



**Histoire des doctrines
économiques depuis
les physiocrates jusqu'à
nos jours**

Charles Gide

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

AVERTISSEMENT A LA QUATRIÈME ÉDITION

Cette quatrième édition, à part des remaniements de forme, assez nombreux dans certains chapitres, diffère peu de la troisième, parue en 1920. Cependant les grands événements survenus au cours de ces dernières années ont eu, même en ce qui concerne les doctrines, des répercussions que nous ne pouvions négliger. On a assisté à l'éclosion des théories les plus variées sur les causes économiques des guerres, à un rajeunissement universel des vieilles idées nominalistes en matière de monnaie, à des exaltations et à des critiques nouvelles du rôle économique de l'État, aux exagérations les plus extravagantes du nationalisme économique. Devions-nous enregistrer tous ces mouvements d'idées, nés sous l'influence directe de circonstances extraordinaires et dans le bouleversement général des sentiments? C'eût été introduire dans ce livre des préoccupations d'actualité qui en eussent changé le caractère : il doit rester un livre d'histoire. Il vaut mieux laisser au temps le soin de faire un tri.

Les lecteurs de cet ouvrage nous y aideront de leur côté s'ils veulent bien, comme par le passé, nous signaler les erreurs, les inexactitudes ou les lacunes qui leur sembleront mériter d'être ou corrigées ou comblées.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

L'histoire des doctrines occupe dans l'enseignement économique en France une place beaucoup plus grande que dans tout autre pays. Dans chaque Faculté de Droit elle est dotée d'une chaire spéciale; à l'examen de doctorat économique une des interrogations lui est réservée, et de même une épreuve au concours d'agrégation économique. A la Sorbonne, où il n'y a qu'une seule chaire d'enseignement économique, elle est précisément affectée à l'histoire des doctrines et il en est de même -de celle qu'on a créée récemment à l'École des Hautes Études.

Cette place prépondérante faite à l'histoire des doctrines peut paraître excessive, surtout si l'on remarque que l'histoire économique proprement dite, nous voulons dire l'histoire des institutions et des faits, ne possède pas une seule chaire dans nos Universités de France ! Ceux qui pensent que les Français -ont une propension innée à l'idéologie ne manqueront pas de voir là une manifestation plutôt fâcheuse de cette tendance.

.Dans les autres pays il en est autrement. C'est l'histoire des faits, non celle des idées, qui figure au premier plan. Pour tous ceux qui se réclament de l'école historique, ou: plus encore du matérialisme historique, les doctrines et les systèmes n'apparaissent que comme les reflets des circonstances économiques; ce sont donc celles-ci surtout qu'il importe d'étudier. On estime, non sans raison, que l'histoire de l'évolution de la propriété ou •celle du salariat est autrement instructive que l'histoire des

y ni

PRÉFACE

controverses sur la nature du droit de propriété ou sur la loi du? « fonds des salaires ».

Il nous semble pourtant qu'il y a là aussi quelque exagération,, quoique en sens opposé. Certes ! l'influence qu'exerce le milieu économique sur l'économiste, même le plus abstrait, est indéniable puisqu'il lui fournit l'aliment de ses réflexions et les matériaux de ses constructions logiques. Ce sont les faits qui font surgir à un moment donné les problèmes que le théoricien aura à résoudre, et ce sont eux qui, à un autre moment, les font disparaître de l'horizon ; c'est pourquoi ces problèmes changent selon les époques. Nul doute que la situation économique toute spéciale de l'Angleterre au début du xixe siècle n'ait orienté la pensée de Ricardo vers la question de la rente de la terre et celle de l'émission des billets de banque. Sans l'avènement du machinisme, sans le développement parallèle de la grande industrie et du prolétariat, sans la multiplication des crises, il est certain que les doctrines d'un Sismondi ou d'un Karl Marx n'auraient pas vu le jour. Aujourd'hui enfin, si la théorie du monopole attire de plus en plus l'attention des économistes, il est à croire que le développement des trusts et des syndicats de capitaux, qui mettent sous nos yeux des monopoles de plus en plus fréquents et de plus en plus imposants, n'y est pas étranger.

Mais, ceci accordé, il faut bien reconnaître que les faits nesuffiraient pas à expliquer la naissance d'aucune doctrine, pas même celles de poli Lique sociale et bien moins encore celles de pure interprétation scientifique. Si les idées étaient déterminées-seulement par le temps et le milieu, comment expliquer que le même milieu et la même époque aient engendré simultanément des doctrines non pas seulement hétérogènes, mais antagonistes

comme celles d'un J. -B. Say et d'un Sismondi, d'un Basliat et d'un Proudhon, d'un Schulze-Delitzsch et d'un Marx, d'un Francis Walker et d'un Henry George? Et à quelles circonstances historiques pourra-t-on rattacher en France la naissance* de la méthode mathématique avec Cournot ou la découverte-

PRÉFACE

simultanée clans trois ou quatre pays différents de la théorie de l'utilité finale?

Voilà pourquoi, sans réclamer pour l'histoire des doctrines une suprématie quelconque — et même en regrettant, nous le répétons, que l'histoire des faits soit trop sacrifiée en France — nous réclamons simplement pour elle le droit de se constituer à l'état de discipline distincte. Voilà pourquoi dans ce livre il ne sera parlé de l'histoire des faits que dans la mesure où ceux-ci nous ont paru indispensables pour faire comprendre l'apparition ou l'éclipse de telle ou telle doctrine, l'éclat exceptionnel dont elle a pu briller à un moment donné et qui aujourd'hui, à distance, nous semble parfois inexplicable. Il en sera parlé aussi là où les faits apparaissent comme liés aux doctrines non plus en tant que causes mais en tant que résultats. Car, malgré le scepticisme de Cournot qui assure que l'action des économistes sur le cours des événements n'est guère plus efficace que celle des grammairiens sur l'évolution du langage, il nous paraît difficile de nier, par exemple, l'influence de l'école de Manchester sur les traités de commerce de 1860 ou celle du socialisme d'État sur la législation ouvrière actuelle.

C'est une tâche impossible que de renfermer dans un seul volume l'histoire des doctrines économiques, et les auteurs de ce

livre n'ont pas eu la prétention de l'accomplir. Pour pouvoir donner un exposé, même sommaire, de ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, ils ont dû se résigner à bien des sacrifices.

Premièrement nous avons éliminé tous les précurseurs en prenant pour point de départ la fin du xvme siècle. Sans doute les origines de la science économique remontent bien plus haut dans le passé, mais le grand courant de la pensée économique, ce qu'on appelle les grandes écoles, à commencer par les deux doctrines-types de l'individualisme et du socialisme, n'ont vrai-

PRÉFACE

ment pris naissance qu'au cours du xtxo siècle (1). Au reste, si cette lacune laissait trop de regrets aux lecteurs il leur serait facile de la combler. En effet, il se trouve précisément que cette partie de l'histoire des doctrines est la plus copieusement traitée dans les livres déjà parus : — pour la période de l'antiquité, dans ceux de MM. Espinas et Souchon ; — pour la période médiévale et jusqu'au xvme siècle, dans ceux de MM. Dubois, Rambaud et, à l'étranger, MM. Ashley, Ingram, Hector Denis, Brants, Cossa (pour ne citer que ceux écrits ou traduits en langue française) — tandis que les doctrines actuelles n'y occupent au contraire qu'une place relativement exigüe.

Ce n'est pas seulement quant au temps, c'est quant aux pays que nous avons été obligés de nous restreindre. On nous excusera si, nous adressant à des étudiants français, nous avons donné une part peut-être disproportionnée aux doctrines françaises. D'ailleurs, chaque auteur fait de même pour le pays auquel il appartient, et c'est pour le mieux puisque les lecteurs ■ ont besoin d'être renseignés d'abord sur ce qui les touche de plus près. Ce-

pendant, nous nous sommes efforcés de réserver à l'Angleterre et à l'Allemagne la grande place qui leur est due, quoique pour ce dernier pays déjà nous ayons dû nous résigner à de nombreuses omissions. Mais quant aux économistes des autres pays, si nous avons dû trop souvent les passer sous silence ou ne les mentionner qu'occasionnellement à propos de telle ou telle théorie qu'ils ont marquée de leur nom, qu'ils veuillent bien ne pas voir dans ces lacunes la méconnaissance des services éminents que leurs pays, et surtout l'Italie, dès les premiers jours, et les États-Unis depuis la fin du dernier siècle, ont rendus à la science économique.

(1) Dans un article sur l'Enseignement de l'Histoire des Doctrines Économiques (Revue de l'Enseignement du 15 mars 1900) M. Deschamps, professeur d'histoire des Doctrines économiques à la Faculté de droit de Paris, tout en déclarant impardonnable qu'on n'ait pas su mieux retirer de l'antiquité et du moyen âge les « merveilleux enseignements économiques qu'ils contiennent », ajoute que dans « l'histoire de la science nous n'aurons pas à remonter au delà des Physiocrates ».

PRÉFACE

Même après avoir restreint notre champ d'études, il était encore beaucoup "trop riche pour tout ramasser en' un seul volume et il fallait faire un choix. Nous nous sommes efforcés de concentrer notre exposition sur le plus petit nombre possible de noms et d'idées afin de les mieux mettre en lumière. Nous n'avons pas eu l'ambition d'écrire une histoire complète et détaillée, mais plutôt de projeter une série de tableaux correspondant aux époques marquantes de l'histoire des doctrines.

Évidemment, dans ce choix, il y a toujours un certain arbitraire. Comment désigner le représentant le plus qualifié de chaque doctrine ? Dans une science telle que l'Economie Politique, où les auteurs se sont souvent ignorés les uns les autres, il arrive fréquemment qu'ils se répètent et il n'est pas facile de savoir à qui revient la priorité. Mais s'il est difficile de découvrir le moment où une idée apparaît pour la première fois, il est relativement facile de fixer celui où elle s'impose à l'attention et prend place dans le cadre des vérités enseignées ou du moins discutées. Nous nous en sommes tenus là. Quant à ceux à qui nous n'avons pu faire place ici, quoique peut-être tout aussi dignes de briller au premier rang, ils ne souffriront pas beaucoup de cette injustice, car la mode est aujourd'hui aux précurseurs : nombreux sont les livres qui sont consacrés à découvrir les *poetæ* minores de la science économique et à redresser •en leur faveur les jugements de l'histoire, rarement impartiale.

Ce n'est pas seulement une sélection entre les auteurs que nous avons dû faire, mais aussi une sélection en Ire les doctrines. Cette sélection n'a, bien entendu, aucun caractère normatif, en ce sens que nous ne nous proposons nullement de recommander les unes et de disqualifier les autres d'après un critérium de moralité ou d'utilité sociale, ni même d'après celui de la vérité, car nous ne sommes point de ceux qui pensent, comme J. -B. Say, que l'histoire des erreurs est inutile (1) -

(1) « Que pourrions-nous gagner à recueillir des opinions absurdes, des doctrines ■détruites et qui méritent de l'être? Il serait à la fois inutile et fastidieux de les

PRÉFACE

Nous sommes bien plutôt disposés à nous associer à cette remarque profonde de Condillac : « Il est essentiel, pour quiconque veut faire par lui-même des progrès dans la recherche de la vérité, de connaître les méprises de ceux qui ont cru lui en ouvrir la carrière ». Nous savons que l'étude des erreurs est féconde, même quand il n'y aurait rien à en retenir que l'avertissement salutaire de les éviter pour l'avenir, à plus forte raison s'il est vrai, comme le dit Herbert Spencer transposant une sentence de Shakespeare, qu'il est pas d'erreur qui ne contienne une petite âme de vérité. D'ailleurs, on n'arrive à posséder et à aimer une doctrine qu'autant qu'on connaît son histoire et qu'on a repassé soi-même par les mêmes chemins et les mêmes erreurs que ceux qui l'ont découverte et qui nous l'ont léguée. Une vérité qu'on reçoit comme tombée du ciel, sans savoir au prix de quels efforts elle a été conquise, est comme une pièce d'or gagnée sans travail : elle ne profite guère.

Pourtant nous ne devons pas oublier que ce livre est destiné surtout aux étudiants et qu'il est utile de leur montrer en quoi telle ou telle doctrine prête à la critique scientifique, soit par un vice de raisonnement, soit par une inexacte observation des faits. Mais nous avons restreint nos commentaires au minimum, non seulement pour ne pas grossir démesurément ce volume, mais parce que ce qui importe aux lecteurs ce sont les opinions des maîtres que nous leur présentons et non les nôtres. Autant que possible, nous les avons laissés parler eux-mêmes et, pour cela, nous n'avons pas craint de multiplier les citations.

Nous nous* sommes appliqués à mettre surtout en lumière les doctrines qui, vérités ou erreurs, ont contribué à la formation des

idées aujourd'hui reçues et qui se rattachent à elles par un lien de filiation directe. Comment, où, par qui, ont été formulés

exhumer. Aussi l'histoire d'une science devient-elle de plus en plus courte à mesure que la science se perfectionne, car, suivant une observation très juste de d'Alembert, plus on acquiert de lumières sur un sujet, moins on s'occupe des opinions fausses ou douteuses qu'il a produites. . , Les erreurs ne sont pas ce qu'il s'agit d'apprendre, mais ce qu'il faudrait oublier » [Traité pratique, t. II, p. 540).

PRÉFACE

les principes qui constituent la charpente provisoire ou définitive de la science économique telle qu'elle est aujourd'hui enseignée? — voilà le plan de ce livre. Et même nous avons cru utile de faire une place à des doctrines qui, quoiqu'un peu en marge de l'Economie Politique proprement dite, ont exercé une grande influence sur l'enseignement, sur la législation ou le mouvement des idées, telles que le Christianisme social, le Solidarisme, ou l'Anarchisme. En sorte que, si nous n'avions cru préférable de conserver le titre officiellement consacré pour cet enseignement, le véritable titre de ce l'ivre aurait dû être : « Histoire de l'origine et de l'évolution des doctrines économiques actuelles ».

Le plan d'une histoire des doctrines est chose embarrassante. Sans doute, puisqu'il s'agit d'histoire, il faut bien suivre à peu près l'ordre chronologique; mais on peut le suivre de deux façons : soit en menant toutes les doctrines de front, comme dans une histoire universelle, soit en les séparant en autant d'histoires distinctes qu'il y a d'écoles. Le premier procédé oblige à passer et repasser en revue simultanément, à chaque chapitre, toutes les

doctrines, et par là risque de ne laisser de chacune d'elles qu'une image assez trouble. Le second a l'inconvénient d'effiloche l'histoire générale en monographies et ne permet pas d'apercevoir les rapports nécessaires qui à toute époque lient les doctrines concordantes ou même adverses. Nous avons essayé d'éviter les inconvénients et de réunir les avantages de ces deux méthodes en groupant les doctrines par familles, d'après leur degré de parenté, et en les présentant selon l'ordre historique de leur apparition. Encore n'est-ce point nécessairement d'après la date de naissance que nous les classons, mais plutôt d'après celle de leur maturité. Il y a toujours dans l'évolution d'une doctrine un point culminant : ce sont ces points que nous nous sommes efforcés de fixer en consacrant à

'PRÉFACE

chacun d'eux un chapitre distinct. Nous ne nous sommes pas fait scrupule d'ailleurs d'anticiper sur l'ordre chronologique toutes les fois que la clarté de l'exposition nous a paru l'exiger. Voici donc le plan de ce livre :

Ire époque : fin du xvme et commencement du xixe siècle. Les Fondateurs de l'Économie Politique classique : d'abord les Physiocrates, Adam Smith, J. -B. Say, puis ceux qui sont venus assombrir par d'inquiétants pronostics la grandiose vision de l'Ordre Naturel : Malthus et Ricardo.

2e époque : première moitié du xixe siècle. Les Adversaires, tous ceux qui ont contesté et ébranlé les principes posés par leurs prédécesseurs et que nous avons groupés en cinq chapitres autour de Sismondi, de Saint-Simon, des Socialistes associationnistes, de Proudhon et de List.

3e époque : milieu du xix^e siècle. L'Apogée de l'école libérale : elle règne après avoir résisté victorieusement aux attaques, non sans faire pourtant quelques concessions, et ses grandes lois trouvent leur formule définitive à la même époque, mais sous deux aspects assez différents : en Angleterre dans les Principes de Stuart Mill, en France dans les Harmonies de Bastiat.

4e époque : seconde moitié du xixe siècle. Voici venir Les Dissidents qui suscitent des schismes dans quatre directions différentes : — dans la méthode, avec l'école historique; — dans la politique sociale, avec le socialisme d'État; — dans la conception scientifique, avec le marxisme; — dans l'inspiration morale, avec le christianisme social.

5e époque : fin du xixe et commencement du xxe siècle. Les Doctrines récentes dans lesquelles nous retrouvons les doctrines déjà connues mais transfigurées, ou défigurées, comme on voudra, dans des moules nouveaux : les doctrines hédonistiques et celles de la rente, qui ne sont qu'une sorte de révision des doctrines classiques ; — le solidarisme, qui jette un pont entre l'individualisme et le socialisme; — et enfin l'anarchisme, qui n'est qu'une sorte de libéralisme exaspéré.

PRÉFACE

Cet ordre de succession n'implique nullement que chaque doctrine antécédente ait été éliminée ou recouverte par celle qui l'a suivie. L'avènement de l'école historique au milieu du xixe siècle, par exemple, coïncide avec un renouveau de l'école libérale et de l'optimisme. Et le néo-libéralisme de l'école autrichienne se développe simultanément avec l'interventionnisme étatique et avec le collectivisme.

On remarquera néanmoins dans cette évolution un certain balancement rythmé : la doctrine qu'on peut appeler classique apparaît au premier plan, puis recule sous la poussée de doctrines plus ou moins socialistes, pour reparaitre plus tard sous des formes nouvelles. Cependant, il ne faudrait pas se laisser aller à la tentation de voir là un simple mouvement de flux et de reflux, un balancement semblable à celui qui dans le régime parlementaire fait monter tour à tour au pouvoir les représentants des deux grands partis. Si des alternances du même genre se manifestent dans l'histoire des doctrines économiques, il faut en chercher les causes moins dans les doctrines elles-mêmes que dans la faveur de l'opinion publique qui, elle, en effet, va et vient à chaque fois que le veni tourne.

xVIais les doctrines et les systèmes ont une vie propre qui ne dépend point seulement de la mode. Il serait plus exact de voir dans leur histoire, comme d'ailleurs dans l'histoire de l'humanité, une lutte pour la vie. Tantôt elles suivent des cours parallèles se partageant pacifiquement l'empire des esprits; tantôt elles s'entre-choquent tumultueusement. Dans ce choc il peut arriver que l'une des doctrines succombe et disparaisse. Mais plus souvent il arrive qu'elles se réconcilient et s'apaisent dans l'unité d'une doctrine plus haute. Et il peut même arriver que telle doctrine qu'on croyait morte ressuscite plus vivace que jamais.

La bibliographie de l'histoire des doctrines est colossale. En dehors des histoires générales déjà nombreuses, des chapitres-

PRÉFACE

spéciaux qui dans tous les traités d'économie politique leur sont consacrés, des innombrables articles de revues, il n'est guère

d'auteurs, même parmi les plus inconnus, qui n'aient suscité une ou plusieurs monographies. A vouloir citer tous ces travaux nous aurions démesurément grossi ce volume sans réussir à être complets. Nous nous sommes donc astreints à indiquer d'abord, cela va de soi, les ouvrages de ceux qui sont les héros de cette histoire; quant à leurs commentateurs et à leurs critiques, nous ne les citons que lorsque nous leur empruntons directement une expression ou une idée, ou lorsque ce sera nécessaire pour permettre au lecteur, s'il le veut, de combler les lacunes de notre exposé ; et cela fait déjà beaucoup de noms, comme on s'en apercevra dans les notes. Mais l'insuffisance voulue de notre bibliographie ne doit pas nous dispenser de payer au début de ce livre une dette de reconnaissance envers tous ceux, et ils sont nombreux, qui, ayant parcouru avant nous la même route, nous ont facilité notre tâche et peuvent réclamer dans ce livre leur part de collaboration. Ils s'apercevront, nous en sommes sûrs, que nous ne les avons ni ignorés ni dédaignés.

Bien que ce livre, quant au travail de préparation générale et de révision, soit l'œuvre collective des deux auteurs qui l'ont signé, cependant ceux-ci se sont partagé le travail de rédaction. On trouvera ci-après, dans la Table sommaire des matières, le nom de chacun des deux auteurs à qui revient chacun des chapitres.

Les auteurs n'ont pas pensé qu'une collaboration scientifique à une histoire des idées impliquât un accord absolu sur toutes les questions qu'ils ont eu à envisager. Et particulièrement à l'égard des doctrines de politique économique ou sociale exposées dans ce livre ils ont conservé leur pleine indépendance. Les réserves ou les sympathies qu'ils ont pu formuler à l'égard de (elle ou telle de ces doctrines doivent donc être considérées comme l'ex-

pression des opinions personnelles au signataire de chaque chapitre.

Charles Gide. — Charles Rist.

CHAPITRE PREMIER

Au milieu du xviue siècle ce qu'on appelait l'Économie Polilique, depuis un siècle et demi qu'Anfoine de Montchrétien l'avait ainsi baptisée, ne correspondait guère à ce que nous entendons aujourd'hui sous ce nom et ne constituait pas encore une science spéciale. Il suffit pour s'en assurer de lire dans la Grande Encyclopédie l'article qui figure sous ce nom, en 1755, et qui n'est signé de rien moins que de Jean-Jacques Rousseau : on n'y trouve à peu près rien de ce qu'on croirait y trouver. L'Économie Politique n'était pas alors séparée de la Politique : aussi n'est-ce pas pour rien qu'on l'avait. marquée de ce qualificatif qui aujourd'hui paraît plutôt déplacé et qu'on cherche à faire disparaître en disant de préférence Science Économique ou Économie Sociale. Mais si alors elle rentrait dans l'art du gouvernement, pourtant c'était déjà plus spécialement cette branche du gouvernement qui s'occupe du ménage, qui vise à procurer au peuple la prospérité matérielle, « la poule au pot » d'Henri IV. D'ailleurs, comme nous le verrons, c'est ainsi qu'Adam Smith lui-même devait définir l'objet de cette science : « elle se propose d'enrichir le peuple et le souverain ».

Seulement les conseils et les recettes pour atteindre ce but étaient aussi divers qu'incertains. Les uns, qui s'appelaient

LES FONDATEURS

des mercantilistes, enseignaient que pour enrichir un Etat il fallait, tout comme pour les individus, lui assurer le plus possible d'or ou d'argent. Heureux ceux qui, comme l'Espagne, avaient trouvé le Pérou ! ou ceux qui, à défaut de mines, pouvaient tout de même, comme la Hollande, se procurer de l'or en vendant à l'étranger leurs épices : le commerce extérieur leur apparaissait ainsi comme une vraie mine et inépuisable. D'autres, qui ne s'appelaient point encore socialistes, enseignaient déjà que le peuple ne trouverait le bonheur que dans une répartition plus égale des richesses existantes, dans l'abolition ou la restriction de la propriété privée, dans la création d'une société nouvelle par un nouveau contrat social ou par la réalisation d'une cité d'Utopie.

Alors vint un homme, médecin de profession, mais qui, déjà sur le seuil de la vieillesse, s'étant tourné vers l'étude de ce que nous appelons aujourd'hui l'économie rurale, la terre et les produits de la terre qui font vivre les hommes (1), déclara qu'il n'y avait rien à chercher ni à inventer, car tous les rapports entre les hommes étaient gouvernés par des lois, lois admirables dont l'évidence s'imposait à quiconque avait une fois ouvert les yeux et dont aucun esprit raisonnable ne pouvait contester l'autorité, pas plus que pour les lois de la géométrie : il suffisait de les comprendre pour leur obéir.

-Assurément Dupont de Nemours ne dit rien de trop quand il écrit que c'était là « une doctrine très nouvelle » (2).

Ce n'est point assez dire : c'était bien véritablement une science nouvelle, la science économique. L'âge des précurseurs

est fini : celui des fondateurs commence avec Quesnay et ses disciples. Ce titre de fondateurs, que l'ingratitude des économistes français, pourtant héritiers en ligne directe des Physiocrates, avaient méconnu et laissé périmer [mur l'attribuer à Adam Smith, leur a été restitué par des économistes étrangers et sans doute leur restera définitivement acquis. On peut même dire qu'entre toutes les sciences il en est peu dont la date de naissance et la paternité soient plus nettement

(1) Les premiers articles économiques de Quesnay, dans cette même Grande Encyclopédie où Rousseau écrit le sien, furent sur les Grains et sur les Fermiers.

(2) M. le professeur Hector Denis dit de la doctrine physiocratique : « On en a vu aisément les imperfections, mais on n'en reconnaît presque jamais l'incomparable grandeur. »

marquées. Les Physiocrates ont été les premiers qui ont eu une vision d'ensemble de la science sociale, dans le sens plein de ce mot, c'est-à-dire qui ont affirmé que les faits sociaux étaient liés par des rapports nécessaires et que les individus et les gouvernements n'avaient qu'à les apprendre pour y conformer leur conduite. Qu'après cela on dise que leur conception des lois économiques sous la forme providentielle n'avait rien du caractère scientifique (pie lui ont donné plus tard les déterministes, qu'ils ont cru voir dans la nature des rapports qui n'existaient que dans leur esprit, qu'Adam Smith leur a été très supérieur, tant par l'art d'observer les faits que par le talent d'exposition et par les contributions définitives qu'il a apportées à la science, soit! mais cela n'empêche pas qu'ils aient ouvert la voie où A. Smith lui-même, et tout un siècle après lui, a marché. On sait d'ailleurs qu'A.

Smith a dit qu'il aurait dédié son livre au Dr Quesnay, si celui-ci n'était mort trois ans avant sa publication.

Ce sont aussi les Physiocrates qui ont constitué la première « école » d'économistes, dans le sens le plus complet de ce mot. Et c'est un fait presque unique et touchant que de voir ce petit groupe d'hommes entrer dans l'histoire sous cette dénomination collective et anonyme, en y perdant presque leurs noms et leurs personnalités, tant ils étaient unis dans une parfaite communauté de doctrine (1).

Leurs publications se suivent de près dans une période d'une vingtaine d'années qui va de 1756 à 1778 (2).

Où ne saurait dire qu'aucun des Physiocrates ait eu

(1) « Les vrais économistes sont faciles à caractériser... Ils reconnaissent un maître, le Dr Quesnay; une doctrine, celle de la Philosophie rurale et de V Analyse économique ; des livres classiques, la Physiocratie ; une formule, le Tableau économique ; des termes techniques, précisément comme les anciens lettrés de la Chine. » Cette définition des Physiocrates que nous donne l'un d'entre eux, l'abbé Bandeau (Éphémérides, avril 1776), et sans y entendre malice loin de là! montre néanmoins ce qu'il y avait de dogmatique et d'un peu « chinois », en effet, dans l'école physiocratique.

(2) Le premier, non seulement dans l'ordre chronologique mais comme le chef reconnu par tous les autres, fut le Dr Quesnay (1694-1774), médecin du roi Louis XV et de Mme de Pompadour. Il avait publié de nombreux livres de médecine, notamment, en 1736, Essai physique sur l'économie animale, quand il commença à s'occuper de questions économiques et plus spécia-

lement d'économie rurale : d'abord sous forme d'articles dans la Grande Encyclopédie sur h-s fermiers et sur les grains (1756 et 1757), ensuite dans son fameux Tableau Économique (en 1758, il avait donc 64 ans), et en 1760 dans ses Maximes générales

LES FONDATEURS

un véritable talent d'écrivain, à l'exception de Turgot, et <|u'aucun, sans même en excepter Turgot, ait eu de l'esprit, dans un temps où pourtant on en a eu beaucoup. Ils furent graves, solennels, sectaires, quelque peu ennuyeux et fatigants par leur façon de parler toujours de « l'évidence » comme s'ils eussent été les dépositaires de la vérité éternelle; ils

du gouvernement économique d'un royaume agricole, qui n'est guère que le développement du livre précédent.

Néanmoins il a peu écrit mais a agi surtout, comme Socrate, par son influence sur ses disciples,

La meilleure édition des œuvres de Quesnay est celle publiée par M Oncken, professeur à Berne : Œuvres économiques et philosophiques de F, Quesnay, Paris, Francfort, 1888. — Cependant nos citations, comme toutes celles relatives aux fondateurs, se référeront à la Collection des Principaux Économistes publiée par Daire.

Le marquis de Mirabeau, père du grand orateur de la Révolution et non moins fougueux que son fils, avait publié à la même date (en 1756) L'Ami des hommes, mais ce livre, qui fit grand bruit, ne rentre pas à proprement parler dans le cycle physiocratique, car l'auteur ignorait encore cette doctrine. Dans La théorie

de l'impôt. (1760) et l.a Philosophie Rurale (1763), il s'en est au contraire inspiré.

Mercier de la Rivière, conseiller au Parlement, publia en 1767 [l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques que Dupont de Nemours appelait « un ouvrage sublime » et qui, s'il ne justifie pas tout à fait cette épithète, n'en est pas moins comme le Code de la doctrine physiocratique.

Dupont, dit de Nemours, sa ville natale, publia à peu près à la même date (1761, il n'avait alors que 24 ans) un livre intitulé Physiocratie ou Constitution essentielle du gouvernement le plus avantageux au genre humain. On vint que c'est à lui qu'est dû le nom de l'école, Physiocratie, (pii, comme on le sait, signifie gouvernement de la nature. Mais ce nom ne fit pas fortune qui fut abandonné presque aussitôt pour celui d'Économistes. Quesnay et ses disciples furent donc les premiers Économistes. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand ce nom d'économiste, étant devenu générique, fût devenu par là même impropre à caractériser une école spéciale, qu'alors se généralisa le nom de Physiocrates.

Disciple enthousiaste de Quesnay, le rôle de Dupont fut surtout celui de propagandiste des doctrines physiocratiques, mais sans y apporter de contribution originale. Au reste, il fut de bonne heure détourné de ses travaux scientifiques par les grands événements politiques où il prit une part active. Il survécut en effet à toute l'école physiocratique. C'est le seul d'entre eux qui ait pu voir la Révolution. Il y joua même un rôle important; il fut vite élu député du Tiers État, président de la Constituante, et plus tard, sous le Directoire, président du Conseil des Anciens. Il assista même à l'Empire, et l'Économie Politique entra pour la première fois à l'Institut dans sa personne.

Le Trosne, avocat du roi au Présidial d'Orléans, publia en 1777 un livre De l'intérêt social, par rapport à la valeur, à la circulation, à l'industrie et au commerce, qui est peut-être le meilleur, ou du moins le plus strictement économique, de toute l'école.

Il faudrait mentionner encore l'abbé Raudeau qui a écrit quatre-vingts volumes! surtout sur le commerce des grains, mais dont le principal ouvrage est [l'Introduction à la philosophie économique (1771); un autre abbé, l'abbé Roubaud, puis le margrave de Bade (Abrégé des principes de la science économique, 1771),

LES PHYSIOCRÂTES

donnèrent beau jeu aux railleurs, parmi lesquels au premier rang Voltaire (1). Mais nonobstant ils eurent un grand crédit auprès de tout ce qu'il y avait de considérable de leur temps, hommes d'Etat, ambassadeurs, et même tout un auditoire de souverains — le margrave de Bade qui essaya d'appliquer son système dans ses Etats, le grand-duc de Toscane Léopold, l'empereur d'Autriche Joseph II, la grande Catherine de Russie, le roi de Pologne Stanislas, le roi Gustave III de Suède — et enfin, ce qui est plus imprévu, ils lurent très écoutés des belles dames de la cour de Versailles. En un mot, ils furent à la mode, bien plus assurément que ne le sont les économistes d'aujourd'hui. Cela nous paraît assez étrange. On peut en trouver pourtant des raisons diverses. Peut-être la société raffinée et licencieuse de ce temps trouvait-elle dans l'économie rurale des Physiocrates le même charme que dans les bergeries de Trianon et les pastorales de Wall eau; peut-être dans un temps où elle sentait craquer sous elle le régime

qui, ayant l'avantage d'être non seulement écrivain, mais prince souverain, s'amusa à des expérimentations physiocratiques dans quelques villages de sa petite principauté.

Nous n'avons pas encore mentionné le nom le plus illustre de l'école, tant par le talent que par le haut rang qu'il a occupé, Turgot (1726-1781). C'est que — quoiqu'on le rattache généralement à l'école physiocratique et que cette classification soit suffisamment justifiée par la communauté des idées essentielles — cependant, comme nous le verrons, à bien des égards il fait bande à part et se rapproche plutôt d'Adam Smith. Du reste, il commença à écrire sur l'Economie Politique avant les Physiocrates. Son mémoire sur le papier-monnaie est de 1748, il n'avait que 22 ans, mais son plus important ouvrage, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, est de 1766. Comme intendant de Limoges pendant treize ans, puis comme ministre de Louis XVI, il eut en mains l'autorité nécessaire pour réaliser ses idées de libéralisme économique, et il le fit en effet par ses édils fameux sur l'abolition des droits sur les grains entre provinces et par l'abolition des maîtrises et jurandes dans l'industrie.

A la différence des autres Physiocrates qui ne jurent que par le Dr Quesnay, Turgot semble avoir eu pour maître un grand commerçant, plus tard intendant du commerce, Vincent de Gournay, mort en 1759 à l'âge de 47 ans seulement, mais dont nous ne connaissons à peu près rien que ce que nous en dit Turgot lui-même dans l'Éloge qu'il en a fait (Voir Schelle : Vincent de Gournay, 1897;).

La bibliographie sur la Physiocratie est considérable, tant de langue étrangère que de langue française. On la trouvera très détaillée dans le grand ouvrage en deux volumes de M. Weulersse,

Le mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770, qui est lui-même l'exposé le plus récent et le plus complet de la doctrine (paru en 1910). Signalons aussi en langue anglaise, une courte mais substantielle exposition du système, par M. Iliggs, *Six lectures on the Physiocrats*,

(1) Notamment dans son célèbre pamphlet, *L'homme aux quarante écrits*.

LES FONDATEURS

politique et social, trouvait elle quelque réconfort dans la pensée d'un Ordre Naturel inébranlable. Et peut-être aussi inversement s'y intéressait-elle parce que dans telle déclaration de ces « sectaires », comme on les appelait — par exemple dans l'épigraphie que Quesnay avait inscrite en tête de son Tableau: *Pauvre* paysans, pauvre royaume ! pauvre royaume , pauvre roi!* — elle avait senti passer un souffle nouveau, pas bien menaçant encore, mais avant-coureur de la tempête qui allait venir.

Voyons d'abord la doctrine, c'est-à-dire les principes, d'après eux, essentiels : nous verrons ensuite le système, c'est-à-dire l'application qu'ils proposaient de ces principes.

§ 1. — L'Ordre Naturel.

La conception essentielle du système des Physiocrates est l'ordre naturel. L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, tel est le titre que Mercier de la Rivière donne à son livre, et Dupont de Nemours définit la Physiocratie : « la science de l'Ordre naturel ».

Mais que faut-il entendre par ces mots?

D'abord, cela va sans dire, il faut les entendre comme s'opposant à la conception d'un ordre social artificiel créé par la volonté des hommes (1).

(1) J. -J. Rousseau, quoique contemporain des Physiocrates puisqu'il mourut seulement en 1778 et que son livre le Contrat social est de 1762, ne fut pas de leur école. Le marquis de Mirabeau essaya vainement de le convertir à la doctrine physiocratique.

Entre l'idée de l'Ordre naturel et celle du Contrat social, il semble bien, en effet, qu'il y ait incompatibilité absolue, car ce qui est naturel et spontané n'a pas besoin d'être contractuel. On pourrait même être tenté de croire que la célèbre théorie de Rousseau a été formulée en opposition à celle des Physiocrates, si on ne savait pas que l'idée du contrat social se retrouve dans maints écrits très antérieurs à Rousseau, notamment ceux d'inspiration calviniste. Pour Rousseau, il semble que l'ordre social soit la solution d'un problème mathématique : il le pose en effet comme devant satisfaire à certaines données compliquées qu'il formule ainsi : « Trouver une forme d'association qui protège la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'avant. » Rien de plus éloigné de la conception des Physiocrates : pour ceux-ci, il n'y a rien à créer ni à trouver. L'Ordre naturel est « évident » par lui-même.

Il est vrai que Rousseau croit tout de même à l'ordre naturel, à la voix de la

Mais cette définition purement négative ne suffit pas, car elle laisse encore place à bien des interprétations divergentes.

Premièrement, on pourrait comprendre l'ordre naturel comme représentant l'état de nature et s'opposant à l'état de civilisation qui serait artificiel. En ce sens, pour trouver l'ordre naturel, l'homme n'aurait qu'à revenir à ses origines.

Cette interprétation pourra s'appuyer non seulement sur certains passages des Physiocrates (1), mais sur le courant d'idées, très intense à la fin du xviii^e siècle, qui portait aux nues « le bon sauvage », et inspire toute la littérature, à commencer par les contes de Voltaire, de Diderot et de

nature, à la bonté native de l'homme, etc. « Les lois éternelles de la nature et de l'ordre existent : elles tiennent lieu de lois positives au sage; elles sont écrites au fond du cœur par la conscience et la raison » [Émile, V]. L'est absolument le langage des Physiocrates. Seulement il y a cette grande différence que, pour Rousseau, l'état de nature a été dénaturé par les institutions sociales (surtout les institutions politiques, mais il y fait pourtant figurer aussi la propriété), et il s'agit de rendre au peuple l'équivalent de ce qu'il a perdu — c'est à cela que tend le contrat social; — tandis que pour les Physiocrates les institutions sociales, et, entre toutes, surtout la propriété, ne sont que l'épanouissement spontané de l'ordre naturel. Il est vrai qu'elles ont été dénaturées par l'action turbulente des gouvernements, mais il suffit que celle-ci cesse pour que l'ordre naturel reprenne son cours normal comme un arbre qu'on débarrasse des entraves qui l'ont courbé.

Il y a aussi cette différence capitale que pour les Physiocrates l'intérêt et le devoir se confondent, puisque, en suivant son inté-

rêt, l'individu réalise le bien de tous, tandis que pour Rousseau l'intérêt et le devoir sont antagonistes et le premier doit être vaincu par le second. « L'intérêt personnel se trouve toujours en raison inverse avec le devoir et augmente à mesure que l'association devient plus étroite et l'engagement moins sacré » [Contrat social, II, ch. 3]. 11 veut dire que l'intérêt est plus âpre dans la corporation ou la famille que dans la patrie.

(1) « Il y a une société naturelle, antérieure à toute convention entre les hommes... Les principes évidents de la constitution la plus parfaite de la société se manifestent d'eux-mêmes à l'homme: je ne veux pas dire seulement à l'homme instruit et studieux, mais même à l'homme simple, sauvage, sortant des mains de la nature » (Dupont, I, p. 341, p. 24).

Et même quelques-uns des Physiocrates ne semblent pas éloignés de croire que cet ordre naturel a réellement existé dans le passé et que les hommes l'ont perdu par leur faute. Dupont de Nemours dit textuellement : « Mais comment les peuples se sont-ils écartés de cet état de félicité dont ils jouissaient dans des temps si antiques et si heureux ? Comment ont-ils méconnu l'ordre naturel ? » (I, p. 25). — Néanmoins, même ainsi compris, l'ordre naturel préexistant n'aurait aucun rapport avec l'état sauvage, mais bien plutôt avec ce que les anciens appelaient l'âge d'or et les chrétiens le jardin d'Eden. L'Ordre Naturel, ainsi compris, c'est le Paradis perdu et qu'il faudrait retrouver.

Au reste, ce point de vue n'apparaît qu'exceptionnellement chez les Physiocrates; il était intéressant cependant de le noter pour montrer combien l'idée moderne d'évolution et de progrès était étrangère aux Physiocrates.

Marmontel : nous l'avons vu réapparaître dans la littérature anarchiste de nos jours. Cette interprétation doit être néanmoins rejetée. Rien ne ressemblait moins à un sauvage qu'un Physiocrate. C'étaient tous des hommes très policés, magistrats, intendants, abbés, médecins du roi, épris avant tout de civilisation, de bon ordre, d'autorité, de souveraineté, de propriété surtout, laquelle n'est guère compatible avec l'état sauvage. « Propriété, sûreté, liberté, voilà donc l'ordre social tout entier » (1). Ils ne sont nullement enclins à croire que les hommes aient rien perdu à passer de 1 état sauvage à l'état civilisé, ni même, comme Rousseau, que les hommes fussent plus libres à l'état de nature et qu'ils aient dû sacrifier quoi que ce soit par ce contrat social, ni qu'ils se soient exposés — au cas où le contrat aurait été léonin, ce qui a été le cas le plus fréquent — à ne pas retrouver l'équivalent de ce qu'ils avaient sacrifié. Chimère que tout cela ! répondent les Physiocrates : en passant de l'état de nature à l'état civilisé les hommes ne sacrifient rien et gagnent tout (2).

L'ordre naturel veut-il dire simplement que les sociétés humaines sont régies par des lois naturelles, les mêmes qui gouvernent le monde physique, les mêmes qui gouvernent les sociétés animales ou, mieux encore, la vie intérieure de tout organisme? En ce sens, les Physiocrates devraient être considérés comme les précurseurs des sociologistes organicistes. Cette interprétation peut paraître d'autant plus vraisemblable que le Dr Quesnay, par ses études médicales sur « l'économie animale » (c'est le titre même d'un de ses livres) et sur la circulation du sang, a dû se trouver orienté dans cette voie; l'économie sociale a pu lui apparaître, de même que l'économie animale, comme une sorte de physiologie : du reste, de « physiologie » à « physiocratie », il n'y a pas loin. Certainement, ils ont mis en relief avec une

grande force l'interdépendance des classes, tant les unes des autres que toutes

(1) Mercier de la Rivière, II, p. 615.

« Le droit naturel est indéterminé dans l'ordre de la nature (remarquez • cette antithèse entre les mots que nous avons soulignés); il le devient dans l'ordre de la justice par le travail » (Quesnay, p. 43).

(2) « Lorsqu'ils entreront en société et feront des conventions pour leur avantage réciproque, ils augmenteront la jouissance de leurs droits naturels et ne porteront nulle atteinte à leur liberté, car c'est justement l'état de choses que leur liberté éclairée aurait librement choisi » (Quesnay, p. 43, 44).

LES PHYSIOCRATES

ensemble de la terre, et par là on peut bien dire qu'ils ont fait de la science morale une science naturelle (I),

Pourtant cette interprétation nous paraît, elle aussi, insuffisante. Il est à remarquer que même dans le texte que nous citons en note, Dupont, tout en parlant des lois des sociétés de fourmis et d'abeilles, suppose que celles-ci « s'y soumettent d'un commun accord et dans leur propre intérêt ». Il semble donc admettre que les sociétés animales elles-mêmes sont fondées sur une sorte de « contrat social » ! Eu tout cas, nous sommes loin de la conception de lois telles que les entendent les naturalistes, les physiciens, les biologistes. Les Physiocrates ne sont nullement déterministes. Non seulement ils ne croient pas que l'ordre naturel s'impose comme la loi de l'attraction, mais ils ne croient pas du tout que l'ordre naturel soit réalisé actuellement dans les so-

ciétés humaines comme il l'est dans la ruche ou la fourmilière: celles-ci constituent des sociétés ordonnées, tandis que les sociétés humaines, dans leur état actuel, sont désordonnées, parce que les hommes sont des êtres libres et que les animaux ne le sont pas.

Alors finalement qu'est-ce que l'ordre naturel ? C'est l'ordre voulu par Dieu pour le bonheur des hommes : c'est l'ordre providentiel (2). Mais il faut d'abord apprendre à le

(1) Dupont de Nemours dit : « L'ordre naturel est la constitution physique que Dieu a lui-même donnée à l'univers » (. Introduction aux œuvres de Quesnay, p.21). Et ailleurs, développant la même idée, il dit : « Il y a treize ans qu'un homme du génie le plus vigoureux, exercé aux méditations profondes, déjà connu par ses succès dans un art où la grande habileté consiste à observer et à respecter la nature, devina qu'elle ne borne pas ses lois physiques à celles qu'on a étudiées jusqu'à présent, et que lorsqu'elle donne aux fourmis, aux abeilles, aux castors, la faculté de se soumettre, d'un commun accord et par leur propre intérêt, à un gouvernement bon, stable, uniforme, elle ne refuse pas à l'homme le pouvoir de s'élever à la jouissance du même avantage. Animé par l'importance de cette vue et par l'aspect de grandes conséquences qu'elle en pouvait tirer, il appliqua toute la pénétration de son esprit à la recherche des lois physiques relatives à la société » (t. I, p. 338).

C'est précisément cette conception naturaliste que M. H. Dénis; dans son Histoire des Doctrines, donne comme caractéristique du système physiocratique et qu'il illustre même par une série de diagrammes destinés à montrer l'identité entre la circula-

tion des richesses dans le système physiocratique et la circulation du sang dans le corps vivant.

(2) « Les lois sont irrévocables, elles tiennent de l'essence des hommes et des choses, elles sont l'expression de la volonté de Dieu ».

« Tous nos intérêts, toutes nos volontés viennent se réunir et former pour notre bonheur commun une harmonie qu'on peut regarder comme l'ouvrage d'une divinité, bien faisant e qui. veut que lu terre soit couverte d'hommes heureux » (Mercier de la Rivière, I, p. 390; II, p. 638).

LES FONDATEURS

connaître et, après l'avoir reconnu, apprendre à s'y conformer.

Comment nous sera-t-il connu? Le signe auquel on reconnaît l'ordre naturel c'est « l'évidence » : ce mot revient à tout propos dans les écrits des Physiocrates (1). Mais encore faut il que cette évidence soit perçue — la lumière la plus éclatante ne peut être vue que par 1 œil — par quel organe le sera-t elle? Par l'instinct? parla conscience? par la raison? Sera-ce la voix de Dieu qui, par une révélation surnaturelle, nous dira où est la vérité? ou sera ce la voix de la Nature qui nous indiquera le bon chemin? Les Physiocrates ne semblent pas s'être tourmentés de ce problème (quoique pourtant ces voix puissent être contradictoires), car ils nous donnent indifféremment toutes ces réponses. Mercier de la Rivière rappelle la parole de saint Jean sur la lumière « qui luit dans les ténèbres et qui éclaire tout homme venant au monde », ce qui supposerait une lumière intérieure allumée par Dieu dans le cœur de chaque homme pour lui permettre de trouver savoie. Quesnay, d'après Dupont, aurait vu que « I homme n'avait qu'à

rentrer en lui même pour y retrouver la notion ineffable de ces lois »; ou que : « avant de la connaître, les hommes sont naturellement guidés par une connaissance implicite de la Physiocratie » (2). Mais, d'après maints autres passages, il ne semble pas que cette perception intuitive soit suffisante pour révéler l'ordre naturel, et la preuve c'est que Quesnay déclare que les lois de l'ordre naturel doivent être « enseignées », que c'est même là la principale raison d'être de l'instruction et, comme nous le verrons plus tard, une des fonctions essentielles de l'État.

En somme donc, on peut dire que l'ordre naturel était celui qui apparaissait comme « évidemment » le meilleur non pas à n'importe qui, mais à des esprits raisonnables, cultivés, libéraux, tels qu'étaient les Physiocrates. Cet ordre naturel n'était point celui que l'observation de faits aurait pu leur révéler, mais celui qu'ils portaient en eux-mêmes. Et voilà pourquoi, entre autres lois, le respect de la propriété

(1) « Il y a un juge naturel et irrécusable des ordonnances même du souverain et ce juge c'est l'évidence de leur conformité ou de leur opposition aux lois naturelles » (Dupont, I, p. 746).

(2) Dupont, Introduction aux œuvres de Quesnay, I, p. 19 et 26.

et de l'autorité leur apparaissait comme la base évidente de l'ordre naturel.

El précisément parce que cet ordre naturel était ainsi supra-naturel, c'est-à-dire élevé bien au-dessus des contingences de la réalité, il leur apparaissait avec toute la grandeur de l'ordre géométrique et avec son double attribut qui est l'universalité et l'immutabilité. Il est le même pour tous les hommes et pour tous les

temps. C'est « la législation unique, éternelle, invariable, universelle : elle est évidemment divine et essentielle » (1) On croirait entendre les litanies de Y Ave Maria. En ce qui concerne l'universalité, écoutez Turgot : « Quiconque n'oublie pas qu'il y a des Etats politiques séparés les uns des autres et constitués diversement ne traitera jamais bien une question d'économie politique » (2). Et en ce qui concerne l'immutabilité, le même Turgot dit : « Il ne s'agit pas de savoir ce qui est ou ce qui a été, mais ce qui doit être. Les droits des hommes ne sont pas fondés sur leur histoire, mais sur leur nature. »

Cette conception dogmatique et optimiste devait dominer toute l'école classique et surtout l'école française, même quand la foi en la Providence eut cédé la place à celle en les « lois naturelles ». Elle est aujourd'hui très discréditée, mais le jour où elle se leva sur l'horizon elle éblouit tous les yeux. De là, tant d'épithètes laudatives qui nous paraissent aujourd'hui hyperboliques et presque ridicules (3), mais il faut reconnaître que ce n'est pas peu de chose que d'avoir fourni à une science nouvelle un but, un idéal et des cadres à remplir.

Mais c'est surtout dans ses conséquences pratiques que la conception de l'ordre naturel a été considérable. Elle a fait crouler tout l'édifice de réglementations qu'était l'ancien régime, en tant que régime économique. Voici comment.

Cet ordre naturel, il ne suffit pas de le connaître : il faut s'y conformer. Comment faire pour cela? Rien de plus simple, puisque cet ordre naturel « est évidemment le plus avantageux au genre humain » (4). Or, chaque individu saura bien naturellement trouver la voie qui lui est la plus avantageuse.

(1) Baudeau, I, p. 820.

(2) Lettre à Mlle Lespinasse (1770).

(3) Voir plus loin à propos du Tableau Économique.

(4) Baudeau, Épkémérides du Citoyen el passim.

LES FONDATEURS

Il la trouvera librement (1) et sans qu'il soit besoin qu'aucune force coercitive, qu'aucune hallebarde y pousse.

La balance psychologique que porte tout homme en lui — que l'on appellera beaucoup plus tard le principe hédonistique et qui sera la base de l'école néo-classique — se trouve déjà admirablement expliquée par Quesnav (2) : « obtenir la plus grande augmentation possible de jouissance par la plus grande diminution possible de dépenses, c'est la perfection de la conduite économique a. C'est donc aussi l'ordre naturel. Et quand chacun fera de même, cet ordre, au lieu d'être troublé, n'en sera que mieux assuré. « Il est de l'essence de l'ordre que l'intérêt particulier d'un seul ne puisse jamais être séparé de l'intérêt commun de tous, et c'est ce qui arrive sous le régime de la liberté. Le monde va alors de lui-même . Le désir de jouir imprime à la Société un mouvement qui devient une tendance perpétuelle vers le meilleur état possible » (3). Eu somme, il n'y a qu'à « laisser faire » (4).

Ces formules fameuses ont été tant de fois répétées ou critiquées depuis un siècle et demi qu'elles semblent banales : elles ne l'étaient certes pas alors. Il est facile aujourd'hui de railler cette politique sociale comme trop facile et trop simpliste et de montrer que ni cette harmonie des intérêts individuels entre eux et avec l'ordre général, ni même cette connaissance que tout

homme aurait de ses propres intérêts, ne sont confirmées par les faits. N'importe, il était peut-être nécessaire que cet optimisme fût au point de départ de la

(1) « Les lois (de l'ordre naturel) ne restreignent point la liberté de l'homme... car les avantages de ces lois suprêmes sont manifestement l'objet du meilleur choix de la libellé » (Quesnay, *Droit naturel*, p. 55). Rt Mercier de la Rivière dit (II, p. 617) : « Le maintien de la propriété et de la liberté fait régner l'ordre le plus parfait sans le secours d aucune autre loi. »

(2) Dialogues sur les artisans.

(3) Mercier de la Rivière, II, p. 617.

(4) L'origine de cette formule fameuse est très incertaine. Plusieurs des Physiocrates, notamment Mirabeau et Mercier de la Rivière, l'attribuent à Vincent de Gournay (voir ci-après), mais Turgot, qui était pourtant l'ami de Vincent de Gournay et a fait son panégyrique, l'attribue (sous une version un peu différente « laissez-nous faire ») 4 un commerçant du temps de Colbert, Legendre. D'après M. Oucken, elle revient au marquis d'Argenson qui l'aurait employée dans ses Mémoires, dès 1736. Au reste, la formule étant en elle-même très banale et n'ayant de valeur que parce qu'elle est devenue la devise d'une grande école, cette recherche de la paternité n'a pas grand intérêt. Voir, pour la discussion de ce petit problème, le livre de M. Sehelle, *Vincent de Gournay* (1897), et surtout Oncken, *Die Maxime Laisser-faire et laisser-passer* (Berne, 1886).

science. On ne peut pas construire une science si on ne croit pas à un certain ordre préétabli.

Le « laisser-faire » ne signifiait pas d'ailleurs qu'il n'y aurait rien à taire : ce n'était pas une doctrine de passivité, ni de fatalisme. Pour les individus il y aura tout à faire! puisqu'il s'agit précisément de laisser à chacun libre champ, franc jeu, / air play, comme on dit aujourd'hui, sans craindre que ces intérêts particuliers ne s'entre-choquent entre eux ou ne portent préjudice à l'intérêt général. Pour le gouvernement, il est vrai qu'il y aura peu à faire, et pourtant ce ne sera pas une sinécure que d'exercer les fonctions que les Physiocrates lui réservent encore, comme nous le verrons, à savoir : supprimer les entraves artificiellement créées, assurer le maintien de la propriété et de la liberté, punir ceux qui y porteraient atteinte, et surtout enseigner les lois de l'ordre naturel.

§ 2. — Le Produit Net.

L'Ordre Naturel des Physiocrates embrassait tous les faits sociaux : s'ils étaient restés dans cette généralité, ils auraient mérité plutôt le titre de fondateurs de la sociologie que celui de fondateurs de l'économie politique. Mais dans cet Ordre Naturel il est un phénomène d'ordre purement économique qui attira tout particulièrement leur attention et les hypnotisa à tel point qu'il les entraîna sur une fausse piste : ce fut le rôle de la terre dans la production. C'est là la conception la plus erronée, mais aussi la plus caractéristique, de la doctrine physiocratique.

Toute opération productive implique nécessairement certaines dépenses, certains frais, en d'autres termes, une certaine consommation de richesses, laquelle est évidemment à déduire de la richesse créée au cours de l'opération productive. Et évidemment ce n'est que la différence, l'excédent de celle-ci sur celle-là, qui peut constituer l'accroissement réel de richesses.

C'est ce que les Physiocrates appellent, et ce que tout le monde en effet a appelé depuis : « le produit net ».

Mais les Physiocrates ont cru découvrir que ce produit net n'existait que dans une seule catégorie d'opérations productives, dans l'industrie agricole. Là seulement, disent-ils, la richesse créée dépasse la richesse consommée : le laboureur récolte, sauf accident, plus de blé qu'il n'en a consommé, en

LES FONDATEURS

comptant non seulement celui consommé par les semailles', mais celui consommé par sa nourriture de 1 année. Et c'est seulement parce ([lie la production agricole a cette merveilleuse vertu de donner un produit net que l'épargne a pu se créer et la civilisation se fonder (1). Ce miracle ne se retrouve dans aucune autre catégorie de production — ni dans le commerce et les transports, car il est bien évident que le marchand, ou le voiturier, ne crée rien, puisqu'il ne fait que déplacer ou échanger les produits déjà créés — ni même dans l'industrie manufacturière, car l'artisan ne fait que modifier, mélanger, additionner des matières premières (2). Pourtant leur travail augmente la valeur, dira-t-on ? Oui, mais seulement dans la mesure des valeurs qu'ils consomment eux-mêmes, car le prix des produits fabriqués ne représente rien de plus que le prix des consommations nécessaires à l'entretien des fabricants. Il n'y a là qu'une addition de valeurs superposées, de même qu'une juxtaposition de matières premières mélangées. Or, dit La Rivière, « additionner ce n'est pas multiplier » (3).

En conséquence, ils appelaient les industriels « classe stérile ». Il ne faudrait pas croire cependant que ce qualificatif impliquât dans leur pensée aucun mépris pour les industriels

(1) « La prospérité de l'humanité entière est attachée au plus grand produit net possible » (Dupont de N., *Origine d'une science nouvelle*, p. 346).

« Cette vérité physique que la terre est la source de tous les biens est si évidente par elle-même que personne ne peut la révoquer en doute » (Le Trosne, *Intérêt social*).

« Le produit de la terre se divise en deux parts..., ce qui reste est cette partie indépendante et disponible que la terre donne en pur don à celui qui la cultive au delà de ses avances et du salaire de ses peines » (Turgot, *Réflexions sur la formation*, etc.).

(2) « Le travail, porté partout ailleurs que sur la terre, est stérile absolument, car l'homme n'est pas créateur » (Le Trosne, p. 942).

« Les formes données par les artisans aux matières premières sont bonnes et belles, mais il faut qu'avant leur travail d'autres aient produit : premièrement toutes les matières premières, deuxièmement toutes les subsistances. Il faut, après leur travail, que d'autres produisent de quoi les rembourser ou les payer. Au contraire, les cultivateurs produisent, les premiers et les seuls, tout ce qu'ils emploient, tout ce qu'ils consomment, et tout ce que consomment les autres. Et voilà la différence entre productif et stérile » (Baudeau, *Correspondance avec M. Graslin*).

(3) « Un tisserand achète pour 150 francs de subsistances, de vêtements et pour 50 francs de lin qu'il vous revend en toile 200 francs, somme égale à celle de la dépense » (Mercier de la R., *If*, p. 598). « L'industrie applique couche sur couche plusieurs valeurs sur une seule, mais elle n'en crée aucune qui n'exislât déjà avant elle » (Ici.).

et les commerçants. « Loin d'être inutiles, ces arts sont le charme et le soutien de la vie, la conservation et le bien-être de l'espèce humaine » (1).

Seulement ils sont improductifs en ce sens qu'ils ne créent pas de richesses nouvelles,.

Dira t-on que pourtant les industriels et commerçants gagnent de l'argent et même beaucoup plus que les agriculteurs? Qu'importe! répliquent les Physiocrates. Ce gain, les artisans « ne le produisent pas : ils le gagnent » (2), c'est-à-dire que c'est simplement une richesse qui leur est transférée par d'autres. Par qui? Mais précisément par les agriculteurs. Ce sont eux qui fournissent aux artisans non seulement- toute la matière première de leurs produits, mais aussi, ce qui n'est pas moins évident avec un peu de réflexion, tout ce qu'ils consommeront sous une forme quelconque Les artisans sont les domestiques ou, comme les appelle Turgot, les stipendiés de la classe agricole (3). Celle ci pourrait, à la ligueur, se suffire à elle-même et ainsi garder pour elle tout le produit net, mais, parce qu'elle y trouve plus d'avantages, elle charge les artisans de faire scs vêtements, ses maisons, ses outils, et naturellement elle leur abandonne, comme rémunération, une part plus ou moins grande du produit net (4). D'ailleurs, il est pos-

(1) B-mdean, Ép/iém., 1770, IX. Et même on peut trouver qu'en ce qui concerne les commerçants, ils vont un peu loin quand ils disent: « Pourquoi ne considèret on pas, toute proportion gardée, celui qui vend autant que celui qui donne ? Le besoin met lt- prix au service du commerce comme au bienfait de la charité » (Dm marchand de grains, Journal de l' Agriculture, du

Commerce et. des Finances, d cemb e 1773 : cité dans une thèse sur Le commerce des grains, par M. Curmond, 1900

Il faut insister sur ce point que « improductif » ou « stérile » ne signifie nullement dans le langage des Physiocrates « inutile ». Ils étaient assez intelligents pour voir que le travail du tisserand qui, avec du lin, fait de la toile, ou avec de la laine du drap, est aussi utile que le travail du cultivateur qui a produit ce lin ou cette laine, ou plutôt que le travail de celui-ci serait parfaitement inutile sans le travail de celui-là. Et même avant d'affirmer que le travail agricole est plus utile que le travail du tisserand ou du maçon, encore faudrait-il savoir à quoi il est employé : oui, quand la terre est employée à produire le pain, mais que. le raison aurait-on de le dire quand elle est employée à produire des roses, ou même des mûriers pour élever des vers à soie?

(?) Le Trosue, p. 945.

(3) Qualificatif d'autant plus remarquable sous la plume de Turgot que, comme nous le venons plus loin, il est moins rural et pins favorable aux industriels que les Physiocrates.

,4, « J ai h soin rie gens qui me rendent le service de me faire une étoffe pour m'habiller, comme j'ai besoin d un homme qui me donne des conseils sur ma

LES FONDATEURS

sible que ceux-ci, comme beaucoup de domestiques de bonnes maisons, fassent de gros profits aux dépens de leurs maîtres.

Ainsi classes stériles, dans le langage physiocratique, signifie simplement qui touche ses revenus de seconde main. Néanmoins, ils ont eu beau vouloir expliquer ce mot malheureux, il a

paru si injuste, appliqué à toute une catégorie de travaux qui semblent avoir pins que tous les autres enrichi les nations, que le système physiocratique s'en est trouvé discrédité irrémédiablement.

C'est une question controversée que celle de savoir si les Physiocrates attribuaient la vertu d'engendrer un produit net seulement à l'industrie agricole ou également à l'industrie extractive, celle des mines. On l'affirme généralement, mais sans preuves décisives, car les textes sont rares et contradictoires. On comprend d'ailleurs leur hésitation, car d'une part la mine donne incontestablement à l'homme des richesses nouvelles, des matières premières, tout comme la terre et comme la mer. Mais, d'autre part, si la terre et la mer sont des sources de vie qui se renouvellent sans cesse, la mine n'a point du tout cette vertu. Comme le dit très bien Turgot : « Un champ produit chaque année des fruits... Il n'en est pas de même d'une mine métallique; elle ne produit point de fruits, elle eut elle-même le fruit à recueillir. » Et il en conclut que les entreprises de mines ne donnent pas plus de produit net que les entreprises industrielles. « Si quelqu'un retirait un produit net de la mine, ce serait le propriétaire de la surface », mais, ajoute-t-il, ce produit est insignifiant (1).

san lé et sur mes affaires et d'un domestique pour me servir » (Le Trosne, p. 949).

« Il a paru nécessaire, simple et naturel de distinguer les hommes payants, qui tiennent leurs richesses immédiatement de la Nature, des hommes payés qui ne peuvent en acquérir que comme une récompense des services utiles ou agréables qu'ils rendent aux premiers » (Dupont, I, p. 142).

(1) Voir sur ce point une thèse intéressante de M. Pervin-quière, Contribution à Vêhute de la productivité dans la physiocratie.

L'indifférence des Physiocrates sur cette question des mines dénote une certaine absence d'esprit scientifique, car, même à leur point de vue, cette question aurait dû être de toute première importance. Les matières premières étaient pour eux l'essence de la richesse aussi bien que les denrées : or, ces matières premières sont fournies par les mines autant et plus que par le sol arable, et cela déjà même de leur temps. Dans l'histoire du genre humain, le fer a joué un rôle non moindre que le blé. Peut-être auraient-ils pu remarquer que l'agriculture n'est elle-même qu'une industrie extractive, et l'agriculteur une sorte de mineur qui, pour retirer

LES PHYSIOCRATES

Cette différence essentielle que les Physiocrates établissaient entre la production agricole et la production industrielle était certainement d'inspiration théologique. La production de la terre était l'œuvre de Dieu : or, Dieu seul est créateur — tandis que la production des arts était l'œuvre des hommes : or il n'est pas au pouvoir de l'homme de rien créer (1). Il est facile de leur répondre que si Dieu seul est créateur, il peut aussi bien l'être en nous donnant notre vêtement qu'en nous donnant notre pain quotidien; et que si l'homme ne peut que transformer et non créer, cela est aussi vrai lorsqu'il travaille la terre que lorsqu'il travaille le fer ou le bois. L'agriculture n'est évidemment, comme n'importe quelle industrie, qu'une industrie de transformation ; il ne saurait y en avoir d'autres. Ils n'ont pas su voir — peut-être parce que Lavoisier ne l'avait pas encore enseigné — que rien ne se crée et rien ne se perd dans la nature et que le grain de blé

semé en terre fabrique son épi avec des matériaux empruntés au sol ou à l'atmosphère, poids pour poids, exactement comme le boulanger, avec le même blé, de l'eau, du sel et du levain, fera le pain.

Et pourtant les Physiocrates n'étaient pas assez aveugles pour ne pas s'être aperçus que les biens naturels et le blé lui-même subissaient, tout comme les produits industriels, la loi des prix sur le marché et que lorsque les prix tombaient trop bas le produit net s'évanouissait. En ce cas, comment dire encore que la terre produisait de la valeur? et en quoi la valeur des produits agricoles différerait-elle de celle des produits industriels? On ne le comprend plus.

Probablement la pensée des Physiocrates était que « le bon prix », c'est-à-dire le prix comportant une plus value sur les frais de production, était un effet normal de l'ordre naturel. Dans le cas où le prix baissait au niveau du coût de production, l'ordre naturel était rompu et rien d'étonnant dès lors que

les matières premières du sol, se sert de l'intermédiaire de la plante, en sorte que la terre doit s'épuiser tout comme la mine.

(1) « Le travail, partout ailleurs que sur la terre, est absolument stérile, car l'homme n'est pas créateur » (Le Trosne, p. 942).

« La terre tire cette faculté (sa fécondité) de la puissance du Créateur et de la bénédiction originare, source inépuisable de la fécondité de la nature. L'homme trouve cette faculté existante : il ne fait que s'en servir » (Id . , Intérêt social, ch. 1, § 2).

LES FONDATEURS

la valeur naturelle s'évanouit. C'est ce que signifie sans doute cette sentence assez énigmatique de Quesnay : « Abondance et bon marché n'est pas la richesse. Disette et cherté est la pauvreté. Abondance et cherté est l'opulence » (1).

Mais remarquez que si le bon prix n'est que l'excédent de la valeur du produit sur le coût de production, cet excédent n'apparaîtra ni plus ni moins souvent dans la production agricole que dans la production industrielle. ¹¹ n'apparaîtra pas plus dans l'une que dans l'autre partout où elles seront soumises à la loi de la concurrence; il apparaîtra au contraire aussi bien dans l'une que dans l'autre partout où il y aura monopole. Reste seulement à savoir si les valeurs de monopole sont plus fréquentes dans la production agricole que dans la production industrielle? En thèse générale, on peut répondre par l'affirmative, la terre étant par la nature des choses limitée en quantité, et par là il faut reconnaître une certaine part de vérité à la théorie physiocratique ; mais pourtant l'établissement par tout pays de droits protecteurs suffit à démontrer que la terre n'échappe pas à l'action de la concurrence et que son revenu n'est qu'une question de fait.

Ainsi donc le produit net au sens physiocratique est une illusion : il ne peut pas plus être trouvé dans une création de matière que dans une création de valeur. Mais cette illusion peut s'expliquer par le milieu historique dans lequel vivaient les Physiocrates. Qu'y voyaient-ils? Toute une classe d'hommes, la noblesse et le clergé, vivant des fermages de leurs terres : or comment auraient-ils pu vivre si la terre n'avait eu la vertu de produire, en plus des produits consommés par les paysans, 1 excédent nécessaire pour entretenir noblement les propriétaires? Il est curieux

pourtant que, tandis qu'ils voyaient dans les artisans des stipendiés vivant aux gages des agriculteurs, il ne leur soit pas venu à l'esprit que les propriétaires oisifs pourraient bien aussi être des stipendiés de leurs fermiers! Si donc il y avait eu de leur temps, comme aujourd'hui, une classe d'actionnaires vivant « noblement » de leurs rentes, sans doute que les Physiocrates en auraient déduit l'existence d'un produit net aussi dans les entreprises industrielles.

(1) Quesnay, p. 325.

Au reste, cette idée que la Nature ou Dieu, par le moyen de la terre, crée la valeur, parut bien fondée puisque nous verrons Adam Smith la faire sienne dans une certaine mesure. Ce fut seulement avec Ricardo que, par une complète interversion des rôles, le revenu foncier apparut non plus comme une bénédiction de la nature et de la terre, aima Parens, destiné à grandir au fur et à mesure que l'ordre naturel s'affermirait, mais, au contraire, comme une conséquence de la limitation de la fertilité de la terre, non plus comme un don gratuit de Dieu aux hommes, mais comme une taxe prélevée par le propriétaire sur le consommateur, et ce revenu ne s'appela plus le produit net mais la rente.

Quant au qualificatif de stérile appliqué à tous les travaux autres que le travail agricole, nous verrons comment il a été effacé et comment l'attribut de la productivité a été reconnu successivement à chaque catégorie de travaux, d'abord à l'industrie, puis au commerce, puis aux professions libérales. Pour nous en tenir aux travaux industriels, il suffit de remarquer que quand même il serait vrai qu'ils ne reproduisent que l'équivalent des valeurs consommées, cela ne suffirait point pour justifier l'épilhète de stérile : sinon, comme le fera remarquer spirituellement Adam

Smith, il faudrait dire qu'un mariage est stérile toutes les fois qu'il ne donne que deux enfants. Et dire qu'additionner n'est pas multiplier ne veut rien dire, car l'arithmétique n'enseigne-t-elle pas que la multiplication n'est qu'une addition abrégée?

En somme, n'est il pas curieux qu'entre toutes les catégories de revenus, celle qui apparaissait comme la plus légitime et d'essence supérieure fût précisément celle qui n'était pas le résultat du travail et qui [dus tard, sous le nom de rente foncière, apparaîtra comme la plus difficile à justifier?

Faut-il conclure cependant que la théorie physiocratique du produit net a été scientifiquement tout à fait « stérile »? Non.

Au point de vue historique elle a eu d'abord cet heureux effet de réagir contre les doctrines économiques qui régnaient de leur temps, contre le mercantilisme qui ne voyait d'accroissement de richesses que dans le commerce et de produit net que dans l'exploitation des peuples voisins ou des colonies. Les Physiocrates ont donné la main, par-dessus les mercantilistes et les colbertistes, à Sully qui voyait la source de la

LES FONDATEURS

richesse nationale « dans ces deux mamelles, labour et pâturage ». Remarquez, en effet, que, malgré leur erreur, l'agriculture n'a plus reperdu depuis lors le rang qu'ils lui avaient donné : et même, par une conséquence bien imprévue, cette importance vitale donnée à l'agriculture a été un des facteurs les plus puissants du réveil du protectionnisme, en sorte que les Physiocrates libre-échangistes se sont trouvés trahis par le succès même de leur idée... Encore n'est il pas sur qu'ils ne fussent pas protection-

nistes agricoles s'ils vivaient aujourd'hui! C'est d'ailleurs l'opinion de l'économiste qui les a le mieux étudiés, M. Oncken (1).

Et si la différence que les Physiocrates avaient cru constater entre l'agriculture et l'industrie est en grande partie imaginaire, cependant il est vrai que l'agriculture a ceci de spécial qu'elle seule met en action les forces de la vie, soit végétale, soit animale; or cette force mystérieuse — celle peut-être que les Physiocrates voyaient confusément sous le nom de Nature — ne semble pas pouvoir être assimilée aux forces physico-chimiques : elle présente vraiment des caractères spéciaux qui la différencient de la production industrielle : parfois elle lui est inférieure, parce que son rendement se trouve limité par les exigences du temps et de l'espace, mais souvent elle est supérieure, parce qu'elle a cette vertu, qui n'appartient qu'à elle, de pouvoir seule produire les aliments qui font vivre les hommes. Elle pose donc de redoutables problèmes qui ouvrent la voie à Maltbus.

§ 3. — La circulation des richesses.

Les Physiocrates ont été les premiers à donner une théorie synthétique de la distribution des revenus. Ils ont voulu montrer — et ce fut assurément une idée géniale — que les richesses circulent d'elles-mêmes d'une classe de la société à l'autre, qu'elles vont et reviennent par des canaux toujours les mêmes, dont ils ont réussi à débrouiller les méandres, et que c'est, dit Turgot, cette « circulation dont la continuité fait la vie du corps politique, ainsi que la circulation du sang fait la vie du corps animal ».

(1) *Geschichte der National Oekonomie*, Ire partie, üie Zeil vor Adam Smith. Un livre tel que celui de M. Méline, *Le Retour à la*

Terre, quoique protectionniste, est tout imbu de l'esprit physiocratique.

Un savant connue le Dr Quesnay, qui avait déjà écrit un livre sur l'Economie animale (1) et qui connaissait la découverte, alors encore de date récente, d'Harvey, était précisément l'homme indiqué pour transposer cette idée de la biologie dans la sociologie. I la traduisit dans son Tableau économique, qui n'est autre qu'une représentation de la façon dont s'opère la circulation des revenus, et dont l'apparition suscita chez ses contemporains une admiration incroyable qui fait sourire aujourd'hui (2). Cependant le professeur Hector Denis déclare « qu'il est bien près de partager l'admiration de Mirabeau » (3).

Quoique nous sachions aujourd'hui que cette circulation est beaucoup plus compliquée que ne le croyaient les Physiocrates, il vaut la peine cependant d'indiquer ici ce dessin primitif (4).

(1) Essai physique sur l'Économie animale, 1747.

(2) « Depuis le commencement du monde, écrit le marquis de Mirabeau, il y a eu trois découvertes qui ont donné aux sociétés politiques leur principale solidité. La première est l'invention de l'écriture. La seconde est l'invention de la monnaie. La troisième, qui est le résultat des deux autres, mais qui les complète puisqu'elle porte leur objet à leur perfection, est le Tableau économique, la grande découverte qui fait la gloire de notre siècle et dont la postérité recueillera les fruits. » Et l'abbé Baudeau dit, avec non moins de lyrisme : « Je me suis permis de détacher ces figures de l'avis et du consentement du premier maître dont le génie créateur enfanta l'idée sublime de ce tableau qui peint aux yeux le résultat de la science par excellence et qui perpétuera

cette science dans toute l'Europe pour la gloire éternelle de son invention et pour le bonheur de l'humanité » (p. 867).

La première édition de ce tableau, qui n'avait été tirée qu'à quelques exemplaires, a été perdue, mais une épreuve de l'édition, corrigée par Quesnay lui-même, a été retrouvée à la Bibliothèque nationale de Paris par un économiste allemand, le professeur Stephan Bauer, de l'Université de Bâle, et publiée en fac-similé par une société étrangère, la British Economic Association, en 1894.

(3) « La découverte de la circulation de la richesse dans les sociétés économiques occupe, dans l'histoire de la science, la même place que celle de la circulation du sang dans l'histoire de la biologie. »

(4) Le tableau de Quesnay est dressé sous forme de colonnes juxtaposées et de lignes en zigzag qui s'entre-croisent d'une colonne à l'autre. Si Quesnay avait vécu de notre temps, il aurait certainement eu recours au système de représentation graphique qui eût été beaucoup plus clair, et il est même étonnant que personne n'ait eu la pensée de lui rendre ce service posthume. M. Hector Denis l'a traduit par des tableaux d'anatomie, qu'il met en regard du réseau artériel et veineux dans le corps humain.

Le fait que Quesnay a eu recours à des calculs arithmétiques pour expliquer son tableau lui donne le droit dans une certaine mesure d'être considéré comme le précurseur de l'école économique mathématique. Et c'est ce qu'on n'a pas manqué de faire. Voir dans le *Journal of Quarterly Economics* de 1890 un article

LES FONDATEURS

Quesnay distinguait trois grandes classes sociales :

1° La classe productive composée uniquement des agriculteurs (et peut-être aussi des pêcheurs et mineurs);

2° La classe propriétaire qui comprend non seulement les propriétaires du sol, mais ceux qui exercent à un titre quelconque la souveraineté : survivance de cette doctrine féodale qui liait la souveraineté à la propriété;

3° La classe stérile qui comprend l'industrie, le commerce, la domesticité et les professions libérales.

Où est la source de la richesse dont nous allons suivre le courant? Naturellement dans la première classe puisqu'elle est la seule qui la produise. Supposons (c'est le chiffre de Quesnay et il semble assez conforme à la réalité d'alors) qu'elle en produise pour 5 milliards de francs. Elle en garde d'abord 2 milliards, nécessaires pour son entretien en nature et celui de son bétail, pour ses semailles et engrais : ces revenus-là ne circulent pas; ils restent à leur source.

La classe agricole peut donc disposer du restant de ses produits, soit 3 milliards de francs. Mais comme les produits agricoles ne suffisent pas à son entretien et qu'il lui faut des produits manufacturés, vêtements, instruments, etc., il faut qu'elle les demande à la classe industrielle et les lui paie, disons 1 milliard.

Il ne lui reste donc que 2 milliards argent : ceux-ci elle les remet à la classe propriétaire et souveraine sous forme de fermages et d'impôts. Nous verrons plus loin comment les Physiocrates justifient ce parasitisme apparent.

Passons à la classe propriétaire. Les 2 milliards que celle-ci reçoit sous forme de fermages, elle les emploie naturellement à vivre et à bien vivre : pour cela il lui faut d'abord des subsistances qu'elle achète à la classe agricole (à moins qu'elle ne les ait reçues de celle-ci en nature), soit 1 milliard qu'elle lui rend — et en outre des produits manufacturés

de M. Stephan Bauer et dans l'*Economie Journal* de juin 1896 un article de Oncken : « Les Physiocrates comme fondateurs de l'école mathématique ». Du reste Le Trosne est bien plus catégorique : « La science économique s'exerçant sur des objets mesurables est susceptible d'être une science exacte et d'être soumise au calcul. Il lui fallait une formule particulière qui fût propre à son usage et qui serve d'appui aux preuves tirées du raisonnement. Cette formule est le Tableau économique » (De l'ordre social, Discours, VIII, p. 218).

LES PHYSIOCRATES 23

qu'elle achète à la classe stérile, disons 1 milliard qu'elle paie à celle-ci. Voilà son compte-réglé.

Quant à la classe stérile, ne produisant rien par elle-même, elle ne peut, comme la précédente, recevoir ce qui lui est nécessaire que de seconde main, des mains de la classe productive. Seulement elle le reçoit par deux voies différentes : soit 1 milliard de la classe agricole en paiement d'une valeur égale de produits manufacturés — et 1 milliard de la classe propriétaire en paiement d'une valeur égale de produits manufacturés. Remarquez que ce dernier milliard est un des deux que la classe propriétaire avait reçus de la classe agricole : il a donc décrit un tour complet.

Ces 2 milliards que la classe stérile a reçus en salaires, elle les emploie naturellement à vivre et à acheter les matières premières de son industrie. Et comme c'est la classe productive qui peut seule lui procurer ces subsistances et ces matières premières, elle les rend à celle-ci, à la classe agricole, en paiement. En sorte que ces 2 milliards reviennent à leur source. Avec le milliard déjà restitué par la classe propriétaire et les 2 milliards de produits en nature non vendus qu'elle a gardés pour elle, le total de 5 milliards se trouve reconstitué entre les mains de la classe productive — et le cycle va recommencer indéfiniment (1).

Ce résumé ne donne qu'une imparfaite idée des croisements et des répercussions de revenus dont les Physiocrates s'amusent à suivre les ricochets avec une joie d'enfant. Et ils se figurent, y voir la réalité même (2). Le fait qu'ils retrouvent toujours le compte exact de leurs milliards les grise et, comme beaucoup d'économistes mathématiciens d'aujourd'hui, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ne retrouvent en fin de compte au bout de leur calcul que ce qu'ils y avaient

(1) Turgot, quoiqu'il ne parle pas du Tableau économique, le résume très bien dans la phrase suivante : « Ce que le laboureur fait produire à Lj, terre, en dehors de ses biens personnels, est l'unique fonds des salaires (remarquez cette expression qui deviendra célèbre) que reçoivent tous les autres membres de la société en échange de leur travail. Ceux-ci, en se servant du prix de cet échange pour acheter les denrées du laboureur, ne lui rendent exactement que ce qu'ils en ont reçu » (Turgot, I, 10). Voir pour plus de détails l'abbé Baudeau, Explication du Tableau économique.

(2) « La marche de ce commerce entre les différentes classes et ses conditions essentielles ne sont point hypothétiques. Quiconque voudra y réfléchir verra qu'elles sont fidèlement copiées d'après la nature » (Quesnay, p. 60).

LES FONDATEURS

mis eux-mêmes. Il est bien évident que ce tableau ne prouve rien quant au point essentiel de leur système, à savoir qu'il y aurait une classe productive et une stérile (1)¹

Ce qu'il y a d'intéressant dans le système de distribution des Physioocrates ce n'est donc pas la façon particulière dont ils se sont représenté cette distribution, mais c'est l'idée que la circulation de la richesse était soumise à certaines lois et que ces lois de la circulation déterminaient le revenu de chacun.

On aura remarqué, dans cette classification Iripartite de la Société, la place singulière tenue par la classe propriétaire. Ceci est un des traits les plus curieux de la doctrine physiocratique.

Quiconque examinerait le tableau précédent dans un esprit non physiocratique, dans un esprit moderne, serait frappé et scandalisé par l'existence de cette classe qui prélève, sans rien fournir en échange, les $\frac{2}{5}$ du revenu national. On estimerait qu'en mettant si vivement en lumière le parasitisme de cette classe, Quesnay et ses successeurs ont fait œuvre tendancieusement sinon ouvertement socialiste. Et pourtant ils étaient bien innocents d'une telle pensée! Ils n'ont même pas soupçonné à quel point ils plaçaient ces propriétaires en situation compromettante. Ils sont au contraire pleins de révérence pour eux; ce n'est point à eux, c'est aux industriels et aux ouvriers de l'industrie qu'ils réservent l'épithète de stérile! Mais quant aux proprié-

taires, ils en font les fondements de l'ordre naturel. Ils les investissent d'un véritable sacerdoce économique. C'est le propriétaire qui est chargé de partager aux hommes le pain, le pain de vie : c'est par ses mains que tous communient. Son rôle est d'institution divine : le mot y est (2). 11 importe d'expliquer une telle idolâtrie.

(1) Ils s'imaginent pourtant l'avoir mis en évidence : « L'on voit que la classe stérile ne subsiste que du paiement successif, de la rétribution due à son travail qui est inséparable d'une dépense employée en subsistances... On voit qu'il n'y a là que consommation et anéantissement de production et point de reproduction » (Quesnay, id.).

(2) « Il est impossible de ne pas reconnaître le droit de propriété comme une institution divine pour être le moyen par lequel nous sommes destinés, comme cause seconde, à perpétuer le grand œuvre de la création et à coopérer aux vues de ces auteurs » (La llivière, p. 618).

« L'Ordre de la Société suppose essentiellement cette troisième classe de citoyens, premiers préparateurs et conservateurs de la culture et propriétaires dispensateurs du produit net » (Quesnay, p. 186).

LES PHYSI OCRATES

Il semble pourtant qu'ils auraient du mettre au premier rang la classe qualifiée expressément par eux de classe productive , c'est-à-dire les chefs de culture qui presque tous étaient alors des fermiers ou métayers? — Non ! parce que ceux-ci n'ont pas fait la terre : ils l'ont reçue du propriétaire. Celui-ci doit donc passer

avant la classe productive comme étant le premier dispensateur, après Dieu, de toute richesse (1).

Il serait superflu d'insister sur cette étrange aberration qui leur faisait voir le véritable créateur de la terre et de ses produits, non dans celui qui la cultivait, mais dans l'oisif. Mais on peut y voir une conséquence logique de leur doctrine. En effet, il faut remarquer d'abord que les Physiocrates ne pouvaient pas attribuer au travail la dignité que nous lui attribuons aujourd'hui, puisque pour eux le travail n'était nullement créateur de richesse — et, remarquez-le, pas plus le travail de l'ouvrier agricole pris en soi que celui de l'ouvrier de l'industrie ! S'ils qualifiaient néanmoins le premier de productif c'est parce que la Nature coopérait avec lui, mais c'est celle-ci et non le travailleur qui créait la richesse(2).

D'autre part, on peut l'expliquer par le milieu dans lequel ils vivaient. N'ayant connu, depuis la féodalité, que des Sociétés gouvernées et dirigées, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, par des propriétaires oisifs, ils subirent exactement la même illusion en ce qui concerne la nécessité de la propriété foncière que celle d'Aristote en ce qui concerne la nécessité de l'esclavage (3).

Cependant si les Physiocrates n'ont point prévu les critiques qui allaient pleuvoir sur la propriété foncière, ils n'ont pas laissé (surtout l'un d'entre eux, l'abbé Baudeau) de chercher à l'expliquer et à la légitimer. Et les raisons qu'ils font valoir sont d'autant plus utiles à enregistrer que ce sont celles qui vont servir pendant un siècle à tous les économistes défenseurs de la propriété foncière.

(1) « Au-dessous des propriétaires fonciers est immédiatement la classe productive dont les travaux supposent les avances foncières et dépendent évidemment de ces travaux » (Baudeau, p. 691).

(2) Il est même à remarquer que les Physiocrates ne parlent jamais des ouvriers agricoles : on dirait qu'ils n'existaient pas de leur temps ! Leur sollicitude pour les agriculteurs ne descend pas au delà de la catégorie des fermiers et métayers.

(3) « On peut les appeler aussi bien que classe propriétaire, classe de nobles, et en ce sens la noblesse, bien loin d'être une chimère ainsi qu'on le dit quelquefois, est une réalité utile aux empires civilisés » (Baudeau, p. 670).

LES FONDATEURS

La plus solide à leurs yeux ou, du moins, celles qu'ils font valoir le plus souvent, c'est que les propriétaires sont ceux qui ont défriché la terre ou les ayants droit de ceux-ci. Et par conséquent c'est à eux que la classe productive elle-même doit d'avoir en mains l'instrument de la production. Ce sont eux qui ont fait et renouvellent tous les jours ce que les Physiocrates appellent en leur langage les avances foncières, c'est-à-dire les dépenses de défrichement, de clôture, de construction, etc. (1). Le propriétaire foncier n'apparaît donc nullement

(1) « En troisième ligne [mais plus souvent les Physiocrates disent : en première ligne] s'avancent les propriétaires fonciers qui défrichèrent le sol, construisirent les édifices, firent les plantations et les clôtures à leurs frais, ou qui remboursèrent ces avances en achetant les héritages tout préparés... Ce revenu nous appartient, diront-ils, à titre de justice et de sagesse, comme

ayant fait à la terre des avances foncières, comme chargés de les entretenir et de les conserver » (Baudeau, Philosophie économique, p. 757).

« Le premier agent dont la reproduction a besoin est l'homme, le plus essentiel à la société. Or, ce premier agent, c'est le propriétaire foncier : ainsi le titre de ses prérogatives se trouve dans la nécessité physique de la reproduction » (La Rivière, p. 466-467).

« C'est par les dépenses que s'acquiert la vraie, la juste, l'utile propriété foncière. Jusqu'au moment où se font ces premières avances, la propriété n'est guère que le droit exclusif de rendre un jour le sol capable de produire » (Baudeau, p. 851). C'est-à-dire que tant qu'il n'y a pas eu mise en valeur de la terre, la propriété se réduit à la simple occupation.

Les Physiocrates distinguaient trois catégories d'avances :

1° Les avances annuelles qui consistent dans les frais de culture qui se reproduisent chaque année — semences, engrais, labours et, bien entendu, les frais d'entretien des cultivateurs. Celles-là doivent être remboursées intégralement par la production de l'année. C'est ce que nous appelons aujourd'hui le capital circulant ;

2° Les avances primitives, telles qu'achat de bétail, d'instruments, qui servent à une série plus ou moins longue d'actes de production et, par conséquent, n'ont pas besoin d'être remboursées en une seule année, mais par fractions. On voit ici très bien apparaître la distinction devenue classique entre les capitaux fixes et circulants et l'amortissement des premiers opposé au remboursement intégral des seconds. Et il ne leur avait pas

échappé qu'une augmentation intelligente des avances primitives permettait de réduire les avances annuelles.

Ces idées étaient très neuves alors et sont restées définitivement acquises à la science — avec cette seule différence que, au lieu d'être restreintes à la production agricole, elles ont été étendues à toute production;

3° Les avances foncières sont celles qui ont pour but de préparer la terre à la culture (il semble que c'est à celles-ci que le qualificatif de primitives aurait été mieux appliqué).

Or, les deux premières catégories d'avances sont celles qui incombent à l'agriculteur et lui créent un droit à une rémunération au moins suffisante pour les rembourser.

La troisième seule incombe au propriétaire et c'est celle qui lui crée un titre à la propriété du fonds. « Avant de pouvoir établir un fermier, une culture annuelle

LES PHYSIOCRATES

pour eux comme un parasite, ni même comme touchant un revenu de seconde main, ainsi cpte l'industriel; il touche sa part optimo jure, en vertu d'un droit antérieur et supérieur à celui du cultivateur, car si le cultivateur fait le produit, Je propriétaire, lui, a fait la terre. On pourrait comparer les trois classes sociales des Physiocrates à trois personnes qui ont à se partager l'eau du puits. La classe productive est celle qui, avec des seaux, tire l'eau du puits pour tous. La classe propriétaire la reçoit de ses mains, mais n'a rien à payer en échange puisque c'est elle qui a foncé le puits. Mais la classe stérile, qui se tient à distance respectueuse, est obligée d'acheter l'eau du puits en la payant avec son travail.

Seulement, il y a ici une contradiction dont les Physiocrates ne paraissent pas s'être rendu compte. Si le revenu touché par le propriétaire n'est que la rémunération de ses avances, de ses dépenses, alors ce revenu n'est [tas un don de la nature ! et le « produit net » s'évanouit puisqu'il n'était, par définition, que ce qui reste du produit brut après que les avances ont été remboursées, qu'un excédent sur le coût de production. Or, avec cette explication, il n'y a plus d'excédent. C'est donc à titre de service rendu tout simplement, et non plus comme représentants de Dieu, que les propriétaires touchent leurs fermages?

Ou bien faut-il décomposer le revenu de la classe propriétaire en deux parts : l'une, non disponible, qui ne serait en effet pour eux que le remboursement de leurs avances, pareille au revenu des fermiers; et l'autre qui, étant en excédent, constituerait seule le produit net? mais alors, pour cette dernière part, resterait à justifier son appropriation?

Attendons ! car ils ont en réserve un autre argument qui est celui de Y utilité sociale : la mise en culture des terres s'arrêterait, disent-ils, et par conséquent la source unique de toute richesse tarirait si l'on ne reconnaissait [tas à celui qui a

défriché une terre le droit d'en recueillir les fruits (I).

régulière et perpétuelle, que faut-il ? Des bâtiments, un corps ferme, des chemins, des plantations, des préparations du sol, des extirpations de pierres, de troncs, de racines, des écoulements d'eaux et des abris. — Ce sont là, Monsieur, les avances foncières, les vrais travaux du propriétaire, les vrais fondements de son droit de propriété » (Bandeau, Éphémérides, mai 1776, réponse à Condillac).

(1) « Sans la certitude de la propriété, le territoire resterait inculte » (Quesnay, Maxime IV). « Tout serait perdu si cette propriété des fruits n'était pas assurée

Mais est-il besoin de montrer la contradiction entre cet argument et le précédent? Tout à l'heure les Physiocrates disaient : la terre doit être appropriée parce qu'elle a été cultivée. Ici, ils disent : la terre doit être appropriée afin qu'elle puisse être cultivée. Là le travail est pris comme cause efficiente, ici comme cause finale de la production.

Enfin, dernier argument des Physiocrates, la propriété foncière s'impose tout simplement comme une conséquence de ce qu'ils appellent la propriété personnelle, c'est-à-dire du droit pour tout homme de pourvoir à sa conservation; car le droit de pourvoir à sa conservation implique le droit de propriété mobilière, et celui-ci à son tour le droit de propriété foncière : « Les trois sortes de propriété sont ainsi tellement unies qu'on doit les regarder comme ne formant qu'un seul tout dont aucune ne peut être détachée sans qu'il n'en résulte la destruction des deux autres » (1). En effet, ce n'est pas seulement pour la propriété foncière que les Physiocrates professaient un si grand respect : c'est pour toute propriété. « La sûreté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la Société », dit Quesnay (2); et Mercier de la Rivière : « Vous pouvez regarder le droit de propriété comme un arbre dont toutes les institutions sociales sont des branches qu'il pousse de lui-même » (3). On retrouvera, jusque dans les jours les plus orageux de la Révolution française et de la Terreur, ce culte de la propriété : alors que tout respect de la vie humaine avait disparu, celui de la propriété demeurait.

On voit que l'arsenal dans lequel viendront s'armer les défenseurs de la propriété foncière est déjà à peu près au complet (4).

comme celle du fonds, comme celle même que chaque individu a sur sa personne » (Dupont, I, p. 26).

(1) La Rivière, I, p. 242.

(2) Maxime IV.

(4) Il faut marquer ici une des nombreuses différences entre Turgot et les Physiocrates. Turgot paraît beaucoup moins convaincu de l'utilité sociale de la propriété foncière et de la légitimité des droits des propriétaires, il attribue son origine tout simplement à un fait historique, celui de l'occupation, et par là il affaiblit singulièrement l'argumentation des Physiocrates. « La terre se peuplait : on la défrichait de plus en plus. Les meilleures terres se trouvèrent à la longue toutes occupées : il ne resta plus pour les derniers venus que les terrains stériles, rebutés par les premiers. Mais à la fin toute terre trouva son maître et ceux qui

Si les Physiocrates ont fortement défendu la propriété foncière, ils n'ont pas manqué, d'autre part, de lui imposer des devoirs rigoureux et nombreux qui sont la contre-partie de son éminente dignité. 11 est vrai que « l'autorité ne doit point les régler, mais la raison et les bonnes mœurs » (1). Ces devoirs sont :

1° de continuer sans relâche leur œuvre, non celle de culture qui ne leur incombe pas, mais de mise en valeur de terres nouvelles, d'entretenir les avances foncières (2);

2° c'est d'être les dispensateurs, au mieux de l'intérêt général, des richesses produites par la Nature, les économes de la Société

(3) ;

3° d'utiliser les loisirs de leur vie en rendant à la Société tous les services gratuits dont celle-ci ne peut se passer;

4° de payer, comme nous le verrons, la totalité des impôts;

5° et surtout de protéger les agriculteurs, leurs fermiers, et de ne pas les pressurer en leur prenant au delà du produit net. Ils ne vont pas toutefois jusqu'à demander que les propriétaires leur laissent une part de ce produit net, mais ils leur enjoignent en termes sévères de leur laisser au moins le montant de leurs avances annuelles et primitives et de le leur compter largement. Ce n'est pas beaucoup, mais pour leur temps c'était quelque chose. « Dites hardiment : malheur aux propriétaires ! malheur aux souverains ! malheur à tous les empires! quand ces reprises sont enlevées aux cultivateurs, c'est-à-dire à la terre même dont la fécondité dépend d'elles !... Concluez que le sort de ces hommes précieux qui cultivent leur fonds ou celui des autres n'est indifférent pour personne... que tout ce qui les gêne, les avilit, les moleste, les dépouille, fait à la société les plaies les plus cruelles, que tout ce qui les ennoblirait, tout ce qui pourrait opérer leur bien-être, leur aisance, leur richesse, est une source féconde de pros-

ne purent avoir de propriété n'eurent d'autre ressource que celle d'échanger le travail de leurs bras contre le superflu des denrées du propriétaire » (I, p. 12). Nous ne sommes pas loin de la théorie de Ricardo I

(1) Baudeau, p. 378.

(2) « Un propriétaire qui entretient sans cesse les avances foncières sur son héritage fait l'acte le plus utile dont l'homme privé soit capable sur la terre » (Beaudeau).

(3) « Les riches sont les dispensateurs des dépenses avec lesquelles ils salariaient les ouvriers : ils leur feraient beaucoup de tort s'ils travaillaient pour gagner cette dépense » (Quesnay, I, p. 193).

LES FONDATEURS

périté pour toutes les classes de citoyens » (1). Ces paroles généreuses, et qui étaient loin d'être banales à cette époque, rachètent quelque peu leur favoritisme à l'égard de la classe des propriétaires, se contentant de leur demander quelques services sociaux, d'ailleurs dépourvus de sanction.

Jusqu'à présent nous sommes restés avec les Physiocrates dans le domaine de la théorie, mais c'est dans celui de l'économie politique appliquée, la réglementation du commerce, le rôle de l'État et l'assiette de l'impôt (2), que l'influence physiocratique s'est fait le plus sentir.

§ 1. — Le Commerce.

L'échange en lui-même, réduit à l'acte unique et essentiel dont des, ne produit rien du tout d'après les Physiocrates : car, par définition même, il implique l'équivalence des valeurs échangées. Or, si chacune des deux parties retire

(1) Beaudeau, p. 835, 839. Et Mercier de la Rivière dit en termes non moins sévères : « Il est fait défense, sous peine de l'anéantissement des produits et de la Société, au propriétaire foncier et à toute puissance humaine de rien détourner de la por-

tion qui doit être prélevée sur les produits pour perpétuer ces avances » (p. 467). S'ils avaient pu prévoir l'histoire de l'Irlande ils y auraient trouvé une remarquable vérification de leurs vues.

Seulement nous rappelons, comme nous l'avons déjà fait remarquer (p. 25, note 3), qu'en parlant des droits des cultivateurs à une part des produits, les Physiocrates ne visaient que les fermiers et métayers, et non les salariés agricoles; ils se contentent de réclamer pour ceux-ci de quoi vivre à l'aise. On les a même soupçonnés de redouter que ces travailleurs ne fussent trop à l'aise parce qu'alors ils cesseraient de travailler (voir Weulersse, *op. cit.*, II, 729 et *passim*), mais cette accusation paraît injuste. M. Weulersse cite lui-même des paroles de Quesnay protestant contre « cette maxime des exacteurs, qu'il faut que les paysans soient pauvres pour les empêcher d'être paresseux ».

(2) On s'étonnera peut-être de ne pas voir dans cette énumération la liberté du travail, c'est-à-dire l'abolition des corporations, dont on fait remonter l'honneur aux Physiocrates. Il est vrai qu'ils ont protesté contre la règle qui faisait du droit d'exercer un métier un privilège accordé par le roi: « maxime la plus odieuse aux âmes honnêtes qu'ait jamais inventée l'esprit de domination et de rapine », dit Baudeau dans les *Épîliéméritles* (1768), t. IV). C'est pourquoi on attribue à la doctrine physiocratique l'honneur du fameux édit de Turgot de janvier 1776 abolissant les maîtrises et instituant la liberté du travail pour tous. Mais néanmoins il est à remarquer que les Physiocrates se sont très peu préoccupés du régime du travail, sans doute parce que le travail industriel étant considéré par eux comme stérile, les réformes qui portaient sur l'organisation de ce travail les touchaient peu.

précisément l'équivalent de ce qu'elle a mis, où serait la richesse nouvelle créée ? Il est vrai que l'échange peut être lésion et enrichir l'une des parties aux dépens de l'autre, mais en ce cas, il n'en résulte pas mieux création de richesses puisque ce que l'une gagne, l'autre le perd (1). Si j'échange ma bouteille de vin contre votre pain, il y a eu un double déplacement de richesse qui sans doute satisfait mieux aux besoins de chacun de nous, mais il n'y a pas eu création de richesse puisque, par définition même, les deux objets échangés sont équivalents. — Aujourd'hui nous raisonnons tout autrement. Les économistes ont fait remarquer que si j'échange ma bouteille contre votre pain, c'est sans doute parce que j'avais plus faim que soif, tandis qu'inversement vous aviez plus soif que faim : par conséquent la bouteille a gagné en utilité en passant de moi à vous, comme le pain en passant de vous à moi, et dans ce double accroissement d'utilité nous voyons un réel accroissement de richesse. Mais ce raisonnement eût paru absurde aux Physiocrates parce que, ne concevant la richesse que sous forme matérielle, ils ne pouvaient comprendre qu'une création purement subjective d'utilité pût être qualifiée de productive.

En ce qui concerne le commerce, nous savons déjà qu'ils faisaient rentrer les commerçants, avec les industriels, dans la classe « stérile ». Voilà qui est déjà assez significatif. Ce simple mot fait crouler toutes les théories enseignées depuis deux siècles par le mercantilisme, à savoir que le commerce extérieur était le véritable moyen pour un pays de s'enrichir. Les mercantilistes voyaient l'Etat sous l'apparence d'un riche commerçant comme ceux d'Amsterdam. Pour les Physiocrates, il s'incarnait sous la figure d'un gentilhomme rural vivant sur ses terres et de ses terres.

Le commerce extérieur, pas plus que le commerce intérieur, ne produit, à leur dire, aucune richesse réelle, mais seulement un gain, ce qui est bien différent, car ce qui est gagné par l'un est perdu par l'autre. << Toutes les nations

(1) « L'échange est un contrat d'égalité qui se fait de valeur pour valeur égale. Il n'est donc pas un moyen de s'enrichir puisqu'on donne autant qu'on reçoit, inais c'est un moyen de remplir ses besoins et de varier ses jouissances » (Le Trosne, 903-904). — Qu'est-ce donc pourtant que « remplir ses besoins et varier ses jouissances », sinon accroître sa richesse ?

LES FONDATEURS

commerçantes se flattent également de s'enrichir par le commerce, mais, chose étonnante! elles croient toutes s'enrichir en gagnant sur les autres. 11 faut convenir que ce prétendu gain, tel qu'elles le conçoivent, doit être une chose bien miraculeuse, car, dans cette opinion, chacun gagne et personne ne perd » (1). Sans doute un pays peut être obligé de faire venir de l'étranger les biens qu'il ne peut produire ou de lui céder ceux qu'il ne peut consommer et par suite le commerce extérieur est indispensable, mais c'est, dit Mercier de la Rivière, et il souligne le mot : un mal nécessaire (2). Quesnay se contente de l'appeler : un pis-aller (3). Le seul échange vraiment utile est celui qui fait passer directement les produits des mains des agriculteurs aux mains des consommateurs — car sans luices produits ne serviraient^ rien et péri- raient entre les mains des producteurs — mais l'échange qui consiste à acheter ces produits pour les revendre, ce qu'ils appellent le trafic (le seul qui aujourd'hui s'appelle l'acte de commerce au sens juridique de ce mot), n'est qu'une dilapidation des richesses : en effet, une partie se trouve absorbée par le trafi-

quant (4). Nous retrouverons, au siècle suivant, cette même idée dans Carey. Mercier de la Rivière compare ingénieusement les commerçants « à ces glaces disposées pour réfléchir en même temps et dans différents sens les mêmes objets. Gomme elles, ils semblent les multiplier et trompent ainsi les yeux qui ne les voient que superficiellement » (5).

Soit! mais ce dédain pour le commerce une fois admis, que faut-il en conclure? Qu'il faut le prohiber? ou le réglementer? ou le laisser libre? Aucune de ces conclusions n'est

(1) Mercier de la Rivière, p. 545.

(3) « La balance en argent est un pis-aller dans le commerce extérieur pour les nations qui ne pourront pas rapporter en retour des productions à cet usage... Et le commerce extérieur est lui-même un pis-aller pour les nations auxquelles le commerce intérieur ne suffit pas pour débiter avantageusement les productions de leurs pays... Il est bien singulier qu'on ait attaché lapt d'importance à eette balance en argent qui n'est que le pis-aller du commerce ! » (Quesnay Dialogues

(4) « Les commerçants, ceux qu'on appelle ainsi, ne sont que des trafiquants. Or, celui qui trafique n'est qu'une espèce de salarié qui, par son industrie, parvient à s'approprier une partie des richesses des autres hommes » (Mercier de la Rivière, p. 551). « Les gains des commerçants d'une matière ne sont point des profits pour le maître » (Quesnay, p. 151).

(5) Ordre Naturel, p. 538.

LES PH YSIOCRATES

bien déterminée par les prémisses. 11 semble même que si le commerce est inutile, la première solution serait la plus convenable. Cependant, c'est la troisième que préconisent les Physiocrates. Mais alors pourquoi?

On comprend bien que les Physiocrates aient condamné les systèmes mercantilistes ou colbertistes qui avaient pour but de ménager au pays une balance du commerce favorable, puisqu'ils estimaient ce but chimérique et même immoral. Mais on ne s'explique pas aussi bien pourquoi ils désiraient la liberté du commerce puisque, d'après eux, il ne servait à rien? Aujourd'hui les économistes qui préconisent le libre-échange le font dans la pensée que ce libre-échange est un grand bienfait pour tous les pays et que, plus il se développera, plus les pays co-échangistes deviendront riches. Mais telle n'était point la pensée des Physiocrates. S'ils ont été libre-échangistes c'est d'abord parce que les Physiocrates pensaient surtout à la liberté du commerce à l'intérieur, et il faut savoir à quelles extraordinaires entraves il était soumis à cette époque (1). C'est ensuite parce que l'Ordre Naturel impliquant la liberté pour chacun de vendre ou d'acheter comme il lui plaît, il n'y a pas à distinguer si c'est au dehors ou au dedans, puisque d'ailleurs ce même ordre naturel ne connaît point ces distinctions de frontières (2). C'est enfin parce que la liberté du commerce assure, disent-ils, le bon prix. Mais que faut-il entendre par ces mots? Est-ce le bon marché? — Du tout! « 11 n'y a que la libre concurrence des commerçants étrangers qui puisse assurer le meilleur prix possible et il n'y a que le haut prix qui puisse procurer et maintenir l'opulence et la population d'un royaume par les soins de l'agriculture » (3). Ce

(1) Obligation de ne vendre qu'au marché, que par quantités limitées, de ne

pas garder le blé plus de deux ans, — et, sur le marché même, de vendre d'abord aux consommateurs, puis aux boulangers, et en dernier lieu seulement aux négociants! etc. **'

(2) « Qu'on maintienne l'entière liberté du commerce, car la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'État consiste dans la pleine liberté de la concurrence » (Quesnay, Maximes, XXV).

(3) Dialogues, p. 153. « Cherté foisonne », disait-on, c'est-à-dire stimule la production; et aussi, inversement, Boisguilbert avait dit: « le bas prix prépare la disette ».

Et Mercier de la Rivière dit de même : « Le bon prix habituel et constant

G. et R. — Docte, écon.

LES FONDATEURS

raisonnement paraît déconcertant parce que nous sommes habitués à voir, au contraire, les libre-échangistes se glorifier du bon marché, mais on le comprend mieux si l'on pense que les Physiocrates ne se préoccupaient guère de l'importation des produits agricoles; — en effet, elle n'était pas à craindre, surtout pas celle des grains, les moyens de transport étant encore insuffisants; le libre-échange pour eux se réduisait à la libre exportation (t). D'après M. Oncken, le régime commercial souhaité par Quesnay était le même que celui alors pratiqué en Angleterre : favoriser l'exportation du blé afin de soutenir les cours et de maintenir

un bon prix au cas de surabondance — et ne permettre l'importation qu'au cas de disette, pour éviter une trop grande cherté.

En un mot, la liberté du commerce pour les Physiocrates était surtout le contre-pied des mesures, très prônées sous l'ancien régime, qui tendaient à la fois à empêcher l'exportation des grains à l'étranger et à restreindre le libre commerce à l'intérieur (2). Mais cette conception physiocratique n'a pas

assure toujours l'abondance..., or sans la liberté point de bon prix, point d'abondance » (p. 570).

Cependant ailleurs (Maximes, p. 98) Quesnay se contente de dire que le libre commerce des grains rendra « le prix plus égal ».

Turgot aussi (dans ses Lettres sur le Commerce des Grains) développe longuement cet argument et essaie même d'en donner une démonstration arithmétique. Il n'en est pas besoin. C'est une vérité, mais plutôt psychologique qu'économique, qu'un prix régulier de 20 francs est préférable à des prix alternatifs de 35 et 5 francs, quoique la moyenne arithmétique soit la même.

(1) Op. cit., p. 376. — 11 vaut cependant la peine de noter que la concurrence américaine a été expressément prévue par Quesnay, ce qui est certainement un des plus remarquables exemples de prévision scientifique que l'on puisse citer. « On pourrait redouter, dit-il dans son article de l'Encyclopédie sur les Grains, la fertilité des colonies d'Amérique et l'accroissement de l'agriculture dans le Nouveau Monde ». Mais il écarte, au moins provisoirement, cette crainte par cette considération curieuse que « leur blé est de moins bonne qualité que le blé français et se gâte par le voyage ».

Voir d'ailleurs ce que nous avons dit ci-dessus (p. 20) sur la probabilité que les Physiocrates eussent été protectionnistes s'ils eussent vécu de notre temps.

(2) Le système protectionniste d'alors, contre lequel les Physiocrates, cherchait à développer l'industrie en favorisant l'exportation des produits manufacturés, mais en restreignant au contraire l'exportation des produits agricoles et des matières premières afin d'assurer aux industriels une main-d'œuvre et une matière première abondantes et à bon marché. On ne se préoccupait nullement d'empêcher l'importation du blé : au contraire ! Le mercantilisme et le colbertisme satisfaisaient doublement le cultivateur : 1° en empêchant l'exportation des grains ; 2° en permettant leur importation — alors qu'on faisait précisément l'inverse pour les produits manufacturés.

tardé à dépasser de beaucoup les circonstances qui lui avaient donné naissance et à devenir la thèse de la libre concurrence absolue, celle que de nos jours Walras formule ainsi : « La libre concurrence dans les échanges assure le maximum d'utilité finale pour chaque partie ou, ce qui revient au même, la satisfaction maxima des besoins. » Et presque tous les arguments qui vont servir pendant un siècle à la campagne libre-échangiste se trouvent déjà formulés par les Physiocrates. Notons seulement les principaux :

1° La réfutation de l'argument de la balance du commerce se trouve exposée avec une netteté parfaite par Mercier de la Rivière. « Hé bien ! aveugle et stupide politique, je vais combler vos vœux ! Je vous donne toute la quantité d'argent qui circulait chez les nations avec qui vous commerciez : la voilà rassemblée chez vous ! que voulez-vous en faire ? » Et il montre premièrement

comment aucun pays étranger ne pourra plus acheter et que par conséquent toute exportation cessera, et secondement comment la cherté excessive nécessitera les achats au dehors et la sortie du numéraire, ce qui sera d'ailleurs le seul remède » (1).

2° Réfutation de la thèse que les droits de douane seraient 'payés par l' étranger . « L'étranger ne vous vendra rien si vous ne lui payez au même prix que les autres nations en voudraient donner. Si vous mettez un droit sur l'entrée de sa marchandise, il sera en surhaussement du véritable prix que l'étranger aura reçu ; ce droit d'entrée vous sera donc payé seulement par vos acheteurs nationaux (2).

3° Réfutation de la politique dite de réciprocité. « Un droit d'entrée établi chez la nation voisine nuit à la nation qui a vendu en tant qu'il diminue la consommation possible de ses productions. Cet effet indirect est inévitable, mais peut-il se

(1) P. 576. « En dernière analyse qu'avez-vous donc gagné à vouloir toujours vendre aux étrangers sans rien acheter de leurs marchandises?... De l'argent que vous ne pourrez conserver et qui ressort de vos mains sans qu'il ait pu vous être utile !... Plus l'argent se multiplie, plus il perd de sa valeur vénale tandis que les autres marchandises augmentent par rapport à lui» (Mercier de la Rivière, p. 580, 583).

(2) Turgot, Œuvres, I, p. 189. — « Si vous repoussez par vos impositions les commerçants étrangers, ils n'apporteront chez vous les marchandises dont vous avez besoin qu'en faisant retomber sur vous-même les impositions dont vous auriez voulu les charger » (Quesnay, Dialogues).

réparer par ties représailles? L'Angleterre a mis sur les vins de France des droits énormes qui en restreignent beaucoup le débit chez elle; mais en sera-t-elle plus en état d'acheter vos vins parce que vous taxerez de votre côté l'entrée de ses productions? Le préjudice qu'elle vous fait trouvera-t-il un remède dans celui que vous lui ferez? »

Nous avons multiplié les citations parce que, depuis cent ans, qu'a-t-on dit de plus net comme arguments?

Aussi ces théories reçurent-elles immédiatement une consécration légale par les édits de 1763 et 1766, établissant la liberté du commerce des grains, le premier à l'intérieur, le second pour l'extérieur, non pourtant sans maintenir quelques sérieuses restrictions. Malheureusement la Nature se montra bien ingrate pour ses zélés adorateurs, les Physiocrates; elle déclencha aussitôt quatre ou cinq années de disettes successives dont le peuple rendit responsables, comme on peut bien le penser, le régime nouveau et les Physiocrates qui l'avaient inspiré. Aussi, malgré leurs protestations, la loi libérale fut-elle abrogée en 1770, pour être rétablie en 1774 par Turgot et abrogée de nouveau en 1777 par Necker, va-et-vient qui révèle bien les hésitations de l'opinion publique.

Cette législation nouvelle et le système physiocratique en général avaient d'ailleurs suscité un contradicteur plein de verve, l'abbé Galiani, un monsignor napolitain à la cour de France qui, dès l'âge de 21 ans, avait écrit en italien un livre remarquable sur la monnaie et, en 1770, dans un merveilleux français, des Dialogues sur le Commerce des blés qui eurent le plus vif succès et (pie Voltaire notamment porta aux nues. Ils valaient cependant beaucoup plus par la forme que par le fond. Galiani n'était pas

précisément hostile au laisser-faire : « 11 ne faut rien défendre, disait-il, autant qu'il est possible... Toutes les fois qu'on le peut, il faut se ranger du côté de la liberté » (1). Mais il se déclarait contre tout système général et surtout contre l'abdication entre les mains de Dame Nature. « Elle est trop grande dame, disait-il, pour s'occuper de nos petites guenilles » (2). Il disait, comme l'école réaliste ou historique d'aujourd'hui, qu'il fallait

« appliquer les principes aux temps, aux lieux, aux circons-

(1) Dialogues, p. 234, 274.

(2) Ici., p. 237.

tances. Quel est le royaume dont on veut parler? Comment est-il situé? etc. » (li.

Ou peut ranger à côté de Galiani le grand financier Necker qui, dans un gros livre sur La Législation et le Commerce des grains, de 1775, soutint à peu près les mêmes opinions opportunistes, et une fois ministre (1776-1781, puis 1788- 1790) prohiba le libre commerce des grains.

Il est à remarquer cependant qu'il est un genre de commerce, un seul ! mais non des moindres, pour lequel les Physiocrates ont maintenu la réglementation. C'est celui de l'argent, c'est le prêt. Le marquis de Mirabeau n'admettait l'intérêt que dans les prêts agricoles, parce que là l'intérêt était la représentation d'un accroissement réel des richesses, du produit net, mais il voulait le prohiber ou du moins le limiter dans le commerce. Il l'appelait un tribut prélevé « par l'ordre rongeur des rentiers ». Le D¹ 2 3' Quesnay, de même que Mirabeau, ne donnait d'autre fondement à l'intérêt que le produit net de la terre — mais comme tout capi-

tal , disait il, peut être employé à acquérir une terre, l'intérêt peut se justifier pour tout capital : il se contentait d'une limitation légale. Pourtant, en cela les Physiocrates ne semblent pas très logiques, car si le cas prévu par eux comme légitimant l'intérêt ne se réalise pas, c'est-à-dire si le capital n'est pas mis dans la terre mais dans l'industrie ou le commerce qui sont par définition « stériles », il est évident que l'intérêt ne pourra être pris que dans la poche de l'emprunteur; et alors les Physiocrates auraient dû logiquement le condamner, exactement comme ils condamnent l'impôt sur les classes industrielles et commerciales, ainsi que nous le verrons.

Turgot est le seul cpïi admette franchement la liberté du prêt de l'intérêt (2). La raison qu'il en donne ce n'est plus seulement l'argument physiocratique que le possesseur du capital pourrait le placer en terres, c'est surtout qu'il peut entreprendre n'importe quelle production, les capitaux « étant la base indispensable de toute entreprise » (3), et que, par

(1) Dialogues, p. 22. Il proposai l d'ailleurs lui-même un système assez compliqué, comportant des droits très modérés à l'exportation et à l'importation des grains, environ 10 p. 100 dans le premier cas et 5 p 100 dans le second.

(2) Il est l'auteur d'un écrit célèbre sur ce sujet : Mémoire sur les prêts d'argent, 1769.

(3) Réflexions sur la formation des richesses, §§ lix, lxi,* lxxiv.

LES FONDATEURS

conséquent, il ne cédera jamais son capital qu'à ceux qui lui offriront au moins l'équivalent de ce qu'il aurait pu obtenir en le

faisant valoir dans l'industrie ou le commerce. Cet argument semble bien impliquer que, dans sa pensée, toute entreprise est virtuellement productive. Et en effet un des traits qui différencie Turgot de l'école physiocratique, c'est qu'il ne considérerait pas l'industrie et le commerce comme « stériles ».

§ 2. — Du rôle de l'État.

Puisque les Physiocrates croient qu'il y a dans les sociétés humaines un Ordre Naturel qui va de lui-même et que par conséquent point n'est besoin de loi écrite pour faire régner cet ordre, puisqu'ils croient que la voix de la Nature indique à l'homme « ce qui lui est plus avantageux » et que, par conséquent, point n'est besoin de contrainte pour déterminer chacun à chercher son avantage — il semblerait que les Physiocrates ont dû aboutir à la négation de toute législation, de toute autorité, en un mot à supprimer l'Etat.

Certes! il est vrai que les Physiocrates veulent réduire la machine législative au minimum et même ont déclaré, ce que devaient répéter si souvent après eux les anti-interventionnistes, que l'œuvre la plus utile du législateur serait d'abolir les lois inutiles (1). Il est exact que, d'après eux, s'il faut recourir à des lois nouvelles, elles ne doivent être que la traduction écrite des lois non écrites de la Nature. « Les hommes ni leurs gouvernements ne font point les lois et ne peuvent point les faire. Ils les reconnaissent comme conformes à la raison suprême qui gouverne l'univers, ils les portent au milieu de la Société... C'est pour cela qu'on dit porteurs de loi, législateurs, et qu'on n'a jamais osé dire faiseurs de lois, légisfacteurs » (2). Et c'est ici que trouveraient leur place tant d'anecdotes plus ou moins authentiques, notam-

ment celle si souvent répétée de Mercier de la Rivière, convoqué à

(1) « Eloignez les lois inutiles, injustes, contradictoires, absurdes... et vous verrez s'il en restera beaucoup » (Bandeau, p. 817). Boisguillebert, soixante ans auparavant, avait dit : « Il n'est pas question d'agir pour procurer une très grande richesse, mais seulement de cesser d'agir, ce qui n'exige qu'un instant. »

(2) Quesnay, *Maximes*, 1, p. 390. Et Mercier de la Rivière dit de même : « Les lois positives sont toutes faites; elles ne peuvent être que des actes déclaratifs des droits naturels » (II, p. 61). C'est comme un préambule à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Saint-Pétersbourg par la grande Catherine pour rédiger une constitution et lui répondant qu'il s'en garderait bien, car il n'y avait qu'à « laisser agir la nature* des choses », sur quoi l'impératrice lui souhaita un prompt départ et un bon voyage.

Néanmoins ce serait une capitale erreur de voir dans les Physiocrates les précurseurs des anarchistes. Ils veulent le moins possible de législation, mais ils veulent le plus possible d'autorité — ce n'est donc pas la même chose. Et ils ne la veulent point, à la façon des libéraux d'aujourd'hui, limitée et sévèrement contrôlée. Leur idéal du gouvernement ce n'est point la démocratie se gouvernant elle-même, comme dans les républiques grecques, ni même le régime parlementaire comme en Angleterre. Non! ils détestent ce libéralisme politique (1). Ils sont respectueux de toute la hiérarchie sociale, jusqu'au sommet. Ils protestent contre toute idée de vouloir attaquer la noblesse et la monarchie. Ce qu'ils veulent, c'est un gouvernement sous forme de monarchie héréditaire, centralisé, unique, sans contrepoids, tout-puissant.

Ce qu'ils veulent, et ils ne craignent pas de l'appeler par son nom, c'est « le despotisme » (2).

(1) « Les Physiocrates avaient le plus parfait mépris pour la liberté politique ». Esmein, *La Science politique des Physiocrates* (Discours d'ouverture du Congrès des Sociétés savantes, Paris, 1906).

« Les républiques de la Grèce ne connurent jamais les lois de l'ordre... Ces peuplades inquiètes, usurpatrices, tyranniques, ne cessèrent d'arroser de sang humain, de couvrir de ruines, et de réduire en friche, le sol le plus fertile (?) et le mieux situé du monde connu » (Baudeau, p. 800).

« 11 est évident qu'un souverain démocratique (le peuple) ne peut exercer lui-même son autorité et qu'il ne saurait en faire d'autre usage que celui de se nommer des représentants. Ces représentants sont des particuliers dont les fonctions sont nécessairement passagères. Ces passagers ne sauraient être en communauté perpétuelle d'intérêts avec la nation... Ce n'est donc pas leur administration qui est indiquée par l'Ordre Naturel... Il faut en dire autant d'un souverain aristocratique... 11 faut en dire autant d'un monarque électif... Il n'y a que les monarques héréditaires dont tous les intérêts personnels et particuliers, présents et futurs, puissent être manifestement liés avec celui de leur nation par la copropriété de tous les produits nets du territoire soumis à leur empire » (Dupont, I, p. 359-360).

On croirait tout à fait entendre l'empereur Guillaume II parlant naguère de la maison de Hohenzollern !

Très curieuses aussi sont les critiques du régime parlementaire, par Dupont de Nemours, visant « la corruption générale

qui en est la suite » et <« son virus cancéreux qui n'a point encore atteint les États-Unis » (Lettre à J, -B. Say, p. 414) — mais ceci est en dehors de l'histoire des doctrines économiques.

(2) « Ce n'est que dans ce gouvernement simple et naturel que les souverains sont véritablement despotes, qu'ils peuvent tout ce qu'ils veulent pour leur bien » (Dupont, p. 364).

LES FONDATEURS

« Que l'autorité souveraine soit unique et supérieure à tous les individus de la Société et à toutes les entreprises injustes des intérêts particuliers... Le système des contre-forces dans un gouvernement est une opinion funeste », dit Quesnay dans ses *Maximes* (I) (I). Nous voilà loin de la séparation des pouvoirs de Montesquieu I Et aussi de la décentralisation et du régionalisme. Il est à remarquer qu'il n'est même pas question du vote de l'impôt par les contribuables! Mais il faut dire que cette garantie, qui a été le point de départ du régime parlementaire, n'avait aucun sens pour les Physiocrates puisque, comme nous allons le voir, pour eux l'impôt n'est qu'un droit de copropriété du souverain, un revenu domanial, qui ne dépend en rien de la volonté du peuple.

Comment expliquer cette contradiction, tout au moins apparente, et chez ces apôtres du laisser-faire un tel amour du despotisme?

C'est que par ce mot ils entendaient tout autre chose que la signification courante. Ce n'était pas pour eux le synonyme de tyrannie, mais l'opposé. Ce n'était même pas ce qu'on a appelé plus tard le régime du bon despote, qui doit faire les hommes heureux, malgré eux, par la supériorité de son génie. Le despotisme

des Physiocrates n'est autre que celui de l'Ordre Naturel auquel tout homme raisonnable ne peut faire autrement que de se conformer. 11 n'est autre que celui de la vérité qui s'impose (2).

Donc ce despotisme est tout autre que la maxime du pouvoir absolu des anciens légistes, sicut Principi placuit legis habet vigorem (3). Ils nient absolument l'idée que la volonté

(1) Pourtant les Physiocrates ont demandé une Assemblée Nationale élue, mais ils lui refusaient tout pouvoir législatif : ce devait être seulement un Conseil d'État pour s'occuper surtout des travaux publics et de la répartition de l'impôt. — Voir le mémoire de M. Esmein sur l'Assemblée Nationale -proposée par les Physiocrates (Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques, 1904).

(2) « Le despotisme personnel ne sera que le despotisme légal de l'évidence d'un ordre essentiel... Dans le despotisme légal l'évidence commande avant que le souverain ordonne. Euclide est un véritable despote et les vérités géométriques qu'il nous a transmises sont des lois véritablement despotiques : leur despotisme légal et le despotisme personnel de ce législateur ne font qu'un, celui de la force irrésistible de l'évidence » (Mercier de la Rivière, p. 460, 471).

En somme, ce despotisme n'est autre que celui qu'affirmera Auguste Comte plus tard quand il dira : « 11 n'y a pas de liberté de conscience en géométrie ».

(3) Au contraire! C'est ce despotisme, dit Quesnay dans une lettre à Mirabeau, qui est « l'ancre de salut contre les abus de pouvoir ».

du peuple fasse loi (1), mais remarquez qu'ils ne nient pas moins énergiquement que la volonté du prince lasse loi! Et par là ils se trouvent non moins éloignés du démocratisme moderne que de l'absolutisme monarchique.

Sans doute ce despotisme de l'Ordre Naturel s'incarne en une personne qui est celle du souverain, du roi, mais celui-ci n'a d'autre rôle que de servir d'organe à ces lois supérieures qu'il n'a point faites. Il faudrait le comparer, dans la pensée des Physiocrates, au chef d'orchestre, et il ne se sert de son sceptre que comme d'un bâton pour battre la mesure. Le despotisme d'un chef d'orchestre est plus rigoureux que celui même d'un Izar, car chacun des musiciens doit obéir, sans s'écarter d'un dixième de seconde, à chaque geste de sa main, mais pourtant il ne ressemble point à une tyrannie puisque chacun des exécutants y obéit librement et que celui qui s'aviserait de vouloir faire une fausse note, par esprit d'opposition, ne serait pas un révolté mais simplement un imbécile. Est-il besoin de faire remarquer combien cette conception de l'Etat est différente et même inverse de celle que soutiendront plus tard les interventionnistes et socialistes, celle qui donnera à l'Etat la mission de redresser l'injustice des lois naturelles ?

Et si, pour les Physiocrates, cette souveraineté apparaissait sous la figure d'une monarchie héréditaire, c'est parce que, comme nous l'avons marqué ailleurs, la souveraineté était pour eux liée à la propriété, comme sous le régime féodal; or de même que l'hérédité est attachée à la propriété foncière, elle doit l'être à la fonction royale. Le souverain qui représente pour les Physiocrates le type idéal du despote qu'ils rêvent, c'est l'Empereur de Chine : il en a tous les caractères (2). Comme Fils du Ciel, il re-

présente l'ordre naturel qui est en même temps l'ordre divin. Il est aussi le monarque agricole qui, solennellement une fois par an, met la main à la charrue. Et il laisse son peuple se gouverner

(1) « C'est une absurdité abominable, dit Baudeau, car à ce compte il suffirait d'un vote de la majorité pour légitimer le parricide. »

(2) « Cette volonté unique et suprême qui fait autorité n'est pas à proprement parler une volonté humaine, c'est la voix même de la nature, l'ordre du ciel Les Chinois sont le seul peuple connu dont les philosophes paraissent avoir été pénétrés de cette première vérité. C'est en ce sens qu'ils appellent leur Empereur le fils aîné du Ciel » (Baudeau, p. 798).

LES FONDATEURS

lui-même ou, du moins, gouverné par la coutume et les rites (I).

Mais, en pratique, le despote n'aura-t il rien à faire? Pas grand'chose assurément : « Vous verrez (rois et gouvernants) combien est facile l'exercice de vos fonctions sacrées qui consistent principalement à ne pas empêcher le bien, qui se fait tout seul, et à punir le petit nombre de gens qui attentent à la propriété privée » (2).

En effet, garder cet Ordre Naturel contre les mains sacrilèges et ignorantes qui voudraient y porter atteinte et tout spécialement garder ce qui en est le fondement, la Propriété, sous toutes ses formes, voilà la première et la plus importante des fonctions du souverain. « L'ordre légitime consiste dans le droit de posses-

sion, assuré et garanti par la force d'une autorité tutélaire et souveraine aux hommes réunis en société » (3).

L'instruction est la seconde de ses fonctions et les Physiocrates insistent sur ce point tout spécialement. « L'instruction universelle est le premier, le vrai lien social », dit Baudeau. Et Quesnay recommande spécialement l'instruction qui porte sur l'existence de l'Ordre Naturel et les moyens de le reconnaître. Ils en donnent d'ailleurs cette raison que l'instruction de tous les citoyens, l'opinion publique éclairée, est le seul moyen d'empêcher que le despotisme physiocratique ne dégénère en despotisme personnel. Car c'est « l'opinion qui mène les hallebardes », comme disait Quesnay : il faut donc qu'elle soit instruite.

Les travaux publics sont indiqués aussi par les Physiocrates comme rentrant dans les attributions de l'Etat, — un bon propriétaire ne doit-il pas d'abord établir des chemins sur ses domaines? — parce que de bonnes routes et des canaux sont très avantageux à la mise en rapport de la propriété foncière.

(1) On a dit cependant (Pantaleoni dans son Introduction au livre d'Arthur Labriola, *Le dotlrine economiche di Quesnay*) que les Physiocrates avaient joué vis-à-vis du régime féodal le même rôle destructif que les socialistes plus tard vis-à-vis de la société bourgeoise. — Au point de vue politique, oui, puisqu'ils voulaient une monarchie unique et sans contrepoids, mais au point de vue économique, non, puisque leur conception de la souveraineté et de l'impôt est tout imprégnée de féodalité.

(2) Dupont, Discours en tête des œuvres de Quesnay, I, p. 35.

(3) Dupont, 1, p. 22.

Ce sont (les espèces d'avances foncières semblables à celles des propriétaires.

Et c'est à peu près tout (1). Voilà l'énumération des fonctions de l'Etat qui va rester la même, sans beaucoup de retouches, pour toute l'école économique libérale jusqu'à nos jours.

Ajoutons un dernier trait : c'est que, de même que le seront plus tard les économistes de l'école libérale, les Physiocrates sont tout à fait internationalistes. En cela ils n'ont rien de la xénophobie de leurs amis les Chinois. Ce n'est pas seulement au point de vue économique qu'ils déclarent «qu'il faut écarter toute distinction de peuples », c'est aussi au point de vue politique. Le patriotisme leur apparaît comme un « préjugé malheureux » (2). Il est singulier que les pacifistes d'aujourd'hui ne songent jamais à se réclamer de ces illustres précurseurs.

§ 3. — De l'impôt.

On sait que la théorie de l'impôt chez les Physiocrates constitue une des parties les plus caractéristiques de leur système. Elle fait corps avec lui : elle est inséparable de leur conception du produit net et de la propriété foncière, et pourtant, chose curieuse ! elle a survécu à la ruine de leur système et a retrouvé récemment une nouvelle vie.

Dans le tableau de la distribution des revenus, nous n'avions parlé que de trois copartageants : le propriétaire, le fermier, l'artisan. Mais il y en a un quatrième qui de tout temps a prélevé sa part et qui la réclame aussi dans le système physiocratique : c'est le souverain, l'Etat. Sans doute l'Etat physiocrate, le bon despote

dont nous avonsequissé toutàl'heure le portrait, n'est pas exigeant; n'ayant que peu de chose à faire, il ne réclame pas grand'chose. Pourtant nous avons vu qu'en plus de sa double mission de procurer la sécurité et

(1) Cependant Turgot, qui est beaucoup moins rural que -l'es Physiocrates, admet aussi certains privilèges royaux pour encourager l'établissement de manufactures (Œuvres , I, p. 360).

(2) « On a regardé les nations comme nécessairement constituées en état de guerre l'une contre l'autre; on a pour ainsi dire sanctifié ce préjugé malheureux : on en a fait une vertu sous le nom de patriotisme » (Baudeau, p. 80S).

Et il signale comme les trois grandes erreurs des États, notamment celles qui ont causé la chute des cités grecques, à savoir : le pouvoir législatif arbitraire, l'impôt oppresseur, le patriotisme haineux (p. 800).

LES FONDATEURS

l'instruction, il doit faire de véritables avances foncières pour la mise en rapport des terres sous formes de travaux publics et spécialement de routes (1). Il lui faut pour cela des ressources et les Physiocrates estiment qu'il faut les lui donner largement et ne pas les marchander hargneusement comme le fait le régime parlementaire (2). Reste à savoir où il les prendra?

La réponse s'impose dès qu'on connaît le système physiocratique. Il ne peut les prendre que sur le produit net puisque c'est la seule partie de la richesse vraiment nouvelle, vraiment disponible, tout le reste étant nécessairement absorbé par le remboursement des avances ou l'entretien des classes agricoles et indus-

trielles. Si donc l'impôt absorbait une partie de ces revenus dont l'emploi est sacré, il tarirait peu à peu la source de la richesse. Au contraire, tant qu'il ne prélèvera que le trop-plein qui se déverse du canal — et, à plus forte raison, s'il a soin de ne prélever qu'une partie seulement de ce trop-plein — il n'y aura aucun préjudice porté à la production future.

Voilà qui est fort clair. Mais ce produit net, entre les mains de qui l'Etat le saisira-t-il ? — Entre les mains de ceux qui le touchent, c'est-à-dire de la classe propriétaire, en sorte que nous arrivons à cette conclusion remarquable que l'impôt doit être payé en totalité par les propriétaires fonciers. Nous nous scandalisons quelque peu, tout à l'heure, du privilège que les Physiocrates leur reconnaissaient si facilement : mais voici la rançon et elle n'est pas légère ! Comment en fixer le montant, d'après quel taux ?

Pour le taux de l'impôt c'est à la proportion de $\frac{1}{3}$ du produit net (ou seulement $\frac{6}{20}$, dit Baudeau, soit 30 p. 100), que s'arrêtent les Physiocrates. En admettant pour le produit net le chiffre de 2 milliards, donné dans l'Explication du Tableau Economique, cela eût donné exactement 600 millions

(1) « Il ne suffit pas, pour faire des récoltes, d'avoir des avances, ou primitives ou annuelles d'exploitation, faites par les cultivateurs, et des avances foncières faites par les propriétaires : il faut encore les avances souveraines de l'autorité » (Baudeau, p. 758).

(2) U C'est une idée étroite et hargneuse que celle des Anglais qu'il faut régler tous les ans la somme qu'on voudra bien accorder au gouvernement et se réserver le droit de refuser l'impôt.

C'est une apparente démocratie » (Dupont, Lettre à J. -B. Say, p. 713).

de francs pour l'impôt foncier — et c'eût été tout le budget puisqu'il n'y aurait pas d'autres impôts (1).

Et pourtant les Physiocrates ne songent pas à dépouiller les propriétaires fonciers de leur revenu puisque, comme nous l'avons vu, ils se sont appliqués à légitimer ce revenu par maintes raisons. Non seulement ils veulent leur laisser tout ce qui est nécessaire pour le remboursement de leurs avances foncières et leurs dépenses d'entretien, mais encore tout ce qui sera nécessaire pour que l'état de propriétaire soit « le meilleur possible » (2). Cette préoccupation, qui nous paraît aujourd'hui singulière, est dictée chez les Physiocrates par le sentiment de l'importance du rôle social de la classe propriétaire. « Si, dit Dupont de Nemours, quelque autre état était préférable à celui du propriétaire foncier, les hommes se tourneraient tous vers cet autre état. Ils négligeraient d'employer leurs richesses mobilières à créer, à améliorer, à entretenir les propriétés foncières. » C'est donc comme un hommage que les Physiocrates rendent aux propriétaires en les taxant à si haut prix!

Mais on comprend que les propriétaires d'alors, qui pour la plupart étaient dispensés, comme nobles, de payer l'impôt, aient trouvé que la contribution était forte et que les Physiocrates leur faisaient payer cher le haut rang qu'ils leur conféraient. Même pour les propriétaires d'aujourd'hui il est clair qu'une taxation de 30 p. 100 sur le revenu brut les ferait hurler. Les Physiocrates répondent d'avance à ces plaintes par un raisonnement aujourd'hui devenu banal mais qui dénote chez eux une intelligence économique singulièrement aiguë : c'est que cet impôt personne ne

le sentira parce qu'en réalité personne ne le paiera. En effet, chaque terre sera achetée déduction faite du montant de l'impôt, c'est-à-dire de 30 p. 100 de sa valeur, et par conséquent le propriétaire, quoiqu'il paie nominalelement l'impôt, ne le paie

(1) Le budget de la France pour 1781, présenté par Necker, était presque exactement le même que celui hypothétique des Physiocrates : 610 millions. Il est vrai qu'il fallait y ajouter les dîmes ecclésiastiques, les droits seigneuriaux et les corvées de toute nature, lesquelles devaient disparaître sous le régime physiocratique.

(2) a La proportion de l'impôt avec le produit net doit être telle que le sort du propriétaire foncier soit le meilleur possible et que son état soit préférable à tout autre dans la société » (Dupont, p. 356).

LES FONDATEURS

pas en réalité (1). Voici une terre affermée 10.000 livres et dont la valeur serait donc, au taux de 10 p. 100 (au denier 20), 200 000 livres. Mais il y a 3.000 livres d'impôt; elle ne rapporte donc en réalité que 7.000 livres et ne vaut que 140.000 livres. L'acquéreur, qui l'aura payée à ce prix, jouira donc, quoiqu'il paie l'impôt de 3.000 livres, de l'intégralité du revenu auquel il a droit, puisqu'il ne peut prétendre à jouir que de ce qu'il a payé et qu'en réalité il n'a pas payé la portion du revenu affectée à l'impôt. C'est exactement comme s'il n'avait acheté que les 7/10 du domaine, les 3/10 restant la propriété de l'Etat. Et la preuve, c'est que si plus tard la loi abolissait l'impôt, alors elle lui ferait un cadeau, tout à fait injustifié, de 3.000 livres de revenu ou de 60.000 livres de capital (2).

Oui, ce raisonnement est excellent (il a d'ailleurs une portée bien plus large que ne le pensaient les Physiocrates, puisqu'il s'applique non seulement à l'impôt sur la terre mais à tout impôt sur le capital), mais s'il vaut pour les propriétaires qui achèteraient la terre postérieurement à l'établissement de l'impôt, il ne vaut rien pour les propriétaires qui auraient eu l'honneur d'inaugurer le régime physiocratique : or il est clair que ce sont ceux-là d'abord qu'il aurait fallu convertir.

On voit qu'en somme la part du souverain se réduit à une véritable part de copropriété avec les propriétaires fonciers. Et cela cadre tout à fait avec la conception que les Physiocrates se font du souverain. En réalité, les propriétaires et le souverain ne forment qu'une même classe, copropriétaire

(1) « L'impôt forme une espèce de propriété commune inaliénable... Lorsque les propriétaires fonciers achètent et vendent des terres, ils n'achètent ni ne vendent l'impôt; ils ne disposent que de la portion de terrain qui leur appartient, l'impôt prélevé. Ainsi l'existence de cet impôt n'est pas plus à charge à aucun propriétaire foncier que le droit qu'ont les autres propriétaires sur les domaines qui limitent le sien... Par cette forme le revenu public n'est onéreux à personne, ne coûte rien à personne, n'est payé par personne, ne retranche rien à la propriété de qui que ce soit » ;Dupont de N., I, p. 357-358).

(2) Afin de donner toute sécurité aux propriétaires, les Physiocrates voulaient que la proportion, une fois fixée, fût aussi immuable que possible. Cependant Baudeau admet des évaluations périodiques « afin que la souveraineté fût toujours et réellement un partage effectif de profit et de perte avec la classe productrice ». Et il adresse aux propriétaires cet avertissement d'une grande

portée : « Ne vous imputez point à vous seuls d'être cause de l'accroissement de votre revenu foncier, car ce serait une ingratitude très injuste envers l'autorité qui remplit de mieux en mieux ses fonctions de souveraineté » (p. 708).

du territoire, avec les mêmes droits, les mêmes devoirs et le même revenu. Et, par là, l'intérêt du souverain se confond complètement avec l'intérêt du pays (1).

Les Physioerates attachaient une très grande importance pratique à leur système fiscal, persuadés que la répartition de l'impôt était la principale cause de la misère du peuple de leur temps, la vraie manifestation de l'injustice — en un mot, la question sociale d'alors. Bien qu'aujourd'hui nous imputons la misère plutôt à l'insuffisance de la production et à la mauvaise répartition des richesses qu'à un système fiscal quelconque et que, par conséquent, cette opinion des Physioerates nous paraisse excessive, elle pouvait se justifier par l'effroyable organisation fiscale de l'ancien régime.

Les objections que l'impôt unique sur les propriétaires ne devait pas manquer de provoquer ont été prévues par les Physioerates et ils se sont appliqués à les réfuter.

1° Injustice de faire peser l'impôt sur une seule classe de la nation, au lieu de le répartir également sur tous (2).

A cela les Physioerates répondaient que le but à viser pour l'homme d'Etat n'était pas d'imposer également tout le monde, mais, si possible, de n'imposer personne! et que précisément tel était le résultat de l'impôt, tel qu'ils le proposaient sur le produit net (3).

Que d'ailleurs, et en le considérant même comme un impôt, il ne servirait de rien de le faire payer par les autres classes de la société, car à laquelle s'adresserait-on?

Est-ce à la classe agricole qu'on voudrait faire payer l'impôt? Mais nous avons vu que la part qui reste aux agriculteurs, le produit net prélevé, ne représentait que l'exact rembour-

(1) « Le souverain... ayant à perpétuité pour revenu annuel une quotité fixe du produit net, toujours croissant quand le produit net s'accroît, toujours diminuant quand le produit net diminue, c'est une association évidente et nécessaire de vues et d'intérêts » (Baudeau, p. 769).

(2) Cette objection fait le fond de la spirituelle satire de Voltaire, *L'homme aux quarante écus*. Il inet en scène un gios financier, exempt d'impôt, qui rit au nez d'un pauvre agriculteur, lequel, n'ayant que quarante écus de rente, est néanmoins obligé de payer l'impôt pour lui-même..-, et pour le financier.

(3) « J'observe, en passant, que c'est à regret que je donne au revenu public le nom d'impôt : ce terme est toujours piis en mauvaise part. 11 annonce une charge dure à porter et dont chacun voudrait être exempt... Le revenu public au contraire n'est pour le souverain que le produit d'une propriété foncière distincte de toutes les autres propriétés qui appartiennent à ses sujets » (Mercier de la Rivière, p. 451).

LES FONDATEURS

sement des avances annuelles et primitives. Si donc on leur prend là dessus 600 millions d'impôts, ce sera autant de moins qui sera rendu à la terre et qui diminuera le produit brut de l'an-

née suivante (1) — à moins que les agriculteurs ne réussissent à faire réduire de 600 millions de francs leurs fermages, auquel cas le résultat final sera le même pour les propriétaires que s'ils avaient payé l'impôt et, en plus, toutes les déperditions et frictions inhérentes à tout faux mouvement qui fait dévier de l'Ordre Naturel. — Est-ce à la classe stérile qu'on voudrait le faire payer? Mais puisque par définition elle est stérile, c'est-à-dire qu'elle ne reproduit que l'équivalent de ce qu'elle consomme, lui prendre 600 millions c'est la forcer à réduire d'autant ses consommations ou ses achats de matières premières et par là diminuer pour l'avenir la production agricole — à moins que les industriels ne réussissent à augmenter de 600 millions le prix de leurs produits, auquel cas ce sera encore la classe propriétaire qui en supportera les conséquences, directement pour ce qu'elle consomme, indirectement pour ce que consommeront ses fermiers (2).

Ce raisonnement semble bien impliquer l'idée que les revenus des classes agricoles et industrielles sont incompressibles, parce que ne représentant que le minimum indispensable des frais de production; et, par conséquent, il anticipe aussi cette loi des salaires qu'on a appelée plus tard la loi

(1) « Ce retranchement des dépenses productives amènerait inévitablement la diminution de la production, car les dépenses nécessaires pour la culture sont une condition essentielle et sine qua non des récoltes. On ne pourrait supprimer ces dépenses sans supprimer les récoltes : on ne pourrait les diminuer sans que les récoltes diminuassent en proportion... Cette dégradation, si redoutable à la population, retomberait nécessairement à la fin sur le propriétaire foncier et sur le souverain » (Dupont de N., p. 353).

« La diminution des avances en occasionne une dans le produit et celle-ci à son tour eu occasionne une autre dans les avances. Ce cercle sans fin est une chose bien effi ayante pour quiconque veut y donner une légère attention » (Mercier de a Rivière, p. 499).

(2) « C'est une avance qu'il faut bien que les propriétaires leur remboursent en salaires ou en aumônes, mais c'est une avance du pauvre au riche dont Latente est accompagnée de toutes les langueurs de la misère. L'État demande

celui qui n'a rien et c'est contre celui qui n'a rien que sont dirigées immédiatement toutes les poursuites, toutes les rigueurs » (Turgot, Œuvres, I, p. 413).

« Il est évident que, dans ce cas, il en coûterait beaucoup plus aux propriétaires fonciers que s'ils avaient payé directement au fisc sur leurs revenus sans frais de perception » (Dupont de N., p. 352).

d'airain. En effet, tout le monde connaît la formule impitoyable dans laquelle Turgot,sans prétendre justifier d'ailleurs cette loi, l'a énoncée (1) ; mais bien avant lui, Quesnay l'avait dit en termes non moins clairs quoique moins connus : « On objecterait en vain que les salariés pourraient, en restreignant leurs consommations et se privant de jouissances, payer les taxes qu'on exigerait d'eux sans qu'elles retombassent sur les premiers distributeurs des dépenses... Mais le prix des salaires et par conséquent les jouissances que les salariés peuvent se procurer sont fixés et réduits au plus bas par l'extrême concurrence qu'ils se font entre eux » (2). Il est bien caractéristique que l'inventeur de l'Ordre Naturel ait admis sans s'étonner etcomme allant desoi,

c'est-à-dire comme conforme à cet Ordre Naturel, que les ouvriers vivant de leur travail n'aient rien de plus que le strict nécessaire!

Et il est remarquable aussi que les Physiocrates, prenant en bloc la classe industrielle, n'aient eu en vue que les salariés et n'aient pas aperçu les entrepreneurs, dont les profits pourtant étaient gros, même de leur temps, et pas tellement incompressibles ! C'est ici que l'exemple du gros financier de Voltaire aurait pu les embarrasser, car ils auraient eu peine à démontrer que celui-ci n'aurait pu, sans porter préjudice à la production, réduire sa consommation. 11 est vrai que peut-être auraient-ils répondu que puisque ce financier avait su, à ce que nous dit Voltaire, extorquer 400.000 livres à l'Etat et à ses concitoyens, il n'aurait pas été en peine non plus de leur reprendre le montant de l'impôt si on avait tenté de le lui faire payer !

2° Une autre objection est l'insuffisance de l'impôt unique pour les besoins de l'Etat. « Dans plusieurs Etats, dit-on, le

(1) « En tout genre de travail il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance » (. Réflexions sur la formation, etc., § vi). Toutefois, il est possible que, de même que Jésus-Christ quand il disait : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous », Turgot entendît non formuler une loi générale, mais viser seulement le fait présent.

(2) Second problème économique, p. 134. Quesnay continue son raisonnement d'une façon assez curieuse. Il ne suppose pas que l'abaissement du salaire au-dessous du minimum d'existence entraînera la mort d'un grand nombre, mais seulement « leur

émigration chez d'autres nations » — hypothèse plutôt optimiste, semble-t-il, à cette époque — et que cette émigration, en raréfiant la main-d'œuvre, aura pour effet d'en relever le prix.

G. et R. — Doctr. écon. 4

LES FONDATEURS

tiers, la moitié, les trois quarts même du revenu quitte et net de tous les fonds productifs ne suffiraient pas aux dépenses annuelles du Trésor public..., ce qui nécessite les autres formes de taxation » (1).

A cela les Physiocrates répondaient que l'application même de leur système fiscal aurait pour résultat d'augmenter beaucoup le produit net et par là progressivement le montant même de l'impôt; qu'il fallait tenir compte aussi de l'économie qui résulterait de la suppression presque complète des frais de perception à raison de la simplicité de l'impôt — et finalement, ceci est le plus intéressant, que ce n'était point à l'impôt à s'adapter aux besoins de l'Etat, mais bien au contraire à l'Etat à adapter ses besoins aux ressources du pays. Or l'avantage de l'impôt physiocratique c'est de régler l'impôt par une norme donnée par la Nature elle-même, à savoir le produit net, et sans laquelle on tombe dans l'arbitraire (2). Au fond, c'est une barrière élevée contre l'omnipotence du souverain et bien plus efficace que celle résultant du vote fantasmagorique d'un Parlement.

On sait que le système des Physiocrates, et plus spécialement leur système fiscal, fut réalisé par un de leurs disciples qui avait le privilège, étant prince, de pouvoir faire des expérimentations sur ses sujets, par le margrave de Bade dans trois communes de sa principauté. Comme toutes les expérimentations de systèmes

sociaux, celle-ci échoua. Dans deux des communes il fallut y renoncer au bout de quatre ans (1772-1776). Dans une troisième, elle se prolongea tant bien que mal jusqu'en 1802. L'accroissement de l'impôt sur les terres détermina un véritable krach sur la valeur des terres, en même temps que la suppression des impôts de consomma-

(1) Baudeau, p. 770. « Cette objection roule sur cette erreur de prendre pour vrai revenu quiLte annuel un produit net fictif, un revenu dégradé par les autres perceptions et par les surcharges qu'elles entraînent » (Du même, p. 774).

(2) « S'il était malheureusement vrai que les 3/10 du produit net territorial ne suffisent pas aux dépenses ordinaires, il n'y aurait qu'une conclusion juste et raisonnable à tirer de cette vérité, ce serait la nécessité de restreindre les objets de dépenses » (Dupont de Nemours, p. 775).

« Il ne dépend pas des hommes d'asseoir l'impôt selon leur caprice; c'est une forme essentiellement établie par l'ordre naturel » (Dupont, Sur l'origine d'une science nouvelle). — Et ils n'admettent même pas que l'État cherche à dépasser cette limite naturelle par l'emprunt, qui d'ailleurs n'est qu'une majoration d'impôts différée.

tion fit pulluler les cabarets (I). Il va sans dire que la foi du margrave de Bade, ni celle de ses maîtres les Physiocrates, ne furent ébranlées par cet échec; ils déclarèrent qu'ils n'acceptaient pas comme décisive une expérience sur une si petite échelle. C'est ce que disent tous les inventeurs de systèmes après les échecs des expériences tentées, et on peut leur accorder qu'ils ont bien quelques raisons pour le dire.

Mais ce n'est pas dans ce petit passe-temps de prince qu'il faut chercher les applications du système fiscal des Physiocrates : elles sont à bien plus longue portée.

La Révolution française d'abord s'inspira directement dans son système fiscal des idées physiocratiques puisque, sur un budget (qui ne dépassait pas 500 millions, l'Assemblée Constituante demanda presque la moitié, 240 millions, à l'impôt foncier, ce qui représenterait donc dans notre budget actuel plus de 12 milliards de francs, non compris les centimes additionnels ! Et encore la plus grande partie du restant fut-elle demandée aux impôts directs.

Le discrédit de l'impôt indirect, de l'impôt sur les consommations, est dû en partie à l'enseignement physiocratique et il va grandissant dans les sociétés démocratiques. La plupart des arguments qu'on fait valoir contre ce mode d'impôt se trouvent déjà chez les Physiocrates. Cependant l'argument qu'on fait valoir comme principal aujourd'hui, à savoir que les impôts indirects ne sont pas proportionnels aux revenus, ou même, comme on l'a dit, sont progressifs à rebours, n'apparaît presque pas sous leur plume. C'est parce que cette préoccupation de proportionnalité, qui n'est qu'une expression de l'égalité, leur était étrangère (2).

Enfin nous verrons plus loin le système de l'impôt unique reparaître avec un grand éclat sous la plume d'un économiste américain qui d'ailleurs a rendu un loyal hommage aux Physiocrates — tout en s'inspirant de sentiments précisément opposés, puisque très hostiles aux propriétaires fonciers (3) —

(1) Voir l'instructive brochure de M. Garçon, Un prince allemand physiocrate, faite elle-même d'après deux volumes de

correspondance.

(2) On ta trouve cependant dans une des lettres de Dupont de Nemours à J. -B. Say (p 412), très tardivement par conséquent.

(3) Henri Georges leur a dédié un de ses livres, Protection or Free Trade, croyant reconnaître en eux des précurseurs; mais ce qui affaiblit un peu la valeur de cet hommage c'est qu'il nous avoue lui-même ne pas les avoir lus.

LES FONDATEURS

système encore aujourd'hui préconisé aux États-Unis sous le nom de « l'impôt unique » [Single Tax-System).

§ 4. — Résumé de la doctrine physiocratique.

Les critiques et les dissidents.

Si nous résumons maintenant les contributions des Physiocrates à la science économique, nous voyons qu'elles ne sont pas de médiocre importance.

Au point de vue théorique :

1° L'idée que tous les phénomènes sociaux sont ordonnés, et par conséquent liés les uns aux autres par des rapports qu'il s'agit de découvrir;

2° L'idée que l'intérêt personnel livré à lui-même trouve ce qui lui est le plus avantageux et, en même temps, ce qui est le plus avantageux à tous — quoique pourtant cette doctrine libérale ait compté déjà des précurseurs avant les Physiocrates ;

3° L'idée que c'est la libre concurrence qui établit le bon prix, c'est-à-dire le prix le plus avantageux aux deux parties, et qui, par conséquent, supprime le profit usuraire;

4° Une analyse inexacte, mais très touillée, de la production et des diverses catégories de capitaux; une première classification des revenus et des lois de leur distribution;

5° Des arguments devenus classiques en faveur de la propriété foncière.

Au point de vue pratique :

1° La liberté du travail ;

2° La liberté du commerce à l'intérieur, et tous les arguments qui serviront pendant un siècle pour réclamer la liberté du commerce extérieur;

3° La limitation des fonctions de l'État;

4° Une première démonstration de la supériorité des impôts directs sur les impôts indirects.

11 ne serait donc pas juste de leur reprocher, comme on l'a fait parfois, de n'avoir fait que de la métaphysique sociale. D'ailleurs un peu trop de systématisation est utile aux débuts d'une science; elle la sert même par ses erreurs. 11 faut dire Seulement que si leur conception de l'Ordre Naturel a servi de fondement — ou tout au moins d'échafaudage — à toute 1 Economie Politique, elle a été entachée d'un optimisme qui

va hypnotiser et stériliser en partie l'école libérale, surtout en France (1).

La grande lacune des Physiocrates a été l'inintelligence totale de la valeur, due à leur conception grossièrement matérialiste et terrienne de la production. Ils en parlent rarement et le peu qu'ils en disent est médiocre et confus. Toutes leurs erreurs sur l'improductivité de l'échange et de l'industrie viennent uniquement de là. Elle est d'autant plus inexplicable que cette question de la valeur avait été très remarquablement discutée par plusieurs de leurs contemporains. Citons notamment Richard Cantillon, qu'à certains égards ils considéraient comme un des leurs, dans son *Essai sur le Commerce* publié en 1755 (2); l'abbé Galiani dans son livre sur la Monnaie [*Délie Moneta*] de 1750; l'abbé Morellet dans un Prospectus d'un nouveau Dictionnaire du Commerce en 1769 — et surtout Condillac, dont le livre *Du Commerce et du Gouvernement* ne parut, il est vrai, qu'après que leur système était publié et leur siège fait, en 1776.

Turgot lui-même, qui d'ailleurs n'était qu'à moitié Physiocrate, avait émis sur la valeur des idées plus scientifiques (3). 11 avait défini la valeur « l'expression du degré

(1) Ecoutez Mercier de la Rivière : « Admirez comment chaque homme se trouve être l'instrument du bonheur des autres hommes et le bonheur d'un seul semble

se communiquer comme le mouvement. Prenez à la lettre cette façon de parler... Je ne sais si dans cet état nous apercevons des malheureux, mais, s'il en est, ils seraient en bien petit nombre et celui des heureux est si grand que nous ne devons plus être inquiets sur les secours dont ceux-là peuvent avoir besoin. Tous nos intérêts, toutes nos volontés viennent se réunir à l'intérêt et à la volonté du Souverain et former ainsi, pour notre bonheur commun, une harmonie qu'on peut regarder comme l'ou-

vrage d'une divinité bienfaisante, qui veut que la terre soit couverte d'hommes heureux » (II, p. 638).

Remarquez cependant que ce tableau enchanteur s'applique non à la Société existante, mais à la Société future où l'Ordre Naturel régnera. Cet optimiste est de même nature que celui des anarchistes.

(2) Ce Richard Cantillon, dont personne n'avait parlé pendant plus d'un siècle, est redevenu fort à la mode depuis quelques années, comme tous les précurseurs qu'on redécouvre. On lui attribue une influence, peut-être exagérée, sur les Physiocrates. En tout cas, il est certain que le premier livre de Mirabeau, l'Ami des hommes, paru un an après le livre de Cantillon, en 1756, est directement inspiré de lui. Nous n'en dirons rien pour ne pas sortir du cadre que nous nous sommes tracé. Mais, dans les Revues économiques, les articles sur son compte ne manquent pas. Le premier fut celui de Stanley Jevons dans *Contemporary Review*, de 1881.

(3) Valeurs et Monnaies, probablement de 1769, et même encore dans ses *Réflexions*. Les idées essentielles de Quesnay sur la valeur se trouvent dans un article resté longtemps inédit, intitulé *Hommes*, et publié tout récemment par la Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales, 1^{re} année, n° 1.

LES FONDATEURS

d'estime que l'homme attache aux différents objets de ses désirs ». Cette définition exprime bien la subjectivité de la valeur *et contient deux mots, le « degré d'estime » et le « désir », qui la précisent encore mieux (1). Il est vrai qu'il dit ailleurs que, malgré sa relativité, la valeur implique toujours « une qualité réelle

intrinsèque à l'objet », mais par ces mots, qui lui ont été si souvent reprochés, il veut dire simplement, croyons-nous, que notre désir implique certaines propriétés des choses que nous appelons utilités, ce qui est incontestable — mais cette propriété peut être imaginaire, cas auquel Turgot ne paraît pas avoir pensé.

Il est possible que Turgot ait inspiré Condillac, mais il est possible qu'il ait été inspiré lui-même par Galiani dont le livre, paru vingt ans avant le sien et qu'il cite d'ailleurs, contient déjà une très fine analyse psychologique de la valeur en lui donnant pour fondement l'utilité et la rareté.

Ces vues sur la valeur ne sont pas les seules qui différencient Turgot de l'Ecole des Physiocrates : il y en a bien d'autres, tellement qu'il eût été plus juste et plus exact de consacrer un chapitre distinct à Turgot (2). En général, elles sont plus modernes et plus voisines de celles d'Adam Smith. Contentons-nous, faute de place, de rappeler les principales doctrines sur lesquelles Turgot se sépare des Physiocrates :

1 o L'opposition fondamentale entre la productivité de l'agriculture et la stérilité de l'industrie est, sinon abandonnée, du moins très réduite en importance ;

2° Ea propriété foncière est déchue de son rang d'institution de droit divin. Elle renonce même à invoquer les soidisant avances foncières : elle ne repose plus que sur un fait, l'occupation, et sur l'utilité publique (3);

3° Par contre, la propriété mobilière, c'est-à-dire le produit du travail, prend une place éminente. Le rôle du capital est

(1) Il distingue assez longuement la valeur estimative (que nous appellerions valeur individuelle) de la valeur appréciative (que nous appellerions valeur sociale). La première est déterminée par la portion de notre temps ou de notre peine que nous sommes disposés à sacrifier pour l'acquérir, en sorte qu'ici la notion de la valeur-travail apparaît. Quant à la valeur appréciative, elle ne diffère de la précédente que « parcs* qu'elle est une valeur estimative moyenne ».

(2) Turgot, tout en se déclarant disciple de Quesnay, s'est toujours tenu en dehors de l'École Physiocrate qu'il qualifiait un peu dédaigneusement de « secte ».

(3) Voir plus loin, à propos de Ricardo, sa théorie de la rente foncière.

plus soigneusement analysé et la légitimité de l'intérêt définitivement démontrée.

Mais c'est surtout dans le livre de Gondillac qu'il faut chercher le complément des lacunes et la rectification des erreurs des Physiocrates. Le livre que l'abbé de Gondillac publia en 1776, à l'âge de 60 ans passés et déjà célèbre comme philosophe, *Le Commerce et le Gouvernement* considérés relativement l'un à l'autre, est un livre admirable, qui contient en germe les théories les plus modernes, et qui doit peut-être en partie l'injuste oubli où il est tombé à son titre maladroit qui n'indique nullement le sujet.

Ge n'est plus, comme les livres des Physiocrates, un traité de Science Sociale où les notions économiques se trouvent pêle-mêle avec la politique, le droit et la morale — c'est un véritable traité d'Economîe Politique. Dès le début, l'auteur pose la valeur comme fondement de l'écouomie politique et du premier coup

dépasse de beaucoup les Physiocrates (1). Il fonde la valeur sur « l'utilité », mais il dépouille immédiatement ce mot de sa signification vulgaire pour lui donner sa signification scientifique que désormais elle ne perdra plus : l'utilité n'est plus une propriété physique, intrinsèque, des choses, mais l'expression d'une certaine correspondance entre une chose et un certain besoin de l'homme : « La valeur est moins dans la chose que dans l'estime que nous en faisons et cette estime est relative à notre besoin : elle croît et diminue comme notre besoin croît et diminue lui-même. » Voilà fondée la théorie psychologique de la valeur (2).

Ce n'est pas tout, quoique ce fût déjà beaucoup. Condillac voit immédiatement que l'utilité n'est pas le seul élément constituant de la valeur et que la quantité, c'est-à-dire la rareté ou l'abondance, exerce aussi une action décisive. Mais il saisit admirablement le lien qui unit ces deux éléments et montre comment ils ne font qu'un, la quantité n'agissant sur la valeur que parce qu'elle agit sur l'utilité, c'est-à-dire parce qu'elle fait plus ou moins sentir l'aiguillon du besoin. « Or, puisque la valeur des choses est fondée sur le besoin, il est naturel qu'un besoin plus senti donne aux choses une

(1) « Je ne me suis si fort arrêté sur cette notion que parce qu'elle servira de base à tout cet ouvrage » (Premier chapitre).

(2) Le Commerce et le Gouvernement, p. 15.

LES FONDATEURS

plus grande valeur, et qu'un besoin moins senti leur en donne une moindre. La valeur des choses croît donc dans la rareté et diminue dans l'abondance. Elle peut même dans l'abondance diminuer au point de devenir nulle. Un bien surabondant, par

exemple, sera sans valeur toutes les fois qu'on n'en pourra faire aucun usage puisque alors il sera tout à fait inutile » (1). Impossible de mieux dire, même aujourd'hui. Toute la théorie Jevonienne et Autrichienne de la valeur était là en germe mais ne s'épanouira que longtemps après.

Cette conception de la valeur devait le conduire à une conception de l'échange bien supérieure aussi à celle des Physiocrates. Puisque la valeur n'est que la satisfaction d'un besoin, l'échange, en satisfaisant du même coup deux besoins-, crée deux valeurs. En effet, la caractéristique de l'échange, c'est que chacune des deux parties cède ce qu'elle a en trop pour obtenir ce qui lui manque, mais ce que le cédant a en trop est pour lui sans utilité et par conséquent sans valeur, tandis que ce qui lui manque a pour lui une grande utilité et partant une grande valeur. Chacun donc arrive au marché avec une chose inutile et s'en retourne avec une chose utile (2). Et par conséquent l'affirmation des Physiocrates que l'échange ne fait rien gagner à personne ou que, du moins, le gain de l'un ne fait que compenser la perte de l'autre, se trouve radicalement fausse. Les Physiocrates et notamment Le Trosne essayèrent bien de répliquer, mais ils ne purent arriver à saisir ce caractère subjectif de la valeur, par la raison que nous avons donnée tout à l'heure (p. 53).

Cette même théorie devait servir à rectifier une autre erreur des Physiocrates et faire faire à la science un autre grand pas en expliquant la production. Si la valeur n'est que l'utilité et si l'utilité elle-même n'est qu'une certaine correspon-

(1) Le Commerce et le Gouvernement, Ire part., ch. I.

(2) « Il est faux que dans les échanges on donne toujours valeur égale pour valeur égale. Au contraire, chacun des contractants en donne toujours une moindre pour une plus grande... L'avantage est réciproque et voilà sans doute ce qui a fait dire qu'ils se donnent l'un à l'autre valeur égale pour valeur égale. Mais on a été peu conséquent, car, précisément de ce que l'avantage est réciproque, on aurait dû conclure que chacun donne moins pour plus » (Op . cil., p. 55, 56).

Rapprochez cette citation de celle de Le Trosne (ci-dessus, p. 31, note) et voyez la supériorité d'analyse psychologique.

dance entre les choses et nos besoins, qu'est-ce que produire sinon créer cette correspondance entre ces choses et nos besoins! Or, est-ce la Nature, la terre, qui établit cet accord? — Bien rarement. « Elle est surtout féconde en choses qui nous sont inutiles et dont nous ne pouvons faire aucun usage (remarque profonde et qui aurait dû refroidir singulièrement l'enthousiasme des Physiocrates pour l'aima parens). C'est par le travail humain que les choses reçoivent les transformations qui les rendent utiles... Produire c'est donner de nouvelles formes à la matière » (1). Mais alors quelle différence y a-t-il entre la production agricole et la production industrielle? Aucune. L'une et l'autre ne font que transformer ce qui est déjà (2).

Il montre d'ailleurs très bien que si les artisans et les propriétaires paraissent dépendants des agriculteurs et le sont en effet, ceux-ci à leur tour ne le sont pas moins des artisans. « Qu'on ne demande donc pas s'il faut préférer l'agriculture aux manufactures ou les manufactures à l'agriculture. 11 ne faut rien préférer : il faut s'occuper de tout » (3).

Enfin, en ce qui concerne le salaire, sa définition est aussi, si brève soit-elle, d'une incroyable portée : « Ce salaire représente la part qu'ils ont (les ouvriers) au produit comme copropriétaires » (4-). Ce mot « représente » veut dire que l'ouvrier, ne pouvant ou ne voulant exercer son droit qu'il tient de la nature sur le produit de son travail, le cède à prix d'argent; et c'est ce prix qui constitue son salaire et qui est réglé, comme tous les prix de vente, « par la concurrence des vendeurs et par celle des acheteurs ». Condillac ne pose donc pas comme une loi naturelle que ce salaire sera toujours réduit au strict nécessaire : cela dépendra de l'offre et de la demande. Mais au contraire le salariat est présenté ici comme une association, à l'état virtuel, du capital et du travail (5).

(1) Op . cil., Ire part., ch. IX.

(2) « Lorsque la terre se couvre de productions, il n'y aura pas d'autre matière que celle qui existait auparavant; il y a seulement de nouvelles formes, et c'est dans ces formes que consiste toute la richesse de la Nature » (Op. cil., *ibid.*)

(3) Op. cil., 1^{re} part., ch. XXIX.

(4) Op cil., ch. XII.

(5) Op. cit., p. 69. Dans des études toutes récentes sur le contrat du salaire M. Châtelain vient de reprendre — sans avoir connu, semble-t-il, Condillac — précisément cette même thèse.

LUS FONDATEURS

Même au point de vue des applications pratiques, et notamment de la liberté du travail et de la condamnation des corporations, Condillac a été plus affirmatif que les Rhysiocrates : « leurs

privilèges sont des droits iniques qui ne paraissent dans l'ordre que parce que nous les trouvons établis » (1). Et pour la liberté du prêt et du taux de l'intérêt, il la réclame aussi catégoriquement que Turgot et en faisant valoir comme lui un très élégant argument tiré de la similitude de l'intérêt et du change. Les frais de change c'est la compensation de la distance; or, « distance de temps » ou « distance de lieu », cela revient au même (2). Autrement dit, l'intérêt représente les frais de transport dans le temps comme le change les frais de transport dans l'espace — et c'est tout fait la théorie moderne de l'intérêt, celle de Bôhm-Bawerk que nous verrons plus loin.

(1) Op. cil., XV, cli. 8.

(2) Turgot l'avait déjà dit, Mémoire sur les prêts d'argent, p. 122 : « Dans la négociation du prêt à intérêt on donne moins d'argent dans un temps pour en recevoir davantage dans un autre parce que la différence des temps comme celle des lieux met une différence réelle dans la valeur de l'argent. » Et plus loin (p 127) : « Comparez la différence d'utilité qui se trouve à l'époque du prêt entre une somme possédée actuellement et une somme égale qu'on recevra dans une époque éloignée. Cette différence n'est-elle pas notoire, et le proverbe trivial un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, n'est-il pas l'expression naïve de cette notoriété? »

CHAPITRE II ADAM SMITH

Malgré l'originalité et la vigueur de leur pensée, les Physiocrates ne sont presque encore que des précurseurs. Le véritable créateur

de l'économie politique moderne est, de l'aveu de tous, Adam Smith (1). Dès qu'apparut en 1776 son grand

(1) [La vie d'Adam Smith ne présente rien de frappant : elle se résume dans l'histoire de ses travaux et de son activité professorale et dans celle de ses amitiés. Son intimité avec le philosophe Hume est restée célèbre. Smith est né en Écosse à Kirkcaldy, le 5 juin 1723; il étudia à l'Université de Glasgow de 1737 à 1740, où son maître le plus aimé fut le philosophe François Hutcheson. De 1740 à 1746, il termina ses études à Oxford, où du reste il travailla seul. L'état intellectuel de cette université était, à cette époque, aussi bas que possible : la plupart des professeurs n'y faisaient même pas leurs cours. De retour en Écosse, il fit à Édimbourg deux cours libres, l'un sur la littérature anglaise, l'autre sur l'économie politique, où il défendait déjà les principes de liberté commerciale. En 1751, il fut nommé professeur de logique à Glasgow. C'était à ce moment l'une des meilleures universités européennes. Mais dès la fin de l'année, il passa à la chaire de philosophie morale qui comprenait le quadruple enseignement de la théologie naturelle, de l'éthique, de la jurisprudence et de la politique. Il resta professeur à Glasgow jusqu'en 1764. En 1759, il publia sa *Théorie des sentiments moraux* qui lui fit vite une haute réputation. En 1764, âgé de 40 ans, il quitta le professorat et accepta d'accompagner le jeune duc de Buccleugh, beau-fils du célèbre homme d'État, Charles Townshend, dans un voyage à l'étranger. Ces voyages remplaçaient souvent pour les jeunes nobles les études universitaires, tombées en Angleterre à un niveau trop inférieur. Pour A. Smith l'avantage matériel de cet emploi (800 £ de jusqu'à la fin de sa vie) était très supérieur à son gain comme professeur. Le voyage dura de 1764 à 1766. Smith passa entre autres un an et demi à Toulouse, deux mois à Ge-

nève, où il rencontra Voltaire, et dix à Paris. C'esJ, là qu'il se lia avec les Physiocrates (en particulier avec Turgot) et avec les Encyclopédistes. — C'est à Toulouse qu'il commença les Recherches sur La Richesse des Nations. De retour en Écosse, Smith s'installa en 1767 à Kirkcaldy auprès de sa mère pour se consacrer uniquement à ce travail. Eu 1773, l'ouvrage était à peu près terminé. Mais Smith se rendit à Londres et ce n'est qu'au bout de trois ans, en 1776, que l'ouvrage parut enfin et consacra la célébrité déjà grande de son auteur. En janvier 1778, Smith fut nommé commissaire des douanes à Édimbourg, poste très élevé, où il resta jusqu'à sa mort survenue en 1790.

Tout ce que nous savons du caractère de Smith montre en lui un homme

LES FONDATEURS

ouvrage, les Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, les écrits antérieurs furent presque aussitôt oubliés. Depuis lors, tandis que les idées de ses prédécesseurs ne suscitaient plus guère qu'un intérêt historique, son livre servait de guide aux générations successives d'économistes, et leur fournissait à toutes le point de départ de leurs spéculations. Aujourd'hui encore, malgré tant de changements apportés aux principes fondamentaux de la science, aucun économiste ne pourrait négliger le vieil auteur écossais sans rétrécir singulièrement son horizon scientifique.

D'où vient cette place unique qu'aucun ouvrage économique depuis lors n'a plus occupée? Plusieurs raisons l'expliquent :

a) D'abord sa grande valeur littéraire. Le livre de Smith est intéressant, vivant, nourri de faits. Il aborde constamment les

questions les plus actuelles pour ses contemporains :

d'une extrême délicatesse de sentiments et de conduite. Il était d'une distraction légendaire. Ses opinions politiques le rapprochaient des Whigs. En matière religieuse, il professait le déisme rationaliste, si fréquent au xvme siècle, et dont Voltaire (pour lequel A. Smith avait une vive admiration) est le représentant le plus célèbre.

Pendant longtemps la seule vie d'A. Smith que nous possédions était le mémoire de Dugald Stewart : *Account of the Life and Writings of Adam Smith*, lu en 1793 devant la Société royale d'Édimbourg, publié en 1794, dans les *Transactions* de la société, et paru en volume en 1811 avec quelques autres biographies sous le titre : *Biographical Memoirs of Adam Smith, Robertson, etc., by Dugald Stewart*. Aujourd'hui nous sommes plus heureux. M. John Rae, dans son bel ouvrage *Life of Adam Smith* (Londres, 1895, 449 pages), a réuni tout ce que nous pouvons savoir sur lui-même, sur ses amis, sur son entourage; — c'est à lui que nous empruntons les détails donnés ci-dessus. M. James Bonar a publié, en 1894, le *Catalogue of the library of A. Smith*, où se trouvent les titres de 2.300 volumes, représentant environ les deux tiers de la bibliothèque de Smith. Enfin une contribution plus importante encore a été apportée récemment à l'étude des idées de Smith. En 1896, M. Edwin Cannan a publié les *Lectures on Justice, Police, Revenue and Arms, delivered in the University of Glasgow, by A. Smith, reported by a student in 1763* » (Oxford, 1896, 293 pages). L'est le cours d'économie politique professé par Smith à Glasgow. Une copie manuscrite des notes prises à ce cours par un étudiant, probablement en 1763, a été retrouvée par hasard en 1876 par un avocat de Londres. Il l'a remise à M. Can-

nan en 1895 pour la publier. Cette découverte est précieuse, en particulier pour fixer l'état des idées de Smith avant son séjour en France et ses rapports avec les Physiocrates. — De nombreuses éditions de la Richesse des Nations ont été publiées, dont les principales sont celles de Buchanan, Mac Culloch, Thorold Rogers, Nicholson. La dernière édition critique est celle de M. Cannan, publiée à Londres, chez Methuen, en deux volumes en 1904, avec des notes précieuses. C'est d'après elle que nous citons. La traduction, française usuelle est celle de Garnier publiée dans la Collection des principaux Économistes en 1843.

ADAM SMITH

régime colonial, régime des grandes compagnies commerciales, système mercantile, organisation monétaire, impôts. Il le fait avec une documentation si précise, un jugement si sûr, si équitable, qu'il persuade sans effort. Les faits se mêlent aux raisonnements, les exemples aux arguments; en persuadant, il instruit. Tout cela sans pédanterie, sans lourd appareil logique, sans insistance monotone, avec une simplicité élégante, qui cependant n'a rien de sceptique; car à travers toutes ses pages passe un souffle de généreuse humanité qui les soulève parfois jusqu'à l'éloquence. Ces rares qualités ont conservé au vieux livre une grande partie de sa fraîcheur.

b) D'autre part, Smith a pris à ses prédécesseurs, pour les fondre dans un système plus général, toutes leurs idées importantes. En les dépassant, il les rendit inutiles, parce qu'à leurs vues fragmentaires il substitua une véritable philosophie sociale et économique. Ces vues prennent ainsi dans son livre une valeur toute nouvelle. Au lieu de rester isolées, elles viennent illustrer une conception générale. A leur tour, elles en reçoivent plus de

lumière. Smith, comme presque tous les grands écrivains, a pu beaucoup emprunter à ses prédécesseurs ou à ses contemporains sans que son originalité en soit atteinte. Son ouvrage cite ou utilise, sans toujours les nommer, plus de cent auteurs. Quelques noms méritent d'être retenus parmi les écrivains qui semblent avoir eu sur lui le plus d'influence, ou qui lui avaient tracé la voie.

La première place appartient peut-être à Hutcheson, professeur de philosophie morale, dans la chaire même que Smith devait occuper à Glasgow. Smith suit son action au point de lui emprunter en partie les divisions de son propre cours. Mais ce n'est pas tout. Beaucoup des théories les plus connues de Smith se rencontrent en germe chez son prédécesseur. Hutcheson, dans son *System of moral philosophy* (publié en 1755, mais rédigé bien avant), attache déjà une extrême importance à la division du travail ; il présente à propos des variations de valeur et de l'origine de la monnaie, à propos du blé et du travail, envisagés comme des mesures plus stables de la valeur, des considérations très semblables à celles qu'on trouve sur ces sujets dans la *Richesse des Nations*.

A côté de Hutcheson il faut placer David Hume. Smith l'appelle quelque part « T historien et le philosophe de beau-

LES FONDATEURS

coup le plus illustre de notre époque » (1), et dès 1752, il se trouvait avec lui dans des relations d'étroite intimité, Hume n'a publié que quelques essais économiques : les plus importants sont relatifs à la monnaie, au commerce extérieur et au taux de l'intérêt. Ils sont réunis avec plusieurs autres dans ses *Political Discourses* (2) (1752). Hume a apporté à l'examen de ces sujets la

pénétration, l'originalité, la profondeur et la clarté qui caractérisent ses autres œuvres. L'absurdité de la politique mercantiliste, l'adaptation naturelle de la quantité de monnaie aux besoins de chaque pays, les sophismes mercantilistes de la « balance du commerce », les conséquences néfastes des jalousies commerciales entre nations, sont exposés par lui avec une force admirable. Nul doute que ces essais, cités par Smith dans son Cours de Glasgow et pour la seconde édition desquels Hume avait sollicité son avis, n'aient fait sur lui une grande impression. A vrai dire, il a dépassé plus tard le libéralisme de Hume : celui-ci admettait encore dans son Essai sur la balance du commerce la légitimité de certains droits protecteurs que Smith devait repousser entièrement. Mais Hume n'en a pas moins été l'initiateur.

Du reste, en cette matière de la liberté commerciale, dès la fin du xvne siècle et pendant la première moitié du xvme, parmi les mercantilistes eux-mêmes, des auteurs toujours plus nombreux protestaient contre l'étroitesse des réglementations douanières. Ces écrivains sont encore imbus de certains préjugés mercantilistes, mais on les a qualifiés avec raison de « mercantilistes libéraux ». De même qu'en France Boisguillebert fait pressentir les Physiocrates, en Angleterre Child, Petty, Tucker, Dudley North, Gregory King préparent les voies à une politique plus libérale en matière de commerce extérieur (3).

A côté de Hutcheson et de Hume il faut mentionner ici un autre écrivain encore : Bernard de Mandeville. Ce n'était pas un économiste, mais un médecin philosophe. En 1704 il avait publié un petit poème, réimprimé en 1714, avec de nom-

(1) Weallli of Nations, t. II, p. 275, liv. V, ch. I, 3e part., art. 3.

(2) Ces essais économiques ont été traduits en français et publiés dans la Collection des principaux Économistes.

(3) Cf. en particulier sur ce point l'ouvrage de M. Schatz : L'individualisme économique et social, Paris, 1908.

ADAM SMITH

breuses additions, sous le titre : La Fable des Abeilles, ou Vices privés, bienfaits publics. L'idée fondamentale du livre (qui fit scandale et fut saisi par ordre du gouvernement), c'est que la civilisation, en entendant par là la richesse, les arts et les sciences, résulte non de nos vertus, mais de ce que Mandeville appelle nos vices, c'est-à-dire des besoins naturels sans nombre qui nous font désirer le bien-être, le confort, le luxe et tous les plaisirs de la vie. C'était comme une apologie de l'homme naturel et une critique de l'homme vertueux.

Smith a critiqué Mandeville dans sa Théorie des sentiments moraux [1). Il lui reproche en particulier d'appeler vices des désirs et des goûts qui n'ont par eux-mêmes rien de condamnable. Malgré ces réserves l'idée de Mandeville a porté des fruits dans l'esprit de Smith : à son tour il proclamera sans se lasser que c'est l'intérêt personnel (lequel n'est pas un vice à ses yeux, mais ne mérite cependant que le nom de « vertu inférieure ») qui, sans le savoir ni le vouloir, finit par conduire naturellement la société au bien-être et à la prospérité. Ainsi la richesse d'une nation sera, pour Smith comme pour Mandeville, l'effet sinon d'un « vice », au moins d'un instinct naturel, qui n'a rien en soi de vertueux, et dont la Providence se sert à notre insu pour réaliser des fins qui dépassent la portée de nos prévisions.

Tels sont les principaux écrivains chez lesquels nous trouvons déjà formulées quelques-unes des idées les plus importantes que Smith saura fondre en un véritable système.

Cette systématisation cependant n'eût pas suffi encore à donner à la Richesse des Nations sa place unique. Avant Smith, en effet, Quesnay et les Physiocrates avaient envisagé les phénomènes économiques dans leur ensemble et les avaient rattachés à quelques principes simples. 11 n'est donc pas le premier qui ait fait en cette matière une oeuvre vraiment scientifique. Mais c'est là justement qu'éclate la supériorité de Smith, et nous touchons ici à une troisième raison de son succès.

c) Smith doit beaucoup aux Physiocrates. 11 ne les a guère connus, sinon pendant son séjour à Paris, en 1765. Cependant la brièveté de leurs relations n'a pas empêché leur influence

(1) Chap. IV. de la 2^o sect. de la 7^e partie de la Théorie des sentiments moraux, intitulé « Des systèmes licencieux », Irad. franç., 2^e édit., 1830.

LES FONDATEURS

sur lui d'être profonde. Il n'a probablement pas lu toutes leurs oeuvres. Ainsi les Réflexions de Turgot, écrites en 1766, mais qui parurent seulement de 1769 à 1770 dans les Éphémérides du citoyen, lui sont sans doute restées inconnues. Mais Smith a beaucoup fréquenté personnellement et Turgot et Quesnay. Dans ces conversations il a puisé une connaissance directe et précise de leurs idées. Et l'on peut conjecturer assez bien celles qui ont dû le frapper le plus vivement.

Sur un point tout au moins Smith n'avait point besoin d'être endoctriné par eux : c'est en matière de libéralisme économique. Il en était depuis longtemps un défenseur convaincu. Cependant la rencontre de ses convictions avec l'ardente foi des Physiocrates a dû les fortifier encore.

Par contre il paraît leur avoir emprunté leur idée si importante de la distribution du revenu annuel entre les diverses classes de la nation. Dans son Cours professé à Glasgow, il n'est guère question que de la production des richesses. Dans la Richesse des Nations une place importante est faite à la distribution. Et cette différence ne paraît guère pouvoir s'expliquer que par la familiarité acquise par Smith dans l'intervalle avec le Tableau économique et la théorie du produit net.

Mais, s'il leur a emprunté une de leurs vues particulières les plus fécondes, il leur est infiniment supérieur dans ses vues d'ensemble, et c'est pourquoi si vile il les a supplantés. Les Physiocrates, hypnotisés par le rôle de l'agriculture, ont eu par là leur vision comme faussée et rétrécie. Ils ont, si l'on peut ainsi dire, regardé par une fenêtre trop étroite. A. Smith s'est placé du premier coup au centre des phénomènes, au point le plus élevé, et d'où la vue était la plus large et la plus étendue.

Le monde économique considéré comme un vaste atelier créé par la division du travail; — les phénomènes de la richesse ramenés à une unité supérieure par la considération d'un mobile psychologique essentiel : le désir des hommes d'améliorer leur situation économique; — enfin la politique économique fondée pour la première fois non sur l'intérêt de telle ou telle classe (les manufacturiers ou les agriculteurs), mais sur la considération de l'intérêt le plus général de la communauté tout entière, tels sont les

principes directeurs qui inspirent tout l'ouvrage. G est eux qui vont servir dorénavant de conducteurs à travers le dédale des phénomènes économiques.

ADAM SMITH

Les contemporains n'eurent pas de peine à sentir qu'engagée dans cette voie, la science nouvelle ne risquait pas d'aboutir à une impasse. Pour la première fois on leur offrait un point d'appui solide pour envisager sans parti pris les intérêts complexes de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Avec Smith on sortait des « systèmes » et l'on entrait dans la science.

C'est autour de ces trois points de vue que nous grouperons notre étude de ses idées, en examinant successivement :

1° La division du travail;

2° L'organisation spontanée du monde économique sous l'action de l'intérêt personnel;

3° La politique libérale.

§ 1. — La Division du Travail.

Quesnay avait écrit : « L'agriculture est la source de toutes les richesses de l'Etat et de celles de tous les citoyens » (1). Dès la première phrase de son livre, Smith s'inscrit en faux contre cette idée, et donne à la richesse sa véritable source. « Le travail annuel de chaque nation, écrit-il, est le fonds primitif qui la fournit de tous les objets nécessaires et utiles à la vie, qu'elle consomme chaque année, et qui consistent toujours soit dans le produit immédiat du travail, soit dans ce que l'on achète avec ce produit aux autres nations. »

Ainsi le travail est la véritable source de la richesse. Dans cette phrase célèbre et qui adonné lieu à tant de malentendus, Smith n'a certainement entendu contester ni l'influence des forces naturelles, ni celle du capital dans la production (2). Nul plus que lui — si ce n'est peut-être J. -B. Say — n'a insisté sur le rôle du capital, et nous verrons tout à l'heure qu'il accorde à la terre une productivité spéciale. Mais Smith a voulu dès le début marquer l'opposition de sa doctrine avec celle des Physiocrates. 11 affirme qu'en définitive c'est l'acti-

(1) Édit. Oncken, p. 331.

(2) La théorie des trois facteurs de la production — devenue classique en économie politique — ne se trouve pas chez Smith. C'est cependant lui qui a donné indirectement naissance à cette théorie, en distinguant, dans la distribution des richesses, trois sources de revenu : le travail, le capital et la terre. Cette distinction faite, il devait paraître tout naturel de considérer chaque source de revenu comme un facteur de la production. C'est ce que fit J. -B. Say, dans son *Traité* (2e éd., ch. IV et V). Cf. Cannan : *A hislory of the théories of production, and distribution* (1894), p. 40 (traduct. franç. par Barrault et Alfassa, Paris, 1910).

G. et E. — Doctr. écon. 5

LES FONDATEURS

tivité de l'homme qui crée chaque année la masse des biens qu'il consomme, non les forces naturelles, lesquelles, sans sa direction, demeureraient infécondes et inutiles.

Et il tire aussitôt les conséquences de cette idée. Puisque c'est le travail en général et non pas la terre seulement qui enfante la

richesse, ce ne sera pas le travail d'une seule classe — celle des agriculteurs — mais le travail de toutes les classes, le travail de la nation tout entière, qui sera productif. La richesse annuelle créée dans un pays est l'effet du labeur commun de tous ceux qui y travaillent. Elle résulte de leur collaboration, de leur « coopération », comme il dit lui-même. Ainsi plus de distinction entre les classes stériles — les oisifs seuls sont stériles — et les classes productives; mais un grand atelier, où tous les travaux divers concourent simultanément à la richesse de l'ensemble. Le passage où Adam Smith exprime cette idée est bien connu. N'hésitons pas cependant à le citer en entier :

« Quelle variété de travaux est nécessaire pour produire les instruments du moindre des ouvriers ! Sans parler de machines aussi compliquées que le navire du matelot, le moulin du foulonnier, ou même le métier du tisserand, considérons seulement la variété des travaux nécessaires pour fabriquer cette machine si simple : les ciseaux avec lesquels le berger tond ses moutons. Le mineur, le constructeur du four à fondre le minerai, le bûcheron, le fabricant du coke utilisé dans la fonderie, le briquetier, le maçon, les ouvriers qui surveillent le four, l'ajusteur, le forgeron, le coutelier, doivent réunir tous leurs différents arts pour produire ces ciseaux. Et si nous examinons de même toutes les parties de son habillement et de son mobilier, la grossière chemise de toile qu'il porte sur la peau, les souliers qui recouvrent ses pieds, le lit dans lequel il couche, et toutes les diverses parties qui le composent, la grille de cuisine sur laquelle il prépare sa nourriture, le charbon dont il se sert pour cet usage, tiré des entrailles de la terre et venu à lui, peut-être après un long transport sur mer ou sur terre, tous les autres ustensiles de sa cuisine, les plats de terre ou d'étain sur lesquels il pose et distribue sa nourriture, toutes

les mains occupées à fabriquer son pain et sa bière, la fenêtre de verre qui laisse entrer la chaleur et la lumière et écarte le vent et

ADAM SMITH

la pluie, et tonte la science et l'art nécessaires pour arriver à cette belle et heureuse invention sans laquelle ces régions septentrionales du inonde offriraient à peine une habitation confortable, enfin tous les instruments de tous les ouvriers employés à produire tous ces objets, si, dis-je, nous envisageons toutes ces choses, nous comprendrons que sans l'assistance et la coopération de plusieurs milliers d'hommes, le plus humble habitant d'un pays civilisé ne pourrait être pourvu, même de la manière qu'à tort nous imaginons simple et facile dont il est pourvu d'ordinaire » (1).

Cette coopération dans les sociétés humaines s'est réalisée spontanément sous une forme particulière : la division du travail. C'est le mérite original de Smith d'avoir mis en lumière et donné comme base à tout son ouvrage (c'est par là en effet que son livre commence) ce fait économique et social fondamental, si souvent invoqué depuis, que sa constatation nous paraît aujourd'hui banale.

La division du travail est l'institution par laquelle s'effectue sans effort et tout naturellement la coopération des hommes dans la création du produit national. Tandis que les animaux se confinent dans la satisfaction directe de leurs besoins individuels (2), chaque homme, au lieu de pourvoir à la fois à l'ensemble de ses besoins, se borne à fabriquer un seul produit, qu'il échange ensuite contre ceux qui lui manquent. De là pour la communauté un énorme accroissement de richesse. La division du travail, en

établissant la coopération de tous à la satisfaction des désirs de chacun, est la véritable source du progrès et du bien-être.

Pour mieux faire comprendre cet accroissement de la productivité totale grâce à la division sociale du travail, Smith prend pour exemple les effets de la division technique du travail dans une industrie particulière. « Les effets de la division du travail dans l'organisation générale de la société seront mieux compris, dit-il, en considérant de quelle manière elle fonctionne dans quelques manufactures particulières. » C'est

(1) Wecillh of Nations, t. I, p. 13-14, liv. I, ch. I.

(2) « Dans presque toutes les autres espèces animales, chaque individu, arrivé à l'âge adulte, est entièrement indépendant et, dans son état^naturel, n'a aucune occasion de réclamer l'assistance d'une autre créature vivante » (liv. I, cl). Il t. I, p. 16).

LES FONDATEURS

ainsi qu'il introduit sa célèbre description de la manufacture d'épingles. « Un homme qui ne serait pas façonné à ce genre d'ouvrage, dont la division du travail a fait un métier particulier, ni accoutumé à se servir des instruments qui y sont en usage..., cet homme, quelque adroit qu'il fût, pourrait peut-être à peine faire une épingle dans toute sa journée et certainement il n'en ferait pas une vingtaine. Mais de la manière dont celle industrie est maintenant organisée, non seulement l'ouvrage entier forme un métier particulier, mais même cet ouvrage est divisé en un grand nombre débranchés dont la plupart constituent autant de métiers particuliers. Un ouvrier tire le fil à la bobine, un autre le dresse, un troisième coupe la dressée, un quatrième empointe, un cinquième est employé à émoudre le bout qui doit recevoir la tête.

Cette tête est elle même l'objet de deux ou trois opérations séparées : la frapper est une besogne particulière, blanchir les épingles en est une autre; c'est même un métier distinct et séparé que de piquer les papiers et d'y bouter les épingles; enfin l'important travail de faire une épingle est divisé en dix-huit opérations distinctes ou environ, lesquelles, dans certaines fabriques, sont remplies par autant de mains différentes, quoique dans d'autres le même ouvrier en remplisse deux ou trois. J'ai vu une petite manufacture de ce genre qui n'employait que dix ouvriers, et où, par conséquent, quelques-uns d'entre eux étaient chargés de deux ou trois opérations. Mais quoique la fabrique fût fort pauvre et pour cette raison mal outillée, cependant quand ils se mettaient en train, ils venaient à bout de faire entre eux environ douze livres d'épingles par jour : or chaque livre contient au delà de quatre mille épingles de taille moyenne. Ainsi ces dix ouvriers pouvaient faire entre eux plus de quarante-huit milliers d'épingles dans une journée » (1).

Tel est le tableau de ce qui se passe dans la société où l'homme livré à lui-même pourrait à peine subvenir aux plus essentiels de ses besoins, tandis que par la division du travail et l'échange, il parvient à centupler sa production et son bien-être.

(1) W. of N., t. I, p. 6, liv. I, ch. I. •— Nous empruntons la traduction du passage à M. Manloux dans son livre : *La Révolution industrielle au XVIIIe siècle* Paris, 1905, p. 14.

ADAM SMITH

Analysant ensuite d'où vient cette puissance de la division du travail, Smith l'attribue à trois causes principales : la dextérité acquise par ' chaque travailleur confiné dans une besogne iden-

tique; — l'économie de temps réalisée en évitant de passer sans cesse d'une occupation à l'autre; — enfin les inventions et les perfectionnements que le fait d'être absorbé dans un certain travail suggère naturellement à ceux qui l'exécutent tous les jours.

On a reproché à Smith de n'avoir pas opposé aux avantages de la division du travail ses inconvénients. Simple question de plan, sans véritable intérêt. L'important est qu'il ne les ait pas ignorés. Or, nul mieux que lui ne les a mis en lumière. Dans le livre V, à propos de l'éducation publique, il remarque que : « au cours des progrès de la division du travail, l'occupation de ceux qui vivent de leur travail, c'est-à-dire de la grande majorité du peuple, finit par se réduire à un petit nombre d'opérations très simples, souvent une ou deux ». Or, « l'homme dont la vie entière se passe à accomplir un petit nombre d'opérations simples, dont les effets sont peut être toujours les mêmes ou à peu près les mêmes, n'a point d'occasion d'exercer son intelligence ou sa faculté d'invention pour trouver le moyen d'écarter des difficultés qui ne se présentent jamais. C'est pourquoi il perd l'habitude de cet exercice et devient généralement aussi stupide et aussi ignorant qu'il est possible à une créature humaine de le devenir » (1).

Entre ce passage et les idées exprimées plus haut, il semble y avoir une contradiction. Tout à l'heure l'absorption dans le même travail était présentée par Smith comme la source des inventions; — et ici comme la cause de l'abrutissement de l'ouvrier. Contradiction plus apparente que réelle, car la même occupation, qui a pu tout d'abord stimuler l'imagination, peut ensuite par sa monotonie entraîner l'engourdissement de l'intelligence. En tout cas, la conclusion que tire Adam Smith de sa remarque est fort intéressante. Pour écarter les inconvénients résultant de cet excès de

spécialisation, il affirme en effet la nécessité de faciliter et « même

d'imposer » au peuple une instruction élémentaire (consis-

(1) IV. of N., t. II, p. 267, liv. V, cb. I, 3e part., art. If.

LES FONDATEURS

tant à lire, écrire et compter) (1), par la création d'écoles primaires en partie payées sur le budget. Notons au passage cette entorse donnée au principe de non-intervention de l'État. Nous verrons plus loin que ce n'est pas la seule.

Pour compléter son exposé de la division du travail, Smith indique enfin les limites auxquelles elle est obligée de s'arrêter. 11 en mentionne deux. D'abord l'extension du marché: « Quand le marché est très petit, personne n'est encouragé à se consacrer entièrement à une seule occupation, par suite de l'impossibilité d'échanger tout ce qui, dans le produit de son travail, dépasse sa propre consommation, contre les produits des autres hommes, dont il a besoin » (2). C'est pourquoi le commerce avec les colonies et avec l'étranger, en étendant le marché de l'industrie nationale, favorise la division du travail et accroît la richesse. — L'autre circonstance qui, d'après Smith, limite la division du travail, c'est l'accumulation préalable du capital (3). Mais cette observation est beaucoup moins exacte que la précédente. Smith semble avoir raisonné ici d'une entreprise particulière à l'ensemble de la société. S'il est vrai qu'un industriel dans son usine pourra pousser la division technique du travail d'autant plus loin que ses capitaux sont plus puissants, par contre il est clair que dans l'ensemble de la société la division du travail épargne au contraire à chaque individu l'accumulation préalable de capitaux

qui lui seraient nécessaires, s'il vivait seul (4), pour faire le même travail.

Telle est dans son ensemble la théorie de la division du travail d'Adam Smith, théorie si familière aujourd'hui à tous les

(1) « Avec une très faible dépense, le public peut faciliter, peut encourager, peut même imposer à la presque totalité de la nation la nécessité d'acquérir ces principes les plus indispensables de l'éducation (lire, écrire et compter) ». T. II, p. 270, liv. V, ch. I, 3e part., art. II.

(2) T. I, p. 19, liv. I, ch. III.

(3) « Comme l'accumulation du capital doit, par la force des choses, être antérieure à la division du travail, ainsi le travail ne peut être subdivisé davantage que dans la proportion où le capital a été préalablement de plus en plus accumulé » (t. I, p. 259, liv. II, introduct.). Dans un autre passage, à vrai dire, il remarque que la quantité de capitaux qui peut être employée dans une industrie « dépend beaucoup de la quantité de travail qui peut être employée » (t. 1, p. 137, liv. I, ch. X, 2^o part.), mais cette observation reste isolée, tandis que la première correspond à sa véritable pensée.

(4) Cf. la critique pénétrante de cette idée de Smith dans Canan, loc. cit., p. 80-83.

ADAM SMITH

esprits que nous avons peine souvent à en saisir l'importance et l'originalité, quoiqu'elle ait été élevée par certains sociologues (Durkheim) au rang' de fondement de la morale. Il suffit cepen-

dant de la mettre en regard de la conception physiocratique de la société, pour apercevoir sa supériorité.

Les Physiocrates se représentaient le monde économique comme une série de classes superposées les unes aux autres. Les agriculteurs portaient en quelque sorte sur leurs épaules tout le reste de la société, auquel ils cédaient une partie de la sève nourricière empruntée par eux au sol lui-même. De là l'importance fondamentale de la classe agricole et la nécessité de subordonner à ses intérêts tout le système économique. A. Smith, au contraire, envisage la production sociale dans son ensemble, comme résultant d'une série d'entreprises juxtaposées et solidaires, reliées entre elles par l'échange. Les progrès de chaque branche d'activité sont donc étroitement liés à ceux de toutes les autres. Aucune des classes qui leur correspondent n'a la charge unique de faire vivre les autres. Elles sont toutes également indispensables. L'artisan qui épargne au laboureur le soin de construire sa maison ou de faire ses habits contribue sous cette forme à l'accroissement du produit agricole, de même que le laboureur, en dispensant l'artisan de tracer les sillons et de semer le grain, contribue pour sa part à accroître la production industrielle. Ce n'est donc pas dans l'accroissement du seul produit net, mais dans l'augmentation de la masse de tous les objets mis à la disposition du consommateur que consistera le progrès de la richesse nationale.

Une conséquence pratique évidente de cette conception, c'est que l'impôt ne saurait retomber sur une seule classe, comme le voulaient les Physiocrates. Il doit les atteindre toutes également. A l'impôt unique, Smith oppose l'impôt multiple qui frappe à la fois toutes les sources du revenu, le travail et le capital aussi bien que la terre, — et sa règle fondamentale qu'il pose est la suivante :

« Les sujets de chaque État doivent contribuer à son soutien autant que possible en proportion de leurs capacités respectives, c'est-à-dire en proportion du revenu dont ils jouissent sous la protection de l'État » (1). C'est la célèbre règle de proportionnalité des

(1) C'est la première des quatre maximes célèbres énoncées par A. Smith en

LES FONDATEURS

charges aux facultés de chacun, si souvent invoquée depuis lors dans les discussions financières (1).

Il est très curieux qu'Adam Smith n'ait pas su lui-même tirer de sa théorie tout le parti possible. Il semble n'en avoir pas immédiatement saisi toute la portée. A elle seule la théorie de la division du travail suffit à rendre caduc le système physiocratique. Néanmoins dans le dernier chapitre de son livre IV Smith s'est efforcé laborieusement de réfuter les Physiocrates, et par des arguments qui ne sont pas toujours concluants. Bien plus, oubliant le principe de la division du travail, il adopte même une partie de leur thèse, et ne parvient pas à se débarrasser de la distinction entre les travailleurs productifs et improductifs. Il en donne seulement une autre définition. Il considère comme improductifs tous les travaux « qui périssent à l'instant même de leur production et laissent rarement une trace ou une valeur derrière eux avec laquelle on pourrait plus tard acheter une égale quantité de services » (2). Ce sont tous les services auxquels J. -B. Say donnera le nom de « produits immatériels » et qui comprennent, d'après Smith, les travaux des domestiques, ceux des administrateurs, des magistrats, des militaires, des prêtres, des avocats, mé-

decins, artistes, écrivains, musiciens, etc., etc. En restreignant ainsi le sens du mot produire aux objets matériels, il a fait naître une controverse assez inutile sur les travaux productifs et improductifs, controverse soulevée d'abord par Say, reprise par Stuart Mill, et qui semble

tête de sa théorie de l'impôt. Voici les trois autres : « II. La taxe que chaque individu doit payer doit être certaine et non arbitraire. L'époque du paiement, le mode du paiement, la quantité à payer doivent être clairs et évidents pour le contribuable, et pour toute autre personne... III. Tout impôt doit être perçu au moment et de la manière qui conviennent le mieux au contribuable... IV. Chaque impôt doit être organisé de manière à enlever à la bourse des citoyens aussi peu que possible au delà de ce qu'il rapporte au Trésor public » (t. II, p. 310-311, liv. V, ch. II, 2e part.).

(1) Cette règle de la proportionnalité n'a pas empêché Smith, en un passage du reste isolé, de se prononcer en faveur de l'impôt progressif. Ce sont là des illogismes dont il est coutumier. Parlant de l'impôt sur les loyers il fait remarquer qu'il frappera plus lourdement le riche que le pauvre, parce que le premier consacre proportionnellement plus que le second à son logement. Mais il n'y aurait là dedans, dit-il, rien de déraisonnable. « Il n'y a rien de déraisonnable en effet à ce que les riches contribuent aux dépenses publiques, non seulement en proportion de leur revenu, mais même un peu plus » (t. II, p. 327, liv. V, chap. II, 2e part., art. 1).

(2) W. of N., t. I, p. 314; liv. II, ch. III.

ADAM SMITH

aujourd'hui résolue contre Smith, mais par une interprétation plus correcte de ses propres doctrines. 11 est clair en effet que tous ces services font partie du revenu annuel de la nation et que la production générale serait diminuée si des personnes spéciales ne se consacraient pas exclusivement à les fournir.

Il y a mieux encore. Smith, après avoir critiqué la distinction physiocratique des classes stipendiées et des classes productives, accorde cependant que le travail des artisans et des commerçants est moins productif que celui des fermiers et des ouvriers agricoles, car ceux-ci, dit-il, non seulement reconstituent le capital employé avec un profit, mais parviennent encore à fournir une rente au propriétaire (1).

D'où vient cette hésitation dans la pensée de Smith ? D'où vient cette idée d'une productivité spéciale et supérieure de l'agriculture ? 11 est intéressant d'en indiquer les raisons, car elles permettent de mieux caractériser la place d A. Smith dans l'histoire des doctrines.

D'une part, et quoi qu'il en soit, Smith ne s'est pas complètement dégagé de l'influence physiocratique. De leur système il disait que c'était de tous ceux parus jusqu'alors le plus rapproché de la vérité (2). Il ne parle d'eux qu'avec respect. L'impression a été si vive qu'il n'a pas su se débarrasser de certaines de leurs idées, contraires cependant au fond de sa propre doctrine, entre autres de celle-ci : qu'il y a entre l'agriculture et les autres industries une différence essentielle, tenant à ce que dans l'industrie ou le commerce les forces de la nature ne sont pas en jeu, tandis qu'elles coopèrent avec l'homme dans l'agriculture. « Une quantité égale de travail productif employée dans les manufactures ne

pourra jamais fournir une reproduction aussi grande que dans l'agriculture. Dans les manufactures, la nature ne fait

(1) « Les fermiers et les travailleurs agricoles, outre le capital qui les entretient et les emploie, reproduisent annuellement un produit net, une rente libre pour le propriétaire. De même qu'un mariage d'où naissent trois enfants est certainement plus-productif qu'un mariage d'où en naissent seulement deux, ainsi les travaux des fermiers et des ouvriers agricoles sont certainement plus productifs que ceux des négociants, des artisans et des manufacturiers. Néanmoins le produit supérieur de Tune de ces classes ne fait pas que les autres soient stériles ou improductives » (t. II, p. 173, hv. IV, cl). IX).

(2) T. II, p. 176, liv. IV, ch. IX.

LES FONDATEURS

rien, l'homme fait tout, et la reproduction doit toujours être en proportion de la force des agents qui la provoquent » (1). On croit rêver en lisant chez un aussi grand économiste une pareille affirmation. Ainsi l'eau, le vent, l'électricité, la vapeur ne sont pas des forces naturelles qui concourent avec l'homme dans l'industrie !

Mais A. Smith n'y prend pas garde et il est d'autant plus porté à persister dans son erreur, qu'elle lui fournit l'explication d'un phénomène en apparence des plus bizarres et qui, après lui, va intriguer tous les économistes anglais : le phénomène de la rente du sol. D'où vient en effet, alors que les autres branches de la production fournissent en général un rendement juste suffisant pour rémunérer au taux normal le capital et le travail, d'où vient que l'agriculture fournisse, outre ces deux revenus, un revenu supplémentaire : le fermage du propriétaire ou, comme disent les

Anglais, sa « rente » ? C'est précisément, répond Smith, parce que « dans l'agriculture, la nature travaille avec l'homme, et quoique son labeur ne coûte aucune dépense, le produit de ce labeur a sa valeur, autant que celui du plus cher des ouvriers. Ainsi la rente peut être considérée comme le produit des pouvoirs naturels, dont le propriétaire prête l'usage au fermier » (2). Si A. Smith avait possédé une théorie exacte de

(1) W. of N., liv. II. ch. V ; t. I, p. 344.

(2) Ibicl. Notons qu'ici comme sur d'autres points Smith a plusieurs opinions simultanées. En d'autres passages de son livre, il considère la rente comme un prix de monopole, et fait remarquer qu'elle « entre dans la composition du prix des produits autrement que les salaires et le profit. Les salaires et les profits élevés ou bas sont la cause de l'élévation ou de la baisse des prix; la rente élevée ou basse en est l'effet. C'est parce qu'il faut payer des profits et des salaires forts ou faibles pour amener une marchandise sur le marché, que son prix est haut ou bas. Mais c'est parce que ce prix dépasse beaucoup, un peu, ou pas du tout, ce qui suffit à payer ces salaires et ces profits, que la marchandise fournit une rente élevée, faible ou nulle » (t. I, p. 147, liv. I, ch. XI, 1^{re} part.). Il ne semble pas possible de concilier chez Smith ces conceptions contradictoires dont Tune voit dans la rente un des éléments constitutants du prix et l'autre un simple effet de ce prix.

Dans la 1^{re} édition du livre, la contradiction était plus sensible encore. Smith y considérait la rente comme constituant, avec le profit et le travail, une troisième source de valeur (Cf. l'édition Gannan, t. I, p. 51, note 7). Mais ce passage a disparu dès la 2⁸ édition, où la rente n'est plus considérée que comme une « partie composante » du prix. Peut-être cette modification fut-elle intro-

duite à la suite de la lettre que Hume écrivait à Smith le 1^{er} 2^e avril 1776 après la première lecture de la Richesse des Nations. « Je ne puis croire, disait-il, que la rente payée

ADAM SMITH

la rente, il n'aurait pas eu besoin de recourir aux « pouvoirs naturels » du sol pour expliquer le revenu du propriétaire, et il n'eût probablement pas accepté si facilement l'idée d'une productivité spéciale de la terre. Mais tout se tient dans la théorie économique, et il a trouvé au contraire dans une fausse conception de la rente une raison de plus pour s'attendre à l'erreur que les Physiocrates lui avaient fait commettre (1).

D'autre part, Smith, de lui-même et en dehors de ses rapports avec les Physiocrates, a une sympathie toute particulière pour les agriculteurs.

Rien n'est plus faux que de présenter Smith, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, comme un précurseur ou un annonciateur de l'industrialisme, et de l'opposer par ce côté aux Physiocrates considérés comme défenseurs de l'agriculture. Quand paraît la Richesse des Nations, en 1776, la transformation économique, connue dans l'histoire sous le nom de « révolution industrielle », et qui consiste dans la substitution rapide en Angleterre de la grande industrie mécanique à la petite industrie à domicile, vient à peine de commencer. Sans doute, Hargreaves, Arkwright ont inventé déjà l'un sa spinning-jenny (machine à filer) en 1765, l'autre sa water frame en 1767, qui vont permettre à l'industrie du coton de prendre son grand essor. Sans doute, James Watt, que Smith connais-

par les fermiers fasse partie du prix du produit; celui-ci me paraît déterminé entièrement par la quantité et la demande » (Cité par J. Rae : *Life of A. Smilh*, p. 286). On voit que la controverse célèbre pour savoir si la rente fait ou non partie du prix des produits ne date pas d'hier. Elle est née en même temps que l'économie politique elle-même. Mourra-t-elle avant ?

(1) Son erreur vient en partie de ce qu'il ne distingue pas nettement le profit de l'entrepreneur et l'intérêt du capitaliste. Le mot profit désigne à la fois ces deux revenus chez Smith et chez presque tous ses successeurs, toutes les fois que l'entrepreneur est en même temps capitaliste. Le mot intérêt est réservé pour désigner le revenu de la personne qui prête ces capitaux sans les faire valoir elle-même. « Le revenu tiré du capital par la personne qui l'administre ou l'emploie s'appelle profit. Celui qu'en tire une personne qui ne l'emploie pas elle-même, mais le prête à quelqu'un d'autre, s'appelle intérêt ou prix de l'argent » (liv. I, ch. VI; t. I, p. 54). C'est J. -B. Say qui le premier a nettement dégagé la notion d'entrepreneur. Si Smith avait mieux distingué les fonctions de l'entrepreneur, il se serait probablement aperçu : 1° que l'entrepreneur industriel paie souvent, à côté de l'intérêt des capitaux, un loyer pour l'usage du sol ; 2° qu'il y a dans le profit proprement dit un élément analogue à la rente du sol. Pour Smith, le profit est simplement une compensation des risques courus ou un salaire pour le travail de direction.

LES FONDATEURS

sait bien (1), a pris en 1769 un brevet d'invention pour sa machine à vapeur. Mais ces inventions qui sont toutes récentes encore, n'ont pas eu le temps de modifier le régime industriel» et beaucoup parmi les plus importantes, la mule de Compton (2)

(1779), la machine à tisser de Cartright (1785), n'ont pas encore vu le jour. Ces dates sont éloquentes. La révolution industrielle commence à peine, au moment où Smith publie son livre. Comme, d'autre part, plusieurs de ses idées maîtresses se trouvent déjà dans son cours de Glasgow, tel qu'il le professait vers 1759, il est impossible d'établir une relation sérieuse entre l'évolution industrielle qui se préparait et la conception de la Richesse des Nations. On ne saurait même dire que Smith ait été particulièrement frappé, à défaut de l'industrie mécanique, par le régime de la manufacture, comme l'a pensé Marx (3), car le trait caractéristique de l'économie anglaise à cette époque (malgré les progrès certains de l'industrie) est moins la manufacture que le grand commerce (4). Glasgow en particulier, où Smith a dû faire la plupart de ses observations, était une ville encore essentiellement commerçante, dont la fonction principale consistait à servir d'entrepôt pour l'importation du tabac américain (5).

Loin que l'ouvrage de Smith forme une sorte de manifeste prophétique en faveur de la nouvelle société industrielle qui se préparait, on s'aperçoit au contraire à la lecture la plus superficielle que les « négociants et les manufacturiers » lui

(1) James Watt établit son atelier en 1756 dans les bâtiments de l'Université de Glasgow, pour laquelle il fabriquait des instruments de précision. Les corporations lui avaient refusé le droit d'ouvrir boutique en ville. Smith a trouvé là un exemple frappant de l'étroitesse et de la routine du régime parlementaire.

(2) C'est une combinaison des deux machines à filer d'Har- greaves et d'Arkwright.

(3) Marx appelle Smith « l'économiste qui résume la période manufacturière » (deu zus immenfassenden politischen Oekonom. des Manufakturperiode). *Üas Kapital*, vol. I, 4e édit., p. 313, note.

(4) V. l'ouvrage de Mantoux : *La Révolution industrielle au XVIIIe siècle* (Paris, 1905, p. 71). « On se tromperait, dit-il, si l'on croyait que la manufacture est le phénomène caractéristique et dominant de la période qui a précédé celle de la grande industrie. Si elle est, logiquement, l'antécédent nécessaire du système de la fabrique, il n'est pas vrai, historiquement, qu'elle se soit généralisée au point de marquer l'industrie de son empreinte. Autant son apparition, à l'époque de la Renaissance, est un événement important et significatif, autant son rôle — en Angleterre du moins — demeure secondaire pendant les siècles suivants. »

(5) Rae : *Life of Adam Smith*, p. 89.

ADAM SMITH

sont souverainement antipathiques. C'est contre eux qu'il dirige ses sarcasmes et ses critiques. Tandis que les intérêts des propriétaires fonciers et ceux des ouvriers lui apparaissent presque toujours en accord avec l'intérêt général du pays, ceux des négociants et des manufacturiers « ne sont jamais, dit-il, entièrement d'accord avec ceux du public » ; « ils ont généralement intérêt à tromper et même à opprimer le public » ; aussi « l'ont-ils en plus d'une occasion à la fois trompé et opprimé » (1).

Entre les capitalistes et les ouvriers, A. Smith n'hésite pas. Ses sympathies, il est aisé de le voir en plus d'un passage, vont toutes à l'ouvrier. On pourrait ici citer des textes nombreux. Qu'il suffise de rappeler la manière si différente dont il parle des hauts sa-

laire de l'ouvrier et des grands profits des capitalistes. Les hauts salaires sont-ils avantageux ou non à la société ? se demande-t-il. « La réponse à première vue est suffisamment claire. Les serveurs, les journaliers et les ouvriers de différentes espèces constituent la majorité dans toute société politique. Or, ce qui améliore les conditions de vie de la majorité ne peut jamais être considéré comme un désavantage pour l'ensemble. Aucune société ne peut être florissante et heureuse quand la plus grande partie de ses membres est pauvre et misérable. Du reste, il n'est que juste que ceux qui nourrissent, habillent et logent tout le monde aient eux-mêmes une part du produit de leur propre travail suffisante pour les nourrir, les habiller et les loger tolérablement » (2). S'agit-il au contraire des gros profits ? le ton change. Smith est d'avis qu'ils élèvent le prix des denrées bien plus que les hauts salaires, et il décoche aux capitalistes ce trait ironique : « Nos négociants et maîtres-manufacturiers se plaignent beaucoup des mauvais effets des hauts salaires qui élèvent les prix et diminuent ainsi la vente de leurs produits à l'extérieur et à l'intérieur, mais ils ne disent rien des mauvais effets des profits élevés. Ils se taisent quand il s'agit des conséquences pernicieuses de leurs propres gains. Ils ne se plaignent (pas) de ceux des autres » (3). Le contraste est significatif. Il est peut-être plus marqué encore dans cette phrase qu'on s'étonne de

LES FONDATEURS

ne pas voir citée plus souvent par les promoteurs de la législation ouvrière : « Toutes les lois que le législateur s'occupe de régler les différends entre les maîtres et leurs ouvriers, ses conseillers sont toujours les maîtres. Par suite, quand la réglementation est en faveur des ouvriers, elle est toujours juste et

équitable. Mais il en est quelquefois autrement quand elle est en faveur des maîtres » (1).

Ce n'était pas là le ton de la majorité des écrivains de son temps. Ce n'est pas là le ton qu'auront dans cinquante ans les défenseurs attirés du système industriel, les Mac Culloch, les Ure, les Babbage. On y sent passer plutôt le souffle de généreuse pitié qui animera plus tard un lord Shaflesbury ou un Macaulay, les promoteurs de la législation des fabriques en Angleterre.

Smith n'est donc pas un précurseur de l'industrialisme naissant. 11 tient au contraire par toutes ses fibres à l'agriculture, et il ne perd pas une occasion de montrer ses préférences. L'agriculture est d'une pratique bien plus difficile qu'aucun métier industriel. « Après ce qu'on appelle les beaux-arts et les professions libérales, il n'y a peut-être pas de profession qui exige une aussi grande variété de connaissances et d'expériences » (2). — Elle n'est pas seulement plus difficile, elle est plus utile. Il établit entre l'agriculture, les manufactures et le commerce une dongue comparaison (sur laquelle nous aurons à revenir), d'où il résulte que pour les capitaux d'un pays, l'agriculture constitue de tous les emplois le plus avantageux et le plus conforme à l'intérêt général. Le « cours naturel des choses » consisterait pour les nations progressives à placer leur capital d'abord dans l'agriculture, puis dans l'industrie, puis en dernier lieu seulement dans le commerce extérieur. Et Smith consacre tout le livre III de son ouvrage à montrer comment la politique des nations européennes depuis de longs siècles a troublé, pour leur plus grand dommage, « ce cours naturel » par des mesures hostiles à l'agriculture et inspirées par l'intérêt des commerçants et des artisans. Ainsi

l'agriculture lui apparaît comme la grande sacrifiée. Dans sa théorie de l'impôt il fera voir encore com-

(1) IV. of N., t. I, p. 143, liv. I, ch. X, 2e part.

(2) IV. of N., t. 1, p. 427, liv. IV, ch. II. Tout le passage est curieux comme éloge des propriétaires et des fermiers.

ADAM SMITH

ment une partie des impôts sur les profits et sur le salaire finit par retomber sur les propriétaires. Lorsque enfin il parle des droits à l'importation sur les blés — ces droits qui exciteront l'indignation d'un Ricardo contre les « landlords » — Smith laisse éclater toute sa partialité. Il pousse l'indulgence jusqu'à supposer que ce n'est pas dans leur intérêt personnel, mais seulement par une imitation mal comprise des manufacturiers et des commerçants, que « les gentilshommes campagnards et les fermiers d'Angleterre oublièrent la générosité qui est naturelle à leur état, au point de réclamer le privilège exclusif de fournir leurs concitoyens de blé et de viande » (1).

Sans insister davantage, on voit assez la prévention d'Adam Smith en faveur de l'agriculture et des agriculteurs. C'est pourquoi sur ce point Smith a si volontiers accueilli une partie au moins du préjugé physiocratique, et n'a pu se décider — malgré sa propre théorie de la division du travail — à placer l'agriculture sur un pied complet d'égalité avec les autres formes d'activité économique. Il tient à maintenir son ancienne prééminence.

§ 2. — Le Naturalisme et l'Optimisme d'Adam Smith.

En dehors de la conception du monde économique comme d'une grande communauté naturelle créée par la division du tra-

vail, nous distinguons dans l'ouvrage d'A. Smith deux autres idées fondamentales, autour desquelles nous grouperons ses théories particulières: 1° l'idée de la spontanéité des institutions économiques, et 2° l'idée du caractère bienfaisant de ces institutions, — ce que l'on pourrait appeler le « naturalisme » et 1' « optimisme » d'Adam Smith.

Ces deux idées, quoique unies presque au point de se confondre dans la pensée d'A. Smith, doivent être soigneusement distinguées par l'historien des doctrines.

Pour Smith la spontanéité des institutions économiques et leur caractère bienfaisant sont dans un rapport étroit. Volontiers, au xviii^e siècle, on considère comme bon tout ce qui est naturel et spontané. Naturel, juste, avantageux, sont des termes qu'alors on emploie souvent comme synonymes.

(1) IV. of N., t. I, p. 128, liv. I, ch. X, 2^e part.

Smith n'a pas échappé à cette association d'idées. En montrant l'origine « naturelle » des institutions économiques, il lui semblait prouver par là même leur caractère utile et bienfaisant (1). Aujourd'hui cette confusion n'est plus permise : constater scientifiquement l'origine des institutions sociales, et apprécier leur valeur au point de vue de l'intérêt général, sont deux démarches de l'esprit également légitimes, mais bien différentes. On peut admettre avec Smith que notre société économique, par son origine et son fonctionnement, participe de la spontanéité des grands organismes naturels, — sans admettre pour cela qu'elle soit la meilleure possible. Le pessimisme aussi bien que l'optimisme peut naître au spectacle de la vie économique spontanée. Autant l'idée de la spontanéité des institutions écono-

miques fondamentales nous paraît juste et féconde, autant la démonstration donnée par Smith de leur caractère bienfaisant nous paraît insuffisante. La première a été adoptée par les plus grands économistes. La seconde est aujourd'hui rejetée par presque tous. Nous examinerons donc séparément ces deux idées, qui ont joué toutes deux un rôle important dans l'histoire des doctrines économiques.

L'idée de la spontanéité des institutions économiques est l'une de celles sur lesquelles A. Smith revient le plus souvent. Il mondo va da se. Le monde va de lui-même, dirait-il volontiers avec les Physiocrates. Il n'a eu besoin, pour s'organiser, de l'intervention d'aucune volonté collective prévoyante et raisonnable, d'aucun concert préalable entre les hommes : telle est la réflexion que l'étude du monde économique suggère toujours de nouveau à notre auteur. Il a suffi, pour lui donner son aspect actuel, de l'action spontanée de milliers et de millions d'individus, suivant chacun leur propre chemin, sans se préoccuper des autres, et sans se douter même du résultat social auquel leurs actes allaient aboutir. Les grandes lignes du monde économique actuel ont été tracées non pas suivant un plan d'ensemble sorti du cerveau d'un organisateur et délibérément exécuté par une intelligente société, — mais par l'accumulation de traits sans nom-

(1) Sur les rapports du système de Smith avec la philosophie de son temps, cf. W. Hasbach : *Die allgenieinen philosophischen Gmndlagen der von F. Quesnay und A. Smith begründeten politischen OEkonomie*, Leipzig, 1890.

bre, dessinés par une foule d'individus obéissant à une force instinctive, et inconscients du but à atteindre.

Cette idée d'une constitution spontanée du monde économique peut paraître analogue à celle des « lois économiques » qui se dégagera plus tard. Les deux notions suggèrent en effet 1 une et l'autre l'idée de quelque chose de supérieur aux volontés individuelles, et qui s'impose à elles, malgré leurs résistances. Elles sont cependant différentes et la première dépasse la seconde. Les mots de « loi naturelle » éveillent d'abord 1 idée d'une régularité, d'une répétition, du renouvellement identique de certains phénomènes, certaines conditions étant données. Or ce n'est pas cela qui frappe surtout Smith. 11 insiste moins sur ce que les phénomènes économiques ont de constant que sur ce qu'ils ont de spontané, d'instinctif et de naturel. C'est J. -B. Say qui se plaira à comparer le monde économique au monde physique. Smith y voit plutôt un être vivant, qui se crée à lui-même ses organes indispensables. Nulle part il n'emploie l'expression de loi économique. Passons avec lui en revue les principales institutions et les principales fonctions économiques; nous le verrons toujours aboutir à la même conclusion.

Voici la première de toutes, — celle que nous venons d'étudier, et qui plus qu'aucune autre contribue à l'accroissement de la richesse nationale : la division du travail.

Cette merveilleuse institution est-elle « originairement l'effet d'une sagesse humaine quelconque, qui prévoit et prend pour but l'opulence générale qui en résulte »? Pas le moins du monde. « C'est, dit Smith, la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'une certaine tendance de la nature humaine qui n'a point en vue une utilité aussi étendue : la tendance à troquer... à

échanger une chose contre une autre » (1). Cette tendance elle-même n'est pas primitive. Elle est une résultante de l'intérêt personnel. « L'homme a presque constamment l'occasion de recourir à l'aide de ses frères, et il serait vain de l'attendre de leur seule bienveillance. Il réussira mieux s'il parvient à intéresser leur amour-propre en sa faveur et à leur montrer qu'il est conforme à leur avantage de faire ce qu'il leur demande.

(1) W. of N., t. I, p. 15, liv. I, ch. II. G. et R. — Doctr. écon.

LES FONDATEURS

Quiconque offre à une autre personne une affaire quelconque, lui fait la proposition suivante : donnez-moi cet objet dont j'ai besoin, et vous recevrez en échange celui-là qui vous est nécessaire. C'est le sens de toute offre et c'est de cette manière que nous obtenons les uns des autres de beaucoup la plus grande partie des bons offices dont nous avons besoin. Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais de la considération qu'ils ont de leurs propres intérêts. Nous nous adressons non à leur humanité, mais à leur amour-propre et nous ne leur parlons jamais de nos propres nécessités, mais de leurs avantages » (1). Ainsi se développe l'échange et, avec l'échange, la division du travail. Car « la certitude de pouvoir échanger tout le surplus du produit de son travail, au delà de sa propre consommation, contre les portions du travail d'autrui dont il peut avoir besoin, encourage chaque homme à s'appliquer à une occupation particulière, ainsi qu'à cultiver et à perfectionner le talent ou le génie qu'il peut avoir pour ce genre particulier d'affaires ». La division du travail est l'effet d'un instinct commun à tous les hommes, l'instinct d'échange, et celui-ci même s'est développé spontanément sous

l'action simultanée et concordante de l'intérêt personnel de tous et de chacun.

Voici, après la division du travail, la monnaie. Aucune institution peut-être n'a autant facilité les échanges et par suite accru la richesse. Tous les traités d'économie politique ont après Smith, et presque dans les mêmes termes, montré ses avantages sur le troc primitif. Or, cette monnaie, comment est-elle née? D'un acte de la puissance publique, ou de la volonté réfléchie de la nation? Nullement. Elle est sortie d'un instinct collectif. Les hommes assez vite ont aperçu les inconvénients du troc. Pour les éviter « chaque homme prudent, à chaque période de la société, après le premier établissement de la division du travail, a dû naturellement s'efforcer d'arranger ses affaires de telle sorte qu'il eût toujours à sa disposition, outre les produits spéciaux de son industrie, une certaine quantité de tel autre objet, qu'il imaginait de nature

(1) Tout ce passage se trouve déjà presque textuellement dans le Cours de Smith, et il est lui-même emprunté à la Fable des Abeilles de Mandeville.

ADAM SMITH

à ne pas être refusé par ceux auxquels il demandait en échange les produits de leur propre industrie » (1). Et voilà la monnaie naissant à son tour de l'action simultanée, quoique non concertée, d'un grand nombre de personnes obéissant à leurs impulsions individuelles. La puissance publique n'est intervenue que beaucoup plus tard — quand la monnaie métallique s'était déjà partout répandue — pour garantir par une empreinte le poids et le titre de chaque pièce.

Autre phénomène fondamental : X accroissement du capital (2). Pour A. Smith, après la division du travail, après l'invention de la monnaie, il n'y a pas de fait économique plus important, pas de source plus essentielle d'enrichissement pour la nation. Plus son capital est puissant, plus elle peut entretenir d'ouvriers productifs, fabriquer d'instruments et de machines qui accroîtront l'apportivité des ouvriers, développer chez elle la division du travail. Accroître son capital c'est donc étendre son industrie et son bien-être (3). L'accrois-

(1) W. of N., t. I, p. 24, liv. I, ch. IV.

(2) Pendant longtemps, les économistes se sont contentés de la théorie du capital d'A. Smith. Comme beaucoup d'autres parties de son livre, elle est devenue classique, et les traités d'économie politique se sont souvent bornés à la répéter. Ce succès nous paraît aujourd'hui tout à fait injustifié. « On ne peut guère nier, dit un récent économiste anglais, M. Cannan, qu'A. Smith a laissé tQue la question du capital dans l'état le moins satisfaisant » (A History of Lhe théories of production and distribution , 1894, p. 89). S'il fallait justifier ce jugement, il suffirait de rappeler à quelles discussions non encore épuisées a donné lieu depuis cinquante ans la théorie du capital. Quelques-uns des ouvrages les plus originaux de ces dernières années, comme la Théorie positive du capital de M. de Bohm-Bawerk, lui ont été consacrés. En Angleterre, en Amérique, en Italie, les économistes les plus marquants, MM. Cannan, Fisher, Pareto ont contribué récemment encore à renouveler complètement les notions anciennes, et cette multiplicité même de discussions indique assez que Smith sur ce point était loin d'avoir tout dit. C'est pourquoi nous ne croyons pas devoir exposer en détail ses idées. Si on lit attentivement le

livre II de la Richesse des Nations qui est entièrement consacré à ce sujet, qu'y trouve-t-on? Une distinction empruntée à la pratique des affaires et sans grande portée scientifique entre le capital fixe et le capital circulant, — une identification très contestable entre le capital national et la somme des capitaux particuliers, — une différenciation très insuffisante des notions de capital et de revenu, — l'affirmation paradoxale répétée depuis lors à satiété jusqu'à Stuart Mill « qu'épargner c'est consommer », — l'affirmation (banale celle-ci) que le capital s'accroît par l'épargne, — et enfin la proposition que le capital limite l'industrie.

(3) IV'. of N., t. I, p. 325, liv. II, ch. III. « Le produit annuel de la terre et du travail d'une nation ne peut croître en valeur, autrement qu'en accroissant soit le nombre de ses travailleurs productifs, soit les pouvoirs productifs des travailleurs précédemment occupés. Le nombre des travailleurs productifs, évidemment, ne

LES FONDATEURS

sement du capital n'est pas seulement le principal, il apparaît, dans certains passages, comme l'unique moyen dont dispose une nation pour augmenter sa richesse. « L'industrie de la nation ne peut augmenter qu'à proportion de l'augmentation de son capital », dit Smith, et « son capital ne peut augmenter qu'en proportion de ce qu'elle économise graduellement sur son revenu »(1). En d'autres termes, le capital limite l'industrie (2) — proposition qui va devenir classique et que les économistes jusqu'à Mill répéteront après Smith. Ainsi le capital est le maître véritable de la vie économique. Suivant qu'il progresse ou qu'il diminue, il ouvre au travail toutes les avenues, ou met son veto sur toute améliora-

tion. C'est lui qui souverainement féconde la terre et le labeur de l'homme ou au contraire les laisse en friche.

On peut contester, et on n'a pas manqué de le faire, le rôle prépondérant donné par Smith au capital. Il est en tout cas assez curieux qu'après avoir en débutant montré dans le travail le grand agent de la richesse, il paraisse ensuite le subordonner au capital. Mais ce n'est pas le lieu de renouveler des controverses épuisées (3). Ce qui nous importe ici, c'est de noter comment A. Smith trouve dans l'accumulation des capitaux une illustration nouvelle de la spontanéité des phénomènes économiques. Si le capital s'accumule, en effet, ce n'est pas grâce à la prévoyance collective de la société, c'est grâce à l'action simultanée et concurrente de milliers d'individus qui, poussée par le désir élémentaire d'améliorer leur situation, sont spontanément conduits à épargner et à employer

productivement leur épargne (4).

peut jamais beaucoup augmenter sauf par suite d'une augmentation de capital, c'est-à-dire des fonds qui servent à les entretenir. Quant aux pouvoirs productifs du même nombre d'ouvriers, ils ne peuvent être accrus qu'en raison soit d'une augmentation ou d'un perfectionnement des machines qui facilitent et abrègent le travail, — soit d'une meilleure division ou distribution du travail. Dans les deux cas un capital supplémentaire est presque toujours nécessaire. »

(1) W. ofN., I, 423, liv. IV, ch. III.

(2) « L'industrie totale de la société ne peut jamais dépasser ce que le capital de la société peut employer », t. I, 419, liv. IV, ch.

IL C'est St. Mill qui a trouvé la brève formule : le capital limite l'industrie.

(3) Nous disons épuisées, — car les économistes sont à peu près d'accord aujourd'hui pour reconnaître que si l'on admet le concours nécessaire du capital, du travail et des forces naturelles dans la production, celle dernière dépend nécessairement de l'abondance de chacun de ces facteurs et non pas d'un seul.

(4) A. Smith a par avance répondu aux socialistes (Rodbertus, Lassalle), qui

ADAM SMITH

« Le principe qui pousse à l'épargne, c'est le désir d'améliorer notre condition, un désir qui, quoique généralement calme et sans passion, nous accompagne depuis le sein de notre mère et ne nous quitte pas jusqu'à la tombe. Or, une augmentation de fortune est le moyen par lequel la plupart des hommes se proposent et souhaitent d'améliorer leur condition. C'est le moyen le plus ordinaire et qui se présente le premier à l'esprit, et le meilleur moyen d'augmenter leur fortune est, pour les hommes, d'épargner et d'accumuler une partie de ce qu'ils gagnent ». Ce désir est si puissant que les folies mêmes des gouvernants les plus prodigues ne parviennent pas à en annuler les effets bienfaisants. « L'effort uniforme, constant et ininterrompu de chaque homme pour améliorer sa condition, — ce principe d'où dérive originairement l'opulence nationale et publique, aussi bien que l'opulence privée, — est fréquemment assez puissant pour maintenir le progrès naturel des choses vers le mieux, malgré les extravagances des gouvernements et les plus grandes erreurs d'administration. Comme le principe inconnu de la vie animale, il

rend souvent à la constitution sa santé et sa vigueur, non seulement malgré la maladie^ mais en dépit des absurdes prescriptions du médecin » (1).

Mais l'idée de la spontanéité des institutions économiques trouve son application la plus intéressante dans la théorie de l'adaptation de l'offre à la demande. Il nous faut y insister quelque peu.

Dans une société basée sur la division du travail, où chacun produit pour le marché sans entente préalable avec ses concurrents et sans direction d'ensemble, la grosse difficulté est d'adapter l'offre des marchandises à leur demande. Comment, en effet, les producteurs sauraient-ils à chaque instant ce qu'ils doivent produire, et dans quelle proportion, puisque personne n'est là pour les avertir? Smith prend soin de dire, il est vrai, qu'il ne s'agit pas pour eux de satisfaire les besoins

veulent voir non dans l'épargne, mais dans le travail la source du capital, en disant : « C'est l'épargne et non le travail qui est la cause immédiate de l'accroissement du capital. Le travail sans doute fournit l'objet que l'épargne accumule. Mais quoi que fasse le travail, si l'économie n'était pas là pour épargner et mettre de côté, le capital ne s'accroîtrait jamais ». W. of N., t. I, p. 320, liv. II, ch. III.

(1) IV. of N., t. I, p. 323 et 325, liv. I, ch. III.

LES FONDATEURS

quels qu'ils soient ou, comme il dit, la « demande absolue », mais uniquement la « demande effective » : par là, il faut entendre la demande de ceux qui sont capables d'offrir quelque

chose en échange des produits qu'ils désirent et d'offrir au moins assez [pour payer les frais de production de ces produits (I). La société fondée sur la division du travail et sur l'échange implique évidemment qu'il n'y aura rien de gratuit et que personne ne fera de perte, sans quoi les uns seraient sacrifiés aux autres (2). Mais si chacun produit au hasard, comment éviter qu'à chaque instant la production soit inférieure ou supérieure à la demande effective?

Il faut pour le comprendre rappeler la théorie des prix d'A. Smith.

Nous avons vu dans le précédent chapitre que Condillac avait, dès 1776, donné de la valeur une théorie très supérieure à celle des Physiocrates. Or, 1776, c'est la date même où paraît l'ouvrage de Smith. Ce dernier n'eut probablement jamais connaissance des idées de Condillac et ne put les discuter. D'autre part, l'énorme succès de la *Richesse des Nations* rejeta dans l'ombre pour longtemps l'œuvre du philosophe français. Pendant de longues années, c'est donc la théorie de Smith qui allait triompher et, quoique inférieure à celle de Condillac, elle a servi de base dorénavant aux réflexions des économistes, en particulier des économistes anglais dont l'influence a été prépondérante pendant la pre-

(I) IV. of N., t. I, p. 58, liv. I, cli. lit. « Le prix de marché de chaque objet est réglé par la proportion entre la quantité apportée sur le marché et la demande de ceux qui sont disposés à payer le prix naturel de l'objet, c'est-à-dire toute la valeur de la rente, du travail et du profit qu'il faut payer pour l'y apporter. Ces personnes peuvent être appelées les demandeurs effectifs, et leur demande la demande effective... Elle diffère de la demande absolue.

Dans un certain sens, on pourrait dire d'un homme très pauvre qu'il a une demande pour une voiture à six chevaux, mais sa demande n'est pas une demande effective, car la marchandise ne pourra jamais être apportée sur le marché en vue de la satisfaire.

»

(2) Smith considère dans ce cas qu'il y a oppression soit pour les consommateurs, soit pour les producteurs. Quand les profits dépassent quelque part le taux normal, c'est, dit-il, « une preuve que quelque chose est, ou acheté meilleur marché, ou vendu plus cher qu'il ne faudrait, et qu'une classe particulière de citoyens est plus ou moins opprimée, soit en payant plus, soit en recevant moins que ce qui est conforme à l'égalité qui devrait se réaliser et qui naturellement se réalise parmi leurs différentes classes » (t. II, p. 128, liv. IV, ch. VU, 3^e part.). Ainsi l'égalité du prix et du coût de production est pour Smith non seulement un fait, mais elle correspond encore à la justice. On peut dire que cette égalité réalise à ses yeux « le juste prix ».

ADAM SMITH

mière moitié du XIX^e siècle. Elle n'a généralement été rejetée qu'après la publication des œuvres de Walras, Jevons et Menger. Elle conserve donc un véritable intérêt historique, intérêt d'autant plus grand qu'elle a eu la fortune assez singulière de fournir un point d'appui, à la fois aux doctrines des socialistes et à celles des économistes libéraux. C'est le sort des écrivains comme Smith, remarquables par l'abondance plus que par la systématisation logique des idées, d'aiguiller ainsi les esprits sur des voies diverses et même opposées. La théorie de la valeur n'est, du reste, pas la seule où l'on rencontre chez lui cette incertitude. Nous nous contenterons ici, sans entrer dans des détails trop minu-

tieux, de mentionner les traits essentiels de la théorie, ceux qui permettent de comprendre à la fois son insuffisance scientifique et sa double influence sur les doctrines postérieures.

Smith débute par opposer comme irréductibles l'une à l'autre deux notions : celle de « valeur en usage » et celle de « valeur en échange » (1). Par valeur en usage, il entend à peu près (2) ce que nous appelons aujourd'hui </ utilité » ou ce que d'autres auteurs dénomment « valeur subjective », « désirabilité », « ophélimité ».

Or on sait qu'aujourd'hui les économistes, pour expliquer les prix, la valeur d'échange des objets, s'appuient précisément sur la notion de valeur en usage. L'explication du taux d'échange des marchandises est basée sur l'analyse préalable

(1) W. of N., t. I, p. 30, liv. I, ch. IV. Le passage est célèbre : « Observons que le mot valeur a deux sens différents : il exprime parfois 1 utilité d'un objet particulier et parfois le pouvoir d'acheter d'autres biens que confère la possession de cet objet. On peut appeler l'une valeur en usage, et l'autre valeur en échange. Les choses qui ont le plus de valeur en usage ont souvent peu ou point de valeur en échange; au contraire, les choses qui ont la plus grande valeur en échange ont souvent peu ou point de valeur en usage. Lien n'est plus utile que 1 eau, mais on ne peut presque rien acheter avec, il n'y a guère d'objet qu'on veuille donner en échange. Au contraire, un diamant n'a presque pas de valeur d'usage, mais on peut obtenir en échange une très grande quantité de biens ».

(2) Nous disons « à peu près », car dans le passage où il définit la valeur en usage, Smith semble la définir comme l'utilité au

sens vulgaire (où utile s'oppose à agréable). C'est une inexactitude que Licardo a corrigée et que Mil 1 a justement relevée. Elle s'explique peut-être par le passage suivant des Lectures on Justice, p. 176 : « Il n'y a pas de demande pour une chose de peu d'utilité; ce n'est pas un objet rationnel de désir. » Smith semble n'avoir pas conçu comme possible qu'une chose inutile aux yeux de la raison pût être désirée ou demandée. Mais c'est évidemment une grave erreur.

LES FONDATEURS

de leur utilité pour les échangistes. Smith ne procède pas de cette manière. Il ne mentionne « la valeur en [usage] » que pour l'opposer radicalement à « la valeur en échange », et pour n'avoir plus à s'en préoccuper ensuite. A ses yeux, ces deux notions n'ont point de rapport entre elles. La seule intéressante, c'est la valeur en échange. A plus forte raison, n'admet-il pas que celle-ci dérive de l'autre (1).

Smith s'est ainsi dès l'abord fermé la seule voie qui eût pu le conduire à une solution satisfaisante du problème des prix. On peut donc prévoir qu'il s'engagera dans une impasse. En fait, il s'est engagé successivement dans deux impasses (2). Il a adopté l'une après l'autre deux solutions différentes et également erronées, sans arriver jamais à se décider nettement pour l'une d'elles. Après lui, socialiste et économiste s'y engageront à leur tour et ne se différencieront que par le choix différent qu'ils feront entre les deux.

Adam Smith, en étudiant les prix des marchandises, est frappé surtout de leur perpétuelle mobilité. Le prix « actuel » ou « prix du marché » est réglé par une circonstance instable (3) « le rap-

port entre l'offre et la demande », ou comme il dit ailleurs : « non pas en vertu d'une mesure exacte, mais par l'enchère et le marchandage des échangistes, d'après cette espèce de grossière égalité, qui, quoique inexacte, est cependant suffisante pour mener à bien les affaires de la vie courante » (4). Il lui semble impossible que ces fluctuations perpétuelles traduisent la valeur vraie de la marchandise. Cette valeur ne saurait varier d'un instant à l'autre ou d'un endroit à l'autre. Il s'agit donc de découvrir, sous la mobilité des prix du marché, un autre prix, que Smith appellera tantôt le prix « réel », tantôt le prix « naturel ». Cette préoccupation de

(1) Cette séparation radicale des deux notions est peut-être plus dans l'expression de Smith que dans sa pensée, car dans les *Lectures on Justice, etc.*, p. 176, la valeur en usage est considérée (avec la richesse des demandeurs) comme l'un des éléments qui déterminent la demande, et fixent ainsi le prix de marché. — A vrai dire, tout ce qui se rapporte à la théorie de la valeur dans la *Richesse des Nations* est d'une telle imprécision qu'il faut se résoudre à ne pas y chercher une rigueur que Smith n'y a pas mise.

(2) Peut-être faut-il dire dans trois, car dans les *Lectures on Justice*, p. 176, on trouve une autre définition encore du prix naturel que dans la *Richesse des Nations*.

(3) *IV. of N.*, t. I. p. 58, liv. I, ch. VII.

(4) *IV. of N.*, t. I, p. 33, liv. I, ch. V.

ADAM SMITH

découvrir, sous les oscillations des prix, quelque chose de plus stable et de plus constant, ce sera, et c'est de nos jours encore le

grand problème à résoudre par l'économie pure (1).

La première hypothèse à laquelle Smith s'arrête, c'est que la valeur vraie d'une marchandise est déterminée par le travail, par l'effort qu'elle a coûté à produire. « Le prix réel de chaque chose, ce que chaque chose coûte réellement à celui qui veut l'acquérir, c'est la peine et le trouble de l'acquérir... Le travail est donc la mesure réelle de la valeur échangeable de tous les biens » (2). Ainsi le travail, c'est-à-dire la peine consacrée à la production d'un objet, est à la fois l'origine et la mesure de sa valeur d'échange. Voilà donc, formulée par le « père de l'économie politique », la théorie qui voit dans le travail, dans l'effort humain, la cause de la valeur (comme si l'on pouvait parler d'une « cause de la valeur » !) et qui va fournir à Karl Marx ses arguments les plus décisifs contre le capitalisme.

Seulement à peine a-t-il fait cette première tentative pour trouver à la valeur d'échange une base plus ferme que le terrain mouvant de l'offre et de la demande, que Smith voit surgir aussitôt des difficultés. D'abord comment mesurer le travail consacré à un produit et la valeur qui en dépend? « 11 peut y avoir plus d'effort dans une heure de dur labeur qu'en deux heures de besogne facile, ou en une heure d'apprentissage à un métier qui prend dix ans à apprendre qu'en un mois de travail d'un métier facile et ordinaire. Mais il n'est pas facile de trouver une mesure exacte ni de la difficulté, ni de l'adresse » (3). D'ailleurs, et c'est une deuxième

(1) M. Pareto, dans son article : L'économie et la Sociologie au point de vue scientifique (Rivista di Scienza, 1907, n° 2), s'exprime ainsi : « Au-dessous des prix effectifs des échanges réels, prix variables dans le temps, dans l'espace, dépendant d'une infi-

nité de circonstances, y a-t-il quelque chose de plus constant, de moins variable ? C est le problème que doit résoudre l'économie politique ».

(2) \V. of N., t. I, p. 32 et 33, liv. I, ch. IV. A vrai dire, Smith s'exprime dans ce passage comme si à ses yeux la valeur d'un objet était déterminée non par le travail qu'il a coûté, mais par celui qu'il peut acheter. Seulement au fond les deux idées reviennent au même, car les objets s'échangeant à valeur égale contre valeur égale, le travail que l'on peut acheter avec un objet est précisément égal au travail que cet objet a coûté. « Les objets, dit Smith, contiennent la valeur d'une certaine quantité de travail que nous échangeons contre ce que nous estimons à ce moment contenir la valeur d'une quantité égale. »

(3) \V. of N., t. I, p. 49-50, liv. I, ch. VI.

LES FONDATEURS

objection, dans les sociétés civilisées, le travail seul ne suffit pas à la fabrication des objets; la terre et le capital y contribuent aussi; or, leur usage n'est pas gratuit; il coûte quelque chose à celui qui les emploie. Les sociétés primitives sont donc en réalité les seules, dit Smith, où « la quantité de travail, communément employée à acquérir ou à produire un bien, soit la seule circonstance » (1) qui détermine sa valeur. De nos jours il faut tenir compte encore du capital et de la terre. Le travail ne saurait être ni la seule source ni la seule mesure de la valeur.

Voilà donc Smith à la recherche d'une nouvelle hypothèse. 11 s'arrête alors à l'idée du « coût de production » comme du véritable régulateur de la valeur d'échange. Tout à l'heure il appelait prix « réel » le prix basé sur le travail; il appelle maintenant «

prix naturel » le prix des objets évalués à leur coût de production. Le nom importe peu. Ce que Smith poursuit c'est toujours la « vraie » valeur que nous dissimule la mobilité des prix du marché. C'est le même problème auquel il donne une nouvelle solution. Tout à l'heure il nous disait : si une marchandise pouvait se vendre d'après le travail qu'elle a coûté, elle se vendrait pour « ce qu'elle coûte réellement ». Maintenant, avec non moins d'assurance, il nous affirme qu'en se vendant au coût de production, une marchandise « se vend précisément pour ce qu'elle vaut, ou pour ce qu'elle coûte réellement à la personne qui l'amène sur le marché » (2). La « vraie » valeur des marchandises est donc celle qui correspond à leur coût de production. 11 faut entendre par là la somme suffisante pour payer au prix normal le salaire du travail, l'intérêt du capital et le fermage de la terre qui ont collaboré à leur production.

Smith, après le travail, trouve ainsi à la valeur une nouvelle « cause déterminante », et si les socialistes se sont ralliés à sa première hypothèse, la grande majorité des économistes jusqu'à Jevons vont adopter la seconde. Quant à lui, il n'a jamais eu le courage de franchement choisir entre les deux; elles subsistent côte à côte dans son exposé; il ne se résout à en abandonner aucune. Il en résulte dans son

(1) Ibid.

(2) W. of N., t. I, p. 37, liv. I, ch. VII.

ADAM SMITH

ouvrage de nombreuses contradictions qu'il serait vain de chercher à concilier. Par exemple, tantôt le capital et la terre sont considérés comme des sources de valeurs nouvelles venant

s'ajouter à celles créées par le travail, et produisant normalement un profit et une rente qui servent avec le salaire à fixer le coût de production, — tantôt le profit et la rente sont considérés par lui comme des déductions opérées par les capitalistes et les propriétaires fonciers sur la valeur créée par le seul travail (1). On croirait alors lire un socialiste. En fin de compte c'est cependant la théorie du coût de production qui semble prévaloir. Il appellera prix naturel des objets

fl) IV. of N., t. I, p. 51. liv. I, ch. VI. Voici par exemple un passage où, comme l'a fort bien remarqué Bôhm-Bawerk { Capital iind Capilalzins, 2e édit., 1900, p. 84, trad. franç., t. I, p. 87), les deux conceptions sont juxtaposées l'une à l'autre, sans aucun essai pour les rendre conciliables : « Dans cet état de choses (l'état où l'appropriation du capital et de la terre est un fait accompli) tout le produit du travail n'appartient pas au travailleur. La plupart du temps il lui faut le partager avec le capitaliste qui l'emploie. La quantité de travail -ordinairement employée à acquérir ou produire une marchandise n'est plus alors la seule circonstance qui règle la quantité ordinaire de marchandise qu'on peut acheter, commander, ou contre laquelle on peut échanger. Une quantité supplémentaire de marchandise est évidemment due à titre de profits au capilal qui a avancé les salaires et fourni le matériel du travail ». — Ainsi au début du passage l'ouvrier doit partager le produit de son travail ; le profit est donc pris sur la valeur créée par le travail et, à la fin du paragraphe, le profit provient d'une valeur supplémentaire s'ajoutant à celle créée par le travail. Bôhm-Bawerk cite encore d'autres passages où les deux conceptions se heurtent. C'est ainsi que Smith peut être considéré parfois comme voyant dans l'intérêt et dans la rente du sol l'effet d'une spoliation de l'ouvrier; il serait ainsi le véritable ancêtre du

socialisme. Plus d'un passage de son livre, du reste, peut conduire à cette conclusion. « Ailleurs que dans les colonies, dit-il quelque part, la rente et le profit mangent les salaires et les classes supérieures de la nation oppriment l'inférieure » (t. II, p. 67, liv. IV, ch. VII, 2^e part.). Et à propos de la propriété : « Le gouvernement civil, en tant qu'il est institué pour la sécurité de la propriété, est, en réalité, institué pour la défense de ceux qui possèdent quelque chose contre ceux qui n'ont rien » (t. II, p. 207, liv. V, ch. I, 2^e part.). — Enfin, on connaît le fameux passage du sixième chapitre : « Dès que le sol d'un pays est devenu tout entier propriété privée, les propriétaires, comme les autres hommes, aiment à récolter là où ils n'ont pas semé, et réclament une rente même pour les produits naturels... L'ouvrier doit alors payer la permission de les cueillir, et doit abandonner au propriétaire une portion de ce qu'il a cueilli ou produit par son travail. Cette portion, ou, ce qui revient au même, le prix de cette portion, constitue la rente du sol et forme une troisième partie composante dans le prix de la majorité des objets » (t. I, p. 51, liv. I, ch. VI). — M. Cannan (*History of theories of production*, etc., p. 202) pense même que la théorie de la spoliation est la seule qui se trouve chez Smith. C'est donc à Smith qu'il faudrait faire remonter l'idée si souvent exprimée par les socialistes, surtout par Proudhon, que le travailleur ne peut pas, dans la société actuelle, racheter avec son salaire le produit de son travail.

LES FONDATEL'RS

celui qui coïncide avec le coût de production. Quant au prix du marché, il fera remarquer qu'il est tantôt supérieur, tantôt inférieur à ce prix naturel, suivant que la quantité offerte diminue ou augmente par rapport à la quantité demandée, et inversement.

Telle est la théorie des prix de Smith. La constatation vraie qu'elle renferme — celle que les prix de beaucoup de marchandises tendent à coïncider avec leur coût de production (constatation qui n'est du reste pas originale) — ne doit pas nous aveugler sur ses défauts. Elle encourt, entre autres, deux reproches décisifs.

N'y a-t-il pas d'abord une évidente contradiction à expliquer le prix des marchandises par le prix des services (salaire, intérêt, fermage) qui constituent le coût de production, alors que pour expliquer ensuite le prix des services on devra supposer connus les prix des marchandises? (Par exemple Smith fera dépendre en partie le taux du salaire du prix des subsistances). Il y a là un cercle vicieux. On ne peut y échapper que par la théorie toute moderne de l'équilibre économique. Celle-ci montre que tous ces prix, ceux des services comme ceux des marchandises, dépendent les uns des autres et se déterminent simultanément comme les inconnues d'un système d'équations algébriques, en même temps que les quantités échangées. Mais cette théorie de l'équilibre économique est étrangère à Smith.

L'autre reproche vise le développement que Smith lui-même a donné à sa théorie.

Puisque d'après lui le régulateur du prix est le coût de production, l'analyse du coût de production, l'étude des causes qui déterminent le taux des salaires, du profit et de la rente est d'une importance primordiale. On s'attend donc à ce que dans l'ouvrage de Smith cette étude éclaire tout ce qui pouvait rester d'obscur dans la théorie des prix. Or cette analyse est une des parties les moins satisfaisantes de son livre. Nous avons vu plus haut déjà l'insuffisance de sa théorie de la rente. Celle du profit —

que Smith ne sait pas distinguer de l'intérêt (1) — est devenue caduque également. Enfin sa théorie du salaire est très inconsistante : Smith

(1) Cf. supra, p. 76, note.

ADAM SMITH 98

hésite entre l'idée du salaire réduit au minimum d'existence et celle du salaire réglé par l'offre et la demande sans pouvoir fixer sa pensée à une solution ferme.

On s'est vite aperçu que la théorie de la distribution des richesses chez Smith était inférieure à celle de la production. J. -B. Say considérera comme un de ses titres de gloire de l'avoir perfectionnée, et Ricardo fera du problème de la distribution l'objet principal de ses recherches. On sait du reste que cette théorie de la distribution est ce qu'il y a de moins original dans son ouvrage; elle a été en quelque sorte surajoutée par Smith à sa conception primitive, où l'étude de la production occupait presque toute la place. Il est facile de le voir en comparant la Richesse des Nations avec le Cours professé par Smith à Glasgow vers 1763, et qui ne s'occupe que de la production. C'est à l'influence des Physiocrates, dont il avait fait la connaissance dans l'intervalle, qu'il faut attribuer l'insertion par Smith d'une théorie de la distribution des richesses dans son plan primitif, qui n'en comportait probablement pas. Les hésitations et les incertitudes que présente cette partie de son ouvrage s'expliquent par le fait que Smith ne l'avait pas méditée aussi profondément que les autres.

11 n'y a donc pas lieu d'en dire ici davantage. Revenant à notre point de départ, il nous reste seulement à indiquer le parti tiré par Smith de sa théorie de la valeur pour démontrer la sponta-

néité de l'adaptation de la production des marchandises à leur demande.

On devine dès maintenant comment, grâce aux oscillations des prix, les choses vont se passer. Laissons la parole à notre auteur : « Si la quantité de marchandises apportée sur le marché dépasse la demande effective, elle ne peut être complètement vendue à ceux qui sont disposés à payer la valeur entière de la rente, des salaires et du profit qu'elles coûtent pour y être apportées. 11 faut en céder une partie à ceux qui sont disposés à payer moins, et le bas prix qu'ils en donnent doit réduire le prix de tout le stock. Le prix du marché descendra plus ou moins au-dessous du prix naturel suivant que l'excès de marchandises accroît plus ou moins la concurrence des vendeurs, ou suivant qu'ils sont plus ou moins pressés de se débarrasser de la marchandise ». L'inverse aura lieu si la demande dépasse l'offre. « Enfin si la quantité apportée

LES FONDATEURS

sur le marché suffit juste à satisfaire la demande effective et rien de plus, le prix du marché naturellement se trouve coïncider exactement, ou aussi exactement qu'on en peut juger, avec le prix naturel. Toute la quantité disponible peut être vendue à ce prix, et pas plus cher. La concurrence des différents vendeurs les oblige tous à accepter ce prix, mais pas moins ». Ainsi « la quantité de chaque marchandise apportée sur le marché se conforme naturellement d'elle-même à la demande effective » (1).

Et ce résultat si remarquable est atteint sous la seule impulsion de l'intérêt personnel. « Si, à un moment quelconque, la quantité offerte dépasse la demande effective, l'une ou l'autre des parties

composantes du prix doit être payée au-dessous de son prix naturel. Si c'est le fermage, l'intérêt des propriétaires les poussera aussitôt à retirer une partie de leurs terres : et si c'est le salaire ou le profit, l'intérêt des ouvriers dans le premier cas, celui des employeurs dans le second, les poussera à retirer de cet emploi une partie de leur travail ou de leur capital. Bientôt la quantité apportée sur le marché ne dépassera plus ce qui est suffisant pour satisfaire la demande effective. Toutes les différentes parties du prix remonteront à leur taux naturel, et le prix tout entier reviendra à son niveau naturel ».

Ainsi un mécanisme naturel et spontané adapte constamment la production des marchandises à leur demande effective, nu moins dans la grande majorité des cas. Car les circonstances où cette adaptation ne se produit pas (Smith ne nie pas qu'il y en ait) sont à ses yeux tout exceptionnelles. Il faut, pour que le prix du marché dépasse pendant longtemps le prix naturel, ou bien que les capitalistes parviennent à dissimuler leurs grands profits, ou qu'ils jouissent de certains secrets de fabrication, ou qu'il s'agisse d'un monopole naturel, comme celui des vins d'une qualité remarquable, ou enfin d'un monopole artificiel (2). Mais ce sont là des exceptions, dont la rareté même confirme la règle fondamentale et générale de l'adaptation spontanée des quantités offertes aux

(1) W. ofN., t.], p. 59, liv. 1, ch. VII.

(2) Smith consacre sept ou huit lignes au plus au prix de monopole. Il se contente de dire : « Le prix de monopole est en toute occasion le plus haut prix qui se puisse obtenir » (t. I, p. 63, liv. I, ch. Vil). La théorie du prix de monopole est aujourd'hui l'une des plus importantes de l'économie politique.

ADAM SMITH

quantités demandées grâce aux oscillations des prix du marché autour du prix naturel.

Cette théorie de l'adaptation est, on, le sait, une des plus importantes de toute l'économie politique. Elle sera, depuis Smith, reproduite presque sans altération par tous les économistes et sert de base encore aujourd'hui à la théorie de la production.

Il est intéressant de voir les applications qu'en fait Smith, car elles vont lui servir une fois encore à illustrer sa thèse favorite. Nous n'en citerons que deux, à cause de leur importance et parce qu'elles soutiennent admirablement la thèse de la spontanéité des fonctions économiques.

La première concerne la population. La population, comme les marchandises, peut être ou surabondante ou insuffisante. Comment sa marche se règle-t-elle ? Sur la demande de la société, répond Smith, et voici par quel procédé. Dans les classes populaires, remarque-t-il, on a généralement beaucoup d'enfants. Seulement quand les salaires sont bas, la pauvreté et la misère en font disparaître un grand nombre, tandis que de forts salaires permettent d'en conserver davantage. « Il vaut la peine d'observer, continue Smith, qu'ils le font, autant que possible, dans la mesure où le réclame la demande du travail. Si la demande du travail croit constamment, la rémunération du travail doit nécessairement encourager le mariage et la multiplication des ouvriers, de manière à leur permettre de faire face par une population toujours plus nombreuse à cette demande constamment accrue. Si ce salaire était à un moment quelconque inférieur à ce qui est nécessaire pour subvenir à cette demande, le manque de

bras le relèverait, et s'il dépassait ce niveau, la multiplication excessive des bras réduirait vite le salaire à ce taux nécessaire. Le marché souffrirait dans le premier cas d'une telle pléthore et dans le second cas d'une telle pénurie de bras que le taux du salaire serait vite ramené au taux correspondant à ce qu'exigent les circonstances où se trouve la société. C'est de cette manière que la demande d'hommes, comme celle de toute autre marchandise, règle nécessairement la production des hommes, la hâte lorsqu'elle est trop lente et l'arrête lorsqu'elle va trop vite » (1).

(1) W. of N., t. I, p. 81-82, liv. I, ch. VIII.

La deuxième application que fait Smith de sa théorie de l'adaptation de l'offre à la demande concerne la monnaie. Nous avons vu plus haut comment il résolvait le problème de son origine. A côté de ce premier problème s'en pose maintenant un autre : celui de savoir comment la quantité de monnaie s'adapte aux besoins des échanges. Quelle solution notre auteur va-t-il lui donner ?

Smith se préoccupe tout d'abord de combattre le «préjugé populaire » (1) qui fait de la monnaie la richesse par excellence. Il lui importe d'autant plus de le réfuter que ce préjugé est à la base de la théorie mercantiliste de la balance du commerce et que la lutte contre le mercantilisme est l'objectif immédiat du livre de Smith. On sait que pour les mercantilistes un pays doit exporter plus qu'il n'importe, de manière à percevoir toujours un solde en monnaie. Or, si l'on démontre que ce solde est inutile, parce que la monnaie n'est qu'une marchandise quelconque, ni plus ni moins utile que les autres, on aura par là même ruiné le fondement de la politique mercantiliste. Aux yeux de Smith, la monnaie est même une marchandise moins indispensable que les

autres, une marchandise encombrante, et dont il vaut mieux se passer toutes les fois qu'on le peut. Cette espèce de discrédit que Smith, par réaction contre le mercantilisme, jette sur la monnaie, conduira quelques-uns de ses successeurs à exagérer sapensée et à méconnaître les caractères spéciaux des phénomènes monétaires.

La véritable richesse d'un pays, nous dit Smith, consiste non en monnaie mais en « terres, maisons et objets consommables de différentes sortes » (2). C'est le « pouvoir annuel

(1) « L'idée que la richesse consiste en monnaie, ou en or et en argent, est une notion populaire qui résulte de la double fonction de la monnaie comme instrument des échanges, et comme mesure de la valeur ». W. of N., t. I, p. 396, liv. IV, ch. I. Tout le chapitre est consacré à combattre ce préjugé.

(2) W. of N., t. I, p. 416, liv. IV, ch. I. — Ailleurs (t. I, p. 274, liv. II, ch. II), il écrit : « Quoique le revenu hebdomadaire ou annuel de tous les différents habitants d'un pays puisse être et leur soit effectivement souvent payé en monnaie, cependant leur véritable richesse, leur revenu réel hebdomadaire ou annuel pris dans son ensemble doit toujours être grand ou petit en proportion de la quantité de biens consommables que tous ensemble peuvent acheter avec leur monnaie. Leur revenu total n'est évidemment pas égal à la fois à la monnaie et aux biens consommables, mais seulement à l'une ou à l'autre de ces deux valeurs, et il est plus rationnel de dire que c'est à la seconde qu'à la première ».

ADAM SMITH

de son sol et de son travail » (I). Aussi dans l'évaluation du revenu net d'un pays, il faut exclure la monnaie. La monnaie ne se

consomme pas. Elle sert uniquement à faire circuler les richesses et à mesurer leur valeur. Elle est la grande roue de la circulation » (2). À ce titre — et quoique Smith la classe dans le capital circulant — il remarque qu'on peut l'assimiler au capital fixe d'une industrie, aux machines et aux bâtiments. Plus on peut économiser sur le capital fixe, sans diminuer la production, mieux cela vaut. Le produit net est d'autant plus grand. De même pour la monnaie, instrument nécessaire, mais coûteux, de la production sociale : « toute économie faite sur la dépense de rassembler et d'entretenir la portion du capital circulant qui consiste en monnaie, est une amélioration de nature exactement semblable » (3) à celle qui réduit le capital fixe de l'industrie (4).

Voilà pourquoi les billets de banque — dont l'emploi diminue d'autant celui du numéraire — sont une invention si précieuse. Ils libèrent en effet une certaine quantité d'or et d'argent, qui peut être exportée et permettra ainsi d'acquérir des instruments de travail, lesquels à leur tour permettront d'accroître le véritable revenu net du pays. La comparaison par laquelle Smith explique cet avantage est célèbre : « L'or et l'argent qui circulent dans un pays peuvent être très bien comparés à une grande route qui en faisant circuler et en transportant au marché tout le foin et tout le blé d'un pays ne produit elle-même pas une seule meule de foin ou de blé. Les opérations judiciaires des banques, en fournissant — si l'on me permet une métaphore aussi hardie — une sorte de route à chars (wagonway), à travers les airs, permettent au pays de transformer pour ainsi dire une bonne partie de ses

(1) Cette expression se rencontre deux fois : dans l'introduction in fine (t. I, p. 4) et au liv. I, ch. XI, 3^e part. (t. I, p. 240).

(2) Expression qui se trouve trois fois au cours du ch. II du liv. II (Cf. t. I p. 272, 275, 279).

(3) IV. ofN., t. I, p 275, liv. II, ch. II.

(4) Toutes ces discussions si confuses chez Smith sur ce qui doit être considéré comme capital et comme revenu ont été singulièrement éclaircies par le beau livre de M. Irving Fisher : *The Nature of Capital and Income*, New-York, 1907. Le revenu y est dégagé complètement du caractère matériel qu'il a encore chez Smith, pour apparaître simplement comme un flot continu de services, tandis que l'ensemble des capitaux se confond avec le total des richesses existant à un instant de la durée et d'où émanent ces services.

G. et R. — Doctr. écon.

LES FONDATEURS

grandes routes en bons pâturages et en champs de blé, et par suite d'accroître considérablement le produit annuel de sa terre et de son travail » (1).

La conclusion, c'est que toute politique qui se propose directement ou indirectement (comme le faisait le mercantilisme) d'accroître la quantité de monnaie d'un pays, est absurde, puisque la monnaie loin d'être indispensable est au contraire encombrante.

Politique non seulement absurde, mais inutile. Car n'avons-nous pas vu que la monnaie est une marchandise destinée à faciliter la circulation, et dont il existe évidemment une demande déterminée pour cet objet? Or l'offre d'une marchandise s'adapte spontanément à sa demande. Personne ne se préoccupe d'assurer l'approvisionnement de la nation en vin ou en poterie (2). Pour-

quoi se ferait-on plus de souci pour la monnaie? Si la masse des biens diminue, l'échange se ralentit, une partie de la monnaie devient inutile. Mais « l'intérêt de tous ceux qui la possèdent exige qu'elle soit employée » (3). Elle sera donc exportée pour acquérir à l'étranger des objets de consommation ou des instruments de travail. A l'inverse, la prospérité accrue d'un pays y attire nécessairement les métaux précieux parce que les échanges en se multipliant exigent plus de numéraire. Ces exportations et importations de numéraire se feront grâce à la hausse et à la baisse de la valeur de la monnaie, comme Hume déjà l'avait montré (4).

Ce qui est vrai de la monnaie métallique l'est aussi de cette monnaie spéciale qu'est le billet de banque. Smith a fait une description classique du fonctionnement des banques, et en particulier de la plus célèbre banque d'alors, la banque d'Amsterdam. Là encore, il constate une adaptation spontanée de la quantité des billets à la demande. Car si les banques émettent plus de billets que la circulation n'en réclame, les prix s'élèveront. On achètera à l'étranger et l'on rappor-

(1) W. ofN., t. I, p. 304, liv. II, ch. II.

(2) IV. ofN., t. I, p. 402 et 406, liv. IV, ch. I.

(3) T I, p. 322, liv. II, ch. III.

(4) L'exposé de la « théorie quantitative » de la monnaie, tel qu'il est fait par

Hume dans ses deux essais sur « la Monnaie » et « la Balance du Commerce », est

même beaucoup plus simple et plus clair que chez Smith.

ADAM SMITH

tera bientôt les billets aux banques pour les échanger contre l'or et l'argent, seule monnaie internationale. Ainsi les banques n'ont aucun avantage à émettre trop de billets parce qu'elles sont alors forcées d'avoir une réserve métallique plus considérable, en vue de faire face à des demandes plus fréquentes de remboursement. En fait, sans doute, « chaque Compagnie de banque n'a pas toujours compris ou suivi son intérêt personnel, aussi la circulation en fait a souvent été encombrée de monnaie de papier » (1). Mais le principe n'en est pas atteint. Et voilà démontré une fois de plus le fonctionnement spontané du mécanisme économique.

Nous avons ainsi passé en revue les principales théories d'A. Smith et nous avons vu chaque phénomène important provoquer chez lui la même réflexion. Nous pourrions, si la place le permettait, citer d'autres exemples qui nous conduiraient à la même conclusion (2). L'idée de la spontanéité des institutions et des fonctions économiques n'est pas posée par Smith, a priori, comme un théorème abstrait dont il fournit ensuite la démonstration rigoureuse. Elle se dégage peu à peu (et cela est caractéristique de toute sa manière) au fur et à mesure qu'il parcourt le champ d'économie; elle surgit pour ainsi dire à chaque tournant de la roue. Il la suggère constamment à nouveau; elle s'imprime graduellement dans l'esprit du lecteur comme la conclusion naturelle de tout ce qui précède. L'ordre économique tout entier finit alors par lui apparaître comme une création organique de milliers de volontés humaines, inconscientes du but à atteindre, mais obéissant toutes à l'impulsion d'une même force instinctive et puissante.

Cette force qui se trouve à la source de tous les actes économiques, dont la constance et l'uniformité triomphent de tous les obstacles artificiels, et qui fait par conséquent l'unité de tout le système — quelle est-elle donc?

(1) -IV. of N., t. I, p. 285, liv. II, ch. II.

(2) Par exemple le haut prix du change tend à rétablir spontanément la balance commerciale (W. of N., t. I, p. 400, liv. IV, ch. I). Ailleurs il fait remarquer que les grands avantages retirés par l'Europe de la colonisation n'ont pas été voulus par elle; la recherche des colonies, leur découverte, leur mise en valeur, tout cela s'est fait sans aucun plan préconçu, et malgré les règlements désastreux imposés par les Gouvernements européens (t. II, p. 90-91, liv. IV, ch. VII, 2e part.).

Nous l'avons rencontrée déjà plus d'une fois : c'est l'intérêt personnel, ou, comme Smith préfère l'appeler : « l'effort naturel de chaque homme pour améliorer sa condition » (1). Voilà le ressort essentiel, logé au cœur même de chaque individu qui assure la vie et le progrès de la société.

Sans doute, il n'est pas le seul. Smith n'est jamais exclusif. 11 sait qu'à côté de l'intérêt, il y a les [tensions des hommes (2). Il les mentionne en plus d'un endroit — comme lorsqu'il attribue à la « puérile vanité » (3) des propriétaires une révolution économique aussi considérable et aussi bienfaisante que l'émancipation des classes rurales. — Sans doute encore Smith n'ignore pas que l'intérêt personnel n'existe pas au même degré chez tous les hommes, et qu'il y a la plus grande variété dans les mobiles individuels. On lui a reproché de l'oublier; on l'a accusé d'avoir construit de toutes pièces un homo oeconomicus, mauvaise cari-

cature de la réalité, guidé comme un automate par la préoccupation exclusive de son intérêt matériel. La vanité nationale s'en mêlant, on s'est écrié qu'il disait vrai peut être des Anglais et des Ecossais, mais que s'il avait connu les Allemands et les Français, moins sordidement attachés au gain, paraît-il, il eut jugé tout autrement. C'est qu'on l'a mal compris. Smith tout le premier a pris soin de noter que ses remarques ne s'appliquent pas à tous les hommes, mais à la généralité des hommes; à chaque instant, il rappelle qu'il parle de l'homme d'une « intelligence ordinaire » (4) ou « doué d'une prudence ordinaire » (5). Il sait fort bien que « les règles de la prudence ordinaire ne gouvernent pas toujours la conduite de chaque individu », mais il est d'avis « qu'elles influencent toujours celle de la majorité de chaque classe ou de chaque ordre » (6).

(1) Cf. en particulier, t. I, p. 324-325, liv. IV, ch. V; t. II, p. 43, liv. II, ch. IX et surtout t. II, p. 172, liv. IV, ch. IX.

(2) « C'est pourquoi, sans aucune intervention de la loi, les intérêts privés et les passions des hommes les conduisent naturellement à diviser et à répartir le capital de chaque société entre les différents emplois qui s'offrent à eux, de la manière la plus rapprochée possible de ce qui est le plus conforme à l'intérêt de la société tout entière. » La preuve que cette mention des « passions » n'est pas fortuite, c'est qu'elle se retrouve à trois reprises dans la page d'où ce texte est extrait (W. of N., t. II, p. 129, liv. IV, ch. VII, 3^d part.).

(3) T. I, p. 389-390, liv. III, ch. IV.

(4) T. I, p. 267, liv. II, ch. I, in fine.

(5) T. I, p. 332, liv. II, ch. IV, au début.

(6) T. 1, p. 278, liv. II, ch. II.

ADAM SMITH

C'est donc des hommes pris en masse, non pas de tel ou tel individu pris en particulier, qu'il entend raisonner. — Sans doute; enfin, Smith ne nie pas que l'homme puisse méconnaître ou ignorer son véritable intérêt. Tout à l'heure, nous citons un passage caractéristique où il l'affirme en propres termes à propos des banquiers, qui émettent parfois trop de billets et méconnaissent ainsi leur propre intérêt.

Mais, ces réserves faites, et en tenant compte de toutes les atténuations que Smith lui-même apporte à son principe, il reste vrai de dire qu'en thèse générale, il considère « l'effort naturel de chaque homme pour améliorer sa condition », « 1 intérêt personnel » — nous ne disons pas l'égoïsme — comme le mobile psychologique fondamental en économie politique. Et lorsqu'on lui parle des hommes d'affaires qui veulent prendre pour guide de leur conduite l'intérêt général, il répond avec un scepticisme qu'il est difficile de ne pas partager : « Je n'ai jamais vu faire beaucoup de bien par ceux qui prétendent commercer en vue du bien public. C'est une affectation qui, à vrai dire, n'est pas très commune parmi les négociants, et il n'y a pas besoin de beaucoup de paroles pour les en dissuader » (1). Non pas que le sentiment ne joue un rôle, un grand rôle, dans la philosophie de Smith, mais le sentiment ou, comme il dit, la sympathie, a son domaine propre, le monde moral, tandis que l'intérêt domine le monde économique.

Ainsi un ordre économique spontané, fondé et maintenu par l'intérêt personnel des individus, voilà à quoi se ramène la pensée

de Smith.

Il est intéressant de comparer cette conception avec celle de l'ordre naturel et essentiel des sociétés d'après les Physiocrates. Pour ceux-ci, l'ordre naturel est un système-, un régime idéal : une invention de génie a dû le découvrir, un despotisme éclairé devra l'appliquer. Pour Smith, l'ordre spontané est un fait. Il n'est pas à créer, il existe dès aujourd'hui. Il est gêné sans doute par « cent impertinentes obstructions », dues à « la folie des lois humaines » (2) ; mais il en triomphe.

,1) T. I, p. 421, liv. IV, ch. II. Il venait de dire : « En poursuivant son propre intérêt, il réalise souvent celui de la société plus réellement que s'il se proposait vraiment de l'y promouvoir. »

(2) W. of N., t. II, p. 43, liv. IV, ch. V.

LES FONDATEURS

Sous la constitution artificielle de la société, il y a dès aujourd'hui une constitution naturelle qui la domine. Cette constitution naturelle, qui pour les Physiocrates n'est encore qu'un idéal, Smith en découvre le fonctionnement, il en décrit les rouages. L'économie politique, encore essentiellement système de droit avec Quesnav, prend entre ses mains les caractères d'une science naturelle, basée sur l'observation et sur l'analyse de la réalité, — Smith a exprimé lui-même, avec sa simplicité coutumière, la supériorité de sa conception sur celle des Physiocrates, dans un passage célèbre : « Quelques médecins spéculatifs paraissent avoir imaginé que la santé du corps humain ne peut être préservée que par un certain régime précis de diète et d'exercice, dont chaque violation, fût-ce la plus petite, occasionne nécessairement un désordre ou un malaise proportionné au degré de

cette violation... M. Quesnay, qui était lui-même médecin, et médecin très spéculatif, paraît avoir eu une telle conception du corps politique, et avoir imaginé qu'il ne pouvait prospérer que sous un certain régime précis, le régime de parfaite liberté et de parfaite justice. Il ne paraît pas avoir considéré que, dans le corps politique, l'effort naturel que chaque homme fait constamment pour améliorer sa condition est un principe de préservation capable de prévenir et de corriger, sous plus d'un rapport, les mauvais effets d'une économie politique, dans une certaine mesure à la fois partielle et oppressive. Une telle économie politique, quoique sans doute elle retarde plus ou moins, ne peut pas toujours arrêter complètement le progrès d'une nation vers la richesse et la prospérité, et encore moins peut-elle la faire retourner en arrière. Si une nation ne pouvait prospérer sans jouir d'une liberté et d'une justice parfaites, il n'y a pas dans le monde entier une seule nation qui eût jamais prospéré. Dans le corps politique, néanmoins, la sagesse de la nature a heureusement pris d'amples précautions pour remédier à beaucoup des mauvais effets de la folie et de l'injustice de l'homme de la même manière qu'elle l'a fait dans son corps physique pour remédier à ceux de sa paresse et de son intempérance » (1).

(t) W. of N., t. II, p. 172, liv. IV, ch. IX.

ADAM SMITH

Ce passage nous conduit à parler maintenant de la seconde conception fondamentale de Smith : celle de la bonté des institutions économiques spontanées. Les idées de spontanéité et d'excellence des institutions économiques doivent, avons-nous dit, rester séparées pour l'historien des doctrines. Chez Smith, elles se confondent. Son naturalisme fait corps avec son optimisme et

dans la même phrase il donne libre expression aux deux à la fois. Le passage que nous venons de citer en est la preuve : l'intérêt personnel, en créant et en maintenant tout l'organisme économique, assure en même temps « le progrès d'une nation vers la richesse et la prospérité ». Ainsi les institutions qu'il a fait naître ne sont pas seulement naturelles, elles sont salutaires. Elles n'intéressent pas seulement Smith comme objets d'observation scientifique, mais comme instruments de la prospérité publique. C'est même par là qu'elles l'intéressent avant tout, car l'économie politique est pour lui beaucoup plus un art pratique qu'une science (1).

Ce n'est pas assez dire. Les institutions économiques naturelles sont plus que bonnes : aux yeux de Smith elles sont providentielles. C'est la divine Providence qui a mis au cœur de l'homme ce désir d'améliorer sa condition, d'où dérive l'organisation sociale naturelle, de sorte qu'en inclinant dans le sens où le pousse ce désir, l'homme, en réalité, ne fait qu'accomplir les desseins bienfaisants de Dieu lui-même. En poursuivant son intérêt, « il est conduit dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres (dit-il en parlant de l'emploi des capitaux), par une main invisible à promouvoir un résultat qui n'était pas dans ses intentions » (2). Les Physiocrates ne s'exprimaient guère autrement.

L'optimisme de Smith n'est plus guère partagé aujourd'hui. Mais il a joué un trop grand rôle dans l'histoire des idées

(1) « Le grand objet de l'Économie politique de chaque pays est d'accroître la richesse et la puissance de ce pays. » T. I, p. 351, liv. II, ch. V. Cette expression « l'économie politique de chaque pays », que Smith emploie fréquemment, pourrait être invoquée

contre ceux qui, comme Knies, incriminent 1 universalisme ou l'internationalisme de Smith.

(2) W. of N., t. I, p. 421, liv. IV, ch. I.

LES FONDATEURS

pour ne pas nous retenir un moment. Examinons les arguments sur lesquels il l'appuie et leur portée véritable.

Remarquons d'abord que chacun des exemples donnés jusqu'ici de la spontanéité des institutions économiques fournit en même temps la démonstration des effets bienfaisants de l'intérêt personnel. Par une coïncidence qui n'a rien de fortuit, toutes les institutions mentionnées par Smith comme dues à l'action universelle de ce mobile sont en même temps des institutions favorables au progrès économique. La division du travail, l'invention de la monnaie, l'accumulation des capitaux : autant de faits sociaux naturels qui accroissent la richesse. De même l'adaptation de l'offre des marchandises à la demande, la répartition de la monnaie suivant les besoins de la circulation, la croissance de la population réglée par la demande sociale, sont autant de phénomènes spontanés qui assurent le bon fonctionnement de la société économique. Ainsi de l'exposé même de Smith se dégage pour le lecteur l'impression toujours renouvelée que les institutions spontanées sont en même temps les meilleures.

En dehors de cette démonstration générale, répandue en quelque sorte dans tout son ouvrage, Smith a voulu prouver directement sur un point particulier l'accord de l'intérêt privé avec l'intérêt général. C'est à propos du placement des capitaux. A ses yeux, les capitaux cherchent et trouvent spontanément les placements les plus favorables à l'intérêt de la société. Cette démon-

tration paraît ne s'appliquer qu'à un fait spécial. Elle a en réalité une portée plus générale. Car on sait le rôle prépondérant que Smith accorde au capital : c'est de l'étendue du capital que dépend la division du travail, et par suite l'abondance de la production; c'est lui qui dirige le travail et fixe ses limites à la population. Démontrer que le placement des capitaux se fait de la manière la plus conforme à l'intérêt général, c'est donc démontrer que toute la production est organisée de la manière la plus favorable à la prospérité nationale.

Comment s'y prend-il ?

Smith distingue quatre directions essentielles où les capitaux peuvent s'engager : l'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et le commerce de détail. 11 distingue en outre dans le commerce de gros trois espèces : le commerce inté-

ADAM SMITH

rieur, le commerce extérieur d'importation qui fournit la nation de marchandises étrangères, et le commerce de transport (*carrying trade*) qui porte les marchandises d'un pays étranger dans un autre pays étranger. L'ordre dans lequel nous énumérons ces diverses formes d'activité est l'ordre même que Smith leur assigne d'après leur utilité plus ou moins grande pour un pays. L'agriculture est la plus avantageuse, puis vient l'industrie, puis le commerce intérieur et ainsi de suite.

Pour établir cette hiérarchie, Smith se fonde sur deux critères : 1° la quantité de travail productif que le capital met en mouvement; 2° la masse des valeurs échangeables que chacune de ces activités ajoute annuellement au revenu national. A mesure que l'on passe de l'agriculture aux autres branches, la quan-

tité de travail productif mise en mouvement et la masse des valeurs échangeables obtenues ne cessent de décroître, et, avec elles, leur utilité pour leur pays. Une nation a donc intérêt à voir ses capitaux engagés dans ces diverses directions, dans l'ordre même fixé par Smith. Elle doit préférer l'agriculture, et ne s'engager dans les autres branches qu'au fur et à mesure que l'accumulation croissante des capitaux le lui permet.

Or, c'est 'précisément ce que les capitalistes livrés à eux-mêmes feront spontanément. Chacun d'eux en effet a intérêt à placer ses capitaux le plus près possible de sa résidence pour pouvoir mieux les surveiller : c'est donc à la dernière extrémité qu'il les aventurera dans le commerce étranger. En outre, parmi les industries domestiques, ainsi préférées, chaque capitaliste choisira d'abord celles d'où résultera la plus grande valeur d'échange possible, son profit étant d'autant, plus grand que cette valeur est plus grande. Il fera donc ses placements dans l'ordre même indiqué tout à l'heure, et qui correspond à la quantité plus ou moins grande de valeurs créées par chaque industrie. Enfin, lorsqu'il abordera le commerce étranger, il suivra pour la même raison l'ordre spécifié plus haut, c'est-à-dire le plus conforme à l'utilité générale. Ainsi le double désir de conserver ses capitaux à sa portée, et de trouver pour ses capitaux le profit le plus élevé, conduira chaque capitaliste à employer son capital de la manière la plus avantageuse pour la nation.

LES FONDATEURS

Telle est l'argumentation. Que vaut elle ?

Même si on accepte les critères de Smith, il est clair que sa hiérarchie des diverses industries est tout à fait arbitraire.

Gomment soutenir par exemple qu'une entreprise industrielle ou qu'un armateur transportant les marchandises étrangères occupent moins de bras qu'une entreprise agricole? Le contraire serait plus vrai et l'agriculture devrait logiquement occuper une place plus modeste. L'idée même d'établir une telle hiérarchie ne se concilie du reste pas bien avec la théorie de la division du travail, qui consacre l'égalité des différentes formes d'activité humaine.

Mais en réalité les critères de Smith sont inacceptables. 11 considère l'accroissement de valeur échangeable fourni par une industrie comme la preuve qu'elle est plus avantageuse pour la société. Or que prouve cet accroissement? Simplement que la demande de telle marchandise est plus forte que la demande de telle autre. Si les capitaux se dirigent d'eux-mêmes vers ces industries-là, cela prouve uniquement que la demande sociale tend spontanément à être satisfaite. Mais la demande sociale n'est pas nécessairement conforme à l'utilité sociale. La demande résulte des désirs des hommes et de la répartition préalable des revenus entre eux. Ni ces désirs, ni cette répartition, ne correspondent nécessairement à la plus grande utilité sociale. La production qui en dépend n'y correspond donc pas davantage. Smith paraît bien en avoir eu quelque sentiment. C'est pourquoi il invoque encore son autre critérium : la quantité de travail productif mise en branle par les capitaux. Mais à ce taux les industries qui emploient le moins de machines et le plus de main-d'œuvre seraient les plus utiles à la nation. C'est insoutenable!

Les hédonistes modernes ont cherché eux aussi à démontrer que la libre concurrence tend à diriger la production de manière à réaliser le maximum d'utilité limitée, c'est-à-dire de manière à

satisfaire le mieux possible les désirs actuels du marché. Mais ils prennent soin de dire qu' utilité sociale et ophélimité sont deux expressions qui ne doivent pas être confondues; et ils avouent leur incapacité de trouver un critérium scientifique de l'utilité sociale.

L'argumentation de Smith ne saurait donc être considérée comme décisive; les bases en sont trop fragiles. Seulement

ADAM SMITH

n'oublions pas que l'optimisme de Smith repose beaucoup moins sur cette démonstration spéciale que sur l'ensemble des observations faites au cours de son livre. L'idée de l'harmonie des intérêts privés et de l'intérêt général ne se présente pas chez lui avec la rigueur d'un théorème démontré a priori, et ne souffrant aucune exception. C'est plutôt une vue générale, conclusion d'observations répétées, résumé de son enquête approfondie à travers tout le champ des institutions économiques. Cette vérité, le raisonnement dans un cas particulier peut aider à la confirmer; mais, beaucoup plus que sur le raisonnement, elle s'appuie sur l'expérience, — l'expérience de toute l'histoire qui fait découvrir à Smith dans le corps social, comme dans le corps humain, un principe vital de guérison et de progrès. Smith le premier aurait refusé de donner à cette croyance une formule absolue. 11 se contente de dire : « le plus souvent », « dans la majorité des cas », l'intérêt général se trouve satisfait par l'action spontanée de l'intérêt personnel. Et il sera le premier à signaler les cas (par exemple celui des négociants et des manufacturiers) où l'intérêt particulier n'est pas d'accord avec l'intérêt général. On pourrait citer maint passage aussi caractéristique. Ainsi son optimisme n'a rien d'absolu.

Il n'est pas non plus universel. Il est facile de voir en effet qu'il ne s'étend qu'à la production des richesses. Jamais, et c'est ce qui distingue Smith des optimistes de l'école de Bastiat, le grand économiste écossais n'a prétendu que la distribution des richesses fût la plus juste possible. Son optimisme s'arrête à ce point. Il constate au contraire que les propriétaires comme les capitalistes « aiment à récolter où ils n'ont pas semé », — il signale l'inégalité de situations sociales qui donne aux patrons dans la discussion du salaire l'avantage sur l'ouvrier (1); — l'intérêt et la rente (nous l'avons vu) sont présentés en plus d'un passage comme des déductions opérées sur le produit du travail (2) — si bien que Smith pourra être

(1) IV. of N., t. I, p. 68, liv. I, ch. VIII. Les maîtres ont l'avantage dans la discussion : 1° parce qu'ils peuvent se coaliser beaucoup plus facilement; 2° parce qu'ils peuvent attendre, grâce à leurs ressources, tandis que '< beaucoup d'ouvriers ne pourraient pas subsister une semaine, — un petit nombre pourraient subsister un mois, presque aucun toute une année, sans emploi ».

(2) Cf. supra, p. 90.

LES FONDATEURS

considéré comme le vrai précurseur du socialisme. Il ne fait aucune difficulté pour reconnaître que (sauf dans les colonies) <(la rente et le profil mangent le salaire, et les classes supérieures de la nation oppriment l'inférieure » (1).

Il est d'autant plus important de signaler ces jugements que souvent on considère l'optimisme de Smith comme s'étendant à la distribution aussi bien qu'à la production. Smith a pour cela trop de bon sens. J. -B. Say lui-même, jusque dans les dernières

éditions de son *Traité*, exprimera des doutes sur l'équité de la distribution des richesses (2). En réalité, Smith ne s'est pas préoccupé de cette question; ce n'est que plus tard, quand les socialistes auront fait sentir l'importance du problème, que, par réaction contre eux, on étendra à la distribution des richesses la croyance à la bonté des institutions spontanées.

Ainsi l'optimisme de Smith ne doit se confondre ni avec celui des hédonistes modernes, ni avec celui que Bastiat construira plus tard pour combattre le socialisme. Il n'a ni la rigueur scientifique du premier, ni la tendance apologétique du second. Il n'est guère que le reflet de la confiance un peu naïve de tout le xvme siècle dans la bonté de la nature, et l'expression d'un sentiment profond plutôt que la conclusion d'une démonstration rigoureuse.

§ 3. — La liberté économique et la théorie du commerce international.

La conclusion pratique du naturalisme et de l'optimisme de Smith, c'est évidemment la liberté économique.

Elle découle si nécessairement de tout ce que nous venons de dire, que le lecteur se trouve tout préparé lorsque, à la fin du quatrième livre, après avoir discuté le système mercantiliste et celui des Physiocrates, Smith écrit cette phrase célèbre : « Tous les systèmes de préférence ou de restriction ayant été ainsi complètement écartés, le système évident et simple de la liberté naturelle s'établit de lui-même. Chaque homme, tant qu'il ne viole pas les lois de justice, est laissé

(1) W. of N., t. II, p. 67, liv. IV, ch. VII, 2e part, au début.

(2) Say se demande en parlant de la classe ouvrière : « Est-il bien sûr que sa part des produits soit exactement proportionnée à la part qu'elle prend à la production ? » [Traité, 6e édit., p. 116.)

ADAM SMITH

absolument libre de poursuivre son propre intérêt de la manière qui lui convient, et de mettre son travail et son capital en concurrence avec ceux de tout autre homme ou de toute autre classe d'hommes ». Quant au gouvernement ou « au souverain », comme dit Smith, « il est complètement déchargé d'un devoir qui l'exposera à d'innombrables déceptions s'il essaie de l'accomplir et pour le bon accomplissement duquel aucune sagesse ou science humaines ne pourraient jamais suffire: le devoir de surveiller le travail des personnes privées et de les diriger vers les emplois les [dus conformes à l'intérêt social ».

La non-intervention de l'Etat en matière économique, telle est donc la règle à laquelle aboutit Smith, après les Physiocrates, mais par une voie plus large et plus scientifique (1).

Mais ici, comme dans tout son livre, le sens du positif et du concret, si remarquable chez Smith, l'empêche de se contenter d'une démonstration générale. 11 ne lui suffit pas de prouver l'inutilité de l'intervention de l'Etat en face des institutions spontanément créées par la Société. 11 tient à montrer en outre que l'Etat, par sa nature même, est impropre aux fonctions économiques. Ses arguments ont fourni l'arsenal auquel ont puisé depuis lors tous les adversaires de l'étatisme. Rappelons les brièvement.

« Il n'y a pas, dit-il, deux caractères qui paraissent plus opposés (inconsistant) que ceux de commerçant et de gouvernement

» (2). Les gouvernements « sont toujours et sans exceptions les plus grands prodiges de la société » (3). Les raisons en sont nombreuses. D'abord ils utilisent l'argent gagné par d'autres, et on est toujours plus prodigue de l'argent des autres que du sien. De plus, le gouvernement est beaucoup trop éloigné des entreprises particulières pour pouvoir leur donner l'attention minutieuse qu'elles exigent pour prospérer. « L'attention du souverain ne peut être tout au plus qu'une considération très vague et très générale de ce qui peut contribuer à améliorer la culture de la plus grande partie de

(1) W. of N., p. 184, liv. IV, ch. IX, in fine.

(2) W. of N., t. I, p. 304, liv. V, ch. II, 2e part. — Il ne fait d'exception qu'en faveur de la poste, « peut-être la seule entreprise industrielle qui ait été administrée avec succès par, je crois, tous les gouvernements ».

(3) W. of N., t. I, p. 328, liv. II, ch. III.

LES FONDATEURS

ses domaines. L'attention du propriétaire est une considération spéciale et minutieuse du meilleur emploi possible de chaque pouce de terrain sur sa propriété » (1). Cette nécessité, pour la bonne exploitation du sol et des capitaux, d'une surveillance minutieuse et directe, est une idée sur laquelle il revient souvent. Aussi regrette-t-il, entre autres, l'accroissement de la dette publique; car elle fait passer une portion de la terre et du capital national entre les mains des rentiers, lesquels ont intérêt sans doute à la bonne administration du pays, mais n'ont pas d'intérêt « au bon état d'une portion déterminée du sol ou à la bonne administration d'une portion déterminée du capital » (2).

Enfin, l'Etat est mauvais administrateur parce que ses agents sont négligents et dépensiers, n'étant pas directement intéressés à l'administration mais payés sur les fonds publics. A l'idée de remettre toute l'administration de la terre entre les mains de l'Etat, il s'écrie qu'elle ne produirait pas le quart de sa production actuelle « avec l'administration négligente, coûteuse et oppressive de ses facteurs et de ses agents » (3). Il propose au contraire que ce qui reste de terres domaniales soit réparti entre les particuliers. Sur ce point, les gouvernements européens n'ont que trop suivi ses conseils (4). Toujours pour la même raison (la nécessité de stimuler l'intérêt personnel) il préconise par tout où c'est possible, au lieu d'un traitement fixe pour les fonctionnaires, des émoluments payés en partie par les bénéficiaires de leurs services et proportionnés en tout cas à leur zèle et à leur activité (par exemple pour les juges et les professeurs) (5).

Ainsi l'administration par l'Etat est un pis-aller. Son intervention doit être strictement limitée au cas où l'action individuelle est impossible. Smith lui reconnaît trois fonctions seulement : l'administration de la justice, la défense du pays, enfin « le devoir de construire et d'entretenir certains travaux publics et certaines institutions publiques, qu'il ne peut jamais être de l'intérêt d'un individu ou d'un petit nombre

(1) W. of N., t. II, p. 318, liv. V, ch. II, 2^e pari., art. 1.

(2) W. of N., t. II, p. 413, liv. V, ch. III.

(3) TV. of N., t. II, p. 308, liv. V, ch. II, 2^e part.

(4) Cf. en particulier Bourgin : Les Communaux et la Révolution française, in Nouvelle revue historique de droit, novembre-décembre 1908.

(5) W. of N., t. II, p. 250, liv. V, ch. I, 3e part., art. 2.

ADAM SMITH

d'individus de créer et d'entretenir, parce que le profit serait insuffisant à en couvrir la dépense pour un individu ou un petit nombre d'individus, quoique souvent il fasse beaucoup plus que la couvrir pour une grande société » (1).

Gardons-nous cependant d'exagérer sa pensée. De ce que Smith, dans la grande majorité des cas, préfère l'action individuelle, ne concluons pas de sa part à une confiance illimitée dans les individus. L'individualisme de Smith est d'une nature très particulière. Ce n'est pas une aveugle préférence pour toute entreprise privée. Il sait que l'esprit de monopole est naturel à l'industrie. « Des gens du même métier se rencontrent rarement, même pour s'amuser et se distraire, sans que la conversation n'aboutisse à quelque complot contre le public ou à quelque entente pour élever les prix » (2). Pour qu'une entreprise privée soit utile à la communauté, il faut deux conditions : l'entrepreneur doit être : 1° stimulé par l'intérêt personnel; 2° maintenu par la concurrence dans de justes limites. En l'absence de ces deux conditions, le public risque de souffrir de l'entreprise privée autant que de l'entreprise d'Etat.

Aussi Smith est très hostile à certaines entreprises privées collectives, comme les sociétés par actions (3), parce que l'intérêt personnel y disparaît. Il excepte seulement de sa défaveur les banques, les compagnies d'assurances, la construction ou l'entretien des canaux, la fourniture de l'eau aux grandes villes; car la direction de ces entreprises peut être réduite à une sorte de routine, « ou à une uniformité de méthode telle qu'il n'y ait lieu qu'à

peu ou point de changement » (4). A plus forte raison est-il hostile à tout monopole accordé à un individu ou à une compagnie. Il a consacré tout un chapitre à combattre ces grandes compagnies privilégiées créées au xvne et au xvme siècles [tour l'exploitation du commerce colonial, et dont la plus célèbre est la Compagnie des Indes orientales.

Une autre observation s'impose encore. Pour Smith, la nonintervention de l'État est un principe général, non une règle

(1) W. of N., t. II, p. 185, liv. IV, ch. IV, in fine.

(2) W. of N., t. I, p. 130, liv. I, ch. X, 2^e part.

(3) W. of N., t. II, p. 233, liv. V, ch. I, 3^e part., art. 1.

(4) IV. of N., t. II, p. 246, liv. V, ch. I, 3^e part., art. 1.

absolue. Il n'est rien moins qu'un doctrinaire. Il n'oublie jamais que toute règle comporte des exceptions. On pourrait faire une liste intéressante de toutes les circonstances où Smith admet la légitimité de l'intervention publique : fixation légale du taux de l'intérêt (1), administration des postes par l'État, instruction primaire obligatoire, examen d'état nécessaire pour l'admission à toute profession libérale ou à tout poste de confiance, fixation des coupures minimum de 5 livres sterling pour les banques (2), etc. Il a exprimé d'une manière générale son sentiment justement à propos de cette restriction à la liberté des banques — dans une phrase caractéristique : « De tels règlements peuvent sans doute être considérés dans une certaine mesure comme une violation de la liberté naturelle. Mais les manifestations de la liberté naturelle d'un petit nombre d'individus qui risquent de mettre en danger la sécurité de la société tout entière sont et doivent être

contenues par les lois de tous les gouvernements, des plus libres comme des plus despotiques » (3).

Ces restrictions faites, il n'en reste pas moins évident que tout l'ouvrage de Smith est un plaidoyer en faveur de l'affranchissement économique de l'individu. C'est un réquisitoire contre la politique mercantiliste et contre tout le système économique qui en était inspiré.

11 y a sur ce point une concordance absolue entre le rôle joué par Smith en Angleterre et celui qu'au même moment les Physiocrates jouaient en France. A l'intérieur comme à l'extérieur, la liberté des producteurs, des négociants, des ouvriers, était enserrée dans un réseau de restrictions, nées les

(1) W. of N., t. I, p. 338, li v. II, ch. IV, in fine. Il est probable, du reste, qu'il fut converti plus tard à l'idée de la liberté complète par la lecture de la *Defense of usury* publiée par Bentham, en 1787, en faveur de la liberté du prêt à intérêt, si l'on en croit une conversation que Smith eut en 1789 avec un ami de Bentham, et rapportée dans une lettre écrite à Bentham par un autre de ses amis, George Wilson, (cf. John Bae : *Life of Adam Smith*, p. 423.

(2) W. of N., t. I, p. 306, liv. II, ch. II.

(3, W. of N., t. I, p. 307, liv. II, ch. II. Il continue ainsi : « L'obligation de construire des murs de séparation pour empêcher la communication du feu est une violation de la liberté naturelle, exactement de même nature que le règlement du commerce de banque que nous proposons ici. » Ce passage prouve que Smith admet les règlements publics eu faveur de la sécurité matérielle des citoyens. Ailleurs (t. II, p. 272, liv. V, ch. I, 3e part., art. 3), il

se montre partisan des mesures d'hygiène contre la propagation des maladies contagieuses.

ADAM SMITFI

unes des traditions du Moyen Age, les autres de puissants intérêts particuliers, soutenus par de fausses théories économiques. Le régime des corporations subsistait encore dans les villes, quoiqu'il ne s'appliquât plus aux industries nées postérieurement au célèbre statut de la reine Élisabeth sur l'apprentissage. Le système réglementaire, avec tout son cortège de fonctionnaires chargés de surveiller les procédés de fabrication, le poids, la longueur, la qualité des étoffes, sévissait entre autres dans l'industrie de la laine (1). La fixation de la durée de l'apprentissage à sept ans, la limitation du nombre des apprentis dans les principales industries, les obstacles apportés à la libre circulation des travailleurs par « la loi des pauvres » et par la série des statuts qui l'avaient complétée depuis le règne d'Élisabeth, entravaient le placement du travail et le bon emploi des capitaux. Smith s'élève avec énergie contre toutes ces mesures. Sans doute l'Angleterre ne connaissait pas, comme la France, les obstacles à la circulation intérieure des marchandises; cependant elle était commercialement séparée de l'Irlande. Quant aux entraves apportées à son commerce extérieur, elles n'étaient pas moindres que dans les autres États européens: prohibitions ou droits élevés à l'entrée des produits manufacturés et de certains produits naturels (comme les vins de France), prohibitions de sortie pour certains produits nécessaires à l'industrie nationale comme la laine ou les machines, politique étroite et oppressive à l'égard des colonies, considérées comme les pourvoyeuses naturelles de produits bruts de la métropole, et comme les clientes obligatoires de ses pro-

duits' manufacturés, etc. Contre tout cet ensemble de mesures, destinées soi-disant à assurer la suprématie de l'Angleterre sur les autres nations commerçantes, Smith a dirigé les coups les plus rudes. Le livre IV de la Richesse des Nations est un réquisitoire ardent, vigoureux, admirablement précis et documenté contre le mercantilisme. C'est la partie du livre qui dut intéresser le plus ses contemporains. C'est celle qui aujourd'hui nous semblerait la plus démodée si Smith n'y

(1) Cf. Mantoux, *op. cit.*, p. 65-66. On trouvera, sur tous ces points, que nous ne pouvons que mentionner ici les détails les plus intéressants dans cet ouvrage. — Les règlements restrictifs intérieurs sont critiqués par Smith dans la 2e partie du chapitre X du livre I.

G. et R. — Doctr. écon. 8

LES FONDATEURS

avait inséré toute une théorie du commerce international et une critique du protectionnisme en général, qui sont pour l'histoire des doctrines d'un évident intérêt. Il nous reste à en dire quelques mots.

Dans sa lutte pour la liberté du commerce international, Smith, comme sur tant d'autres points, a été précédé par les Physiocrates. Mais là aussi il leur est supérieur par la largeur de ses vues. Le libéralisme des Physiocrates est inspiré par l'intérêt de l'agriculture; le commerce extérieur reste pour eux un « pis aller ». Smith, au contraire, considère le commerce extérieur comme avantageux en lui-même, pourvu qu'il arrive à son heure et se développe spontanément (1). Toutefois, s'il dépasse le point de vue physiocratique, Smith n'est pas arrivé encore à une théorie satis-

faisante. C'est à Ricardo et à ses successeurs, en particulier à Stuart Mill, qu'il était réservé de trouver une base scientifique solide à la théorie du commerce international. La doctrine de l'économiste écossais est encore hésitante. Mais les hésitations mêmes d'un grand écrivain sont parfois intéressantes. C'est pourquoi elles méritent ici d'être rappelées.

Nous avons déjà vu, en rapportant sa théorie de la monnaie, les arguments que Smith en tire contre la théorie de la balance du commerce. Mais la théorie de la balance du commerce n'est pas tout le protectionnisme, et l'on trouve chez Smith autre chose encore que sa réfutation : d'abord une critique du protectionnisme en général, envisagé en dehors de sa forme spécialement mercantiliste, et ensuite un essai pour expliquer les avantages positifs du commerce international.

Sa critique du protectionnisme s'appuie en premier lieu sur la proposition bien connue que le capital limite l'industrie. « L'industrie générale d'un pays ne peut jamais dépasser ce que le capital de la société peut employer. » Or que fait le protectionnisme? Peut-il accroître le capital du pays? Nullement. « Il peut seulement en distraire une partie vers une

(1) « Chacune de ces différentes branches de commerce, néanmoins, est non seulement avantageuse, mais nécessaire et indispensable quand le cours des choses, sans contrainte ni violence, l'introduit naturellement », dit-il après avoir exposé les avantages respectifs des diverses formes d'activité économique. — W. o/'N., t. I, p. 352, liv. II, ch. V.

ADAM SMITH

direction qu'il n'aurait pas prise autrement. » Mais la direction que les particuliers donnent spontanément à leurs capitaux n'est-elle pas la plus favorable à l'industrie du pays ? Smith ne l'a-t-il pas démontré déjà ? Le protectionnisme est donc inutile ou même nuisible (1).

L'argument ne paraîtra pas décisif si l'on se rappelle la critique présentée plus haut de l'optimisme de Smith. C'est disions-nous, en empruntant les expressions de M. Pareto, le maximum A'ophèlimité, non le maximum A' utilité, que les capitalistes réalisent sous l'action de l'intérêt personnel.

Un argument plus frappant est tiré par Smith de l'absurdité qu'il y a pour un pays à fabriquer à grands frais chez lui les objets que l'étranger peut lui fournir à meilleur marché. « C'est la maxime de tout père de famille prudent de ne pas fabriquer à domicile ce qui lui coûtera plus cher à fabriquer qu'à acheter... Ce qui est prudence dans la conduite d'une famille privée ne saurait être folie dans celle d'un grand royaume » (2). Quelle démente de vouloir fabriquer du vin en Écosse à grand renfort de serres si l'on peut à meilleur prix en faire venir de France ou de Portugal ! Tout le monde en convient. Or, cette sottise, on la fait partout où l'on nous empêche par des tarifs douaniers de profiter des avantages naturels qu'ont sur nous les nations étrangères. Il a fallu toute la « basse rapacité et l'esprit de monopole des négociants et des manufacturiers » (3) pour aveugler à ce point les nations sur leurs véritables intérêts. Il y a donc, aux yeux de Smith, une répartition naturelle de la production entre les divers pays, et conforme à leur avantage à tous. Le protectionnisme nous empêche d'en tirer parti. C'est l'application du principe de la division du travail à la communauté internationale.

L'argument toutefois n'est pas concluant. Car le capital et le travail ne circulent pas d'une nation à l'autre comme à l'intérieur du même pays. La répartition de l'industrie entre les diverses nations se règle, non sur le coût de production absolu, mais sur le coût de production relatif. Le mérite de l'avoir démontré revient à Ricardo.

(1) IV. ofN., t. I, p. 419, liv. IV, ch. II.

(2) IV. ofN., t. I, p. 422, liv. IV, cli. II.

(3) IV. ofN., t. I, p. 456-7, liv. IV, ch. III, 2<= part.

LES FONDATEURS

Smith est donc incomplet quand il montre les inconvénients du protectionnisme. Il l'est plus encore peut-être quand il veut prouver les avantages du commerce international.

L'argument décisif en faveur de la liberté des échanges se tire de l'intérêt du consommateur. L'accroissement d'utilités mises à sa disposition fait la supériorité du libre-échange. Comme dit Stuart Mill : « tous les avantages directs du commerce étranger résultent des importations » (1). Or ce point de vue chez Smith est précisément le moins développé. Sans doute il a écrit : « la consommation est la seule fin et le seul but de toute production... or dans le système mercantile l'intérêt du consommateur est presque constamment sacrifié à celui du producteur ». Mais ce passage ne figure qu'à la fin de la critique du mercantilisme, au chapitre VIII du livre IV, et il ne se trouvait même pas dans la première édition de l'ouvrage. Il n'y a été ajouté que dans la troisième (2).

C'est au contraire au point de vue du producteur qu'il se place presque toujours pour exposer les avantages du commerce international (3).

Tantôt il y voit pour un pays le moyen d'exporter le surplus de sa production : les nations étrangères, en élargissant ses débouchés, intensifieront la division du travail du pays exportateur et par suite sa capacité productive (4). — Mais on peut se demander pourquoi, au lieu de produire des objets superflus qu'il doit exporter, le pays ne produirait-il pas plutôt lui-même ceux qu'il est obligé d'importer?

Tantôt Smith, voulant démontrer que le commerce international profite nécessairement aux deux pays échangistes,

(1) Principes d'Économie Politique, liv. III, ch. XVII.

(2) Il est vrai que dès le liv. IV, ch. III, 2^e part, (t. I, p. 458), il avait dit : « Dans chaque pays, il est et doit être toujours de l'intérêt de la grande masse du peuple d'acheter tout ce dont elle a besoin à ceux qui le lui vendent le moins cher. Cette proposition est si évidente qu'il semble ridicule de prendre aucune peine pour la prouver. »

(3) Parlant des droits sur les blés, il écrit : « Prohiber par une loi perpétuelle l'importation du blé et du bétail étrangers, c'est, en réalité, décréter que la population et l'industrie du pays ne dépasseront jamais ce que peut entretenir le produit réel de son propre sol » (W. of N., t. I, p. 427, liv. IV, ch. II). — C'est donc toujours à ce point de vue de l'accroissement de la population et du travail qu'il se place et non au point de vue de la consommation.

(4) T. I, p. 352, liv. II, ch. V. — Cf. t. I, p. 413, liv. IV, ch.-I.

ADAM SMITH

s appuie sur ce fait que les négociants des deux pays font un profit; or un profit, c'est une valeur échangeable venant s'ajouter à toutes les autres. — A quoi Ricardo répondra avec raison que les profits d'un négociant n'accroissent pas nécessairement la somme des utilités dans un pays.

Une fois de plus ici, comme vis-à-vis des Physiocrates, Smith a subi malgré lui l'influence de ses propres adversaires; il ne s'est pas encore assez débarrassé du mercantilisme pour ne pas se préoccuper avant tout de l'intérêt du producteur. Aussi trouve-t-on côte à côte chez le grand économiste des arguments excellents et des points de vue contestables. Il ne paraît pas s'être aperçu lui-même de leur incompatibilité. Un courant irrésistible entraînait tout le monde vers une politique plus libérale. Il était trop puissant pour que les contemporains discutassent pied à pied chaque portion de la thèse de Smith. Il leur suffisait de trouver chez lui un plaidoyer ardent en faveur d'une cause séduisante.

Plus d'une fois nous avons noté déjà l'extrême pondération de Smith dans l'application de ses principes. Il faut la remarquer ici encore.

Théoriquement partisan d'un libre-échange absolu, Smith apporte en pratique à cette politique les restrictions que son grand bon sens lui suggère. « Espérer, dit-il, que la liberté des échanges soit jamais entièrement restaurée en Grande-Bretagne est aussi absurde que s'attendre à y voir établir une Océana ou une Utopie. Ce ne sont pas seulement les préjugés du public, mais, ce qui est bien plus tenace, les intérêts privés de beaucoup d'individus qui

s'y opposent irrésistiblement » (1). Cette prophétie a été démentie par les faits comme beaucoup d'autres. L'Angleterre du xix^e siècle a réalisé presque parfaitement « l'utopie » du libre échange absolu.

Sans illusion sur l'avenir, il ne condamne pas non plus absolument le passé. Il justifie lui-même certains actes de la politique mercantiliste : les Actes de navigation (2) n'ont pas

(1) W. of N., t. I, p. 435, liv. IV, ch. II, in fine.

(2) On appelle Actes de navigation une série de lois dont la plus importante date de Cromwell. Elles avaient pour but d'obliger le commerce anglais à se servir presque uniquement de navires anglais, de manière à constituer une forte marine anglaise et à détruire la prééminence de la marine hollandaise. Ces lois paraissent en effet avoir beaucoup contribué à l'énorme développement de la marine anglaise.

J 18 LES FONDATEURS

été favorables au commerce, dit-il, mais ils n'en sont pas moins « peut-être le plus sage de tous les règlements commerciaux de l'Angleterre », parce que « la défense nationale est bien plus importante que la richesse » (1). Dans un autre cas encore, il légitime les taxes à l'importation, quand un impôt intérieur frappe dans le pays la fabrication des objets analogues aux objets importés : ici le droit de douane rétablit simplement les conditions normales de concurrence troublées par l'impôt. 11 ne repousse pas non plus absolument les droits de représailles comme moyen d'obtenir l'abolition des droits étrangers (2). 11 admet enfin que la liberté puisse être introduite par étapes graduelles pour

des industries très protégées depuis longtemps et qui occupent un très grand nombre d'ouvriers (3).

La conclusion pratique de Smith est la suivante : au lieu des innombrables droits qui gênent l'importation et la production, l'Angleterre devrait se contenter d'établir un certain nombre de droits purement fiscaux sur des marchandises étrangères de consommation très générale : le vin, l'alcool, le sucre, le tabac, le cacao, etc. Ce système, parfaitement compatible avec une large liberté des échanges, serait une source de revenus très abondants pour le Trésor, et compenserait amplement pour lui les pertes résultant de l'introduction du libre-échange (4).

L'Angleterre a suivi ce conseil, et c'est sur ces bases que son système douanier est établi aujourd'hui. Il est peu d'économistes qui puissent se vanter d'une réalisation aussi complète de leurs projets.

§ 4. — Influence et diffusion de la pensée de Smith.

J. -B. Say.

Le xviie siècle est essentiellement simplificateur. La conception que Smith nous présente du monde économique est

(1) IV. ofN., t. I, p. 429, liv. IV, ch. II.

(2) Mais « s'il ne semble pas y avoir moyen d'obtenir celle abolition », il repousse les représailles, « car c'est une mauvaise méthode que de compenser le mal fait à certaines classes de la nation, par un mal que nous nous ferions à nous-mêmes, et non seulement à ces classes-là, mais presque à toutes les -autres » (t. I, p. 433, liv. IV, ch. II).

(3) La discussion de ces divers cas se trouve à la fin du. ch. II du liv. IV.

(4) Ce système est exposé au liv. V, ch. II, 2^e part., art. 5.

ADAM SMITH

une vue d'ensemble admirablement simplifiée. C'est ce qui en fait la beauté. C'est ce qui fit sa force auprès de ses contemporains. Le système de liberté naturelle vers lequel les portaient déjà toutes leurs aspirations philosophiques et politiques — leur apparaissait ici déduit avec tant d'évidence de la nature humaine et démontré par des faits si concordants que le doute n'était plus permis. Aujourd'hui encore il nous est impossible d'échapper à son charme. Si même un jour, ce ([lie nous ne croyons pas, rien ne devait plus subsister des idées de Smith, son livre resterait encore comme le monument le plus important d'une des époques les plus importantes de la pensée économique. Il est la tentative la plus heureuse pour embrasser d'un seul coup d'œil harmonieux l'infinie diversité du monde économique.

Cette simplicité est aussi ce qui a fait sa faiblesse. Pour y atteindre, Smith a dû nécessairement laisser dans l'ombre plus d'un fait qui ne cadrerait pas avec son système. Il a dû aussi utiliser des matériaux incomplets ou insuffisants. Que reste-t-il aujourd'hui de beaucoup des théories spéciales qui remplissent son livre : théorie des prix, théorie du salaire, du profit et de la rente, théorie du commerce international ou du capital? Aucune qui n'ait été corrigée, dépassée ou contestée. A mesure qu'on voyait tomber des pierres importantes de l'édifice, l'ensemble paraissait moins solide. En même temps surgissaient des points de vue nouveaux, dont Smith n'avait pas paru tenir un compte suffisant.

A l'impression bienfaisante de simplicité et de sécurité que l'œuvre de Smith donnait aux économistes du début du xix^e siècle, se substituait graduellement le sentiment de la complexité croissante des phénomènes, qui domine leurs successeurs.

Faire la critique d'Adam Smith, ce serait raconter à l'avance l'histoire des doctrines au xix^e siècle. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son œuvre. L'histoire des idées économiques pendant cent ans a été comme suspendue à son livre. Amis et adversaires l'ont également pris pour point de départ de leurs spéculations. Les uns pour le développer, le continuer, le corriger; les autres pour contester âprement ses principales théories. Tous, d'un accord tacite, ont admis que l'économie politique commençait avec lui et qu'il était inutile de remonter plus haut. Ce fut, comme dit son traducteur

LES FONDATEURS

Garnier, « une révolution complète dans la science » (1). Aujourd'hui encore, et quoique la Richesse des Nations ne soit plus à nos yeux un véritable traité scientifique d'économie politique, certaines de ses idées fondamentales restent incontestées : la théorie de la monnaie, l'importance de la division du travail, le rôle primordial des phénomènes économiques spontanés, l'action constante de l'intérêt personnel dans la vie économique, la liberté comme base d'une politique économique rationnelle, nous apparaissent comme des acquisitions définitives.

Les imperfections de l'œuvre de Smith se dégageront tout naturellement des chapitres suivants. Il nous reste à montrer, pour compléter l'exposé de sa doctrine, comment elle s'est répandue dans le monde.

C'est un des phénomènes curieux de l'histoire des idées que la diffusion rapide et la victoire incontestée des idées de Smith en Europe. Un de ses contemporains a dit de lui : « Smith persuadera la génération actuelle et gouvernera la suivante » (2). L'histoire lui a donné raison. Mais il serait exagéré d'attribuer à la seule influence de son livre le triomphe de ses idées. Les événements, pour une bonne part, y ont contribué.

« Ce fut la guerre d'Amérique, bien plus que les écrits de Smith, dit avec raison M. Mantoux, qui démontra la caducité de l'ancienne économie politique et en précipita la ruine » (3). La séparation des colonies américaines prouva deux choses en effet : d'abord le danger d'un système colonial qui poussait à la révolte les colonies les plus prospères; et en même temps l'inutilité du système protecteur, car les échanges de l'Angleterre avec les Etats-Unis furent, au lendemain de la guerre d'indépendance, plus florissants que jamais. « La perle que l'Angleterre a faite de ses colonies de l'Amérique septentrionale, écrit J. -B. Say en 1803, a été un gain pour elle. C'est un fait que je n'ai vu contester nulle part » (4). A la

(1) Préface à sa traduction; édition de 1821, p. lxix.

(2) J. Rae, *Life of A. Smith*, p. 103. Du reste, on ne connaît pas l'auteur de cette phrase célèbre.

(3) Mantoux, *La Révolution industrielle*, p. 83. M. Halévy exprime la même idée dans *La Jeunesse de Bentham*, p. 193 (Paris, 1901).

(4) J. -B. Say, *Traité*, 1^{re} édit., p. 240.

ADAM. SMITH

guerre d'Amérique vinrent se joindre un peu plus tard d'autres circonstances : le besoin urgent de débouchés, éprouvé au lendemain des guerres napoléoniennes par les manufacturiers anglais pourvus d'un outillage perfectionné, et leur conviction que les hauts prix du blé, dus à la protection agricole, renchérisaient le coût de la main-d'œuvre, — deux raisons suffisantes pour leur faire désirer un abaissement général des barrières douanières.

Les idées de Smith sur le commerce étranger ont été comme portées par les événements. Celles sur le commerce intérieur n'ont pas été moins favorisées par eux.

La Révolution française, dont les mesures économiques ont été inspirées surtout par les Physiocrates, a donné une impulsion puissante à tous les principes de liberté. Son influence sur le continent est partout sensible. Même en Angleterre, où cette influence est moindre, tout poussait au laisser-faire, Pitt aurait voulu délivrer l'Irlande des prohibitions surannées. 11 y réussit par l'acte d'Union en 1800. Les règlements du Statut d'Elisabeth sur l'apprentissage, la durée du travail, la fixation des salaires par les juges de paix, paraissaient de jour en jour plus gênants, à mesure que la grande industrie se développait. Tous les historiens de la Révolution industrielle ont décrit la lutte qui s'engage sur ce terrain entre les ouvriers et les patrons. Les premiers s'accrochent désespérément à la vieille législation comme à une sauvegarde contre des transformations trop rapides. Les seconds refusent d'être entravés soit dans le recrutement de leurs ouvriers, soit dans la discipline intérieure de l'atelier. Ils veulent payer les salaires qui leur conviennent, utiliser leurs machines pendant la durée la plus longue possible. Sous leurs coups répétés, le vieux Statut sur l'apprentissage s'effrite peu à peu. Le Parlement en

abroge une à une les dispositions. En 1814, les dernières traces en sont effacées pour toujours.

Smith n'avait pas prévu ces circonstances. Ce n'est pas pour plaire aux « négociants et manufacturiers » qu'il avait écrit. Il n'avait cessé au contraire de dénoncer leur esprit de monopole. Et voilà que manufacturiers et négociants deviennent par la force des choses ses meilleurs alliés. C'est son livre qui leur fournit des arguments et c'est son autorité qu'ils invoquent.

LES FONDATEURS

Cette autorité, du reste, ne cessait de croître. Dès l'apparition de la *Richesse des Nations*, des hommes comme Hume et l'historien Gibbon avaient exprimé à Smith ou à ses amis leur admiration pour la nouvelle œuvre. Dès l'année suivante, le premier ministre, lord North, empruntait à Smith 1 idée des nouveaux impôts dont il avait besoin : la taxe sur les maisons d'habitation et la taxe sur le malt. — Smith devait faire une conversion plus illustre encore : celle de Pitt. Pitt, qui était simple étudiant quand parut la *Richesse des Nations*, se déclara toujours disciple de Smith. A peine devenu ministre, il chercha à réaliser ses idées. C'est lui qui signa le premier traité libéral de commerce avec la France : le traité d'Eden (1) en 1786. Lorsque Smith vint à Londres en 1787, Pitt le rencontra plus d'une fois et le consulta sur ses projets financiers. On raconte même que Smith, après une de ces conversations, disait : « Quel homme extraordinaire que ce Pitt ! il comprend mes idées mieux que moi-même ».

Pendant que Smith conquérait ainsi les hommes les plus marquants de son temps, son livre pénétrait peu à peu dans le grand public. Quatre nouvelles éditions parurent du vivant de l'auteur,

après la première (2). La troisième seule, celle de 1784, présente avec la première des différences importantes, des additions et des corrections. Depuis la mort de Smith (1790) jusqu'à la fin du siècle, trois nouvelles éditions furent publiées (3).

Eu même temps, l'ouvrage se répandait avec un succès semblable en Europe. En France, Smith était déjà connu par sa Théorie des Sentiments moraux. La première mention qui soit faite chez nous de la Richesse des Nations est une notice du Journal des Savants du mois de février 1777, où après avoir vanté en quelques lignes les mérites de l'ouvrage, le critique rapporte la curieuse opinion que voici : « Quelquesuns de nos gens de lettres qui l'ont lu ont décidé que ce n'était point un livre à traduire en notre langue. Ils disent, entre autres raisons, qu'il n'y a point de particulier qui voulût se charger des frais de l'impression dans l'incertitude où il serait du débit, et qu'un libraire s'en chargerait encore moins.

(1) Ainsi nommé du nom de son principal négociateur anglais, lord Eden.

(2) En 1778, 1784, 1786, 1789.

(3) En 1791, 1793, 1796.

ADAM SMITH

üs conviennent cependant que ce livre est rempli de vues et d'instructions encore plus utiles que curieuses, et dont les hommes d'Etat même peuvent profiter ». — En réalité, malgré l'opinion de « nos gens de lettres », de nombreuses traductions allaient se succéder, tant en France que dans les autres pays d'Europe. En France, en moins de vingt ans, entre 1779 et 1802,

quatre personnes traduisaient Smith. Cela suffit à montrer l'intérêt excité par son livre (1).

Peu d'ouvrages ont eu un succès aussi complet, aussi universel. Et cependant, au gré de ses admirateurs, les idées de Smith ne se répandaient pas encore assez vite. Ils en rendaient responsables les défauts de composition du livre. C'est un reproche qu'on adressa dès le début, à la *Richesse des Nations*. L'unité intérieure en est forte, mais Smith paraît s'être désintéressé de lui donner extérieurement une forme systématique. Il faut pour retrouver cette unité un véritable effort. Smith a peut-être mis quelque coquetterie à faire comme il dit « un discours », et l'on croit parfois entendre une simple conversation. Les formules générales, celles qui condensent et résument sa pensée, apparaissent souvent au milieu ou à la fin d'un chapitre, 'comme si elles surgissaient à l'instant même dans son esprit; elles semblent la conclusion subitement entrevue de tout ce qui précède. D'autre part, des questions, comme celle de la monnaie, sont dispersées à travers tout le livre et discutées en plus de dix endroits. Hume, dès le 1er avril 1776, exprimait à Smith des doutes sur la popularité du livre « parce que sa lecture réclame nécessairement beaucoup d'attention ». Sartorius attribuait, en 1794, à la difficulté de cette lecture le succès trop lent de ses idées en Allemagne. Germain Garnier faisait en France précéder sa traduction d'un plan méthodique pour aider les lecteurs. Tout le monde s'accordait à trouver l'œuvre puissante, mais mal composée, difficile à pénétrer, par endroits

(1) En Allemagne, en 1796, le professeur Ivraus écrivait r|u'aucun livre depuis le Nouveau Testament n'était destiné à produire des effets plus bienfaisants lorsqu'il serait mieux connu (J. Uae,

p. 360). Au début du xix^e siècle, son influence devient décidément prépondérante. Tous les hommes d'État prussiens, qui autour de Stein préparent et réalisent les réformes profondes d'où sortit la Prusse moderne, sont pénétrés des idées de Smith — et le tarif douanier prussien de ISM est le premier tarif européen où elles aient été appliquées de propos délibéré (Cf. Roscher, *Geschichte der Nationalökonomik in Deutschland*).

LES FONDATEURS

confuse et équivoque. Say, en appelant l'ouvrage « un vaste chaos d'idées justes pêle-mêle avec des connaissances positives » (1), exprimait en somme l'avis de tous les lecteurs.

Pour triompher complètement, Smith avait besoin (au moins sur le continent, d'un interprète. Celui qui réussirait à réunir ses idées « en un corps de doctrine disposé avec méthode » (2) et débarrassé de digressions inutiles, ferait donc œuvre utile. C'est J. - B. Say qui s'en chargea. Entre autres mérites (car ce n'est pas le seul), il eut celui de populariser sur le continent les idées du grand Écossais, en leur donnant en quelque sorte une forme classique. C'est à un Français, chose assez curieuse, qu'échut la tâche de discréditer la première école française d'économistes et de faciliter à l'économie politique anglaise sa plus grande expansion.

J. -B. Say (3) avait 23 ans, en 1789. Il était secrétaire de Clavières, futur ministre des Finances de 1792, alors administrateur d'une compagnie d'assurances. Il trouva chez lui un exemplaire de Smith que Clavières étudiait fréquemment. Say en lut quelques pages, et fit aussitôt venir la Richesse des Nations (4). L'impression qu'il en reçut fut profonde. « Quand on lit cet ouvrage on s'aperçoit qu'il n'y avait pas

(1) Discours préliminaire au Traité d'économie politique, 1re édit., p. vr (cette -phrase a disparu dans la 6e édition).

(2) J. -B. Say, Traité, 1re édit., Discours préliminaire, p. xxxm.

(3) Né à Lyon, le 5 janvier 1767; après un voyage en Angleterre, il entre dans une compagnie d'assurances, prend part comme volontaire à la campagne de 1792, puis dirige, de 1794 à 1799, une revue, la Décade philosophique, littéraire et politique, par une société de républicains. Il est nommé membre du Tribunal en 1799. A la suite de la publication de son Traité, le Premier Consul n'ayant pu obtenir de lui que dans la 2e édition ses projets financiers fussent préconisés, l'élimina du Tribunal, lui offrant en compensation le poste de directeur des « droits réunis ». Say, désapprouvant le nouveau régime, refusa, et créa une filature de coton à Auchy-les-Hesdins, dans le Pas de-Calais. Il réalisa son capital en 1813, retourna à Paris et publia en 1814 la 2e édition de son Traité. En 1816, il ouvrit un cours d'économie politique à l'Athénée, probablement le premier en France, puis publia en 1817 son Catéchisme d'économie politique. En 1819, le gouvernement de la Restauration créa pour lui un cours d'économie industrielle (le mot d'économie politique effrayait) et en 1830 il fut enfin nommé professeur d'économie politique au Collège de France. Il mourut en 1832, après avoir publié, de 1828 à 1829, son Cours complet d'économie politique en 6 volumes.

(4) Cf. lettre à Louis Say, en 1827, Œuvres diverses , p. 545.

ADAM SMITH

d'économie politique avant Smith », écrit-il. Quatorze ans après, en 1803, paraissait le Traité d'Économie Politique. Le livre eut vite un grand succès et la deuxième édition en aurait

aussitôt paru si le premier Consul, gêné par la liberté d'esprit de Say, qui refusait de se faire l'interprète de ses conceptions financières, en même temps qu'il éliminait l'auteur du *Tribu nat*, n'avait interdit l'impression de l'ouvrage. Say attendit donc jusqu'en 1814 pour le publier. Depuis lors, les éditions se succèdent rapidement en 1817, 1819, 1826. Le traité est traduit dans un grand nombre de langues. L'autorité de Say grandit sans cesse, sa réputation devient européenne, et à travers lui la pensée de Smith, clarifiée, logiquement ordonnée, ramenée à quelques principes généraux dont les conséquences se déduisent toutes seules, conquiert peu à peu l'opinion publique éclairée.

On serait cependant injuste envers J. -B. Say si l'on ne voulait voir en lui qu'un vulgarisateur de Smith. Lui-même, il est vrai, avec une modestie courageuse, n'a jamais caché tout ce qu'il devait à son maître; il répète son nom à chaque instant. Mais il ne se contente pas de répéter ses idées. Il les repense à son tour, fait un choix entre elles et les développe en les précisant. Au milieu des chemins variés où s'engage tour à tour la pensée de Smith, sans oser parfois opter entre eux, l'économiste français sait éviter ceux qui se perdent, prendre celui qui doit mener au but, et il le trace si nettement pour ses successeurs que ceux-ci ne pourront plus s'y tromper. Ainsi, il filtre en quelque sorte les idées de son maître; en même temps, il les colore d'une teinte propre, qui va pendant longtemps donner à l'économie politique française son caractère original, en face de l'économie politique anglaise à laquelle au même moment Malthus et Ricardo allaient imprimer une direction nouvelle. Dans l'œuvre de Say, ce qui nous intéresse, c'est moins ce qu'il a emprunté à Smith que ces apports personnels. Essayons de les définir.

1° Tout d'abord, Say achève la déroule des idées physiocratiques.

L'œuvre n'était pas vaine. En France, beaucoup d'esprits restaient attachés à ceux qu'on avait appelés la « secte ». Le traducteur même de Smith, Germain Garnier, considérait les Physiocrates comme théoriquement irréfutables. La supériorité

LES FONDATEURS

de l'économiste écossais était à ses yeux toute pratique. <(On peut bien, disait-il, rejeter la théorie des économistes comme moins utile, mais non pas comme erronée » (1). Smith lui-même, nous le savons, n'avait pas complètement secoué leur joug. Il admettait encore une productivité spéciale de la terre due au concours de la nature. Il considérait comme improductifs les travaux du médecin, du juge, de l'avocat ou de l'artiste. Say tranche ces derniers liens. Ce n'est pas dans l'agriculture seulement, c'est partout que la nature est «forcée de travailler de concert avec l'homme » (2); et par « fonds de terre » il veut qu'on entende dorénavant « tous les secours qu'une nation tire directement de la puissance de la nature, comme de la force du vent, du courant de l'eau » (3). Quant aux médecins, aux avocats, aux artistes, etc., etc., comment nier qu'ils concourent à la production? Germain Garnier déjà avait protesté contre leur exclusion. Sans doute, leurs services sont des produits immatériels ; mais ce n'en sont pas moins des produits, ayant comme les autres une valeur échangeable et résultant de la collaboration de l'industrie et du capital (4). Ils sont en tout semblables à l'agrément et à l'utilité que nous nous faisons des objets matériels comme les maisons d'habitation, les jardins, l'argenterie par exemple. Sur ce point, la doctrine de Say rencontra d'abord quelque résistance, les écono-

mistes anglais ayant peine à considérer comme une richesse, et par conséquent comme un produit, un simple service qui, n'étant pas durable, ne pouvait s'agréger au capital. Mais assez vite il eut cause gagnée chez la majorité des auteurs (5). — Enfin, Say trouve (après Condillac) un décisif argument contre la physiocratie : c'est que « produire » ce n'est pas créer des objets matériels. (L'homme, du reste, peut-il créer quoi que ce soit, et fait-il

(1) Trad. d'A. Smith par Garnier, 1802, t. V, p. 283.

(2) Traité, édit, de 1803, p. 39.

(3) Ibid., p. 21. Plus tard, il emploiera l'expression pins compréhensive « d'agents naturels ».

(4) Ibid., édit, de 1803, liv. I, ch. XLII et XLIII. Par « industrie », Say entend toutes les formes du travail. Cf. 6e édit., p. 70 et s.

(5) Malthus paraît encore hostile à la doctrine des produits immatériels, mais Lauderdale, Tooke, Mac Culloch, Senior l'adoptent, et elle semblait définitivement acceptée lorsque Stuart Mill est venu de nouveau restreindre le sens du mot « produit » aux seuls produits matériels. Pour Tooke, voir ses lettres à J. -B. Say, dans les Œuvres diverses de ce dernier.

AD A 51 SMITH

jamais autre chose que transformer la matière?) Produire, c'est simplement créer des utilités, accroître la capacité qu'ont les choses de répondre à nos besoins et de satisfaire nos désirs. Sont donc productifs tous les travaux qui concourent à ce résultat, l'industrie et le commerce autant que l'agriculture (1). Les distinctions physiocratiques tombent ainsi d'elles-mêmes, et Say achève

une réfutation que Smith, trop près encore de ses adversaires, n'avait pas su rendre décisive.

2° Sur un autre point encore, Say va continuer Smith en le dépassant. Il s'agit de la conception même de l'économie politique et du rôle de l'économiste.

Des Physiocrates à Smith, nous l'avons vu, la notion d'ordre naturel s'est modifiée. Pour les Physiocrates, c'est un ordre à réaliser et la science économique est essentiellement normative. Pour Adam Smith, c'est un ordre qui dès à présent se réalise : il existe à ses yeux une constitution économique spontanée qui, comme la force vitale dans le corps, triomphe des obstacles artificiels que les gouvernements lui opposent, et l'économie politique pratique s'appuie sur la connaissance de cette constitution spontanée pour conseiller l'homme d'Etat. Aux yeux de Say, c'est encore trop concéder aux besoins de la pratique. L'économie politique est uniquement la science de la constitution économique spontanée ou, comme il dit en employant un mot inconnu de Smith : « des lois qui régissent les richesses » (2). Elle est, comme l'affirme le titre de son ouvrage, une « simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses ». Il faut la séparer de la politique avec laquelle on l'a trop souvent confondue, et aussi de la statistique qui est une simple description de faits particuliers et non pas une science qui coordonne des principes.

L'économie politique devient donc entre les mains de Say

(1) Traité, liv. I, ch. II. N'est-il pas bizarre que Say n'arrive pas à faire lui-même la vraie application de cette idée au commerce? Il trouve celui-ci productif parce qu'il crée des valeurs échan-

geables, et, néanmoins, critique Condillac pour avoir montré justement que le seul fait de changer de main accroît la richesse en augmentant l'utilité des objets? C'est que Say assimile perpétuellement utilité et valeur échangeable, et cette confusion le fait tomber dans de graves erreurs.

(2) Traité, 6e édit., p. 6.

une science purement théorique et descriptive. Le rôle de l'économiste comme celui du savant est non de conseiller, mais simplement d'observer, d'analyser, de décrire. Il doit « demeurer spectateur impassible », écrit-il à Malthus en 1820. « Ce que nous devons au public, c'est de lui dire comment et pourquoi tel fait est la conséquence de tel autre. S'il chérit la conséquence ou s'il la redoute, cela lui suffit, il sait ce qu'il a à faire, mais point d'exhortations » (1).

Par là Sav rompt la longue tradition qui — des canonistes et des caméralistes aux mercantilistes et de ceux ci aux Physiocrates — avait fait de l'économie politique avant tout une science pratique, un guide pour l'homme d'Etat et pour l'administrateur. Smith avait déjà envisagé en naturaliste les phénomènes économiques, mais en naturaliste qui reste avant tout médecin. Say veut uniquement être naturaliste. La médecine ne le regarde pas. Il pense appliquer ainsi la vraie méthode scientifique. C'est du reste à la physique plus qu'à l'histoire naturelle qu'il compare la science nouvelle. En cela encore il s'écarte de Smith, pour qui le corps social est essentiellement une chose vivante. Sans employer encore le mot de physique sociale, Say en suggère constamment l'idée par ses comparaisons répétées avec la physique de Newton. Comme les lois de la physique, « ses principes ne sont point l'ouvrage des hommes... Ils dérivent de la nature

des choses; on ne les établit pas, on les trouve; ils gouvernent les législateurs et les princes, et jamais on ne les viole impunément » (2). Comme les lois de la pesanteur, ils ne sont pas bornés aux frontières d'un pays : « les limites des administrations des Etats, qui sont tout aux yeux de la politique, ne sont pour l'Economie Politique que des accidents »... (3). Il construit ainsi l'économie politique sur le modèle d'une science exacte dont les lois sont universelles. Comme pour la physique, il importe moins d'accumuler les faits particuliers que de formuler un petit nombre de principes généraux d'où l'on déduira ensuite, suivant les circonstances, une chaîne plus ou moins longue de conséquences.

(1) Correspondance avec Mallhus dans OEuvres diverses, p. 466.

(2) Traité, Discours préliminaire, 1^{re} édit., p. ix, et 6^e édit., p. 13.

(3) Traité, 1^{re} 2^e 3^e 6^e édit., t. I, p. 404.

ADAM SMITH

Impassibilité (1), préoccupation de l'universel et défiance des constatations isolées : ce sont là des qualités pour lesquelles sans doute ; mais des qualités qui, en s'exagérant chez des esprits moins étendus que celui de J. -B. Say, peuvent aisément se déformer, se muer en défauts, et qui s'appellent alors indifférence, dogmatisme et dédain des faits. N'est-ce pas ce qui, précisément, s'est produit? et en posant ces principes, Say n'a-t-il pas orienté l'économie politique dans la voie même où elle va bientôt rencontrer l'hostilité souvent justifiée de Sismondi, de List, de l'école historique et des chrétiens sociaux? En séparant radicalement la politique de l'économie, en écartant de la science les préoccupa-

tions pratiques de Smith, il lui donne avec plus d'harmonie une certaine froideur qui chez ses successeurs moins bien doués ressemblera à s'y méprendre à l'ennui ou à la banalité. A. tort ou à raison on en fait remonter la responsabilité jusqu'à Say.

3° Nous venons de voir l'influence du progrès des sciences physiques sur la conception que Say s'est faite de la science économique. L'économiste français n'a pas moins subi l'action du progrès économique. Entre l'année 1776 où paraît la *Richesse des Nations* et l'année 1803 où paraît le *Traité*, se place la Révolution industrielle. C'est un fait considérable pour l'histoire des idées.

Quand Say visite l'Angleterre, peu avant 1789, il la trouve déjà en plein essor du machinisme. En France, à la même date, la grande industrie en est encore à ses premiers débuts; sous l'Empire, elle prospère rapidement et depuis 1815, son expansion est énorme. Chaptal, dans son ouvrage *De l'industrie française*, compte, en 1819, 220 filatures avec 922.200 broches, travaillant plus de 13 millions de kilogrammes de coton brut. Ce n'est encore que le cinquième de la production anglaise, — mais vingt ans plus tard l'industrie textile aura quadruplé. Les autres industries la suivent

(1) Il ne faudrait cependant pas exagérer et considérer Say comme tout à fait indifférent aux souffrances résultant de la misère. Il constate par exemple que « pour beaucoup de ménages, dans les villes comme dans les campagnes, la vie entière se compose de privations »; — et que l'épargne « ne porte pas en général sur des consommations inutiles, ainsi que le voudraient la politique et l'humanité, mais sur des besoins véritables, ce qui condamne Le système économique de beaucoup de gouverne-

ments ». Traité, 1re édit., t. I, p. 97-98, et 6e édit., p. 116. — Cf. aussi ce que nous disons supra, p. 107, note.

G. et H. — Docte, écon.

LES FONDATEURS

du même pas. Tout le monde devine que l'avenir est là, un avenir indéfini, semble t il, de richesse, de travail et de bien-être. Les générations nouvelles en sont comme grisées, et de cette griserie industrielle le Saint-Simonisme sera l'expression la plus éloquente.

Say n'y a pas échappé. Tandis que chez Smith la préoccupation de l'agriculture est encore dominante, chez Say c'est l'industrie qui tend à jouer le premier rôle. Désormais pendant de longues années les problèmes industriels vont prédominer dans l'économie politique. Et le premier cours officiel d'économie politique, professé par Say lui-même au Conservatoire des arts et métiers, s'intitulera Cours d'économie industrielle.

Dans la hiérarchie des activités utiles à la nation, Smith avait placé l'agriculture en tête. Say conserve cet ordre; mais il met sur le même rang (pie l'agriculture « les capitaux employés à tirer parti des forces productives de la nature... Une machine ingénieuse produit plus que l'intérêt de ce qu'elle a coûté ou bien fait jouir la société de la diminution de prix qui résulte du travail de la machine » (1). Cette phrase ne se trouve pas dans l'édition de 1803. Elle n'apparaît que dans la 2e. Dans l'intervalle Say avait dirigé sa filature d'Auchy les-Hesdins et il avait profité de son expérience. Cette question des machines, effleurée seulement par Smith dans un bref passage, prend dans le livre de Say une place grandissante au cours de ses éditions successives. L'application

des inventions mécaniques, qui se précipitent à ce moment en France comme en Angleterre, provoquait souvent des émeutes d'ouvriers. Aussi Say ne se lasse pas de démontrer leurs bienfaits. Au début, il admettait encore que l'administration pouvait, pour atténuer leurs inconvénients passagers, « restreindre dans les commencements l'emploi d'une nouvelle machine à de certains cantons où les bras sont rares et réclamés par d'autres branches d'industrie » (2). Mais à partir de la 5e édition il change d'avis, trouve qu'une telle intervention serait « violer la propriété de l'inventeur » (3), et admet seulement les travaux d'utilité publique pour occuper les ouvriers contraints au chômage par les machines.

(1) Traité, 6e édit., p. 403.

(2) Traité, 1re édit., t. I, p. 48.

(3) Traité, 5e édit., t. I, p. 67.

ADAM SMITH

On peut attribuer à l'influence des mêmes circonstances la place prépondérante dévolue par J.-B. Say à un personnage que Smith avait négligé de définir, mais qui, désormais, ne disparaîtra plus de la théorie économique : à l'entrepreneur. Au début du XIXe siècle, l'agent principal du progrès économique, n'est-ce pas en effet l'homme industriel, actif, instruit, inventeur ingénieux, agriculteur progressif ou homme d'affaires hardi, dont le type se multiplie dans tous les pays au fur et à mesure des découvertes scientifiques et de l'extension des débouchés? C'est lui, bien plus que le capitaliste proprement dit, le propriétaire foncier, ou l'ouvrier, « presque toujours passifs », qui mène la production et domine la distribution des richesses. « Ce qui exerce la

plus notable influence sur la distribution des richesses, dit Sav, c'est la capacité des entrepreneurs d'industrie. Dans le même genre d'industrie, un entrepreneur qui a du jugement, de l'activité, de l'ordre et des connaissances, fait sa fortune, tandis qu'un autre qui n'a pas les mêmes qualités, ou qui rencontre des circonstances trop contraires, se ruine » (1). N'est-ce pas ici encore le filateur d'Auchy-les-Hesdins qui parle? Il est facile de se convaincre lorsqu'en comparant les deux premières éditions de son livre, celle de 1803 et celle de 1814, on voit cette conception s'éclaircir, grandir et se fortifier de l'une à l'autre.

Nous devons à ce sentiment très juste la conception exposée par Say du mécanisme de la distribution des richesses et devenue classique, conception bien supérieure à celle de Smith et des Physiocrates. L'entrepreneur y sert de pivot à toute la répartition. On peut la résumer ainsi :

L'homme, les capitaux et les terres fournissent ce que Say appelle des services productifs. Ces services apportés sur le marché s'échangent moyennant un salaire, un intérêt ou un fermage. Ils sont demandés par les entrepreneurs d'industrie (négociants, agriculteurs, manufacturiers), et combinés par eux en vue de satisfaire à la demande des produits que leur adressent les consommateurs. « Les entrepreneurs d'industrie ne sont pour ainsi dire que des intermédiaires qui réclament

(1) Examen critique du discours de M. Mac Culloch (1825;), Œuvres diverses p. 274-275.

LES FONDATEURS

les services productifs nécessaires pour tel produit en proportion de la demande de ce produit ». Ainsi s'établit la demande des

services productifs cjuì est « une des bases de la valeur de ces services ». — « D'un autre côté, les agents de la production, hommes et choses, terres, capitaux ou gens industriels, s'offrent plus ou moins suivant divers motifs... et forment ainsi l'autre base de la valeur qui s'établit pour ces mêmes services » (1). Ainsi la loi de l'offre et de la demande règle le prix des services, c'est-à-dire le taux des fermages, de l'intérêt et du salaire, comme elle règle le prix des produits. Grâce à l'entrepreneur, la valeur des produits se répartit entre les « divers services productifs », et les divers services se répartissent suivant les besoins entre les industries. La théorie de la distribution se coordonne harmonieusement à la théorie de l'échange et de la production.

Ce schéma si simple de la distribution des richesses constituait un véritable progrès. Il est d'abord beaucoup plus exact que celui des Physiocrates, où l'on voyait les produits matériels s'échanger de classe à classe et non d'individu à individu. — D'autre part, il permet de séparer la rémunération du capitaliste et celle de l'entrepreneur, confondues par Adam Smith. Sous prétexte que l'entrepreneur était le plus souvent un capitaliste, l'économiste écossais — suivi par presque tous les auteurs anglais — le confond avec lui et désigne par le seul mot « profit » sa rémunération totale, sans y distinguer nettement l'intérêt de ses capitaux et son bénéfice proprement dit. Confusion très regrettable et qui pèsera longtemps sur la théorie économique en Angleterre. — Enfin la théorie de Say a eu un autre avantage : elle a fourni à ses successeurs français un schéma clair de la distribution des richesses qui manquait chez Smith, au moment même où Ricardo cherchait de son côté à combler cette lacune par sa théorie nouvelle de la distribution, où l'on voit la rente s'opposer par sa nature et par ses lois aux autres revenus, et où d'autre part le taux

du salaire et du profit sont considérés comme antithétiques, de sorte que l'un ne peut s'élever sans que l'autre diminue. Théorie séduisante mais erronée, qui allait précipiter l'économie politique anglaise dans des discussions infinies et que

Cl) Traité, 6e édit., p. 349.

ADAM SMITH

L'on devait du reste finir par abandonner. Say, en montrant la dépendance où se trouvent simultanément le salaire et le profit à l'égard de la demande des produits, et en interprétant le taux du fermage par les mêmes causes générales (offre et demande) qui expliquent le taux des autres services productifs, a évité à l'économie politique française] de s'égarer ainsi — et a fourni plus tard à M. Walras les premiers linéaments de sa belle conception du prix des services et de l'équilibre économique. Ainsi s'explique qu'il n'ait pas voulu (et la grande majorité des économistes français l'ont suivi) attacher à la théorie de la rente l'importance exceptionnelle que lui donnaient les économistes anglais. Par contre, et pour la même raison, il n'est jamais tombé dans l'opinion qui nie purement et simplement la rente du sol, et la considère connue un revenu des seuls capitaux enfouis dans la terre. Il a même réfuté à l'avance cette erreur, que Carey et Bastiat essaieront plus tard de soutenir.

4° C'est surtout par son don de coordination logique des idées que Say jusqu'ici nous a paru remarquable. Mais n'at-il enrichi la science économique d'aucune vérité tout à fait nouvelle ?

On a longtemps considéré comme une trouvaille de premier ordre sa théorie des débouchés : « les produits s'achètent avec des produits ». C'est une formule heureuse en effet, mais ce n'est

pas une vérité profonde. Elle exprime simplement cette idée familière à Smith comme aux Physiocrates : la monnaie n'est qu'un intermédiaire, on ne l'acquiert que pour s'en débarrasser aussitôt l'échanger contre un nouveau produit. « Les échanges terminés, il se trouve qu'on a payé des produits avec des produits » (2). Ainsi les marchandises se servent mutuellement de débouchés, et l'intérêt d'un pays qui produit beaucoup est que les autres produisent au moins autant. Say entrevoyait déjà la fraternité des peuples décou-

(1) Le fermage, dit-il, est sans doute en partie l'intérêt des capitaux enfouis dans le sol », car il y a peu de biens-fonds qui ne tirent quelque valeur des améliorations qu'on y a répandues, mais la totalité de leur valeur locative ne proviendrait de U que dans le cas où la terre susceptible de produire et dénuée d'amélioration ne pourrait se louer à aucun prix; or, ce cas n'arrive point dans un pays civilisé ». — Examen critique du discours de M. Mac Culloch (1825) dans Œuvres diverses, p. 277.

(2) Traité, 1^{re} édit., p. 154.

la suite de ce principe : « La théorie des débouchés... changera la politique du monde », disait-il (1). Il croyait pouvoir fonder sur elle toute la politique libre-échangiste. C'était trop attendre d'une formule si vague et si évidente qu'elle en est presque inutilisable.

Plus intéressante est l'application qu'il fait de la théorie des débouchés aux crises de surproduction; — car elle met en pleine lumière les vraies tendances de Say. Garnier déjà avait signalé comme possible un engorgement général des marchés. A mesure que les crises se multipliaient, cette préoccupation hantait des esprits toujours plus nombreux. Rien de plus illogique, dit Say.

L'offre totale des produits et la demande totale des produits sont nécessairement égales, car la demande totale n'est pas autre chose que la masse totale des produits créés. Un engorgement général serait donc une absurdité (2). 11 équivaut simplement à une abondance plus générale de richesses, « et les richesses sont une chose dont les nations ne sont pas plus embarrassées que les particuliers » (3). Ce qui est possible, c'est uniquement une mauvaise direction des moyens de production et par suite une surabondance de tel ou tel produit, en d'autres termes, un engorger-rient partiel (4). La pensée de Say est qu'il ne faut jamais craindre de produire trop de toutes les marchandises à la fois, mais que l'on peut fort bien avoir produit trop de telle ou telle en particulier.

A cette idée juste, Say a donné souvent des formules paradoxales. On a pu croire, à lire en particulier certaines phrases de sa 2e édition (5), qu'il niait absolument les crises. Au fond

(1) « C est la théorie de la chaleur, celle du levier, celle du plan incliné, qui ont mis la nature entière à la disposition de l'homme. C'est celle des échange et des débouchés qui changera la politique du monde ». Trailé, 6e édit., p. 51.

(2) Traité, 1TM édit., t. II, p. 175.

(3) Ibid., p. 179.

(4) Ibid., p. 178.

(5j) « Un genre de production devancerait rarement les autres et des produits seraient rarement avilis, si tous étaient toujours laissés à leur entière liberté » oe édit., p. 143). On a attribué trop d'importance à sa phrase : « certains produits surabondent parce

que d'autres sont venus à manquer » {Ibid., p. 142), qui semble nier jusqu'à la possibilité d'une surproduction même partielle. Mais elle est corrigée par la phrase qu'il a lui-même mise en note à la page suivante pour prévenir tout malentendu : « le sens de ce chapitre-ci n'est pas qu'on ne puisse pas produire d'une certaine marchandise trop en proportion des besoins, mais seulement que ce qui favorise le débit d'une marchandise, c'est la production d'une

ADAM SMITH

il était, bien forcé d'en avouer l'existence; mais il est surtout préoccupé d'écarter toute conclusion défavorable à l'extension de l'industrie.

Il considère les crises comme un phénomène essentiellement « passager » (1); il affirme que « la liberté industrielle suffirait à les prévenir ». Il lui importe surtout d'écarter « les vaines terreurs » de ceux qui craignent qu'on ne puisse consommer toutes ses richesses, d'un Malthus souhaitant le maintien des riches oisifs comme soupape à la surproduction (2), d'un Sismondi suppliant qu'on ralentisse les progrès industriels et qu'on arrête les inventions. Il s'indigne de telles paroles, alors que dans les nations les plus florissantes « les sept huitièmes de la population manquent d'une multitude de produits regardés comme nécessaires, je ne dirai pas dans une famille opulente mais dans un ménage modeste » (3). L'inconvénient, il ne se lasse pas de le répéter, vient « non pas de trop produire, mais de ne pas produire précisément ce qui convient » (4). Produire ! produire !... tout est là, et, naturellement, par l'abaissement du prix des objets, ceux mêmes qui souffrent un instant seront les premiers à bénéficier ensuite de l'extension de l'industrie.

Ainsi, dans cette polémique un moment célèbre entre Say, Malthus, Sismondi et Ricardo lui-même (qui se rangea sur ce point à l'avis de Say), il faut chercher non pas des éclaircissements sur le phénomène des crises — on n'en trouverait

autre ». Et il a certainement été infidèle à lui-même lorsque, dans ses lettres à Mallhus, il a recours pour défendre son point de vue à un mauvais jeu de mots, en disant que produire signifiant « produire des objets demandés », tout ce qui excède cette demande n'est plus de la production, et à plus forte raison de la surproduction (p. 462). Cf. la réponse de Mallhus, p. 508, et la réplique de Say confirmant son idée, p. 513. Beaucoup plus conforme à sa véritable pensée, et beaucoup plus vraie, est sa réponse à l'article de Sismondi, publiée en 1824 dans la Revue encyclopédique, sous le titre : « Sur la balance des consommations avec les productions ». Œuvres diverses, p. 250 et suiv. — Du reste, ses expressions varient d'une édition à l'autre, et rien au fond n'est plus flottant que la pensée de Say sur ce sujet. La formule « les produits s'achètent avec des produits » est si générale qu'elle signifie tout ce qu'on veut... et rien du tout, car la monnaie n'estelle pas aussi un produit?

(1) Lettres à Malthus, Œuvres diverses, p. 466.

(2) Malthus, Principes d'économie politique, trad. franç., p. 337, liv. II, ch. I, sect. IX.

(3) Balance des consommations avec les productions, p. 252.

(4) Ibid., p. 251.

LES FONDATEURS

guère — mais l'expression d'un sentiment juste au fond, auquel Say a eu le tort de donner une formule scientifique inadéquate.

Le rôle de J. -B. Say dans l'histoire des doctrines est loin d'être négligeable. Les économistes étrangers ne le reconnaissent pas toujours. Dühring, en particulier, malgré son habituelle perspicacité, est fort injuste en parlant du « travail de délayage » auquel Say se serait livré (1). Sans doute, son besoin de clarté l'a entraîné parfois à glisser sur de graves problèmes au lieu de les approfondir. Entre ses mains l'économie politique devient souvent trop simple. Il voile certaines difficultés par des solutions purement verbales (en quoi Bastiat, par exemple, l'a trop volontiers imité). L'obscurité de Smith est souvent féconde, et la clarté de Say est moins stimulante pour l'esprit. — Accordons tout cela. Il n'en a pas moins fidèlement transmis à la science française les idées essentielles du grand Ecossais. Il a corrigé heureusement, par ses souvenirs de Gondillac et de Turgot, certaines opinions contestables de son maître. Il a ainsi évité beaucoup d'erreurs à ses successeurs. Il a imprimé sa marque à l'économie politique française, et si les économistes anglais avaient adopté plus tôt sa conception de l'entrepreneur (au lieu d'attendre jusqu'à Jevons) ils eussent épargné à la science bien des discussions stériles provoquées par un penseur certainement beaucoup plus profond que Say, mais bien moins judicieux : David Ricardo (2).

(1) Dühring-, *Kritische Geschichte der National'ökonomie und des Socialismus*, 2e édit., 1875, p. 165. Par contre, on lira avec profit les très intéressantes études de M. Alix sur J. -B. Say, dans la *Revue d'Économie politique* de 1910, p. 303 et 341, et dans la *Revue d'histoire des Doctrines*, 1911, p. 321.

(2) Stanley Jevons (Theory of political Economy, 3e édit., 1888) a reconnu, en des termes peut-être même trop absolus, cette supériorité des économistes français sur Ricardo : a La conclusion à laquelle j'arrive toujours plus clairement, c'est que le seul moyen d'atteindre un système vrai d'économie politique est de rejeter une fois pour toutes les hypothèses embrouillées et absurdes de l'écolerioardienne. La vérité est avec l'école française (qu'il fait remonter à Condillac, Beaudeau, J. -B. Say), et le plus tôt nous le reconnâitrons, le mieux cela vaudra » (Préface, p. xi.m).

CHAPITRE III

LES PESSIMISTES

Avec les économistes dont nous avons parlé dans les chapitres précédents nous n'avions eu qu'à admirer le n'ouvel ordre de faits qui venait d'être révélé et comment tout y conspirait au bien des individus et des nations. Mais ici nous changeons de voie : voici d'autres doctrines qui, sur l'aube radieuse de la science naissante, vont projeter une grande ombre, laquelle va aller sans cesse s'élargissant jusqu'à lu donner l'aspect d'une « science sinistre » dismal science, comme l'appellera plus tard Carlyle.

Voilà pourquoi nous appelons ces économistes les pessimistes sans que d'ailleurs ce qualificatif implique un blâme puisque, au contraire, nous pensons que leurs théories sont plus rapprochées de la vérité que celles des optimistes qui essaieront plus tard de les réfuter. Mais c'est parce que, tout en continuant à affirmer comme Smith et les Physiocrates l'identité des intérêts indivi-

duels avec l'intérêt général, ces nouveaux maîtres ont fourni cent bonnes raisons de n'y plus croire; parce qu'ils ont montré partout des antagonismes déconcertants, entre les propriétaires et les capitalistes, entre les capitalistes et les travailleurs. Pessimistes, parce que, parmi les lois naturelles, voire même providentielles qui devaient réaliser l'ordre à la seule condition que 1 homme sût les comprendre et leur obéir, ils ont cru en découvrir d'autres tout contraires : — telle la loi de la rente qui assurait à une minorité de propriétaires oisifs un revenu destiné à grandir en raison directe de la faim du peuple; — ou telle la loi du rendement non proportionnel qui assignait une limite fatale à la production des aliments indispensables à la vie, limite qui déjà serait presque atteinte et ne laisserait aux

LES FONDATEURS

hommes d'autre perspective pour améliorer leur sort que de restreindre volontairement le nombre de leurs enfants; — ou encore, telle la loi de réduction indéfinie des profits qui devait tôt ou tard envaser l'industrie humaine dans les eaux stagnantes de « l'état stationnaire ».

Pessimistes, enfin, parce qu'ils n'ont pas cru à la possibilité de changer le cours de ces lois inéluctables, ni par des réformes législatives, ni même par l'action organisée des bonnes volontés. En somme, ils n'avaient pas beaucoup de foi dans ce que nous appelons le progrès.

Mais il ne faudrait pas croire qu'ils se soient considérés eux-mêmes comme pessimistes, ni même qu'ils aient été jugés tels par leurs contemporains. Ceci est une appréciation a posteriori qui les eût fort étonnés. Au contraire, ils déroulent leurs théories

avec une sérénité qui déconcerte. Ils n'imaginent pas un instant qu'on puisse y voir des griefs contre l'ordre de choses existant, ni contre la sagesse « du Grand Auteur de la Nature ». Ils se flattent même d'avoir assis sur des bases inébranlables la propriété en démontrant que la rente qu'elle donne n'est point du fait du propriétaire, et d'avoir désarmé l'esprit de révolte en démontrant aux pauvres qu'ils sont eux mêmes les auteurs responsables de leurs maux (1).

Les deux hommes les plus représentatifs de ces doctrines, Malthus et Ricardo, étaient pourtant des philanthropes, des amis du peuple, ils le déclarent et nous n'avons aucun motif de suspecter leur sincérité (2). Quant à leurs contemporains, ils ne furent nullement effrayés, mais au contraire se montrèrent très enthousiastes de cette nouvelle économie politique. On lui fit grand accueil dans la haute société anglaise (3), et

(1) « Le peuple doit s'envisager comme étant lui-même la cause principale de ses souffrances » (Malthus, p. 500).

Il est sans doute pourquoi d'autres auteurs, par exemple M. Élie Halévy dans son livre *Le Radicalisme Philosophique*, disent que Ricardo, Malthus et leurs disciples « passent pour représenter l'optimisme et le quiétisme ». Optimistes ! en quel sens ? Sans doute parce qu'ils croyaient l'ordre économique le meilleur possible et en tout cas impossible à changer ? Soit ! mais alors c'est ce que nous préférons appeler des pessimistes satisfaits.

(2) « Tout lecteur équitable doit reconnaître que l'objet pratique que l'auteur a eu en vue par-dessus tout est d'améliorer le sort et d'augmenter le bien-être des classes inférieures de la so-

ciété ». C'est par cette déclaration que Malthus termine son livre sur la Population.

(3) Dans ses lettres, une contemporaine de Ricardo, Miss Edgeworth, nous dit

LES PESSIMISTES

même des dames se chargèrent de rendre intelligibles à tous, dans des nouvelles et des contes, les théories abstraites de Ricardo (1).

Il faut reconnaître d'ailleurs qu'ils ont rendu à la science — et même aux classes ouvrières par un elfet de réaction — d'éminents services. Les pessimistes, même quand ils sont inconscients de leur pessimisme comme ceux ci, font plus pour le progrès que les optimistes. C'est à eux qu'il faut faire remonter le grand travail critique de toutes les doctrines et de toutes les institutions économiques, qui a rempli le XIX^e siècle et qui est loin d'être épuisé. Et même, comme nous le verrons plus tard, Karl Marx est le fils intellectuel de Ricardo. D'ailleurs dans leurs théories il en est d'autres remarquables qui n'ont aucun caractère pessimiste — mais il est vrai que ce ne sont pas celles-là qui leur ont valu leur célébrité.

Malthus.

Quoique Malthus (2) ne soit guère connu que par sa loi de la population, il eût été, même sans cela, un économiste de

que l'Économie Politique était si fort à la mode que les grandes dames, avant de prendre des gouvernantes pour leurs filles, s'informaient si elles étaient capables de leur enseigner cette science.

(1) *Conversations on Political Economy*, par Mme Marcet, 1816 (traduit en français); — *Illustrations of Political Economy*, par Miss Martineau (traduit en français), 9 volumes comprenant 30 contes (1832 à 1834), curieuse et très instructive exposition, pour qui a la patience de les lire, de la science économique d'il y a un siècle.

(2) Robert Malthus naquit en 1766. Son père était un gentilhomme rural, homme instruit, en relations avec les philosophes de son temps, surtout avec Hume et même, paraît-il, avec J. -J. Rousseau. Il fit donner à son fils une excellente instruction et, comme il était le cadet, le destina, selon l'usage, à l'état ecclésiastique. En effet, Robert Malthus, après la sortie de l'Université de Cambridge, prit une cure de campagne. Cependant en 1807, il fut nommé professeur dans un collège fondé par la Compagnie des Indes à Haileybury (comté d'Herford) et y resta jusqu'à sa mort en 1836. Il s'était marié assez tard, à 39 ans, et avait eu trois fils et une fille, qui n'ont pas laissé de nom. Quoique d'ordre privé, ces détails de famille ont un certain intérêt puisqu'il s'agit de Malthus.

Malthus était pasteur dans sa petite paroisse et encore célibataire — il avait déjà 32 ans — quand il publia, en 1798, sans nom d'auteur, son fameux *Essay on the principle of population as it affects the future improvement of society*. Les critiques qu'il suscita furent nombreuses. Pour mieux étudier son sujet, il fit un voyage de trois ans (1799-1802) sur le continent européen, mais non en France, qui à cette époque n'était pas un séjour très attrayant pour un Anglais. Et en 1803

LES FONDATEURS

grande valeur, grâce à son traité d'Économie Politique et à plusieurs études remarquables. Mais nous aurons à revenir sur ses autres théories, notamment celles de la rente du sol, au moment où nous parlerons de celles de Ricardo (p. 167), et nous ne parlerons ici que de sa célèbre doctrine sur la population.

Vingt ans s'étaient écoulés depuis l'apparition du livre immortel d'Adam Smith sans que la science économique eût fait un pas en avant, lorsque parut un petit livre anonyme, qu'on sut bientôt être dû à un pasteur de campagne et qui fit tout de suite quelque bruit. Le retentissement, après plus d'un siècle, n'en est pas affaibli. A première vue, on pourrait croire qu'il ne touche que d'assez loin à l'Economie Politique, puisqu'il n'a pour objet que le mouvement de la population, donc la démographie comme on dit aujourd'hui. Mais d'abord cette science nouvelle, dont il est le créateur, ne s'est détachée qu'assez tard du tronc de l'Économie Politique. Et puis, nous verrons que l'influence de son livre sur toutes les théories économiques, aussi bien celles de la production que de la répartition, fut énorme. Ce livre peut être considéré comme une réplique à celui d'Adam Smith sur la Richesse des nations, dont il aurait pu, comme le fait remarquer spirituellement M. James Ronar, reprendre le titre ainsi transposé : « Essai sur les causes de la pauvreté des nations ».

D'ailleurs le fait de faire intervenir dans l'application des phénomènes économiques un facteur nouveau, emprunté à la biologie, et un instinct tout autre que l'intérêt personnel ou le désir du profit, à savoir l'instinct sexuel, élargissait grandement l'horizon de l'Economie Politique et annonçait déjà l'avènement de la Sociologie. On sait que, de l'aveu de Darwin lui-même, c'est au livre de Mallhus qu'est due l'ori-

il publia, celle fuis sous son nom, une 2e édition très corrigée et augmentée avec ce titre un peu modifié : An essay on the principle of population, or a view of its past and present effects on human happiness. Quatre autres éditions furent publiées de son vivant.

Ce livre ne doit pas faire oublier les autres très remarquables, quoique éclipsés par la gloire du premier, qui ont suivi : d'abord les Principes d'Économie Politique considérés au point de vue de leur application pratique (1820) ; puis d'autres plus spéciaux sur les lois sur les blés (1814 et 1815), sur la rente (1815), sur la loi des pauvres (1811); enfin ses Définitions en Économie Politique (1827).

LES PESSIMISTES

gine de la plus célèbre doctrine scientifique du xixe siècle, celle de la lutte pour la vie comme mode de sélection et comme ressort du progrès.

Il ne faudrait pas croire que le danger possible pour l'espèce humaine d'un accroissement indéfini de la population n'eut attiré l'attention d'aucun écrivain avant Malthus. En France, Buffon et Montesquieu s'en étaient préoccupés. Mais, en général, on considérait qu'une nombreuse population était toujours un bien pour un pays et qu'il n'y avait pas à en redouter l'excès, la population étant naturellement réglée par les moyens de subsistance (1). C'est ce que dit en propres termes le physiocrate Mirabeau dans son livre l'Ami des Hommes qui porte pour sous-titre Traité de la Population (1755). Les fervents de l'Ordre Naturel ne pouvaient s'inquiéter d'un fait aussi naturel que l'accroissement de la population. Mais cet optimisme prit des proportions extravagantes

avec Godwin, dont le livre *Political Justice*, paru en 1793, secoua fortement les esprits. Godwin, a-t-on dit, a été le premier des doctrinaires anarchistes. C'est lui, en effet, qui semble avoir prononcé le premier le mot fameux « tout gouvernement, même le meilleur, est un mal ». En tout cas, il a été leur précurseur par la confiance illimitée qu'il montrait dans l'avenir des sociétés : aussi bien dans les progrès de la science, qui multiplierait les produits dans de telles proportions qu'il suffirait d'une demi-heure de travail par jour pour satisfaire à tous les besoins — que dans le progrès de la raison qui refrènerait l'égoïsme individuel et la lutte pour le profit. Mais alors, du jour où la vie sera si facile et si belle, n'est-il pas à craindre que les hommes ne multiplient tellement que la terre ne pourra plus les nourrir? En posant cette question, Godwin ne soupçonnait guère sans doute quel formidable problème il venait de déclancher. Il y répondait d'ailleurs sans trouble, avec une imperturbable confiance, en disant que cette éventualité ne se réaliserait « que dans des myriades de siècles », que probablement même elle ne se réaliserait pas du tout parce que la raison ne serait pas moins puissante pour refréner le désir sexuel que pour maîtriser le désir du profit; et même il envisageait la perspective d'un

(1) Voir, là-dessus, Stangeland, *Pre-Malthusian Doctrines*, New-York, 190a.

LES FONDATEURS

état social dans lequel « l'esprit dominerait les sens à tel point que la reproduction s'arrêterait », et que l'homme deviendrait immortel (1).

Précisément à la même date paraissait en France un livre qui se rapprochait beaucoup de celui de Godwin : Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'Esprit humain, de Condorcet (1794). Il respire la même confiance dans la marche des sociétés humaines vers le bonheur, dans la toutepuissance de la science, telle qu'elle pourrait aller, sinon jusqu'à supprimer la mort, du moins à la faire reculer indéfiniment (2) — et cette confiance chez un homme qui était à la veille de s'empoisonner pour échapper à la guillotine ne laisse pas que d'être émouvante. Mais si la mort doit être abolie, alors se pose pour Condorcet la même question que pour Godwin : comment la terre suffira-t-elle à nourrir les hommes? Et il donne à peu près la même réponse : c'est, ou bien que la science saura assurer des subsistances au delà de toute limite assignable, ou bien que la raison saura limiter un accroissement irréfléchi de la population.

Il était à prévoir qu'un si fougueux optimisme provoquerait une réaction, selon le rythme habituel dans l'histoire des doctrines comme dans celle des faits. Elle ne se fit pas attendre et ce fut précisément sous la forme de l'Essai de Malthus qu'elle apparut.

A cette affirmation que le progrès de l'espèce humaine en richesse et en bonheur était indéfini et qu'il fallait bannir la crainte qu'il n'y eût un jour trop d'hommes sur la terre, ou qu'un tel danger était à trop longue échéance pour qu'il valût la peine de s'en inquiéter, Malthus répond que cette crainte n'est que trop fondée et que le péril dont il s'agit n'est pas dans un avenir lointain, mais présent, immédiat, urgent (3), péril d'aujourd'hui et de tous les temps, obstacle

(1) Godwin, *Political Justice*, li v. VIII, ch. VII. Réimpression, Londres, 1890.

(2) « Sans doute, l'homme ne deviendra pas immortel, mais n'est-il pas possible que l'intervalle de temps entre le moment où il commence à vivre et celui où il cesse de vivre puisse être reculé indéfiniment? »

(3) Le chapitre VIII est intitulé : « Erreur de supposer que le danger résultant de la population est à longue échéance... ». « Il y a très peu de pays où l'on n'observe pas un constant effort de la population à croître au delà des moyens de subsistance. Cet effort, constant dans son action, tend non moins constamment à plonger dans la détresse les classes inférieures de la société et s'oppose à toute amélioration de leur état » (p. 16).

LES PESSIMISTES

qui a sans cesse enrayé le progrès de l'espèce humaine, rocher de Sisyphe qu'elle a toujours eu à rouler et qui l'écrase. La Nature a mis en l'homme un instinct qui, s'il est laissé à lui-même, le voue à la faim, à la mort et au vice. Et c'est ce fait — dont elles souffrent sans en savoir la cause — qui donne la clé de l'histoire des sociétés et de leurs misères.

Tout le monde, même les personnes les plus étrangères aux études sociologiques, connaît les formules inoubliables par lesquelles Malthus a mis en regard, d'un côté la rapidité effrayante de l'accroissement de la population livrée à elle-même, de l'autre la lenteur relative de l'accroissement des subsistances. Pour cela il représente la population par une progression géométrique, c'est-à-dire une série qui grandit de terme en terme par multiplication, et il prend la plus simple, celle où chaque terme est le

double du précédent. Il représente la production par une progression arithmétique, c'est-à-dire par une série qui grandit de terme en terme par addition, et il prend aussi la plus simple, la série des nombres entiers. Il a ainsi :

De plus, il admet que chaque terme correspond à une période de vingt-cinq ans. On voit donc du premier coup d'œil que, la population doublant tous les vingt-cinq ans et les subsistances ne s'accroissant à chaque période que d'une quantité toujours la même, l'écart entre les deux va grandissant dans des proportions effrayantes. Dans notre tableau, qui ne contient que neuf termes, soit une durée relativement courte de deux cents ans, nous voyons qu'au dernier terme le chiffre exprimant la population est déjà vingt-huit fois plus grand que le chiffre exprimant les subsistances : au trente et unième terme le milliard sera dépassé, et si l'on prolongeait la progression jusqu'au centième terme, il n'y aurait plus de représentation numérique possible.

La première de ces progressions peut être admise comme évidente en tant que représentant la loi biologique de la génération. Ce n'est pas pour rien que dans le langage courant « génération » et « multiplication » sont synonymes. Il est vrai que le doublement suppose quatre enfants arrivant à

LES FONDATEURS

l'âge de reproduction, et par conséquent environ six naissances, étant donné le déchet inévitable de la mortalité infantile (1). Ce chiffre peut paraître élevé pour nous qui vivons dans des sociétés où la restriction des naissances est générale, mais il est certain que chez toutes les espèces vivantes, et même chez l'espèce humaine, qui est la moins prolifique, le nombre des nais-

sances laissé à son cours naturel serait beaucoup plus élevé. Le nombre des grossesses successives chez la femme, pendant 1 âge de reproduction, peut atteindre et a dépassé en fait, dans certains cas, une vingtaine. C'est grâce à cette multiplication que la terre s'est peuplée jusqu'à présent et rien n'indique que cette capacité reproductrice soit moindre chez les deux sexes aujourd'hui qu'autrefois. En ne prenant que le nombre 2 comme raison de sa progression, alors qu'il aurait pu prendre 3 ou 4, Malthus n'a donc rien supposé d'excessif.

C'est plutôt la durée de vingt-cinq ans comme intervalle entre deux termes qui peut prêter à la critique (2). L'intervalle entre l'âge moyen des parents et l'âge moyen auquel les enfants issus de ce couple procréeront à leur tour, ne peut guère être inférieur à trente trois ans ; c'est ce qu'on appelle la durée d'une génération et on en a toujours compté environ trois par siècle.

Mais c'est là chicane sans importance. Car que l'on allonge l'intervalle de deux termes de 25 à 33 ans et même que

(1) En effet, pour justifier sa multiplication par 2, Malthus considérerait comme normale une famille de 6 enfants. En supposant que sur les 6 il y en ait 2 qui précèdent avant le mariage ou restent célibataires, il en restera 4 qui procréeront à leur tour et nous avons bien ainsi la série 2, 4, 8, etc. Avec deux enfants seulement par couple, la population diminuerait évidemment, puisque tous les enfants n'arrivent pas à l'âge de reproduction et que, même par mi ceux qui y parviennent, tous ne se reproduisent pas. L'expérience prouve qu'au-dessous de trois enfants par ménage la population n'augmente pas ou ne s'accroît qu'insensiblement. L'est le cas de la France qui compte en moyenne, 2,70 naissances par ménage.

(2) Cependant, Malthus n'avait pas pris des chiffres au hasard. En ce qui concerne la durée de doublement de vingt-cinq ans, il s'appuyait sur le mouvement de la population aux États-Unis. Il est curieux de constater que, au cours du XIX^e siècle, le mouvement de la population aux États-Unis a été, à peu de chose près, celui prévu par Malthus. En effet, la population en 1800 était de 5 millions. En la doublant 4 fois (4 périodes de 25 ans = 100 ans), on a pour 1900 le chiffre de 80 millions. Or, il a été atteint en 1905. Il n'y a donc eu que cinq années de retard sur la prophétie ! Mais hâtons-nous de faire remarquer que c'est une coïncidence purement fortuite, car cet accroissement est dû non à la natalité, mais à l'immigration.

LES PESSIMISTES

l'on réduise si l'on veut, le taux de la progression de 2 à

1 V2, voire même à $1^{1/4}$ ou à 1 y do, qu'importe? La progression sera un peu retardée, mais il suffit que la progression géométrique soit admise pour que, si lente- qu'elle soit au début, elle marche bientôt par bonds énormes et dépasse toute limite. Ces corrections n'enlèvent donc rien à la force du raisonnement de Malthus en tant que loi physiologique.

C'est l'autre progression, celle de l'accroissement des subsistances, qui paraît plus critiquable, car elle est évidemment arbitraire et on ne sait pas bien si, comme la première, elle représente simplement une tendance ou si elle prétend représenter la réalité? Elle ne correspond pas à une loi connue et certaine comme la loi biologique de la reproduction. Ou plutôt il semble qu'elle donne un démenti à cette même loi. En effet, que sont les « subsistances », sinon des espèces animales et végétales, les-

quelles se reproduisent selon les mêmes lois que l'espèce humaine et même selon une progression géométrique beaucoup plus rapide? La puissance de multiplication du grain de blé ou de la pomme de terre, des poules ou des harengs, même de l'espèce bovine ou ovine, ne dépasse-t-elle pas infiniment celle de l'homme?

Il est vrai, mais il ne s'agit pas de la multiplication des êtres vivants au point de vue biologique, il s'agit de la production des subsistances ; laquelle est réglée non par les lois de la génération mais par celles de l'agriculture. Il s'agit évidemment, dans la pensée de Malthus, du rendement d'une terre donnée, disons en blé, puisque les économistes anglais dans leurs théories ne pensent jamais qu'à cela. Il vaut dire qu'en supposant qu'on puisse obtenir d'une terre un accroissement égal de récolte à la fin de chaque période donnée, disons

2 hectolitres de plus tous les vingt-cinq ans, c'est tout ce qu'on peut espérer. Et cette hypothèse paraît, en effet, plutôt au-dessus qu'au-dessous de la réalité. En 1789, Lavoisier évaluait le rendement du blé en France à 7 $\frac{3}{4}$ hectolitres à l'hectare. Dans ces dernières années, il atteint en moyenne un peu plus de 17 hectolitres. Si l'on admet que l'accroissement a été régulier durant l'intervalle de cent vingt ans qui s'est écoulé, nous trouvons un accroissement d'un peu moins de 2 hectolitres par vingt-cinq ans. Cela a suffi, étant donné le faible accroissement de la population française,

G. ET R. — Doctr. écon. 10

LES FONDATEURS

pour élever la moyenne par tête de 2 hectolitres à 3. Mais aurait-il suffi si la population avait été aussi rapidement grandissante que celles de l'Angleterre et de l'Allemagne? Assurément non, puisque celles-ci, malgré un rendement supérieur, sont obligées d'importer du dehors une grosse part du pain qu'elles mangent. Et même en France pourra-t-il continuer indéfiniment, sur le même pied, au cours du siècle présent et des suivants? C'est bien invraisemblable; le rendement de toute terre doit avoir une limite physique, à raison de la limitation des éléments qu'elle contient — et, bien avant celle-ci, une limite économique, à raison des frais croissants qu'exige une utilisation quelconque quand on veut la pousser à ses dernières limites. Et c'est ainsi que la loi du « rendement non proportionnel », sur laquelle nous reviendrons, apparaît déjà comme la véritable base des lois malthusiennes quoique Malthus ne la mentionne pas encore expressément.

Au reste, cette démonstration est superflue, car il est bien évident qu'en un lieu donné il ne peut y avoir plus d'êtres vivants qu'il ne peut en vivre : c'est un truisme. S'il y a un excédent, ceux qui sont en trop sont condamnés à mourir de faim, par définition même (1). C'est ainsi que les choses se passent dans tout le règne animal et végétal : la prolifération folle des germes y est impitoyablement ramenée par la mort aux proportions voulues et le niveau fixé par la nécessité ne monte ni ne baisse, pas plus que dans un réservoir d'eau bien réglé, car les terribles coupes qu'y fait la mort y sont sans cesse comblées par une poussée de vie. Or, chez les peuples sauvages, de même que chez les animaux dont ils se rapprochent, une grande partie de la population meurt littéralement de faim. Malthus insiste longuement sur l'état de

ces sociétés primitives, c'est même la plus grande partie de son livre; en cela il a été un des précurseurs de cette socio-

(1) C'est à ce propos que Malthus a écrit le couplet fameux, tant de fois répété et dont on a tant abusé contre lui quoiqu'il ait été supprimé par l'auteur dès la 2^e édition : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé... au grand banquet de la nature, ne trouve point de couvert mis pour lui. La Nature lui commande de s'en aller et ne tarde pas à mettre sa menace à exécution ». Il ne faut pourtant oublier, en lisant ceci, que Malthus a été un de ceux qui ont contribué à la réorganisation de l'Assistance Publique telle quelle fonctionnait avant 1832 en Angleterre.

LES PESSIMISTES

log'ie préhistorique qui a fait beaucoup de chemin depuis lui.

II montre très bien comment cette insuffisance de nourriture entraîne mille maux, non pas seulement la mortalité, les épidémies, mais l'anthropophagie, l'infanticide, l'immolation des vieillards, et surtout la guerre qui, alors même qu'elle n'a plus pour but de manger le vaincu, a du moins celui de lui ravir sa terre et le pain qu'elle peut donner. C'est ce qu'il appelle les obstacles positifs ou répressifs.

Toutefois, ne pourrait-on répondre que chez les sauvages, de même que chez les animaux, cette insuffisance de nourriture a pour cause l'incapacité de production bien plutôt que l'excès de population?

Mais à ceci Malthus réplique aisément en montrant comment beaucoup de ces coutumes sauvages se perpétuent chez des peuples aussi civilisés que les Grecs. Même chez les peuples mo-

dernes, ces formes de répression brutale subsistent quoique atténuées. Si la famine ne se trouve plus guère sous forme de disette proprement dite qu'en Russie ou aux Indes, elle sévit toujours au sein des sociétés les plus civilisées sous forme de misère physiologique, dont la tuberculose est la plus meurtrière manifestation : elle entraîne une terrible mortalité infantile et, pour la population ouvrière adulte, une mortalité prématurée. Quant à la guerre elle continue à faucher les hommes. Malthus était contemporain de ces guerres de la Révolution et du Premier Empire qui, de 1791 à 1815, firent périr en Europe une dizaine de millions d'hommes dans la vigueur de l'âge (1).

Cependant, chez les peuples civilisés, l'équilibre entre la population et les subsistances peut se rétablir par des moyens plus humains, c'est-à-dire en remplaçant l'obstacle répressif qui est l'accroissement de la mortalité, par V obstacle préventif qui est la réduction de la natalité. C'est là une ressource qui n'appartient, entre tous les êtres, qu'à celui doué de raison et de prévoyance qui est l'homme. S'il sait que ses enfants sont voués à la mort, il peut s'abstenir de les engendrer.

(1) Qu'aurait-il dit de la Grande Guerre d'hier qui en quatre ans a causé environ 8 millions de décès militaires et probablement autant dans la population civile? Sans doute ce massacre lui aurait-il apparu comme la conséquence, et le remède à la fois, de la surpopulation de l'Europe qui de 180 millions d'habitants, en son temps, s'était élevée à 400 millions à la veille de la guerre.

LES FONDATEURS

C'est dans la 2^e édition de son livre que Malthus a développé surtout les remèdes préventifs et par là adouci les sinistres pers-

pectives de la première. Mais il importe de savoir ce qu'il entend par là. Sur un point aussi important, où les idées du révérend pasteur d'Haileybury ont été si étrangement défigurées, ne craignons pas de multiplier les citations.

L'obstacle préventif pour Malthus c'est la contrainte morale, moral restraint. Mais que faut-il entendre par là? Est-ce, comme on le répète sans cesse, l'abstention des rapports sexuels dans le mariage, dès que le nombre d'enfants suffisant pour maintenir la population stationnaire ou modérément progressive, disons trois enfants, aura été atteint? Nullement : Malthus n'a jamais préconisé l'abstention des rapports sexuels dans le mariage. Nous avons dit déjà qu'il considère six enfants (ce qui implique au moins le doublement à chaque génération) comme le type de la famille normale. Et encore ne fixe-t-il nullement ce nombre comme un maximum, car il ajoute : « On dira peut-être qu'un homme qui se marie ne peut prévoir quel sera le nombre de ses enfants et s'il n'en aura pas plus de six? Cela est incontestable » (p. 570).

Mais alors où se place la contrainte morale? En dehors du mariage : « L'abstinence du mariage, jointe à la chasteté, est ce que j'appelle contrainte morale » (p. 14). Et en note, il ajoute pour éviter tout malentendu : « J'entends par contrainte morale celle qu'un homme s'impose à l'égard du mariage par un motif de prudence, lorsque sa conduite pendant ce temps est strictement morale. Je me suis appliqué dans cet ouvrage à ne jamais m'écarter de ce sens ». Voilà qui est clair : il s'agit donc d'abord de s'abstenir de tout rapport sexuel en dehors du mariage, puis d'ajourner le mariage lui-même jusqu'à l'âge où l'homme sera en mesure

d'accepter la responsabilité d'une famille, et même de renoncer totalement au mariage, si ce jour ne vient jamais.

On voit que par là Malthus exclut absolument les moyens que ceux qui se réclament aujourd'hui de son nom s'efforcent de propager et qui sont précisément le contraire du sien, à savoir : libre exercice des rapports sexuels, soit hors mariage, soit dans le mariage, mais rendus volontairement stériles, fous ces procédés anticonceptionnels, il les flétrit sous une

LES PESSIMISTES

même dénomination, celle de vices, en les opposant à la contrainte morale. Malthus est très catégorique sur ce point: « Je repousserai tout moyen artificiel et hors des lois de la nature que l'on voudrait employer pour contenir la population. Les obstacles que je recommande sont ceux qui sont conformes à la raison et sanctionnés par la religion » (p. 616). Et il ajoute ces paroles, vraiment prophétiques pour notre pays : par de tels moyens « il serait trop facile et trop commode d'arrêter même complètement l'accroissement de la population et on tomberait dans le danger opposé ».

Inutile de dire que si Malthus repoussait les fraudes conjugales, à plus forte raison réprouvait-il cet autre moyen préventif qui est l'institution d'une classe spéciale de femmes vouées à la prostitution (1) ; et il eût condamné plus encore ceux dont on ne parlait guère encore de son temps, tels l'avortement — fléau qui tend à remplacer dans nos sociétés modernes, et dans de bien plus vastes proportions, les infanticides ou expositions d'enfants de l'antiquité, mais que la loi pénale est impuissante à réprimer et même qu'une morale nouvelle commence à légitimer.

Mais alors une question se pose : tous les moyens contraires à la morale étant ainsi écartés, Malthus a-t-il cru vraiment que la contrainte morale, telle qu'il la définit, pût constituer un frein suffisant et efficace contre l'excès de la population ?

Sans doute il le souhaite : il s'efforce d'armer les hommes pour cette sainte croisade contre le pire des dangers sociaux : « A ceux qui sont chrétiens, je dirai que les Saintes Ecritures nous enseignent clairement et d'une façon positive que c'est notre devoir de contenir nos passions dans les bornes de la raison... Le chrétien ne peut considérer la difficulté de la contrainte morale comme une excuse légitime qui le dispense de ce devoir » (p. 479). Et à ceux qui ne veulent obéir qu'à la raison, et non à la religion, il fait observer que « cette

(1) « La prostitution, qui nuit, il est vrai, à la population, tend aussi à affaibli les plus nobles affections du cœur et à dégrader le caractère. Tout autre commerce illicite ne tend pas moins que le mariage à accroître la population (si l'on n'a recours à des moyens que la morale réprouve) et offre une beaucoup plus grande probabilité de voir les enfants tomber à la charge de la société » (p. 476).

LES FONDATEURS

vertu (la chasteté), après exacte recherche, paraît nécessaire pour éviter les maux qui, sans elle, sont une suite inévitable des lois de la nature » (1).

Mais au fond il ne croyait guère à la généralisation de la contrainte morale pour maîtriser et régler l'amour. C'est pourquoi il se sentait peu rassuré, et le monstre lui apparaissait toujours menaçant malgré le bouclier de cristal pur et fragile qu'il lui

opposait (2). D'autre part il sentait bien que le remède qu'il préconisait, le célibat prolongé, pourrait, s'il devait se généraliser, devenir dangereux en provoquant précisément les vices qu'il redoutait. La prolongation ou, pis encore, la perpétuité du célibat n'est évidemment pas un régime favorable aux bonnes mœurs.

Malthus était donc cruellement angoissé et lui, qu'on pouvait prendre pour un ascète intransigeant, va se montrer moraliste utilitaire à la Bentham. 11 semble bien finalement se résigner à accepter les pratiques qui donnent satisfaction h

(1) « Ces considérations prouvent que la chasteté n'est pas, comme quelques personnes le supposent, une vertu forcée, produite par un état social purement artificiel, mais quelle a son fondement réel et solide dans la nature et dans la raison : en effet, cette vertu est le seul moyen légitime d'éviter les vices et les malheurs que le principe de population traîne à sa suite ».

Malthus fait remarquer que cette vertu a toujours été préconisée pour les femmes et que « dès lors il n'y a pas de raison pour ne pas admettre que la violation des lois de la chasteté soit également déshonorante pour les deux sexes » (p. 471). C'est déjà l'affirmation hardie qu'il n'y a qu'une même morale pour les deux sexes.

Par conséquent, quand on fait au révérend pasteur un reproche qui devait lui être particulièrement sensible, celui d'avoir blasphémé contre Dieu qui avait donné ce commandement aux hommes : Croissez et multipliez — Malthus n'eût pis été en peine pour répondre que si la procréation de la vie était voulue par la Providence, la chasteté était aussi une vertu chrétienne et que

celle ci avait précisément cette fonction providentielle de maintenir dans un juste équilibre celle-là.

(2) « L'obstacle privatif a pu agir sans aucun doute et il serait téméraire d'affirmer qu'il n'a point eu de part à l'effet général de contenir le principe de population mais il faut convenir qu'il paraît avoir agi faiblement en comparaison des autres obstacles » (p. 15tJ).

« J'ai dit, et je crois rigoureusement vrai, que notre devoir est de différer de nous marier jusqu'à l'époque où il nous sera possible de nourrir nos enfants et qu'il est également de notre devoir de ne pas nous livrer à des passions vicieuses Mais je n'ai dit nulle part que je m'attendais à voir ou l'un ou l'autre de ces devoirs exactement rempli, bien moins encore l'un et l'autre à la fois. En ce cas comme en nombre d'autres, il peut arriver que la violation d'un devoir facilite l'observation de l'autre... Mais le moraliste ne peut, sous aucun prétexte se dispenser de recommander la pratique de l'un et de l'autre ; chaque individu doit être ensuite laissé à lui-même » (p. 600).

LES PESSIMISTES

l'instinct sexuel tout en empêchant la conception, c'est-à-dire à celles-là qu'il a ilétries du nom de « vices ». A choisir entre deux maux, celui-ci lui apparaît comme moindre que celui qui résulterait de l'excès de population (1) — d'autant plus, dit-il, que l'excès dépopulation est par lui-même une cause très active d'immoralité, par la misère et par les habitudes de promiscuité et de licence qui en sont les suites, réflexion d'ailleurs très exacte (2). En sorte qu'en fin de compte la solution que Malthus accepte n'est plus exclusivement celle de la pureté parfaite : elle n'est,

comme il le dit lui même, que « la grande règle de l'utilité » ; il s'agit d'acquérir insensiblement l'habitude de satisfaire nos passions de manière à ne nuire à personne » (p. 530). Avec ces concessions, le lit du néo-malthusianisme se trouve tout préparé.

En résumé, Malthus nous montre l'homme acculé à un carrefour, un trivium, avec trois voies qui portent pour écriteaux, celle d'en face la Misère, celle de droite la Vertu, celle de gauche le Vice. Il voit l'homme poussé vers la première par la force d'un instinct aveugle : il lui adjure d'y résister et de s'échapper par une des deux voies latérales, par celle de droite de préférence. Mais il craint que le nombre de ceux qui suivront son conseil, de ceux qui, comme dit l'Évangile, prendront la voie étroite du salut, ne soit minime. Et d'autre part, il se refuse à admettre, dans son âme trop candide, que tous les autres hommes se feront une habitude du vice, en sorte que, finalement, ni l'un ni l'autre des deux

(1) « Je serais inconsolable de dire quoi que ce soit, directement ou indirectement, qui pût être interprété dans un sens contraire à la vertu. Mais je ne pense pas que les fautes dont il s'agit (lesquelles? Malthus omet toujours de les spécifier: fraudes conjugales? onanisme? prostitution?) doivent dans les questions morales être envisagées seules ni même qu'elles soient les plus graves qu'on puisse concevoir » (p. 489).

« Je n'hésite nullement à dire que la prudence (remarquez l'expression : il ne s'agit plus ici de moral restraint mais seulement de prudence) qui s'oppose aux mariages inconsidérés est un obstacle préférable à la mort prématurée » (p. 600).

Nous voici loin de la Ire édition où, plus sévère, il n'admettait pas, comme moyen préventif, de juste milieu entre la « chasteté et le vice ».

(2) « La pauvreté sordide est de tous les états le moins favorable à la chasteté... il y a tel degré de misère où une fille naît destinée à la prostitution, où il faut un miracle pour l'y soustraire » (p. 493). Et ailleurs : « Je dis que la diminution des vices provenant de la pauvreté sera une compensation suffisante au mal qu'on a le droit de prévoir » (p. 575).

LES FONDATEURS

obstacles préventifs ne suffit à le rassurer sur l'avenir de l'humanité, et c'est pourquoi il craint que la masse ne se laisse aller à la pente naturelle, à la marche vers l'abîme.

Aucune doctrine n'a été plus honnie que celle de Malthus. Les imprécations n'ont cessé de pleuvoir sur celui que déjà son contemporain, Godwin, appelait « ce noir et terrible génie prêt à étouffer tout espoir de l'espèce humaine ».

Au point de vue économique on a dit que toutes ses prévisions avaient été démenties par les faits, au point de vue moral que ses doctrines avaient engendré les plus répugnantes pratiques, et beaucoup de Français le rendent responsable de la décadence démographique de notre pays.

Que faut-il penser de ces critiques?

Il ne semble pas que l'histoire ait confirmé les appréhensions de Malthus puisque, depuis lui, elle ne nous a pas montré un seul pays qui ait eu à souffrir d'un excès de population. Chez les uns, en France, la population n'a que très faiblement augmenté; chez

les autres, elle a fortement augmenté mais sans devancer l'augmentation de la richesse.

Si nous prenons le pays même où Malthus a été chercher ses données de ses calculs et où la progression de la population a été la plus rapide, les États-Unis, voici d'après les

Census publiés tous les dix ans, la moyenne de la richesse par habitant :

1850 . 308 dollars.

On voit que dans le dernier demi-siècle la part de richesse de chaque habitant des États-Unis a plus que quadruplé, quoique la population dans le même intervalle ait aussi presque quadruplé (de 23 à 92 millions) (1) q

(1) Il importe cependant de noter que ces exprimées etc. „u,n.éj,a Zt!rZ « Z'Z,mL

io," ,on * 11 p“ « <• z:z:

LES PESSIMISTES

La Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse) du temps de Malthus (1800 à 1805) comptait 10 1/2 millions d'habitants : elle en compte aujourd'hui 45 millions. S'il avait pu prévoir un tel chiffre il eût été terrifié. Cependant si la population a quadruplé, la richesse et la prospérité de la Grande-Bretagne ont certainement plus que quadruplé aussi.

Est-ce à dire, comme on le répète sans cesse dans tous les livres sur la matière, que les lois de Malthus aient été démenties par les faits ? — Non point ses lois, qui demeurent intactes, mais

seulement les prévisions qu'il en a tirées. Peut-on contester que la multiplication de toute espèce vivante, y compris l'espèce humaine, ne tende à se faire (à vrai dire, c'est une tautologie) par voie de multiplication et que livrée à elle-même, sans obstacle, elle ne dépassât toute limite? Peut-on nier que l'accroissement des produits de l'industrie ne soit, au contraire nécessairement limité par les conditions nombreuses de toute production (emplacement, matière première, capitaux, main-d'œuvre, etc.)? — Et si, néanmoins, l'accroissement de la population n'a pas devancé l'accroissement des subsistances et si même, comme il appert des chiffres ci-dessus, il est resté de beaucoup en arrière, qu'est-ce à dire sinon qu'il a été limité par la volonté des hommes, précisément comme le recommandait Malthus, non seulement en France, où l'obstacle préventif joue en plein, mais plus ou moins dans tous les pays où la fécondité réelle reste fort au dessous de la fécondité virtuelle ? La seule différence à noter c'est que ce moyen préventif, si généralisé et si efficace, ce n'a pas été la contrainte morale, comme le souhaitait Malthus, mais les procédés qu'il désapprouvait.

L'erreur qu'on serait plutôt en droit de reprocher à Malthus c'est d'avoir confondu des mobiles d'ordre différent. Le désir de se perpétuer en la personne de ses enfants n'a aucun rapport avec l'attraction sexuelle (1). C'est à celle-ci seulement que peut être attribué ce caractère de

d'aujourd'hui en nature, surtout s'il s'agit des subsistances, soit supérieure à celle d'autrefois.

(1) Et ni l'un ni l'autre mobiles ne sont les mêmes que le désir du mariage qui obéit de son côté à de tout autres lois. Le Français Lient assez à se marier « pour avoir un intérieur », mais il sépare

très bien ce désir de celui de l'amour et plus encore de celui d'avoir des enfants.

LES FONDATEURS

force irréprensible que Malthus attribue à tort à celui-là. L'instinct sexuel est d'origine animale et s'exalte aux proportions de la plus impétueuse des passions. Mais le désir d'avoir des enfants a surtout des origines sociales et religieuses et revêt des formes différentes selon les temps et selon les lieux.

Chez les peuples religieux, ceux qui suivaient la loi de Moïse, de Manou ou de Confucius, la procréation était le moyen du salut, la vraie réalisation de l'immortalité (1); pour le Brahmane, le Chinois ou le Juif, n'avoir pas de fils est plus qu'un malheur, c'est un crime contre Dieu. Chez les peuples gréco-latins, la procréation était le devoir sacré vis-à-vis de la cité et de la patrie. Pour une caste aristocratique, c'est l'orgueil du nom qui ne doit pas périr. Dans un pays neuf, c'est le besoin de bras pour défricher la terre et d'hommes pour créer un peuple nouveau. Et même, dans la classe indigente, avoir de nombreux enfants peut devenir un ignoble moyen d'émouvoir la pitié publique.

Mais inversement l'instinct de la reproduction peut voir se dresser devant lui bien des forces antagonistes : l'égoïsme des parents qui ne veulent pas de responsabilités, celui des mères elles-mêmes qui redoutent les souffrances et les périls des grossesses, l'amour paternel avare qui, pour mieux doter l'aîné, supprime les cadets, le féminisme qui cherche l'indépendance hors du mariage, l'émancipation précoce des enfants qui ne laisse aux parents que les charges de la paternité sans leur en donner les profits

ni les joies, l'insuffisance des logements, le poids des impôts, et mille autres.

Ainsi les mobiles de la reproduction sont infiniment variés, mais, précisément parce qu'ils sont d'ordre social et non physiologique, ils n'ont point un caractère nécessaire, permanent, universel, et peuvent très bien être mis en échec par

(1) « Au moyen d'un fils, un homme acquiert la victoire sur tous. Au moyen d'un fils, il jouit de l'immortalité et ensuite, au moyen des fils de ce fils, il atteint la demeure du soleil. — Le fils délivre son père de l'enfer... Le fils d'un Brahmane s'il fait des actes de vertu, rachète du péché dix de ses ancêtres » Voilà ce que déclare la loi de Manou. C'est Malthus lui-même qui la cite comme argument. Mais il devrait réfléchir que du jour où l'Indou ne croit plus aux lois de Manou il n'a plus de raison pour désirer un fils.

Une des raisons pour lesquelles la femme juive se croyait déshonorée par la stérilité c'est que chacune d'elles pouvait devenir mère du Messie attendu. Mais le jour où les Juifs n'attendent plus le Messie, il est clair que cette raison d'avoir des enfants s'évanouit.

LES PESSIMISTES

des mobiles contraires d'ordre social, et c'est précisément ce qui est arrivé. Et si l'on veut imaginer un monde où toute foi religieuse serait évanouie, où tout patriotisme serait mort, où nulle famille ne durerait plus d'une génération, où le mariage se rapprocherait de plus en plus, par la multiplication des divorces, de l'union libre, où tout travail salarié serait interdit aux enfants jusqu'à 15 ou 18 ans, où l'exagération des besoins serait telle que

toute gêne serait devenue insupportable, — bref, où tous les mobiles de la reproduction que je viens d'énumérer auraient cessé d'agir et tous ceux antagonistes joueraient en plein — il est à croire que la reproduction s'arrêterait complètement. Or, si tous les peuples ne sont pas arrivés à cet état, il faut bien avouer que tous s'en rapprochent. 11 est vrai que, dans des milieux sociaux nouveaux, de nouveaux mobiles de reproduction pourront surgir : je, le crois, mais il nous sont encore inconnus.

Si paradoxale que puisse paraître une telle affirmation, l'instinct sexuel ne joue qu'un rôle très secondaire dans la reproduction de l'espèce — quand il s'agit de l'espèce humaine. Sans doute, la Nature a réuni les deux instincts en leur donnant les mêmes organes ; et ceux qui croient aux causes finales peuvent admirer ici la ruse qu'elle a employée pour assurer la conservation des espèces en liant la génération au plus puissant des appâts. Mais l'homme a su se montrer plus rusé qu'elle et n'a pas eu de peine à dissocier les deux fonctions, en sorte que s'il continue à obéir aveuglément à la loi de l'amour et de la volupté, et d'autant plus librement qu'il le fera sans avoir à se préoccuper des suites, il a su s'affranchir presque complètement de celle de la reproduction. Par là, les craintes de Mallhus s'évanouissent en fumée et c'est plutôt la crainte inverse, celle du lent suicide des peuples, qui apparaît à l'horizon.

Et cette dissociation se fait d'autant plus aisément qu'elle n'est plus guère enrayée par le faible obstacle moral que l'honnête pasteur avait cru lui opposer quand il avait flétri ces ruses contre la procréation sous le nom de vices. Ces pratiques ont trouvé des moralistes, plus indulgents que le maître, qui se sont chargés de démontrer qu'au contraire elles répondaient à un double devoir :

— le premier qui est de laisser à l'instinct sexuel et à l'amour la pleine liberté que

LES FONDATEURS

.. réclament les lois physiologiques et psychologiques de l'espèce humaine ; — le second qui est de ne pas livrer au hasard une œuvre aussi capitale que celle de la procréation et de ne pas imposer à la femme une tâche aussi épuisante que celle de la maternité, sauf dans le cas où cette maternité aura été librement voulue. Et c'est au contraire la doctrine du maître, « la contrainte morale », que les néo-malthusiens déclarent très immorale : — d'abord parce que antiphysiologique, infectée d'ascétisme chrétien, pire que le mal qu'elle veut guérir, car, disent-ils, la privation d'amour est une pire souffrance que la privation de pain ; — et aussi parce que, par sa règle du célibat obligatoire ou du mariage tardif, elle tend à développer la prostitution, les attentats aux mœurs, les vices contre nature, la natalité illégitime. Si néanmoins les néo-malthusiens se donnent comme les disciples de Malthus et en gardent le nom (1), c'est seulement parce qu'ils lui savent gré d'avoir montré que l'instinct aveugle de la reproduction doit engendrer nécessairement une humanité vouée à la maladie, à la misère, à une prompte mort et même au vice, et que par conséquent le seul moyen d'éviter cette lamentable issue c'est de régler cet instinct.

Il est à prouver cependant que si Malthus ressuscitait il ne serait pas néo-malthusien. Ce qu'il pardonnerait le moins à ses disciples ce serait d'avoir utilisé les fraudes sexuelles non pas tant pour prévenir les dangers de la surpopulation que pour favoriser la débauche en libérant l'amour des responsabilités que la nature y avait attachées. Et pourtant, il ne pourrait tout à fait se discul-

per de leur avoir préparé la voie par les concessions dont nous avons déjà parlé.

Malthus ne semble pas avoir senti non plus un des points les plus douloureux de sa doctrine et qui a le plus contribué à la discréditer : c'est que ce devoir de célibat joint à l'observation de la chasteté, cette privation des joies de la famille, c'est au pauvre seulement qu'il les impose — non au riche (2)

(1) C'est à un livre publié sans nom d'auteur qu'on peut faire remonter la date de naissance du néo-malthusianisme [Éléments de Science sociale, 1854]. Mais ce fut en 1877 seulement que fut fondée en Angleterre par le Dr Drvsdale mort récemment (1909), la Malthusian League. Dans ces dernières années, ce mouvement a pris un peu partout - mais surtout en France, le pays où il semblait celtes . bien superflu — une force inattendue.

(2) Il le dit catégoriquement : « Il faut supposer chez le pauvre des habitudes

LES PESSIMISTES

car celui-ci se trouve toujours, par définition, dans les conditions exigées par Malthus pour se marier et avoir des enfants. Je sais bien que c'est dans l'intérêt des pauvres eux-mêmes que Malthus leur impose cette dure loi « de ne pas mettre au monde des enfants qu'ils ne seraient pas en état de nourrir » : n'empêche qu'elle ; l'gue, de façon plus cruelle qu'on n'aurait pu l'imaginer, l'inégalité de leur condition, puisque les voilà réduits à opter entre la privation du pain ou celle de l'amour. Malthus a fait taire la vieille chanson qui disait qu'il suffit au bonheur « d'une chaumière et d'un cœur » ! Cependant, il est juste de remarquer qu'il ne va pas jusqu'à admettre que la loi leur interdise le mariage,

comme on l'a fait dans quelques pays : l'économiste libéral se montre ici fidèle à lui-même (1). Il voit bien que, même en laissant de côté toute considération d'humanité, ce n'est là qu'un remède pire que le mal, puisque cette interdiction n'aboutit, en diminuant le nombre des enfants légitimes, qu'à augmenter le nombre des enfants naturels.

Enfin, en disant aux pauvres qu'ils n'avaient à s'en prendre qu'à eux-mêmes de leur misère (2) parce qu'ils s'étaient montrés imprévoyants, parce qu'ils se mariaient trop tôt et qu'ils avaient trop d'enfants, et en ajoutant qu'aucune loi écrite, ni aucune institution, ni aucun effort de la charité, ne pourront y porter remède, il ne paraît pas avoir eu conscience qu'il fournissait aux classes possédantes un prétexte commode pour se désintéresser du sort des classes ouvrières (3). Durant

de prudence qui le préservent de se marier lorsque le prix de son travail ne suffit pas à nourrir, sans assistance, une femme et six enfants ». Ainsi, voilà le mariage interdit à tout ouvrier qui ne peut compter sur un salaire suffisant pour nourrir huit personnes ! Or, étant donnés les misérables salaires que touchaient les ouvriers du temps de Malthus, c'est la classe ouvrière tout entière qu'il vouait par là au célibat ou à la chasteté !

(1) « On m'a accusé de proposer une loi pour défendre aux pauvres de se marier. Ce n'est pas vrai... Je suis en effet de la manière la plus décidée de l'opinion que toute loi positive pour limiter l'âge du mariage serait injuste et immorale ».

(2) Rappelons le texte que nous avons déjà cité, il en vaut la peine : « Le peuple doit s'envisager comme étant lui-même la cause principale de ses souffrances » (p. 500).

(3) Les thèses de Malthus sur la charité sont très intéressantes et se rattachent directement à sa théorie de la population. C'est la question pratique dont il s'est le plus occupé et sur laquelle il a exercé la plus grande influence. Il a vivement attaqué la loi d'assistance obligatoire telle qu'elle existait en Angleterre depuis la reine Élisabeth : « A-t-elle le moyen de faire pousser deux épis de blé partout où

LES FONDATEURS

tout le xixe siècle, sa doctrine servira à barrer le chemin à tout plan d'organisation socialiste ou communiste et même toute réforme tendant à améliorer la condition des pauvres, parce que les conservateurs diront qu'elles ne pourraient avoir d'autre effet que de multiplier le nombre des copartageants en même temps que la masse à partager, et par conséquent ne serviraient à rien.

Mais si les doctrines de Malthus ont soulevé tant de colères, elles n'en ont pas moins servi de directives à l'enseignement économique; parfois, comme nous venons de le dire, pour écarter des revendications légitimes, mais plus souvent pour étayer les grandes lois économiques classiques, telles que celles de la rente foncière ou du fonds des salaires. Elles ont servi d'autre part à justifier la famille et la propriété parce qu'on a présenté l'une et l'autre comme des freins puissants

la terre n'en produit qu'un? Non, eh bien! alors quand Carnut défendait aux vagues de loucher ses pieds royaux, il n'usurpait pas un pouvoir plus grand sur les lois de la nature » (p. 36S).

Puisque l'assistance ne crée aucune richesse, elle ne peut faire vivre aucun pauvre. « Il peut paraître étrange qu'avec de l'argent on ne puisse pas améliorer la condition du pauvre sans abaisser

celle de la société. Mais quelque étrange que cela puisse paraître, je crois que c'est la vérité » (p. 355). A cela pourtant, on pourrait répondre que si l'aumône ne crée aucune richesse, ce qui est évident, elle transfère des mains du riche aux mains du pauvre un certain pouvoir de consommation. Le pouvoir de consommation de celui-ci se trouve donc élargi dans la mesure où le pouvoir de consommation de l'autre se trouve restreint.

Malthus condamne non seulement l'aumône en argent, mais en nature et même sous forme de travail : il l'admet seulement sous forme d'instruction , parce que c'est là un de ces biens que tout le monde peut partager sans rien faire perdre aux autres (p. 568).

Une thèse aussi catégorique semblerait impliquer comme conclusion la prohibition de toute assistance légale et même privée. En effet, il réclame « l'abolition graduelle des poor-laws », et même de toute assistance systématique qui offre au pauvre des secours sur lesquels il peut compter, mais il reconnaît « les heureux effets de l'assistance faite avec choix et d'une manière occasionnelle. Quoiqu'il n'ait pas réussi à faire abroger les poor-laws, ses idées ont exercé une influence dans la mesure qu'elles subirent en 1832.

Lest à remarquer que cette doctrine de Malthus est précisément l'inverse de celle qui est aujourd'hui enseignée en France et qui veut substituer à la charité chrétienne la solidarité, c'est-à-dire qui veut faire de l'assistance non plus un secours, mais un droit pour l'indigent, et l'enlever aux individus et aux associations privées pour la conférer aux pouvoirs publics. Il est vrai qu'en France les conseils de Malthus en ce qui concerne les obs-

tacles préventifs sont si exactement suivis, meme par les pauvres, que les dangers qu'il redoutait en ce qui concerne

1 assistance légale, à savoir l'accroissement des enfants pauvres, ne sont guère à craindre.

LES PESSIMISTES ' 159

à une procréation inconsidérée à raison des responsabilités qu'elles créent (1).

Aujourd'hui le grand problème de la population n'a rien perdu de son importance, mais il s'est en quelque sorte interverti. Ce que Malthus appelait l'obstacle préventif a pris une telle extension par tout pays que ce qui préoccupe les sociologues et les économistes ce n'est plus le danger d'une prolifcation illimitée, mais celui d'une natalité régulièrement et universellement décroissante : le problème du jour c'est d'en trouver les causes.

Tout le monde d'ailleurs est d'accord pour reconnaître que ces causes n'ont aucunement un caractère de loi naturelle ou pathologique, mais ne sont autres que la volonté délibérée des parents de n'avoir pas d'enfants ou d'en limiter le nombre (2). Toutefois cette explication n'explique rien du

(1) Cependant il n'est pas prouvé que sur ces derniers points telles fussent les idées de Malthus.

En ce qui concerne la propriété foncière, ou du moins la petite propriété, il y voyait au contraire un stimulant à l'accroissement de la population. Et le plus curieux c'est qu'il emprunte cet exemple à la France, où aujourd'hui la division de la propriété est considérée au contraire comme une des causes de la décroissance de la natalité. Il écrivait :

« De tout temps en France il y a eu beaucoup de petites fermes et de petits propriétaires. Cet état de choses n'est pas très favorable à l'accroissement du produit net, mais il augmente quelquefois le produit brut et il a toujours une forte tendance à encourager la population » (p-, 216).

Il écrivait encore : « En France, quels que soient les avantages de sa situation et de son climat, la tendance à peupler est si forte, la défaut de prévoyance des classes inférieures si frappant... » (p. 521). Même témoignage dans Godwin. Et de même encore dans Young (cité par Malthus, p. 560) : « I^e principal malheur de ce royaume est d'avoir une population si grande qu'il ne peut ni l'employer, ni la nourrir ! »

Mais pour le mariage, il est vrai que Malthus lui attribue une vertu préventive. Il admet que « le plus simple et le plus naturel de tous les obstacles semble être d'obliger chaque père à nourrir ses enfants » (p. 336). Il admet aussi que la réprobation qui frappe la fille-mère et les bâtards se justifie par la nécessité sociale de maintenir la loi de responsabilité. Il n'approuve pas pourtant la recherche de la paternité, mais il déclare que la séduction « doit être sérieusement punie », distinction généralement adoptée aujourd'hui, mais très neuve de son temps.

(2) Cependant il y a certains sociologues qui, comme Malthus, cherchent encore des causes biologiques et qui en ont trouvé pour expliquer la dépopulation, tout aussi bien que Malthus en avait trouvé pour expliquer la surpopulation.

Par exemple, Fourier et plus tard l'Anglais Iloubeday, qui écrivait quarante ans après Malthus, croient que la fécondité varie en raison inverse de l'alimentation et qu'ainsi il y a comme un

frein naturel automatique qui prévient tout danger de surpopulation. Il y a aussi ceux qui croient que l'activité génésique varie en raison inverse de l'activité intellectuelle. Ces deux explication-simplifient une opposition

LES FONDATEURS

tout, puisqu'il s'agit précisément de savoir pourquoi on ne veut plus avoir d'enfants, et, en ce qui concerne notre pays, par exemple, pourquoi cette volonté de s'abstenir — qui pour la plupart des pays ne remonte guère au delà d'une cinquantaine d'années, quoique pour la France elle soit de plus ancienne date — s'est tellement intensifiée de nos jours. 11 faut, pour l'expliquer, découvrir quelles en sont les causes, causes spéciales à notre pays et à notre génération et qui, par conséquent, ne doivent point se trouver ailleurs dans les mêmes proportions : — soit que, comme M. Paul Leroy- Beaulieu, on admette que la natalité décroît par le seul effet des progrès de la civilisation (explication un peu trop flatteuse pour la France) et parce que cette civilisation crée des besoins et des dépenses incompatibles avec les devoirs et les charges de la paternité; — soit que, avec M. Dumont, on admette qu'elle décroît au fur et à mesure des progrès de la démocratie, parce que celle-ci stimule le désir d'arriver, de s'élever le plus, vile et le plus haut possible (ce qu'il appelle ingénieusement la loi de capillarité) ; — soit qu'on évoque des causes plus spécifiées, mais qui alors varient selon chaque école : — telle la règle successorale du partage égal, comme l'école de Le Play; ou l'affaiblissement des croyances morales et religieuses, comme M. Paul Bureau ; ou l'intempérance sous toutes ses formes, débauche, alcoolisme, etc.

Malheureusement on ne peut dire qu'aucune des explications données jusqu'à présent soit pleinement satisfaisante et un nouveau Mallhus ne serait pas de trop pour rouvrir à la science démographique une nouvelle carrière.

Ricardo.

Ricardo est le plus grand nom de l'économie politique après celui d Adam Smith, et même plus retentissant que celui-ci. Car Adam Smith doit précisément à la sagesse et

entre le développement de l individu et celui de l'espèce, qui est assez suggestive. Néanmoins elles n ont trouvé que peu d'adhérents et il faut reconnaître que si elles sont fondées, loin de nous rassurer, elles assombrissent encore la perspective, car alors les nations ou les classes qui s'élèvent les premières à une aisance et à une culture supérieures seraient condamnées à disparaître, tandis que les masses restées pauvres et incultes continueraient à pulluler!

LES PESSIMISTES

à la modération de ses vues de n'avoir pas créé d'école et d avoir peu suscité de controverses : tous les économistes, quelle que soit leur tendance, sont venus s'asseoir aux pieds du maître pour écouter

De sa bouche abonder les paroles divines (1).

Mais ce n'est pas dans ces régions sereines qu'il faut chercher Ricardo . c est au plus épais de la mêlée. C'est pour lui ou sur lui que pleuvent tous les coups. S'agit il de la méthode? C'est à lui que s'en prend l'école réaliste et historique comme ayant égaré la science dans les voies sans issues de l'abstraction. S agit-il de lé-

gitimer la propriété foncière ? C'est sa théorie de la rente que tout d'abord on cherche à démolir. Tout le marxisme et par conséquent le socialisme contemporain procède directement de sa théorie de la valeur et, quoique cette filiation ne fut certainement pas de son goût, il ne pourrait la désavouer. Dans les controverses sur le rôle des Banques d'émission et sur le commerce international, on le retrouve encore et au premier rang.

C'est donc à ses défauts autant qu'à ses mérites qu'il doit d'avoir si puissamment agité les esprits. De la plupart de ses doctrines, en tout cas de celles qui étaient les plus caractéristiques, il ne reste plus grand'chose, sinon, ce qui est peut-être tout aussi important, d'avoir suscité la critique et les thèses adverses. Ce banquier de la Cité était d'ailleurs un très médiocre écrivain. On ne trouve dans ses œuvres aucune de ces belles pages qu'ont écrites Adam Smith et après lui Stuart Mill, ni même de ces formules bien frappées qui demeurent. Son principal livre est fait sans aucun plan : les chapitres sont des morceaux juxtaposés comme au hasard. Sa méthode hypothétique, avec les : « supposons que... » qui reviennent sans cesse et sont comme sa marque de fabrique, rendent la lecture très fatigante. Cette méthode abstraite a cependant donné à la science une impulsion prolongée et revit aujourd'hui dans l'école mathématique. C'était un esprit puissant mais obscur qui, il en fait d'ailleurs l'aveu, ne s'est pas toujours compris lui-même. Mais l'obscurité du style ne nuit pas à la gloire; elle a beaucoup servi à celle de Ricardo

(1) Vers d'André Chénier parlant d'Homère. G. et R. — Doctr. écon.

comme plus tard à celle de Marx qui s'est d'ailleurs inspiré de lui. Ou n'aime guère, quand il s'agit d'un grand homme, à dire

qu'il est inintelligible, de crainte de passer soi-même pour inintelligent, et on s'évertue à chercher un sens profond aux passages les plus troubles. Néanmoins, en ce qui concerne Ricardo, ses plus fervents admirateurs n'ont pas toujours réussi à l'y trouver.

Nous ne pouvons songer à faire ici le tour d'une œuvre aussi monumentale, mais nous nous bornerons à mettre en lumière ses grandes lignes (I).

Disons seulement, comme vue d'ensemble, que Ricardo s'est occupé surtout de la répartition des richesses et qu'en cela il a vraiment ouvert un champ nouveau, ses prédécesseurs ne

(1) David Ricardo était d'une famille juive originaire de Hollande. Mais il naquit à Londres en 1772 où son père était établi comme courtier en marchandises. De bonne heure, il fut initié par son père aux affaires, aux mystères des changes et des banques. A l'occasion de son mariage, il abjura sa religion et se brouilla avec sa famille. Il s'établit pour son propre compte comme courtier à la Bourse et ne tarda pas à y réaliser une fortune considérable qu'on a même évaluée au chiffre, qui serait énorme pour l'époque mais probablement exagéré, de 40 millions de francs.

Ce fut tout naturellement par les questions de banque qu'il commença à s'intéresser à la science économique. A cette époque, les guerres contre la France avaient entraîné une dépréciation du billet de banque en Angleterre qui préoccupait beaucoup non seulement les spécialistes, mais le public. Ce fut à cette occasion qu'il publia sa première étude en 1810 (il avait alors 38 ans) : Du haut prix de la monnaie comme preuve de la dépréciation du billet de banque, suivie bientôt d'autres sur le Crédit et

les Banques. Mais ces petits traités de polémique ne faisaient guère prévoir les méditations profondes sur les principes de la science auxquelles il se livra — pour sa satisfaction personnelle, semble-t-il, car il ne paraît point qu'elles fussent destinées à la publicité — et qui, finalement, furent publiées en 1817 sous le titre de *Principes d'Écujonomie Politique*.

Certainement, quand il les publia, ce business mun ne se doutait guère qu'il allait par là ébranler les colonnes de l'édifice capitaliste.

En 1819, il fut élu membre de la Chambre des Communes, mais il ne paraît pas avoir été plus brillant comme orateur que comme écrivain, quoiqu'il fût d'ailleurs écouté respectueusement par la Chambre. « j'«i essayé deux fois de parler, mais je l'ai fait de la manière la plus embarrassée et je n'ai guère l'espoir de vaincre l'épouvante qui me saiHi dès que j'entends ma voix ». En 1821, il fonda le Club d'Économie Politique qui fut probablement la première des nombreuses sociétés d'études économiques qui ont surgi depuis partout pays. En 1823, il publia un écrit sur la protection de l'agriculture et, l'année suivante, il mourut à l'âge peu avancé de 51 ans.

Depuis sa mort, on a recueilli pieusement ses écrits et on a publié notamment les correspondances qu'il entretenait avec les principaux économistes de son temps, avec Malthus, Mac Culloch, J. -B. Bay, etc. Ces lettres et les réponses sont très précieuses pour l'explication de ses doctrines.

LES PESSIMISTES

s étant guère occupés que de la production. « Déterminer les lois qui règlent cette distribution, voilà, disait-il, le principal pro-

blème en économie politique ». Assurément on connaissait déjà la division tripartite des revenus, symétrique à la division tripartite des facteurs de la production — la rente pour la terre, le profit pour le capital, le salaire pour le travail, — mais Ricardo veut déterminer de quelle façon cette répartition s'opère et quelles lois déterminent la part de chacun. Or, quoique Ricardo n'apporte à cette étude aucune préoccupation normative de justice, on peut prévoir facilement qu'il va ouvrir par là l'ère des polémiques et même celle du socialisme, car d'une part, dans la distribution des richesses, les lois naturelles sont beaucoup moins apparentes que les lois écrites et les institutions humaines; et, d'autre part, les mêmes intérêts individuels qui dans la production étaient coopérants, dans la répartition vont se trouver antagonistes.

Nous allons donc voir quelles sont, d'après Ricardo, les lois de la rente, du salaire et du profit, mais tout d'abord celle de la rente, parce que celle-ci, d'après lui, détermine toutes les autres.

Où pourrait penser qu'au préalable il serait indispensable d'exposer la théorie de la valeur dans Ricardo, d'autant plus que cette théorie de la « valeur-travail » a pris une grande place dans l'histoire de la valeur et a préparé la voie à la théorie marxiste de la plus-value, base de tout le socialisme contemporain. Néanmoins nous nous contenterons de parler de sa théorie de la valeur incidemment là où elle se lie aux lois de la répartition. Et en cela nous nous autoriserons de Ricardo lui-même, car il dit : « Après tout, la grande question de la rente, du salaire et du profit doit être élucidée par les proportions dans lesquelles le produit total est partagé entre le propriétaire, les capitalistes et les travailleurs et qui ne sont pas nécessairement liées à la doctrine de la valeur » (1).

Ricardo n'a nullement commencé par élaborer une doctrine de la valeur pour en déduire les lois de la répartition, mais c'est seulement après avoir découvert ou cru découvrir ces lois de la répartition qu'il a cherché à les synthétiser dans une théorie de la valeur. L'idée qui l'a hanté toute sa vie,

(1) Lettre à Mac Culloch du 13 juillet 1820, citée par II. Denis, t. II, p. 171.

LES FONDATEURS

celle de la terre exigeant un travail croissant, lui a sans doute suggéré celle que le travail était « le fondement » ou « la cause » ou « la mesure » — il hésite sans cesse entre ces trois expressions qui sont bien loin d'être concordantes — de la valeur. Il faut avouer d'ailleurs que la théorie de la valeur de Ricardo est loin d'être celle qui donne le mieux sa mesure : en face de cette terrible question ce vigoureux esprit n'a pas été plus heureux que ses prédécesseurs'. Il a déclaré à diverses reprises, et a reconnu lui-même peu de temps avant sa mort avec une candeur qui lui fait honneur, qu'il avait échoué dans ses tentatives pour expliquer la valeur (1).

§1. — La loi de la rente foncière.

Entre toutes les théories de Ricardo c'est celle de la rente qui est la plus célèbre et à laquelle son nom restera toujours lié. Elle est si connue que Stuart Mil l'appelait le pont aux ânes des étudiants et aujourd'hui encore elle est une des questions classiques d'examen.

La question de la rente (c'est-à-dire du revenu foncier : le mot anglais *rent* signifie simplement fermage) ne préoccupait pas Ri-

cardo seulement; elle passionna tous les économistes de son temps et surtout de son pays. Le problème de la rente domine toute l'économie politique anglaise de la première moitié du xix^e siècle et c'est elle encore qui plus tard, comme nous le verrons, transportée dans la doctrine de la nationalisation du sol, a fait le succès du livre d'Henri George. En France, nous n'en avons eu que l'écho très affaibli. C'est que la France était déjà, non seulement depuis la Révolution, mais même avant la Révolution, un pays de petite propriété. Le régime du fermage était loin d'y couvrir, comme en Angleterre, la totalité de la terre et, là même où il existait il n'avait pas les mêmes caractères. On ne voyait pas en France aussi nettement qu'en Angleterre cette hiérarchie à

(1) Dans sa correspondance avec Mac Rulloch, une lettre du 18 décembre 1819 dit : « Je ne suis pas satisfait de l'explication que j'ai donnée des principes qui règlent la valeur. Je voudrais qu'une plume plus expérimentée l'entreprît ». Et dans sa correspondance avec Malthus, dans une lettre du 15 août 1820, qui est* sans doute une des dernières qu'il ait écrites, parlant de sa théorie et de celle de son disciple Mac Rulloch sur la valeur, il dit mélancoliquement avec une modestie rare : « Nous avons échoué tous les deux ». Voir Halévy, *Le Radicalisme philosophique*, et Hector Denis, *op. cit.*

LES PESSIMISTES

trois étages, qui semblait bâtie par la nature elle-même et où semblait se révéler toute l'économie de la répartition : en bas le travailleur qui reçoit son salaire, au-dessus le gros fermier capitaliste qui touche son profit, en haut le landlord qui prélève sa rente.

Les deux premières catégories de revenus étaient faciles à expliquer, mais la dernière, ce revenu qui avait fait l'aristocratie anglaise, et avec elle 1 histoire même de l'Angleterre, d'où sorlait-il? Nous savons que les Physiocrates, qui l'appelaient produit net, y voyaient une libéralité de la nature, un don de Dieu; et qu'Adam Smith lui-même, quoiqu'il eût transféré de la terre au travail le rôle de créateur de la richesse, néanmoins admettait qu'une portion notable du revenu fie la terre, au moins le tiers, était due à la collaboration de la nature (I).

Malthus avait écrit un livre spécialement consacré à cette question (2) et Ricardo lui rend cet hommage d'avoir découvert « la véritable doctrine de la rente ». Malthus acceptait, tout au moins comme point de départ, l'explication des Physiocrates et d'A. Smith, c'est-à-dire qu'il voit dans la rente « l'effet naturel d'une qualité attachée par Dieu à la terre, qualité qui donne à la terre le pouvoir de faire subsister plus de personnes qu'il n'en faut pour la cultiver ». Mais pour lui la rente n'est pas seulement le résultat d'une loi physique ; elle est aussi le résultat d'une loi économique, à savoir que la terre a ce privilège unique de créer elle même la demande de ses produits et par conséquent de soutenir et d'augmenter indéfiniment son propre revenu et sa propre valeur. Pourquoi? Parce que la population tend toujours à égaler et même à dépasser la somme des subsistances — autrement dit, parce qu'il naît partout au moins autant d'hommes que la terre peut en nourrir. Cette nouvelle explication de la rente foncière n'est donc qu'un corollaire de sa grande loi, celle de la pression constante de la population sur la production.

Mais Malthus signale dans la rente un autre caractère, remarque juste et capitale qui va servir d'amorce à la théorie

(1) Smith avait comparé l'industrie à un ménage qui donne deux enfants, le profit et le salaire, tandis que l'agriculture en donne trois, les deux précédents plus la rente.

(2) An inquiry into the nature and progress of rent, 1815.

LES FONDATEURS

de Ricardo : c'est que, les terres étant de fertilité inégale, les capitaux qui y sont employés donnent nécessairement des profits inégaux; et cette différence entre le taux normal des profits sur la terre médiocre et le taux supérieur sur les terres plus fertiles constitue précisément, au profit du propriétaire des terres les plus fertiles, une catégorie spéciale de rente, la rente différentielle, comme on devait l'appeler plus tard.

Cette rente apparaît d'ailleurs à Malthus, de même qu'avant lui aux Physiocrates, comme parfaitement légitime, très conforme à l'intérêt public. Pour les propriétaires originaires elle n'a été que la juste récompense « de leur force et de leur talent », et pour ceux qui ont acheté les terres après coup, il en est de même puisqu'elles ont été achetées avec les fruits de l'industrie et du talent. Sans doute la rente continue indépendamment du travail du propriétaire, mais elle représente alors *Xotium cum dignitate*, qui est la juste récompense de tout effort méritoire (1).

Ricardo va s'engager dans une voie toute nouvelle. Il rompt radicalement le lien avec la doctrine des Physiocrates et d'Adam Smith que Malthus avait maintenu, en ceci qu'il rejette dédaigneusement toute coopération de la nature. Cet homme d'affaires, quoiqu'il fût gros propriétaire aussi, n'a pas eu la superstition de la Nature et il aurait dit volontiers sans doute le mot qui fut prononcé plus tard : qu'est-ce que c'est que cette femme? Il

cite, en l'opposant à la phrase célèbre d A. Smith, celle de Ruchanan : « S imaginer que 1 agriculture donne un produit net parce que la nature concourt avec l'industrie humaine aux opérations de la culture et qu il en résulte une rente, c'est une rêverie ». Et même, comme nous allons le voir, il va démontrer, par un élégant renversement de la théorie, que la rente implique l'avarice de la terre bien plus que sa libéralité (2).

La preuve que la fertilité de la terre ne peut jamais être,

(1) P. 192; voir aussi p. 172, 178.

(2) Cependant il faut prendre garde que la survivance de l'ancienne théorie apparaît çà et là sous la plume de Ricardo. 11 ne réussit pas à s'en affranchir complètement. C'est ainsi qu'il définit la rente « cette portion du produit de la terre que l'on paie au propriétaire pour assurer le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol ». Et il revient souvent sur ces « facultés du sol » qu'il appelle aussi « naturelles », « primitives », « indestructibles » — ce qui veut bien dire qu'elles sont indépendantes de tout travail 1.

LES PESSIMISTES

du moins à elle seule, la cause de la rente, c'est que dans un pays neuf, une colonie par exemple, si la terre est en quantité supérieure aux besoins de la population, alors même qu'elle serait merveilleusement fertile, elle ne donnerait point de rente. « Qui songerait à acheter le droit de cultiver un terrain, alors que tant de terres restent sans maître et sont par conséquent à la disposition de quiconque voudrait les cultiver? » (I). Alors quand est-ce que la rente apparaît? Seulement lorsque « le progrès de la population force à défricher des terrains d'une qualité inférieure ou

moins bien situés ». Voilà le nœud de la théorie de Ricardo. Bien loin d'être une marque de la générosité de la nature, la rente naît d'une nécessité fâcheuse, à savoir la rareté des bonnes terres et l'obligation de recourir, sous la pression de la population et du besoin, à des terres relativement pauvres (2). « La rente est une création de valeur, non une création de richesse », dit Ricardo. Mot profond et qui va éclairer bien des mystères de la science économique! Que veut-il dire? Il met en opposition par là deux idées généralement confondues — d'une part la richesse qui naît de l'abondance et de la satisfaction, d'autre part la valeur qui naît de l'obstacle et de l'effort — et il déclare que la rente rentre dans la deuxième catégorie, non dans la première.

Néanmoins, nous ne pouvons nous en tenir là comme explication, car qu'un fait purement négatif, comme le manque de terre fertile, puisse engendrer un revenu, cela est difficile à comprendre. Il vaut mieux dire que si la raréfaction des terres utilisables est la condition de l'apparition de la rente, elle n'en est point la cause : la cause c'est la hausse de prix

(1) « Rien n'est plus commun que d'entendre parler des avantages que possède la terre sur toute autre source de production, et cela en raison du surplus qu'on en retire sous forme de rente. Et cependant, à l'époque où les terrains sont les plus fertiles, les plus abondants, les plus productifs, ils ne donnent point de rente et ce n'est qu'au moment où ils s'appauvrissent que la rente apparaît » (p. 48).

(2) « On paie la nature pour son travail non à raison de ce qu'elle fait beaucoup, mais à raison de ce qu'elle fait peu. A mesure qu'elle se montre plus avare de ses dons, elle exige plus de prix de son ouvrage » (p. 50).

Et ailleurs encore : « La rareté comparative des terrains les plus fertiles est la source de la rente (souligné dans le texte) (p. 376).

Il est à remarquer qu'Adam Smith avait déjà donné cette explication en ce qui concerne la production des mines, mais il ne lui était pas venu à l'esprit que les terres arables n'étaient aussi que des espèces de mines.

LES FONDATEURS

des produits agricoles, disons du blé, déterminée elle-même par l'accroissement de travail et de peine (1) qu'implique l'exploitation des terrains plus ingrats. En sorte que finalement ce qui crée et mesure la rente d'une terre à blé c'est le travail nécessaire pour produire le blé sur les terrains de dernière catégorie parmi ceux qui sont cultivés (2).

Supposons que (pour employer une expression familière à Ricardo) sur la 1^{re} classe de terre mise en culture, un hectolitre de blé exige dix heures de travail et que le prix du blé soit de 10 francs l'hectolitre. Mais pour nourrir la population qui croît conformément aux lois de Malthus, voici qu'il faut mettre en culture des terres de 2^e classe où l'hectolitre de blé exige quinze heures de travail. Aussitôt la valeur du blé s'élèvera dans la même proportion, soit à 15 francs, et par conséquent les propriétaires des terres de 1^{re} classe toucheront une plus-value, un boni de 5 francs par hectolitre : voici la rente qui apparaît. Et voici que le temps vient de mettre en culture des terres de 3^e classe sur lesquelles il faudra vingt heures de travail pour produire un hectolitre de blé. Aussitôt le prix du blé monte à 20 francs : les propriétaires de 1^{re} classe voient leur boni, leur rente, s'élever d'un

cran, de 5 à 10 francs par hectolitre, et les propriétés des terres de 2 classe perçoivent à leur tour un boni de 5 francs par hectolitre . voici donc une nouvelle couche de rentiers plus modestes qui se forme au-dessous de la première. A leur tour, les propriétaires de terres de 3e classe deviendront des rentiers le jour où I ou sera forcé de recourir à des terres de 4e catégorie, et ainsi de suite (3).

On a objecté à cette théorie que cette hiérarchie des terres était inventée pour les besoins de la démonstration. Sur ce point cependant, Ricardo n'a fait au contraire que transformer en langage scientifique l'appréciation que ne manquent pas de faire tous les paysans quand ils vous disent sans

(1) Nous dirions aujourd'hui tout simplement « déterminés par l'accroissement de la demande », mais ce serait tout à fait contraire à la doctrine de Ricardo puisque pour lui c'est le travail et non la demande qui crée la valeur.

(2) « La valeur du blé se règle d'après les quantités de travail employé pour le produire sur les dernières qualités de terrain ».

(3) A chaque accroissement de population qui force un peuple à cultiver des terrains de qualité inférieure pour en tirer des subsistances, le loyer des terrains supérieurs haussera » (p. 47).

LES PESSIMISTES

hésiter et parce qu'ils le savent de père en fils : « Voici une bonne terre! En voilà une qui est mauvaise ».

Ricardo, qu'on présente toujours comme un esprit abstrait, était un homme très pratique, très bon observateur, et qui n'a fait que mettre en formule les faits qui se passaient autour de lui et qui préoccupaient l'opinion publique et le Parlement. Car la

hausse de la rente, consécutive à la hausse du prix du blé à la fin du xvme siècle et au début du xixe, a été le phénomène le plus impressionnant de l'histoire économique de l'Angleterre. Pendant tout le cours du xvme siècle jusqu'en 1790 le plus haut prix du blé avait été de 00 schellings et quelques pences le quarter. Or, en 1705, le prix s'élève à 92 schellings et en 1801 à 177 schellings! presque le triple du prix ancien! Ce prix exorbitant, dû à des causes exceptionnelles, parmi lesquelles surtout les guerres contre Napoléon et le blocus continental, ne dura pas sans doute, mais néanmoins, de 1810 à 1813, la moyenne est restée à 100 schellings (1).

C'est que la hausse du prix du blé ne tenait point seulement à des causes accidentelles, mais au fait inéluctable que les terres disponibles devenaient insuffisantes pour nourrir la population et qu'il fallait en défricher de nouvelles n'importe où, même les plus mauvaises. Les pâturages, qui avaient autrefois couvert le sol anglais, reculaient chaque jour devant la charrue. C'est l'époque où s'est consommée l'iniquité séculaire des Enclosures, c'est-à-dire de lois en vertu desquelles les landlords ont englobé dans leurs domaines les terres libres qui restaient encore vacantes comme biens communaux. Un graphique très éloquent de Cannan montre le parallélisme entre le nombre de lois

(1) Voici, d'après le beau livre de M. Cannan (trad. française, Histoire des théories de la Production et de la Distribution dans l'Économie Politique anglaise de 1778 à 1848, p. 195), la moyenne des prix par décade durant cette période :

Le prix du blé avait donc plus que doublé en quarante ans. Le quarter étant d'un peu moins de 3 hectolitres (2,91) et le shilling

1 fr. 26, le prix de 106 schtllings représentait à peu près 46 francs l'hectolitre.

A'enclosure votées chaque année et la hausse du prix du blé (1).

En 1813, une Commission nommée par la Chambre des Communes pour faire une enquête sur le prix du blé — les propriétaires redoutant de le voir baisser du jour où le rétablissement de la paix permettrait l'importation — aboutit à cette conclusion que les nouvelles terres mises en culture ne pouvaient produire le blé au dessous de 80 schellings le quarter (34 francs l'hectolitre). Quel argument pour la théorie de Ricardo ! (2).

Cependant n'y a-t-il pas quelque ressource pour échapper à la nécessité de cultiver des terrains de 2e ou 3e classe? Ne peut-on d'abord, par une culture intensive, forcer le rendement sur les terres anciennes ? On le peut sans doute jusqu'à un certain point, mais il serait absurde d'imaginer que sur une superficie limitée on puisse produire une quantité illimitée de subsistances. Il y a là partout une limite, limite élastique que les progrès de la science agricole peuvent sans doute reculer au delà de toute prévision, mais, bien avant d'avoir atteint cette limite idéale, le cultivateur s'arrête parce que la pratique lui a appris que « le jeu ne vaut pas la chandelle », comme dit le proverbe, c'est-à-dire parce que le supplément de travail et de frais qu'il faudrait fournir excéderait le supplément de profit qu'il pourrait obtenir. C'est ce qu'on appelle la loi du rendement non proportionnel (3).

(1) En Angleterre, pendant la fin du xvme siècle et au commencement du xixe, les actes de clôture, par lesquels le Parlement autorise l'appropriation des communaux, se sont multipliés

avec l'assentiment de l'opinion publique. De 1700 à 1845 on compte 3.835 actes de clôture, embrassant 7.622.664 acres, ainsi appropriés. Il faut aller jusqu'à 1845 pour trouver un revirement dans la loi et l'opinion.

(2) toutefois, les adversaires de Ricardo pourraient soutenir qu'il prend l'effet pour la cause, que ce n'est point la mise en culture de ces nouveaux terrains qui a fait monter le prix du blé, mais que c'est la hausse du prix du blé déterminée par

accroissement de la demande qui a provoqué après coup l'appropriation et la mise en culture de ces nouveaux terrains. Or, cette seconde interprétation paraît la plus vraisemblable.

(3) 11 y a encore une autre ressource : changer la culture. En effet il est possible que telle terre, classée comme de 4^e catégorie, devînt terre de 1^{re} classe si, au lieu d'y cultiver du blé, un cultivateur intelligent l'employait à produire du vin ou peut-être même des roses. Mais il ne faut point voir là, comme l'assure Fontenay, fervent disciple de Bastiat, une réfutation de la loi de la rente Si la mauvaise terre à blé devient terre de 1^{re} classe pour les roses, eh bien ! elle sortira du rang en ce qui concerne le blé, mais elle prendra rang en ce qui concerne les roses et elle donnera de même une rente du jour où on emploiera à la culture des roses des terrains moins favorisés pour cette culture.

LES PESSIMISTES

Cette loi du rendement non proportionnel est indispensable à 1 intelligence de la théorie de Ricardo comme celle de Malthus. Elle a d'ailleurs été découverte avant eux et formulée avec une simplicité admirable par Turgot : « on ne peut jamais supposer que des avances doubles donnent un produit double » (1). Et

Malthus n'a fait que répéter, quoique probablement sans la connaître, cette autre page de Turgot : « Il est évident que, à mesure que la culture s'étend, les additions annuelles qu'on peut faire au produit moyen vont continuellement en diminuant » (2).

Ricardo, de son temps, voyait la loi fonctionner sous ses yeux. Il parle souvent, quoique de façon assez obscure, de la décroissance du rendement des capitaux appliqués comme

(1) Turgot, Observations sur un Mémoire de M. de Saint-Péray (Œuvres ,

« On ne peut jamais supposer que des avances doubles donnent un produit double... ».

« 11 est plus que probable qu'en augmentant par degrés les avances jusqu'au point où elles ne rapporteraient rien, chaque augmentation serait de moins en moins fructueuse. Il en sera en ce cas de la fertilité de la terre comme d'un ressort qu'on s'efforce de bander en le chargeant successivement de poids égaux. Si le poids est léger et si le ressort n'est pas très flexible, l'action des premières charges pourra être presque nulle. Quand le poids sera assez fort pour vaincre la première résistance, on verra le ressort céder d'une manière sensible et se plier : mais quand il aura plié jusqu'à un certain point, il résistera davantage à la force qui le comprime et tel poids qui l'aurait fait plier d'un pouce ne le fera plus plier que d'une demi-ligne. L'effet diminuera ainsi de plus en plus.

« Cette comparaison n'est pas d'une exactitude entière; mais elle suffit pour faire entendre comment, lorsque la terre approche beaucoup de rapporter tout ce qu'elle peut produire, une très forte dépense peut n'augmenter que très peu la production ».

Notons comment l'esprit perspicace de Turgot a remarqué un fait qui, dans les exposés classiques, passe généralement inaperçu : c'est qu'au début de la culture, il y a une période optimale pendant laquelle le rendement est plus que proportionnel.

(2) Il faut remarquer que la loi du rendement non proportionnel se trouve impliquée déjà dans la seconde des deux fameuses progressions de Malthus, car la progression arithmétique qu'il donne comme mesure de l'accroissement de subsistances, soit 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 100, etc., implique évidemment un accroissement d'autant plus lent que la progression grandit, c'est-à-dire que le temps marche. Voici une terre qui donne 1 : dans vingt-cinq ans elle donnera 2 : c'est un accroissement de 100 p. 100, qui d'ailleurs n'a rien de trop chimérique parce qu'il correspond aux premières étapes de la mise en culture. Au bout d'une autre période de vingt-cinq ans, elle donnera 3 : l'accroissement sera toujours de 1 mais de 2 à 3 l'accroissement n'est plus que 50 p. 100 ; — puis de 3 à 4, de 4 à 5, de 5 à 6, l'accroissement descendra à 33 p. 100, 25 p. 100, 20 p. 100... et au bout de la centième période, le taux ne sera plus que de 1 p. 100 et continuera à descendre indéfiniment quoique de plus en plus lentement.

LES FONDATEURS

par couches successives sur la même terre. Et il fait remarquer que même dans ce cas, c'est-à-dire sans qu'il soit besoin d'aller chercher des terres nouvelles, la rente surgira.

En effet, restons sur nos terrains n° 1, qui produisent le blé à 10 francs 1 hectolitre, et supposons que, lorsque les besoins exigeront un supplément de récolte, au lieu de défricher le n° 2, nous essayions de forcer le rendement sur le n° 1. Nous n'y gagne-

rons rien parce que les nouveaux hectolitres produits sur le n° 1 coûteront 15 francs, tout comme ceux produits sur le n° 2, et leur prix fera loi sur le marché : le prix de tous les hectolitres montera donc à 15 francs et le propriétaire acquerra également une rente, puisque ses 2 hectolitres se vendront au même prix majoré, soit $15 - f \ 15 = 30 \text{ fr.}$, quoique pourtant ils ne lui auront coûté que $10 + 15$

25 francs (1).

Pour éviter de recourir aux terres de catégorie inférieure, il y a encore une autre ressource : c'est d'aller chercher au loin, par l'émigration et la colonisation, des terres équivalentes à la première catégorie, ou plus simplement d'acheter les produits de ces terres fertiles d'outre-mer en donnant en échange des produits industriels auxquels la loi du rendement non proportionnel ne s'applique pas. Mais ici encore il faut tenir compte du travail de transport qui s'ajoutera au travail de production et amènera le même résultat, à savoir une rente pour les terrains plus proches du marché, rente due à la supériorité de situation. Comme le dit J. -B. Say « l'éloignement équivaut à la stérilité ». Il y a en Amérique des terres qui donnent du blé à 10 francs l'hectolitre, mais s'il faut payer pour transporter 5 francs de fret, il est clair que le blé rendu en Angleterre vaudra 15 francs, c'est-à-dire exactement autant que si l'on avait eu recours aux terres de 2^e catégorie, et les

(1) L'explication donnée par Ricardo est présentée sous une forme un peu différente.

En raison de la moindre productivité des capitaux nouveaux, la rente apparaîtra nécessairement, parce que la rente est, par définition, ce qui reste sur la $r^{*TM}_{i,e}$

LES PESSIMISTES

propriétaires anglais des terrains de Ve catégorie auront tout de même une rente de 5 francs. Au reste, cette troisième ressource est à peine indiquée par Ricardo et en effet il ne pouvait guère soupçonner quel prodigieux développement elle devait prendre un demi-siècle plus tard — tel qu'il devait renverser sa loi de la rente dans nos pays d'Europe et donner un démenti à toutes les menaces dont celle-ci était grosse (1).

Cette grande théorie ricardienne qui paraît, à première vue, évidente, implique cependant un certain nombre de postulats auxquels il faut regarder de plus près. Les uns peuvent être considérés comme des vérités définitivement acquises à la science, mais les autres non.

1° Elle suppose d'abord que les produits des terres inégalement fertiles, quoiqu'ils représentent des travaux inégaux, se vendent toujours au même prix, ont la même valeur d'échange (2). Ce postulat, que nous avons accepté provisoirement sans discussion, est-il indiscutable? Certainement si l'on suppose qu'il s'agit de produits de même espèce et de même qualité, comme le blé. En effet, lorsque des marchandises offertes sur un même marché sont assez semblables

(1) Peu de temps après, un Allemand, un grand propriétaire, publiait un livre consacré précisément à l'étude de cette face du problème de la rente, négligée par Ricardo, à savoir l'influence de la distance du marché sur la culture et sur le prix des produits. Nous voulons parler de Thünen qui, dans son livre *l'Étal Isolé* (le 1er volume est de 1826), imagine une ville entourée d'une certaine étendue de terre et démontre d'après quelle loi la culture se

distribuera en zones concentriques autour du centre, chacun de ces modes de culture étant en fonctions de la distance.

(2) Au reste, l'honneur de cette découverte capitale pour l'intelligence de la valeur d'échange ne doit pas revenir uniquement à Ricardo, car quarante ans avant lui, un humble fermier écossais, Anderson — qui, il est vrai, serait resté inconnu s'il n'avait été déterré après coup comme précurseur de Ricardo — dans son livre (*Observations on the means of exciting a spirit of National Industry*, 1777) avait remarqué et très bien analysé ce phénomène : « Le fermier qui cultive les terres les plus fertiles peut apporter son grain au marché à un prix beaucoup plus bas que les autres qui cultivent des champs plus pauvres... Cependant il sera à même de vendre son grain au même prix sur le marché que ceux qui occupent des terres plus pauvres... Il y aura donc un bien plus grand profit à cultiver le terrain plus fertile, mais comme ce profit ira décroissant au fur et à mesure qu'on va vers des terrains plus stériles, il doit arriver à la longue que les frais nécessaires pour cultiver tel terrain de qualité inférieure soient égaux à la totalité du produit » (Cité par Stanley Jevons, *Theory of Political Economy*, p. 229). Il ne semble pourtant que Ricardo en ait eu connaissance ; du moins, il ne le cite point. C'est à Malthus et à West seulement qu'il reconnaît un droit de priorité.

pour qu'il soit indifférent à l'acheteur de prendre l'une plutôt que l'autre, il est inadmissible que l'acheteur consente à payer l'une plus cher que l'autre : c'est ce que Stanley Jevons devait appeler plus tard « la loi d'indifférence ».

2° elle suppose que cette valeur d'échange, uniforme pour tous les produits identiques, est déterminée par le travail.

Ceci nous met en face de la théorie de la valeur de Ricardo. Ou sait que pour lui la valeur de toute chose était déterminée par le travail nécessaire pour la produire (1). Adam Smith avait déjà dit que la valeur était proportionnelle au travail employé, mais seulement dans les sociétés primitives. Dans les sociétés civilisées, il avait déclaré au contraire « qu'il n'y a que très peu de marchandises dont toute la valeur échangeable procède du travail seulement ». Smith admettait donc bien que le travail était un des facteurs de la valeur, mais non pas le seul. Et quels étaient donc les autres? La terre et le capital évidemment.

Or Ricardo simplifie, comme aiment à le faire les esprits abstraits, en supprimant les deux derniers facteurs il ne laisse subsister que le travail. Pour la terre, il l'élimine en montrant que la rente ne contribue en rien à créer la plusvalue puisque au contraire elle est créée par celle-ci (2). Ce n'est pas parce que la terre donne une rente que le blé se vend cher : c'est parce que le blé est cher que la terre donne une rente. « La parfaite intelligence de ce principe, dit-il, est de la plus haute importance en économie politique ». Quant au capital, ce n'est que du travail : il n'est donc pas nécessaire d'en faire un facteur distinct; il suffit d'entendre par travail « non seulement le travail appliqué directement à la production, mais encore le travail consacré aux outils, aux machines, aux bâtiments qui servent à le créer » (3). Pourtant Ricardo ne fut pas très satisfait de cette explication qui consiste à ramener le capital au travail. Et en effet, pour un gros capitaliste comme

(1) « Je considère le travail comme la source de toute valeur et sa quantité requise comme la mesure qui règle presque exclusivement la valeur relative des marchandises ».

(2) C'est ce qu'avait déjà objecté Hume à Smith. Cf. *supra*, p. 74, note.

(3) «-Si le capital est d'une nature périssable, il faudra chaque année de grands efforts pour le maintenir dans son intégrité, mais ce travail de reconstitution peut être considéré comme servant réellement à la production des marchandises et devra se retrouver dans leur valeur ».

LES PESSIMISTES

L'était Ricardo, c'est une thèse qui devait le troubler singulièrement. Il fut très embarrassé notamment par l'exemple qu'on lui oppose des bois et des vins qui acquièrent de la valeur en vieillissant. Et dans une lettre à Mac Culloch il dit : « Après toute la réflexion que je peux apporter sur ce sujet, je pense que la valeur relative des choses est déterminée par deux causes : 1° la quantité relative du travail nécessaire pour sa production; 2° la durée relative du temps nécessaire pour apporter le résultat de ce travail sur ce marché ». Il a donc eu le pressentiment de ce facteur nouveau et bien distinct du travail auquel plus tard le professeur autrichien de Bohm-Bawerk devait attribuer une si grande importance (1).

Pourtant Ricardo avait dû reconnaître à regret que la valeur dans certains cas peut résulter de la rareté indépendamment de tout travail — et même de la question de temps : il cite lui-même comme exemple « les tableaux précieux, statues, livres, médailles, vins exquis », mais il estimait que ce n'était là que des anomalies négligeables tandis qu'aujourd'hui les économistes ont élargi ces cas jusqu'à en faire la théorie générale de la valeur, celle dite de l'utilité finale.

3° Il ne suffit pas de dire que la valeur est déterminée par le travail : encore faut-il savoir quel travail. Car voici sur le marché tous les sacs de blé — n'en supposons que trois pour simplifier — qui ont coûté chacun une quantité de travail différente, puisque, par hypothèse, les uns ont été produits sur des terres fertiles, les autres sur des terres ingrates, et qui pourtant ont la même valeur. Alors il faut savoir quelle est, de ces trois quantités de travail, celle qui détermine la valeur du blé? — Ricardo répond : c'est le travail maximum! c'est le sac de blé produit dans les conditions les plus défavorables qui fait la loi du marché.

(1) On traduit généralement la théorie de Ricardo en disant que la valeur est déterminée par le coût de production, et on est en droit de le dire puisqu'il le dit lui-même. Pourtant dire que la valeur est déterminée par le travail c'est tout autre chose que de dire qu'elle est déterminée par la somme des salaires et des profits (en supposant la rente exclue). Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, l'obscurité de la pensée peut seule sauver Ricardo du reproche de contradiction formelle. Dans une note de la sect. 7, ch. I, il dit : « Malthus semble penser que ma doctrine implique que le coût et la valeur sont une même chose — et c'est exact, pourvu qu'on entende par coût le coût de production, y compris les profits ».

LES FONDATEURS

On est tenté de se demander : Mais pourquoi est-ce donc le travail maximum? pourquoi ne serait ce pas tout au contraire le sac de blé le plus favorisé qui fixerait le prix? ou pourquoi pas aussi le sac moyen ?

Ce serait impossible. Car supposons que les trois sacs de blé présents sur le marché viennent de trois catégories de terrains A, B, C, où les quantités de travail nécessaires sont respectivement 10, 15, 20. Il est impossible que le prix du marché soit inférieur à 20, coût de production du blé venant de la dernière terre C, car s'il était moindre, si le prix tombait à 10 ou 15, prix de revient sur les terres A et B, en ce cas la terre C ne serait plus cultivée : or, nous avons supposé qu'on ne pouvait se passer de ses produits.

Au cas où celle-ci ne suffirait pas, il faudrait mettre en culture des terrains de 4^e catégorie et leur blé viendrait s'ajouter à celui qui est sur le marché, mais à un prix nécessairement supérieur à 20 francs, puisque, par hypothèse, il coûterait plus cher à produire.

11 faut admirer dans cette démonstration la subtilité dialectique par laquelle Ricardo réussit à expliquer un revenu indépendant de tout travail } comme la rente, précisément par cette loi que toute valeur vient du travail ! Mais tout de même la thèse de la valeur-travail ne sort pas de ce tour de force sans quelque entorse, car finalement il apparaît que de tous les sacs de blé sur le marché il n'en est qu'un seul pour lequel la valeur et le travail se trouvent coïncider en effet ! Pour tous les autres, la quantité de travail et la valeur d'échange sont absolument et indéfiniment divergentes !

Quoique la plupart des économistes aujourd'hui admettent que la valeur n'est nullement un produit du travail, mais la projection sur les choses des désirs de l'homme, la loi de Ricardo n'en reste pas moins vraie : seulement il faudra l'entendre en ce sens que la concurrence, qui tend à ramener le prix des choses au niveau du coût de production, ne peut le faire jamais descendre au-dessous du

coût de production maximum, c'est-à-dire du prix nécessaire pour rembourser les frais de la plus coûteuse de toutes les unités demandées sur le marché (1).

(1) Et encore est-il à remarquer que Ricardo, comme plus tard K Marx et comme tous ceux qui ont essayé d'asseoir la théorie de la valeur sur le travail, est

LES PESSIMISTES

Et en ce sens elle est vraie non seulement des produits agricoles, mais de tous les produits : elle a donc une beaucoup plus grande portée que celle que lui attribuaient ses auteurs. Nous verrons plus tard qu'on découvre aujourd'hui l'existence de la rente dans tous les revenus. Il est vrai qu'en s'étendant et se diluant ainsi, la rente a perdu quelque peu du caractère original et précis qu'elle avait dans la théorie ricardienne. Elle n'apparaît plus guère aujourd'hui que comme le résultat de certaines conjonctures favorables qui peuvent se présenter dans n'importe quelle situation, à tel point qu'on entend parler aujourd'hui d'une « rente des consommateurs » !

4° La théorie de Ricardo suppose qu'il y a toujours une certaine catégorie de terres qui ne donne point de rente parce qu'elle suffit tout juste à rémunérer les frais de culture. En d'autres termes, elle n'admet l'existence que de rentes différentielles et exclut les autres cas passibles de rentes envisagés par Malthus.

Il semble qu'en ceci c'est Malthus qui avait vu plus juste que Ricardo. Car s'il est très possible qu'il y ait des terres qui ne donnent point de rente — soit s'il s'agit de terres très pauvres, soit même pour des terres fertiles si elles sont surabondantes, par exemple dans les colonies — cependant il est évident que dans

une société parvenue à un certain degré de densité de population le seul fait que la terre est en quantité limitée suffit pour conférer à toutes les terres et à leurs produits une valeur de rareté indépendante de leur inégalité de rendement. Et quand bien même elles seraient toutes de fertilité égale cela n'y changerait rien. Il n'en est point qui ne puisse trouver preneur à prix d'argent. Or, qui consentirait à prendre une terre si elle ne devait lui rapporter que juste l'équivalent des frais de culture?

Mais on comprend très bien pourquoi Ricardo n'a pas voulu admettre l'existence de cette catégorie de rentes due simplement à la limitation de quantité. C'est parce qu'il se serait mis en contradiction avec sa théorie qu'il ne pouvait y avoir d'autre valeur que celle provenant du travail. Il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'il avait dû se résigner à admettre

obligé de supposer tacitement l'intervention de la loi de l'offre et de la demande pour adapter tant bien que mal sa théorie aux faits.

G. et R. — Doctr. écon.

LES FONDATEURS

une exception pour quelques produits rares « dont nul travail ne peut augmenter la quantité... », mais ce n'était à son point de vue qu'une toute petite brèche qu'il s'était empressé de refermer pour n'y plus penser, tandis que s'il avait dû y faire passer une richesse aussi vaste que la terre, il aurait eu peur de faire tout crouler (1).

Telle est cette théorie de la rente, célèbre entre toutes les doctrines économiques et dont on peut dire qu'il n'en est aucune

autre, sans en excepter même celle de Malthus, qui ait suscité plus de critiques passionnées. 11 y a bien des raisons à cela :

1° D'abord elle bouleversait le bel ordre naturel qu'on croyait immuable en y faisant surgir une foule d'antagonismes. Il semble bien en effet que si cette doctrine est vraie, l'intérêt du propriétaire foncier se trouve en opposition non seulement avec celui des autres classes qui ont à se partager le revenu social — l'antagonisme est inévitable entre copartageants — mais aussi avec l'intérêt général de la Société. Quel est en effet l'intérêt du propriétaire?

C'est d'abord que la population et les besoins augmentent le plus rapidement possible, afin que les hommes soient contraints à défricher de nouvelles terres : c'est aussi que ces nouvelles terres soient aussi pauvres que possible, car par là elles exigeront un plus grand travail et feront monter d'autant la rente. Que l'homme soit voué à un travail de plus en plus pénible pour défricher une terre de plus en plus ingrate, voilà ce qui fera le plus sûrement la fortune des rentiers!

Les propriétaires ont même tout intérêt en tant que classe, si paradoxale, au premier abord que paraisse cette déduction, à ce que la science agricole ne fasse aucun progrès. Car, quel que fût ce progrès, il ne pourrait avoir d'autre résultat que de permettre d'obtenir plus de produits sur le même terrain, donc de déjouer la loi du rendement non proportionnel, et par là d'abaisser le prix des denrées et la rente puisqu'il ne serait

(1) Mais comment ne lui est-il pas venu à l'esprit que la terre était — du moins pour chaque pays donné et même pour l'espèce

humaine — précisément une de ces richesses « dont nul travail ne peut augmenter la quantité » ?

LES PESSIMISTES

plus nécessaire de mettre en culture les mauvais terrains. En un mot, puisque le taux de la rente se mesure à l'obstacle, comme la hauteur de l'eau dans un bassin à la hauteur de l'écluse, tout ce qui abaisse l'obstacle fera baisser la rente. Il faut noter cependant, comme atténuation, que chaque propriétaire a intérêt individuellement à faire des améliorations agricoles, parce que, avant que ces améliorations se soient généralisées assez pour faire baisser les prix et restreindre la marge des cultures, il aura le temps de bénéficier de l'accroissement des récoltes. Et il n'est pas impossible, tous les propriétaires raisonnant de même, que les intérêts individuels ne finissent par se duper eux-mêmes au profit de l'intérêt général. Mais il ne faut pas trop s'y fier.

Ricardo constate cet antagonisme (1) et même le souligne vigoureusement, et c'est sans doute en l'étudiant qu'il est devenu libre-échangiste, plus résolument même que ne l'avaient été les Physiocrates et A. Smith. C'est que pour ceux-ci le libre-échange se fondait surtout sur la conception générale de l'harmonie des intérêts, tandis que pour Ricardo il s'appuie sur un fait précis, la hausse du prix du blé et de la rente, et apparaît comme le seul frein efficace à ce fâcheux mouvement. D'après sa théorie, toute libre importation de denrées venant de l'étranger équivalait à la mise en culture de terres aussi riches ou plus riches que celles des Îles Britanniques, par conséquent dispense de la nécessité onéreuse de recourir à des terres inférieures et arrête la hausse.

(IJ « Les transactions entre le propriétaire foncier et le public ne ressemblent pas aux transactions commerciales dans lesquelles on peut dire que le vendeur gagne aussi bien que L^cheur, cardans les premières toute La perte est d'un côté et tout le gain de l'autre » (p. 308). Ainsi quand le propriétaire vend son blé au consommateur, ce n'est pas un échange ordinaire qui procure des avantages aux deux parties. Le consommateur ne reçoit rien en échange de ce qu'il donne (il faut sous-entendre évidemment « pour la part qui excède le coût de production »). Mais ne rien recevoir en échange de ce qu'on donne, cela ne s'appelle-t-il pasêlre volé ?

Ailleurs, Ricardo, répondant à l'affirmation sereine d'A. Smith que « l'intérêt des propriétaires fonciers n'est point en opposition avec celui du reste de la société », dit : « L'intérêt du propriétaire foncier est toujours en opposition avec celui du consommateur et celui du manufacturier. Il est de l'intérêt du propriétaire foncier que les frais de production du blé augmentent. Ce n'est pourtant pas l'intérêt du consommateur. Ce n'est pas non plus celui du manufacturier, car la cherté du blé amène celle du salaire sans amener celle des marchandises » (p. 307).

LES FONDATEURS

Il s'efforce même de persuader les propriétairesqu'il estde leur intérêt d'accepter le libre-échange, même au prix d'un certain ralentissement dans l'accroissementde leurs revenus, ou du moins il leur reproche leur opposition aveugle. « Ils ne voient pas, dit-il, que tout commerce tend à augmenter la production et que par cet accroissement le bien-être général est augmenté, quoiqu'il puisse en résulter quelque perte partielle. Pour être d'accord avec eux-mêmes, ils devraient chercher à arrêter tout perfectionnement en

agriculture et en manufacture et toute invention de machines » (1).

2° La théorie de la rente compromettait aussi régulièrement le droit de propriété sur terre, dans la mesure où elle faisait apparaître le revenu du propriétaire comme non fondé sur le travail et comme antisocial. C'est bien pour cela qu'elle devait être si vivement critiquée par les économistes conservateurs. Toutefois il est à noter que Ricardo ne paraît nullement avoir eu conscience du coup qu'il venait de porter à l'institution de la propriété. Cette sérénité, qui nous surprend aujourd'hui, peut s'expliquer par le fait que sa théorie dégageait le propriétaire de toute responsabilité. En effet, puisque la rente, à la différence du profit ou du salaire, ne figure pas dans le coût de production, puisqu'elle ne contribue en rien à la hausse du blé, mais au contraire est déterminée par elle (2), alors le propriétaire foncier apparaît comme le plus innocent des trois copartageants : il joue un rôle purement passif : il ne produit pas sa rente, il la subit, si j'ose dire.

Soit ! mais précisément ce fait que le propriétaire n'est pour rien dans la naissance de la rente, si elle suffit à le disculper des fâcheuses conséquences de la rente, semble suffire

(1) « Là où la richesse augmente avec le plus de vitesse, c'est dans les pays où les terres disponibles sont les plus fertiles, où il y a le moins de restrictions à l'importation, où, par des améliorations dans l'agriculture, on peut multiplier les produits sans une augmentation proportionnelle dans la quantité du travail et où par conséquent l'accroissement des rentes est lent » (p. 51) L'antagonisme entre l'existence des terres fertiles, le libre-échange, le développement de la

science agricole, d'une part, - et, d'autre part, la hausse de la rente, est ici très nettement marqué.

i (22n<'™a, rent8 n entre PaS 6t ne peut entrer P°ur rien dans le prix du blé ». p. 51). Et il ajoute : « la parfaite intelligence de ce principe me paraît de la plus

haute importance en économie politique »». Adam Smith avait déjà dit il est vrai • « le taux élevé de la rente est l'effet du prix »., mais il ne semble pas y avoir attaché grande importance.
J

LES PESSIMISTES

aussi pour ruiner son titre de propriétaire, si du moins on admet que le seul titre de la propriété ce soit le travail. Et c'est Lien cet aspect de la question qui avait frappé un économiste contemporain de Ricardo, James Mill : celui-ci proposait de confisquer (ou, comme l'on dirait aujourd'hui, de socialiser la rente par 1 impôt) (1), et par là a été le précurseur des doctrines de la nationalisation de la terre, de Colins, Gossen, Henri George, Walras.

3° Enfin la théorie de la rente a suscité de vives critiques comme impliquant un avenir bien sombre pour l'espèce humaine et venant corroborer tristement les lois de Malthus. Elle nous montre en effet toute société, au fur et à mesure qu'elle avance et grandit, réduite à employer des terres de plus en plus ingrates, des moyens de production de plus en plus onéreux, et elle apparaît ainsi comme une démonstration scientifique de la malédiction de la Genèse : « La terre te produira des épines et des ronces : c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain ».

11 est vrai que Ricardo ne poussait pas le pessimisme jusqu'à croire que, par cette dégradation fatale du plus précieux des instruments de production, de celui qui donne le pain quotidien, le genre humain serait acculé à la famine et se briserait 1a. tête contre un mur d'airain. Non : il admettait que d'autres forces bienfaisantes, les progrès de la science agricole et l'emploi de capitaux plus abondants surmonteraient cet obstacle. « Quoique les terres qui sont actuellement mises en culture soient très inférieures à celles qui ont été cultivées il y a des siècles, et que, par conséquent, la production soit devenue plus difficile, qui pourrait cependant douter que la

(1) Ricardo admet très bien que la rente foncière soit frappée d'un impôt; et la raison pour laquelle il l'approuve — à savoir « qu'il retomberait en entier sur le propriétaire sans pouvoir être rejeté sur aucune classe de consommateurs », — semble bien indiquer que le revenu du propriétaire foncier lui apparaissait comme moins intangible que celui des autres classes de la société. Néanmoins il n'admet cet impôt que dans une mesure restreinte : « car, dit-il, ce serait une injustice d'imposer exclusivement le revenu d'une classe particulière de la société. La rente appartient bien souvent à ceux qui, après bien des années de peine, ont fini par réaliser leur profit et ont employé leur fortune à l'achat de fonds de terre » (p. 174). L'injustice originale, s'il y en a une, aurait donc été purgée par le transfert à prix d'argent. Cette raison peut justifier une indemnité due au propriétaire au cas d'expropriation, mais ne peut suffire à écarter de piano le droit pour la société de procéder à l'expropriation.

LES FONDATEURS

quantité actuelle de produits ne surpasse de beaucoup celle des temps passé! » (p. 190).

Donc, la théorie ricardienne ne niait pas le progrès, mais enfin elle montrait la pente à gravir devenant de plus en plus dure et, sinon la marche à la famine, du moins la marche à la cherté. Et pense-t-on en effet que si les Îles Britanniques devaient maintenant tirer de leur sol la nourriture de leurs 45 millions d'habitants, les prévisions de Ricardo se fussent trouvées en défaut?

Sans doute, il est facile aujourd'hui de reprocher à Ricardo (1) de n'avoir pas su prévoir le développement prodigieux des moyens de transport et les importations de denrées alimentaires qui devaient avoir pour conséquence non seulement d'arrêter mais de renverser le mouvement de la rente foncière. Actuellement, les gémissements des propriétaires en Angleterre et dans tous les vieux pays semblent donner un démenti à la théorie de Ricardo (2). Et qui sait pourtant si ce démenti est définitif? Au jour inévitable où les

(1) « Autant que Malthus, Ricardo a été faux prophète et mauvais apôtre... Ce qu'on appelle pompeusement la loi de Ricardo est un pur mensonge » (*Économiste français* du 21 mars 1908, article de M. de Foville sur les variations de la valeur du sol en Angleterre au XIX^e siècle).

(2) D'un mémoire lu à la Société Royale de Statistique par M. Robert Thomson (17 déc. 1907), il résulte que la rente moyenne par acre, évaluée à 11 sch. 2 d. en 1801-1805, s'est élevée peu à peu jusqu'à 20 schellings en 1841-1845, puis, malgré l'abolition des droits protecteurs, a continué sa marche ascensionnelle jusqu'en 1872-1877 où elle a atteint son maximum de 29 sch. 4 d.

pour redescendre peu à peu au taux actuel de 20 schellings par acre (62 francs par hectare). Le chiffre actuel est donc plus du double de celui du temps de Ricardo, mais il faut remarquer qu'il y a une forte déduction à faire à raison des dépenses consacrées à l'amélioration de la terre au cours du XIX^e siècle. L'auteur du mémoire les évalue à 15 sch. 5 d., ce qui ne laisserait que 4 sch. 7 d. pour la rente pure. Il est vrai que les 11 schellings de rente du commencement du siècle n'étaient pas non plus uniquement de la rente pure; néanmoins il est certain que les déductions à faire pour le capital engagé étaient alors bien moindres (voir le Journal of the R. Statistical Society, déc. 1907).

En somme donc, on paraît fondé à dire qu'en Angleterre (et même en France et dans d'autres pays, malgré les droits protecteurs) la terre a reperdu comme revenu et comme valeur, pendant le dernier quart du XIX^e siècle, presque tout ce qu'elle avait gagné depuis le temps de Ricardo. Mais ce recul suffit-il pour affirmer, comme le fait M. de Hoville dans l'article cité ci-dessus, que ce qu'on appelle « pompeusement » la loi de Ricardo est « un pur mensonge »? Nous n'en croyons rien. Elle a été confirmée par les faits pendant soixante-quinze ans, puis a été démentie pendant vingt-cinq ans, voilà tout. Ceux qui prédisent que la rente va dorénavant continuer à baisser pourront bien à leur tour être qualifiés de « faux prophètes ».

LES PESSIMISTES

pays neufs seront assez peuplés pour être obligés de garder et consommer eux-mêmes tout le blé qu'ils exportent aujourd'hui, qui sait alors si, en Angleterre et dans les autres pays d'Europe, la rente, après une période plus ou moins longue d'état stationnaire

ou même rétrograde, ne reprendra pas sa marche ascensionnelle ?.

Il est vrai qu'on peut escompter dans une certaine mesure, même à défaut de l'importation des produits étrangers, les progrès de la science agricole, et nous avons vu que Ricardo admettait très bien ces possibilités de l'industrie humaine. Nous verrons que d'autres économistes, Carey et un disciple de Bastiat, Fontenay, ont opposé à la théorie ricardienne une thèse absolument inverse, à savoir que l'industrie humaine, dans l'utilisation des forces naturelles, commençait toujours par les plus faibles — parce que les plus faciles à dompter et parce que l'homme lui-même au début était faible — pour s'élever progressivement aux forces les plus puissantes mais aussi les plus rebelles, que la terre ne faisait pas exception à cette loi et qu'ainsi l'industrie agricole deviendrait non pas de moins en moins, mais de plus en plus productive.

Mais cette thèse, qui est la négation de la loi du rendement non proportionnel, s'appuie sur une analogie très discutable. Quand il s'agit de l'avenir de l'industrie, on comprend que des forces encore peu utilisées ou même insoupçonnées, peut-être même les énergies chimiques ou intramoléculaires, tiennent en réserve des ressources infinies. Mais pour l'industrie agricole il n'en est pas de même. En admettant même qu'on réussisse à enrichir indéfiniment la terre d'azote puisée dans l'atmosphère, ou de phosphates dérobés au sous-sol, on se heurtera toujours, semble-t-il, aux limitations du temps et de l'espace qui conditionnent le développement de tous les êtres vivants, donc des produits agricoles en tant qu'êtres vivants. Le jour où l'on fabri-

quera industriellement de l'albumine la théorie de Ricardo aura vécu, mais jusque-là elle tiendra bon.

§ 2. — La loi des salaires et des profits.

Rapprochons maintenant les deux lois de Malthus et de Ricardo, celle de la population et celle de la rente, et demandons-nous quel en sera le résultat sur la condition du

LES FONDATEURS

travailleur et sur le salaire? 11 est évident que les perspectives sont peu favorables. Pris entre ces deux forces antagonistes : — d'une part, l'accroissement du nombre des prolétaires dû à une prolifération sans frein (car on ne peut guère compter sur celui de la contrainte morale), qui devra entraîner nécessairement l'avilissement de la main-d'œuvre; — d'autre part, la nécessité de recourir à des terres de moins en moins fertiles, qui entraînera un renchérissement croissant des denrées indispensables à la vie; — alors, entre la baisse du salaire et la hausse des prix, l'ouvrier se trouvera écrasé comme entre l'enclume et le marteau.

Déjà durgot avait prononcé cette terrible sentence que « en tout genre de travail il doit arriver et il arrive que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance », et son contemporain Necker avait dit en termes encore plus saisissants : « S'il était possible c{u on vînt à découvrir une nourriture moins agréable que le pain, mais qui pût soutenir le corps de l'homme pendant quarante-huit heures, le peuple serait bientôt réduit à ne manger que de deux jours l'un ». Mais c'étaient là de simples affirmations qui, quoique peut-être pouvant s'appuyer sur le taux du salaire de ce temps, ne prétendaient pas s'ériger en lois générales, permanentes, inéluctables, tandis

qu'avec Malthus et Ricardo elles prennent un tel caractère. Le premier dit : « Par suite des causes qui règlent la population et qui accroissent l'espèce humaine, les salaires les plus faibles ne se maintiennent jamais beaucoup au-dessus du taux que la nature et l'habitude exigent pour l'entretien des ouvriers » (p. 128). Et le second, plus catégorique, dit : « Le prix naturel du travail est celui qui fournit aux ouvriers en général les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution » (p. 67). Remarquez ces derniers mots : « sans accroissement ni diminution », ce qui veut dire que s'il y a dans la famille ouvrière plus d'enfants que ce qui est nécessaire pour reconstituer le nombre des parents, alors le salaire tombera au-dessous du taux normal jusqu'à ce que l'équilibre se trouve rétabli par l'accroissement de la mortalité.

Cela ne veut pas dire que le salaire nominal, c'est-à-dire évalué en argent, ne puisse augmenter. Il faut bien qu'il

LES PESSIMISTES

augmente puisque, le prix des denrées ne cessant d'augmenter, si le salaire en argent restait le même, l'ouvrier n'aurait bientôt plus de quoi manger. Le salaire haussera donc parallèlement au prix du blé, en sorte que l'ouvrier puisse s'en procurer toujours la même quantité, ni plus ni moins. C'est donc le salaire réel, calculé en nature, qui restera stationnaire, mais c'est celui-là évidemment qui mesure le bien-être de la classe ouvrière.

Et encore, restera-t-il stationnaire ? Ricardo ne semble pas le croire : « Dans la marche naturelle des sociétés, les salaires tendront à baisser en tant qu'ils seront réglés par l'offre et la de-

mande, car le nombre des ouvriers continuera à s'accroître un peu plus rapidement que ne fera la demande » (1) (p. 73).

Il est possible que la hausse nominale des salaires masque cette rétrogradation : « en ce cas les salaires paraîtront monter, mais son sort sera tout de même moins heureux : il recevra à la vérité plus d'argent pour son salaire, mais ces salaires vaudront moins de blé » (p. 77). Ce n'est que dans le cas où la classe ouvrière sera assez prévoyante pour limiter le nombre de ses enfants qu'elle pourra espérer conserver au moins le statu quo : « C'est une vérité incontestable que l'aisance et le bien-être des pauvres ne sauraient être assurés à moins qu'ils ne cherchent eux-mêmes, ou que la législation ne les conduise à diminuer la fréquence des mariages entre individus jeunes et imprévoyants » (p. 81).

En d'autres termes, il faut un certain nombre d'ouvriers correspondant aux besoins de l'industrie. Tant que ce nombre minimum n'est pas dépassé, il faut bien que le salaire, même le plus bas, soit suffisant pour faire vivre son homme puisqu'il est indispensable — mais si la population ouvrière vient à dépasser les besoins de l'industrie, rien ne s'oppose à ce que le salaire descende même au-dessous du minimum de vie puisqu'alors il n'est plus nécessaire que tous vivent.

Il est à remarquer que Malthus s'est montré ici, contrairement à ce qu'on pourrait croire, moins pessimiste que Ricardo. Loin d'admettre que toute hausse des salaires entraînera

(1) <« La condition de l'ouvrier empirera en général, tandis que celle du propriétaire foncier s'améliorera » (p. 78).

nécessairement un excédent de bras et par suite une rétrogradation du salaire, il dit qu'elle peut très bien créer dans la classe ouvrière cet esprit de prévoyance qui constitue précisément l'obstacle préventif le plus efficace à l'instinct aveugle et qu'ainsi cette hausse, une fois acquise, peut très bien devenir définitive.

Soit! mais n'y a-t-il pas dans ce raisonnement un cercle vicieux, car pour que la hausse des salaires produise cet effet bienfaisant, il faut d'abord qu'elle ait eu lieu. Et comment pourra-t-elle avoir lieu tant que par la surpopulation la classe ouvrière sera plongée dans la misère et l'imprévoyance ? A ceci, Malthus aurait sans doute répondu que le salaire courant (market wage) oscille sans cesse autour du salaire naturel (natural wage), selon les accidents de l'offre et de la demande : il suffira donc que cette hausse accidentelle se prolonge un peu pour modifier le niveau d'existence (standard of life) de la classe ouvrière et par là devenir définitive (1).

Telle est la loi des salaires qui devait passer en axiome et permettre d'opposer la question préalable à tous les projets d'amélioration du sort de la classe ouvrière puisque à tous systèmes socialistes ou lois de réforme sociale, on répondait : « Il n'y a pas d'autres moyens pour l'ouvrier d'élever sa condition que d'avoir peu d'enfants : donc son sort dépend de lui » (2). Plus tard, le socialisme, avec Lassalle, devait s'emparer de cette loi pour la retourner contre l'ordre économique en affirmant qu'elle n'était nullement une loi naturelle, mais seulement la résultante d'un régime capitaliste qu'elle suffisait à condamner.

Il est à remarquer que, dans la théorie de Ricardo, il n'y a

(1) « On peut dire, en général, que lorsque la facilité de gagner sa vie augmente, cette plus grande facilité tend à produire un rapport plus grand du mariage à la population. Mais il peut fort bien se faire que cet effet ne se réalise pas... Il pourrait se faire qu'une amélioration soudaine dans la situation du peuple lui donnât une fierté convenable et un goût de propreté et de décence. En ce cas, le nombre de mariages n'augmenterait pas et on réussirait à élever un plus grand nombre d'enfants; et la population additionnelle que demande le nouvel ordre de choses serait obtenue par une diminution du nombre des morts et non par une augmentation du nombre des naissances » (p. 189).

(2) « Toute suggestion qui ne tend pas à la réduction du nombre des travailleurs est inutile, pour ne pas dire pis. Toute ingérence législative sera funeste ... Paroles de Place, citées par Graham Wallace (Lite of Francis Place). Place est l'auteur d'un livre paru en 1822 sur la population.

LES PESSIMISTES

pas précisément antagonisme entre le propriétaire foncier et le salarié. Car il est indifférent au salarié que la rente monte ou baisse, puisque son salaire en argent monte ou baisse parallèlement et que son salaire en nature ne bouge pas. Et inversement il est indifférent au propriétaire que le salaire monte ou baisse, car il n'en touchera ni plus ni moins : sa rente en effet est déterminée par la quantité de travail employée sur la terre la moins fertile, mais cette quantité de travail n'a rien à faire avec le salaire : ce sont des grandeurs d'ordre différent, hétérogènes (1).

Mais c'est entre le salarié et le capitaliste que le conflit s'affirme! Le propriétaire, une fois la valeur du blé fixée par le coût,

de production sur la terre la moins favorisée, râfle tout ce qui excède ce niveau et dit au capitaliste et au travailleur : « Maintenant, débrouillez-vous entre vous deux ». Et c'est ce que Ricardo dit : « La part de l'un ne pourra augmenter que dans la mesure où la part de l'autre diminuera : le salaire ne peut augmenter qu'aux dépens du profit et vice versa » (2). Terrible prévision que toute l'histoire du mouvement ouvrier depuis lors, et aujourd'hui plus que jamais, allait illustrer !

Mais l'affirmation de cet antagonisme fatal entre les intérêts du capitaliste et ceux du travailleur devait scandaliser et

(1) C'est là une distinction fondamentale dans la doctrine de Ricardo et sur laquelle il insiste fréquemment. La plus ou moins grande quantité de travail employée à produire le blé n'a pas de relation nécessaire avec le salaire donné au travailleur. L'une est une question de production, l'autre une question de répartition. L'une est l'obstacle, l'autre est la récompense. Cependant, dira-t-on, n'est-ce pas la quantité de travail qui, dans la théorie de Ricardo, détermine la valeur du produit et n'est-ce pas cette valeur qui sera ensuite partagée entre le capitaliste et le travailleur? Alors plus grande sera la quantité de travail et plus grande aussi sera la part du travailleur? — Celle du travail, oui, mais celle du travailleur, non ! car il ne faut pas oublier que si le blé monte de 10 à 20 c'est précisément parce que, sur les dernières terres, il faut employer le double de travailleurs pour produire la même quantité de blé. D'ailleurs, il serait bien étrange que le travailleur fût d'autant plus payé que le travail devient plus ingrat! Tout ce qu'on peut espérer, c'est que le salaire s'élèvera assez pour permettre au travailleur de vivre dans les conditions nouvelles, c'est-

à-dire de manger la même quantité de pain malgré la hausse du prix du blé.

(2) « Dans tout le cours de cet ouvrage, j'ai cherché à prouver que le taux des profits ne peut jamais hausser qu'en raison de la baisse des salaires ».

Sur l'inexactitude de cette expression hausse du taux des profits employée comme synonyme de accroissement de La part proportionnelle du capital dans le produit, voir plus loin la note de la page 190.

LES FONDATEURS

désoler ceux des économistes qui s'appliquent au contraire à démontrer que le capital et le travail sont solidaires, presque frères; et c'est ainsi que nous verrons plus tard Bastiat chercher à démontrer que dans l'évolution économique la part du capital et du travail augmentent l'une et l'autre, et celle-ci plus encore que celle-là.

Cependant que peut-on objecter à la loi de Ricardo ? Elle paraît tout à fait évidente : c'est un truisme. Quand un gâteau est à partager entre deux personnes, n'est-il pas évident que si l'un prend plus, l'autre aura moins? — Mais, dit-on, on peut et on doit supposer que la masse à partager va toujours grossissant en sorte que la part de chaque partie peut augmenter? — Là n'est pas la question (1). Le gâteau serait-il dix fois, cent fois plus gros, il n'en reste pas moins vrai que si l'un prend plus de la moitié, l'autre aura moins de la moitié. Or, la loi de Ricardo ne signifie pas autre chose : il ne s'agit pas de quantités, mais de proportions.

Etant donc admis que la part proportionnelle de l'un des deux facteurs ne peut s'élever qu'autant que la part de l'autre s'abaisse, quel est, dans ce mouvement de bascule, celui des deux, le Travail ou le Capital qui tient le bon bout? Il semble bien que ce soit le Travail, car Ricardo affirme comme loi générale la tendance des profits à la baisse, et voici encore une thèse qui devait avoir un long retentissement dans l'histoire des doctrines. Mais quelle est la raison qu'il en donne? « Les profits tendent naturellement à baisser parce que, dans le progrès de la Société et de la richesse, le surcroît de subsistances nécessaires exige un travail toujours croissant », C'est donc ici la même cause que celle qui détermine la lente . le système est solidement charpenté.

Mais comment cette nécessité de recourir à des terrains plus ingrats agit-elle sur le taux des profits? — Parce que, comme nous venons de le voir, la part qu'il faut céder au travailleur pour lui permettre de vivre, le salaire nécessaire, va en augmentant par suite de la hausse du prix du blé (2).

(1) Ricardo ne conteste pas cette éventualité. Il a soin de dire qu'il raisonne dans 1 hypothèse où la valeur produite reste la même : « En supposant, dit-il, que le blé et les objets manufacturés se vendent toujours au même prix, les profits seient toujours élevés ou réduits selon la hausse ou la baisse du salaire ». (p 84) [Z] Mais c'est seulement, dira-t-on, le salaire nominal en argent qui augmente]

LES PESSIMISTES

Et le fabricant n'aura pas la ressource de rejeter la hausse des salaires sur le consommateur, car le taux des salaires n'a pas d'effet sur les prix (la quantité de travail, oui : le taux du salaire,

non), et par conséquent, la part du capitaliste se réduit d'autant. Rappelons qu'à cette hausse du salaire le travailleur, en réalité, ne gagne rien, puisqu'elle ne lui permet pas d'acheter plus de pain, mais ce n'est point à dire que le capitaliste n'y perde beaucoup.

Et même, il doit arriver un moment où, le salaire nécessaire ayant tout absorbé, il ne restera rien pour le profit ! Alors commencera une ère nouvelle dans l'histoire, car, tout motif d'accumuler des capitaux disparaissant en même temps que le profit, le capital n'augmentera plus, on ne défrichera plus de terres nouvelles, la population se trouvera du même coup acculée à la borne définitive (1) et on sera entré dans « l'état stationnaire », perspective mélancolique, mais que plus tard Stuart Mill devait décrire dans une page si éloquente qu'elle suffira pour nous réconcilier presque avec elle. Mais elle ne souriait guère à Ricardo qui était un gros financier et nullement un philosophe. 11 était très marri de ses propres prévisions et c'est en effet une curieuse ironie que la loi de la baisse indéfinie des profits ait été révélée par le premier grand représentant du capitalisme. Toutefois il se rassurait un peu en considérant les forces antagonistes qui pourraient tenir en échec la baisse des profits en même temps que la hausse de la rente, et dont la plus efficace, et la même pour les deux cas, lui paraissait être la liberté du commerce extérieur (voir ci-après le § 3).

En somme, les lignes générales de la distribution des revenus se dégagent maintenant, avec une simplicité saisissante, beaucoup plus nettes que dans le fameux Tableau Economique de Quesnay et plus représentatives de la réalité — du moins de celle spéciale à l'Angleterre au temps de

non le salaire réel. Le travailleur ne touchera pas plus de blé ? — Il est vrai, mais il en touchera autant quoique par la mise en culture de mauvaises terres le rendement en blé diminue. Donc, que le fermier paie le travailleur en argent ou en blé, cela revient au même pour lui fermier et pour le capitaliste en général.

(1) « Aussitôt que les salaires auront atteint le total de la recette du fermier, il ne pourra plus y avoir d'accumulation, puisque aucun capital ne saurait donner de bénéfice; on n'aura pas besoin alors d'une augmentation de travail flisez : de travailleurs) et la population aura atteint son maximum ».

LES FONDATEURS

Ricardo, car de nos jours, elle ne cadre plus avec les faits. On pourrait la représenter par un diagramme formé de trois lignes superposées.

En haut, une ligne ascendante représenterait la part de la terre, la rente. La rente du propriétaire augmente doublement, en nature et en argent, car au fur et à mesure que la population ou les besoins augmentent, il touche une quantité de plus en plus grande d'un blé qui vaut de plus en plus cher. Toutefois cette hausse ne peut être indéfinie, car, parvenue à un certain point, la hausse du blé arrêterait l'accroissement de la population et en même temps, par contre-coup, l'accroissement de la rente elle-même, puisque, la population cessant d'augmenter, il ne serait plus nécessaire de mettre en culture de nouvelles terres.

Au milieu, une ligne horizontale représenterait la part du travail, le salaire. Le salaire réel du travailleur reste stationnaire, car il reçoit toujours la quantité de blé nécessaire à sa vie, ni plus ni moins. Il est vrai que ce blé valant de plus en plus cher, son sa-

laire nominal évalué en argent augmente, mais sans avantage réel pour lui.

En bas, une ligne descendante représenterait la part du capital, le profit. La part du capitaliste baisse (1) par la raison bien simple qu'elle se trouve comprimée entre la part du propriétaire qui va augmentant et celle du travailleur qui reste stationnaire. Qu'on se représente ce capitaliste sous la figure du fermier anglais qui, au fur et à mesure que le blé renchérit, se voit obligé d'élever le salaire de ses ouvriers, mais lui-même ne gagne rien à la hausse du blé parce que le supplément de revenu qui en résulte se trouve confisqué

(1) Pour désigner cette rédaction de « la part du capital », Ricardo employait fréquemment l'expression baisse du taux du profit. Elle n'est pourtant point synonyme, car le taux du profit implique seulement une certaine proportion entre le montant du revenu et le montant du capital — 5 p. 100, par exemple — mais nullement un rapport quelconque entre la part réellement touchée par le capitaliste et celle touchée par le travail dans le produit total. Sans doute on peut admettre que lorsque le taux du profit diminue, toutes choses égales d'ailleurs, la part du capital relativement au travail diminuera; mais il est clair que si la quantité du capital employé dans l'entreprise vient à doubler ou si le produit est réduit de moitié, alors le capital prélèvera, même avec un taux qui de 5 p. 100 serait réduit à 3 p. 100, une part plus considérable et par conséquent en laissera une moindre au travail. Nous retrouverons cette question à propos de Bastiat qui est tombé dans la même confusion.

LES PESSIMISTES

entièrement par le propriétaire sous forme d'élévation du fermage. Néanmoins cette baisse du profit ne peut être indéfinie, car, parvenue à un certain point, elle arrêterait absolument l'emploi et même la formation de nouveaux capitaux, donc empêcherait la mise en culture de nouvelles terres et arrêterait par là la hausse du prix du blé et de la rente.

§ 3. — La loi de la balance du commerce et la théorie quantitative de la monnaie.

Telles sont les doctrines caractéristiques de Ricardo, je veux dire celles qui dans l'histoire des doctrines marquent son école d'une physionomie originale et qui ont le plus agité les esprits. En voici d'autres peut-être plus importantes parce qu'elles ont été des contributions définitives à la science, mais qui, précisément parce qu'elles sont entrées tout de suite dans la sphère seraine des vérités unanimement acceptées et quasi anonymes, ont moins fait pour sa gloire. 11 s'agit de ses théories sur le commerce international. et les banques. Ici, comme on le sait, le théoricien en lui se doublait d'un praticien de premier ordre. Et celles-ci n'ont aucun caractère pessimiste et n'impliquent aucun antagonisme d'intérêts. Au contraire! « Dans les pays où le commerce est ouvert à la libre concurrence, dit-il, les intérêts individuels et ceux de la communauté sont constamment en harmonie ».

Pour le commerce international, il est libre-échangiste plus résolument que les Physiocrates et Adam Smith, et nous avons montré, à propos de la rente et de l'accroissement fatal du prix du blé, comment la libre importation du blé étranger lui apparaissait comme le vrai moyen de lutter contre cette calamité, en enrayant la hausse du blé et celle des salaires qui en est la conséquence né-

cessaire — et d'éviter aussi, du même coup, la baisse du taux des profits qui le préoccupait tout autant (voir p. 186) (1).

(1) Dans une de ses lettres à Malthus (18 déc. 1814) il dit, comme avec un soupir de regret : « Si nous pouvions ajouter une zone de terre fertile à notre île, les profits ne tomberaient jamais ». Eh bien ! précisément le libre-échange devait ajouter à cette île une zone illimitée de terres fertiles et par là empêcher à la fois la chute des profits et la hausse de la rente.

Dans son écrit sur La protection à accorder à l'agriculture (1822) il montre comment le protectionnisme, en forçant à recourir aux terres les moins fertiles du territoire national, élève forcément le prix du blé et le taux de la rente, et

LES FONDATEURS

En plus de cet argument à double portée en faveur du libre-échange, il en fait valoir un autre qui, lui non plus, n'a rien perdu aujourd'hui de sa force : c'est celui qui est tiré des bienfaits de la division du travail entre pays. « C'est ainsi qu'en tirant tout le parti possible des bienfaits de la nature, on parvient à une meilleure distribution et à plus d'économie dans le travail » (p. 105).

Il vaut la peine de noter que son illustre contemporain Malthus resta plutôt protectionniste (1). Ceci peut paraître singulier, car il semble que, hanté comme l'était Malthus par le spectre de la famine, il aurait dû ouvrir les portes toutes grandes à l'importation des blés étrangers. Mais Malthus croyait sans doute, comme les agrariens protectionnistes d'aujourd'hui, que le plus sûr moyen de préserver un pays de la famine était, non de livrer l'agriculture nationale à la concurrence de l'étranger, mais au

contraire de la soutenir et de la développer en lui assurant un prix suffisant. Il faut remarquer aussi que Malthus ne professait pas la même théorie de la rente que celle de Ricardo et surtout qu'il n'était pas aussi résolument anti-étatiste que Ricardo (2).

Mais le principal apport de Ricardo à la science économique c'est d'avoir dégagé les lois qui gouvernent les mouvements des marchandises, et les courants inverses de la monnaie, d'un pays à l'autre et d'avoir magnifiquement montré comment s'établit ce flux et ce reflux.

Dès que dans un pays, disons en France, la balance du commerce est défavorable, c'est à-dire que les importations dépassent les exportations, disons d'un milliard, il faut que la monnaie sorte pour payer cet excédent d'importation. La monnaie se raréfie donc et, par suite, sa valeur s'accroît et les prix baissent. Mais cette baisse de prix décourage les négociants étrangers qui vendaient en France et stimule au contraire les négociants étrangers qui y achetaient, ce qui revient à ce qu'elle ralentit les importations et développe les exportations.

Il demande non la libre importation, mais une réduction des droits protecteurs à 10 schellings le quarter (5 fr. 40 les 100 kilos).

(1) Voir *An inquiry into the nature and progress of rent*, 1815.

(2) Voir notamment cette déclaration déjà si interventionniste, relevée par H. Denis : « Il est évidemment impossible qu'aucun gouvernement puisse laisser suivre aux choses leur cours naturel » (Malthus, *Introduction aux Principes*)

LES PESSIMISTES

tâtions. Donc 1 argent cessera de sortir et commencera à rentrer et le courant inverse se produira jusqu'à ce que le milliard émigré soit revenu, D'ailleurs le milliard de monnaie qui est allé à l'étranger provoque dans le pays qui l'a reçu les phénomènes inverses, surabondance et, par suite, de dépréciation de monnaie, hausse des prix, primes à l'importation et ralentissement de l'exportation. Donc des deux côtés les forces économiques conspirent à ramener la balance du commerce à sa position d'équilibre, c'est-à-dire à la situation où chaque pays possède la quantité de monnaie nécessaire à ses besoins, ni plus ni moins.

On pourrait objecter que ce mécanisme un peu compliqué ne doit jouer que lentement et que bien du temps se passera avant que les prix des marchandises ressentent le contre-coup de la fuite de la monnaie. En effet, mais il n'est pas nécessaire d'attendre que ce phénomène se produise : un autre le précède et l'annonce. C'est, comme A. Smith l'avait déjà fait remarquer, la hausse du prix des lettres de changes et autres créances sur l'étranger. Le change est une balance d'une sensibilité merveilleuse, et une hausse du change suffit, encore qu'elle ne soit que de quelques centièmes, pour stimuler les exportations et ralentir les importations.

Ainsi la monnaie ne sort pas du pays ou n'en sort que pour peu de temps, ce qui revient à dire que, contrairement à l'opinion si enracinée, l'or et l'argent ne jouent aucun rôle dans le commerce international ou seulement agissent comme l'huile pour lubrifier les rouages; mais tout se passe comme si les métaux précieux n'existaient pas et si le commerce de pays à pays se bornait au troc de leurs produits respectifs (1).

Evidemment cette explication est très schématique; elle fait abstraction de tous les phénomènes incidents et elle implique notamment la théorie quantitative de la monnaie qui aujourd'hui est très critiquée comme trop simpliste. Cette théorie de la réglementation automatique de la balance du commerce par la variation de valeur de la monnaie, quoique déjà aperçue par Ilume et Smith, n'en est pas moins une

(1) « L'or et l'argent sont distribués par la concurrence du commerce entre les différentes nations du monde dans des proportions qui s'accommodent au trafic naturel qui aurait lieu si de tels métaux n'existaient pas et si le commerce de pays à pays se bornait à l'échange de leurs produits respectifs ».

G. et R. — Doctr. égon.

LES FONDATEURS

découverte de premier ordre et sur laquelle la science vit depuis un siècle (1).

Cette explication, d'ailleurs, se rattache à une théorie du commerce international que nous ne faisons que mentionner en passant parce que nous la retrouverons plus développée dans Stuart Mill : celle des valeurs internationales.

§ 4. — La réglementation de l'émission et le papier-monnaie.

Pour le billet de banque, on doit aussi à Ricardo les principes essentiels sur lesquels l'émission des billets par les banques se règle dorénavant; et, dans son pays, les lois de 1822 et surtout de 1844, qui ont organisé la Banque d'Angleterre, n'ont fait que les appliquer, au moins en partie.

Ricardo avait vu la grande panique de la journée du 24 février 1797, <pii avait fait tomber l'encaisse de la Banque d'Angleterre de 200 à 32 millions de fra ncs et nécessité un ordre du Conseil décrétant le cours forcé. Il avait vu ce cours forcé, qui ne devait être qu'un expédient temporaire, se prolonger jusqu'en 1821. Il avait vu le billet de banque déprécié en moyenne de 10 p. 100, du moins jusqu'à la fin des guerres napoléoniennes, et même un moment de 30 p. 100. Et il avait vu les troubles causés par cette dépréciation, notamment les landlords exiger en or le paiement de leur rente ou exiger une majoration de fermage égale à la dépréciation du billet.

Il rechercha les causes de cette dépréciation dans sou mémoire de 1809 sur « le haut prix des lingots » et démontra que la seule cause c'était l'émission en quantité exagérée des billets. 11 est facile de dire aujourd'hui que ce n'était pas là une grande découverte, et pourtant il eut toutes les peines du monde à la faire admettre et à réfuter les explications absurdes qu'on lui opposait. 11 démontra que cette dépréciation du

(1) Ricardo dil : « Dans le cas même le plus impérieux où nous aurions à payer un subside à une puissance étrangère, on n'exporterait l'or que s'il n'y avait plus sur le marché de marchandises propres à effectuer les paiements à de meilleures conditions » (p. 409). Et il fait remarquer que, en fait, les subsides payés par l'Angleterre aux puissances coalisées contre Napoléon ont bien été payés en marchandises puisque les exportations ont dépassé toujours les importations de centaines de millions. Soixante ans plus tard, l'indemnité de cinq milliards payée par la France à l'Allemagne devait fournir une nouvelle illustration à sa théorie.

billet avait pour conséquence nécessaire la fuite de l'or, tandis qu'on croyait au contraire que c'était la fuite de l'or qui faisait tout le mal et qu'on essayait d'en prohiber l'exportation par la loi.

« Le remède que je propose serait que la Banque réduisit graduellement le montant de ses billets jusqu'au moment où elle aurait restitué à l'autre partie (c'est-à-dire celle restant en circulation) une égalité de valeur avec le numéraire qu'ils représentent (p. 432) (1).

Alors pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de ce raisonnement et supprimer complètement le billet de banque pour revenir à la monnaie métallique? Parce que, répond Hicardo, qui évidemment avait présente à la mémoire la belle page d Adam Smith citée plus haut : « une monnaie de papier marque un tel progrès dans les idées commerciales que je regretterais amèrement de nous voir ramenés par l'influence des préjugés vers un système moins avancé » (p. 586). S'il est vrai que l'introduction des métaux précieux à titre de monnaie ait été un grand progrès : « le progrès de l'expérience et des lumières nous enseigne qu'il y a encore un pas à faire et qu'il faut leur enlever cette fonction qu'ils ont si avantageusement accomplie à des époques moins éclairées » (p. 586). Il remarque aussi que si la monnaie métallique était seule, il se pourrait « que sa quantité ne s'accrût pas proportionnellement à l'accroissement de la population et que, par conséquent, elle renchérit, ce qui provoquerait une baisse des prix. Une sage émission de monnaies de papier réglée sur l'augmentation des besoins préviendra ce danger ». Il est si peu disposé à abandonner la monnaie de papier pour revenir à la monnaie métallique, que c'est tout au contraire la monnaie métallique qu'il veut abolir pour lui substituer la monnaie de papier — en

prenant garde seulement que celle-ci ne soit émise en quantité surabondante. 11 n'est pas dit que la Grande Guerre d'hier n'ait pour effet, en installant le règne définitif du papier-monnaie, de réaliser l'idéal de Hicardo.

(1) Inutile de faire remarquer que c'est le même remède que celui préconisé à ce jour pour réduire l'énorme circulation de billets émis au cours de la guerre (38 milliards de francs en 19.;0), inflation dans laquelle la plupart des économistes d'aujourd'hui, comme Hicardo, voient la principale cause, quoique non pourtant la seule, de la hausse énorme des prix.

LES FONDATEURS

Ricardo est si pénétré de la supériorité de la monnaie de papier qu'il ne désire pas que la Banque reprenne le paiement en espèces, car alors le public demanderait sans doute le remboursement de ses billets: « si bien que pour satisfaire à de futiles caprices, on aurait substitué un agent très coûteux à un autre agent à bas prix » (p. 585).

Mais si le billet n'est plus remboursable en espèces, qu'est-ce donc qui garantira la valeur du billet, réglera son émission et préviendra sa dépréciation? Ce sera une encaisse en or non monnayé, en lingots. La Banque ne pourra émettre de billets que jusqu'à concurrence de la valeur de ces lingots. Ce règlement suffira pour maintenir la valeur des billets au pair — car les changeurs et les banquiers s'empresseraient « d'échanger leurs billets contre des lingots sitôt que les billets se déprécieraient » — et il empêchera néanmoins le public de se servir pour ses achats de métaux précieux, car que pourrait-il faire de lingots pour les besoins courants ?

Ce système est curieux à noter. On ne se serait guère attendu à voir le grand maître de l'Economie Politique libérale préconiser une sorte de régime de cours forcé et qui ne peut fonctionner qu'avec le monopole d'une Banque d'Etat. Et pourtant c'est bien son opinion. Ricardo se déclare absolument opposé au système qui sera plus tard préconisé par tous les économistes de l'école libérale, celui de la liberté d'émission et de son aptitude à se régler elle-même. « L'assertion qui porte que les émissions ne dépassent pas les besoins du commerce n'a aucune valeur, parce qu'il est impossible de déterminer la somme que nécessitent ces besoins. Le commerce est infatigable dans ses demandes » (p. 505). Curieuse déclaration de la part d'un individualiste libéral comme Ricardo, car elle dénote peu de confiance dans la liberté des individus et dans leur aptitude à juger de l'espèce de monnaie qui conviendrait le mieux (1).

(1) Cette théorie de Ricardo, qu'une encaisse en monnaie métallique n'est pas nécessaire pour garantir la valeur du billet, ne serait pas sans application à la situation actuelle des banques d'émission à la suite de la guerre, car pour beaucoup d'entre elles l'encaisse métallique ne couvre plus qu'une fraction insignifiante du montant des billets. Mais ceci est en dehors d'une histoire des doctrines.

LES PESSIMISTES

A Ricardo se rattache toute une lignée de disciples, à vrai dire presque tous les économistes de la première moitié du XIX^e siècle. En Angleterre, les trois plus célèbres et ses successeurs immédiats furent : Mac Culloch, son ami (*Principes d' Économie Politique*, 1828); James Mill, le père de Stuart Mill (*Éléments d'*

Economie Politique, 1821) et Nassau Senior [Abrégé d' Économie Politique, 1835).

Les deux premiers n'apportèrent guère de théories nouvelles et ne firent que développer avec force celles du maître. Nous avons dit déjà quelle conclusion, bien différente de celle de Ricardo, tira James Mill de la théorie de la rente et comment il y greffa celle de la nationalisation du sol. Quant à Mac Culloch, il convient de noter qu'il fut un des premiers économistes à réclamer pour les ouvriers le droit de grève.

Senior pourtant mériterait quelques pages spéciales, car c'est lui peut-être qui donna à l'Economie Politique classique sa forme la plus systématique, mais nous le retrouverons à propos de John Stuart Mill.

LIVRE II

LES ADVERSAIRES

Après Say, Ricardo et Malthus, l'économie politique semble pour un temps définitivement constituée.

Sans doute l'unanimité n'est pas parfaite entre tous ces auteurs. Rien des points restent encore obscurs; bien des théories laissent place à la discussion. Un œil clairvoyant aurait pu dès lors apercevoir dans le bel édifice, si récemment construit, quelques fissures, qui allaient bientôt s'élargir en lézards menaçantes. Mais la concordance des conclusions pratiques, le libéralisme commun à tous les économistes voilaient ces tares secrètes

et ne laissaient apparaître au dehors que la grandeur et la simplicité de la nouvelle science.

Cependant à peine née elle devait subir un redoutable assaut.

Dans cette deuxième partie nous allons exposer les contradictions et les critiques de tout genre auxquelles la nouvelle économie politique va se trouver en butte. De tous côtés vont surgir des disciples infidèles qui ébranleront l'une après l'autre toutes les assises de l'édifice.

Ce sera d'abord Sismondi, esprit purement critique, qui fera un tableau inoubliable des souffrances et des misères nées de la libre concurrence. Puis des esprits plus téméraires essaieront hardiment de trouver des principes nouveaux d'organisation sociale. Les Saint-Simoniens réclameront la suppression de la propriété privée et de l'héritage, et la direction centralisée de l'industrie par un gouvernement omniscient ; les socialistes associationnistes, — Oxven, Fourier, Louis Blanc — prétendront substituer au règne de l'intérêt per-

LES ADVERSAIRES

sonnel celui de la coopération volontaire. Proudhon rêvera de concilier la liberté et la justice par un système perfectionné d'échange d'où la monnaie sera exclue. Enfin l'internationalisme généreux des écrivains classiques va trouver en Frédéric List un redoutable adversaire, et une doctrine protectionniste nouvelle, basée sur l'idée de nationalité, va redonner un peu de lustre à ce mercantilisme qui paraissait définitivement écrasé sous les coups des Physiocrates et d'Adam Smith.

Dans ces doctrines si diverses, à côté de beaucoup de fantaisie et d'erreur, on rencontre un grand nombre d'idées justes, de principes originaux. Sans doute ces nouveaux venus ne parviennent pas à supplanter la doctrine des fondateurs. Mais ils prouvent sans retour que la science, achevée en apparence, est loin d'être parfaite. Tous ces écrivains semblent dire à l'orthodoxie ce que Hamlet dit à Horalio : « Il y a plus de choses dans le ciel et sur la terre qu'on n'en rêve dans votre philosophie ». Ils soulèvent ainsi des discussions souvent fécondes. Ils trouvent dans le public une audience sympathique. Ils imposent aux économistes eux-mêmes restés fidèles aux doctrines classiques des doutes sur la certitude de leurs déductions et les forcent à modifier leur méthode et leurs conclusions.

Essayons de dégager l'importance de leur rôle.

CHAPITRE PREMIER

Les trente premières années du ^{xix}e siècle ont vu se produire dans le monde économique des transformations profondes.

Le libéralisme économique a partout triomphé. En France le régime corporatif a définitivement disparu depuis 1791. Les réclamations de quelques industriels pour le faire rétablir sous le premier Empire ont échoué et sont restées sans écho. En Angleterre, la dernière section du Statut des Apprentis, monument depuis longtemps délabré du système réglementaire, est abrogée en 1814. Plus rien n'entrave le laisserfaire. La libre concurrence est partout. L'Etat a renoncé à toute ingérence dans l'organisation de la production et dans les rapports entre ouvriers et patrons... sauf

toutefois pour réprimer les coalitions, mais cette restriction même a précisément pour but de laisser libre cours à la loi de l'offre et de la demande. En France, le Code pénal de l'Empire les punit aussi sévèrement que l'Ancien régime et que la Révolution. En Angleterre, la liberté de coalition est accordée en 1825, mais dans des limites encore si étroites qu'elle peut sembler presque illusoire. L'opinion générale du législateur anglais est bien exprimée dans le rapport d'une commission d'enquête de la Chambre des Communes, rédigé en 1810 et cité par M. et Mme Webb : « aucune intervention de la législature, y a-t-il, dans la liberté de l'industrie ou dans la liberté entière qu'a chaque individu de disposer de son temps et de son travail de la manière et dans les conditions qu'il juge les plus avantageuses à son propre intérêt, ne peut se faire sans violer des principes généraux de la première importance pour la pros-

LES ADVERSAIRES

périté et le bonheur de la communauté » (1). Dans les deux pays, en France comme en Angleterre, s'est introduit dans l'industrie un régime de contrats individuels, dont aucune règle égale ne vient limiter encore l'entière liberté, liberté qui n'est réelle du reste que du côté des employeurs.

Sous ce régime, la nouvelle industrie manufacturière née des inventions mécaniques s'est merveilleusement développée. En Grande-Bretagne, Manchester, Birmingham, Glasgow, en France, Lille, Sedan, Rouen, Elbeuf, Mulhouse, deviennent les centres d'élection de la grande production.

Mais à côté de ces brillants succès, deux phénomènes nouveaux, et bien propres à préoccuper tous les esprits sérieux, s'im-

posent à l'attention des observateurs : l'agglomération dans ces grands centres de la richesse d'une classe nouvelle et misérable — celle des ouvriers de fabrique — elles crises de surproduction.

On a décrit mille fois les abus commis dans les fabriques Pendant la première moitié du xix^e siècle emploi des enfants de tout âge dans les conditions les plus insalubres et les plus cruelles (2), prolongation presque indéfinie de la journée de travail des femmes et des ouvriers adultes, salaires misérables, ignorance, grossièreté, maladies et vices naissant de ces conditions lamentables. En Angleterre, les rapports des médecins, les enquêtes de la Chambre des Communes, les discours et les publications d'Owen, excitent l'indignation de l'opinion publique et nécessitent dès 1819 une limitation du travail des enfants dans les filatures de coton, premier rudiment d'une législation ouvrière qui devait depuis prendre une extension si prodigieuse. J. B. Say, voyageant en 1815 dans ce pays déclare « qu'un ouvrier, selon la famille qu'il a, et malgré des efforts souvent dignes de la plus haute estime, ne peut gagner en Angleterre que les trois quarts et quelquefois seulement la moitié de sa dépense » (3).

!lî t' e!2; TMb' Hi8toire du Trade-unionisme, Irad. franç., p. 61.

(2) En 1835, Andrew Ure (. Philosophy of Manufactures, p. 481) compte dans

18 an! ssmn r°US ^ 67-°°° ê'arÇ°I1S et 89-000 dlles entre 11 et

5100Ô7a, 63 6t 1l°2-000 femmes de P|US de 18 - au total

et femmes JeUn6S ê'e"S C°ntre 193-000 Petites Nies, jeunes filles

(3) J. -B. Say, De l'Angleterre et des Anglais, Œuvres, l. IV, p. 213.

SISMONDI ET LES ORIGINES DE L'ÉCOLE CRITIQUE 203

En France, il faut attendre jusqu'en 1840 pour trouver dans le bel ouvrage du docteur Villermé une description complète de la vie navrante des ouvriers et du martyre de leurs enfants, — pour apprendre par exemple que « dans quelques établissements de la Normandie, le nerf de bœuf destiné à frapper les enfants figure sur le métier du fileur au nombre des instruments de travail » (1). Mais auparavant déjà, lors d'une enquête sur l'industrie du coton, en 1828, les patrons mulhousois déclaraient « que la génération croissante s'énervait par un travail de treize à quinze heures par jour » (2). Le Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse, la même année, confirme qu'en Alsace, entre autres, la journée de travail est en général de quinze à seize heures et s'allonge parfois jusqu'à dix-sept (3); et tous les renseignements concordent pour faire croire que la situation était la même sinon pire dans toutes les villes industrielles (4).

Les crises sont un phénomène non moins inquiétant que la misère des ouvriers. En 1815, une première crise secoue le marché anglais, jetant de nombreux ouvriers sur le pavé, provoquant des émeutes et des bris de machines. Elle est due à l'erreur des manufacturiers anglais qui, spéculant sur la paix prochaine, avaient accumulé dans leurs usines, en vue de l'exportation, des stocks dépassant de beaucoup les besoins du continent. En 1818 un nouveau malaise commercial, suivi de nouveaux désordres populaires, émeut l'Angleterre. En 1825, enfin, une troisième crise plus grave, provoquée probablement par des crédits exagérés consentis aux marchés nouvellement ouverts de l'Amérique

du Sud, fit sombrer en Angleterre 70 banques provinciales, entraîna des ruines sans nombre, et se répercuta sur plusieurs pays voisins. Et depuis lors, avec une régularité sinon absolue au moins très frappante, les crises vont surgir à intervalles plus ou moins rapprochés

(1) Rapport de Villermé, in Mémoires de l'Acad. des Sciences mot', t. II, p. 414, note. Les observations de Villermé ont été faites en 1835 et 1836, quoique son célèbre ouvrage Tableau de l'état physique et moral des ouvriers n'ait été publié qu'en 1840. Ce livre est la reproduction de son Rapport à l'Académie.

(2) Enquête sur l'industrie du coton, 1829, p. 87 (dépositions de MM. XX fils, industriels).

(3) V. Bulletin de la Société, etc. Année 1828, p. 326 à 329.

(4) Cf. Rist, Durée du travail dans l'industrie française de 1820 à 1870, dans la Revue d'Économie Politique, 1897, p. 371 et s.

fout au long du sixième siècle, englobant des régions toujours plus étendues à mesure que s'étendra le domaine de la grande industrie. N'y avait-il pas lieu de se demander si tout le système économique, sous une apparence brillante, ne dissimulait pas quelque tare profonde, et si dorénavant ces secousses périodiques n'allaient pas devenir la rançon des progrès

industriels ?

Le paupérisme et les crises économiques, tels sont les deux ordres de faits qui s'imposent à l'attention au moment même où la liberté économique célèbre ses premiers triomphes. Ils ne cesseront plus d'occuper l'opinion.

Dorénavant ils vont être invoqués sans relâche, par les écrivains les plus divers, contre le régime nouveau, et peu à peu vont ébranler dans beaucoup d'esprits la confiance dans les doctrines d'Adam Smith. Chez beaucoup d'écrivains philanthropes ou chrétiens, ils provoqueront seulement une indignation sentimentale, véhémement protestation de l'humanité contre un régime implacable, source de tant de misères et de tant de ruines. D'autres — les socialistes — portant la critique plus loin, jusqu'à l'institution de la propriété privée, réclameront un bouleversement complet de la société. Mais tous unanimement repousseront l'idée d'une harmonie spontanée entre les intérêts privés et l'intérêt public, comme incompatible avec les circonstances que nous venons de rappeler.

Parmi ces écrivains, aucun n'a subi plus fortement l'influence de ces faits que Sismondi (I). Pour lui, tout l'intérêt de l'économie politique finit par se résumer, au point de vue théorique, dans l'explication des crises; — au point de vue pratique, dans les moyens de les prévenir et d'améliorer la condition des ouvriers. Aucun écrivain n'a cherché avec plus de sincérité l'explication et le remède. Il s'est trouvé ainsi le chef d'une lignée d'économistes, dont l'action n'a jamais cessé de s'exercer au cours du sixième siècle. Ces écrivains, sans être

. Sismondi »'était pas Français, mais Genevois, quoique sa famille d'origine italienne se fût réfugiée en France au xvi^e siècle. Elle vint à Genève après la révocation de l'édit de Nantes. Sismondi y naquit en 1773. Plus que ses travaux économiques, ses deux grands ouvrages, l'Histoire des Républiques italiennes et l'Histoire des Français, le rendirent célèbre. Il fut un des hôtes familiers de M^{re} de

mouLT^lS'^™ dC C°PPet °Û 11 Se rencontl'a entie autres avec Robert Owen. 11

SISMONDI ET LES ORIGINES DE L'ÉCOLE CRITIQUE

socialistes mais sans se laisser aveugler lion plus sur les vices du régime libéral, ont cherché une voie moyenne qui permettrait, tout en corrigeant les abus de la liberté, de ne pas en sacrifier le principe. Le premier, Sismondi fait au sentiment une large place dans son système. C'est par là qu'il soulèvera à la fois de si profonds enthousiasmes et de si âpres protestations.

§ 1. — La méthode et l'objet de l'économie politique.

Sismondi avait commencé par être un adepte fervent du libéralisme économique. En 1803, l'année même où paraissit le traité de J. -B. Say, il avait exposé, lui aussi, les idées d'Adam Smith dans un ouvrage intitulé *La Richesse commerciale*, qui eut un certain succès. Mais Sismondi, après cette publication, se consacre pendant les années suivantes à des travaux exclusivement historiques, littéraires et politiques. Il ne revient à l'économie politique qu'en 1818. « A cette époque, dit-il, j'étais vivement ému de la crise commerciale que l'Europe a éprouvée dans ces dernières années, des souffrances cruelles des ouvriers des manufactures dont j'avais été témoin en Italie, en Suisse et en France et que tous les rapports publics montraient avoir été au moins égales en Angleterre, en Allemagne et en Belgique » (1). C'est à Ce moment qu'on lui demande pour l'Encyclopédie d'Edimbourg un article sur l'économie politique. Examinant de nouveau ses idées à la lumière des faits les plus récents, il s'aperçut à son propre étonnement que ses conclusions différaient totalement de celles de Smith. En 1819, il voyage en Angleterre, « ce

pays surprenant qui semble subir une grande expérience pour l'instruction du reste du monde » (2). Ses impressions s'y confirment. Il reprend son article de l'Encyclopédie, le développe, et c'est de ce travail qu'est sorti l'ouvrage qui a fait sa célébrité comme économiste, et qui parut en 1819 sous ce titre significatif : Nouveaux Principes d'Économie politique. Sa voie est désormais tracée. Sa dissidence avec l'école régnante en France comme en Angle-

(1) Nouv. Princ., 2e édit., p. xxn. Nos citations sont toutes empruntées à la deuxième édition publiée en 1827.

(2) Ibid., p. iv.

LES ADVERSAIRES

terre ne fait que s'accroître, et dans ses Études sur l' Économie politique, parues en 1837 (1), il apporte aux idées exposées dans les Nouveaux principes la confirmation et l'appui d'un grand nombre d'études descriptives et historiques, en particulier sur la situation des agriculteurs en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et en Italie.

La dissidence- de Sismondi ne porte pas sur les principes théoriques de l'économie politique. Il se proclame au contraire, sous ce rapport, disciple d'Adam Smith (2). Elle porte sur la méthode, sur l'objet et enfin sur les conclusions pratiques de l'école classique. Examinons ses arguments sur chacun de ces points.

En ce qui concerne la méthode tout d'abord, il fait une juste distinction entre Smith et ses continuateurs, Ricardo et J. -B. Say. Smith « s'efforçait, dit-il, d'examiner chaque fait dans l'état social auquel il appartenait », et « son immortel ouvrage est le ré-

sultat d'une étude philosophique de l'histoire du genre humain » (3). Par contre, il reproche à Ricardo la méthode abstraite qu'il a introduite dans la science. Autant il admire Mallhus « qui joint à la force et à l'étendue de l'esprit une étude consciencieuse des faits » (4), autant son esprit « répugne à admettre les abstractions que nous demandent Ricardo et ses disciples » (5). Aux yeux de Sismondi, l'économie politique est « une science morale », où « tout se lie », et où l'on fait fausse route lorsqu'on s'efforce « d'isoler un principe et de ne voir que lui » (6). Elle repose avant tout sur l'expérience, l'histoire et l'observation. « C'est dans les détails, dit-il ailleurs, qu'il est essentiel d'étudier la condition humaine. Il faut s'attacher tantôt à un temps, tantôt à un

(1) 2 vol. Paris, 1837 et 1838.

(2) Nouv. Princ., p. 50-51. « La doctrine d'A. Smith est la nôtre, mais le résultat pratique de la doctrine que nous empruntons de lui nous paraît souvent diamétralement opposé à celui qu'il en tire ».

(3) Ibid., p. 56. « Adam Smith reconnaissait que la science du gouvernement

était expérimentale; qu'elle ne pouvait se fonder que sur l'histoire des peuples divers et que c'était seulement d'une observation judicieuse des faits qu'on pouvait déduire des principes. Son immortel ouvrage... est en effet le résultat d'une étude philosophique de l'histoire du genre humain ». Cf. encore ibid. I n° 47-389. ' ' 1 2 3 4 5 6 ' '

(4) Ibid., t. II, p. 268. Cf. encore p. 388, 389.

(5) Ibid., p. 56. Eu plusieurs autres passages il prend Ricardo à parti ; t. I p. 257, 300 et s., 336, 366, 423; t. II, p. 184, 190, 218, 329.

(6) Ibid., p. 56.

pays, tantôt à une profession, pour voir bien ce qu'est l'homme et comment les institutions agissent sur lui... Je suis persuadé qu'on est tombé dans de graves erreurs, pour avoir toujours voulu généraliser tout ce qui se rapporte aux sciences sociales » (1).

Cette critique vise non seulement Ricardo et Mac Culloch, mais J. -B. Say lui-même qui s'était efforcé de réduire l'économie politique à l'exposé de quelques principes généraux. Elle prépare la conception que, plus tard, l'école historique allemande se glorifiera d'avoir inaugurée. Sismondi, historien lui-même, publiciste préoccupé de réformes immédiates, ne pouvait pas ne pas mettre en relief l'action que les institutions sociales et le régime politique ont sur la prospérité économique. Il fournit, par exemple, une bonne application de sa méthode quand, discutant les effets probables de l'abolition complète des « corns-laws » en Angleterre, il fait remarquer que la question ne saurait se trancher par quelques arguments théoriques et sans tenir compte des divers modes d'exploitation du sol : un pays de fermage, comme l'Angleterre, risque de résister difficilement à la concurrence de pays de corvées comme la Pologne et la Russie où le blé ne coûte au propriétaire « que quelques centaines de coups de bâton à distribuer parmi les paysans » (2).

L'idée que se fait Sismondi de la méthode économique est incontestablement juste toutes les fois qu'il s'agit de discuter des

problèmes pratiques, de prévoir les conséquences prochaines d'une réforme législative, ou de débrouiller les causes d'un événement particulier ; mais dès qu'il cherche à se représenter le mécanisme général du monde économique, l'économiste ne peut se passer de l'abstraction et Sismondi lui-même a bien été obligé d'y recourir. Il l'a fait, il est vrai, avec une singulière maladresse, et son peu de succès dans: la construction et la discussion des théories abstraites nous révèle peut-être le secret de sa préférence pour la méthode inverse. En

(1) *Éludes sur l'Écon. Pol.*, préface, p. v. Déjà dans son premier ouvrage, *La Richesse commerciale*, il avait dit : « L'économie politique est fondée sur l'étude de l'homme et des hommes; il faut connaître la nature humaine, l'état et le sort des sociétés en différents temps et en différents lieux; il faut consulter les historiens, les voyageurs, etc. Une pareille étude... c'est la philosophie de l'histoire et des voyages » (t. I, p. 14 et s.).

(2) *Nouv. Princ.*, t.I, p. 257).

LES ADVERSAIRES

tout cas, il nous expliquée» partie la vive opposition que souleva son livre parmi les partisans de ce qu'il a le premier appelé d'un mot qui fit fortune, « l'orthodoxie » économique N. P., p. 1).

Il est impossible, en particulier, d'imaginer quelque chose de plus confus que les raisonnements par lesquels il s'est efforcé de démontrer la possibilité d'une crise de surproduction générale (1). Il prend pour point de départ une distinction entre le revenu annuel et la production annuelle du pays. D'après lui, le revenu d'une année paierait la production de l'année suivante (2). Par suite, si la production d'une année est supérieure au revenu de

l'année précédente, une partie de cette production restera invendue et les producteurs seront ruinés. Sismondi raisonne comme si la nation était composée d'agriculteurs, qui achètent chaque année les produits fabriqués dont ils ont besoin avec le revenu procuré par la vente de la récolte de l'année écoulée. Evidemment si les produits fabriqués sont en surabondance, le revenu des agriculteurs ne suffira pas à les payer un prix suffisant.

Mais il y a dans son argumentation une double confusion. Le revenu annuel d'une nation n'est pas autre chose au fond que sa production annuelle. L'une ne saurait donc être infé-

(1) La maladresse de Sismondi à manier le raisonnement abstrait est visible encore dans une foule d'autres passages, en particulier dans l'imprécision de ses définitions, il considère le travail, tantôt comme « la source de tous les revenus » (b P 85), — tantôt comme le revenu de l'ouvrier (I, p. 96, 101, 110, 113, 114; II, p. 257, etc.), s'opposant à l'intérêt et à la rente du sol. Il n'a jamais pu distinguer le capital national et le capital privé, et le salaire lui apparaît tantôt comme un capital, tantôt comme un revenu (p. 379). Il emploie constamment des termes vagues, comme riche et pauvre, pour désigner le capitaliste et le travailleur (liv. II, ch. V). Pour expliquer comment se fixe le taux de l'intérêt, il dit quelque part : « Les forces des bailleurs (decapitaux) et celles des demandeurs se mettent en équilibre; comme dans tous les marchés, ils tombent d'accord sur une moyenne proportionnelle » (!) (II, p. 36). De même il confond constamment le revenu en nature avec le revenu en monnaie.

(2) « C'est le revenu de l'armée passée qui doit payer la production de cette année (c'est-à-dire de l'année présente) » (Nouv. Princ., I, p. 120). (Plus loin •

« On ne fait jamais après tout qu'échanger la totalité de la production de l'année contre la totalité de la production de l'année précédente » (p. 121). Sismondi attache une grande importance à cette distinction entre le revenu national et la production annuelle : « La confusion du revenu annuel avec le produit annuel jette un voile épais sur toute la science; tout s'éclaircit au contraire, tous les faits s'accordent avec la théorie dès qu'on les dégage l'un de l'autre » (I, p. 366-367). C'est lui, au contraire, qui fait confusion.

Heure à l'autre, puisque les deux se confondent. D'autre part, ce ne sont pas les productions de deux années différentes qui s'échangent l'une contre l'autre, mais les divers produits créés chaque année qui s'échangent les uns contre les autres, — ou plutôt (car cette subdivision du mouvement économique en périodes annuelles ne correspond à rien de réel) ce sont les différents produits, créés à chaque instant dans le monde, qui s'échangent entre eux à chaque instant et constituent ainsi, les uns pour les autres, une demande réciproque. 11 pourra donc y avoir, à un certain moment, trop ou trop peu d'un ou de plusieurs produits, et par suite des crises sévissant sur une ou plusieurs industries, — mais il ne saurait y avoir trop de tous les produits à la fois. C'est ce que Mac Culloch, Ricardo, J. -B. Say, ont soutenu victorieusement contre Sismondi (1).

Ce n'est pas seulement sur la méthode, c'est plus encore sur l'objet de l'économie politique que Sismondi s'oppose aux classiques. A leurs yeux, dit-il, l'économie politique est la science des richesses : c'est une « chrématistique », comme disait Aristote. Mais le véritable objet de la science, c'est l'homme ou plus exactement « le bien-être physique de l'homme ». Considérer la ri-

chesse en elle-même en oubliant l'homme, c'est le meilleur moyen de faire fausse route (2). C'est pourquoi à côté de la production des richesses, presque exclusivement envisagée par les classiques, il faut faire une place

(1) Mac Gulloch critiqua Sismondi dans un article de la Revue d'Édimbourg d'octobre 1819. Pour J. -B. Say, voir plus liant.

Quant à Ricardo, Sismondi raconte (Nouv . Princ., t. II, p. 410) qu'il eut avec lui, à Genève, l'année même de sa mort, deux ou trois conversations sur ce sujet. Sismondi semble avoir fini par se ranger à son avis, mais avec beaucoup de restrictions. Il dit en effet (Ibid., p. 424) : « Nous arrivons donc, comme Ricardo, à trouver qu'à la fin de la circulation, si elle n'est nulle part arrêtée, la production aura créé une consommation » ; mais c'est, ajoutait-il, « en faisant abstraction du temps et de l'espace..., en faisant abstraction de tous les obstacles qui peuvent arrêter cette circulation ». Sismondi a défendu son point de vue contre ses trois contradicteurs dans deux articles réimprimés à la fin de la 2^e édition, des Nouveaux Principes.

(2) <i L'accumulation des richesses dans l'État n'est point d'une manière abstraite le but du gouvernement, mais bien la participation de tous les citoyens aux jouissances de la vie physique que la richesse représente... ce n'est point en effet d'une manière absolue que la richesse et la population sont les signes de la prospérité des États, c'est seulement dans leurs rapports l'une avec l'autre » (N. P., t. I, p. 9).

G. ET R. — Doctr. écon.

LES ADVERSAIRES

au moins aussi grande à la théorie de la distribution . Les classiques auraient pu répondre, il est vrai, que s'ils donnaient la première place à la production, c'est qu'à leurs yeux la multiplication des produits était la condition même de tout progrès dans leur distribution. Mais Sismondi ne l'entend pas ainsi. La richesse ne mérite ce nom, d'après lui, que lorsqu'elle est répartie dans une proportion convenable. Elle ne saurait ni se concevoir ni s'apprécier en faisant abstraction de celle répartition. De plus, dans la distribution des richesses, il fait une place toute spéciale à ceux qu'il appelle les « pauvres », — à ceux qui n'ont pour vivre que leurs bras et qui peinent du matin au soir dans les usines ou dans les champs. Ce sont eux en effet qui forment la majorité de la population, et ce qui l'intéresse avant tout ce sont les répercussions qu'ont sur le sort de ces pauvres l'invention des machines, la liberté de la concurrence, le régime de propriété. « L'économie politique, dit-il quelque part, devient en grand la théorie de la bienfaisance, et tout ce qui ne se rapporte pas en dernier résultat au bonheur des hommes n'appartient point à cette science » (1).

En réalité, ce qui préoccupe Sismondi, c'est moins l'économie politique que ce que l'on a appelé depuis Y Économie sociale en France et la Sozialpolitik en Allemagne. Son originalité dans l'histoire des doctrines est précisément d'en avoir inauguré l'étude. J. -B. Say traite avec hauteur ces définitions si contraires à la sienne : « M. de Sismondi nomme l'économie politique la science qui se charge de veiller au bonheur de l'espèce humaine. 11 a sans doute voulu dire : la science que devraient posséder ceux qui se chargent de veiller au bonheur de l'espèce humaine ; sans doute les gouvernants, s'ils veulent être dignes de leurs fonctions, doivent savoir l'économie politique, mais le bonheur de l'espèce humaine serait cruellement compromis si, au lieu de

reposer sur l'intelligence et le travail des administrés, il reposait sur le gouvernement » (Cours complet, II, p. 551). Et il ajoute : « C'est par suite des fausses notions répandues par le système réglementaire que la plupart des écrivains allemands regardent l'économie politique comme la science de l'administration ».

(1)ÎV. P., t. II, p. 250. A il leu î s il dit : « Si 1 administration devait se proposer pour but l'avantage d'une des classes de -la nation aux dépens des autres, ce sont justement les journaliers qu'elle devrait favoriser » [N. P., t. I, p. 372).

SISMONDI et les origines de l'école critique 211

§ 2. — Critique de la surproduction et de la concurrence.

S'étant trompée sur la méthode à suivre et sur l'objet même de l'économie politique, il n'est pas étonnant que « l'école chrématistique » se soit fourvoyée dans ses conclusions pratiques. L'école chrématistique a poussé à la production illimitée, — elle a vanté sans restriction les bienfaits de la concurrence, — elle a conclu à l'harmonie des intérêts et à l'abstention du gouvernement. Tels sont les trois points essentiels sur lesquels Sismondi va la prendre à parti.

Et tout d'abord son zèle inconsidéré pour la production. L'accroissement général de production, disent les écrivains classiques, ne présente point d'inconvénients, grâce au mécanisme spontané qui vient aussitôt corriger les erreurs des entrepreneurs s'ils dépassent sur un point les nécessités de la demande : — les prix, en baissant, les avertissent qu'ils font fausse route et qu'il faut orienter leurs efforts vers un autre but; de même l'élévation des prix prévient les producteurs que l'offre est insuffisante et

qu'il faut fabriquer davantage. Ainsi les erreurs commises seront toujours momentanées et passagères.

A cela Sismondi répond : Si au lieu de raisonner in abstincto, les économistes avaient regardé les faits dans leurs détails, si au lieu de considérer les produits ils avaient regardé les hommes, ils n'eussent pas si légèrement pris leur parti des erreurs des producteurs. L'accroissement de l'offre, si elle était insuffisante pour répondre à une demande progressive, ne nuit à personne et profite à tous. C'est vrai. Mais la restriction d'une offre surabondante, quand les besoins ne croissent pas aussi vite, ne se fait pas aussi aisément. Croit-on que du jour au lendemain les capitaux et le travail pourront abandonner l'industrie qui décline pour s'engager dans une autre? Nullement. Le travailleur ne peut brusquement quitter le travail qui l'a fait vivre, auquel il s'est formé par un apprentissage « souvent long et dispendieux » — où il se distinguait par une habileté professionnelle dont ailleurs il perdra l'avantage. Plutôt que d'y consentir, il laissera diminuer son salaire, il prolongera la journée de travail, « il restera à l'ouvrage quatorze heures par jour, il se refusera le temps qu'il donnait autrefois au plaisir et à la débauche, et le même

LES ADVERSAIRES

nombre d'ouvriers donnera beaucoup plus de produits » (1). — Quant au fabricant, il ne sera pas plus prêt que l'ouvrier à quitter sans résistance une manufacture dans la construction et l'aménagement de laquelle il a mis la moitié ou les trois quarts de sa fortune. Les capitaux fixes ne peuvent être transférés d'une usine à l'autre. Le fabricant, du reste, est retenu par l'habitude, « puissance morale qui n'est pas soumise au calcul » (2) et, comme l'ouvrier, il se cramponne à l'industrie qui le faisait vivre et qu'il a

créée. Ainsi la production, loin de se restreindre spontanément, restera la même ou peut-être augmentera... 11 faudra bien cependant qu'elle finisse par fléchir : l'adaptation se fera sans doute, mais après combien de ruines ! « Les producteurs ne se retireront point du travail et leur nombre ne diminuera que lorsqu'une partie des chefs d'ateliers aura fait faillite et qu'une partie des ouvriers sera -morte de misère > (3). « Gardonsnous, dit-il en conclusion, de la dangereuse théorie de cet équilibre qui se rétablit de lui-même... Un certain équilibre se rétablit, il est vrai, à la longue, mais c'est par une effroyable souffrance » (4). Cette remarque, vraie déjà au temps de Sismondi, est aujourd'hui à la base de la politique suivie par les trusts et les cartels.

Depuis le xixe siècle, comment s'accroît surtout la production ? Par la multiplication des machines. C'est donc contre les machines que notre auteur dirige ses attaques les plus vives. Et c'est par là surtout qu'il s'est fait traiter de réactionnaire et même d'ignorant et qu'il a perdu pour un demisiècle sa place parmi les économistes.

Ici encore les économistes classiques sont unanimes (5). Pour eux les machines sont bienfaisantes parce que, fournissant des denrées meilleur marché, elles libèrent une partie du

fl) N. P., t. I, p. 333.

(5) L'unanimité n'est cependant pas absolue. Ricardo, en effet, a ajouté à la 3e édition de ses Principes un chapitre sur les machines dans lequel il avoue s'être trompé en croyant que les machines sont toujours, après quelque temps, favorables aux intérêts des travailleurs. 11 reconnaît que les ouvriers en souffriront toutes les fois que les machines, tout en accroissant le produit

net, diminueront le produit brut de l'industrie. Il semble croire que ce cas peut être fréquent. En réalité, il sera très exceptionnel.

revenu du consommateur, accroissent par suite la demande des autres produits et procurent ainsi de l'occupation au travail qu'elles ont rendu disponible. Sismondi ne nie pas que théoriquement l'équilibre finira par se rétablir; toute production nouvelle doit à la longue créer quelque part une consommation nouvelle. Mais regardons la réalité; cessons de « faire abstraction du temps et de l'espace »; tenons compte des obstacles et des frottements du mécanisme social. Que voyons-nous? L'effet immédiat des machines, c'est de jeter des ouvriers sur le pavé, — c'est d'accroître leur concurrence mutuelle, de faire baisser sur le marché les salaires de tous les autres, c'est enfin de diminuer leur consommation et par suite leur demande. Loin donc d'être toujours bienfaites, les machines ne produisent leur résultat utile que si leur introduction est précédée d'un accroissement de revenu et, par suite, d'une possibilité de travail nouvelle pour les ouvriers remplacés. « Personne ne contestera sans doute qu'il n'y a de l'avantage à substituer une machine à un homme qu'autant que cet homme trouvera de l'ouvrage ailleurs » (1).

Ni Ricardo, ni Say ne le contestaient. Mais ils affirmaient que précisément l'effet des machines était toujours de créer quelque part cette demande de travail. Sismondi est dominé dans son argumentation par la même idée fautive qui lui a

(1) N. P., t. 1, p. 399. — C'est ici qu'il faut rappeler le célèbre argument de la manivelle. « Si l'Angleterre, demande Sismondi, réussissait à faire accomplir tout l'ouvrage de ses champs et tout celui de ses villes par des machines à vapeur, et à ne compter pas plus d'habitants que la république de Genève, tout en conservant

le même produit et le même revenu qu'elle a aujourd'hui, devrait-on la regarder comme plus riche et plus prospérante? M. Ricardo répond que oui... Ainsi donc, la richesse est tout, les hommes ne sont absolument rien? En vérité, il ne reste plus qu'à désirer que le roi demeuré tout seul dans l'île, en tournant constamment une manivelle, fasse accomplir par des automates tout l'ouvrage de l'Angleterre » (t. 11, p. 3291. On peut répondre à l'objection ainsi formulée que, bien avant d'arriver à cet état, la communauté se serait emparée des machines, pour en répartir le produit entre tous ses membres. Supposer qu'une partie de la population se laisse mourir de faim faute d'emploi, tandis que l'autre partie continue à fabriquer la même quantité de produits qu'auparavant, est assez contradictoire. Mais au fond, et si l'on écarte son expression paradoxale, la question posée par Sismondi est insoluble. Quel est le meilleur équilibre entre la production et la population? Faut-il préférer une population rapidement croissante, mais s'enrichissant peu, ou une population stationnaire ou même décroissante, mais dont la richesse est très grande? Chacun ici est libre de choisir. La science ne fournit point de critérium.

LES ADVERSAIRES

fait admettre plus haut la possibilité d'une surproduction générale : l'idée qu'un accroissement de production, pour être utile, doit toujours être précédé d'une demande nouvelle; il ne veut pas admettre que l'accroissement de production en lui-même crée indirectement cette demande.

Par contre, ce qu'il y a de vrai dans le point de vue de Sismondi — et l'on ne saurait trop y insister ■ — c'est sa protestation

contre l'indifférence des classiques vis-à-vis des souffrances des périodes de transition.

Les économistes classiques ont souvent considéré les misères créées par la grande industrie avec le même sang-froid avec lequel les partisans de Marx envisagent dans l'avenir les catastrophes de la révolution nécessaire. C'est là, au milieu de beaucoup d'autres ressemblances entre les marxistes et les classiques, l'une des plus caractéristiques. La grandeur du nouveau régime ne vaut-elle pas quelques sacrifices? Mais Sismondi est historien. Il s'intéresse justement à ces périodes de transition qui mènent d'un régime à l'autre et qui comportent tant de souffrances imméritées. Il voudrait qu'on en atténue la dureté, qu'on facilite le passage d'une époque à la suivante. Rien de plus légitime que cette prétention. J. B. Say lui-même l'avait reconnu (1) (dans une bien faible mesure, il est vrai) et c'est justement le rôle de l'économie sociale.

Voici une autre remarque non moins juste de Sismondi. Ce qui le choque, c'est non seulement que les ouvriers soient chassés par les machines, mais que les ouvriers maintenus n'aient qu'une part si restreinte aux bienfaits qu'elles procurent (2). Pour les classiques, il suffisait que l'ouvrier participât en tant que consommateur au bon marché des produits.

(1) V. plus haut.

(2) « Nous l'avons dit ailleurs, mais nous croyons essentiel de le répéter : ce n'est point le perfectionnement des machines qui est la vraie calamité c'est le partage injuste que nous faisons de leur produit. Plus nous pouvons faire d'ouvrage avec une quantité donnée de travail, et plus nous devrions augmenter ou nos

jouissances, ou notre repos; l'ouvrier qui serait son propre maître, quand il aurait fait en deux heures, à l'aide d'une machine, es qu'il faisait auparavant en douze, s'arrêterait après deux heures, s'il n'avait pas besoin, s'il ne pouvait pas dire usage d'un produit plus considérable. C'est notre organisation actuelle c'est la servitude de l'ouvrier qui le réduit, lorsqu'une machine a augmenté ses pouvoirs, à travailler non pas moins, mais plus d'heures par jour pour le même salaire » [N, P., II, p. 318, note). G est dans ce passage que se trouve exprimée le plus nettement la véritable pensée de Sismondi au sujet des machines.

SI SMONDI ET LES ORIGINES DE L'ÉCOLE CRITIQUE 215

Sismondi réclame davantage. Tant que le labeur des ouvriers est aussi écrasant qu'aujourd'hui, ne serait-il pas juste qu'ils bénéficient de l'introduction des machines sous forme d'un loisir accru ? Dans le système social actuel, grâce à la concurrence que se font entre eux les travailleurs et- dont la cause est à ses yeux un excès de population, non seulement la machine n'accroît pas leur loisir, mais en renforçant la concurrence, elle diminue le salaire, provoque des efforts plus intenses de la part de l'ouvrier, et l'oblige à prolonger sa journée. Là encore, Sismondi nous paraît dans le vrai. On ne voit pas pourquoi le consommateur profiterait seul de tout l'avantage des machines dont l'ouvrier ne profite point, s'il s'agit d'objets n'entrant pas dans la consommation ouvrière; — il n'y aurait rien de choquant à ce que les avantages du progrès fussent partagés, au moins pendant quelque temps, entre le consommateur et l'ouvrier, comme ils le sont dès à présent entre l'inventeur, l'entrepreneur et la société. C'est de cette idée que s'inspire aujourd'hui la tactique de certains syndicats ouvriers, lorsqu'ils n'acceptent une machine nouvelle qu'en échange

d'une diminution dans leur travail et d'une augmentation de leurs salaires.

Appliquée à la production et aux machines, la méthode de Sismondi le conduit donc à les juger tout autrement que les classiques. De même pour la concurrence.

Adam Smith avait écrit : « En général, si une branche d'industrie ou une division quelconque du travail est avantageuse au public, elle le deviendra toujours plus à mesure que la concurrence y sera plus libre et plus générale » (1). Sismondi s'inscrit en faux contre cette doctrine et il invoque ici deux raisons d'inégale valeur.

La première est inspirée par l'idée inexacte, déjà rencontrée plus haut, et d'après laquelle aucun progrès dans la production n'est utile s'il n'est précédé d'une demande plus intense. La concurrence serait bienfaisante si elle excitait les entrepreneurs à multiplier des produits pour répondre à une pareille demande. Elle serait mauvaise dans le cas contraire, car si la consommation reste stationnaire, le seul effet de la concurrence est de permettre à un entrepreneur plus adroit, ou dont

(1) Richesse des nations, liv. II, ch. II, in fine.

LES ADVERSAIRES

les capitaux sont plus puissants, de ruiner ses rivaux par le bon marché et d'attirer à lui la clientèle de ses concurrents ; le public n'en tire pas bénéfice. Et c'est ce spectacle que la réalité nous offre trop souvent, l'industriel se dirigeant non sur l'avantage présumé du public, mais uniquement sur les chances qu'il a de grossir ses gains particuliers.

L'argument de Sismondi se heurte ici à la même critique que tout à l'heure : le bon marché des produits, en libérant une partie du revenu, crée pour d'autres produits une demande supérieure et répare ainsi le mal qu'il a provoqué. La concentration de l'industrie a pour la société les mêmes avantages que les machines, et se défend par les mêmes arguments.

Mais Sismondi dirige contre la concurrence un argument plus sérieux. La poursuite du bon marché, fait-il remarquer, pousse l'entrepreneur à économiser non seulement sur les choses, mais sur les hommes mêmes. Partout, la concurrence a fait embaucher dans les usines les enfants et les femmes à la place des adultes. Certains entrepreneurs, pour tirer de ces forces humaines le maximum de rendement, les obligent à un labeur épuisant de nuit et de jour et ne leur paient en échange qu'un salaire dérisoire. Or, à quoi sert le bon marché obtenu dans ces conditions ? Le maigre avantage qu'en tire le public est plus que compensé par la perte de vigueur et de santé des ouvriers. La concurrence ici entame le plus précieux des capitaux : l'énergie même de la race. Il montre les ouvriers de Grenoble gagnant 6 à 8 sous par jour pour un travail de quatorze heures, les enfants de 6 à 8 ans travaillant dans les filatures douze à quatorze heures, « au milieu d'une atmosphère chargée de poils et de poussières, où ils périssent de consommation avant d'avoir atteint 20 ans », Il conclut que « c'est payer trop cher l'extension du commerce national si elle doit faire naître une classe malheureuse et souffrante », et dans une phrase souvent citée il s'écrie : « Le bénéfice d'un entrepreneur de travail n'est quelquefois autre chose qu'une spoliation de l'ouvrier qu'il emploie; il ne gagne pas seulement parce que son entreprise produit beaucoup plus qu'elle ne coûte, mais parce qu

il n'accorde pas à l'ouvrier une compensation suffisante pour son travail. Une telle industrie est un mal social » (1).

Comment ne pas reconnaître ici la justesse de la pensée de Sismondi? Lorsque le bon marché des produits n'est obtenu qu'au prix d'une détérioration permanente de la santé des ouvriers, il est évident que la concurrence fait plus de mal que de bien. 11 y a un intérêt public non moins certain à sauvegarder ces richesses vitales qu'à faciliter la production des richesses matérielles. Sismondi, en montrant que la concurrence est une arme à deux tranchants, a frayé la voie à ceux qui très légitimement réclament de l'État qu'il lui fixe des limites et lui trace des règles.

On pourrait être tenté d'aller plus loin, et voir dans le passage que nous venons de citer une condamnation sans réserve du profit lui-même. Ce ne serait rien moins qu'une adhésion de Sismondi aux doctrines socialistes. On l'a cru quelquefois, mais à tort suivant nous.

Sans doute en certains endroits Sismondi s'exprime presque comme le feront Owen, les Saint-Simoniens et Marx. Ainsi dans ses Etudes sur l'Economie politique, on lit des phrases comme celle-ci : « On pourrait presque dire que la société moderne vit aux dépens du prolétaire, de la part qu'elle lui retranche sur la récompense de son travail » (1); et ailleurs : « Il y a eu spoliation, il y a eu vol du riche sur le pauvre lorsque ce riche perçoit d'une terre fertile et habilement cultivée un revenu qui le fait nager dans l'opulence, tandis que le cultivateur qui a fait naître ce revenu... meurt de faim sans pouvoir y toucher » (2). Sismondi semble même quelque part annoncer la théorie de la plus-value de Marx en se servant de l'expression « mieux-value » (3). En réalité, il n'y a là que des analogies de mots. Quand il parle de

mieuxvalue, Sismondi entend désigner la valeur toujours croissante créée chaque année dans un pays progressif, non par le travail seul, mais grâce à l'action commune du travail et du capital (4)..

(1) *Éludes sur l'Économie politique*, p. 35, t. I.

(2) *Ibid.*, p. 274-275.

(3) *Nottv. Princ.*, I, p. 103.

(4) Nous nous séparons sur ce point de l'interprétation donnée de ce passage par M. Aftalion dans sa monographie, d'ailleurs excellente : *L'œuvre économique de Simoncle de Sismondi*, Paris, 1899, et aussi de celle de M. Denis (*Histoire des Systèmes économiques*, t. II, p. 306). Mais le texte de Sismondi ne nous semble laisser place à aucun doute : « Par opposition avec la terre on pourrait réunir les deux autres sources de richesse : la vie qui donne la faculté du travail, et le capital

LES ADVERSAIRES

L'idée de Marx que le travail seul crée la valeur et que par conséquent le profit et l'intérêt constituent un vol fait à l'ouvrier, lui est tout à fait étrangère. Sismondi reconnaît bien que les revenus du propriétaire foncier et du capitaliste résultent d'un travail qu'ils n'ont pas accompli, il distingue avec raison les revenus du travail et ceux de la propriété; mais à ses yeux ces derniers ne sont pas moins légitimes que les premiers, car, dit-il, les bénéficiaires du revenu sans travail « y ont acquis un droit permanent par un travail primitif qui a rendu le travail annuel plus avantageux » (1). Quand Sismondi écrit que l'ouvrier est spolié, il veut dire simplement que parfois l'ouvrier n'est pas assez payé, ne

louve pas assez pour vivre, qu'il devrait, aux yeux de l'humanité, être mieux rémunéré, mais nullement que l'appropriation par le propriétaire ou le capitaliste d'une partie du produit social soit injuste en elle-même (2). Son point de vue n'est pas différent de celui auquel se placeront plus tard les socialistes d'État allemands pour justifier leur politique sociale.

Mais si la critique de Sismondi n'aboutit pas au socialisme, elle ébranle singulièrement le libéralisme, car elle démontre d'une manière frappante la fausseté du théorème affirmé par les Physiocrates, et que Smith s'était efforcé de démontrer à

qui le salaire. Lorsque ces deux puissances sont réunies, elles possèdent en commun une force expansive, et le travail que l'ouvrier fera dans l'année vaudra toujours plus que le travail de l'année précédente, avec lequel cet ouvrier s'entretiendra. C'est à cause de cette mieux value, qui est d'autant plus grande que les arts ou les sciences, dans leur application aux arts, ont fait plus de progrès, que l'industrie procure un accroissement constant de richesse » (N. P., t. I, p. 103).

(1) Nouv. Princ., I, p. 111-112 Cf. aussi p. 87 : « La richesse cependant concourt à son travail, et celui qui la possède relie à l'ouvrier, en compensation de l'aide qu'il lui donne, une partie de ce que cet ouvrier a produit par delà sa consommation » — Il est vrai que cette part est grande : « L'entrepreneur s'efforce de ne laisser à l'ouvrier que justement ce qu'il lui faut pour maintenir sa vie et se réserve à lui même tout ce que l'ouvrier a produit par delà la valeur de cette vie » (ibid., p. 103). Mais c'est là un fait qui n'a rien de nécessaire et qui ne résulte pas comme chez Marx des lois mêmes de la valeur.

(2) « Le pauvre acquiert par son travail, et par son respect pour la propriété d'autrui, des droits à un logement et à des vêtements propres et salubres ; à une nourriture assez abondante, assez variée pour maintenir les forces et la santé, etc. Ce n'est qu'après que toutes ces choses ont été assurées au pauvre sur le fruit de son travail, que commence le droit du riche. Ce n'est que le superflu, après qu'il a été pourvu à la vie de tous, qui forme le revenu de l'opulence » (Études sur l'Économie politique, I, p. 273). On voit bien ici dans quel sens Sismondi parle de spoliation.

son tour: la coïncidence naturelle de l'intérêt particulier avec l'intérêt général. Il est vrai que Suiitli en l'affirmant ne songeait guère qu'à la production, mais c'est justement le mérite de Sismondi d'avoir examiné sa portée quant à la distribution des richesses. Sismondi est ainsi contraint par l'examen des tails à contester la base même du libéralisme économique. Chose curieuse, il s'en étonne lui-même. A priori, le théorème de l'identité de l'intérêt particulier avec l'intérêt général lui paraît vrai. Ne repose-t-il pas en effet sur la double idée que « chacun entend mieux son- intérêt qu'un gouvernement ignorant et inattentif ne saurait l'entendre, et que l'intérêt de chacun forme l'intérêt de tous » ? « Or, l'un et l'autre axiome est vrai » (i)... D'où vient donc que les faits démentent la conclusion ?

Nous touchons ici au point central de la pensée de Sismondi, au point où quittant le terrain purement économique sur lequel les classiques s'étaient tenus, il aborde un terrain nouveau : la répartition de la propriété. C'est dans une cause sociale, l'inégale répartition de la propriété entre les hommes et dans la force inégale qui en résulte pour les contractants, que Sismondi va trou-

ver l'explication de la contradiction qui le frappe entre les intérêts privés et l'intérêt général (2).

§ 3. — La séparation de la propriété et du travail.

L'explication du paupérisme et des crises.

Sismondi est le premier qui ait formulé celle idée que la société industrielle tend à séparer en deux classes absolument distinctes ceux qui travaillent et ceux qui possèdent, ou comme il dit souvent : les riches et les pauvres. La liberté de la concurrence hâte cette séparation en faisant disparaître tous les rangs intermédiaires pour ne plus laisser en présence

(1) N. P., I, p. 407; cf. aussi p. 200-201.

(2) « L'intérêt de chacun contenu par tous les autres serait en effet l'intérêt de tous; mais chacun cherchant son intérêt propre aux dépens des autres, aussi bien que dans le développement de ses propres moyens, n'est pas toujours contenu par des forces égales aux siennes; le plus fort trouve alors son intérêt à prendre, et le plus faible trouve encore le sien à ne pas lui résister, car le moindre mal, autant que le plus grand bien, est le but de la politique de l'homme » (N. P., I, 407. Cf. aussi infra, p. 221, n. 2).

LES ADVERSAIRES

que les prolétaires (1) et les capitalistes. « Les rangs intermédiaires ont disparu, dit-il quelque part; les petits propriétaires, les petits fermiers dans les campagnes, les petits chefs d'ateliers, les petits manufacturiers, les petits boutiquiers dans les villes, n'ont pu soutenir la concurrence de ceux qui dirigent de vastes entreprises. 11 n'y a plus de place dans la société que pour le grand capitaliste et l'homme à gages, et l'on a vu croître d'une

manière effrayante la classe presque inaperçue autrefois des hommes qui n'ont absolument aucune propriété » (2). « Nous sommes sous une condition tout à fait nouvelle de la société sur laquelle nous n'avons point encore d'expérience. Nous tendons à séparer toute espèce de propriété d'avec toute espèce de travail... C'est là où je signale un danger » (3).

Cette loi de la concentration capitaliste qui va jouer dans le système de Marx un rôle si important et qui, si elle est vraie des entreprises, ne paraît pas cependant s'appliquer à la propriété — en ce sens qu'une concentration du travail est parfaitement compatible avec une dissémination de la propriété — cette loi célèbre a trouvé en Sismondi son premier croyant. 11 en a fait un exposé vraiment saisissant. Il la montre, accomplissant ses ravages à la fois dans l'agriculture, dans l'industrie, dans le commerce : « Tous les travaux de l'Angleterre, dont on évalue la surface à 34.250.000 acres, étaient accomplis en 1831 par 1.016.982 cultivateurs, et l'on espère en réduire encore le nombre. Non seulement tous les petits fermiers sont descendus à la condition des journaliers, mais encore un grand nombre de journaliers ont été forcés de renoncer aux travaux des champs... L'industrie des villes a adopté le principe de l'union des forces, de l'union des capitaux, avec plus de vigueur encore que celle des campagnes... Les manufactures (pii travaillaient sur un fonds de 1 .000 liv.st. ont disparu les premières de l'Angleterre; bientôt celles qui travaillaient sur 10.000 liv. st. (250.000 . francs) ont

(1) « Le changement fondamental qui est survenu dans la société, au milieu de la lutte universelle créée par la concurrence... c'est l'introduction du prolétaire parmi les conditions humaines,

du prolétaire dont le nom emprunté aux Romains est ancien, mais dont l'existence est toute nouvelle » (*Éludes* , t. I, p. 34).

(2) *Revue mensuelle (l'Économie politique*, 2e vol., 1834, p. 124.

(3) *Nouv. Princ.*, t. II p. 434.

été estimées petites et trop petites; elles ont été ruinées, elles ont cédé la place aux grandes; aujourd'hui, celles qui travaillent sur 100.000 liv. st. sont estimées parmi les moyennes, et le moment n'est peut-être pas éloigné où celleslà seulement seront en état de soutenir la concurrence qui travailleront sur un million sterling... Les bijouteries de la Gironde rendent inutiles les menuisiers, les fabriques de tonneaux de la Loire rendent inutiles les tonneliers..., les entreprises de bateaux à vapeur, de diligences, d'omnibus, de chemins de fer, à l'aide d'immenses capitaux, remplacent les mesquines industries des bateliers, des voituriers, des charretiers indépendants... D'opulents marchands en détail ont ouvert leurs immenses magasins dans les grandes capitales, et ils ont offert, à l'aide des rapides moyens de transport nouvellement inventés, d'approvisionner chez eux les consommateurs jusqu'aux extrémités de chaque empire, ils sont en chemin, de supprimer ainsi tous les marchands en gros, tous les marchands en détail, tous les petits boutiquiers qui peuplaient les provinces, et ils remplaceront ces hommes indépendants par des commis, des hommes à gages, des prolétaires » (1).

Et maintenant, voyons la conséquence d'un pareil état de choses. Dans l'opposition de ces deux classes sociales, où tendent à se fondre toutes les différences d'autrefois, nous trouverons

l'explication et de la misère des ouvriers et des crises économiques.

La misère des ouvriers, de quoi provient-elle, en effet, sinon de ce qu'étant en trop grand nombre pour la demande du travail, ils sont obligés pour vivre de se contenter du premier salaire venu, contre leur propre intérêt et contre celui de leur classe tout entière ? (2). Or, qui a mis « le pauvre dans la

(1) Études sur l'Économie politique. Introduction, p. 39 et s.

(2) « C'est une vérité sur laquelle les économistes ont beaucoup insisté, que chacun entend mieux son propre intérêt que le Gouvernement ne saurait le faire... Mais ils ont affirmé trop légèrement que l'intérêt de chacun d'éviter un plus grand mal doit être le même que l'intérêt de tous. Il est de l'intérêt de celui qui dépouille son voisin de le voler; et il est de l'intérêt de celui-ci de le laisser faire, s'il a la force en mains, pour ne pas se faire assommer ; mais il n'est pas de l'intérêt de la Société que l'un exerce la force et que l'autre succombe... L'intérêt des ouvriers qui travaillent en journée est sans doute que le salaire d'un travail de dix heures par jour leur suffise pour vivre et pour élever leurs enfants..., c'est bien aussi l'intérêt de la Société, mais l'intérêt du journalier sans ouvrage est de

LES ADVERSAIRES

nécessité de se soumettre à des conditions onéreuses et toujours plus onéreuses, sous peine de mourir de faim » ? C est la séparation de la propriété et du travail (1). Si comme autrefois l'ouvrier était un artisan indépendant, il pourrait prévoir son revenu et limiter en conséquence sa progéniture, car la population se règle toujours sur le revenu (2). Aujourd'hui, dépouillé de

toute propriété, son seul revenu lui vient du capitaliste qui l'emploie. Ainsi, ignorant tout de la demande future des produits et de la quantité du travail qui sera nécessaire, il n'a plus de raison d'exercer sa prévoyance et ne l'exercera plus. C'est au gré des capitalistes que la population s'accroît ou diminue. « Toutes les fois que le travail sera demandé et qu'un salaire suffisant lui sera offert, l'ouvrier nailra pour le gagner... Si la demande cesse, l'ouvrier périra » (3).

Cette théorie de la population et du salaire n'est pas autre, en réalité, que celle d'Adam Smith, pour qui l'homme, comme toute autre marchandise, s'accroît ou diminue suivant les besoins de la production. Seulement Sismondi, loin d'y voir une preuve de l'adaptation harmonieuse de l'offre à la demande, y voit un des effets lamentables de la séparation entre la fortune et le travail (4). Sismondi et Smith com-

trouver du pain à quelque prix que ce soit; il travaillera quatorze heures par jour; il fera entrer ses enfants dès l'âge de 10 ans dans une manufacture; et il compromettra, avec sa santé et sa vie, l'existence de toute sa classe, pour échapper à la pression actuelle du besoin » (N. P., t. I, p. 200-201).

(2) « La population se réglera donc uniquement sur le revenu, et si elle dépasse cette proportion, c'est toujours lorsque les pères se sont trompés sur ce qu'ils croyaient être leur revenu, ou plutôt lorsque la société les a trompés » (N. P., I. H, p. 254)... « Plus le pauvre est privé de toute propriété, plus il est en danger de se méprendre sur son revenu, et de contribuer à accroître une population qu>, ne correspondant point à la demande du travail, ne trouvera point de subsistance » (Ibid., p. 264).

(3) N. P., t. II, p. 286.

(4) Sismondi, remarquons-Ie, ne partage pas la théorie de Malthus sur la population; il n'admet pas que la population dépende des subsistances : elle dépend de la volonté des propriétaires qui la stimulent ou la limitent par leur demande, et qui ont intérêt à la limiter pour réaliser le produit net maximum. «Jamais la population n a atteint la limite des subsisiances possibles, et jamais probablement elle ne l'atteindra. Tous ceux qui auraient envie de subsistances n'ont ni le moyen, ni le droit d'en demander à la terre; ceux, au contraire, auxquels les lois accordent le monopole des terres n'ont nullement intérêt à leur demander toute la subsistance quelles peuvent produire. En tout pays, les propriétaires se sont opposés et ont dû s'opposer à un système de cultuie qui prétendrait uniquement

SISMONDI ET LES ORIGINES DE L'ÉCOLE CRITIQUE 223

meüent du reste la même erreur que commettent avec eux Mallhus et Ricardo : ils s'imaginent que les hauts salaires multiplient nécessairement la population, — alors qu'aujourd'hui les faits semblent prouver que des habitudes d'un bien-être plus grand tendent au contraire, en certaines circonstances, à la limiter. Quoi qu'il en soit, la classe non possédante, c'est-à-dire la majorité de la nation, n'est plus considérée que comme un simple instrument entre les mains des possédants. Ceux-ci le prennent ou l'abandonnent au gré de leur fantaisie ou de leur intérêt.

Ce qui est vrai des ouvriers industriels ne l'est pas moins des ouvriers des champs, et Sismondi introduit ici la célèbre opposition du produit net et du produit brut qui a préoccupé depuis lui tant d'économistes. Si tous les paysans étaient propriétaires de

leur sol, ils seraient sûrs de pouvoir trouver sur leur champ au moins l'entretien et la sécurité de la vie. Us ne laisseraient jamais le produit brut descendre au-dessous de ce qui est suffisant pour les entretenir (1). Mais, avec la grande propriété foncière, avec la transformation du paysan en ouvrier agricole, les choses changent. Le grand propriétaire n'a en vue que le produit net, la différence entre le coût de production et le prix de la vente. Peu lui importe, pour accroître le produit net, de sacrifier le produit brut. Voici un terrain qui, bien cultivé, rapportait 1.000 écus de produit brut au fermier et 100 écus de fermage au propriétaire; le propriétaire s'avise qu'il gagnerait 110 écus s'il le laissait en friche et s'il le louait sans frais pour la vaine pâture. « Il renverra son jardinier ou son vigneron et il gagnera dix écus, mais la nation en perdra 890; elle laissera sans emploi, et par conséquent sans profit, tous les capitaux employés à faire naître cette production si abondante; elle laissera sans travail, et par conséquent sans revenus, tous les journaliers dont ce produit représentait les labeurs » (2). Et les exemples abondent sous la plume de l'écrivain : c'est la duchesse de

à multiplier les subsistances et non à augmenter les revenus. Longtemps avant * que la population soit arrêtée par l'impossibilité où serait le pays de produire plus de subsistances, elle l'est par l'impossibilité où se trouve cette population d'acheter cette subsistance, ou de travailler à la faire naître » [N. P., II, 269-270).

LES ADVERSAIRES

Strafford, et d'autres grands propriétaires écossais qui, pour remplacer les cultures anciennes par des grands pâturages, chassent les tenanciers de leurs demeures, les renvoient dans les

villes, ou les entassent sur des vaisseaux k destination d'Amérique. C'est en Italie la poignée de spéculateurs appelés mercanti di tenuta qui, par les mêmes motifs, empêchent la repopulation et la culture de la campagne romaine, « ce territoire si prodigieusement fertile, où cinq arpents nourrissaient une famille et formaient un soldat » — et dont aujourd'hui on a fait disparaître peu à peu « les maisons isolées, les villages, la population tout entière, les clôtures, les vignes, les oliviers, et tous les produits qui demandaient l'attention continuelle, le labeur et surtout l'affection de l'homme », pour y substituer des troupeaux et quelques bergers (1). Critique juste, mais qui accuse les abus de la propriété privée et non le principe du produit net, — car ce principe, le propriétaire paysan ne l'appliquerait pas moins que le grand seigneur foncier; il est inéluctable partout où la production se fait en vue du marché (2).

C'est enfin cette même opposition entre la propriété et le travail qui explique les crises économiques.

Les crises tiennent eu partie, d'après Sismondi, à la difficulté de bien connaître un marché devenu trop étendu — et au fait que les producteurs se guident sur l'abondance de leurs capitaux plus que sur les besoins du marché (3). Mais, avant tout, elles tiennent à la mauvaise répartition des revenus. La

(1) N. P., I, p. 325. — Ce problème du produit net et du produit brut a préoccupé Sismondi de tout temps. Il le pose déjà dans son premier ouvrage : le Tableau de V Agriculture toscane (Genève, 1801), et sans prendre parti d'une manière décisive pour le produit brut, il penche déjà en sa faveur : « Pourquoi considérerait-on comme plus utile à l'état le profit considérable d'un seul riche fermier que le salaire mesquin de plusieurs milliers d'ou-

vriers et de paysans? » (p. 191-192). Cet ouvrage est du reste consacré à la pratique agricole et ne renferme que peu de remarques économiques. G est là que se trouve la gracieuse description de sa métairie de Val-Chiuso (p. 219 et s.).

(2) Il est vrai que Sismondi voudrait soustraire en partie le blé au système de production pour le marché — afin de soustraire la subsistance nationale aux fluctuations de ce marché (iV. P., I, 263-264). Il ne préconise du reste pas non plus absolument la poursuite du produit brut. 11 reconnaît que « l'accroissement graduel du produit brut peut à son tour être la conséquence d'un état de souffrance », si la population progresse trop vite (; ibid ., I, p. 153). — On voit à quel esprit hésitant nous avons affaire.

SISMONDI ET LES ORIGINES DE L'ÉCOLE CRITIQUE

séparation de la propriété et du travail a pour conséquence que les revenus des possédants sont les seuls à s'accroître; ceux des ouvriers restent toujours au strict minimum. Il résulte nécessairement de là un manque d'harmonie dans la demande des produits. Avec une propriété uniformément répartie et une augmentation à peu près générale des revenus, il y aurait aussi une certaine uniformité dans l'accroissement de la demande. Les industries communes, celles qui fournissent aux besoins les plus essentiels et les plus généraux, verraient leur production croître régulièrement et sans à-coups. Mais en fait les revenus des riches augmentent seuls. Ils vont donc substituer à la demande des objets communs une demande croissante d'objets plus raffinés, abandonner ainsi les industries fondamentales et réclamer la création d'industries de luxe; si celles-ci ne se multiplient pas assez vite, ils s'adresseront à l'étranger pour satisfaire leurs goûts. De ces variations incessantes que résulte-t-il ? Les anciennes in-

industries délaissées sont obligées de licencier leurs ouvriers; d'autre part, les nouvelles industries ne peuvent se développer que lentement; dans l'intervalle, les ouvriers congédiés et sans travail sont obligés eux aussi de réduire leur consommation de denrées communes; de là une sous-consommation permanente qui entraîne nécessairement des crises correspondantes. « Par la concentration des fortunes entre un petit nombre de propriétaires, le marché intérieur se resserre toujours plus, et l'industrie est toujours plus réduite à chercher ses débouchés dans les marchés étrangers, où de plus considérables révolutions les menacent » (1). Ainsi « la consommation d'un chef d'atelier millionnaire qui fait travailler sous ses ordres mille ouvriers réduits à l'étroit nécessaire, ne vaut pas pour la nation celle de cent fabricants bien moins riches qui ne font travailler chacun que dix ouvriers bien moins pauvres » (P- 358) (2).

(2) Ailleurs : « les petits marchands, les petits manufacturiers disparaissent et un grand entrepreneur en remplace des centaines qui tous ensemble peut-être n'étaient pas si riches que lui. Tous ensemble néanmoins étaient de meilleurs consommateurs que lui. Son luxe dispendieux donne un bien moindre encouragement à l'industrie que l'honnête aisance de cent ménages qu'il a remplacés » (II, p. 327). — Théorie du reste plus que contestable; il s'agit en effet de savoir si l'ampleur totale de la demande restera la même — et non pas s'il y aura un

G. et R. — Düctr. écon. 15

LES ADVERSAIRES

L'explication que donne Sismondi des crises — explication reprise depuis par de très nombreux auteurs — n'est pas des plus

solides. La difficulté d'adapter la production[^]. la demande ne disparaîtra probablement pas, même si la répartition des richesses devient plus égale. D'ailleurs, ce dont Sismondi rend compte c'est plutôt d'un malaise chronique de certaines industries que des crises aiguës et périodiques. Mais sa théorie a cependant le mérite de tenter au moins l'explication d'un phénomène encore obscur, et que J. -B. Say et Ricardo préféraient passer sous silence ou traiter comme secondaire, sous prétexte qu'en fin de compte l'équilibre finit toujours par se rétablir.

§ 4. — Les projets de réforme de Sismondi.

Son influence sur l'histoire des doctrines.

L'intérêt principal du livre de Sismondi ne réside pas dans les explications scientifiques qu'il fournit des frais qui l'ont frappé. Il en est peu de tout à fait satisfaisantes. Son analyse reste souvent superficielle et simpliste. Son mérite consiste plutôt à mettre en relief des faits que la tendance régnante de l'économie politique persistait à négliger. L'ensemble de sa doctrine nous apparaît comme une théorie pessimiste du progrès économique. 11 a délibérément montré le revers d'une médaille dont d'autres — et ceux-là mêmes que nous avons classés parmi les pessimistes, les Ricardo et les Malthus — ne voulaient voir que le côté brillant. 11 n'est plus possible après lui de parler encore d'harmonie spontanée des intérêts. 11 n'est plus possible d'oublier ce que cachent de misères et de souffrances les progrès de la production. Il n'est plus possible de glisser sur les crises comme sur des phénomènes passagers et indifférents. Il n'est plus possible d'oublier le rôle que l'inégale répartition de la propriété et des revenus joue dans le monde économique — en mettant entre les parties contractantes une inégalité fondamentale qui annule souvent la liberté des dis-

cussions. Il n'est plus possible, en un mot, d'oublier les conséquences sociales des transformations économiques. Et il y a place, par suite, pour une politique sociale.

déplacement de la demande, ce qui ne saurait conduire à une crise générale, mais seulement à un malaise passager.

SISMONDI ET LES ORIGINES DE L'ÉCOLE CRITIQUE

C'est de cette politique qu'il nous reste à parler.

Au point de vue nouveau où Sismondi s'est placé, du moment que le libre jeu des intérêts privés est si souvent en contradiction avec l'intérêt général — l'abstention gouvernementale prêchée par l'école d'A. Smith, n'a plus de raison d'être. Il y a lieu au contraire pour la société d'intervenir, de tracer aux initiatives individuelles une limite, de corriger leurs abus. Sismondi est ainsi le premier des interventionnistes.

L'action de l'État, d'après lui, devrait s'exercer tout d'abord pour contenir le déchaînement de la production et enrayer la multiplication trop rapide des inventions nouvelles. Sismondi rêve d'un progrès qui s'accomplirait par lentes étapes, sans léser personne, sans restreindre aucun revenu, sans diminuer même le taux de l'intérêt (1). Sa sensibilité le rend timide et ses adversaires souriaient de sa philanthropie. Même les Saint-Simoniens, pourtant sympathiques à certaines de ses vues, lui reprochent de « se laisser égarer par elle » (2). Cet état d'esprit se reflétait jusque dans les habitudes de sa vie privée : « Il avait, raconte Sainte-Beuve (3), un serrurier si mauvais et si maladroit que tout le monde l'avait quitté; il ne laissa pas de le garder jusqu'à la fin, malgré tous les dégâts, pour ne pas lui faire perdre une dernière pratique ». 11 eût voulu que la société fit de même à l'égard des

vieilles industries menacées. Il la compare à Gandalin, l'apprenti sorcier de la légende, qui, ayant déchaîné par un mot magique le porteur d'eau automatique, voit les seaux d'eau succéder aux seaux d'eau et la maison bientôt inondée, sans parvenir à trouver le mot qui pourrait l'arrêter. Au lieu de pousser à la production, le gouvernement devrait modérer « un zèle aveugle » (4). S'adressant aux savants, il les supplie de suspendre

(1) Sismondi applique à la baisse du taux de l'intérêt les mêmes principes qu'à l'accroissement de la production ou aux machines : « L'augmentation des capitaux n'est désirable qu'autant que l'emploi qu'on en peut faire augmente en même temps. Or, toutes les fois que leur intérêt baisse, c'est un signe certain que leur emploi diminue proportionnellement à leur quantité, et cette baisse d'intérêt, qui est toujours un avantage pour quelqu'un, est toujours aussi liée avec le mal d'autrui, ou parmi les compatriotes dont elle diminue les rentes, ou parmi les étrangers dont elle suspend le travail ». — N. P., t. I, p. 393.

(2) Cf. la revue des Saint-Simoniens, le Producteur, t. IV, p. 557-558.

(3) Sainte-Beuve, Nouveaux Lundis, t. VI, p. 8L

(4) Études sur l'Économie Politique, t. 1, p. 60-61.

LES ADVERSAIRES

leurs inventions, de se rappeler le mot des économistes : laissez-faire, laissez-passer, et « de laisser aussi aux générations rendues superflues le temps de passer » ! Il éprouve pour l'ancien régime des corporations et des jurandes une secrète sympathie; tout en les condamnant comme contraires aux intérêts de la pro-

duction, il se demande si on ne pourrait y puiser des leçons pour fixer un frein aux abus de la concurrence (1).

En réalité, Sismondi ne paraît pas se douter que, sous prétexte d'éviter des souffrances immédiates, les restrictions à la production ralentiraient les progrès du bien-être des classes mêmes qui l'intéressent. Son attitude ne peut s'expliquer que d'une manière : par sa conviction erronée que dès à présent en Europe la production pouvait suffire à satisfaire tous les besoins (2). Jamais Sismondi ne s'est douté de la pauvreté relative des sociétés industrielles, laquelle frappait si vivement J. -B. Say. Il se rend bien compte du reste que la politique des gouvernements sur ce point n'est pas facile à modifier, et c'est ailleurs qu'il tourne ses espérances (3).

Puisque c'est l'incertitude du revenu pour les classes ouvrières et l'absence de propriété qui sont les causes principales des maux actuels, c'est de ce côté qu'il faut diriger tous les efforts du gouvernement.

Le premier but à poursuivre sera donc de rétablir, partout où elle est possible, l'union entre le travail et la propriété. Pour cela, Sismondi préconise dans l'agriculture le retour à ce qu'il appelle la propriété patriarcale, c'est-à-dire à la multiplication des paysans propriétaires. 11 a fait dans les Nouveaux Principes une description célèbre du bonheur de leur condition. Dans l'industrie, il voudrait voir reparaître l'artisan indépendant : « Je désire que l'industrie des villes, comme celle des champs, soit partagée entre un grand nombre d'ateliers indépendants, et non réunie sous un seul chef qui commande à des centaines ou des milliers d'ouvriers; je désire que la propriété des manufactures soit partagée entre un grand nombre de moyens capitalistes, et non réunie

par un seul homme maître de plusieurs millions; je désire que l'ou-

(1) N. P., t. I, p. 341 et t. II, p. 459.

(2) N. P., t. II, p. 415 et 435. Voir aussi les *Éludes*, t. I, p. 25.

vrier industriel ait devant lui la chance, presque la certitude d'être associé à son maître, afin qu'il ne se marie que lorsqu'il aura une part dans le commerce au lieu de vieillir, comme il fait aujourd'hui sans espérance d'avancement » (1). Voilà le but.

Mais les moyens? Ici Sismondi se montre d'une extraordinaire timidité. Après avoir fait appel au législateur, il se refuse à lui tracer la voie. Il se demande même, dans un accès de scepticisme et de découragement, si cela est possible. 11 se déclare adversaire du communisme, — il repousse les utopies d'Owen de Thomson, de Fourier, — tout en reconnaissant l'identité de leur but et de celui qu'il poursuit. Il ne semble pas comprendre que ce « morcellisme » qu'il préconise n'est pas moins chimérique que l'utopie communiste qui l'effraie. Sismondi repousse le système d'Owen parce qu'il y voit « cette chimère de vouloir remplacer l'intérêt personnel par celui de la corporation », mais il n'avait pas compris qu'il ne s'agit point de corporation. Il est probable que si Sismondi eût vécu de nos jours il eût préconisé la coopération.

Mais en attendant de réaliser l'union de la propriété et du travail, Sismondi réclame dès à présent quelques réformes plus simples destinées à remédier aux souffrances les plus pressantes de la classe ouvrière. Il voudrait d'abord qu'on rend t ou plutôt qu'on donnât aux ouvriers le droit de coalition (2) — puis qu'on interdise le travail des enfants et celui du dimanche, et aussi qu'on limite le travail des adultes (3). Il voudrait enfin qu'on éta-

blisse ce qu'il appelle la « garantie professionnelle », c'est-à-dire 1 obligation pour 1 employeur (agricole ou manufacturier) d'entretenir à ses frais 1 ouvrier pendant les périodes de maladie, de chômage et de vieillesse. Si ce principe était admis, les employeurs n'auraient plus d'intérêt à réduire indéfiniment le salaire de leurs ouvriers,

_ ou à introduire chez eux des machines, ni à multiplier la

production sans nécessité. Devenus responsables du sort de leurs ouvriers, ils tiendraient compte des effets produits sur leur bien-être par toutes les innovations qu'ils n'envisagent aujourd'hui qu'au point de vue de leurs bénéfices (4). On

(1) N. P., t. II, p. 365-366.

(2) N. P., t. II, p. 451.

(3) N. P., t. II, p. 338.

(4) N. P., t. II, P- 661.

LES ADVERSAIRES

pourrait être tenté de voir dans cette proposition l'idéal anticipé des grandes lois d'assurance sociale que les pays européens depuis trente ans ont introduites chez eux. 11 n'y est cependant qu'en partie, car pour Sismondi c'est le patron et non la société qui doit assumer ces charges, — et ce qu'il reproche précisément aux lois d'assistance anglaise, à la célèbre loi des pauvres en particulier, c'est d'encourager la baisse des salaires et l'indifférence des patrons en se substituant à eux dans les secours à fournir aux ouvriers.

En somme, dans ses projets de réforme comme dans sa critique des économistes, l'attitude de Sismondi révèle cette hésitation et cette incertitude qui résultent du conflit perpétuel entre sa raison et son sentiment. Trop intelligent pour ne pas voir les bienfaits du nouveau régime industriel, trop sensible pour ne pas être ému par certaines de ses conséquences douloureuses, trop conservateur et trop sage pour imaginer un bouleversement total de la société, — il reste étonné et attristé de l'impuissance des hommes devant le mal. Mais il ne se sent pas de laille à découvrir le remède. Il en a fait lui-même l'aveu modeste en termes touchants :

« Je l'avoue, après avoir indiqué où est à mes yeux le principe, où est la justice, je ne me sens point la force de tracer les moyens d'exécution. La distribution des fruits du travail entre ceux qui concourent à les produire, me paraît vicieuse; mais il me semble presque au-dessus des forces humaines de concevoir un état de propriété absolument différent de celui que nous fait connaître l'expérience » (1) [N. P., t. 11, 364).

Il est frappant de voir chez Sismondi les germes déjà très développés de plusieurs des tendances qui devaient prendre au cours du xix^e siècle une importance grandissante. Il est le premier contradicteur que l'école classique rencontre sur sa route, et déjà il résumé les principales « hérésies » contre lesquelles elle aura plus tard à lutter, et qui la remplaceront

(1) Sur l'attitude de notre auteur vis-à-vis des mouvements ouvriers de son époque — par exemple à l'égard des émeutes de Lyon en 1831 — on trouvera des détails intéressants dans l'article de M. Pesty sur Sismondi, in *Revue d'Économie politique*, février et avril 1918.

dans la faveur publique. Est-ce l'ouvrage de Sismondi qui a déterminé ces tendances nouvelles? Cela paraît peu probable. Son influence immédiate a été très restreinte; elle ne s'est guère exercée, nous le verrons bientôt, que sur les socialistes. Et son livre a été assez vite oublié, jusqu'à ce que de nos jours on ait de nouveau saisi son importance. Il serait plus exact de dire qu'il y a eu au cours du XIX^e siècle une renaissance et un épanouissement spontané des idées qu'incarne Sismondi. Mais il n'en reste pas moins le premier qui ose élever la voix contre des principes qui tendaient à devenir des dogmes; le premier, contre l'opinion régnante, il insiste sur les faits qui ne cadrent pas avec les larges et simples généralisations de ses prédécesseurs. S'il n'est donc pas le chef des écoles nouvelles qui vont naître, il en est le précurseur. Elles s'inspireront des mêmes sentiments. Elles formuleront les mêmes idées.

Par sa méthode, tout d'abord, il anticipe l'école historique. Sa définition de l'économie politique comme d'une « philosophie de l'histoire » (1) fera fortune quand elle sera reprise par Roscher, Knies et Hildebrand. Son appel à l'observation des faits, sa critique des procédés déductifs, des généralisations hâtives seront renouvelés par Le Play en France, par Schmoller en Allemagne, par Cliffe Leslie et Toyubee en Angleterre. Les fondateurs de l'école historique allemande, assez mal informés sur les écrivains étrangers, l'ont considéré comme un socialiste (2). Mais l'école historique récente a rendu justice à ses idées et voit en lui l'un de ses premiers représentants.

Par son appel au sentiment, par sa sympathie pour les classes ouvrières, par sa critique du régime industriel, des machines, de la concurrence et de l'intérêt personnel considéré comme seul

moteur économique, il laisse deviner déjà la réaction violente du sentiment contre l'impassibilité de l'économie orthodoxe. On croit entendre vibrer chez lui la voix des Ruskin, des Carlyle, de tous les chrétiens sociaux qui, au nom de la charité chrétienne et de la solidarité humaine, protesteront contre les conséquences sociales de la grande industrie. Comme Sismondi, le christianisme social s'insurgera non

(1) Voir plus haut, p. 207, note 1.

(2) Knies, assez étrangement, le classe parmi les socialistes.

LES ADVERSAIRES

contre l'économie politique elle-même, mais plutôt contre les tendances trop bourgeoises et trop aisément satisfaites de ceux qui la professent. Il fera un procès de tendance moins à la science qu'à ses représentants officiels et à la société qui s'en sert pour justifier son égoïsme.

Enfin, par son appel à l'intervention de l'Etat, Sismondi inaugure la réaction contre le libéralisme absolu, réaction qui ne va cesser de grandir au cours du xix^e siècle et qui va trouver son expression la plus décidée dans le socialisme de la chaire et dans le socialisme de l'Etat. Le premier en France, il réclame une législation ouvrière et cherche à rendre au gouvernement une place dans la direction des affaires économiques. Après lui, l'impossibilité d'une abdication complète de l'Etat apparaîtra de jour en jour plus nettement. Seulement Sismondi traduit ici une aspiration, un vœu, plus qu'il ne trace un plan d'action.

Ainsi, dans trois sens différents, les suggestions de Sismondi vont susciter trois puissants courants d'opinion et il n'est pas

étonnant que l'intérêt pour l'œuvre de Sismondi ait crû à mesure que les tendances nouvelles qu'il anticipait se sont développées avec plus d'ampleur.

Quant à son influence immédiate sur les économistes contemporains, elle fut assez faible. Un certain nombre d'entre eux se laissèrent gagner par sa chaleur de cœur, sa tendresse pour les faibles, sa pitié pour la classe ouvrière, mais sans jamais cependant y voir une raison suffisante pour rejeter le libéralisme classique. Blanqui, en particulier, admet des tempéraments à la rigidité des principes du laisser-faire (1). Théodore Fix, Droz (2), semblent avoir été séduits, et Sismondi put croire un moment que la Revue mensuelle d'Économie Politique, créée par Fix en 1833, défendrait ses idées; mais la revue cessa bientôt de paraître, et avant de finir était

(1) A. Blanqui, dans son Histoire de l'Économie Politique en Europe (1837), déclare se rattacher à « 1 école moderne », qu'il caractérise ainsi : « Elle ne veut plus considérer la production comme une abstraction indépendante du sort des travailleurs; il ne lui suffit pas que la richesse soit créée, mais qu'elle soit équitablement distribuée » (Introduction, 3e édit., p. xxi).

(2) Droz (1773-1850) publia en 1829 une Économie politique ou Principes de la Science des richesses, où se trouve cette phrase devenue célèbre : « En lisant certains économistes, on croirait que les produits ne sont pas faits pour les hommes, mais que les hommes sont faits pour les produits ».

passée à « l'orthodoxie ». Un seul auteur, Buret, dans son ouvrage sur La misère des classes laborieuses en France et en Angleterre (1), se proclame directement disciple de Sismondi et l'est

en effet. 11 faudrait peut-être joindre à ces auteurs Villeneuve-Bargemont, auteur d'une Économie Politique chrétienne, en trois volumes, publiée en 1834, et où il s'inspire souvent de Sismondi.

Par contre, Sismondi, qui n'était pas socialiste, a été beaucoup lu, beaucoup médité par les socialistes. C'est chez eux que l'on retrouve le mieux son influence. Comment s'en étonnerait-on? Toute la partie critique de son oeuvre ne constitue-t-elle pas contre la concurrence et l'inégalité des fortunes le plus vigoureux des réquisitoires? Louis Blanc l'a lu et lui emprunte plus d'un argument contre la concurrence. Plus encore que Louis Blanc, les deux socialistes allemands, Rodbertus et Marx, ont puisé dans son livre. Rodbertus lui emprunte sa théorie des crises et l'idée que les progrès sociaux ne profitent qu'aux classes possédantes. Marx lui doit plus encore, et tandis que Rodbertus le cite mais ne le nomme pas, Marx n'a pas hésité, dans le Manifeste Communiste (§§ 60 et 61), à lui rendre justice en mentionnant lui-même tout ce qu'il devait à son analyse pénétrante. De toutes les idées qu'il a puisées chez Sismondi, la plus importante est celle de la concentration des fortunes entre un petit nombre de possédants, et de la prolétarianisation croissante des masses ouvrières. Cette conception, qui est le pivot du Manifeste Communiste et qui reste un des fondements du collectivisme marxiste, appartient, nous l'avons vu, à l'économiste genevois. Par contre, nous ne croyons pas que Marx ait emprunté à Sismondi l'idée de l'exploitation de l'ouvrier par le capitaliste. Mais, s'il ne lui doit pas la notion de la plus-value, il a pu trouver chez Sismondi tout au moins le germe de l'explication qu'il en donne. On sait, en effet, que Marx explique le profit en disant que l'ouvrier vend non son travail, mais sa force de travail. Or, Sismondi répète en maint endroit que l'ouvrier vend sa « puissance de travail », » sa vie » ; il dit

quelque part que c'est cette « puissance de travail » qui est demandée (II, 257). Sismondi sans doute ne lire de ces

(1) Paris, 1841, 2 vol. Buret mourut à 32 ans en 1842.

LES ADVERSAIRES

expressions aucune conclusion précise. Elles ont pu cependant suggérer à Marx quelques-unes des siennes.

Ajoutons, enfin, que plus d'un socialiste d'aujourd'hui répète sans le dire (et peut-être sans le savoir) les arguments que Sismondi a le premier invoqués pour apitoyer ses contemporains.

CHAPITRE II

Sismondi, en complétant l'économie politique par l'économie sociale, avait déjà beaucoup élargi le cercle que les fondateurs avaient tracé à la science. Mais tout en donnant à la distribution des richesses la première place dans ses préoccupations, il n'avait pas porté la critique jusqu'à l'institution fondamentale des sociétés modernes : la propriété privée. Il la considère comme nécessaire et légitime. Quant aux économistes anglais et français, ils l'avaient toujours considérée comme un domaine à part, comme un lait si indiscutable et si inéluctable, qu'ils y voyaient la condition même de toutes leurs spéculations.

Or, voici tout à coup des écrivains qui repoussent expressément toute confusion avec les communistes antérieurs, qui n'admettent ni l'égalité des besoins, ni celle des facultés, qui, avec les économistes, proclament le maximum de production comme but

de l'organisation économique, — et qui portent néanmoins les mains sur l'arche sainte, attaquent la propriété avec la dernière énergie, s'aventurent sur ce terrain jusque-là réservé, et le font avec une telle hardiesse et une telle vigueur, que leur système contient déjà presque toutes les idées et toutes les formules qui, après eux, deviendront les lieux communs de la littérature socialiste au xix^e siècle. Avec une vue très nette du but à poursuivre, ils envisagent la propriété dans ses effets sur la répartition et la production des richesses et dans son évolution historique, — et ils concluent à son abolition comme au meilleur moyen de porter à sa perfection l'organisation scientifique et industrielle de nos sociétés modernes. Il y a là dans l'histoire des doctrines économiques un

LES ADVERSAIRES

mouvement des plus importants. La question de la propriété est posée. Dorénavant, elle ne cessera plus d'être à l'ordre du jour de la science (1).

(1) Il ne rentre pas dans notre plan de parler du socialisme antérieurement au xix^e siècle. Cependant la question de savoir si la Révolution française de 1789 a été socialiste ou si elle n'a été tout simplement que « bourgeoise », comme l'affirment les socialistes d'aujourd'hui, a été trop discutée pour que nous puissions la passer tout à fait sous silence.

Il est hors de doute que les hommes les plus avancés de la Révolution ont en toute circonstance affirmé leur respect pour la propriété, y compris Marat lui-même qui protestait contre l'intention, qu'on lui avait imputée, de vouloir prêcher la loi agraire, doctrine qu'il déclare « funeste et destructive ». La grande confis-

cation des biens de l'Église et des nobles émigrés fut une mesure d'ordre politique et nullement d'ordre économique, semblable à tant d'autres confiscations historiques qui ne procédaient nullement de mobiles socialistes, celles des Juifs, des Templiers, des Huguenots, des Irlandais, etc. Tout au contraire, la confiscation des biens de fondations, c'est-à-dire de personnes purement abstraites, fut présentée comme une mesure de défense de la propriété individuelle et réelle contre les envahissements de la propriété fictive, contre la propriété de mainmorte. Dans l'abolition des droits féodaux, on eut grand soin de distinguer les droits tenant à la souveraineté, qu'il fallait abolir, de ceux tenant à la propriété, qu'il fallait respecter ou du moins pour lesquels on admettait le droit à indemnité. Il est vrai que de cette distinction il ne reste pas grand'chose dans l'application; les malheurs du temps, l'effondrement des assignats, la banqueroute de la rente, entraînent d'innombrables ruines, mais l'intention de respecter la propriété n'en est pas moins indiscutable. Il semble qu'à cet égard les hommes de la Révolution aient subi l'influence des Physiocrates dont nous connaissons le culte pour la propriété. Ne croirait-on pas qu'il est de la plume d'un Physiocrate cet article 17 de la Déclaration des Droits de l'homme : « la propriété étant un droit inviolable et saint » ! Mais il est vrai que Rousseau aussi avait dit la même chose dans son article Économie Politique : « le droit de propriété est le plus sacré de tous les droits du citoyen ».

Ce n'est pas seulement sur la question de la propriété que la Révolution de 1789 s'est montrée antisocialiste. Elle l'a été aussi en ce sens quelle n'a pas songé à la lutte de classes ni même à une opposition d'intérêts entre prolétaires et capitalistes, mais n'a voulu connaître que des citoyens, tous égaux, tous semblables, tous frères.

Cependant ceux qui aujourd'hui se réclament le plus directement de l'esprit de la Révolution ne voudraient pas la voir diminuée par ces constatations. Aussi s'efforcent-ils de démontrer que tout de même elle n'a pas été si conservatrice ni si individualiste qu'on le dit; et ils découvrent çà et là, en les cherchant bien quelques manifestations socialistes sous forme de décrets de maximum, de rationnement, etc., mais généralement ils se contentent de plaider les circonstances atténuantes. « Les problèmes sociaux qui ne furent posés qu'un demi-siècle plus tard par la transformation de l'industrie, ceux qui viennent des conditions nouvelles du capital et du salariat, est-ce qu'on avait à les résoudre à la fin du xviii^e siècle ? Est-ce que ce n'eût pas été une chimère pour les hommes de 1789 et de 1793 de prétendre les régler par avance? » (Aulard, Allocution aux étudiants, 21 avril 1893). Cf. aussi au chapitre VIII de son Histoire politique de la Révolution (Paris, 1901), le paragraphe intitulé : Le socialisme.

On sait pourtant que pendant la Révolution il y eut une doctrine et même une

Ce n'est pas qu'elle n'eût été discutée déjà. Les utopies communistes, depuis Platon et Morus jusqu'aux écrivains égalitaires du xv^e siècle, Mably, Morelly, Godwin, Babeuf, reposent toutes sur une critique de la propriété. Mais leurs auteurs jusque-là s'étaient tous placés au point de vue de la morale plus que de l'économie (1). Ce qui fait l'originalité

conspiration socialiste communiste, celle de François Babeuf. Mais l'exception ici confirme la règle, car Babeuf, quoiqu'il se fut baptisé lui-même du nom alors sympathique de Caius Gracchus, ne trouva aucune audience auprès des hommes de la Convention même dans la Montagne et fut condamné et exécuté sous le Di-

rectoire. Cette conjuration de Babeuf est intéressante, précisément parce qu'elle fut comme une sorte de protestation anticipée du socialisme révolutionnaire contre la Révolution bourgeoise. Cf. Aulard (loc. cit.), p. 627 et s.

(1) Sans parler des utopies célèbres de Platon, de Thomas Morus ou de Campanella, une série d'écrivains attentivement étudiés par M. Lichlenberger ont, au xvme siècle, entrepris cette critique. Morelly, Mably, Brissot, le curé Meslier en France, Godwin en Angleterre, ont prononcé contre elle d'énergiques réquisitoires, et leurs théories ont toutes été résumées par Gracchus Babeuf qui expia par la mort, en 1796, le crime d'avoir voulu réaliser la Société des Égaux. Mais ce n'est pas chez eux que les Saint-Simoniens ont puisé leur inspiration. Le socialisme du xvme siècle est essentiellement égalitaire; ce qui le choque, c'est l'inégalité de jouissances et de bien-être et les distinctions sociales dont il rend la propriété responsable ». Puisque tous ont les mêmes besoins et les mêmes facultés, qu'il n'y ait donc plus pour eux qu'une seule éducation, une seule nourriture », dit le Manifeste des Égaux. Mais les Saint-Simoniens n'admettent ni l'égalité des besoins, ni surtout l'égalité des facultés, et ils protestent expressément contre toute confusion avec les partisans de la « loi agraire », c'est-à-dire les babouvistes. Leur socialisme qui se fonde sur le droit au produit intégral du travail, qui veut proportionner le salaire aux capacités, n'est ni égalitaire, ni niveleur.

Quant aux théories socialistes de leurs contemporains, celles de Fourier en France, celles de Thomson et d'Owen en Angleterre, elles semblent leur être restées inconnues. Enfantin n'a lu qu'assez tard les livres de Fourier et quand sa propre doctrine économique était déjà formulée. Ni Saint-Simon, ni Bazard ne

lurent Fourier. C'est en 1829 probablement qu'Enfanlin connut ses œuvres, et, de ces œuvres, il prit uniquement ce qui concernait l'amour libre et la théorie des passions. De sorte que, comme dit M. Bourgin, « si Fourier servit à quelque chose c'est à précipiter la décomposition du Saint-Simonisme » (H. Bourgin, *ibid.*, p. 419, Paris, 1905).

Quant aux socialistes anglais, les Saint-Simoniens ne les mentionnent jamais. Ils restent complètement étrangers du reste à l'idée que le travail seul fonde la valeur, idée ricardienne qui sert de base aux théories de Thomson et d'Owen comme plus tard à celle de Marx. Ils considèrent comme des « détails » ces notions de « valeur, prix, production, qui n'exigent aucune idée primitive sur la composition ou l'organisation des sociétés » (Producteur, t. IV, p. 388). Leur doctrine est avant tout sociale, et ce n'est qu'en passant qu'ils font allusion à l'économie politique proprement dite. Enfantin prend soin toujours de séparer Quesnay et son école de Smith et de Say. Le premier, à ses yeux, a donné à ses travaux un caractère social que les économistes ont eu le tort de négliger. A. Comte critiquera plus tard l'économie politique dans des termes presque identiques dans le tome IV de son *Cours de Philosophie Positive*, et c'est là une preuve entre beaucoup d'autres de ce qu'il doit au Saint-Simonisme.

238 LUS ADVERSAIRES

du Saint-Simonisme c'est qu'il est le fils direct de la révolution économique et politique qui ébranle la France et l'Europe à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle. Le socialisme Saint-Simonien n'exprime pas une vague aspiration vers une égalité primitive et chimérique; il est au contraire l'expression d'un enthousiasme juvénile pour le nouveau régime industriel, né des

inventions mécaniques et des découvertes scientifiques. Il prétend représenter l'esprit moderne dans ce qu'il y a de plus grandiose. Il traduit les aspirations généreuses des nouvelles classes bourgeoises, libérées par la Révolution de la tutelle de la noblesse et du clergé, et que la politique réactionnaire de la Restauration menace dans leur triomphe. Cependant il dépasse l'horizon intellectuel de la bourgeoisie libérale. Il devine le rôle que pourraient jouer dans l'avenir les classes ouvrières et se prépare à les diriger. Mais il s'adresse surtout aux classes cultivées, à des ingénieurs, des banquiers, des artistes, des savants. C'est à ces hommes, tous sortis des classes fortunées, que les Saint-Simoniens prêchent le collectivisme et la suppression de l'héritage comme le moyen le plus sûr de fonder une société nouvelle, basée sur la science et l'industrie. De là le grand retentissement de ses idées.

Aussi, quand on cherche à retrouver ses origines, on est conduit à voir dans le Saint-Simonisme beaucoup plutôt un prolongement inattendu du libéralisme économique qu'un renouveau tardif d'anciennes conceptions socialistes.

Il faut en effet distinguer dans ce qu'on appelle le Saint-Simonisme deux doctrines successives : l'une est celle de Saint-Simon, l'autre celle de ses disciples, les Saint-Simoniens. La première est un simple « industrialisme » auquel le socialisme empruntera certains traits, mais qui se rattache surtout au libéralisme économique dont il n'est qu'une forme un peu exagérée. Seule la doctrine des disciples mérite le nom de collectivisme. Cependant elle se déduit logiquement des principes du maître, qu'elle se contente de continuer et d'étendre. Pour l'histoire des idées économiques, c'est peut-être la théorie des disciples qui importe le plus. Mais il serait impossible de la comprendre si l'on ne

connaissait celle de Saint-Simon. C'est donc celle-ci que nous exposerons tout d'abord, en y montrant le lien qui rattache par une filiation

assez étrange, mais certaine, le socialisme Saint-Simonien au libéralisme économique.

§ 1. — Saint-Simon et l'industrialisme.

Saint-Simon était un grand seigneur dont la vie fut aventureuse et désordonnée. Il prend part à 16 ans à la guerre d'indépendance américaine. Sous la Révolution, il abandonne son titre nobiliaire et reconstitue, par des spéculations heureuses sur les biens nationaux, sa fortune détruite. Enfermé comme suspect à Sainte- Pélagie, puis délivré au 9 thermidor, il mène de front les affaires commerciales, les voyages, les amusements et l'étude, du reste superficielle, des sciences. Dès ce moment, il se considère comme une sorte de Messie (1). Il est profondément impressionné par la naissance de la société nouvelle à laquelle il assiste, et où les conditions morales, politiques, matérielles, semblent brusquement bouleversées, où les croyances anciennes ont disparu sans que rien soit venu les remplacer. Il rêve de lui apporter un Évangile nouveau. Le 4 messidor an VI, il convoque « les capitalistes liés avec lui, leur montre la nécessité de renouveler la morale et leur propose de créer une banque gigantesque dont les revenus serviront à exécuter des travaux utiles à l'humanité ». Ainsi s'allient déjà chez lui les préoccupations philosophiques et industrielles (2). Un mariage vite rompu, des dépenses folles, le plongent de nouveau dans la misère. Recueilli en 1805 par un ancien domestique, puis vivant, après la mort de ce dernier, tantôt d'une modeste pension payée par sa famille, tantôt grâce à l'appui de quelques industriels, il est néanmoins si misérable qu'il tente

en 1823 de se suicider. 11 échoue et trouve enfin, grâce au banquier Olinde Rodrigues, la sécurité matérielle jusqu'en 1825, année où il meurt entouré à ses derniers moments de quelques disciples. Pendant toute cette période, Saint-Simon, hanté par le besoin de donner au siècle nouveau la doctrine qui lui manque, ne cesse de publier des brochures, des recueils, des ouvrages, tantôt seul, tantôt en collabora-

(1) Cf. en particulier : Dumas, *Psychologie de deux Messies positivistes*, Saint-Simon et A. Comte (Paris, 1905), et pour les détails biographiques, Weil, *Saint-Simon et son œuvre* (1894).

(2) Weil, *Saint-Simon et son œuvre*, p. 15.

LES ADVERSAIRES

tion. Il y renouvelle constamment les mêmes suggestions et répète sous des formes variées quelques idées toujours semblables (1).

Dans ses premiers travaux il cherche surtout à constituer une synthèse scientifique qui dans l'avenir pourrait fournir une morale positive et remplacer les dogmes religieux. C'eût été, comme l'a dit M. Dumas, un « bréviaire scientifique », où l'ensemble des phénomènes devait être déduit d'une seule idée, celle de la gravitation universelle. Il se rendit compte lui-même de ce qu'avait de chimérique une explication aussi simple, et de l'insuffisance de ses connaissances pour réaliser une tentative philosophique aussi ambitieuse. C'est Auguste Comte, son élève, qui devait tenter de la réaliser plus tard dans le *Cours de Philosophie positive* et dans la *Politique positive*, de sorte que Saint-Simon, qui est le père du socialisme, se trouve avoir été aussi le père du positivisme.

A partir de 1814 et jusqu'à sa mort, il renonce en partie à ses essais philosophiques pour se consacrer presque exclusivement à l'exposition de ses idées sociales et politiques, les seules qui nous intéressent ici.

Ces idées pourraient se résumer toutes dans l'exaltation du rôle de l'industrie, en entendant ce mot dans son sens le plus large, presque dans le sens où A. Smith lui-même l'avait employé, comme synonyme de travail.

Saint-Simon les a condensées lui même en quelques pages frappantes auxquelles on a donné depuis le nom de « Parabole de Saint-Simon ».

« Supposons, dit-il, que la France perde subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers chimistes, ses cinquante premiers physiologistes, ses cinquante premiers banquiers, ses deux cents premiers négociants, ses

(1) En 1814, De la réorganisation de la Société européenne, par M. le comte de Saint-Simon et par A. Thierry, son élève; — en 1817-1818, l'Industrie, en 4 volumes (le 3^e volume et le 1^{er} cahier du 4^e sont d'A. Comte); — en 1819, la Politique ; en 1821, le Système industriel ; — en 1823-1824, le Catéchisme des industriels (dont le 3^e cahier est d'A. Comte et porte le titre de Système de politique positive)', en 1825, le Nouveau Christianisme. — Nous citerons Saint- Simon, tantôt d après les « Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin, publiées par les membres du conseil institué par Enfantin pour l'exécution de ses dernières volontés » (Paris, Dentu, 1.865); — tantôt d'après les Œuvres choisies de Saint- Simon, publiées en trois volumes en 1859 par Lemonnier à Bruxelles.

six cents premiers agriculteurs, ses cinquante premiers maîtres de forge, etc. » (et il continue en énumérant les principales professions industrielles). « Comme ces hommes sont les Français les plus essentiellement producteurs, ceux qui donnent les produits les plus importants... la nation deviendrait un corps sans âme à l'instant où elle les perdrait; elle tomberait immédiatement dans un état d'infériorité vis à-vis des nations dont elle est aujourd'hui la rivale et elle continuerait à rester subalterne à leur égard, tant qu'elle n'aurait pas réparé cette perte, tant qu'il ne lui aurait pas repoussé une tête... » « Passons à une autre supposition. Admettons que la France conserve tous les hommes de génie qu'elle possède, dans les sciences, dans les beaux-arts, dans les arts et métiers, mais qu'elle ait le malheur de perdre le même-jour, Monsieur, frère du roi, Mgr le duc d'Angoulême (et Saint-Simon énumère ici tous les membres de la famille royale), et qu'elle perde en même temps tous les grands officiers de la Couronne, tous les ministres d'Etat avec ou sans département, tous les conseillers d'Etat, tous les maîtres des requêtes, tous les marchaux, tous les cardinaux, archevêques, évêques, grands vicaires et chanoines, tous les préfets et sous-préfets, tous les employés dans les ministères, tous les juges, et en sus de cela les dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement, — cet accident affligerait certainement les Français, parce qu'ils sont bons... Mais cette perte des trente mille individus réputés les plus importants de l'Etat ne causerait de chagrin que sous le rapport sentimental, car il n'en résulterait aucun mal politique pour l'Etat » (1).

En d'autres termes, le gouvernement officiel n'est qu'une façade. Son action est toute superficielle; la société pourrait se passer de lui; elle n'en vivrait pas moins bien. Tandis que la dispari-

tion des savants, des industriels, des banquiers et des négociants laisserait la société désarmée, tarirait les sources mêmes de sa vie et de sa santé, parce que leur activité seule est vraiment féconde et nécessaire. Ce sont eux qui

(1) L 'Organisateur, 1re livraison, 1819, p. 10-20. Ce passage fut réédité par Olinde Rodrigues en 1832 sous le nom de « Parabole politique » dans un volume contenant diverses œuvres de Saint-Simon. — La publication fit poursuivre Saint-Simon en Cour d'assises, mais il fut acquitté.

G. et R. — Dûctr. écon.

LES ADVERSAIRES

gouvernent en réalité et qui détiennent la véritable puissance.
— Tel est le sens de la parabole.

Ainsi pour un observateur perspicace le monde où nous vivons repose entièrement sur l'industrie. Elle seule est digne de préoccuper les hommes sérieux. Son avènement a été préparé par une longue évolution historique qui commence, d'après Saint-Simon, au xne siècle avec l'affranchissement des communes et s'achève par la Révolution française (1). Elle est le fait capital d'aujourd'hui.

Aussi regarde-t-il avec beaucoup de dédain les préoccupations politiques de ses contemporains, toutoccupés à défendre ou à combattre la Charte de 1814. Les libéraux se trompent en ressasant de vieilles formules sans portée, comme la « souveraineté du peuple », la « liberté », « 1 égalité », concepts vides de sens (2), sortis du cerveau métaphysique des légistes (3), lesquels ont fini leur œuvre en détruisant le régime féodal. Les hommes d'avenir

ont mieux à faire qu'à défendre la Charte contre les « ultras »; le régime parlementaire est nécessaire, mais il n'est qu'une étape passagère entre la féodalité d'autrefois et le régime de demain (4). Ce régime de demain, c'est Y industrialisme, c'est-à-dire une organisation sociale combinée tout entière en vue de favori-

(1) « Lors de l'affranchissement des communes, nous voyons la classe industrielle, après avoir racheté sa liberté, parvenue à se créer un pouvoir politique. Ce pouvoir consiste à n'être plus imposée que de son consentement. Elle s'agrandit et s'enrichit peu à peu, elle devient en même temps plus importante et son existence sociale est améliorée sous tous les rapports, tandis que les classes que l'on peut appeler théologiques et féodales perdent continuellement en considération et en pouvoir réel : d'où je conclus que la classe industrielle doit continuer à gagner et envahir enfin la société tout entière. C'est là que vont les choses, c'est là que nous allons » (GE livres, II, 166; Lettres à un Américain).

(2) « La base de la liberté, c'est l'industrie ; ... la liberté ne peut croître qu'avec elle, ne peut se fortifier que par elle. Si cette vérité, si ancienne dans les faits, si neuve encore pour la pensée, se fût trouvée dans les esprits, au lieu de tous les songes menteurs de l'antiquité, jamais nous n'aurions entendu proclamer sanguinaire : l'égalité ou la mort » (Œuvres compl., t. II, p. 210- 211).

(3) « Les légistes et les métaphysiciens sont sujets à prendre la forme pour le fond, et les mots pour les choses » (Sysl. Ind., Œuvres compl., t. V, p. 12).

(4) Le gouvernement parlementaire doit être considéré « comme un passage indispensable vers le régime industriel »

(Œuvres compl., t. III, p. 22); il est « nécessaire pour opérer la transition du régime entièrement arbitraire quia existé au régime tout à fait libéral qui existera plus tard » (Ibid., p. 21).

ser l'industrie, « source unique de toutes les richesses et de toutes les prospérités ».

En quoi consistera ce régime ?

Il implique tout d'abord la disparition des classes. 11 ne doit plus y avoir ni nobles, ni bourgeois, ni clergé. J1 n'y a que deux catégories de personnes : les travailleurs et les oisifs, ou, comme dit Saint-Simon, les abeilles et les frelons, ou encore : le parti national et le parti antinational. Dans la société nouvelle, les seconds doivent disparaître; il n'y a de place que pour les premiers (1). Ils comprennent non seulement les ouvriers manuels(2), mais les agriculteurs, les artisans, les manufacturiers, les banquiers, les savants, les artistes (3). Entre ces personnes, il ne doit y avoir de différences que celles qui résultent de leurs capacités différentes ou encore de ce que Saint-Simon appelle leur « mise ». L'égalité industrielle, écrit-il, consiste en ce que chacun retire de la société des bénéfices exactement proportionnés à sa mise sociale, c'est-à-dire à sa capacité positive, à l'emploi qu'il fait de ses

(1: Déjà, en 1803, dans les Lettres d'un habitant de Genève..., il écrivait:

„ Tous les hommes travailleront; l'obligation est imposée à chacun de donner constamment à ses forces personnelles une direction utile à l'humanité » (Œuvres compl., t. I, p. 155).

(2) « J'observe, dit-il, qu'il est essentiel de laisser à l'idée de travail toute la latitude dont elle est susceptible. Un fonctionnaire public quelconque, une personne adonnée aux sciences, aux beaux-arts, à l'industrie manufacturière et agricole, travaillent d'une manière tout aussi positive que le manœuvre bêchant la terre, que le portefaix portant des fardeaux » (Introd. au trav. scientifique, Œuvres choisies, t. I, p. 221).

(3) « Dans le parti national ou industriel se trouvent compris :

» 1° Tous ceux qui cultivent la terre ainsi que ceux qui dirigent les travaux de culture ;

» 2°... tous les artisans, tous les manufacturiers, tous les négociants, tous les entrepreneurs de transport par terre et par mer, ainsi que tous ceux dont les travaux servent directement ou indirectement à la production ou à l'utilisation des choses produites » : savants « adonnés à l'étude des sciences positives », artistes, avocats libéraux, « Je petit nombre de prêtres qui prêchent la saine morale », — « enfin tous les citoyens qui emploient franchement leurs talents et leurs moyens à débarrasser les producteurs de l'injuste suprématie exercée sur eux par les consommateurs oisifs ».

« Dans le parti antinational figurent les nobles qui travaillent au rétablissement de l'ancien régime ; ceux des prêtres qui font consister la morale dans la crédulité aveugle aux décisions du pape et du clergé; les propriétaires d'immeubles vivant noblement, c'est-à-dire à ne rien faire; les juges qui soutiennent l'arbitraire, les militaires qui lui prêtent leur appui, et en un mot tous ceux qui s'opposent à l'établissement du régime le plus favorable

à l'économie et à la libérésé » [Le parti national, dans le Politique, Œuvres compl., t. III, p. 203-204).

LES ADVERSAIRES

moyens, parmi lesquels il faut comprendre, bien entendu, ses capitaux » (1). On voit que Saint-Simon ne songe pas à détruire le revenu des capitalistes. Il réserve son hostilité pour les propriétaires fonciers.

Non seulement doivent disparaître les distinctions sociales autres que celles fondées sur le travail et la capacité, mais le gouvernement, au sens ordinaire du mot, devient dans une large mesure inutile. Pour Saint-Simon, « l'association nationale » doit être considérée comme une « entreprise industrielle ». « La France est devenue une grande manufacture et la nation française un grand atelier » ; or, « le soin d'empêcher les vols et les autres désordres dans les ateliers, en un mot le soin de gouverner ces ateliers n'est considéré [dans une manufacture] que comme un travail tout à fait secondaire et il est confié à des subalternes » (2). De même, le rôle du gouvernement dans la société industrielle doit se borner à « garantir les travailleurs de l'action improductive des fainéants, à maintenir sécurité et liberté dans la production »(3).

Jusqu'ici l'industrialisme de Saint-Simon ne se distingue guère du simple libéralisme des adeptes de Smith et de J. B. Say. Au même moment, dans leur revue, Le Censeur, Charles Comte et Dunoyer soutiennent des idées tout à fait semblables (4), et parfois dans les mêmes termes. « La carrière ouverte au talent », F « abstention gouvernementale », ce sont là des formules que

répètent tous les bourgeois libéraux du temps, et qui traduisent des aspirations identiques à celles de Saint-Simon.

Mais voici où le ton change (5).

(1) Syst. Indust., Œuvres, t. VI, p. 17, note.

(2) Ibid., p. 91-92.

(3) Œuvres, t. III, p. 35-36.

(4) Voir sur ce point l'article de M. Halévy, dans la Revue du Mois (décembre 1907), Les idées économiques de Saint-Simon ; et Allix dans son article cité, supra, p. 137.

(5) L'opposition est bien marquée dans le passage suivant : « On a reconnu que presque toutes les mesures par lesquelles [les gouvernements] ont prétendu influencer sur la prospérité sociale n'ont eu d'autre résultat effectif que de lui faire tort; et de ce fait on a conclu l'adage que ce que les gouvernements peuvent faire de mieux pour le bonheur de la société, c'est de ne pas s'en mêler. Mais cette manière de voir, qui est juste quand on ne la considère que par rapport au système politique existant, est évidemment fausse quand on l'adopte dans un sens absolu; elle ne peut subsister ainsi qu'autant qu'on ne s'est pas élevé à

La France, disons-nous, est une grande manufacture. « Or les travaux les plus importants dans les manufactures consistent d'abord à établir les procédés de fabrication, ensuite à combiner les intérêts des entrepreneurs avec ceux des ouvriers d'une part, et de l'autre avec ceux des consommateurs ». De même dans le régime industriel il y a place pour un gouvernement, mais pour un gouvernement de nature toute spéciale : c'est une administration des choses dont nous avons besoin, au lieu d'un gouverne-

ment des hommes (1). La politique ne doit pas disparaître, mais se transformer. Elle devient une « science positive », « la science de la production, c'est-à-dire la science qui a pour objet l'ordre de choses le plus favorable à tous les genres de production » (2). « Dans l'ancien système, les dispositions principales devaient avoir pour objet de donner beaucoup de force au gouvernement, et d'établir solidement le pouvoir des premières classes sur les dernières... Dans le nouveau système, au contraire, les dispositions principales doivent avoir pour objet d'établir clairement, de combiner le plus sagement possible les travaux à faire par la société pour améliorer physiquement et moralement l'existence de tous ses membres » (3).

Telle sera la tâche du nouveau gouvernement, où les « capacités » remplaceront les « pouvoirs », et la « direction »

l'idée d'un autre système politique » (L'Organisateur, Œuvres compl., t. IV,

Plus tard, les Saint-Simoniens partiront de cette idée pour exiger la direction du gouvernement dans toutes les relations sociales. « Bien loin donc d'admettre que l'on doive se proposer de réduire toujours de plus en plus l'action directrice dans le sein des sociétés, nous pensons qu'elle doit s'étendre à tout et qu'elle doit être toujours présente, car pour nous toute société véritable est une hiérarchie » (Exposition de la doctrine de Saint-Simon, 2e année, Paris, 1830, p. 108).

(1) Dans l'ancien régime, « les hommes sont placés avant les choses » (Suite à la brochure des Bourbons et des Stuarts, -1822, Œuvres choisies, t. II, p. 447), dans le nouveau système, « l'ordre social doit avoir pour unique objet l'action des hommes sur les

choses » (Œuvres , t. IV, p. 81). Dans l'état actuel des lumières, ce n'est plus d'être gouvernée que la nation a besoin, c'est d'être administrée, et d'être administrée au meilleur marché possible » Syst. indus tr., Œuvres compl., t. V, p. 151). En termes identiques, Engels, dans son livre contre Eugène Uübring, dira plus tard, parlant du régime socialiste : « Au gouvernement des personnes se substituent l'administration des choses et la direction du processus de production. L'État n'est pas « aboli » ; il meurt » (Philosophie , Économie politique, Socialisme, trad. franç., par Las-kine, Paris, 1911, p. 361).

(2) Lettres à un Américain (Œuvres, t. II, p. 189).

(3) Œuvres choisies, t. II, p. 437-438 (Suite à la brochure, etc.).

246 LES ADVERSAIRES

le commandement (1), et qui s'appliquera « au seul ordre d'intérêts sur lequel tous les hommes s'entendent et aient besoin de s'accorder, le seul où ils aient à délibérer, à agir en commun, le seul donc autour duquel puisse s'exercer la politique : les intérêts qui appartiennent à la vie et au bien-être » (2).

Pour mieux illustrer sa pensée, Saint-Simon propose de confier le pouvoir exécutif à une Chambre des Députés recrutée uniquement parmi les représentants de l'industrie commerciale, manufacturière et agricole, et qui serait chargée d'adopter ou de rejeter les projets de loi qui lui seront soumis par deux Chambres, composées de savants, d'artistes, d'ingénieurs, projets de loi qui concerneront exclusivement le développement de la richesse matérielle du pays (3).

Le gouvernement économique se substituant au gouvernement politique, l'administration des choses à l'autorité sur les hommes, l'organisation sociale calquée sur celle de l'atelier, et les nations transformées en associations productives ayant pour seul objet « de prospérer par des travaux pacifiques d'une utilité positive » (4), voilà les conceptions nouvelles par où Saint-Simon dépasse les libéraux dont il semblait jusqu'ici suivre la trace — et par où il se rapproche du socialisme. Le collectivisme marxiste recueillera précieusement cette conception, que Frédéric Engels considère comme la plus importante de Saint-Simon (5). Proudhon l'adoptera de son côté et proposera comme l'idéal à poursuivre l'absorption complète du gouvernement et sa dispa-

(1) L'Organisateur, Œuvres compl., t. IV, p. 86 et p. 150-151.

(2) Lettres à un Américain, Œuvres, t. II, p. 188.

(3) Ce n'est pas le seul plan de gouvernement que Saint-Simon ait proposé. Mais celui-ci est le plus caractéristique. Il se trouve dans l'Organisateur, à la suite de la Parabole. Il faut remarquer que Saint-Simon est très hostile à un gouvernement de savants. Ce sont les industriels qui doivent avoir le pouvoir. Les savants ne doivent que conseiller : « Si, malheureusement pour nous, il s'établissait un ordre de choses dans lequel l'administration des affaires temporelles se trouverait placée dans les mains des savants, on verrait bientôt le corps scientifique se corrompre et s'approprier les vices du clergé; il deviendrait métaphysicien, astucieux et despote » (Syst. Industr., Œuvres compl., t. V

(4) Syst. industr., Œuvres compl., t. V, p. 96.

[b] b. Engels. Herm Eugen Uührings Umwiczlung der Wissenschaft, 4e édit., p. in (trad. franç., Paris, 1911, p. 334). Ce cha-

pitre du livre d'Engels est dû tout entier à la plume de Marx.

rition dans l'organisation économique. De nos jours elle se retrouve chez les esprits les plus différents, chez M. Menger, dans la description de son « état populaire du travail » (1), comme chez M. Sorel, qui dans un passage caractéristique affirme que « le socialisme aspire à transporter dans la société le régime de l'atelier » (2).

L'industrialisme de Saint-Simon se distingue donc nettement du libéralisme économique par le rôle tout nouveau qu'il donne au gouvernement (3).

D'autre part, quoiqu'il fournisse au socialisme une de ses idées fondamentales, on ne saurait dire cependant que Saint-Simon soit socialiste — si l'essence du socialisme consiste, comme nous le croyons, dans l'abolition de la propriété privée. Sans doute, Saint-Simon a parlé dans un passage célèbre de transformer la propriété foncière (4). Mais ce passage est isolé.

("1) A. Menger : *Neue Staatslehre* (trad. franç., par E. Milhaud, sous le titre : *L'État Socialiste*, Paris, 1906).

(2) Voici le texte entier : « Le socialisme, dit-il, aspire à transporter dans la société le régime de l'atelier... C'est dans les bons usages de l'atelier qu'est évidemment la source d'où sortira le droit futur; le socialisme héritera non seulement de l'outillage qui aura été créé par le capitalisme et de la science qui est sortie du développement technique, mais encore des procédés de coopération qui se se/ont constitués à la longue dans les usines pour tirer le meilleur parti possible du temps, des forces et de l'adresse des hommes »... Et un peu plus haut : « toutes choses devront descendre sur le plan d'un atelier qui marche avec ordre, sans temps

perdu et sans caprice ». G. Sorel : Le syndicalisme révolutionnaire (Mouvement Socialiste, P1' et 15 nov. 1905).

(3) Saint-Simon cite souvent, et avec de grands éloges, Say et Smith. Mais il reproche au premier d'avoir séparé la politique de l'économie politique, au lieu de l'y absorber, et de n'avoir senti que « vaguement et comme malgré lui que l'économie politique est le véritable et unique fondement de la politique » (Lettres à un Américain, OEuvres, t. II, p. 185).

(4) Pour classer Saint-Simon parmi les socialistes, on invoque en général deux arguments : 1° l'intérêt qu'il témoigne en certains passages pour les classes pauvres; 2° l'opinion qu'il émet sur la nécessité de réformer la propriété. — Mais aucun des textes cités n'a la portée qu'on lui donne parfois. En ce qui concerne le premier point, on cite souvent un passage célèbre du Nouveau christianisme : les hommes « doivent organiser la société de la manière qui puisse être la plus avantageuse au plus grand nombre; ils doivent se proposer pour but, dans tous leurs travaux, dans toutes leurs actions, d'améliorer le plus promptement et le plus complètement possible l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse » (OEuvres , t. VII, p. 108-109). Auparavant déjà, dans le Système Industriel, Saint-Simon disait : « Le but direct de mon entreprise est d'améliorer le plus possible le sort de la classe qui n'a pas d'autres moyens d'existence que le travail de ses bras » (OEuvres , t. VI, p. 81). Mais d'abord. on peut ne voir dans ces déclarations qu'une formule du principe utilitaire de Bentham : le plus grand bonheur du plus grand nombre. De plus, comment Saint-Simon veut-il assurer le

LES ADVERSAIRES

Nous avons vu plus haut qu'à ses yeux le capital a droit autant que le travail à une rémunération. Il voit clans l'un et l'autre une « mise sociale ». Aussi se contenterait-il volontiers d'une réforme purement gouvernementale.

Cependant, il ne sera pas difficile, en prenant pour idéal 1' « industrialisme » dont il a dessiné les traits essentiels, de conclure à des réformes beaucoup plus radicales, et de s'attaquer au système social tout entier. Ce sera la lâche des Saint-Simoniens. Essayons de montrer maintenant cette évolution de 1' « industrialisme » au collectivisme.

bonheur des ouvriers? En leur confiant une part du pouvoir? Nullement. « C'est pour le peuple, dit-il dans *Y Organisateur* (Œuvres, t. IV, p. 158), que la question [d'organisation sociale] se résoudra, mais il y restera extérieur et passif... Le peuple a été éliminé de la question ». Le meilleur moyen de lui faire du bien est de « confier aux chefs des entreprises industrielles le soin... de diriger l'administration publique », car '«ils tendront toujours directement à donner le plus d'extension possible à leurs entreprises, et il résultera de leurs efforts à cet égard le plus grand accroissement possible de la masse des travaux qui sont exécutés par les hommes du peuple » (Syst. Industr., Œuvres, t. VI, p. 82-83). — Un économiste libéral ne parlerait pas autrement.

Quant à la propriété, Saint-Simon a certainement envisagé sa transformation comme possible. De nombreux passages l'indiquent. « La propriété devra être reconstituée et fondée sur les bases qui peuvent la rendre la plus favorable à la production », dit-il dans *Y Organisateur* (Œuvres, t. IV, p. 59). Ailleurs, dans une lettre de 1818 au rédacteur du *Journal général de la France*, il se dit occupé à développer les idées suivantes : 1° La loi qui

constitue la propriété est la plus importante de toutes; c'est celle qui sert de base à l'édifice social... 2° La propriété doit être constituée d'une manière telle que le possesseur soit stimulé à la rendre le plus productive possible » (Œuvres , t. III, p. 43-44). Déjà, dans les Lettres à un Américain, il résume ainsi les principes qu'il découvre dans J. -B. Say (ce qui prouve bien à quel point il se rattache aux économistes libéraux) : <■ La production des choses utiles est le seul but raisonnable et positif que les sociétés politiques puissent se proposer, et conséquemment le principe : respect à la production et aux producteurs est infiniment plus fécond que celui-ci : respect à la propriété et aux propriétaires » (Œuvres, t. II, p. 186-7). - Mais tout cela ne nous paraît pas exprimer autre chose que l'idée que la propriété se légitime par son utilité, et doit être organisée en vue de l'utilité sociale. S'il a envisagé une réforme précise de la propriété, ce n'est en tout cas que celle de la propriété foncière. Car nous avons vu plus haut qu'il considère le capital comme une « mise sociale » donnant droit à rémunération. Et on trouve ailleurs ce passage qui marque bien sa sympathie pour la propriété mobilière : « La richesse est en général une preuve de capacité chez les industriels, même dans le cas où ils ont hérité de la fortune qu'ils possèdent, tandis que, dans les autres classes de citoyens, il est toujours vraisemblable que les plus riches sont inférieurs en capacité à ceux qui ont reçu une éducation égale à la leur et qui ne jouissent que d'une fortune médiocre. Cette vérité jouera un rôle important dans la politique positive » (Syst. Industr. Œuvres, t. V, p. 49, note).

§ 2. — Les Saint-Simoniens et la critique de la propriété privée.

Les livres de Saint-Simon n'ont guère été lus. Son action a été surtout personnelle. Il parvint à grouper autour de lui des hommes de talent, dont beaucoup se firent après sa mort les propagandistes de ses idées. Augustin Thierry fut son secrétaire de 1814 à 1817; il se nommait lui-même son fils adoptif. Auguste Comte remplit auprès de lui les mêmes fonctions et collabora à ses publications de 1817 à 1824. Olinde Rodrigues et son frère Eugène furent également parmi les premiers disciples. D'autres, Enfantin, un ancien polytechnicien, Bazard, un ancien carbonaro découragé d'expériences politiques, se joignirent à eux. Au lendemain de la mort de Saint-Simon, ils fondèrent un journal, *Le Producteur*, pour répandre les idées du maître; la plupart des articles économiques y sont de la plume d'Enfantin. Le journal ne vécut qu'un an, mais les adhérents à la nouvelle doctrine arrivaient en grand nombre. Tous étaient persuadés que les idées de Saint-Simon fournissaient les bases d'une foi véritablement moderne, destinée à supplanter à la fois le catholicisme en décadence et le libéralisme politique, doctrine purement négative à leurs yeux.

Ces enthousiastes, pour fortifier les liens intellectuels qui les unissaient déjà, constituèrent entre eux une sorte de hiérarchie ayant au sommet un collège composé de chefs auxquels on donnait le nom de « père » — et présentant ensuite des degrés successifs entre lesquels se répartissaient les fils, qui mutuellement se traitaient de frères. C'est en 1828, sous l'impulsion d'Eugène Rodrigues, que le Saint-Simonisme adopta ce caractère de secte organisée. En même temps, ils chargèrent l'un ci'entre eux, Bazard, d'exposer publiquement la doctrine dans des conférences. Ces conférences, prononcées de 1828 à 1830, devant un auditoire d'élite — où se pressaient beaucoup d'hommes qui devaient jouer un rôle marquant dans l'histoire de la France : Ferdinand de Les-

seps, A. Carre], H. Carnot, les frères Péréire, Michel Chevalier et d'autres — ont été publiées en deux volumes sous le nom d 'Exposition de la Doctrine de Saint-Simon. Le second est surtout philosophique et moral. Le premier renferme la doctrine sociale

LES ADVERSAIRES

de l'École, et constitue, suivant la juste expression d'A.Menger, « l'un des monuments les plus considérables du socialisme moderne » (1).

Malheureusement, sous l'influence d'Enfantin, le côté philosophique et mystique du Saint-Simonisme prit de plus en plus le pas sur le côté social. 11 allait entraîner l'école à sa ruine.

11 ne suffit pas, d'après les Saint-Simoniens, de révéler à l'humanité moderne sa destinée sociale; il faut, disent-ils, la lui faire aimer, désirer, de toute la puissance du sentiment, créer entre les hommes cette unité d'action et de pensée que seule confère une conviction religieuse commune. Le Saint-Simonisme devient une religion, avec un culte, une morale, des prédications organisées, des églises qui se fondent sur différents points du territoire, des apôtres qui vont au loin porter la bonne parole. Phénomène étrange et digne d'être étudié, que cette crise de mysticisme religieux chez des hommes d'une culture scientifique raffinée, hostiles aux religions établies, et dont la plupart semblaient mieux préparés au maniement des affaires qu'à, la fondation d'un nouveau christianisme !

Enfantin et Bazard furent les pontifes du nouveau culte. Mais Bazard se retira bientôt et Enfantin resta seul « père suprême ». Betiré avec quarante disciples dans une maison de Ménilmontant, il y mena avec eux, d'avril à décembre 1831 une sorte de vie

conventuelle, tandis qu'au dehors la propagande était plus vive que jamais dans le journal *Le Globe*, devenu la propriété de l'École depuis juillet 1831. Cette vie bizarre fut interrompue par des poursuites judiciaires, suivies d'une condamnation à un an de prison, prononcée en cour d'assises contre Enfantin, Duverger et Michel Chevalier, sous prétexte d'association illicite. Ce fut le signal de la dispersion.

Cette dernière phase, la plus bruyante de la vie de l'École,

(l) Le titre exact est *Doctrine de Saint-Simon, Exposition*. Première année 1829. Nous citons d'après la 2^e édition (Paris, 1830). On pourrait ajouter à ces œuvres les articles publiés par Enfantin dans *Le Globe* et réunis sous le titre *Économie politique et Politique* en un volume (2^e édit., 1832). Mais ces articles sont beaucoup moins intéressants que la *Doctrine* et ne font guère que reproduire les idées exposées déjà par Enfantin dans ses articles du *Producteur*.

est celle qui frappa le plus les contemporains. Le Saint-Simonisme-religion éclipsa et compromit pour quelque temps le Saint-Simonisme simple doctrine sociale, comme plus tard la religion positiviste devait supplanter dans l'esprit du public la philosophie positive. Ce qui nous intéresse ici c'est uniquement la doctrine sociale du Saint-Simonisme telle qu'elle est contenue dans le premier volume de *Y Exposition*.

Cette doctrine est assez nouvelle pour pouvoir être considérée comme un développement original, et non pas seulement comme un résumé des idées de Saint-Simon. Elle appartient probablement à la fois à Bazard et à Enfantin. Mais c'est ce dernier qui a presque certainement fourni les idées économiques (1), à la for-

mation desquelles, du reste, l'ouvrage de Sismondi a dû contribuer pour une large part. L'ouvrage est aussi, remarquable par sa forme vigoureuse et logique que par les idées elles-mêmes. L'oubli d'où il est tombé ne s'explique guère, quand on le compare à tant d'autres productions médiocres qui ont survécu jusqu'à nos jours. Cependant il semble inspirer actuellement un intérêt nouveau, et on tend à lui rendre la place élevée à laquelle il a droit dans la littérature sociale du xix^e siècle.

La Doctrine de Saint-Simon se résume tout entière en une critique de la propriété privée.

L'économiste, pour faire cette critique, peut se placer à deux points de vue différents : celui de la répartition ou celui de la production des richesses — au point de vue de la justice, ou de l'utilité. La Doctrine attaque notre régime social par ces

(1) Quoique l'exposition orale de la doctrine ait été faite par Bazard, et rédigée pour l'impression par des disciples (entre autres Hippolyte Carnot), on peut attribuer à Enfantin la plupart des idées économiques qui s'y trouvent. C'est ce dernier déjà qui, dans le Producteur, avait rédigé la plupart des articles économiques. Mais la doctrine du Producteur diffère sensiblement de celle de l'Exposition. L'intérêt et le fermage y sont vivement critiqués comme étant un tribut payé par les travailleurs aux oisifs. Mais l'héritage n'est pas condamné, quoique traité avec peu de sympathie (Producteur , t. I, p. 566, 567). Enfantin attend l'affranchissement des travailleurs de la baisse de l'intérêt, et compte sur un bon système de crédit pour résoudre ce qu'il considère comme le plus grand problème moderne : concilier les intérêts des travailleurs et des oisifs, « intérêts qui ne seront jamais confondus avec l'intérêt général, tant que la possession des

fruits d'un travail passé donnera droit à la jouissance des produits du travail présent et même du travail futur » (Producteur , t. [I, p. 124). C'est déjà l'annonce des idées qui sont développées dans l' Exposition .

LES ADVERSAIRES

deux côtés à la fois, et groupe déjà en un faisceau la plupart des arguments qui, au cours du xixe siècle, vont être dirigés contre elle. Dans cette double tâche elle s'appuie du reste sur les idées mêmes de Saint-Simon.

a) Saint-Simon avait opposé dans la société nouvelle les oisifs aux travailleurs. « L'industrialisme » ne doit faire une place qu'aux seconds; la capacité et le travail seuls y donnent droit en principe à une rémunération. Cependant, par une bizarre contradiction, Saint-Simon considérait le capital comme une « mise » personnelle justifiant une rétribution spéciale. C'est ici que les Saint Simoniens interviennent. N'est il pas évident, en effet, que la propriété privée des capitaux constitue le dernier des privilèges? La Révolution a fait disparaître les avantages de caste; elle a supprimé le droit d'aînesse qui consacrait dans la famille l'inégalité des enfants. Et elle a maintenu la propriété individuelle — la propriété, qui consacre le plus injuste des privilèges, le droit du propriétaire de « lever une prime sur le travail d'autrui »! Car c'est par ce droit de percevoir un revenu sans travail que se définit pour les Saint-Simoniens la propriété (1). « La propriété, dans l'acception la plus habituelle du mot, se compose des richesses qui ne sont pas destinées à être immédiatement consommées et qui donnent droit aujourd'hui à un revenu. En ce sens elle embrasse les fonds de terre et les capitaux, c'est-à-dire, selon le langage des économistes, le fonds de production. Pour nous, les

fonds de terre et les capitaux, quels qu'ils soient, sont des instruments DE travail; les propriétaires et capitalistes (deux classes que sous ce rapport on ne saurait distinguer l'une de l'autre) sont les dépositaires de ces instruments; leur fonction est de les distribuer aux travailleurs. Cette distribution s'opère par les opérations qui donnent lieu à intérêt, loyer, fermage » (2). Ainsi le travailleur, par la limitation de la propriété à quelques individus, est obligé d'abandonner au propriétaire une partie du fruit de son travail. Une telle obligation n'est autre chose qu'une « exploitation de l'homme par l'homme » (3), exploitation d'autant plus odieuse que, comme les privilèges féodaux eux-mêmes, elle est perpétuelle pour

(1) Doctrine de Saint-Simon, p. 182.

(2) Doctrine de Saint-Simon, p. 190 et s

(3) Ibid., p. 93.

les exploités comme pour les exploiters, grâce à l'institution de l'héritage.

Si l'on objectait aux Saint-Simoniens que propriétaires et capitalistes ne sont pas nécessairement des oisifs, que beaucoup, en fait, travaillent pour accroître leurs revenus, ils répondraient que la question n'est pas là. Une partie de leur revenu peut provenir d'un travail personnel, sans doute, mais celui qu'ils perçoivent en tant que propriétaires ou capitalistes ne peut provenir évidemment que du travail d'autrui. Voilà l'exploitation !

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons ce mot dans notre histoire. Déjà Sismondi, on s'en souvient, s'en était servi (I). Nous le verrons plus tard revenir sous la plume de Karl

Marx et d'autres écrivains. Cependant ni Sismondi, ni les Saint-Simoniens, ni K. Marx, ne l'emploient dans le même sens. Il nous paraît donc utile de distinguer dès maintenant les différentes acceptions de ce terme, qui joue un rôle si important dans la littérature socialiste et prête à tant de confusions.

Sismondi, nous le savons, regarde comme légitime le revenu de la propriété. Il admet pourtant qu'un ouvrier puisse être exploité.

Quand cela? C'est lorsque son salaire suffit à peine pour le faire vivre, en face de l'opulence de son patron, — lorsqu'il n'atteint pas ce que Sismondi estime être son juste salaire. L'exploitation est donc un abus non un vice organique tenant à la nature même de notre régime économique. Elle se produit « parfois », elle n'est pas nécessaire. On peut la corriger, sans pour cela détruire tout le système. Dans ce sens général et un peu vague — qui se réfère, semble-t-il, à l'idée difficile à préciser du « juste prix » — l'exploitation, remarquons-le, se rencontre sous les aspects les plus variés dans notre monde économique. Elle n'est pas propre aux relations de patron à ouvrier. Elle se produit toutes les fois qu'une personne abuse d'une situation exceptionnelle (l'ignorance, la timidité, la faiblesse, l'isolement d'une autre) pour acheter ou vendre ses services ou ses marchandises à trop bas ou trop haut prix.

(1) Voir plus haut, p. 217-218. Sismondi avait parlé plutôt de spoliation.

LES ADVERSAIRES

Pour les Saint-Simoniens l'exploitation est au contraire une tare organique de notre régime social. Elle est inhérente à la pro-

priété privée dont elle forme la conséquence nécessaire. Elle n'est pas un simple abus, mais le trait le plus caractéristique de tout le système, puisque l'attribut fondamental de la propriété est justement le droit de percevoir un produit sans travail. Ainsi l'exploitation n'est pas limitée aux ouvriers manuels. Elle s'étend à tous ceux qui paient tribut au propriétaire. L'entrepreneur d'industrie en est victime à son tour, par l'intérêt qu'il abandonne à son bailleur de fonds (1).

Par contre, le 'profit de l'entrepreneur ne résulte pas d'une exploitation de l'ouvrier; il est simplement le salaire du travail de direction. Sans doute le patron, lui aussi, peut abuser de sa situation pour réduire à l'excès le salaire de l'ouvrier; en ce sens les Saint-Simoniens avec Sismondi diront que 1 ouvrier est exploité. Mais cela n'a rien de nécessaire. Au contraire, le Saint-Simonisme fait entrevoir dans la société industrielle de l'avenir de larges rémunérations pour les capacités exceptionnelles (2). Et c'est là un trait remarquable de leur théorie.

Marx conçoit bien aussi l'exploitation comme un vice organique du capitalisme. Mais il donne à ce mot un sens tout différent des Saint-Simoniens. S'inspirant des socialistes anglais, il voit l'origine de l'exploitation dans une particularité de 1 échange. Pour lui le travail de l'ouvrier crée seul toute la valeur des produits ; par suite, l'intérêt et le profit ne peuvent être qu'un vol fait à l'ouvrier. Le revenu de l'entrepreneur n'est pas moins injuste que celui du capitaliste ou du propriétaire foncier (3).

(1) « Aujourd'hui la masse entière des travailleurs est exploitée par les hommes dont elle utilise la propriété; les chefs d'industrie subissent eux-mêmes cette exploitation dans leurs rapports avec les propriétaires, mais à un degré incomparablement

plus faible; et à leur tour ils participent aux privilèges de l'exploitation qui retombe de tout son poids sur la classe ouvrière, c'est-à-dire sur l'immense majorité des travailleurs » (Doctrine de Saint-Simon, p. 176).

(2) -.Nous pensons que les profits diminuent et que les salaires augmentent • mais nous comprenons dans ce mot de salaire le bénéfice de l'entrepreneur d'industrie, car nous considérons ce bénéfice comme le prix de son travail >. (Le Producteur, t. I, p. 245). L'article est d'Enfanlin.

(3) On pourrait résumer ainsi les différents sens du mot « exploitation .. suivant qu'on se place au point de vue de Sismondi, des Saint-Simoniens ou de Marx :

Cette dernière théorie paraît beaucoup plus radicale que la précédente puisqu'elle condamne tout autre revenu que le salaire de l'ouvrier : en réalité, elle est beaucoup plus fragile. 11 suffira de démontrer que la valeur des produits ne résulte pas du travail manuel pour renverser tout l'échafaudage de Marx. Les Saint-Simoniens ne se sont jamais embarrassés d'une théorie de la valeur. Leur théorie très simple repose sur la distinction évidente des revenus du travail et des revenus de la propriété. Personne ne peut la contester. Sismondi l'avait déjà faite. Pour échapper à la conséquence qu'ils en tirent — l'illégitimité du revenu sans travail — il faut absolument trouver à ce revenu un fondement autre que le travail et découvrir à 1 attribut essentiel de la propriété une justification nouvelle.

Cette justification, on essaie en général de la trouver dans les nécessités de la production. La propriété privée, avec son revenu propre, se légitime aux yeux d'un nombre toujours croissant

d'économistes par le stimulant qu'elle offre à la production et à l'accumulation des richesses. C'est le terrain le plus solide où l'on puisse se placer pour la défendre. C'est celui entre autres qu'avaient choisi les Physiocrates (1).

Mais les Saint-Simoniens, dès l'abord, écartent cette argumentation et ils attaquent la propriété privée non moins vivement au nom de l'utilité sociale que de la justice. Les intérêts de la production tout comme ceux de la distribution exigent à leurs yeux sa disparition.

b) Nous voici au second point de vue que Saint-Simon s'était contenté de suggérer sans le développer : l'idée que la propriété, comme le régime politique, doit être organisée au mieux des intérêts de la production. La propriété privée permet-elle d'atteindre ce but?

Comment le pourrait-elle, disent les Saint-Simoniens, tant que subsistera le mode de transmission actuel des instruments de travail ?

1° Pour Sismondi, le travailleur est exploité en ce sens qu'on ne lui donne pas un salaire suffisant pour vivre humainement ; mais le revenu sans travail lui paraît légitime; 2° Pour les Saint-Simoniens, il y a exploitation en ce sens qu'une partie du produit matériel du travail est détournée au profit des propriétaires par les institutions sociales; 3° Pour Marx enfin, il y a exploitation en ce sens qu'une partie de la valeur créée par le travail est détournée par les capitalistes en vertu des institutions sociales et des lois de l'échange.

(1) Voir plus haut, p. 27.

LES ADVERSAIRES

C'est par héritage que se transmettent les capitaux. Ce sont des individus choisis par le « hasard de la naissance » qui en sont dépositaires et sont chargés de s'acquitter de la plus difficile de toutes les fonctions : la meilleure utilisation possible des instruments de production. L'intérêt social voudrait qu'ils fussent remis aux mains des hommes les plus capables, distribués dans les lieux et entre les industries où le besoin s'en fait le plus vivement sentir, « sans qu'il y ait jamais à redouter dans aucune branche, ni disette, ni encombrement » (1). Et c'est le sort aveugle qui désigne aujourd'hui les hommes destinés à cette tâche infiniment délicate ! La critique de l'héritage devient ainsi le point précis sur lequel les Saint-Simoniens portent tous leurs efforts.

L'indignation des Saint-Simoniens s'explique assez bien. Il y a dans le fait qu'ils signalent quelque chose de paradoxal. Si avec A. Smith on admet que « le gouvernement civil n'a été constitué que pour défendre les propriétaires contre les non-propriétaires » (point de vue bien étroit) (2), l'héritage est tout naturel. Mais si l'on se place au point de vue de Saint-Simon — dans une société industrielle où la richesse est considérée non comme un but, mais comme un moyen, non comme source de revenus individuels, mais comme instrument de travail social — il semble tout à fait choquant d'en laisser la disposition au premier venu. On ne peut s'accommoder de l'héritage qu'en y voyant pour les pères un stimulant énergique à l'accumulation des capitaux, — ou encore en admettant que, à défaut de toute méthode rationnelle, le hasard de la naissance n'est pas une méthode de distribution plus critiquable qu'une autre.

Mais ce scepticisme ne serait pas du goût des Saint-Simoniens. Ils attribuent précisément le désordre apparent ou réel de la production à l'éparpillement de la propriété jetée à l'aventure des morts et des naissances.

« Chaque individu est livré à ses connaissances personnelles; aucune vue d'ensemble ne préside à la production : elle a lieu sans discernement, sans prévoyance; elle manque sur un point, sur un autre elle est excessive; c'est à ce défaut d'une vue générale des besoins de la consommation, des res-

fi) Doctrine, p. 191.

(2) Voii' plus haut.

sources de la production, qu'il faut attribuer ces crises industrielles, sur l'origine desquelles tant d'erreurs ont été commises et sont encore journellement. Si dans cette branche importante de l'activité sociale on voit se manifester tant de perturbation, tant de désordre, c'est que la répartition des instruments de travail est faite par des individus isolés, ignorant à la fois et les besoins de l'industrie et les hommes et les moyens capables d'y satisfaire; la cause du mal n'est point ailleurs » (1).

Pour échapper à cette prétendue « anarchie économique » — si souvent décrite après eux — les Saint-Simoniens ne voient d'autre issue que le collectivisme (2). L'État devient le seul héritier. Mis en possession de tous les instruments de travail, il les distribuera au mieux des intérêts sociaux. Le gouvernement est conçu par eux sur le modèle d'une grande banque centrale, dépositaire de tous les capitaux, pourvue de succursales multiples, fécondant les localités les plus éloignées en leur procurant les ressources nécessaires, choisissant les hommes les plus aptes à les

mettre en oeuvre et les rémunérant suivant leurs travaux. Une « institution sociale » serait ainsi investie des fonctions si mal remplies aujourd'hui par les individus (3).

Il ne faudrait pas trop insister sur ce projet et réclamer des précisions que les Saint-Simoniens seraient fort embarrassés pour donner.

(1) Doctrine de Saint-Simon, p. 191-192.

(2) Les Saint-Simoniens n'emploient pas encore le mot, mais ils décrivent très exactement la chose.

(3) « Nous désignerons provisoirement cette institution par le nom de système général de banques, en faisant toutes réserves sur l'interprétation étroite que l'on pourrait donner aujourd'hui à ce mot. — Ce système comprendrait d'abord une banque centrale représentant le gouvernement, dans l'ordre matériel; cette banque serait dépositaire de toutes les richesses, du fonds entier de production, de tous les instruments de travail, en un mot, de ce qui compose aujourd'hui la masse entière des propriétés individuelles. — De cette banque centrale dépendraient des banques de second ordre, qui n'en seraient que le prolongement et au moyen desquelles elle se tiendrait en rapport avec les principales localités, pour en connaître les besoins et la puissance productrice; celles-ci commanderaient encore, dans la circonscription territoriale qu'elles embrasseraient, à des banques de plus en plus spéciales, embrassant un champ moins étendu, des rameaux plus faibles de l'arbre de l'industrie. Aux banques supérieures convergeraient tous les besoins; d'elles divergeraient tous les efforts... » (Doctrine , p. 206-207). L'idée d'un tel système appar-

tient probablement à Enfantin, car il l'expose déjà dans un article du Producteur (t. III, p. 385).

G. et R. — Doctr. écon.

LES ADVERSAIRES

Qui sera chargé par exemple, de cette fonction redoutable de juger les capacités et de rémunérer les œuvres? Ce seront, nous disent-ils, les « hommes généraux », c'est à-dire les hommes supérieurs « dégagés des entraves de la spécialité », et que leurs sentiments instinctifs pousseront naturellement à n envisager que l'intérêt général. Le chef, écrivent-ils ailleurs, sera « celui qui aime le plus la destinée sociale » (1). Ce n'est pas très rassurant. Car même chez les plus grands hommes des confusions regrettables se produisent parfois entre l'intérêt personnel et l'intérêt général.

Admettons cependant la suprématie des « hommes généraux ». D'où leur viendra l'obéissance? Les inférieurs seront-ils contraints par la force ou apporteront-ils une soumission consentie? La Doctrine s'arrête à cette dernière hypothèse, car la religion Saint-Simonienne n'est-elle pas là pour inspirer aux inférieurs le dévouement perpétuel à l'égard des supérieurs? pour assurer, par l'amour et par la foi, l'obéissance joyeuse et continue? (2). — Mais, se demandera-t-on, la religion Saint-Simonienne aurait-elle le privilège unique de ne pas engendrer d'hérésies?

Il ne servirait à rien de multiplier ces critiques, qui viennent d'elles-mêmes à l'esprit. Elles atteignent nécessairement tout système collectiviste et ne diffèrent que par les détails. Du jour où l'on veut substituer à la spontanéité sociale, à la libre initiative de l'homme, une activité économique prévue et concertée en toutes

ses parties, on se heurte aussitôt à des impossibilités morales. Au cœur humain, avec ses mobiles ordinaires, ses défiances, ses -révoltes, ses faiblesses, — à l'esprit humain, avec ses défaillances, ses ignorances et ses erreurs — on est obligé de substituer un cœur ou un esprit tout idéal, et dont la nature rappelle seulement de très loin celle que nous connaissons. Les Saint-Simoniens, en pensant qu'une foi religieuse commune ne serait pas de trop pour

(1) Doctrine, p. 210, note. Ailleurs : « Nous nous lasserons de tous les principes politiques qui n'ont pas directement et uniquement pour but de remettre entre les mains du dévouement et du génie la destinée des peuples » (Ibid., p. 330).

(2) « Nous reviendrons avec joie à cette haute vertu, si méconnue, nous pouvons même dire si méprisée aujourd'hui, à cette vertu si facile et si douce entre des êtres qui ont un but commun qu'ils désirent tous atteindre, si pénible, si révoltante, lorsqu'elle plie devant l'égoïsme — nous reviendrons avec amour à l'OBEÏSSANCE » (Doctrine , p. 330).

soutenir un pareil régime, ont fait preuve (peut-être sans le vouloir) d'une perspicacité plus grande que beaucoup de leurs critiques les plus dédaigneux.

Ce qu'il est plus important de constater ici, c'est que le système Saint-Simonien est le prototype de toutes les imaginations collectivistes qui se succéderont au cours du xix^e siècle. C'est un système mûri et complet. Il repose sur une critique pénétrante de la propriété privée et diffère par tous ses traits des utopies égalitaires antérieures. La seule égalité que réclament les Saint-Simoniens, c'est celle que les Anglais appellent l'« equality of opportunity » — l'égalité des chances, ou l'égalité du point de départ. Au

delà, c'est l'inégalité, dans l'intérêt même de la production sociale. A chacun selon sa capacité , à chaque capacité suivant ses œuvres, telle est la règle de la nouvelle société (1).

Ils ont eux-mêmes, en quelques formules saisissantes, résumé tout leur programme dans une lettre adressée en 1830 au Président de la Chambre des députés (2). Elle mérite d'être citée :

« Les Saint-Simoniens repoussent le système de la communauté des biens, car cette communauté serait une violation manifeste de la première de toutes les lois morales qu'ils ont reçu mission d'enseigner, et qui veut qu'à l'avenir chacun soit placé selon sa capacité et rétribué selon ses œuvres.

» Mais en vertu de cette loi, ils demandent l'abolition de tous les privilèges de la naissance, sans exception, et par conséquent la destruction de l'héritage, le plus grand de tous ces privilèges, celui qui les comprend tous aujourd'hui, et dont l'effet est de laisser au hasard la répartition des avantages sociaux, parmi le petit nombre de ceux qui peuvent y prétendre, et de condamner la classe la plus nombreuse à la dépravation, à l'ignorance , à la misère.

)) Ils demandent que tous les instruments du travail, les terres et les capitaux, qui forment aujourd'hui le fonds mor-

(1) Dans la 3^e édition de la Doctrine , on trouve une formule un peu différente, à la page 3 : « Chacun, y est-il dit, devra se trouver doté selon ses mérites, rétribué suivant ses œuvres-». On voit mieux ici que la première partie de la formule vise la distribution des capitaux, des instruments de travail, et la seconde la distribution des revenus individuels. — Ailleurs encore, on trouve

le mot « classé », au lieu de « doté », par exemple dans la 2e édition, p. 183.

(2) Publiée en appendice à la 2e édition de la Doctrine de Saint-Simon , Exposition, 1re année, 1829.

LES ADVERSAIRES

celé des propriétés particulières, soient réunis en un fonds social, et que ce fonds soit exploité par association et hiérarchiquement, de manière que la tâche de chacun soit l'expression de sa capacité, et sa richesse la mesure de ses œuvres.

» Les Saint-Simoniens ne viennent porter atteinte à la constitution de la propriété qu'en tant qu'elle consacre pour quelques-uns le privilège impie de l'oisiveté, c'est-à-dire celui de vivre du travail d'autrui ».

c) Enfin ceux qui critiquent la propriété privée ne se contentent pas en général de la condamner au point de vue de la répartition et de la production des richesses. Presque toujours ils joignent à ces deux arguments un troisième qu'on pourrait appeler l'argument historique . Il consiste à montrer que la propriété est une institution mobile, changeante, en perpétuelle évolution, et qu'elle tend aujourd'hui à se transformer dans le sens même qu'ils souhaitent. Les Saint-Simoniens n'ont pas négligé ce dernier argument.

Cette forme de démonstration, notons-le tout de suite, a joué au cours du xixe siècle un rôle très important, chez les socialistes d'abord, mais aussi chez d'autres écrivains. La philosophie de l'histoire a été invoquée par les écoles les plus diverses, et continue à être invoquée aujourd'hui, non seulement en faveur d'une

réforme de la propriété, mais encore en faveur des réformes proposées par tous les partis. Le système de Marx est en somme une grande philosophie de l'histoire où le communisme apparaît comme la fin nécessaire de l'évolution des « modes de production ». Les socialistes modernes dégagés du marxisme l'invoquent à leur tour : M. Vandervelde (1) s'appuie sur elle, aussi bien que les auteurs plus récents du Socialisme à l'œuvre (2), ou que M. et Mme Sydney Webb et les socialistes fabiens. Nous retrouverons une philosophie semblable à la base du socialisme d'État de Dupont- White, comme celui de M. Wagner. Frédéric List nous en fournira un exemple dans sa succession des différents états économiques. L'école historique à ses débuts songera, nous le verrons, à transformer l'économie politique tout entière en

(1) Dans son petit ouvrage, *Le Collectivisme*, Paris, 1900.

(2) *Le Socialisme à l'œuvre*, par G. Renard, en collaboration avec Aimé Bertbod Georges Fréville, Adolphe Landry, Paul Mantoux François Simiand, Paris, Cornély, 1907, yiii-493 p.

line sorte de philosophie de l'histoire. Et si, du domaine social et économique nous passions au domaine de la philosophie générale, nous y retrouverions des tentatives analogues. La plus célèbre peut-être est la théorie des trois états d'Auguste Comte (empruntée du reste par lui à Saint-Simon) (1).

Ce n'est pas le lieu de discuter si la recherche de semblables lois historiques est légitime. Nous aborderons ce point dans un chapitre ultérieur, à propos de l'école historique. Mais ce qu'il importe de noter ici c'est que les Saint Simonien n'ont pas ignoré tout le parti que l'on peut tirer d'une telle argumentation. En

faveur du collectivisme préconisé par eux ils invoquent toute l'histoire antérieure de la propriété. Ils ont ainsi à l'avance utilisé contre elle toutes les armes dont les écoles ultérieures se serviront.

« Selon le préjugé général, dit la Doctrine de Saint- Simon (2), il semble que, quelles que soient les révolutions qui puissent survenir dans les sociétés, il ne peut s'en opérer dans la propriété ; que la propriété, enfin, est un fait invariable ». — Mais rien en réalité n'est plus faux : « la propriété est un fait social, soumis, comme tous les autres faits sociaux, à la loi du progrès, elle peut donc, à diverses époques, être entendue, définie, réglée de diverses manières » (3). Voilà formulé à l'avance le principe sur lequel s'appuieront après eux tous les réformateurs. Celui de tous les économistes qui a étudié le plus scientifiquement ces questions, l'économiste belge de Laveleye, s'exprimera quarante ans plus tard en termes presque identiques en résumant sa longue enquête sur les formes primitives de la propriété (4).

(1) Littré a contesté cet emprunt à la page 48 de son *Auguste Comte et le positivisme*. Cependant Saint-Simon constate dans la préface au *Système industriel* qu'en matière politique les légistes forment la transition entre le gouvernement féodal et le gouvernement industriel, de même que les métaphysiciens sont l'anneau intermédiaire entre le régime théologique et le régime scientifique et il ajoute une note plus précise encore (*Œuvres complètes*, t. V, p. "9). Il est vrai que le *Système industriel* datant de 1821 est par conséquent postérieur de plusieurs années au début des relations entre Comte et Saint-Simon. De sorte que le texte, quelque précis qu'il soit, ne saurait trancher la question de

l'influence réciproque qu'ont eue les deux « messies » l'un sur l'autre. L'idée, du reste, se trouve déjà dans Turgot.

(2) Doctrine, p. 179.

(3) Doctrine de Saint-Simon, p. 179.

(4) « Une autre erreur très générale aussi, c'est que l'on parle de la propriété comme si c'était une institution ayant une forme fixe et toujours la même, tandis

Et si nous considérons cette évolution dans le passé, ajoutent les Saint-Simoniens, nous constatons justement qu'elle tend à s'organiser dans le sens que nous proposons. Au début, la propriété embrasse même les hommes par l'esclavage. Puis le droit du maître sur l'esclave subit des restrictions graduelles. Il finit par disparaître complètement. Réduite aux choses, la propriété se transmet d'abord au gré du propriétaire. Mais la puissance publique intervient et impose au père comme héritier le fils aîné. Enfin, la Révolution française oblige au partage égal entre les enfants, et multiplie ainsi les bénéficiaires des instruments de production. Aujourd'hui la baisse du taux de l'intérêt réduit graduellement l'avantage du propriétaire du fonds de production, assurant ainsi au travailleur une part toujours plus grande dans le produit (1). Il reste un dernier pas à faire, et c'est celui que les Saint-Simoniens annoncent : assurer à tous les travailleurs un droit égal à l'usage des instruments de travail — et rendre ainsi tout le monde propriétaire en faisant de l'État le seul héritier. « La loi de progression que nous avons observée tend à établir un ordre de choses dans lequel l'État, et non plus la famille, héritera des richesses accumulées, en tant qu'elles forment ce que les économistes appellent le fonds de production » (2).

On pourrait, à vrai dire, tirer de ces faits une conclusion toute contraire et voir justement dans le partage égal, consacré plutôt que créé par la Révolution, la preuve que les sociétés modernes tendent à multiplier la propriété individuelle et à la garantir à un nombre croissant de citoyens. Mais une telle discussion n'appartient pas à un ouvrage comme celui-ci. Il nous suffit de montrer dans la théorie

qu'en réalité elle a revêtu les formes les plus diverses et qu'elle est encore susceptible de modifications très grandes et non prévues ".(Laveley e, De la propriété et de ses formes primitives , 1» édit., 1874, p. 381). - C'est d'avoir fait cette démonstration que Stuart Mill le félicite surtout dans une lettre adressée à Laveleye le 17 novembre 1872 [Ibid., préface, xm) après l'apparition sous forme d'articles dans la Revue des Deux-Mondes, des premiers chapitres du livre.

(1) Remarquer cet argument, si souvent repris depuis par les économistes libéraux et que nous retrouverons chez Bastiat. Les Saint-Simoniens sont constamment à cheval à la fois sur le libéralisme et le socialisme.

(2) Doctrine, p. 182. Toute cette argumentation historique, que nous résumons en un court paragraphe, se trouve développée aux pages 179 à 193 de la Doctrine. Elle mériterait du reste une discussion critique plus approfondie, car elle n'est pas absolument conforme à la vérité des faits.

Saint-Simonienne le prologue de toutes les théories qui ultérieurement chercheront dans l'histoire de la propriété des arguments pour justifier sa transformation ou même sa suppression.

Ici encore les Saiut-Simoniens n'ont fait qu'élargir une voie où leur 'maître Saint-Simon les avait précédés. C'est lui, en effet, qui avait cru trouver dans l'histoire un instrument de prévision scientifique, aussi parfait que les méthodes les plus certaines.

Pour Saint-Simon, qui emprunte en partie cette idée à Condorcet, l'espèce humaine est un être véritable ayant, comme chacun des individus qui la composent, son enfance, sa jeunesse, son âge mûr et sa vieillesse. Les époques du développement intellectuel de l'humanité correspondent aux époques du développement intellectuel de 1 individu, et peuvent se deviner. « L'avenir, dit Saint-Simon, se compose des dernier s termes d'une série dont les premiers constituent le passé. Quand on a bien étudié les premiers termes d'une série, il est facile de poser les suivants : ainsi du passé bien observé on peut facilement déduire l'avenir » (1). C'est par cette méthode que Saint-Simon découvre l'industrialisme comme le terme auquel conduit la marche séculaire de l'humanité. Par la même méthode, il démontre la marche progressive de l'humanité vers une association toujours plus vaste. De la famille à la cité, de la cité à la nation, de la nation à l'entente internationale des peuples, il y a un progrès ininterrompu, qui permet de deviner comme terme ultime « 1 association universelle, c'est-à dire l'association de tous les hommes sur la surface entière du globe, et dans tous les ordres de leurs relations » (2). — C'est par la même méthode, enfin, que les Saint-Simoniens, interprétant l'histoire de la propriété individuelle, annoncent sa disparition définitive et son usage graduellement étendu à tous par 1 attribution de 1 héritage à l'État seul.

On pourrait considérer toute la doctrine des Saint-Simoniens comme une vaste philosophie de l'histoire (3). Ils pou-

(1) Saint-Simon, Mémoire introductif sur sa contestation avec M. de Redern

(1812), Œuvre, t. I, p. 122.

(2) Doctrine de Saint-Simon, p. 144.

(3) Cette philosophie peut se résumer dans l'alternance des périodes organiques

LES ADVERSAIRES

sent dans cette philosophie l'extraordinaire confiance qu'ils ont dans la réalisation de leur rêve, où ils voient, non une espérance, mais une certitude. « Notre prévoyance a la même origine, les mêmes bases que celle qui apparaît dans les découvertes scientifiques » (p. 119). Les Saint-Simoniens se considèrent comme des agents volontaires et conscients d'une évolution nécessaire que Saint-Simon a devinée et définie (1). Et c'est un trait de plus qu'ils ont en commun avec le marxisme. Avec deux différences essentielles cependant : — les marxistes comptent sur la Révolution pour achever l'évolution des choses; les Saint-Simoniens comptent sur la seule persuasion (2); — d'autre part, en vrais fils du xvme siècle, les Saint Simoniens croient que les idées et les doctrines seront les agents de la transformation sociale, tandis que Marx n'a confiance que dans les forces matérielles de la production; les idées à ses yeux sont des reflets et non des forces (3).

et des périodes critiques. Les premières sont caractérisées par l'unité de pensée, de but, de sentiment et d'action dans une société ; les deuxièmes sont caractérisées par la contradiction des idées et des sentiments, par l'instabilité politique et sociale. Les

premières sont essentiellement religieuses; dans les secondes, c'est l'égoïsme qui domine. La Réforme et la Révolution sont les deux manifestations essentielles de l'époque critique où nous vivons; le Saint-Simonisme nous fera entrer dans l'époque organique définitive ; il sera la religion de l'association universelle où nous conduit l'évolution historique.

(1) Doctrine, p 121 : « L'homme prévoit sympathiquement sa destinée; et orsqe, par la science, il a vérifié les prévisions de ses sympathies, lorsqu'il s'est assuré de la légitimité de ses désirs, il s'avance avec calme et confiance vers l'avenir qui lui est connu... Voilà comment il devient un agent libre et intelligent

et sa destinée, qu'il peut, sinon changer (ce que d'ailleurs il ne voudrait pas), du moins hâter par ses travaux ».

(2) Voir cette idée longuement développée à la fin de la septième séance {Doctrine, p. 211 et s.).

(3) « La politique, disait Saint-Simon, dérive de la morale, et les institutions d'un peuple ne sont que les conséquences de ses idées .» [OE livres, t. III, p. 31 « C'est la philosophie, dit-il ailleurs, qui a constitué les plus importantes institutions politiques; elle seule possède des pouvoirs suffisants pour faire cesser l'action de celles qui ont vieilli et pour en former de nouvelles qui soient fondées sur une doctrine perfectionnée (Système de l'industrie, Œuvres, t. V, p. 167). Et il insiste sur le rôle que doivent jouer les philanthropes dans la création de la nouvelle société La vérité, « qui a été constatée par la marche de la civilisation, c'est que la passion du bien public agit avec beaucoup plus d'efficacité pour opérer les améliorations politiques que celle de l'égoïsme des classes auxquelles ces changements doivent être le plus profi-

tables. En un mot, l'expérience a prouvé que les plu intéressés à l'établissement d'un nouvel ordre de choses ne sont pas ceux qui travaillaient avec le plus d'ardeur à le constituer » [OE uvres, t. VI, p. 120) — On m

§ 3. — Importance du Saint-Simonisme dans l'histoire des doctrines.

Il y a chez les Saint-Simoniens un curieux mélange d'utopie et de réalisme. Leur socialisme, qui n'a rien de populaire et s'adresse surtout aux classes cultivées, est inspiré non par la connaissance de la vie ouvrière, mais par l'observation et l'intuition très juste des grands courants économiques de leur époque.

Une fois l'École dispersée, on vit les principaux Saint-Simoniens prendre une part active à l'administration économique de la France et se mêler à toutes les grandes entreprises financières ou industrielles. Les frères Péreire fondent en 1863 le Crédit mobilier, prototype des grandes sociétés financières contemporaines. Infantin contribue à la constitution de la ligne P.-L.-M. par la fusion des lignes Paris-Lyon, Lyon-Avignon, Avignon-Marseille. Le premier, il constitua une société pour le percement de l'isthme de Suez. Michel Chevalier défendit au Collège de France l'initiative de l'Etat dans les grands travaux publics et négocia le traité de 1860 avec l'Angleterre, qui inaugura pour la France l'ère de la liberté commerciale. On pourrait citer bien d'autres exemples encore du rôle important qu'ils ont joué dans l'histoire économique du xix^e siècle (1).

Ils ont deviné en particulier la place énorme que devaient prendre les grandes banques et les entreprises centralisées dans notre économie moderne. En fait, et sans qu'on ait touché au

droit de propriété, les banques de dépôt sont devenues de grands réservoirs de capitaux, par où le crédit se distribue dans les mille canaux du commerce. Aujourd'hui encore, des écrivains qui n'ont rien de socialiste reprochent aux banques (surtout en France) de ne pas assumer assez hardiment cette fonction de régulateurs et d'excitateurs de l'industrie, que les Saint-Simoniens entrevoient pour elles et que la nature des choses leur assigne (2). Le spectacle du

saurait concevoir une opposition plus nette avec les idées de Marx, en particulier avec la célèbre formule : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».

(1) Cf. sur ces points : Weil, L'École Saint-Simonienne (1896), et Charléty Histoire du Saint-Simonisme (1896).

(2) « Le crédit a pour but, dit Enfantin [Économie politique et Politique, p. 53],

grand rôle que jouèrent sous la Restauration les financiers internationaux dans les États européens, forcés par vingt ans de guerre à recourir aux grands emprunts, leurs attaches personnelles et familiales avec les banquiers, leur ont aidé à pressentir la place que devait prendre le crédit dans notre économie moderne.

Non moins juste est leur intuition de la nécessité d'une direction économique plus centralisée, pour adapter la production à la consommation mieux que ne le fait la concurrence. L'État ne veut ni ne peut se charger de cette tâche ; mais nous voyons sous nos yeux se multiplier les ententes entre industriels, les comptoirs de vente et les syndicats de producteurs, dont le but est toujours le même ; éviter, par une prévoyance et une centralisation intelli-

gentes, les inconvénients de la concurrence. Et ce sera encore une application partielle et pratique du Saint-Simonisme.

Si leur influence personnelle sur notre histoire économique a été considérable, il faut aussi reconnaître dans leur doctrine les germes de presque toutes les idées critiques et constructives qui caractériseront le socialisme au cours du xix^e siècle. Elle en forme comme la préface ou la table des matières.

Il est frappant d'abord de rencontrer chez eux une foule de formules qui deviendront classiques dans la littérature socialiste. « L'exploitation de l'homme par l'homme » a été, jusqu'en 1848, une formule extrêmement populaire. Le mot de « lutte de classes », qui l'a remplacée depuis Marx, ne signifie pas autre chose. — Avant Louis Blanc ils parlent « d'organisation du travail ». — De même, avant Marx, ils parlent « d'instruments de travail » pour désigner les capitaux fonciers et mobiliers. — Quoique nous ne les groupions pas parmi les socialistes associationnistes, ils ont autant que personne proclamé « l'association » comme la forme supérieure de l'organisation productive. — Us ont prévu jusqu'à l'usage que devaient faire les socialistes de la théorie de la rente : avant H. Eeorge, ils parlent dans un curieux passage de

dans une société où les uns possèdent des instruments d'industrie sans avoir capacité ou volonté de les mettre en œuvre, et où d'autres qui sont industriels ne possèdent pas d'instruments de travail, de faire passer le plus facilement possible ces instruments des mains des premiers qui les possèdent dans celles des seconds qui savent les mettre en action ». On n'a pas trouvé depuis de meilleure définition. Sur les conceptions Saint-Simoniennes de crédit et d'histoire du crédit mobilier, cf. la thèse de M. Jean Vergeot (Paris, 1917).

« l'application que l'on devra faire un jour des théories de Malthus et de Ricardo sur le fermage », en consacrant « l'excédent des bonnes terres sur les mauvaises » aux « besoins généraux de la société nouvelle » (1). — Du reste on rencontre chez eux d'autres projets encore, qui n'ont rien de spécifiquement socialiste. Ainsi l'idée de la participation aux bénéfices se trouve à notre connaissance développée pour la première fois dans un article du Producteur (2).

Plus on lit la Doctrine de Saint-Simon, plus on est frappé de ces anticipations remarquables et de l'injuste oubli où elle est tombée malgré cela. Engels, l'ami de Marx, avait noté déjà chez Saint-Simon « une perspicacité géniale grâce à laquelle presque toutes les idées non spécialement économiques des socialistes ultérieurs se trouvent chez lui en germe » (3). Les idées spécialement économiques dont parle Engels et que Saint Simon, d'après lui, a eu le tort de ne pas connaître, c'est la théorie marxiste de la plus-value. Mais c'est à nos yeux moins un défaut qu'un mérite de n'avoir pas fondé le socialisme sur une théorie erronée de la valeur, et de l'avoir placé sur son véritable terrain qui est essentiellement social.

On ne trouve pas seulement chez les Saint-Simoniens des formules nouvelles; on découvre déjà chez eux toutes les grandes oppositions de points de vue qui vont, au cours du xix^e siècle, mettre aux prises les socialistes et les économistes : oppositions si profondes qu'elles les empêcheront souvent de se comprendre, et les feront se méconnaître réciproquement comme s'ils parlaient deux langages différents. Essayons de les définir pour orienter, si possible, le lecteur dans le dédale des doctrines, au

moment où se produit la bifurcation entre ces deux grands courants de la pensée économique.

a) A. Smith, Ricardo, J.- R. Say, ont séparé nettement le domaine de l'économie politique de celui de l'organisation sociale. La propriété, nous l'avons dit déjà, est un fait social qu'ils acceptent sans le discuter (4). Son mode de répartition

(1) Doctrine, p. 226. Cf. à la p. 223, un passage où ils s'indignent que Ricardo et Malthus aient pu conclure, de « leurs profondes recherches sur le fermage », à la légitimité de la propriété foncière.

(2) L'article est intitulé De la classe ouvrière, et se trouve au t. IV du Producteur. Voir en particulier les p. 308 et s.

(3) Engels : Hernn Eugen Dührings Umwälzung der Wissenschaft, p. 277.

(4) « La plupart des économistes, et surtout celui qui les résume à peu près

LES ADVERSAIRES

et de transmission, les causes qui le déterminent, les conséquences qui en découlent, restent en dehors de leur discussion. Par répartition ou distribution des richesses ils entendent simplement la répartition du revenu annuel entre les facteurs de la production. Ce qui les intéresse, c'est la manière dont on fixe le taux de l'intérêt, du fermage et du salaire. Leur théorie de la répartition n'est pas autre chose qu'une théorie du prix des services. Elle ne se préoccupe pas des individus; le produit social se répartit pour eux d'après les lois nécessaires entre des facteurs impersonnels : la Terre, le Capital, le Travail. Ils personnifient

quelquefois ces facteurs pour la commodité de la discussion (quand ils parlent des propriétaires, des capitalistes et des travailleurs), mais cela ne change rien au fond des choses.

Pour les Saint-Simoniens et pour les socialistes le problème de la distribution des richesses consiste surtout à savoir comment se distribue entre les hommes la propriété. Pourquoi certains sont-ils propriétaires, et pourquoi d'autres ne le sont-ils pas? Pourquoi les instruments de travail, la terre et le capital, sont-ils si inégalement répartis? Pourquoi les revenus individuels qui résultent de cette répartition sont-ils si inégaux? A la considération des facteurs abstraits delà production, les socialistes substituent la considération des individus vivants, ou des classes sociales, et des rapports que le droit positif a établis entre elles. Ces deux conceptions de la distribution des richesses, et les deux problèmes si différents qui en découlent — l'un purement économique, l'autre avant tout social — vont subsister côte à côte tout le long du siècle, sans que souvent on prenne soin de les distinguer.

b) Une autre différence essentielle de points de vue se trouve dans la manière dont les économistes et les socialistes conçoivent l'opposition entre l'intérêt général et l'intérêt particulier.

Les classiques mettent en contraste 1 intérêt des consommateurs, qui est 1 intérêt de tous, et celui des producteurs qui est l'intérêt particulier.

tous, M. Say, regardent la propriété comme un fait existant, dont ils n'examinent pas l'origine et les progrès, dont ils ne cherchent même pas l'utilité sociale... Les travaux des économistes anglais sont bien plus éloignés encore de toute conception

d'ordre social >» (Doctrine , p. 221 et 223). Les Saint-Simoniens n'exceptent de ce jugement que Sismondi et Turgot.

Les Saint-Simoniens, et après eux tous les socialistes, substituent à cette opposition celle entre les travailleurs et les oisifs, ou, comme on dira plus tard par une formule trop étroite, les ouvriers et les capitalistes. L'intérêt général c'est l'intérêt des travailleurs, et l'intérêt particulier celui de l'oisif qui vit aux dépens du travailleur. « Nous avons déjà signalé plusieurs fois, dit Enfantin, le vice de la classification admise par les économistes de nos jours : les noms de producteurs et de consommateurs indiquent d'une manière fautive les rapports qui existent entre les membres d'une société, puisque le caractère vraiment distinctif qui les sépare, c'est le travail ou l'oisiveté » (1). De cette différence de points de vue résulte naturellement une conception toute différente de l'organisation sociale. Pour les économistes, la société doit être organisée en vue du consommateur, et l'intérêt général est réalisé quand le consommateur est satisfait; — pour les socialistes, la société doit être organisée en vue des travailleurs et l'intérêt général est satisfait quand ceux-ci touchent leur juste part d'un produit social élevé au maximum (2).

c) Dernière différence enfin, non moins importante. Les classiques s'efforcent de ramener à des lois scientifiques le désordre apparent des actions individuelles; et quand ils y sont parvenus, ils sont si frappés de l'harmonie profonde ainsi découverte qu'ils renoncent à y apporter aucune amélioration. Il leur suffit d'avoir démontré comment des forces sociales spontanées, telles que la concurrence, limitent l'égoïsme et le font concourir à la longue au triomphe de l'intérêt général; — ils ne se demandent pas si l'ac-

tion de ces forces ne pourrait être rendue moins brutale, si les rouages du mécanisme caché qu'ils ont découvert ne pour-

(1) Producteur, t. III, p. 385.

(2) Dans la préface d 'Économie politique et Politique, p. 6; Enfantin dit encore : ... « Toutes les questions d'économie politique doivent être ramenées à un principe commun, et... pour juger [l'utilité d'une mesure ou d'une idée économique, il faut absolument examiner si cette mesure ou cette idée est directement avantageuse aux travailleurs, ou bien si elle contribue indirectement à l'amélioration de leur sort en déconsidérant l'oisiveté ». — Nous sommes heureux de nous rencontrer sur ce point avec l'opinion exprimée par M. Halévy dans son article sur Saint-Simon (Revue du mois, décembre 1907) et où il considère cette idée comme le trait spécifiquement socialiste de la doctrine de Saint-Simon. Nous avons vu cependant qu'il y en a une autre au moins aussi importante, c'est l'idée de substituer l'administration des choses au gouvernement des hommes.

LES ADVERSAIRES

raient être huilés et fonctionner avec plus de souplesse.

Au contraire, les Saint-Simoniens, auxquels sur ce point il faut joindre Sismondi, sont frappés de la lenteur, de la maladresse, et aussi de la cruauté avec laquelle agissent souvent les forces sociales spontanées. Ils se préoccupent alors de leur substituer une réaction consciente et raisonnée de la société. A la conciliation spontanée des intérêts, ils opposent leur conciliation artificielle, et ils cherchent passionnément les moyens de la réaliser. De là des efforts sans nombre pour découvrir un mécanisme nouveau, capable de se substituer au mécanisme spontané. De là des pro-

jets souvent puérils pour réaliser la coordination et l'association des forces économiques. Ces tentatives nécessairement vouées à l'insuccès fourniront aux adversaires du socialisme les meilleures armes pour le combattre. Toutes ces initiatives ne resteront cependant pas sans résultat, et quelques-unes auront même sur le développement social une influence notable.

Ces contrastes entre l'économie politique et le socialisme sont marqués pour la première fois avec toute leur force dans la doctrine Saint-Simonienne. Peu nous importe aujourd'hui que l'école ait sombré dans le ridicule et que les excentricités d'Enfantin aient interrompu sa propagande, au moment même où l'école de Fourier se développait avec succès. Dans une histoire des doctrines ce sont les idées qu'il importe de mettre en relief. Or le Saint-Simonisme nous apparaît sans conteste comme la première, la plus éloquente et la plus pénétrante expression des sentiments et des idées qui constituent le socialisme du xix^e siècle (1).

(1) Il est impossible de ne pas donner ici une mention spéciale à l'admirable petit ouvrage de M. Antoine Menger {paru en J 886} : *Le Droit au produit intégral du travail* (Das Recht auf den vollen Arbeitsertrag, trad. franç., Paris, 1900), qui est indispensable à consulter pour l'histoire du socialisme — Mentionnons aussi une fois pour toutes *Les Systèmes socialistes* (Paris, 1902, 2 vol.) de M. Parelo, comme l'ouvrage critique le plus original (quoique pas toujours le plus impartial) qui ait été publié sur le socialisme — et le livre de M. Bourguin, *Les Systèmes socialistes et l'évolution économique* (Paris, 1906) comme contenant les critiques les plus scientifiques des théories économiques du socialisme.

CHAPITRE III

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

Nous appelons socialistes associationnistes ceux qui ont cru que l'association libre pourra suffire à donner la solution de toutes les questions sociales pourvu qu'elle soit organisée dans certaines conditions — lesquelles varient d'ailleurs selon les systèmes.

Ils diffèrent des Saint-Simoniens en ce que ceux-ci cherchaient la solution non point dans l'association (1) mais dans la socialisation et en cela ont été les vrais précurseurs du collectivisme : or ce n'est pas la même chose. La socialisation regarde à la Société, avec une majuscule, et cherche à embrasser dans une organisation collective tous les membres de la Nation; aussi le mot de nationalisation serait-il plus clair. L'associationnisme, plus individualiste, redoute que l'individu ne soit perdu dans la masse et pense mieux le sauvegarder par l'organisation de petits groupes autonomes — sauf d'ailleurs pour ceux-ci à se fédérer librement entre eux : mais l'unité, s'il y a lieu, viendra d'en bas et non d'en haut.

Mais d'autre part les associationnistes se séparent des économistes de l'école libérale en ce qu'ils se proposent, par le moyen de ces associations, de créer un milieu nouveau. Ils veulent, aussi bien que les individualistes, le libre essor de toutes les énergies individuelles : seulement ils croient que c'est précisément sous le régime économique actuel qu'elles sont étouffées, sauf pour quelques privilégiés. Ils croient que

(1) <c L'association, qui met un terme à l'antagonisme, n'a pas encore trouvé sa vraie forme. Elle est devenue particulière. Les associations particulières ont lutté entre elles. L'anlagonisme n'a donc pu prendre fin. Il disparaîtra le jour où l'association sera devenue universelle » (Exposition de la doctrine de Saint-Simon, 1re année, p. 177).

LES ADVERSAIRES

la liberté et l'individualité ne pourront s'épanouir qu'autant qu'elles auront été transplantées dans un milieu nouveau. Et ce milieu, il ne se fera pas tout seul : il faut le faire, comme le jardinier installe ses serres. Aussi chacun de ces inventeurs a-t-il son plan d'organisation et même, comme ils ne craignent pas de le dire, son secret (1). C'est là surtout, c'est cette conception d'un milieu différent du milieu social actuel et établi sur un plan pré-conçu, qui a valu à ce socialisme le qualificatif d'utopiste.

Ils eussent été très indignés cependant qu'on pût dire d'eux qu'ils voulaient créer un milieu « artificiel ». Ils prétendaient au contraire que c'est le milieu social actuel qui est artificiel et qu'il s'agissait non de créer mais de découvrir le milieu déjà adapté aux vrais besoins de l'homme en vertu d'une harmonie naturelle ou providentielle préétablie. Au fond c'est l'idée de l'Ordre Naturel des Physiocrates, à ceci près toutefois que la vision qu'ils avaient de ce prétendu ordre naturel était toute différente de celle des Physiocrates, ce qui prouve que ce soidisant ordre naturel n'est rien moins que naturel puisqu'il varie selon les yeux de chacun de ceux qui le regardent. Mais il est telle de leurs déclarations que l'on pourrait très bien croire empruntée à Quesnay ou à La Rivière : celle-ci, par exemple, d'Owen, que nous empruntons à M. Dolléans : « la Commune est l'agent immédiat de Dieu dans

le but de mettre la Société en harmonie avec la Nature ». C'est tout à fait la théorie physiocratique du « bon despote » (voir p. 41). Quant à Fourier, il se comparait à Newton pour avoir découvert la loi de l'attraction passionnelle et croyait que son « coup de génie », comme dira plus tard Zola, était d'avoir su utiliser les passions données par Dieu.

Ce qu'il importe de noter, c'est que ce socialisme associationniste marqua une réaction très nette contre la Révolution de 1789 (2), puisque celle-ci avait haï l'association comme une

(1) Dans le n° du 27 août 1821 du journal d'Owen, *VEconomist*, on lisait : « Le secret est dévoilé : cest la coopération intégrale, de la part de tous les membres et pour chaque fin de la vie sociale ». Fourier écrivait presque de même : « Le secret de l'union des intérêts est dans l'Association » (*Association domestique*, I, p. 133). Et ailleurs il a écrit : « Aujourd'hui, jour du Vendredi-Saint, j'ai trouvé le secret de l'Association ».

(2) En ce qui concerne le socialisme et la Révolution française, voir le chapitre précédent sur Saint-Simon (p. 231, note).

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

survivance des servitudes de l'ancien régime, comme une chaîne pour l'individu, et non seulement s'était gardée de l'inscrire dans sa Déclaration des Droits de l'homme (I), mais encore l'avait formellement prohibée dans tous les domaines, et on sait que ce n'est que d'hier que ces prohibitions ont été levées en France. Rien n'était donc plus contraire à l'esprit de la Révolution que l'inspiration de ces nouveaux fondateurs d'ordres laïques qui s'appelèrent Owen, Fourier ou Cabet.

Au reste, les hommes de 89 ne se trompaient pas tout à fait et n'étaient pas simplement hantés par les souvenirs des corporations et des congrégations quand ils pensaient que l'association était très dangereuse pour la liberté des individus. Un proverbe italien dit : « Quiconque a un associé a un maître », et l'école économique libérale a toujours plus ou moins partagé ces appréhensions que d'ailleurs de nombreux actes de despotisme des syndicats, tant capitalistes qu'ouvriers, peuvent justifier.

Comment expliquer ce reniement des principes de la Révolution par les socialistes associationnistes de la première moitié du siècle? C'est qu'ils furent tout particulièrement impressionnés, plus encore que Sismondi et les Saint-Simoniens, par le phénomène, alors nouveau, de la concurrence . Cette lutte, entre producteurs pour le profit et entre travailleurs pour le salaire, qui commença à s'engager sitôt que furent brisés les cadres des anciennes corporations, leur apparut comme le grand péril social et, avec une perspicacité très remarquable, ils prédirent que la concurrence aboutirait au monopole des grands capitalistes (2). Ils ne voulaient ni de l'un ni de l'autre, et précisément l'association leur apparut

(1) Dans la Déclaration des Droits, on voit « la liberté, la propriété, la résistance à l'oppression », etc., mais point du tout « le droit d'Association ».

On sait que l'association professionnelle, une des formes les plus antiques et, en tout cas, la plus démocratique de l'association, fut proscrite par le fameux décret dit Le Chapelier de 1791, et que le Code pénal de 1810 frappa de pénalités sévères toute association de plus de 20 personnes. Ces prohibitions furent peu à peu atténuées au cours du xixe siècle, d'abord pour les sociétés

de secours mutuels, puis pour les syndicats professionnels, mais ne furent définitivement abrogées que par la loi du 1er juillet 1901.

(2) « Il est avéré que notre régime de libre concurrence, réclamé par une économie politique ignorante et décrété pour abolir les monopoles, n'aboutit qu'à l'organisation générale des grands monopoles en toutes branches » (Victor Considérant, Principes de Socialisme).

G. et R. — Doctr. écon.

LES ADVERSAIRES

— non point l'association corporative dont ils ne semblent pas s'être souciés, mais l'association coopérative — comme le seul moyen de supprimer la concurrence sans supprimer la liberté ni les justes exigences de la production. Et il n'est pas dit encore qu'ils se soient trompés.

Les deux noms les plus représentatifs du socialisme associationniste sont ceux de Robert Owen et de Charles bouiiei. Tous deux exactement contemporains, car le premier naquit en 1771 et le second en 1772 (1), ils restèrent néanmoins presque complètement étrangers l'un à l'autre. 11 ne semble pas qu'Owen ait jamais prêté la moindre attention au système de Fourier; 'et si celui-ci parle quelquefois du « plan de communauté de M. Owen », il ne le tait jamais qu'avec aigreur et ne paraît d'ailleurs le connaître que par des on-dit (2).

Cette ignorance réciproque ne fait pas honneur à 1 esprit d'observation ni à la modestie de 1 un et de 1 autre. On peut l'expliquer cependant : en effet, quoique rapprochés par leur plan de

réorganisation sociale qui procédait par la création d'associations autonomes, de microcosmes destinés à servir de modèles à la société future, ou plutôt de ferments propres à la faire naître, et quoiqu'ils se soient trouvés tous deux, après leur mort, pères d'une même fille qu'ils n'attendaient guère — la Coopération, — ils n'en ont pas moins vécu dans des mondes très différents. Sans nous livrer ici à ce facile exercice de rhétorique qu'on appelle un parallèle, il faut pourtant dire, pour les situer, qu'Owen fut un très riche industriel, un des hommes les plus considérables et les plus influents de son pays et de son temps, ayant audience auprès des grands de ce monde, tandis que Fourier n'était qu'un petit employé de commerce et, comme il se qualifie lui-même, « un sergent de boutique », plus tard un petit ren-

(1) Le premier livre de Fourier, *Les Quatre Mouvements*, est de 1808 et le dernier, *La Fausse Industrie*, est de 1836, tandis que pour Owen le premier, *Report on the Poor*, est de 1817 et le dernier, *The Book of the New moral World*, de

(2) « D'après les détails qu'ont fournis les journalistes sur les établissements anglais confiés à la direction de M. Owen, il paraît qu'on y a commis trois fautes capitales, dont chacune suffirait à faire échouer l'entreprise :... l'excès du nombre..., l'égalité..., l'absence d'agriculture » (*Unité Universelle*, II, 35).

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

tier, dont la réputation ne dépassa guère à grand-peine et lentement les limites d'un petit cercle d'amis. Mais, contrairement à ce qu'on pourrait croire d'après leur situation sociale, ce fut le fabricant millionnaire qui devint le plus socialiste des deux, communiste, militant, pamphlétaire, conférencier, anticlérical dans

toute l'acception qu'on donne aujourd'hui à ce mot, tandis que son humble rival resta un vieux garçon, aux habitudes de vieille fille, qui ne sortait guère de chez lui que pour aller entendre la musique militaire, écrivain patient s'astreignant à écrire chaque jour le même nombre de pages et attendant un commanditaire qui ne vint jamais.

Le socialisme associationniste comprend d'autres noms que ceux de ces deux coryphées. Nous aurons à faire une place à Louis Blanc et, au second plan, à Leroux et à Cabet.

Robert Owen.

Entre tous les socialistes Robert Owen apparaît comme une figure singulièrement originale et même unique. Où en trouverait-on un autre qui ait été comme lui un grand patron, un business man, un des princes de l'industrie de son temps? Et le socialisme d'Owen ne fut pas simplement la philanthropie du bon patron. Sans doute, il ne fut point socialiste révolutionnaire au sens militant du mot : il refusa de prendre part au mouvement chartiste qui pourtant paraîtrait aujourd'hui bien anodin (1). Il ne désigna jamais aux ouvriers comme but l'expropriation des capitalistes, mais la création de capitaux nouveaux — et c'est là encore aujourd'hui ce qui différencie le programme coopératiste du programme collectiviste. Néanmoins, il fut socialiste pour tout de bon, voire même communiste. Il fut même probablement le premier qui ait arboré ce nom de « socialisme » comme un drapeau (2).

(1) Quoique le chartisme fût un mouvement ouvrier dirigé par la Working Men's Association (1836 1839), les revendications de

la fameuse Charle étaient exclusivement d'ordre politique. La principale était le suffrage universel.

(2) Il est probable que le premier livre sur la couverture duquel ait été inscrit ce titre éclatant a été le pamphlet d'Owen, *What is Socialism?* 1841, et sans

LES ADVERSAIRES

D'autre part, quoique grand bâtisseur de cités d'Utopie bientôt évanouies, il ne laissa pas que d'être l'initiateur d'un grand nombre de réformes et d'institutions des plus pratiques et qui n'ont fait que grandir après lui, celles dites institutions patronales.

En effet, quoique nous l'ayons classé parmi les associationnistes, il ne faudrait pas croire que l'association ait été la seule solution sociale qu'il ait eue en vue. À vrai dire, il a essayé un peu de toutes.

Il a commencé par les institutions patronales. Dans sa fabrique de New-Lanark presque toutes les institutions qui

doute il a cru l'avoir inventé, mais un socialiste français, Pierre Leroux, paraît avoir à cet égard un droit de priorité (voir ci-après).

La vie d'Owen fut très longue — il mourut en 1858 à l'âge de 87 ans — et prodigieusement remplie.

Fils de petits artisans du pays de Galles, il débula comme apprenti, puis s'établit comme petit patron, dans la filature de coton — avec un petit capital de 100 liv. st. emprunté à son père — franchit rapidement toutes les étapes et avant 30 ans se trouvait co-

propriétaire et directeur d'une grande fabrique d'Écosse à New-Lanark. Ce fut là qu'il commença à faire parler de lui, tout à la fois par ses améliorations techniques et par ses institutions patronales. Ce fut là que ses idées sur l'éducation des hommes commencèrent à se préciser. Son usine devint bientôt un lieu de pèlerinage très aristocratique qui reçut la visite de beaucoup d'hommes illustres. Et plusieurs souverains, s'ils ne furent pas parmi les visiteurs, furent du moins en correspondance avec lui, notamment le roi de Prusse pour les questions d'enseignement et celui de Hollande pour celles d'assistance.

La grande crise de 1815 lui avait révélé les perturbations redoutables de l'ordre économique existant, et alors commença la seconde période de sa vie, celle des expérimentations communistes. C'est en 1825 qu'il fonda en Amérique, dans l'indiana, la colonie de New-Harmony, pendant que l'un de ses disciples en fondait une autre en Écosse à Orbiston. Elles ne vécurent que peu d'années. A la fondation des colonies succéda en 1822 l'expérience du Magasin d'échange à Londres qui ne fut pas plus heureuse.

Alors Owen, âgé de 63 ans, découragé de ses expériences mais non de sa doctrine, commença une troisième période de sa vie, qui sera longue encore et qui est consacrée uniquement à propager l'Evangile d'un « Nouveau Monde moral » — c'est le titre qu'il donne au principal de ses livres *The New Moral World*. (1845) et au journal qu'il publia à partir de 1834 sous ce même titre. Il prit une part active au mouvement Trade-Unioniste, mais il ne semble pas s'être intéressé beaucoup au mouvement coopératif qui pourtant se réclame de lui et restera son principal titre

de gloire quoiqu'il ait eu le temps de le voir commencer (les Pionniers de Rochdale sont de 1844).

Owen ne fut guère écrivain, sa vie fut trop active pour cela; il n'a laissé que peu de livres, mais ce fut un conférencier et un journaliste infatigable. Il faut avouer cependant que, à lire aujourd'hui ses discours ou ses articles, on ne s'explique guère le succès qu'ils ont eu.

Pour les détails biographiques comme pour tout ce qui concerne la doctrine d'Owen, voir l'excellent livre de M. Dolléans, Robert Owen (Paris, 1907).

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

devaient figurer plus tard dans les Expositions d'Économie Sociale se trouvaient déjà réalisées : logements ouvriers avec jardins, réfectoires et économats, caisses d'épargne, etc. Et en outre il anticipa d'un demi-siècle sur ce qu'on a appelé plus tard la législation ouvrière :

1° en réduisant la journée de travail pour les adultes de dix-sept heures à dix heures.

2° en refusant d'employer des enfants avant l'âge de 10 ans et en créant pour eux des écoles qui, pour la première fois, furent absolument laïques;

3° en supprimant les amendes, alors d'un usage courant (1).

Mais quand Owen eut reconnu que son exemple ni même sa réussite industrielle ne pouvait convertir les patrons à ses idées, il se tourna du côté des gouvernements : il s'adressa d'abord à celui de son pays, puis aux souverains étrangers, et essaya d'obtenir

ainsi de la loi ces mêmes réformes qu'il aurait voulu ne tenir que de la bonne volonté des classes dirigeantes.

11 fit campagne, avant lord Shaftesbury, pour la limitation du travail des enfants dans les fabriques et contribua au vote de la loi de 1819 qui fixait à 9 ans l'âge d'admission des enfants : il demandait même de le reculer à 10 ans.

Néanmoins, rebuté d'obtenir si peu, de ce côté encore, et après avoir constaté l'impuissance de ces deux puissances, qui sont le patronat et l'Etat, à servir le progrès social, il se tourna enfin vers la troisième : l'association. C'est à elle qu'il

(1) A ses associés, qui se plaignaient de ces innovations, scandaleuses pour l'époque, Owen répondait par ces paroles qui n'ont rien perdu en actualité « L'expérience vous a certainement appris la différence qui existe entre un outillage mécanique propre, reluisant, toujours en bon état, et celui qui est sale, en désordre, entraînant des frottements inutiles, et peu à peu devenant hors d'usage ? Si donc le soin que vous accordez à des moteurs inanimés peut donner des résultats si avantageux, que ne pourrait-on pas attendre des mêmes soins à donner à ces moteurs animés, à ces instruments vivants dont la structure est bien plus admirable ? ... N'est-il pas naturel de conclure que ces mécanismes bien plus complexes et délicats seraient également améliorés en force et en efficacité et que leur emploi serait bien plus économique, si on les maintenait en état de propreté, si on les traitait avec douceur, si on évitait dans leur activité mentale les frottements irritants, si on leur fournissait une quantité d'aliments et de moyens d'existence suffisants pour entretenir leurs corps en bonne condition de production, pour éviter qu'ils ne soient détériorés ou ne soient mis prématurément au rebut ? »

LES ADVERSAIRES

demande de créer le milieu nouveau indispensable à la solution du problème social.

§ 1. — Création du milieu.

Car la création d'un milieu social voilà l'idée maîtresse d'Owen qui l'a toujours conduit à travers ses tentatives diverses : c'est cela, toujours cela, qu'il demanda successivement aux patrons, à l'État, et finalement à la coopération.

En cela, ou peut dire qu'Owen a été le père de ce que les sociologues appellent aujourd'hui l'étiologie, c'est-à-dire l'adaptation et la subordination de l'homme au milieu. Sa théorie est dans l'ordre économique un peu ce que fut celle de Lamarck dans l'ordre biologique : la croyance à la transformation des organismes par l'influence du milieu sur les organes. Par nature, l'homme n'est ni bon ni mauvais; il est ce que le fait le milieu. Si présentement l'homme est mauvais, c'est parce que le régime économique et social est détestable. Pourtant il est à noter qu'Owen ne paraît avoir attaché aucune importance au milieu naturel, qui pourtant pour d'autres écoles, telles que celle de Le Play, constituera un facteur essentiel. Il n'attribue d'importance qu'au milieu social, créé, soit par l'éducation, soit par la législation, soit par l'action réfléchie des individus (1). Changeons de milieu nous changerons l'homme! Seulement Owen ne semble pas s'être préoccupé de la pétition de principe que renferme ce raisonnement : car si l'homme est le produit du milieu, on ne comprend guère comment il pourrait changer ce milieu. C'est, pour employer une image vulgaire, comme si, une fois par terre, il voulait se relever en se hissant lui-même par les cheveux. Heu-

reuse inconséquence d'ailleurs ! Car elle a inauguré ce mouvement admirable qui devait aboutir beaucoup plus tard aux magnifiques installations des cités-jardins anglaises. C'est bien à Owen qu'il faut faire remonter cette préoccupation de donner au travail un environnement de confort et de beauté qui doublerait sa force.

(1) L'éducation tient une place énorme dans le système d'Owen. Étant donnée sa doctrine philosophique elle est en effet toute-puissante. Par l'éducation on fait l'homme qu'on veut, comme on ferait des chaussures et des chapeaux. Il serait intéressant de rapprocher ces idées sur l'éducation de celles de V Émile de Rousseau, mais nous sortirions de notre sujet.

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

Au point de vue moral, cette conception déterministe aboutissait évidemment à nier toute responsabilité de l'individu (1), toute idée de mérite ou de démerite, d'éloge ou de blâme, de récompense ou de châtiment, puisque l'individu ne peut être autre que ce qu'il est.

A plus forte raison exclut-il toute influence religieuse, même celle de la religion chrétienne. Cette remarque n'est pas superflue parce qu'elle explique pourquoi Owen ne trouva aucun appui dans la société anglaise révoltée par une doctrine qui lui paraissait être une cynique profession d'athéisme, quoiqu'en réalité Owen fût déiste (2).

Au point de vue économique, cette doctrine aboutissait au plus absolu égalitarisme, à la rémunération selon les besoins et non selon les capacités, car pourquoi le fait d'être plus intelligent ou plus vigoureux ou même plus laborieux, créerait-il un titre à

une rémunération plus élevée, puisque c'est là uniquement l'effet des circonstances? Et voilà pourquoi les associations owenistes étaient logiquement communistes.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire de ces colonies, d'autant qu'elle ne diffère guère de celle, assez monotone, de tant d'autres, y compris les mêmes déceptions pour les fondateurs. Owen lui-même fut bien obligé de reconnaître qu'il n'avait pas réussi à créer ce milieu qui devait recréer l'homme. Alors, renonçant à l'ambition de créer de toutes pièces des sociétés nouvelles, il chercha la solution dans la société existante en se contentant d'extirper les plantes parasites qui l'avaient envahie.

Et nous voici à la seconde idée essentielle d'Owen.

§ 2. — Abolition du profit.

La première chose à faire pour changer le milieu économique, c'est de supprimer le profit. Le désir du profit, voilà le mal essentiel, le péché originel, le fruit défendu du jaidin

(1) « L'idée de responsabilité est parmi les plus absurdes, et en fait elle a été cause de beaucoup de mal » (Catéchisme du Nouveau Monde Moral, 1838).

(2) Mais, à en croire Owen, ce déterminisme qui l'avait discrédité auprès de la bonne société lui aurait valu une grande action sur la classe ouvrière; et il l'attribue précisément à ceci que : « délivré des préjugés religieux je considérais les hommes et (a nature humaine avec une charité illimitée, les hommes ne m'apparaissant plus comme responsables de leurs actes » (Autobiographie , cite par

M. Dolléans, p. 74).

LES ADVERSAIRES

d'Eden qui a causé la chute du genre humain. Qu'est-ce en effet que le profit? Ce qui est en plus du prix de revient. Donc, par définition même, une injustice, car c'est le prix de revient qui est le juste prix : les produits doivent se vendre ce qu'ils ont coûté, rien de plus, rien de moins. Et le profit n'est pas seulement une injustice : il est un danger permanent, la véritable cause des crises économiques de surproduction ou plutôt de sous-consommation (1), car c'est lui qui met le travailleur dans l'impossibilité de racheter le produit de son travail et, par conséquent de consommer l'équivalent de ce qu'il a produit. Gommment le pourrait-il, puisque le produit, sitôt sorti de ses mains, se trouve frappé d'une majoration de valeur qui ne permet plus de l'acheter à celui-là même qui l'a fait, non plus qu'à tout autre travailleur qui, ayant fourni un travail égal, ne pourrait offrir comme prix d'acquisition que le montant de son salaire.

Comment faire pour abolir ce prélèvement parasitaire? Suffit-il de s'en remettre à l'action naturelle de la concurrence? Les économistes l'affirment et nous verrons que tout spécialement ceux de la nouvelle école hédonistique se font forts de démontrer que sous un régime de concurrence parfaite le taux du profit descendrait à zéro. Mais Owen n'en croyait rien; pour lui, au contraire, la concurrence et le profit sont inséparables, car si l'un est la guerre, l'autre est le butin (2).

(1) Owen, comme tous les économistes et socialistes de son temps, avait été très frappé par la grande crise économique de 1815.

(2) 11 semble qu'on pourrait objecter à Owen ceci. De deux choses l'une :

Ou bien le profit rentre dans le coût de production : il ne se distingue pas de l'intérêt. Dans ce cas, il est vrai que la concurrence, même parfaite, ne le fera pas disparaître puisqu'elle ne saurait faire plus que ramener le prix de vente au niveau du coût de production ; mais dans ce cas le profit n'est pas injuste ni parasitaire puisque le produit se vend ce qu'il a coûté, ni plus ni moins;

Ou bien le profit ne rentre pas dans les frais de production : il ne se confond pas avec l'intérêt : c'est seulement l'excédent du prix de vente sur le prix de revient. En ce cas, en effet, on peut le considérer comme parasitaire; mais en ce cas aussi il doit nécessairement disparaître sous un régime de parfaite concurrence puisque un tel revenu ne peut être dû qu'à une situation de monopole plus ou moins caractérisée. '

Mais la distinction entre le profit et l'intérêt n'était pas encore connue du temps d'Owen. Celui-ci aurait donc répondu à ce dilemme en disant que profit ou intérêt c'est tout un, que si le profit prétendait se cantonner dans le coût de production pour y défier la concurrence, il n'avait aucun droit à net asile, le coût de

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

Il fallait donc inventer quelque combinaison pour supprimer le profit et, avec lui, « tous ces arrangements qui créent un désir sans fin d'acheter bon marché et de vendre cher ». Or l'instrument du profit c'est l'argent, c'est la monnaie : c'est par elle évidemment qu'il se réalise (1). C'est par elle qu'il se glisse dans tout échange et que devient possible cette anomalie d'une marchan-

dise vendue au-dessus de sa valeur. C'est donc la monnaie qu'il faut frapper. Il faut la remplacer par des bons de travail (labour notes). Et ce sera là le vrai étalon de la valeur, bien supérieur à la monnaie métallique ou de papier, car puisque le travail est la cause et la substance de la valeur, il est donc bien naturel qu'il en soit aussi la mesure. On voit qu'Owen adoptait la théorie de Ricardo sur la valeur, mais en tirait des conséquences imprévues.

Autant d'heures de travail aura coûté un produit, autant de bons de travail touchera son producteur, quand il voudra le vendre — et autant devra donner le consommateur, ni plus ni moins, quand il voudra l'acheter. Ainsi le profit sera aboli.

Ce n'était pas chose nouvelle que les anathèmes contre l'argent, mais ce qui était une idée vraiment nouvelle — « découverte, disait Owen, plus importante que celle des mines du Mexique et du Pérou » — c'était la substitution à l'argent de bons de travail. On sait que le bon de travail a pris place dans le programme des écoles collectivistes. Mais on peut s'étonner qu'il ait été inventé par Owen, car l'idée de ces bons ne s'accordait guère avec son idéal communiste « à chacun selon ses besoins »; en effet, des bons du travail impliquent évidemment, comme le dira plus tard catégoriquement l'école collectiviste, « la rémunération proportionnelle au travail de chacun »^m dès lors, à quoi bon introduire

production ne devant se composer que du travail et de l'amortissement nécessaire pour reconstituer le capital. Il fallait donc l'en déloger.

(1) « La monnaie métallique est la cause d'une immense criminalité, injustice et misère, et l'une des conditions du milieu qui

tendent le plus à déformer le caractère et à faire de la terre un pandémonium ».

A noter cette remarque si acLuelle : « Acheter bon marché et vendre cher au moyen d'un représentant artificiel de la richesse qui n'a pas le pouvoir de s'étendre ou de se rétrécir comme le fait la richesse, voilà le secret du profit ».

LES ADVERSAIRES

ce comptabilisme dans l'échange si on devait ne plus en tenir compte pour la répartition (1) ?

Restait à savoir si cette élimination de la monnaie pouvait être réalisée dans la pratique. L'expérience fut tentée par la création à Londres du Magasin d'Echange du Travail (National Equitable Labour Exchange), qui a été l'épisode le plus original et le plus intéressant du mouvement oweniste, quoique à vrai dire Owen se soit défendu d'en avoir été lui même l'organisateur. C'était une société coopérative avec un magasin où chaque sociétaire pouvait apporter le produit de son travail et en toucher le prix en bons du travail, prix évalué d'après le nombre d'heures de travail que ce produit avait coûté et que le sociétaire indiquait lui-même. Ces produits devenus marchandise étaient gardés dans le magasin, avec le prix indiqué en heures de travail, et tenus à la disposition des sociétaires qui voudraient les acheter. Ceux-ci n'avaient à payer, en bons du travail, que le prix étiqueté. Par là tout travailleur qui aurait mis dix heures à faire une paire de chaussures, par exemple, était assuré de pouvoir se procurer n'importe quelle marchandise ayant coûté aussi dix heures de travail. Donc, il touchait exactement l'équivalent de son travail : le profit était éliminé. D autre part, 1 intermédiaire qui aujourd hui empoche le pro-

fit, le profit-maker, industriel ou commerçant, se trouvait supprimé par la mise en relation directe du producteur et du consommateur. Le problème était donc résolu (2).

(1) Owen n'avait pas méconnu cette contradiction. Mais n'oublions pas qu'il ne s'agit ici que d'une solution transactionnelle sur laquelle Owen s'est rabattu faute de pouvoir réaliser la solution complète par l'association communiste dans le milieu nouveau. Dans la colonie de New-Harmony, on commença par faire la répartition au prorata des services rendus, mais pour s'élever peu à peu au système d'égalité, sans distinction des services rendus ni du travail fourni — progrès qui eut d'ailleurs pour résultat de tuer la colonie en six mois.

(2) Le Labour Exchange, ouvert en septembre 1832, obtint au début un succès relatif. Il compta 840 associés et créa même quelques succursales. Il succomba par les causes suivantes :

1° Parce que les associés majorèrent la valeur de leurs produits, comme on devait s'y attendre, en leur attribuant un nombre d'heures de travail supérieur à la réalité. Aussi fallut-il renoncer à s'en remettre à leur bonne foi et confier l'évaluation à des experts, comme dans les Monts-de-Piété. Mais ces experts, peu initiés à la théorie oweniste de la valeur, évaluaient tout simplement en argent les produits qu'on leur apportait et transposaient ensuite cette valeur en bons de travail, généralement sur le pied de 6 pences par une heure de travail. Ils ne pou-

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

L'expérimentation ne réussit pas mieux que celle des colonies communistes et ne fut pas de plus longue durée. La très imparfaite connaissance qu'on avait alors des lois de la valeur peut

seule excuser ceux qui attendaient un autre résultat. Néanmoins, elle marque une date importante dans l'histoire des doctrines parce qu'elle est la première étape d'une série de systèmes qui vont se succéder en vue de résoudre le même problème, quoique par des moyens assez différents, et que nous retrouverons avec la Banque d'Échange de Proudhon et avec le Comptabilisme social de M. Sol va y.

Au reste, ces mécanismes qui visent à éliminer la monnaie n'ont eu qu'une importance secondaire, mais l'idée essentielle, qui était l'abolition du profit, devait survivre et se réaliser au moins en partie dans une institution autrement solide, autrement ample, et qui devait déborder sur le monde entier, à savoir dans les Magasins coopératifs [stores, comme on les appelle en Angleterre). Ils commençaient déjà à se multiplier à la même date que le Magasin d'Échange (1832 1834), mais ils ne devaient prendre leur forme définitive que dix ans plus tard avec les Pionniers de Rochdale.

vaient d'ailleurs guère faire autrement. Mais il n'en résulta pas moins que le système d'Owen était interverti, puisque ce n'était point le travail étalon qui réglait la valeur marchande des produits, mais au contraire la valeur en argent des produits qui réglait la valeur du travail.

2° Parce que, dès que la Société reçut des adhérents qui n'avaient plus autant d'altruisme que ceux de la première heure, les nouveaux adhérents lui apportèrent tous les produits qui étaient invendables; et ils s'empressèrent, avec les bons qu'ils recevaient en échange, de se faire livrer par le Magasin tous les produits qui avaient quelque valeur, c'est-à-dire qui avaient été honnêtement tarifés, et qu'ils allaient revendre au dehors en bon

argent — en sorte que bientôt il n'y eut plus dans le magasin que des « rossignols ». En somme, le magasin n'achetait que des marchandises cotées au-dessus de leur véritable valeur et ne vendait que celles cotées au-dessous de leur véritable valeur!

Les labour no Les n'étant pas nominatives, n'importe qui, sans être sociétaire, pouvait en acheter et les employer à cette peu honorable, mais lucrative opération. C'est ce que firent, par exemple, 300 boutiquiers de Londres qui se procurèrent des labour notes en déclarant qu'ils les acceptaient en paiement de leurs marchandises. Ils s'en servirent aussitôt pour dévaliser le Magasin d'échange, puis, lorsqu'il n'y resta plus rien de bon à prendre, refusèrent dorénavant les labour notes en paiement — et le tour était joué.

Il est évident aussi, comme le fait très bien remarquer le professeur Hector Denis, que le Magasin d'échange ne pouvait être d'aucune utilité aux salariés; en effet, le salarié n'étant jamais, par définition même, propriétaire des produits de son travail, il n'a jamais rien à vendre. Le système d'Owen ne pourrait donc être efficace qu'autant qu'il présupposerait l'abolition du salariat.

LES ADVERSAIRES

Les sociétés de consommation ont en effet pour règle : — ou de ne point faire de bénéfices; — ou de les restituer à leurs membres au prorata de leurs achats, ce qui revient au même . évidemment; il n'y a point de profit, il n'y a que des ristournes. Et pour y arriver, elles prennent le même moyen qu'Owen, la mise en contact direct du producteur et du consommateur par la suppression des intermédiaires. Mais il est à remarquer que cette élimination du profit s'accomplit sans qu'il soit besoin d'éliminer la

monnaie (1). En effet, la solidaiité qu Üwen, et nombre d autres socialistes après lui, avait ci u constater entre 1 argent et le profit est imaginaire. Ne sait-on pas que c'est sous le régime du troc que sont réalisés les profits les plus extravagants, par exemple dans le comme1 ce avec 1 Afrique équatoriale ? On échange des fusils, cotés au quintuple de leur valeur, contre du caoutchouc compté au tiers de sa valeur, ce qui représente un taux de profit de 1.500 p. 100. La vérité, au contraire, c'est que l'emploi de la monnaie a conféré aux évaluations une précision qui a Permis de calculer et de réduire le taux des profits à des proportions infinitésimales pour chaque unité, par exemple à 1 centime par mètre de cotonnade, ce qui serait tout à fait

impossible sous un régime de troc ou même de bons du travail.

L'association coopérative, en tant qu'elle tend à l'abolition du profit, restera donc le résultat le plus considérable de 1 œuvre d Owen et suffit à sa gloire. Pourtant, il semble bien que sa part dans ce grand mouvement n'a pas été tout à fait consciente. Ce n'est point que le mot de « coopération » ne revienne à tout instant sous sa plume, mais ce mot n'avait point alors sa signification actuelle : il signifiait tout simplement le communisme. Quant aux sociétés coopératives de consommation sous la forme de magasins de vente, Owen non seulement nen a pas revendiqué la paternité, mais encore les a expressément désavouées en tant que représentatives de son système. Il n'y voyait que des boutiques ou des établisse-

(1) Pourtant .1 n est pas dit que les sociétés de consommation, lorsqu'elles

mrnt puissamment organisées et fédérées avec de puissants magasins centraux

ODérln 6nne o6 Pr°Jf ' C'esUà'dlre n'arrivent à supprimer la monnaie dans leurs

^en d i StCoTmem 8 Sült entie dleS' SoÜ aVGC leurs sociétaires. Elles y songent déjà, tout au moins. J

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

ments philanthropiques indignes de son idéal (1). Il est juste de reconnaître que ces sociétés n'étaient pas alors ce qu'elles sont devenues. Il a pourtant pu voir encore la naissance de la société de Rochdale — qui, sur ses 28 Pionniers, comptait 6 de ses disciples et, parmi eux, les deux qui furent l'aine de cette immortelle association, Charles Howarth et William Cooper — mais Owen avait alors 73 ans et ne semble même pas avoir remarqué la naissance de cette fdle, tard venue, qui devait pourtant, mieux que toutes les œuvres de sa longue vie, perpétuer son nom, sinon même le sauver de l'oubli.

Owen, en effet, n'a pas laissé d'école à proprement parler, en dehors de l'école coopérative. Cependant il eut quelques disciples qui cherchèrent à appliquer ses théories et il en eut un surtout qui, longtemps oublié, a été retrouvé de nos jours et porté aux nues. C'est William Thompson, dont le principal ouvrage, « Recherches sur les principes de distribution de richesse les plus favorables au bonheur des hommes », est de 1824. Très supérieur à Owen comme connaissance de la science économique et comme profondeur de pensée, c'est lui qui aurait peut-être mieux mérité de figurer ici comme fondateur du socialisme, mais, comme nous l'avons dit dans l'Introduction, nous ne pouvons songer ici à re-

dresser les injustices possibles de l'histoire et nous devons accepter les noms consacrés par la tradition. D'ailleurs il est naturel que le rang qu'un homme occupe dans l'histoire soit marqué par son influence plus que par son talent, et l'influence de Thompson sur son temps fut nulle puisqu'il a fallu attendre jusqu'aujourd'hui pour le découvrir.

Disons seulement de Thompson que, mieux qu'Owen, il approfondit l'idée que le travailleur ne touche pas l'intégralité du produit de son travail et prépara ainsi la voie à la théorie de la « plus-value » et du « travail non payé » que nous retrouverons plus tard. Et, de même qu'Owen, il ne préconisa pas comme remède à ce mal l'expropriation des richesses acquises, mais seulement l'organisation de formes nouvelles d'entreprise dans lesquelles le travailleur pourrait

(1) Du moins d'après Hoiyoake, *History of Coopération*, t. I, p. 215 (lr® édit.). Mais, d'après un passage cité par M. Dolléans, Owen aurait fait appel aux sociétés coopératives pour soutenir son Magasin d'échange.

LES ADVERSAIRES

garder pour lui l'intégralité du produit de son travail qui est précisément le programme des coopératives (1).

Charles Fourier.

L'œuvre pratique d'Owen a été certainement plus considérable que celle de Fourier puisque, comme nous l'avons vu, on retrouve son initiative au point de départ de la plupart des grands mouvements sociaux du xix^e siècle. Mais l'œuvre tout intellectuelle de Fourier, si elle est plus utopique et plus folle, a une por-

tée peut-être plus générale, tant par un sens très aigu des vices de la civilisation, comme il les appelle, que par un sens de divination quasi surnaturel de l'avenir (2).

Fourieraété souvent traité de fou, et ce qualificatif ne paraît pas excessif quand on lit les extravagances qui remplissent de si nombreuses pages de ses écrits et que quelques fidèles essaient vainement de pallier en leur donnant un sens symbolique auquel il n'a jamais pensé (3). Et pourtant on peut dire qu'il a été le plus bourgeois des socialistes, si tant est même qu'on puisse lui donner ce nom de socialiste qu'en tout cas il n'a jamais pris. Peut-on, en effet, qualifier de tel un homme qui disait d'Owen : <i>i quant à ses dogmes, celui de la

(1) Il disait aux ouvriers : « Vous désireriez jouir vous-mêmes de tout le produit de votre travail? lié bien, vous n'avez rien de plus à faire qu'à changer seulement la direction de votre travail. Au lieu de travailler p mr quelqu'un que vous ne connaissez pas, travaillez dorénavant l'un pour l'autre » (Cité par Foxwell dans l'introduction à l'édition anglaise du livre d'Antoine Menger : Le droit au proauil intégral du travail).

(2) Voir dans les premières éditions de Coopération, par Ch. Gide, la conférence sur Les Prophéties de Fourier.

(3) Il ne faudrait pas cependant lui prêter plus de folies qu'il n'en a dites — il en a assez comme cela — et je saisis l'occasion pour réfuter une fois de plus une ineptie qui lui a été attribuée encore récemment par de graves économistes à savoir que les hommes dans le Phalanstère auraient une queue avec un œil au bout. Les caricaturistes du temps, Cham, par exemple, représentaient ainsi les fou riéristes. L'origine de cette légende doit être

cherchée dans un passage de ses livres, d'ailleurs assez grotesque, je le reconnais. Après avoir dit que dans d'autres planètes les hommes sont dotés de membres nouveaux, il ajoute : « et principalement d'un dont nous sommes privés et qui comporte l'échelle des propriétés suivantes : garantie en chute, arme puissante, ornement superbe, force gigantesque, dextérité infinie, concours et appui à tout mouvement du corps »> (Fausse Industrie t. II, p. 5).

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

communauté des biens est si pitoyable qu'il ne mérite pas de réfutation » et des Saint-Simoniens : « ce sont des monstruosité à faire hausser les épaules que de prêcher, au xix^e siècle, l'abolition de la propriété et de l'hérédité » (1)? — - qui, dans son système de répartition, met à peu près au même rang le travail, le capital et le talent, attribuant 5/12 au premier, 4/12 au second (c'est-à-dire probablement plus qu'il ne touche aujourd'hui) et 3/12 au troisième? — qui, dépassant les annonces des lanceurs d'affaires les plus effrontés, promet des dividendes de 30 et même 36 p. 100 et, pour ceux qui préféreront un intérêt fixe, de 8 1/3 p. 100 (2)? — qui faisait de l'attente et même de la poursuite des héritages une des distractions les plus attrayantes de la future société phalanstérienne? — enfin qui déclarait que l'inégalité des riches et des pauvres « entraînait dans le plan de Dieu », et par conséquent dans le sien propre puisque « on doit comprendre que Dieu a bien fait tout ce qu'il fait » (3)?

Et pourtant Fourier est apparu aux hommes de son temps et encore aujourd'hui à tous ceux qui ne l'ont pas lu, c'est à dire à peu près tout le monde, comme un ultra-socialiste, un communiste. Ceci s'explique, moins encore par les extravagances de vi-

sion et de langage dont nous venons de parler, que par le nom bizarre qu'il avait donné à son plan d'association, le phalanstère, et qui évoquait je ne sais quelle cité mystérieuse et inquiétante où tout serait en commun, lesbiens et les femmes.

C'est donc par là qu'il faut commencer l'exposé de son système : il y est contenu tout entier.

§ 1. — Le Phalanstère.

Rien de moins effrayant pourtant que le phalanstère : rien de commun avec la Nouvelle Harmonie d'Owen, ou Ylcarie de Cabet, ou la Cité Soleil de Campanella, ou l'Utopie de Morus. Vu du dehors, dans son fonctionnement externe, c'est

(1) Nouveau Monde Industriel, p. 473.

(2) Lettre du 28 janvier 1831 citée par Pellarin, Vie de Fourier (Paris, 1850).

(3) Nouveau Monde Industriel, p. 26. — Voir pour plus de détails notre petit livre Œuvres choisies de Fourier avec introduction — et le gros volume de M. Hubert Bourgin, Fourier.

LES ADVERSAIRES

tout simplement un grand hôtel aménagé pour 1.500 personnes, semblable, mais en plus grand, à ceux qui s'élèvent maintenant dans toutes les stations hivernales ou estivales, avec chambres et appartements, tables d'hôte, salons, salles de lecture, de jeux, de concert, de théâtre, etc., et toute une installation dont il décrit, minutieusement et sans se lasser, tous les détails. Chacun serait libre, d'ailleurs, tout comme aujourd'hui, non seulement d'occuper un appartement complet, mais de se faire

servir chez soi s'il ne veut pas aller à la table d'hôte. Le Phalanstère diffère du grand hôtel seulement en ceci qu'il n'est pas réservé aux riches seulement, mais qu'il a des chambres et des tables de tous les prix, cinq classes, et même en plus une gratuite. En sorte que l'on pourrait dire que c'est une combinaison du Palace Hôtel, tels que ceux de Suisse ou de Nice, avec Y Hôtel Populaire, tels que ceux de Londres (. Rowton House) ou de Milan (. Albergo Popolare).

11 n'y a donc ici d'autre communisme que celui de la consommation en commun qui réunit tous les voyageurs sous un même toit et à une même table : seulement, au lieu d'être accidentelle comme aujourd'hui, elle serait permanente et deviendrait pour tous la forme normale d'existence. Pourquoi Fourier attachait-il une telle importance à ce mode d'existence au point d'en faire la condition sine qua non de tout son système et d'y voir la solution de toutes les questions sociales ? C'est que lui aussi, comme Owen, veut d'abord créer le milieu propice, différent du milieu actuel et où les hommes nouveaux pourront s'épanouir librement.

Au point de vue économique, la vie sous le même toit a pour but de réaliser le maximum de confort avec le minimum de dépenses pour le consommateur, en remplaçant la mesquine et onéreuse institution du ménage familial par de grands services collectifs, cuisine, chauffage, éclairage, bains, et tout le service domestique proprement dit.

Au point de vue social, la vie sous le même toit a pour but, en « engrenant » les hommes des conditions les plus différentes dans une quotidienne fréquentation, de remplacer peu à peu, par une attraction sympathique, leurs sentiments réciproques qui,

sous le régime social actuel, comme il le dit éloquentement, « se meuvent sur une échelle ascendante de

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

haines et sur une échelle descendante de mépris » — comme aussi de rendre la vie plus intéressante par la multiplicité des relations, des intérêts et même des intrigues qui s'agiteraient dans ce petit monde.

Fourier est intarissable sur cette double série d'avantages. Il énumère et chiffre les économies avec l'esprit minutieux d'un vieil employé, et il vante même les vertus sociales de la vie de table d'hôte sur le pot-au-feu avec le parti pris d'un célibataire obstiné. Pourtant quant aux avantages d'ordre moral et social qui résulteraient d'une communauté de vie, ils paraissent assez douteux. C'est une psychologie un peu simpliste de croire que, par le voisinage des riches, les pauvres vont devenir aimables et polis et que les riches seront plus heureux. Mais en ce qui concerne les avantages économiques de la vie en commun, ils sont incontestables, et la preuve en est que la prétendue utopie de Fourier est en train de devenir une réalité dans le pays où la cherté de la vie se fait le plus sentir, aux Etats-Unis. Nombreux s'y trouvent non seulement les célibataires qui vivent et logent à leur club, mais même de jeunes ménages qui s'installent à l'hôtel. Ce sont déjà des demi-phalanstériens. On voit qu'en ceci la perspicacité de Fourier a de beaucoup devancé son temps; et ceux qui affirment que les doctrines sont déterminées par les faits auraient quelque peine à découvrir ceux qui, au début du xix^e siècle, auraient pu déjà suggérer le système phalanstérien.

La question des domestiques, qui devient aujourd'hui si angoissante pour les ménages bourgeois, trouvait aussi dans le phalanstère la solution que très probablement l'avenir lui réserve, à savoir : — d'une part, la substitution du service collectif au service 'personnel, le premier étant considéré non sans raison comme beaucoup plus compatible avec la dignité et l'indépendance que le second ; — d'autre part, la substitution de C entreprise industrielle à V entreprise domestique, évolution déjà accomplie pour le pain, le blanchissage, qui commence à se dessiner pour le balayage des appartements (par les appareils d'aspiration par le vide), le nettoyage, brossage, pliage des vêtements, le cirage des chaussures, et qui très probablement s'étendra à la préparation des G. et R. — Doctr. écon 19

LES ADVERSAIRES

aliments la vogue croissante des conserves alimentait es l'annonce déjà (1).

§ 2. — La coopération intégrale.

Si nous regardons maintenant à l'organisation intérieure du Phalanstère, nous voyons quelque chose de plus qu'un hôtel ordinaire : c'est un hôtel coopératif, c'est à-dire qu'il appartient à une association et ne reçoit que les membres de cette association. « La Phalange » est donc ce que nous appelons aujourd'hui une société coopérative de consommation intégrale, c'est-à-dire plus complète que les sociétés de consommation actuelles, lesquelles se bornent à acheter en commun les denrées, mais, malgré leur nom, ne les consomment pas en commun, sauf dans le cas rare où un restaurant coopératif se trouve annexé au magasin coopératif.

Mais la Phalange n'est pas seulement société de consommation. Elle est en même temps société de production. A cette fin, le phalanstère comprend, autour du palais qui sert à l'habitation, un domaine de 400 hectares environ, avec les bâtiments de ferme et établissements industriels aménagés pour fournir tout ce qui est nécessaire aux besoins des habitants. C'est un petit monde qui se suffit à lui-même, un microcosme, produisant tout ce qu'il consomme et consommant tout ce qu'il produit, sauf, pour ce qui lui manque ou pour ce qu'il a en trop, à pratiquer exceptionnellement l'échange avec les autres phalanges. La phalange est constituée sous forme de société par actions. La propriété individuelle n'est donc nullement abolie : seulement, elle est transformée en actionnariat, transformation qui n'a rien de socialiste et qui est au contraire tout ce qu'il y a de plus capitaliste. M. de Molinari de nos jours a annoncé et souhaité la généralisation de cette transformation et en cela Fourier l'a devancé de trois quarts de siècle. Fourier énumère, avec une sagacité tout à fait remarquable pour le temps où il écrit, car les sociétés par actions étaient encore rares, les avantages de cette évolution

(1) Il faut dire que chez Fourier les solutions futures du problème de la domesticité n'apparaissent pas aussi définies que celles que nous indiquons dans le texte parce qu'elles sont entremêlées avec d'autres plus fantaisistes, mais celles-ci aussi ne laissent pas pourtant que d'être assez suggestives, notamment la transformation du service domestique mercenaire en service mutuel gratuit, idée sur laquelle il vaudrait la peine de s'arrêter.

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

de la propriété et affirme même déjà que « une action est une valeur bien plus réelle qu'aujourd'hui les domaines et le numé-

raire ».

Quant aux dividendes, que Fourier promet prodigieux, ils seraient répartis entre tous les sociétaires — mais d'après quelle règle? Sera-ce uniquement d'après le montant de leurs actions, ce qui est aujourd'hui la règle dans toutes les sociétés commerciales ou financières?

Pas tout à fait. Le capital aura une bonne part, certes ! ie tiers du bénéfice, $4/12$, mais le travail aura $5/12$ et le talent $3/12$. Que faut-il entendre par talent? La direction, mais désignée par l'élection. C'est présumer donc que l'on élira les plus capables? Fourier ne paraît pas très préoccupé par la fragilité de cette présomption; on n'avait pas encore l'expérience du suffrage universel ^t puis il pouvait croire qu'à l'intérieur d'un petit groupe le choix serait plus éclairé.

Sous forme d'association coopérative « de production », la Phalange a trouvé un commencement de réalisation dans certaines catégories de sociétés ouvrières qui portent ce nom : elles répartissent les bénéfices à peu près selon la formule arithmétique de Fourier (1). Aussi, comme pour mieux affirmer leur filiation, ont-elles pris 1 initiative de lui élever une statue dans leur quartier, boulevard de Clichy .

Et non seulement la forme actuelle de l'association coopérative de production a été tracée par Fourier, mais son but, qui est la transformation du travail salarié en travail associé, a été indiqué par lui avec une parfaite netteté. « Pour premier problème d'économie politique, on devrait s'étudier à transformer les salariés en propriétaires coïntéressés » (2).

Et pourquoi? Parce que cette transformation est le seul moyen de rendre le travail tout à la fois attrayant et productif, « car l'esprit de propriété est le plus fort levier qu'on connaisse pour électriser les civilisés » (3). « Lé pauvre, en

(1) Nous voulons parler surtout des associations dont le type est celle des peintres dite Le Travail. La répartition est à peu près 50 p. 100 travail, 27 p. 100 capital, 12 p. 100 administration, ce qui, converti en douzièmes, d'après le mode de calcul de Fourier, se traduirait par $\frac{6}{12}$ pour le travail, $\frac{4,5}{12}$ pour le capital, $\frac{1,5}{12}$ pour le talent. Voir ce que nous disons plus loin du Familistère de Guise.

(2) Association Domestique, I, p. 466.

(3) Ibid., I, p. 466. Remarquez que Fourier ne vise que « les civilisés », ce qui veut dire que pour ceux qui vivront dans la cité future d'Harmonie, il y aura d'autres leviers plus puissants.

LES ADVERSAIRES

Harmonie, ne possédât-il qu'une parcelle d'action, qu'un vingtième, est propriétaire du canton entier en participation. Il peut dire : Nos terres, notre palais, notre château, nos forêts, nos fabriques : tout est sa propriété » (1). De là vient que « les rôles de propriétaire et de capitaliste deviennent synonymes en Harmonie » (2).

Ce n'est pas seulement en raison de son travail que l'ouvrier participera aux bénéfices : ce sera aussi en raison de son capital puisqu'il sera actionnaire, et peut-être en raison de son talent, puisqu'il sera éligible comme tout sociétaire. Et ce n'est pas seulement aux bénéfices, mais aussi à l'administration et à la di-

rection, qu'il pourra participer à titre d'actionnaire ou de directeur élu. C'est précisément ce que les Anglais appellent aujourd'hui la copartnership et ce qu'on désigne en France sous le nom de société en participation ouvrière (3). Et, en outre, le travailleur participera aux avantages et à la direction de la Phalange en tant que membre de la société de consommation qui englobe les associations de production (4)..

Tout cela paraît un méli-mélo un peu compliqué, mais il

(1) Unité Universelle, III, p. 517.

(2) Ibid., III, p. 451.

(3) Nom nouveau d'ailleurs, car il date de la loi du 26 avril 1917 qui a créé une nouvelle forme de société sous ce titre et une forme nouvelle d'actions, distincte des actions de capital, sous le nom d'actions de travail.

(4) L'association intégrale imaginée par Fourier était donc à la fois coopérative de consommation et coopérative de production, mais en se réalisant elle s'est dédoublée.

11 s'est formé, d'une part, des associations coopératives de production, mais qui n'ont nullement pour but de consommer les produits de leur travail : elle ne les produisent que pour les vendre et en tirer profit.

Et, d'autre part, il s'est formé des sociétés de consommation qui ont pour but de procurer à leurs membres certains avantages sociaux et surtout celui de mieux vivre, mais qui, pour la plupart, ne cherchent pas à produire ce qu'elles consomment. Cependant là où la coopération de consommation est puissamment organisée, surtout en Angleterre, beaucoup de sociétés de consomma-

tion se mettent à produire elles-mêmes une partie de ce qu'elles consomment — et quelques-unes même ont de petits domaines pour cela. Néanmoins, elles sont encore loin de réaliser l'association intégrale du Phalanstère, car les travailleurs qu'elles emploient ne sont pas, le plus souvent, membres de la société ou, en tout cas, n'y figurent qu'en infime minorité, ce qui fait que leur condition ne se distingue guère de celle des salariés d'une entreprise quelconque.

On comprend en effet combien il est difficile en pratique de former un groupement d'hommes qui puisse satisfaire à cette condition — nécessaire pour que 1 association vive — de produire tout ce dont ils auront besoin ,dans des conditions

' LES SOCIALISTES associationnistes

entrait précisément clans les vues de Fourier d'enchevêtrer les intérêts du travailleur, du capitaliste etdu consommateur, de telle façon qu'il fût impossible de dénouer l'écheveau et que chacun des sociétaires cumulât en sa personne tous ces intérêts opposés. Sous le régime actuel, ces intérêts sont presque toujours en conflit parce qu'ils sont séparés par classes : réunis sur la même tête le conflit sera supprimé par « confusion », comme disent les jurisconsultes, ou du moins sera transposé dans le for intérieur de chacun où il faudra bien que la réconciliation s'opère.

Ce programme, qui vise, non à l'abolition de la propriété, mais au contraire à l'abolition du salariat par F acquisition de la propriété associée et universalisée, qui prend pour moyen non la lutte des classes, mais l'association de l'intelligence, du travail et du capital, qui cherche à réconcilier les intérêts antagonistes du capitaliste et du travailleur, du producteur et du consommateur,

du créancier et du débiteur, en soudant ces intérêts dans la même personne — mérite-t-il le qualificatif d'utopique? Il va servir d'idéal à la classe ouvrière, en France tout au moins, pendant tout le xix^e siècle, jusqu'au jour où le collectivisme marxiste le refoulera — mais peut-être pas définitivement. Aujourd'hui le programme que le parti radical socialiste affiche dans toutes ses professions de foi, et par lequel il cherche à s'opposer au parti socialiste, se résume en cette formule : maintien et extension de la propriété privée, mais abolition du salariat. Or, en cela il procède inconsciemment de Fourier (1).

§ 3. — Le retour à la terre.

C'est aujourd'hui le mot d'ordre de plusieurs écoles sociales. C'était, longtemps auparavant, celui de Fourier. Et ce retour à la terre doit être pris chez lui dans un double sens :

Premièrement, dispersion des grandes villes et dissémination plus avantageuses qu'en s'adressant au marché; en un mot, de créer un petit milieu étanche dans le grand milieu économique.

Même dans les colonies transplantées au loin, on ne trouve guère d'exemples d'associations intégrales viables.

(1) L'actionnariat ouvrier, préconisé par M. Briand, figure aujourd'hui dans le programme du parti radical démocrate. Voir les Actions du travail de M. Antonelli.

LES ADVERSAIRES

tion des habitants dans les phalanstères — qui, en fait, ne seraient tous que d'élégants villages, puisque leur population est limitée à 1.600 habitants, 400 familles. Ils devront s'élever dans

des sites choisis : « dans un pays pourvu d'un beau courant d'eau, coupé de collines, propre à des cultures variées, adossé à une forêt ». Ce n'est pas seulement, comme on l'a dit ironiquement, « l'Arcadie d'un chef de bureau » (1) : c'est parfaitement l'anticipation des Cités-Jardins que les disciples de Ruskin et de Morris commencent aujourd'hui à élever en Angleterre, non pas seulement pour satisfaire à des préoccupations d'hygiène et d'esthétique, pour accroître les énergies et les joies de la vie, mais pour résoudre la question du logement et de la plus-value des terrains urbains (2).

Secondement, réduction au minimum des travaux industriels, du machinisme, des grandes fabriques — condition d'ailleurs indispensable au succès de la précédente réforme. Fourier n'avait aucune antipathie contre le capitalisme, contrairement à ce qu'on croit, mais il nourrissait une haine intense contre l'industrialisme, ce qui n'est pas la même chose (3). Le retour à la terre implique évidemment la prépondérance du travail de la terre. Mais il faudrait se garder d'entendre par là l'agriculture, au vieux sens de ce mot, c'est-à-dire le labourage et la culture des céréales. Au contraire, Fourier ne décolère pas quand il parle de la culture du blé et de la production du pain, qui a fait gémir l'espèce humaine sous le joug du travail le plus dur et pour lui procurer la plus grossière nourriture. Pour lui, le travail de la terre, le seul attrayant, c'est l'horticulture, l'arboriculture, l'aviculture, l'apiculture, la pisciculture, et tout ce qui rentre dans la dénomination de jardinage. L'habitant des phalanstères aura pour

(1) M. Faguet, *Revue des Deux-Mondes*, le 1^{er} août 1896.

(2) Ce mouvement, dont l'origine remonte à la publication d'un livre de M. Ebenezer Howard, *To Morrow*, livre réalisé en

1900 par la fondation de la première Cité-jardin, celle de Letchworth, est resté inconnu en France jusqu'à une date récente et même après la naissance de la Société française des Cités-Jardins, due à l'initiative de M. Georges Benoît-Lévy. Mais la guerre, par la cruelle nécessité de reconstruire à nouveau des milliers de villages ou villes ruinées, a donné à ce mouvement une impulsion vigoureuse.

(3) « L'industrialisme est la plus récente des chimères scientifiques » (Quatre Mouvements, p. 28). Notons aussi l'institution des comptoirs communaux destinés à entreposer les récoltes et à prêter aux propriétaires : c'était donc une ébauche de crédit agricole et des warrants. C'était en attendant le phalanstère.

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

presque unique occupation « de cultiver son jardin », comme Adam avant sa chute, comme Candide après ses malheurs.

Les « séries » de travaux, que Fourier prend toujours pour exemples, sont toujours fructicoles, « les cerisistes », les « poiristès », etc. Les fruits et les fleurs tiennent dans ses écrits une place énorme. Il semble avoir pressenti les grandes cultures fruitières de Californie. Sans pouvoir nous arrêter sur les profondes raisons, quoique déguisées en contes bleus, que Fourier fait valoir pour cette substitution de l'arboriculture à l'agriculture, rappelons seulement qu'il proclame sans cesse la supériorité du sucre et des confitures sur le pain, et exalte l'instinct divin des enfants qui a su la leur révéler. Or, cette appréciation, qui n'a pas peu contribué à le faire taxer de fou, se trouve aujourd'hui confir-

mée par les renseignements des plus savants docteurs et professeurs d'hygiène.

§ 4. — Le travail attrayant.

C'était là pour Fourier le pivot de son système. Dans les sociétés soi-disant civilisées, disait-il, tout aussi bien que dans les sociétés barbares et esclavagistes, le travail est resté une condamnation et une malédiction. Il ne faut plus qu'il en soit ainsi, il ne faut plus dorénavant que l'homme travaille sous l'aiguillon d'aucun de ces trois mobiles- qui, jusqu'à présent, ont été les seuls à le faire marcher, à savoir : la contrainte, la misère ou l'intérêt. Il ne voulait point d'un état social où l'homme fût réduit au travail par la nécessité de gagner son pain, ni même par le désir du lucre, ni même par la loi impérative du devoir social ou religieux. Il voulait que l'homme travaillât seulement par plaisir et courût au travail, dit-il, comme on court aujourd'hui à une fête; disons, pour traduire sa pensée par un mot qui n'était pas encore usité de son temps, il aurait voulu que le travail devînt un sport, tout aussi passionnel que ceux auxquels s'adonnent les jeunes gens d'aujourd'hui, les boys scouts ou « éclaireurs » (1).

(1) Il est intéressant, de noter que tandis que pour Fourier l'évolution du travail doit le transformer en jeu, au contraire des économistes enseignent que le travail est dérivé du jeu, notamment le professeur allemand Bûcher (*Arbeit und Rythmus*). Les deux thèses pourraient se concilier dans l'hypothèse d'une évolution en cercle.

LES ADVERSAIRES

Cela est possible, affirmait-il, sous trois conditions :

La première, c'est, comme nous venons de le dire, la substitution aussi large que possible du travail agricole — disons mieux horticole — au travail industriel.

La seconde, c'est l'organisation du travail en séries, c'est-à-dire un engrenage de petits groupements sympathiques, qu'il appelle groupes et séides, où la division du travail sera poussée à ses extrêmes limites, où chacun se classera de lui-même selon ses affinités, où l'émulation et la rivalité exalteront l'activité de chacun. Et chacun de ces groupes, ne prenant qu'une parcelle du temps et de la vie, laissera à chaque personne la liberté de « papillonner » de l'un à l'autre.

La troisième, c'est la garantie d'un minimum de subsistance assuré en tout cas à chacun, car par là le travail perdrait son caractère coercitif pour devenir facultatif ; la liberté serait assurée à chacun de choisir le genre de travail le plus conforme à ses aptitudes, si ce travail, quel qu'il soit, est suffisamment diversifié, s'il est stimulé par l'émulation, et situé dans un milieu de joie et de beauté. Et c'est à seule fin de rendre le travail attrayant, de le situer dans un milieu de joie et de beauté, qu'est organisé tout le système que nous venons de voir — phalanstère, vie de société, luxe d'installation collective dans la production et dans la répartition et,

en outre, une quantité d'autres ressorts un peu puérils.

Mais ici il est temps de quitter notre conducteur. Nous ne pouvons le suivre dans le dédale de sa psychologie avec ses douze passions — - dont les trois « fondamentales » sont la Papillonne, la Composite et la Cabaliste ; — ni de sa théodicée, de son évolution climatérique et cosmogonique qui adoucira un jour la salure

des mers, fera fondre les glaces des pôles, créera des espèces animales nouvelles, et nous mettra en rapports avec les autres planètes. Et pourtant dans ce torrent bourbeux il y aurait encore bien des paillettes d'or à trier.

Par exemple sur l'éducation des enfants, qui tient une grande place dans les livres de Fourier. Quoique ce vieux célibataire ne les aimât guère — il le déclare lui-même — il a, sur divers points, pressenti l'éducation moderne. Ce fut un

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

de ses disciples, Froëbel, qui, en 1847, créa les premiers jardins d'enfants, *Kinder g arten* (1).

Sur la question des rapports des sexes, il s'est livré à toute l'intempérance qu'on pouvait attendre d'une morale facile (qui prenait pour dogme que toutes les passions, comme tous les instincts, étaient bons et même « voulu's de Dieu » (2). Et ces extrêmes hardiesses, qui vont fort au delà de l'union libre, n'ont qu'à peu contribué à discréditer le Fouriérisme. Comme le fait remarquer Paul Janet, cette question des femmes n'a pas porté bonheur aux écoles socialistes. Ce fut elle aussi, on l'a vu, qui provoqua le schisme et la chute du Saint-Simonisme. Cependant ici encore on trouve quelques fortes pensées, celle-ci notamment: « En thèse générale, les progrès sociaux et changements de périodes s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté, et les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du décroissement de la liberté des femmes. D'autres événements influent sur ces vicissitudes politiques, mais il n'est aucune cause qui produise aussi rapidement le progrès ou le déclin social que le changement du sort des femmes » (3). Malheureusement, son fémi-

nisme paraît inspiré moins par un véritable respect de la dignité de la femme que par la haine du ménage et de la famille, et cette liberté, qui pourrait être admise en effet comme critérium du progrès, paraît se réduire surtout à des libertés amoureuses.

Il n'est pas jusqu'aux antimilitaristes qui ne puissent réclamer Fourier comme un de leurs précurseurs! C'est lui qui a écrit, peut-être le premier, que la société actuelle : « se maintient par l'action incessante d'une minorité d'esclaves armés sur une majorité d'esclaves désarmés ».

Disons, pour terminer, que Fourier n'avait pas l'ambition d'introduire d'emblée tous les hommes dans le monde d'Har-

(t) Citons les associations d'enfants pour le nettoyage des voies publiques, la surveillance des jardins publics, la protection des animaux, que Fourier voulait organiser sous le nom de Petites Hovcles et qu'on a si ridiculisées. Elles viennent d'être réalisées presque telles quelles, avec leurs insignes et leurs bannières, à New-York par le colonel Waring, directeur des Travaux publics et de la voirie de la ville.

(2) « Ma théorie se borne à utiliser les passions réprouvées telles que la nature les donne et sans y rien changer. C'est là tout le grimoire, tout le secret de mon système. L'ordre sociétaire les emploie telles que Dieu les a données ».

(3) Quatre Mouvements, p. 194.

LES ADVERSAIRES

monie. Il admettait et considérait même comme indispensable une période de transition qu'il appelait le Garantisme et dans laquelle on se contenterait, comme il l'indique assez claire-

ment, d'assurer à chacun un minimum de vie, de sécurité et de confort, c'est-à-dire à peu près tout ce qui fait l'objet de ce que l'on appelle aujourd'hui la législation ouvrière.

Le Fouriérisme n'exerça pas sur les contemporains la même influence prestigieuse que le Saint-Simonisme, mais son action, pour être moins éclatante et plus resserrée, n'en fut que plus durable. Il y a un demi-siècle déjà qu'il n'y a plus de Saint-Simoniens, tandis qu'il y a encore une école phalanstérienne, petite, il est vrai, si l'on ne compte que ceux qui ont fait acte d'adhésion tonnelle, mais plus grande si l'on y rattache, comme il se doit au moins pour partie, les coopérateurs de toutes catégories. Fourier lui-même, longtemps conspué, semble regagner depuis une quinzaine d'années l'attention et la sympathie il).

Parmi ses disciples, il en est deux surtout qu'il faut nommer:

Victor Considérant, qui fut un des propagandistes les plus ardents du Fouriérisme et, dans sa *Doctrine Sociale* (1834- 1844), a donné le meilleur exposé du système. Il chercha même, comme Owen, à le réaliser dans des colonies en Amérique (2). Il joua un certain rôle pendant la Révolution de 18-18, notamment en réclamant « le droit au travail » comme « juste et nécessaire compensation au droit de propriété ».

André Godin a laissé un monument plus durable que ses

(1) Voir, par exemple, le livre de Zola, *Travail*, celui de Barrés, *Vennemi des lois*, et aussi un changement de ton très marqué dans les appréciations des économistes, même de ceux qui le conspuaient autrefois comme fou et qui depuis lors, comme M. Paul Leroy-Beaulieu dans ses derniers livres, le traitent de « penseur génial ». Nous espérons avoir contribué à cette conversion.

Voir dans les premières éditions de notre livre *Coopération* la conférence sur Les Prophéties de Rouler qui date de 1886.

(2) Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des nombreuses colonies fouriéristes pas plus que nous n'avons fait celle des colonies ovéistes. Disons cependant qu'elles furent très nombreuses aux Etats-Unis, notamment dans la période 1841 à 18-14 où on en vit éclore une quarantaine - dont une, celle de Brook-Farm compta quelques-uns des Américains les plus éminents, notamment Channing et Hawthorne — mais elles ne durèrent guère.

En France même, il y a eu plusieurs essais de domaine sociétaire, récemment encore - et même un qui a survécu à Condé-sur-Vesgres (près de Rambouillet) et où se réunissent en villégiature quelques fidèles Fouriéristes.

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

livres par la création du fameux Familistère. C'est un établissement industriel (appareils de chauffage), à Guise, dont il a fait la copropriété des ouvriers, et les bénéfices y sont répartis à peu près conformément à la règle du maître (1). Godin avait essayé de réaliser quelques-unes des idées chères à son maître, notamment l'organisation du travail en séries entre lesquelles les ouvriers se grouperaient à leur gré, comme aussi de faire désigner les chefs d'atelier par l'élection, de faire régler le taux des salaires par le vote des sociétaires, mais ses efforts se heurtèrent à l'indifférence des ouvriers.

Au reste, ce qui a valu au Familistère sa célébrité c'est moins son organisation sociétaire que son aspect de « Palais sociétaire », voire communiste, au milieu d'un beau parc, avec ses écoles, ses crèches, son théâtre et sa société de consommation. Néanmoins, quoique cet établissement soit devenu un lieu de pèlerinage pour les coopérateurs de tous pays, si l'on veut avoir quelque idée de ce qu'aurait pu être un vrai Phalanstère, peut-être vaut-il mieux aller le chercher dans les belles Cités-Jardins de Bournville et de Port-Sunlight en Angleterre, ou d'Agneta Parle en Hollande,

Louis Blanc.

Ce ne sont pas toujours les livres les plus originaux qui conquièrent le plus vite l'attention. Stuart Mill, parlant des systèmes Saint-Simonien et Fouriériste, les compte « au nombre des productions les plus remarquables du passé et du présent » (L. II, ch. I, § 4). Un tel éloge serait déplacé à propos de *Y Organisation du travail* de Louis Blanc. On n'y trouve point de ces vues profondes qui distinguent (malgré leurs bizarreries) les œuvres de ses prédécesseurs. L'ouvrage, du reste, est très bref : sa dimension ne dépasse guère celle d'un article de revue (2). L'auteur n'y fait pas preuve non plus

(1) C'est en 1859 qu'il a été fondé, mais ce n'est qu'en 1888, à la mort de Godin, qu'il est devenu association ouvrière. Voir le livre de M. Prudhommeaux, *Les Expériences Sociales de Godin* 1919, et notre livre *Les Institutions en vue de l'abolition du salariat*.

(2) C'est du reste sous cette forme qu'il parut pour la première fois en 1839 dans la *Revue du Progrès*.

LES ADVERSAIRES

d'une exceptionnelle originalité; il puise son inspiration dans les traditions les plus diverses : chez les Saint-Simoniens, chez Fourier, chez Sismondi chez Buonarroti, un survivant de la conspiration babouviste (1), et enfin dans les souvenirs démocratiques de 1793. En somme, il se contente de mettre en œuvre habilement des idées socialistes avec lesquelles l'opinion depuis la Restauration avait eu le temps de se familiariser.

Cependant, à peine parue en 1841, *Y Organisation du travail* fut lue, discutée partout, et rééditée un grand nombre de fois. Le titre — emprunté du reste au vocabulaire Saint-Simonien — fournit l'une de ces formules populaires où les ouvriers de 1848 résumaient leurs revendications; l'auteur se vit désigné par la Révolution de février comme le représentant le plus qualifié de la classe ouvrière. Même après 1848, l'ouvrage a été considéré longtemps comme l'un des plus représentatifs du socialisme français.

Ce succès durable s'explique d'abord par des circonstances extérieures. Le livre, par la brièveté même et la simplicité de son exposition, était facile à comprendre, fournissait un commode terrain de discussion. De plus, la notoriété personnelle de son auteur a largement contribué à le faire lire. Sous le gouvernement de Juillet, Louis Blanc était un des journalistes et des orateurs les plus en vue du parti démocratique avancé. Son *Histoire de dix ans* en avait fait un historien apprécié. Plus tard, son rôle comme membre du gouvernement provisoire de 1848, et ensuite au début de la troisième république, en fit un personnage historique. Enfin l'expérience malheureuse des ateliers nationaux contribua — bien malgré lui et bien injustement du reste — à la célébrité de ses idées.

tout cela ne suffirait pas cependant à lui conserver une place dans cette histoire si d'autres raisons ne s'ajoutaient à celles-ci, pour mériter à Y Organisation du travail plus qu'une mention passagère.

Nulle part, d'abord, l'opposition entre le régime de la concurrence et celui de l'association n'est présentée d'une manière aussi tranchée. Pour L. Blanc, tous les maux économiques

(1) Buonarroti publia en 1828 *La Conspiration pour l'Égalité, dite de Babeuf*

(Bruxelles), qui passa inaperçue du grand public, mais fut très lue dans les milieux démocratiques.

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

proviennent de la concurrence. Elle est à la fois l'explication de la misère des ouvriers, de leur dégradation morale, de la progression des crimes, de la prostitution, des crises industrielles, des guerres entre les peuples. « Prouvons, dit-il en commençant : 1° que la concurrence est pour le peuple un système d'extermination; 2° que la concurrence est pour la bourgeoisie une cause sans cesse agissante d'appauvrissement et de ruine » (1). La démonstration se poursuit et se fait à travers tout l'ouvrage par des exemples variés, empruntés aux faits divers des journaux, aux enquêtes et aux statistiques officielles, aux livres des économistes et aux observations personnelles de Louis Blanc. Des faits lamentables, racontés avec éloquence, défilent sous les yeux du lecteur et tous sont uniformément ramenés à une seule et unique cause : la concurrence. Ainsi la conclusion semble s'imposer d'elle-même : pour réparer les méfaits de la concurrence, il faut fonder le régime économique sur son contraire, l'association.

Louis Blanc appartient donc bien à ce groupe de socialistes qui voient dans l'association le salut pour les sociétés modernes.

Seulement il ne conçoit pas tout à fait l'association comme ses prédécesseurs. Il ne rêve ni de Phalanstère, ni de Nouvelle Harmonie. 11 ne conçoit pas le monde économique de l'avenir comme une série de groupes formant chacun une petite société complète. Il ignore la coopération intégrale de Fourier et la phalange fabriquant pour tous ses membres tout ce qui leur est nécessaire. Il propose un « atelier social » — qui n'est autre chose qu'une société ouvrière de production. L'atelier social groupe seulement des ouvriers d'un même métier. 11 se distingue de l'atelier ordinaire simplement en ce qu'il est plus démocratique et plus égalitaire. Mais il ne résume pas en lui, comme le microcosme de Fourier, tous les aspects de la vie économique. Il ne trouve pas sa fin en lui-même, car il ne crée qu'un seul produit que d'autres doivent acheter. Louis Blanc, en d'autres termes, a fourni le type le plus commun des coopérations ouvrières de production (2);

(1) Organ. du trav., p. 27. Nous citons d'après la 5^e édition, publiée en 1848.

(2) Nous disons le type le plus commun, car nous avons vu dans le paragraphe précédent que certaines coopératives de production — comme Le Travail se réclament de Fourier, en particulier en acceptant du capital étranger. Mais le type

— tandis qu'Owen et Fourier ont conçu la coopération à la fois de consommation et de production.

L'idée n'était pas absolument neuve. Déjà un ancien Saint-Simonien, Bûchez, avait proposé, mais sans succès appréciable, un

projet analogue en 1831 (1). Les ouvriers d'un même métier, menuisiers, cordonniers, maçons par exemple, devaient se grouper, mettre en commun leurs instruments de travail, et prélever eux-mêmes les bénéfices qu'eût touchés sans cela l'entrepreneur. Sur ces bénéfices, un cinquième servirait à constituer un capital social perpétuel et inaliénable, qui s'accroîtrait régulièrement chaque année. « Sans ce capital — disait Bûchez avec un instinct sûr de l'avenir — l'association deviendrait semblable à toute autre compagnie de commerce; elle serait utile aux seuls fondateurs, nuisible à tous ceux qui n'en auraient pas fait partie d'abord ; car elle finirait par être entre les mains des premiers un moyen d'exploitation » (2). C'est la destinée qui attendait, en effet, nombre de coopératives de production où les fondateurs, devenus de véritables actionnaires, font travailler à leur compte de nouveaux ouvriers considérés comme simples « auxiliaires ».

L'atelier social de Louis Blanc ressemblait beaucoup à celui-là — sauf que notre auteur pensait surtout à la grande industrie, et Bûchez à la petite (3). En outre, l'atelier social n'était dans la pensée de Louis Blanc qu'une cellule d'où devait sortir par la suite toute une société collectiviste. Mais ce développement ultérieur le préoccupait peu en réalité. C'était un idéal trop lointain et trop vague pour pouvoir être utilement discuté. L'important c'était de commencer, et de commencer d'une manière pratique. « Préparer l'avenir, sans

le plus ordinaire en France est celui qui se rattache à la Chambre consultative des associations de production. Or, les statuts-types de celle-ci contiennent un article 11, ainsi conçu : « Nul ne pourra être admis à souscrire s'il n'est ouvrier de l'une des

parties de la profession » (Voir le volume publié par l'Office du Travail en 1898, Les Associations ouvrières de Production).

(1) Dans le Journal des Sciences morales et politiques du 17 décembre 1831. Une seule association se fonda sous son inspiration, celle des bijoutiers en doré en 1834.

(2) Cité par Festy, Le mouvement ouvrier au début de la Monarchie de Juillet p. 88 (Paris, 1908).

f3) Pour la grande industrie, Bûchez proposait des réformes toutes différentes (Cf. Festy, loc. cit.).

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

rompre violemment avec le passé (p. 172) » — voilà le devoir. Que sera cet avenir? Il est vain de vouloir le préciser. On n'arrive ainsi qu'à l'utopie.

C'est par ce caractère de réforme précise et simple que le plan de Louis Blanc a retenu l'attention. Après tant de rêves grandioses, mais irréalisables, c'était enfin un projet saisissable à tous les esprits et d'une application facile. Ce besoin de passer de l'idéal au réel, de découvrir enfin une formule pratique pour échapper, coûte que coûte, au laisser faire, se retrouve chez plus d'un contemporain de Louis Blanc, — par exemple chez Vidal, l'auteur très oublié aujourd'hui d'un livre intéressant sur la répartition des richesses (1). Une bonne partie de son succès s'explique par là, comme plus tard celui du socialisme d'Etat.

La réforme en effet était très simple.

Un atelier social devait être créé dès à présent dans les principales branches de la production. Le capital nécessaire serait four-

ni par le gouvernement, et obtenu par l'emprunt. « Tous les ouvriers offrant des garanties de moralité » y seraient admis, jusqu'à concurrence du capital disponible. Le salaire serait égal pour tous. Ce dernier principe ne nous paraît impraticable aujourd'hui « qu'à cause de l'éducation fausse et antisociale donnée à la génération actuelle », mais il semblera tout naturel dans l'avenir, « une éducation toute nouvelle devant changer les idées et les mœurs ». On reconnaît ici l'idée, commune à tous les associationnistes, d'un milieu nouveau, qui parviendrait à modifier les mobiles ordinaires de l'humanité. Quant à la hiérarchie de l'atelier, elle sera établie par l'élection, sauf toutefois pendant la première année où le gouvernement sera chargé de l'organiser, parce que les associés ne se connaîtront pas encore assez pour désigner les plus dignes.

Du bénéfice net de l'atelier social, on fera chaque année trois parts : l'une sera répartie également entre les membres de l'association et s'ajoutera aux salaires; une seconde est destinée à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes, et « à l'allègement des crises pesant sur les autres industries » ; une troisième enfin, à « fournir des instruments de travail à

(1) François Vidal, De la répartition des richesses, 1846.

LES ADVERSAIRES

ceux qui voudraient faire partie de l'association de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment ». C'est le capital inaliénable et perpétuel de Bûchez.

Le capital qui a servi à fonder les associations ne touchera-t-il pas d'intérêt? Certainement, et cet intérêt sera même garanti par le budget. Ne concluons pas cependant que L. Blanc juge, comme

le jugeait Fourier, cette rémunération légitime. Il est trop pénétré de Saint-Simonisme pour jamais l'admettre. Dans l'avenir l'intérêt disparaîtra, — sans que du reste L. Blanc explique par quel moyen. Mais aujourd'hui il faut le maintenir, pour ménager les transitions. 11 ne faut pas « ébranler avec une impatience sauvage les existences fondées même sur les abus qu'on cherche à détruire » (p. 172). L'intérêt payé fera du reste partie, comme les salaires, du coût de production. Mais quant au bénéfice net, les capitalistes n'y participeront que s'ils travaillent.

En somme, on le voit, la seule différence entre l'atelier social et l'atelier actuel, c'est, outre son organisation plus démocratique, l'attribution du profit de l'entrepreneur (au sens moderne du mot, signifiant le bénéfice non compris l'intérêt) aux travailleurs eux-mêmes.

Mais l'atelier social n'est, avons-nous dit, qu'une cellule, une cellule d'où sortira toute une société nouvelle. Et la force à laquelle il devra son expansion, ce sera — conclusion piquante! — justement la concurrence, devenue pour la circonstance la « sainte » concurrence (p. 106). « Il s'agit de se servir de l'arme même de la concurrence pour faire disparaître la concurrence » (p. 103). Cela ne sera pas difficile, car « l'atelier social aura sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs sans exception sont intéressés à produire vite et bien » (p. 105). En chaque endroit les entreprises privées se trouveront menacées par lui. Capitalistes et ouvriers demanderont spontanément leur absorption dans l'atelier social, pour bénéficier de ses avantages. 11 ne restera plus alors qu'à fondre en une seule association tous les ateliers sociaux appartenant à la même in-

dustrie. Chaque grande industrie finira ainsi par se grouper autour d'un « atelier central duquel relèveraient tous les autres en qualité d'ateliers supplémentaires » (p. 107). Pour couronner l'édifice, il suffira

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

de « consacrer la solidarité des industries diverses », — qui au lieu de se combattre se prêteront un mutuel appui, se soutiendront en temps de crise, si même elles ne parviennent par leur entente, résultat plus remarquable encore, à prévenir les crises.

Ainsi, par la seule force de la liberté, le régime compétitif s'effacera peu à peu devant le régime d'association, et au fur et à mesure que l'atelier social réalisera ces merveilles, les maux de la concurrence disparaîtront et la vie morale et sociale se débarrassera de ses tares actuelles.

Et pour réussir, que demandait Louis Blanc ? Peu de chose, presque rien ! Un tout petit coup de pouce du gouvernement : des capitaux pour créer les premiers ateliers et un règlement législatif de ces ateliers, dont il n'aurait plus ensuite qu'à surveiller l'exécution.

C'est là un point important de la doctrine de Louis Blanc, et par lequel elle se distingue nettement des idées d'Owen ou de Fourier. Pour fonder le phalanstère et les colonies communistes, Fourier ni Owen n'ont recours à l'État. L'initiative privée leur suffit. La société se renouvellera spontanément sans aide extérieure, et c'est encore aujourd'hui le principe des coopératives de consommation. Partout où elles ont vécu c'est par leur propre effort. Mais Louis Blanc préconise des sociétés d'ouvriers spécialisés. D'où pourraient-elles tirer leurs capitaux ? Compter sur

l'épargne de l'ouvrier, c'est se condamner à ne jamais commencer (1). Il faut de toute nécessité quelqu'un pour déclancher tout le mécanisme, puisqu'il ne peut se déclancher tout seul. Ce quelqu'un, qui serait- ce sinon le pouvoir ? N'est-il pas la « force organisée »? Du reste « ne pas le prendre pour instrument, c'est le rencontrer comme obstacle » (p. 14). Seulement le pouvoir n'intervient que pour un instant : « la machine une fois montée marcherait d'elle-même » (p. 149). L'État « ne fait que placer la société sur une pente qu'elle descend, une fois qu'elle y est

(1) « L'émancipation des travailleurs est une œuvre trop compliquée ; elle se lie à trop de questions, elle dérange trop d'habitudes, elle contrarie, non pas en réalité mais en apparence, trop d'intérêts, pour qu'il n'y ait pas folie à croire qu'elle se peut accomplir par une série d'efforts partiels et de tentatives isolées. Il faut y appliquer toute la force de l'État. Ce qui manque aux prolétaires pour s'affranchir, ce sont les instruments de travail. La fonction du gouvernement est de les leur fournir. Si nous avions à définir l'État dans notre conception, nous répondrions : l'État est le banquier des pauvres » (*Organis. Trav.*, p. 14).

G. et R. — Doctr. écon. . 20

LES ADVERSAIRES

placée, par la seule force des choses et par une suite naturelle des lois du mécanisme établi » (p. 165). C'est là justement l'ingéniosité du système. Et, de fait, la plupart des sociétés coopératives de production actuelles se sont fondées grâce à l'appui financier et administratif des pouvoirs publics et ne pourraient subsister sans lui.

Louis Blanc est ainsi l'un des premiers, sinon le premier socialiste, qui ait songé à s'appuyer sur l'Etat moderne pour entreprendre la réforme sociale. Rodbertus et Lassalle adresseront plus tard à l'Etat un appel semblable, et l'écrivain français mérite d'être avec eux classé parmi les précurseurs du socialisme d'Etat.

Il y a dans cet appel, de la part de socialistes, quelque chose d'assez naïf, car de deux choses l'une : ou bien le projet pour lequel on réclame le concours gouvernemental est réellement révolutionnaire, — et alors le gouvernement, représentant de la société, serait bien aveugle en préparant de ses mains le moyen de la détruire; — ou bien les projets auxquels on le convie sont sans danger pour l'ordre social, et alors le concours même qu'il leur prête démontre leur portée modeste. Le socialisme d'Etat n'échappera à cette critique qu'en se proclamant résolument conservateur, et c'est ce qu'il a fait en Allemagne.

Louis Blanc, préoccupé surtout, comme après lui Lassalle, du résultat immédiat, n'aperçoit pas l'objection. Il songe à un autre reproche, plus grave à ses yeux, le même qu'on fera plus tard aux socialistes d'Etat, et il cherche à l'écarter par un argument qui va se retrouver souvent sous leur plume. L'intervention de l'Etat n'est-elle pas contraire à la liberté? se demande-t-il. Oui, répond Louis Blanc, si vous entendez par liberté un droit abstrait — conféré à chaque homme par une Constitution. Mais la liberté n'est pas cela : « elle consiste dans le pouvoir donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés, sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde de la loi » (p. 19) (1). La liberté de droit sans la

(!) >< Le droit considéré d'une manière abstraite est le mirage qui depuis 1789 tient le peuple abusé: Le droit est la protection

métaphysique et morte qui a remplacé pour le peuple la protection vivante qu'on lui devait. Le droit pompeusement et strictement proclamé dans les Chartes n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un régime d'individualisme avait d'injuste et ce que l'abandon du

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

liberté de fait n'est qu'une « abominable oppression » ; et la liberté est supprimée en fait partout où l'homme, privé d'instruction, privé d'instruments de travail, est condamné à une soumission inévitable vis-à-vis des plus riches et des plus instruits. Aussi l'intervention de l'État sera-t-elle nécessaire tant qu'il y aura dans la société « une classe inférieure et mineure » (p. 20). L'accordaire, dans une formule plus frappante encore, disait : « Entre le fort et le faible c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui affranchit ». Nous avons trouvé déjà cet argument chez Sismondi (1) et nous le retrouverons chez tous les adversaires du laisser-faire.

On voit se dessiner ainsi, avec Louis Blanc, un mouvement d'idées qui prendra dans le dernier quart du xix^e siècle une force beaucoup plus grande. Le socialisme d'État, simple expédient encore, deviendra alors une véritable doctrine, dont les applications pratiques seront nombreuses.

Les événements de 1848-ont fourni à Louis Blanc une occasion de réaliser partiellement ses idées. Nous examinerons ces tentatives dans un chapitre suivant où nous retrouverons les efforts malheureux du socialisme en 1848. Mais les idées de l'Organisation du travail ont eu un succès plus durable dans les nombreuses coopératives ouvrières de production qui se sont

créées un peu partout, et dont la popularité n'a pas cessé d'être grande parmi certains groupes d'ouvriers français. — - Louis Blanc a ainsi contribué, avec Owen et Foncier, à donner une impulsion énergique au principe d'association, et c'est par là surtout qu'il mérite d'obtenir (quoiqu'un peu au-dessous d'eux) une place dans l'histoire du socialisme

associationniste.

Avec Louis Blanc, il convient de citer deux hommes qui continuèrent ainsi le socialisme associationniste jusqu'à la Révolution de 1848, Leroux et Gabet.

Pierre Leroux exerça sur les esprits de son temps une influence considérable : les romans de George Sand sont

pauvre avait de barbare. C'est parce qu'on a défini la liberté par le mot droit qu'on en est venu à appeler hommes libres des hommes esclaves de la faim, esclaves de l'ignorance, esclaves du hasard. Disons-le une fois pour toutes, la liberté consiste non pas seulement dans le droit accordé, mais dans le pouvoir donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés, etc. » (p. 19).

(1) Cf. plus haut, p. 219, note 2, et 221, note 2.

LES ADVERSAIRES

remplis de dissertations sociales qui, elle le déclare elle-même, viennent de lui. Cependant on ne peut guère dégager de ses livres, vaguement humanitaires, de contributions électorales à la science — sauf pourtant la foi dans l'association (I) et plus spécialement cette idée, qui a eu une belle fortune, la loi de la solidarité. C'est bien lui qui semble avoir employé le premier ce mot fa-

meux dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui, c'est-à-dire comme substitut de la charité (2).

C'est à lui aussi que paraît devoir être attribuée la paternité du mot socialisme comme opposé à l'individualisme (3). Et assurément l'invention de ces deux vocables suffirait pour lui assurer l'immortalité auprès de tous les sociologues.

Cabet présente cette particularité, rare chez un socialiste, d'avoir exercé les fonctions de procureur général, peu de temps il est vrai; mais il a acquis une beaucoup plus grande célébrité par son roman *Le voyage en Icarie*. Rien d'original d'ailleurs dans son système. A l'objection toujours la même : que fera-t-on de ceux qui ne voudraient rien faire ? il donne la même réponse facile : « les paresseux? nous n'en connaissons point (en Icarie) ». 11 essaya, malheureusement pour lui, de donner une réponse plus topique en allant, à l'exemple d'Owen et de Considérant, fonder une colonie aux Etats-Unis (1848). Au reste, cette société d'Icarie fut une de celles qui dura le plus longtemps, malgré beaucoup de déboires, et même elle a subsisté jusqu'en 1898, un demi-siècle, quoique très défigurée (4).

(1) « Si vous ne voulez pas de l'association humaine, s'écriait-il à l'Assemblée Nationale de 1848, je vous dis que vous exposez la civilisation à mourir dans une agonie terrible ».

(2) Dans son livre *L'Humanilé* (1840). Il ne faut pas conclure cependant, de cette laïcisation de la charité, que Leroux fut anti-religieux. Nullement : il dit lui-même que c'est à saint Paul — « nous sommes tous membres d'un même corps » — qu'il doit l'idée de la solidarité humaine.

(3) « C'est moi, dit-il, qui, le premier, me suis servi du mot socialisme. C'était un néologisme alors, un néologisme nécessaire. Je forgeai ce mot par opposition à individualisme » (Grève de Samarez, p. 288). En effet, il avait écrit en 1834, dans la Revue encyclopédique, un article De l' Individualisme et du Socialisme. Et ce mot se trouve antérieurement, en 1832, dans la même Revue, Discours sur la situation actuelle de l'esprit humain. Voir ses Œuvres complètes, t. I, p. 121, 161, 378. Et pour tout ce qui concerne cet auteur, un peu terne mais inventif, le livre de M. F. Thomas, Pierre Leroux (1905).

(4) Voir pour le système de Cabet et l'histoire d'Icarie, le livre de M. Prudhommeaux en deux volumes, Étienne Cabet et Histoire de la communauté Icarienne.

LES SOCIALISTES ASSOCIATIONNISTES

Cabet est franchement communiste et par là s'éloigne de Fourier pour se rapprocher d'Owen, quoiqu'il se défende d'avoir été son disciple. Mais peut-être n'est-ce qu'un amour-propre d'auteur, car il l'a très bien connu, et même personnellement. Quoique communiste, Cabet n'était point du tout un révolutionnaire, mais un débonnaire, ne voulant faire appel qu'aux sentiments altruistes, et un optimiste, convaincu que cette conversion morale était facilement réalisable (1).

(I) « Je crois que les communistes n'ont aucune perspective de succès tant qu'ils ne se réformeront pas eux-mêmes. Qu'ils prêchent d'exemple, que par l'exercice de toutes les vertus sociales, ils convertissent leurs adversaires ».

CHAPITRE IV

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

Au milieu du xix^e siècle la doctrine d'Adam Smith a achevé la conquête de l'Europe. Elle a fait oublier les doctrines antérieures, tandis qu'aucun des systèmes nouveaux n'a pu l'éclipser. Mais au cours de sa marche victorieuse elle a subi bien des altérations et 'bien des critiques. Elle a reçu de ses disciples mêmes (Say, Malthus et surtout Ricardo) des adjonctions et des corrections importantes. En même temps (avec Sismondi et les socialistes) des perspectives nouvelles ont surgi qui tendent à la faire sortir des cadres trop étroits fixés par le maître et à orienter la politique économique vers des horizons tout nouveaux.

Un seul des principes de la doctrine est resté inlact, et non le moins important : c'est le principe de la liberté des échanges. Ici le triomphe est complet. La liberté du commerce international est acceptée comme un dogme intangible par les économistes de tous les pays. En Allemagne comme en Angleterre, en France, ou en Russie, l'accord est complet entre les autorités scientifiques. Les socialistes, ou négligent d'aborder ce sujet, ou, lorsqu'ils l'abordent, sont d'accord avec les économistes (1). Quelques écrivains isolés ont fait entendre des réserves ou des objections : mais elles n'attei-

(1) Sismondi (N. P., liv. IV, ch. XI) combat le système protecteur auquel il reproche de provoquer la surproduction, et la tendance absurde des nations à vouloir se suffire à elles-mêmes. Saint-Simon considère les prohibitions comme une conséquence des haines nationales (Œuvres, III, p. 36) et il loue les économistes d'avoir montré « que toute l'espèce humaine ayant un but

et des intérêts communs, chaque homme doit se considérer uniquement dans les rapports sociaux comme engagé dans une compagnie de travailleurs» (Lettres à un Américain, Œuvres, II, p. 186-187). Les Saint-Simoniens n'ont pas abordé directement la question, mais il est clair que les droits protecteurs n'auront point de place dans l'association universelle qu'ils rêvent. Quand à Fourier, la plus complète liberté de cir-

FRÉDÉRIC LIST ET I. 'ÉCONOMIE NATIONALE

gnent pas les oreilles du public (1). Les Parlements, il est vrai, et les gouvernements restent, en majorité, hostiles à la mise en pratique des idées nouvelles. Même là cependant, où tant d'intérêts puissants s'y opposent, on discerne l'influence naissante de la doctrine de Smith. Le tarif libéral prussien de 1818, les réformes du ministre Huskisson en Angleterre (1824-1827) sont délibérément conçus par leurs auteurs comme une application partielle de ces principes.

11 a fallu les conditions historiques et économiques particulières où s'est trouvée l'Allemagne au début du xix^e siècle pour provoquer une contradiction. Pour être tardive, elle n'en fut pas moins éclatante. C'est Frédéric List qui en 1841, dans son *Système national d'économie politique*, se fit le théoricien nouveau du protectionnisme. « L'histoire de mon livre, dit-il dans sa préface, est l'histoire de la moitié de ma vie ». Il serait aussi exact de dire qu'elle est l'histoire même de l'Allemagne de 1800 à 1840. Car ce n'est pas sans doute un simple hasard qui a fait surgir le premier système économique reposant sur l'idée de nationalité dans le pays dont l'idée politique dominante au cours du xix^e siècle a été la réalisation de son unité nationale. L'œuvre de List est, par ses origines, une œuvre de circonstances. Ce sont ces cir-

constances qu'il faut connaître si l'on veut juger l'auteur et son système.

§ 1. — La situation économique de l'Allemagne et les idées de List.

L'Allemagne offre au xix^e siècle le spectacle remarquable
culation des biens régnera entre toutes les phalanges sur toute
l'étendue du globe (Cf. Bourgin : Fourier, p. 326-329, Paris, 1905).

(T) Citons-en deux seulement : Augustin Cournot et Louis Say, de Nantes. Le premier, dans ses *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des Richesses* (1838), ouvrage devenu célèbre aujourd'hui, mais qui passa complètement inaperçu à son apparition, a critiqué la théorie du libre-échange. Cette partie de son livre n'est pas du reste celle qui a fait ultérieurement sa célébrité. — Quant à Louis Say (1774-1840), il était le frère- de J.-B. Say. Il a publié divers ouvrages, tombés justement dans l'oubli, où il critiquait plusieurs des principes défendus par son frère, ce qui n'était pas sans déplaire beaucoup à ce dernier. Ne citons ici que son dernier livre paru en 1836 : *Éludes sur la richesse des nations et réfutation des principales erreurs en économie politique*, car c'est celui auquel List fait allusion. Sans List, il est probable que le nom de Louis Say fût resté oublié. Itichelot, dans sa traduction de List (2^e édit., p. 477), cite quelques-uns des plus importants passages du livre de Louis Say.

LES ADVERSAIRES

d'une nation essentiellement agricole au début, économiquement et politiquement morcelée, livrée en industrie aux entraves

du régime corporatif, en agriculture à celles du régime féodal, et qui, en quelques années, s'affranchit de ces entraves, fonde son unité économique d'abord, politique ensuite, et passe dans les trois dernières décades du siècle au rang de grande puissance industrielle.

L'acte d'union avec l'Irlande avait achevé, en 1800, l'unité économique des lies Britanniques, unité réalisée depuis près d'un siècle par l'Angleterre et l'Ecosse, et que Smith considérait déjà comme « l'une des principales causes de la prospérité de la Grande-Bretagne » (1). La France avait conquis la sienne en 1791 par la suppression des douanes intérieures. Mais l'Allemagne en 1815 est encore morcelée en une foule d'Etats d'importance inégale et séparés les uns des autres par des barrières douanières. List, dans la pétition qu'il adressa en 1819 à l'Assemblée Fédérale au nom de « l'Association générale de l'industrie et du commerce allemands », ne compte pas moins de 38 lignes de douanes à l'intérieur de la Confédération germanique. Et il ne mentionne pas toutes les barrières qui, dans chacun des Etats confédérés, venaient encore ralentir le commerce. En Prusse seulement, on ne comptait pas moins de 67 tarifs différents (2). « En vérité, disait List, dans une autre pétition, tandis que les autres nations cultivent les sciences et les arts par où le commerce et l'industrie prennent leur essor, le négociant et le fabricant allemands doivent aujourd'hui consacrer une grande partie de leur temps à l'étude des tarifs de douane et des péages » (3).

Ces inconvénients s'aggravaient d'une circonstance particulière : 1 absence complète de douanes à l'égard des nations voisines. Les États allemands se fermaient réciproquement

(1) L'union de l'Angleterre et de l'Écosse date déjà de 1707. Cf. le passage d'A. Smith (liv. V, ch. II, 2^e part., art. 4, édit. Cannan, t. II, p. 384).

(2) List : Werke, édit. Ilaüsser, t. II, p. 17. Le Système National a été publié en 1883 en 7^e édition par M. Eheberg, avec une excellente introduction critique et historique. Une traduction française a été publiée par H. Richelot en 1851. Nos citations se rapportent à la 2^e édition de cette traduction publiée en 1857. Mais nous avons traduit le plus souvent directement sur le texte allemand; de là quelques différences avec le texte de Richelot.

(3) Pétition adressée à la réunion des princes allemands à Vienne en 1820, Werke, t. II, p. 27.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

leurs frontières, mais, privée d'un pouvoir central effectif, l'Allemagne restait ouverte aux marchandises étrangères. Situation particulièrement cruplle au lendemain du blocus continental. A peine, en effet, la paix était elle rétablie que l'Angleterre, séparée de ses débouchés pendant la guerre, et forcée ainsi d'accumuler dans ses fabriques des stocks énormes de marchandises, inondait le continent de ses produits. Repoussées par la France, où la Restauration venait de rétablir un régime étroitement prohibitif, ces marchandises, livrées à des prix dérisoires, trouvaient en Allemagne toutes les portes ouvertes.

Les commerçants et les industriels allemands s'alarmèrent. Le désir de l'unité économique et d'un tarif uniforme à la frontière se faisait jour de tous côtés. L'opinion publique tout entière poussait à une réforme qui paraissait en même temps être un premier pas vers l'unification nationale. En 1818, la Prusse réalisa sa

propre unité commerciale en reportant toutes ses douanes à la frontière, et son nouveau tarif douanier, où les droits sur les objets manufacturés ne dépassaient pas 10 p. 100, où ne se rencontrait aucune prohibition et où l'entrée de la plupart des matières premières était libre, était proposé par Huskisson en 1827 au Parlement anglais comme un modèle de libéralisme à imiter. Mais cette réforme, propre à la Prusse, n'améliorait nullement la situation de l'ensemble des négociants allemands auxquels le tarif prussien s'appliquait comme aux étrangers.

Aussi cette réforme particulière, loin d'enrayer le mouvement en faveur de l'unité douanière, ne fit, au contraire, que l'accroître. Une « Association générale des industriels et commerçants allemands » se fonde à Francfort en 1819, pour agir sur le gouvernement de la Confédération. Frédéric List en est l'inspirateur. Depuis peu de temps professeur à Tübingue, déjà connu comme journaliste libéral, il est nommé agent général de l'association et devient l'âme du mouvement. 11 multiplie les pétitions, les articles de journaux, les démarches personnelles auprès des divers gouvernements à Munich, Stuttgart, Berlin, Vienne; il voudrait voir l'Autriche prendre l'initiative de la réforme. En vain ! L'Assemblée Fédérale, hostile à toute manifestation spontanée de l'opinion publique, refuse de répondre à la pétition des industriels et

LES ADVERSAIRES

des négociants. List lui-même est bientôt absorbé par d'autres soucis. Nommé député de Reullingen, sa ville natale, aux États de Wurtemberg en 1820, un projet de pétition où il critiquait en termes un peu vifs la bureaucratie de son pays le fait exclure de la Chambre, à l'instigation du gouvernement réactionnaire, et

condamner à dix mois de forteresse. Après avoir cherché un refuge en France, voyagé en Angleterre et en Suisse, il se décide à rentrer en Wurtemberg, où il est aussitôt emprisonné. Au sortir de prison il se résout à partir pour l'Amérique, où Lafayette, qu'il avait connu lors d'un voyage à Paris, le pressait de l'accompagner et lui promettait un accueil digne de son talent (1825).

Quand il revint en Allemagne en 1832, après avoir aux Etats-Unis conquis de hautes amitiés et fait fortune, l'unité douanière pour laquelle il avait lutté treize ans auparavant était sur le point de s'accomplir. A vrai dire, autrement qu'il n'avait pensé : non pas sous la direction de l'Autriche, ni par une réforme générale, mais avec la Prusse comme pivot, et par une série d'accords particuliers. En 1828 s'étaient constituées presque simultanément deux « unions douanières », l'une entre la Bavière et le Wurtemberg, l'autre entre la Prusse et la Hesse-Darmstadt. Dans chacune de ces unions les marchandises circulaient librement et un tarif commun de douanes était établi à la frontière. Entre les deux unions un rapprochement s'était fait dès le début, mais la fusion définitive en un seul Zollverein ne fut enfin décidée que le 22 mars 1833. L'entrée en vigueur du nouveau régime devait avoir lieu le 1er janvier 1834. Avant même cette date, la Saxe et quelques autres Etats adhéraient déjà à la nouvelle Union.

Ainsi en 1834 l'unité commerciale de l'Allemagne moderne était virtuellement accomplie. Le Zollverein réunissait les principaux États allemands, moins l'Autriche (1). Et sous ce régime, l'industrie, assurée d'un large marché intérieur, prit un rapide essor. Mais une nouvelle question ne pouvait maintenant manquer de se poser : quel régime douanier appliquer au Zollverein ? En

1834, on avait sans difficulté accepté pour l'ensemble de l'Union le tarif libéral prussien de 1818, qui

(1) Bade, Nassau et Francfort s'y joignirent en 1835 et 1836. Restèrent en dehors : le Mecklembourg, les villes libres de la Hanse, le Hanovre, le Brunswick et l'Oldenbourg.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

avait pour lui la sanction de l'expérience. 'Mais beaucoup d'industriels, en particulier les fabricants de fer brut, les filateurs de laine et de coton, réclamaient une protection plus énergique contre la concurrence étrangère, devenue plus intense à mesure que les besoins accrus de la métallurgie et du tissage réclamaient plus de matières premières. Aussi, lors du renouvellement du Zollverein en 1841, une vive polémique s'engagea entre les partisans du statu quo, inclinant vers le libre-échange, et les avocats d'une protection plus vigoureuse.

C'est à ce moment que paraît le Système National de List, énergique plaidoyer en faveur de la protection.

Tout dans ce livre séduisant, éloquent, plein d'exemples empruntés à l'histoire et à l'expérience, écrit pour le grand public, dans une langue qui ne sent jamais l'école, est inspiré par la situation particulière de l'Allemagne à ce moment. Une industrie toute jeune, condition de la grandeur future du pays, et qui pour la première fois depuis 1815 a pu se développer dans la paix, trouve en face d'elle comme concurrente l'industrie anglaise, avec son outillage perfectionné, sa longue tradition, et l'énormité de sa production. Voilà pour List le fait dominant. Cette Angleterre si menaçante ferme elle-même, par les « corn lavvs », son marché aux produits de l'agriculture comme de l'industrie allemande.

Deux autres nations, destinées comme l'Allemagne à un grand avenir économique, lui tracent la voie : la France et les Etats-Unis. La première, instruite par les résultats du traité d'Eden (1786) des effets dangereux de la concurrence anglaise, s'est hâtée, au lendemain des guerres napoléoniennes, de fermer sa frontière par des tarifs prohibitifs. Plus significatif encore est l'exemple des États-Unis, dont la situation sous tant de rapports est comparable à celle de l'Allemagne. Des deux côtés une indépendance économique à peine conquise, d'abondantes ressources naturelles, un grand territoire, une population instruite et industrielle, et l'espoir d'un grand avenir politique. Or, à peine libres, le premier soin des Américains est de se constituer une industrie, et pour cela d'écarter par des tarifs protecteurs l'envahissement des marchandises anglaises. Ainsi partout le même danger : la suprématie tyrannique de l'Angleterre, et partout le même procédé de défense : le pro-

316 LES ADVERSAIRES

tectionnisme. L'Allemagne sera-t-elle seule à ne point vouloir s'en servir?

Voilà l'essentiel de sa thèse.

Mais ces vues toutes pratiques se heurtaient aux arguments bien connus des économistes que List appelle « l'Ecole ». Elle dit : une nation, comme un individu, doit acheter ses produits au meilleur marché; — elle doit se consacrer uniquement aux productions pour lesquelles elle a le plus d'avantages relatifs; — l'industrie, du reste, ne s'accroît qu'avec les capitaux; or, le régime protecteur, en renchérissant la vie, retarde leur accumulation et va contre son propre but.

Pour triompher de ces objections, il fallait non pas les combattre une à une, mais transporter la discussion sur un autre terrain. L'école prenait pour accordé un certain idéal de politique commerciale : accroître à chaque instant la richesse présente qu'une nation peut consommer, ou, comme List l'exprime d'une manière assez maladroite : la somme de ses valeurs échangeables (1). C'est ce point de vue fondamental qu'il fallait changer, si l'on voulait échapper aux conséquences qui en découlaient logiquement. List le comprit et, dans son effort pour y parvenir, il a rencontré des vérités nouvelles qui assurent à son livre une valeur théorique durable et une place importante dans l'histoire des doctrines.

11 introduit, en effet, dans la discussion deux idées étrangères à la théorie courante: — l'idée de nationalité, opposée à celle d'internationalisme; — l'idée de force productive, opposée à celle de valeur d'échange. Sur elles repose tout le système.

a) Adam Smith et son école ont fait, dit List, une hypothèse cosmopolite. Ils ont supposé tous les hommes dès à présent réunis en une grande communauté, d'où la guerre serait bannie. Dans une telle hypothèse, en effet, l'humanité se

(1) L'expression « valeur échangeable » ne désigne pas chez List autre chose que la masse des avantages présents, le profit matériel du moment. Elle n'est pas très heureuse, mais on aurait tort de la prendre à la lettre et d'y attacher trop d'importance. Lar dans les Lettres à Ivgersoll, p. 186, il exprime exactement la même idée en disant que pour l'école de Smith le but est « de gagner de la matière en échange d'autre matière » et de « traiter surtout des effets des échanges matériels au lieu de traiter des forces productives ». Remarquons que List ne parle jamais de Ri-

cardo, mais s'en prend uniquement à Smith et à Say qu'il semble avoir seuls lus.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

composant d'individus isolés, leurs intérêts individuels comptent seuls, et l'on ne peut justifier aucune entrave mise à leur liberté économique. Mais entre l'homme et l'humanité l'histoire a mis les nations; c'est que l'École oublie. Chaque homme fait partie d'une nation, et sa prospérité individuelle dépend au plus haut point de la puissance politique 'de celle-ci (1).

Sans doute, l'entente universelle du genre humain est un noble but à poursuivre, et qui ne manquera pas de se réaliser un jour. Mais aujourd'hui les nations ont des intérêts divers et sont de force inégale. Et l'union définitive ne saurait leur profiter qu'autant qu'elles s'y rencontreront sur un pied d'égalité. Sinon, l'union pourrait bien ne profiter qu'à une seule d'entre elles, à laquelle en fait les autres seraient asservies. Vue sous ce nouveau jour, l'économie politique est « la science qui, en tenant compte des intérêts actuels et de la situation particulière des nations, enseigne de quelle manière chaque nation peut s'élever au degré de culture économique, auquel l'union avec d'autres nations civilisées, par suite la liberté des échanges, lui sera possible et utile » (2).

List distingue plusieurs de ces « degrés de culture », nous dirions aujourd'hui de ces formes de constitution économique. Il prétend même établir entre elles un ordre nécessaire de succession historique. Ce sont : l'état sauvage, l'état pastoral, l'état agricole, l'état agricole-manufacturier, l'état agricole-manufacturier-commercial (3). Une nation n'est « nor-

(1) « L'exemple de la Hollande, celui de la Belgique, des villes hanséatiques et des républiques italiennes démontrent que l'activité des particuliers est incapable de maintenir le commerce, l'industrie et la richesse d'États ou de pays entiers si les circonstances publiques ne sont pas favorables, et que les individus tirent la plus grande partie de leurs forces productives de l'organisation politique de la puissance nationale » (Syst . Nul., p. 141).

(2) Trad. Uichelot, p. 233. Voir aussi p. 286. Ailleurs (p. 227), il définit « l'économie politique ou nationale celle qui, prenant l'idée de nationalité pour point de départ, enseigne comment une nation donnée, dans la situation actuelle du monde et eu égard aux circonstances qui lui sont particulières, peut conserver et améliorer son état économique ».

(3) P. 288. C'est l'exemple de l'Angleterre qui a inspiré à List cette conception ; mais elle repose sur une erreur historique. L'Angleterre a développé sa marine, ses colonies et son commerce international bien avant ses manufactures. Depuis List de nombreux schémas des phases du développement économique des nations ont été proposés. Hildebrand distinguait l'économie naturelle, l'économie monétaire et l'économie de crédit (luht'bù-chev fï v Ncitionul Oskoiïomie, vol. II,

LES ADVERSAIRES

male » (1) que si elle atteint ce dernier état. List entend par là que tel est l'idéal qu'une nation doit poursuivre. Seul, en elFet, il lui permet de posséder une marine, de fonder des colonies pour soutenir son commerce extérieur et étendre son influence. Lui seul permet de nourrir une grande population, et par suite d'as-

surer le développement complet des arts et des sciences, l'indépendance et la puissance du pays, « deux idées inséparables de celle de nationalité » (2). Toutes les nations, il est vrai, ne peuvent prétendre à ce complet développement : il comporte un grand territoire muni d'abondantes ressources naturelles, un climat tempéré qui se prête au développement des manufactures (3). Mais quand ces conditions sont réunies, le premier devoir de la nation est de tendre de toutes ses forces à cet état. Or, l'Allemagne les réunit au suprême degré, et il ne tient qu'à elle d'étendre

p. 1-24). Karl Bûcher a substitué à cette énumération la succession des périodes d'économie domestique, d'économie urbaine et d'économie nationale (*Die Entslehung der Volkswirtschaft*, 3e édit., p. 108. Trad. franç. par Hansay, 1901). M. Sornbart, à son tour, a critiqué non sans raison cette classification dans son livre *Der moderne Kapitalismus* (t. I, p. 51 et s., Leipzig, 1902), mais celle qu'il propose lui-même sera-t-elle beaucoup plus durable?

On n'a pas remarqué, croyons-nous, que List emprunte presque complètement à A. Smith lui-même l'énumération des différents états économiques. Dans le chapitre V du livre II, Smith, parlant des différents emplois du capital, a précisément distingué trois de ces stades d'évolution : l'état agricole, l'état agricole-manufacturier et l'état agricole-manufacturier-commercial. Smith considère ce dernier comme le plus favorable : seulement, à ses yeux, il faut attendre du « cours naturel » des choses la réalisation de ce troisième état.

(1) P. 286. Nous rencontrons ici l'application de l'un des concepts les plus vagues et les plus équivoques de l'économie poli-

tique. Il serait désirable d'en débarrasser entièrement la science. On sait à quelles controverses a donné lieu l'idée du salaire normal ou du prix normal, et c'est un des mérites de l'économie mathématique d'y avoir substitué l'idée du prix d'équilibre. L'idée de la nation « normale » n'est pas plus précise que celle du salaire normal, et il est curieux de voir notre auteur décrire comme normal un ensemble de caractères qui, de son propre aveu, n'étaient, au moment où il écrivait, réunis que par une seule nation : l'Angleterre.

(2) P. 292. Chez Smith l'idée de la puissance nationale n'est du reste pas oubliée non plus, comme le prouve surabondamment le passage suivant : « La richesse, et dans la mesure où la puissance dépend de la richesse, la puissance de chaque pays, doit toujours être proportionnelle à la valeur de son produit annuel... Or, le grand objet de l'économie politique de chaque pays est d'accroître la richesse et la puissance de ce pays. Par conséquent, etc. » (liv. II, ch. V, édit. Cannan, t. I, P- 351).

(3) Sur la vocation industrielle de la zone tempérée et la vocation agricole de la zone torride, cf. *Système national*, liv. II, ch. V.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

encore son territoire. List réclame pour elle la Hollande et le Danemark, qui, d'après lui, finiront « par considérer eux-mêmes leur incorporation dans une plus grande nationalité comme désirable et nécessaire », et qu'il voudrait voir entrer librement dans la Confédération germanique (1).

Ainsi le but de la politique commerciale n'est plus, comme pour Smith, simplement l'enrichissement de la nation. Elle doit servir un idéal plus complexe, à la fois historique et politique —

et cet idéal implique comme une nécessité primordiale l'établissement de manufactures.

b) Cette nécessité apparaît encore à un, autre point de vue. La richesse d'un pays ne saurait se juger seulement dans le moment présent. 11 ne suffit pas que le travail et l'économie de ses habitants lui assurent à l'heure actuelle une grande masse de valeurs échangeables. Il faut encore que les sources du travail et de l'économie soient sauvegardées et que le développement de ces vertus dans V avenir soit assuré, car « le pouvoir de créer des richesses est... infiniment plus important que la richesse elle-même » (p. 239). La nation doit se préoccuper d'accroître ce que List appelle d'une expression un peu vague les « forces productives », plus encore que les valeurs échangeables qui en dépendent (2) ; elle peut sacrifier momentanément l'augmentation des secondes au maintien des premières. Ce qu'il entend par ces expressions c'est simplement l'opposition entre une politique qui envisage l'avenir de la nation et

(1) « La nationalité allemande acquerra du même coup ce qui lui manque encore : des pêcheries, une marine, un commerce maritime et des colonies » (p. 288). On voit que List allie sans peine au patriotisme l'esprit le plus positif. Il a été considéré en Allemagne pendant la guerre comme l'un des précurseurs de ce nationalisme effréné qui est devenu l'Évangile de la nation et s'est traduit par la conception du Mitteleuropa, tel que Naumann l'a décrit dans son livre célèbre. Y. sur cette filiation l'important livre de G. Andler : Le pangermanisme continental, Paris, 1915.

(2) List oppose volontiers l'une à l'autre la notion de valeurs échangeables et celle de forces productives. Mais l'opposition n'est pas heureuse. Car la supériorité d'une politique qui encou-

rage les forces productives n'a d'autre moyen de se démontrer que précisément par l'accroissement des valeurs échangeables. Les deux notions ne s'opposent donc pas et dans l'appréciation de la richesse d'un pays il faut tenir compte à la fois de son état présent et de ses ressources futures. Dans les Lettres à Ingersoll (cf. surtout la Lettre IV), il oppose le capital naturel et le capital intellectuel au capital de matériaux productifs (le seul que, d'après lui, Adam Smith envisage !) ; « les pouvoirs productifs de la nation dépendent non seulement du dernier mais aussi et principalement des deux premiers ».

LES ADVERSAIRES

une politique qui ne tient compte que du présent « La nation doit faire le sacrifice et supporter la privation de richesses matérielles pour acquérir des forces intellectuelles ou sociales ; elle doit sacrifier des avantages présents pour s'assurer des avantages à venir » (1).

Quelles sont ces forces productives, sources permanentes de la prospérité nationale et conditions de ses progrès ?

List mentionne d'abord avec une particulière insistance les institutions morales et politiques : liberté de penser et liberté de conscience, liberté de la presse, jury, publicité de la justice, contrôle de l'administration, gouvernement parlementaire.

Tout cela exerce sur le travail des individus une action stimulante et salutaire. Il ne se lasse pas de rappeler les pertes de richesses causées par la révocation de l'édit de Nantes, ou par l'inquisition espagnole, « qui, dit-il, avait depuis longtemps prononcé sur les flottes espagnoles- un arrêt de mort avant qu'il fût exécuté par celles de l'Angleterre et de la Hollande » (p. 216b 11 taxe,

non sans injustice (2), Smith et son école de « matérialisme » pour avoir écarté de leur horizon ces influences impondérables, mais infiniment puissantes.

(1) *Système National*, p. 554.

(2) Nous disons « non sans injustice », car Smith a tenu compte, à plus d'une reprise, de ces forces morales. Il fait dater la prospérité de l'agriculture anglaise de l'époque où les fermiers ayant obtenu des baux de longue durée se sont affranchis de la dépendance de leurs propriétaires. Il fait remarquer que les villes ont été plus vite prospères que les campagnes parce qu'un gouvernement régulier s'y est établi plus tôt. Le meilleur effet qu'aient eu, dit-il ailleurs, le commerce et les manufactures, c'est d'avoir introduit « graduellement l'ordre et le bon gouvernement, et avec eux l'ordre et la sécurité des individus, parmi les habitants des campagnes... Cet effet, quoiqu'il ait été le moins observé, est de beaucoup le plus important de ceux qu'ont produits le commerce et les manufactures. M. Hume est, à ma connaissance, le seul écrivain qui jusqu'ici l'ait remarqué » (liv. III, ch. IV, édit, Caïman, t. I, p. 383). Parlant des colonies américaines, Smith (t. II, p. 73) fait remarquer que, malgré leur fertilité moindre que celle des colonies espagnoles, portugaises ou françaises, « leurs institutions politiques ont été plus favorables au progrès et à la culture du sol que celles d'aucune des trois autres nations ». Comment oublier enfin le passage célèbre où Smith attribue la prospérité de la Grande-Bretagne essentiellement aux lois qui garantissent à chacun le fruit de son travail, et en particulier à la Révolution de 1688? » La sécurité que les lois de la Grande-Bretagne donnent à chaque individu qu'il jouira des fruits de son propre travail est à elle seule suffisante pour faire prospérer un pays quel

qu'il soit, malgré les primes et vingt autres absurdes règlements commerciaux, et cette sécurité a été rendue parfaite par la Révolution à peu près au moment où la prime à l'exportation du blé a été établie » (liv. IV, ch. V, édit. Cannan, t. II, p. 43 et s.).

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

Mais, de toutes les forces productives d'une nation, aucune n'est à ses yeux plus fécondante que l'industrie manufacturière.

Les manufactures développent d'abord au suprême degré les forces morales de la nation. « Le désir d'accroissement constant des biens intellectuels et matériels, de l'émulation et de la liberté caractérisent l'état manufacturier et commerçant, tandis que sous le régime d'une agriculture informe règnent la paresse d'esprit, la lourdeur de corps, l'attachement à de vieilles idées, à de vieilles habitudes, à de vieux usages et à de vieux procédés, le défaut d'éducation, de bien-être et de liberté » (p. 307). Bien mieux que la seule agriculture, les manufactures permettent l'utilisation de toutes les ressources matérielles d'un pays : l'eau, le vent, les minéraux et les combustibles. L'agriculture elle-même reçoit de la présence des manufactures une impulsion puissante : les agriculteurs en profitent plus que les fabricants" eux-mêmes par la hausse de la rente territoriale, des profits et des salaires agricoles qu'entraîne la demande accrue des produits du sol. Les manufactures constituent en outre pour l'agriculture un marché très constant que ni la guerre ni les prohibitions ne peuvent fermer comme elles ferment les marchés étrangers. Enfin les manufactures créent des demandes variées permettant de varier aussi les cultures, et d'établir une répartition des tâches entre les régions suivant leurs aptitudes naturelles, tandis que dans l'état purement agricole chacun produit pour sa consommation personnelle

sans que puisse s'établir la division du travail avec son énorme productivité (1).

L'industrie n'est donc pas seulement pour List, comme pour Smith, le résultat naturel du travail et de l'épargne. Elle est elle-même une force sociale créatrice de capital et de travail individuel. Elle mérite, fût-ce au prix d'une gêne temporaire, d'être introduite dans un pays au même titre que les institutions libérales, comme une source féconde de richesse ultérieure. Dans une belle comparaison, digne de figurer au livre d'images classique de l'Economie Politique, il s'écrie : « Sans doute, l'expérience nous apprend que le vent transporte la

(I) Cf. les chapitres Vil à XV où il étudie l'industrie manufacturière dans ses rapports avec chacune des grandes forces économiques d'un pays.

Ci. ET R. — Doctr écon.

LES ADVERSAIRES

graine d'un pays dans l'autre, et qu'ainsi des bruyères désertes se transforment en forêts épaisses; mais serait-il sage de la part du forestier d'attendre qu'au cours des siècles le vent ait réalisé ce progrès? Aurait-il tort d'essayer par des semis d'atteindre ce but en quelques dizaines d'années? L'histoire enseigne que des nations entières ont fait avec succès ce que nous voyons faire au forestier » (1). Le moyen dont elles ont usé c'est le larif douanier.

En se plaçant à ce point de vue il brise entre les mains de ses adversaires leurs armes les plus sérieuses. Tout ce qu'on pourrait lui objecter c'est que les manufactures ne produiront tous leurs effets que si elles ont déjà leur raison d'être dans l'évolution na-

turelle d'une nation, si elles n'exigent pas pour s'implanter des sacrifices par trop coûteux, — en un mot, si le terrain où le forestier va semer sa graine est prêt à la recevoir, s'il est déjà capable de la faire pousser.

Le protectionnisme de List, on le devine d'après ce qui précède, a des caractères originaux. Il n'est pas un remède universel qui puisse s'appliquer indifféremment à tous les pays, à toutes les époques et à tous les produits. Il est un procédé particulier qui n'a de raison d'être que dans des circonstances précises et dans certaines conditions. Voici les traits caractéristiques de ce protectionnisme, tels qu'il les a lui-même nettement définis :

1° Le système protecteur n'est justifiable que dans un seul cas : lorsqu'il a pour but V éducation industrielle d'une nation (2). Il n'est donc pas applicable à une nation dont l'éducation est déjà faite, telle que l'Angleterre, ni à une nation qui ne posséderait pas des aptitudes et des ressources naturelles lui permettant d'espérer dans l'avenir une destinée industrielle; telles sont les nations de la zone tropicale qui paraissent vouées à l'agriculture, tandis que les nations de la zone tempérée sont propres aux branches les plus diverses (3).

2° 11 faut, d'autre part, pour justifier le régime protecteur, x

(1) *Système National*, p. 217.

(2) *Ibid.*, p. 299.

(3) *Ibid.*, p. 426. « En thèse générale, dit List, on doit admettre qu'un pays où une branche de fabrication ne peut pas naître il l'aide d'une protection de 40 à 60 p. 100 à son début et

ne peut pas se soutenir ensuite avec 20 à 30 p. 100, manque des conditions essentielles de l'industrie manufacturière ».

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

que la nation dont il s'agit soit retardée dans ses progrès par la concurrence d'une puissance manufacturière étrangère, déjà plus avancée (1). Elle est « dans le cas d'un enfant ou d'un jeune garçon qui, en lutte avec un homme fait, aurait peine à remporter la victoire ou seulement à faire résistance » (2). C'est le cas précisément de l'Allemagne vis-à-vis de l'Angleterre. Il est curieux de le voir à ce propos décrire déjà dans des Lettres à Ingersoll le procédé du « dumping » dont on accuse si souvent aujourd'hui les trusts, les cartels et les comptoirs de vente de faire usage, et qui consiste à vendre à bas prix à l'étranger, tout en maintenant des prix élevés sur le marché intérieur (3).

3° Même pour les industries naissantes, la protection n'est légitime « que jusqu'à ce que les manufactures se soient assez développées pour n'avoir plus à craindre la concurrence étrangère : à partir de ce moment la protection ne doit pas dépasser ce qui est suffisant pour défendre les racines mêmes de l'industrie indigène » (4).

(1) « C'est seulement chez des peuples semblables, c'est à-dire chez ceux qui possèdent toutes les qualités, toutes les ressources morales et matérielles requises pour établir chez eux une industrie manufacturière et pour parvenir ainsi au plus haut degré de civilisation, de prospérité, de puissance politique, mais que la concurrence d'une industrie étrangère déjà fort avancée arrêterait dans leurs progrès, c'est chez eux seulement que les restric-

tions commerciales en vue de créer et de soutenir une industrie manufacturière peuvent être légitimes »

(2) *Sysl. Nation.*, p. 413.

(3) « Chacun sait, dit-il (*Hirst*, *loc. cit.*, p. 231 et s.), que le coût de production dans une manufacture dépend beaucoup de la quantité produite [c'est la loi du rendement croissant!]... Cette circonstance a une grande influence sur l'essor ou la décadence de la puissance manufacturière. Si l'ample débouché du marché intérieur est assuré à un fabricant anglais, on lui garantit ainsi une vente régulière de la quantité nécessaire pour soutenir sa manufacture [par exemple 10.000 yards à 6 dollars]... Ses frais étant déjà couverts par cette vente à l'intérieur, le coût de production de 10.000 nouveaux yards pour le marché étranger devient bien moins élevé, et il fait encore un bénéfice en les vendant même à 3 ou 4 dollars par yard... Bien plus, il peut s'assurer un profit pour l'avenir, même s'il ne fait pas de bénéfice pour le présent » (en ruinant par ses bas prix les manufacturiers étrangers et en les remplaçant ensuite). — C'est une preuve, conclut *List*, de l'impossibilité, pour les manufactures d'un pays neuf, de lutter par leurs propres forces et sans droit protecteur contre la concurrence des pays de vieille industrie. Cet argument est l'un des plus souvent invoqués par les protectionnistes anglais au début du xxe siècle, pour se défendre contre la concurrence américaine et, depuis la guerre, par tous les pays vis-à-vis de la concurrence allemande! Que dirait *List* de ce retour des choses?

(4) *Ibid.*, p. 290 et tout le ch. XVI du liv. II, où il dit, entre autres (p. 423), que

4° Enfin la protection ne doit jamais s'étendre à l'agriculture. Les raisons de cette exception sont que d'une part la prospérité de l'agriculture dépend, dans une large mesure, du progrès des manufactures. La protection de celles-ci profite indirectement à celle-là, tandis que le renchérissement des produits bruts et des denrées alimentaires nuirait à l'industrie. D'autre part, il existe une division naturelle et particulièrement avantageuse des cultures entre les différents pays, division tenant aux qualités primitives de leurs sols et que le protectionnisme viendrait troubler. Cette répartition naturelle n'existe pas pour les manufactures. « À l'égard desquelles toutes les nations des climats tempérés... ont une vocation égale » (1).

On aurait, cependant quelque peine à comprendre cette brusque volte-face de List en faveur du libre-échange agricole si elle ne s'expliquait (comme tant d'autres points de son système) par la situation particulière de l'Allemagne, à laquelle il pense toujours. Celle-ci était alors exportatrice de blé, par suite gênée par les droits anglais sur les céréales. L'agriculture allemande avait besoin non de protection mais de débouchés; et List eût été heureux de persuader à l'Angleterre de supprimer ses « corn-laws ». Le protectionnisme -agricole a refleurì en Allemagne à partir de 1879, le jour où les agriculteurs se sont crus menacés par la concurrence étrangère.

§ 2. — Sources de List. — Son influence sur les doctrines protectionnistes ultérieures.

On a beaucoup discuté sur l'origine des idées protectionnistes de List. Notre auteur qui avait déjà trouvé en France dans les ouvrages de Dupin et de Chaptal des arguments pour sa thèse, fut encore confirmé dans son opposition au

la France <> comme ilrait «ne faute, si, après que son industrie manufacturière est devenue suffisamment robuste, elle ne passait pas peu à peu à un système de protection modérée, si elle ne cherchait pas, au moyen d'une concurrence limitée, à stimuler l'émulation de ses fabricants ».

(1) Ibid., p. 506 et surtout p. 324 et suiv. où, changeant brusquement son fusil d'épaule, List prend k son compte en faveur du libre-échange en agriculture tous les arguments, que les libre-échangistes appliquent à l'ensemble des produits. Cf. encore p. 460 où il écrit que l'agriculture « est suffisamment protégée par la nature des choses contre la concurrence étrangère ».

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

laisser-faire par les hommes qu'il fréquenla en Amérique. 11 s'y trouva, en effet, en relations étroites avec les membres de la « Société de Philadelphie pour l'encouragement de l'industrie nationale ». Cette société avait été fondée par l'homme d'État américain, Hamilton, auteur d'un célèbre Rapport sur les manufactures, où, dès 1791, il exposait la nécessité pour les États-Unis de favoriser par des barrières douanières l'essor de leur jeune industrie (1). Ses arguments, que List a aisément connus, ont souvent une analogie frappante avec ceux du Système national (2). La Société de Phi-

(1) A défaut des œuvres de Hamilton, qu'il nous a été impossible d'avoir entre les mains, voici d'après Baslable (Commerce of Nations, 2e édit., Londres, 1899, p. 120) les principaux arguments du Rapport sur les avantages de l'industrie. Elle permet une plus grande division du travail; elle fournit de l'occupation à

ceux qui en manquent: elle fournit un marché plus régulier que les pays étrangers ; elle encourage l'immigration.

(2) Il est bien probable aussi que List avait lu les œuvres d'un autre protectionniste américain, Daniel Raymond, dont les *Thoughts on political Economy* parurent en 1820 et eurent quatre éditions (Cf. Daniel Raymond, par Charles Patrick Neill, Baltimore, 1897). C'est l'opinion de la plupart de ceux qui se sont occupés de List en ces dernières années : M¹¹ Hirst dans sa *Life of Friedrich List* et M. Curt Kohler dans son livre *Problematisches zu Friedrich List* (Leipzig, 1909). Mais il nous paraît très exagéré de voir dans Raymond (comme le fait par exemple M. Rambaud dans son *Histoire des doctrines*) ¹ l'inspirateur principal de List. Sans compter que les idées de Raymond n'ont rien de particulièrement original, sans compter que List vécut en Amérique dans un milieu protectionniste où ces idées étaient courantes, il faut remarquer que List ne le cite jamais. Par contre, il cite fréquemment avec éloges, et cela déjà dans ses *Lettres à Charles Ingersoll*, les deux auteurs français Dupin et Chaptal. Or l'expression « forces productives » se trouve déjà dans l'ouvrage du baron Dupin, *Situation progressive des forces de la France* (Paris, 1827), à la première phrase : « Je présente ici l'introduction d'un ouvrage intitulé Forces productives et commerciales de la France. J'appelle ainsi les forces combinées de l'homme, des animaux et de la nature, appliquées en France aux travaux de l'agriculture, des ateliers et du commerce ». De même, l'idée du protectionnisme appliqué aux industries naissantes se trouve nettement exprimée dans Chaptal. En 1819, dans *De l'industrie française*, à la page xlyi du Discours préliminaire, on peut lire : « On n'a pas lardé à se convaincre qu'il ne suffit pas toujours de vouloir pour surmonter les obstacles naturels qui s'opposent au

développement de l'industrie ; or, on a éprouvé presque partout que des manufactures naissantes ne pouvaient pas lutter contre ,des établissements cimentés par le temps, alimentés par de nombreux capitaux, des soins soutenus, exploités par un grand concours d'artistes instruits et exercés, et 1 on a été loicé de recourir aux prohibitions pour écarter la concurrence des industries étrangères ».

Il est certain que List, dès son premier séjour en France, avait lu ces auteurs et y avait trouvé la confirmation des idées protectionnistes qui étaient déjà les siennes. 11 est non moins certain, comme le prouve une de ses lettres écrite en avril 1825 (Hirst, op. cil., p. 33), qu'il n'a pas attendu l'Amérique pour se convertir, mais au contraire espérait trouver en Amérique des arguments nouveaux pour

ladelphie, présidée alors par Mathieu Carey (le père de l'économiste dont nous parlerons tout à l'heure), faisait, à l'arrivée de List en Amérique, une vive campagne en faveur d'un renforcement des tarifs. Son vice-président, Ingersoll, persuada le nouveau venu de se joindre à cette campagne, ce que List fit dans une série de lettres publiées en 1827 et qui eurent un grand retentissement (1). C'est un résumé avant la lettre du Système national. Il y préconise pour l'Amérique la politique qu'il devait, quelques années après, recommander à l'Allemagne.

Mais List s'est inspiré des faits plus que des livres. Son esprit pratique et observateur était frappé surtout par le succès matériel qu'avait remporté le protectionnisme américain, de même qu'il avait été impressionné en Allemagne par les effets heureux que la protection forcée du blocus continental y avait entraînés (2).

Loin de nuire au développement économique des États- Unis, le protectionnisme paraissait au contraire l'avoir favorisé. En réalité, il avait probablement hâté de quelques années seulement une évolution que la nature même devait commander un jour, dans ce pays immense, admirablement pourvu d'énergie humaine et de ressources naturelles, et où aucun système, si défectueux fût-il, n'eût pu arrêter longtemps la progression des richesses. L'analogie de situation de l'Allemagne et de l'Amérique ne faisait-elle pas espérer

se confirmer dans son opposition déjà ancienne à Smith. L'assertion de Marx dans ses *Theorien über den Mehrwerth*, t. I, p. 339 (publiées par Kautsky, Stuttgart, 1905), d'après laquelle la source principale de List aurait été Ferrier (*Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce*, Paris, 1805', n'est guère qu'une boutade. On a voulu de même que List ait emprunté à Adam Müller ¹ idée de nationalité comme base de l'économie politique. List, en effet, a rencontré A. Müller (écrivain catholique favorable à une restauration du système féodal). Mais il suffisait d'être Allemand et d'écrire au xix^e siècle pour être pénétré jusqu'à la moelle de l'idée de nationalité. Remarquons du reste que les arguments du protectionnisme ne peuvent guère différer sensiblement d'une époque à l'autre et sont en nombre nécessairement limités. Rien de plus facile, par conséquent, que de trouver des précurseurs à Frédéric List.

(1) Publiées en volume sous le titre : *Outlines of a new System of political economy*, in a series of letters addressed by F. List to Charles Ingersoll, Philadelphie, 1827. Cet ouvrage ne se trouve pas dans les Œuvres de List, publiées par Ratisser, mais a été ré-

imprimé intégralement dans l'intéressante *Life of Friedrich List*, publiée par Margaret E. Hirst, Londres, 1909, 331 pages.

(2) C'est, dit-il (Lettres à Ingersoll, p. 173), ce fait qui la converti au protectionnisme quoiqu'il eût été auparavant disciple de Smith et de Say.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE 327

que la même expérience tentée sur un terrain semblable réussirait encore ?

Ainsi le système de List est le premier où se fasse nettement sentir sur la pensée européenne l'influence des expériences économiques du Nouveau-Monde.

11 l'a dit lui-même dans une fort belle page : « Ma destinée, écrit-il, m'ayant ensuite conduit aux Etats-Unis, je laissai là tous les livres. Le meilleur livre sur l'économie politique qu'on puisse lire dans cette contrée nouvelle, c'est la vie. On y voit des solitudes se changer en riches et puissants Etats... Un progrès, qui en Europe a exigé une suite de siècles, s'accomplit là, sous nos yeux; on y voit les sociétés passer de l'état sauvage à l'élève du bétail, de cette dernière condition à l'agriculture, et de l'agriculture aux manufactures et au commerce. C'est là qu'on peut observer comment la rente de la terre s'élève peu à peu de zéro à un chiffre considérable. Là le simple paysan connaît, mieux que les savants les plus perspicaces de l'ancien monde, les moyens de faire prospérer l'agriculture et d'augmenter la rente; il s'efforce d'attirer des manufacturiers, des fabricants, dans son voisinage. Là les contrastes entre les pays agricoles et les pays manufacturiers se produisent de la manière la plus tranchée et occasionnent les plus violentes convulsions. Nulle part on n'apprécie mieux les

voies de communication et leur influence sur la vie morale et matérielle des peuples. Ce livre, je l'ai lu avidement et assidûment, et les leçons que j'y ai puisées, j'ai essayé de les coordonner avec les résultats de mes études, de mes expériences et de mes réflexions antérieures » (1).

Si, sous ce rapport, le protectionnisme de List se rattache au spectacle de la vie économique la plus moderne, un lien de parenté plus étroit encore le rattache évidemment à l'ancien mercantilisme. List lui-même du reste n'a pas caché son admiration pour les mercantilistes et pour Colbert en particulier. ¹¹ accusait Smith et Say de les avoir méconnus et de mériter bien plus justement qu'eux le nom de mercantilistes pour vouloir appliquer aux nations entières la conception simpliste empruntée au comptoir du marchand : d'acheter bon marché pour revendre cher. Il se distingue cependant

(1) *Système national*, préface, p. 54.

LES ADVERSAIRES

des mercantilistes sous deux rapports essentiels. D'une part, l'idée d'éducation industrielle, qui domine la pensée de List, vient remplacer heureusement celle de la balance favorable du commerce; et tandis que celle-ci a été rejetée définitivement de la science, la première, au contraire, ne se heurte à aucune objection de principe et a été adoptée par des écrivains aussi délibérément libéraux que Stuart Mill. D'autre part et surtout, le mercantilisme est au xv^e siècle l'instrument d'une politique permanente d'exclusivisme national; le protectionnisme de List est au contraire, dans sa pensée, un moyen d'acheminer les peuples

vers une union plus équitable. Il est un système transitoire, un procédé de circonstance.

Pas plus qu'il n'est un héritier direct du mercantilisme ancien, le système de List ne peut être considéré comme l'inspirateur du protectionnisme moderne. En Allemagne même, et au moment où il parut, malgré le grand succès littéraire de l'ouvrage, son influence pratique ne fut guère sensible — à moins qu'on ne veuille y rattacher, ainsi qu'à la campagne protectionniste poursuivie ensuite par List dans son journal (1) , la légère augmentation de droits à laquelle se résolut le Zollverein en 1846. Mais les réformes libérales du ministre anglais Robert Peel, couronnées la même année par l'abolition des corn-laws, le retentissement européen de cette mesure et la consécration que recevaient ainsi les idées de Cobden, entraînèrent l'immense majorité de l'opinion et orientèrent pour de nombreuses années la politique commerciale européenne dans un sens libéral. Le régime des traités de commerce, inauguré par Napoléon III, fut l'expression de cet état d'esprit.

A partir de 1879, une nouvelle vague protectionniste commence à recouvrir l'Europe. Les nations élèvent entre elles des barrières douanières toujours plus hautes. Les nouveaux tarifs établis successivement en Allemagne et en France peuvent-ils être considérés comme inspirés par les idées de List?

U ne semble pas. Aucun de ces deux pays, ni les États-Unis restés fidèles à un protectionnisme énergique, n'ont plus besoin de faire aujourd'hui leur éducation industrielle. Ils

(I: Le Zollvereinsblutt, qu'il rédigea à partir de 1843.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

ont atteint depuis longtemps cet état complexe, nécessaire, selon List, à la pleine expansion de leur civilisation et de leur puissance. En particulier, l'Allemagne et les États-Unis n'ont plus rien à envier sous ce rapport à l'Angleterre. Leurs flottes de commerce et de guerre sont puissantes et leur empire colonial se développe tous les jours. Si List revenait au monde, lui qui a proclamé avec tant d'énergie la valeur toute relative des divers systèmes commerciaux, la nécessité de les adapter aux conditions changeantes des époques et des nations et le caractère tout temporaire des tarifs élevés, il serait peut-être avec ceux qui réclament aujourd'hui un abaissement des barrières de douane dans l'intérêt même d'une plus libre expansion des forces productives. N'avait-il pas annoncé lui-même que « dans quelques dizaines d'années les nations civilisées du monde, par le perfectionnement des moyens de transport, seront, sous le rapport matériel et intellectuel, unies aussi ou même plus intimement que les comtés de l'Angleterre il y a un siècle » (1)?

Non seulement les changements profonds de la situation économique internationale depuis soixante ans ne permettent plus de justifier sérieusement, par la nécessité d'une « éducation industrielle », le régime protectionniste des grandes nations commerçantes, mais les traits essentiels de ce régime sont nettement opposés aux règles tracées par List. Loin d'abandonner l'agriculture à son développement naturel, comme il le voulait, c'est au contraire la protection agricole qui, dans bien des cas (entre autres en France et en Allemagne), a servi de prétexte au renforcement général des tarifs douaniers. La concurrence des blés américains a été le lait brutal qui, dans le dernier quart du XIX^e siècle, a empêché de se réaliser en Europe les prédictions optimistes de List sur la fécondation nécessaire de l'agriculture par l

industrie. Or, les tarifs modernes, en englobant à la fois les produits

(1) Syst. Nation., p. 230. Nous ne prétendons pas du reste affirmer qu'à l'époque de List la situation de l'Allemagne exigeât plus impérieusement qu'aujourd'hui la protection. On peut en douter si l'on songe qu'en 1819 Chaptal disait de la Saxe « qu'elle s'est placée par son industrie au rang des premières nations manufacturières de l'Europe » [De l'industrie française, t. I, p. 15] et de la Prusse, que « la seule industrie d'Aix-la-Chapelle et de ses environs pourrait illustrer une nation » - [ibid., p. 76], si l'on se rappelle enfin que toute la préparation de la prospérité actuelle de l'Allemagne s'est faite sous un régime des plus libéraux.

LES ADVERSAIRES

agricoles et industriels, impliquent une conception protectionniste toute différente de celle de List. Pour celui-ci, la protection devait se limiter à certaines branches fondamentales de la production nationale, branches maîtresses dont les autres tirent leur sève comme des rameaux secondaires (1). Ainsi seulement se justifie le traitement exceptionnel qu'on leur accorde. Conception essentiellement active, qui ne cherche dans le protectionnisme qu'un stimulant énergétique et un agent de progrès. Mais un tarif qui protège indifféremment toutes les entreprises, qui ne distingue plus entre les industries fécondantes et les industries fécondées, et hausse à la fois tous les prix, a pour unique effet de faire perdre d'un côté à chaque producteur ce qu'il lui donne de l'autre. 11 laisse intactes leurs situations relatives, et apparaît non plus comme un moyen de stimuler les forces productives, mais comme un instrument général de défense à l'égard de la concurrence étrangère. Il est essentiellement conservateur et timoré.

A vrai dire, les tarifs douaniers ne sont jamais l'application d'une doctrine économique. Ils sont le résultat d'un compromis entre des intérêts puissants, qui n'ont souvent rien de commun avec l'intérêt général, et d'autre part, les considérations politiques, financières et électorales, jouent dans leur établissement un rôle parfois prépondérant. C'est donc ailleurs, non pas dans les tarifs douaniers en vigueur mais dans les doctrines ultérieures, qu'il nous faut chercher (si elle se trouve quelque part) la trace des idées protectionnistes de List.

Le seul système complet de protectionnisme qui se soit produit depuis List est celui de l'Américain Carey (2). Libre-

(1) Syst. Nation., p. 290. « Il n'est d'ailleurs pas nécessaire que toutes les branches d'industrie soient également protégées. Les plus importantes, celles dont l'exploitation exige un grand capital fixe et circulant, beaucoup de machines, parlant beaucoup de connaissances techniques, de dextérité et d'expérience et un grand nombre de bras, dont les produits se rangent parmi les premières nécessités de la vie, et présentent, par conséquent, une importance considérable, sous le rapport de leur valeur totale, de même qu'au point de vue de l'indépendance du pays, telles que la fabrication de la laine, du coton ou du lin, celles-là seules ont droit à une protection spéciale. Lorsqu'elles sont convenablement appréciées et ■ développées, toutes les autres branches de moindre importance grandissent autour ■ d'elles, même avec une protection moindre ».

(2) Sur Carey, voir infra, livre lit.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

-échangiste dans ses premiers livres, Carey, depuis 1848, est converti au protectionnisme de ses idées, développées dans son grand ouvrage *Les Principes de la Science Sociale*, publié de 1838 à 1859, ont une ressemblance frappante avec celles de son prédécesseur allemand.

Comme List, Carey s'attaque à la prépondérance industrielle de l'Angleterre et substitue à l'idéal d'une division internationale du travail celui de nations indépendantes se consacrant chacune à toutes les branches de l'activité économique et dégageant ainsi leur propre individualité. Le libreéchange, d'après lui, tend « à établir pour le monde entier un atelier unique, auquel doivent être expédiés les produits bruts du globe en subissant les frais de transport les plus coûteux » (1). L'effet du système est de retarder ou d'empêcher, au profit d'une seule nation, les progrès des autres. Car une société prospère et s'enrichit d'autant plus qu'elle se rapproche du type d'une association productive exécutant une multitude de travaux divers, lesquels se servent mutuellement de débouchés et se fécondent les uns les autres par leur rapprochement même. Une telle association est seule capable de développer les « facultés latentes » de l'homme (2) et d'accroître sa domination sur la nature. C'est par ces deux traits que l'on peut définir le progrès économique. C'est, sous une forme à peine différente, la définition de la « nation normale », ou de l'état complexe, cher à Frédéric List. C'est aussi son idéal de progrès continu, substitué, comme objet de la politique commerciale, à l'enrichissement immédiat.

A p rès List, et d'une manière encore plus détaillée, Carey démontre la réaction bienfaisante qu'aura sur l'agriculture la proximité des industries nées de la protection.

Seulement nous trouvons chez Carey, à côté des arguments que nous connaissons déjà sur l'avantage que retirent les agriculteurs de leur contact avec les centres industriels, des arguments beaucoup plus contestables et auxquels il attache cependant une grande importance.

Pour Carey, le protectionnisme, en fournissant à l'agriculture des débouchés rapprochés, l'affranchit du tribut, exor-

(1) Carey, *Les Principes de la Science Sociale*, trad. franç., t. I, p. 410.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 319.

bitant à ses yeux, qu'elle paie aux trafiquants pour les transports à grande distance. Cet argument, que List ne donne qu'en passant (1), revient au contraire à tout bout de champ chez l'auteur américain. Mais, comme Stuart Mill l'a fait justement remarquer (2), si l'Amérique consent à supporter ces frais, c'est la preuve que, même ainsi, elle se procure par l'échange international plus d'objets manufacturés que si elle les fabriquait elle-même.

Autre argument non moins contestable : l'exportation des produits agricoles, dit Carey, épuise le sol du pays, car ces produits n'étant pas consommés sur place, les éléments fertilisants qu'ils contiennent ne sont pas restitués à la terre — ce qui aurait lieu, au contraire, avec une population manufacturière toute voisine (3). Mais, remarque encore avec raison Stuart Mill (4), ce n'est pas la liberté des échanges qui oblige l'Amérique à exporter des céréales; si elle le fait c'est que l'épuisement du sol lui paraît un inconvénient insignifiant au regard des avantages que lui procure cette exportation.

Carey, enfin, un des premiers, a vu dans le protectionnisme un moyen d'élever les salaires : l'état économique complexe crée, dit-il, une vive concurrence entre les entrepreneurs qui demandent du travail, concurrence dont profitent naturellement les ouvriers. — Mais cet avantage (à supposer qu'il existe) paraît devoir être plus que compensé par le renchérissement des subsistances.

On voit que Carey, s'il part des mêmes conceptions fondamentales que List, fait cependant état d'arguments bien moins solides. Par son talent d'exposition, comme par la valeur scientifique de son plaidoyer, l'auteur allemand est très supérieur à son successeur américain. Il est aussi beaucoup plus modéré.

(1) Cf. *Syst. Nation.*, liv. II, ch. III, p. 267.

(2) *Principles of Political Economy*, liv. V, ch. X, § I.

t1 2 3 4) « De toutes les choses nécessaires aux desseins de l'homme, celle qui peut le moins supporter le transport, et qui cependant est la plus importante de toutes, c'est l'engrais. Le sol ne peut continuer de produire qu'à la condition de lui restituer les éléments dont est composée la récolte. Cette condition étant remplie, la quantité de subsistances augmente, et les hommes peuvent se rapprocher davantage et combiner leurs efforts, en développant leurs facultés individuelles et augmentent ainsi leur richesse; et cependant cette condition d'amélioration, toute essentielle qu'elle est, a échappé à tous les économistes » (*Principes de la Science Sociale*, t. I, p. 312).

(4) *Principles of Political Economy*, liv. V, ch. X, § 1.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

Car O. y ne se contente pas en effet d'une protection industrielle, il réclame une protection agricole; en outre, les droits peu élevés que List propose sont loin de lui paraître suffisants.

Malgré tout ce qui les rapproche, Carey ne s'est pas inspiré de List. Il a lu le *Système National*, et il le cite : mais il avait pu trouver déjà dans la littérature économique américaine des suggestions analogues. Plus que les livres, la vie économique des États-Unis, qui évoluait sous ses yeux, a contribué à former ses idées. C'est en constatant les progrès de l'Amérique sous un régime protectionniste, c'est en voyant dans ce pays tout neuf et à peine habité la productivité du sol croître avec la colonisation, et la richesse se multiplier à mesure que la population devenait plus dense, qu'il a conçu l'idée d'une politique d'isolement pour hâter l'utilisation de ses énormes ressources. Plus heureux que List, il vit ses idées acceptées sinon par l'opinion scientifique de son pays (restée en majorité réfractaire) au moins par les hommes politiques américains, qui en ont fait de larges applications (1).

On ne saurait donc rattacher la doctrine de Carey à l'influence directe de List. A-t-il eu plus d'action sur les doctrines économiques européennes ?

Incontestablement, il a fait accepter par beaucoup de libre-échangistes, dont le plus célèbre est Stuart Mill, l'idée d'une protection temporaire pour les industries naissantes (2). Concession d'ailleurs assez platonique, inapplicable dans les vieux pays dont l'éducation n'est plus à faire, et utile tout au plus pour les pays neufs.

Mais les modernes protectionnistes peuvent-ils légitimement se réclamer de List ?

11 n'est pas toujours facile — en l'absence de tout ouvrage systématique exposant leurs idées — de dégager celles-ci de

(1) Sur ce point, cf. Jenka : Henry C. Carey *ah Nalianalokonom.*, Iéua, 1885,

ch. I. . . .

(2) Cf. le long passage des *Principes*, liv. V, ch. X, § 1, qui commence ainsi .

« Le seul cas où, en vertu uniquement de principes d'économie politique, les droits protecteurs peuvent être défendables est celui où ils sont imposés temporairement (surtout dans une nation jeune et progressive) dans l'espoir de naturaliser une industrie étrangère, en elle-même parfaitement adaptée aux conditions du pays. La supériorité d'un pays sur un autre dans une branche de la production provient souvent du seul fait d'avoir commencé plus tôt... », etc. Cependant, *Steuers* L Mill ne nomme pas List, et l'on peut se demander si c'est à son influence que le passage que nous venons de citer.

LES ADVERSAIRES

la masse des articles, des discours et des brochures où elles sont dispersées (1). Cependant — si l'on néglige ceux qui se bornent à reproduire la théorie mercantiliste de la balance du commerce (2), la majorité paraît s'appuyer plus ou moins explicitement sur deux arguments principaux : 1° l'utilité pour une nation de conquérir son autonomie économique ; 2° la nécessité patriotique de réserver aux producteurs nationaux le marché national (3). Ces deux points de vue plus ou moins clairement avoués et pris comme guides politiques, s'ils étaient appliqués dans leurs

conséquences logiques, aboutiraient à rendre inutile tout commerce extérieur, à limiter pour toujours une nation aux seules ressources que le hasard de la nature lui fournit et à réduire au minimum sa partici-

pa Il faut mettre à part M. Cauwès dont le protectionnisme peut être considéré, au contraire, comme une adaptation très rationnelle d'une idée de List, à savoir : la supériorité des nations à économie complexe. C'est le seul système scientifique de protectionnisme que nous connaissons aujourd'hui. Mais il faut avouer que la majorité des écrivains protectionnistes ne se rattachent que de très loin au point de vue de M. Cauwès. Cf. son Cours il'Économie Politique, 3^e édit., t. III.

(2) Tels, par exemple, les économistes qui, avec M. Edmond Théry, parlent sans cesse du « déficit commercial », c est à-dire de la balance défavorable du commerce. Malgré les réfutations sans nombre dont cet argument a été l'objet, il est reproduit souvent comme une vérité évidente par elle-même. List aussi avaiteritiqué l'indifférence exagérée de l'École à l'égard de la balance des importations et des exportations. Mais ce n'était pas au nom de la théorie mercantiliste de la balance du commerce. 11 la considère, au contraire, comme condamnée (voir p. 385, 39(5 et 400). C est en se plaçant à un point de vue particulier : le point de vue monétaire. Lorsque, disait-il, une nation importe beaucoup et que, d'autre part, elle n'exporte pas des quantités correspondantes de marchandises, elle peut être forcée de fournir en paiement des métaux précieux, dont le drainage peut provoquer chez elle une crise monétaire. L indifférence de l'école à l'égard de la quantité plus ou moins grande de monnaie est donc exagérée (liv. II, ch. XIII). On sait que la politique d'escompte des

grandes banques centrales est précisément destinée aujourd'hui à remédier aux tensions momentanées du marché monétaire, résultant des importations exagérées, et ce procédé est évidemment d'une efficacité très supérieure au protectionnisme.

(3) Certains vont même plus loin. M. Patten (Fondements économiques de la protection, trad. franç., Paris, 1899) veut créer un type national particulier à chaque pays en obligeant ses habitants à se nourrir et à se vêtir suivant les seules ressources naturelles du pays. On créera ainsi un « type américain », supérieur naturellement à tous les types européens. « Alors, dit-il, nous pourrions prétendre à exercer une influence prépondérante sur le sort des autres nations et à les contraindre (!) de renoncer à leur constitution économique actuelle pour s'adapter à un état social plus élevé » (p. 210). Jusque-là, pas d'importations étrangères. — Ici, comme très souvent, le protectionnisme se confond avec le nationalisme ou avec l'impérialisme. Et List est incontestablement un précurseur, ou tout au moins un préparateur de pangermanisme allemand, dont il est séparé cependant par le libéralisme politique auquel il était fermement attaché.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

pation à celles que possède le reste du monde. Ils ne sont jias sans doute absolument étrangers à la pensée de List. Mais- Us ont chez lui un caractère secondaire et subordonné. Jamais il ne les a considérés comme pouvant servir de point d'appui permanent à une politique commerciale.

List parle souvent de rendre par l'industrie une nation « indépendante » du marché étranger (1). Il considère commela plus riche la nation qui « aura porté les fabrications de toute espèce

au plus haut point, et dont l'agriculture pourra fournir à la population des fabriques la majeure partie des denrées alimentaires et des matières brutes dont elle a besoin » (p. 263). Mais il reconnaît aussitôt que de tels avantages sont un privilège exceptionnel, et il traite d' « insensée » une nation qui voudrait « obtenir, par la division du travail ou par la production indigène, des articles pour lesquels elle n'est pas douée par la nature et que la division internationale du travail ou le commerce extérieur pourra lui procurer meilleurs et à plus bas prix » (p. 271). L'autonomie complète est donc pour lui un idéal chimérique. On ne peut nier cependant qu'il n'ait contribué par certaines expressions à accréditer l'idée fausse qu'un pays, empruntant une portion considérable de sa consommation à l'étranger, est dépendant de l'étranger (2). En vérité, il ne dépend pas plus de l'étranger que l'étranger ne dépend de lui. Entre un acheteur et un vendeur, lequel est dépendant de l'autre? Il n'y a qu'un cas où l'expression se justifie : c'est quand le pays étranger est devenu fournisseur unique, de certaines marchandises ; il tient alors sous ce rapport l'acheteur dans sa dépendance. List avait justement en vue le monopole manufacturier de l'Angleterre. Mais ce monopole ne subsiste plus aujourd'hui.

(1) L'idée d' « autarchie économique » a été exagérée jusqu'à la folie par les écrivains allemands pendant la guerre. Cf. Bresciani-Turoni, *L'idea ileale del « weltreich » negli scritti degli economisti tedeschi*, in *informa sociale*, janvier-février 1918. Malheureusement en France et en Angleterre elle a, depuis la guerre, fait de grands progrès. Cf. Danos, *L'autarchie économique et l'évolution du commerce extérieur*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1921, 95 p.

(2) < ■ Le pays purement agriculteur est infiniment au-dessous du pays à la fois agriculteur et manufacturier. Le premier, économiquement et politiquement, dépend toujours plus ou moins des nations étrangères qui lui prennent ses produits agricoles en retour de leurs articles fabriqués. Il ne peut pas déterminer lui-même l'étendue de sa production ; il faut qu'il attende les achats de l'étranger » (Système National, p. 291).

List parle aussi de « conserver aux nationaux le marché intérieur » (p. 297 et 302). Mais cette garantie, dans sa pensée, est nécessairement limitée' au temps pendant lequel une nation cherche à se créer une industrie, car plus tard la concurrence étrangère devient au contraire désirable pour « préserver les fabricants et les négociants du recul et de l'indolence n (!'.

A aucun moment, List n'a songé à faire de l'autonomie économique, ou de la conservation du marché intérieur, le pivot d'une politique protectionniste. La création d'une industrie indigène, voilà pour lui la seule justification possible des droits protecteurs, et c'est justement le point sur lequel les protectionnistes modernes ne peuvent insister sans anachronisme.

Ainsi, ni dans la politique pratique, ni dans la doctrine, le protectionnisme de List n'a laissé de traces marquantes. C'est donc ailleurs, dans ses vues les plus générales, qu'il faut chercher la source de son influence et les raisons de la place qu'il occupe dans l'histoire des idées économiques.

§ 3. — La véritable originalité de List.

Sa méthode tout d'abord en fait un précurseur. Le premier, il emploie systématiquement l'histoire et la comparaison historique comme instrument de démonstration en économie politique et,

quoiqu'il n'ait pas prétendu au rôle de fondateur, l'usage brillant qu'il en a fait permet de le classer à côté ou même au-dessus de ceux qui au même moment allaient chercher, en créant une « école historique », à faire, non sans quelque exagération, de l'histoire l'instrument essentiel des recherches économiques.

Mais List a de plus introduit des points de vue nouveaux et féconds dans la politique économique. Le principe du libreéchange, tel que Smith et surtout Say et Ricardo l'ont formulé,

(1) Une nation parvenue à la suprématie manufacturière ne peut préserver ses fabricants et ses négociants du recul et de l'indolence que par la libre importation des denrées alimentaires et des matières brutes et par la concurrence des articles étrangers » (Système National, p. 300). C'est à l'Angleterre qu'il adresse, au nom de cette théorie, le conseil de supprimer ses barrières douanières, tout en laissant de bonne grâce la France, l'Allemagne et les États-Unis conserver les leurs.

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

était évidemment trop absolu et reposait sur une démonstration trop abstraite pour être utilisable par l'homme d'Etat. Si la pratique des nations commerciales, comme List le remarque justement, est restée pendant si longtemps réfractaire à une doctrine que tous les économistes déclaraient admirable, ce n'est pas sans quelque raison. Comment en effet l'homme d'Etat ferait-il pour ne point se placer au point de vue des intérêts nationaux dont il a la gestion ? Il ne peut lui suffire de savoir que la communication des marchés produira quelque part un accroissement de richesse (1) ; il doit être sûr que cet accroissement profitera à sa propre nation. Il doit s'assurer également que la liberté des

échanges n'entraînera pas de trop brusques déplacements de population ou d'industrie dont les répercussions sociales et politiques pourraient être néfastes. En d'autres termes, la politique économique est, pour lui, nécessairement subordonnée à la politique générale. Et pas un économiste aujourd'hui ne se refuse à reconnaître l'impossibilité de les séparer dans la pratique (2). Pas un non plus qui n'aperçoive l'influence de la puissance politique sur la prospérité économique; pas un, par suite, qui ne reconnaisse la nécessité des tempéraments nombreux que la situation particulière de chaque pays impose à la pratique de la liberté commerciale.

Ce n'est pas tout. List, en cessant d'opposer, comme les écrivains du xvme siècle, l'homme en général à la société en général, mais en replaçant comme dans la réalité l'homme dans la nation, a introduit une vue féconde dont on n'a peut-être pas encore tiré toutes les conséquences. Il considère avec raison les nations non pas seulement comme des associations morales et politiques créées par l'histoire, mais encore comme

(1) Voir dans le dernier ouvrage de M. Pareto (*Economia Politica*, Milan, 1906) la démonstration que l'échange international n'est pas nécessairement favorable aux deux parties (ch. IV, § 45).

(2) Mais la ligne à suivre est quelquefois bien difficile à trouver. Dans ces derniers temps, le problème s'est posé moins pour l'exportation des marchandises que pour celle des capitaux. Le ministre des Affaires étrangères peut-il opposer son veto à l'émission d'un emprunt sur le marché national par un Etat ou une société étrangère? Dans quelles limites les banques et les capitalistes sont-ils tenus de s'incliner devant son avis ? Voilà des ques-

tions qui depuis quelques années se sont posées de plus en plus souvent en France, en Angleterre, en Allemagne. Il semble ■ bien dans presque tous les cas que l'économie politique se soit plus fréquemment inclinée devant les nécessités politiques qu'inversement.

G. et R. — Doctr écon.

LES ADVERSAIRES

des associations économiques. De même qu'une nation se fortifie politiquement par la cohésion morale de ses citoyens, de même sa cohésion économique accroît l'énergie productive de chacun d'eux et sa propre prospérité. De même que le Gouvernement est chargé de maintenir l'unité politique du pays, de même son devoir est de maintenir son unité économique, en subordonnant à l'intérêt général les intérêts locaux, en maintenant la liberté des échanges intérieurs, en organisant d'après un plan national les chemins de fer et les canaux, en veillant par une banque centrale à la circulation monétaire, en promulguant une législation commerciale uniforme, etc.

C'est le programme tracé par List dans son journal, le *Zollvereinsblatt*.

Ce sentiment de la puissance que procure à la nation une organisation économique unifiée, sentiment qui manque aujourd'hui encore à tant d'esprits qui se croient individualistes et ne sont au fond que des particularités, List le possédait au plus haut degré. Il consacra de nombreuses années de sa vie à préconiser pour son pays l'établissement de lignes de chemin de fer, et traça d'avance le plan des voies principales qui furent depuis construites en Allemagne. Dans son esprit, le protectionnisme

n'était qu'un des moyens d'accroître la cohésion économique de l'Allemagne par la solidarité d'intérêts qu'y créerait la présence d'une industrie puissante.

C'est ainsi que le même homme a pu consacrer son labeur, avec le même enthousiasme et sous l'inspiration de la même idée, à une œuvre en apparence contradictoire : la suppression des douanes intérieures et l'établissement des droits protecteurs. — De même, nous pouvons aujourd'hui concevoir sans aucune peine une économie politique nationale dans le programme de laquelle ne figureraient pas les droits protecteurs et qui pourrait, malgré cela, se réclamer légitimement de List (1).

(1) Il est très remarquable que le plus grand admirateur de List, Dühring, ait insisté, dans sa *k rilsche Geschichle der Nationalökonomie und des Socialismus* (2e édit., p. 362 et s.), sur ce fait que le protectionnisme n'est pas un élément essentiel, mais seulement une forme momentanée du principe supérieur de solidarité économique nationale, qui est la conception fondamentale de List, et qui doit survivre au protectionnisme. — Dühring est le seul véritable successeur des idées de List et de Carey; il l'a développé avec beaucoup de talent et un esprit scientifique remarquable. Seulement ce qu'il admire chez ces deux écri-

FRÉDÉRIC LIST ET L'ÉCONOMIE NATIONALE

Enfin List a élargi l'horizon politique des écrivains classiques en substituant à leur conception purement statique une conception dynamique de la prospérité des nations. Il a introduit ainsi dans la doctrine du commerce international la même préoccupation que Sismondi avait introduite dans la politique économique intérieure : celle des conditions du progrès économique. Seule-

ment, au lieu de ralentir ce progrès comme Sismondi, il veut le stimuler. C'est pourquoi il donne un rôle actif à l'Etat chargé précisément de sauvegarder les sources de la prospérité future du pays en excitant ses forces productives (1). Le procédé préconisé par List — les droits protecteurs — peut sembler malencontreux. Mais l'idée qui l'inspire, — la conception d'un rôle économique positif accordé au pouvoir au nom des intérêts de l'avenir, — reste vraie. Pour nous paraître aujourd'hui presque banale, elle n'en était pas moins, au moment où List s'en faisait le défenseur, une idée nouvelle.

Ainsi, quand on essaie de dégager la portée véritable de l'œuvre de List, on s'aperçoit que son auteur n'a pas atteint le but direct qu'il poursuivait. 11 n'a pas entamé la théorie abstraite du commerce international. Mais, par contre, il est venu apporter une pierre essentielle à l'édifice d'une démonstration que tout le xix^e siècle s'est chargé de fournir: à savoir que les classiques avaient tiré trop vite des conclusions pratiques universelles de leurs théories, oubliant qu'en économie on ne peut passer de la théorie pure aux applications particulières qu'en rétablissant, comme autant de chaînons intermédiaires, toute la série des considérations de lieu, de temps et de milieu, que seules les nécessités de l'abstraction avaient pu faire légitimement écarter. Le mérite de List est d'avoir mis cette vérité en évidence à propos du commerce international, et pour l'époque particulière où il écrivait.

vains, ce n'est pas leur protectionnisme, mais leur effort pour saisir, au delà des simples phénomènes de l'échange, les forces matérielles et morales qui fondent la prospérité d'un pays. Il a

publié un *Kursus der National und Socialökonomie* (Berlin, 1873) fort intéressant.

(1) Seuls les Saint-Simoniens avant lui avaient pareillement conçu l'État comme un metteur en œuvre de forces productives, List parle d'eux avec sympathie, en particulier de ceux qui, dit-il, « ont, comme Michel Chevalier, essayé de rattacher leur doctrine à celle de l'école précédente et de mettre leurs idées en rapport avec l'état de choses actuel » (p. 484). Mais il s'en sépare par un amour de la liberté individuelle et la place importante qu'il donne, parmi les forces productives, à toutes les formes de la liberté morale, intellectuelle et politique.

CHAPITRE V

Voici à peu près comment peut se définir la place de Proudhon dans l'histoire des doctrines économiques. Comme tous les socialistes, son point de départ est une critique du droit de propriété. Ce droit, que les économistes se sont soigneusement abstenus de discuter, transformant, comme il dit, l'économie politique en un simple résumé des « routines propriétaires », est cependant à ses yeux la base de notre système social et en explique toutes les injustices. Proudhon débute donc par une attaque contre la propriété et contre les économistes, ses défenseurs.

Mais comment réformer le système actuel? par quoi le remplacer? Voici la difficulté. Né vingt ans plus tôt, Proudhon, comme tant d'autres, aurait peut-être imaginé une utopie quelconque. Seulement, ce qui était possible en 1820 ne l'était plus vingt-cinq ans plus tard. Les systèmes socialistes les plus divers

ont déjà occupé l'opinion. Owen, les Saint-Simoniens, Fourier, Gabet, Louis Blanc ont proposé leurs remèdes. Presque toutes les avenues nouvelles ouvertes à la fantaisie des réformateurs ont été essayées avant lui. Proudhon connaît toutes ces tentatives, il les examine, conclut que toutes ont abouti à des impasses. Et voilà la critique du socialisme qui s'ajoute à celle des économistes !

Il s'agit donc de trouver une issue, de corriger les vices de la propriété privée, sans tomber néanmoins dans ce qu'il appelle « l'irréremédiable bêtise » du socialisme. Instinctivement il répugne aux utopies. Il n'aime pas ces inventeurs qui, traitant les sociétés comme des machines, croient qu'il suffit

de découvrir un « truc » ingénieux pour parer à tous les à-coups et remettre la machine en marche. Pour lui, la vie sociale est un progrès perpétuel (1). Il sait que le temps est nécessaire pour concilier les forces contradictoires qui se heurtent dans une société. C'est à trouver cette solution difficile qu'il est occupé lorsque survient la Révolution de 1848, et Proudhon, brusquement jeté dans l'action, se voit forcé de donner à ses idées une forme concrète, aisément saisissable. Le critique doit se faire constructeur. A son tour, et presque malgré lui, il forge une utopie : la Banque d'échange.

La solution que d'autres avaient cherchée dans un bouleversement de la production ou de la répartition des biens, il croit la trouver dans une réforme de la circulation. L'idée est ingénieuse, elle mérite d'être retenue dans une histoire des doctrines par ce qu'elle contient de vrai mêlé à l'erreur, et aussi parce que la Banque de Proudhon est le type d'une série de projets semblables qu'on ne saurait passer sous silence. C'est à cette conception que nous nous attacherons ici. Nous négligerons donc les idées de

Proudhon philosophe, moraliste, théoricien politique (2). Ce ne sont pas les moins intéressantes. Elles ne nous concernent cependant que dans la mesure où elles ont influé sur Proudhon économiste.

§ 1. — Critiques de la propriété et du socialisme.

L'ouvrage qui, dès le premier jour, le rendit célèbre parut en 1840. Il s'intitulait : Qu'est-ce que la propriété?

(1) Philosophie du progrès. Œuvres, t. XX, p. 19: « L'essence de l'esprit étant le mouvement — la vérité, c'est-à-dire la réalité, aussi bien dans la nature que dans la civilisation, est essentiellement historique, sujette à progression, conversion, évolution et métamorphoses ». Dans les Contradictions économiques, il dit : « La science sociale est la connaissance raisonnée et systématique, non pas de ce qu'a été la société, ni de ce qu'elle sera, mais de ce qu'elle est dans toute sa vie, c'est-à-dire dans l'ensemble de ses manifestations successives, car c'est là seulement qu'il peut y avoir raison et système » (t. I, p. 43). Appliquant cette notion à l'organisation du travail par exemple, « nous ne dirons pas, comme les économistes, qu'il est déjà organisé, ni comme les socialistes, qu'il faut l'organiser, mais qu'il s'organise, c'est-à-dire qu'il est en train de s'organiser depuis le commencement du monde, qu'il s'organisera jusqu'à la fin..., et toute la mission de la science est de chercher sans cesse, à vue des résultats obtenus et des phénomènes en cours d'accomplissement, quelles sont les innovations immédiatement réalisables » (t. I, p. 45),

(2) On les trouvera exposées avec beaucoup de verve dans Bouglé, La Sociologie de Proudhon, Paris, 1911, et dans Proudhon

et notre temps (Paris, 1920, Chiron, édit.), recueil publié par les Amis de Proudhon.

Proudhon avait alors 31 ans (1). Né à Besançon d'un père brasseur (2), il avait dû de bonne heure gagner sa vie. D'abord (Correcteur d'imprimerie, puis imprimeur établi à son compte, il s'était, tout en travaillant, jeté dans les lectures immenses, sans autre guide que son intense besoin de savoir. Le spectacle des injustices sociales avait vivement frappé son âme. Il aborda les questions économiques avec toute la fougue d'un jeune homme, tout l'enthousiasme d'un homme du peuple parlant au nom de ses « frères », et toute la confiance d'un cœur exceptionnellement droit dans la force convaincante de la logique et du bon sens. Son ouvrage traduisait tout cela avec l'éclat d'un style imagé, et avec beaucoup aussi de cette « crânerie provocante » notée par Sainte-Beuve comme une des caractéristiques de Proudhon et qu'on retrouve en toutes ses œuvres. Dès la première page il lançait à ses lecteurs la phrase célèbre où se résume le livre : « La propriété c'est le vol » (3).

(1) Les principaux ouvrages de Proudhon sont les suivants : 1840, Qu'est-ce que la propriété? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement;

— 1846, Systèmes des contradictions économiques, ou Philosophie de la misère;

— 1848, Organisation du crédit et de la circulation et solution du problème social; — 1848, Résumé de la question sociale, Banque d'échange; — 1849, Les Con/essions d'un révolutionnaire; — 1850, Intérêt et Principal, discussion entre M. Bastiat et M. Proudhon; — 1858, De la Justice dans la Révolution et dans l

Église, 3 vol. ; — 1861, La guerre et la paix ; — 1865, De la capacité politique des classes ouvrières. — Nous citerons d'après les Œuvres complètes, publiées en 26 volumes par Lacroix, Verbæckhoven et O (1867-1870), Paris-Bruxelles. Une nouvelle édition des œuvres complètes est en cours de préparation par les « Amis de Proudhon ».

(2) « Madame, savez-vous quel était mon père? C'était un honnête brasseur à qui on ne put jamais faire entrer dans la tête que pour gagner de l'argent, il fallait vendre au-dessus du prix de revient. Il soutenait toujours que ce serait du bien mal acquis, à ma bière, répétait-il toujours, me coûte tant, mon salaire compris ; je ne puis la vendre plus ». Qu'arriva-t-il? Mon brave homme de père vécut pauvre, mourut pauvre, et laissa des enfants pauvres ». Lettre à Mme d'Agoult (Correspondance, t. II, p. 239).

(3) On a prétendu que Proudhon avait emprunté sa formule à Brissot de Warville, qui en 1780 avait publié un ouvrage intitulé : Recherches philosophiques sur le droit de propriété et sur le vol, considérés dans la nature et dans la société et réimprimé en 1782 avec des modifications dans le tome VI (p. 261 et s.) de sa Bibliothèque philosophique du législateur. C'est une erreur. Outre que Proudhon affirme n'avoir pas connu le livre (Justice, t. I, p. 301), la formule même ne s'y trouve pas. L'ordre d'idées dans lequel se place Brissot est du reste absolument étranger à Proudhon. Brissot affirme que le droit de propriété, dans l'état de nature, naît du besoin et disparaît avec lui; qu'ainsi l'homme (et, avec l'homme, les végétaux et les animaux) a un droit de propriété sur tout ce qui peut satisfaire ses besoins, mais que son droit cesse quand le besoin cesse. Par suite,

Que faut-il entendre par là? Que Proudhon considère toute propriété comme le produit du vol? Qu'il condamne l'appropriation en elle-même, le fait seul de la possession? C'est ainsi que le gros public l'a entendu, et on ne saurait nier que Proudhon n'ait tablé sur cet effarement des bourgeois. Mais point du tout! La propriété privée, la libre disposition des fruits du travail et de l'épargne est à ses yeux « de l'essence de la liberté » ; ce n'est au fond que « l'autocratie de l'homme sur lui-même » (1). Qu'est-ce donc qu'il reproche à la propriété? C'est simplement le droit qu'elle confère au propriétaire de percevoir un revenu sans travail. Ce n'est pas la propriété en elle-même, c'est « le droit d'aubaine » des propriétaires auquel Proudhon — après Owen, les socialistes anglais et les Saint-Simoniens — jette l'anathème, ce « droit d'aubaine qui, suivant la circonstance et l'objet, prend tour à tour les noms de rente, fermage, loyer, intérêt de 1 argent, bénéfice,agio, escompte, commission, privilège, monopole, prime, cumul, sinécure, pot-de-vin », etc. (2).

Car, avec tous les socialistes qui l'ont précédé, Proudhon considère le travail seul comme productif (3). Ni la teiic, ni

le voleur qui vole sous la pression du besoin ne fait que revenir au droit naturel, et c'est le riche qui « est le seul voleur » en l'empêchant de le satisfaire. 11 conclut en demandant une atténuation des peines qui frappent le vol. Mais il déclare vouloir se garder de combattre la propriété civile, indispensable pour créer la richesse et le commerce, quoiqu'elle ne soit pas fondée sur le droit naturel {p 335). Il n'est pas une seule fois question dans tout cela de revenus sans travail. Et ce qui prouve la vérité delà protestation de Proudhon, c'est qu'il n'a même nulle part discuté

la théorie de la propriété fondée sur le besoin, ce qu'il eût pu sûrement s'il avait connu le livre de Brissot.

(1) Contradictions, t. I, p. 219-221.

(2) Résumé de la question sociale, p. 29. La même idée est fréquemment exprimée par lui dans d'autres passages encore : « Par la division du travail, les propriétés individuelles n'ont plus été que les mailles d'un réseau circulatoire. Chaque propriétaire s'est trouvé changé, par le fait de la solidarité générale, en une espèce de péager, gardant la porte d'une écluse et exigeant, comme jadis le seigneur féodal, de chaque produit en circulation un droit de transit... Alors la propriété s'est trouvée être le vol » (. Banque d'Échange, p. 166). Il faut noter du reste que Proudhon ne considère pas que l'intérêt ait été toujours illégitime. Dans le passé (il le déclare en particulier dans la controverse avec Baskiat) l'intérêt a été légitime. Seulement pour l'avenir il croit avoir trouvé le moyen de le rendre inutile.

(3) Il ne faut pas confondre cette thèse (comme on le fait presque toujours) avec celle de Marx, pour qui toute valeur vient du travail. Proudhon n'admet pas cette dernière idée. La valeur pour lui doit précisément être constituée » c'est à-dire réglée de manière à correspondre à la quantité de travail. Mais il ne croit pas que ce soit déjà le cas dans la société actuelle. Marx lui reproche

LES ADVERSAIRES

les capitaux ne sont productifs sans le travail. Par suite : « le propriétaire capital exige une aubaine pour prix du service de son instrument, de la force productive de sa terre, suppose un fait radicalement faux, savoir que les capitaux produisent par eux-

mêmes quelque chose et, en faisant payer ce produit imaginaire, il reçoit à la lettre quelque chose pour rien » (1).

Voilà le vol. C'est pourquoi il définit la propriété : « le droit de jouir et de disposer à son gré du bien d'autrui, du fruit de l'industrie et du travail d'autrui » (2).

Le thème n'est pas nouveau et, après Proudhon, il sera repris plus d'une fois encore, entre autres par Rodbertus. L'originalité du livre n'est donc pas tant dans les idées que dans l'exposition étincelante, dans la véhémence du style, dans la verve de sa polémique dirigée contre les arguments vieillissés de ceux qui font reposer la propriété d'aujourd'hui sur le travail, ou le droit naturel, ou l'occupation. Un écrivain allemand (3) a pu dire que, publié en Allemagne ou en Angleterre, le livre eût passé inaperçu, parce que dans ces deux pays la propriété avait été défendue par des raisons plus scientifiques qu'en France (4). Toute sa force viendrait de la

justement dans la Misère de la philosophie de ne pas le croire. Proudhon admet seulement — comme Rodbertus — que les produits (non la valeur des produits) proviennent exclusivement du travail. Cf. *supra*, p. 253.

(1) Propriété, 1^{er} Mémoire, p. 131-132. Dans le passage que nous citons, Proudhon ajoute, il est vrai, que le travail sans capitaux et sans terre serait improductif. Mais il oublie aussitôt cette restriction dans les conclusions qu'il en tire et il l'oublie bien plus encore dans son projet de Banque d'Échange, où on lit ;

" La société a pour principes : que toute matière première est fournie gratuitement à l'homme par la nature ; — qu'ainsi dans l'ordre économique tout produit vient du travail, et réciproque-

ment que tout capital est improductif », — et ailleurs : ci travailler, c'est produire de rien » [Solution du problème social, Œuvres, t. VI, p. 261 et s. et p. 187).

(2) Propriété, *Pr Mémoire*, p. 133.

(3) L. v. Slein, *Geschichte der sozialen Bewegung in Preussisch-Deutschland*, Leipzig, 1850, t. III, p. 362. Cet ouvrage est du reste très remarquable.

(4) Il est vrai que Proudhon se plaçait uniquement au point de vue du droit pour attaquer la propriété. Il démontrait que tous les principes de droit (droit d'occupation, droit naturel, et surtout le travail) invoqués en général en faveur de la propriété se retournaient contre la propriété telle qu'elle existe aujourd'hui, (la propriété est, en effet, limitée à quelques personnes, tandis que ces principes impliquent la généralisation de la propriété à tous. Une telle critique est en effet juste, mais ne prouve pas grand'chose contre ceux (et ils sont nombreux) qui justifient la propriété par son utilité sociale. Aussi la critique des Saint-Simoniens, qui se plaçaient au point de vue de l'utilité et de la production, autant qu'au point de vue du droit, nous paraît beaucoup plus profonde. C'est pourquoi nous les avons considérés comme les véritables adversaires de la propriété privée.

faiblesse des arguments adverses. C'est trop en rabaisser le mérite. Le mémoire sur la propriété a été « le coup du pistolet », qui oblige tout le monde à se retourner dans la rue. Il a fait pour le socialisme français ce que devait faire plus tard Lassalle pour le socialisme allemand, lui a lancé des idées qui n'étaient pas nouvelles, mais en les revêtant de formules qui eurent une force de pénétration unique.

On y rencontre cependant des aperçus originaux dont l'immérité d'être retenu, sinon comme vrai, tout au moins comme ingénieux. Tous les théoriciens socialistes se sont demandé comment cette perpétuelle spoliation exercée par les propriétaires et les capitalistes pouvait se continuer chaque jour sans susciter une révolte permanente chez les travailleurs, sans que souvent même ils paraissent s'en apercevoir. N'y a-t-il pas là quelque chose d'in vraisemblable? Le problème est curieux, en effet, et bien fait pour exercer la sagacité. Marx l'a résolu par sa théorie de la plus-value; Rodbertus plus simplement par l'opposition entre le partage économique réalisé dans l'échange et la spoliation sociale qui se dissimule derrière son apparente équité. Proudhon le résout à sa manière. D'après lui, il y aurait, de patron à ouvrier, une constante « erreur décompté » (1). Le patron paierait à chaque ouvrier la valeur de son travail individuel, mais garderait pour lui le produit de la force collective de tous, produit bien supérieur à ce que pourrait fournir la somme de leurs forces individuelles. Ce supplément serait le profit. « Le capitaliste,, dit-on, a payé les journées des ouvriers; pour être exact, il faut dire que le capitaliste a payé autant de fois une journée qu'il a employé d'ouvriers chaque jour, ce qui n'est point du tout la même chose. Car cette force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts, il ne l'a point payée. Deux cents grenadiers ont en quelques heures dressé l'obélisque de LouqsOrsursa base ; suppose-t on qu'un seul homme en deux cents jours en serait venu à bout ? Cependant au compte du capitaliste la somme des salaires eût été la même » (2). Ainsi l'ouvrier se croit payé,

(1) C'est, dit-il dans une lettre, « la pensée fondamentale de mon premier mémoire ». Cité par Sainte-Beuve, P.-J. Proudhon ,

p. 90, — et il s'est plaint, plus tard, qu'on ne l'eût jamais discutée.

(2) Propriété, Mémoire, p. 94.

LES ADVERSAIRES

mais il ne l'est qu'en partie, et par suite « il conserve, même après avoir reçu son salaire, un droit de propriété sur la chose qu'il a produite » (1). L'explication, pour être subtile, n'en est pas moins erronée.

Aussitôt publié, le pamphlet de Proudhon rendit son auteur célèbre non seulement auprès du grand public qui n'en connut guère que les formules retentissantes, mais parmi les économistes. Plusieurs, entre autres Blanqui, Joseph Garnier, s'intéressèrent à tant de talent. « 11 n'est pas possible, lui écrivait le premier, d'avoir plus d'estime pour un homme que j'en ai pour vous » (2). 11 arrêta, par un rapport favorable à l'Académie des Sciences morales, les poursuites que le ministre de l'Intérieur voulait diriger contre l'ouvrage. Plus tard, c'est sur les conseils de Garnier que l'éditeur Guillaumin, très attaché à l'orthodoxie économique, consentit, en 1846, à publier un nouveau livre de Proudhon. Les Contradictions économiques, non sans en être, du reste, un peu effarouché (3).

Ces sympathies s'expliquent. Car, dès ce premier pamphlet, si les économistes trouvaient en Proudhon un vigoureux contradicteur, ils n'avaient pas eu de peine cependant à découvrir en lui un adversaire non moins résolu des socialistes. Examinons brièvement son attitude à l'égard de ceux-ci.

Nul n'a trouvé des termes plus âpres pour les critiquer. « Les Saint-Simoniens ont passé comme une mascarade » (4). Le sys-

tème de Fourier est « la plus grande mystification de notre époque » (5). Aux communistes il envoie cette apostrophe : « Loin de moi! communistes : votre présence m'est une puanteur et votre vue me dégoûte ». Ailleurs il déclare : « Le socialisme n'est rien, n'a jamais rien été, ne sera jamais

(1) Ibid., p. 91.

(2) Lettre de Blanqui du 1er mai 1841, en réponse à l'envoi que lui avait fait Proudhon de son second mémoire sur la propriété.

(8) Cf. Sainte-Beuve, P. -J. Proudhon, p. 202-203, et voir sur ce point les amusantes lettres de Proudhon à Guillaumin (Correspondance , t. II).

(4) Propriété, Mémoire, p. 203.

(5) Article du journal Le Peuple, en 1848 (Œuvres, t. XVII, p. 273). C'est contre le fouriérisme surtout que Proudhon dirige ses attaques, parce que l'école de l'ouvrier était à ce moment la seule école socialiste qui eût une certaine influence, grâce surtout à l'active propagande de Victor Considérant. Voir en particulier, Contradictions, t. II, p. 297 et P* Mémoire sur la propriété, p. 153 •et s.

rien » (1). Sa violence à l'égard de ses prédécesseurs n'a du reste d'autre cause que la crainte d'être confondu avec eux. C'est un procédé pour mettre le lecteur en garde contre toute équivoque et le mieux préparer à apprécier ses propres solutions, en faisant ressortir ce qu'il y a d'inacceptable dans les leurs.

Que leur reproche-t-il donc? C'est de n'avoir su jusqu'alors, pour sortir du régime existant, qu'en prendre l'exact contrepied. Le problème difficile qui se pose^ c'est non de détruire les forces

économiques existantes, mais de les équilibrer (2). Il ne s'agit pas de supprimer ces « véritables forces économiques » qui sont « la division du travail, la force collective, la concurrence, le crédit, la propriété même et la liberté » (3), mais au contraire de les conserver tout en les empêchant de nuire. Or les socialistes ne songent qu'à les détruire.

A la concurrence, les socialistes veulent substituer 1 association et l'organisation du travail; — à la propriété privée, ils veulent substituer la communauté des biens (4), ou le

(1) Contradictions , t. II, p. 285. — Contre Gabet, les communistes et Louis Blanc, voir en particulier tout le chapitre XII des Contradictions. Louis Blanc

a empoisonné les ouvriers par des formules absurdes » (Idée générale de la Révolution, p. 108). Il a trouvé sur Louis Blanc cette formule charmante : « Il s'est cru l'abeille de la Révolution, il n'en a été que la cigale » (■ ibid.).

(2) « Je crois être le premier qui, avec une pleine intelligence du phénomène, a osé soutenir... qu'au lieu de restreindre les forces économiques dont l'exagération nous assassine, il fallait les balancer les unes par les autres, en vertu de ce principe peu connu et encore moins compris que les contraires doivent non s'entre-détruire, mais se soutenir, précisément parce qu'ils sont contraires » {Justice, etc., t. I, p. 265-266; même idée, p. 302-303}. Ailleurs : « ce que cherche la société est l'équilibre de ses forces naturelles » { Révolution démontrée par le Coup d'État, p. 43}.

(3) La division du travail, la force collective, la concurrence, l'échange, le crédit, la propriété même et la liberté... voilà les

vraies forces économiques, principes immatériels de toute richesse, qui, sans enchaîner 1 homme à 1 homme, laissent au producteur la plus entière liberté, allègent le travail, le passionnent, doublent son produit, créent entre les hommes une solidarité qui n'a lien de personnel, et les unissent par des liens plus forts que toutes les combinaisons sympathiques et tous les contrats » {Idée générale de la Révolution au XIXe siècle, p. 95). Dans La capacité des classes ouvrières, ch. XIII, Proudhon énumère un peu différemment les a forces économiques ». Il y place 1 association et la mutualité, U conclut, tout en reconnaissant le prestige du mot association chez les ouvriers, que la vraie association c'est « la mutualité » (bien entendu dans le sens qu'il donne lui-même à ce mot, et non dans le sens actuel de société de secours mutuels qui est beaucoup plus étroit).

(4) Il est vrai que Fourier n'est pas communiste, mais Proudhon lui reproche d'une part de ne pas avoir dans son Phalanstère supprimé la rémunération du

LES ADVERSAIRES

collectivisme; — au libre jeu de l'intérêt personnel, les passions comme Fourier, l'amour et le dévouement comme les Saint-Simoniens, ou la fraternité comme Cabet. Rien de tout cela ne satisfait Proudhon.

L'association et l'organisation du travail, Proudhon les repousse comme contraires à la liberté du travailleur (1). La puissance qu'on leur suppose leur vient uniquement de la « force collective et de la division du travail ». C'est la liberté qui est la force économique par excellence. « La perfection économique est dans l'indépendance absolue des travailleurs,, de même que la perfec-

tion politique est dans l'indépendance absolue des citoyens » (2). « La liberté, voilà tout mon système,, dit-il, en 1848, dans un appel aux électeurs de la Seine :. liberté de conscience, liberté de la presse, liberté du travail, liberté du commerce, liberté de l'enseignement, libre concurrence, libre disposition des fruits de son travail et de son industrie, liberté à l'infini, liberté absolue, la liberté partout et toujours ». C'est, ajoute-t-il, « le système de 89 et de 93, le système de Quesnay, de Turgot, de J. -B. Say. ». Ne croirait-on pas, en effet, entendre un économiste classique s'enthousiasmer pour les bienfaits de la libre concurrence (3)?

Le communisme comme régime juridique, Proudhon ne le rejette pas moins énergiquement. 11 ne s'agit pas de supprimer la propriété, stimulant nécessaire du travail, condition de la famille, indispensable à tout progrès. 11 s'agit seulement de la rendre inoffensive, mieux que cela, de la mettre à la dis-

capital, d'autre part d'accorder au talent une rémunération spéciale, alors que « le talent est une création de la société, bien plus qu'un don de la nature » ('/« Mémoire sur la propriété, p. 156).

(1) L'opposition de Proudhon au principe d'association est très remarquable 11 l'a exprimée en plus d'un endroit ; surtout dans l'idée générale de la Révolution au XIXe siècle : « L'association est-elle une puissance économique?... Je réponds, quant à moi, catégoriquement : Non, l'association n'est point une force économique. L'association est de sa nature stérile, nuisible même, car elle est une entrave à la liberté du travailleur» (p. 89)... « Dans l'association, tous répondent pour tous; le plus petit est autant que le plus grand; le dernier venu a le même droit que le plus an-

cient. L'association efface toutes les inégalités; de là, la solidarité de la maladesse, comme de l'incapacité » [Ibid.).

(2) La Révolution démontrée par le Coup d'État, p. 53-54. — Ailleurs : « Quand vous parlez d'organiser le travail, c'est comme si vous proposiez de crever les yeux à la liberté » [Organisation du crédit et de l'échange, Œuvres, ****iP»91^.

(3) Programme révolutionnaire : Aux électeurs de la Seine, dans le Représentant du peuple, Œuvres, t. XVII, p. 45-46.

position de tous (1). Le communisme ne serait que la propriété à rebours. « La communauté est inégalité, mais dans le sens inverse de la propriété. La propriété est l'exploitation du faible par le fort, la communauté est l'exploitation du fort par le faible » (2). C'est encore le vol. « La communauté, s'écrie-t-il, c'est la religion de la misère » (3). « Entre la propriété et la communauté, je construirai un monde » (4).

Quant au dévouement ou à la fraternité comme principes d'action, il ne saurait non plus les admettre. Car ils impliquent le sacrifice, la subordination d'un homme vis-à-vis d'un autre. Or les hommes sont égaux en droits, et la règle de leurs rapports réciproques ne saurait être que la justice. C'est là un axiome qui pour Proudhon est si évident qu'il ne cherche même pas à le démontrer. Il lui importe seulement de définir la justice. C'est, dit Proudhon dans le Premier Mémoire sur la propriété : « la reconnaissance en autrui d'une personne égale à la nôtre » (p. 191); et plus tard : « la justice est le respect spontanément éprouvé et réciproquement garanti de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise et à quelque risque que nous expose sa défense » (5).

Elle équivaut donc à Légalité. Appliquons cette définition aux rapports économiques des hommes, nous trouvons « que le principe de la réciprocité du respect se convertit logique-

(1) « Nous voulons la propriété pour tout le monde. Nous voulons la propriété moins l'usure, parce que l'usure est l'obstacle à l'universalisation de la propriété » {Journal Le Peuple, 2 sept. 1849).

(2) 1»T Mémoire sur la propriété, p. 204.

(3) Contradictions, t. II, p. 203.

(4) Organisation du crédit et de la circulation , p. 131. Ailleurs : « Pour rendre tout cela par une formule hégélienne, je dirai donc : Ba communauté est le premier terme du développement social, la thèse; la propriété, expression contradictoire de la communauté, fait le deuxième terme : l'antithèse. Reste à découvrir le troisième terme, la synthèse, et nous aurons la solution demandée » { Mémoire sur la propriété, p. 202). Ce troisième terme sera la simple possession, ou propriété ■ dépouillée du droit au revenu sans travail. — « Supprimez, la propriété en conservant la possession et, par cette seule modification dans le principe, vous changez tout dans les lois, le gouvernement, l'économie, les institutions : vous chassez ie ■ mal de la terre (Ter Mémoire sur la propriété, Ire édit., p. 242). On voit que Proudhon n'avait pas attendu la visite du hégélien Karl Griin à Paris en 1844 ■ pour employer déjà la terminologie hégélienne, puisque, dès 1840, il employait ces formules caractéristiques. Sur les rapports de Proudhon et de K. Giiin, cf. Sainte- Beuve, P.-J. Proudhon, et Bouglé, Chez les prophètes socialistes, Paris, 1918, p. 156.

(5) Justice dans la Révolution, etc., I. I, p. 182-183.

LES ADVERSAIRES

ment en celui de la réciprocité des services » (1). Réaliser l'équivalence des services, voilà ce dont les hommes ont besoin ; par là seulement, l'égalité sera respectée. « Fais à autrui ce que tu veux qu'on te fasse », ce principe de justice éternelle se traduit économiquement par la mutualité et la réciprocité des services (2). La mutualité ou le mutuellisme, tel est le principe nouveau qui doit nous guider dans l'organisation des rapports économiques de la société.

Ainsi la critique même du socialisme conduit Proudhon à préciser les bases positives de son système, et l'on voit bien maintenant dans quels termes nouveaux se pose à lui le problème, social : — d'une part, supprimer le « revenu sans travail » de la propriété, puisque ce revenu est la négation même de la règle de réciprocité des services ; — d'autre part, conserver la propriété, la liberté du travail et celle des échanges. En d'autres termes, détruire l'attribut fondamental de la propriété sans compromettre cependant ni la propriété ni la liberté (3).

Mais n'est-ce pas la quadrature du cercle? La suppression du revenu sans travail n'implique-t-elle pas la mise en commun des instruments de travail? Proudhon ne le croit pas. On n'a cru pouvoir jusqu'ici réformer la propriété qu'en s'attaquant à la production ou à la distribution des richesses. On n'a pas songé à l'échange. Or, c'est dans l'échange des services que l'inégalité s'est glissée, c'est donc une réforme de l'échange qu'il faut demander. Mais laquelle? A la fin des Contradictions économiques, il la laisse seulement entrevoir, d'une manière encore bien enveloppée. Après avoir déclaré <(qu'il ne reste plus qu'à faire l'équa-

tion générale de toutes nos contradictions », quelle sera, demande-t-il, la formule

(1) Justice, etc., p. 269 : >. Je ne perdrai pas de temps à démontrer comment le principe de la réciprocité du respect se convertit logiquement en celui de la réciprocité des services. Chacun comprend que si les hommes sont subjectivement égaux les uns au regard des autres devant la justice, ils ne le seront pas moins devant la nécessité; et que celui qui prétend se décharger sur ses frères de cette servitude imminente que le droit et le devoir de la société est de vaincre, celui-là est injuste ».

(2) L'idée de réciprocité est développée surtout dans : Organisation du crédit et de la circulation. Œuvres, t. IV, p. 92-93, et dans Idée générale de la Révolution, p. 97 et s.

(3) Déjà, dans la préface au 1^{er} Mémoire sur la propriété, il pose le problème de celle manière.

de celle équation? — « Déjà, il nous est permis de l'entrevoir : ce doit être une loi d'échange, une théorie de mutualité... La théorie de la mutualité ou du *mutuum*, c'est-à-dire de l'échange en nature... est, au point de vue de l'être collectif, la synthèse des deux idées de propriété et de communauté » (1). Mais il ne précise pas davantage. Dans une lettre écrite après les Contradictions, il se représente encore comme un simple « chercheur », et il préparait un nouvel ouvrage où ces propositions devaient être développées.

En même temps, il s'apprêtait à entrer dans une propagande active et pratique par le journalisme, lorsque la Révolution de 1848, en le jetant en pleine mêlée des partis, vint hâter encore la publication de ses idées.

11 nous faut dire ici quelques mots de cette Révolution pour mieux montrer la place qu'y tiennent les idées de Proudhon, et comment elles se rattachent à l'ensemble des expériences socialistes de cette époque.

§ 2. — La Révolution de 1843 et le discrédit du socialisme.

La Révolution de 1848 fournit aux socialistes de toutes, nuances qui, de 1830 à 1848, avaient préconisé des réformes radicales une occasion unique de joindre l'action à la théorie. De février à juin, durant les quatre mois qui précèdent l'écrasement sanglant de la République sociale par la République bourgeoise, les projets de tout genre, discutés depuis des années dans les livres et les journaux, paraissent sur le point d'aboutir. Pendant quelques semaines, il semble qu'il n'y ait rien d'impossible. « Droit au travail », « Organisation du travail », « Association », autant de formules qu'un coup de baguette va, croit on, transformer en réalités.

De leur mieux, quelques enthousiastes s'y essaient. G est, liées ! pour aboutir rapidement au plus lamentable des échecs. Successivement mises à 1 épreuve, toutes les formules se montrent vides. La malveillance des uns, 1 impatience des autres, la maladresse et la hâte de leurs promoteurs mêmes, font tomber peu à peu toutes les expériences dans le ridicule ou l'odieux. L'opinion fatiguée finit par confondre dans la même réprobation les noms de tous les réformateurs.

(1) Contradictions, t. II, p. 414.

LES ADVERSAIRES

Pour l'histoire des idées sociales l'année 1848 est donc une date mémorable. Le socialisme idéaliste de Saint-Simon, de Fourier, de Louis Blanc, est frappé d'un discrédit en apparence définitif. Aux yeux des écrivains bourgeois, il est écrasé pour toujours. Reybaud, rédigeant en 1852, pour le Dictionnaire d'économie politique de Coquelin et Guillaumin, l'article « Socialisme », écrivait : « Parler de lui, c'est presque

prononcer une oraison funèbre . L'effort est épuisé, la

veine tarie. Si l'esprit de vertige reprend encore le dessus, ce sera sous une autre forme et avec d'autres illusions ».

Aux yeux des socialistes ultérieurs, il ne vaut guère mieux. Après Marx, en englobera tous ses prédécesseurs sous le titre un peu méprisant d' « utopistes », et on opposera à leurs fantaisies le « socialisme scientifique » du Capital. Entre les deux il y a une cassure, et cette cassure c'est 1848. Voyons comment elle s'est produite, et pour cela passons rapidement en revue les plus importantes de ces hâtives expériences.

Tout d'abord le Droit au travail. Cette formule de Fourier, développée par Considérant, adoptée par Louis Blanc et par beaucoup de démocrates, est devenue sous le règne de Louis-Philippe extrêmement populaire. Proudhon l'a appelée « la vraie et unique formule de la Révolution de février ». Il disait : « Donnez-moi le droit au travail et je vous abandonne la propriété » (1).

Aux yeux des ouvriers, le premier devoir du Gouvernement provisoire est de le réaliser. Le 25 février, sous la pression ■ d'un petit groupe d'ouvriers parisiens accourus à l'Hôtel de Ville, le Gouvernement se hâtait de le reconnaître. Le décret, rédigé par Louis Blanc, commençait ainsi : « Le Gouvernement provisoire

de la République française s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail. Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ». Dès le lendemain, pour consacrer le nouveau principe, un décret annonçait l'établissement immédiat d'ateliers nationaux. 11 suffisait pour y être admis de se faire inscrire à l'une des mairies de Paris.

Louis Blanc, dans son livre de 1841, avait réclamé la création d'ateliers sociaux. L'opinion publique, trompée par l'analogie des noms et aidée par les adversaires du socialisme, crut

(1) Le droit au travail et le droit de propriété, broché, 1848, p. 4, 5 et 58.

voir clans les ateliers nationaux son œuvre. Rien de plus inexact. Les ateliers sociaux étaient, on le sait, des coopératives de production, mais les ateliers nationaux de simples chantiers de travail pour occuper les chômeurs. On en avait établi, de semblables à maintes époques de crise (en 1790 et 1830), sous le nom d'ateliers de charité. Ce ne fut pas Louis Blanc, du reste, mais Marie, ministre des Travaux publics, qui les organisa. Loin de faire œuvre socialiste, le Gouvernement provisoire y vit au contraire très vile un moyen d'embrigader des ouvriers précisément pour faire échec aux tendances socialistes de la Commission du Luxembourg présidée, comme nous allons voir, par L. Blanc. A leur tête, on plaça un de ses adversaires déclarés, l'ingénieur Emile Thomas, qui a raconté lui-même dès 1849, dans son Histoire des ateliers nationaux, dans quel esprit il les dirigea, d'accord avec la majorité antisocialiste du Gouvernement provisoire (1).

Mais ce calcul fut vite déjoué. Ceux qui comptaient utiliser les ateliers nationaux au profit de leur politique furent débordés. La Révolution avait beaucoup accru le nombre des chômeurs, déjà grand par suite de la crise économique de 1847. L'ouverture des chantiers de travail fit en outre affluer à Paris ceux de la province. Au lieu des 10.000 auxquels on s'attendait, à la fin de mars 21.000 ouvriers étaient inscrits et 4 à la fin d'avril 99.400. On les payait 2 francs par jour quand ils travaillaient, et 1 franc quand on n'avait point d'ouvrage à leur donner. Au bout de peu de temps on ne sut plus à quoi

(1) Tous les historiens s'accordent sur ce point, que Louis Blanc, dans son Histoire de la Révolution de 1848, a longuement développé (ch. XI). Les témoignages contemporains sont du reste significatifs, en particulier celui de Lamartine dans son Histoire de la Révolution de 1848 (II, p. 120) : « Commandés, dirigés, contenus par des chefs qui avaient la pensée secrète de la partie antisocialiste du gouvernement, ces ateliers contre-balancèrent, jusqu'à l'arrivée de l'Assemblée Nationale, les ouvriers sectaires du Luxembourg et les ouvriers séditionnaires des clubs. Ils scandalisaient par leur masse et l'inutilité de leurs travaux les gens de Paris, mais ils protégèrent et sauvèrent plusieurs fois Paris à son insu. Bien loin d'être à la solde de Louis Blanc, comme on l'a dit, ils étaient inspirés par l'esprit de ses adversaires ». E. Thomas raconte [Histoire des ateliers nationaux, p. 146- 147] que, le 23 mai, Marie le fit venir et lui demanda « fort bas » s'il pouvait ■ compter sur les ouvriers des ateliers nationaux. « Trouvez un moyen de vous les attacher sincèrement. Ne ménagez pas l'argent : au besoin même, on vous accorderait des fonds secrets ». Thomas demande dans quel but? « Dans le but du salut public. Croyez-vous pouvoir commander entièrement à vos hommes? Le

jour n'est peut-être pas loin où il faudra les faire descendre dans la rue ». .

G. ET R. — ÜOCTn. ÉCON.

LES ADVERSAIRES

les occuper. La plupart, quel que fût leur métier, étaient employés à des terrassements inutiles, qui bientôt même furent insuffisants. Le mécontentement se glissa dans cette armée de malheureux, humiliés du travail ridicule auquel on les employait et peu satisfaits de la modicité d'un salaire, supérieur cependant à la valeur du travail fourni. Les ateliers devinrent un foyer d'agitation politique; le gouvernement effrayé lui-même et pressé par l'Assemblée Nationale, n'eut plus qu'une idée : les licencier.

Brusquement, le 21 juin, un arrêté ordonna à tous les jeunes gens de 17 à 25 ans inscrits aux ateliers, soit de s'engager dans l'armée, soit de partir pour la province, où les attendaient de nouveaux travaux de terrassement. Exaspérés, les ouvriers se soulevèrent; le 23 juin, l'émeute éclatait. Écrasée au bout de trois jours, après avoir fait des milliers de victimes, elle laissa tout le pays sous une impression de terreur et de réaction.

Avec la logique simpliste des partis politiques, on rendit responsable de cette désastreuse expérience le principe du Droit au travail. 11 semblait par là définitivement condamné. On le vit bien lorsque s'engagèrent à l'Assemblée Nationale les débats sur la Constitution. Quelques jours à peine avant l'émeute, le projet de Constitution déposé le 19 juin par Armand Marrast reconnaissait encore le droit au travail :

« La Constitution, disait l'article 2, garantit à tous les citoyens la liberté, l'égalité, la sûreté, l'instruction, le travail, la propriété, l'assistance ». Mais dans le nouveau projet déposé le 29 août, après les journées de juin, l'article avait disparu. Le droit à l'assistance seul était reconnu. Lors de la discussion de l'article, un amendement fut présenté par Mathieu de la Drôme, rétablissant le droit au travail. Un débat retentissant s'ouvrit, où Thiers, Lamartine, Tocqueville, combattirent l'amendement; des républicains radicaux, Ledru-Rollin, Crémieux, Mathieu de la Drôme, le défendirent (1). Les socialistes se turent : Louis Blanc était en exil, Considérant malade, Proudhon craignait d'effaroucher ses adversaires et de compromettre ses amis. L'opinion de l'Assemblée était du reste

(1) Tous ces discours ont été publiés peu après en un volume intitulé : Le droit au travail.

faite à l'avance : l'amendement fut repoussé et l'article 8 du préambule de la Constitution de 1848 porte seulement : « La République doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux soit en leur procurant du travail, dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler ».

L'organisation du travail était, sous la monarchie de Juillet, une formule non moins populaire que celle du droit au travail. Quand la Révolution éclata, les ouvriers en réclamèrent la réalisation avec une insistance également menaçante. Par une chance unique, le créateur de la formule était membre du gouvernement provisoire. Aussi, quand le 28 février, trois jours après la reconnaissance du droit au travail, les ouvriers vinrent en masse réclamer « la création d'un ministère du Progrès, l'organisation du

travail, l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme », Louis Blanc saisit aussitôt l'occasion. Il supplia ses collègues d'accéder, malgré leur résistance, aux vœux des ouvriers. N'avait-il pas lui-même réclamé pour le pouvoir l'initiative des réformes sociales ? Porté au gouvernement par la Révolution, comment pouvait-il se soustraire à cette responsabilité ? A grand'peine ses collègues le persuadèrent de se contenter d'une simple « Commission de gouvernement pour les travailleurs », qui préparerait sous sa présidence les projets de réforme à soumettre ultérieurement à l'Assemblée Nationale. Pour mieux marquer le contraste entre l'ancien régime et le nouveau, la Commission délibérerait dans le Palais du Luxembourg, où avait jusqu'alors siégé la Chambre des Pairs.

La Commission du Luxembourg se composa de représentants élus des ouvriers et des patrons, au nombre de trois par industrie. Ces représentants très nombreux se réunissaient en assemblée générale pour discuter les rapports, préparés par un comité permanent de dix ouvriers et de dix patrons auxquels Louis Blanc adjoignit des économistes libéraux et des écrivains socialistes, Le Play, Dupont-White, Wolowski, Considérant, Pecqueur, Vidal; Proudhon, invité, refusa d'y prendre part. En fait, les ouvriers presque seuls assistèrent aux assemblées.

La Commission, quoique privée de tout moyen d'action,

LES ADVERSAIRES

aurait pu cependant rendre quelques services. Mais- Louis Blanc y vit surtout, comme il dit plus tard, « une occasion souveraine pour le 'socialisme d avoir à sa disposition une tribune d'où il parlerait à toute l'Europe » (1). Continuant son rôle d'orateur

et d'écrivain, il consacra la plus grande partie des séances à développer éloquemment les théories exposées déjà dans « l'Organisation du travail » (2). Vidal et Pecqueur furent chargés d'élaborer des projets positifs. Dans un long Exposé, qui parut au Moniteur (3), ils proposèrent tout un plan de socialisme d'Etat : ateliers ou colonies agricoles, entrepôts gérés par l'Etat, bazars servant de magasins de vente et permettant, grâce au mécanisme des warrants, d'emprunter sur marchandises au même Etat, centralisation des assurances (sauf celles sur la vie) entre les mains de l'Etat, enfin transformation de la Banque de France en une Banque d'Etat qui démocratiserait le crédit et réduirait le taux de l'escompte à une simple prime d'assurance contre les risques. C'est Vidal, plus que Pecqueur, qui rédigea le rapport. On y retrouve quelques-uns des projets présentés auparavant par lui dans son livre De la répartition des richesses.

Aucun de ces projets ne fut même discuté par l'Assemblée Nationale. La seule œuvre positive de la Commission et de Louis Blanc fut imposée par les ouvriers : c'est le fameux décret du 2 mars abolissant le marchandage et réduisant à dix heures à Paris et à onze heures en province la journée de travail. Ce décret, l'un des premiers rudiments de la législation ouvrière française et qui du reste ne fut pas appliqué, fut arraché à Louis Blanc par les premiers ouvriers venus à la Commission et qui refusèrent d'y siéger tant que satisfaction ne leur serait pas donnée. Il faut mettre aussi à son actif un

(1) Louis Blanc, Histoire de la Révolution de 1848, t. II, p. 135.

(2) Voir ces discours dans sa brochure : La Révolution de l'évrier au Luxembourg, Paris, 1849.

(3) Moniteur des 27 avril, 2, 3 et 6 mai 1848. L'Exposé général est interrompu à cette date par la dissolution de la Commission, mais Vidal a publié dans son livre : Vivre en travaillant ! projets, voies et moyens de réformes sociales (1848', le l'este de l'exposé général. Il comprend un projet de crédit foncier et agricole, un projet de rachat des terres par l'État en vue de supprimer la rente du sul, — un projet de rachat des chemins de fer, canaux et mines — un projet d'hôtels économiques (ou habitations à bon marché). C'est un exemple intéressant de ce socialisme d État auquel, en 1848, se ralliaient beaucoup d'esprits.

certain nombre de conciliations heureuses opérées par elle entre ouvriers et patrons.

Non seulement la Commission ne fit rien de durable, mais elle effraya bientôt le public en dégénérant en club politique. Elle s'occupa des élections, intervint même dans les émeutes de la rue et participa enfin à la manifestation du 15 mai qui, sous prétexte d'intervenir en faveur de la Pologne, aboutit à l'envahissement de l'Assemblée Nationale par la foule. Louis Blanc n'avait pas attendu cet événement pour se retirer. Il ne faisait déjà plus partie du gouvernement, remplacé depuis la réunion de l'Assemblée Nationale par une Commission exécutive, et le 13 mai il donnait sa démission de président. Depuis lors, la Commission du Luxembourg fut considérée comme dissoute. Ainsi, comme les ateliers nationaux, elle disparaissait dans l'impuissance, sans laisser d'autre trace que le discrédit jeté dans l'opinion sur les idées socialistes.

Restaient les associations ouvrières. Le principe d'association était le point commun par où se touchaient toutes les théories socialistes nées pendant la première moitié du siècle. Sauf Prou-

dhon (1), toujours isolé, les réformateurs l'avaient préconisé à l'envi comme l'instrument spécifique de l'émancipation des travailleurs. 11 était naturel d'en tenter en grand l'expérience.

Dans sa déclaration du 26 février, le Gouvernement Provisoire, à côté du droit au travail, proclamait que « les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail », et Louis Blanc, dès son arrivée au pouvoir, chercha à orienter leurs efforts dans ce sens. Il concevait l'association sous la forme de sociétés coopératives de production, soutenues par l'État. Déjà, nous l'avons vu, sous l'influence de Bûchez, un ancien Saint-Simonien, républicain et catholique, fondateur du journal *L'Atelier*, s'était créée en 1834 « l'association des bijoutiers en doré » (2). Mais cette tentative était restée unique. Louis Blanc fut plus heureux. Il fonda successivement une association de tailleurs, puis de selliers, puis de fileurs et de passementiers, pour lesquelles il obtint du Gouvernement des commandes de tuniques, de selles, d'épau-

(1) Cf. *supra*, p. 348, note 1.

(2) Cf. *supra*, p. 302.

LES ADVERSAIRES

lettes. D'autres associations suivirent, et le 5 juillet l'Assemblée Nationale s'intéressait assez à ces expériences pour voter à leur intention un crédit de trois millions. Sur ces fonds une bonne partie passèrent à de simples associations mixtes de patrons et d'ouvriers fondées dans un but spéculatif pour bénéficier des largesses gouvernementales. Les associations purement ouvrières recueillirent cependant plus d'un million et il en existait une centaine en 1849.

Mais ce premier mouvement coopératif, inspiré des idées de Louis Blanc, fut de courte durée. L'Assemblée Nationale avait pris soin de soumettre les nouvelles sociétés au contrôle ministériel en chargeant un Conseil d'encouragement, nommé par le ministre, de fixer les conditions des prêts, et ce Conseil se hâta de publier un modèle de statuts qui ne laissait que peu de liberté aux associations pour leur organisation intérieure. Plusieurs périclitèrent rapidement faute de commandes. Après le coup d'Etat, on obligea à se dissoudre toutes celles qui ne prirent pas l'une des trois formes prévues par l'article 19 du Code de commerce (société en nom collectif, en commandite ou anonyme). Si bien qu'en 1855, d'après Beybaud, il n'en restait plus que neuf de celles qu'on avait subventionnées en 1848. Les quelques coopératives de consommation ou, comme on disait alors, « associations pour la vie à bon marché », qui s'étaient fondées à Paris, Lille, Nantes, Grenoble, furent également dissoutes.

Ainsi ces tentatives — les seules qui n'eussent pas directement compromis la cause des réformes — échouaient à leur tour. Elles disparaissaient en partie par la faute des circonstances politiques, en partie aussi par les fautes des fondateurs ■eux-mêmes, mal préparés encore aux difficultés de l'association. Elles ne laissaient dans la classe ouvrière qu'un profond découragement et le souvenir d'une grande déception.

L'une après l'autre, les expériences socialistes de 1848 avaient donc sombré, entraînant dans leur naufrage les théories de leurs inspireurs. 11 restait encore une tentative à faire, celle à laquelle Proudhon a attaché son nom : le crédit gratuit. Elle ne devait pas mieux réussir que les autres.

§ 3. — La théorie de la Banque d'échange.

La Révolution de 1848 ne prit pas Proudhon au dépourvu. Mais, à ses yeux, elle venait trop tôt. Il se rendait très bien compte que le problème essentiel, à résoudre par elle, était plus économique encore que politique. Seulement il ne se dissimulait pas que l'éducation des masses n'était pas assez faite pour permettre sa solution pacifique. Car c'est une solution pacifique que Proudhon, pareil en cela à tous les socialistes français de son époque, rêve pour la question sociale (1). Il appelle quelque part la Révolution de février « un enfant né avant terme » (2). Et dans une belle page du journal *Le Peuple* il a exposé ses angoisses lorsque, voyant approcher la Révolution, il se rendait compte que personne n'en avait « ni la clé, ni la science » :

« Je pleurais sur le pauvre travailleur que je considérais par avance livré au chômage, à une misère de plusieurs années, sur le travailleur à la défense duquel je m'étais voué et que je serais impuissant à secourir. Je pleurais sur la bourgeoisie que je voyais ruinée, poussée à la banqueroute, excitée contre le prolétariat, et contre laquelle l'antagonisme des idées et la fatalité des circonstances allaient m'obliger à combattre, alors que j'étais plus que personne disposé à la plaindre. Avant la naissance de la République, je portais le deuil et je faisais l'expiation de la République... Cette révolution qui allait éclater dans l'ordre public était la date de départ d'une révolution sociale dont personne n'avait le mot » (3),

Mais une fois la Révolution commencée, Proudhon ne se sent pas le droit de rester en arrière. Il avait critiqué avec plus d'âpreté que personne le régime existant. Il s'estimait tenu d'honneur d'aider à résoudre les questions pratiques brusquement posées. Il se jette, comme journaliste, dans la

(1) „ Il est entendu, et je ne devrais pas avoir besoin de le dire, que cette réforme- (l'abolition de la propriété) loule fiscale doit avoir lieu sans violence, sans spoliation, sans dépossession et avec l'indemnité préalable » [Résumé de la question sociale, p. 27).

(2) Solution du problème social, p. 32 (t. VI des Œuvres complètes).

(3) Œuvres, t. XVIII, p. 6-7. Voir aussi lettre du 25 février 1848 [Correspondance, t. II, p. 280). « Certes, le progrès de la France s'accomplira, quoi qu'il arrive par la République ou autrement. Mais il aurait pu s'accomplir tout aussi bien avec le gouvernement déchu, tel quel, et coûter beaucoup moins », Cette réflexion ne l'empêcha pas d'ailleurs d'aller aux barricades.

mêlée. Il s'était contenté jusque-là d'indiquer, en termes vagues, dans quelle direction il entrevoyait l'issue : il s'agissait maintenant de rendre la réforme praticable et d'en tracer les lignes précises. Il inventa la Banque d'échange.

Proudhon a donné de la Banque d'échange des exposés nombreux (I), dans les brochures, dans des journaux, dans des livres. Ses exposés ne sont pas toujours concordants. Il n'est donc pas très aisé de déterminer exactement sa pensée, et cela explique que si souvent on l'ait mal comprise. Essayons cependant de la résumer; nous la critiquerons ensuite et, en la comparant avec les projets analogues formulés avant et après lui, nous en ferons mieux ressortir le caractère original.

Le principe fondamental sur lequel repose tout le projet est le suivant : Parmi tous les capitaux qui permettent à leur propriétaires de percevoir, soys les noms d'intérêt, de fermage, d'es-

compte, etc., un droit d'aubaine sur le produit du travailleur, le plus important est la monnaie — puisque c'est en définitive sous forme de monnaie qu'ils s'offrent tous sur le marché (2). Si donc nous arrivions à supprimer le droit d'aubaine pour cette forme universelle des capitaux, si, en d'autres termes, la monnaie se prêtait pour rien, le droit d'aubaine disparaîtrait aussitôt pour tous les autres capitaux.

En effet, supposer qu'en vertu d'une organisation quelconque, je puisse me procurer sans intérêt la monnaie nécessaire

à l'achat des terrains, machines ou bâtiments, dont j'ai besoin

(1) Dès le 31 mars 1848, dans une brochure intitulée Organisation du crédit et de la circulation, il en expose le principe et les caractères généraux. Au mois de mai il reprend son projet dans* les articles du Représentant du Peuple, publiés ensuite sous le titre de Résumé de la question sociale, par Darimon. Ce projet est légèrement différent des statuts de la Banque du Peuple, publiés dans le tome VI des Œuvres complètes, quoique les principes directeurs soient les mêmes. Proudhon a repris une fois de plus l'exposé de ces principes dans le journal Le Peuple en février et mars 1849 (articles publiés dans les Œuvres complètes), pendant qu'il essayait de fonder la Banque du Peuple. Il les a défendus plus tard dans sa polémique célèbre avec Bastiat (en réalité peu instructive), ouverte dans les colonnes de la Voix du Peuple d'octobre 1849 à 1850 et publiée en volume sous le titre Intérêt et Principal; Discussion entre M. Proudhon et M. Rustiais sur l'intérêt des capitaux, Paris, 1850. - Enfin, Proudhon est revenu souvent sur cette idée dans ses ouvrages subséquents, entre autres dans La Justice dans la Révolution, etc., t. 1, p. 289

et s., et dans *Idée générale de la Révolution au XIXe siècle*, p. 197 et s.

(2) Voir *Solution du problème social*, p. 178-179.

pour mon industrie — - je me hâterai d'acquérir ces capitaux, au lieu de les louer comme je suis contraint de le faire aujourd'hui moyennant un intérêt ou un loyer. Ainsi la suppression de l'intérêt de l'argent, en permettant au travailleur d'emprunter celui-ci gratuitement et d'acquérir immédiatement tous les capitaux utiles, au lieu de les louer, empêche par là même tous les détenteurs de capitaux de percevoir un revenu sans travail. La propriété ainsi serait réduite à la possession. La réciprocité dans l'échange serait obtenue, puisque le travailleur toucherait tout le produit de son travail sans rien partager avec autrui. La justice économique serait enfin réalisée.

Sans doute, dira-t-on, mais comment se procurer sans payer d'intérêt la monnaie nécessaire? Tout est là.

Réfléchissez, répond Proudhon, à ce qu'est la monnaie. Est-ce autre chose qu'un bon d'échange uniquement destiné à faciliter la circulation des marchandises? Et ici Proudhon, après avoir conçu la monnaie comme le capital par excellence, brusquement n'y voit plus qu'un instrument de circulation. « L'argent en lui-même m'est inutile. Je ne le prends que pour le dépenser, je ne le consomme, ni ne le cultive » (1). Il n'est qu'agent de circulation, et l'intérêt que je paie pour l'obtenir rémunère précisément cette fonction de circulation (2). Or, cette fonction, un papier ne la remplirait-il pas tout aussi bien et à meilleur marché? Aujourd'hui la Banque avance aux porteurs d'effets de commerce le numéraire dont ils ont besoin, ou des billets constamment échan-

geables contre du numéraire. En échange de ce service, elle perçoit un escompte destiné à rémunérer les actionnaires qui lui ont fourni son capital. Fondons une Banque sans capital qui, comme la Banque de France, escomptera les effets de commerce avec des billets, des « bons de circulation » ou « bons d'échange », mais des billets non convertibles en numéraire, qui par conséquent ne lui coûteront presque rien, puisqu'il n'y aura pas de capital de garantie à rémunérer. Ainsi elle

(1) Intérêt et Principal, p. 112.

(2) « L'argent donc, intervenant partout comme capital supplémentaire, agent' de circulation, instrument de garantie, c'est bien lui qu'il s'agit de payer, c'est bien le service qu'il rend qu'il est question de rémunérer ! » (Intérêt et Principal,.

LES ADVERSAIRES

rendra, à bien moindre taux que la Banque, un service équivalent.

Pour que ces billets circulent, il suffit que tous les adhérents à la nouvelle Banque s'engagent à les accepter en paiement de leurs marchandises. Ainsi le porteur sera toujours sûr de pouvoir les échanger — aussi bien que du numéraire. Les adhérents, d'autre part, ne risqueront rien à les accepter, car (les statuts le stipulent) la Banque n'escomptera jamais que des effets représentant des marchandises livrées ou ayant promesse d'achat. Les « bons de circulation » ne dépasseront donc jamais les besoins du commerce; ils représenteront toujours une marchandise non seulement produite, mais vendue (quoique non encore payée)

(1). La Banque ne fera donc, comme toute banque d'escompte, qu'avancer au vendeur de la marchandise une somme qu'elle re-

couvrera ensuite sur 1 acheteur. Du reste, ce n'est pas seulement le capital circulant que les négociants et les industriels obtiendront ainsi sans intérêt, ce sont aussi les moyens nécessaires pour la fondation d'entreprises nouvelles, sous forme d'avances (bien entendu, sans intérêt), qui lui permettront d'acheter, au lieu de louer, les instruments de travail qu'ils désirent (2).

Les conséquences d'une telle réforme seront incalculables! Non seulement, les capitaux ôtant mis gratuitement à la portée de tous, la fusion des classes sera réalisée (3), parce qu'il n'y aura plus que des travailleurs échangeant leurs produits au

(1) Cf. Résumé de la question sociale, p. 3.'.

(y D ailleurs, les avances se feront sous la forme d'escompte. L'entrepreneur qui veut faire une affaire « s'adressera à la consommation afin d'en obtenir des commandes; puis, sur la foi, sur le crédit de ces commandes, il ira trouver le producteur des matières, instruments ou services dont il a besoin, recevra des fournitures et le couvrira en lettres de commerce qui seront converties par la Banque, sous les précautions ordinaires, en papier de change « (c'est-à-dire en bons de circulation). « Ainsi le véritable commanditaire est le consommateur : entre lui et le nouvel entrepreneur, l'enlremise de l'homme d'argent n'est plus nécessaire ». {Organisation du crédit, p. 123, t. VI des Œuvres complètes). On voit que l'escompte est l'opération fondamentale de ta Banque de Proudhon. Aussi, avons-nous limité notre critique à celte opération.

(3) « Résoudre la bourgeoisie et le prolétariat dans la classe moyenne, la classe ■qui vit de son revenu et celle.qui vit de son salaire dans la classe qui, à proprement parler, n a ni revenu ni

salairé, mais qui invente, qui entreprend, qui fait \ aloir, qui produit, qui échange, qui seule constitue l'économie de la société, et qui représente véritablement le pays; telle est, avons-nous dit, la véritable ques- ■tiou de Février » > (Révolution démontrée par le coup d'État, p. 135).

prix de revient (1), mais le Gouvernement même devient inutile. Car le Gouvernement n'est nécessaire que tant qu'il y a des oppresseurs et des opprimés, des forts et des faibles. 11 est là pour « mettre fin aux combats par une oppression générale » (2). Mais du jour où la justice est garantie dans l'échange, où les libres contrats suffisent à l'assurer, il n'y a plus que des égaux, tous également favorisés, et les sources de conflit disparaissent. « Le capital et le travail une fois identifiés, la société subsiste par elle-même et n'a plus besoin de gouvernement ». Le système gouvernemental s'est « fondu, immergé » dans le système économique. C'est l'anarchie, le non-gouvernement (3).

Tel est le projet de Proudhon avec ses conséquences. Pour en comprendre la portée, demandons-nous : lü si la substitution du bon d'échange au billet de banque payable à vue est praticable ; - — 2° en la supposant praticable, si elle aurait les effets qu'en attend notre auteur.

(1) « La réciprocité... consiste en ce que les échangistes se garantissent l'un à l'autre, et irrévocablement, leurs produits au prix de revient » [Idée générale de la Révolution, p. 97-98].

(2) a La constitution de l'État suppose, quant à son objet, que l'antagonisme ou l'état de guerre est la condition essentielle et indélébile de l'humanité, condition qui nécessite entre les faibles et les forts l'intervention d'une force coercitive qui mette fin aux

combats par une oppression générale » [Voix du Peuple, 3 déc. 1849, Œuvres, t. XIX, p. 23], Mais « dans une société transformée, presque à son insu, par le développement de son économie, il n'y a plus ni forts ni faibles, il n'existe que des travailleurs, dont les facultés et les moyens tendent sans cesse par la solidarité industrielle et la garantie de la circulation à s'égaliser » [Ibid.,

(3) « Nous sommes en conséquence, et nous 1 avons proclamé plus d'une lois,

des anarchistes. L'anarchie est la condition d'existence des sociétés adultes, comme la hiérarchie est la condition des sociétés primitives : il y a progrès incessant dans les sociétés humaines, de la hiérarchie à 1 anarchie » [Ibid., p. 9). Et un peu plus tard (dans Idée générale de la Révolution, p. 196), il donnait comme but à la Révolution de « donner la constitution de la propriété » et de « fondre, immerger et faire disparaître le système politique ou gouvernemental dans le système économique, en réduisant, simplifiant, décentralisant, supprimant 1 un après l'autre tous les rouages de cette grande machine qui a nom le Gouvernement ou l'État ». Cette idée est empruntée par lui à Saint-Simon, et Proudhon lui-même le reconnaît dans l'Idée générale de la Révolution (p. 136 et s.). Cette conception d'une société industrielle rendant inutile, ou réduisant tout au moins au minimum le gouvernement politique, n'est du reste elle-même qu'un développement, ou, si l'on veut, un grossissement du libéralisme économique de J.-B. Say. — L'affirmation qu'il est anarchiste se trouve déjà dans le Mémoire sur la Propriété (pre éd., p. 229) : « Qui êtes-vous donc? Je suis anarchiste. — Je vous entends : vous faites de la satire; ceci à l'adresse du gouvernement. — En aucune façon :

LES ADVERSAIRES

1° Proudhon présente son système comme un simple moyen de généraliser la lettre de change (1). C'est vrai. La Banque d'échange substituera sa signature à celle de l'effet de commerce qu'elle escompte. Or dès aujourd'hui l'émetteur du billet de banque ne fait pas autre chose. A la lettre de change qu'elle achète, et qui n'a qu'une circulation restreinte, parce que ses signataires n'ont qu'un crédit restreint, la Banque de France substitue un billet portant sa signature universellement connue et jouissant d'un crédit presque illimité. En quoi donc le bon de circulation de Proudhon diffère-t-il du billet de banque ? Simple-ment en ce que la Banque ajoute à sa signature la promesse du remboursement en monnaie métallique, c'est-à-dire en une marchandise universellement acceptée et demandée, tandis que Proudhon n'ajoute à la signature de la Banque d'échange aucun engagement spécial de celle-ci, mais uniquement celui de tous ses adhérents de l'accepter en paiement.

Théoriquement, la différence peut paraître insignifiante, puisque dans les deux cas la solvabilité des signataires des lettres de change est la vraie garantie du billet de banque comme du bon d'échange. Pratiquement, elle est énorme ! La sécurité de pouvoir échanger le billet contre de la monnaie lui donne sa grande force d'expansion, le fait accepter par la foule des inconnus qui le prennent sur la seule confiance que leur inspire la Banque. Ils n'ont à se préoccuper que de la solvabilité de celle-ci. Un « bon de circulation », outre qu'il ne donne droit qu'à certaines marchandises (celles de[&] adhérents[^], implique que le porteur a confiance dans l'ensemble des adhérents, confiance dont il lui est difficile de vérifier le bien-fondé. Un tel bon ne circulera donc jamais qu'entre les adhérents de la Banque, au lieu d'englober tout le public comme l'actuel billet de banque. Mais les adhérents

eux-mêmes ne continueront à tenir leur engagement que si la Banque d'échange, n'escomptant jamais que des effets de

vous venez d'entendre ma profession de foi, sérieuse et mûrement réfléchie quoique très ami de l'ordre, je suis, dans toute la force du terme, anarchiste ...

. (P " Tout le P'^blème de la circulation consiste à généraliser la lettre de change,, c'est-à-dire à en faire un titre anonyme, échangeable à perpétuité, et remboursable à vue, mais seulement contre des marchandises et des services » [Organisation du crédit, Œuvres, t. Vf, p. 113-114).

premier ordre, ne s'en voit jamais refuser le paiement à l'échéance. Sans cela les bons d'échange, au lieu de rentrer régulièrement à la banque, resteront dans la circulation. Pour peu qu'une crise un peu intense sévisse et que beaucoup d'adhérents deviennent insolvables, la valeur nominale totale des bons d'échange dépassera très vite celle des marchandises qu'ils représentent. Ils se déprécieront aussitôt, et les adhérents eux-mêmes refuseront alors de les accepter.

Ainsi l'on peut concevoir la possibilité d'une circulation de bons d'échange, — mais cette circulation ne dépassera jamais un rayon très restreint et aura pour condition indispensable une solvabilité presque parfaite des adhérents.

2° Supposons cependant remplie cette condition pratique et les bons d'échange mis en circulation : « l'intérêt » pour cela disparaîtra-t-il? Pas le moins du monde! et c'est là qu'est le vice essentiel de la conception.

Pourquoi la Banque de France perçoit-elle un escompte? Est-ce simplement, comme Proudhon l'affirme, parce qu'elle fournit du numéraire en échange de la lettre de change, si bien que ce « droit seigneurial qu'on appelle escompte » (1), ne résultant que de l'emploi du numéraire métallique, devrait disparaître avec cet emploi? — Erreur. Si la Banque réclame un escompte, c'est qu'elle fournit aujourd'hui, en une marchandise immédiatement échangeable, la valeur d'une lettre de change réalisable dans quelques mois seulement; c'est qu'elle donne une réalité en échange d'une promesse, un bien présent en échange d'un bien futur. Ce que la Banque perçoit, c'est la différence entre la valeur de la lettre de change au jour où elle l'escompte et sa valeur au jour de l'échéance, différence qui résulte non de la volonté de la Banque ou de l'emploi de telle ou telle monnaie, mais de la nature même des choses. Quoi que fasse Proudhon, le paiement à terme et le paiement au comptant sont et resteront deux opérations différentes (2), tant que la possession

(1) Ibül.

(2) Proudhon déclare constamment que sa réforme consiste à transformer la vente à crédit en vente au comptant. Mais autant dire que dorénavant le noir s'appellera blanc. Loin de réaliser la réciprocité dans l'échange, c'est à dire un avantage à l'emprunteur. « Créditer c'est échanger », dit encore Proudhon. Sans doute, mais c'est, précisément l'escompte qui égalise les valeurs dans cette opération particulière d'échange qu'on appelle le crédit.

LES ADVERSAIRES

actuelle d'un bien sera jugée plus avantageuse que sa possession future.

Cette différence, même avec la Banque d'échange, réapparaîtra bien vite. Voici comment. 1^{ous} les « bons de circulation » représenteront des marchandises vendues à crédit. Que la Banque renonce à percevoir l'escompte, cela ne supprimera pas pour cela l'avantage qu'auraient les marchands à être payés comptant. Pour conserver cet avantage, ils consentiront à leurs acheteurs au comptant, c'est-à-dire aux acheteurs qui les payeront immédiatement soit en marchandises, soit en métaux précieux (qui sont aussi une marchandise et que Proudhon ne fait pas disparaître de la circulation ni du commerce), un léger rabais sur les prix exprimés en papier. Ainsi s'établiront rapidement deux séries de prix : les prix en papier, pour les ventes à crédit, les prix en métal, pour celles au comptant. Les premiers seront plus élevés que les seconds, et la différence que la Banque d'échange renonce à percevoir sera perçue par les vendeurs eux-mêmes. L'intérêt de l'argent réapparaîtra donc, mais sous une forme nouvelle.

A cela Proudhon répondrait peut-être que les adhérents à la Banque d'échange, par leur adhésion même, se sont engagés à ne pas toucher un tel agio. Mais alors, et s'ils restent fidèles à leurs promesses, la suppression de l'escompte ou de l'intérêt résultera, non de l'organisation de la Banque d'échange, mais de la libre volonté des ^faérents. C'est la suppression de l'intérêt simplement par consentement mutuel, — réforme toute morale, pour laquelle aucun mécanisme de banque n'est indispensable . mais qui sera peut-

être lente !

. La Banque d'échange ne supprimera donc pas l'escompte, ni par conséquent le droit d'aubaine en général — et les autres conclusions de Proudhon tombent d'elles-mêmes.

Son erreur théorique est de considérer la monnaie tantôt comme le capital par excellence, tantôt comme un simple bon d'échange sans valeur propre. Il oublie que la monnaie est désirée non seulement comme médium d'échange, mais encore comme instrument de thésaurisation et d'épargne, comme réserve de valeur, et que si les bons d'échange peuvent la remplacer dans l'une de ses fonctions, ils ne peuvent se substituer à elle dans les autres. On peut multiplier à volonté

les instruments de circulation; mais on ne peut multiplier à volonté le capital. En remplaçant la monnaie par des bons, Proudhon n'ajoute pas un franc au capital existant dans la société, et dont la monnaie fait partie (1). Par suite, il n'en diminue en rien la supériorité de valeur des biens présents, par rapport aux biens futurs, — supériorité d'où dérive le taux de l'intérêt. La multiplication des bons d'échange, sans accroissement du capital social, n'aura d'autre effet que de faire hausser tous les prix, ceux des terres, des maisons, des machines, comme ceux des objets de consommation (2). Les capitaux n'étant pas plus nombreux qu'autrefois se loueront comme auparavant, mais les fermages, les loyers subiront l'effet de la hausse générale des prix, — et seront, eux aussi, plus élevés... étrange résultat d'une réforme qui devait les supprimer. Proudhon, après avoir exagéré la royauté de l'or, a pris ensuite trop à la lettre la formule de J. -B. Say : « les, produits s'achètent avec des produits », à laquelle J. -B. Say s'était laissé prendre lui-même, et il est intéressant de noter que la Banque d'échange est l'aboutissant paradoxal, mais logique, de

la réaction commencée par A. Smith et les Physiocrates contre les idées mercantilistes sur la monnaie.

Est-ce à dire que l'idée de Proudhon soit dépourvue de vérité? Ce n'est pas notre avis. A travers l'idée fausse du crédit gratuit, on peut discerner l'idée vraie du crédit mutuel. La

(1) La monnaie métallique d'or ou d'argent est un produit de l'épargne et du travail, comme n'importe quel autre bien, et s'échange à égalité de valeur avec les autres produits de l'épargne et du travail. Le bon de circulation, la monnaie de papier, est au contraire un objet dont le coût de production est pratiquement négligeable.

(2) La guerre vient de nous procurer la grandiose expérience d'un régime où toutes les opérations commerciales se faisaient au comptant et où l'État, quand l'épargne du public n'accourait pas assez vite à ses caisses, utilisait les bons de caisse, c'est-à-dire le papier-monnaie inconvertible, mais accepté en paiement par tout le monde, pour faire ses achats. Les résultats sur les prix de toutes choses ne se sont pas fait attendre, — quoique un peu partout des économistes se soient trouvés pour démontrer (!) que la hausse des prix était une cause et non une conséquence de l'émission du papier. Du reste, dans les pays où le billet de banque n'est pas usité, et où l'État s'est fait avancer des fonds par les banques sous forme d'inscriptions à son crédit, utilisables par chèques, les résultats de cette création d'une « puissance d'achat » supplémentaire, s'ajoutant à celle qui résulte normalement de l'épargne, ont été exactement les mêmes. La hausse des prix en Angleterre, pays où l'inscription en compte courant remplace le billet de banque, a eu pour cause la multiplication de ces inscrip-

tions, comme chez nous la multiplication du billet a été la cause principale de la hausse,

LES ADVERSAIRES

Banque de France est une société de capitaliste, à laquelle le public fait crédit en acceptant ses billets de banque et qui fait ensuite crédit à ce même public. La garantie du billet de banque — Proudhon l'a admirablement vu — se trouve en réalité entre les mains du public : ce sont les signataires des effets de commerce, sans la solvabilité desquels la banque ne rentrerait pas dans ses avances, qui font toute la sécurité du billet . Le capital des actionnaires n'est qu'une garantie supplémentaire; et, comme le disait déjà le ministre du Trésor de Napoléon 1er, le comte Mollien, une banque d'émission pourrait théoriquement opérer sans capital. Ainsi le public se prête à lui-même par l'intermédiaire de la Banque. Mais pourquoi ne se passerait-il pas de cet intermédiaire ? Pourquoi n'éliminerait-il pas l'entrepreneur décrédité, comme il élimine l'entrepreneur industriel ou commerçant dans les sociétés coopératives de production ou de consommation ? Par là sans doute ne disparaîtra pas l'escompte, mais du moins la charge de l'escompte pour les emprunteurs sera diminuée pour eux de tout ce qu'ils gagneront comme prêteurs. C'est le principe des sociétés de crédit mutuel, où le capital initial est presque entièrement remplacé par la responsabilité, parfois solidaire, des coopérateurs. C'est à cette idée que Proudhon paraît avoir réduit dans la suite sa conception initiale (1).

Ainsi Proudhon a côtoyé la coopération de crédit, comme en d'autres parties de son œuvre il a côtoyé les autres formes de la coopération, — sans qu'il eût, du reste, pour celle-ci une très vive sympathie (2\

(1) Dans *Vidée générale de la Révolution au XIXe siècle*, p. 198 el s. « Les citoyens français oui le droit de s entendre et au besoin de se cotiser pour la fondation de boulangeries, boucheries, épi-eries, etc., qui leur garantissent la vente et l'échange à prix ié-duit et en bonne qualité, du pain, de la viande, de tous les objets de consommation que l'anarchie mercantiliste leur livre à faux poids, faux titre et prix exorbitant... Par la même raison lesdils ci-toyens ont le droit de fonder pour leur commun avantage une Banque, au capital qu'il leur plaira, dans le but d'obtenir à bon prix le numéraire indispensable à leurs tiansactions ».

(2) « On s'associe encoie pour l'économie de consommer afin d'éviter le préjudice de la vente au détail. C'est le moyen que M. Rossi conseille aux petits ménages à qui leurs ressources ne per-mettent pas d'acheter en gros. Mais celte espèce d'association... témoigne contre le principe. Donnez au producteur, par l'échange de ses pt odui ts, la I acil i té de s appro vision ner en gros, ou, ce qui revient au même, organisez le commerce de dé-tail dans des conditions qui lui laissent à peu de chose piès les mêmes avantages de bon marché qu'à la vente en gros, et l'a-so-cialiou devient inutile » (*Idée générale de la Révolution*, p. 92).

D'ailleurs-, à côté de la conception vraie du crédit mutuel, il y a dans ce système une idée plus fondamentale qui le distingue avantageusement de toutes les formes du socialisme autoritaire surgies avant et après lui : c'est le sentiment profond de l'indis-pensable nécessité, pour les sociétés industrielles, de la liberté in-dividuelle comme moteur de l'activité économique. Mieux qu'au-cun de ses prédécesseurs il a compris que la liberté économique était une acquisition définitive des sociétés modernes et que toute réforme profonde devait s'appuyer sur cette liberté ; mieux

que personne il a compris la puissance de ces « forces économiques » spontanées dont il a bien vu les effets pernicieux, mais dans lesquelles il a reconnu en même temps, comme Adam Smith l'avait fait, le levier le plus énergique du progrès. Son souci passionné de la justice explique sa haine de la propriété, mais sa jalousie de la liberté a provoqué son hostilité contre le socialisme. Elle l'a conduit à détruire plus qu'à édifier, malgré sa formule célèbre : *Destruam et ædificabo* . Mais ce libéralisme reposait sur un profond sentiment des réalités économiques et le problème social ne se pose pas aujourd'hui en d'autres termes que ceux où Proudhon l'a posé : réaliser la justice dans la liberté.

Le projet de Banque d'échange de Proudhon ne doit pas être confondu avec les plans analogues qui ont surgi, soit avant, soit après lui. Tous ces plans ont ceci de commun qu'ils cherchent dans une réforme de l'échange un moyen de remédier aux inégalités sociales — mais, à part cela, l'analogie est le plus souvent extérieure, et comme nous allons le voir, les idées économiques qui les inspirent très différentes.

On a rapproché souvent le projet de Proudhon du système des « bons de travail », tel que Robert Owen a essayé de l'instituer, tel qu'un Anglais, Bray, l'avait proposé en 1839 dans un ouvrage intitulé *Labours wrongs and labour's remedy* (1), tel enfin que Rodbertus devait le préconiser plus

(1) Système exposé et critiqué par Marx en 1847 dans *Misère de la philosophie* (édition Giard et Brière, 1886, p. 92 et s.). Un exposé plus récent et plus complet se trouve dans l'introduction mise par le professeur Foxwell à la traduction anglaise du livre d'A. Menger : *The right to the whole produce of labour* (Londres, 1899), p. lxxv et s.

LES ADVERSAIRES

tard. Mais les « bons de circulation » de Proudhon n ont presque rien de commun avec les « bons de travail » imaginés par ces différents auteurs Les « bons de circulation » représentent des effets de commerce émis eux-mêmes à propos de transactions privées. Le prix des marchandises est fixé en toute liberté par l'acheteur et le vendeur, et pas du tout évalué en temps de travail comme dans le système des « bons de travail ». Sans doute le résultat final sera à peu près le même : Proudhon espère que le prix des marchandises, n'étant plus grevé du taux, de l'intérêt, finira par descendre au prix de revient en travail. Mais, d'une part, ce résultat sera obtenu indirectement et non pas immédiatement ; d'autre part, l'erreur économique qui est à la base des conceptions dont nous parlons n'est pas la même que celle de Proudhon. L'erreur de Proudhon consiste à voir dans la monnaie métallique qu'un instrument de circulation, oubliant qu'elle est une marchandise et un instrument d'épargne. L'erreur d'Owen, de Bray, de Rodberlus, consiste à ne voir dès aujourd'hui dans le prix des objets qu'un effet du travail qu'ils contiennent, idée qui, nous le savons, est étrangère à Proudhon.

2° On a encore confondu la Banque de Proudhon avec d'autres banques d'échange très différentes, dont l'idée avait surgi peu de temps avant lui et qui donnèrent lieu à de nombreuses réalisations pratiques. Ces banques se proposaient non de supprimer l'intérêt, mais de rapprocher les consommateurs des producteurs, en achetant elles-mêmes et en payant en bons d'échange toutes les marchandises qui leur seraient offertes, après évaluation contradictoire. Les acheteurs à leur tour seraient venus à la

Banque pour se fournir des objets nécessaires en les payant en bons d'échange. Un essai de ce genre avait été fait en 1829 par un certain Fulcrand Mazel (I). La

(1) Maz-1 a exposé ses idées dans une série de brochures du style le plus ampoulé qui n'ont véritablement point d'intérêt pour l'économie politique. Une autre Innque, la banque Bonnard, s'est fondée en 1838 à Marseille, puis s'est établie à Paris sur des principes assez semblables, mais plus, pratiques. Elle fonctionne aujourd'hui encore. Proudhon en parle dans la Capacité politique des classes ouvrières ; Al. Courcelle-Seneuil en a fait un grand éloge dans son Traité des Banques et dans un article du Journal des Économistes d'avril 1853 Son mécanisme est exposé dans trois brochures qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale : l'une est une Liste des articles disponibles à la Banque, les deux autres décrivent le mécanisme de ladite banque. Darimon (disciple de Proudhon) a donné la description d'un grand nombre de banques semblables, fondées pen-

Banque ici n'était qu'un entrepôt destiné à faciliter aux producteurs la découverte des débouchés. Un tel système se heurte à l'objection que la valeur des billets émis en paiement varierait nécessairement avec les fluctuations mêmes du prix des marchandises, dans l'intervalle de leur paiement par la Banque et de leur achat éventuel par le consommateur. Mais Proudhon veut précisément que la Banque n'escompte que des effets représentant des marchandises déjà achetées ou livrées. Elle ne fera que l'avance du prix déjà promis; elle ne se charge pas du placement. La dépréciation ne pourra donc venir, nous l'avons vu, que de l'insolvabilité ultérieure de l'acheteur et non de la baisse de prix consécutive à une diminution dans la demande des produits.

Proudhon lui-même, du reste, a repoussé toute solidarité avec le projet de Mazel (1).

dant celle période, dans son ouvrage *De la réforme des banques* (Paris, Guillaumin, 1856). Beaucoup de ces systèmes ont été discutés et exposés par M. Aucuy (*Systèmes socialistes d'échange*, Paris, 1907). Nous nous séparons de l'interprétation de cet auteur sur plusieurs points.

La banque Bonnard se distinguait de tous les autres systèmes en ce que le client de la banque — au lieu de lui apporter une marchandise de (vente incertaine) et d'en toucher, le prix en bons de papier, — recevait au contraire aussitôt de la banque une marchandise utile et souscrivait en échange un billet par lequel il s'engageait à fournir un produit de sa fabrication quand la banque le lui demanderait. Sur chaque affaire, la banque percevait une commission en espèces. — Elle n'avait pas d'autre but que de mettre en rapport les acheteurs et les vendeurs, et les bons souscrits n'étaient pas autre chose que des billets à ordre stipulés payables en nature, mais nullement des substituts du billet de banque (Cf. *Banque d'échange de Marseille G. Bonnard et Cie*, fondée par acte du 10 janvier 1849. Notaire Raynouard, Marseille, 1849, broch. de 24 pages).

(1) « Je la répudie entièrement et pour le fond et pour la forme », dit-il en parlant de l'idée de Mazel dans un article du *Peuple* du 7 décembre 1848 (*Œuvres*, t. XVII, p. 221). Il ajoute qu'il ignorait Mazel quand il conçut l'idée de la Banque d'échange ». C'est M. Mazel qui, de son propre mouvement, s'est révélé à moi et m'a fait part de son idée ». — Dans un de ses projets, publié le 10 mai 1848r Proudhon semble cependant avoir eu un instant l'idée d'une banque de ce genre. L'article 17 du projet était ainsi conçu :

« Les bons d'échange sont perpétuellement échangeables à vue à la Banque et chez tous les sociétaires contre des marchandises ou services de toute nature, [réciproquement, les marchandises ou services de toute nature sont perpétuellement échangeables à la Banque contre des bons d'échange » (Résumé de la question sociale, p. 41). Cet article justifie l'interprétation de Courcelle-Seneuil (Traité des opérations de Banque, 9^e édit., 1899, p. 470, 1^{re} édit., 1852) et celle d'Olt dans son Traité d'Économie Sociale (1851)— où se trouvent cependant la meilleure analyse et la meilleure critique de la conception de Proudhon. Mais nous croyons que cet article est dû à une simple inadvertance de Proudhon. Car, outre la répudiation formelle de l'idée de Mazel, on ne le retrouve dans aucun des autres projets, en particulier dans le projet de Banque du Peuple, et il nous paraît en contradiction avec l'affirmation répétée de Proudhon que les bons seraient délivrés uniquement contre des produits « vendus »

LES ADVERSAIRES

3^o Enfin de nos jours un grand industriel belge, M. Solvay, a défendu un plan de comptabilisme social se proposant, lui aussi, la suppression de la monnaie métallique et l'introduction d'un système de paiement perfectionné. Mais là encore l'analogie avec le système de Proudhon est plus apparente que réelle.

Ce que propose M. Solvay, c'est le remplacement de la monnaie métallique, non par des billets de banque, mais par un système de chèques et de virements. Son projet est inspiré par la pratique moderne des Clearing-Houses ou Chambres de compensation. A ses yeux, ce système- pourrait être entendu au point de rendre la monnaie tout à fait inutile. L'Etat délivrerait à chaque « comptabiliste » un carnet de chèques pour une somme variable

suivant sa fortune mobilière ou immobilière. Ce carnet porterait deux colonnes, l'une pour l'inscription des recettes, l'autre pour celle des dépenses. « En cas de vente d'un objet, la liquidation de la dette s'opérera de la manière suivante : l'acheteur devra poinçonner le carnet du vendeur (colonne recettes), tandis que ce dernier poinçonnera le carnet de l'acheteur (colonne dépenses) ». Le carnet, une fois poinçonné jusqu'à concurrence de la somme initiale, serait renvoyé aux bureaux de l'Etat, où toutes les inscriptions du carnet seront portées au compte de l'individu. « De telle sorte que l'on connaîtra toujours, avec une exactitude suffisante, l'ensemble des recettes et des dépenses de chacun » (1).

L'avantage du système serait d'abord de faire l'économie de la monnaie métallique. Il fournirait en second lieu à l'Etat un moyen pratique et sûr (dans la pensée de M. Solvay) ■ de connaître avec une exactitude suffisante la fortune de chacun. L'Etat aurait ainsi entre les mains le moyen d'établir un impôt sur les successions, tel qu'il lui permettrait peu à

et livrés », ainsi qu'avec d'autres articles du projet, tels que l'article 30, par ■ exemple, sur les ventes et achats de consignation. Il est en contradiction également avec l'idée que l'escompte des effets de commerce est l'opération primordiale et essentielle de la Banque. — C'est donc, à notre sens, une erreur d'interprétation que commet M. Diehl dans son ouvrage sur Proudhon (t. II, p. 183, P- J. Proudhon, *Seine Lettre ü. sein Leben*) en croyant que la Banque d'Échange délivrera des bons contre toutes les marchandises produites, sans se préoccuper de savoir si elles sont ou non vendues.

(1) Annales de l'Institut Solvay, t. I, p. 1?.

peu de supprimer l'hérédité de la fortune acquise. Cette suppression, graduellement réalisée, permettrait enfin de faire disparaître « l'injustice fondamentale des sociétés modernes, l'inégalité du point de départ » (1) et d'appliquer le principe de justice distributive : « A chacun selon sa productivité ». C'est une idée Saint-Simonienne bien plus que Proudhonienne.

On voit la portée de la réforme proposée. Le « comptabilisme » n'est, aux yeux de M. Solvay, qu'un élément d'une conception plus générale, « le productivisme », laquelle consiste à porter au maximum la productivité sociale par un ensemble de moyens très divers (2).

Dans tout cela, il est impossible de retrouver aucune des idées de Proudhon. Sauf la suppression de la monnaie métallique, tout diffère dans les deux conceptions. M. Solvay ne prétend pas supprimer l'intérêt, et il n' imagine pas que la monnaie soit la cause de cet intérêt. Le système des chèques et des virements n'est là que pour faciliter les ventes au comptant, et n'a rien à voir avec le système proudhonien où le « bon de circulation » est destiné à identifier la vente au comptant avec la vente à crédit (3).

L'objection la plus grave que l'on puisse faire au système de M. Solvay, c'est que la suppression de la monnaie comme instrument de circulation entraîne par là même sa suppression comme mesure de la valeur. Il semble difficile que le carnet de chèques généralisé, sans support monétaire, n'aboutisse rapidement à une inflation des prix, par surabondance de papier. Mais si le procédé technique proposé par M. Solvay nous paraît critiquable, nous n'avons rien à objecter à l'idée de diminuer la quantité de monnaie métallique, ni à celle

(1) Ibid., p. 25.

(2) Cf. Principes d'orientation sociale. Résumé des études de M. Solvay sur le Productivisme et le Comptabilisme, p. 82; Bruxelles, 1903, 92 pages.

(3) Par contre, si elle nous paraît très différente de la théorie de Proudhon, la conception de M. Solvay ressemble à une idée préconisée à la Commission du Luxembourg. Dans l'Exposé général de la Commission de gouvernement pour les travailleurs au Moniteur du 6 mai 1848 (p. 955), on lit : « Dans le régime •fuLur de l'association complète, on se passera même de billets : tout se bornera à un balancement de comptes; les teneurs de livres remplaceront les garçons de recettes. Déjà même dans la société actuelle on pourrait rendre en partie superflu l'usage de la monnaie, de la monnaie métallique ou de la monnaie de papier »... et l'auteur expose un système des chambres de compensation.

de faire disparaître l'inégalité du point de départ dans une société industrielle.

Le projet de Proudhon ne devait pas voir le jour. Le « crédit gratuit » — comme <* le droit au travail », « l'organisation du travail », « l'association ouvrière » — ne devait laisser après lui que le souvenir d'un çclatant échec.

Le 31 janvier 1849, Proudhon constituait par-devant notaire une société, « la Banque du Peuple » destinée à prouver la possibilité pratique du crédit gratuit. Déjà dans son organisation on pouvait constater de notables différences avec le plan théorique de la Banque d'Échange. Celle-ci devait se constituer sans capital : la Banque du Peuple était créée au capital de 5 millions par actions de 0 francs. La Banque d'Échange devait supprimer la mon-

naie métallique : la Banque du Peuple ne devait émettre des bons que contre espèces ou bons effets de commerce. La Banque d'Échange devait pratiquement supprimer 1 intérêt : la Banque du Peuple le fixait à 2 p. 100 en attendant de le réduire à un minimum de 1/4 p. 100.

Malgré ces changements importants, la Banque ne fonctionna pas. Au bout de trois mois, le capital souscrit n'était encore que de 18.000 francs, quoique le nombre des adhérents fut de près de 12.000. Mais à ce moment (28 mars 1849), Proudhon fut traduit devant la Cour d'assises de la Seine pour y répondre de deux articles publiés les 16 et 27 janvier 1849 contre Louis Bonaparte, et condamné à trois ans de prison et 3.000 francs d'amende. Le 11 avril, il annonçait dans son journal qu'il arrêtaient son entreprise. 11 ajoutait « qu'elle était déjà dépassée par les événements » et semblait avouer ainsi qu'il avait cessé de croire à son succès.

A partir de ce moment, « la gratuité du crédit » passe à 1 arrière-plan dans les préoccupations de Proudhon, — et ses conceptions politiques et sociales prennent la première place dans ses ouvrages jusqu'à sa mort survenue en 1865.

§ 4. — L'influence de Proudhon après 1848.

Il est extrêmement difficile de suivre l'influence de la pensée de Proudhon dans la période postérieure à 1848.

Karl Marx, presque inconnu encore à ce moment, allait devenir, par la publication du *Capital* en 1867, le repré-

sentant presque unique du socialisme théorique. Dès 1847, il avait violemment pris parti contre Proudhon en publiant, sous le titre *Misère de la philosophie* (1), une critique acerbe des Contra-

dictionnements économiques. Le représentant du collectivisme ne pouvait guère s'entendre avec le partisan de la propriété individuelle morcelée, le théoricien de la lutte des classes avec le partisan de la fusion des classes, le révolutionnaire avec le partisan des réformes pacifiques (2). Le succès de ses idées après 1867 a rejeté dans l'ombre tous les systèmes socialistes antérieurs. A ses yeux Proudhon n'est qu'un « petit bourgeois ». Néanmoins, lorsque se fonda à Londres (1864) la célèbre « Association Internationale des travailleurs », les ouvriers parisiens qui en faisaient partie semblent avoir été encore tout pénétrés d'idées proudhoniennes. Au premier congrès de l'Internationale à Genève, en 1866, ils présentèrent un mémoire dont les idées sont très nettement inspirées de Proudhon et en firent adopter les conclusions. Mais dès le congrès suivant, en 1867, ils rencontrèrent une résistance plus vive, et aux congrès de Bruxelles (1868; et de Bâle (1869), c'est l'influence de Marx qui est devenue prépondérante.

On peut même se demander si les idées proudhoniennes

(1) Par dévotion du sous-titre « Philosophie de la misère », que Proudhon avait

donné aux Contradictions économiques.

(2) Dans une lettre à K. Marx du 17 mai 1846 (Correspondance, t. H, p. 199), à propos de l'expression « au moment de l'action » contenue dans une lettre de Marx, Proudhon s'était tout de suite prononcé contre toute idée de révolution.

« Peut-être conservez-vous encore l'opinion qu'aucune réforme n'est actuellement possible sans un coup de main, sans ce que l'on appelait jadis une révolution, et qui n'est tout bonnement qu'une secousse. Cette opinion que je conçois, que j'excuse

que je discuterais volontiers, l'ayant moi-même longtemps partagée, je vous avoue que mes dernières études m'en ont fait complètement revenir. Je crois que nous n'avons pas besoin de cela pour réussir : et qu'en conséquence nous ne devons point poser l'action révolutionnaire comme moyen de réforme sociale, parce que ce prétendu moyen serait tout simplement un appel à la force, à l'arbitraire, bref, une contradiction. Je me pose ainsi le problème- faire rentrer dans la société, par une combinaison économique, les richesses qui sont sorties de la société par une autre combinaison économique ». — Ailleurs, dans les Confessions d'un révolutionnaire (p. 61) : «Une révolution est une explosion de la force organique, une évolution du dedans au dehors de la société; elle n'est légitime qu'autant qu'elle est spontanée, pacifique et traditionnelle. Il y a tyrannie égale à la réprimer, comme à lui faire violence ». - Sur les rapports des idées de Marx et de Proudhon, cf. l'article de M. Bourguin : Proudhon et Karl Marx, dans la Revue d'Économie politique, année 189b.

LES ADVERSAIRES

défendues par les ouvriers parisiens en 1866 ont été inspirées par le Proudhon de 1848? 11 semble plutôt qu'elles soient le résultat de la publication, en 1865, du dernier ouvrage de Proudhon : La capacité politique des classes ouvrières. Cet ouvrage fut écrit lui-même sous l'inspiration du mouvement ouvrier renaissant à Paris en 1862, et à la suite d'un manifeste signé de soixante ouvriers parisiens qui avaient cru devoir le soumettre à Proudhon comme au représentant le plus connu du socialisme en France. L'attitude des ouvriers français au début de l'Internationale serait alors l'effet d'un réveil du Proudhonisme, résultant de

la publication de ce livre, plutôt que d'une persistance de ses idées après le coup d'État (1).

Ce réveil, en tout cas, fut de courte durée. Mais de nos jours, depuis que les idées de Marx ont été à leur tour soumises à une critique très vive, un intérêt tout nouveau s'est manifesté chez certains écrivains en faveur des idées de Proudhon. Ces écrivains — dont le principal est M. Georges Sorel concilient une admiration très vive pour Marx avec un respect non moindre pour Proudhon. Cependant, il est dit f ici le, même là, de parler d un réveil d'idées proudhonniennes. Il s agit plutôt d un courant nouveau inspiré par le syndicalisme ouvrier, et où l'on peut retrouver la double inspiration du socialiste anarchiste français et du socialiste collectiviste allemand. Il est en tout cas trop récent pour que l'on puisse encore déterminer sa portée.

(1) Cf. sur ce point Puecli, Proudhon et l'Internationale, Paris, 1907 (préface de M. Andler).

LIVRE III

LE LIBÉRALISME

Il est temps maintenant de revenir à l'économie politique classique que nous avons quittée. Pendant que tant d'adversaires lui livraient bataille, que faisait-elle? Elle n'était pas morte, mais elle se recueillait. Après les grands livres du commencement du siècle, de Ricardo, de Malthus et de J. -B. Say, la littérature économique n'avait certes pas chômé, surtout en Angleterre, mais elle n'avait rien produit qui fût comparable aux œuvres des pre-

miers maîtres ni même à celles de leurs éloquents critiques. Cependant, elle allait reprendre la faveur publique et, à ce qu'on put croire pour un temps, ramener l'unité dans les esprits.

Encore n'est-ce point une véritable unité, car au point où nous en sommes, l'école classique commence déjà à se dédoubler en deux écoles, l'anglaise et la française. Sans doute, elles ne sont point rivales, elles défendent toutes deux la même cause : elles gardent en commun les principes essentiels et, au-dessus de tout, le libéralisme — ou, comme on dit aussi, l'individualisme. Mais tandis que la première, avec St. Mill, prêtait une oreille plutôt sympathique aux critiques ardentes qui s'élevaient de toutes parts et s'efforçait de plier les théories anciennes aux idées nouvelles — la seconde, au contraire, avec Bastiat, s'efforçait de réagir en affirmant plus fortement la foi dans l'ordre naturel et dans le laisser-faire.

A vrai dire, cette divergence entre les deux écoles remontait aux origines de la science. Entre les Physiocrates et A. Smith, entre J. -B. Say et Ricardo, elle était déjà visible, mais elle va s'accroître par des raisons que nous indiquerons.

Ce livre va donc se trouver tout naturellement divisé en deux chapitres, l'un surtout pour l'école libérale française, l'autre pour l'école libérale anglaise.

CHAPITRE PREMIER

LES OPTIMISTES

Nous venons de voir dans le livre précédent combien la science économique avait été troublée et comment elle semblait dévoyée par les poussées de criticisme, de socialisme et d'interventionnisme, qui avaient éclaté un peu partout. Le moment était venu de tâcher de faire rentrer la science économique dans sa véritable voie, dans celle de l'Ordre Naturel où les Physiocrates et Adam Smith l'avaient d'abord engagée — et ce fut tout particulièrement en France que les économistes se vouèrent à cette tâche.

Cette attitude de l'école française s'explique facilement par le fait qu'elle s'est trouvée plus qu'aucune autre aux prises avec le socialisme et le protectionnisme. En ce qui concerne le socialisme, il ne faut pas oublier que la France a été sa terre natale (1). On ne saurait comparer l'influence exercée en Angleterre par Owen, ou moins encore en Allemagne par un Weitling ou un Schuster, au rôle prestigieux joué en France par un Saint-Simon, un Fourier, un Proudhon, et d'autant plus dangereux aux yeux des économistes qu'en ce temps-là c'était sur les intellectuels plus que sur les ouvriers que ces doctrines exerçaient un véritable enchantement.

Quant au protectionnisme, si nous ne l'avons pas vu représenté en France par d'aussi grands noms que celui de List, il n'en était pas moins très puissant, plus qu'en tout autre pays beaucoup plus en tout cas qu'en Angleterre; à telles enseignes que là il succomba sans trop de résistance à la

(1) C'est un fait reconnu par les socialistes allemands eux-mêmes : « Le peuple qui a mis au monde le socialisme, même informe, est immortel », disait Karl •Grün en parlant de la France, précisément à la date où se place ce chapitre (cité par Puech : Le Protectionnisme dans l'Internationale [1907], p. 57;.

LES OPTIMISTES

campagne menée par Cobden, tandis qu'en France il brava victorieusement la campagne menée par Bastiat; et, s'il y fut supprimé peu après par la volonté souveraine de Napoléon III, ce fut pour reparaître bientôt plus vivace que jamais.

Ainsi l'école française eut à faire front à ces deux adversaires, qui d'ailleurs ne faisaient qu'un à ses yeux, car le protectionnisme n'était pour elle qu'une contrefaçon du socialisme, plus haïssable, parce qu'il prétendait faire le bonheur des propriétaires et des fabricants, c'est-à-dire des riches, tandis que le socialisme' du moins voulait faire le bonheur des ouvriers, c'est-à-dire des pauvres — - et plus nuisible, parce qu'il était déjà réalisé et exerçait ses ravages tandis que l'autre n'était heureusement qu'à l'état d'utopie. Et à frapper sur ces deux adversaires à la fois, l'école française trouvait cet avantage qu'elle échappait par là au reproche de combattre pour un intérêt de classe : elle pouvait répondre qu'elle combattait pour tous. ,

Une guerre de cent ans ne peut manquer de marquer de son empreinte ceux qui l'ont soutenue et elle suffit pour expliquer les tendances apologétiques, normatives et finalistes qu'on a si souvent reprochées à l'école française.

Gomment s'y est-elle prise en effet pour défendre les « saines doctrines » — qu'elle a trop facilement confondues avec la science? — G'est là ce qu'il faut comprendre. Elle s'est dit : Tout le mal vient des économistes pessimistes. Ce sont eux qui, par leurs sombres prévisions, ont ruiné la foi dans les lois naturelles, dans l'organisation spontanée des sociétés, et ont poussé les hommes à chercher un sort meilleur dans des organisations arti-

ficielles. Ce qui importe donc avant tout, pour réfuter le criticisme, le socialisme et le protectionnisme, c'est de débarrasser la science des doctrines compromet tantes des Ricardo et des Malthus, c'est de démontrer que leurs prétendues lois sont sans fondement. Il s'agit de démontrer que les lois naturelles ne nous conduisent pas au mal, mais au bi'en — quoique parfois, il est vrai, au bien par le mal — que les intérêts individuels ne sont antagonistes qu'en apparence mais solidaires au fond, qu'il suffit, dit Bastiat, que « chacun suive son intérêt et il se trouvera que chacun, sans le vouloir, servira les intérêts de tous ». G est donc pour réfuter le pessimisme que l'école française s'est faite optimiste.

LE LIBÉRALISME

L'école française proteste, il est vrai, contre ce qualificatif d'optimiste, tout aussi bien que contre celui d'orthodoxe. Et elle aurait raison de protester si par optimisme nous entendions le quiétisme, le contentement égoïste du bourgeois satisfait qui trouve que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Nullement. Nous avons dit que leur laisserfaire ne devait pas être compris au sens de ne rien faire, mais au sens anglais de fair play, laisser le champ libre aux combattants. Nous avons dit que ces économistes ont été dans le passé et sont encore aujourd'hui des polémistes et des lutteurs infatigables. Ils ont toujours dénoncé les abus. Mais leur optimisme consiste en ceci qu'ils ont toujours cru que les maux de l'ordre économique tenaient surtout au fait que la liberté n'était encore que très imparfaitement réalisée, et que par conséquent le meilleur remède à ces maux consistait à rendre cette liberté plus parfaite (1). Ainsi si l'on veut supprimer 1 exploitation des travailleurs et élever les salaires, la li-

berté du travail sera le meilleur moyen. Ainsi, comme l'écrivait l'auteur de la loi de 1804 qui supprima les pénalités contre les coalitions, Émile Ollivier : « la liberté de coalition tuera les grèves » ! Ainsi la liberté du prêt fera disparaître l'usure. Ainsi la liberté du commerce suffira pour mettre un terme aux falsifications des denrées comme au monopole des I rusts. Et finalement la concurrence assurera le bon marché dans la production et la justice dans la répartition (2).

Et leur optimisme a ceci de particulier qu'il se double et se fortifie d'un pessimisme absolu quant à l'efficacité de tout ce qu'on appelle les réformes sociales ! aussi bien à l'égard des institutions patronales que des interventions du législateur, soi-disant faites pour protéger les faibles. A les croire, la liberté guérissait finalement les maux qu'elle semblait créer, tandis que l'intervention de l'État aggravait toujours les maux qu'elle semblait guérir (3).

(1) « Oli . on a essayé de tant de choses ! Quand est-ce donc qu'on essaiera la plus simple de toutes : la liberté? » (Basliat, Harmonies, ch. IV, p. 125).

(2) Une des sections du livre de Dunoyer sur La liberté du travail est intitulée r « Comment le vrai moyen de remédier aux maux dont souffrent les classes ouvrières est dans l'extension du réginje de concurrence » (Ch. X, liv. IV, § 18).

“ En réalil6; la concurrence, dit ailleurs Dunoyer, cet élément de discorde prétendu, est le lien véritable, le nœud le plus solide qui puisse tenir unies entre elles toutes les parties du corps social ».

(3) .. Dès que la satisfaction d'un besoin devient l'objet d'un service public.

LES OPTIMISTES

Et ce qui paraîtra plus singulier c'est que l'associationnisme, tel que nous l'avons exposé dans le chapitre précédent, ne trouve guère plus grâce à ses yeux que l'Etatisme. Sans doute l'école libérale n'a pas hérité de toutes les défiances de la Révolution française contre le droit d'association. Elle ne condamne plus, et même elle réclame formellement, la liberté d'association dans la politique, la religion, l'industrie, le commerce, le travail, y compris même le droit de coalition, partout, en un mot, où l'association ne fait que protéger ou fortifier les activités individuelles — mais quand l'association se présente comme instrument de transformation sociale, quand elle prétend remplacer la concurrence par l'organisation, quand elle demande sous le nom de solidarité certains sacrifices à l'individu pour l'avantage de la communauté, l'école libérale individualiste crie halte-là ! Et même sous ses formes atténuées et spécialisées, telles que coopératisme, mutualisme, syndicalisme, le programme associationniste lui apparaissait (et lui apparaît encore aujourd'hui) comme gros d'illusions et de déceptions (1).

L'optimisme de l'école française est donc caractérisé surtout par la foi absolue dans la liberté. C'est sa marque distinctive et qui n'a jamais varié pendant près d'un siècle et demi, depuis les Physiocrates jusqu'à nos jours. A maintes reprises, par la bouche de ses représentants les plus éminents, en repoussant les étiquettes « d'orthodoxe » ou de « classique » qu'on prétendait lui infliger, elle a déclaré n'accepter d'autre nom que celui de « l'école libérale » (2).

L'individu. . . a perdu une partie de son libre arbitre, il est moins progressif, il est moins homme... Celle torpeur morale qui

le gagne, gagne par la même raison tous ses concitoyens » (Bastiat, *Harmonies*, ch. XVII, p. 545).

(1) Dunoyer dit : « Qu'on creuse tant qu'on voudra le sujet des associations, on n'y trouvera jamais ce qu'on cherche à y voir, le moyen d'assurer une répartition intelligente et équitable des produits du travail » [*Liberté du Travail*, 1. 11, p. 3; 0-

Et ailleurs il affirme que l'association « a perverti la morale sociale plus encore que celle individuelle parce qu'il n'était rien qu'on ne crût permis dès qu'on agissait au nom de l'association » [*Ibid.*, p. 136]. Il est vrai qu'il s'agit surtout ici de l'association corporative, mais ce jugement a une portée générale.

(2) Lors d'une réunion internationale des économistes à l'occasion de l'Exposition Universelle, en juillet 1900, l'un des maîtres les plus modérés de l'Ecole libérale, M. Levasseur, disait [*Journal des Économistes*, 15 août 1900) :

« Il n'y a pas lieu de faire entre nous de distinctions; des économistes libéraux ne sauraient être divisés à cet égard. Sur divers points d'application, ils peuvent avoir des opinions différentes; mais tous s'entendent sur le principe de la

LE LIBÉRALISME

Il est caractérisé aussi par une certaine dureté pour les misères du peuple : — sans doute la science n'a pas à faire de sentiment, mais nous voulons dire une certaine tendance, déjà si marquée dans Malthus, à croire que ces misères du peuple sont dues à sa propre faute, à ses vices ou tout au moins à son imprévoyance. C'est ainsi que Dunoyer ne craint pas de prononcer cette sentence terrible : « Il est bon qu'il y ait dans la société des

lieux inférieurs où soient exposées à tomber les familles qui se conduisent mal et d'où elles ne puissent se relever qu'à force de se bien conduire. La misère est ce redoutable enfer » (1). L'école libérale est toute prête à accueillir avec enthousiasme celui qui va venir, Darwin, et qui va démontrer que la sélection naturelle des meilleurs par élimination des incapables est la condition nécessaire du progrès de l'espèce, et que ce n'est pas le payer trop cher à ce prix. La foi dans les vertus de la concurrence c'est déjà la glorification du struggle for life.

Et pourtant l'Ecole libérale n'a réussi ni à démontrer que toutes les lois naturelles étaient bonnes, ni à arrêter les progrès du socialisme et du protectionnisme; et à la fin du XIX^e siècle elle s'est, trouvée comme submergée par cette marée qui montait de deux côtés à la fois. Néanmoins à aucun moment elle n'a perdu sa confiance; par sa fidélité à ses principes, par sa continuité dans la doctrine, par sa tenue hautaine et dédaigneuse de l'impopularité, elle s'est fait une physionomie unique et mérite mieux que le jugement sommaire que les économistes étrangers ont porté sur elle, à savoir d'être dépourvue de toute originalité et de n'être qu'un pâle reflet des doctrines de Smith.

Il y eut surtout une période dans son histoire où ce libéralisme et cet optimisme furent à leur apogée et c'est celle que nous voulons étudier dans ce chapitre : elle se place entre 1830 et 1850. Ce fut à peu près à cette époque que s'effectua ce qu'on pourrait appeler la conjonction de la liberté politique et de la liberté économique, qui désormais furent confondues dans un même culte et portèrent un seul et même

liberté. C'est l'homme qui crée la richesse avec d'autant plus de succès et de puissance qu'il est plus libre. Plus il y a de liberté,

plus il y a de stimulants pour le travail et l'intelligence, plus il se produit de richesses. »

(1) La Liberté du travail, p. 409.

LES OPTIMISTES

nom : le libéralisme. La liberté économique, c'est à-dire celle du travail et des échanges, fut élevée au même rang que la liberté de conscience ou la liberté de la presse; elle apparut comme une catégorie dans l'ensemble des libertés nécessaires, comme une conquête, elle aussi, de la démocratie et de la civilisation, et il parut aussi vain de vouloir la supprimer que de faire remonter un fleuve vers sa source. Elle venait couronner le programme général de libération de toutes les servitudes.

Déjà, trois quarts de siècle auparavant, la naissance de l'Économie Politique avait coïncidé avec la mort de l'ancien régime. Mais si les Physiocrates avaient été les premiers des libéraux dans l'ordre des doctrines économiques, ils en furent loin dans l'ordre politique puisque, comme nous l'avons vu (p. 40), ils enseignèrent la doctrine du « despotisme légal »(1), laquelle apparaissait aux libéraux de 1830 comme une monstruosité, ou tout au moins comme une survivance de l'ancien régime, tare indélébile à leurs yeux et qui contribua à discréditer absolument tout le système physiocratique, beaucoup plus que leurs erreurs économiques.

Le livre de Charles Dunoyer, qui parut en 1845 (2) sous ce titre long., mais clair, De la Liberté, du travail ou simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance, marque assez exactement cette ère du libéralisme politico-économique. Mais quoique le livre de Du-

noyer soit consacré à célébrer la liberté sous toutes ses formes et spécialement sous celle de la concurrence, la tendance optimiste y apparaît avec moins d'éclat que dans un autre livre, presque de la même date et bien plus célèbre, *Les Harmonies Économiques* de Bastiat (1850). C est dans ce livre et dans les autres écrits du même auteur que nous allons chercher les traits essentiels de cette doctrine. Sans doute Bastiat, à raison de l'outrance de son optimisme et de sa foi dans les causes linéales, a été désavoué par un grand nombre d'économistes de l'école libérale : il n'en reste pas moins le personnage le plus représentatif de la doctrine libérale opti-

(1) Voir ci-dessus ce que nous disons de la doctrine politique des Physiocrates.

(2) Il y avait eu des éditions antérieures, mais sous des titres différents et de moindre dimension, en 1825 et 1830. Nous retrouverons Dunoyer un peu plus loin. Cf. Villey, *L'œuvre économique de Dunotjer*, Paris, 1899.

LE LIBÉRALISME

misle et peut-être même, pourrait-on dire, de toute l'école française.

Pourtant, il est un autre économiste, non plus français mais américain, dont le nom est inséparable de la doctrine optimiste et qui a déjà paru dans un des chapitres précédents : c'est Garey (1). A bien des égards il mériterait même de passer avant Bastiat, non seulement par droit de priorité — car, comme on sait, il a accusé Bastiat de l'avoir plag'ié, mais aussi parce qu'il lui est supérieur par certains côtés, par la méthode, par la solidité du raisonnement, par la large envergure de quelques-unes de ses théories,

notamment celle de la - rente. Dans l'exposé des doctrines de Bastiat nous essaierons de rendre à celles de Garey la part qui leur revient. Néanmoins, si nous avons cru devoir attribuer à Bastiat, et non à Garey, la place centrale dans ce chapitre, ce n'est passeulement parce que nous écrivons spécialement pour des étudiants français qui seront appelés plus fréquemment à lire celui-là que celui-ci, mais c'est aussi parce que les livres de l'économiste américain, publiés à une époque où l'enseignement économique n'existait guère aux États-Unis, n'ont pas eu, à beaucoup près, la même influence que celui de l'économiste français, lequel est apparu en pleine bataille des idées. G'est enfin parce que la doctrine de Garey est loin de présenter la belle unité de pensée des Harmonies, et la preuve c'est que 1 on y trouve la libre concurrence entre les peuplescondamnée en même temps que la libre concurrence entre individus y

(1) Carey (Cliai Ies-Henry), ,né à Philadelphie en 1793 et mort en 1879, éditeur de profession jusqu'à l'âge de 42 ans, publia, en 1837, 1818, 1840, les trois volumes de son livre Principles of Political Economy; en 1848, The Past, l/ie Présent and the Future, qui contient sa théorie de la rente ; en 1830, llarmomj of Interests, agricultural, manufacturing and commercial; et en 1858-1839, Principles of Social Science. Ce dernier seul a été traduit en français.

Ces dates ont une certaine importance parce que, lorsque parut le livre des Harmonies en 1850, Carey accusa Bastiat de plagiat dans une lettre adressée au Journal des Économistes de la même année. Bastiat, alors déjà mourant, répondit dans le même journal pour se défendre. Il reconnaît avoir lu le premier livre de Carey et s'excuse de ne pas l'avoir cité. L'excuse qu'il fait valoir

est d'ailleurs bien mauvaise : c'est que Carey disait tant de mal des Français qu'il ne pouvait en recommander la lecture! Depuis lors, nombre d'économistes étrangers ont admis que Bastiat n'avait fait que copier Carey : c'est une grande exagération. La coïncidence dans l'apparition de certaines idées est un phénomène fréquent dans l'histoire des doctrines : elle s'est réalisée récemment encore pour la théorie de l'utilité finale (Voir ci-après le chapitre sur les Hédonistes).

LES OPTIMISTES

•est préconisée. Et même l'hétérogénéité, sinon la contradiction de ces deux doctrines, est telle qu'elle nous oblige à doubler Carey et à le faire figurer dans deux chapitres différents.

Bastiat (1) a été considéré en France et à l'étranger comme l'incarnation de l'économie politique bourgeoise. Non seulement Proudhon, mais Lassalle dans son fameux pamphlet *Bastiat*, Schulze-Delitzsch, et après eux, Cairnes, Sidgwick, Marshall, de Böhm-Bawerk, etc., n'ont vu en lui que l'avocat de l'ordre économique existant. Ils lui refusent tout esprit scientifique. Ses écrits ne seraient qu'une sorte d'amplification de la Science du bonhomme Richard de Franklin, où les apologues tiendraient lieu de démonstrations, et la trans-

(1) Frédéric Bastiat, né en 1801 à Bayonne, d'une famille de commerçants aisés, fut successivement commerçant, agriculteur dans les Landes, juge de paix, conseiller général, enfin député de l'Assemblée Constituante de 1848. Il ne brilla pas d'un grand éclat à la tribune. Il n'en eut guère le temps d'ailleurs, car, gravement atteint dans sa santé, il mourut en 1850, donc à l'âge de 49 ans, à Home où il avait été chercher inutilement la guérison.

Si sa vie fut courte, plus courte encore fut sa carrière scientifique : elle n'a duré que six ans. Son premier article parut dans le *Journal des Economistes*, en 1843, et son seul livre proprement dit, *Les Hannonies Économiques*, écrit en 1849, est resté inachevé. Entre temps, il publia, ses *Petits Pamphlets* et ses *Sophismes* dirigés contre le protectionnisme et le socialisme. Il dépensa une grande activité, mais en vain, pour organiser en France une Ligue libre-échangiste pareille à celle qui avait triomphé en Angleterre, peu d'années auparavant, sous la direction de ■Cobden.

On voit que sa vie ne fut pas celle d'un savant, mais d'un publiciste. Ce n'était pas un homme de bibliothèque. Nous savons cependant qu'il avait lu J. -B. Say à 19 ans et un peu plus tard Franklin [La Science du bonhomme Richard], dont il fut enthousiaste : c'est lui qui le dit. L'influence en effet se fit sentir dans tous ses écrits et même dans sa tenue et son allure. « Avec ses cheveux longs et son petit chapeau, son ample redingote et son parapluie de famille, on l'aurait pris volontiers pour un bon paysan en train de visiter les merveilles de la capitale », dit M. de Molinari (*Journal des Économistes*, février 1851).

Ces détails biographiques ne doivent pas être oubliés de ceux qui reprochent à Bastiat, non sans quelque raison d'ailleurs, de manquer de culture scientifique et même d'être plus journaliste qu'économiste.

Si Bastiat a été sévèrement jugé par les économistes de l'étranger, il n'en est pas moins resté en France un économiste très populaire. Son sel est un peu gros, son ironie un peu lourde, sa discussion un peu superficielle, mais sa mesure, son bon sens, sa clarté, font une impression inoubliable, et je ne sais si ses *lannonies* et ses *Pamphlets* ne sont pas encore aujourd'hui le meilleur

livre qu'on puisse conseiller au jeune homme qui aborde pour la première fois l'étude de l'Économie Politique. Nous allons voir d'ailleurs que, même au point de vue purement scientifique, sa contribution est loin d'être négligeable.

G. ET R. — Doctr. écon.

386 LE LIBÉRALISME

parence si vantée de son style serait due simplement à ce qu'il n'y a lien dedans.

Bastiat mérite pourtant mieux qu'un tel jugement. L'homme qui a écrit : « Si j'avais le malheur de ne voir dans le capital que l'avantage du capitaliste, je me ferais socialiste », ou encore : « Un travail bien important à faire pour l'économie politique, c'est d'écrire l'histoire de la spoliation », n'était pas simplement un bon bourgeois. Il est vrai qu'il a poussé à outrance l'optimisme, le libéralisme, le moralisme et le finalisme de l'école française ; sa mauvaise fortune a voulu qu'il marquât comme le point culminant de cette doctrine, celui après lequel la réaction se produit inévitablement, et qu'il subit ainsi tout le choc en retour qui a comme balayé son oeuvre.

Cependant s'il est vrai de dire que les arguments de Bastiat contre le socialisme ont vieilli — en même temps d'ailleurs que les modes spéciaux d'organisation socialiste qu'ils visaient — cela n'est point aussi vrai en ce qui concerne son argumentation contre le protectionnisme. Celle-ci n'est pas restée tout à fait inefficace. Sans doute elle n'a pas réussi à mettre en échec la politique protectionniste, mais elle a du moins tué définitivement un certain nombre de ses arguments. Si aujourd'hui on n'entend plus guère les protectionnistes nous menacer de « l'inondation »

ou de « 1 invasion » des produits étrangers, si le vieil et célèbre argument du « travail national » n'est plus invoqué qu'en sourdine, c'est, ou l'oublie trop, aux admirables petits pamphlets tels que la Pétition des marchands de chandelle ou la Pétition de la Main Gauche contre la Droite qu'on le doit. On ne montrera jamais mieux que ne l'a fait Bastiat ce qu'il y a de risible inconséquence dans le fait de creuser des tunnels à travers les montagnes qui séparent les pays afin de faciliter les échanges, et de dresser ensuite une barrière de douanes à chaque extrémité; — ou la contradiction qui existe entre le fait de garantir un revenu minimum au propriétaire foncier et au capitaliste par un droit protecteur, et de refuser un salaire minimum à l'ouvrier; — ou encore comment le droit de douane est un impôt moins facile à défendre que le véritable impôt, car tandis que celui-ci est mis sur l'individu au profit de la société, celui-là est mis sur tous au profit de quelques-uns.

LES OPTIMISTES

Mais il a été moins heureux quand, se plaçant à un point de vue exclusivement individualiste et par trop simpliste, il a assimilé absolument l'échange entre individus et l'échange entre nations; ou quand il a essayé-de démontrer, par des apologues plus amusants que solides, que les avantages du commerce international étaient d'autant plus grands pour un pays que la balance du commerce lui était plus défavorable, ou encore que l'échange international bénéficiait surtout aux nations les plus pauvres (1).

Quant à la partie constructive de l'œuvre de Bastiat, elle consiste à démontrer que « les lois générales du monde social sont harmoniques : elles tendent dans tous les sens au perfectionnement de l'humanité ». Pourtant, à première vue, on voit le

désordre partout? A cela, il répond par cet apologue inoubliable : Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, en montrant qu'il ne faut pas se fier à « ce qu'on voit » et que c'est « ce qu'on ne voit pas » qui est bien souvent la vérité, que les antagonismes apparents, quand on y regarde de plus près, se révèlent bien souvent comme facteurs d'harmonie. Il répond aussi que l'homme est libre, libre, par conséquent, de troubler cette harmonie en portant atteinte à la liberté d'autrui — fût spécialement par la spoliation, que Bastiat ne cherche nullement à dissimuler, mais au contraire qu'il dénonce partout. Mais diverses forces sont à l'œuvre, autour de l'homme comme au dedans de lui, pour ramener dans la bonne voie quiconque s'en écarte, en sorte que finalement l'harmonie tend à se rétablir automatiquement. « Je crois que le mal aboutit au bien et le provoque, tandis que le bien ne peut aboutir au mal, d'où il suit que le bien doit finir par prédominer » (2).

Il est évident que cette doctrine va fort au delà de la simple conception de lois naturelles : elle implique la foi en des lois providentielles. Bastiat, en effet, ne s'en cache point et il proclame en mainte occasion, comme les Physiocrates mais en termes beaucoup plus précis : « Dieu a mis dans chaque homme une impulsion irrésistible vers le bien et, pour

(1) Sur celle question de savoir à qui bénéficie le commerce international, voir infra ce que nous en disons à propos de Stuart Mill.

(2) Harmonies, p. 21. Nous citons d'après la 10^e édition des Œuvres complètes.

XE LIBÉRALISME

le discerner, une lumière susceptible de se rectifier » (1).

Auguste Comte a protesté éloquemment contre « cette vaine et irrationnelle disposition à n'admettre que ce degré •d'ordre qui s'établit de lui-même », laquelle « équivaut évidemment dans la pratique sociale à une sorte de démission solennelle donnée par cette prétendue science (l'Economie Politique) à l'égard de chaque difficulté un peu grave que le développement industriel vient à faire surgir » (2).

Et même en tant qu'interprétation de la Providence, cette foi de Bastiat était très contestable. Elle ne paraît en tout cas nullement conforme à la doctrine chrétienne, car il ne faut pas oublier que si le Christianisme enseigne que l'homme et le monde ont été créés bons par Dieu, il enseigne aussi que l'un et l'autre ont été complètement pervertis par la faute de l'homme et qu'ils ne redeviendront jamais bons par eux-mêmes, par je ne sais quelle vertu curative naturelle (3). Le Christ ordonne à ses disciples de tuer en eux l'homme naturel pour créer un homme nouveau ; il annonce de nouveaux deux et une nouvelle terre. Voilà qui est infiniment plus révolutionnaire que l'optimisme économique. Le Dieu de Bastiat n'est guère que le « Dieu des bonnes gens » que chantait Béranger.

Cette harmonie préétablie, quels sont les faits, quelles sont les lois où' elle se révèle? Tous! répond Bastiat : valeur, échange, propriété, concurrence, production, consommation, etc. Contentons-nous de signaler ceux où, d'après lui, elle apparaît avec le plus d'évidence.

§ 1- — La théorie de la valeur-service.

\oici d abord la loi de la valeur, « qui est à l'Économie Politique ce que la numération est à l'arithmétique » (4'.

(1) « Les phénomènes de l'économie politique ont aussi leur cause efficiente et leur intention providentielle » (Harmonies, dernière page).

« A la vue de cette harmonie, l'économiste peut bien s'écrier, comme l'astronome ou le physiologiste, *Dipilus Dei est hic !* » (Harmonies , ch. X, p. 391).

« Atte. de la fin et vous verrez que si chacun s'occupe de soi, Dieu pense à tous » (Harmonies , ch. VIII, p. 290).

(2) A. Comte, Cours de Philosophie Positive, t. IV, p. 202.

» (3) La liturgie de l'Église Réformée calviniste dit : « Nous reconnaissons et nous •confessons que nous sommes incapables par nous-mêmes de faire le bien ».

Voir ci après le chapitre sur les doctrines inspirées du Christianisme.

(4) Harmonies, ch. V, p. 140.

LES OPTIMISTES

Ricardo, nous le savons, avait enseigné que la valeur était déterminée par le travail effectué pour la production. Cette théorie agréait, certes, à Bastiat et il l'aurait volontiers fait rentrer dans ses Harmonies, car elle satisfaisait très bien à l'idée de justice en montrant toute valeur, et par conséquent toute propriété, fondée sur le travail. Mais Bastiat, quoique sa méthode fût très a-prioristique et aussi peu réaliste que possible, ne peut se contenter

d'une conception trop manifestement en contradiction avec les faits, car il voit bien qu'elle ne pouvait expliquer, par exemple, pourquoi la valeur d'une perle trouvée par aventure était égale à celle d'une perle péniblement extraite du fond des mers. 11 cherche donc anxieusement quelque autre explication, qui fût aussi normative que celle de Ricardo mais plus conforme aux faits.

Or, Carey venait précisément, pour rectifier la théorie de Ricardo, d'en donner une autre très ingénieuse : c'est que la valeur est déterminée non par le travail effectué mais par le travail épargné. Celle-ci s'adaptait admirablement aux faits les plus rebelles à la théorie ricardienne; elle s'appliquait très bien à l'hypothèse de la perle trouvée. Elle séduisit évidemment Bastiat (1). Toutefois elle ne le satisfaisait pas encore complètement, car s'il y a satisfaction donnée au sentiment de la justice lorsqu'on peut établir que la valeur produite est proportionnelle à la peine prise, il n'en est certainement pas de même si on se borne à démontrer que la valeur serait proportionnelle au travail épargné — c'est-à-dire, remarquez-le bien, à un travail qui n'a jamais été fait et ne le sera jamais ! — Où est en ce cas l'harmonie économique? Alors un trait de lumière illumina son esprit : ce travail épargné n'est-il pas *wi* service rendu à l'acquéreur? Voici l'explication si longtemps cherchée qui est enfin trouvée : « La valeur, c'est le rapport de deux services échangés » (2). Et comme toute propriété, et toute fortune, n'est autre chose qu'une somme de valeurs, on peut dire aussi que la propriété de chacun n'est que la somme des services rendus par lui.

(1) « J'ai montré que la valeur avait pour fondement moins la peine prise par celui qui la cède que la peine épargnée à celui qui

la reçoit (c'est ici qu'il eût été juste de citer Carey !) et c'est pour cela que je l'ai fait résider dans quelque chose qui embrasse ces deux éléments : le service « (Harmonies , ch. IX, p. 841).

(2) Harmonies, ch. V, p. 145.

390 LE LIBÉRALISME

Voilà l'harmonie. Que peut-on souhaiter de mieux ? Bastiat exulte d'avoir trouvé cette formule. Elle éclaire tout, elle concilie tout, elle résout toutes les difficultés, à commencer par celle qui était la croix des économistes : pourquoi le diamant a-t-il plus de valeur que l'eau? Mais, répond-elle, tout simplement parce que celui qui me cède un diamant me rend un plus grand service que celui qui me cède un verre d'eau

— à moins que ce ne fût sur le radeau de la Méduse, mais aussi bien, dans ce cas, le service rendu étant incalculable, immense serait la valeur !

Toutes les solutions proposées par les économistes — utilité, rareté, difficulté d'acquisition, coût de production, travail

— se trouvent comprises dans la notion de service. « Ainsi les économistes de toutes nuances devront se tenir pour satisfaits. Je leur donne raison à tous, parce que tous ont aperçu la vérité par un côté. Il est vrai que l'erreur était sur le revers de la médaille (1). De plus, ce mot de service a l'avantage d'embrasser non seulement la valeur proprement dite, c'est-à-dire le prix des marchandises, mais aussi le prix de tous

(1) Harmonies, ch. V, p. 193.

« Socialistes, Économistes, Égalitaires, Fraternelles, je vous défie, tous tant que vous êtes, d'élever même l'ombre d'une objection contre la légitime mutualité des services volontaires et par conséquent contre la propriété telle que je l'ai définie !... A l'égard les uns des autres, les hommes ne sont propriétaires que de valeurs, et les valeurs ne représentent que des services comparés, librement reçus et rendus » (Harmonies , ch. "VIII, p. 265 et 268).

Si les limites de ce livre nous permettaient de parler comme ils le méritent des économistes italiens, c'est ici qu'il faudrait parler de Ferrara, professeur à Turin, de 1849 à 1858, qui, par ses doctrines sur la valeur, se rattache tout à fait à l'École de Carey et de Bastiat, dont il fut d'ailleurs le contemporain. La théorie de la valeur sur laquelle il fait reposer tout l'édifice économique est celle du coût de reproduction. La valeur de toute chose serait déterminée non par le travail qu'elle a réellement coûté, mais par le travail nécessaire pour reproduire la pareille ou — s'il s'agit d'un objet absolument limité en quantité, un tableau de maître ancien, par exemple — par le travail nécessaire pour reproduire celui qui peut le mieux satisfaire au même besoin (application de la loi de substitution, mais qui n'était pas encore formulée du temps de Ferrara). Et comme, par le progrès de l'industrie, le coût du travail, l'effort humain, tend sans cesse à diminuer, voilà l'harmonie. ..

Toute chose, la terre et ses produits, les capitaux, sont soumis à la même loi, d'après Ferrara, et voilà la loi néfaste de la rente à bas et la baisse progressive du taux de l'intérêt assurée.

Les principaux écrits de Ferrara sont des préfaces pour les traductions italiennes des grands Économistes publiées dans la col-

lection Fbiblioteca dell' Economisla (Turin, 1850-1870, 26 vol.).

LES OPTIMISTES

les services productifs tels cju ils apparaissent dans les contrats de fermage, de loyer et de prêt à intérêt, car « celui qui accorde terme rend service » (1).

On peut railler Bastiat' de la candeur avec laquelle il triomphe, car il ne prend pas garde que si sa formule est si compréhensive, au point qu'on peut y faire rentrer tout ce qu'on voudra, c'est précisément parce qu'elle u'est qu'un cadre vide, un passe-partout. Gela revient à dire que la valeur dépend de n'importe quelle circonstance qui peut rendre un objet désirable (2), en sorte qu'après cette explication nous ne sommes guère plus avancés ! Cette définition, à y regarder de près, n'a même pas la portée apologétique qui avait évidemment fasciné Bastiat: elle ne réussit nullement à légitimer la valeur, et avec elle la propriété, ou ne le fait qu'au moyen d'une formule hypocrite. Car ce motde service donne a croire (c'est bien pour cela qu'il a été choisi) que toute valeur implique un bienfait pour celui qui la reçoit, un mérite poui celui qui la cède. Or, il est très possible qu'il n'en soit rien. Nul doute que le propriétaire d'une maison ou d'un terrain dans la Cité de Londres qui loue l'une ou vend l'autre à un prix fabuleux, ou que le capitaliste qui prête de l'argent à un taux usuraire à un emprunteur dans le besoin, ou même que le politicien qui se fait payer par un énorme pot-de-vin quelque concession lucrative, ne rendent tous de grands services à preuve qu'ils ont été demandés, sollicités, implorés peut-

(1) Harmonies, ch. VII, p.^36. La discussion de 1849 entre Bastiat et Proudhon (oubliée dans les OEuvres de Bastiat sous le

titre de Gratuité du. Crédit) sur la légitimité de l'intérêt ne vaut guère la peine d'être analysée ici. Bastiat s'appuie tantôt sur l'idée que celui qui prête rend service et qu'« tout service mérite une •rémunération, ou, en précisant mieux, que le capital prêté est productif : le rabot permet de produire plus de planches et, par conséquent, il est juste que le propriétaire du rabot en ait sa part. Proudhon répond qu'il ne conteste nullement la légitimité de l'intérêt dans l'ordre économique existant, mais il prétend que cet intérêt n'est qu'une catégorie historique (pour employer une formule postérieure à lui) et qu'il sera facile de l'éliminer comme inutile dans une organisation économique nouvelle. Et cette organisation nouvelle, il indique le moyen de la réaliser par sa Banque d'échange (voir ci-dessus). Mais comme les deux duellistes n'arrivent jamais à croiser le fer et s'escriment dans le vide, cette discussion est fatigante à suivre et n'a pas fait faire un pas à la solution de la question de l'intérêt.

(2) « Une foule de circonstances peuvent augmenter l'importance relative d'un service. Nous le trouvons plus ou moins grand selon qu'il nous est plus ou moins utile que plus ou moins de personnes sont disposées à nous le rendre ; qu'il exige d'elles plus ou moins de travail, de peine, d'habileté, de temps d'études préalables ; qu'il nous en épargne plus ou moins à nous-mêmes [Ibid., ch. V, p. 14b).

LE LIBÉRALISME

être — et qu'ainsi le haut prix du loyer, de l'intérêt ou de la commission, ne puissent rentrer dans la formule de Bastiat. Mais de même que tout à l'heure elle ne pouvait rien expliquer au point de vue économique, de même, au point de vue moral et normatif auquel pourtant se plaçait Bastiat, elle ne peut rien jus-

tifier. C'est un petit manteau bleu qui sert à couvrir également les pires exploitations et les échanges les plus loyaux, pour les faire entrer tous de force et pêle-mêle dans l'harmonie universelle (1).

Malgré ces critiques trop justifiées, malgré qu'on puisse considérer comme vaine la tentative de Bastiat d'expliquer la valeur par le mot de service, ce mot n'en demeure pas moins une ingénieuse, peut-être même pourrait-on dire une géniale trouvaille, et la preuve c'est qu'il a acquis droit de cité dans la langue économique : nous le trouverons plus tard et notamment dans le vocabulaire de l'école qui se pique delà plus sévère méthode, l'école hédoniste et mathématique : on y parlera sans cesse des « services productifs » et elle serait bien en peine de trouver un autre mot suffisant à les embrasser (2). D'autre part, si le mot de service, par l'idée noble d'intérêt supérieur et d'honneur professionnel qu'il évoque comme quand on disait autrefois « service du Boi ! » — est susceptible d'induire en erreur sur beaucoup de rapports économiques de l'ordre de choses existant, si même il est quelque peu comique d'inscrire ce beau titre sur la note à payer chez le débitant ou le percepteur, tout de même c'est le mieux trouvé qu'on puisse imaginer en tant que représentation de ce que devrait être l'ordre social à venir. Le mot de service exprime à peu près la même idée que celle qu'Auguste Comte, et beaucoup d'autres après lui, avait visée par

(1) Du reste Bastiat est bien obligé de le reconnaître lui-même. « Je ne recherche pas si tous les services sont réels, légitimes, et si les hommes sont parvenus à se faire payer pour des services qu'ils ne rendent pas. Eh! mon Dieu! le monde est plein de telles injustices! » (H arm ch. V, p. 157).

Mais alors si le monde est plein de gens qui se font payer pour des services non rendus ou pour des services imaginaires et illégitimes, à quoi sert-il de dire que toute valeur et toute propriété est fondée sur un service rendu?

Voir dans la Revue d'Économie Politique de 1887 notre article sur La notion de la valeur dans Rasliat.

(2) J. -B. y avait déjà employé le mot de « service » mais sans y attacher aucune signification normative, seulement pour distinguer les richesses qui consistent dans des actes de celles qui sont des produits matériels.

LES OPTIMISTES

le mot de « fonction sociale », ou que M. le professeur Marshall appelait dans un récent discours « la chevalerie dans l'Économie Politique » (1). Quand nous essayons de nous représenter la société future, ou du moins celle désirable, nous sommes bien obligés d'espérer* que le moteur de toute activité économique, qui est actuellement le désir du profit, fera place peu à peu à l'idée du service social. Ce jour-là on pourra élever une statue à Bastiat.

g 2. — La loi de l'utilité gratuite et de la rente.

La loi de la rente de Ricardo était le cauchemar des optimistes. Si par malheur elle eût été vraie, il ne leur serait plus resté, à leur pointdevue, qu'à prendre le deuil de la propriété foncière et à donner raison aux socialistes qui y avaient vu une nuisance sociale. 11 fallait donc à tout prix démontrer que cette loi était sans fondement, et pour cela Bastiat s'est efforcé à établir cette thèse qui paraît à première vue une gageure, à savoir que la terre ou la

nature donne gratuitement ses biens à tous les hommes. Comment ! s'écriera-t-on, le blé ou le charbon, et tous les produits du sol et du sous-sol, ne se paient-ils pas, n'ont-ils pas une valeur? — Sans doute, répond Bastiat, mais ce prix ne paie pas l'utilité naturelle de ces produits : il ne paie que le travail de production, il ne fait que rembourser les dépenses faites par le propriétaire. .

En sorte qu'il faudrait distinguer dans tout produit comme deux couches d'utilité superposées : l'une, qui est due au Travail et qui comme telle doit être payée, est onéreuse et constitue ce que l'on appelle la valeur ; — l'autre, qui est due à la Nature et qui comme telle n'est jamais payée, est donnée par-dessus le marché. Si cette couche sous-jacente reste ignorée, quoique d'importance considérable, c'est précisément parce qu'elle ne se révèle pas dans le prix et échappe ainsi aux regards : elle est invisible parce que gratuite.

Mais ce qui est gratuit est commun à tous, comme l'air, la lumière ou l'eau courante. Alors on peut exprimer la même idée en disant que par-dessous la couche apparente des valeurs qui constituent la propriété individuelle, il y a une

(1) *Economie Journal*, mars 1907, — Social possibilities of *Economie Chivalry* .

LE LIBÉRALISME

couche invisible de communauté qui profite à tous. « Ce qui était commun par destination providentielle reste commun à travers toutes les transactions humaines ».

« Voilà, dit Bastiat, la loi essentielle de l'harmonie sociale ». Le propriétaire du sol, qui, dans la théorie de Ricardo, apparaît comme une sorte de dragon gardant le trésor des richesses naturelles et à qui il faut payer tribut pour pouvoir en jouir, ou qui, dans les fougueuses invectives de Proudhon contre la propriété, est dénoncé comme ayant intercepté les dons de Dieu — n'apparaît plus dans la théorie de Bastiat que comme un simple intermédiaire entre la Nature et le consommateur, comme un hôte domestique qui irait puiser pour moi de l'eau à la source communale et à qui il est juste de payer non l'eau, mais seulement la peine prise pour me l'apporter (1).

Mais voici qui est mieux encore comme harmonie. De ces deux éléments qui entrent dans la composition de toute richesse, l'élément onéreux et l'élément gratuit ou commun, le premier tend à perdre graduellement de son importance relativement au second. En effet, c'est une loi générale que, par suite des progrès de l'industrie, l'effort humain nécessaire pour obtenir une même satisfaction va diminuant : le travail nouveau est presque toujours plus productif que le travail ancien. Et cela est vrai de tous les produits, du blé ou de la houille aussi bien que de l'acier ou des cotonnades, et non seulement des produits de la terre mais de la terre elle-même. 11 en coûte de moins en moins pour défricher les

nouvelles terres, de même que pour fabriquer de nouvelles

(1) « Et moi je dis : Non ! vous n'avez pas intercepté les dons de Dieu. Vous les avez recueillis gratuitement des mains de la Nature, c'est vrai ! mais aussi vous les avez transmis gratuitement à vos frères sans en rien réserver... Vivez donc en paix sans crainte et sans scrupule » (Harmonies, ch. VIII, p. 257).

« La houille est prodiguée gratuitement à tous les hommes. Ce n'est là ni un paradoxe ni une exagération : elle leur est prodiguée à titre gratuit comme l'eau du torrent, à la seule condition de prendre la peine de l'aller chercher on de restituer cette peine à ceux qui la prennent pour nous » (Harmonies, ch. X, p. 362). Bastiat ne veut point dire pourtant que les dividendes touchés par les actionnaires ne font que payer la peine qu'ils auraient prise pour extraire la houille ! mais il vise la peine prise (sous forme d'épargne) pour rendre l'exploitation possible.

J. -B. Say avait déjà parlé de la gratuité des agents naturels, mais il ne parlait que de ceux qui étaient encore non appropriés, l'air, l'eau, et, par conséquent, à la disposition de tous.

LES OPTIMISTES

machines. La part (faillite naturelle, au contraire, ne diminue nullement ; « le blé a aujourd'hui exactement la même utilité qu'il aurait eue au lendemain du déluge ».

Qu'en résulte-t-il ? C'est que toute propriété n'étant qu'une somme de valeurs, toute diminution de valeurs se traduit par une diminution relative du pouvoir de la propriété.

D'où cette conséquence « qui révélera à la science un fait prodigieux et, si je ne me trompe, par elle encore inaperçue » (1), c'est que dans toute société progressive la part commune et gratuite ne cesse d'augmenter, tandis que la part onéreuse et appropriée ne cesse de se restreindre. La société actuelle est déjà communiste sans s'en douter et le devient chaque jour davantage !

L'idée est belle, en effet. Elle nous montre la propriété individuelle comme des îles entourées par une vaste mer de commu-

nautéet, quiplusest, par une mer qui monte etquisans cesse ronge leurs rivages et réduit leur superficie. Si jamais il arrivait que le travail devînt tout-puissant, c'est-à-dire que la science supprimât l'effort, ce jour-là le dernier îlot de propriété aurait été submergé sous le niveau montant de 1 utilité gratuite. Et ainsi Bastiat triomphant s'écrie : « Communistes, vous rêvez la communauté? Vous l'avez! L ordre social rend toutes les utilités communes à la condition que l'échange des valeurs appropriées soit libre » (2).

Mais Bastiat, qui a tant combattu les sophismes, y est lui-même fort enclin. Si l'on cherche ce qu'il y a sous cette brillante démonstration, on trouve simplement cette affirmation que la rente n'existe pas parce que la valeur de tous les produits, v compris ceux que 1 on appelle les produits naturels, ne dépasserait jamais les frais de production et même que leur valeur irait sans cesse diminuant parce que les frais de production tendent à descendre.

Or cette affirmation n'est appuyée sur aucune preuve . il n'est nullement démontré que les produits de la terre soient toujours soumis à la loi de concurrence qui aurait pour effet de rabaisser leur valeur au niveau du coût de production, ni moins encore de rabaisser leur valeur au coût de production

(1) Harmonies, ch. VIII, p. 256.

(2) Ibid., ch. V, p. 142.

LE LIBÉRALISME

minimum ! donc elle ne réfute ni la théorie de la rentemonopole, ni celle de la rente-différentielle. Il y a sans doute cette part de vérité que la Nature ne crée pas la valeur et ne réclame pas de

paiement. En effet, personne ne prétend que dans le prix du charbon ou (lu blé il y ait un centime qui soit destiné à payer les propriétés calorifiques de l'un ou alimentaires de l'autre. Mais s'il est vrai que la Nature ne réclame rien, il n'est pas vrai que le propriétaire, lui, ne réclame rien au delà du remboursement de sa peine et de ses frais! il ne s'y résignera qu'au cas où il y serait contraint par une concurrence absolue. Or ce cas n'est presque jamais réalisé. L'objet principal des théories économiques c'est d'expliquer pourquoi le prix de vente dépasse généralement le prix de revient et comment cet excédent se manifeste sous les catégories diverses appelées rente, profit, plus-value. 1

Au fond, Bastiat a bien eu conscience de la faiblesse de son argumentation. Il voit bien que le propriétaire d'un vignoble fameux ou d'un terrain situé aux Champs-Élysées pourra, Par la vente du terrain ou de ses produits, obtenir beaucoup plus que le paiement de son travail. Mais alors il se réfugie dans sa théorie de la valeur : il n'importe, dit-il, car ce propriétaire ne touchera jamais plus que le prix du « service rendu ». — Soit ! mais reconnaissez alors que le fait de posséder une richesse naturelle 'permet de majorer le prix des services qu'on rend jusqu'à l'extrême limite des besoins de l'acheteur; et alors que reste-t-il de la soi-disant communauté et de ces biens transmis gratuitement par le propriétaire à ses frères sans en rien réserver (1)?

(1) Bastiat ne paraît pas avoir beaucoup étudié la rente. Le chapitre des Ilcirmonæ qui porte ce titre est resté inachevé. Mais un de ses disciples de Fontenay

H, V1'e aiujourd'hlli oublié' quoklue très brillant, Du revenu fonciez (180a). II s'attache à démontrer :

J* Q'B "'Z -6n ^ 7Ca,'dienne' ^^-dire différentielle, n'existe pas, toutes les étant équivalentes, à la condition seulement de savoir trouver des cultures appropriées à chacune;

20 Que la rente de fertilité naturelle, celle des Physiocrates ou d'A. Smith n'existe pas davantage, toute utilité (et non pas seulement toute valeur!) étant uniquement due au travail. Une pêche, un raisin, un grain de froment, un boeuf gras, ont été uniquement créés par l'industrie humaine : la Nature a toujours été

l'Institution de la Nature ? TTM₁ in, Capable de les ~ C'est très vrai d'ailleurs si

seul 'ma'S Ü faut en dire exactement autant du Travail

LÉS OPTIMISTES

Combien supérieure était la théorie de Carey, tant par sa valeur scientifique que par sa haute portée sociale! Carey prenait corps à corps la théorie de Ricardo que Bastiat ne semble avoir que très imparfaitement connue. À la thèse que la valeur du blé doit s'élever progressivement parce que l'homme, après avoir occupé les terres les plus fertiles, est obligé de s'attaquer successivement aux plus ingrates, il répond que, tout au contraire, c'est par les terres les plus pauvres que la culture commence et que ce n'est que progressivement qu'elle aborde les terres plus riches : et par là la conséquence est intervertie, car, la productivité augmentant, le prix du blé ira baissant. Les raisons par lesquelles il explique ce renversement dans l'ordre de la culture sont frappantes. C'est d'abord que pour les terres, comme pour toutes les forces naturelles, l'ordre de leur domestication, si je puis ainsi dire, est en raison inverse de leur puissance : on a commencé par utiliser la force des animaux avant celles du vent ou de l'eau, et

celles-ci avant celles de la vapeur ou de l'électricité. De même en est-il pour la terre. Qu'est-ce qu'une terre fertile ? C'est une terre qui à l'état de nature est envahie par une végétation exubérante qu'il faut défricher ou qui, terre d'alluvions, doit être conquise sur les eaux. « La terre la plus .riche est la terreur du premier émigrant, dit-il » (1). Elle se présente à lui sous la ligure de forêts vierges à abattre, d'animaux féroces à combattre, de marécages à dessécher, de miasmes pestilentiels qui en feront des, cimetières. Il faudra que des générations s'y usent avant d'en venir à bout. En attendant, modestement, le premier arrivant va chercher sur le coteau quelque terre légère mieux appropriée à ses faibles moyens et qui, par sa situation élevée, lui offre plus de sûreté et plus de moyens de se défendre.

Cette théorie paraît bien démontrée non seulement par la marche de la culture et de la colonisation dans les pays neufs, mais même par celle de l'histoire et de la civilisation dans le passé. C'est sur les coteaux, sur les hauts lieux, que l'on a vu les hommes se grouper et bâtir leurs villages ou leurs châteaux, pour ne descendre que lentement et prudemment dans

(1) Carey, Principes de la Science Sociale, Irad. franç., t. I, p. 127.

LE LIBÉRALISME

les plaines basses. Que de lieux encore en France où l'on voit « la ville neuve » s'étalant dans la plaine tandis que non loin la vieille cité se dresse encore sur la montagne ! Les Hercules qui ont été divinisés pour avoir étouffé dans leurs bras l'hydre de Lerne ou percé de leurs flèches les oiseaux du lac Stymphe

n'étaient probablement que les premiers hommes qui avaient osé défricher les terres d'alluvion.

Sans doute cette théorie peut encourir précisément le même reproche que celle de Ricardo, «à savoir qu'elle s'adapte seulement à un milieu et à des circonstances donnés. La théorie de la rente de Ricardo, ainsi que nous l'ayons vu, expliquait les faits relatifs à F Angleterre, c'est-à-dire la pression de la population dans une île étroite et aux terres déjà presque toutes occupées, tandis que la théorie de Carey s'appliquait à merveille à un continent immense où une population clairsemée n'occupait que quelques îlots de culture au milieu de la forêt vierge ou¹¹ de la prairie. Eu sorte que l'on peut dire que les deux théories ne se contredisent pas parce qu'elles s'appliquent à des résultats différents ou plutôt à des phases successives de l'évolution économique. Mais il semble pourtant que ce soit celle de Ricardo qui, précisément parce qu'elle correspond à un degré plus avancé de l'évolution économique, doive avoir le dernier mot. On peut dire que si Carey avait écrit de nos jours, il aurait tenu un autre langage, car il n'est déjà plus vrai de dire qu'aux États-Unis les terres les plus fertiles restent encore à défricher. Il est incontestable, au contraire, qu'il ne reste guère plus que celles pauvres ou non irrigables où il faut pratiquer la culture sèche (dry farming), et que même dans le Far-West déjà c'est la théorie de Ricardo qui cadrerait mieux que celle de Carey avec les faits actuels. Partout on y voit la rente surgir et quelques-uns des milliardaires américains actuels lui doivent précisément leur fortune (1),

¹¹ Il est peu probable que Rastiat ait eu connaissance de cette théorie de Carey, car elle a été surtout développée dans son livre

Past, Présent and tie Pâture, paru peu de temps avant la mort de Bastiat, et dans sa Science Sociale parue dix ans

(!) Et même en Algérie, par exemple, si la théorie de Carey s'est trouvée vérifiée au début — car la fertile plaine de la Milidja a englouti, avant d'avoir pu être mise en culture, tfeux générations de colons — aujourd'hui, il est bien certain qu'il n'y reste plus de disponibles que des terres de dernière catégorie.

LES OPTIMISTES

après. En tout cas, rendons hommage à tous les deux pour cette belle pensée, ne fut-elle qu'à l'état de desiderata, qu'au fur et à mesure que la puissance de l'homme sur la nature s'accroît, en même temps l'effort, l'obstacle, et la valeur qui césulte de la difficulté d'acquisition, vont diminuant; que par conséquent la richesse effective doit augmenter pour tous et queles plus pauvres seraient ceux qui enbncnéficientleplus(!).

§ 3. — La loi de répartition entre le Capital et le Travail.

Ce n'est pas seulement la loi de la rente qui apparaissait aux optimistes comme uue dissonance choquante : c'était aussi cette autre loi que « lesprofits varient nécessairement en raison inverse des salaires ». 11 s'agissait de réfuter celle-là aussi, et Bastiat lui oppose en effet une autre loi d'harmonie d'après laquelle les intérêts du càpitalel du travail seraient solidaires, la part de l'un et de l'autre augmentant simultanément, mais celle du travail plus rapidement que celle du capital (2).

C'est ce que Bastiat veut illustrer par ce tableau :

Produit total. Produit du Capital.

Part du Travail.

Ire période. . . 2e période...

3e période...

4e période. . .

Telle est ce que Bastiat appelle « la grande, admirable, consolante, nécessaire et inflexible loi du capital ».

La démonstration qu'il en donne est très simple, un peu trop . Elle s'appuie seulement sur la loi connue de la baisse du taux de l'intérêt, signalée longtemps auparavant par Jurgot et par beaucoup d'autres économistes. Si le Capital, dit-il, au lieu de prélever 10 p. 100 d'intérêt, n'en prélève plus que 3,

(1) « La richesse consiste dans le pouvoir de commander les services toujours gratuits de la Nature » (Carey, Principes de la Science sociale, t. I, ch. XIII).

« A mesure que s'accroît le pouvoir de l'homme sur la matière, le pouvoir de l'homme sur ses semblables . tend à diminuer, et l'on marche à rétablissement de l'égalité » (Carey, Ibid., t. III, p. 122). - Comparez, par exemple, l'égalité relative dans le transport des voyageurs sur les chemins de fer (malgré les différences de classes qui d'ailleurs n'existent pas dans tous les pays) avec les voyages d'autrefois

par chaises de poste. « . ,

(2) Harmonies, ch. Vil, p. 250 : « Cessez donc, capitalistes et ouvriers, de vous

regarder d'un œil de défiance et d'envie ! » [Ibid., p. 202).

LE LIBÉRALISME

c'est donc bien que sa part diminue ; et si sa part dans le produit est de plus en plus réduite, il s'ensuit nécessairement que la part restante pour le Travail est de plus en plus grosse.

Cette diminution relative de part n'empêche pas d'ailleurs le Capital de toucher une part absolue grandissante si le produit total va grandissant, ce qui est le cas de toute société progressive, mais néanmoins sa part, tout en augmentant, augmente relativement moins que celle du Travail. Par exemple quand le produit total aura triplé, la part du capital n'aura fait que doubler, tandis que celle du travail aura quadruplé.

Malheureusement ce raisonnement est un pur sophisme. D'abord on pourrait dire que les chiffres du tableau ci-dessus sont tout simplement imaginés pour les besoins de la cause. On pourrait contester que le fait de la baisse du taux de l'intérêt, sur lequel il est fondé, soit assez universellement établi pour avoir le caractère d'une loi permanente : l'histoire économique nous montre plutôt des oscillations périodiques dans le taux de l'intérêt, et tout récemment encore ce taux vient de se relever assez sensiblement.

La prétendue loi devient encore plus douteuse si, comme la fait Bastiat, on comprend dans la baisse de l'intérêt non seulement l'intérêt proprement dit, mais aussi les profits, dividendes, bénéfices et tout prélèvement du capital.

Mais, en admettant même comme établie la loi de la baisse du taux des profits, prouve-t-elle que la part du capital aille en décroissant?

Non, en tout cas, pour les capitaux déjà investis dans les fabriques, mines, chemins de fer, rentes sur l'État, et représentés par des titres. Ceux-là ne toucheront pas un sou d'intérêt de moins et, tout au contraire, la baisse du taux de l'intérêt aura pour conséquence une plus-value des titres, c'est-à-dire de tous les capitaux anciens. Tous les capitalistes savent cela et spéculent même sur cette prévision (1).

Ce n'est donc qu'en ce qui concerne les capitaux nouveaux

(1) Si le taux de l'intérêt s'abaisse de 5 à 3 p. 100, le titre de 1 franc de rente française de 3 francs de rente, qui valait 60 francs, sera coté 100 francs : c'était le cas avant la guerre. Donc, nulle diminution de revenu et augmentation du capital. Bonne affaire ! La baisse du taux de l'intérêt ne diminue la part des capitaux déjà placés que dans les cas spéciaux où l'État emprunteur peut s'en prévaloir pour opérer une cure,

LES OPTIMISTES

que la baisse du taux de l'intérêt peut restreindre leur part : mais si ces capitaux ont une productivité moindre que les capitaux anciens, alors il peut très bien arriver que, sur un produit moindre, un taux d'intérêt, même réduit, représente un prélèvement égal ou supérieur vis-à-vis du travail. Or cela est très probable, et la preuve c'est que les économistes qui croient à la baisse graduelle de l'intérêt font valoir comme argument ce fait précisément que la productivité des capitaux neufs est généralement moindre que celle des capitaux anciens.

En un mot, la question du taux de l'intérêt, qui implique simplement un certain rapport entre la valeur du capital et la valeur du revenu, n'est pas du tout la même que la question de savoir

quelle est dans le produit la part qui reviendra aux capitalistes et aux travailleurs (1).

Non seulement la démonstration que Bastiat a cru donner de la loi du partage entre le capital et le travail est fausse, mais la thèse en elle-même paraît démentie- par les faits. Il semble résulter en effet des statistiques que malgré la prétendue loi de la baisse de l'intérêt — et d'autres facteurs nouveaux et plus puissants qui sont la pression des organisations ouvrières, les grèves, l'intervention législative — la part prélevée par le capital dans le revenu social s'est accrue, au cours du xixe siècle, plus rapidement que celle du travail (2).

La subordination du producteur au consommateur

Bastiat attachait à ce principe une importance capitale, mais en quoi lui apparaissait-il comme une harmonie?

Parce que la subordination du producteur au consomma-

(1) Cela est si vrai que nous verrons plus tard que Rodbertus a pu prendre le contre-pied de la thèse de Bastiat et prétendre démontrer, en s'appuyant sur la loi d'airain des salaires, que la part relative du capital allait sans cesse croissant et la part relative du travail toujours diminuant. Cette démonstration ne paraît d'ailleurs pas plus fondée que l'autre (voir dans la Revue d'Économie Politique de mars 1905 un article de M. Rist, Deux sophismes économiques).

La thèse de Bastiat se trouvait déjà dans Carey. L'école libérale l'a adoptée pleinement. Voir par exemple le livre de M. Paul Leroy-Beaulieu sur la Répartition des richesses.

(2) Voir Gide, Cours d'Économie politique (vol. II, p. 344, La hausse des salaires), et Colson, Cours d'Économie politique (t. III, p. 366). D'après M. Colson, la part des revenus tirés de la richesse acquise et des entreprises aurait probablement quadruplé depuis 1820, tandis que celle qui vient du travail salarié n'aurait augmenté que dans la proportion de 1 à 3 1/2.

G. et R. — Doctr. écon.

LE LIBÉRALISME

Le producteur n'est autre que la subordination de l'intérêt privé à l'intérêt général. Le producteur ne s'inspire que de son intérêt propre et ne poursuit que le profit, mais comme tout ce qu'il invente pour accroître son profit finit par amener une baisse des prix, c'est le consommateur en fin de compte qui en recueille le bénéfice (1). Ainsi toutes les lois économiques, celle de la concurrence, de la valeur, etc., contraignent le producteur, qui voudrait bien être égoïste, à être altruiste malgré lui : elles le dupent pour le bien de tous. Il croyait travailler pour gagner le plus possible, en réalité il travaille pour satisfaire le plus économiquement possible aux besoins d'autrui. Voilà l'harmonie.

Il faut donc, dans toutes les questions économiques embarrassantes, prendre pour critérium uniquement ceci : quelle est la solution qui sera la plus avantageuse au consommateur? — et jamais, comme on le fait d'ordinaire : qu'est-ce qui sera le plus avantageux au producteur? Par exemple, s'agit-il du commerce international, on cherche aujourd'hui l'intérêt du producteur et

on établit le protectionnisme : il faut chercher l'intérêt du consommateur et aussitôt le libre-échange s'impose. Ou bien encore s'agit-il d'apprécier les dépenses publiques ou privées, les vitres cassées (2) ou la poudre brûlée, on regarde à l'intérêt du producteur et on excuse ou même on approuve ces dépenses ; il faut regarder au consommateur et, sans hésiter alors, on condamnera ces destructions de richesse-, puisque ce sont des consommations inutiles.

Bastiat ne se borne pas à établir la prééminence économique du consommateur : il veut démontrer aussi sa prééminence morale. « Si l'humanité se perfectionne, dit-il, ce n'est pas par la moralisation du producteur, mais par celle du consommateur » (3). C'est ainsi, par exemple, qu'il déclare que c'est le consommateur et non le producteur qui est respon-

(1) « Le consommateur, le public, est, relativement à la perle ou au bénéfice qui affectent d'abord telle ou telle classe de producteurs, ce que la terre est à l'électricité, le grand réservoir commun. Tout en sort et, après quelques détours plus ou moins longs..., tout y rentre... Par conséquent, toutes les grandes questions doivent être étudiées au point de vue des consommateurs si l'on veut en saisir les conséquences générales et permanentes » (Harmonies, ch. XI, p. 414).

(2) Voir le pamphlet de La Vitre cassée, un des morceaux les plus connus de Bastiat.

1,3) Harmonies, ch. VI, p. 419.

LES OPTIMISTES

sable des productions malfaisantes, telles que l'alcool (1), Aussi cette contribution de Bastiat nous apparaît-elle comme de tout premier ordre, peut-être ce qui restera de plus durable de lui et lui rendra sa place parmi les grands économistes. Il ne se trompait pas quand, sur son lit de mort, il légua à ses disciples comme dernières instructions, *novissima verba*, cette parole : « 11 faut traiter l'Économie Politique au point de vue des consommateurs ». Et par là il se distingue de son grand adversaire Proudhonqui, au contraire, n'a jamais vu que le producteur.

Seulement, ce qu'on peut reprocher à Bastiat, c'est d'avoir cru, trop fidèle dans sa foi aux harmonies naturelles, que le règne du consommateur viendrait tout seul en laissant agir les lois économiques. En fait, son règne n'est pas venu et, de plus en plus, tout le mécanisme économique tourne au profit des producteurs. Il a donc fallu que le consommateur s'organise pour défendre ses intérêts et, avec eux, l'intérêt supérieur du public qui se confond avec les siens. C'est ainsi que sont nées les sociétés coopératives de consommation. et, plus récemment encore, les ligues de consommateurs. Et la moralisation du consommateur ne s'est pas faite non plus toute seule : il a fallu, pour lui apprendre ses responsabilités et ses devoirs, les ligues sociales d'acheteurs, les ligues de tempérance, etc.

Beconnaissons néanmoins que le principe posé par Bastiat est bien celui qui inspire aujourd'hui les organisations de consommateurs, depuis les sociétés coopératives jusqu'aux lieues sociales d'acheteurs. Mais il est violemment combattu

par le socialisme ouvrier et syndicaliste qui naturellement veut établir la supériorité économique des producteurs et même leur supériorité morale (2).

Et, ce qui est plus inattendu, les économistes de l'Ecole libérale, disciples infidèles de Bastiat, voient eux-mêmes ces ligues de consommateurs d'un œil peu bienveillant (3).

(1) CiLé par son ami Paillotet danfe la préface aux OE livres complètes.

(2) Voir la glorification de celte morale des producteurs dans Proudbon et dans

Sorel, Introduction à l'Économie moderne. »

(3) Par exemple Yves Guyot dans le Journal des Économistes de 1904 et dans ses livres pins sim. Et du côté socialiste, Georges Sorel, livre cité ci-dessus.

LE LIBÉRALISME

§ 5. — La loi de solidarité.

Cette loi, si à la mode aujourd'hui, il ne faut pas oublier (comme le font presque tous les auteurs qui ont écrit sur ce sujet) que Bastiat a été le premier à lui donner une place d'honneur dans l'Economie Politique (1) : un des chapitres des Harmonies, malheureusement inachevé, porte cette rubrique Solidarité, et il déclare même que : « la Société tout entière n'est qu'un ensemble de solidarités qui se croisent » (2).

Mais ne nous y trompons pas pourtant : la solidarité lui est apparue sous un jour tout différent de celui sous lequel elle nous est présentée aujourd'hui et il n'en tire poiut du tout les mêmes conséquences.

Ce que nous enseignent aujourd'hui les solidaristes, et ce sur quoi, ils veulent fonder une morale nouvelle, c'est, que chaque individu devant à autrui tout ce qu'il a de bien et de mal, sa richesse ou sa misère, ses vertus ou ses vices, a le devoir de rendre .aux autres, aux déshérités, le bien qu'il a reçu, et le droit aussi de réclamer aux privilégiés une compensation au mal qu'il subit — et de là on déduit l'obligation légale de l'assistance, de l'assurance, de la protection des ouvriers, de l'instruction, de l'impôt. Cette doctrine est donc une négation, ou tout au moins une atténuation, du principe strict de la responsabilité individuelle.

Or Bastiat ne l'entend point ainsi. Il ne veut porter aucune atteinte à la responsabilité individuelle, car elle est le correctif indispensable de la liberté. Et à ce point de vue la solidarité, par l'interdépendance qu'elle crée, lui paraît plutôt inquiétante. 11 se demande même s'il ne faudrait point, « pour hâter * et assurer la juste rétribution des actes, circonscrire la solidarité »? Mais ce qui pourtant le réconcilie avec elle, c'est, qu'à y regarder de plus près il y voit un moyen d'aggraver

(1) Il n'avait pourtant pas inventé le mot; nous rappelons que c'est le socialiste Pierre Leroux qui a réclame le droit de priorité. Voir ci-dessus, p. 308.

(2) Harmonies, ch. XXI, p. 624.

Il n'y a pas un homme sur terre dont la condition n'ait été déterminée par des milliards de faits auxquels ses déterminations sont étrangères » (lbicl , p 623).

« Tous profitent du progrès de chacun, chacun profite du progrès de tous ■ » Harmonies, ch. XI, p. 411).

LES OPTIMISTES

la responsabilité individuelle. Comment cela? — Parce que les conséquences de chaque action bonne ou mauvaise réagissant sur tous, tous se trouvent personnellement intéressés à favoriser toute action bonne ou à réprimer toute action mauvaise, et l'acte se répercute ainsi sur son auteur avec une force multipliée par mille et par millions (1). En cela elle est harmonique. Ainsi la solidarité de Bastiat n'a point pour but de développer la fraternité, mais de fortifier la justice, non d'inviter la société à ne pas mettre de différences entre ses enfants, mais de l'inviter à dispenser d'une main plus ferme le fouet ou les palmes. Voilà pourquoi nous voyons Bastiat, malgré sa loi de solidarité ou plutôt à cause même de cette loi, repousser énergiquement l'assistance légale — même celle pour les enfants abandonnés ! — l'assurance légale, les retraites pour les ouvriers, la participation aux bénéfices, l'instruction « soi-disant gratuite », c'est-à-dire précisément tout ce que nous appelons aujourd'hui lois de solidarité sociale (2).

C'est là évidemment une conception de la solidarité terriblement individualiste ! Ici encore il est intéressant de rapprocher ses idées de celles de Carey. A vrai dire, Carey semble ignorer la solidarité puisqu'il n'en prononce pas le nom. Mais s'il ne connaît pas le nom, néanmoins il la décrit fort bien dans ce qu'il appelle « la puissance de l'association » et même il a beaucoup mieux mis en lumière ce double caractère de la solidarité qui nous est aujourd'hui familier :

1° qu'elle est d'autant plus parfaite que les différences entre les individus sont plus nombreuses et plus accentuées;

2° qu'elle fortifie et intensifie l'individualité de chacun, loin de la diminuer (3).

(1) « La loi de solidarité est une sorte de responsabilité collective. .. La solidarité est donc, comme la responsabilité, une force progressive... un système admirablement calculé pour circonscrire le mal, étendre le bien » (Marin., ch. XXI, p. 622 et 626).

(2) « Il faut que les travailleurs comprennent bien que... le fonds collectif (pour les caisses de retraite) doit être volontairement formé par ceux qui ont chance d'y prendre part, qu'il est spueverainement injuste et antisocial d'y taire concourir par l'impôt, c'est-à-dire par la force, les classes qui restent étrangères à la répartition » (H arm ch. XIV, p. 471).

Parlant de la participation aux bénéfices il dit : « Cela ne vaut réellement pas la peine de nous occuper » (Ibid., ch. XIV, p. 457).

(3) << Dans toute là nature le rang et la perfection des organismes sont en raison

LE LIBÉRALISME

§ 6. — La loi de la population.

Dans cette réfutation optimiste des grandes lois classiques par l'auteur des Harmonies , nous n'avons pas fait figurer celle de la loi de Malthus sur la population. Pourtant celle-ci semble constituer la plus terrible des dissonances dans ce concert, puisqu'elle nous montre un instinct naturel, le plus puissant de tous, agissant comme facteur permanent de misère, de vice et de mort. Mais, chose curieuse ! il ne semble pas que Bastiat s'en soit aperçu; tout au contraire, il prend la défense de Malthus (1). Pourquoi donc? Simplement parce qu'il transpose sur un plan optimiste la

doctrine du maître, en s'appliquant à démontrer que l'accroissement de la population n'est pas un danger mais au contraire une condition du progrès économique, un stimulant à la prévoyance, une justification de la sévérité des mœurs en ce qui concerne les femmes (2). Pourtant, il finit par avouer que la question de la population est « un de ces sujets, nombreux du reste, qui nous rappellent que l'homme n'a guère que le choix des maux », appréciation qui nous paraît très exacte dans l'espèce mais qui évidemment fait l'effet d'une bombe explosive dans un livre qui a pour titre les Harmonies !

L'argument que la densité croissante de la population permet d'accroître la production, en sorte que la production des subsistances peut très bien suivre du même pas l'accroissement de la population et même prendre les devants, avait pourtant du bon, mais il avait été exposé de façon plus solide par Carey. Ici encore, comme pour la rente, Carey n'a eu, pour asseoir sa théorie, qu'à regarder autour de lui. Il voyait sur le vaste continent américain, et particulièrement dans les immenses prairies de Mississipi, où errait naguère une population clairsemée et pauvre, s'agglomérer peu à peu

directe du nombre et de la dissemblance des parties » (Science Sociale, t III ,p. 461).

« Dans la nature, plus la coordination de l'ensemble est parfaite, mieux se développe chacune des parties » (III, p. 462).

(1) « Les hommes qui n'ont pas voulu admettre cette loi ont attaqué Malthus avec un acharnement haineux, une mauvaise foi flagrante » (Harmonies , ch. XVI).

(2) « Qu'est-ce que cette sainte ignorance du premier âge ?... Qu'est-ce que la pudeur qui lui succède?... Qu'est-ce que cette puissance de l'opinion qui impose des lois si sévères et flétrit leur plus légère transgression, si ce n'est l'action de la loi de limitation? » (Ibid .).

LES OPTIMISTES

des centres industriels et de ces .contacts plus nombreux et plus immédiats la richesse jaillir comme la flamme plus vive des tisons qu'on rapproche (1). Nous avons déjà signalé le fait qu'aux États-Unis l'accrèbissement de la richesse a été encore plus rapide que celui de la population (p. 154). Et l'exemple du développement de l'Allemagne, où la production et l'épargne grandissaient en même temps que la densité de la population, est encore plus frappant.

Néanmoins, ici encore, la théorie de Garey sur la population encourt la même critique que celle sur la rente, à savoir que si elle est incontestablement vraie jusqu'à un certain degré de densité, rien n'autorise à croire qu'elle le soit au delà et indéfiniment. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'on n'a vu aucun pays civilisé où ce maximum ait été dépassé déjà et qu'en cela les appréhensions de Malthus n'ont pas été justifiées. Mais rien ne permet d'affirmer qu'elles ne se fussent réalisées si la restriction volontaire de la natalité par tous pays, selon ses conseils, n'avait maintenu l'accroissement de la population et l'accroissement des subsistances à un même niveau.

Au nom de Bastiat est très souvent associé celui de Dunoyer et nous avons déjà eu l'occasion d'en parler dans ce chapitre (2). Il fut un des champions les plus militants du libéralisme politico-

économique, par sa foi absolue en la libre concurrence et par sa conviction qu'elle suffisait à la solution de la question sociale (3). Les méfaits qu'on lui attribue ne tenaient, d'après lui, qu'à ce qu'elle n'était encore qu'imparfaitement réalisée. Nul ne fut donc plus que lui hostile à l'étatisme et à l'interventionnisme sous toutes les formes, législation ouvrière, protectionnisme, réglementation de la propriété, il ne l'admet pas même pour la propriété forestière !

(1) D'autres sociologues ont suggéré plus tard des solutions également inspirées de tendances finalistes, telles qu'une incompatibilité entre le pouvoir génésique • d'une part et le développement cérébral d'autre part, lequel aurait pour effet de ralentir automatiquement l'accroissement de la population en raison du progrès de la civilisation.

(2) Charles Dunoyer a précédé Bastiat. Son livre *De la liberté*, dont nous avons

déjà parlé (p. 379, 381), a paru d'abord en 1825 et la dernière édition est de 1845. Il fit de l'opposition militante sous la Restauration, puis fut préfet et ensuite conseiller d'État sous Louis-Philippe. — .

(3) C'est, d'ailleurs la même thèse qu'a soutenue de nos jours M. de Molinart.

LE LIBÉRALISME

Il était hostile même à l'association libre dès que celle-ci risquait de mettre obstacle à la concurrence des individus.

Logique avec ses convictions, il est pour la liberté de tester absolue, sans la limiter par des réserves au profit des héritiers :

mais il n'admet pas le droit d'établir des substitutions, car cette liberté accordée au testateur devient nécessairement une entrave à la liberté de ses successeurs (1).

En ce qui concerne le libre-échange, il apporte quelques arguments nouveaux, notamment celui-ci. S'il y avait péril à commercer librement avec des pays très industriels et très riches, il y aurait un péril égal pour les provinces pauvres d'un royaume lorsque les autres provinces s'élèvent rapidement à un haut degré d'industrie et de prospérité — et aussi dans le cas de provinces annexées par la guerre. Et pourtant, ajoute-t-il : « dès que ces unions s'opèrent par voie de conquête, elles cessent aussitôt d'être redoutables »! L'argument est plus spirituel que solide, car il n'est point impossible en effet que la liberté des échanges dans le sein d'un même pays ait pour résultat de drainer la population, le travail et le capital, des parties pauvres vers les parties riches, par exemple de la Creuse ou de la Corse vers Paris. C'est même précisément ce qui arrive. Sans doute en ce cas il n'y a que demi-mal puisque la France gagne d'un côté ce qu'elle perd de l'autre ; mais si la Creuse ou la Corée étaient des pays indépendants et voulaient conserver leur indépendance, on comprendrait parfaitement qu'elles prissent des mesures pour empêcher ce drainage. Il est vrai qu'on ne voit pas très bien comment des droits protecteurs pourraient empêcher le travail et le capital d'émigrer vers les pays riches, et c'est sur ce point faible du protectionnisme que Dunoyer aurait pu plus utilement insister.

On ne saurait parler de Dunoyer sans dire un mot de sa

. (1) Mais en cas de succession ab intestat -il est- pour le partage égal. Et les arguments qu'il fait valoir sont intéressants— notamment sa réponse à l'argument des partisans du droit d'aî-

nesse qu'en dépouillant les cadets on les rend plus industriels, ou qu'on ne fait qu'un sot par famille. A ce compte, répond-il, le mieux serait de refuser tout droit de succession à l'aîné lui-même, car « il ne serait pas juste de le priver d'un genre d'encouragement qu'on juge devoir être si profitable à ses jeunes frères » !■

Seulement, quand Dunoyer fait cette ironique réponse, il ne pense pas que les socialistes pourraient bien le prendre au mot !

LES OPTIMISTES

théorie de la production. Pour lui le travail est tout, la nature, la matière, n'est rien : il va donc du premier coup aux antipodes des Physiocrates (1). Et il semble qu'il va donner la main aux socialistes qui enseignaient déjà, avant Marx, que le travail est la source unique de toute richesse et que par conséquent toute richesse doit appartenir au travailleur, mais cette idée n'effleure pas son esprit. Il ne s'occupe que de la production, nullement de la répartition.

Mais en ce qui concerne la production, il tire de son principe des déductions intéressantes.

D'abord, peu lui importe que le travail s'applique à des objets matériels ou non ; cela ne change ni son caractère, ni sa productivité, car, dans un cas comme dans l'autre, il ne produit jamais qu'une chose immatérielle qui s'appelle l'utilité. Ce que produit un boulanger ce n'est pas à proprement parler un pain, c'est la satisfaction d'un désir : ainsi fait, ni plus ni moins, la cantatrice. Du, coup les professions dites libérales se trouvent mises sur le même rang que les travaux manuels et ici encore Dunoyer prend le contre-pied des Physiocrates (2).

Seulement, contrairement à ce qu'on pourrait croire, cette large extension du concept de la production ne bénéficiera pas à l'industrie commerciale. Alors que Dunoyer/accorde le titre de productif à la cantatrice, il le refuse au commerçant ! et, par cet étrange revirement, il revient à la conception physiocratique (3). Pourquoi? Parce que, là où il n'y a pas

(1) « Le travail est l'unique source de la puissance productive... Les capitaux sont de création humaine : la terre à son tour n'est qu'un capital » (Liv. VI',.

(2) J.-B. Say avait déjà admis les richesses immatérielles à côté des richesses matérielles — sous forme de services rendus — et avait admis qu'en ce sens le professeur, le médecin, l'acteur, peuvent être qualifiés de producteurs.

Mais Dunoyer, tout en acceptant cette conclusion, critique la façon dont elle est présentée. Il n'admet pas la distinction entre les richesses immatérielles et d'autres matérielles : il n'y a de part et d'autre que des utilités. « Il est vrai que l'instruction, le goût, etc., sont des produits immatériels, mais en créons-nous jamais d'autres ? » — Seulement Dunoyer a eu le tort de donner à sa pensée une expression singulière et quelque peu grotesque en disant <> qu'un bon instituteur est un producteur d'hommes éclairés » et un médecin « un producteur d'hommes bien portants ». On ne s'explique vraiment pas par quelle inconséquence Dunoyer, qui tout à l'heure immatérialisait les résultats du travail manuel, vient ici matérialiser grossièrement les résultats du travail intellectuel.

(3) « Les travaux et les échanges sont deux ordres défaits généraux absolu —

ment distincts par leur nature... Travailler c'est produire : commercer, échanger, n'implique aucune idée de production » (p. 599). A

LE LIBÉRALISME

de travail il n'y a pas de production. Acheter ou vendre n'est pas travailler : donc l'échange n'est pas productif.

Pourtant l'échange crée aussi « des utilités ». Que faut-il donc de plus à Dunoyer puisqu'il admet que le travail n'a pas la possibilité de rien faire d'autre? — Sans doute Dunoyer n'a vu dans l'échange que l'acte purement juridique *do ut des* et il lui répugnait d'admettre qu'un simple concours de volontés pût créer la richesse sans travail, c'est-à-dire sans un effort physique, de même qu'il paraissait impossible aux Physiocrates d'admettre que la richesse pût être créée autrement que par la terre.

STUART MILL

Tandis que les économistes français, effrayés des conséquences que pouvaient comporter les théories de Ricardo et de Malthus, s'efforçaient de métamorphoser ces lois d'airain en lois d'or, les économistes anglais continuaient à marcher imperturbablement dans la voie ouverte par les grands épigones, sans s'inquiéter de savoir s'ils fourniraient par là des armes aux socialistes.

Les trente années qui séparent la publication des *Principes de l'Économie Politique* de Ricardo (1817) du livre portant le même titre de Stuart Mill (1848) ne sont occupées que par des économistes de second rang qui s'appliquent moins à découvrir des

principes nouveaux qu'à consolider et à développer ceux déjà reçus. Ce n'est point à dire qu'il n'y ait eu en Angleterre à cette époque d'autres économistes de talent qui critiquent certains points — souvent très importants — des doctrines régnantes. Mais on ne prend pas plus garde à leurs idées en Angleterre qu'on ne lisait alors, Cournot en France ou, un peu plus tard, Gossen en Allemagne (1).

C'est l'époque où Miss Martineau et Mrac Marcet exposaient l'économie politique, l'une sous forme de contes, 1 autre sous

(1) M. Seligman, dans l'Économie Journal de 1903 (p. 335 et 511), a consacré deux articles fort curieux à ces écrivains sous le titre : On some neglected British Economists. — On est étonné de leur nombre et de l'originalité de leurs théories, dont beaucoup ont été simplement retrouvées par les économistes récents.

LE LIBÉRALISME

forme de conversations avec « la jeune Caroline » (1), où Mac Wicar, dans Premières leçons et Économie Politique à l'usage des écoles primaires, croyait la science achevée, à tel point qu'il écrivait : « Les premiers principes de l'Économie Politique sont des truismes que les enfants peuvent très bien comprendre et qu'il faut leur enseigner. Au siècle dernier, ils étaient réservés aux méditations des savants; aujourd'hui ils sont entrés dans la nursery, et la seule difficulté qu'on trouve à les apprendre dans un âge plus avancé tient simplement à la défiance provoquée par leur trop de simplicité » (2).

Nous ne pouvons étudier individuellement les économistes de cette période (3). Il en est un cependant auquel on ne fait pas une place suffisante dans l'histoire des doctrines et qui pourtant est

celui peut-être qu'À incarne le mieux l'école classique comme qualités et comme défauts : c'est Nassau Senior (4). C'est lui qui a dégagé l'Economie politique de toute compromission avec les systèmes ou les réformes sociales, avec les préoccupations d'ordre moral ou sentimental, en la condensant en un petit nombre de principes essentiels inébranlables d'où l'on déduirait tout le reste — quatre parurent suffisants à ce nouvel Euclide (5). Il a eu l'ambition de faire de l'Economie politique une science exacte et par là a été un des fondateurs de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'Economie pure ».

(1) Les Conversations de M^{re} Marcet sont de 1816 et les Illustrations de Mlle Martineau de 1832. Les dernières surtout eurent un prodigieux succès.

(2) Cité par Seager, Economies (conférence à Columbia University, 1908).

(3) Nous avons déjà mentionné les disciples immédiats de Ricardo, Mac Culloch et James Mill. Citons seulement les noms de Robert Torrens et de Gibbon Wakefield : celui-ci fit une application curieuse des théories ricardiennes à la colonisation dans un système resté longtemps célèbre sous son nom.

(4) Nassau Senior occupa pendant une partie de sa vie la chaire d'économie politique d'Oxford, qui avait été créée en 1825 et fut la première existant en Angleterre sous ce titre. Des leçons sur divers sujets furent publiées séparément de 1827 à 1852 et un choix de ces leçons fut publié en français en 1835 sous le titre Principes fondamentaux de l'Économie politique. Mais l'ensemble de sa doctrine se trouve dans An Outline of Political Economy, publié d'abord en 1836 dans l'Encyclopédie Britannique et

plus tard publié sous forme d'un petit livre qui peut être considéré comme' le premier manuel d'Économie politique.

(5) Ces quatre principes sont : 1» Je principe que l'individu cherche toujours le maximum de satisfaction par le minimum de travail, ce qu'on a appelé plus tard le principe hédoniàlique ; 2° celui de la multiplication de la population; 3» celui de la productivité croissante de l'industrie; 4» celui du rendement décroissant, ou du moins non proportionnel, de l'agriculture.

l'apogée et le déclin de l'école classique

Il introduisit dans l'Economie politique un élément dont il n'avait pas encore été question, Y abstinence — l'épargne, si l'on veut, mais le mot de Senior est plus énergique et plus précis. Pourquoi faire ce mot nouveau? L'abstinence ne peut pas créer la richesse? Non, dit Senior, mais elle crée du moins un titre à la rémunération, car elle implique un sacrifice, une peine, tout comme fait le travail. Jusqu'alors le revenu du capital était le moins justifié des trois grandes catégories de revenus, car Ricardo ne l'avait expliqué qu'indirectement en le présentant comme ce qui reste sur le prix quand on a déduit le salaire (voir p. 189). On considérait comme évident que le capital avait droit à rémunération tout comme les deux autres facteurs de la production, mais on ne se préoccupait pas de lui chercher des titres. Et pourtant quel titre peut-il invoquer à une rémunération spéciale puisqu'il n'est pas un facteur autonome, mais un simple produit de la terre et du travail? Or voici qu'il a retrouvé ses titres : il les trouve non dans le travail, mais dans l'abstinence !

Mais si d'une main Senior consolide l'intérêt du capital, de l'autre il va démolir la plupart des revenus Capitalistes ! En effet,

poursuivons. Le coût de production est donc constitué par deux éléments, le travail et l'abstinence, et toutes les fois que la concurrence joue pleinement, la valeur des produits est ramenée à ce niveau. Mais si la concurrence n'est pas parfaite, autrement dit s'il y a plus ou moins monopole, alors il subsiste entre la valeur et le coût de production une marge qui constitue pour celui qui en profite un revenu indépendant par définition du travail et de l'abstinence, ^dépendant de tout sacrifice ou effort personnel, et ce revenu-là Senior l'appelle la rente. On voit combien il élargit la théorie de Ricardo ! la rente n'est plus seulement le résultat de l'appropriation d'une terre plus fertile ou mieux située : elle peut être due à l'appropriation d'un agent naturel quelconque ou à des qualités personnelles naturelles, telles que la voix d'une Cantatrice, l'habileté d'un chirurgien — ou encore à des causes sociales, et comme nous dirions aujourd'hui, à des chances heureuses. Et Senior n'a pas de peine à montrer que les cas qui donnent lieu à une rente, loin d'être exceptionnels, constituent l'état normal. En

LE LIBÉRALISME

sorte que cette catégorie de revenu qui précisément manque de toute base individualiste, ce revenu non gagné quoique touché, prend une place énorme dans la répartition des richesses (1). Senior va même bien plus loin, car il admet que le revenu de tout capital, dès que ce capital est sorti par la mort des mains de celui qui l'avait créé, devient une rente ! En effet, l'héritier ne peut plus invoquer l'abstinence, cette vertu ne se transmettant point par succession, mais il n'a d'autre titre à faire valoir que la bonne chance d'un héritage (2).

On ne voit pas ce que le socialiste le plus révolutionnaire pourrait trouver de mieux comme machine de guerre pour démolir l'ordre économique existant. Que nous voilà loin de l'ordre naturel ! Mais Senior ne s'en inquiète pas un instant et l'indifférence superbe avec laquelle ces économistes de l'école ricardienne démontrent ce qu'ils croient être la vérité, sans se •préoccuper des conséquences qu'on pourra en tirer pour édifier ou pour démolir, a vraiment une belle allure scientifique.

(1) « Dans le produit de chaque pays, il est une part considérable qui ne rémunère aucun sacrifice quelconque : elle est perçue par ceux qui n'ont point mis la main à l'œuvre mais n'ont eu qu'à tendre la main pour la recevoir » (Political Economy, p. 89). Et, comme exemple, il prend le revenu d'un médecin célèbre, soit 100.000 francs, et en dresse la singulière comptabilité que voici :

Salaire ou rémunération du travail . 1.000 francs

Profit ou rémunération de l'abstinence _ 24.000 »

Rente . 75 000 » •

Il est évident que ce qu'il appelle la rente, et qui formerait les trois quarts du revenu, n'est autre que la rémunération du talent ou, si l'on veut, de la célébrité du médecin ; mais comment la distinguer de la rémunération du travail qui, à son compte, ne figure que pour 1 p. 100 dans le revenu total?

Voir Senior's Theory of Monopoly, par Richard Ely (American Economic Association, 1899).

(2) Cette assimilation de l'héritage à la rente ne fait pas d'ailleurs grand honneur à Senior. C'est une confusion entre des faits d'ordre tout à fait différent : — la rente, phénomène d'ordre

purement économique, dû à des causes naturelles et aux conditions nécessaires de l'échange, indépendant de toute organisation sociale et même de la propriété individuelle ; - l'héritage, fait d'ordre purement juridique, résultant de la loi civile. L'héritage pourrait être aboli que cela ne changerait rien à la formation et à l'accroissement de la rente foncière ou de toute autre rente; et inversement, sous un régime hypothétique de libre concurrence parfaite d'où la rente serait éliminée, l'héritage pourrait encore subsister avec tous ses privilèges.

l'apogée et le déclin de l'école classique 415

C'est aussi Senior qui a donné à la valeur un fondement nouveau, la rareté, ou plutôt — car, bien entendu, il faut toujours qu'il s'agisse d'une chose propre à satisfaire un besoin quelconque — l'utilité rare cependant ce mot de rareté est le même dont se servira plus tard Walras.

Ce n'est pas seulement en Angleterre, c'est par tout pays que les doctrines, qu'on pouvait déjà appeler classiques, étaient enseignées durant la première moitié du xix^e siècle. En Allemagne, c'est de Thünen, dont nous avons déjà parlé, et son contemporain, Rau (1). En France, nonobstant l'influence grandissante de la doctrine optimiste et politico-libérale, que nous avons étudiée dans le chapitre précédent, l'économie classique anglaise se trouve encore enseignée par un grand nombre d'économistes, parmi lesquels il faut citer surtout Rossi dont le Cours d'Economie Politique, publié en 1840, eut un succès d'assez longue durée, du non à aucune contribution originale, mais à l'éloquence un peu trop oratoire, du style (2).

Mais hâtons-nous d'arriver à l'économiste qui doit être la figure centrale de ce chapitre, John Stuart Mill (3). C'est avec lui que l'économie politique classique va atteindre en quelque

(1) Le traité d'Économie Politique de Rau est de 1826-1837, et l'État isolé de

Thünen est de 1826. ,

(2) Pellegrino Rossi, Italien d'origine, mais naturalisé Français en 1833, fut professeur au Collège de France, où il succéda à J. - B. Say , puis à la Faculté de Droit (où il enseigna non plus l'économie politique, mais le droit constitutionnel, et où sa mémoire est rappelée par un prix annuel). Il entra ensuite dans la diplomatie, devint ministre du pape Pie IX et périt assassiné à Rome en 1848.

(3) John Stuart Mill, né en 1806, fils de l'économiste James Mill dont nous avons déjà parlé, reçut de son père une éducation vraiment surhumaine qui aurait dû faire un imbécile de tout autre que lui. A 10 ans, il avait fait le tour de l'histoire universelle et des littératures grecques et latines. A 13, il avait appris la science et la philosophie et avait écrit une histoire de Rome. A 14, il savait tout ce qu'on pouvait savoir d'économie politique de son temps. En 1829, donc à 23 ans, il publia ses premiers Essais d'économie politique; en 1843, un grand livre de philosophie, Système de Logique, qui commença à le rendre célèbre, et en 1848 ses admirables Principes d'Economie Politique. Comme profession, il occupa un poste élevé dans la Compagnie des Indes jusqu'à la suppression de celle-ci, puis durant trois ans, 1865 à 1868, il fut membre du Parlement. Après la mort de sa femme, qui avait été la collaboratrice de plusieurs de ses livres et notam-

ment de celui sur la Liberté (1859), il ne voulut pas quitter sa tombe et passa les dernières années de sa vie (de 1859 à 1873) en France, à Avignon (sauf les années où il siégea au Parlement). Il a raconté lui-même sa vie dans son Autobiography (traduite sous le titre Mes Mémoires), qui est précieuse en particulier pour étudier son évolution vers les idées socialistes.

LE LIBÉRALISME

sorte sa perfection et c'est avec lui qu'elle va commencer à se décomposer. 11 marque, au milieu du xix^e siècle, le point culminant de la courbe. Et ce qui rend sa personnalité si attachante et presque dramatique, c'est qu'il a le sentiment très net d'être ainsi comme suspendu entre deux économies, entre deux mondes, l'un qui le retient par l'influence paternelle, par la philosophie utilitariste dont il a été nourri, l'autre qui l'attire par les horizons nouveaux que lui ont ouverts Saint-Simon et Auguste Comte. Dans la première

moitié de sa vie, il a été surtout individualiste; dans la

seconde, il a été plutôt socialiste, mais en gardant pourtant sa foi dans la liberté. De là, des contradictions assez fréquentes dans ses écrits ou même des revirements complets, comme sa fameuse conversion sur la loi des salaires. Son livre ' est à la fois celui où les doctrines classiques se cristallisent en formules si claires qu'elles paraissent définitives, et où déjà pourtant ces beaux cristaux commencent à fondre sous la chaleur d'un souffle nouveau.

C'est lui qui a déclaré, comme feront les théoriciens de l'Economie pure, que « l'appréciation comparative du moraliste n'a rien à faire en Economie Politique » — mais c'est lui qui écrit d'autre part : « S'il fallait choisir entre le communisme avec tous

ses risques et l'état présent de la société où le produit du travail est distribué en raison inverse de la peine prise, où la plus large part va à ceux qui n'ont rien fait, une part un peu moindre à ceux qui ont un peu plus fait et ainsi de suite, sur une échelle descendante, jusqu'à ceux qui pour le travail le plus épuisant ne peuvent pas même avoir la certitude d'obtenir les nécessités de la vie, s'il n'y avait vraiment pas d'autre alternative que ceci ou le communisme, alors toutes les difficultés du communisme ne pèseraient pas un atome dans la balance » (I).

G est lui qui, en fait de morale, professe l'utilitarisme, — mais c'est lui encore qui déclare « qu'une conviction est plus forte que quatre-vingt-dix-neuf intérêts ».

C est lui qui déclare que « la concurrence est pour le présent une nécessité et que personne ne peut prévoir le jour où elle cesserait d'être indispensable au progrès » — mais c'est

(I) Principes, 1 i v. II, ch. I, § 3.

l'apogée et le déclin de l'école classique 417

lui aussi qui affirme que « la coopération est le plus noble déal » et qui montre « la vie humaine s'élevant de la lutte des classes pour les intérêts antagonistes, vers l'émulation fraternelle pour la poursuite du bien de tous » (1).

On a dit de St. Mil! qu'il avait été un vulgarisateur de talent. C'est trop le rabaisser, il est vrai qu'on ne peut pas citer pour lui, comme pour Ricardo, Malthus ou Say, quelque grande loi à laquelle il ait attaché son nom, mais il a du moins ouvert des perspectives nouvelles, ce qui est peut-être une gloire plus sûre, car ces prétendues lois se sont presque effondrées, tandis que les es-

pérances demeurent. Ce qui assure d'ailleurs la durée de son œuvre, c'est que dans aucun autre livre, pas même dans celui d'Adam Smith, on ne trouve autant de pages admirables, toutes prêtes pour les florilèges d'économie politique, et de formules inoubliables qui seront redites par tous ceux qui auront à enseigner cette science. Ce n'est pas pour rien que ses *Principes* depuis un demi siècle ont servi et servent encore de text-book dans la plupart des Universités de langue anglaise (2).

Mais avant de voir les modifications profondes que vont subir dans sa pensée les doctrines classiques, exposons-les d'abord dans leurs grandes lignes telles qu'elles apparaissaient, très grandioses et, semblait-il, inébranlables, vers le milieu du xix^e siècle, dans la période qui va de la publication des *Principes* de Stuart Mill jusqu'à sa mort, de 1848 à 1873, ou, en se plaçant au point de vue français, dans la période du second Empire. C'est celle où l'école classique libérale croit avoir définitivement étouffé ses deux vieux adversaires : le Socialisme et le Protectionnisme. En ce qui concerne le premier, le Dictionnaire d'Économie Politique de 1852 dit, par la plume de Reybaud : « Parler du socialisme aujourd'hui, c'est prononcer une oraison funèbre ». En ce qui concerne le protectionnisme, il vient de perdre la bataille en Angleterre par l'abrogation des droits sur les céréales et va bientôt succomber en France et en Europe sous les traités de

(1) Ibid., liv. IV, ch. 7, § 6..

(2) Citons la dernière édition anglaise des *Principes* (1909) par les soins du professeur Ashley. Elle est en un seul volume très compact et contient en notes toutes les variantes des éditions précédentes, ce qui est très intéressant pour l'histoire des doctrines.

418 LE LIBÉRALISME

1860. L'Économie politique classique paraît assurée de l'avenir : elle ne prévoit pas qu'en 1867 *Le Capital* va paraître, qu'en 1872 le Congrès d'Eisenach va se réunir, et qu'à partir de la même date les traités de 1860 vont être dénoncés.

Profitons donc de ce moment de gloire pour exposer les lois qu'elle enseignait — très sommairement, puisque ce n'est pas ici un traité d'Économie Politique, et en nous bornant à celles qui étaient reçues comme définitives et le sont encore aujourd'hui par ceux qui sont restés fidèles à l'école libérale.

§ 1. — Les grandes lois.

L'existence de lois naturelles a été toujours l'affirmation caractéristique de l'école classique et, d'après elle, c'est le postulat sans lequel aucun ensemble de connaissances ne peut prétendre au titre de science. Ces lois n'ont plus le caractère providentiel, finaliste, normatif, que leur attribuaient les Physiocrates (1) et les Optimistes : elles sont tout simplement naturelles, comme celles de l'ordre physique, et par conséquent amORALES; elles peuvent être utiles ou nuisibles : c'est à l'homme de s'y adapter de son mieux. Qualifier l'Économie Politique de « science dure » parce qu'elle montre que telle ou telle loi peut avoir des conséquences fâcheuses pour l'homme, est aussi absurde que de qualifier la Physique de science dure parce que la foudre tue.

Ces lois économiques ne sont point inconciliables avec la liberté des individus; au contraire, elles en sont le résultat. Elles ne sont que les rapports qui s'établissent spontanément entre des

êtres libres — libres cependant sous certaines conditions : sont-ils libres de ne pas manger? Soit! mais s'ils veulent manger, ils sont contraints à cultiver la terre. Ils sont conditionnés non seulement les uns par les autres, mais par les obstacles (que leur crée le milieu physique).

Ces lois sont universelles et permanentes, car les besoins

(1) Cependant les lois naturelles avaient été déjà et fort bien définies par Dupont de Nemours dans le même esprit que l'école classique : « Les lois naturelles sont les conditions essentielles suivant lesquelles tout s'exécute dans l'ordre institué par l'Auteur de la Nature... Et relativement à nous, ce sont les conditions essentielles auxquelles les hommes sont assujettis pour s'assurer tous les avantages que l'Ordre naturel peut leur procurer » (Introduction aux œuvres de Quesnay,

l'apogée et le déclin de l'école classique 419

élémentaires de l'homme sont les mêmes par tout pays et dans tous les siècles. Or, ce sont de ceux-là seulement, et non des modes passagères, que les économistes recherchent les lois. G'est en cherchant ce qu'il y a de plus général et par conséquent de plus commun à tous les hommes que l'Economie Politique peut se rapprocher de la vérité, — qu'elle peut devenir une science. Elle doit s'efforcer de voir non les hommes, mais l'homme-type, 1 ' homo œconomicus, dépouillé par l'ahstraction de tous autres caractères que celui de l'intérêt personnel : ce n'est point qu'elle les nie, mais elle les renvoie à d'autres sciences.

Reste maintenant à savoir quelles sont ces lois naturelles. Nous les classerons sous les sept rubriques suivantes :

1° Loi de l'intérêt personnel. — Cette loi est connue sous le nom de principe hédonistique, mais ce terme n'était pas employé par l'école classique. Chaque individu cherche le bien, disons ici la richesse, et fuit le mal, disons ici l'effort; c'est donc une loi d'ordre psychologique. Qu'y a-t-il de plus universel et de plus permanent que cette loi? Elle est non seulement la plus naturelle mais la plus « raisonnable », au sens physiocratique du mot, car c'est tout simplement le principe de conservation de l'existence. C'est à cause de ce principe fondamental que l'école classique est très souvent appelée individualiste .

Mais individualisme ne veut point dire égoïsme, pas du moins dans le sens vulgaire qu'on donne à ce mot. Cette confusion que l'on fait sans cesse pour discréditer l'école classique n'est, à son dire, qu'une mauvaise querelle. Personne n'a protesté avec plus d'énergie que Stuart Mill contre cette façon de présenter l'individualisme. Dire qu'il faut chercher son propre bien n'implique point qu'il faut chercher le mal d'autrui. L'individualisme n'exclut pas la sympathie (1) et au contraire un individu normalement constitué trouve une source de plaisir dans le plaisir qu'il fait à autrui.

(1) Rappelons qu'A. Smith a fait un livre sur la Théorie des sentiments moraux et ce qui a été dit supra, sur le rôle de la sympathie (p. 101). Mill dit même : •« C'est dans la règle de Jésus de Nazareth que nous trouvons le véritable esprit de l'utilitarisme : Faites aux autres ce que vous voudriez qu'il vous fût fait. Aime ton prochain comme toi-même. Comme toi-même : il faut donc commencer par s'aimer soi-même pour aimer autrui » (L'Utilitarisme , trad. franç., p. 31).

LE LIBÉRALISME

Pourtant Ricardo et Malthus ne nous ont-ils pas montré bien des cas où les intérêts individuels sont en conflit et où, par conséquent Pun doit être sacrifié à l'autre? Et Stuart Mill, loin de nier ces conflits, les accentuera. A cela l'école classique répond en essayant de montrer avec les optimistes, comme nous l'avons vu avec Bastiat, que ces antinomies ne sont qu'apparentes et que sous ces apparences il y a, au fond, harmonie; ou en déclarant que ces antinomies tiennent non à l'individualisme et à la liberté, mais au contraire à ce que l'un et l'autre ne sont encore que imparfaitement réalisés et même compris : mais le jour où ils le seront, ils guériront les maux qu'ils ont pu momentanément créer (1). La vieille métaphore de la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle avait faites, est ici de rigueur. Et d'autres individualistes viendront plus tard qui diront, avec Herbert Spencer, non seulement que ce conflit des intérêts individuels est conforme aux intérêts généraux de la société, mais qu'il est la condition du progrès parce qu'il contraint les incapables à céder la place aux plus capables.

2U Loi de la libre concurrence. — S'il est admis que chaque individu est le meilleur juge de ses intérêts, le mieux évidemment est de laisser à chacun le soin de trouver sa voie. L'individualisme implique donc la liberté, et c'est pourquoi l'école individualiste est aussi bien désignée sous le nom d'école libérale, car même ce second qualificatif est plus exact que l'autre. C'est le seul que l'école française déclare accepter, répudiant énergiquement tous les autres, tels que individualiste, orthodoxe, ou même classique (2).

(1) G est ce que promet St. Mill : « C'est l'état imparfait des arrangements , sociaux qui fait que le meilleur moyen de servir le

bonheur des autres est de sacrifier le sien propre » (Utilitarisme , p. 30). - et ne faudrait-il pas ajouter, puisque les deux propositions sont nécessairement complémentaires, qu'actuellement le meilleur moyen de servir son propre bonheur est de sacrifier celui d'autrui ? Mais patience ! « le développement progressif de la mentalité humaine engendrera chez chaque individu un sentiment d'unité avec tous, sentiment qui, lorsqu'il aura atteint sa perfection, ne permettra plus à l'individu de désirer une amélioration quelconque de sa condition à laquelle tous les autres ne participeraient pas ... - L'individualisme ainsi compris devient plutôt ce que nous appelons aujourd'hui le solidarisme, et même dans son expression la plus transcendante.

. J) C'est une question d'examen que de demander les différences entre l'école individualiste, l'école libérale, l'école optimiste et l'école classique. Quoique

l'apogée et le déclin de l'école classique

D'ailleurs l'école anglaise se réclame non moins énergiquement du libéralisme c'est quand on la considère spécialement

cette question nous paraisse un peu scolastique, voici ce que nous répondrons :

a) L'école individualiste, au sens péjoratif du mot, serait celle qui enseignerait que l'égoïsme doit être la seule règle de nos actions, qui érigerait en principe absolu de conduite le chacun pour soi. Mais naturellement aucune école ne veut

- se reconnaître dans cette définition; et en effet l'existence même des rapports économiques, tels qu'échange, division du

travail, etc., exclut la possibilité d'un état dans lequel chaque homme ne vivrait que pour soi.

L'école individualiste, dans l'acception la plus large de ce mot, est celle qui enseigne que le bien de l'individu doit être le seul but de toute activité et de toute politique économique. Mais cela ne signifie pas grand'chose, car il est bien évident que les socialistes eux-mêmes et même les communistes n'ont d'autre but que de faire le bonheur des individus, du plus grand nombre d'individus possible. Nul ne songe à faire le bonheur de la Société en soi et comme une entité douée de sensibilité. Avec une telle définition, l'individualisme est très au large : \ il n'exclut ni l'associationnisme, ni le solidarisme, ni même l'intervention de l'État si, comme dans la législation ouvrière, par exemple, elle se donne pour but de sauvegarder l'individu contre certaines causes de détérioration. Il n'exclut pas même le sacrifice, puisque le fait de se sacrifier suppose assurément une forte individualité! C'est à peu près en ce sens que l'individualisme est envisagé dans le livre de M. Schatz, *L'Individualisme économique et social*. Il y a donc beaucoup d'indétermination dans ce qualificatif d'individualiste : aussi évitons-nous le plus souvent d'employer ce mot.

b) Avec l'école dite libérale, le sens se précise. Celle-ci en effet ne se contente pas de dire que l'individu doit être l'unique but, mais elle ajoute qu'il doit être le seul agent du mouvement économique, parce que nul autre que lui ne peut mieux connaître ses véritables intérêts et n'est plus capable de les réaliser. Le principe ainsi posé implique donc que le mieux est de laisser faire l'individu et d'écarter toute intervention extérieure de l'État ou d'un patronage quelconque.

Seulement, tandis que sous la première formule l'individualisme pouvait être accepté de tous, sous celle-ci il donne prise aux plus graves objections. En effet, les faits démontrent que très fréquemment l'individu, dans ses actes — soit comme consommateur quand il achète des produits malfaisants on inutilement chers, soit comme travailleur quand il accepte des marchés qui ruinent sa force de travail ou celle de ses enfants — comprend très-mal ses propres intérêts ou se trouve dans l'impuissance de les défendre, et que la science et l'hygiène pourraient les servir beaucoup mieux que lui-même.

c) Si l'on va plus loin et si l'on veut admettre non seulement que chaque individu est le mieux qualifié pour s'occuper de ses intérêts, mais de plus que l'intérêt social n'est que la somme de ces intérêts individuels, convergents en une harmonieuse unité, alors l'école libérale s'appelle optimiste. C'est plus particulièrement en France qu'elle s'est affirmée par une tradition déjà séculaire, mais, quoiqu'elle se retrouve dans des ouvrages récents, cette doctrine est un peu surannée.

d) Enfin quand on dit l'école classique, on veut dire celle qui enseigne fidèlement les principes légués par les premiers maîtres de la science économique, en s'appliquant à les mieux démontrer, à les développer, à les corriger même, mais sans les modifier dans ce qu'ils ont d'essentiel. Elle implique donc une tradition et cette tradition est, depuis ses origines, individualiste et libérale mais -elle n'est point optimiste : d'ailleurs elle écarte ces préoccupations finalistes, et même toute préoccupation de but à atteindre, pour s'en tenir à la science pure.

LE LIBÉRALISME

lement à ce point de vue qu'on l'appelle le Manchesterianisme (expression surtout usitée par les critiques de l'école allemande, Manchester ihum).

Cependant le laisser- faire, n'est point pour l'Ecole classique un dogme ni même un axiome scientifique. Elle y voit seulement une règle pratique qu'elle tient pour sage non pas en dépit de tout, mais du moins jusqu'à preuve contraire. « Ceux qui l'affirment, dit St. Mill, sont dix-neuf fois sur vingt plus près de la vérité que ceux qui la nient » (1). Ce libéralisme pratique m'applique à tous les actes de la vie économique : en tant que programme positif, il comporte la liberté du travail, la libre concurrence, la liberté des échanges à l'extérieur comme à l'intérieur, la liberté des Banques, le libre taux de l'intérêt, etc. ; — et en tant que programme définitif, la résistance à toute intervention de l'Etat dont la nécessité n'est pas spécifiquement démontrée, notamment aux mesures soidisant de protection ou de tutelle.

La libre concurrence est donc pour l'école classique la loi naturelle souveraine, celle qui suffit à tout, qui procure le bon marché au consommateur, qui stimule le progrès par la rivalité entre les producteurs, qui assure la justice et tend vers l'égalité en donnant la chasse au profit et en ramenant sans cesse toute valeur au niveau du coût de production. Le Dictionnaire d'Économie Politique de 1832, qui peut être considéré comme le Gode de l'Économie Politique classique, déclare que « la concurrence est au monde industriel ce que le soleil est au monde physique ! » Et Stuart Mill lui-même, l'auteur du livre sur la Liberté et qui, lui non plus, ne sépare pas la" liberté économique de la liberté politique, quoiqu'en termes moins lyriques, n'est pas moins affirmatif : « Tout ce qui limite la concurrence est un mal : tout ce qui

l'étend, un bien en définitive » (2). C'est sur ce point-là qu'il déclare se séparer absolument du socialisme pour lequel, comme nous le verrons, il a cependant beaucoup de sympathies : « Mais, dit-il, je suis simplement opposé à la partie la plus caractéristique et la plus violente de son enseignement, à ses déclamations contre la concurrence ».

(1) Principes d'Économie politique, t. II, p. 346.— Voir aussi les livres récents de M. de Molinari, ou La morale de la concurrence de M. Yves Guyot.

(2) Auguste Comte et le Positivisme (trad. franç. par Clémenteau, p. 78).

l'apogée et le déclin de l'école classique

Il faut noter cependant que l'école classique, en glorifiant le régime de la libre concurrence, n'entend point justifier par là le régime actuel : le grief qu'on fait valoir si fréquemment contre elle de ce chef procède, comme celui tiré de l'égoïsme, d'une confusion. Au contraire, tous les classiques, les anciens comme les nouveaux, se plaignent de ce que la libre concurrence n'est encore que très imparfaitement réalisée : nous avons vu quelle place énorme Senior attribuait au monopole dans l'organisation économique actuelle. Le régime de libre concurrence est aussi lofi d'être réalisé, disent-ils, que le régime socialiste : il est donc aussi injuste de vouloir le iuger par les vices de 1 ordre actuel que lorsqu'on prétend juger le communisme par les quelques expérimentations fragmentaires et avortées qu'il a suscitées.

3° Loi de la population. — Elle tient une place énorme dans la doctrine classique, et les économistes optimistes eux-mêmes n'osent pas la contredire directement. De tous les économistes,

c'est St. Mill qui en est le plus imprégné. Il va même bien au delà de Malthus, parce qu'il est poussé non pas seulement par des raisons d'ordre économique, mais aussi par une raison d'ordre moral qui ne paraît pas avoir préoccupé Malthus, à savoir le respect des droits et de la liberté de la femme, laquelle n'est guère consultée quand il s'agit de lui imposer la maternité (1). St. Mill est donc déjà un néo-malthusien. Une nombreuse famille lui apparaît comme la manifestation d'un vice aussi dégoûtant que l'ivrognerie (2) !

(1) « Ce n'est jamais par la volonté de la femme que les familles deviennent nombreuses : c'est la femme qui supporte, outre les douleurs physiques et sa part de privation l'intolérable labeur domestique qui résulte du trop grand nombre d'enfants » (Principes , 1. 1, p. 421. Liv. II, ch. XIII, § 2). Cette observation ne nous paraît pas exacte. Que la maternité soit infligée parfois à la femme par un ivrogne ou une brute, sans doute, mais, le plus souvent, les pratiques anticonceptionnelles sont du fait de l'homme et imposées à la femme contre son gré.

(2) « Tandis qu'un homme qui s'enivre est rebuté et méprisé de tous ceux qui font profession d'honnêteté, l'un des principaux arguments adressés à la bienfaisance est que celui qui l'implore a une nombreuse famille à nourrir ! » (t. I, p. -il .

Liv. II, ch. XIII, § 1). , , ,

Et en note : « On ne peut guère espérer que la moralité fasse des progrès tant

qu'on ne considérera pas les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tout autre excès corporel. Mais tant que l'aristocratie et le clergé seront les premiers à donner

l'exemple de l'incontinence, que peut-on attendre des pauvres?
»> Qu'aurait-il dit des primes à la natalité ? _ .

Il se plaint de ce que la religion chrétienne donne à croire, par une foi béate dans la Providence, que Dieu bénit les nombreuses familles.

LE LIBÉRALISME

Il déclare à maintes reprises que la classe ouvrière n'a à espérer aucune amélioration de son sort sans cette condition préalable de la restriction dans l'accroissement de la population. Une des raisons qui le rend favorable à la petite propriété paysanne, c'est qu'elle a pour effet de restreindre le nombre des enfants. Il n'a pas manqué d'observer que « l'accroissement de la population française est le moins considérable de l'Europe » mais tient ce résultat pour très encourageant.

Il va même jusqu'à sacrifier, pour conjurer cette terrible loi, le principe que partout ailleurs il défend jusqu'au bout : celui de la liberté. Il va jusqu'à demander que la loi prohibe formellement le mariage des indigents (1) : nous savons que Malthus s'y était absolument refusé. Et c'est non pas dans ses Principes, mais dans le livre même qui porte pour titre La Liberté qu'il réclame cette terrible contrainte !

Il est vrai que ce dernier livre fut dû en partie à la collaboration de Mme Stuart Mill.

4° Loi de l'offre et de la demande. — C'est cette loi qui détermine la valeur de tout produit et aussi des services productifs, travail, capital et terre. On la formulait généralement en ces termes : le prix varie en raison directe de la demande et en raison

inverse de l'offre. Ce fut précisément une des contributions importantes de Stuart Mill de démontrer que cette formule, sous son apparente précision mathématique, n'était qu'un cercle vicieux : en effet, si la demande et l'offre font varier le prix, inversement le prix fait nécessairement varier l'offre et la demande. Il la rectifie donc en disant que le prix se fixe à un niveau tel que les quantités offertes et demandées deviennent égales, et les variations du prix ont précisément pour effet d'amener cette coïncidence, de même que les oscillations du fléau de la balance tendent à la position d'équilibre (2.). Par là, non seulement Stuart Mill donne à la

(1) « Les lois qui dans un grand nombre de pays du continent défendent le mariage, à moins que les parties ne prouvent qu'elles peuvent entretenir une famille, n'outrepassent pas les pouvoirs légitimes de l'État... on ne peut leur reprocher d'être des violations de la liberté » [Liberté, trad. franc., par Dupont-White, p. 198].

Mais, par contre, Mill considère comme une violation de la liberté une loi qui limiterait le nombre des cabarets, parce que ce serait traiter les ouvriers en enfants ! [id., p. 186).

(2) « La hausse ou la baisse ont lieu jusqu'à ce que l'offre et la demande soient

l'apogée et le déclin de l'école classique

loi de l'offre et de la demande une précision scientifique qu'elle n'avait point auparavant, mais, en substituant au rapport de cause à effet un rapport d'équilibre, il introduit dans la science un principe nouveau destiné à inspirer toute la nouvelle méthode

scientifique, comme nous le verrons quand nous en serons à l'école néo-classique.

La loi de l'offre et de la demande n'expliquait pourtant que les variations de la valeur, mais non la valeur elle-même. Il fallait donc trouver une cause plus profonde : la voici, c'est le coût de production. Sous un régime de libre concurrence, les oscillations de la valeur tendent toujours vers ce point fixe, de même que « l'Océan qui tend à prendre partout son niveau mais ne le garde jamais exactement » (1).

Ainsi une valeur temporaire et instable réglée par la loi de l'offre et de la demande, une valeur permanente, ou naturelle, ou normale, réglée par le coût de production, telle était la loi classique de la valeur. Et Stuart Mill en était si satisfait qu'il écrivait cette phrase qui élonne sous la plume d'un philosophe aussi perspicace : « Heureusement il n'y a plus rien dans les lois de la valeur à éclaircir, actuellement ni plus tard: la théorie est complète! » (2).

La même loi qui réglait la valeur des marchandises s'appliquait aussi à la monnaie. Elle aussi a une valeur courante déterminée par la quantité en circulation sur le marché et par les besoins de l'échange — c'est la célèbre théorie quantitative — et une valeur naturelle déterminée par le coût de production des métaux précieux.

5° Loi du salaire. — Et les mêmes lois régissaient aussi le prix de la main-d'œuvre, autrement dit le salaire. Lui aussi obéissait à une double loi :

a) Le salaire courant était déterminé par l'offre et la demande, en entendant par « offre » la quantité de capital

exactement égales l'une à l'autre, et la valeur d'une marchandise sur le marché n'est autre que celle qui, sur ce marché, détermine une demande suffisante pour absorber toutes les quantités offertes » (t. I, p. 499. Liv. II, ch. II, § 1).

Avant Stuart Mill, Cournot avait déjà critiqué la formule de la loi de l'offre et de la demande dans ses *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses* (1838), mais il n'est pas vraisemblable que Stuart Mill en ait eu connaissance, ce livre était resté complètement ignoré (voir ci-après).

(1) *Principes*, t. I, p. 505. Liv. III, ch. III, § 1.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 484. Liv. III, ch. I, § 1.

LE LIBÉRALISME

disponible pour entretenir les ouvriers, le fonds du salaire { wage fund), et par « demande » le nombre d'ouvriers à la recherche d'un emploi(1). Cette loi était exprimée d'une façon plus familière par Cobden quand il disait que le salaire hausse lorsque deux patrons courent après un ouvrier et qu'il baisse lorsque deux ouvriers courent après un patron.

b) Le salaire naturel ou nécessaire était déterminé à la longue par le coût de production de la main-d'œuvre, c'est à-dire par le coût de la vie du travailleur. Et c'est sur lui que le salaire courant, dans ses oscillations, tendait toujours à se régler.

Cette loi méritait bien le nom de loi d'airain dont Lassalle devait plus tard la stigmatiser. En effet, le salaire se trouvait ainsi dépendre de causes extérieures au travailleur et auxquelles lui-même, son travail et sa bonne volonté, restaient tout à fait étrangers. Il était livré à une loi fatale, aussi passivement qu'un ballot

de coton, et, pas plus que celui-ci, ne pouvait influencer sur sa cote au marché. Ce n'est pas tout! Non seulement il ne dépendait pas de lui, mais non plus d'aucune intervention légale, d'aucune institution, d'aucun système, de changer cet état de choses — à moins d'agir sur 1 un des deux termes du rapport, c'est-à-dire sur la quantité du capital employé en salaire, sur le wage fund, ou sur le chiffre de la population ouvrière en quête, de travail. « Tout plan d'amélioration qui n'est pas fondé sur ce principe est une déception ». Ce n'est pas tout encore! Les causes qui pouvaient modifier favorablement les deux termes du rapport ne pouvaient être — en ce qui concerne l'accroissement du capital, que 1 épargne — en ce qui concerne la diminution du nombre de bras, que la restriction de l'instinct sexuel. C'étaient là, en dernière analyse, les deux seules chances de salut pour les salariés : or la première était hors de leur pouvoir (2) et la seconde vouait au célibat ou à l'onanisme tous

(1) « Les salaires dépendent du rapport qui existe entre la population et le capi-

tal. Par population, il faut entendre seulement la classe des travailleurs et plus exactement celle des salariés, et par capital seulement le capital employé à l'achat du travail... Non seulement il faut dire que le salaire dépend du rapport entre la population et le capital ainsi définis, mais que, sous l'empire de la concurrence, ils ne peuvent être affectés par aucune autre cause » (Principes, liv II -ch. XI, § 1). r

(2) L'épargne pour accroître le wage fund n'est possible qu'aux riches : aussi

l'apogée et le déclin de l'école classique

ceux qu'on continuerait à appeler, ironiquement sans doute, les « prolétaires » !

Aussi, Stuart Mill, après avoir formulé cette loi avec plus de rigueur qu'aucun de ses prédécesseurs, fut-il effrayé de ses conséquences. 11 fut surtout ému par la condamnation à l'impuissance dont il frappait ainsi les efforts courageux des Trade-Unions qui commençaient à s'organiser. Lui-même, ainsi que tous les économistes de l'école libérale, avait réclamé l'abrogation des lois contre les coalitions, aussi énergiquement que celle de la loi qui frappait les importations de grains, mais à quoi bon reconnaître aux ouvriers cette liberté d'association et de coalition si une loi supérieure brisait d'avance toute tentative d'élever leurs salaires ? Et précisément deux économistes, Longe en 1866 et Thornton en 1869 (dans son livre *On Labour*), révoquaient en doute la vérité de la loi du wage fund. Ils n'eurent pas de peine à convertir Stuart Mill, qui aussitôt publia dans la *Fortnightly Review* (1) une rétractation qui fit grand bruit, on pourrait même dire qui causa un scandale énorme dans l'école classique. Cependant la conversion ne fut sans doute pas tout à fait complète, car dans les éditions postérieures de son *Traité* il a laissé les passages que nous avons cités et d'autres non moins décourageants en ce qui concerne les espoirs que pouvait fonder la classe ouvrière sur ses propres efforts (2).

La théorie du wage fund, quoique fortement ébranlée par

Stuart Mill la leur recommande-l-il avec autant d'insistance qu'il recommande aux ouvriers la réserve dans le mariage. Il s'efforce de démontrer, démonstration d'ailleurs obscure et pénible, « qu'on est utile aux travailleurs non par ce qu'on consomme soi-

même, mais par ce qu'on lait consommer aux autres », autiement dit, non par la dépense, mais par l'épargne.

(1) N° de mai 1869, réimprimé ensuite dans le volume Dissertations.

(2) Stuart Mill admettait, sans croire se mettre en contradiction avec la théorie classique, que les Trade-Unions pouvaient modifier le rapport de l'offre et de la demande :

soit en limitant l'offre des bras de leurs sociétaires sur le marché du travail . seulement en ce cas il craignait que la hausse du salaire, ainsi due à une sorte de monopole des ouvriers organisés, ne se répercutât en baisse de salaire pour la foule des autres;

soit en restreignant la main-d'œuvre par un moyen à plus longue portée, par la mitation du nombre de leurs enfants; et il pensait que les rl rade-LInions pouvaient en effet y arriver en donnant à leurs membres des habitudes de confort qui relèveraient leur standard of li/'e. En somme, c'est donc toujours au Malthusianisme qu'il aboutit.

LE LIBÉRALISME

la défection de Stuart Mill, ne fut pas cependant abandonnée par tous les classiques et récemment elle a retrouvé une certaine vie dans des publications américaines (I).

6° Loi de la rente. — La loi de la concurrence, avonsnous dit, a pour effet de ramener le prix des produits au niveau du coût de production. Mais si, pour des produits identiques exposés sur le marché, il y a des coûts de production différents, ce qui est non seulement possible mais presque certain, alors auquel de ces différents coûts se fixera le piix . Au coût le plus élevé. Il reste donc

nécessairement une marge pour tous les produits similaires dont la production a été moins coûteuse. C'est ce que Ricardo avait constaté pour les produits agricoles, mais Stuart Mill l'étend à tous les produits manufacturés (2) et même aux capacités personnelles. La loi de la rente se trouve donc par lui très élargie, quoique pourtant un peu moins que par Senior (voir ci-dessus, p. 414).

7° Loi de l'échange international. — Rappelons d'abord que, pour les économistes de l'école libérale (voir ci-dessus, Ricardo, Rastiat, Dunoyer), l'échange entre pays était régi par les mêmes lois que l'échange entre individus et procurait exactement le même avantage : à savoir d'économiser à chacune des parties une certaine quantité de travail, en lui

fl) Voir de nombreux articles dans les *Quarterly* des Universités d'Harvard et de Columbia. Et Pourtant c'est un Américain, Francis Walker, qui par son livre *The Wage Question* (1876) a le plus contribué à ruiner la doctrine du *wage fund*. (2) « La valeur de coût (cost value) d'une marchandise est celle de la portion

de la production qui a coûté le plus » (Principes, liv. III, ch. 6, § 1, note 7). 's p POM

« Le gain extra qu'un fabricant ou un marchand retirent de l'emploi de capacités supérieures ou d'une meilleure organisation des affaires ressemble fort à une rente. Si tous ses concurrents ont les mêmes avantages, ce gain va aux consommateurs par la baisse des prix; il en bénéficie seulement lorsqu'il peut vendre à

un prix égal à celui de la production de ses concurrents un article que lui-même sait produire à moindre frais » (liv. IH, cli. 5, § 4) 4

Il y a pourtant entre la production agricole et la production industrielle cette

nir laeïoTd ^ ^ Pal' Seni°r' que la Prière est limitée

par la loi du rendement non proportionnel, tandis que celle-ci au contraire bénéficie du rendement plus que proportionnel, ce qui veut dire que généralement les frais proportionnels diminuent au fur et à mesure que la production augmente II en lesu te donc, et ceci d'ailleurs est parfaitement indiqué par Stuart Mill que le

Le et rT 'n U Inlérêt à baisser le Prix de venle afin de produire divanlage et de rattraper ainsi, par la multiplicité des profits et l'abaissement des frais généiaux, le sacrifice consenti sur chaque unilé.

l'apogée et le déclin de l'école classique

procurant par la cession d'un produit — cpïi ne lui coûtait que quinze heures de travail, par exemple — un produit qui lui aurait coûté vingt heures de travail, s'il avait fallu le produire directement. Le gain devait donc être regardé uniquement du côté de l'importation, l'exportation n'étant que le moyen, et il se mesurait uniquement par l'excédent de valeur de l'importation sur l'exportation.

Il était donc certain que chacun des échangistes gagnait : il n'était pas sûr, ni probable, que l'avantage fût le même pour chacune des deux parties, mais on se croyait en droit d'affirmer que, s'il y avait inégalité, le gain le plus grand était pour celui des deux pays qui était le plus pauvre, le plus déshérité de la nature ou le plus arriéré au point de vue industriel — puisque c'est celui-là

qui, par définition même, aurait eu le plus de peine à produire directement les produits importés ou même aurait été dans l'impossibilité absolue de le faire. En ceci l'école classique anglaise, les Manchestériens, se trouvait à peu près d'accord avec l'école française (1).

On aurait pu croire, semble-t-il, que sous un régime de libre concurrence toutes les valeurs devant être ramenées au coût de production, tous les produits s'échangeraient travail égal pour travail égal, en sorte que le gain, sous forme d'économie réalisée, deviendrait égal des deux côtés?

Mais Ricardo avait déjà répondu à l'objection en démontrant que si la règle « travail égal pour travail égal » régissait en effet les échanges entre individus appartenant à un même pays, elle ne régissait point les échanges entre pays différents, parce que l'action niveleuse de la concurrence ne pouvait plus

(1) Au reste, Ricardo lui-même expose les avantages du commerce international en termes que Bastiat aurait pu s'approprier : « Dans un système d'entière liberté de commerce, chaque pays consacre son capital et son industrie à tel emploi qui lui paraît le plus utile. Les vues de l'intérêt individuel s'accordent parfaitement avec le bien universel de toute la société. C'est ainsi... qu'en tirant tout le parti possible des bienfaits de la nature on parvient à une meilleure distribution et à plus d'économie dans le travail. En même temps, l'accroissement de la masse générale des produits répand partout le bien-être : l'échange lie entre elles toutes les parties du monde civilisé, par les nœuds communs de l'intérêt et en fait une seule et grande société. C'est ce principe qui veut qu'on fasse du vin en France ■ et en Portugal, qu'on cultive du blé en Pologne -et aux États-Unis, et qu'on fasse de la quincaillerie

rie et d'autres articles en Angleterre » (Ricardo, Œuvres, trad. française, p. 105).

LE LIBÉRALISME

opérer à raison de la difficulté éprouvée par le capital et le travail à se transporter d'un pays à l'autre. 11 n'y avait donc pas à comparer le travail ou le coût respectif du même produit dans les deux pays, mais seulement à comparer dans le même pays le coût respectif des deux produits (celui importé et celui exporté) (1).

Seulement, avec cette théorie, la valeur des produits échangés restait indéterminée. Elle devait osciller entre le coût de production réel de la marchandise exportée et le coût de production virtuel de la marchandise importée et de façon qu'elle procure à chacun des deux pays une économie, mais c'est tout ce qu'on pouvait dire. Stuart Mill fait un pas de plus, il abandonne la comparaison des coûts de production, purement abstraite et qui ne peut donner aucune mesure pratique, et dit que la valeur du produit importé se mesure par la quantité du produit exporté qu'il faudra donner en échange (2). Il faut donc chercher les causes qui peuvent permettre à un pays, disons l'Angleterre, d'obtenir une plus ou moins grande quantité de vin en échange du charbon. En d'autres termes, la loi des valeurs internationales n'est plus la loi des coûts de production comparés, mais la loi de l'offre et de la demande. Les prix des deux marchandises varieront de façon à faire concorder les quantités demandées respective-

(1) Cependant, de la théorie de Ricardo il peut résulter cette conséquence, paradoxale à première vue, c'est qu'un pays peut avoir avantage à importer non seulement, cela va sans dire, les articles qu'il ne peut produire que dans des conditions inférieures

à celles de ses rivaux, mais même les produits pour lesquels il est relativement supérieur à ses rivaux, si d'ailleurs il peut les payer avec un produit sur lequel sa supériorité est encore plus marquée. En ce cas, il trouve profit à se servir du produit sur lequel sa supériorité est au maximum comme d'un simple instrument d'échange pour se procurer n'importe quel autre produit.

" Supposons deux ouvriers sachant l'un et l'autre faire des souliers et des chapeaux : l'un peut exceller dans les deux métiers, mais en faisant des chapeaux il ne l'emporte sur son rival que d'un cinquième ou de 20 p. 100, tandis qu'en travaillant à des souliers il a sur lui un avantage d'un tiers ou 33 p. 100. Ne serait-il pas de l'intérêt de tous deux que l'ouvrier le plus habile se livrât exclusivement à l'état de cordonnier et le moins adroit à celui de chapelier ? (Ricardo loc. cit., p. 107 en note).

De même l'Angleterre pourrait trouver avantage à échanger sa houille contre des draps français, alors même que par hypothèse elle pourrait produire ce drap avec moins de travail que la France.

(2) « En tout pays, la valeur d'une marchandise étrangère dépend de la quantité

de produits indigènes contre laquelle elle a été échangée » (Principes, liv III chap. 18, § 1). '

l'apogée et le déclin de l'école classique

ment par les deux pays. Évidemment, si le charbon est beaucoup plus désiré par la France que le vin n'est désiré par l'Angleterre, l'Angleterre pourra obtenir une grande quantité de vin en

échange de sa houille et se trouvera par là dans une situation très avantageuse.

La théorie de Mill (1) constitue donc un progrès sur celle de Ricardo en ce sens qu'elle nous permet de dire dans quel cas un pays se trouvera plus avantage au point de vue de la demande de ses produits et pourra, par conséquent, tirer meilleur parti de l'échange. Sera-ce le pays le plus déshérité, ou, au contraire, le pays le plus avancé industriellement? — Ce sera le plus pauvre, dit Stuart Mill, et en cela il confirme ce qu'avait dit plus simplement Bastiat, mais pour une raison différente : parce qu'un pays riche sera toujours en mesure de mettre une plus grande quantité de produits dans la balance de l'échange que le pays pauvre (2).

On sait que les protectionnistes professent une théorie tout opposée, à savoir que dans l'échange international c'est toujours le pays pauvre qui joue le rôle de dupe : 1 exemple du Portugal avec l'Angleterre est souvent cité par eux, mais il ne saurait remplacer une démonstration.

(1) Stuart Mill avait exposé cette théorie d'abord dans ses *Essais* sur quelques questions non résolues d'Économie politique. Il en donne une plus compliquée et en apparence plus précise (il emploie même une formule algébrique) dans ses *Principes* (t. II, p. 133, liv. III, ch. 18, § 7). — Au fond, tous ces raisonnements, étant édifiés, aussi bien que ceux de Ricardo, sur l'hypothèse d'un troc entre deux personnes, sont de pures abstractions sans portée pratique, car dans la réalité celui qui importe n'est pas le même que celui qui exporte et les avantages que l'un recherche dans son importation sont sans aucun rapport avec ceux que l'autre recherche dans son exportation. Il est vrai que l'ensemble des exportations et des importations finira par se mettre plus ou moins

en équilibre, grâce à l'entrée ou à la sortie du numéraire, mais ceci est une autre question.

(2) « 11 apparaît que les pays qui font avec le plus d'avantages le commerce extérieur sont ceux dont les produits sont le plus demandés à l'étranger et qui demandent eux-mêmes le moins de produits étrangers. D'où, entre autres conséquences, il résulte que les pays les plus riches, ceteris paribus, gagnent le moins sur un volume donné de commerce étranger; car, ayant une demande plus forte d'objets en général, il est probable qu'ils ont aussi une demande plus forte d'objets étrangers, et ils modifient ainsi à leur propre désavantage les termes de l'échange » (liv. III, ch. 18, § 8). Remarquez les mots « sur un volume donné » (a given amount) : cela veut dire que si le pays riche a un taux d'échange moins avantageux pour ses produits que le pays pauvre, néanmoins, comme il fait beaucoup plus d'échanges que le pays pauvre, il gagne davantage sur le total des échanges. Stuart Mill le dit ailleurs expressément. Il en est du pays riche et du pays pauvre comme du grand magasin et du petit boutiquier : le premier gagne moins sur chaque article, mais beaucoup plus sur l'ensemble.

LE LIBÉRALISME

Malgré cette divergence de vues, Stuart Mill est vu avec plus de sympathies par les protectionnistes que tous les autres économistes de l'école libérale. C'est parce que sa théorie leur fournit un excellent argument. En effet, s'il est vrai que c'est la loi de l'offre et de la demande qui détermine les avantages du commerce international, il n'est pas impossible qu'un pays puisse, par une politique habile, faire jouer cette loi à son profit, en créant des industries dont les produits seront le plus demandés

et dont la demande sera le plus susceptible de s'étendre par l'abaissement des prix (1).

En outre, une concession importante est faite par Stuart Mill aux protectionnistes quand il montre que les droits à l'importation ne sont pas toujours payés par le consommateur sous forme de hausse de prix, mais peuvent l'être en certains cas par l'étranger, notamment dans le cas où le produit importé jouissait d'un prix de monopole, par exemple des vins tins (liv. V, ch. 4, § 6 in fine).

Cependant si Stuart Mill par sa théorie a pu frayer la voie aux nationalistes, il faut reconnaître que lui-même est resté absolument fidèle au libre-échange et même rejette absolument la thèse de List de la protection tutelle ou éducative.

« Les droits sur l'importation, dit-il, lorsqu'ils ont pour but d'encourager quelque branche de l'industrie nationale, sont simplement malfaisants. Ils empêchent une économie de travail et de capitaux qui, si on avait permis qu'elle se réalisât, serait partagée dans une proportion quelconque entre le pays qui importe et les pays qui achètent ses produits » (2; .

On sait que la doctrine libre-échangiste n'était pas restée, comme les autres théories de l'école classique, dans le domaine spéculatif, mais avait créé un des mouvements les plus passionnés de l'histoire économique et avait abouti à la fameuse loi du 20 juin 1846 abolissant le droit d'importation sur les grains, laquelle fut suivie d'une série d'autres lois faisant tomber une après une toutes les barrières douanières.

Pour en arriver là, il avait fallu mettre au service de la doctrine du free-trade l'éloquence de Richard Cobden, de John Bright et

de beaucoup d'autres; il avait fallu créer en 1838

(1) Principes, liv. V, ch. 4, § 6.

(2) Principes, liv. V, ch. 4, § 6.

l'apogée et le déclin de l'école classique

la National Anti-Corn-Law League ; il avait fallu essuyer dix échecs devant le Parlement, convertir le ministre Robert Peel et le duc de Wellington. Et toute cette éloquence peut-être eût été vaine sans la mauvaise récolte de 1845 et la disette menaçante.

Cette admirable campagne fit plus pour le triomphe de l'école économique libérale et pour la propagande de ses idées que les plus savantes démonstrations de ses maîtres. On sait qu'en France un mouvement semblable, créé par Bastiat, échoua et qu'il fallut attendre quatorze ans pour que le même Cobden et Michel Chevalier pussent faire aboutir le traité de 1860. Encore ne fut-il dû qu'à un acte de volonté personnelle de Napoléon III, et Cobden ne se fit pas illusion, car il reconnaît que les neuf dixièmes des Français étaient hostiles à cette réforme.

§ 2. — Le programme socialiste-individualiste de Stuart Mill.

Telle était, au milieu du xix^e siècle, la doctrine de l'école classique, qui d'ailleurs répudiait énergiquement ce qualificatif « d'école » parce qu'elle se considérait comme l'unique dépositaire de la science économique. Et il faut reconnaître que ces doctrines forment un ensemble bien lié qui se tient et a grand air. Mais il faut avouer aussi que, sauf à ceux qui ont la chance de faire partie des classes possédantes, elles n'annonçaient rien de bon. Le travail n'assurant au travailleur que le minimum d'existence ou, au mieux, qu'un salaire déterminé par des causes extérieures, telles

que la plus ou moins grande abondance des capitaux ou le mouvement de la population, qu'il ne peut modifier; — la liberté d'association et de coalition, que l'école libérale réclame généreusement pour lui, ne pouvant pas changer davantage son sort; — l'antagonisme du profit et du salaire érigé en loi et présageant un irrémédiable conflit; — la possession de la terre assurant un monopole auquel le libre-échange ne semble devoir apporter qu'un bien faible correctif; — la rente, c'est-à-dire le résultat de toutes les chances favorables de la vie, réservée à ceux qui ont déjà assez de moyens de jouissance et occupant une place grandissante dans les revenus; — toute intervention G. et R. — Doctr. égon. 28

LE LIBÉRALISME

de l'État ou du législateur au profit des classes ouvrières repoussée comme attentatoire à leur dignité et à leurs véritables intérêts; — voilà qui n'était pas fait pour plaire au peuple ! Et quoique assurément la science n'ait pour but que de chercher ce qui est vrai et non ce qui est aimable, il fallait s'attendre que les hommes lutteraient désespérément avant d'admettre que ce fussent là des vérités démontrées. Et pourtant ce fut précisément ce même Stuart Mill, qui avait si puissamment contribué à consolider et à couronner ce corps de doctrines, tellement que Cossa a pu dire que ses Principes constituent « le résumé, l'achèvement et l'exposé le meilleur des doctrines de l'école classique sous leur forme la plus exacte » (1), ce fut lui qui, dans les éditions successives de son livre et surtout dans ses écrits postérieurs, ouvrit des voies nouvelles qui allaient attirer hors de l'école classique beaucoup de ceux qui lui seraient restés fidèles et les orienter vers ce qu'on pourrait appeler le socialisme libéral.

Nous pouvons dire, sans y mettre aucun parti pris, que l'évolution singulière de Stuart Mill fut due en grande partie à l'influence des idées françaises (2). On pourrait faire tout un livre, et qui serait très intéressant, pour le démontrer. Sans parler de l'influence philosophique d'A. Comte, qu'il proclame en toute occasion, et pour rester sur le terrain économique, lui-même a reconnu qu'il doit aux Saint-Simoniens, pour une bonne part, sa doctrine sur l'hérédité et sur les revenus sans travail, à Sismondi sa sympathie pour la propriété paysanne, et aux socialistes associationnistes de 1848 sa foi dans l'association coopérative pour remplacer le salariat.

Ce n'est point à dire que Stuart Mill se soit converti au socialisme. Sans doute il sait le défendre contre des accusations iméritées. A ceux qui lui reprochent de vouloir tuer toute initiative personnelle et toute liberté, il répond dédaigneusement que « le salarié de fabrique a aujourd'hui moins d'intérêt personnel à son travail que n'en aurait le membre d'une société communiste », et que « toutes les contraintes du communisme seraient des émancipations en regard de ce

(1) Histoire des doctrines économiques, p. 338 de la traduction française.

(2) Nous rappelons que Stuart Mill a fait de longs séjours en France et même y a fini sa vie. Il a écrit un article pour défendre la Révolution de 1848, lequel, sous forme de volume, a été traduit en français par M. Sidi Carnot.

l'apogée et le déclin de l'école classique 435

qu'est aujourd'hui la condition de la majorité de l'espèce humaine » (1). S'il admet que « dès à présent le communisme pour-

rait être mis en pratique par une élite de l'humanité et qu'il pourra l'être plus tard par le reste » (2), s'il exprime l'espoir qu'un jour « l'éducation, l'habitude et la culture des sentiments porteront l'homme à bêcher ou à tisser pour son pays aussi bien qu'à combattre pour son pays » — il ne s'en sépare pas moins du socialisme en ce qu'il maintient la nécessité de la libre concurrence et répudie avec énergie toute contrainte de la majorité sur les droits essentiels de l'individu.

Mais le premier coup qu'il porte à la doctrine classique c'est en sapant sa base qui est la foi aux lois naturelles universelles et permanentes. 11 ne va point jusqu'à dire, comme le feront plus tard l'école historique et le marxisme, que ces prétendues lois naturelles ne sont que les expressions des rapports propres à une certaine phase de l'histoire économique et qui changeront comme elle. Mais déjà il introduit une distinction grosse de conséquences : — oui, dans le domaine de la production, il y a des lois naturelles; mais dans le domaine de la répartition il n'y a que des lois faites par les hommes et qui par conséquent peuvent être changées par eux (3). Il nie donc formellement la thèse des économistes classiques d'après laquelle les parts de chaque copartageant, le salaire, le profit ou la rente, seraient déterminées par des nécessités contre lesquelles la volonté humaine ne saurait prévaloir.

Et par là la porte se trouve ouverte aux réformes sociales. Ce n'était pas peu de chose ! Sans doute on ne peut pas dire que l'école classique, ou même l'école optimiste, niât la possibilité ou l'efficacité de toute réforme sociale, mais il faut reconnaître qu'elle n'encourageait guère que l'action privée ou, en fait d'action législative, celle qui consiste à abroger les vieilles lois. Au

Congrès des économistes libéraux de Mayence, en 1869, Braun disait : « nos congrès ont suscité maints

(1) Principes, liv. II, cb. 1.

(2) Gouvernement représentatif, p. 21.

(3) « Les premières (les lois de la production) participent au caractère de lois physiques. Il n'y a rien en elles de facultatif ni d'arbitraire... Mais il n'en est pas de même de la distribution des richesses. Ceci est affaire d'institution humaine seulement... La société peut soumettre la distribution des richesses à telles règles qu'elle juge les meilleures » [Principes, liv. II, ch. I, §1).

LE LIBÉRALISME

adversaires pour avoir soutenu le principe que la législation humaine ne peut changer les lois éternelles de la nature qui gouvernent le mouvement économique ». Et de telles déclarations abondent dans les livres français. Mais grâce à la distinction de Stuart Mill tout change, car si le législateur reste impuissant à modifier les lois de la production, il est tout-puissant pour modifier celles de la répartition; or il va sans dire que c'est précisément dans ce dernier domaine que se trouvent situés les champs de bataille de presque toutes les revendications.

A vrai dire, la distinction de St. Mill était très critiquable, du moins dans les termes où il l'a formulée, et quand il affirme que c'est là « sa contribution la plus importante et la plus originale à la science économique », il classe mal ses mérites. La production et la répartition- ne forment pas des sphères séparées; elles se pénètrent mutuellement et sur presque tous les points (1). Au reste Stuart Mill lui-même se met en contradiction avec sa thèse,

puisque, comme nous allons le voir, les réformes qu'il propose, association coopérative de production ou propriété paysanne, sont aussi bien du domaine de la production que de la répartition. Mais on pourrait peut-être donner une expression plus exacte à la pensée de Stuart Mill en remplaçant sa distinction trop simpliste par une autre que Rodbertus exposait à peu près à la même époque : celle des rapports économiques et des rapports juridiques (2). Quoique les uns et les autres soient aussi très enchevêtrés, cependant on comprend que les lois économiques qui règlent la valeur d'échange, c'est-à-dire qui déterminent les dimensions des entreprises industrielles, ne soient pas du même ordre que les règles de droit qui règlent la transmission des propriétés ou fixent les obligations des parties dans les contrats d'intérêt, de salaire ou de fermage : les premières peuvent être qualifiées de lois naturelles, tandis que les secondes ne sont que l'œuvre d'une autorité législative.

Stuart Mill ne se contente pas d'ouvrir la porte aux réformes, il y entre délibérément. 11 apporte, et par là il sè dis-

(1) On sait que plus tard au contraire Karl Marx devait soutenir que la répartition est absolument déterminée par la production.

(2) Voir notamment l'introduction de M. Châtelain à la traduction française de Rodbertus : *Le Capital*.

l'apogée et le déclin de l'école classique

tingue de tous les économistes classiques, un programme de politique sociale, très vaste, qu'il formule lui-même en ces termes : « unir le maximum de liberté individuelle dans l'action, avec la communauté de possession des richesses naturelles du

globe et une participation égale de tous aux produits du travail qui les met en œuvre » (1) — et que nous résumerons de façon plus précise en ces trois articles :

1° Abolition du salariat par l'association coopérative de production ;

2° Socialisation de la rente du sol par l'impôt foncier;

3° Atténuation de l'inégalité des richesses par la limitation du droit d'héritage.

On remarquera que cette triple réforme satisfait très bien aux conditions posées par Stuart Mill, car non seulement elle n'est pas en contradiction avec le principe individualiste, mais, au contraire, elle a pour but, sur les trois points, de l'intensifier : elle n'implique aucune contrainte sur l'individu, mais au contraire elle prétend l'émanciper. Reprenons en effet brièvement chacune de ces réformes.

1° Le salariat apparaissait à Stuart Mill comme un régime destructeur d'individualité. Pourquoi? Parce qu'il dépouillait l'homme de toute propriété sur le produit de son travail, et par conséquent réalisait déjà pour la majorité des hommes précisément cette privation que les individualistes reprochaient au communisme de vouloir faire subir à tous !

Voilà pourquoi il faut le remplacer « par une forme d'association que l'on peut espérer, si l'humanité continue à progresser, voir devenir finalement prépondérante, non plus celle qui existe aujourd'hui entre un capitaliste pour chef et des salariés sans aucun droit à la direction, mais association des travailleurs eux-mêmes, sur pied d'égalité, possédant en commun le capital em-

ployé dans l'entreprise et n'obéissant qu'à des directeurs élus et révocables par eux-mêmes » (2).

(1) Aulobiography, p. 232 (Londres, 1873).

(2) « Quoique le succès du despotisme militaire, qui triomphe en ce moment sur le continent, ait réussi à retarder les progrès de l'esprit humain, il est certain que l'état desalarié ne conviendra bientôt plus qu'à ceux des ouvriers que leur abaissement moral rendra indignes de l'indépendance, et que les rapports de patron à ouvrier seront remplacés par l'associa lion sous l'une de ces deux formes : association temporaire en certains cas des ouvriers avec l'entrepreneur; dans d'autres cas, et à la fin dans tous, asso- ciation des travailleurs entre eux (Principes , liv. IV, ch. 7, § 4).

» De cette manière ou d'une autre, les accumulations de capi- taux qui existent

LE LIBÉRALISME

Cette solution coopérative, qu'il appelle « un noble idéal », ne lui venait pas d'Oweu, mais du socialisme associationniste fran- çais qui l'avait préconisée et la fit aboutir à la brillante et éphé- mère floraison de 1848. On sait que Stuart Mill n'avait pas été le seul à être séduit par l'association coopérative de production : comme nous le verrons plus loin, le mouvement anglais, dit so- cialisme chrétien, s'en inspira directement.

Cependant Stuart Mill vécut assez pour voir à la fois le •déclin de l'association coopérative de production en France et l'essor de l'association coopérative de consommation en Angleterre. Mais il ne semble point que ce contraste lui ait suggéré quelque modifi- cation à sa conception de la coopération de production comme

moyen d'émancipation (1). Au reste, par l'une ou l'autre voie, c'est toujours l'émancipation •des travailleurs « par eux-mêmes ».

2° La rente de la terre, que Ricardo et ses disciples avaient acceptée comme un phénomène naturel ou même nécessaire, lui apparaissait aussi comme un fait anormal, non moins en ■contradiction avec l'individualisme que le salariat, quoique à un point de vue inverse, puisqu'elle attribuait à certains hommes ce qui n'était pas le résultat de leur travail individuel, tandis que le vrai individualisme est celui qui attribue à chacun le résultat de ses actes, sinon' cuigue. Que ce revenu fût dû à la collaboration de la nature, comme le croyaient les Physiocrates et Adam Smith, ou qu'il fût dû à la pression de la population, comme le croyaient Ricardo et Malthus, ou qu'il fût dû à la chance et aux conjonctures sociales, comme 1 enseignait Senior en tout cas il fallait, précisément en vertu du principe « à chacun le produit de son travail », le restituer à la communauté. Or rien n'était plus aisé par le moyen de 1 impôt sur la terre, élargi aux proportions suffisantes pour

pourraient honnêtement et tout spontanément devenir à la fin la propriété de ceux qui s'en servent pour produire. Une telle transformation de la société serait la combinaison la plus rapprochée de la justice sociale et la plus propre à l'organisation de l'industrie, dans l'intérêt de tous, qu'il soit eu ce moment possible d'imaginer » (même Ch., § 6).

(t) Cependant l'essor des coopératives de consommation lui a probablement suggéré l'idée, plusieurs fois exprimée par lui et dont l'importance n'est pas mince, que le tribut prélevé indûment sur les consommateurs par les intermédiaires est supérieur à ce-

lui prélevé par les capitalistes sur les salariés, et que les travailleurs gagneraient plus encore à l'abolition du premier que du second.

l'apogée et le déclin de l'école classique

absorber la rente et relevé périodiquement de façon à suivre l'accroissement de celle-ci. Idée grandiose, que d'ailleurs Stuart Mill tenait de son père, et qui allait rallier toute une école d'économistes en marge du socialisme.

Mais le mouvement auquel a donné naissance cette idée de la confiscation de la rente vaut la peine d'être étudié séparément et il trouvera mieux sa place dans le chapitre qui sera consacré plus loin à cette question.

D'ailleurs, en attendant la réalisation de cette réforme quelque peu révolutionnaire, Stuart Mill se serait contenté d'une plus modeste et qui, comme l'association coopérative de production, lui était suggérée par ce qu'il avait vu en France : c'était l'extension de la petite propriété paysanne. Du reste il était de mode chez les Anglais, depuis les voyages d'Arthur Young en France (1), d'admirer le paysan français. Les principaux avantages que St. Mill attribue à la petite propriété sont de neutraliser les injustices de la rente par sa diffusion, de sauvegarder la production indépendante contre l'absorption par le salariat, de développer l'initiative individuelle et l'intelligence du cultivateur — et surtout de refréner énergiquement la tendance naturelle à l'accroissement inconsideré de la population !

(1) Mais A. Young était resté néanmoins partisan de la grande culture, tandis que chez Stuart Mill la conversion paraît avoir été plus complète.

Néanmoins la propriété paysanne n'est proposée par St. Mill qu' « en attendant » une solution plus radicale qui est celle indiquée ci-dessus : l'association.

« L'opinion exprimée dans une autre partie de ce travail au sujet des petites propriétés foncières et des paysans propriétaires a fait peut-être croire au lecteur que je compte sur une grande division de la propriété foncière pour exemplei les ouvriers, ceux agricoles du moins, de la nécessité d'attendre exclusivement du salaire leurs moyens d'existence. Cependant telle n'est pas mon opinion. Je pense, il est vrai, que cette forme d'économie rurale, critiquée sans raison, est bien préférable quant à l'ensemble de ses effets sur le bonheur des hommes au travail salarié... Mais le but du progrès n'est pas seulement de mettre des êtres humains dans une situation où ils puissent se passer les uns des autres, mais de leur permettre de travailler ensemble dans des rapports qui ne soient pas des rapports de dépendance » (Liv. IV, ch. VII, § 4).

L'importance attribuée à la petite propriété comme solution, au moins partielle, de la question sociale n'est pas d'ailleurs spéciale à Stuart Mill. Sans parler de Sismondi qui, nous l'avons vu, s'en était beaucoup préoccupé, Thornton, en Angleterre, dans son Plaidoyer en faveur des paysans propriétaires (1818) et Hippolyte Passy, en France, dans un excellent petit livre, Des Systèmes de culture (1852), l'avaient fort préconisée. Pourtant les économistes classiques restèrent plutôt favorables à la grande culture : notamment Léonce de Lavergne, Essai sur l'Économie rurale de l'Angleterre.

LE LIBÉRALISME

Il est à noter que Mill a communiqué son amour de la propriété paysanne — de la belle paysannerie française, the beautiful french peasantry, comme on l’a appelée depuis — - à tout le parti radical anglais. C’est à son influence que sont dues ces lois (Small Holding Acts) qui se succèdent en Angleterre depuis la fin du xix^e siècle pour essayer de créer, au milieu de la grande propriété des landlords, des îlots de petite propriété.

3° Enfin l’antique droit d’héritage qui attribue à des individus des richesses qu’ils n’ont pas produites ne choque pas moins St. Mill que la rente — nous avons vu que pour Senior c’était tout un et qu’il englobait les deux situations sous le même nom — et ne lui apparaît pas comme moins contraire au principe individualiste bien compris et même à la loi de concurrence libre, puisqu’elle place les concurrents dans des conditions foncièrement inégales. En ceci Stuart Mill a subi, et il ne s’en cache pas, l’influence des Saint-Simoniens et leur dédain pour « l’accident de la naissance ».

Seulement, en ce qui concerne la succession par testament, il se heurtait ici à une grave difficulté : c’est que la libre disposition des biens de son vivant, et même après la mort, est le plus noble attribut peut-être de l’individualité puisqu’elle est comme une survivance de la volonté. Stuart Mill s’est tiré très ingénieusement de cette impasse : il respecte le droit de disposer chez le propriétaire, mais limite le droit d’acquérir chez l’héritier : celui-ci ne pourra plus recevoir au delà d’un certain chiffre de fortune. Le testateur conserve bien la liberté de donner ou de léguer à qui il voudra, mais non à celui qui a déjà une suffisante part de richesses. De toutes les solutions proposées par Stuart Mill, celle-ci est évidemment la plus essentiellement socialiste : aussi la pré-

sente-t-il plutôt à titre de suggestion que comme un projet positif (I).

(1) « Si je devais formuler un Code de lois conforme à ce qui me semble le mieux en soi-même, je préférerais limiter non la quotité de ce qu'un individu pourrait léguer, mais celle qu'il serait permis à chacun d'acquérir par legs ou héritage. Toute personne aurait le droit de disposer par testament de tout son bien, mais non de le gaspiller pour enrichir un ou quelques individus au delà d'un certain maximum qui serait fixé » (Liv. II, ch. II, § 4).

Est-il besoin de faire remarquer que cette limitation du droit d'héritage est une conception de l'individualisme tout à fait personnelle à Stuart Mill et qui est désavouée, tout comme les précédentes solutions d'ailleurs, par l'immense majorité des individualistes ? Il est donc un peu téméraire de dire comme M. Schatz dans son livre sur l'Individualisme, que « Stuart Mill est le véritable dépositaire

l'apogée et le déclin de l'école classique

Stuart Mill aurait pu trouver place dans le chapitre que nous avons consacré aux pessimistes, car il est de leur école à certains égards et notamment en ce que les faits économiques lui apparaissent par le côté sombre. Non seulement, nous l'avons vu déjà, la loi de la population lui apparaît comme grosse de périls pour l'avenir de la classe ouvrière, non seulement la loi du rendement non proportionnel, c'est-à-dire la limitation fatale des produits nécessaires à la vie, lui apparaît comme la proposition « la plus importante de la science économique », mais, de plus, les réflexions mélancoliques sur les illusions du progrès abondent

dans ses livres, par exemple celle-ci si souvent citée : « Il est douteux que toutes les inventions mécaniques aient allégé la période du travail quotidien pour un être humain quelconque » (1). Et c'est ainsi encore que, dans une vision grandiose, prophétisant l'avenir des sociétés, il nous montre « le fleuve de l'industrie humaine aboutissant, en tin de tout, à une mer stagnante ».

Il vaut la peine de s'arrêter Un instant sur cette idée de l'état stationnaire qui, bien qu'antérieure par ses origines à Mill, est une des plus caractéristiques de son oeuvre, et même c'est là qu'il faut chercher « en tin de tout » sa solution de la question sociale.

Les économistes, et surtout Ricardo, comme nous 1 avons vu, avaient enseigné la loi de décroissance graduelle des profits comme liée à la loi du rendement non proportionnel, et croyaient qu'elle continuerait jusqu'au point où la réduction du profit serait telle qu'elle arrêterait la formation de nouveaux capitaux (2). Stuart Mill, reprenant cette théorie au

de l'esprit individualiste! » C'est alors un dépositaire quelque peu infidèle et dont les détournements ont donné lieu à de nombreux procès!

(1) Principes, liv. IV, ch. 6, § 2.

(2) « Il y a eu de tout temps et en tout lieu un certain taux des profits qui est le taux minimum auquel les hommes de ce temps et de ce pays puissent se décider à créer des épargnes et à les employer producll vemen t... Bien que ce taux minimum soit sujet à varier, quoiqu'il soit impossible d'eu fixer le chiffre à un moment donné, ce minimum existe toujours et, haut ou bas, lorsqu'une fois il est atteint, la somme des capitaux ne peut plus augmenter.

Le pays est arrivé à ce que les économistes appellent l'état stationnaire » (Principes, liv. IV, ch. 4, § 3).

Stuart Mill indique quelles sont les causes qui déterminent la baisse des profits

— et quelles sont celles qui, pour un temps, arrêtent cette baisse: notamment soit

des progrès dans la production, soit inversement des destructions de capitaux par suite de guerres ou de crises.

Il n'est pas inutile d'avertir que le mot de profit n'avait pas chez les économistes-

LIBÉRALISME

point où ils l'avaient laissée, en conclut que l'industrie, étant nécessairement limitée par le capitaine pourra plus grandir du jour où la quantité du capital sera stationnaire. Alors il faudra bien que la population elle-même devienne stationnaire et ainsi tout le mouvement économique s'arrêtera. Mais — et c'est ceci qui rend cette théorie si suggestive — si Stuart Mill s'effraie de cette perspective au point de vue économique, il s'en réjouit au point de vue moral. « Elle serait bien préférable, dit-il, à l'état actuel ». Pourquoi donc? Parce qu'il croit que le courant de l'énergie humaine ne tarira pas pour cela, mais seulement changera de lit et ira féconder d'autres champs. 11 croit que le jour où les hommes se lasseront de passer leur vie « à poursuivre la fortune pour la seule satisfaction de la posséder (1) », ils poursuivront des satisfactions d'ordre supérieur. En un mot, il espère que tout ce qui sera perdu pour le progrès économique sera gagné pour le progrès moral et que, dans cet apaisement des désirs, ce qu'on

appelle la question sociale sera résolue ou, pour mieux dire, ne sera plus posée (2). Et je ne vois guère, même aujourd'hui, ce que les réformateurs ont pu offrir de mieux.

classiques anglais, et notamment chez Stuart Mill, la même signification que chez les économistes français. Ceux-ci, depuis J. - B. Say, ont employé le mot de profit pour désigner spécialement la part de l'entrepreneur ; et quant à la part du capitaliste passif, ils l'appellent intérêt. Mais chez les économistes anglais, la fonction d'entrepreneur n'étant pas différenciée de celle du capitaliste, le mot de profit servait à désigner à la fois ce que nous appelons le profit et aussi l'intérêt. Il en résulte ceci : c'est que tandis que les économistes français hédonistes peuvent logiquement affirmer que sous un régime hypothétique de libre concurrence parfaite le profit tomberait à zéro, les économistes anglais ne sauraient admettre cette thèse, puisque le profit pour eux comprend l'intérêt et que celui-ci, si réduit soit-il, reste nécessaire, à leur point de vue, comme rémunération de l'abstinence.

Au reste, c'est la signification française du mot profit qui tend aujourd'hui à être acceptée partout.

(1) Dans les cinq premières éditions, Stuart Mill avait écrit cette phrase en ces termes [restés fameux : « à chasser les dollars et à élever d'autres chasseurs de dollars ». Mais, en 1865, écrivant au cours de la guerre américaine pour l'abolition de l'esclavage, il modifia cette définition un peu offensante.

(2) Dans une des lettres à Gustave d'Eichthal, qui viennent d'être récemment publiées, il dit, en parlant d'Auguste Comte : « Quelle erreur monstrueuse de croire que cette loi de la civilisation exige un progrès constant ! Pourquoi ne pas

admettre que, à mesure que l'humanité avance sur certains points, elle rétrograde sur d'autres? »

l'apogée et le déclin de l'école classique

§ 3. — Les successeurs de Stuart Mill.

L'influence de Stuart Mill fut universelle, mais néanmoins il ne laissa pas de disciples à proprement parler, peut-être parce que ceux qui le fussent devenus, comme par exemple Arnold Toynbee, furent enrôlés par l'école historico-étique.

L'école classique ne le suivit pas dans ses tendances Socialistes. Elle continua à enseigner la doctrine de ses premiers maîtres — mais avec une autorité diminuée — et elle ne produisit plus d'œuvres égales à celles que nous avons étudiées. Il en est cependant qui, quoique de second ordre, sont excellentes. Citons seulement les principales.

En Angleterre, les livres de Cairnes, notamment *Some Leading Principles of Political Economy*, 1874. On présente généralement Cairnes comme un disciple de Stuart Mill : il n'en est rien (1). Il est tout à fait classique, aussi bien par la méthode déductive qu'il préconise comme la seule possible, et dont même il abuse, que par l'indifférence qu'il montre pour les iniquités sociales. Il accepte le laisser-faire « non comme fondement d'une doctrine scientifique... mais comme la règle de conduite la plus sûre et la plus pratique » (2). Il prend contre Stuart Mill la défense de la vieille loi du fonds des salaires. Il n'a pas apporté de contribution précisément nouvelle, si ce n'est une rectification de la loi de la concurrence. Il a fait remarquer qu'elle était loin d'avoir la portée très générale qu'on lui attribuait, mais ne s'exerçait qu'entre individus placés dans des conditions à peu près si-

milaires, c'est-à-dire qu'elle ne s'exerçait qu'à l'intérieur de petits groupes fermés, mais non d'un de ces groupes à l'autre : c'est ce qu'il appelle la théorie des non competing groups. Et par là s'explique que l'inégalité des profits et des salaires puisse se maintenir indéfiniment.

En France, Michel Chevalier fut le représentant le plus en vue de l'économie politique sous le second Empire. Quoique disciple de Saint-Simon, il continua au Collège de France l'enseignement classique qu'y avaient donné ses prédéces-

(1) Cependant, on peut le considérer, en fait de réformes sociales, comme s'inspirant de Stuart Mill sur un point : il déclare, mais en passant, que « la coopération » est la seule issue à la situation actuelle.

(2) Essays, p. 281.

LE LIBÉRALISME

seurs J.-B. Say et Rossi (1). Il batailla contre les socialistes de 1818 et les protectionnistes, eut l'honneur de contribuer à la défaite des uns et des autres, et négocia avec Cobden le fameux traité de commerce de 1860. Il comprit l'importance qu'allaient prendre les chemins de fer, l'isthme de Suez qu'on venait de percer (réalisant par là un projet d'Enfantin) et les grands établissements de crédit qui débutaient alors (2). Il n'oublia pas pourtant, quoique rallié à l'école libérale, les enseignements du Saint-Simonisme sur le rôle éminent de l'autorité, de l'Etat, et poussa le gouvernement dans le sens des questions ouvrières, vers lesquelles Napoléon III était par nature incliné. Et il traita de tous ces sujets avec compétence et éloquence.

A la même époque, Couccelle-Seneuil publia un *Traité d'Economie Politique* qui pendant longtemps fit autorité. Il lut le gardien de la science pure qu'il appela la ploutologie pour la distinguer de l'ergonomie ou science appliquée : il considérait comme de grande importance de séparer absolument ces deux domaines. Il exerça pendant longtemps une sorte de magistère et c'était lui qui, dans le *Journal des Économistes*, administrait la fêrule aux jeunes économistes qui cherchaient à s'émanciper, en même temps que Maurice Bloch analysait et critiquait âprement les publications de l'école allemande qui débutait alors.

Nous regrettons de ne pouvoir attribuer à la France le *Précis de la Science économique et de ses principales applications* de Cherbuliez en 1862, car son auteur était suisse et fut professeur d'abord à Genève puis à Zurich. Cossa, dans son *Histoire*, le déclare « incontestablement le meilleur traité qui ait été publié en français et peut-être supérieur à celui de Stuart Mill ». Il est certain que ce livre méritait mieux que la médiocre et courte notoriété que le destin lui a accordée, mais ceci peut s'expliquer parce que, quoique très solide, il est

(1) Depuis 1830 jusqu'en 1917, donc près d'un siècle, cette chaire n'a eu que quatre titulaires : J.-B. Say, Rossi, Michel Chevalier, et le gendre de Chevalier, Paul Leroy-Beaulieu. Et elle a été supprimée à la mort de ce dernier. Elle représente assez bien l'histoire de l'école économique française.

[2] Le plus curieux peut-être de ses livres est celui publié en 1859 sous ce titre *De la baisse probable de l'or*, titre qui, durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, a prêté plutôt à rire par le démenti que les événements lui avaient infligé, mais qui, par un phénomène vraiment imprévu, est redevenu d'actualité.

l'apogée et le déclin de l'école classique

beaucoup moins éloquent et suggestif que celui de Stuart Mill. Cherbuliez appartient à l'école classique. 11 lutta contre le socialisme par des pamphlets genre Bastiat et défendit les doctrines libérales et la méthode déductive. Pourtant, comme les deux Mill avant lui — et comme Walras, Spencer, Laveleye, Henri George et bien d'autres après lui — il ressent quelque gêne à concilier la propriété foncière avec le principe individualiste « à chacun le produit de son travail » ; et, s'il se résigne à l'accepter, c'est plutôt parce qu'il la juge un mal moindre que la propriété collective du sol.

En Allemagne, l'école libérale, à la veille d'être balayée par l'école historique, avait encore quelques représentants. Prince Smith (d'origine anglaise) y défendait le libre-échange et y enseignait « qu'il est absurde de supposer qu'il y a une question sociale et plus absurde de supposer, s'il y en a une, qu'elle puisse être résolue autrement que par la force des choses ». Moins doctrinaire et plus réformateur, Schulze-Delitsch inaugura vers 1850 le mouvement [qui, malgré les railleries de Lassalle qui l'appelait injurieusement Bastiat-Schulze, devait si magnifiquement s'épanouir en milliers d'associations de crédit. Pourtant cette forme d'association coopérative, jusqu'à ce jour, n'a bénéficié qu'aux classes moyennes (petits commerçants, artisans, paysans).

LIVRE IV

LES DISSIDENTS

Avec Bastiat, le libéralisme économique, menacé par le socialisme, a trouvé un abri précaire dans l'optimisme.

Avec Stuart Mill, les théories économiques des fondateurs ont trouvé leur expression scientifique la plus classique et la plus noble. Au point où nous sommes, l'économie politique semble presque achevée.

L'histoire des doctrines économiques va-t-elle donc s'arrêter ici?

Loin de là ! et dans le moment même où on peut croire le libéralisme triomphant et l'économie politique définitivement constituée, des mécontents surgissent de tous côtés. L'œuvre de critique, un instant arrêtée après 1848, va reprendre avec une force nouvelle, et cette fois ne sera plus interrompue.

D'abord en Allemagne une école nouvelle, l'école historique, refuse d'accepter les limites tracées à la science par les économistes anglais et français. Elle étouffe dans l'atmosphère d'abstractions et de généralisations où on l'a confinée. Elle réclame une reprise de contact avec la vie, avec celle du passé, comme avec celle du présent. Elle se déclare lasse des lois générales qui ressemblent à des cadres vides. Elle exige des faits et des observations. Avec une ardeur juvénile, elle conteste toutes les conclusions anciennes et prétend reconstruire l'économie politique par la base.

Voilà pour la doctrine. Mais plus encore qu'à la doctrine classique, c'est à la politique libérale, avec laquelle la science avait imprudemment fait cause commune, que l'on va s'en prendre.

LES DISSIDENTS

D'un côté, des écrivains inspirés des idées chrétiennes protestent contre l'optimisme et le laisser-faire avec une énergie toute nouvelle au nom de la charité et de la moralité comme du dogme chrétien lui-même. D'autre part, l'interventionnisme, encore si timide avec Sismondi, prend, sous la pression des questions ouvrières, une force et une extension qu'il n'avait jamais connues jusque-là et se transforme sous le nom de socialisme d'Etat en une véritable doctrine.

Enfin le socialisme, que Reybaud croyait mort après 1848, ressuscite à son tour. 11 trouve dans le Capital de Marx, publié en 1867, son expression la plus complète et la plus puissante. 11 présente cette fois non comme une simple expression d'aspirations généreuses, mais comme un véritable système scientifique nouveau, qui provoque âprement en duel les représentants de l'économie politique classique, et prétend les battre avec les armes même forgées par celle-ci.

A vrai dire, aucun de ces courants d'idées n'est absolument neuf. Nous les avons déjà rencontrés, et nous en avons montré les origines et les racines dans le livre II de cet ouvrage en étudiant les adversaires des fondateurs.

Mais entre le sort réservé aux doctrines d'avant 1848 et celui des doctrines qui vont nous occuper maintenant, il y a une différence essentielle. Malgré les sympathies qui les entourèrent, les adversaires des fondateurs sont restés isolés. Leurs protestations sont presque toujours individuelles. Sismondi, pas plus que les Saint-Simoniens, Fourier, pas plus qu'Owen, Proudhon ou List, ne sont parvenus à ébranler sérieusement la confiance de l'opinion dans le libéralisme. Au contraire, dans la période qui va s'ouvrir, c'est vers les écoles nouvelles que l'opinion publique et

les partis vont de plus en plus incliner — et" c'est le libéralisme qui se verra délaissé.

Sans doute pas tout de suite. Les idées de la plupart de ces écoles sont déjà formulées entre 1850 et 1875— et c'est seulement le dernier quart du siècle qui voit leur triomphe. Mais ce triomphe n'en est pas moins certain. En Allemagne, l'Y historisme va pour quelque temps se substituer presque entièrement à l'école classique. L'interventionnisme depuis 1880 va presque partout s'imposer à la politique des gouvernements. Le socialisme collectiviste va conquérir à lui les classes ouvrières

LES DISSIDENTS

de tous les pays industriels et exercer une influence notable sur la politique. Le socialisme chrétien saura grouper dans toutes les confessions des adhérents toujours plus fervents.

Le progrès de ces doctrines nouvelles marque donc le déclin à la fois de l'Economie Politique classique et du libéralisme. L'intérêt public se détourne de plus en plus des idées des fondateurs. Et d'autre part, comme aucun des systèmes nouveaux ne parvient à s'assurer la prépondérance, on assiste à une sorte d'éparpillement de la pensée économique qui entraîne beaucoup d'esprits à professer à l'égard de toute théorie et de toute politique économique un complet scepticisme. La belle sécurité d'autrefois a fait place au doute. A l'unité relative du début succède la multiplicité des opinions, et la science cherche à nouveau sa voie.

Dans le dernier livre de cette histoire, nous verrons comment, un peu plus tard, des écrivains éminents sont parvenus, en renouant la tradition scientifique des fondateurs, mais en désolidarisant la science économique de tout système de politique pra-

tique, cà reconstruire à nouveau un ensemble de doctrines bien liées, et à fournir ainsi à tous les esprits soucieux de vérités générales un nouveau point de ralliement.

G. et R. — Docte, écon.

L'ÉCOLE HISTORIQUE ET LA QUERELLE DES MÉTHODES

Les idées représentées par l'Ecole historique remplissent toute la deuxième moitié du xix^e siècle. Elles ont même atteint leur plus grand éclat pendant son dernier quart. Cependant leur date de naissance remonte plus haut. Elle peut être fixée approximativement à l'apparition d'un tout petit livre en 1843 : le Précis (Grundriss) de Roscher. Pour comprendre les idées de l'école, c'est donc à cette époque qu'il faut se reporter : — car c'est l'état où se trouvait alors l'économie politique qui justifie les critiques de l'historisme et les explique.

Avec les successeurs de J. -R. Say et de Ricardo, l'économie politique a pris un caractère de plus en plus abstrait. Chez quelques-uns d'entre eux, elle tend à se réduire à un petit nombre de propositions théoriques, formulées comme des théorèmes de géométrie, et relatives surtout aux échanges internationaux, cà la fixation du taux des profits, des salaires et de la rente. Ces théorèmes, même en admettant leur exactitude, sont loin d'être suffisants pour expliquer toute la variété des phénomènes économiques, ou pour servir de guide dans les problèmes pratiques nouveaux que l'évolution de l'industrie pose tous les jours à

l'homme d'État. Cependant les disciples immédiats de Ricardo et de Say, en Angleterre et sur le continent, Mac Culloch, Senior, Storch, Rau, Garnier (1),

(1) Joseph Garnier (qu'il ne faut pas confondre avec Germain Garnier, le traducteur d'A. Smith) publia en 1845 la première édition de ses *Éléments d'économie politique*, 'il fut depuis 1848 jusqu'à sa mort, en 1881, rédacteur en chef du *Journal des Économistes*, où lui succéda M. de Molinari, remplacé depuis sa mort, en 1912, par M. Yves Guyot.

l'école historique 451

Rossi, continuent à les reproduire sans y rien ajouter d'important. Ainsi, l'économie politique s'est, entre leurs mains, figée en un corps de doctrines assez ternes, dont le lien avec la vie économique concrète est de moins en moins facile à apercevoir à mesure qu'on s'éloigne de leur pays d'origine. On pourrait, il est vrai, -excepter Stuart Mill. Mais son *Traité* ne date que de 1848, et l'école historique est déjà née alors. Depuis A. Smith, dont le livre est si varié, si attachant,

1 économie politique semble souffrir, suivant le mot de M. Schmoller, d'une sorte d'anémie (1).

Cette impression a été fort bien exprimée dans un article < d'Arnold Toynbee sur l'ancienne économie politique. « Un artifice logique, écrit-il, devient la peinture officielle du monde réel. Non que Ricardo lui-même, homme bienveillant et bon, eût désiré ou supposé, s'il s'était posé la question, que le monde de son *Traité* fût le monde où il vivait; mais inconsciemment il prit l'habitude de regarder les lois, vraies seulement de la société créée par lui dans son cabinet en vue de l'analyse scientifique, comme appli-

cables à la société complexe qui s'agitait en fait autour de lui. Cette confusion fut aggravée par quelques-uns de ses successeurs et rendue plus forte encore dans les exposés populaires mal informés que l'on fit de ses doctrines » (2). Il y a en d'autres termes un divorce toujours plus marqué entre la théorie économique et la réalité concrète. Et ce divorce s'accroît tous les jours, à mesure que l'industrie se transforme, en soulevant des problèmes imprévus, en faisant naître à la vie des classes sociales nouvelles, en s'étendant enfin à des pays dont les conditions économiques sont parfois très différentes de celles qui, en France et en Angleterre, avaient suscité les réflexions des fondateurs. \

Ce divorce entre la réalité et la théorie, on pouvait chercher à l'atténuer de deux manières. Ou bien en reconstruisant par l'analyse une théorie nouvelle, plus "harmonieuse et plus compréhensive" : c'est la voie que devaient inaugurer vers 1870 Menger, Jevons et Walras. Ou, plus radicalement, en repoussant toute théorie abstraite et en faisant de la peinture

(1) G. Schmoller: *Zur Litteraturgeschichte der Socialwissenschaften*, Leipzig, 1888 (l'expression se trouve dans l'étude sur Roscher).

(2) A. Toynbee : *The Industrial Revolution*, p. 7.

LES DISSIDENTS

du réel l'objet unique de la science : c'est la voie qu'on choisit tout d'abord, et c'est l'école historique qui s'y engagea.

Sans doute, bien avant la fondation d'une « école » historique, certains écrivains avaient signalé le danger que faisait courir à la science l'abus des abstractions. Sismondi, historien lui-même,

considérait l'économie politique comme une science « morale », où « tout se lie ». Il voulait qu'on étudiat les phénomènes économiques dans le milieu social et politique où ils se produisent. Il critiquait les théorèmes généraux de Ricardo et préconisait l'observation détaillée des faits (1). — Plus vigoureusement encore, List avait attaqué les économistes classiques. Ses reproches ne s'arrêtaient pas à Ricardo, ils remontaient jusqu'à Smith. En utilisant l'histoire comme instrument de démonstration, en prenant la « nationalité » comme base de son système, il avait soumis toute la politique commerciale à ce principe du « relativisme » sur lequel l'école historique a tant insisté (2). — Enfin, les socialistes eux-mêmes, surtout les Saint-Simoniens, dont tout le système n'est qu'une vaste philosophie de l'histoire, avaient, par leur critique de la propriété, montré l'impossibilité d'isoler les phénomènes économiques des institutions sociales et juridiques.

Mais aucun de ces auteurs n'avait cherché délibérément dans l'histoire et l'observation un moyen de reconstruire toute l'économie politique. C'est dans cette tentative que réside l'originalité de l'école historique allemande.

L'œuvre de l'école historique a été double : à la fois positive et critique. Dans son œuvre critique, elle a soumis à une discussion approfondie,* toujours suggestive, mais parfois injuste, les principes et les méthodes des économistes antérieurs. Par son œuvre positive, elle a ouvert à l'économie

(P II est curieux que les « historisles » ne citent presque jamais Sismondi parmi leurs précurseurs. Roscher et Hildebrand n'en parlent pas et Knies le considère plutôt comme socialiste (Cf. *Die Nationalökonomie vom historischen Standpunkt*, 2e édit., p. 322).

(2) Cependant List n'a pas non plus trouvé grâce devant les « historisles ». Hildebrand lui reproche d'être infecté de l'« atomisme » de Smith, d'oublier « la nature éthique de la société ». « Chez List, dit-il, toute subordination de l'intérêt privé à l'utilité publique apparaît comme dictée par l'habileté et l'intérêt privé bien compris, non comme un devoir moral résultant de la nature même de la société » (Hildebrand, *Die Nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft*, p. 73). On reconnaît ici les préoccupations éthiques de l'école historique.

L ECOLE HISTORIQUE

politique de nouveaux horizons; elle a étendu le domaine de ses observations et le cercle des problèmes dont elle s'occupe.

Seulement, s'il est relativement facile d'exposer les idées critiques de l'école, formulées dans des livres et des articles nombreux, et communes à presque tous les écrivains qui la composent, par contre il est assez malaisé de préciser les conceptions fondamentales qui inspirent son œuvre positive. Ces conceptions, en effet, sont latentes dans les ouvrages de ses principaux représentants, plutôt qu'elles n'y sont nettement formulées. Toutes les fois que les historistes ont voulu les définir, ils l'ont fait (certains de leurs disciples sont les premiers aujourd'hui à le reconnaître) il d'une manière vague et souvent contradictoire. En outre, elles ne sont pas formulées de même chez les différents auteurs qui se réclament de la méthode historique.

Pour éviter des redites fatigantes et des discussions sans nombre, nous commencerons donc par donner un rapide aperçu

du développement extérieur de l'école historique, — puis nous étudierons l'ensemble de son œuvre critique, — et enfin nous chercherons à dégager ses conceptions positives sur la nature et l'objet de l'économie politique. C'est évidemment là pour l'historien des doctrines la partie la plus intéressante de leur œuvre.

§ 1. — L'origine et le développement de l'École historique.

Le fondateur incontesté de l'école est Guillaume Roscher, professeur à l'Université de Göttingen, qui, en 1843, publia son Précis d'un cours d'économie politique d'après la méthode historique (2). Dans la préface de ce tout petit ouvrage, il expose déjà les idées directrices dont il devait s'inspirer et qu'il développa ensuite dans ses célèbres Principes d'économie politique dont la 1^{re} édition parut en 1844 (3). 11 ne pré-

(1) Voir entre autres les articles de Max Weber, dans le *Jahrbuch* de M. Schmoller, années 1903, p. 1181 et 1905, p. 1323. Les erreurs méthodologiques de Roscher, Knies et Hildebrand y sont abondamment critiquées.

(2) *Grundriss zu Vorlesungen über die Staatswirtschaft nach geschichtlicher Methode*, Göttingen, 1843.

(3) Traduits en français avec une préface par Wolowski en 1867. C'est d'après cette traduction que nous citons.

LES DISSIDENTS

tend pas faire autre chose que de l'histoire économique. « Notre but, dit-il, est la description de ce que les peuples ont voulu et senti en matière économique, des buts qu'ils ont poursuivis et atteints, des raisons pour lesquelles ils les ont poursuivis et atteints » (1). Une telle recherche, ajoute-t-il, ne peut être faite qu'

« en restant étroitement en contact avec les autres sciences de la vie nationale, en particulier l'histoire du droit, l'histoire politique et l'histoire de la civilisation ». Mais il se défend aussitôt de faire opposition à l'école de Ricardo. « Je suis loin, continue-t-il, de considérer cette voie comme la seule ou comme la plus courte pour atteindre la vérité; mais je ne doute pas qu'elle ne conduise dans des régions particulièrement belles et fertiles qui, une fois mises en exploitation, ne seront plus jamais complètement abandonnées ».

Ce que Roscher se propose ici, c'est donc simplement de compléter la théorie courante par une histoire des événements et des opinions économiques. Défait, dans la série des volumes successifs de ses Principes, accueillis avec une faveur croissante par le public lettré de l'Allemagne, Roscher s'est contenté de juxtaposer à l'exposé des doctrines classiques des excursions érudites et abondantes dans le domaine des faits et des idées économiques du passé (2).

Roscher décrivait sa tentative comme un essai d'appliquer à l'économie politique la méthode historique introduite par Savigny dans l'étude du droit (3) et qui y avait prouvé sa fécondité. Mais, comme l'a bien montré M. Cari Menger (4), il y avait là une analogie purement extérieure. Savigny avait utilisé 1 histoire pour faire comprendre l'origine organique et spontanée des institutions existantes. Il voulait démontrer par là leur légitimité en face des prétentions radicales du rationalisme réformateur propre au xvme siècle. Rien de tel chez Roscher qui se rattache lui-même au libéralisme et partage ses aspirations réformatrices. L'histoire chez lui

(1) Grundriss, Préface.

(2) C'est le jugement même que Ivnie porte sur Roscher lorsqu'il dit que ses procédés complètent 1 historiographie, plus qu'ils ne corrigent l'économie politique » (Die Nationalökonomie vom geschichtlichen Standpunkte, p. 35).

(3) Grundriss , Préface, p. xv-v.

(4) Carl Menger, Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften und der Politischen Oekonomie insbesondere, Leipzig, 1883, p. 200-209.

l'école historique 455

sert surtout à illustrer la théorie économique, à la nourrir d'exemples propres, sinon à prescrire des règles à l'homme d'Etat, au moins à former suivant son expression « le sens politique ».

On peut considérer plus justement la tentative de Roscher — c'est l'opinion de M. Schmoller lui-même — comme un essai pour rattacher l'enseignement de l'économie politique à la tradition, des vieux « caméralistes » allemands des xv^e et xviii^e siècles (1). Ceux-ci, chargés d'initier les étudiants aux sciences pratiques de l'administration et des finances, leur donnaient surtout des notions concrètes sur le milieu économique et social où leur activité allait s'exercer. A vrai dire l'économie politique anglo-française se liait bien aussi et même très étroitement à certains problèmes pratiques d'impôt ou de législation commerciale. Mais dans un pays comme l'Allemagne, dont l'évolution industrielle était beaucoup moins avancée que celle de la France et de l'Angleterre, ces problèmes se posaient d'une manière toute différente, et la nécessité de rattacher pour des étudiants la théorie classique aux réalités de la vie économique devait y apparaître plus urgente en-

core qu' ailleurs. L'innovation de Roscher a donc un caractère plus pédagogique que scientifique. Il renoue une tradition universitaire plutôt qu'il ne crée un nouveau courant scientifique.

En 1848, un autre professeur allemand, Bruno Hildebrand, émit des prétentions bien plus ambitieuses. Dans son livre *L'Économie politique du présent et de l'avenir* (2), l'opposition à l'économie classique était beaucoup plus marquée que chez Roscher. L'histoire y était présentée non seulement comme un moyen de vivifier et de perfectionner les théories existantes, mais comme l'instrument d'un renouvellement complet de la science. Hildebrand prenait texte des progrès que la méthode historique avait fait accomplir à la science du langage. Dorénavant l'économie politique devrait être unique-

(1) Schmoller, loc. cit. Sur les caméralistes, voir la *Geschichte der Nationalökonomie* de M. Oncken, Leipzig, 1902, p. 227 et s. MM. Menger et Schmoller rattachent aussi Roscher à l'école d'historiens qui avec Heeren, Gervinus, etc., ont à Göttingue, dans le premier tiers du xix^e siècle, cherché à fonder la politique sur l'histoire générale. Roscher avait étudié l'histoire sous leur influence, et sa tentative est en effet de tous points semblable à la leur.

(2) *Die Nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft*, Frankfurt, 1848, t. I..

LES DISSIDENTS

ment « la science des lois du développement économique des nations » (1).

Un peu plus tard, dans l'article-pràgramme de la nouvelle revue fondée par lui en 1863, les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, Hildebrand va plus loin encore. 11 conteste l'existence même des lois économiques naturelles, telles que les concevaient les classiques. 11 reproche à Roscher d'en avoir admis l'existence (2). Par cette affirmation hasardée Hildebrand ne paraît pas s'être aperçu qu'il ruinait le principe même de toute science économique et qu'il enlevait aussi tout fondement rationnel à ces « lois de développement », qui devaient d'après lui en former dorénavant la substance.

Du reste, les affirmations absolues de Hildebrand ne modifièrent pas la théorie économique plus que l'éclectisme de Roscher. Sauf le bref exposé d'un schéma général de l'histoire économique des nations, où il distingue trois phases i celles de l'économie naturelle, de l'économie monétaire et de l'économie de crédit, il s'est contenté de publier des essais fragmentaires sur des questions spéciales de statistique et d'histoire. Et il accepte le plus souvent comme des vérités démontrées les théories classiques sur la production et la répartition des richesses.

Hildebrand avait promis en 1848 de donner à son ouvrage purement critique une suite où seraient exposés les principes de la méthode nouvelle. Mais cette suite ne parut jamais. C'est un autre professeur, Charles Knies, qui entreprit cette tâche difficile dans un gros traité qu'il fit paraître en 1853

(1) Dans l'introduction, p. v, il déclare que le but de son ouvrage est « d'ouvrir la voie à une tendance essentiellement historique dans le domaine de l'économie politique et de transformer cette science en une doctrine des lois du développement économique des nations ».

(2) Hoscher avait même dit qu'elles présentaient un caractère mathématique (*Principes* , trad. franç., 1. 1, §77). Voici comment s'exprime par contre Hildebrand dans un passage caractéristique de son article sur La tâche actuelle de l'Économie politique (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, t. I, p. 145) : « La science économique n a pas à chercher dans la multiplicité des phénomènes économiques des lois immuables partout identiques; elle doit démontrer dans les transformations de l'expérience économique le progrès, et dans la vie économique de l'humanité le perfectionnement de l'espèce humaine. Sa tâche est de poursuivre l'évolution économique des nations comme de l'humanité, et par là de découvrir aussi bien les fondements de la civilisation économique actuelle que les problèmes, dont la solution est réservée à la présente génération ».

l'école historique 457

sous ce titre : L'économie politique envisagée au point de vue historique (1). Mais ses idées sont aussi peu d'accord avec celles de ses deux prédécesseurs que celles-ci l'étaient peu entre elles. Non seulement il conteste comme Hildebrand l'existence des lois naturelles au nom de la liberté humaine, mais il conteste même ces « lois de développement » dont avait parlé Hildebrand. Pour lui il ne saurait y avoir que des analogies et non des lois dans l'évolution économique des différents peuples. Knies ne partage donc pas plus les idées de Hildebrand et Roscher que celles des classiques. L'économie politique se résout à ses yeux en une simple histoire des opinions économiques aux différentes époques, Attachée à l'ensemble du développement historique d'une nation.

Son livre du reste passa presque inaperçu. Les historiens l'ignorèrent autant que les économistes. C'est plus tard seulement, quand la « jeune école historique » eut pris tout son développement, que l'attention se porta sur le vieil ouvrage de Knies, dont une seconde édition parut en 1883. Knies s'est plaint à plusieurs reprises que Roscher n'ait jamais voulu discuter ses idées.

Il semblait qu'après un aussi grand effort pour fonder la méthode d'une économie politique nouvelle, Knies dût se préoccuper surtout d'en montrer la fécondité en l'appliquant à l'étude des phénomènes économiques. Chose curieuse, il n'en fit rien. Ses ouvrages postérieurs sur la monnaie et le crédit, qui lui ont donné une notoriété légitime, ne portent plus trace de préoccupations historiques.

Ainsi les trois fondateurs de l'école avaient bien critiqué les méthodes classiques, mais n'avaient pu se mettre d'accord sur le but et la nature de la science et laissaient à d'autres le soin d'appliquer leurs idées.

Ce fut l'œuvre de la « jeune école historique », qui se constitua autour de M. Schmoller à partir de 1870, de tenter cette application. Les écrivains de la « jeune école historique » se distinguent des écrivains dont nous venons de parler sous deux rapports essentiels :

(1) Le titre exact de la première édition est : *Die Politische Oekonomie vom Standpunkte der geschichtlichen Methode*. La seconde édition parut trente ans plus tard en 1883 avec le titre légèrement modifié dont nous donnons la traduction* dans le texte. Nous nous servons ici de la 2^e édition.

LES DISSIDENTS

1° Ils abandonnent complètement la controverse malheureuse soulevée par Hildebrand et Knies sur les lois économiques. Ils se gardent d'abord de nier l'existence dans la vie sociale de lois naturelles et de régularités, dont la recherche constitue le but même de la science. Ils sont au contraire déterministes. « Nous savons aujourd'hui, dit M. Schmoller (1), que la causalité psychique est autre que la causalité mécanique, mais nous lui attribuons le même caractère de nécessité ». Tout ce qu'ils contestent, c'est que ces lois puissent être découvertes par les méthodes classiques. Sur ce point ils ont recueilli toutes les critiques de leurs prédécesseurs — critiques dont nous allons parler tout à l'heure.

Quant aux « lois de développement » vers lesquelles Hildebrand voulait diriger la recherche scientifique, ils professent à leur égard le plus grand scepticisme. « Nous avouons ne pas connaître de lois historiques, dit encore M. Schmoller, tandis que nous parlons des lois économiques et des lois statistiques » (2). Ailleurs, il déclare avec quelque mélancolie : « Nous ne pouvons répondre empiriquement même à la question de savoir si la vie économique de l'humanité constitue une unité, représente un développement uniforme et marche vers un progrès » (3). Passage bien caractéristique et qui est comme la conclusion du grand traité synthétique publié en 1904 par M. Schmoller (4). Il éprouve le même

(1) Schmoller, *Grundriss der Volkswirtschaftslehre* (1901), U. I, p. 107.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 108.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 653.

(4) Certains historiens cependant ne sont pas aussi prudents. Ainsi M. Ashley (Histoire et doctrines économiques de l'Angleterre, préface, p. 3, trad. fr., 1900) écrit ceci : « Précisément de même que l'histoire de la société, en dépit de régressions apparentes, révèle un développement régulier, de même il y a eu un développement régulier dans l'histoire de la pensée humaine, et par conséquent dans ce que les hommes ont pensé sur le côté économique de la vie ». De même Ingram (Histoire de l'Économie politique, trad fr. 1893, p. 293) : « Comme nous l'avons indiqué plus d'une fois, une partie essentielle de l'idée de la vie est celle de développement, ou, en d'autres termes, de changement ordonné. Qu'un pareil développement ait lieu dans la constitution et dans le fonctionnement de la société, dans tous ses éléments, c'est là un fait qu'on ne peut mettre en doute... Il est également évident qu'il existe entre les divers éléments sociaux de telles relations qu'un changement dans un de ces éléments implique ou détermine un changement dans un autre. On ne voit donc pas aisément pourquoi on refuserait le nom de « lois naturelles » à des relations de coexistence et de succession si constantes. Ces lois étant universelles, permettent de formuler une théorie abstraite du développement économique »

l'école historique 459

scepticisme devant les tentatives de philosophie de l'histoire (1).

2° La « jeune école historique » ne s'est pas contentée de proclamer l'urgence d'appliquer l'histoire à l'économie politique. Elle a réellement mis en oeuvre la méthode historique. Depuis 1860 environ, les économistes allemands se détournent de plus en plus des questions théoriques. Ils s'absorbent presque unique-

ment dans la discussion des problèmes pratiques, surtout dans l'étude des questions sociales et dans les recherches historiques et descriptives. Les monographies économiques se multiplient. Les institutions du moyen âge et de l'antiquité, les doctrines anciennes, l'histoire sociale, la statistique, la description de l'organisation économique' des nations modernes forment l'objet essentiel de ces travaux. L'économie politique est comine fondue ou noyée dans l'étude des institutions et dans l'histoire économique.

L'œuvre ainsi édiflée par l'école historique est considérable. Il serait injuste d'oublier qu'avant elle des monographies semblables avaient été publiées, ou que certains systèmes socialistes, comme le Capital de Marx, sont en réalité de grandes synthèses historiques. Mais l'impulsion systématique donnée par les historistes à cet ordre d'études constitue leur incontestable mérite. Ils ont partout suscité dans le dernier quart du xixe siècle un intérêt nouveau pour l'histoire et l'observation des institutions économiques. On ne peut ici rendre compte de tous ces travaux qui touchent aux sujets les plus variés. Nous essaierons plus loin d'en dégager l'esprit. Les noms de Schmoller, Brentano, Ield, Bûcher, Sombart, sont familiers à tous ceux que préoccupe l'histoire économique. Et l'un des plus grands théoriciens modernes, M. Marshall, leur a rendu à plus d'une reprise un éclatant hommage (2).

D'Allemagne, cette impulsion s'est propagée à l'étranger où elle trouvait des circonstances particulièrement favorables.

(1) Devant les tentatives de philosophie de l'histoire, M. Schmoller éprouve « le sentiment que la science dans son état actuel ne peut s'empêcher de faire de pareils essais, mais qu'il s'agit de simples tentatives scientifiques, ou même d'efforts de divina-

tion téléologique, plutôt que de vérités assurées ». Grundriss, t. II, p. 665.

(2) Marshall, *Principles of Economics*, liv. I, ch. IV, § 8. Nous citons d'après la 4^e édition anglaise. Mais l'ouvrage du grand économiste anglais est aujourd'hui accessible au lecteur français dans l'excellente traduction de M. Sauvaire-Jourdan (Paris, 1909).

LES DISSIDENTS

A partir de 1870, le programme pratique du libéralisme économique est presque partout réalisé. Des problèmes nouveaux se posent; au premier rang, les questions ouvrières (1),, qui exigent des solutions positives. A ces problèmes pressants les théories de l'école classique ne fournissent aucune réponse. Une étude nouvelle des institutions économiques, de l'organisation sociale, des conditions de vie des classes populaires paraît seule capable d'éclairer le législateur. La comparaison avec le passé s'impose pour mieux comprendre le présent. A tons ceux qui souhaitent des réformes sociales, la méthode historique apparaît à ce moment comme l'instrument du progrès, et le succès de la méthode est stimulé par l'efficacité pratique qu'on lui attribue. Ajoutons le prestige qu'exerce depuis 1871 la science allemande, le spectacle de la jonction opérée en Allemagne entre l'historisme et le socialisme d'État, — - et l'on comprendra la faveur que l'école a conquise à l'étranger.

En Angleterre, cette forteresse de l'économie ricardienne l'influence de l'école historique se fait sentir très nettement à partir de 1870.

Les mêmes discussions méthodologiques qui préoccupent l'économie allemande s'y produisent. Cairnes, dans son livre *The, char acter and logical method of political economy*, réédité en 1876 (2), revendiquait encore avec énergie les droits de la déduction, dans l'esprit de l'ancienne économie politique. Mais en 1879, Cliffe Leslie, dans ses *Essays on political and moral Philosophy*, lui répondait, en faisant feu contre les méthodes classiques de toutes les armes de l'école historique allemande. L'induction opposée à la déduction, la nécessité de remettre l'économie politique en contact avec les autres

(1) Leur influence a été notée en particulier par Toynbee, dans son article *liicardo and the old political Economy* : « C est la question ouvrière, impossible à résoudre par la liberté qui était le seul remède offert par l'économie politique déductive, qui fit revivre la méthode d'observation. L'économie politique a été transformée par les classes ouvrières » (p. 10). Ailleurs : « On considère souvent la méthode historique comme conservatrice, parce qu'elle décrit la croissance graduelle et imposable de nos vénérables institutions; mais elle peut exercer une influence précisément contraire, en démontrant les grossières injustices accomplies aveuglément pendant cette croissance même » (Arnold Toynbee, *The Industrial Revolution*, p. 58).

(2) La première édition avait paru en 1857. Une traduction française en a été publiée en 1907, chez MM. Giard et Brière. Voir pour Cairnes plus haut, liv. IIL

l'école historique

• sciences sociales, le relativisme des lois économiques, l'histoire comme méthode d'interprétation des phénomènes écono-

miques, nous retrouvons toutes ces idées développées avec ardeur par l'écrivain anglais. Au même moment, mais avec plus de modération, Arnold Toynbee exprimait dans ses leçons sur la « Révolution industrielle » des pensées analogues. Il reconnaissait le rôle nécessaire de la déduction dans la recherche économique, mais il voyait dans l'histoire et l'observation le moyen de rendre à l'économie la vie et la portée pratique qui faisaient de plus en plus défaut aux théories ricardiennes. La cause des réformes sociales devait à ses yeux tirer grand profit des nouvelles méthodes. Il eût sans doute exercé une vive influence, si la mort n'avait mis fin, à 30 ans, à une carrière qui avait suscité les plus légitimes espérances (1883).

L'élan était donné. Dorénavant, en Angleterre, l'histoire économique, l'observation des institutions, l'étude des classes sociales prennent une place grandissante dans les préoccupations des économistes. Et dans chacun de ces ordres d'idées, des oeuvres remarquables ont vu le jour : *Growth of English Industry and Commerce*, de M. Cunningham; *Histoires et doctrines économiques du Moyen âge*, de M. Ashlev; *Histoire du Trade-Unionisme et Industrial Democracy*, de M. et Mmo Sydney Webb ; *Life and Labour of the people*, de M. Booth, — autant de témoignages de l'action très profonde exercée par ce mouvement d'idées sur les économistes anglais.

En France, l'école historique n'a pas eu un pareil succès, mais le besoin auquel elle répondait n'a cependant pas été moins vivement ressenti. On n'a pas vu se constituer chez nous une véritable école d'économistes historiens. L'action des nouvelles idées ne laissait pas cependant de pénétrer par des canaux nombreux dans la pensée scientifique. D'abord, en 1878, un enseignement

officiel de l'économie politique était institué dans les Facultés de Droit, et tout de suite, de son contact même avec les disciplines juridiques, cet enseignement prenait un caractère nouveau, tout pénétré d'esprit historique. En même temps les historiens de profession s'intéressaient de plus en plus aux problèmes d'histoire économique, et venaient ainsi apporter aux recherches des économistes un concours précieux. Plusieurs, parmi les économistes

LES DISSIDENTS

libéraux eux-mêmes, sans pour cela se poser en adversaires de l'école ancienne, ont consacré leurs travaux soit à l'observation détaillée des faits contemporains, soit à des recherches historiques (1).

Enfin un groupe nouveau de travailleurs est venu se joindre à ceux-ci : les sociologues. La sociologie porte ses recherches sur les institutions de toute nature par où se maintiennent et se développent les sociétés humaines : elle cherche à déterminer l'action qu'elles ont réciproquement les unes sur les autres. Après les institutions religieuses, juridiques, politiques, sociales, elle devait tout naturellement envisager les institutions économiques, dans le même esprit et avec la même méthode. Cette étude a été poursuivie avec beaucoup de zèle depuis plusieurs années. Les sociologues ont examiné de près, par l'observation et l'histoire, le mécanisme et l'organisation du système économique à différentes époques. Ils ont apporté dans cette étude la défense des abstractions, le souci des observations minutieuses, la préférence par l'induction opposée à la déduction qui caractérisent justement l'école historique (2).

§ 2. — Les idées critiques de l'École historique.

On vient de voir combien sont nombreux les écrivains qui se réclament de l'école historique, et sur quelle longue période de temps s'étend son développement. Entre tant d'esprits divers, on ne saurait s'attendre à une parfaite conformité de vues, et nous avons déjà noté certaines divergences qui séparent en particulier l'ancienne de la « jeune » école historique. Nous ne pouvons ici exposer et discuter chacune de ces nuances. Il faut nous contenter de faire connaître leurs idées essentielles, celles sur lesquelles l'accord est à peu près

(1) Citons en particulier M. Levasseur et sa belle Histoire des classes ouvrières en France dont la première édition est de 1867.

(ù L est en particulier le groupe de travailleurs réunis autour de M. Durkheim et de V Année sociologique que nous avons en vue ici. Cependant on se tromperait iort en identifiant la méthode des sociologues avec celle des historiens. Cf. sur ce point, Sirniant, Méthode historique et science sociale dans la Revue de synthèse historique , 1603. V. du même, La méthode positive en science économique, Paris, 1012, où sont examinés dans une série d'études les principaux problèmes de méthode en économie politique.

l'école historique

complet entre tous les historistes. Nous signalerons cependant au passage les idées particulières à tel ou tel d'entre eux quand elles nous paraîtront importantes.

C'est par la critique de l'économie classique que l'École historique allemande a débuté. C'est donc par l'exposé de ses idées critiques que nous commencerons (1).

Quoique les idées critiques de l'école historique aient été formulées déjà par Knies, Hildebrand et Roscher, elles n'ont provoqué de discussion approfondie qu'assez tard, et quand la « jeune école historique » était déjà dans son plein éclat. La publication, en 1883, par M. Charles Menger, professeur à Vienne, d'un livre véritablement classique par le style et par la pénétration de la pensée, intitulé *Recherches sur la méthode des sciences sociales et en particulier de l'économie politique* (2), ouvrit une ère de polémiques parfois très ardentes. Cet ouvrage remarquable où l'auteur défendait les droits de l'économie politique pure contre les attaques de l'école historique allemande, fut accueilli avec un peu de mauvaise humeur par certains des représentants de cette école (3) et a provoqué pendant les années suivantes une sorte d'examen de conscience général. 11 nous faudra donc faire connaître ici les éléments essentiels de la discussion et, en regard des arguments des historistes, placer les réponses de leurs adversaires.

(1) Il y a dans l'œuvre critique de l'École historique allemande une portion dont nous n'avons pas à nous occuper ici : c'est sa critique du ■ *laissez-faire*. Sans doute quelques-uns de ses membres, comme Hildebrand, ont insisté sur le point de vue étatique en économie politique — et aucun ne partage l'optimisme de Smith' ou de Bastiat. Leur idée du relativisme a même contribué à le ruiner. Mais les principaux d'entre eux, Roscher, Hildebrand lui-même, restent de fervents adeptes du système libéral (V. par exemple la profession de foi de Hildebrand en tête du *10^e* volume du *Jahrbücher für Nationalökonomie*, 1863, t. I, p. 3). Si plusieurs (Brentano, Schmoller) se sont rattachés plus ou moins au grand courant d'idées d'où est sorti vers 1872 le socialisme d'État (V. plus loin) ils l'ont fait dans une mesure très inégale. Ils

n'ont jamais considéré cette partie de leur œuvre comme la principale. Ils n'y ont pas apporté du reste d'idées originales, et c'est par leur conception personnelle de la méthode scientifique qu'ils ont marqué dans l'histoire des doctrines.

(2) *Untersuchungen über die Methode der Socialwissenschaften*. Leipzig, 1883, 291 pages.

(3) Cf. le compte rendu du livre de Menger publié par M. Schmoller dans sa

revue, le *Jahrbuch für Gesetzgebung, Volkswirtschaft und Statistik*, année 1884. Ce compte rendu est reproduit avec quelques atténuations de forme dans l'ouvrage du même auteur : *Zur Entwicklungsgeschichte der Staats- und Socialwissenschaften*. (1888). I

LES DISSIDENTS

Les historistes ont fait à l'économie classique trois grands reproches ; ils incriminent : 1° son « universalisme » ; — 2° sa psychologie rudimentaire basée sur l'égoïsme ; — 3° l'abus qu'elle fait de la méthode déductive.

Examinons-les successivement :

a) Ce que les historistes pardonnent le moins à Smith et à ses successeurs, c'est leur « universalisme », comme dit Hildebrand, leur « absolutisme ou leur perpétualisme », comme dit Knies. L'école anglo française, disent-ils, a cru que les lois économiques formulées par elle se réalisaient en tout lieu et en tout temps. Elle s'est imaginé aussi que la politique économique qu'elle en déduisait était susceptible d'une application générale et universelle. A cet absolutisme il faut, disent les historistes, substituer doréna-

vant le relativisme aussi bien dans la pratique que dans la théorie.

Dans la pratique d'abord. Une législation économique uniforme ne saurait indifféremment s'appliquer à toutes les époques et à tous les pays. Elle doit s'adapter aux conditions changeantes de lieu et de temps. L'art de l'homme d'Etat consiste à plier les principes aux nécessités nouvelles, à inventer pour de nouveaux problèmes des solutions originales. — Mais avouons avec M. Menger que ce principe général proclamé depuis des siècles est si évident qu'il eût rencontré sans aucun doute l'adhésion de Smith, de Sa y ou de Ricardo lui-même (1), quoiqu'ils l'aient parfois oublié en jugeant trop sévèrement les institutions du passé ou en préconisant le laisser-faire comme une recette universelle.

Mais, et c'est à cette deuxième idée que l'école historique attache le plus d'importance, la théorie économique et les lois économiques quelle formule ont, elles aussi, une valeur toute relative. Voilà la vérité jusqu'ici méconnue. Les lois de la physique ou de la chimie auxquelles les classiques comparent volontiers les lois économiques, se réalisent nécessairement partout et toujours. Il n'en est pas de même des lois économiques. C'est Knies surtout qui a insisté sur ce point; « De

(1) Cf. Menger, loc. cit., p. 130 et s. On peut appliquer ici la remarque ironique de Marshall (Principes, liv. I, ch. V, §6) : « Les écrivains allemands ont bien fait d'insister sur ces considérations, mais ils se trompent en croyant que les anciens économistes les ont ignorées. C'est une habitude anglaise de laisser beaucoup à suppléer par le bon sens du lecteur. ... ».

l'école historique

même que les conditions de la vie économique, dit-il, de même la théorie économique, quels que soient sa forme et son aspect, les arguments et les résultats qu'elle nous offre, est un produit du développement historique..., elle emprunte le fond de son argumentation à la vie historique et doit donner à ses résultats le caractère d'une solution historique : même les « lois générales » de l'économie ne sont autre chose qu'une explication historique et une manifestation progressive de la vérité; à chaque étape, elles apparaissent comme la généralisation des vérités connues jusqu'à un certain point de développement; ni quant à leur somme, ni quant à leur formule, elles ne peuvent être considérées comme définitives ».

Ce passage, du reste assez obscur et diffus, comme l'est en général le langage de Knies, exprime une idée vraie que d'autres économistes ont formulée d'une manière plus précise en disant que les lois économiques sont à la fois provisoires et conditionnelles. Provisoires, en ce sens que le mouvement de l'histoire, en faisant surgir des faits nouveaux, dont les théories existantes ne rendent pas suffisamment compte, oblige sans cesse l'économiste à modifier les formules dont il se contentait jusque-là. Conditionnelles, en ce sens que les lois économiques ne se vérifient dans la réalité que si d'autres circonstances ne viennent pas entraver leur action; de sorte que l'histoire, en modifiant ces circonstances, peut faire disparaître ou voiler momentanément les effets que l'on était habitué à voir succéder à certaines causes. Il n'était peut-être pas inutile de le rappeler — tout au moins à ceux des économistes qui présentaient leur théorie comme une sorte de révélation définitive, ou pensaient pouvoir fonder sur elle des prévisions d'une certitude absolue (1).

(1) Knies, loc. cit., p. 24-25. M. Asbley a exprimé cette double idée dans des formules plus claires : « L'économie politique n'est pas un corps de doctrines absolument vraies révélées au monde à la fin du dernier siècle et au commencement du siècle actuel, mais elle se compose d'un certain nombre de théories et de généralisations dont la valeur est plus ou moins grande... Les théories économiques modernes ne sont pas universellement vraies. Elles ne sont vraies ni pour le passé, lorsque les conditions qu'elles eussent exigées pour se produire n'ont pas existé, ni pour l'avenir, lorsque les conditions de la vie auront changé, à moins que la société ne devienne stationnaire » (Histoire et doctrines économiques de l'Angleterre, préface, trad. fr., p. 2-3).

G. et R. — Doctr. écon.

LES DISSIDENTS

Mais Knies exagère beaucoup quand il croit- que le relativisme des lois économiques, ainsi défini, les différencie radicalement des autres lois scientifiques. Les théories physiques et chimiques, M. Marshall l'a justement observé, se modifient, elles aussi, à mesure que des faits nouveaux rendent caduques les formules anciennes. Elles sont donc provisoires. Elles sont également conditionnelles en ce sens qu'elles ne se vérifient qu'en l'absence de causes perturbatrices de nature à modifier les conditions de l'expérience. Pour les savants modernes, les lois naturelles ne sont pas inhérentes aux choses. Elles sont « un produit intellectuel de l'homme » (1). Elles progressent donc avec cette intelligence même. Elles sont de simples formules abrégées par lesquelles on exprime des relations de dépendance constatées entre les phénomènes; et entre les diverses « lois » ainsi créées par l'es-

prît humain il n'y a d'autre différence que le degré plus ou moins étroit de la dépendance constatée.

Si les lois physiques ou chimiques ont une fixité et une certitude très supérieures à celles des lois économiques formulées jusqu'ici, c'est simplement que les conditions où elles sont vérifiables sont beaucoup plus universellement réalisées, et que, d'autre part, leur action étant souvent mesurable, elles peuvent être rattachées par la déduction aux lois générales de la mathématique (2).

Non seulement Knies a exagéré les conséquences du relativisme des lois économiques, mais le reproche qu'il adresse à ses prédécesseurs de l'avoir méconnu n'était déjà plus tout à fait mérité au moment où il écrivait. C'est une remarque que nous aurons encore l'occasion de faire, et qui n'est pas sans importance pour l'histoire des doctrines. Stuart Mill, à ce moment, avait déjà publié son *Traité d'économie politique*, et dans sa *Logique* publiée en 1842 et dont plusieurs éditions avaient paru en 1853, à la date où Knies écrivait, il précise

(1) Karl Pearson, *La Grammaire de la science*, trad. franç., par L. March, Paris, 1912, p. 140.

(2) Marshall, *Principles*, 4^e édit., t. I, ch. VI, § 6. Ce "que nous disons ici n'implique aucune critique de la méthode mathématique en économie politique. Représenter à l'aide des mathématiques les relations entre les phénomènes économiques (ce que fait l'école de M. Walras) et préciser quantitativement ces relations au point de pouvoir déduire simplement les phénomènes économiques des théorèmes généraux de la mathématique sont deux choses bien différentes.

l'école historique

nettement ce caractère des lois économiques : « Elles sont,, disait-il, fondées sur la supposition d'une certaine réunion de circonstances et énoncent comment une cause donnée opérerait dans ces circonstances, à supposer qu'il n'y en eût pas d'autres combinées avec elles. Si les circonstances supposées ont été calquées sur celles d'une société existante, les conclusions seront vraies de cette société, pourvu toutefois que l'effet de ces circonstances ne soit pas modifié par d'autres dont on n'a pas tenu compte » (1). En conséquence, la sociologie, dont l'économie politique à ses yeux n'est qu'une branche, « ne peut être une science de prévisions positives, mais seulement de tendances ». On ne saurait exprimer plus nettement la valeur toute « relative » des lois économiques.

Quoi qu'il en soit, les économistes modernes ont jugé les critiques des historistes assez fondées pour chercher par des précisions plus grandes à se mettre à l'abri de reproches semblables. M. Marshall entre autres, reprenant l'expression de Mill, définit les lois économiques un « énoncé de tendances économiques » (2).

De leur côté les fondateurs de l'économie pure, dont la méthode s'écarte le plus nettement de celle des historistes, ont pris les mêmes précautions. Ils font expressément et délibérément reposer leurs conclusions sur le choix d'un certain nombre d'hypothèses préalables dont ils se gardent bien d'affirmer la réalisation certaine. « L'économie pure, dit M. Walras, doit emprunter à l'expérience des types d'échange, d'offre, de demande, de capitaux, de revenus, de services producteurs, de produits. De ces types réels elle doit abstraire par définition des types idéaux et

raisonner sur ces derniers pour ne revenir à la réalité que la science une fois faite, en vue des applications » (3). Par exemple, l'économie pure étudiera les effets de la concurrence non pas sous la forme imparfaite où elle s'offre à nous dans la réalité, mais telle qu'elle fonctionnerait sur un marché hypothétique, où tous les contractants, connaissant exactement leurs véritables intérêts, pourraient les poursuivre en pleine liberté et au milieu d'une publicité complète. La conception d'un état-limite de ce

(1) Stuart Mill, Logique, tra.d. fr. , t. II, p. 494.

(2) Marshall, Principles of éconómies, 4e édit., liv. I, ch. IV, § 6.

(3) Walras, Économie politique pure, 4e éd t. , p. 20.

genre permet d'étudier comme à travers un verre grossissant les conséquences d'une hypothèse que la réalité ne nous offre jamais avec une netteté parfaite.

On peut contester les avantages de cette méthode, mais on ne saurait prétendre que 'ses auteurs dissimulent le relativisme des lois économiques ainsi dégagées.

Sachons gré aux historistes d'avoir mis ce caractère en lumière à un moment où quelques économistes paraissaient l'oublier. Mais on peut affirmer qu'il est, aujourd'hui pleinement reconnu de tous. Quant à la prétention de Knies de fonder sur ce caractère une distinction absolue entre les lois naturelles et les lois économiques, elle paraît injustifiée à beaucoup, peut-être à la majorité des économistes (1).

b) Les historistes adressent aux premiers économistes un second reproche encore : c'est l'étroitesse et l'insuffisance de leur

psychologie. A. Smith, Say, Ricardo, considèrent l'homme comme uniquement mû par l'intérêt. Ils l'imaginent absorbé tout entier par la poursuite du gain. Or, disent les historistes, l'intérêt est loin de constituer, même dans l'ordre économique, le seul mobile humain. Là, comme ailleurs, l'homme obéit aux motifs les plus variés : vanité, désir de gloire, plaisir de l'action, sentiment du devoir, pitié, bienveillance, amour du prochain ou simplement coutume. « Représenter l'homme, dit Knies, comme immuablement et universellement mû dans son activité économique par des mobiles purement égoïstes, cela revient à nier tout motif meilleur ou plus élevé dans aucune entreprise, ou à dire que l'homme possède une série de centres d'activité psychique fonctionnant indépendamment les uns des autres » (2).

Que les classiques aient vu dans l'intérêt personnel (non pas dans l'égoïsme, comme dit Knies en donnant à ce mot un sens péjoratif) l'origine et l'explication fondamentale des phénomènes économiques, personne n'y contredira. Mais les historistes paraissent là encore s'être mépris en donnant à leur observation une portée beaucoup trop grande. Préoccupés de saisir le réel dans toute sa complexité, curieux du spécial et du caractéristique plutôt que du général et de l'uni-

(1) Certains auteurs cependant n'admettent pas une assimilation complète. Par exemple Wagner, *Fondements*, t. I, p. 335.

(2) Knies, *op. cit.*, p. 232.

l'école historique

versel, les historistes ont oublié que l'économie politique comme science considère les phénomènes économiques pris en masse. C'est le général, non l'individuel, que les économistes

classiques s'efforçaient d'étudier. Or, dans le monde économique, et si l'on néglige les divergences que peuvent provoquer dans tel cas spécial les dispositions personnelles de tel ou tel agent, le mobile d'action le plus constant n'est-il pas précisément le désir égoïste du bien-être ou du gain? C'est l'opinion de M. Wagner, qui, sur ces questions de méthode, se sépare nettement de l'école historique. Il a étudié avec beaucoup de pénétration les divers mobiles qui dirigent l'homme dans sa vie économique et conclut que de tous, le mobile « égoïste » est le seul véritablement constant et permanent. « C'est, dit-il, ce qui explique et justifie le choix de ce mobile comme point de départ de la méthode de déduction en économie politique » (1). ^

Cela dit, on doit reconnaître avec Knies que les économistes classiques, ont non pas nié, comme il dit, mais par trop négligé les modifications que les effets de l'intérêt personnel subissent souvent dans la réalité sous l'influence d'autres mobiles. Ils l'ont fait parfois au point de paraître transformer l'économie politique en une simple « histoire naturelle de l'égoïsme », comme dit Ilildebrand.

Seulement nous ferons ici la même remarque que tout à l'heure. Au moment où Knies formulait sa critique, elle avait déjà cessé d'être parfaitement méritée. En effet dans sa Logique Stuart Mill avait attiré depuis plus de dix ans l'attention sur ce point. « Un économiste anglais, disait-il, comme ses compatriotes en général, ne sait pas qu'il est fort possible que des hommes occupés à vendre des marchandises sur un comptoir aient plus souci de leurs aises ou de leur vanité que de leur gain pécuniaire » (2). Pour sa part il déclarait « qu'il n'y a peut-être pas dans la vie d'un homme une seule action qui n'ait sa source dans quelque impul-

sion immédiate ou éloignée autre que le désir de la richesse » (3). Ainsi le mobile égoïste, la poursuite du gain n'est déjà plus par Stuart Mill considérée comme le moteur « immuable et universel » de

(1) A. Wagner, Fondements, §67, trad. franç., p. 249.

(2) Stuart Mill, Logique, t. II, p. 502.

(3) Ibid., p. 408.

LES DJSSIDEÏNTS

l'homme. Bien plus, nous avons vu dans le chapitre précédent que pour Mill l'égoïsme ou l'intérêt bien entendu comprend dans sa définition l'altruisme lui-même.

Mais là-encore, les reproches des historistes, malgré leur exagération, ont obligé ceux mêmes des économistes qui appartiennent à d'autres écoles à mieux préciser à cet égard leur manière de voir. Aujourd'hui M. Marshall affirme que les économistes « s'occupent de l'homme tel qu'il est ; non pas d'un homme abstrait ou économique, mais d'un homme de chair et de sang » (1). Et si, dit M. Marshall, parmi les motifs auxquels obéit l'homme, l'économiste étudie particulièrement la poursuite du gain individuel, ce n'est pas qu'il veuille réduire l'économie politique à une « histoire naturelle de l'égoïsme », mais simplement parce qu'étant plus souvent mesurables en monnaie, les effets de ce mobile se prêtent plus facilement à une étude scientifique que les mobiles charitables, par exemple, ou la vanité, ou le sentiment du devoir (2). — Quant aux hédonistes, pour lesquels l'économie pure repose sur un calcul de plaisirs et de peines, ils ont soin de remarquer que 1 hypothèse où ils se placent n'est qu'une

simplification commode de la réalité, indispensable pour porter aussi loin que possible l'analyse des phénomènes. C'est une abstraction nécessaire et par là même légitime, mais c'est une abstraction.

c) Seulement l'école historique intervient ici précisément pour adresser aux classiques un nouveau reproche : l'emploi abusif qu'ils font de l'abstraction et de la déduction, et c'est sur ce reproche qu'elle insiste peut-être le plus.,

A la déduction l'école voudrait voir substituer comme méthode prépondérante l'induction fondée sur l'observation.

Cette critique du raisonnement déductif se rattache étroitement à la précédente. Ne voulant voir dans l'homme qu'un seul mobile d'action, les économistes classiques ont cru, disent les historistes, qu'ils pourraient d'une tendance unique déduire par voie de raisonnement à priori toutes les lois économiques. Si l'on se rend compte, au contraire, de la multiplicité des mobiles en jeu dans le monde économique, l'insuffisance de ce procédé saute aux yeux. Il aboutit non à un

(1) Marshall, Principes, liv. I, ch. V, § 9.

(2) Ici., *ibid.*, liv. I, ch. V, § 7.

l'école historique 471

tableau, mais à une caricature de la réalité. Seule une observation patiente permettra la création progressive par des inductions prudentes d'une théorie économique qui tiendra compte de la complexité des phénomènes. « Dans l'avenir, écrivait M. Schmoller en 1883 en réponse à M. Menger, viendra pour l'économie politique une nouvelle époque ; mais grâce uniquement

à l'emploi de tous les matériaux historiques, ■ descriptifs et statistiques que l'on accumule aujourd'hui, et non pas en continuant à distiller les propositions abstraites de l'ancien dogmatisme qui ont été déjà cent fois distillées » (1).

C'est sur cette critique de méthode que la « jeune école historique » a le plus insisté ; et M. Menger a pu dire que « pour elle, l'art de la pensée abstraite, même quand elle se distingue par la profondeur et l'originalité la plus grande, même lorsqu'elle s'appuie sur les fondements de la plus large expérience, en un mot sur les dons qui dans d'autres sciences théoriques assurent la plus grande gloire du savant, tout cela lui apparaît, en comparaison des produits d'une compilation consciencieuse, comme secondaire, presque comme une tare » (2).

Dans sa critique de l'abstraction et de la déduction chez les classiques, l'école historique a eu le tort, en effet, de confondre deux choses : l'emploi que les classiques ont fait de ces méthodes et ces méthodes elles-mêmes.

Personne ne niera que les classiques ne soient souvent partis de prémisses inexactes ou que, partant de prémisses justes, ils aient trop vite admis, et sans contrôle suffisant, que leurs conclusions se vérifiaient toujours dans les faits. Personne ne contestera que souvent leurs analyses furent incomplètes, leurs généralisations hâtives, et leurs formules équivoques (3).

(1) Schmoller, *Zur Litteralurgeschichte*, etc., p. 279.

(2) C. Menger, *Unlersuchungen über die Melhode*, etc., p. 48*

(3) « Les économistes anglais, même les plus éminents, se sont souvent trompés, dit M. Wagner (*Fondements* , ch. I, § 4),

seulement leurs erreurs n'étaient pas d'ordinaire imputables à la méthode, mais à Y application qu'ils en faisaient ». Et M. Menger, qui a si vigoureusement pris la défense de la déduction, s'en est servi justement pour renouveler les théories classiques. « La théorie économique, dit-il, telle que L'a. constituée l'école classique anglaise, n'est pas parvenue à résoudre d'une manière satisfaisante le problème d'une science des lois de l'économie ». Menger, loc. cit., p. 15.

LES DISSIDENTS

Mais il y a loin de là à contester la légitimité même de l'abstraction et de la déduction. Isoler une catégorie de mobiles humains pour en examiner séparément les effets, ce n'est pas nier la présence et l'action d'autres mobiles, pas plus qu'on ne nie l'existence d'autres influences, quand on étudie l'action delà pesanteur sur les corps. Dans une science comme l'économie politique, où l'expérimentation est pratiquement impossible, l'abstraction et l'analyse sont les seuls moyens dont dispose le savant pour se débrouiller dans la masse des influences que la réalité nous présente enchevêtrées. L'opération serait légitime quoique sans grande portée pratique, même si le mobile ainsi isolé était secondaire. A bien plus forte raison, lorsque le mobile dont il s'agit ici, la recherche du gain, ou la satisfaction des besoins matériels, exerce sur les actions économiques l'action prépondérante qu'on ne saurait lui contester (1).

Cette opération est si naturelle — disons même si indispensable pour permettre à l'esprit de s'orienter dans la complexité des phénomènes, que les critiques de l'école historique n'ont pas empêché la méthode abstraite et déductive de prendre depuis une trentaine d'années un développement toujours plus marqué

dans la littérature économique. Il est vrai que les modernes continuateurs des classiques, s'ils, ont remis en honneur les méthodes abstraites, ne les manient plus comme les premiers classiques. Ils ont donné à la déduction un point de départ plus solide, en faisant une analyse psychologique plus exacte des besoins que l'intérêt personnel doit satisfaire (2). D'autre part, ils ont perfectionné

(1) Cf. C. Menger, *Untersuchungen*, etc., p. 79. « Pas plus que la mécanique pure ne nie l'existence d'espaces remplis d'air, le frottement, etc., pas plus que la mathématique pure ne nie l'existence de corps réels, de surfaces ou de lignes, pas plus que la chimie pure ne nie l'influence de facteurs physiques, ou la physique pure l'influence de facteurs chimiques sur les phénomènes réels, quoique chacune de ces sciences ne considère qu'un seul côté du monde réel et fasse abstraction de tous les autres : pas plus un économiste ne prétend que les hommes soient influencés uniquement par l'égoïsme, ou qu'ils soient infailibles ou omniscients, parce qu'il envisage la vie sociale au point de vue du libre jeu de l'intérêt individuel influencé par d'autres considérations, par l'erreur ou par l'ignorance ». Dans le même sens, Wagner, *loc. cit.*, § 67 et s., et Marshall.

(2) Les économistes déductifs d'aujourd'hui dédaignent si peu la psychologie, qu'on a précisément donné à certains d'entre eux (les Autrichiens) le nom d'école psychologique. On peut affirmer qu'ils ont été dans cette voie beaucoup plus loin, que l'école historique.

le mécanisme même de la déduction en se servant non seulement des règles de la logique ordinaire, mais de celles de l'analyse mathématique. Et leurs conclusions sont, sur un grand nombre de points, très différentes de celles des classiques.

Heureusement, l'opposition des méthodes inductive et déductive soulevée par l'école historique ne présente plus de nos jours un très grand intérêt. Les économistes les plus éminents les acceptent toutes deux comme également nécessaires. Un accord tend à se faire entre les écrivains les plus différents pour écarter ces questions de méthode comme secondaires et pour oublier ces controverses auxquelles la science n'a pas gagné grand'chose. Il vaut la peine, en terminant ce paragraphe, de mentionner l'opinion de quelques hommes qui représentent aujourd'hui des tendances très diverses et qui cependant pensent à peu près de même à ce sujet. « Les discussions sur la méthode, dit M. Pareto, sont une pure perte de temps. Le but de la science est de connaître les uniformités des phénomènes, et par suite il convient de suivre toute voie quelconque, toute méthode quelconque qui conduit au but » (1). « Il y aura toujours besoin, côte à côte, dit M. Marshall, de travailleurs ayant des aptitudes et des buts différents, les uns se consacrant surtout à l'observation des faits, les autres à l'analyse scientifique...; tous les procédés pour découvrir les relations de causes à effets décrits | dans les traités de logique scientifique doivent être utilisés tour à tour par l'économiste » (2). — Après ces écrivains, qui emploient surtout la méthode déductive, citons maintenant des historistes. M. Schmoller le premier a écrit quelque part :

« L'induction et la déduction sont toutes deux nécessaires à la science, comme le pied droit et le pied gauche à la marche » (3).

Plus remarquable peut-être est l'opinion d'un éco-

(1) Pareto, *Manuale di economia politica*, Milan, 1906, p. 24'.

(2) Marshall, *Principles of economics*, 4e édit., ch. VI du liv. I.

(3) Schmoller, in *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, v^o *Wirtschaft*. Dans son *Grundriss*, on lit encore : « Les écrivains qui passent pour les représentants des recherches inductives dans la science allemande récente ne combattent pas la déduction en général, mais seulement celle qui s'appuie sur des principes superficiels et insuffisants, qu'ils croient pouvoir remplacer par des principes plus sûrs, basés sur des observations plus exactes » (t. I, p. 110). Tout le monde peut souscrire à ce point de vue.

LES DISSIDENTS

nomiste auquel l'école historique doit quelques-unes de ses contributions les plus originales, M. Bûcher : « Il faut, écrit-il, se réjouir de voir, après une période d'active recherche de matériaux, les problèmes de l'économie moderne d'échange réétudiés aujourd'hui avec zèle, et la correction et le développement de l'ancien système poursuivis par les mêmes moyens par lesquels il avait été entrepris, seulement avec des faits beaucoup plus nombreux. Car en fait il n'y a pas d'autre méthode de recherche, pour pénétrer la complexité causale des phénomènes d'échange, que l'abstraction qui isole et la déduction logique. Le seul procédé inductif qui puisse intervenir à côté, c'est la statistique; mais pour la plupart des problèmes dont il s'agit ici, elle n'est ni assez fine, ni assez pénétrante, et ne peut être utilisée que comme auxiliaire pour compléter ou contrôler » (1).

> § 3. — Les idées positives de l'École historique.

Les critiques que l'École historique adressait aux méthodes des classiques n'eussent probablement pas été si vives si elles n'avaient dissimulé une conception tout à fait différente du rôle et du but de l'économie politique. Derrière ces critiques se cache, plus ou moins nettement exprimée, une opposition de principe. Si la « jeune école historique » a abandonné aujourd'hui quelques-uns de ses espoirs, — les premiers historistes, par contre, ont rêvé, nous l'avons vu, un renouvellement complet de la science. Dans quel sens et de quelle manière? Il importe de le savoir. La conception positive que l'historisme s'est faite de l'économie est plus intéressante encore que son œuvre critique pour l'histoire des doctrines. Elle traduit une opposition d'esprit que l'on retrouve presque à toutes les époques de l'histoire de notre science.

La vie économique peut être envisagée à deux points de vue différents, que l'on pourrait appeler le point de vue mécanique et le point de vue organique ; l'un auquel se placent volontiers les esprits généralisateurs, épris de simplicité,

l'autre qui convient naturellement aux esprits fascinés par les transformations incessantes de la réalité concrète.

(1) Iv. Bücher, *Die Entstehung der Volkswirtschaft*, 3^e édit. (1901), p. 173. Trad. franç., par Ilansay, 1900).

l'école historique

Les premiers économistes appartiennent en majorité à la première catégorie. Dans la variété des phénomènes sociaux ils se sont bornés, pour la plupart, à étudier ceux qui sont susceptibles

d'une explication surtout mécanique. Les fluctuations des prix, la hausse et la baisse du taux de l'intérêt, du salaire et de la rente, l'adaptation de la production à la demande sous un régime de libre concurrence, leur apparaissent comme les effets de l'action presque automatique de molécules humaines obéissant au mobile partout identique de l'intérêt personnel. Et la simplicité de cette conception ne manque pas de grandeur.

Mais le tableau de la vie sociale ainsi obtenu est extrêmement limité. 11 laisse en dehors de lui toute une masse énorme de phénomènes de grande importance et de grand intérêt. L'aspect concret du monde économique est, en effet, singulièrement divers et mouvant. Nous y distinguons des institutions de toutes espèces : banques, bourses de commerce et de valeurs, associations de patrons et d'ouvriers, sociétés commerciales, coopératives ; nous y rencontrons des luttes acharnées entre la petite et la grande industrie, le grand et le petit commerce, la grande et la petite propriété rurale, entre les classes sociales et entre les individus, entre l'Etat et les particuliers, entre les villes et les campagnes. Nous voyons la prospérité des Etats croître puis disparaître, la concurrence leur donner puis leur retirer la prépondérance ; certains régimes commerciaux réussir dans tel pays et à telle époque, échouer au contraire ailleurs ou à une époque différente. Nous voyons dans chaque pays et à chaque moment la vie économique s'accomplir au moyen d'organes différents, se modifier sans cesse, s'adapter aux conditions changeantes de la technique, se transformer avec les progrès de la science, avec les révolutions dans les mœurs et les croyances.

Or, de tout cela là conception mécanique de l'économie politique ne nous parle pas. Elle ne nous explique ni les différences

économiques qui séparent une nation de l'autre, ni celles qui séparent une époque de l'autre. Sa théorie du salaire ne nous apprend rien sur les diverses catégories d'ouvriers, leur bien-être relatif aux périodes successives de l'histoire, les conditions juridiques et politiques dont ce bien-être dépend. Sa théorie Me l'intérêt ne nous dit rien des formes

LES DISSIDENTS

innombrables qu'a revêtues la fonction de crédit dans l'histoire, de l'évolution subie par les instruments de l'échange, les monnaies métalliques ou fiduciaires. Sa théorie du profit ignore les transformations subies par les entreprises, leur concentration ou leur dispersion, leur caractère individuel ou collectif, leur nature particulière dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture, car les économistes classiques ont simplement cherché les phénomènes communs et permanents par où se manifestait dans le cadre des institutions sociales de leur temps l'action de *Yhomo oeconomicus*.

Ainsi l'explication mécanique de la vie économique est insuffisante à nous rendre compte de toute sa complexité. Elle nous fait saisir certains des phénomènes très généraux qui s'y accomplissent. Mais elle nous laisse impuissants à en comprendre les caractères concrets et spéciaux.

D'où vient cette insuffisance? De ce que la conception mécanique a isolé l'activité économique de l'homme du milieu réel où elle est plongée. Les actions économiques de l'homme sont en rapport étroit avec tout l'ensemble des conditions dans lesquelles il se meut. Leurs caractères et leurs effets sont essentiellement différents, suivant le milieu physique, social, politique, religieux

où elles s'exercent. La situation géographique d'un pays, ses ressources naturelles, la culture scientifique et artistique de ses habitants, leur caractère moral et intellectuel, leur système de gouvernement déterminent la nature des institutions économiques qu'ils établissent et influent sur le degré de bien-être ou de prospérité dont ils jouissent. Sans doute les fonctions générales de production, de distribution et d'échange des richesses doivent s'accomplir dans toutes les sociétés. Mais chaque société humaine constitue un milieu organique original auquel ces fonctions doivent s'adapter et qui donne par suite à la vie économique de chacune d'elles un cachet également original. Donc si l'on veut comprendre tous les aspects variés de cette vie, il faut envisager l'activité économique non pas isolément mais dans ses rapports avec le milieu social, qui seul permet d'en comprendre les traits caractéristiques (1).

fl) Roscher : « Comme chaque existence, la vie nationale forme un ensemble dont les divers phénomènes se relient intimement les uns aux autres. Pour en comprendre scientifiquement un seul côté, il faut les connaître tous, et il importe-

l'école historique

C'est là une première idée, chère à l'école historique. Une ■seconde en découle aussitôt.

Ce milieu social, en effet, n'est pas fixe. Il est perpétuellement mouvant; il se transforme, il évolue; il n'est jamais ■semblable à deux moments séparés de la durée; chacun de ses états successifs a besoin d'être expliqué. Cette explication, où la trouverons-nous? Dans l'histoire.

Goethe a dit, dans une phrase qui sert d'épigraphe au grand Grundriss de M. Schmoller : « Celui qui ne peut rendre compte des trois mille ans qui l'ont précédé, qu'il reste à errer dans l'obscurité et vive au jour le jour ! ». Seule, en effet, la connaissance des états antérieurs par lesquels a passé la vie économique des sociétés humaines nous donne la clé de leur état actuel. De même que les naturalistes et les géologues ont été amenés, pour comprendre l'état présent de la terre et des espèces vivantes qui la peuplent, à construire de grandes hypothèses historiques sur l'évolution de la vie et du globe, de même le savant qui étudie la vie économique présente de l'humanité doit remonter jusqu'au passé le plus lointain pour en retrouver la source et l'origine. « L'homme, dit Hildebrand, en tant qu'être social, est un enfant de la civilisation et un produit de l'histoire... Ses besoins, sa culture, ses rapports avec les objets matériels et avec les autres hommes ne restent jamais les mêmes, mais diffèrent géographiquement, se transforment historiquement et progressent avec l'ensemble de la culture du genre humain » (1).

Ainsi, d'après l'école historique, les premiers économistes, en s'attachant surtout à ceux des phénomènes économiques qui par leur généralité participent de la nature des lois physiques, ont maintenu la science dans des bornes trop étroites. A côté (certains disent même : à la place) de la théorie telle qu'ils l'ont comprise, il y a lieu d'aborder un autre ordre d'étude, plus proche de la biologie : la description détaillée et l'explication par l'histoire de la constitution et de la vie économique de chaque nation . Telle nous apparaît, en résumé,

surtout d'arrêter son attention sur la langue, la religion, l'art, la science, le droit, l'État et l'économie ». Principes, trad. franç.,

p. 30. Voir aussi Hildebrand : Nationalökonomie (1er Gegenwurt, etc., p. 29. C est a'irssi toute la. pensée de Knies.

(1) Hildebrand, Die Nationalökonomie der Gegenwart und Zukunft, p. 29.

LES DISSIDENTS

la conception positive que l'école historique, au moins à ses débuts, s'est faite de l'économie politique, conception qui plus ou moins' nettement flotte encore aujourd'hui dans beaucoup d'esprits.

Cette conception est parfaitement naturelle et légitime. Au premier abord même elle est très séduisante. Sous son apparente simplicité elle n'est pourtant pas exempte d'obscurité, et en l'analysant de plus près ses adversaires y ont trouvé matière à de sérieuses objections.

D'abord, le but dernier de la science est-il vraiment le tableau concret, « réaliste », comme aiment à dire les historistes de la vie économique? Un ordre d'études ne mérite-t-il pas au contraire le nom de scientifique d'autant plus justement que les propositions auxquelles il aboutit ont un caractère plus grand de généralité? Il n'y a de science que du général, disait déjà Aristote. La description du concret, quoique indispensable, n'est-elle pas simplement une première étape vers la constitution de la science? Celle-ci, par sa nature même, n'est-elle pas explicative plutôt que descriptive?

Tous les historistes, il est vrai, ne se contentent pas de décrire. Beaucoup veulent expliquer. Et leur instrument est l'histoire. L'instrument est-il vraiment bien choisi?

« L histoire, dit Marshall, nous apprend bien que tel événement succède à tel autre ou coïncide avec lui. Mais elle ne peut nous dire si le premier est la cause du second » (1).

Y a-t-il un seul des grands événements historiques dont les causes aient cessé d'être discutées? On discutera longtemps encore sur les vraies causes de la Réforme ou de la Révolution, sur l'importance relative des influences économiques, politiques ou morales dans ces grands événements, ou sur les influences qui ont fait succéder l'économie du crédit à l'économie monétaire, celle-ci à l'économie fermée. Pour que l'histoire narrative se transforme en histoire explicative, elle suppose découvertes au préalable, par une série de sciences particulières, les lois très diverses dont la rencontre aboutit aux phénomènes concrets de la réalité (2). Elle n'est plus alors l'histoire, mais ces

(1) Marshall, Principes, liv. I, ch. IV, § 3. « L'histoire, dit Wagner {*op. cit.*, § 83), peut bien constater l'existence de relations causales et conditionnelles... mais elle ne peut pas toujours les démontrer ».

(L'histoire, à vrai dire, peut devenir explicative, mais dans un sens tout parti-

- l'école historique 479'

sciences qui fournissent la véritable explication. Si la théorie de l'évolution en histoire naturelle a été si féconde, n'est-ce pas précisément parce qu'après avoir affirmé comme un fait la succession des espèces animales, elle a trouvé dans l'hérédité et la sélection l'explication de cette succession? Mais l'histoire des sociétés humaines ne nous fournit aucune hypothèse comparable à celle-ci par sa simplicité et sa valeur explicative. En un mot, l'his-

toire elle-même a besoin d'être interprétée. Elle ne saurait seule nous donner l'intelligence de la réalité. Elle ne remplace pas l'économie politique (1).

Les premiers historistes ont réservé à l'étude historique de l'économie politique une mission plus élevée encore. Pour eux, elle devrait permettre non seulement d'expliquer la réalité, mais encore de formuler de véritables « lois du développement économique » des nations. Cette idée — qui est loin d'être partagée par tous les historistes — n'est du reste pas présentée de même par ceux qui s'y sont arrêtés. Pour les uns, par exemple pour Knies, il existe une loi générale du développement de l'humanité, qui embrasserait par conséquent l'ensemble des nations. C'est une conception voisine de celle de Saint-Simon. Pour d'autres, par exemple pour Roscher, il existe des « parallélismes » dans l'histoire des diverses nations, — c'est-à-dire des successions semblables de phases ou de périodes économiques. De telles similitudes constitueraient des lois historiques. Bien étudiées dans les

culier, non pas en découvrant les lois générales des phénomènes, mais en montrant justement quelle /■ rencontre spéciale de phénomènes (dont les lois générales sont supposées connues) a provoqué tel événement également spécial. Mais les véritables historiens se rendent bien compte que de telles explications ont toujours un caractère éminemment subjectif et personnel. Je renvoie, pour un examen récent de ces idées par un historien, à la très belle et profonde introduction que l'historien E. Meyer a mise à la 2^a édition de sa *Geschichte des Alterthums* (Berlin, 1907). Cf. aussi Simiand, loc. cit., p. 11-16.

(1) Cf. Marshall, *Principles*, liv. I, ch. VI, § 4; et surtout G. Menger, *Untersuchungen*, p. 15-17 : « Nous obtenons l'intelli-

gence historique d'un phénomène en recherchant sa genèse individuelle, c'est-à-dire en nous représentant les, circonstances concrètes au milieu desquelles il a pris naissance, avec ses caractères propres... Nous obtenons l'intelligence théorique d'un phénomène concret..., lorsque nous l'envisageons comme le cas particulier d'une certaine régularité (loi) de succession ou de coexistence des phénomènes, ou en d'autres termes : nous nous rendons compte de la raison d'être, de l'existence et de la nature d'un phénomène, en apprenant à y voir essentiellement l'exemplification d'une loi des phénomènes ».

civilisations passées, elles nous permettraient de prévoir l'avenir des sociétés actuelles (1).

Aucun de ces deux points de vue ne nous paraît exact. En admettant même que l'humanité obéisse à une loi générale et unique de développement, tout moyen de prévoir ce développement nous échappe, car la prévision scientifique ne s'applique qu'à des phénomènes qui se répètent; elle nous fait donc défaut pour un phénomène dont la caractéristique serait justement d'être unique. On peut bien chercher à deviner l'avenir, mais deviner n'est pas savoir; et les prédictions de ce genre ont presque toujours échoué (2). Quant aux parallélismes historiques, ils ne reposent pas sur une base beaucoup plus solide. Une nation n'est pas semblable à un organisme vivant qui passe nécessairement par la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse. Rien ne nous permet de croire que les phases successives que traverse une nation soient le prototype auquel se conformeront les autres. Tout au plus pourrait-on dire que les mêmes événements se produisant dans deux nations de civilisation voisine entraîneront des effets ana-

logues. Ainsi l'avènement de la grande industrie a suscité des phénomènes similaires dans la plupart des sociétés occidentales. Mais il ne semble pas qu'il faille voir ici une loi de

(1) Cette idée est exposée dans son *G ranci ris s*, mais elle est combattue par Knies (loc . cil., p. 42) au nom de la conception d'une évolution unique.

(2) Voici ce que dit un philosophe, M. Renouvier, de celte nouvelle conception :

« Dès qu'on se pose une autre question que celle, assez difficile déjà, de savoir où, quand, comment et sur quels sujets les différents peuples ont avancé ou reculé dans le bien et le vrai, et transmis leurs acquêts ou pertes aux générations postérieures; dès que l'on croit connaître une loi scientifique, c'est-à-dire l'atavisme de l'histoire, et, par conséquent, une fin des sociétés humaines (c'est même par la fin que commencent ordinairement ces sortes de connaissances), on est dans la situation d'un révélateur religieux qui, ne se flattant pas suffisamment d'annoncer d'inspiration la vérité et l'avenir, exposerait à ses auditeurs la nécessité où ils se trouvent, eux et lui, de croire et d'exécuter ce qui, par la vertu des précédents, indubitablement sera. L'imagination philosophique et religieuse cherche dans l'observation externe les éléments d'une confiance qu'elle n'a plus en elle-même; l'histoire devient pour elle un Dieu inspirateur; mais l'illusion qui change d'objet ne change pas de nature, car le nouveau Dieu n'est pas plus objectif que ne l'étaient les anciens aux yeux de ceux à qui manquait la foi, et il n'inspire que ce qu'on veut croire ». Renouvier, *Introduction à la philosophie analytique de l'histoire*, 2^e édit., t. I, p. 121.— La philosophie de M. Bergson aboutit égale-

ment à contester la possibilité de deviner l'avenir à l'aide du présent. Cf. en particulier son ouvrage : *L'évolution créatrice*.

l'école historique 481

nature spéciale. C'est simplement l'application du principe de l'identité des effets pour une cause identique. Et ces analogies restent toujours trop douteuses pour mériter le nom de lois. « Trouver ces lois, dit M. A. Wagner, „si elles existent, est probablement au-dessus des forces de l'esprit humain » (1). Nous avons vu plus haut que M. Schmoller lui-même partage à cet égard le scepticisme de son collègue.

Une remarque s'impose ici avant de conclure... On trouve une analogie frappante entre les idées que nous venons d'exposer et celle d'un philosophe, dont l'action directe sur les études économiques a été très faible, presque nulle, mais que nous ne pouvons pas ne pas mentionner ici : Auguste Comte.

Il est assez curieux que l'école historique dans ses premiers représentants l'ait ignoré/ De même que Stuart Mill leur est resté inconnu, ils n'ont pas lu le Cours de Philosophie positive, achevé cependant depuis 1842. Et pourtant, dans cet ouvrage, Comte émettait des idées très voisines de celles de Ixnes et Hildebrand. Si voisines même que, depuis lors, des économistes positifs, Ingram et H. Denis, ont cru pouvoir rattacher la tendance historique en économie politique à la philosophie positive (2).

Les trois idées essentielles que nous avons indiquées comme formant le fond de la conception des historistes se trouvent toutes nettement formulées par A. Comte! La première, c'est la nécessité d'étudier les phénomènes économiques dans leurs rapports avec tous les autres : « L'analyse économique et industrielle

de la société, dit-il (3), ne saurait être positivement accomplie, abstraction faite de son analyse intellectuelle, morale et politique, soit au passé, soit au présent ». — La seconde, c'est l'emploi de l'histoire comme instrument de recherche dans la science sociale. Celle-ci, dit-il, doit s'appuyer sur « l'analyse rationnelle de l'ensemble du développement accompli jusqu'à nos jours dans l'élite de l'espèce humaine », et il augure favorablement, pour régénérer l'économie politique, de « la prédilection toujours et partout croissante de notre siècle pour les travaux histori-

(1) A. Wagner, *Fondements*, § 90, trad. franç., t. I, p. 342.

(2) Cf. Ingram, *Histoire de l'Économie politique*, ch. IV, et Denis, *Histoire des systèmes économiques et socialistes*, t. I, p. 34.

(CS) A. Comte, *Cours de philosophie positive*, t. IV, p. 198.

G. ET R. — Doctr. écon.

LES DISSIDENTS

ques » (1). — Enfin, il est persuadé que cette méthode permettra la prévision rationnelle, « attribut qui concentre l'ensemble des diverses conditions destinées à caractériser le véritable esprit fondamental de la politique positive » (2).

En somme, ce que Comte voulait fonder, c'est la sociologie, dont l'économie . politique n'est qu'une branche. Et c'est aussi une conception sociologique de l'économie politique que, plus ou moins consciemment, l'école historique, surtout avec Knies, aurait voulu faire prévaloir. De là des analogies, dont Knies ne s'est rendu compte que plus tard, mais que la « jeune école historique » n'a pas méconnues. Seulement il subsistait entre eux des diffé-

rences fondamentales de points de vue qui ne permettent pas de confondre les deux tendances.

D'abord, Comte avait « le sentiment profond des lois naturelles invariables » (3) qui faisait si complètement défaut aux premiers bistoristes. D'autre part, il entendait par méthode historique quelque chose de tout différent de ce que les historiens entendaient alors et entendent aujourd'hui encore par ces mots.

Appliquant une idée de Saint-Simon, Comte appelle méthode historique l'établissement de séries croissantes et décroissantes des principaux ordres de faits sociaux. Il trace, si 1 on peut ainsi dire, la courbe de chaque institution — et de sa direction il conclut à son progrès ou à son déclin probable. Voici comment il définit lui-même le procédé : « L'esprit essentiel de cette méthode historique proprement dite me paraît consister dans l'usage rationnel des séries sociales, c'est-à-dire dans une appréciation successive des divers états de l'humanité, qui montre, d'après l'ensemble des faits historiques, 1 accroissement continu de chaque disposition quelconque, physique, intellectuelle, morale ou politique, comparée avec le décroissement indéfini de la disposition opposée; d'où devra résulter la prévision scientifique de l'ascendant final de 1 une et de la chute définitive de l'autre, pourvu qu'une telle conclusion soit d'ailleurs pleinement conforme au système des lois générales du développement humain, dont

(1) A. Comte, Cours, p. 168 et 207.

(2) lbib., p. 227. '

(3) Uni., p. 139, 142, 147.

' N yy -y ' vy v < : ■ - ' ,/

l'école historique 483

1 indispensable prépondérance sociologique ne doit jamais être méconnue » (1). — C'est en vertu de cette méthode que Saint-Simon avait prédit l'avènement de l'industrialisme et que Comte prédit le triomphe de l'esprit positif sur l'esprit métaphysique et religieux.

Il y a loin de là à ce qu'on appelle aujourd'hui la méthode historique (2), et la prétention de faire d'A. Comte un précurseur de cette méthode, telle qu'elle s'est depuis développée, nous semble tout à fait injustifiée. — Mais la coïncidence entre ses vues et celles de Knies et Hildebrand n'en est pas moins intéressante parce qu'elle est une preuve nouvelle du sentiment qu'avaient certains esprits remarquables vers le milieu du siècle de la nécessité de régénérer par des méthodes nouvelles l'économie politique figée dans « les grandes lois ».

L'école historique nous paraît donc s'être illusionnée soit en voyant dans l'histoire l'instrument par excellence d'explication du présent, soit en espérant grâce à elle découvrir des lois spéciales qui seraient les lois de l'évolution des peuples.

Par contre, elle a eu grandement raison de réclamer, à côté; de la théorie économique proprement dite, une place beaucoup plus large pour l'étude des institutions, de la statistique et de l'histoire économique. Non seulement la description de la vie économique concrète présente par elle-même un vif intérêt, mais elle est la condition préalable de toute spéculation.

(1) A. Comte, *Coahs*, t. IV, p. 328.

(2 j 11 est intéressant d'enten'dre sur ce point l'avis des historiens. D'après E. Meyer, le but de l'histoire est non pas de découvrir des lois générales de développement, — mais de décrire et d'expliquer les événements concrets et particuliers et leur succession. Pour les décrire elle utilise les règles de la critique historique; — pour les expliquer elle utilise essentiellement l' analogie . « Ce n'est que par analogie que l'historien peut expliquer les événements du passé, surtout lorsqu'il s'agit de motifs psychologiques, à analyser. L'explication ainsi trouvée aura toujours et nécessairement un caractère subjectif, et sera par sa nature même « problématique » (Cf. Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, Einleitung, 2e édit., § 112 et s.). Entre cette méthode et celle dont nous parle A. Comte on ne voit aucune espèce de rapport. On pourra s'en convaincre encore en lisant Y Introduction aux études historiques de MM. Langlois et Seignobos (1898), ou l'étude de M. G. Monod sur la méthode historique dans *De la méthode dans les sciences* (Paris, 1909), ou enfin les nombreux articles parus sur ces questions de méthode dans la *Revue de Synthèse historique*.

484 LES DISSIDENTS

tien théorique. Le théoricien ne peut se passer de l'observation minutieuse des faits. Ses constructions, sans cela, resteraient suspendues dans le vide. Les économistes les plus abstraits ne font pas difficulté pour le reconnaître. Jevons entre autres, dès 1879, écrivait qu'à son avis, « il devait, en tout cas, se fonder une science du développement des formes et des relations économiques, ou une sociologie économique » (1).

Au moment où la science paraissait comme à bout de souffle, il y avait dans la conception nouvelle de l'école historique, à dé-

faut des grandes reconstructions synthétiques, réservées aux esprits les plus éminents, un moyen précieux de la ranimer, de la stimuler et de la remettre en contact avec toute la vie contemporaine.

C'est ce qu'a fait l'école historique en renouvelant complètement notre connaissance du passé économique et en décrivant avec une exactitude souvent admirable certaines des / institutions économiques les plus intéressantes et les plus complexes du présent (2).

A vrai dire, une telle œuvre est par la nature des choses fragmentaire. L'école historique a réuni de beaux matériaux.

Elle n'a pas construit encore le palais aux lignes harmonieuses sous l'image duquel nous nous représentons — peut-être à tort — la science de l'avenir. Elle n'a pas découvert non plus le nouveau fil d'Ariane qui permettrait de s'orienter dans le dédale des phénomènes de la vie économique. On ne saurait s'en étonner si l'on se rappelle les doutes que nous exprimions tout à l'heure sur l'aptitude de l'histoire à fournir à elle seule ce fil conducteur. Fait à remarquer, elle paraît s'en rendre compte elle-même.

M. Ashlev résumant les résultats acquis par elle a écrit modestement : « Les critiques de l'école historique n'ont pas jusqu'ici conduit à la création d'une nouvelle économie politique sur des bases historiques; même en Allemagne, ce n'est qu'en ces toutes dernières années que quelques-unes

(1) Stanley Jevons, *The theory of political economy*, préface à la 2^e édition (1879).

(-) Ainsi notamment le Jahrbuch, dirigé par M. Schmoller, contient des études ■ descriptives du mécanisme commercial et industriel contemporain, qui sont de véritables modèles.

l'école historique

des grandes lignes d'une pareille économie politique se sont vaguement dessinées à nos yeux dans le grand traité de G. Schmoller » (1).

Et c'est précisément cette circonstance qui eût dû rendre l'école historique plus indulgente à l'égard des tentatives faites par les classiques d'abord, puis par les hédonistes, pour donner satisfaction par une autre voie au besoin instinctif qu'éprouve l'esprit humain de simplifier le réel pour le mieux comprendre (2).

(1) Asliley, The présent position of political Economy, in *Economie Journal*,

(2) Nous n'avons pas à faire dans ce volume l'histoire de la statistique. Mais cette science, quoique indépendante de l'économie politique, est cependant pour elle un auxiliaire si puissant que leurs progrès sont, en quelque sorte, parallèles. Or, depuis une vingtaine d'années, les méthodes d'interprétation de la statistique (nous ne parlons pas ici de ses méthodes d'observation) se sont beaucoup perfectionnées. Les problèmes logiques qu'elles soulèvent ont été étudiés avec beaucoup de pénétration et l'application des mathématiques à ces problèmes s'est montrée très féconde. Les théories de l'association et de la corrélation, celle des erreurs d'observation, etc., sont de celles qu'un étudiant des sciences sociales peut difficilement ignorer. Leur histoire (où figurerait un grand nombre de noms, depuis Quetelet jusqu'à K.

Pearson) mériterait peut-être de prendre place dans un chapitre sur l'histoire des méthodes, si l'on ne risquait ainsi d'introduire par un biais tout un traité de statistique. Contentons-nous donc de signaler au lecteur le livre de M. G. Udny Yule, *An introduction to the theory of statistics* (Londres, 1911). Il constitue probablement le meilleur initiateur récent aux discussions sur la méthode en science sociale et forme un complément indispensable à l'étude des problèmes examinés dans le présent chapitre.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

Le xix^e siècle a commencé dans la défiance du gouvernement et dans l'enthousiasme de tous les publicistes pour la liberté économique et pour l'initiative individuelle. Il a fini au milieu des appels constants à l'intervention de l'État dans l'organisation économique et sociale. Dans tous les pays, le nombre des publicistes et des économistes favorables à une extension des attributions économiques de l'État n'a cessé de s'accroître et forme certainement aujourd'hui la majorité. Ce revirement d'opinion a paru à quelques écrivains si important qu'ils y ont vu une véritable doctrine nouvelle, à laquelle ils ont donné, suivant les pays, les noms de « socialisme d'Etat », ou de « socialisme de la chaire » comme en Allemagne, ou « d'interventionnisme » comme en France.

En réalité, nous n'avons pas affaire ici à un système économique proprement dit, mais à une conception de politique pratique, à laquelle on peut aboutir en partant des points de vue théoriques les plus différents. La question des limites de l'action gouvernementale dans la production et la distribution des ri-

chesses est un des plus importants problèmes de la politique économique ; mais c'est à tort qu'on y voit une question scientifique fondamentale, permettant de classer les économistes suivant les solutions diverses qu'ils lui donnent. Il est clair que ces solutions dépendent non seulement de considérations purement économiques, mais encore de considérations sociales et politiques, de la notion particulière que l'on a de l'intérêt général, et de la confiance qu'inspirent la nature et la forme du gouvernement à chaque époque et

LE SOCIALISME d'ÉTAT

•dans chaque pays (1). Il est clair aussi que cette question se posera toujours à nouveau tant qu'existeront une société et un gouvernement, et nécessitera toujours de nouvelles réponses adaptées aux conditions nouvelles que l'histoire créera. , (

D'où provient donc l'extrême importance qu'a prise à un moment donné cette question dans l'histoire des doctrines?

Si le débat était resté toujours sur le terrain où Smith l'avait placé, il n'eût probablement pas donné lieu à des controverses aussi passionnées. Smith, en effet, avait plaidé le laisser-faire à l'aide d'arguments surtout économiques. Mais un peu partout, sous l'influence croissante de l'individualisme et du libéralisme politiques, à cette théorie primitive et raisonnée du laisser-faire se substitua une défiance de principe à l'égard de l'Etat, tandis que la supériorité des individus comme agents économiques, en dehors même des conditions de la concurrence ou du stimulant de l'intérêt personnel , devenait pour tous les publicistes un axiome.

Cette manière d'envisager le problème est particulièrement frappante chez Bastiat. Pour lui, ce qui caractérise le gouvernement, ce n'est pas le fait, de représenter les intérêts collectifs, c'est le fait de n'agir que par la force (2) ; l'action des individus se caractérise au contraire par la liberté. Toute substitution de l'Etat aux individus est donc une victoire de la force sur la liberté, et par suite condamnable. Nous voilà loin d'Adam Smith, et rien n'est plus instructif, si l'on veut apprécier cette distance, que de comparer chez les deux économistes l'exposé des fonctions de l'Etat. A la charge d'assurer la sécurité intérieure et extérieure, Smith ajoute « le devoir de maintenir des travaux et des institutions publics qu'un particulier ou un petit nombre de particuliers n'auraient jamais intérêt à faire ou à soutenir, et dont le profit ne

(1) Ainsi Dupont-White dit quelque part que l'Etat n'existe, à proprement parler que depuis 1789. L'Etat qu'il dote de toutes les vertus est donc l'Etat constitutionnel, libéral et démocratique, à l'exclusion des autres. Une telle exclusion est permise au publiciste. Elle serait inadmissible chez un historien ou un théoricien.

(2) « C'est justement ce caractère spécial, d'avoir pour auxiliaire obligé la force, qui doit nous... révéler l'étendue et les limites [des attributions de l'Etat]. Je dis : „ Le gouvernement n'agit que par l'intervention de la force, donc son action n'est légitime que là où l'intervention de la force est elle-même légitime ». Harmonies, 10^e édit., p. 552-553.

LES DISSIDENTS

couvrirait pas pour eux la dépense, quoiqu'ils fassent plus que la couvrir pour une grande société » (1). C'est là encore un domaine assez étendu. Chez Bastiat, par contre, nous ne trouvons

que deux devoirs du gouvernement : « Veiller à la sécurité publique et administrer le domaine commun » (2). Placée sur ce nouveau terrain, la question de l'intervention gouvernementale, au lieu de rester économique, s'élargit en un débat de métaphysique politique sur la nature, la mission et les fonctions légitimes de l'Etat — débat dans lequel les tempéraments individuels, les traditions sociales jouent un plus grand rôle que le raisonnement ou même l'observation économiques. Bien plus, toute la science économique apparaît alors à certains esprits comme devant tendre vers ce seul but : la défense de la liberté et des droits de l'individu.

Contre ces exagérations doctrinaires une réaction était inévitable et par une pente naturelle la revendication des droits de l'Etat allait devenir chez quelques écrivains tout aussi exclusive. Déjà en 1856, en France, un écrivain isolé, Dupont-White, avait protesté dans un petit ouvrage, *L'Individu et l'État*, contre cette dépréciation persistante de l'État. Ses idées sont si voisines de celles du socialisme d'État allemand qu'elles se confondent avec elles, et pour plus de simplicité nous les exposerons en même temps. Mais sa voix n'eut point d'écho. L'opinion éclairée, sous le Second Empire, était peu disposée à écouter un homme, même libéral en politique, qui parlait de fortifier le pouvoir et d'étendre ses attributions économiques. Pour créer un vrai revirement de l'opinion, il fallait des circonstances plus favorables. Elles ne devaient se rencontrer que dans le dernier tiers du siècle, et c'est en Allemagne que ce revirement s'est produit.

Il a consisté, nous semble-t-il, moins dans la création d'une doctrine nouvelle que dans la fusion d'un double courant d'idées plus anciennes, qu'il nous faut examiner tout d'abord.

D'une part, on voit au cours du XIX^e siècle une série d'économistes partis des conceptions fondamentales de Smith apporter cependant des limitations successives au principe du laisser-faire, cesser de le considérer comme scientifique-

(1) Richesse des Nations, liv. IV, ch. IX, avant-dernier paragraphe.

(2) Harmonies, 10^e édit., p. 556.

LE SOCIALISME d'ÉTAT 489

ment démontré, et réclamer dans un grand nombre de cas l'intervention de l'Etat.

D'autre part, quelques socialistes, plus opportunistes que les autres, et quoique hostiles à la propriété privée et à la liberté de la production, ayant hâte d'apporter dès à présent un soulagement à la misère des classes ouvrières, s'adressent dans ce but aux gouvernements constitués.

Le socialisme d'Etat opère la fusion de ces deux courants. Il dépasse un peu les uns par sa robuste confiance dans les lumières du pouvoir ; il se sépare des autres par son attachement à la propriété privée ; mais il emprunte aux uns et aux autres les éléments essentiels de son programme. Il importe donc de montrer tout d'abord comment se sont formés ces deux courants. Nous verrons ensuite sous l'empire de quelles circonstances leur rencontre s'est produite.

§ 1. — La critique du laisser-faire chez les économistes.

En premier lieu, les arguments économiques du laisser-faire absolu ont été soumis depuis A. Smith à une analyse de plus en

plus pénétrante. Une chaîne presque ininterrompue d'écrivains non-socialistes, out au long du xixe siècle, sont venus battre en brèche ces conceptions et montrer combien les conclusions pratiques du grand économiste écossais dépassaient la portée de ses preuves.

Pour A. Smith, la politique du laisser-faire repose sur le principe de l'identité naturelle des intérêts privés et publics. 11 avait montré la concurrence abaissant spontanément les prix au niveau du coût de production, l'offre s'adaptant à la demande par un mécanisme automatique, et les capitaux s'écoulant par une pente naturelle vers les placements les plus rémunérateurs.

Or déjà, après Malthus et Ricardo, après la théorie de la rente et celle de la population, le principe de l'identité naturelle des intérêts est fort ébranlé, quoique ces deux auteurs restent encore fermement attachés à la liberté.

Là-dessus Sismondi intervient. II nous décrit les méfaits de la concurrence, quand l'inégalité sociale des contractants soumet nécessairement le plus faible à la volonté du plus.

LES DISSIDENTS

fort, et tout son livre n'est qu'une réfutation de l'optimisme providentiel de Smith.

En Allemagne, dès 1832, l'économiste Hermann, qui continuait brillamment l'élaboration des théories classiques, après avoir montré que l'intérêt individuel est souvent ou contraire à l'intérêt public ou trop faible pour le réaliser, déclarait <(qu'on ne peut souscrire à l'affirmation de la plupart des économistes, depuis A. Smith, que l'activité des individus mus par l'intérêt per-

sonnel suffit à toutes les nécessités de l'économie nationale (Volkswirtschaft) (1) » et qu'il faut y faire une place au Gemein-sinn, c'est-à-dire à l'esprit civique.

Puis c'est List qui fonde toute son argumentation sur l'opposition entre les intérêts immédiats, uniques guides des particuliers, et l'intérêt permanent et durable de la nation, dont un gouvernement seul peut avoir la garde.

Stuart Mill, quelques années après, dans le célèbre livre V de ses Principes d'économie politique, ne discute même plus la thèse de l'identité naturelle des intérêts, tant elle lui apparaît comme peu soutenable. Pour écarter en principe l'ingérence gouvernementale, il n'admet comme valable qu'un seul argument économique : la supériorité que donne à l'individu le mobile de l'intérêt personnel. Mais il se bâte de montrer à combien de restrictions ce principe est sujet : incapacité naturelle des enfants ou des faibles d'esprit, ignorance par le consommateur de son véritable intérêt, impossibilité fréquente, même pour ceux qui le connaissent, de réaliser cet intérêt sans l'aide de la société (par exemple en matière de durée de travail pour les ouvriers). Mill fait remarquer aussi combien souvent, dans notre organisation industrielle moderne, ce mobile est absent : dans les sociétés anonymes où les actionnaires ne peuvent se dispenser de l'entremise d'un délégué salarié, dans les entreprises charitables où l'on agit dans l'intérêt d'autrui. Enfin l'intérêt privé peut même se trouver souvent en contradiction avec l'intérêt général : ainsi dans les services publics d'eau et de gaz qui constituent des monopoles et où l'entrepreneur individuel poursuivra nécessairement le profit maximum. Dans la plupart de ces cas, Stuart Mill est disposé à accepter l'intervention de l'État (2).

(1) Hermann, Stciatswirtschaftliche Untersucliunçfen, l-e édit., p. 12-18.

(2) On trouve la même conception dans son livre De la liberté • (trad. franç.

LE SOCIALISME d'ÉTAT

Au même moment, Michel Chevalier, dans sa chaire du Collège de France, félicitait Stuart Mill d'avoir « restauré les gouvernements dans l'exercice des pouvoirs qui leur appartiennent » (1). A ses yeux, les personnes qui croient pouvoir établir l'ordre économique uniquement à l'aide de la concurrence et de l'intérêt personnel « se laissent abuser par un mirage » ou « tournent dans un cercle d'erreurs ». Le gouvernement, pour lui, est le « gérant de l'association nationale ». Il lui appartient donc d'intervenir « partout où l'intérêt général est en question ». 11 proteste contre ceux qui veulent réduire ses attributions à celles « d'un sergent de ville » (2). Et, faisant l'application de ces principes aux travaux publics, il montre que ceux-ci « ne sont ni plus ni moins que des affaires d'Etat », et que les garanties d'une bonne exécution ne sont pas moins bien réalisées sous le contrôle de l'État que sous celui des compagnies privées.

En 1863, Cournot, auteur d'une réputation bien moindre que Chevalier ou Mill, mais dont la pensée pénétrante, malgré son peu d'influence immédiate, importe beaucoup à l'histoire des doctrines, abordait le même problème dans ses Principes de la théorie des richesses. Il va droit au cœur de la question et se demande s'il est possible de définir nettement l'intérêt général d'une société, Y optimum économique à réaliser, et, par suite, d'affirmer à priori la supériorité de tel système sur tel autre. Avec

raison, il remarque que le problème est insoluble. La production, en effet, est déterminée par la demande. Celle-ci dépend à la fois de la distribution préalable des revenus et des goûts des consommateurs. Or, pouvons-nous définir avec certitude la distribution des revenus la plus utile à la société? — ou fixer la série des goûts la plus favorable

par Dupont-White, 1860), où il affirma que « commercer est un acte social », que par suite tout commerçant « encourt la juridiction de la société » et que « le principe de la liberté individuelle n'étant pas engagé dans la doctrine du libre-échange ne l'est pas davantage dans la plupart des questions qui s'élèvent au sujet des limites de cette doctrine, par exemple lorsqu'il s'agit de savoir quelle somme de contrôle est admissible pour empêcher la fraude par falsification, ou jusqu'à quel point il doit imposer aux maîtres des précautions sanitaires ou des arrangements pour protéger les ouvriers employés à des occupations dangereuses... Il est incontestable, en principe, que [les citoyens] peuvent être légitimement contrôlés pour de semblables fins » (p. 174).

(1) Michel Chevalier, Dixième discours d'ouverture, Cours, t. I, p. 221,

(2) Cours, t. I, p. 211, 214; t. II, p. 38, 115.

492 LES DISSIDENTS

à son développement? Evidemment non. Comment donc, de ce que la liberté économique permet le mieux de satisfaire la demande, concluons-nous qu'elle constitue le meilleur régime possible? Un pas de plus et Cournot ferait la distinction si nettement formulée de nos jours par M. Pareto entre le « maximum d'utilité », notion imprécise et variable, et le « maximum d'opbé-

limité », dont la recherche constitue un « problème bien déterminé et qui appartient entièrement à l'économie politique » (1).

En résulte-t-il pour Cournot que l'on doive s'abstenir, en économie politique, de tout jugement de bien et de mal et renoncer à toute amélioration? Loin de là. De ce que le mieux absolu ne puisse être défini, il ne faut pas conclure qu'on ne puisse déterminer un bien relatif. « S'il s'opère dans telle partie du système économique, dit Cournot, un changement qui ne soit pas de nature à avoir son retentissement sur le reste du système et que ce changement porte sur des choses comparables, on pourra constater un progrès, une amélioration » (2). Or ce progrès ne résulte pas nécessairement de l'action de l'intérêt privé. Il cite, après Sismondi, les cas nombreux où cet intérêt s'oppose au contraire à l'intérêt général, et il précise ceux où l'intervention de l'État peut être utile.

Tous ces auteurs admettent donc à des degrés divers l'intervention de l'État dans les relations économiques. Sans doute la liberté reste à leurs yeux le principe fondamental de la politique économique. Sismondi se contente de formuler des vœux encore timides, tant lui paraissent grandes les difficultés d'une intervention précise. Stuart Mill veut que dans chaque cas particulier la charge de la preuve retombe sur les partisans de l'intervention. Pour Cournot « l'idée de liberté s'offre à nous comme ce qu'il y a encore de plus naturel et de plus simple », et, si l'État intervient, c'est à la condition « que la science aura clairement démontré et positivement démontré l'efficacité des moyens ». — Mais pour tous, et c'est là le point essentiel, la liberté a cessé d'être un principe scientifique. Cournot l'appelle « un adage de sagesse

pratique » (3).. Stuart Mill la détend surtout pour des raisons politiques,.

(t) Pareto, Cours d'économie ■politique, 1897, t. II, § 656.

(2) Cournot, Principes, p. 422.

(3) Ibid., p. 444, 462, 521.

LE SOCIALISME b'ÉTAT

•comme le meilleur moyen de développer chez les citoyens les qualités d'initiative et de responsabilité. — Pour tous également, l'Etat, loin d'être un pis-aller ou un mal nécessaire, a comme l'individu une sphère d'action légitime, et le difficile est seulement de la préciser (1). C'est une tâche à laquelle s'essayait déjà avec un remarquable succès M. Walras dans ses leçons sur la théorie de la société faites à Paris de 1867 à 1868 (2).

Ainsi, depuis Adam Smith, les progrès de la réflexion chez les meilleurs écrivains ont profondément modifié les conceptions relatives au rôle économique de l'État. Leur action, il est vrai, n'a pas aussitôt pénétré la majorité des publicistes. Celle -ci, dans le deuxième tiers du siècle, reste encore fidèle aux idées de l'individualisme optimiste. Mais quand le socialisme d'Etat se dressera contre ce dernier, il lui suffira, pour se constituer un arsenal scientifique, de s'incorporer les résultats de ces analyses. C'est ce qu'il n'a pas manqué de faire, et c'est pourquoi, à divers titres, les auteurs précédents peuvent passer sinon pour ses précurseurs, au moins pour ses auxiliaires involontaires.

§ 2. — Les origines socialistes du socialisme d'État.

Rodbertus et Lassalle.

Le socialisme d'Etat n'est pas seulement une doctrine économique. Il a un fondement social et moral. 11 s'appuie sur un certain idéal de justice et sur une conception particulière de la société et de l'Etat. Cet idéal et cette conception lui sont venus, non des économistes, mais des socialistes — et surtout de deux socialistes, Rodbertus et Lassalle, qui ont cherché à découvrir une sorte de compromis entre la société actuelle et la société future, en prenant pour levier la puissance de l'Etat moderne.

L'idée de tels compromis n'était pas nouvelle. Elle a surgi à plus d'une reprise au cours du xix^e siècle. En particulier,

(1) Stuart Mil I a essayé de le faire, mais dans une formule qui n'est pas très lumineuse : « L'individualité, dit-il, doit gouverner cette partie de la vie qui intéresse principalement l'individu, [et la Société cette autre partie qui intéresse principalement la Société » . La Liberté, ch. IV, trad. franç., p. 136.

(2) Republiées dans ses Études d'économie sociale (1896). Voir le bref résumé • que nous en donnons plus loin au chapitre sur la rente.

LES DISSIDENTS

nous l'avons rencontrée déjà en France vers la fin de la monarchie de Juillet. A ce moment, Louis Blanc, et à côté de lui des hommes comme Vidal, socialistes par le but qu'ils poursuivent, demandent déjà à l'État d'intervenir non pas simplement pour réparer les injustices de la société présente, mais encore pour préparer sans secousse brusque l'avènement de la société future. Louis Blanc, à ce titre, est le premier des précurseurs socialistes du socialisme d'Etat. — Néanmoins, Rodbertus et Lassalle en ont

été les inspirateurs les plus directs dans le pays où il a eu son plus grand éclat : en Allemagne.

L'action de Rodbertus et de Lassalle sur la formation du socialisme d'Etat allemand ne résulte pas seulement des emprunts que celui-ci leur a faits. Des liens personnels les ont unis aux hommes qui l'ont créé ou réalisé, et on peut en quelque sorte saisir sur le vif l'influence qu'ils ont exercée sur eux. Rodbertus forme connue le centre du groupe. De 1862 à 1864, il est en correspondance active avec Lassalle. Us avaient été mis en rapport par un ami commun, Lothar Bûcher, ancien démocrate de 1848, devenu plus tard le confident de Bismarck. Bismarck lui-même ne dédaigna pas de s'entretenir assez mystérieusement avec Lassalle au plus fort de son agitation socialiste (1). Rodbertus, d'autre part, depuis 1870, fut en rapports fréquents avec M. Wagner, le représentant le plus éminent du socialisme d'État, lequel n'a pas hésité à reconnaître la grande influence exercée par lui sur la formation de ses propres idées. M. Wagner, de son coté, a souvent été appelé et consulté par le prince de Bismarck.

En dehors même de leurs rapports avec le socialisme d'Etat, Rodbertus et Lassalle méritent de retenir l'attention de l'historien des doctrines. Le premier est un théoricien d'une vigueur peu commune, un écrivain éloquent dont la pensée est des plus suggestives. Le second est un agitateur qui a contribué à la propagation des idées plus qu'à leur formation, mais a laissé une trace profonde dans le mouvement ouvrier allemand. C'est pourquoi nous exposerons leurs idées, surtout celles de Rodbertus, avec quelques détails. Essayons de préciser le rôle et le caractère de chacun d'eux.

(1) Voir sur la vie de Lassalle en général et sur ses relations avec Bismarck en particulier : Hermann Oncken, Lassalle, Stuttgart, 1904, 450 pages.

LE SOCIALISME d'ÉTAT

A) Rodbertus.

Rodbertus occupe dans l'histoire des doctrines une place à part. A travers lui, les idées de Sismondi et des Saint-Simoniens se sont transmises au dernier quart du xix^e siècle. Ses conceptions fondamentales, puisées à ces sources françaises (1), sont formées dès 1837 quand il rédige ses Revendications des classes laborieuses que la Gazette universelle d'Augsbourg refuse d'insérer. Son premier ouvrage paraît en 1842 (2), et ses trois premières Lettres sociales (3) de 1850 à 1851. Mais, elles passent à ce moment presque inaperçues et c'est seulement plus tard, quand Lassalle l'aura cité dans ses discours de 1862 comme le plus grand des économistes allemands,

(1) L'origine française des idées de Rodbertus n'est pas contestée depuis que A. Menger l'a mise en évidence dans *Le droit au produit intégral du travail* (1^{re} édit., 1886, trad. franç., Paris, 1900). Seulement Menger lui donne comme inspirateurs Proudhon et les Saint-Simoniens. En ce qui concerne ces derniers, nous indiquerons dans le texte les principaux emprunts que leur a faits Rodbertus. Mais nous croyons qu'à Proudhon il faut substituer Sismondi. La seule idée personnelle à Proudhon que l'on trouve chez Rodbertus est l'idée de « constituer » la valeur. Or, cette idée ne résulte pas d'un emprunt. Rodbertus le fait remarquer lui-même dans sa deuxième Lettre sociale (*Schri/ten* , t. II, p. 46, note). Il affirme, qu'elle a été formulée par lui le premier. Il

ne dit pas où. Mais il doit faire allusion à un passage des *Forfieningen* [lievendications, etc], où l'idée est très nettement indiquée. Parlant, en effet, de la théorie de la valeur-travail de Ricardo, il dit : « Cette théorie se trompe en ce seul point qu'elle considère comme existant déjà ce qui n'existe encore qu'en esprit, ce vers quoi la réalité se borne à graviter et que l'avenir seul doit réaliser » (*Se /triefen*, t. III, p. 120). C'est nettement indiquer que la tâche de l'avenir est de constituer la valeur. Or, les *Forderungen*, qui contiennent déjà toutes les idées maîtresses de Rodbertus, sont de 1837, c'est-à-dire antérieures de neuf ans aux *Contradictions économiques* de Proudhon, qui sont de 1846, et où 1 idée de constitution de la valeur est formulée par lui pour la première fois.

(2) *Zur Erkenntniss unserer staatswirtschaftlichen Zustände* (Neu-Brandenburg, 1842). L'ouvrage devait comprendre trois fascicules. Le premier seul a paru et n'a pas été réédité depuis.

(3) Les trois premières « Lettres sociales » ont été, ainsi que les « Revendications des classes laborieuses », 1 ééditées dans *Schriften von Dr. Carl Rodbertus-Jagetzow* (Berlin, 1899, 3 vol.). C'est d'après cette édition que nous citons. La quatrième Lettre sociale, intitulée *Bas Kapital*, a été rédigée en 1852, mais n'a été | publiée qu'après la mort de Rodbertus. Elle forme le premier volume des *Schriften*. Elle a été traduite en français en 1904, par M. Châtelain, et publiée par MM. Giard et Brière, in-8°, 296 pages. Nous citerons d'après l'édition française. Des articles isolés de Rodbertus ont été publiés dans deux recueils : l'un, par M. R. Meyer, sous le titre *Briefe u. Sozialpolitische Aufsätze von Dr. Rodbertus-Jagetzow*, Berlin, 1882; l'autre, par Moritz Wirlh, sous le titre de *Kleine Schriften*, Berlin, 1890. Une bibliographie

complète des œuvres de Rodbertus se trouve dans Andler, *Le Socialisme d'État en Allemagne*, Paris, 1897.

LES DISSIDENTS

quand des écrivains conservateurs comme Rodolphe Meyer et Wagner lui auront fait, après 1870, une notoriété nouvelle, que ses livres éveilleront l'attention qu'ils méritent. Ils ont eu, en Allemagne, une grande influence sur les économistes du dernier tiers du siècle. Ses idées sont celles du socialisme français à ses débuts, lorsque, encore purement intellectuel, il ne suscitait pas les inquiétudes que les luttes sociales de la Monarchie de Juillet soulevèrent contre lui. Mais Rodbertus, par la vigueur de sa logique et son besoin de systématisation, grâce aussi à ses connaissances économiques très supérieures à celles de ses devanciers, donne à ces idées un relief qu'elles n'avaient pas avant lui. Ce « Ricardo du socialisme », comme l'appelle avec raison M. Wagner (1), a fait pour la doctrine de ses précurseurs ce que Ricardo avait fait pour celles de Smith et de Malthus : il en a montré, comme avec un verre grossissant, les conséquences et les postulats fondamentaux.

Rodbertus reste donc, par ses origines, tout à fait étranger à ce socialisme démocratique et radical, issu de l'agitation populaire elle-même et dont Marx est le représentant. Pour ce dernier, socialisme et révolution, théorie économique et action politique, sont indissolublement unis (2). Rodbertus, au contraire, est un grand propriétaire foncier libéral qui, dans l'Assemblée Nationale prussienne de 1848, siège au centre gauche et dont le programme politique se résume dans ces deux termes : régime constitutionnel, unité nationale (3). Les succès de la politique bismarckienne le rapprochèrent de plus en plus, vers la fin de sa vie, de la mo-

narchie conservatrice (4). Aussi rêve-t-il d'un parti socialiste qui se placerait

(1) Dans son introduction aux Briefe von Lassalle an Rodbertus, Berlin, 1878,

(2) Menger a fait justement remarquer que les sources théoriques de Marx sont du reste plus anglaises que françaises. C'est là encore un point par où diffèrent les deux socialistes.

(3) Député à l'Assemblée Nationale prussienne de 1848, Rodbertus siégea au centre et fut quelques jours ministre des Cultes. Nommé le 4 juillet, il démissionna au bout de quinze jours, parce que ses collègues se refusaient à reconnaître aussi nettement qu'il l'eût désiré les droits du Parlement de Francfort.

(4) Un signe caractéristique de cette -évolution est la substitution, dans la 2e édition des Lettres sociales, du mot » Slaatswille » (volonté de l'État) au mot « Volkswille >> (volonté du peuple) dans tous les passages où ce dernier mot se trouvait. Cette deuxième édition, comprenant la 2e et la 3e Lettres, a été publiée par lui, en 1875, sous le titre Zur Beleuchtung der sozialen Frage.

LE SOCIALISME d'ÉTAT 497

uniquement sur le terrain social et renoncerait à toute action politique. Quoique personnellement partisan du suffrage universel, il renonce, en 1863, à entrer dans F « Arbeiterverein » de Lassalle, parce que celui-ci avait fait de cette réforme politique un des articles d® son programme (1). Plus tard, il définit ainsi le parti de l'avenir : « monarchique, national, social », ou encore : « social' et conservateur » (2). En même temps, il n'hésite pas à

écrire : « Dans la mesure où le parti socialiste-démocrate est purement économique, je lui appartiens de toute mon âme » (3).

Capable de concilier la politique monarchiste avec le programme socialiste, il se refuse, par contre, en matière de doctrine économique, à toute transaction. La netteté de son esprit s'y oppose. De là son hostilité contre les socialistes de la chaire. Qu'en pratique le socialisme doive se contenter aujourd'hui de mesures transitoires, il sera le premier à le reconnaître; mais que le compromis finisse par devenir la doctrine elle-même, c'est ce qu'il n'admet pas. Il appelle les socialistes de la chaire « socialistes à l'eau sucrée » (4). Il refuse d'assister, en 1872, au Congrès d'Eisenach qu'il appelle quelque part le « marais d'Eisenach » et qu'il déclare « d'un haut comique ». La législation ouvrière, il la traite de « cabrioles humanitaires et sociales » (5). Il faut donc se garder, quand il résume son programme en quelques formules sonores, telles que « Staat gegen Staatslosigkeit » (6) (l'Etat contre l'absence -c'est-à-dire l'État), d'y voir une adhésion même lointaine aux doctrines trop flottantes à ses yeux du socialisme d'Etat (7). Néanmoins, il se trouve avoir été, comme

(1) Lettre à R. Meyer, 29 novembre 1871. Ce point de vue est exposé par lui tout au long dans sa Lettre ouverte au Comité de l'Association des ouvriers allemands à Leipzig, du 10 avril 1863, publiée par Moritz Wirth dans *Die Neue Schriften*.

(2) Lettre à R. Meyer, 12 mars 1872. — Cf. encore lettres des 23 janvier et 3 février 1871.

(3) Lettre au même du 30 novembre 1871. En 1874, il songe à se présenter au Reichstag comme candidat socialiste : « Mais, écrit-il, il faut d'abord que l'État se soit fortifié dans la question

du budget militaire et des lois sur l'Église » (au même, 14 janvier 1874).

(4j) Lettre à R. Meyer, 17 octobre 1872.

(5) Lettre au même du 6 janvier 1873.

(6) Lettre au même du 10 mars 1872, -et Ptiysiokralie u. Anthropokratie, dans Briefe u. Sozialpolitische Aufsätze, p. 521-522.

(7; Il repousse énergiquement le nom de « Kalheder Sozialist » dans une lettre G. et R. — Doctr égon.

malgré lui, 1 un de ses précurseurs les plus influents. Et c'est ce qui fait justement l'originalité de son rôle.

Toute la théorie de Rodbertus repose sur cette idée que la société est un organisme créé par la division du travail. C est ce grand fait, dont la portée, d'après lui, a été à peine entrevue par Adam Smith, qui lie tous les hommes par une solidarité inévitable, les soustrait à l'isolement et transforme un agrégat d'individus en une communauté véritable, — communauté dont l'extension n'est pas bornée aux frontières nationales, mais n'a d'autres limites que la division du travail elle-même, laquelle tend à embrasser l'univers (I). Du jour où chaque individu est ainsi englobé dans la société économique, son bien-être cesse de dépendre de lui seul et du milieu naturel. 11 dépend de tous les autres producteurs. 11 est soumis alors au bon accomplissement de certaines fonctions d'un caractère essentiellement social dont Rodbertus emprunte en partie l'énumération à la doctrine Saint-Simonienne et qui sont les suivantes : 1° l'adaptation de la production aux besoins ; 2° le maintien de la production au niveau

des ressources existantes; 3° enfin, la juste répartition du produit commun entre les producteurs.

Or, comment ces fonctions doivent-elles s'accomplir? Spontanément? ou suivant une volonté concertée? C'est là qu'est, à ses yeux, le grand problème. Pour les économistes de l'école de Smith, les organismes sociaux sont comme les organismes vivants. Le libre jeu des lois naturelles aurait le même effet bienfaisant que la libre circulation du sang dans le corps humain. La liberté assurerait l'accomplissement régulier des fonctions sociales. Erreur! dit Rodbertus. « Les

du 26 août 1872. Une critique vigoureuse du socialisme de la chaire, contenue dans une lettre privée de Rodbertus, est citée au long par Rudolf Meyer dans son *Emancipationsskampf des 4U" Slandes*, Berlin, 1874, p. 60-63.

(1) « Le véritable nom de la division du travail devrait être communion ou communauté du travail » {Capital, trad. franç., p. 74] et plus loin : « La division du travail mondiale, voilà la véritable division du travail » (Ibid.). Ailleurs (p. 87j, il insiste pour qu'on ne confonde pas « social » avec « national ». Il adopte la philosophie de l'histoire des Saint-Simoniens et déclare : « L'histoire est le processus d'une unification qui s'étend à des cercles toujours plus étendus et s'approfondit en une intimité toujours plus grande » (Zur Geschichte der römischen Tribulationen, dans *Jahr bücher für Nationalökonomie u. Statistik*, 1865, t. V, p. 27). — Ailleurs encore : « Le cours de l'histoire n'est que l'expansion du communisme » (Capital, p. 85, note).

Etats n'ont pas ce bonheur ou ce malheur que leurs fonctions vitales s'accomplissent d'elles-mêmes, en vertu d'une nécessité naturelle. Ce sont des organismes historiques, qui s'organisent eux-mêmes et doivent se donner à eux-mêmes leurs lois et leurs organes : par suite, les fonctions de ces organes n'accomplissent pas non plus d'elles-mêmes, mais les Etats doivent les régler librement, les entretenir et les développer » (1). C'est pourquoi, dès 1837, Rodbertus propose de substituer à la liberté naturelle « un système de direction par l'État » (2). Et toute son œuvre n'est qu'une tentative pour démontrer la nécessité de ce système. Examinons sa démonstration, et pour cela passons avec lui en revue les diverses fonctions économiques telles que nous les avons définies plus haut. Voyons comment, d'après lui, elles s'accomplissent aujourd'hui, et comment, dans une société mieux organisée, elles devraient s'accomplir.

1 Tout d'abord, dans le régime actuel, on ne peut parler strictement d'adaptation de la production au besoin social, mais seulement à la demande effective, c'est-à-dire à la demande qui se traduit par une offre de monnaie. Ce fait, que d'ailleurs Adam Smith avait déjà noté et sur lequel Sismondi avait aussi insisté, implique, nous dit Rodbertus, une grave conséquence : c'est que seuls sont satisfaits les besoins de ceux qui possèdent déjà quelque chose (3). Celui qui n'a rien d'autre à offrir sur le marché que son travail, s'il se trouve que ce travail n'est pas demandé, n'obtient aucune part du produit social. A l'inverse, celui qui détient un revenu, même en dehors de tout travail personnel, détermine par cette demande effective la production des objets qu'il désire. Aussi voit-on souvent les besoins les plus essentiels des uns rester non satisfaits, tandis qu'au même moment d'autres se complaisent dans les jouissances du luxe.

Rien de plus vrai. Rodbertus a mille fois raison d'insister sur le vice fondamental d'un système qui, logiquement, traite le chômage, cette forme moderne de la famine, comme une

(1) Physiokralie u. Antropolcratie, dans Driebe u. Sozialpolitische Aufsätze,

(2) Schriften, t. III, p. 216.

(3) « Dans un tel état social, on produit non pour les besoins du travail, mais pour les besoins de la possession, c'est-à-dire de qui possède » (Capital , p. 161).

Cf. aussi Capital, p. 51.

LES DISSIDENTS

simple surproduction momentanée de marchandises, et ne saurait tempérer encore que par la charité privée ou publique le principe de la production limitée par la demande effective. Mais voyons le remède qu'il propose. La société, d'après lui, devrait substituer entièrement à la production en vue de la demande, la production en vue du besoin social. Il suffirait, pour cela, de s'enquérir à l'avance du temps que chacun est disposé à consacrer au travail productif (1). On saurait du même coup quels sont les objets à produire et en quelle quantité, car, dit Rodbertus : « les besoins forment en général chez tous les hommes... une même série, et l'on sait aussi quels objets exige chaque besoin et en quelle quantité » (2). Ainsi, sachant le temps de travail dont la société peut disposer, et étant donnée d'autre part la série des besoins sociaux, le problème de répartir convenablement ce temps entre les diverses productions n'offrirait plus de difficulté.

C'est aller un peu vite en besogne et esquiver 1 objection la plus grave, car la prétendue série uniforme des besoins dont nous parle Rodbertus n'existe que dans son imagination. En réalité, il existe un petit nombre de besoins collectifs et une infinie variété de besoins particuliers. Le « besoin social » n'est qu'un terme vague pour désigner à la fois les uns et les autres. La plus simple observation montre chez chaque individu une série originale de besoins et de goûts. Baser la production sur un prétendu « besoin social », c'est, au fond, supprimer la liberté de la consommation et de la demande. Cela revient à dire que la société devrait établir et imposer à tous les hommes une échelle arbitraire des besoins à satisfaire. Le remède de Rodbertus serait pire que le mal.

L'opposition entre le « besoin social » et la « demande effective » n'épuise pas l'argumentation de Rodbertus. Il ne suffit pas, en effet, de constater cette opposition. Il faut l'expliquer. Pourquoi les producteurs ne se guident-ils que sur la demande <et non sur le besoin? C'est, répond-il, que les propriétaires des instruments de travail dans le régime actuel ne dirigent

(1) « Pourvu que l'on connaisse le temps que quiconque prend part à la production consent à consacrer au travail productif, on peut connaître aussi dans quelles limites les moyens suffisent à couvrir la série des besoins de chacun » (Capital , p. 109).

(2) Ibid., p. 108.

LE SOCIALISME d'ÉTAT

la production que d'après leur intérêt. Or leur intérêt est d'appliquer ces instruments aux productions qui rapportent le plus grand produit net. C'est la rentabilité et non la productivité (c'est-à-dire la production destinée à satisfaire le besoin social)

qui les préoccupe. « Ils font faire une production quelconque, en général, non plus en vue de couvrir le besoin social, mais parce qu'elle leur promet une rente, un bénéfice » (Capital , p. 143).

Cette opposition entre la rentabilité et la productivité est assez importante pour nous arrêter un moment. Elle a été déjà signalée par Sismondi, qui oppose, nous le savons, la recherche du produit net à celle du produit brut. Elle a été reprise depuis par de nombreux écrivains. Elle joue donc dans l'histoire des doctrines un rôle important (1).

Là encore, comme tout à l'heure, Rodbertus met en lumière un fait incontestable. C'est évidemment la poursuite du plus grand produit net qui guide le producteur. Mais l'appréciation qu'il donne de ce fait est des plus critiquables. Sans doute, si le but à poursuivre est de satisfaire ce qu'il appelle le besoin social et non la demande, il faut se ranger à son avis. C'est alors un vice caractérisé de la société actuelle de se baser sur la rentabilité, car cette considération ne permet de satisfaire que les demandes des particuliers. Mais si, comme nous l'avons montré plus haut, le mot de « besoin social » n'a point de sens précis, celui de productivité qui en dépend n'en a point non plus. Et si une société ne veut pas imposer à ses membres une échelle arbitraire de besoins à satisfaire, si, en d'autres termes, la demande et la consommation restent libres, le système qui consiste à mesurer la rentabilité immédiate ou

(1) La question du produit net et du produit brut est une des préoccupations essentielles des économistes de cette époque. Vidal, Répartition des richesses, Paris, 1846, p. 219, Ott, Traité d'économie sociale, 1851, p. 95 et s., y insistent. Depuis lors, Cournot, Dühring, et plus récemment Effertz, Landry, l'ont abor-

dée à nouveau. La plupart définissent d'une manière différente (quand ils veulent bien la définir) la « productivité », de sorte qu'en réalité ce n'est pas la même question qu'ils discutent. Chez Rodbertus, nous montrons dans le texte que le mot de productivité a un sens trop vague pour pouvoir servir de base même à une discussion. En fait, dans un régime de production basé sur la division du travail, la rentabilité est le critérium essentiel à suivre. Seulement, le moment où l'insuffisance des bénéfices rend nécessaire le changement de production sera apprécié différemment par un propriétaire, maître de renvoyer à son gré ses ouvriers et indifférent à leur sort, ou par ses ouvriers eux-mêmes.

LES DISSIDENTS

future d'une production, c'est-à-dire la différence entre son prix de revient et son prix de vente s'impose même à une société collectiviste comme le seul moyen de savoir en effet si la satisfaction produite vaut l'effort accompli (1). C'est une des démonstrations les plus originales de M. Pareto, que la société collectiviste, pour satisfaire la demande sociale, devra, comme la société actuelle, se baser sur les indications fournies par les prix.

2° En ce qui concerne l'accomplissement de la deuxième fonction sociale mentionnée par Rodbertus : la pleine utilisation des moyens de production, notre auteur se contente de citer les critiques Saint-Simoniennes sur l'absence de direction qui caractérise le régime actuel, où l'administration économique est confiée à des propriétaires héréditaires, et avec Sismondi, il remarque que la mise en œuvre des forces productives dépend du seul caprice du capitaliste propriétaire (2). Sur ce point, il se contente de suivre ses inspireurs ordinaires sans ajouter rien d'original à leur pensée.

3° Reste la troisième fonction économique que la société doit remplir, de beaucoup la plus importante aux yeux de Rodbertus : la juste distribution du produit social. L'examen de cette question fait le principal objet de ses efforts. C'est pour lui le problème essentiel que la science doit résoudre. Avec Sismondi et les socialistes dont il procède, il considère l'explication du paupérisme et des crises comme la tâche la plus urgente de l'économie politique.

Qu'est-ce qu'une juste répartition? C'est, dit Rodbertus, •celle qui donne à chaque travailleur le produit de son travail (3). Or, est-ce le résultat auquel aboutit le régime actuel de libre concurrence et de propriété privée ?

Pour le savoir, examinons le mécanisme de la distribution tel qu'il fonctionne aujourd'hui. La description qu'en donne

(1) Il ne s'agit, bien entendu, ici, que des besoins particuliers. La rentabilité ne saurait être le seul guide de la production. Beaucoup de besoins collectifs doivent être satisfaits, dont la satisfaction n'est pas nécessairement rentable. Le problème est de les déterminer. Mais Rodbertus ne parle justement ici que des besoins privés : il a eu soin de mettre à part les besoins publics. C'est donc uniquement de ces besoins privés qu'il peut s'agir.

(2) Capital, p. 164-166.

(3) Rodbertus ajoute du reste qu'une partie du produit intégral de chacun doit lui être enlevée pour servir aux besoins publics (Capital, p. 132-133).

LE SOCIALISME T)'ÉTAT

Rodbertus n'est pas différente de celle qu'en ferait J. -B. Say. Elle est de tout point conforme au schéma classique. D'un côté, l'entrepreneur achète les services du travail, du capital et de la terre; de l'autre, il revend les produits résultant de leur collaboration. Le prix qu'il paie en échange de ces services, et celui qu'il reçoit lui-même du consommateur, résultent sur chacun de ces marchés de l'état de l'offre et de la demande. Une fois payés les salaires, l'intérêt et la rente, ce qui reste sur le prix de vente constitue le profit (1).

Ainsi la distribution du produit s'effectue par le mécanisme de l'échange, et son effet est de procurer au propriétaire de chaque service producteur la valeur marchande de ce service. Rien de plus juste en apparence..., mais en apparence seulement. Car si nous examinons la réalité sociale et morale que dissimule ce mécanisme automatique, nous nous apercevons aussitôt qu'il aboutit en fin de compte à la spoliation des travailleurs par les propriétaires du sol et du capital. D'où viennent, en effet, tous ces produits que l'échange distribue entre tant de bénéficiaires différents? Uniquement du travailleur. Us n'ont coûté que du travail, bien plus, ils n'ont coûté que du travail manuel. Non pas que Rodbertus méprise le travail intellectuel ou le travail économique de direction. Loin de là. Mais, par une conception assez bizarre, l'intelligence lui apparaît comme une force inépuisable dont l'emploi, par conséquent, ne coûte rien; de même que l'usage des forces naturelles ne coûte rien à la nature. Seul le travail manuel implique une dépense de force et de temps, c'est-à-dire le sacrifice, l'abandon de quelque chose qu'on ne retrouvera

plus, une fois dépensé (2). A plus forte raison, Rodbertus n'admet-il pas que les biens aient coûté de la prévoyance ou

(1) Capital, p. 150-160.

(2) Cf. Zur Erkenntnis, etc., p. 7-10 : « Tous les biens économiques coûtent du travail et ne coûtent que du travail »... Dans sa 3^e Lettre sociale, il exprime cette idée sous une forme un peu différente : « Tous les biens économiques sont des produits du travail (Schriften, t. II, p. 105-106) et, développant sa pensée, il dit que cette formule signifie . 1^o « que seuls appartiennent à la catégorie des biens économiques ceux qui ont coûté du travail » ; 2^o que « au point de vue économique, les biens sont considérés non pas comme des produits de la nature ou d'une autre force quelconque, mais uniquement du travail » ; 3^o « que les biens considérés économiquement ne sont le produit que du travail exécuté par les opérations matérielles nécessaires à la production ». Sur ce qu'il pense du travail de direction industrielle et de sa rémunération, cf. Schriften, t. II, p. 219.

LES DISSIDENTS

de l'épargne, de cet effort à la fois intellectuel et moral (peu importe le nom qu'on lui donne) en vertu duquel une jouissance immédiate est sacrifiée pour accroître la somme des biens à venir (1). Ainsi Rodbertus reprend à son compte, en la précisant et en la développant cette phrase par laquelle A. Smith ouvre ses Recherches sur la richesse des nations : « Le travail annuel de chaque nation est le fonds originaire qui la fournit des objets indispensables et agréables à la vie qu'elle consomme chaque année ».

Remarquons aussitôt la différence d'attitude entre Rodbertus et Marx. Le second, tout imprégné de l'économie politique et du socialisme anglais, part de la théorie de l'échange et fait du travail la source de toute valeur. Rodbertus, inspiré par les Saint-Simoniens, part de la production et fait du travail l'unique source de tout produit, proposition plus simple et plus vraie que la précédente, quoique encore incomplète. Non seulement Rodbertus ne dit pas que le travail seul crée la valeur, mais il le nie expressément à diverses reprises (2), en donnant les raisons de son opinion. Dans son esprit, le progrès social doit consister précisément à « constituer » la valeur, à la faire coïncider avec la quantité de travail contenue dans les objets (3). Mais c'est là l'œuvre de l'avenir

(1) V. sur ce point, Rist, « Le capital provient-il uniquement du travail ? » dans la Revue d'Économie Politique, février 1906.

(2) Dire que les biens n'ont coûté que du travail ne signifie pas, dit expressément Rodbertus, « que la valeur du produit est toujours égale à son coût en travail; en d'autres termes, que le travail puisse dès aujourd'hui servir de mesure à la valeur » [Ibid., p. 104-105]. Il l'affirmait déjà, en 1837, dans les *Forderungen*. En 1842, dans *Zur Erkenntnis*, etc., aux pages 129-131, il indique les raisons pour lesquelles la valeur d'un produit n'est pas égale au travail qu'il a coûté. C'est: 1° la nécessité d'égaliser les gains du capital ; 2° le fait que le prix de l'unité d'un bien s'établit sur le coût de l'unité qui coûte le plus à reproduire. Dans sa 2^e Lettre sociale il répète que la théorie de la valeur-travail n'est qu'un idéal (Capital, trad. franç., Appendice, p. 279). Dans une lettre à R. Meyer, du 7 janvier 1872, il le renvoie à la démonstration qu'il a donnée « que dans l'échange actuel les biens ne

s'échangent pas et ne peuvent pas s'échanger, à cause du capital, «t après la quantité de travail » ; et il ajoute d'une manière bien significative . « démonstration que l'on pourrait, le cas échéant, utiliser contre Marx ».

(3) « La coïncidence de la valeur des produits avec la quantité du travail qu'ils ont coûté n est pas un fait, c est 1 idéal économique le plus grandiose qui ait jamais tendu à se réaliser » (2° Lettre soiiiale). Cité dans l'appendice à la trad. franç. du Capital, p. 180.

LE SOCIALISME d'ÉTAT

et non du présent (1). Quelle conclusion tirer de là? S'il est vrai, d'une part, que seul le travailleur crée tous les produits, et si, d'autre part, grâce à l'échange, les propriétaires du sol et du capital, par le seul fait de leur propriété et en dehors de toute participation directe à la production, touchent sous forme d'intérêt et de fermage une portion de ces produits, la formule de l'équité dans la répartition est évidemment violée. Ce détournement du produit au profit des nonproducteurs et au détriment des ouvriers, s'accomplit du reste en dehors de toute violence matérielle par le simple jeu de l'échange libre (Freihandel) sous le régime de propriété privée. Sa cause unique est que notre système social « permet à d'autres que les seuls producteurs, aux simples propriétaires du sol et du capital, d'être considérés comme prenant part à la production et par conséquent comme ayant droit à une part du revenu social » (2).

Voilà donc dévoilé le double aspect de la distribution : économiquement , l'échange attribue au capital, à la terre et au travail une part du produit correspondant à la valeur à laquelle leurs

services sont estimés sur le marché; socialement , il permet d'arracher aux seuls créateurs du produit, aux travailleurs, une portion de ce produit, portion qui constitue ce que Rodbertus appelle d'un seul mot « la rente », en englobant sous ce mot le revenu des propriétaires fonciers et celui des capitalistes.

Aucun économiste n'a mis en lumière avec autant de netteté ces deux aspects de la répartition des richesses. Il marque avec une force incomparable l'éternelle opposition à laquelle tant d'esprits viennent se heurter, entre notre sentiment de justice, qui voudrait proportionner la rétribution de chacun à son mérite, et l'indifférence de la société qui, soucieuse avant tout de satisfaire ses besoins, tient compte uniquement

(1) A certains moments Rodbertus admet, par hypothèse et pour les besoins de certaines démonstrations, une tendance des prix à coïncider dès aujourd'hui avec leur coût en travail; mais sa théorie essentielle n'a pas besoin de cette hypothèse et elle ne joue chez lui qu'un rôle auxiliaire et momentané. C'est dans sa théorie (du reste tout à fait erronée) du partage du revenu sans travail entre les propriétaires fonciers et les capitalistes, qu'il admet momentanément , dans la 3e Lettre sociale (Schriften, t. II, p. 101), « que la valeur d'échange de chaque produit, achevé, comme de chaque portion du produit, est égale à sa -valeur en travail ».

(2) Capital, p. 105.

LES DISSIDENTS

im

de la valeur marchande des services et des produits, sans se préoccuper ni de leur origine ni des efforts qu'ils ont coûtés, — et rémunère indifféremment la journée de travail de l'ouvrier et le capital hérité sans peine par le premier oisif venu. C'est le mérite propre de Rodhertus d'avoir dégagé cette vérité des dissertations souvent confuses des écrivains antérieurs et de l'avoir imposée à l'attention des économistes avec une autorité indiscutable.

La critique de Rodhertus ne s'arrête pas là et — quoique au point de vue de l'histoire des doctrines la démonstration que nous venons de résumer (la distinction du point de vue social et du point de vue purement économique dans la distribution) constitue son apport essentiel — il faut indiquer encore les conséquences qu'il en tire.

Du point de vue qu'il a adopté, ce qui intéresse Rodhertus, on le devine, ce n'est pas la manière dont se fixe le taux du salaire, de 1 intérêt ou du fermage. Problème économique tout à fait secondaire à ses yeux, presque insignifiant, devant ce problème social bien plus passionnant : quelles parts proportionnelles prennent dans le produit national les travailleurs et les non-travailleurs? Que les travailleurs soient spoliés, c'est ce qu'il pense avoir démontré; mais cette spoliation sera-t-elle éternelle? ou le progrès économique tendra au contraire à réduire graduellement la « rente », c'est-à-dire le revenu sans travail, au profit du salaire? Rastiatet Carey l'avaient pensé. Ils affirmaient que la part proportionnelle du capital dans le produit diminuait sans cesse au profit de ■ celle du travail. Ricardo s'était posé le même problème, et avait conclu qu'avec la hausse inévitable du prix des subsistances, la part des propriétaires fonciers augmentait constamment au détriment des deux autres. J. -R. Sav lui-même

s'était posé la question dès les premières éditions de son traité, mais sans lui donner de réponse. Rodhertus n'adopte ni la solution de Rastiat, ni celle de Ricardo. Pour lui, la part proportionnelle des travailleurs dans le produit diminue constamment au profit des deux autres (1).

(1) « Lorsque l'échange est abandonné à lui-même en ce qui concerne la distribution du produit national, certaines circonstances liées au développement de la société font qu'avec la productivité croissante du travail social, le salaire des classes travailleuses constitue une fraction toujours plus petite du produit national ». 2» Lettre sociale [Schriften, I, II, p. 37).

LE SOCIALISME d'ÉTAT

Conformément à ses habitudes de théoricien, une simple déduction rationnelle lui suffira pour le démontrer. Le taux du salaire, il l'a reconnu tout à l'heure, est fixé par l'état de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Mais le prix marchand du travail, comme celui des produits, gravite vers une valeur normale et cette valeur n'est autre que le salaire nécessaire de Ricardo. « La part du produit que reçoivent les producteurs se règle, en définitive et en général, non pas sur le résultat de leur production, mais sur la quantité de produit qui suffit pour leur donner la force de continuer & travailler et les moyens d'élever leurs enfants » (1). C'est la célèbre loi d'airain dont Lassalle fera, quelques années plus tard, le pivot de sa propagande, mais que Marx, par contre, n'a jamais formellement acceptée.

Cette loi une fois admise, il suffit de constater que la productivité du travail augmente tous les jours, et qu'ainsi la masse des produits s'accroît régulièrement, pour conclure alors, avec

l'arithmétique, que la quantité absolue prélevée sur cette masse croissante par les travailleurs restant toujours la même, elle en constitue nécessairement une fraction, une part relative toujours plus faible à mesure que la masse augmente.

Du même coup, nous avons l'explication des crises. Les entrepreneurs augmentent constamment leur productivité, en cherchant à se maintenir, dit Rodbertus, dans la limite des parts du produit social afférentes à chaque classe, parce que ces parts déterminent l'étendue de la demande (2). Or, tandis que la production s'accroît, la part des travailleurs diminue à chaque nouvelle période; par suite, la demande d'une grande partie des produits sociaux reste d'une manière permanente inférieure à la production. « Le sol manque

(1) Capital , p. 153.

(2) Celle conception des entrepreneurs basant leur production sur la grandeur des parts sociales est étrange. Elle n'en est pas moins exprimée en propres termes par Rodbertus : « Elles (les classes) n'influent sur le marché qu'en raison de la grandeur de la part qui leur est faite dans le produit social... Or, c'est sur la grandeur de ces parts que les entrepreneurs doivent régler l'étendue des productions particulières » (Capital, p. 51-52. Cf. aussi, p. 170-171). — Il est pourtant évident que les entrepreneurs basent leur production seulement sur la demande de la marchandise spéciale qu'ils fabriquent, et sont très indifférents à la grandeur des parts que peuvent avoir à toucher les classes sociales dans le produit total.

LES DISSIDENTS

ainsi sous les pieds des entrepreneurs, sans leur faute, à leur insu, continuellement » (1). Cette théorie des crises, qui reproduit presque exactement celle de Sismondi (2) — et qui explique un malaise chronique plutôt que des crises proprement dites — vaut ce que vaut la théorie même de la répartition proportionnelle du produit entre les classes sociales.

Or, cette théorie, à laquelle Rodbertus attachait une importance capitale, qu'il avait affirmée déjà en 1837 dans ses *Revendications des classes populaires* et développée surtout dans ses *Lettres sociales* (où il dit expressément qu'elle est le point fondamental de son système, tous les autres n'étant en réalité que des travaux d'approche), cette théorie, pour laquelle il espéra toute sa vie trouver des vérifications statistiques, est loin d'avoir la portée qu'il lui attribue.

D'abord l'argument sur lequel il s'appuie — la loi d'airain du salaire — - est abandonné aujourd'hui non seulement par les économistes, mais par les socialistes eux-mêmes. — Bien plus, même si la loi d'airain était vraie, le raisonnement de Rodbertus ne serait pas encore concluant, car la part des ouvriers dans le produit total dépend non pas d'un seul facteur, mais de deux : le taux du salaire et le nombre des ouvriers. Rodbertus commet une erreur semblable à celle de Bastiat qui voulait déterminer la part du capital dans le produit total à l'aide d'un seul facteur, le taux de l'intérêt, alors que cette part dépend à la fois du taux de l'intérêt et de la masse des capitaux existants.

Tout ce que l'on peut concéder, c'est que si les arguments par où Rodbertus défend sa théorie ne valent guère mieux que ceux de Bastiat, sa théorie en elle-même paraît cependant plus conforme aux faits révélés par la statistique — car c'est par la sta-

tistique uniquement et non par aucun raisonnement a priori qu'on peut répondre à cette question de fait. Or les faits semblent indiquer que la part proportionnelle du

(1) Capital, p. 53.

(2) On se convaincra d' la presque identité des deux théories si l'on veut bien relire le passage de l'article : « Balance des consommations avec les productions », publié par Sismondi en appendice à la 2^e édition des Nouveaux Principes, t. II^e p. 430. Rodbertus, comme Sismondi, fait remarquer qu'à la longue l'équilibre se rétablira, mais (comme Sismondi; il constate que la crise se produira "avant ce rétablissement (Capital , p. 171, note). Cf. supra, p. 225.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

travail dans le produit a plutôt diminué depuis le commencement du siècle dans certains pays.

Seulement il n'en résulte nullement que la situation des ouvriers ne se soit pas améliorée ; car cette diminution dans la part du travail en général n'a pas empêché l'augmentation du salaire individuel. Tout ce qu'on peut en déduire, c'est que les revenus du travail n'ont pas crû aussi vite que ceux du capital (1); mais cela n'a pas empêché les ouvriers de participer au progrès.

Quelles conclusions pratiques Rodbertus tire-t-il de sa théorie ? On aperçoit immédiatement celles que la logique imposerait : c'est la suppression de la propriété privée et de la production individuelle. La communauté devenant seule propriétaire des

moyens de production, le revenu sans travail disparaît; chacun sera obligé de contribuer à la production et chacun participera à la consommation dans la mesure même de son travail; la durée de son travail et son intensité détermineront la valeur des objets, et comme l'adaptation de l'offre au besoin social (nous avons vu plus haut comment) sera constamment assurée, cette mesure restera toujours exacte et l'équité dans la distribution sera réalisée-.

Mais, devant cette solution, Rodbertus recule, et c'est ici que notre. socialiste se mue en simple socialiste d'Etat. Ce qui l'effraie, ce n'est pas la prodigieuse tyrannie d'un pareil système où la production et la consommation elle-même seraient

(1) Nous avons vu plus haut (p. 394, note) que c'est la conclusion de M. Colson (Cours, t. III, p. 366). C'est aussi le résultat des études de M. Châtelain sur le Censu des États-Unis. D'après lui (Questions pratiques de législation ouvrière, juin-juillet 1908), dans la métallurgie américaine, de 1890 à 1905, la part des ouvriers dans le produit total a passé de 71 centièmes à 68, tandis que celle du capital a passé de 28 centièmes à 32. Néanmoins, le salaire annuel de l'ouvrier a monté de 551 dollars à 626 et le taux de l'intérêt a baissé de 9 p. 100 à 8 p. 100. — Enfin, ajoutons que, malgré cette diminution de la part du travail, on n'en peut rien conclure au point de vue de l'augmentation ou de la diminution du revenu de la classe ouvrière en général, car cette classe ne vit pas uniquement du revenu de son travail. Quelques-uns de ses membres ont un petit capital: Il est vrai qu'il est bien minime aujourd'hui, mais rien n'empêche de croire qu'il ne puisse s'accroître dans l'avenir.

On voit combien cette question est complexe et exige de précision. Il faut y distinguer au moins trois notions : celle de salaire individuel, celle de part du travail dans le produit et celle de revenu de la classe ouvrière. Cf. sur ce problème les idées d'Edwin Cannan, dans *Quarterly Journal of Economics*, 1905, et ce qu'il en dit dans son beau livre *Production and Distribution*, 1776-1848 (trad. franç. par Barrault).

LES DISSIDENTS

soumises aux prescriptions de l'autorité : « Les personnes et les volontés y sont aussi libres que cela est possible au sein d'une société », dit-il quelque part (1), et « société » pour lui implique nécessairement contrainte. Ses appréhensions viennent d'ailleurs. D'abord de son horreur pour tout changement révolutionnaire. Puis il s'effraie du manque d'éducation des masses : elles ne comprendraient pas encore aujourd'hui la nécessité de sacrifier volontairement une partie de leur salaire pour permettre à certains hommes de cultiver à loisir l'art et la science, ces deux plus beaux fruits de la civilisation. Enfin, la propriété injuste est aujourd'hui partout confondue avec la propriété née du travail : « Il y a présentement, dit-il, tant de droit mêlé à ce qu'il y a en elle de contraire au droit que l'on révolterait la propriété véritable, si on voulait porter la main immédiatement sur la fausse propriété » (2).

11 faut donc à tout prix trouver un compromis. Puisque des deux institutions qui sont aujourd'hui la source de 1 injustice — la propriété et la liberté des contrats — la première ne peut être supprimée sans inconvénient, essayons au moins de faire disparaître la seconde. Conservons (pour le moment) la propriété ; mais faisons cesser la liberté des contrats. Par là, quoique nous

ne puissions pas détruire immédiatement le revenu sans travail, nous corrigerons au moins le plus grave de ses inconvénients : la diminution de la part proportionnelle du travail dans le produit. Ainsi disparaîtront à la fois le paupérisme et les crises (3).

Dès aujourd'hui, cela peut se faire. Que l'État évalue en travail la valeur du produit social total, qu'il fixe la fraction de cette valeur que les ouvriers doivent recevoir, qu'il distribue pour cette somme aux entrepreneurs (à chacun suivant le nom-

(1) Capital, p. 176.

(2) Ibid., p. 187.

(3) « Voilà pourquoi je pense (pie, de même que l'histoire n'a jamais été qu'une suite de compromis, le premier problème de la science économique doit être dtrouver un compromis entre le travail et la propriété du sol et du capital,, (Cavi tal, p. 187). Dans une lettre du 18 septembre 1873 à R. Meyer il déclare eue le « grand problème » est de nous faire passer, par une évolution pacifique de notre système usé, reposant sur la propriété privée du sol et du capital à cet ordre social supérieur qui doit lui succéder historiquement, lequel reposera' sur le mérite et sur la seule propriété du revenu et commence déjà à se manifester dans la plupart des rapports sociaux, comme s'il était à la veille de naître ».

LE SOCIALISME d'ÉTAT 511

bre de scs ouvriers) des bons de salaire, en échange desquels les entrepreneurs devront remettre aux magasins publics une quantité de produits de valeur égale (évalués en travail), et enfin que les ouvriers, payés en bons de salaire par leurs entrepreneurs, se fournissent aux magasins publics à l'aide des mêmes

bons. L'estimation en travail du produit national sera refaite de temps à autre. Pour que la fraction de ce produit représentant le salaire reste toujours la même, l'Etat devra faire croître le nombre absolu des bons de salaire avec les progrès de la production. Ainsi le but poursuivi par Rodbertus, la participation automatique de la classe ouvrière au progrès de la production nationale, sera atteint (1). Tel est le projet de notre auteur.

Il est inutile d'insister ici sur ces impossibilités économiques (sans parler des difficultés pratiques). Si nous le mentionnons, c'est pour une double raison. Il démontre d'abord l'effort fait par Rodbertus pour trouver, comme il dit, un « compromis » entre la société présente et la société collectiviste de l'avenir. Tandis que Marx suit d'un œil en apparence indifférent la prolétarianisation croissante des travailleurs, condition préalable de leur salut définitif, Rodbertus veut courir au plus pressé : améliorer dès maintenant la situation des ouvriers (2). Mais ce plan démontre surtout l'extraordinaire confiance de Rodbertus dans la toute-puissance de l'Etat, dans le pouvoir du gouvernement de soumettre à sa volonté les actions pour lesquelles l'homme jusqu'ici a été le plus jaloux de son indépendance, en même temps que sa parfaite indifférence pour la liberté individuelle considérée comme ressort économique.

A mesure que la pensée de Rodbertus progresse, cette indifférence pour la liberté individuelle se transforme en une hostilité toujours plus vive. Par contre, sa confiance dans le pouvoir central devient toujours plus entière, et dans ses derniers ouvrages historiques il expose une théorie organique de

(1) Cf. Capital, p. 109 et s., et surtout son article : *Der Normalarbeitslohn*, paru en 1871 et reproduit dans *Briefe u. sozialpoli-*

tische Aufsätze, p. 552 et s. — L'idée de constituer la valeur, comme l'a tenté ici Rodbertus, avait été critiquée par Marx dans sa Misère de la philosophie, à propos de Proudhon, dès 1847. Pour lui, la socialisation de la production entraîne celle de l'échange. C'est encore un des points sur lesquels Marx et Rodbertus diffèrent.

(2) Cf. Capital, p. 188, note.

LES DISSIDENTS

la société qui doit lui servir de justification. De même, dit-il, que dans l'échelle des êtres, les plus élevés sont ceux qui présentent à la fois les organes les plus différenciés et les mieux coordonnés, de même dans l'histoire, à mesure qu'on passe d'une forme sociale inférieure à une forme supérieure, « l'Etat progresse en étendue et en efficacité, son action gagne en extension et en intensité. L'Etat organisé ne présente pas seulement, d'un degré à un autre de l'évolution, une plus grande complexité, chaque fonction spéciale ôtant liée de plus en plus à un organe spécial, — il présente aussi une harmonie toujours plus marquée : les organes sociaux, de plus en plus variés, sont placés dans une dépendance croissante par rapport à un organe central. En d'autres termes, dans l'échelle des organismes sociaux comme dans celle des êtres vivants, c'est la division du travail et la centralisation qui déterminent le degré de perfection, qui fixent le grade plus ou moins élevé qu'occupe l'organisme dans la hiérarchie » (1).

Ainsi, nous sommes ramenés, en terminant, à la question fondamentale posée au début par Rodbertus. Les fonctions sociales s'accomplissent-elles spontanément pour le bien du corps social,

ou ne peuvent-elles s'exercer que par l'intermédiaire d'un organe particulier, l'État ou le gouvernement? La réponse qu'il donne est-elle vraiment satisfaisante?

Outre suite une première contradiction nous frappe : les frontières de la communauté économique et de la communauté politique ne coïncident pas. L'une est créée par la division du travail et s'étend avec elle; la seconde est née des fortunes changeantes de l'histoire. Logiquement, le gouvernement économique devrait donc avoir d'autres organes et s'étendre à d'autres limites que le gouvernement politique. Et cependant c'est à l'État tel qu'il est sorti de l'histoire que Rodbertus confie le rôle d'organe dirigeant. U y a entre la définition de la communauté économique de Rodbertus et son recours final à l'État national et monarchique une contradiction certaine, contradiction qui frappe également toute tentative analogue de socialisme « national ».

D'autre part, pour prouver l'insuffisance des mécanismes sociaux spontanés, Rodbertus, nous l'avons vu, a substitué à

(1) Zur Geschichte der römischen Tributssteuer, in Jahrbücher für Nationalökonomie u. Statistik, t. VIII, p. 446-447, note.

LE SOCIALISME D'ÉTAT

la définition des véritables fonctions économiques, l'idéal qu'il s'en fait. Il n'a pas de peine à démontrer ainsi que ces fonctions idéales ne s'accomplissent pas aujourd'hui. Il est certain que la production ne se base pas sur le « besoin social » et que les richesses ne se distribuent pas proportionnellement au travail accompli. Mais nous avons vu aussi que le « besoin social » tel que le conçoit Rodbertus est une notion des plus vagues. La formule de distribution qu'il préconise, « à chacun le produit de son tra-

vail », appliquée logiquement, se heurte à des impossibilités, et les socialistes conviennent eux-mêmes qu'elle ne satisferait ni les exigences de l'humanité ni celles de la production. Pour que l'argumentation de Rodbertus fût convaincante, il faudrait que sa définition des fonctions sociales ne soulevât pas elle-même d'aussi graves difficultés.

Admettons cependant avec lui que l'existence d'une société économique implique le bon accomplissement de certaines fonctions, dont la définition n'importe pas ici. Il reste alors à se demander, et c'est la critique la plus grave, si le contrôle et la prévision des hommes ne peuvent pas s'exercer autrement encore que par l'intermédiaire de l'Etat. L'alternative se pose pour Rodbertus entre l'individualisme absolu et la direction unique par l'Etat. Mais la nature et l'histoire ne se laissent pas enfermer dans de pareils dilemmes. Sa comparaison de la société avec les organismes biologiques n'a que la valeur d'une simple image que presque tout le monde aujourd'hui s'accorde à rejeter. L'individualisme économique et la liberté personnelle lui apparaissent comme indissolublement unis. ¹¹ partage une illusion commune à cette époque à presque tous les économistes. Il semble alors impossible de triompher de l'individualisme sans détruire la liberté. Mais nous savons aujourd'hui que cette association d'idées, comme beaucoup d'autres semblables, n'est pas éternelle ; et la vie économique contemporaine, en faisant surgir entre l'individu et l'Etat une variété toujours plus grande de libres associations économiques, lui donne tous les jours un démenti.

Il est facile d'indiquer maintenant ce qui, dans la doctrine de Rodbertus, a pu séduire des esprits essentiellement conservateurs, comme le sont les modernes socialistes d'Etat, et cepen-

dant désireux d'introduire plus de justice dans notre régime économique. C'est d'abord la séparation réalisée par G. et R. — Docte écon. 33

LES DISSIDENTS

Red ber tus lui-même entre la politique et le socialisme économique, et son aversion pour toute révolution. G est en secoua lieu, la conception « organique » de la société qui pénètre toute sa pensée. Avec lui, le socialisme d État admettia que la production et la distribution des richesses ont, de plus en plus, le caractère de « fonctions, sociales »; avec lui, il conclura quelles échappent au contrôle des individus et qu'elles impliquent une direction toujours plus centralisée, qui doit être confiée à l'État. Par contre, il refusera de s'associer à la condamnation radicale de la propriété privée et du revenu sans travail prononcée par Rodbertus. De sorte que la tâcheessentielle des socialistes d'État sera de transformer le « compromis » de Rodbértus en un système se suffisant à lui-même ; et, au lieu de considérer ce dernier comme une réduction du socialisme, ils affecteront au contraire de voir dans le socialisme une simple exagération de leur propre doctrine (1).

R) Lassalle.

C'est Rodbertus qui a fourni au socialisme d'État sa théorie sociale fondamentale ; mais c'est Lassalle qui allait donner tout leur élan aux idées d'intervention de l'État.

La brièveté et l'éclat de son rôle politique, la vigueur de son éloquence à la fois populaire et littéraire, l'originalité d'une nature passionnée à la fois pour la science et pour l'action, le romanesque et le théâtral de son existence agitée, ont donné â toutes

ses paroles un retentissement extraordinaire. En 1848, âgé de 23 ans, il avait pris part avec Marx à l'agitation révolutionnaire. Depuis lors, il s'était presque exclusivement consacré à des travaux philosophiques, juridiques ou littéraires. Il rentre, dans l'arène en 1862 après un long silence. A ce moment, toute la vie politique allemande est concentrée dans la lutte médiocre du parti libéral prussien (Fortschrittspartei) contre M. de Bismarck sur la question constitutionnelle. Lassalle déclare la guerre à la fois au gouvernement et à l'opposition bourgeoise, plus encore peut-être

(1) « Le socialisme extrême n'est, dit M. Wagner, qu'une exagération d'un socialisme partiel qui existe depuis longtemps dans l'évolution historique de la vie économique et sociale de tous les peuples et surtout des plus civilisés » (Grundriss der Sozialökonomie, 3e édit., p. 756;.

LE SOCIALISME d'ÉTAT 5U>

à celle-ci qu'à celui-là, et, se tournant vers les ouvriers, il les incite à créer un parti nouveau qui, dédaigneux des questions purement politiques, préparera leur affranchissement économique. Pendant deux ans, de 1862 à 1864, l'Allemagne retentit de ses discours, de ses pamphlets, de ses plaidoyers devant les tribunaux, de sa propagande enflammée pour P « Association générale des travailleurs allemands » (Allgemeiner deutscher Arbeiterverein), qu'il vient de fonder à Leipzig (1863). Tandis que les ouvriers du Rhin reçoivent comme un triomphateur, au milieu des chants et des guirlandes de fleurs, l'agitateur qui recommence au milieu d'eux la propagande démocratique et sociale ininterrompue depuis 1848, les journaux libéraux, déconcertés par ses attaques inattendues, le combattent sans merci et l'accusent même de pactiser en secret avec le pouvoir. Puis, soudain, tout ce

grand bruit s'éteint. Lassalle meurt le 31 août 1864, blessé dans un duel (1), et de son action subsistent seulement le « Deutscher Arbeiterverein », premier embryon du grand parti social démocratique allemand, et le souvenir de ses viruleqtes attaques contre le libéralisme'individualiste.

Comme théoricien, Lassalle est un socialiste dont les conceptions essentielles ne diffèrent guère de celles de Marx. Pour lui, toute l'évolution historique consiste en une limitation croissante du droit de propriété (2), limitation qui doit aboutir dans cent ou deux cents ans à sa disparition complète (3). Mais Lassalle est surtout un homme d'action; il a soif de résultats pratiques. Or, à ce moment, la classe ouvrière allemande commence justement à s'éveiller à la vie politique. Elle est incertaine encore de la voie où elle doit s'engager. Quelques ouvriers cherchaient en 1863 à réunir leurs camarades en un congrès. Us s'adressent à Lassalle, ainsi qu'à d'autres démocrates connus, pour avoir son avis sur la question ouvrière, et lui fournissent ainsi l'occasion désirée de se constituer un parti et de s'en faire le chef. Mais quel programme choisir? 11 faut aux ouvriers, dit Lassalle, « quel-

(1) Le grand écrivain anglais G. Me,redilh a fait de celle aventure tragique le sujet d'un roman où la psychologie de Lassalle est admirablement étudiée : *The tragic comedians*. Cf. aussi le Lassalle de Georges Brandès et supra, p. 490, n. 1.

(2) *Théorie systématique des droits acquis* (Irad. franç., Paris, 1904), t. T, p. 274, note.

;3) *Lettres de Lassalle à Rodbertus*, Berlin, 1878, p. 46.

que chose de précis, de saisissable » (1). D'autre part, « on ne peut dévoiler au grand public le but dernier d'une agitation sem-

blable » (2). Aussi, sans embarrasser sa propagande d'un idéal trop lointain, va-t-il concentrer tous- ses efforts sur deux revendications immédiates, l'une politique, l'autre économique ; le suffrage universel et la création d associations de production subventionnées par l'État. Et pour conquérir les masses à ces réformes, il invoquera non pas l'exploitation des travailleurs par les possédants, ce qui effrayerait trop la classe bourgeoise (3), mais simplement la « loi d'airain des salaires », formule heureuse trouvée par lui pour désigner la théorie du salaire nécessaire de Ricardo.

Comme l'a fort bien vu Rodbertus, il faut distinguer un Lassalle « exotérique » et un Lassalle « ésotérique » (4), ou plus simplement : un homme politique parlant à la foule et un théoricien de cabinet, le second très hardi, le premier beaucoup plus opportuniste. C'est le premier seul qu'ont connu ses contemporains. Ses lettres, publiées depuis, montrent qu'il ne faut pas attacher à la réforme proposée par lui plus d'importance qu'il n'en attachait lui-même. Sans compter qu'elle est copiée sur le plan des ateliers sociaux de Louis Blanc, il écrit lui-même à Rodbertus qu'il est prêt à en changer si on lui en fournit une meilleure. L'idée d'associa-

(1) Lettres de Lassalle à Rodbertus, p. 44.

'(2) « Freilich darf man das dem Mob heut noch nicht sagen » [Ibid., p. 46).

(3) « Aucun ouvrier n'oubliera jamais que toute propriété légalement acquise est absolument intangible et juste », dit-il dans son discours du 12 avril 1862, aux ouvriers de Berlin, connu sous le nom d'Arbeitsprogramm (Édit. Pfau, t. I, p. 197). Ailleurs, il

se défend d'exciter les non-possédants contre les possédants; il prétend, au contraire, faire une agitation purement démocratique [Ibid., II, 141] et faciliter l'union des classes [Ibid., II, 126-127]. — Nous citons d'après l'édition Pfau, n'ayant pu nous procurer l'édition plus récente et bien meilleure des œuvres de Lassalle, publiée par M. Bernstein.

(4) Introduction d'A. Wagner aux Lettres de Lassalle à Rodbertus, p. 5. Lassalle a lui-même défini par avance cette attitude un peu machiavélique dans une lettre de 1859 à Marx, où parlant d'un drame qu'il venait d'écrire sur Franz de Sickingen il déclare : « Il -semble que ce soit un triomphe d'habileté réaliste supérieure pour un chef de révolution, de compter avec les moyens limités existants, de tenir caché aux autres hommes... le but dernier de l'agitation, et par cette tromperie préméditée des classes régnautes, par l'usage qu'il en a fait, d'obtenir la possibilité d'organiser des forces nouvelles pour vaincre ensuite la réalité elle-même au moyen de cette parcelle de réalité habilement conquise » (Lettres de Lassalle, Marx et Engels; Ans dem litlerarischen Nachlass von K. Marx, F. Engels und Lassalle, publiées par F. Mehring, Stuttgart, 1902, t. IV, p. 133).

LE SOCIALISME d'ÉTAT

tion était loin, du reste, d'être étrangère au parti libéral allemand. Ce n'était pas la première fois qu'on la prêchait à la classe ouvrière. La tête de turc de Lassalle, le député Schulze (de Delitzsch), avait, par une propagande énergique, créé, depuis 1849, un grand nombre de coopératives de crédit et de consommation, composées à vrai dire moins d'ouvriers que d'artisans, et destinées surtout à faciliter à ceux-ci l'achat des matières premières.

Seulement ces associations reposaient sur l'exclusion de toute intervention gouvernementale.

Ce qui était donc nouveau chez Lassalle, c'était uniquement son appel à l'intervention de l'Etat. C'est par là, par son énergique protestation contre l'éternel laisser-faire, qu'il impressionna l'opinion. Lui-même se plaisait à présenter sous ce jour son agitation. Parlant aux ouvriers de Francfort le 19 mai 1863, il s'écriait : « C'est là, je vous le dis, la question de principe (celle de l'intervention de l'Etat) qui est en jeu dans toute cette campagne, et pour laquelle je m'y suis décidé. C'est là, dans cette question, que tient toute la bataille que je suis en train de livrer » (1).

Dans chacun de ces principaux écrits, il revient sur cette idée. Mais il l'a développée surtout dans le premier discours qu'il adressa aux ouvriers de Berlin, en 1862. C'est là qu'elle est présentée dans toute sa force. Il y oppose la conception « bourgeoise » à la « vraie » conception de l'Etat, qui est celle, dit-il, de la classe ouvrière. Pour la bourgeoisie, l'Etat n'a pas d'autre but que de protéger la liberté et la propriété des individus. Idée suffisante si nous étions tous « également forts, également intelligents, également cultivés et également riches » (2). Mais cette égalité n'existant pas, réduire l'Etat à ce rôle de « veilleur de nuit », c'est livrer le faible à l'exploitation du plus fort. En réalité, le but de l'Etat est tout autre. L'histoire de l'humanité n'est qu'une longue lutte pour conquérir la liberté sur la nature, sur les oppressions de toute

(1) Œuvres, édit. Pfau, t. II, p. 99. Ce discours a été publié sous le titre à *Arbeiterlesebuch*. C'est précisément cette attitude que Marx lui reproche. Dans une lettre du 13 octobre 1868 à Schweizer, citée par Mehring [*Ans clem litlerarisclien Nachlass, etc., IV,*

p. 362), il s'exprime ainsi : « Il s'est trop laissé influencer par les circonstances immédiates du moment. Il a fait de son petit point de départ — sa querelle avec un nain comme Schulze-Delitzsch — le point central de son agitation : intervention gouvernementale contre initiative privée ».

(2) Œuvres, édit. Pfau, t. I, p. 213,

LES DISSIDENTS

espèce, misère, ignorance, pauvreté, faiblesse, dont celle-ci a entouré l'homme. Dans cette lutte, l'individu isolé reste impuissant; l'union lui est indispensable. Cette union c'est l'État qui la crée, et son but est donc « de réaliser la destinée humaine, c'est-à-dire toute la culture dont l'humanité est capable. C'est l'éducation et le développement de l'humanité ■vers la liberté » (1).

Formule, comme on le voit, plus métaphysique qu'économique. Entre elle et celles par lesquelles le philosophe Hegel définissait le rôle et la nature de l'Etat, l'analogie est frappante (2). Lassalle, en effet, est un distiple de Hegel et de Fichte (3). A travers lui les théories des philosophes idéalistes

. (1) Œuvres, t. I, p. 213.

(2) V. entre autres dans Lévy-Brühl (. L'Allemagne depuis Leibnitz, Paris, 1890), le chapitre intitulé « Hegel et la théorie de l'État », surtout p. 398. « L'État, dit Hegel, est l'esprit en tant qu'il se réalise avec conscience dans le monde, tandis que la nature est l'esprit en tant qu'il se réalise sans conscience, comme Y Autre de soi, comme l'esprit endormi... C'est la marche de Dieu dans le monde qui fait que l'État existe. Son fondement est la puissance de la raison se réalisant comme volonté... Il ne faut pas

se mettre devant les yeux tel ou tel État particulier, telle ou telle institution, mais il faut considérer dans son essence, l'Idée, ce Dieu réel. Tout État, quel qu'il soit, participe à cette essence divine ». Cf. pour tout ce qui concerne les origines philosophiques du socialisme d'État, Andler, *Le socialisme d'État en Allemagne* (1897).

(3) Fichte a publié en 1800 un ouvrage très curieux, *l'État commercial fermé* (publié dans le tome III de ses Œuvres complètes, Berlin, 1845), où l'on peut voir une conception très semblable par certains côtés à celle du socialisme d'État. L'État, d'après Fichte, ne doit pas se contenter de garantir à tout citoyen sa propriété, son but est d'abord de donner à chacun le sien, de lui constituer sa propriété, et seulement alors de la protéger. Pour suffire à cette tâche, il faut tout d'abord que chacun ait de quoi vivre, car « le but de toute activité humaine est de vivre, et tous ceux que la nature a introduits dans la vie ont un droit égal à pouvoir vivre- » (p. 402) (C'est, on le voit, la proclamation du droit à l'existence). Tant qu'il n'en est pas ainsi, le luxe ne doit pas être toléré, « tous doivent d'abord être rassasiés et avoir une maison avant qu'un seul puisse orner sa maison; tous doivent d'abord être vêtus commodément et chaudement avant qu'un seul le soit magnifiquement » (p. 400)... « Et il ne convient pas qu'on dise : mais j'ai de quoi me le payer ! Car il est injuste que l'un puisse payer le superflu, tandis qu'un autre de ses concitoyens ne trouve pas le nécessaire ou n'a pas de quoi le payer; et l'argent avec lequel le premier paie son luxe n'est pas le sien devant la justice dans un état rationnel » (p. 409), — En partant de ce principe, Fichte propose d'organiser un Etat où les membres de chaque profession (agriculteurs, artisans, marchands, etc.) feraient un contrat collectif avec ceux des autres, — en leur promet-

tant de ne pas empiéter sur leur travail, mais en leur garantissant en quantité suffisante la fourniture des objets qu'ils fabriquent eux-mêmes. L'État veillerait à ce que le nombre des personnes de chaque profession ne soit ni trop grand ni trop petit. Il fixerait le prix des marchandises. Enfin, comme le commerce extérieur viendrait naturellement troubler cet équilibre établi par contrat et dont la consé-

LE SOCIALISME d'ÉTAT 519

.allemands pénètrent dans les discussions des économistes et viennent ainsi, soutenues par la force incomparable de son éloquence, grossir le flot qui va bientôt emporter le libéralisme manchestérien.

§ 3. — Le socialisme d'État proprement dit.

La période qui s'écoule entre la mort de Lassalle (1864) et le Congrès d'Eisenach en 1872 est décisive pour la formation du socialisme d'Etat allemand.

Tout d'abord les triomphes éclatants de M. de Bismarck en 1866 et 1870 diminuent politiquement les chefs du parti libéral, convaincus d'aveuglement en face de la perspicacité gouvernementale. Il en rejaillit quelque chose sur le libéralisme économique dont les chefs en Allemagne étaient en partie les mêmes (1). Au contraire, l'idée d'État, incarnée dans le Chancelier du nouvel Empire, en reçoit un lustre nouveau. En même temps, l'école historique, dont la revue les *Jahrbücher für Nationalökonomie* paraît depuis 1863 et devient le véritable organe des économistes universitaires, habitue les esprits à l'idée de la relativité nécessaire des principes de politique économique et les prépare à une orientation nouvelle.

Mais surtout les questions ouvrières ont brusquement pris une importance inconnue jusque-là. La révolution de 1848 avait eu en Allemagne un caractère presque purement politique. La grande industrie capitaliste était loin du développement qu'elle avait pris au même moment en France et en

quence serait d'assurer à chacun la sécurité de l'existence, l'État commercial serait entièrement fermé par des barrières douanières. — Tout l'ouvrage est original et intéressant. A. Menger, qui en donne un bref résumé dans son *Droit au produit intégral* (ch. II), pense que Fichte a dû être inspiré par le spectacle du gouvernement de la Convention pendant la Terreur, par l'établissement du maximum et des assignats, et peut-être aussi par les idées de Babeuf. Fichte, du reste, prend soin de dire que son état commercial n'est pas réalisable tel quel, mais qu'un livre comme le sien n'en est pas moins utile à cause des directions générales qu'il fournit à l'homme politique. Au cours de la grande guerre l'organisation économique de l'Allemagne a souvent fait dire qu'elle avait réalisé l'idéal de Fichte. Tous les États, du reste, ont essayé pendant cette période d'obtenir, par voie de décrets, une sorte d'équilibre entre les productions essentielles, avec exclusion la plus complète possible des importations étrangères. On sait avec quelles difficultés !

(1) Il est remarquable cependant que de 1866 à 1875 la plupart des mesures commerciales et financières introduites en Allemagne (unité des poids et mesures, système monétaire, organisation des banques, régime industriel, politique douanière) ont été directement inspirées par les principes du libéralisme économique.

LES DISSIDENTS

Angleterre, et c'est un fait significatif que les deux grands socialistes allemands, Rodbertus et Marx, aient emprunté tous leurs exemples, non pas à leur patrie, mais à ces deux pays. Or, depuis 1848, l'industrie allemande a marché à grands pas; une véritable classe ouvrière est née; et Lassalle a souligné cette transformation en se plaçant le premier, pour fonder son parti, sur le terrain social. L'association créée par lui subsiste après sa mort. À côté d'elle commence une autre agitation inspirée plus directement par Marx. Ses chefs sont Liebknecht et Bebel. Tous deux sont élus en 1867 députés au nouveau Reichstag de l'Allemagne du Nord, et fondent, en 1869, le parti social démocratique des travailleurs (Socialdemokratische Arbeiterpartei) appelé à jouer pendant trente ans un rôle si considérable (1).

Ainsi les questions ouvrières s'imposent tout à coup à l'attention publique, comme en France autrefois sous la monarchie de Juillet. De même qu'alors un courant d'opinion, brusquement arrêté par le Coup d'État, avait poussé toute une partie des classes éclairées à secouer le dogme du laisserfaire absolu et à réclamer l'appui du gouvernement dans la lutte contre le paupérisme, de même en Allemagne des écrivains toujours plus nombreux se persuadent qu'une attitude purement passive n'est plus possible devant les problèmes sociaux Tjui surgissent; et la tâche d'apaiser les conflits du capital et du travail ne leur paraît pas au-dessus des forces rajeunies du nouvel Empire.

La manifestation éclatante de ces nouvelles tendances se produisit à Eisenach en 1872. Un Congrès composé de professeurs, d'économistes, de jurisconsultes, de fonctionnaire^, s'y réunit et, dans un manifeste retentissant, il déclara la guerre à « l'école de Manchester ». 11 proclamait l'État « le gi and msti tu t moral d

éducation de l'humanité » ; il lui demandait « d'être animé par un grand idéal » qui serait « de faire participer une fraction de plus en plus nombreuse de notre peuple à tous les biens élevés de la civilisation » (2). En même temps, les membres du congrès constituaient le Verein

(H Les deux partis, celui de Lassalle et le parti socialdémocrate se fondirent en un seul au Congrès de Gotha, -22-27 mai 1875.

(2) Voir le texte en français de ce manifeste dans la Revue d'Économie Politique de 1892, p. 245-249; la traduction est due à notre regretté collègue Saint-Marc[^]

LE SOCIALISME D'ÉTAT

fitr Sozialpolitik, association chargée de réunir les matériaux scientifiques nécessaires à cette nouvelle politique . Le « socialisme de la chaire » était né. C'est le nom que les libéraux donnèrent par dérision aux nouvelles tendances, à cause du grand nombre de professeurs qui composaient le congrès. Il suffisait de rendre ces idées un peu plus radicales pour les transformer en socialisme d'Etat. Ce fut l'œuvre surtout de M. Wagner (1), dans ses Fondements de l'économie politique parus en 1876 (2).

Nous allons chercher maintenant à dégager, de ce qu'il doit aux économistes précédents, la contribution originale du socialisme d'Etat. La tâche n'est pas aisée. Comme toute doctrine pratique destinée surtout à résumer les aspirations d'un groupe d'hommes ou d'une époque, à servir de transaction entre des

principes souvent inconciliables, il manque des contours arrêtés qui caractérisent un système individuel et purement théorique. Il a ainsi emprunté ses idées à des sources diverses sans se préoccuper toujours de les accorder.

Avant tout, il est une réaction non pas contre les idées fondamentales des classiques anglais, comme on le croit quelquefois, mais contre les exagérations de leurs disciples attardés, admirateurs de Bastiat ou de Cobden, optimistes en France et « manchestériens » en Allemagne. Le manifeste rédigé au congrès d'Eisenach par M. Schmoller ne parle que de « l'école de Manchester ». Il ne parle pas des classiques (3). Il est vrai

(1) A côté de Wagner, on peut citer Albert Schaeffle qui a déployé une activité littéraire considérable, mais qui est autant sociologue qu'économiste. Il a exposé une théorie organique et biologique de la société dans son grand ouvrage, *Ursprung und Leben des socialen Körpers* (1875-1878); mais son livre le plus connu est un petit exposé du socialisme sous le titre *Die Quintessenz des Socialismus* (1875) qui a été traduit dans beaucoup de langues, en français par Benoît Malon (traduction rééditée en 1904).

(2) Les ouvrages principaux de M. Wagner où se trouvent exposés les idées et le programme du socialisme d'État sont : sa *Grundlegung* (1re édit., 1876, trad. en français en 1900 sous le nom de *Fondements de l'économie politique*) ; sa *Finanzwissenschaft*; son article *Staat und Handwörterbuch der Staatswissenschaften*; — et surtout deux articles intitulés : *Finanzwissenschaft und Staatssozialismus*, publiés dans la *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, année 1887, p. 37-122 et 675-746. — On consultera utilement aussi deux discours : l'un du 29 mars 1895, *Sozialismus, Sozialdemokratie, Kalhder u. Staatssoziuli-*

synus; l'autre du 21 avril 1892, Das neue sozialdemo/cratische Proggmm.

(3) Il est curieux, par exemple, de constater que la définition du domaine et des attributions de l'État donnée par Wagner se rapproche beaucoup de celle de Smith que nous citons plus haut, et au contraire diffère beaucoup de celle de:

LES DISSIDENTS

que chez beaucoup d'écrivains allemands les expressions « Smithianismus » et « Manchesterlhum » sont synonymes. Mais ce sont là des exagérations de polémique auxquelles il ne faut pas attacher trop d'importance. Le libéralisme n'était allé nulle part aussi loin qu'en Allemagne dans son intransigeance doctrinaire. Prince Smith, son représentant le plus caractéristique, avait fini, après Dunoyer, par refuser à l'Etat tout autre rôle que celui de « producteur de sécurité », et par nier toute autre solidarité entre les agents économique? que celle résultant de leurs rapports avec le marché commun. « La communauté économique, disait-il, en tant que telle, n'est qu'une communauté résultant du marché ; elle n'a d'autre institution commune que le marché, et elle n'a pas d'autre facilité à accorder que le libre accès au marché » (1).

Pour les socialistes d'Etat, il existe, au contraire, entre les individus et les classes d'une même nation, une solidarité morale bien plus profonde que cette solidarité économique : c'est celle qui résulte de la communauté de langue, de mœurs et d'institutions politiques. L'Etat est l'organe de cette solidarité morale, et c'est à ce titre qu'il n'a pas le droit de rester indifférent aux misères matérielles d'une partie de la nation. Il a donc plus qu'un

simple devoir de protection contre la violence extérieure ou intérieure à remplir, il a une véritable fonction « de civilisation et de bien-être » (2). Le socialisme d'Etat se place ainsi sur le terrain philosophique que Lassalle avait choisi. Il s'incorpore la conception de ce dernier sur la mission et le rôle historique des gouvernements. Et il se rattache à Frédéric List par l'insistance avec laquelle il se place au point de vue national.

Mais cette fonction qu'on attribue à l'Etat, demandera-t-on, est-il capable de s'en acquitter? Qu'importe qu'on la lui reconnaisse, s'il n'est pas en mesure de la remplir utilement?

Bastiat : « En règle générale, dit-il, l'État doit prendre à sa charge les activités destinées à satisfaire les besoins des citoyens, que ni les entreprises privées, ni les associations libres participant à la puissance publique ne peuvent entreprendre, ou qu'elles ne pourraient exécuter que plus mal ou plus cher » (G)'undlegung , 3e édit., 1893, 1re partie, p. 916).

P) » Le libéralisme, écrivait-il encore, ne reconnaît à l'État aucune autre tâche que celle-ci : la production de sécurité ». Cité par Schônberg, Handbuc/i (1er politischen OEkonomie , t. I, p. 61 (3e édit.). La -citation est empruntée au dictionnaire de Rentzsch, articles Freihandeljn t HandelsfreiheiL

(2) « Kultur uad Wohlfahrtzweck » (Wagner, Grundlegwig, p. 885).

LE SOCIALISME d'ÉTAT

Or, l'incapacité de l'État comme agent économique n'est-elle pas dès longtemps démontrée? — C'est contre cette idée que M. Wagner et ses amis se sont surtout efforcés de lutter. Dans -ce

qu'elle a de plus original, leur doctrine constitue une tentative de réhabilitation de l'Etat. Aux optimistes de l'école de Bastiat le gouvernement apparaissait comme l'incapable par excellence. Pour les socialistes d'État, le gouvernement est au contraire un agent économique comme un autre, voire plus sympathique qu'un autre. La meilleure partie de leurs arguments consiste simplement à créer en sa faveur une présomption contraire à celle que peu à peu l'individualisme avait infiltrée dans les esprits. C'est là proprement la tâche qu'il s'est donnée.

Pour cela on insiste d'abord sur les infirmités des particuliers. On rappelle une fois de plus, après Sismondi et les socialistes, les inconvénients sociaux de la libre concurrence, confondue du reste presque toujours avec la liberté économique (1). On insiste, après eux, sur l'inégalité sociale (notée déjà par Adam Smith) des capitalistes et des ouvriers dans la discussion du contrat de travail, sur l'opposition universelle entre les « faibles » et les « forts ». On signale enfin l'incapacité des individus à satisfaire certains grands intérêts collectifs.

En France, Dupont-White, dès 1856, avait montré, avec plus d'âpreté encore, « toutes les voies de la civilisation hérissées d'un éternel obstacle : l'individu avec son infirmité et sa malignité » (2). Il avait montré aussi les intérêts collectifs prenant, dans nos sociétés toujours plus complexes, « une ampleur et une élévation par où ils deviennent de moins en moins abordables au sens individuel » (3). « 11 y a, — disait-il dans une formule qui résume excellemment les cas nécessaires d'intervention, — il y a en toute société des choses vitales que l'individu ne fera jamais, soit qu'elles passent ses forces, soit qu'elles le récompensent mal, soit qu'elles deraan-

(1) Wagner, *Grundlegung*, 3e édit., p. 811 et s., p. 839 et s. Les socialistes ..d'État emploient toujours et bien à tort les deux expressions de libre concurrence et de liberté économique comme synonymes. Voir *Grundlegung*, p. 97.

(2) Dupont-White, *L'Individu et l'État*, 5e édit., p. 9.

(3) *Ibid.*, p. 267.

LES DISSIDENTS

dent le concours de tous qui ne peut être obtenu à l'amiable . L'Etat est l'entrepreneur, l'acteur né de ces choses » (1).

Mais nous savons qu'en France on ne l'avait pas écouté.

De même, en faveur de l'Etat, M. Wagner invoque l'histoire entière; il nous décrit ses fonctions essentiellement variables suivant les époques, si bien qu'on ne saurait lui prescrire de limites définitives. L'action de l'intérêt individuel, l'action de la charité privée et l'action autoritaire de l'Etat se sont partagé en tout temps le champ de l'économie. La première non seulement n'a jamais suffi, mais elle cède de plus en plus le pas à la troisième dans les grandes nations modernes. De là à conclure que cette extension est utile, " nécessaire, qu'elle constitue une véritable « loi historique »(2), il n'y a qu'un pas. Presque sans le dire, on passe du fait au droit. « Celui, dit M. Wagner, qui a une fois reconnu les tendances immanentes de l'évolution (ce qui est l'essentiel en matière de révolutions économiques, sociales et politiques)... peut légitimement partir de cette conception historique du développement social pour passer à un certain moment aux postulats relatifs à ce qui doit être » (3). En vertu de cette idée, on réclame alors l'extension des attributions de l'État que l'on justifie par sa

fonction « de civilisation et de bien-être ». 11 n'est pas difficile de reconnaître ici la pensée de Rodbertus et sa théorie du développement croissant des organes gouvernementaux (4), à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des formes sociales. 1

La encore la coïncidence avec Dupont-White quoique peut-être fortuite n'en est pas moins curieuse, et il faut la signaler. v Lui aussi réclamait pour l'État une fonction de « bienfaisance » et de « charité » (5). Lui aussi montrait l'État moderne étendant graduellement son domaine, se substituant aux gouvernements locaux au despotisme des classes et de la famille, Prenant successivement sous son égide la femme, l'enfant, '

1 esclave, accroissant ainsi le cercle de ses devoirs et de ses responsabilités, à mesure que s'étendent les progrès de la

(1) Préface à La Liberté de Stuart Mill (1860), p. lxx.

(i) Wagner, Grundlegung, 3^e édit., p. 892 et s.

(3) Finanzwiss. u. Staatssozial., p. 106.

(4) Voir supra, p. 508.

(5) Dupont-White, Capital et Travail (1847), p. 353 et L'Individu et l'État, p. bi.

LE SOCIALISME Ü L'ÉTAT

civilisation et de la liberté. « A plus de vie, disait-il, il faut plus d'organes, à plus de forces il faut plus de règles. Or, la règle et l'organe d'une société, c'est l'État » (1)1 Dans un accès d'enthousiasme, il allait jusqu'à s'écrier : « L'État, c'est l'homme moins la passion, l'homme à une hauteur où il entre en commerce avec la vérité même, où il ne rencontre que Dieu et sa conscience... De

quelque façon qu'il soit constitué, l'Etat vaut mieux que les individus » (2).

C'est presque du mysticisme.

Sans aller jusque-là, sans admettre non plus avec M. Wagner que la simple constatation d'une évolution historique suffise à légitimer une politique, on ne peut qu'approuver le socialisme d'Etat d'avoir combattu la défiance systématique du libéralisme à l'égard du gouvernement. On comprend difficilement en effet pourquoi, si l'on admet en principe l'action régulatrice d'un pouvoir central dans les rapports sociaux, seuls certains rapports économiques seraient a priori soustraits à cette action.

Seulement, le principe une fois admis, la vraie difficulté reste entière : comment marquer les domaines respectifs de l'Etat et de l'individu? Jusqu'où, dans quelles limites, en vertu de quelles règles l'État doit-il intervenir? 11 faut à tout prix procéder à un partage d'attributions, puisque aussi bien il est impossible, déclare M. Wagner, à moins d'imaginer un changement radical de la psychologie humaine, de substituer complètement dans l'économie le mobile de l'intérêt public à celui de l'intérêt privé, comme le voudraient les collectivistes.

Dupont-White avait déclaré le problème insoluble (3). M. Wagner déclare également impossible de tracer une règle absolue. C'est à l'homme d'Etat à trancher chaque espèce suivant les circonstances de la cause. Néanmoins il fournit

(1) L'Individu et l'État, p. 65.

(2) Ibid., p. 163-164.

(3) « Rien ne s'offre jusqu'à présent qui puisse servir de critérium pour démêler ce qui est de l'État et ce qui est de l'individu... Qu'importe? on peut toujours, dans chaque cas particulier, équilibrer ces deux forces d'après des données également particulières » (Dupont-White, *L'Individu et l'État*, p. 301 et 298). Ailleurs, dans la préface à *La Liberté* de Stuart Mill, il dit encore : « Cette définition est-elle possible ? Je ne le pense pas. Songez donc, quand vous parlez de l'individu et de la société, qu'il s'agit là de deux puissances telles que la vie et le droit (p. vu).. C'est au droit à suivre pas à pas la vie, la disciplinant ou l'exaltant selon qu'elle fait défaut ou excès » (p. xm).

LES DISSIDENTS

quelques indications générales. En principe, l'État ne doit pas se substituer à l'individu (1), mais se préoccuper « seulement des conditions générales de son développement ». L'activité personnelle (*Selbstthätigkeit*) de l'individu doit rester le ressort essentiel du progrès économique. En apparence, c'est le même principe général que formulait Stuart Mill. Cependant il y a entre celui-ci et M. Wagner une nuance très marquée. Stuart Mill désire enlever le moins possible à la sphère d'action de l'individu. M. Wagner désire étendre le plus possible celle du gouvernement. Stuart Mill insiste surtout sur le rôle négatif du gouvernement, M. Wagner surtout sur son rôle positif qui est, d'après lui, d'« élever une partie toujours plus grande de la population à participer aux biens de la civilisation ». 11 ne verrait aucun inconvénient à ce qu'un peu plus de communisme pénétrât dans notre société. Il faut « faire passer de plus en plus l'économie nationale de l'organisation individualiste dans l'organisation communautaire » (2), dit-il, dans une phrase qui paraît directement inspirée

par Rodbertus. Cependant, pour lui comme pour Mill, le point où le développement de l'individualité commencerait à être entravé fixe la limite de l'action gouvernementale (3).

Les applications pratiques de ces idées concernent à la fois la répartition et la production des richesses. Seulement ici le socialisme d'Etat ne fait guère que prendre à son compte des idées émises bien avant lui.

En matière de répartition, il se place au point de vue même de Sismondi que l'on retrouve ici presque tout entier. Pas de condamnation en principe du profit ou de l'intérêt comme

(1) Wagner, *Grundlegung*, p. 887. >

(2) L'entreprise de la production par l'Etat doit être recommandée partout où elle est possible, « pas seulement pour les raisons spécifiques qui, en vertu de la nature d'un établissement, vendent son étatisation désirable, mais aussi pour des raisons de politique sociale, afin de faire passer de plus en plus l'économie nationale de l'organisation individuelle clans l'organisation communautaire » (*Finanzw. u. Staatssozial.*, p. 115)..

(3) Dupont-White aussi était individualiste comme Wagner — ce qui prouve qu'on peut être individualiste sans être libéral. » L'auteur de *La liberté*, dit-il, (préface à *La Liberté*, p. lxxxix), a un vif sentiment de l'individualisme, que je partage de tout point mais sans m'inquiéter avec lui sur les destinées de cet inaltérable élément... L'individualisme est la vie... A ce titre, l'individualisme est impérissable ».

LE SOCIALISME D'ÉTAT

chez les socialistes; maintien de la propriété privée comme institution fondamentale; mais cependant adaptation plus exacte du revenu au « mérite » (1), limitation à une « juste mesure » des profits « exagérés », tels que la « conjecture économique » permet d'en faire; et, par contre, relèvement des salaires à un niveau permettant une « existence humaine ». On ne saurait se dissimuler que tout cela est bien vague (2).

L'Etat serait ainsi chargé de faire respecter dans la répartition des Liens une règle morale conforme au sentiment de chaque époque. L'instrument des réformes sera l'impôt. Dupont-White, dès 1847, avait, dans son *Capital et Travail* (3), donné la formule précise de ces projets : « frapper d'un impôt les classes élevées et en appliquer le produit à l'assistance et à la récompense du travail ». M. Wagner ne dit pas autre chose. « Le socialisme d'Etat logique doit se donner deux tâches, étroitement liées, du reste, l'une à l'autre : relever les classes inférieures laborieuses aux frais des classes supérieures possédantes, et enrayer volontairement l'accumulation immodérée des richesses dans certaines couches et chez certains membres de la classe possédante » (4).

En matière de production, le socialisme d'Etat n'a pour ainsi dire qu'à reprendre la liste, dressée avant lui par Mill, Chevalier, Cournot, des cas où aucun principe économique ne s'oppose à la gestion directe d'une entreprise ou à son contrôle par l'État. En thèse générale, l'État, d'après M. Wagner,

(1) Cf. par exemple Schmoller, Lettre ouverte à M. de Treilckler (1874-1875) trad. dans *Politique sociale et Économie politique* (Paris, 1902). A l'objection que la liste civile des souverains serait condamnée par ce principe, M. Schmoller répond « qu'il parle de la moyenne des hommes et que les Hohenzollern ainsi

considérés ont des revenus qui ne lui semblent nullement au-dessus de leurs mérites » (p. 92). L'argument paraîtra-t-il décisif en dehors de l'Allemagne ? Nous en doutons... Et peut-être qu'en Allemagne même il ne paraîtra plus aussi décisif en 1919 qu'en 1875.

(2) M. Wagner prévoit l'objection d'arbitraire. Elle est, dit-il,, théoriquement

légitime, mais en réalité mal fondée, « car il s'agit, en somme, de combattre par des principes d'équité et d'utilité sociale faciles \?) à formuler — principes qu'il s'agit de faire passer dans la pratique législative et administrative — l'accumulation arbitraire et illimitée des richesses privées entre un petit nombre de mains sous le règne de la concurrence » (Finanzwissenschaft und Staatssozialismus, p. 719). ;

(3) Dupon-White, Capital et Travail, p. 393.

(4) Wagner, Finanzwissenschaft und Staatssozialismus, p. 718.

LES DISSIDENTS

pourra se charger d'une industrie toutes les fois qu'elle présente un caractère particulier de permanence dans le temps ou l'espace, — toutes les fois qu'elle nécessite une direction uniforme ou même unique et risquerait ainsi de devenir un monopole aux mains des particuliers, — - toutes les fois enfin qu'elle répond à un besoin très général, sans qu'il soit possible de déterminer exactement la part respective d'avantages que chaque consommateur en recueillera. Ainsi se justifie l'administration par l'État des eaux, des forêts, des routes, des canaux, la natio-

nalisation des chemins de fer ou même des banques d'émission, l'entreprise par les communes des services publics d'eau, de gaz, etc.

On voit apparaître maintenant les caractères essentiels du socialisme d'Etat. Son point de départ n'est pas, comme pour les socialistes, une critique précise de la propriété et du revenu sans travail. Il est surtout moral et national. Une justice plus complète dans la répartition, un bien-être supérieur des classes ouvrières lui apparaissent comme la condition du maintien de cette unité nationale dont l'Etat est le représentant. Mais il ne précise ni les règles de cette justice, ni les limites où doit s'arrêter cette amélioration. De même, la multiplication des institutions collectives d'intérêt public est pour lui un moyen de développer la solidarité morale en limitant le champ des actions purement égoïstes ; mais le maintien de la propriété privée et de l'initiative individuelle lui paraît indispensable à l'accroissement de la production et le rend hostile au collectivisme. Ce caractère surtout moral explique le contraste entre la précision de certaines de ses revendications positives et le caractère un peu vague de ses principes généraux dont chacun, suivant son tempérament, pourra pousser l'explication plus ou moins loin. On ne saurait nier que ses critères ne soient essentiellement subjectifs. Ainsi s'expliquent les critiques très vives dont l'ont accablé les économistes soucieux surtout de rigueur théorique et le succès non moins vif qu'il a remporté auprès de tous les réformateurs pratiques. Il a été comme le carrefour où se croisent les chemins du christianisme social, du conservatisme averti, de la démocratie progressive et du, socialisme opportuniste.

Mais son succès lui est venu moins peut-être de la valeur ■ de ses principes que du concours que lui a apporté l'évolution

LE SOCIALISME d'ÉTAT

politique et économique à la fin du xix^e siècle. En Allemagne, son meilleur propagandiste a été le prince de Bismarck. La théorie du socialisme d'Etat le laissait fort indifférent. Il préférait, pour justifier sa politique sociale, invoquer les principes du christianisme ou ceux du Landrecht prussien (1). En réalité, ce grand politique, après avoir créé l'unité allemande, était soucieux surtout de la consolider et de raffermir. Un système d'assurances ouvrières, dirigé et soutenu financièrement par l'Etat, lui parut le meilleur moyen d'écarter les ouvriers du socialisme révolutionnaire, en leur prouvant la sympathie positive du gouvernement et en les attachant à l'Empire par l'intérêt pécuniaire. Ainsi la Révolution française s'était attaché les paysans par la vente des biens nationaux. « J'estime, disait Bismarck à propos de la loi d'assurance sur l'invalidité, que c'est pour nous un avantage extraordinaire d'avoir 700.000 petits rentiers, précisément dans les classes qui, sans cela, n'ont pas grand'chose à perdre et croient à tort qu'elles auraient beaucoup à gagner à un changement. Ces gens n'auraient ils à perdre que 115 à 120 marcks, n'importe, le métal les retient sur l'eau. C'est peu de chose, soit, mais cela les maintient » (2). C'est de ce point de vue que sont nées les grandes lois d'assurance ouvrière contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse votées de 1881 à 1889. Mais c'est parce que le chancelier ne voyait pas les mêmes avantages pécuniaires tangibles aux lois de protection ouvrière proprement dite (lois sur la durée du travail, repos hebdomadaire, hygiène et ins-

pection des fabriques, etc.) qu'il s'est montré peu favorable à leur extension.

(1) Le message impérial du 17 novembre 1881, annonçant la série des célèbres lois d'assurance, déclare nécessaire une intervention plus marquée de l'Etat : « Trouver les voies et moyens les meilleurs pour secourir les classes laborieuses est une tâche difficile, mais c'est l'une des plus hautes de toute communauté qui repose sur les fondements moraux, du christianisme ». Bismarck, dans son discours du 9 mai 1881, disait : « Je reconnais sans hésitation un droit au travail et je le défendrai tant que je serai à cette place; en le faisant, je ne me trouve pas sur le terrain du socialisme, mais sur celui du Landrecht prussien ». Le § 2 du tit. XIX de la 2e partie du Landrecht prussien du 5 février 1794 est ainsi conçu : « A ceux auxquels ne manquent que les moyens ou l'occasion pour gagner leur propre entretien et celui de leur famille, on devra fournir des travaux adaptés à leurs forces et à leurs capacités ». En réalité, ce texte, malgré la généralité de ses termes, ne vise que l'assistance.

(2) Discours du 18 mars 1889, cité par Brodnilz : Bismarcks Nationalökonomische Ansichten, Iéna, 1902, p. 141.

G. et R. — Doctr. écon. 34

LES DISSIDENTS

Il fallut la volonté de l'empereur Guillaume II, exprimée dans les deux célèbres rescrits du 4 février 1890, pour donner en Allemagne une nouvelle impulsion à cette législation.

En Allemagne, c'est le conservatisme intelligent d'un gouvernement presque absolu qui a réalisé, en dehors de toute doctrine,

une partie du programme du socialisme d'Etat. En France, en Angleterre et dans les pays de liberté politique, des mesures analogues ont été l'expression du mouvement démocratique lui-même. A mesure que les classes ouvrières ont pris une part plus grande au gouvernement, elles ont cherché à utiliser la législation à leur profit. L'impôt progressif sur le revenu, les lois d'assurances, les mesures de protection, les interventions de plus en plus fréquentes du gouvernement dans les conditions du travail, sont l'expression de cette tendance, indépendamment de toute doctrine préconçue.

Le règlement des rapports entre patrons et ouvriers a fait l'objet essentiel du socialisme d'Etat législatif. Mais les gouvernements ou les municipalités ont étendu aussi leur intervention à la production. Ils y ont été poussés moins par la théorie que par les caractères nouveaux de la vie sociale. Les grands travaux publics (routes, canaux, transports) se sont multipliés au cours du xix^e siècle grâce à la puissance nouvelle des forces productives. Les services d'utilité générale se sont développés par suite de la concentration croissante de la population dans les villes. La vie commune empiète de plus en plus sur la vie isolée et dispersée d'autrefois; la communauté d'intérêts s'est étendue, des limites du village ou du bourg, à celles de la grande ville ou de la nation. En même temps l'industrie s'unifie tous les jours et restreint spontanément le domaine de la libre concurrence. Sur le marché du travail comme sur celui des produits, sur celui de l'argent comme sur celui des marchandises, la concentration fait place à l'ancienne dispersion. Les monopoles sont partout. L'entreprise collective a cessé d'être l'exception : elle tend à devenir la règle. Et l'opinion publique se réconcilie sans peine avec l'idée de voir l'État, l'être collectif par excellence, devenir industriel à son tour.

Comment, dans de telles circonstances, le socialisme d'État n'aurait-il pas grandi au point de devenir rapidement le maître de l'opinion?

LE SOCIALISME d'ÉTAT 531

Il a eu le grand mérite de traduire les aspirations pratiques assez confuses d'une période nouvelle de l'histoire politique et économique, sans effrayer, comme le socialisme, par la perspective d'un bouleversement radical de la société. Il a fourni aux législateurs et aux publicistes les arguments nécessaires pour la politique nouvelle qu'ils voulaient inaugurer; il a trouvé un terrain d'action commun pour les partis les plus opposés et pour les esprits les plus divers. N'est-ce pas là le grand mérite d'une doctrine avant tout soucieuse de résultats immédiats?

Ainsi, par un retour assez curieux, mais non pas unique dans l'histoire des idées, le socialisme d'État a joué, à la fin du xix^e siècle, le rôle même que son grand adversaire, l'optimisme libéral, avait tenu pendant la première moitié. Le grand mérite de celui-ci avait été de préparer les voies à la politique d'affranchissement et de liberté nécessaire au progrès de la grande industrie, et d'être ainsi l'interprète des grands courants économiques de son temps. Dans cette tâche exclusive, il avait peu à peu perdu toute originalité scientifique et négligé l'élaboration théorique de l'économie, ainsi que la rigueur de raisonnement indispensable à tout système d'idées.

De même, le socialisme d'État a servi de drapeau à tous ceux qui ont compris la nécessité de limiter les abus sociaux de la liberté économique poussée à ses dernières extrémités, à tous ceux que préoccupait ajuste titre la situation misérable d'une classe

ouvrière toujours plus nombreuse. Absorbés par ces objectifs immédiats, les promoteurs du socialisme d'État ont modifié surtout les principes de politique pratique, sans avoir apporté beaucoup de lumières nouvelles à la science économique proprement dite... A leur tour, du reste, ils vont peut-être se voir menacés. Le sort commun à toute doctrine politique guette le socialisme d'Etat. Et, dès à présent, on peut se demander si la multiplicité même des interventions gouvernementales n'est pas en train de susciter chez les consommateurs, comme chez les entrepreneurs et même chez les ouvriers, une défiance grandissante à l'égard des capacités économiques de l'Etat (1).

(1) La guerre a rendu nécessaire un socialisme d'État tel qu'on n'en avait

LES DISSIDENTS

On peut noter en tout cas un fait assez caractéristique. Tandis qu'au xixe siècle le socialisme dirigeait toutes ses attaques contre le libéralisme et l'orthodoxie économique, — le syndicalisme néomarxiste s'en prend au contraire et presque exclusivement aux socialistes d'Etat. M. Sorel a insisté sur les liens étroits de pensée qui rattachent le marxisme et le manchestérianisme ; il se rencontre sur plus d'un point avec un « libériste » comme M. Pareto. Par contre, il n'a pas de termes assez vigoureux pour combattre les partisans de la « paix sociale » et de l'interventionisme, qui lui apparaissent comme des corrupteurs de la classe ouvrière. En même temps, les ouvriers syndicalistes — beaucoup d'entre eux au moins — ont manifesté à plus d'une reprise leur défiance de l'Etat et repoussé énergiquement des lois faites dans leur intérêt, comme par exemple celle des retraites ouvrières. Et il faut proba-

blement attribuer cette attitude à l'influence des idées anarchistes sur les chefs du mouvement syndicaliste en France.

La coïncidence de ce double courant d'idées — néomarxiste et anarchiste — pour détourner la classe ouvrière française du socialisme d'Etat est un fait intéressant et dont les conséquences politiques pourraient bien n'être pas négligeables.

Déjà sensible avant la guerre, cette défiance à l'égard de l'Etat producteur n'a fait que s'accroître depuis. Elle s'est manifestée en France comme en Allemagne et en Angleterre. En France, elle s'est traduite par la conception chère à la Confédération générale du Travail et à son Conseil Économique, de la « nationalisation industrialisée ». Par cette expression, — opposée à celle d'étatisation, — on entend signifier que la production doit être organisée au bénéfice de la nation, mais non pas suivant un système bureaucratique. Les représentants des consommateurs organisés, les techni-

jamais encore vu. Mais nous ne croyons pas que cette expérience contribue à lui gagner des sympathies. L'impossibilité pour le gouvernement de diriger (même soutenu par l'inépuisable bonne volonté patriotique du public) la production, la distribution et les prix, est devenue évidente pour tous. Le système n'a été rendu possible que par l'émission à haute dose du papier-monnaie et l'apparente prospérité qui en est résultée.

LE SOCIALISME d'ÉTAT

ciens seront appelés, en accord avec les représentants des syndicats ouvriers, à gérer les grands organes de la production : chemins de fer, mines, grandes usines. L'Etat aura la propriété mais non la gestion de ces entreprises.

En Angleterre, un courant d'idées, voisin de celui-ci par beaucoup de côtés et déjà antérieur à la guerre, le « guildsocialism », tend aussi à se substituer à l'ancien socialisme d'État, représenté surtout par M. et Mme Sydney Webb, et à dépasser le trade-unio-nisme. Il met au premier plan non la défense des intérêts spécifiquement ouvriers, mais (après l'abolition du salariat) l'organisation générale de la production. Celle-ci sera dirigée, dans chaque branche d'industrie, par l'ensemble des ouvriers et des techniciens de cette industrie constituant la « guild », — si bien que l'État, tout en devenant propriétaire des capitaux nationaux, sera autant que possible écarté de leur administration. Cependant l'État, dans l'opinion au moins de certains de ces écrivains, devra conserver une sorte de contrôle et d'arbitrage à l'égard des guildes en sa qualité de représentant des consommateurs (1).

Le mot de « socialisation », employé en Allemagne, au lendemain de la proclamation de la République, de préférence à celui d'étatisation, correspond à un sentiment paillard de défiance vis-à-vis de l'État bureaucratique, décidément considéré comme inférieur par comparaison avec l'esprit d'initiative et d'audace de la grande entreprise (2). De plus en plus, c'est le groupement d'entreprises, le cartel, qui apparaît comme le support et le moteur de la production. Du côté ouvrier, on conçoit ce cartel comme confié aux mains du personnel des usines. Du côté patronal, on le conçoit comme presque despotique, mais non pas bureaucratique. Il serait investi par l'État lui-même, en vertu d'une sorte de délégation de sa souveraineté, d'attributions et de pouvoirs de direction autocratiques. C'est sous cette forme qu'il est présenté en particulier par W. Rathenau, dans le livre duquel

(1) Les principaux écrivains de ce mouvement, dont l'origine est antérieure à

la guerre, sont Cote et Hobson. Un bon résumé de leurs idées se trouve dans 1 article

de M. Laskine, Le « guild-socialism » en Angleterre (Revue d'Économie Politique, 1920, p. 405). L'Economie Journal a publié plusieurs analyses de leurs ouvrages.

(2) V. là-dessus, dans Schmoller's Jahrbuch, 1920, p. 1, un article de Schumacher, intitulé Gegenwartsfragen des Sozialismus.

LES DISSIDENTS

l'inspiration saint-simonienne est partout sensible et qui voit dans le syndicat d'entrepreneurs l'instrument sans lequel l'accroissement de la production par l'économie des forces ne pourra pas se réaliser (1).

Cette réaction générale contre le socialisme d'Etat, réaction que viennent encore fortifier les lamentables résultats du communisme en Russie, et qui se manifeste aussi bien chez les entrepreneurs que chez les ouvriers et les consommateurs, rendra peut-être au libéralisme économique un nouvel élan. Ce libéralisme ne sera évidemment pas celui du début du xix^e siècle basé sur l'indépendance et la concurrence des petits producteurs individuels. Le libéralisme, à l'heure actuelle, ne peut signifier qu'une libre entente des associations et des groupements économiques, vis-à-vis desquels l'État ne jouerait que le rôle de contrôleur. Les effroyables charges financières qui pèsent sur tous les gouvernements à la suite de la guerre suffiraient, du reste, à elles seules pour les détourner d'augmenter leurs attributions industrielles.

Le socialisme d'État est une politique de gouvernements riches, nu du moins aisés. Or, pendant longtemps, les gouvernements européens seront pauvres (2). Et le risque serait plutôt

(1) Sur Ratbenau, cf. l'article de II. Hauser dans *Revue d'économie politique*, 1918, p. 158.

(2) Nous regrettons qu'il ne nous ait pas été possible de mentionner dans ce chapitre ni dans le précédent un économiste allemand de grande valeur, mais qui n'appartient ni à l'école historique, ni à celle du socialisme d'État : c'est M. Lexis, professeur à Göttingue. Il a publié des travaux sur les sujets les plus divers : questions monétaires, théorie de la population, théorie économique générale. Ces travaux sont dispersés dans des revues et des recueils, — en particulier dans les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, dans le *Handbuch* de Schönberg et dans le grand *Handwörterbuch der Staatwissenschaften*. Tous se distinguent par leur élégante clarté et par un remarquable esprit scientifique. M. Lexis semble continuer la tradition de l'économie classique, mais il repousse les conclusions optimistes que l'on considère trop souvent comme inséparables de cette tradition. En 1910, M. Lexis a enfin résumé sa doctrine générale dans une *Allgemeine Volkswirtschaftslehre*, où l'on trouvera une vue d'ensemble du monde économique considéré comme une immense circulation de biens. Outre une théorie fort intéressante des crises, sur laquelle nous ne pouvons insister ici, le point le plus original du livre nous paraît être la théorie de la distribution du produit social entre les travailleurs et les capitalistes. Pour M. Lexis, la totalité des biens (matériels) sont le produit du travail et peuvent même se mesurer en travail. D'où vient alors le revenu du capitaliste? Son profit vient non pas (comme le disait Marx)

d'une exploitation de l'ouvrier dans la sphère de la production, mais de ce qu'il ajoute, dans le prix de vente des objets, à la somme représentant le salaire des ouvriers, une somme correspondant à l'intérêt de ses capitaux. —

LE SOCIALISME d'ÉTAT

qu'ils tombent sous la dépendance des groupements privés les plus puissants.

L'origine du profit se trouve donc dans la sphère de la circulation. Mais en quoi cette majoration du prix de vente sert-elle les capitalistes, puisque dans ces conditions les ouvriers ne peuvent plus, avec leurs seuls salaires, racheter sur le marché les objets produits par eux? Il suffit de réfléchir que les ouvriers ne fabriquent pas seulement des objets destinés à leur propre consommation, mais aussi ceux destinés aux capitalistes. Avec le salaire gagné dans la fabrication de ces derniers produits, la classe ouvrière, en tant que classe, se trouve en mesure de payer les objets nécessaires au prix du marché, c'est-à-dire avec l'intérêt qui constitue le bénéfice du capitaliste. Dans l'achat de leurs propres objets de consommation, les capitalistes se paient réciproquement les uns aux autres l'intérêt incorporé au prix des marchandises. En tant que classe, leur situation n'est donc pas modifiée, mais pour chaque entrepreneur individuellement le profit se proportionne au capital. Ainsi se trouve écartée la plus grosse objection que l'on pouvait faire au schéma par lequel Marx expliquait la perception du profit. Cette explication de la plus-value perçue par les capitalistes est extrêmement ingénieuse. On voit que M. Lexis a été largement influencé par Marx et Rodbertus dont il s'est, peut-on dire, infusé les conceptions les plus viables. Et son livre, malgré les objections qu'il soulève, est

certainement l'un des plus originaux qui aient paru dans ces dernières années.

CHAPITRE III

LE MARXISME

Karl Marx.

Tout le monde sait que la doctrine de Marx est la forme la plus récente du socialisme et celle qui depuis cinquante ans environ a relégué dans l'ombre toutes les autres, rejetées trop dédaigneusement comme utopistes; mais ce qu'il importe de noter c'est que cette doctrine socialiste, à la différence de celles qui l'ont précédée — du communisme et du fouriérisme, par exemple — n'entend point être traitée d'hérétique; elle ne s'insurge point contre les grandes doctrines classiques; au contraire, elle prétend les continuer en les renouvelant par une plus exacte compréhension.

Sans avoir la prétention de résumer en un chapitre une doctrine qui porte sur tous les principes de la science économique et prétend la renouveler, nous allons essayer de dégager les deux conceptions économiques essentielles de Marx (1) : l'une qui est la théorie du sur-travail et de la

(I) Karl Marx, né à Trêves (le 5 mai 1818) n'était pas précisément juif, comme on le dit souvent, mais né de parents juifs convertis au protestantisme. Issu d'une bonne famille bourgeoise de fonctionnaires et ayant épousé la fille d'un baron allemand, rien ne semblait le vouer au socialisme militant. Tel fut cependant son sort. A l'âge de 25 ans, en 1843, après la suppression

d'un journal qu'il dirigeait, il se rendit à Paris, puis à Bruxelles. Rentré en Allemagne pendant la Révolution de 1848, à laquelle il prit une part active, il en fut expulsé et se réfugia à Londres,, en 1850, où il passa le reste de sa vie, c'est-à-dire plus de trente ans, jusqu'à sa mort, le 14 mars 1883.

Bien que K. Marx ait été un des fondateurs et des directeurs de la fameuse association dite l' Internationale, qui fut l'épouvantail de tous les gouvernements de l'Europe de 1863 à 1872, il ne faut pas voir en lui un révolté à la façon de son rival Bakounine ni même un tribun populaire comme Lassalle. Ce fut un homme-

LE MARXISME

plus-value ; l'autre qui est la loi d'expropriation automatique ou, comme on dit plus généralement en termes plus familiers, mais moins précis, la loi de concentration : — la première qui se fonde sur une conception particulière de l'échange et de la valeur, la seconde sur une conception spéciale de l'évolution économique; — l'une qu'on pourrait appeler « statique », l'autre « dynamique », pour employer les dénominations d'Auguste Comte.

de cabinet, très bon père de famille tout comme Proudhon, travailleur infatigable et d'une culture intellectuelle immense.

Le plus célèbre de ses ouvrages, quoique souvent cité sans avoir été lu ! est Le Capital, dont le premier volume, le seul publié de son vivant, a paru en 1867 (traduction française par Roy, en 1875, revue par l'auteur. C'est d'après cette traduction que nous citons). Mais d'autres volumes ont été publiés après sa mort, en 1885 et en 1894, par les soins de son collaborateur Engels (traduction française, en trois volumes, 1900, 1901, 1902).

Ce livre monumental a eu, tout comme la Bible, le Coran ou les Pandectes, une légion de commentateurs et d'exégètes, et c'est certainement, dans toute la littérature du xix^e siècle, un de ceux dont l'influence a été la plus profonde et la plus universelle. Il avait été précédé par Le Manifeste du parti communiste, publié en janvier 1848, simple brochure et qui ne lit pas grand effet au moment de son apparition, mais dont M. Labriola a pu dire, non sans quelque exagération (Essai sur la conception matérialiste de l'Histoire, p . 21) : « C'est cette date qui marque le commencement de 1^{ère} nouvelle ». Toujours est-il que tout le socialisme contemporain vit de ce bréviaire. Il faudrait le citer tout entier. Il n'y a presque pas une des phrases qu'il contient, et dont chacune fait balle, qui n'ait été répétée mille fois. Voir l'édition française publiée en 1901 avec une introduction très savante de M. Andler. Les autres ouvrages, quoique moins souvent cités, sont importants aussi, notamment : La Misère de la Philosophie (publiée en 18a i en réponse au livre de Proudhon sur Les Contradictions Économiques) et La Critique de l'Économie Politique, 1859.

C'est une question très controversée que celle de savoir si et dans quelle mesure Karl Marx s'est inspiré du socialisme français, notamment de Pecqueur et de Proudhon (voir à ce sujet un article de M. Bourguin dans la Revue d'Économie politique de 1892, Des rapports entre Proudhon et K. Marx). En tout cas, il a fort bien connu Proudhon puisqu'un de ses livres a été consacré à rélûtèt ce « petit bourgeois », comme il l'appelait. Nous verrons plus loin quelques concordances qui semblent bien établir cette filiation de doctrine. Mais cependant il semble que c'est plutôt chez les premiers socialistes anglais (comme le fait remarquer Antoine Menger), surtout chez Thomson (voir-p. 285), qu'il faut chercher les inspiratenrs de K. Marx.

Il ne faut pas oublier, à côté de Karl Marx, son inséparable ami et collaborateur Frédéric Engels, mais qui a vécu modestement à l'ombre du maître. C'est lui cependant qui collabora au fameux Manifeste Communiste de 1848 et qui, après la mort de Iv. Marx, a recueilli et publié pieusement les trois volumes de ses œuvres posthumes. Il est assez difficile de savoir quelle est la part qui lu» revient dans l'œuvre de Marx, mais probablement elle n'est pas négligeable.

§ 1. — Le sur-travail et la plus-value.

Pour ne pas laisser décourager par la laborieuse démonstration qui va suivre, il est bon de savoir d'abord où elle nous mènera. 11 s'agit, en somme, de démontrer comment il se fait que la classe possédante vive aux dépens de la classe salariée. L'idée n'est pas neuve. Nous 1 avons vu déjà formulée à maintes reprises et tout spécialement par Sismondi, Saint-Simon, Proudhon et Rodbertus. Mais leur critique était sociale plus qu'économique : elle s'en prenait surtout au régime de propriété et à ses injustices. C'est au contraire à la science économique et aux lois de l'échange que Karl Marx va emprunter ses armes. 11 va essayer de démontrer que ce qu'on appelle une exploitation ne pouvait être autre qu'elle n'est. C'est le résultat inévitable de l'échange, une nécessité économique à laquelle les patrons, pas plus que les ouvriers, ne sauraient se soustraire. Comment cela?

Pour le comprendre, il faut remonter un peu haut, à la notion de la valeur. Marx commence par établir que le travail est — non pas seulement la mesure ou la cause — mais la substance même de la valeur. Nous avons vu que telle était déjà l'idée de Ricardo, mais encore un peu hésitante (voir p. 175). Avec Marx elle s'affirme catégoriquement. Certes! il ne conteste pas que l'utilité ne

soit la condition nécessaire de toute valeur, et même la seule à considérer quand il s'agit de la valeur d'usage. Mais l'utilité ne peut expliquer la valeur d'échange puisque tout échange implique quelque chose de commun, d'identique, entre les marchandises échangées. Or, d'où vient cette identité? Ce n'est certes pas de l'utilité puisqu'au contraire cette utilité est différente dans chaque marchandise et que c'est précisément cette différence qui constitue la seule raison d'être de l'échange. Ce quid commun, homogène pour des marchandises qui sont pourtant toutes hétérogènes, c'est la quantité de travail qu'elles contiennent toutes, plus ou moins. « En tant que valeurs toutes les marchandises ne sont que du travail humain cristallisé ». Et elles valent plus ou moins suivant qu'elles contiennent plus ou moins de ce travail social mesuré d'après le nombre moyen d'heures qui y ont été employées (1).

(1) Marx fait remarquer qu'Aristote avait déjà été intrigué par ce fait que des

LE MARXISME

Ceci admis, considérons un ouvrier, un salarié, occupé à un travail quelconque et qui travaille dix heures par jour.

Quelle sera la valeur d'échange du produit de son travail? Elle sera de dix heures, quel que soit ce produit, chaussures, drap, charbon, il n'importe. Et puisque, en vertu du contrat de salaire, le patron — le capitaliste, comme l'appelle toujours Marx — se réserve toujours la propriété du produit du travail, il vendra ce produit à sa valeur vraie, soit dix heures.

Mais que donne-t-il à l'ouvrier? Son salaire, voilà tout. Or que représente ce salaire? Le salariat consiste en ceci que le -capita-

liste achète la force du travail (. Arbeitskraft) de l'ouvrier pour en disposer à son gré. À quel prix la paie-t-il? A sa juste valeur. Mais comment cette valeur est- elle déterminée? Par la même loi que celle qui régit toutes les valeurs d'échange et que nous venons de formuler. La force de travail, la main-d'œuvre, étant une marchandise comme une autre, sa valeur se trouve déterminée pareillement par le nombre d'heures de travail nécessaire pour la produire (1). Arrêtons-nous ici un moment.

« La quantité de travail nécessaire pour produire la force de travail »? — Voilà qui, au premier abord, déconcerte un peu. C'est le point le plus difficile à saisir pour ceux qui s'initient à la doctrine marxiste, et pourtant c'est le point essentiel, car tout tourne sur ce pivot. Il n'y a point ici de mystère. Supposons qu'au lieu du travail d'un ouvrier il s'agisse

objets différents ont quelque chose de commun puisqu'ils s'échangent et que par conséquent, par le fait même de l'échange, ils sont déclarés équivalents et il avait donné la même explication. On dit 5 lits = 1 maison. « Quel est ce je ne sais quoi d'égal, c'est-à-dire la substance commune, que représentent la maison et les lits? — Pareille chose, dit Aristote, ne peut vraiment exister. — Pourquoi ? La maison représente vis-à-vis des lits quelque chose d'égal : et quoi donc? Le travail humain ».

<(La valeur d'usage des marchandises une fois mise de côté, il ne leur reste plus qu'une qualité commune : celle d'être des produits du travail non plus le produit du travail du tourneur, du maçon, de n'importe quel travail déterminé — il ne leur reste plus que le caractère commun de ces travaux. Ils sont tous ramenés à une dépense de force humaine sans égard à la forme parti-

culière sous laquelle cette force a été dépensée » (Le Capital, p. 23).

(1) « Ce qui caractérise l'époque capitaliste c'est que la force de travail acquiert la forme d'une marchandise... Cette marchandise, de même que toute autre, possède une valeur. Comment la détermine-t-on? Par le temps nécessaire à sa production. Le temps nécessaire à la production de la force de travail se résout dans le temps de travail nécessaire à la production des moyens de subsistance de celui qui la met en jeu » (Capital, p. 73).

LES DISSIDENTS

du travail d'une machine, aucun ingénieur ne trouvera extraordinaire qu'on lui demande combien coûte un cheval-vapeur? Il vous répondra, suivant le cas, qu'il coûte 1 ou 2 kilos de charbon par heure, 8 ou 10 kilos par jour ; et comme la valeur de ce charbon ne représente elle-même qu'une certaine quantité de travail de mineur, rien de plus facile que de l'évaluer, si l'on veut, en travail. Or, sous le régime du salariat, l'ouvrier n'est pas autre chose qu'une machine et le travail de l'un ne diffère en rien, en tant que valeur, du travail de l'autre. Une heure ou une journée de travail humain coule la quantité de subsistances nécessaires pour entretenir en état de production le travailleur pendant une journée ou une heure. Tout patron qui emploie des ouvriers rétribués en nature, ce qui arrive encore pour les travaux agricoles, sait bien faire ce compte; or, dans le cas de salaire payé en argent c'est tout pareil : l'argent donné ne représente rien de plus que le coût de ces subsistances.

Faisons maintenant un pas de plus. La valeur des subsistances nécessaires pour l'entretien d'un travail quelconque n'est jamais

égale à la valeur des produits de ce même travail. Dans l'exemple que nous avons pris, elle ne sera pas égale à dix heures, disons cinq heures, peut-être moins. Toujours le travail humain, dans des conditions normales, laisse un excédent de la valeur produite sur la valeur consommée (1).

Eh bien ! nous louchons maintenant au nœud de la démons-

(1) Cette démonstration implique donc que le salaire touché par l'ouvrier est nécessairement égal à la valeur des subsistances nécessaires pour son entretien. C'est donc, en somme, la vieille loi classique de Turgot et de Ricardo (voir pp. 184— 185), celle que le contemporain et le rival de Marx, Lassalle, appelait du nom retentissant de loi d'airain. Elle lui apporte une démonstration soi-disant plus scientifique, voilà tout.

Cette démonstration implique aussi un postulat qui aurait lui-même besoin d'être démontré, à savoir que la quantité de travail nécessaire pour produire l'entretien du travailleur est toujours moindre que celle que peut fournir le travailleur. Or qu'est-ce qui prouve que le travailleur crée plus de valeur qu'il n'en consomme? Est-ce donc là une nécessité naturelle? — Marx n'en fournit pas la preuve et semble l'admettre comme un axiome. Il semble bien démontré, en effet, par les faits et par l'histoire que le travail de l'homme n'est pas absorbé en totalité par les nécessités de la vie, car s'il en eût été ainsi jamais l'espèce humaine n'aurait pu s'accroître, jamais elle n'aurait pu créer de capitaux, jamais elle n'aurait connu la civilisation fruit du loisir.

Mais, en somme, n'est-ce pas « le produit net » des Physiocrates que nous retrouvons ici, avec cette différence qu'au lieu

d'être un privilège du travail agricole, le produit net serait l'attribut de tout travail ?

LE MARXISME

(ration. Voici « le mystère de la production capitaliste dévoilé » ! En effet, remarquez que la valeur créée par le travail est celle que touche le capitaliste par la vente des produits, tandis que la valeur consommée par le travail est celle que touche le travailleur par le salaire : il en résulte nécessairement que toute la différence entre les deux reste entre les mains du capitaliste. Tandis que le capitaliste vend le produit à raison de dix heures de travail (valeur créée), il ne donne à l'ouvrier que l'équivalent de cinq heures de travail (valeur consommée), et il garde l'excédent. C'est cet excédent que Marx appelle du nom, devenu fameux, de plus-value (Mehr iverth) (1).

Il en résulte donc qu'en fait le capitaliste empoche les dix heures de travail ciels ouvrier et ne lui en paie que cinq (2) . en d'autres termes, l'ouvrier fournit au capitaliste cinq heures de travail gratuit. Pendant les cinq premières heures, il reproduit l'équivalent de son salaire, mais à partir de la cinquième heure il se trouve travailler pour rien. Ce surplus d heures de travail non payé, qui engendrent la plus-value, c'est ce que Marx appelle le sur-travail : il veut dire par là un travail surérogatoire dont 1 ouvrier ne profite aucunement, une surcharge inutile pour lui et qui ne sert qu'à enrichir le capitaliste.

Naturellement le capitaliste a tout avantage à augmenter le plus possible la plus-value qui constitue son profit. 11 y parvient par une série de procédés dont l'analyse constitue une des parties

les plus curieuses de la doctrine marxiste, mais qu'on peut résumer sous deux chefs :

a) Allonger le plus possible la durée de la journée de travail pour augmenter le nombre d'heures de sur-travail. Si le patron peut l'allonger, par exemple, jusqu'à douze heures, sa plus-value sera de sept heures au lieu de cinq. Et c'est précisément ce que tous les fabricants s'empressaient de taire jusqu'au jour récent où les lois qui limitent la durée de la

(1) Voir ci-dessus (p. 217) ce qui est dit à propos de Sismondi et de sa conception de la mieux-value.

(2) Est-il besoin de dire que cette proportion de moitié pour la valeur de la main-d'œuvre, ce qui représente 100 p. 100 pour la plus-value, figure ici uniquement pour la clarté de la démonstration? Cependant quelques marxistes, dont M. Jules Guesde, affirment qu'elle correspond à la réalité. Marx probablement aurait été plus modéré dans son estimation.

LES DISSIDENTS

journée de travail sont venues tarir (là seulement où elles-peuvent s'appliquer) cette première source de plus-value. De là l'importance de la réduction de la journée de travail dans la doctrine marxiste. Marx rappelle, à l'appui de sa démonstration, les pétitions des manufacturiers anglais qui déclaraient que c'était seulement la dernière demi-heure du travail de la journée qui constituait leur bénéfice.

Et pourtant la journée de travail était alors de quatorze à quinze heures ! Qu'auraient-ils dit s'ils avaient prévu la journée de huit heures !

h) Diminuer le nombre d'heures consacrées à reproduire la subsistance de l'ouvrier. S'il peut le réduire à trois heures au lieu de cinq, il est clair que par ce procédé-là, quoique inverse du précédent, sa plus-value s'élèvera également de cinq heures à sept. Or, cette réduction s'accomplit spontanément par le seul effet de tous les perfectionnements industriels ou organisations quelconques qui tendent à abaisser le coût de la vie, par exemple la création de sociétés coopératives de consommation (1). Mais le capitaliste peut y pousser de son côté, notamment par l'ouverture d'économats soidisant philanthropiques ou par l'emploi de femmes et d'enfants, lesquels n'ont besoin pour leur entretien que d'une moindre quantité de subsistances que les ouvriers adultes. Et cette fois encore c'est ce que les fabricants se sont empressés de faire, en généralisant tellement l'emploi des femmes et des enfants qu'il ne restait plus à l'homme d'autre emploi que de garder la maison et de surveiller le pot-au-feu ! — jusqu'au jour où les lois qui prohibent ou réglementent le travail des femmes et des enfants sont venues, cette fois encore, déjouer cette tactique {2}.

(1) Le développement du machinisme, dans la théorie marxiste, tend aussi à réduire le coût de la vie et par conséquent le prix de la main-d'œuvre, en abaissant le prix des vêtements, mobilier, etc., et même (quoique dans une moindre mesure) des denrées alimentaires.

Mais, dira-t-on, le machinisme, par la même raison, doit abaisser la valeur des produits du travail du salarié et par conséquent réduire la plus-value? — Nullement ! 11 ne faut pas confondre la baisse de valeur de chaque unité produite à la machine avec la valeur totale des articles produits par la machine.

Le mètre de drap produit sur le métier vaut beaucoup moins que le mètre de drap produit à la main, mais la valeur quotidienne de la quantité de drap produit à la machine doit rester égale à celle du drap produit à la main, en supposant le même nombre d'heures de travail employé à sa confection.

(2) Il y a d'autres moyens, indiqués par Marx, de pousser au sur-travail et par

Lli MARXISME

Telle est, très sommairement résumée, la démonstration de Marx. Ce qu'il y a de vraiment original dans cette démonstration, c'est qu'elle ne consiste point en banales récriminations sur l'exploitation des ouvriers et l'avidité des exploitants, c'est qu'elle explique comment l'ouvrier est volé tout en touchant tout ce qui lui revient (1). Le capitaliste n'a pas volé l'ouvrier : il a payé la main-d'œuvre à son juste prix, en entendant par 1 à sa véritable valeur d'échange. « Le tour est fait. Le problème est résolu dans tous ses termes. La loi des échanges a été rigoureusement observée : équivalent contre équivalent ». Étant donné le régime capitaliste, le marché libre du travail, la loi de la valeur, il était impossible que les choses se passent autrement. Peut-être bien l'ouvrier est-il surpris du résultat inattendu de cette opération qui ne lui laisse que la moitié de la valeur du produit de son travail, aussi intrigué qu'un badaud devant un tour de prestidigitation, mais il n'a rien à dire, tout s'est passé correctement. Sans doute, le capitaliste est un malin qui, en achetant « la force du travail », savait bien qu'il faisait une bonne affaire, parce que c'était la seule marchandise, le seul instrument qui possède cette vertu mystérieuse « d'être source de valeurs et de produire plus de valeur qu'elle n'en possède elle-même » (2). Il le savait

conséquent d'augmenter la plus-value : citons seulement V intensification du Travail — non point qu'elle augmente la valeur du produit puisque cette valeur dépend seulement du temps du travail et non de son intensité — mais parce qu'elle diminue le coût de production des subsistances.

(1) « Noire... capitaliste doit d'abord acheter les marchandises à leur valeur, puis les vendre ce qu'elles valent, et cependant à la fin retirer plus de valeur qu'il n'en avait avancé... Telles sont les conditions du problème. Itic Rhodus ! hic salta ! » [Capital, p. 70).

Cpr. ci-dessus (p. 254) ce qui est dit, à propos du Saint-Simonisme, sur les diverses phases par lesquelles a passé cette idée de l'exploitation du salarié.

Quoique d'après la théorie marxiste le capitaliste ne vole pas l'ouvrier, quoiqu'il n'ait rien à se reprocher puisqu'il ne fait que profiter d'un ensemble de circonstances qu'il ne peut changer, cela n'empêche pas Marx de le traiter très durement (et assez injustement, semble-t-il, si l'on se place à un certain point de vue). Il le compare, en effet, à un vampire qui s'engraisse en suçant le sang des autres et devient plus gras et plus dodu à mesure qu'il en suce davantage ». Il est vrai que Marx pourrait répondre que le vampire aussi n'a rien à se reprocher pas plus que le capitaliste, puisqu'il ne fait qu'obéir à une nécessité de sa nature.

(2) « Le capitaliste, en leur incorporant (aux marchandises) la force de travail vivante, transforme la valeur du travail passé, devenu chose, en valeur-grosse de valeur, monstre animé qui se met à travailler comme si il avait le diable au corps ! » [Capital, t. I, p. 83; .

d'avance et, comme dit Marx : « c'est ce qui le fait rire ». Mais « c'est là une chance particulièrement heureuse pour l'acheteur qui ne lèse en rien les droits du vendeur », et qui par conséquent n'ouvre à l'ouvrier aucune action en revendication, non seulement au point de vue juridique, mais pas même au point de vue économique — pas plus qu'à un paysan qui aurait vendu une vache pleine sans s'en douter!

Jusqu'à présent, nous n'avons parlé que du travail, mais le personnage principal, le héros du livre de K. Marx, c'est le Capital, puisque c'est lui qui lui donne son titre. Notre exposé de la doctrine marxiste de la production serait donc bien incomplet si nous n'indiquions comment Marx comprend le rôle du capital dans la production.

Par lui-même, le capital est évidemment stérile, puisqu'il est entendu que le travail seul engendre la valeur. Mais le travail ne peut pas produire sans consommer une certaine quantité de capital et il importe de savoir comment le capital se combine avec le travail.

Marx distingue dans le capital deux catégories :

1° Celle qui sert à entretenir la population ouvrière sous forme de salaires ou de subsistances. C'est ce que les anciens économistes appelaient le fonds des salaires et que lui-même appelle le capital variable. Si celui-ci ne produit pas directement, c'est lui du moins qui, en étant consommé par le travail, engendre la valeur et la plus-value;

2° Celle qui sert simplement à aider le travail sous forme d'instruments, machines, constructions, etc., et que Marx appelle le capital constant. Celui-ci n'étant pas, comme l'autre, absorbé et vivifié par le travail humain, ne peut pas engendrer de plus-value. Toutefois, il reproduit quelque chose. Quoi donc? Sa propre valeur, au fur et à mesure que celle-ci est consommée au cours des opérations productives. En effet, ce capital constant est lui-même évidemment le produit d'un travail, c'est du travail cristallisé, et sa valeur est déterminée, comme pour tout autre produit, par le nombre d'heures de travail qu'il a coûté. Cette valeur doit donc se retrouver — tout comme celle de la matière première et tout comme celle de la main-d'œuvre elle-même — dans la valeur du produit définitif ; mais rien de plus. C'est ce que les économistes

LE MARXISME 545

appellent l'amortissement. Or, tout le monde sait que l'amortissement est tout autre chose que le profit (I).

Ceci compris, il semble évident que le capitaliste aurait tout intérêt à n'employer que du capital variable ou du moins, s'il ne peut se passer de l'aide du capital constant, à réduire celui-ci au minimum indispensable (2).

Or, si le capital constant est par sa nature stérile, comment donc expliquer que la grande industrie l'emploie en proportions de plus en plus grandes, usines, machines, hauts fourneaux, voies ferrées, etc., et que ce soit même là le trait caractéristique auquel on la reconnaît? Elle devrait à ce compte réaliser beaucoup moins de profit que la petite industrie à main ou que l'agriculture? — Et comment expliquer que la proportion inégale de telle ou telle ca-

tégorie de capitaux puisse faire varier le taux des profits d'une entreprise à l'autre, puisque c'est un axiome que, sous un régime de libre concurrence et toutes conditions de sécurité égales, le taux du revenu des capitaux est partout le même?

La thèse marxiste se heurte ici à un démenti donné par les faits qui a fait le désespoir des commentateurs de Marx et n'avait pas laissé que de l'embarrasser lui-même à en juger par la laborieuse explication grâce à laquelle il essaie de la résoudre (3).

(1) Voici un potier qui, en ne se servant que de ses mains, fait un vase par journée de dix heures de ti avail : chaque vase vaut dix heures. Mais voici le potier qui dorénavant emploie un instrument, un tour, capital constant. Pour fabriquer le tour, il a dû employer cent heures de travail. S'il continue à ne faire qu'un vase par jour (supposition parfaitement absurde puisqu'en ce cas il n'aurait pas pris la peine de faire le tour, mais peu importe), la valeur de chaque vase sera dorénavant 10 heures plus 100 heures divisées par x, disons par 1.000, étant admis que 1.000 représente le nombre de vases que le tour aura permis de faire avant d'être

mis au rebut : alors chaque vase vaudra $10 - f - \frac{100}{x}$, soit $10 - f - \frac{1}{10}$.

(2) Voici deux entreprises A et B qui emploient chacune un capital de 1.000. Seulement, dans l'entreprise A, ce capital se présente sous la forme de 900 capital variable et 100 capital constant, alors que dans l'entreprise B, à l'inverse, il y a seulement 100 capital variable pour 900 capital constant.

Si nous admettons que le taux de la plus-value soit de 100 p. 100, comme dans notre exemple de tout à l'heure, alors il faut

dire que dans l'entreprise A il y aura 900 de plus-value (soit, par rapport à un capital total de 1.000, un taux de 90 p. 100), tandis que dans l'entreprise B il n'y aura que 100 de plus-value (soit, par rapport au même capital total de 1.000, un taux de 10 p. 100).

(3) Cette explication se trouve surtout dans les volumes du Capital publiés après sa mort.

Il est vrai que Marx avait noté cette contradiction dans son premier volume et G. et R. — Docrrn. écon. 35

LES DISSIDENTS

Marx ^{11e} trouve à répondre que ceci : le taux du profit est le même pour tous les capitaux d'un pays, mais ce taux est la moyenne des taux de toutes les entreprises — autrement dit, c'est le taux tel qu'il serait si toutes les entreprises du pays, conservant leurs proportions de capitaux variables et de capitaux constants, n'en formaient qu'une seule, une sorte de trust national. ¹¹ ne s'agit pas ici d'une simple moyenne statistique, il s'agit d'une moyenne qui s'impose par la concurrence à toutes les entreprises (I). Il en résulte une conséquence inattendue : c'est que les entreprises où prédomine le capital variable, par exemple l'agriculture, se trouvant ramenées à la moyenne, doivent toucher beaucoup moins que la plus-value sur laquelle la composition de leurs capitaux leur permettait de compter — aussi Marx les appelle-t-il « entreprises de composition inférieure » — tandis, au contraire, que celles où prédomine le capital constant se trouvent toucher plus que ce que la composition de leur capital leur permettait d'espérer — aussi Marx les appelle-t-il entreprises « de ((imposition supérieure » (2)! Et voilà qui explique pourquoi les entre-

prises à grand outillage se multiplient, contrairement à ce qu'un regard superficiel pouvait faire

en avait renvoyé l'explication à ses volumes ultérieurs. Il écrivait, en effet (Le' Capital, Irai!. Roy, p. 132-103), après avoir affirmé que les masses de plus-\alues produites sont en raison directe de la proportion des capitaux variables employés : « Cette lui est en contradiction ■ évidente avec toute expérience fondée curies apparences. Chacun sait qu'un (Dateur qui emploie relativement beaucoup de capital constant et peu de capital variable n'obtient pas, a cause de cela, un bénéfice ou une plus-value moindres que le boulanger, qui emploie relativement beaucoup de capital variable et peu de capital constant. La solution de cette contradiction apparente exige bien des moyens termes, de même qu'en algèbre il faut bien des moyens termes pour comprendre que — peut représenter une grandeur

réelle... Quant à l'économie vulgaire, elle se targue, ici comme partout, des apparences pour nier la loi des phénomènes ».

Il est probable que Marx n'a pas été très satisfait de son explication puisqu'il n'a pas publié de son vivant les volumes où il s'est efforcé de la formuler.

(1) Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, supposons que A et B représentent toutes les industries du pays : l'industrie nationale se trouvera composée de 9Co -(- 100 de capital variable et 100 -f 900 de capital constant, soit 2.000 en tout — et si nous supposons que la plus-value soit de 100 p. 100 (pour le capital variable), la plus-value totale sera [de 900 -)- 100, soit 1.000, ce qui, pour un capital total de 2.000, donne un luux de profit de 50 p. 100.

(2) Ainsi, dans l'exemple de la p. 542, note 2, la moyenne entre 900 et 100 clant 5Uo, l'entreprise A, au lieu de 90 p. 100 de plus-value, 11e touchera que 50 p. 100, et l'entreprise B, au lieu de ne toucher que 10 p. 100, touchera 50 p. 100 !

LE MARXISME

croire. C'est parce que ce sont celles-là précisément qui se trouvent favorisées puisqu'elles réalisent des profits supérieurs à ceux que comporteraient le sur-travail qu'elles emploient et la plus-value qui normalement devrait en résulter (1).

tout en admirant l'ingéniosité de cette dialectique, nous ne devons pas nous laisser éblouir au point de ne plus voir le pénible aveu qu'elle a pour but de dissimuler mais qu'elle contient implicitement, à savoir que le taux des profits (et ajoutez aussi que la valeur des produits, car ceci est impliqué dans cela) se trouve réglé par la concurrence, c'est-à-dire par la loi de l'offre et de la demande, donc sans aucune relation nécessaire avec la quantité de travail employé! Et l'explication contient aussi cet aveu que l'entrepreneur, au lieu de voir ses bénéfices diminuer au fur et à mesure qu'il économise le travail humain, se trouve au contraire dans ce cas plus avantageux ! Cette contradiction est précisément une des fissures qui, comme nous le verrons, entraînera l'écroulement du majestueux monument marxiste.

§ 2. — La loi de concentration ou d'expropriation.

La thèse marxiste (2) c'est que la loi dite de concentration et l'histoire économique dûment interprétée montrent que le

(1) Si nous avons substitué fréquemment dans cette démonstration le mot profit à celui de plus-value, c'est pour être plus

clair en employant un mot plus familier. Mais avertissons que les deux mots ne sont point tout à fait synonymes. La plus-value c'est tout ce qui, dans la valeur du produit, dépasse les frais d'entretien du travail, donc tout l'énorme gâteau que se partagent toutes les classes de la société autres que la classe ouvrière, à savoir non pas seulement les industriels, mais les commerçants, les rentiers, etc. — tandis que le profit n'est que cette portion de la plus-value qui reste entre les mains des entrepreneurs lorsqu'ils emploient directement des salariés. Le taux du profit est d'ailleurs tout différent de celui de la plus-value, ainsi que nous venons de l'expliquer.

Et faisons remarquer une fois de plus (voir p. 439, note 2) qu'il faut distinguer divers sens du mot profit. Dans la langue de Marx, comme dans celle de tous les économistes anglais de ce temps, le mot profit comprend tout le revenu du capital tel qu'il se présente sous un régime de libre concurrence, sans distinguer entre le profit proprement dit et l'intérêt, tandis qu'aujourd'hui on entend par profit seulement le revenu de l'entrepreneur, en tant que distinct de celui du capitaliste, revenu d'une nature spéciale qui serait le résultat d'une sorte de monopole ou du moins du jeu imparfait de la concurrence.

Or, en ce dernier sens, il serait contradictoire de parler d'une loi d'égalité des profits puisque le profit, tel que nous venons de le définir, est nécessairement, comme la rente foncière, un revenu différentiel.

(2) C'est pour faciliter au lecteur l'intelligence de la démonstration que nous

régime sous lequel nous vivons, celui de l'entreprise privée et de l'appropriation privée, est en train de faire place à un régime nouveau qui sera celui de l'entreprise collective et de la propriété sociale, et qu'on désignera pour cette raison sous le nom de collectivisme (1). Voici comment on le démontre.

Cette fois encore il faut remonter un peu haut : jusqu'au xvie siècle. C'est alors que la phase actuelle dite capitaliste a commencé. Jusqu'alors le capital, et même le capitaliste, n'existaient pas. Le capital existait assurément au sens que les économistes donnent à ce mot, c'est à-dire sous forme d'instrument de production. Mais pour les socialistes le mot de capital implique une signification différente et, il faut le reconnaître, plus rapprochée du sens vulgaire : le capital c'est seulement ce qui produit une rente, et qui dit rente dit un revenu produit non par le travail du capitaliste, mais par le travail d'autrui. Or, sous le régime corporatif, la plupart des travailleurs possédaient individuellement leurs instruments de production.

Alors survint une série de causes que nous ne pouvons étudier ici, mais dont il faut lire l'exposition très dramatique

-commençons par en indiquer la conclusion, mais on reste libre d'admettre, si on juge cela plus respectueux pour Marx, que sa doctrine n'est nullement « une thèse », qu'elle est purement objective et même qu'elle n'est inspirée par aucune intention révolutionnaire, à la différence de celle de Bastiat qui, en sens inverse, était franchement apologétique et ne s'en cachait pas.

Pourtant, si grand esprit que l'on soit, dans tout ordre de sciences on ne trouve que ce que l'on cherche, et il serait difficile de nier que Karl Marx ne fût déjà socialiste longtemps avant

d'avoir écrit le Capital, et même avant d'avoir construit son système. Nous ne pensons nullement le rabaisser en disant cela.

(1) Il est à noter cependant que si ce mot de « collectivisme » est devenu en usage, Marx n'y est pour rien, car le Manifeste Communiste n'emploie que le mot « communisme » et le répète à chaque page.

S'il faut en croire James Guillaume (préface au tome II des Œuvres de Bakounine, p. xxxvi), voici l'origine du mot « collectivisme » : « Au 4^e Congrès général de l'Internationale à Bâle (,4869) la presque unanimité des délégués de l'Internationale se prononça pour la propriété collective : mais on put constater alors qu'il y avait parmi eux deux courants distincts : les uns, Anglais, Allemands, Suisses allemands, étaient des communistes d'Étal ; les autres, Belges, Espagnols, Suisses français, et presque tous les Français, étaient des communistes anti-autoritaires ou fédéralistes ou anarchistes qui prirent le nom de collectivistes. Bakounine appartenait à cette deuxième fraction où l'on comptait entre autres avec lui le Belge de Paepe et le Français Varlin ». — En effet, il est à remarquer que Bakounine se qualifie lui-même de collectiviste (ce que Marx n'a jamais fait), mais non de communiste : ce n'est qu'avec Kropotkine que l'anarchisme s'est confondu avec le communisme (voir ci-après pour les doctrines anarchistes).

LE MARXISME

dans les livres de Marx — ouverture de nouvelles voies de communication et par conséquent de nouveaux marchés grâce aux grandes découvertes maritimes et à l'établissement des grands États modernes, création des grandes banques et des

grandes compagnies de colonisation, formation des dettes publiques, etc. — causes qui eurent toutes pour effet d'accumuler peu à peu le capital entre les mains de quelques-uns et d'exproprier les petits propriétaires artisans.

Cependant ce n'était là qu'un commencement. Pour que le capital, dans le sens propre de ce mot, c'est-à-dire en tant que moyen de se faire une rente par le travail d'autrui, pût naître et se développer, pour que les phénomènes du surtravail et de la plus-value que nous avons analysés pussent se manifester et servir à créer et à entretenir ce capital, il fallait que le capitaliste trouvât à acheter sur le marché cette marchandise qui possède la vertu merveilleuse d'engendrer la plus-value. Mais pour que cette force de travail pût être achetée, il fallait premièrement qu'elle fût rendue disponible, détachée de ses instruments de production et de son milieu, désagrégée de tous les liens de la petite propriété, du servage, du régime corporatif. Il fallait que le travail devint libre, comme on dit à tort, car pour être dans le vrai il faudrait dire : il fallait que le travailleur se trouvât réduit au contraire « à se vendre volontairement parce qu'il ne lui restait rien d'autre à vendre ». En effet, pendant longtemps l'artisan vendait ses produits au public sans intermédiaire; mais un jour est venu où ne pouvant plus vendre ses produits, il en a été réduit à se vendre lui-même (1).

Pour créer la propriété nouvelle qui allait se fonder sur le travail d'autrui, il fallait donc que fût accomplie cette évolution qui a tué la propriété primitive fondée sur le travail personnel et l'a remplacée par le prolétariat moderne. C'est à cette tâche homicide que la bourgeoisie travailla pendant trois siècles, et la proclamation de la Liberté du travail et la

(1) « Nous voyons, à ce qu'il semble, s'opérer une certaine transformation dans la physionomie des personnages de notre drame Notre homme aux écus prend les devants et, en sa qualité de capitaliste, marche le premier : le possesseur de la force du travail le suit par derrière comme son travailleur à lui; celui-là, le regard narquois, l'air important et affairé; celui-ci, timide, hésitant, rétif, comme quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché et ne peut plus s'attendre qu'à une chose : être tanné » (Capital , p. 75).

LES DISSIDENTS

Déclaration des Droits de l'Homme ne furent que la proclamation de sa victoire. Son œuvre était accomplie : l'expropriation de l'artisan, désormais rejeté dans la masse du prolétariat, était chose faite!

A vrai dire, elle n'est pas encore parachevée, même dans les pays où le régime capitaliste est le plus avancé, mais elle achève de se faire, spontanément, par les causes suivantes :

a) Par le développement incessant de la grande production, soit sous forme de machinisme, soit sous forme d'organisations que Marx ne connaissait pas encore, mais qui sont venues confirmer ses prévisions, telles que les syndicats industriels et les trusts — ces derniers surtout, dont la signification socialiste est si grande puisqu'ils exproprient maintenant les capitalistes moyens au profit des milliardaires. Ainsi le développement de la grande production a pour levers la prolétarianisation croissante de la masse. Ainsi le capitalisme travaille à accroître indéfiniment le nombre des salariés, c'est-à-dire précisément le nombre de ses

ennemisnés. « Avant tout, la bourgeoisie produit ses propres fossoyeurs » (1).

ô) Pai la surproduction qui engendre le chômage et crée une surabondance de population ouvrière toujours offerte sur le marché, véritable « armée de réserve industrielle » dans laquelle le capitaliste puise à discrétion, misérables épaves incessamment ballottées et rejetées sur la plage par le flux et le reflux des crises industrielles spasmodiques (2).

c) Par la concentration de la population rurale dans les villes, elle-même causée par la disparition de la petite propriété; par la substitution des pâturages au labour, etc., et qui contribue, elle aussi, à rejeter dans les rangs du prolétariat exprimé un nombre croissant de propriétaires et producteurs jusque-là indépendants.

Voilà comment la classe capitaliste est née et a grandi.

« Elle est venue au monde suant le sang et la boue par tous ses pores ». On voit combien sa véritable histoire ressemble peu à cette histoire idyllique que nous racontaient les écono-

(1) Manifeste Communiste, § 3.

(2) Il est à remarquer cependant que les trusts ont précisément pour but d'éviter la surproduction, mais ils n'évitent pas le chômage : au contraire, puisqu'un de leurs procédés consiste à fermer les usines mal situées.

LE MARXISME

mistes, nous présentant le capital comme le fruit lentement mûri du travail personnel et de l'abstinence, et nous expliquant la coexistence des deux classes, la capitaliste et la salariée, « par

une aventure qui se serait passée quelques jours après la création du monde », les bons et les sages ayant pris la route d'en haut, les paresseux et les vicieux celle d'en bas.

Ainsi c'est par la lutte des classes que le régime capitaliste s'est constitué. Et c'est par la lutte des classes de même qu'il finira. Et il finira exactement de même qu'il a commencé :

« les expropriateurs seront expropriés ». Comment s'effectuera cette expropriation? Karl Marx ne donne pas de détails à cet égard : il s'abstient de vaticiner sur l'avenir et par là se distingue avantagusement de tous les faiseurs de romans socialistes sur l'an 2000. Il se borne à démontrer que les mêmes lois qui ont déterminé la création et l'évolution du régime capitaliste détermineront sa destruction (1). Elles accompliront par la force des choses : ce sera une auto-destruction.

« Le régime capitaliste, dit un socialiste de l'école marxiste, engendre lui-même sa propre négation avec la fatalité qui préside aux métamorphoses de la nature » (2). Et voici quelques-uns des faits qui nous révèlent que cette auto-destruction est en voie de s'accomplir :

a) Les crises de surproduction (ou plutôt de sous-consommation) qui deviennent chroniques. Elles ruinent le régime capitaliste et pourtant elles lui sont indissolublement liées. En effet, par l'accroissement continu du capital constant relativement au capital variable (autrement dit par l'emploi des machines entraînant une réduction de la main-d'œuvre), le taux de la plus-value doit tendre sans cesse à diminuer. Pour lutter contre cette baisse, les capitalistes sont contraints de développer sans cesse la production et, comme on dit, de se rattraper sur la quantité. D'autre

part, les ouvriers se trouvent dans l'impossibilité croissante de racheter avec leur salaire les produits de leur travail, parce qu'ils ne touchent jamais comme salaire une valeur égale au produit de leur travail et parce que d'ailleurs périodiquement ils se trouvent

(1) C'est surtout dans le Manifeste Communiste que cette prétendue loi est éloquemment exposée.

(2) Cabriola (Antoine).

LES DISSIDENTS

sans travail et réduits à, chômer. Ceci, comme nous l'avons vu déjà, était une idée chère à Proudhon et c'est un des cas où l'influence de Proudhon sur Marx paraît difficile à nier.

L'idée caractéristique de la théorie marxiste, c'est donc que toute crise tient à une rupture d'équilibre entre le capital variable et le capital constant, parce que celui-ci grandissant sans cesse finit, à un moment donné, par manquer de base — mais que la crise elle-même, en entraînant l'écroulement d'une partie du capital constant, permet à la plus-value de reprendre un nouvel essor — jusqu'à une nouvelle exagération de la capitalisation qui entraînera une nouvelle crise et ainsi de suite (1).

b) Le développement du paupérisme, résultant lui-même de ces crises et du chômage. La classe capitaliste « est devenue incapable de régner, car elle ne peut plus assurer à ses esclaves la subsistance qui leur permette de supporter l'esclavage. Elle en est réduite à les laisser tomber à une condition telle qu'il lui faut les nourrir au lieu d'être nourrie par eux » (2).

c) La multiplication des sociétés par actions. Par là la propriété individuelle se volatilise en chiffons de papier ; elle se réduit à

un titre, elle devient vraiment, comme le dit la loi, anonyme. Le profit apparaît dans toute sa nudité, comme dividende indépendant de tout travail personnel et prélevé sur le travail des ouvriers. La fonction patronale se dépouille des caractères de direction, d'initiative, de travail personnel, qui servaient à la déguiser et à la justifier dans l'entreprise individuelle : elle se décompose en deux fonctions - — d'une part, celle de gros actionnaire parasitaire — d'autre part, celle de gérant salarié.

Du jour où toutes les entreprises d'un pays seront sous forme de sociétés anonymes et, mieux encore, de trusts qui sont comme la plus haute expression de la société anonyme,

(1) « La conversion toujours renouvelée d'une partie de la classe ouvrière en autant de bras à demi occupés ou tout à fait désœuvrés imprime au mouvement de l'industrie moderne sa forme typique. Comme les corps célestes, une fois lancés dans leurs orbites, les décrivent pour un temps indéfini, de même la production sociale, une fois jetée dans le mouvement alternatif d'expansion et de contraction, le répète par une nécessité mécanique » (Capital , p. 280).

(2) Manifeste communiste, § 31.

LE MARXISME

elles seront mûres pour l'expropriation socialiste, puisqu'il suffira, par une simple écriture, de faire passer au nom de la Nation tous les titres qui étaient inscrits au nom des actionnaires. On ne s'apercevra même pas que rien ait été changé dans le mécanisme économique.

Ainsi l'expropriation de la classe bourgeoise sera bien plus aisée que ne l'a été, il y a quelques siècles, l'expropriation des artisans par les capitalistes. Car pour effectuer celle du passé il a fallu « l'expropriation de la masse par quelques usurpateurs », tandis que pour celle de demain, il suffira, grâce à la loi de concentration, « de l'expropriation de quelques usurpateurs par la masse ».

En somme, quel est — nous ne disons pas le but ou l'idéal puisqu'il se refuse à en assigner un — mais du moins l'aboutissant du programme marxiste? On dit généralement : l'abolition de la propriété privée, et on est d'autant plus fondé à le dire que le Manifeste communiste le déclare en propres termes : « En ce sens les communistes ont le droit, en effet, de résumer leurs théories dans cette formule : abolition de la propriété privée » (1).

Toutefois le Manifeste explique en quel sens il faut l'entendre. Cette propriété privée qu'il s'agit d'abolir ce n'est pas le droit du travailleur sur le produit de son propre travail, c'est le droit du patron sur le produit du travail du salarié. Voilà la forme de propriété — dite propriété privée et qu'il serait plus exact d'appeler propriété bourgeoise — qui est destinée à disparaître sous le régime collectiviste. Quant à la propriété de l'homme sur le produit de son travail, celle qui

(!) Engels dit aussi : « la lâche du Manifeste Communiste était d'annoncer la déchéance inévitable et imminente de la propriété bourgeoise » (préface au Manifeste Communiste, trad. Andler, p. 11).

Cependant on préfère aujourd'hui, probablement sous influence du syndicalisme, donner pour but au socialisme collectiviste l'abolition du salariat — 1 abolition de la propriété n'étant plus que le moyen indispensable pour atteindre ce but ultime. Ainsi Labriola dit (Essai sur la Conception Matérialiste, 2e édit.,, p. 62) : « Ils (les prolétaires) arrivent à comprendre qu'ils ne doivent viser qu'à une chose : l'abolition du salariat ».

D'ailleurs, ce même but est revendiqué aussi par d'autres que les collectivistes, non seulement par les syndicalistes, mais même par le parti radical-socialiste ; seulement celui-ci, se plaçant au point de vue opposé, estime que le seul moyen d'y arriver est la multiplication de la propriété, tandis que son abolition impliquerait tout au contraire l'universalisation du salariat.

LES DISSIDENTS

existait autrefois sous le régime des métiers et de la culture paysanne, celle-là n'a rien à craindre du collectivisme : c'est le capitalisme qui est en train de l'achever pour la remplacer par le salariat. Non ! celle-là, le collectivisme, loin de la tuer, la ressuscitera — non plus sous la forme surannée et individualiste de la propriété de l'ouvrier sur la chose même produite par son travail, car ceci est désormais incompatible avec les conditions de la grande production et de la division du travail — mais sous forme d'un droit à une valeur équivalente au produit de ce travail (1).

Quel est le moyen pratique pour faire ainsi coup double ?

C'est de défaire ce qu'a fait le capitalisme, c'est d'enlever aux capitalistes la propriété des instruments de production et de la rendre aux travailleurs — non plus individuellement (car c'est impossible dans les conditions nouvelles de la production) mais

collectivement. C'est, pour employer la formule partout inscrite en tête du programme du parti : de réaliser la socialisation des instruments de production, terre, sol, sous-sol, fabriques, capitaux. Cela fait, le produit du travail de tous sera réparti, défalcation faite des dépenses d'intérêt commun, au prorata du travail de chacun. Et ainsi disparaîtront à la fois le sur-travail et la plus-value qu'il engendre.

Cette expropriation des capitalistes sera d'ailleurs la dernière de l'histoire, puisque cette fois elle ne s'effectuera plus, comme les expropriations précédentes, au profit d'une autre classe — non pas même de la classe ouvrière — mais au profit de tous, au profit de la Nation. La forme de l'appropriation sera enfin adéquate à celle que la force des choses a déjà imposée à la production : l'une comme l'autre seront devenues collectives.

L'école marxiste.

Karl Marx, à ce qu'on rapporte, disait : Je ne suis pas de l'école marxiste — ce qui signifiait sans doute non pas pré-

(1) « Ce communisme n ôle à personne le pouvoir de s'approprier des produits sociaux : mais il ôte le pouvoir d'assujettir, en se l'appropriant, le travail d'autrui a [Manifeste Communiste, § 42).

LE MARXISME

cisémetif un désaveu de ceux qui se réclamaient de lui, mais l'ambition d'être plus qu'un chef d'école, d'être un nouvel Adam Smith.

Essayons, néanmoins, de dégager les caractères généraux de l'école qui porte son nom (1) et qui la distinguent des écoles so-

cialistes que nous avons déjà étudiées :

a) L'école marxiste réclame fièrement le titre de socialisme scientifique , mais encore faut il bien comprendre ce qualificatif. Gela veut dire que le nouveau socialisme rejette tous les plans a priori de reconstitution sociale, tous les phalanstères, toutes les républiques d'Icarie, tous les systèmes d'association plus ou moins intégrale. 11 ne prétend pas apporter un plan nouveau, mais se donne seulement, dit M. Labriola, comme « la révélation scientifique et réfléchie du chemin que parcourt notre société civilisée (que l'ombre de Fourier me pardonne!) » (2). Il se borne à dégager le sens de l'évolution qui entraîne bon gré mal gré les sociétés humaines et à indiquer le point vers lequel les achemine cette marche des choses.

Par cette méthode, le marxisme se rapproche beaucoup plus de l'économie politique classique et de sa conception des lois naturelles que du socialisme. Et ceci est hors de doute.

(1) Dire que Karl Marx a été chef d'une grande école socialiste ne serait point assez : ce qu'il faut dire c'est que l'immense majorité de ceux qui, par tous pays, portaient le nom de socialistes, ont été de près ou de loin ses disciples. Les autres écoles socialistes, telles que anarchistes, Fabiens d'Angleterre, Colinsiens de Belgique, Georgisles aux États-Unis, n'ont tenu que peu déplacé à côté.

C'est en Allemagne et en Russie que le marxisme a trouvé le plus de fidèles : les chefs de la Révolution bolcheviste se réclament de lui. En France, ce sont MM. Jules Guesde et Lafargue (celui ci gendre de Marx) qui, dès 1878, se sont faits les propagandistes du marxisme pur.

Cependant bon nombre de socialistes français, quoique adoptant le programme collectiviste, n'ont pas accepté la doctrine marxiste dans sa rigidité. Ils en ont retenu les trois grands principes qui constituent le programme du « socialisme unifié » : socialisation des instruments de production, lutte de classes, internationalisme ouvrier, mais laissent généralement à l'écart la théorie de la valeur et surtout le matérialisme historique. Us n'ont pas voulu roinpré“avec la tradition socialiste française qui était très idéaliste. Benoît Malon, fondateur de la Revue Socialiste en 1885, fut un des premiers représentants de ce collectivisme français dont Jaurès s'est fait plus tard le magnifique interprète.

(2) Antoine Labriola, La conception matérialiste de l'Histoire, p. 24. La parenthèse vise les anathèmes de Fourier contre la civilisation.

Les Saint-Simoniens avaient eu aussi les mêmes prétentions scientifiques. Il serait donc injuste de les classer parmi les utopistes et quelques-uns des marxistes leur reconnaissent, en effet, ce droit de priorité.

LES DISSIDENTS

Les théories de Marx procèdent de celles des grands économistes du commencement du xixe siècle et tout spécialement de Ricardo. Il est son héritier en ligne directe. 11 l'est non seulement par sa théorie de la valeur fondée sur le travail, par celle de l'antagonisme des profits et des salaires, par celle même de la rente, par toutes ces doctrines ricardiennes qui ont passé à peine modifiées dans la doctrine marxiste et en constituent la puissante ossature, mais même, si paradoxale que paraisse cette assertion à

première vue, il l'est par sa méthode abstraite, dogmatique et par ses formules obscures qui permettent toujours à ses disciples de dire qu'on n'a pas réussi à les comprendre et à leur prêter un sens ésotérique, toujours comme chez Ricardo (1). Sans doute, Marx s'appuie sur une riche observation des faits — nous avons montré d'ailleurs que Ricardo lui-même devait plus qu'on ne pense à l'observation des faits — mais il les simplifie et les généralise pour en tirer des constructions purement schématiques, précisément comme Ricardo le faisait lui-même, et après lui ses disciples. Et cela est si vrai (pie c'est aujourd'hui la seule ressource qui reste aux marxistes impénitents pour défendre celles des théories du maître qui semblent insoutenables, telles que la valeur-travail : ils disent que Marx a supposé (on reconnaît là les supposons que de Ricardo!) une société où le travail serait partout homogène, etc. (2).

Le marxisme est donc un greffon enté sur l'arbre classique et, quoique celui-ci s'étonne et s'indigne des fruits étranges qu'on lui fait porter, c'est bien lui pourtant qui les a nourris

(1) C'est un disciple de Marx, M. Georges Sorel, qui écrit, non pour rire : « L'expérience de la théorie marxiste de la valeur nous montre de quelle importance peut être l'obscurité pour donner de la force à une doctrine » (Les illusions du progrès p. 91-92). Et combien c'est vrai!

(2) Voir par exemple ce que dit M. G. Sorel dans la Revue Internationale de Sociologie, 1900 (Les polémiques pour l'interprétation du marxisme), p. 248 :

« Il n'y a pas dans Marx de vraie théorie de la valeur, au sens qu'on attache communément à ce terme, mais une théorie de

l'équilibre économique réduit au cas d'une société prodigieusement simplifiée. On suppose que toutes les industries sont équivalentes et que les travailleurs sont ramenés à un type uniforme; une heure de travail d'une équipe de dix hommes produira partout la même chose; dans n'importe quelle branche elle créera la même grandeur intensive d'une certaine qualité qui constitue ce qu'il y a de comparable dans les marchandises : la valeur... On obtient ainsi une représentation qui ne semble avoir d'autre utilité que celle de montrer la possibilité de concilier par d'ingénieux artifices la théorie des valeurs-temps avec les prix du marché ».

LE MARXISME

de sa sève. Aussi a-t-on pu écrire que *Le Capital* « était non pas le premier livre du Communisme critique, mais le dernier grand livre de l'Economie bourgeoise » (t).

Non seulement le marxisme continue l'économie politique classique — et même quand il attaque violemment les économistes, c'est pour leur prouver qu'ils la comprenaient mal — mais, ce qui paraîtra plus surprenant, il respecte le capitalisme (2). 11 admire le grand œuvre que celui-ci a accompli : il lui sait infiniment de gré pour le rôle vraiment révolutionnaire (c'est dit en propres termes) (3) qu'il a joué et pour avoir si bien préparé le nid où le collectivisme s'installera sans avoir besoin presque d'y rien changer.

Cependant les marxistes font valoir contre ces économistes de l'école classique un gros grief. Ils leur reprochent de n'avoir pas su reconnaître — sans doute parce qu'ils avaient intérêt, en tant que conservateurs et bourgeois, à ne pas le voir — le caractère relatif et passager de l'organisation sociale qu'ils étudiaient. Ces

économistes ont cru et enseigné que la propriété et le salariat, par exemple, étaient des institutions définitives. Ils se sont imaginé que le monde était figé pour toujours dans son état actuel qui est l'état bourgeois et ils ne veulent pas savoir que celui-ci aussi n'était qu'une « catégorie historique » qui passera comme les autres (4).

(1) Labriola, Conception matérialiste, p. 91. Et G. Sorel dit : « En définitive, le marxisme est beaucoup plus près de l'économie politique qu'on nomme manchestérienne que de l'utopisme. C'est là un point capital à relever « {La décomposition du marxisme , p. 44).

(2) « Le rôle de la bourgeoisie dans l'histoire a été révolutionnaire au premier chef... L'existence même de la bourgeoisie implique une transformation incessante des instruments de production, donc des conditions de la production, donc de tout l'ensemble des conditions sociales... Rompus les liens sociaux immuables jusque-là et figés dans leur rouille avec leur cortège d'idées et de croyances antiques et respectables. Tout ce qui constituait l'esprit de caste et de stabilité s'en va en fumée, tout ce qui est sacré est profané » (Manifeste , §§ 6 et 7).

D'ailleurs, d'après les marxistes (voir p. 544), le capitalisme travaille activement à se détruire lui-même, ce qui est assurément le nec plus ultra du tempérament révolutionnaire!

(3) <i Ainsi le capitalisme a résolu les problèmes pour lesquels les utopistes •cherchaient des solutions parfaitement vaines; il a créé ainsi des conditions qui permettront le passage à une forme sociale nouvelle : le socialisme n aura à inventer ni de nouvelles machines scientifiques, ni à apprendre aux hommes comment il

faut s.' en servir », etc. (Sorel, Décomposition du marxisme, p. 41).

(4) « Pour les économistes, les institutions de la féodalité, sont des institutions artificielles, celles de la bourgeoisie sont des institutions naturelles. Les rapports

LES DISSIDENTS

b) L'école marxiste se sépare aussi des écoles socialistes antérieures en ce qu'elle écarte toutes les préoccupations de justice et de fraternité qui avaient tenu une si grande place dans le mouvement socialiste français. Il ne s'agit pas de savoir ce qui sera le plus juste, mais ce qui est — tout simplement. « Les conceptions théoriques des communistes ne reposent nullement sur des idées. Elles ne sont que l'expression générale des conditions de fait données » (1).

Et ce n'est pas seulement dans le domaine économique qu'ils attribuent aux faits une telle importance : c'est pour l'explication de tous les rapports sociaux, même ceux soidisant de l'ordre le plus élevé, pour la politique, la littérature, l'art, la morale, la religion. Tous sont expliqués par les faits de l'ordre économique : d'abord par ceux relatifs à la production et, parmi ceux-là, plus spécialement encore, ceux qui concernent les instruments techniques de la production et leur mise en oeuvre. Par exemple, la production du pain et, dans la production du pain, les étapes successives du moulin à bras dans l'antiquité, du moulin à eau au Moyen âge, du moulin à vapeur aujourd'hui — voilà qui détermine le passage de 1 industrie familiale à l'industrie capitaliste et de celle ci à la grande industrie, et les régimes de l'esclavage, du servage, du salariat, et même les étapes successives de la civilisa-

tion en général, voilà qui les explique beaucoup mieux que le progrès des idées d'affranchissement ou autres « bourdes bourgeoises » du même acabit. Voilà les véritables fondements ou, comme on dit, l'infrastructure sur laquelle tout le reste est bâti. Cette conception, qui déborde fort au delà du domaine de l'économie politique proprement dite et constitue toute une philosophie de l'histoire, est devenue célèbre sous le nom du matérialisme historique (2).

économiques existant... sont pour eux des lois éternelles qui doivent toujours régir la Société. [Ainsi il y a eu de l'histoire, mais il n'y en a plus » (Marx, Misère de la philosophie, p. 167-168).

(1) Manifeste communiste, § 35.

(2) En changeant le mode de production, les hommes changent tous leurs rapports sociaux. « Le moulin à bras nous donnera la société avec le suzerain; le moulin à vapeur la société avec le capitaliste industriel » (Misère de la Philosophie, 2e édit., p. 156). Cependant il faut voir dans cette phrase souvent répétée une illustration pittoresque plutôt qu'une formule scientifique du matérialisme historique. Marx s'exprime avec plus de modération dans la préface de sa Critique

LE MARXISME

Cette conception matérialiste, prise au sens vulgaire du mot, paraît bien exclure du marxisme toute préoccupation morale, toute sentimentalité, et, comme a dit Schæffle dans un mot souvent répété, réduire la question sociale à « la question du ventre ». Aussi a-t-elle été difficilement acceptée par les socia-

listes français et ceux-ci se sont évertués à lui donner une certaine auréole (t).

Mais les purs marxistes disent que ces retouches sont inutiles et dénotent seulement une complète inintelligence de ce qu'est le matérialisme historique, car, pris dans le bon sens, c'est-à-dire dans le sens ésotérique, comme il convient de faire pour toute la doctrine marxiste, il n'exclut nullement l'idéalisme : il exclut seulement l'idéologie, ce qui est bien différent. Mais il n'assujettit point l'homme aux fatalités d'un milieu matériel : au contraire, il définit l'évolution comme « l'effort conscient, quoique contrarié, des hommes pour sortir constamment des conditions sociales où ils se trouvent » (2).

de l'Économie Politique. Voici le passage le plus important de cette page célèbre (Préface, p. v) :

« Dans la production sociale des moyens d'existence les hommes contractent des rapports déterminés, nécessaires et indépendants de leur volonté, des rapports de production qui sont corrélatifs à un stade déterminé du développement de leurs forces productives. Tout l'ensemble de ces rapports de production forme la structure économique de la Société, c'est-à-dire qu'il est la base réelle sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes sociales déterminées de la conscience. Le mode de production de la vie matérielle détermine en général le processus social, politique et intellectuel de la vie. Ce n'est pas la conscience de l'homme qui détermine sa manière d'être, mais sa manière d'être sociale qui détermine sa conscience ».

Le verbe « déterminé », même atténué par l'adverbe « en général », a paru tout de même un peu fort, et le marxisme le remplace aujourd'hui par celui expliqué qui est plus acceptable. Ainsi Labriola écrit : « Il s'agit seulement d'expliquer en dernière instance tous les faits historiques par le moyen de la structure économique sous-jacente (Conception matérialiste, p. 120).

On trouvera cette thèse du matérialisme historique développée en paradoxes éblouissants dans La Constitution Sociale de M. Loria (traduite en français). On y verra comment toute l'histoire, toutes les guerres, les Guelfes et les Gibelins, la Réforme, la Révolution française, et même la mort du Christ- 'sur le calvaire, reposent sur « 1 infrastructure économique » ; avec cette différence toutefois que pour M- Loria le fait déterminant qui sert de base à tous les autres, ce n'est pas la technique industrielle c'est le régime des terres (voir infra, au Ch. de la Rente).

(1) Voir notamment les livres de MM. Jaurès, Études Socialistes ; Georges Renard, Le Régime Socialiste; Fournière, L'Individu, l'Association et l'État.

(2) Labriola, op. cit. Vandervelde (L'Idéalisme marxiste, dans la Revue socialiste, février 1904) dit que : « en dernière analyse le raisonnement (de Marx) se

LES DISSIDENTS

Le matérialisme historique serait donc en fin de compte une sorte de philosophie de l'effort (1). On comprend qu'il est difficile de critiquer une doctrine aux contours aussi fuyants.

Il serait également inexact de voir dans le marxisme une expression de fatalisme ou même de déterminisme à outrance. Le

marxiste prétend être et est en effet un professeur d'énergie. Il faut que les ouvriers, après avoir vu clairement où est leur intérêt, poussent en ce sens de toutes leurs forces. Seulement ils n'ont pas besoin, pour agir, de se proposer préalablement un but à atteindre. « Tout ce qui est arrivé dans l'histoire est l'œuvre de l'homme, mais ce ne fut et ce n'est que très rarement le résultat d'un choix critique ou d'une volonté raisonnante » (2).

c) Le socialisme marxiste se sépare encore des socialismes antérieurs en ce qu'il veut être exclusivement ouvrier, prolétarien. C'est là le trait qui lui donne sa physionomie propre et qui a fait sa force. C'est ce qui explique que tandis que tous les autres systèmes socialistes se sont discrédités et évaporés, celui-ci — malgré que, comme nous le verrons tout à l'heure, il ne reste plus grand'chose des théories de son fondateur — a conservé toute sa puissance et revêt sous des formes nouvelles.

Les socialistes de la première moitié du xix^e siècle embrassaient dans leur large humanitarisme tous les hommes sans distinction d'ouvriers ni de bourgeois, et même nous avons vu que c'est sur les riches, sur les classes dirigeantes, que comptaient Owen, Saint-Simon, Fourier, pour fonder la Société future. Il n'en est pas de même du marxisme. Celui-ci

fonde sur un postulat d'ordre moral. La justice veut que chaque travailleur reçoive intégralement le produit de son travail ».

Ce n'est pas tout à fait ce que dit M. Landry (dans un volume de conférences de divers auteurs, *Études sur la philosophie morale au XIX^e siècle*, p. 164) : d'après lui, la morale de Marx est possibiliste, c'est-à-dire qu'il déclare moral tout ce que l'évolu-

tion économique travaille à créer, et immoral tout ce qu'elle travaille à détruire.

(1) C'est pourquoi on rattache aujourd'hui le néo-marxisme à ce qui semble au premier abord aux antipodes, aux doctrines philosophiques récentes du pragmatisme et de M. Bergson (voir Guy Grand, *La philosophie syndicaliste*).

(2) Ibid., p. 133. Et ailleurs : « En produisant successivement les différents milieux sociaux... l'homme s'est produit lui-même » (Labriola, *ibid.*, p. 131-132).

Ce serait sortir du cadre de ce livre et s'engager sur le terrain de la métaphysique que de chercher à expliquer plus clairement cette doctrine — qui en aurait pourtant grand besoin.

LE MARXISME

repousse violemment toute entente, même toute transaction avec la bourgeoisie, non seulement avec les capitalistes mais avec les intellectuels (1) et « toute la superstructure de couches qui forme la société officielle » : le vrai socialisme n'est autre que l'ensemble des intérêts de la classe ouvrière, et sa réalisation intégrale n'est possible que par l'avènement définitif de celle-ci au pouvoir.

Sans doute on peut dire que de tout temps le socialisme n'a été que la querelle des pauvres contre les riches, mais c'était sur le terrain de la justice distributive que cette querelle s'engageait et par là elle était sans issue. Avec le marxisme cet antagonisme est érigé en loi scientifique sous le nom de lutte de classes — classe ouvrière contre classe capitaliste, ce qui n'est pas la même chose que pauvres contre riches, car il s'agit ici non d'une différence

qualitative, mais d'une différence constitutive. Lutte de classes! mot d'ordre qui n'a pas peu contribué au succès du marxisme, car ceux mêmes qui ne comprendront pas un mot de ses théories (c'est-à-dire la quasitotalité de la classe ouvrière) n'oublieront plus cette formule : elle suffira pour maintenir la vapeur toujours sous pression.

La lutte de classes n'est pas un fait nouveau : « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire des luttes de classes » (2). Mais, s'il y en a eu de tout temps, il n'y en aura pas toujours. Celle à laquelle nous assistons, et c'est ce qui en fait le tragique intérêt, sera la dernière, parce que le régime collectiviste, « en supprimant les conditions mêmes qui amènent l'antagonisme de classes, supprimera l'existence des classes elles-mêmes ». Remarquons en passant (pie cette prophétie n'est pas exempte d'une forte dose de cet optimisme

(1) Manifeste Communiste. Ou ne compte pas supprimer tout à fait les intellectuels, mais les réduire au rôle de salariés. « Dans la conception marxiste, la révolution est faite par les producteurs (lisez sans doute Les travailleurs manuels) qui, habitués au régime de l'atelier de grande industrie, réduisent Les intellectuels à n'être plus que des commis accomplissant des besognes aussi peu nombreuses que possible » (Sorel, Décomposition du Marxisme, p. 51). On a vu ce programme appliqué par les bolchevistes marxistes.

(2) Manifeste Communiste, § 2. Il faut rappeler cependant que les Saint-Simoniens avaient précisé déjà cet antagonisme en parlant non plus des riches et des pauvres, mais des oisifs et des travailleurs. C'était bien ici une différenciation d'ordre économique. Mais ce n'est pas encore la différenciation marxiste, car, pour les

Saint-Simoniens, les patrons, les banquiers, etc., figuraient au titre de travailleurs autant et mieux encore que les ouvriers (Cf. supra, Saint-Simonisme).

G. et R. — Doctr. écon. 36

LES DISSIDENTS

utopique que les marxistes reprochent si durement à nos vieux socialistes français.

d) Enfin le marxisme se dislingue de la plupart des écoles socialistes précédentes par un caractère nettement révolutionnaire et même, comme on dit parfois, catastrophique. Le mot même de « lutte de classes », qui est sa devise, le dit assez clairement. Cependant si on se rappelle que ce qualificatif de révolutionnaire est appliqué par les marxistes à l'action de la bourgeoisie elle-même, on sentira qu'il ne faut point le prendre ici tout à fait dans le sens vulgaire.

La révolution consistera dans 1 élimination de la classe possédante par la classe ouvrière, mais cette élimination n'implique point la guillotine, ni même la révolution dans la rue. Elle pourra se faire pacifiquement : — - soit par la voie politique et légale si la classe ouvrière conquiert la majorité dans le Parlement, éventualité qui paraît assez raisonnable puisqu'elle dispose déjà de la majorité électorale, du moins dans les pays de suffrage universel ; — soit par la voie économique, h' les associations ouvrières arrivent, par exemple, à organiser directement tous les services économiques et à ne plus laisser le capitalisme qu'à l'état de coque vide (1).

La tin, la catastrophe, peut venir aussi d'une autre façon et qui est même la plus attendue par les marxistes, sous forme d'une crise économique qui emportera le capitalisme et qui sera la conséquence nécessaire du régime capitaliste lui-même, en sorte que celui-ci finira par une sorte de suicide, par « l'auto destruction ». Les crises, nous l'avons vu (p. 549), jouent un très grand rôle dans la doctrine de Marx.

Néanmoins, si le marxisme n'implique pas nécessairement l'emploi de la violence, il ne l'exclut pas non plus. Il l'envisage même comme assez probable parce que le jeu de l'évo-

(I) On sait qu'en France, aujourd'hui, la première de ces deux voies (la conquête des pouvoirs publics) est représentée par ce qu'on appelle le parti socialiste ; — et la seconde (l'action économique directe en dehors de toute action politique) est représentée par le parti syndicaliste et plus spécialement par la Confédération Générale du Travail (voir ci-après, p. 569).

Depuis la Révolution russe la distinction n'est plus aussi simple. En effet, les socialistes les plus avancés, qui prennent aujourd'hui le nom de « communistes » pour se distinguer de ceux de l'ancien « socialisme unifié », dissous par la guerre, se sont mis à l'école des bolchevistes et n'admettent plus qu'il soit possible de faire la révolution sociale sans faire préalablement une révolution politique. Les soviets sont des corps politiques.

LE MARXISME

lution ne suffira pas sans doute à dégager des formes sociales anciennes les formes nouvelles, à faire sortir le pavillon de la chrysalide. « La force est l'accoucheuse de toute société en travail » (1).

11 ne faut point, pour le marxiste, faire de sensiblerie. Le mal et la souffrance sont des ressorts indispensables de l'évolution. Si l'on avait pu supprimer l'esclavage, ou le servage, ou l'expropriation des artisans par les capitalistes, etc., on aurait faussé les ressorts de l'évolution, il en serait résulté plus de mal que de bien (2). Chaque étape comporte certaines conditions fâcheuses mais indispensables à l'avènement des formes supérieures. C'est pour cette raison que le réformiste des philanthropes bourgeois, les prédications de paix sociale, seraient funestes si elles étaient efficaces. Pas d'antagonisme, pas de progrès. Notez que cette indifférence hautaine pour les souffrances inhérentes aux périodes de transition est elle-même un héritage de l'école économique classique et un trait de ressemblance de plus avec elle. Celle-ci s'exprimait de même en ce qui concerne la concurrence, le machinisme, l'écrasement de la petite industrie par la grande. Le marxisme n'admet comme réformes que celles qui ont pour but non « de réformer » la société, mais de seconder et d'accélérer la révolution, celles qui « peuvent abréger la période de gestation et adoucir les maux de l'enfantement » (3).

La crise du marxisme et le néo-marxisme.

Pour parler déjà du néo-marxisme, il nous faut anticiper sur l'ordre chronologique de notre exposé puisque cette doctrine est de date toute récente, mais la suite des idées le veut

(1) Marx, Misère de la Philosophie. Au reste que signifie le mot de révolte? Simplement le fait de désobéir aux lois. Mais que sont ces lois qui nous régissent? Des produits du milieu bourgeois, tout comme les institutions qu'elles ont pour but de protéger. La révolution consistera simplement de remplacer ces lois

par d'autres lois, mais pour cela il faut bien qu'elle prenne son point d'appui en dehors d'elles.

(2) « C'est le mauvais côté des choses qui produit le mouvement, lequel fait l'histoire en constituant la lutte » (Misère de la Philosophie, 2e édit., p. 173).

(3) Préface du Capital, p. 11.

LES DISSIDENTS

ainsi. D'ailleurs nous serons dispensés par là de faire nous-même la critique du marxisme, puisque précisément le néo-marxisme s'est chargé de ce soin (1).

Cependant il faut distinguer deux phases dans cette « crise du marxisme », comme on l'a appelée : l'une qui est plutôt critique ou que l'on peut appeler, si l'on veut, réformiste et qui a eu pour principal représentant E. Bernstein; — l'autre qui au contraire est plutôt un effort pour revivifier le marxisme et que l'on peut appeler syndicaliste.

§ 1. — Le néo-marxisme réformiste.

Si nous prenons une à une les théories économiques de Marx telles que nous les avons énumérées, nous allons voir qu'il n'y en a aucune qui ne soit très ébranlée et que même de la plus importante il ne reste rien debout. On peut dire que ce travail de démolition est en partie l'œuvre posthume de Marx lui-même, puisque c'est la publication des derniers volumes qui a éveillé l'attention sur certaines contradictions graves qui paraissaient ressortir du rapprochement de ceux-ci avec le premier et qu'ainsi le marxisme a subi la loi même qu'il présidait au régime capitaliste, celle de l'auto-destruction. 11 est vrai que les fidèles de Marx ont essayé

de le justifier en disant que ces contradictions « ne sont pas les contradictions du livre avec le livre lui-même, ce ne sont pas les infidélités de l'auteur à ses prémisses... mais ce sont les conditions antithétiques elles-mêmes de la production capitaliste qui, énoncées en formules, se présentent à l'esprit comme des contradictions » (2). Ainsi *Le Capital* serait comme une réédition des Contradictions économiques de Proudhon que Marx avait si souvent ridiculisées. Mais s'il faut croire que le régime capitaliste est plein de contradictions qui tiennent à

(1) Pour révolution du marxisme, voir le livre si vivant de M. W. Sombart, *Sozialismus und soziale Bewegung im 19e Jahrhundert* (6e édit., 1908 traduction dans la collection Giard et Brière, dirigée par M. Alfred Bonnet) et aussi une brochure de M. George Sorel, *La décomposition du marxisme* (1908).

(2) Labriola (Antoine), *Socialisme et Philosophie*, p. 29. — D'autres disent plus carrément que « ces formules obscures (il s'agit du sur-travail) prêtent à l'équivoque et devraient être bannies de la science » (Sorel, *Revue Intern. de Sociologie*, 1900, p. 270).

LE MARXISME

sa nature, alors combien difficile de savoir si de lui-même il nous conduira au collectivisme, et combien téméraires apparaissent toutes ces prévisions soi-disant scientifiques d'autodestruction et de catastrophe finale (1).

En ce qui concerne la théorie fondamentale, celle de la valeur-travail, elle est aujourd'hui abandonnée par la plupart des marxistes qui se rallient de plus en plus à la théorie de « l'utilité finale » ou à celle de « l'équilibre économique » (2). Karl Marx lui-

même, malgré son affirmation de la valeur-travail, est bien obligé d'admettre sans cesse, implicitement ou même explicitement (3), que la valeur dépend de l'offre et de la demande — voir notamment ce que nous avons dit cidessus du taux des profils. Aussi, après avoir posé sa théorie de la valeur-travail comme un axiome en tête de son premier volume, il ne la présente plus dans les suivants que comme une sorte de représentation schématique pour faciliter l'intelligence des faits.

Mais comme, dans la démonstration de Marx, les théories du sur-travail et de la plus-value ne sont que des déductions du

(1) M. Sorel dit du mouvement révolutionnaire : « Tout en lui est imprévisible » (*Décomposition du marxisme*, p. 62).

(2) Le syndicaliste italien Arthur Labriola (*Revue Socialiste*, 1889, t. I, p. 674) écrit : « Pendant que nous, marxistes, nous suions à rapiécer pour l'endosser le manteau du maître, l'économie politique faisait des progrès quotidiens. Qu'on compare chapitre à chapitre le *Capital* de Marx et les *Principes d'économie politique* de Marshall), on verra que des problèmes exigeant au moins des centaines de pages dans le *Capital* sont résolus en quelques lignes par Marshall ». B. Croce [*Matérialisme storico ed Economia marxistica*, 1900, p. 105) écrit : « Pour moi je tiens ferme à la construction économique de la direction hédonistique... Mais cela n'apaise pas mon désir d'un éclaircissement sociologique du profit du capital, et cet éclaircissement on ne peut l'avoir sans les considérations comparatives que nous propose Marx ».

Enfin M. Sorel (*Saggi di critica del marxismo*, 1903, p. 13) écrit : « Il est nécessaire d'abandonner toute velléité de transfor-

mer le socialisme en science ».

(3) Notamment dans ce passage cité par Bernstein : « En réalité, c'est une loi de la valeur que non seulement on ne consacre à chaque marchandise individuelle que le temps socialement nécessaire, mais qu'on ne consacre en- outre à chaque groupe de marchandises que la proportion indispensable de l'ensemble du temps du travail social. Car la condition première est la valeur d'usage, le besoin social, c'est-à-dire la valeur d'usage élevée à la puissance sociale qui détermine ici la proportion du travail social total qui sera répartie entre les diverses sphères particulières de la production » (Marx, *Das Kapital*, t. III-2, p. 576-77). Et Bernstein ajoute : « Cette phrase seule rend impossible d'écarter par quelques remarques insignifiantes les théories de Gossen et de Bôhm-Bawerk » [*Die Voraussetzungen des Sozialismus*, trad. franç., p. 42, note).

LES DISSIDENTS

principe de la valeur-travail, il en résulte que la ruine de ce premier principe entraîne la ruine des deux autres. Si le travail ne crée pas nécessairement la valeur ou si la valeur peut être créée en dehors de lui, alors rien ne prouve que le travail engendre nécessairement une plus-value, ni par conséquent que le profit du capitaliste consiste en travail non payé. Il est vrai que les néo-marxistes répondent que le fait du sur-travail et celui de la plus-value subsistent parfaitement en dehors de la théorie de la valeur-travail — et qu'il se trouve démontré surabondamment par l'existence dans la société d'une classe de gens qui vivent sans travailler : il est donc bien évident qu'ils ne peuvent vivre que sur le produit du travail d'autrui (1). Soit! mais alors il n'y a rien de plus ici que le fait dénoncé longtemps auparavant par Sismondi

et par les économistes critiques de l'école anglaise : c'est « le revenu non gagné », lequel fait tout le fond de la doctrine de Saint-Simon et de Rodbertus et a été repris aujourd'hui par l'école fabienne anglaise.

On ne voit donc guère ce que K. Marx y a ajouté comme démonstration logique, et la vieille discussion sur le point de savoir s'il y a exploitation des travailleurs, si les revenus touchés par les classes dites oisives correspondent ou non à une création réelle de valeurs, reste ouverte. On peut dire seulement que par l'exposition historique qu'il a faite du développement du régime capitaliste, Marx a apporté certaines preuves très impressionnantes et, en effet, c'est là ce qui reste de plus solide de son œuvre.

Si nous passons à la « loi de concentration », qui est comme l'épine dorsale de la doctrine marxiste, celle-ci aussi se trouve très ébranlée. C'est un socialiste, Bernstein, qui lui a porté les plus rudes coups (2) en accumulant les faits qui en sont la négation, mais qui d'ailleurs avaient été signalés depuis

(1) « Que la théorie de la plus-value soit vraie ou non, c'est parfaitement indifférent pour démontrer le sur-travail. Le sur-travail est un fait d'expérience, démontiable par 1 observation et qui n'a besoin d'aucune preuve déductive » (Bernstein, Ibid., p. 42). Pourtant Marx ne devait pas considérer sa théorie de la valeur ■ comme si indifférente que cela, puisque ce n'est pas de façon incidente mais au début même de son livre, et comme base de tout ce qui suit, qu'il l'a formulée.

(2/ Dans le livre cité ci-dessus, publié en 1899. Une traduction française, mais incomplète, a paru en 1900 sous le titre Socialisme théorique et Social- démocratie pratique.

LE MARXISME

longtemps par les économistes. S'il est indéniable que les grandes entreprises deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus puissantes, il n'en résulte nullement qu'elles éliminent la petite industrie et le petit commerce. Les statistiques nous montrent au contraire que le nombre des petits industriels (ces artisans qui, d'après la doctrine marxiste, ont commencé à être éliminés dès le xix^e siècle) va plutôt augmentant. Pourquoi? Parce que sans cesse quelque invention nouvelle — photographie, bicyclettes, applications domestiques de l'électricité, goût des fleurs — fait surgir de nouvelles petites industries et petits commerces.

Mais c'est surtout dans la production agricole que la concentration n'apparaît guère. C'est en vain que jusqu'à présent, par des exemples empruntés à l'Amérique ou par des statistiques agricoles des pays d'Europe, les collectivistes se sont évertués à courber cette industrie sous leur loi fautive. Les statistiques, quoique si confuses qu'on peut en tirer des arguments en sens contraire, ne se sont prêtées que très mal à cette interprétation et semblent plutôt fournir des arguments à la thèse opposée, celle d'une division croissante des exploitations qui serait en relation avec la croissance de la population — fait qui, s'il est vérifié, infligerait un double échec à la thèse marxiste puisqu'il impliquerait non seulement que la petite culture va se développant, mais qu'elle se développe parce qu'elle est plus productive que la grande.

Mais admettons même par hypothèse que la loi de concentration des entreprises soit fondée. Elle ne suffirait pas à asseoir la théorie marxiste si elle n'est accompagnée par la concentration

de la propriété sur un nombre de têtes de plus en plus restreint. Or c'est ici surtout que les statistiques, loin d'appuyer la thèse marxiste, la réfutent. 11 ne faut pas se laisser tromper par l'apparition de cette espèce nouvelle que sont les milliardaires américains. Oui, il y a des hommes plus riches qu'il n'y en a jamais eu, mais il y a aussi plus d'hommes riches qu'il n'y en a jamais eu. Dans tout pays la proportion des capitalistes, non pas seulement des liés gios, mais des moyens et des petits, va en augmentant. Ces sociétés par actions, où l'école marxiste cherche une confirmation de sa thèse, ont servi au contraire à éparpiller la propriété sur un nombre infini de têtes, ce qui montre bien que la concen-

tration des entreprises et la concentration de la propriété sont choses bien différentes. Et les sociétés coopératives, qui prennent un si grand développement, combien de prolétaires ii ont-elles pas transformés en petits propriétaires ! Et la Grande Guerre, combien de millions de petits rentiers n'aurat-elle pas créés !

L'affirmation de Marx que l'expropriation de demain sera bien plus facile que celle du passé, parce qu'il suffira « d'exproprier quelques-uns au profit de la masse », paraît donc tout à fait inexacte. Ce n'est pas seulement une oligarchie, c'est la masse, et une masse qui va se multipliant, qu'il faudra exproprier. Déjà à ce jour plus de la moitié de Français possèdent certainement quelque propriété, valeurs mobilières, terres ou maisons. Naguère les collectivistes parlaient avec dédain de ces lambeaux ou même de « ces haillons » de propriété et disaient qu'au jour de l'expropriation ils seraient joyeusement abandonnés en échange des avantages qui résulteraient de la copropriété sociale. Mais la preuve qu'eux-mêmes n'en croient rien, c'est que déjà aujourd'-

hui ils changent de langage et s'engagent à maintenir à leurs possesseurs ces haillons de propriété.

Sur ce point leur programme a subi quelques variations, smon quelques accrocs. Quand il était formulé dans le Manifeste Communiste, il y a un peu plus d'un demi-siècle, on comptait que la petite propriété allait bientôt disparaître et qu'alors — d'une part, toute la propriété se trouvant concentrée entre un petit nombre de mains, d'autre part, la masse des prolétaires se trouvant grossie de tous les petits propriétaires expropriés — la classe prolétaire ne ferait qu'une bouchée de la classe possédante, soit par voie révolutionnaire, soit tout simplement par la volonté de la majorité devenue loi. Malheureusement pour l'exécution de ce programme, on a dû constater que « la déchéance de la propriété bourgeoise » n'apparaissait ni comme inévitable ni comme imminente. Non seulement la grande propriété capitaliste se portait le mieux du monde - ceci n'était d'ailleurs qu'une confirmation et non un démenti donné à la théorie marxiste — mais même la petite propriété et la petite industrie ne semblaient nullement en voie de mourir. Que faire? On ne pouvait guère se flatter de réaliser la révolution sociale sans le concours ou à

LE MARXISME

L'encontre de la masse énorme des paysans, artisans, boutiquiers, etc., pas plus par le recours à la force que par l'action parlementaire, car cette masse forme l'appoint indispensable à la majorité, si tant est qu'elle ne constitue pas elle-même la majorité : or, on ne pouvait espérer les rallier à un programme qui comporterait leur propre expropriation.

On a donc fait une distinction. La socialisation des moyens de production ne s'appliquera qu'à la grande propriété et à la grande industrie, à celle qui emploie des salariés ; mais elle respectera la petite propriété de celui qui vit de son travail. Et on se défend du reproche de contradiction ou d'opportunisme en disant que par cette méthode on ne fait que se conformer à la marche de l'évolution. On commence par exproprier les industries qui sont parvenues au régime capitalistique et salarié, à la phase de la plus-value.

Cette conclusion peut se justifier en effet comme s'adaptant logiquement aux prémisses. En fait cependant, il n'est pas facile de savoir ce qu'on fera de cette petite propriété individuelle. La laissera-t-on vivre ou se développer à côté de la propriété sociale ? On ne conçoit guère ces deux régimes fonctionnant côte à côte et pêle-mêle, et les individus laissés libres d'opter entre les deux. Aussi les collectivistes marxistes ne prennent pas trop au sérieux ces promesses faites à la propriété paysanne ; ils n'y voient qu'une concession temporaire faite à la poltronnerie des petits propriétaires, mais comptent bien qu'ils abandonneront d'eux-mêmes leur misérable propriété pour participer aux bienfaits du régime nouveau ou, s'ils restent réfractaires, qu'ils seront bon gré mal gré éliminés par la supériorité économique de l'industrie socialisée. Seulement, comme ces perspectives n'ont rien d'attrayant pour ceux qu'elles visent, on les laisse volontiers dans l'ombre.

Et la lutte des classes que devient-elle dans le néomarxisme ? — Elle n'est pas niée, mais elle est fort atténuée en ce sens qu'elle n'est plus présentée comme un -duel à mort entre deux classes, mais comme une mêlée assez confuse entre un grand nombre de

classes et dont l'issue, par conséquent, est difficile à prévoir. Cette représentation de la Société se réduisant à deux couches superposées est par trop simpliste. Nous voyons au contraire une différenciation croissante au sein même de la classe capitaliste : il y a d'autres luttes enga-

LES DISSIDENTS

gées, notamment entre les emprunteurs et les rentiers, entre les fabricants et les commerçants, entre les industriels et propriétaires ruraux — cette dernière surtout, dont le retentissement a été si général dans l'histoire politique et qui réapparaît à travers les âges dans les temps modernes sous la forme des grandes luttes parlementaires entre le parti conservateur et le parti libéral, tories et whigs, etc. Et ces sous-luttes viennent souvent compliquer de la façon la plus dramatique et la plus imprévue la lutte principale, parce que les belligérants cherchent à s'appuyer sur le prolétariat. Ainsi en Angleterre les industriels ont fait passer contre les propriétaires ruraux les lois abolissant les droits sur les blés, mais à leur tour les seconds ont fait passer contre les premiers les lois réglementant le travail, et c'est la classe ouvrière qui a été dans les deux cas la partie gagnante, tertius galiciens! Et même dans le sein de la classe ouvrière, il peut y avoir des luttes. Il y en a déjà (sans parler de celles entre syndicats rouges et syndicats jaunes) entre les syndiqués et les non-syndiqués, entre les ouvriers qualifiés (skilled workmen, comme disent les Anglais) et ceux d'une catégorie inférieure, car sous le Quatrième État apparaît déjà, comme le dit Paul Leroy-Beaulieu, un Cinquième État.

Et la thèse catastrophique? — Les néo-marxistes n'y croient plus(l). Les crises économiques, qui fournissaient le principal ar-

gument à cette thèse, n'apparaissent plus aujourd'hui aussi menaçantes pour le capitalisme que les voyait Marx. On n'y voit plus les secousses d'un tremblement de terre, mais le rythme périodique d'une marée dont on pourrait même, dans une certaine mesure, calculer l'heure du flux et du reflux.

Et le matérialisme historique ? — « Toute personne non prévenue souscrira à cette formule de M. Bernstein : les nécessités de l'évolution technico-économique déterminent demain ■ en moins l'évolution des autres institutions sociales » (2). Et que de preuves ont été fournies à l'appui ! Le marxisme les fournit lui-même, car le principe même de la lutte de

(1) Du moins n'y croyaient-ils plus guère avant la guerre. Mais si la révolution bolchevisle en Russie devait réussir, en ce cas, évidemment, la thèse catastrophique retrouverait tout son prestige.

(2) G. Sorel, Les polémiques pour l'interprétation du marxisme, dans la Revue internationale de Sociologie, 1900.

LE MARXISME

classes et de la « conscience de classe » où prend-il sa force sinon dans un sentiment de révolte contre les fatalités économiques, par conséquent dans un certain idéal ? Sans doute, tous les faits d'ordre différent, économiques, politiques, moraux, etc., réagissent les uns sur les autres, mais sans qu'on puisse dire qu'il y en ait un qui détermine tous les autres. C'est ainsi que dans l'ordre économique lui-même on se contente aujourd'hui de chercher des relations réciproques entre les faits plutôt que de se préoccuper de savoir lequel est cause, lequel est effet.

Mais alors finalement que reste-t-il du marxisme dans le néo-marxisme ? Il n'est pas très facile de le savoir ! « N y a-t il pas en lui autre chose que les formules qu'on cite et dont la valeur semblait être de plus en plus discutable? Ne serait-ce point plutôt une conception philosophique propre à éclairer les luttes sociales?... » (1). Et Bernstein nous dit que le socialisme n'est qu'un mouvement ; il est vrai qu'il ajoute : « le mouvement est tout, le but final n'est rien » (2).

§ 2. — Le néo-marxisme syndicaliste.

Mais tandis que le marxisme doctrinaire était ainsi en train de se volatiliser, d'autre part il se conciliait et se vérifiait pleinement — à ce que prétend du moins un groupe de ses disciples — dans un mouvement (cette fois au sens pratique de ce mot) exclusivement ouvrier, dans l'action syndicaliste.

Il ne s'agit point ici du syndicalisme réformiste, qu'on appelle aussi le trade-unionisme , — celui-là on le laisse à Bernstein et aux néo-marxistes de son école (3) — il s agit de

!1) Sorel, Décomposition du marxisme, p. 33.

(2) Socialisme et social-démocratie, p. 234. On nous a appris qu'il fallait voir dans cette conception une anticipation de la philosophie de M. Bergson!

(3) Le point de vue est très nettement indiqué dans un article de M. Berth (. Mouvement socialiste, mai 1908, p. 393). « Au point de vue purement critique et négatif, nous étions avec Bernstein contre l'orthodoxie de Kautsky. Mais au révolutionnarisme, d'ailleurs tout verbal, de la Social-démocratie allemande, Bernstein substitue quoi ? Une simple évolution démocratique et ré-

formiste, une évolution politique et économique, imitatrice des institutions libérales bourgeoises et qui s' imagine aboutir à l'émancipation ouvrière en poussant à bout le libéralisme bourgeois sous la double forme d'une entière démocratie politique et d'une entière démocratie économique. Et c'est ici que nous, syndicalisfésrévolutionnaires, nous nous séparons décidément de Bernstein, car nous voulons bien de 1 évolution,

LES DISSIDENTS

ce syndicalisme militant qui n'existe guère encore qu'en France et en Italie et qui est représenté en France par la Confédération Générale du Travail.

Quelle filiation peut-on établir entre le marxisme et ce syndicalisme-là ? De lien réfléchi et conscient il n'y en a point: les hommes qui dirigent la Confédération Générale du Travail n'ont guère eu le temps d'approfondir ou même de feuilleter Marx et ne se préoccupent pas d'appliquer ses doctrines. Pourtant on nous a appris récemment que le programme de

la C. G. T. correspondait admirablement à la doctrine marxiste

et que c'est elle qui, tandis que le néo-marxisme réformiste était en train de J'égarer, l'avait remise dans la bonne voie, notamment en ceci :

a) En affirmant le caractère exclusivement ouvrier du socialisme, non pas seulement par des déclarations verbales mais par les faits, par la vie même des syndicats qui est nécessairement et uniquement professionnelle — et en affirmant du même coup la valeur, la beauté du travail, non pas d'un travail quelconque, mais du travail qui pétrit et transforme la matière, du travail ma-

nuel. Non seulement plus de pacte avec les patrons et capitalistes, mais même plus dorénavant avec les intellectuels et les politiciens; le syndicat professionnel ouvrier ne comprenant, par définition même, que des ouvriers, n'a à se préoccuper que des intérêts ouvriers (1). Nous avons signalé déjà dans le marxisme cette affectation de dédain pour les intellectuels (p. 558, note 1).

Nul milieu, dit-on, n'est mieux fait que le syndicat pour développer « la conscience de classe », c'est-à-dire le sentiment de la communauté d'intérêts qui doit unir tous les prolétaires contre tous les possédants. La conscience n'apparaît que là où il y a organisation — et cela n'est pas moins vrai dans l'ordre économique que dans l'ordre biologique : voilà donc pourquoi le syndicat est précisément ce qu'il faut pour transformer la vieille conception socialisme en vrai socialisme. Cette puissance-là, Marx ne pouvait la prévoir déjà

mais d'une évolution créatrice de formes sociales nouvelles, d'une évolution révolutionnaire ».

(1) « Organisation de producteurs qui font leurs affaires eux-mêmes sans avoir besoin d'avoir recours aux lumières que possèdent les représentants des idéologies bourgeoises » (G. Sorel, Décomposition du marxisme, p. 60-61).

LE MARXISME

quand il écrivait. S'il l'eût connue, combien il s'y serait reconnu ! Les représentants de ce néo-marxisme deviennent lyriques quand ils parlent de syndicats. C'est, dans la pourriture bourgeoise, la seule réserve neuve d'énergie. Il porte en lui les germes d'une société nouvelle, d'une philosophie nouvelle et même d'une morale nouvelle qu'on pourra appeler la morale du producteur :

honneur professionnel, esprit de solidarité, fierté de l'oeuvre accomplie, ardeur pour le progrès, etc. (1).

b) En affirmant et en réalisant par la pratique quotidienne la lutte des classes, la vraie, la bonne, la seule révolutionnaire, celle entre salariés et capitalistes, celle qui est engendrée précisément par la conscience de classe et qui emploie tous les moyens de guerre, grèves, violence, etc. - — celle qui repousse tout concours des classes bourgeoises, toute intervention de l'Etat, toute réforme octroyée, et ne veut rien devoir qu'à elle-même, à l' action directe (2).

C'est cette lutte qui crée le droit de l'avenir en tant que s'opposant aux conceptions juridiques actuelles créées parla bourgeoisie. Il faut donc entretenir l'esprit de lutte, non point précisément pour aviver les haines, mais pour attiser la flamme. C'est là la tâche, le devoir du socialisme.

Remarquez que cette lutte suffit dorénavant comme unique objet à l'activité du syndicalisme révolutionnaire, car celui-ci

(1) « Le syndicalisme révolutionnaire est la grande force éducative que possède la société contemporaine pour préparer le travail de l'avenir » (Sorel, *Réflexions sur la violence*, 1909, p. 244).

« Dans la ruine totale des institutions et des mœurs, il reste quelque chose de puissant, de neuf et d'intact : c'est ce qui constitue à proprement parler l'âme prolétarienne et cela ne sera pas entraîné dans la déchéance générale des valeurs morales si les travailleurs ont assez d'énergie pour barrer le chemin aux corrupteurs bourgeois en répondant à leurs avances par la brutalité la plus accusée» {Ibid., p. 253}.

Cette morale s'affirme comme antithétique à la morale du consommateur, que voudraient faire prévaloir les lignes sociales d'acheteurs et les sociétés de consommation (Cf. ci-dessus, p. 403), et qui ne serait, d'après M. Sorel, qu'un idéal de rentier et « d'oisif lettré ».

(2) Cette lutte incessante est ce que M. G. Sorel appelle « la violence » et qu'il déclare éminemment salulaire. « J'ai établi que la violence prolétarienne a une tout autre signification historique que celle que lui attribuent les savants superficiels et les politiciens ». A noter cependant qu'on l'a accusé à tort d'approuver le sabotage : « Le sabotage, dit-il, est un procédé de l'ancien régime (?) et ne tend nullement à orienter le travailleur dans la voie de l'émancipation » (Mouvement socialiste, 1905, 1er et 15 novembre).

LES DISSIDENTS

n'a plus à se préoccuper, comme les socialistes d'autrefois, d'organiser le travail et la société. Tout cela est déjà organisé par le capitalisme, et pour le mieux, au point de vue économique. 11 n'y a qu'à s'installer dans la place (1).

c) En reprenant la thèse catastrophique non plus sous la forme de crise capitaliste, mais sous celle de grève générale. Voilà la tactique contre laquelle tous les capitaines et toutes les baïonnettes de la classe bourgeoise seront impuissants. Que faire contre des ouvriers qui, pour suspendre toute vie sociale, n'ont qu'à croiser les bras et prouvent par là même que c'était bien le travail qui était le créateur de toute richesse? Et en admettant même que 1a. grève générale ne puisse jamais se réaliser — on paraît assez sceptique à cet égard — elle agira tout de même puis-

samment comme stimulant, comme mythe, dit M. G. Sorel, pareil à l'attente du millenium chez les chrétiens des premiers siècles.

Ce mot de « mythe » a eu un prodigieux succès, non pas précisément chez les syndicalistes à qui il ne dit rien du tout, mais chez les intellectuels. Car il est amusant de noter que cette conception d'un socialisme exclusivement ouvrier, non seulement anti-capitaliste, mais violemment anti intellectueliste et qui doit répondre aux avances des bourgeois par la brutalité la plus accentuée », est due exclusivement à un groupe d'intellectuels, d'esprit infiniment subtil et qui se réclament de la philosophie bergsonienne (2).

Un mythe, soit! mais se laisser mener par un mythe c'est à peu près la même chose que de marcher à l'étoile comme les rois mages, ou suivre la colonne de feu et de fumée qui guidait Israël vers la Terre Promise. Et avec cette espérance ou cette foi empruntées à l'Eglise militante et triomphante des premiers siècles, avec cette conception que gonfle un souffle passionné, presque héroïque, ne sommes-nous pas bien loin du matérialisme historique et bien près de cet utopisme

(1) « Désormais, ou ne cherchera plus comment les hommes s'arrangeront pour jouir du bonheur futur; tout se réduit à l'apprentissage révolutionnaire du prolétariat (Sorel, Ibid., introd., p. 37).

(2) Ce groupe était représenté par la revue Le Mouvement socialiste dirigée par M. Lagardelle.

Les études publiées, dans les années qui ont précédé la guerre, sur le Syndicalisme sont très nombreuses: nous avons déjà signalé La Philosophie Syndicaliste, par M. Guy Grand.

LE MARXISME

français? Car comme le reconnaît M. Sorel lui même : « il y a eu rarement des mythes parfaitement purs de tout mélange utopique » (1).

(1) Réflexions sur la violence, p. xxxv.

Depuis que ces pages ont été écrites, l'effroyable secousse de la guerre a volatilisé les mythes et rompu les cadres. Dans tous les pays la droite du parti socialiste est devenue nationaliste, la gauche a cherché à organiser la dictature du prolétariat. D'autre part, le marxisme, par suite de ses origines allemandes, s'est trouvé subir le contre-coup de la défaite. Karl Marx a été fréquemment dénoncé, au cours de cette guerre, comme un des fauteurs du pangermanisme. Voir pour la réfutation de cette thèse le livre de Longuet (son petit-fils) : La politique internationale du marxisme.

Quant au syndicalisme, il a passé par les phases les plus diverses. Tout d'abord la désorganisation causée par la guerre. Puis, aussitôt après, merveilleuse expansion imprévue : tout le monde, y compris les fonctionnaires, les intellectuels et les artistes, demandent l'adhésion à la G. G. T. Mais maintenant il se trouve gravement atteint par le contre-coup de la Révolution russe, la partie la plus avancée des syndicalistes désavouant les chefs de la G. G. T. comme trop favorables au capitalisme et réclamant la prise immédiate des fabriques par les ouvriers, comme en Russie. Et même la scission entre les deux syndicalismes se trouve aujourd'hui un fait accompli (décembre 1921) par la création d'une nouvelle C. G. T. révolutionnaire.

Au reste, le programme de la G. G. T. n'est pas si modéré qu'on l'en accuse, car s'il est vrai qu'elle ne se refuse pas à chercher les moyens d'organiser une entente, cordiale ou non, entre le Travail et le Capital, c'est à la condition que ce soit le Travail qui prenne en main cette organisation.

CHAPITRE IV

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

Dans l'Évangile comme dans la Bible, dans les malédictions des prophètes contre les marchands et contre les accapareurs de terres, dans les paraboles de Jésus, dans les prédications des Pères de l'Eglise sur les devoirs des riches vis-à-vis des pauvres, y compris le sermon de Bossuet sur « 1 Éminente dignité des pauvres », dans les in-folio des canonistes et la Somme de saint Thomas d'Aquin — innombrables sont les textes qui touchent aux questions sociales et économiques ou même qui formulent des commandements impératifs, et beaucoup ne le cèdent point en véhémence à ceux des socialistes révolutionnaires de nos jours (1).

Cependant ce n'est guère qu'au milieu du xix^e siècle qu'on a vu apparaître des doctrines et des écoles se qualifiant « sociales-chrétiennes » avec un programme défini, lequel consiste à chercher dans les enseignements de la religion la solution des problèmes économiques et le plan de reconstitution de la société (2).

Les causes qui déterminèrent leur naissance sont assez faciles à indiquer. Ce fut d'abord une réaction contre le socialisme, réac-

tion qui s'accroît au fur et à mesure que le socialisme s'affirme comme plus matérialiste et plus antichrétien, et le devoir pour l'Église de disputer à cette religion nouvelle l'âme du peuple : ce fut la crainte de voir ses

(1) Il suffit de rappeler que toute la théorie de l'usure et la législation qui en est résultée a été l'œuvre des canonistes.

(2) En 1832, un professeur catholique aujourd'hui oublié, de Caux, dans un livre intitulé *Essai d'Economie Politique*, écrivait : .. Le catholicisme renferme dans ses conséquences pratiques le plus admirable système d'économie sociale qui ait jamais été donné à la terre ».

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

fidèles, son peuple, s'enrôle! sous le drapeau rouge de l'Antéchrist (1). Mais il serait injuste et inexact de ne voir là qu'une question de concurrence. Il faut y voir plutôt un réveil de la conscience chrétienne se demandant si l'Église n'avait pas trahi le Christ? si, absorbée par sa mission divine, elle n'avait pas méconnu la mission terrestre qu'elle avait à remplir aussi? si, en répétant la prière dominicale « Que ton règne vienne! » et « Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien! » elle n'avait pas perdu de vue que ce règne devait se réaliser déjà sur cette terre, et que ce pain quotidien qu'il fallait demander ce n'était pas seulement celui de l'aumône, mais le salaire du travail?

Au reste, ces doctrines et ces écoles sont très diverses, puisque nous allons voir qu'elles varient depuis le conservatisme le plus autoritaire jusqu'à l'anarchisme le plus révolutionnaire, et ce n'est pas sans les forcer un peu que nous réussirons à les faire rentrer dans le cadre d'un même chapitre. Cependant, on peut

dégager certains caractères positifs, et surtout négatifs, qui leur sont communs à toutes et en font une même famille.

Comme caractère négatif, toutes ces doctrines répudient le libéralisme de l'école classique. Ce n'est point qu'elles soient toutes disposées à faire appel au bras de l'Etat, puisque nous verrons que quelques-unes d'entre elles sont anti-étatistes ; ce n'est point qu'elles nient l'existence d'un ordre naturel, puisque c'est précisément celui qu'elles révèrent en tant que manifestation de la volonté de Dieu et sous le nom de Providence. Mais l'homme créé libre s'est révolté contre cet ordre — c'est là ce qu'on appelle la chute et le péché — - et maintenant il est impuissant à y revenir de lui-même. Il est donc absurde de supposer qu'il suffit de laisser faire l'homme naturel, c'est-à-dire de le livrer à l'intérêt personnel, pour que celui ci ramène l'homme au bien et lui fasse retrouver la route du Paradis perdu, pas plus dans l'ordre économique

(1) « En face du socialisme dressé sur les ruines du système libéral, le catholicisme seul reste debout et de taille à lui résister » (Comte de Mun, *La question sociale au XIXe siècle*, 1900).

« Il ne faut pas laisser croire que l'Eglise est un gendarme en soutane qui se jette contre le peuple dans l'intérêt du capital : il faut, au contraire, qu'on sache qu'elle agit dans l'intérêt et pour la défense des faibles » [Id., *Discours*, avril 1893].

G. ET R. — Doctr. écon.

LES DISSIDENTS

que dans l'ordre religieux. Au contraire, les écoles chrétiennes déclarent que l'homme naturel, ce que 1 Evangile appelle le vieil

homme, Adam, doit mourir en nous, pour faire place à l'homme nouveau; et qu'il faudra faire appel à toutes les forces divines, morales et sociales, pour lui faire remonter la pente sur laquelle l'égoïsme le fait glisser (1).

Ces écolles se séparent aussi du socialisme, même lorsqu'elles le dépassent par la véhémence de leurs anathèmes contre le capitalisme et l'ordre économique actuel, en ce qu'elles ne croient point comme celui-ci qu'il suffira, pour créer la société nouvelle, de changer les conditions économiques et le milieu : il faut en même temps changer les individus. A ceux qui lui demandaient quand viendrait le Royaume de Dieu, Christ répondit : « le Royaume de Dieu ne viendra point avec éclat : il est au dedans de vous », ce qui voulait dire que la justice sociale ne régnera que lorsqu'elle sera déjà réalisée dans les cœurs. Le programme du christianisme social ne saurait donc se confondre ni avec celui des socialistes libertaires, anarchistes, fouriéristes, disciples de J.-J. Rousseau, puisque ceux-ci croient que l'homme est naturellement bon et n'a été faussé que par la civilisation, ni avec le collectivisme marxiste puisque celui-ci a pour fondement le matérialisme historique et la lutte des classes. Et même en ce qui concerne le socialisme d'Etat, si quelques-unes des écolles chrétiennes sont disposées à collaborer sympathiquement avec lui, toutefois elles ne mettent l'action coercitive de la loi qu'au second plan, plaçant au premier plan l'association, soit familiale, soit corporative, soit coopérative. Et comment pourrait-il en être autrement puisque toute église est, par définition même, une association et que l'Eglise catho-

(1) Les chrétiens sociaux tout remarquer que si même on veut remplacer le dogme de la création par la théorie de l'évolution et

Adam par quelque gorille, leur thèse n'en est que renforcée, car c'est bien en ce cas qu'il sera le plus nécessaire de tuer le vieil homme ! « Nous ne vivons, écrivait Urunetière, que de la victoire qu'il nous faut remporter quotidiennement sur les fatalités de notre première origine » (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai 1895).

Dans un livre anglais paru en 1894 et qui a eu un énorme succès (*Social Evolution*, par Kidd), l'auteur transpose la théorie darwiniste dans le sens chrétien. D'après lui, la lutte pour la vie et la sélection naturelle sont bien les ressorts du progrès. Seulement la lutte, ainsi comprise, a pour but de sélectionner ceux qui consentent à sacrifier leurs intérêts individuels à l'intérêt collectif : or, la religion est la seule force coercitive qui puisse imposer un tel sacrifice.

[les doctrines inspirées du christianisme 579]

Il n'y a rien de plus logique entre toutes, quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir sur ses dogmes, est l'association la plus grandiose et la plus fortement liée qui ait existé entre les hommes, puisqu'elle associe dans les liens d'une solidarité qui doit braver même le tombeau l'église militante d'ici-bas et l'église triomphante de là-haut, ici les vivants priant pour les morts et là-haut les saints intercédant pour les pécheurs.

Mais c'est au point de vue constructif que ces écoles échappent à toute classification. Sans doute, on peut dire qu'elles veulent toutes une société où tous les hommes seraient frères parce que tous fils d'un même Père qui est au ciel (1), mais il y a bien des façons d'entendre cette égalité fraternelle. On peut dire aussi qu'elles réclament toutes, comme disaient déjà les canonistes du

Moyen âge, le juste prix et le juste salaire, ce qui veut dire qu'elles se refusent à admettre que le travail de l'homme ne soit qu'une marchandise livrée au jeu de la loi de l'offre et de la demande. Elles voient dans le travail humain une chose sacrée; or, le droit romain lui même n'admettait pas que les res sacræ puissent être mises dans le commerce. Seulement, quand il s'agit de formuler un programme, c'est ici que les chemins bifurquent. En effet, si les textes sacrés sur les questions sociales et économiques sont nombreux, ils sont généralement peu précis et peuvent servir de points d'appui aux doctrines les plus divergentes.

Peut-être estimera-t-on qu'il n'était guère utile d'ouvrir un chapitre spécial à ces doctrines, soit parce qu'elles relèvent plutôt de la morale que de l'économie politique, soit parce que nous n'y trouverons pas les noms de maîtres aussi illustres que dans les chapitres précédents et qui aient apporté à la science des contributions originales — si ce n'est peut-être Le Play et encore est-ce dans le domaine moral et politique plutôt que dans celui économique. Mais qu'importe ? il y a de grands mouvements d'idées qui sont anonymes : l'importance d'une doctrine doit se mesurer moins à la renommée de ses auteurs qu'à son influence sur les esprits; or, on ne saurait nier que les doctrines socialo-chrétiennes n'aient exercé une

(i) C'est non un chrétien social mais le fondateur du positivisme, Auguste Comte, qui dit : « L'égalité originelle des hommes n'est pas un fait d'observation... Elle a été affirmée clairement pour la première fois par le christianisme » (Traité de Politique, I, p. 407).

LES DISSIDENTS

action réelle sur un très grand nombre de fidèles, bien plus nombreux que les disciples d'un Fourier, d'un Saint-Simon ou d'un Proudbon; et qu'elles ne se trouvent liées au développement de plusieurs institutions économiques d'une grande portée, telles que l'essai de reconstitution des corporations, la défense de la classe moyenne, les caisses rurales, les sociétés coopératives en Angleterre, les ligues contre l'alcoolisme, la lutte pour le repos dominical, etc. Il ne faut pas oublier que les hommes qu'on peut saluer comme les initiateurs dans le premier quart du xix^e siècle de la législation protectrice du travail et des institutions ouvrières, lord Shaftesbury, en Angleterre, le pasteur Oberlin et l'industriel Daniel Legrand en France, étaient déjà des chrétiens sociaux.

§ i. — L'École de Le Play.

L'école de Le Play⁽¹⁾ est, parmi les écoles socialo-chrétiennes, la plus rapprochée de l'école libérale classique, et même quelques-uns de ses représentants sont inscrits dans les deux partis à la fois. Elle professe, en effet, la même antipathie pour le socialisme et la même défiance contre l'intervention de l'Etat.

(1) Frédéric Le Play (1806-1882), élève de l'École Polytechnique, ingénieur des mines, puis professeur à l'École des Mines et conseiller d'État, publia en 1855 un recueil de monographies de familles ouvrières sous le titre *Les Ouvriers européens*, en un vol. in-folio (la 2^e édition, parue en 1877, comprend 6 vol. in-8°) et en 1864 le livre où il expose sa doctrine, *La Réforme Sociale*, livre que Montalembert déclarait être « le plus original, le plus courageux, le plus utile et, sous tous les rapports, le plus fort de ce siècle ». Il y a beaucoup à rabattre de ces épithètes, mais il est

du moins vrai que les prévisions pessimistes de ce livre sur l'avenir de la France se sont trouvées vérifiées sur bien des points.

Le Play créa en 1856 La Société d'Economie Sociale, qui publie depuis 1881 une Revue dite La Réforme Sociale. Il fut l'organisateur de l'Exposition Universelle de 1867 et l'initiateur des premières Expositions d'Économie sociale. Voir comme résumé de sa vie et de son œuvre Frédéric Le Play d'après lui-même, par Auburlin, Paris (1906). ’

Quelques représentants distingués de l'École de Le Play ont protesté contre notre classification et déclarent que leur doctrine n'est pas « inspirée du christianisme » mais a un caractère purement scientifique. Nous ne contestons pas qu'il n'eût été peut-être mieux de lui ouvrir un compartiment spécial, si nous n'avions dû, pour simplifier notre exposition, limiter le nombre des chapitres.

Toutefois, quand Le Play nous enseigne que son programme a deux fondements, dont l'un est le Décalogue, et deux ciments, dont l'un est la religion (voir ci-après), il donne bien quelque droit de classer sa doctrine comme étant d'inspiration religieuse, et d'ailleurs nous ne pensons pas la déprécier par ce qualificatif.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

Mais d'autre part, elle se sépare absolument de l'école libérale, surtout sous sa forme optimiste française, par une dénégation catégorique du principe que le bien de l'individu se réalisera de lui-même. Non! l'homme ne connaît pas le bien.

« L'erreur » est le fait le plus nombreux et le plus éclatant de la science sociale. Chaque nouveau-né qui vient au monde y ap-

porte la propension au mal et, dit éloquentement Le Play :

« Chaque génération qui surgit équivaut à une invasion de petits barbares. Dès que les parents tardent à les dompter par l'éducation, la décadence devient imminente » (1).

Et parmi ces erreurs, celles que Le Play dénonce avec le plus de véhémence ce sont précisément celles dont se réclame le libéralisme bourgeois, « les faux dogmes de Quatre-vingtneuf » (2). Il faut que toute société, si elle veut vivre, au lieu de se laisser gouverner par de soi-disant lois naturelles qui ne sont que des instincts qu'il faut dompter — se réforme : et voilà pourquoi le livre capital de Le Play s'appelle la Réforme Sociale, et l'École qu'il a fondée a pris le même nom.

Une autorité est donc indispensable. Quelle sera-ce? Avant tout, celle du père de famille : elle est plus efficace que toute autre par deux raisons : — 1° parce qu'elle a son origine dans la nature et non dans un contrat ou un décret; 2° parce qu'elle agit par l'amour et non par la coercition. Ainsi la famille groupée sous l'autorité du chef, qui constitue la société tout entière sous le régime patriarcal, doit constituer encore l'armature de la société, même quand celle-ci est devenue aussi complexe que nos sociétés modernes. Sans doute l'autorité du père ne suffit plus, parce que lui-même d'ailleurs est trop absorbé par les occupations de la vie, et il faut que se constituent en dehors de lui d'autres « autorités sociales ». Sera-ce l'État? Il ne sera pas exclus, mais mieux vaut recourir d'abord aux autorités naturelles : à la noblesse, dans les pays là où elle n'a pas, comme en France malheureusement, manqué à sa vocation, aux grands propriétaires, aux patrons, aux

(1) Programme des Unions de la Paix sociale, ch. Ier.

(2) « La plus grave et la plus dangereuse des erreurs, la véritable mère de nos Révolutions, est le faux principe que prétendent mettre en pratique les novateurs de 1789, celui qui affirme la perfection originelle... que la société composée d'hommes de la nature jouirait sans effort de la paix et du bonheur qui seraient comme les fruits spontanés de toute société libre ».

LES DISSIDENTS

« sages » (ce qui ne veut pas dire les savants, mais ceux qui ont l'expérience de la vie), et, à leur défaut, aux autorités locales les plus proches des intéressés, la commune avant le département, le département avant l'Etat (1). L'intervention de l'Etat ne devient indispensable que là précisément où toutes ces autorités sociales font défaut — par exemple pour imposer le repos du dimanche là où les classes dirigeantes ont donné l'exemple de le violer. En sorte que la nécessité de l'intervention de l'Etat dénote précisément un état pathologique de la nation, et le degré de cette intervention mesure en quelque sorte le degré du mal.

Il va de soi que puisque Le Play attache une si grande importance à la constitution de la famille, il doit en attacher une non moins grande au régime successoral, car c'est de celui-ci que dépend la permanence de celle-là. En effet, c'est ici le nœud du système de Le Play. Il distingue trois types essentiels de familles :

1° La famille patriarcale . — Le père est seul propriétaire ou, plus exactement, seul administrateur de tous les biens de la famille, et à sa mort tous ses biens passent de plein droit au fils aîné. C'est le régime antique, contemporain du régime pastoral, et l'un et l'autre survivent encore dans les steppes d'Orient.

2° La famille-souche. — Les enfants et petits-enfants ne restent plus groupés sous l'autorité paternelle, ils se dispersent et vont fonder des familles nouvelles : un seul reste au foyer. Ce sera l'héritier désigné qui remplacera le père après avoir été son associé durant sa vie — mais désigné par la volonté du père et non pas nécessairement par le droit d'aînesse. L'héritage passe au plus digne ou, en tout cas, à celui qui est le mieux à même de le conserver. C'est ce régime qui, d'après Le Play, suffit à expliquer la prodigieuse stabilité de la Chine. C'est lui qui, quoique déjà ébranlé, fait la force et la vitalité de l'Angleterre. Et il y a encore quelques points de la Fiance où, en dépit du Code civil, il a réussi à se maintenir. L'histoire de la famille Melouga, paysans des Pyrénées, revient à chaque instant comme un leit-motiv dans les

(1) « C'est le grand malheur de la France que la famille soit absorbée par la commune, la commune par le département, le département par l'État » (La Réforme Sociale, III, liv. 7).

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

écrits de Le Play et de ses disciples (quoique d'ailleurs cette famille ait cessé aujourd'hui d'exister).

3° La famille instable. — C'est celle dans laquelle tous les enfants, au fur et à mesure qu'ils arrivent à l'âge de s'établir, quittent le foyer, chacun pour soi. A la mort du père, la famille déjà dispersée est définitivement dissoute, le patrimoine divisé par le partage égal et forcé, et l'entreprise agricole ou industrielle, s'il y en a une, liquidée. C'est le régime né de l'individualisme et qui caractérise presque toutes les sociétés modernes mais surtout la France.

De ces trois types c'est au second que vont toutes les sympathies de Le Play, parce que c'est celui qui maintient le mieux l'équilibre entre les deux forces antagonistes, mais également indispensables à la vie sociale, et qui sont, l'une l'esprit de conservation, l'autre l'esprit d'innovation : sous le régime de la famille patriarcale le premier est trop prépondérant (1), mais sous le régime de la famille instable il est trop aboli. Par le partage à chaque décès toute entreprise devient une toile de Pénélope où le travail de chaque génération est à refaire chaque fois (2). Et ce partage périodique ne donne même pas l'égalité promise, car, tout lien de solidarité étant rompu entre frères, les uns s'enrichissent tandis que les autres tombent dans la misère : chacun pour soi. Ce régime aboutit même à la stérilité, comme la France en donne une éclatante démonstration, parce que, les enfants ne restant auprès de leurs parents qu'aussi longtemps qu'ils sont à leur charge et les abandonnant sitôt qu'ils sont en état de se suffire à eux-mêmes, comme font les petits des animaux, il est clair que les parents ont intérêt à en avoir le moins possible.

La famille-souche, au contraire, confie au fils qui demeure la garde des traditions et laisse aux fils qui partent l'esprit d'entreprise. C'est ainsi que l'Angleterre a conquis le monde. Et en même temps ce régime maintient la véritable égalité fraternelle en ceci qu'elle maintient toujours ouverte comme

(1) 11 (le régime patriarcal) maintient dans le régime du travail et dans l'ensemble <les rapports sociaux l'attachement au passé plus que la préoccupation de l'avenir, l'obéissance plus que l'initiative... La communauté de famille arrête l'essor qu'auraient pu prendre dans une situation indépendante les individualités éminentes de

la famille » [Réforme sociale, liv. 3). .

(2) « En résumé, je n'ai jamais rencontré une organisation sociale qui viole au

même degré les lois de l'ordre matériel et de l'ordre moral ».

LES DISSIDENTS

un lieu d'asile la maison où viendront se réfugier ceux qui n'ont pas réussi. C'est, pour ne citer qu'un cas particulier, la solution à la situation douloureuse des vieilles filles (1).

Pour essayer de rétablir la famille-souche en France, le seul moyen, en dehors de la réforme morale, c'est de rétablir la liberté de tester ou tout au moins d'élargir la quotité disponible dans des proportions suffisantes pour que le père puisse transmettre intégralement la terre ou l'entreprise à un seul de ses enfants, sauf pour celui-ci à indemniser ses frères si le restant de la succession ne suffit pas à leur assurer leur part (2).

Si l'autorité du père sur ses enfants constitue un élément indispensable à la stabilité des sociétés, l'autorité du patron sur ses ouvriers est aussi très importante, quoique dérivant de la première, et de celle-ci dépend plus directement encore la paix sociale. Or la paix sociale est l'objet essentiel de la science sociale (3); c'est une expression qui revient sans cesse dans les écrits de Le Play et de ses disciples : aussi les associations fondées par eux pour maintenir la doctrine et qui rayonnent dans toute la France s'appellent-elles « Unions de la paix sociale ».

Le premier essai d'Exposition d'Economie Sociale, en 1867, qui lut du à Le Play (ainsi d'ailleurs que le plan admirable de l'ensemble de cette Exposition), avait pour but de récompenser les

institutions destinées « à développer la bonne harmonie entre personnes coopérant aux mêmes travaux ».

On peut tirer de tout le mouvement des institutions patronales, qui a commencé en 1850 à Mulhouse avec les Dollfus par cette parole célèbre : « le patron doit à l'ouvrier plus que le salaire », s'inspirer de l'esprit de Le Play. C'est le

(1) Et dont le nombre va être si terriblement accru par la guerre !

la quotité disponible restreinte que la loi [Pn r6S ® " USent meme pasde

donc encore pYs profond e I e a LeYia'Y', iT" 1 ">l Ü * 6St plus que dans le Code. ay ; " 6St dans les bie»

'rjr «* mo, " '• «*««« de.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

système dit du « hou patron ». Il était naturel que l'apôtre de la famille-souche se représentât la fabrique comme une famille aussi, modelée sur la première et caractérisée par la stabilité, la permanence des engagements (I), la hiérarchie, l'autorité d'un chef librement respecté.

Cette thèse si caractéristique de Le Play que le salut de la classe ouvrière ne peut venir que d'en haut paraît encore moins fondée que celle inverse du socialisme syndicaliste qui prétend que le salut ne peut lui venir que d'elle-même. Elle se trouve réfutée par avance dans cette belle page de Stuart Mill (2) : « On ne peut indiquer aucune époque à laquelle les classes supérieures aient joué un rôle approchant à celui que leur assigne cette théo-

rie. Toujours elles se sont servies de leur pouvoir au profit de leur égoïsme... Je n'affirmerai pas que ce qui a été doit toujours être... Du moins, semble-t-il incontestable qu'avant que les classes supérieures eussent fait assez de progrès pour exercer convenablement la tutelle qu'on propose de leur donner, les classes inférieures en auraient fait beaucoup trop pour qu'on pût les gouverner ainsi ».

En dehors du patron et de l'Etat, il est un autre facteur du progrès social que l'on place aujourd'hui au premier rang : c'est l'association ouvrière. Et on aurait pu croire que l'association ouvrière serait d'autant plus sympathique à Le Play qu'elle avait été proscrite par la Révolution. Mais la proscription édictée par la fameuse loi Le Chapelier n'a pas suffi à réconcilier Le Play avec le droit d'association: il n'en attend rien de bon, pas plus sous la forme coopérative que sous la forme corporative (3). L'association lui apparaît comme une concurrence inutile et plutôt funeste à cette association naturelle et suffisante qui est la famille élargie. Il est vrai que Le Play n'avait pu voir les syndicats ouvriers à l'œuvre, mais il

(1) On aura une idée de l'importance que donnait Le Play à la permanence des engagements quand on saura qu'à cause de cela l'abolition de l'esclavage lui laisse quelques regrets! (Réforme Sociale, ch. G5, X).

(2) Principes, T. II, p. 302-311.

(3) < ■ Parmi les panacées qu'on a vantées de notre temps, l'association est une de celles dont on a le plus abusé... Ces sociétés ne peuvent présenter au point de vue des résultats les mêmes

avantages que le travail individuel ou même le patronat bien compris ».

LES DISSIDENTS

est peu probable que son opinion en eût été modifiée : en tout cas, celle de ses disciples est restée peu favorable.

On dira peut-être que toutes ces idées n'ont rien de bien nouveau? Ce n'eût pas été offenser Le Play que de le lui dire; au contraire! car, déclarait-il : « en matière sociale, il n'y a rien à inventer : voilà la seule découverte que j'aie faite! »

11 ne prétend point avoir inventé ce qu'il appelait la « constitution essentielle de l'humanité », à la façon d'un Sieyès ou autres faiseurs de constitutions : elle lui avait été révélée par sa méthode d'observation. Car l'école de Le Play n'est pas caractérisée seulement par une certaine doctrine, mais aussi par une méthode qui, d'ailleurs, a eu plus de succès que la doctrine et paraît aujourd'hui en état de vivre d'une vie indépendante. Le Play était ingénieur des mines et fut un grand voyageur, surtout pour son époque (1). Il parcourut pendant vingt ans toute l'Europe jusqu'à l'Oural et c'est de là qu'il rapporta sa méthode des monographies des familles ouvrières qu'il oppose dédaigneusement à « la méthode d'invention » (2).

Faire une monographie de famille (3), selon la méthode de Le Play, ce n'est pas seulement raconter son histoire, décrire son genre de vie et analyser ses moyens d'existence : c'est rassembler tous les actes de sa vie dans le cadre d'un budget en partie double — recettes et dépenses — dont tous les tiroirs sont numérotés et étiquetés d'avance de façon qu'ils soient tous rigoureusement comparables. Certes! il y a beaucoup d'artifice et quelque puérili-

té dans cette méthode en apparence si rigoureuse par laquelle non seulement les besoins économiques, mais l'instruction, la récréation, la

(1) « J'ai fait souvent mille kilomètres en poste pour aller consulter quelque propriétaire foncier éminent aux confins du monde européen » (Lettre à M. de Libbes, 3 octobre 1867).

(2) « Cette méthode s'appuie sur le fait bien observé et son histoire exacte... Elle n'emprunte rien à l'imagination, à la métaphysique, ou aux passions des partis ; c'est essentiellement une œuvre de science et de vérité » [La Réforme en Europe].

(3) Ces monographies parurent d'abord dans le grand ouvrage de Le Play, *Les Ouvriers Européens* en 1854. Elles ont été ensuite continuées par son école sous le nom d'Ouvriers des Deux Mondes et leur nombre dépasse aujourd'hui la centaine. On a élargi cette méthode en dressant des monographies d'industries, monographies de communes, etc.

Cette méthode demande, d'ailleurs, à être complétée par les enquêtes qui, portant sur les grands nombres, tels que population, taux des salaires, etc., ne peuvent être entreprises que par les gouvernements.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

boisson, les vertus et les vices, sont catalogués et chiffrés en francs et en centimes. Mais l'avantage c'est de guider l'observateur, même le plus novice, car, étant obligé de remplir les blancs dans chaque compartiment, il y a chance qu'il n'oublie rien et ne laisse échapper aucun fait (1).

Seulement quand Le Play déclare que c'est cette méthode qui lui a révélé la vérité, c'est-à-dire la doctrine que nous venons de résumer, il semble bien qu'il s'est fait de grandes illusions : maniée par d'autres enquêteurs, elle pourrait leur révéler aussi bien tout le contraire ! et c'est ce qui est arrivé. Le Play dit qu'elle lui a démontré qu'il n'y avait de familles heureuses que celles qui se groupaient sous 1 autorité paternelle et se conformaient aux dix commandements du Décalogue (2). Soit! mais qu'entend-il par « familles heureuses »? Celles qui vivent dans l'union, la stabilité, l'amour de Dieu. 11 se fait donc un certain critérium a priori du bonheur : or c'est un critérium subjectif, car il est à croire que la famille « instable et désorganisée » de l'ouvrier des faubourgs de Paris se trouve infiniment plus heureuse que la famille-souche des Melouga ou la famille patriarcale des Bachkirs du Turkestan.

On pourrait croire que l'école de Le Play est parente de l'école historique allemande, tant à raison de l'importance qu'elle donne à la méthode d'observation et de la part prépondérante qu'elle fait aux institutions du passé, que de sa réaction contre le libéralisme et l'optimisme classique. Mais cette ressemblance n'est que de surface. Au fond, les deux écoles sont non seulement différentes mais divergentes. L'école allemande cherche dans le passé l'explication du présent, l'école de Le Play y cherche des leçons. L'une y étudie le germe qui deviendra le fruit, tandis que l'autre y admire le type, le modèle, auquel il faut s'appliquer à ressembler. L'une est évolutionniste, l'autre est traditionaliste. La première aboutit à des conclusions très radicales et même socialistes ; la seconde aboutit à des conclusions conservatrices.

m (f Le rapprochement des recettes et des dépenses devait signaler inévitablement les fuites, comme la double pesée du corps

et du résidu signale les déperditions des analyses chimiques » (Bureau, L'Œuvre d'Henri de Louville).

(2) Il déclare même, avec une certaine candeur, avoir souvent promis une récompense à ceux qui pourraient lui montrer une seule famille heureuse en dehors de ces conditions. « Mais, ajoute-t-il, tous mes efforts sont restés infructueux » (Les Ouvriers Européens, IV, Introduction).

LES DISSIDENTS

C'est pourquoi ce n'est point dans le chapitre de l'école historique mais bien dans celui des doctrines sociales chrétiennes que Le Play nous a paru à sa véritable place (1).

Sa doctrine fondamentale de la propension native de l'homme à l'erreur et au mal suffit à la classer. Néanmoins il ne faut pas confondre cette doctrine avec celle du catholicisme social, puisque Le Play évoque constamment le Décalogue qui est une loi mosaïque, et cite sans cesse en exemple l'Angleterre, pays protestant, et même assez fréquemment la Chine et les pays musulmans. D'autre part, parmi les autorités sociales, Le Play ne fait qu'une part assez mince, et avec une certaine défiance, à l'Église et au clergé (2). Enfin son programme de réforme est très différent de celui du catholicisme social, comme nous allons le voir.

Dans l'école de Le Play, il y a eu un schisme en 1885. Les « Unions de la Paix sociale », avec leur organe la Réforme Sociale, sont restées fidèles au programme que nous venons d'esquisser. Mais la branche dissidente, qui avait pour chefs M. Demolins et l'abbé de Tourville, a évolué dans le sens ultra-individualiste et spencérien, en sorte qu'elle ne se rattache que par ses origines,

mais non par ses thèses, aux écoles sociales chrétiennes qui font l'objet de ce chapitre.

L'école de la Science Sociale, comme elle s'est appelée — c'est du moins le nom qu'elle a donné à la Revue qui lui sert d'organe — prétend reprendre et continuer la méthode de Le Play, du moins celle tout objective qu'il eut dans la première partie de sa carrière, et lui reproche seulement de n'avoir pas su utiliser sa méthode et d'avoir manqué à sa tâche qui était d'en tirer une science positive. La nouvelle

f1) Quand Le Play nous enseigne, par exemple, que « la constitution essentielle » de toute société comprend :

Deux fondements qui sont le Décalogue et l'autorité paternelle;

Deux ciments qui sont la religion et la souveraineté ;

Trois matériaux qui sont la communauté, la propriété individuelle et le patronage ;

Il est permis de penser que sa méthode soi-disant d'observation ne manque pas d'une forte dose de dogmatisme.

f2' “ ,je principal but à atteindre est de diminuer autant que possible le personnel ecclésiastique ». Il est vrai qu'il ajoute : « afin de le maintenir au niveau de sa tâche ».

Eten ce qui concerne les congrégations religieuses il nour. it la même antipathie que contre toutes les autres formes d'association.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

école préfère à la méthode des monographies celle de la classification qui, pour comprendre les faits, les dispose selon leur enchaînement naturel et tout d'abord cherche leur lien avec le milieu géographique (1). Ce « milieu », qui déjà avec Le Play avait une grande importance, en prend une énorme dans l'école de la Science Sociale. On y montre, pour ne citer qu'un seul exemple, comment la configuration des fjords Norvégiens, par l'exiguïté des terres cultivables, par la nécessité de la pêche, par les dimensions mêmes de la barque, a créé la constitution familiale, économique et même politique, des sociétés anglo-saxonnes ! De même, la grande steppe asiatique a créé un autre type de civilisation qui lui est propre, etc. C'est le matérialisme historique des marxistes qui reparait ici mais sous la forme, plus pittoresque et à notre avis plus suggestive, d'un matérialisme géographique (2).

Cette école n'a pas conservé le programme de réforme sociale de Le Play, notamment en ce qui concerne la famille. Le but qu'elle préconise c'est beaucoup moins de conserver la famille que de mettre chaque enfant en état d'en fonder une le plus tôt possible ; non la solidarité familiale et communautaire, mais le self-help ; non la famille-souche, mais ce qu'elle appelle la famille particu lavis te ; non la famille anglaise, mais plutôt la famille américaine. Demolins était un partisan du *sniggle for life*. Personne n'a conspué la doctrine solidariste avec plus de véhémence que lui. « Il en est du salut social, dit-il, comme du salut éternel ; c'est une affaire essentiellement personnelle » — déclaration singulièrement en contradiction avec l'idée même de l'Eglise, car si le salut est affaire purement individuelle, alors chacun peut le faire chez soi.

(1) « Un phénomène social est absolument inexplicable s'il est isolé de son milieu. Toute la science sociale repose sur cette loi » (Demolins, La classification sociale).

(2) Le rapprochement que nous notons ici a provoqué quelques vives protestations de la part de quelques membres de celle école. Elle n'a cependant rien d'offensant si l'on veut bien se rappeler que cette qualification de matérialisme historique ne doit pas être confondue avec le matérialisme philosophique au vieux sens de ce mot et n'exclut pas un certain idéalisme (voir p. 557).

Cette branche de l'école de Le Play qui eut d'abord pour chefs l'abbé de Tourville et Demolins (dont le livre De la Supériorité des Anylo-Saxons fit grand bruit) — a produit un certain nombre d'ouvrages excellents, tels que ceux de M. de Rousiers sur les syndicats industriels de producteurs, de MM. du Marous-

LES DISSIDENTS

§ 2. — Catholicisme social.

On dit quelquefois « socialisme catholique » mais généralement les catholiques protestent contre ce qualificatif excessif qui ne convient en effet qu'à une minorité d'entre eux. Le mot de « socialisme chrétien » a été employé pour la première fois par un Français, François Iluet, dans un livre intitulé : Le règne social du christianisme (1853) (1).

Mais, avant lui, Bûchez (Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès, 1838- 1840) et même le fougueux abbé de Lamennais (La question du travail, 1848) peuvent prétendre tout au moins au titre de précurseurs.

Tout le monde sait que Bûchez fut le fondateur des associations coopératives de production (1832), mais on sait moins que Lamennais a préconisé l'association coopérative de crédit à peu près sous la même forme que Raiffeisen allait la réaliser en Allemagne (2).

Néanmoins, aucun de ces trois ancêtres n'est revendiqué volontiers par le catholicisme social actuel. C'est que tous les trois voulaient marier l'Eglise et la Révolution (3). Aujourd'hui, les catholiques sociaux les plus avancés se contentent d'essayer de la marier à la Démocratie, programme qui a trouvé récemment un éloquent interprète, M. Marc Sangnier (4).

sem, Martin Saint-Léon sur les associations ouvrières, et tout particulièrement ceux de M. Paul Bureau, Le contrat de travail, La crise morale des temps nouveaux, , L'indiscipline des mœurs, où une haute préoccupation morale n'enlève rien à la sûreté et à l'objectivité de l'analyse des faits.

(1) Huet était professeur à Gand, ce qui fait qu'il est classé généralement comme Belge — de même que Walras comme Suisse.

(2; Il a vraiment découvert le principe si fécond de la solidarité entre débiteurs comme pouvant remplacer pour le pauvre le gage réel. « Pourquoi le travailleur ne peut-il emprunter? Parce qu'il n'a d'autre gage à offrir que son travail futur..., mais pour que ce travail futur devienne un gage réel, il faut qu'il devienne certain et il le devient par 1 association. La solidarité de ses membres élimine les causes d'incertitude qui, en atténuant la valeur du gage, éloignent le prêt » [La question du travail, p. 25).

« Le problème à résoudre est d'arriver à un état tel que désormais les travailleurs travailleront pour eux et non pour autrui...

Le jour viendra où nul ne moissonnera le champ qu'il n'a point semé et où chacun recueillera le fruit de son travail » [kl.).

[2.) « Le but humain du christianisme est identiquement le même que celui de la Révolution : c'est le premier qui a inspiré le second » (Bûchez, Traité de la Politique, t. II, p. 504).

(4) Fondateur du Sillon, association de jeunes catholiques, aujourd'hui dissoute

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

Peu après, Mg r von Ketteler, évêque de Mayence, prêche une doctrine qui ne s'inspire plus du tout de ce qu'on va appeler bientôt « les faux dogmes de 89 », mais au contraire des institutions médiévales : c'est l'association professionnelle, la corporation, qui est préconisée par lui — surtout par ses disciples, le chanoine Moufang et l'abbé Hitze — comme la cheville ouvrière de l'organisation sociale catholique (1).

En France, le catholicisme social, qui avait sommeillé sous le second Empire, se réveilla après les désastres de 1870. Le comte Albert de Mun s'en fit l'inspirateur et, par sa magnifique parole surtout, un peu aussi par la création des cercles catholiques ouvriers, il lui donna un vigoureux élan. En même temps paraissait la revue *Y Association Catholique* qui se donnait le programme, qu'elle a fidèlement rempli, d'étudier tous les faits économiques dans l'esprit catholique.

Ce fut décidément l'organisation corporative qui fut mise en tête du programme catholico-social (2). Ce n'est point que « la famille », dont Le Play faisait la pierre angulaire de

parce qu'elle avait été jugée dangereuse par le pape, mais qui continue sous un nom différent sa généreuse campagne.

(1) Ses principaux écrits ont été réunis et publiés en 1864 sous le titre *La Question ouvrière et le Christianisme*.

(2) « Nous devons diriger toutes nos initiatives privées et orienter toutes nos revendications publiques vers cette réforme fondamentale, la réorganisation corporative de la société » (*Programme de l'Œuvre des Cercles ouvriers*, 1894).

L'association coopérative ouvrière est donc mise de côté. Les écoles socialcatholiques se montrent assez peu sympathiques pour elle, et bien moins encore quand elle se présente sous la forme de coopérative de consommation. C'est que celle-ci surtout constitue une menace pour la classe des petits commerçants et petits artisans, laquelle tient fort à cœur à l'école catholique. Au contraire, l'école, catholique est très favorable à l'association coopérative de crédit, parce que celle-ci rend service surtout aux classes moyennes, petits commerçants et petits artisans.

Mgr Ketteler hésitait encore entre l'association corporative et l'association coopérative de production, celle-ci très prônée alors, non seulement en France mais dans le programme des socialistes chrétiens anglais et même dans celui du socialiste allemand Lassalle. Mais l'abbé Hitze n'eut pas les hésitations de son maître. Il se prononça catégoriquement : « Pour nous, la solution de la question sociale se trouve essentiellement et exclusivement dans la réorganisation des états et des professions. Nous voulons plus ou moins le rétablissement du régime corporatif tel qu'il existait au Moyen âge, régime qui pour ce temps-là présente, mieux qu'aucun autre ne l'a fait avant ou après, une solution complète

de la question sociale. Nous disons pour cette époque-là... il ne peut donc être question aujourd'hui d'une restauration pure et simple du passé... Nous voulons cette organisation corporative à base économique beaucoup plus large et conçue dans, un esprit plus démocratique » { Capital et Travail).

LES DISSIDENTS

l'édifice social, fût rejetée, mais on estima que si la famille devait rester le centre de la réforme morale, il fallait, quand il s'agissait d'une réforme économique, prendre pour base une association à caractère purement économique.

Au premier abord ceci étonne un peu. On n'aperçoit pas très bien ni quels rapports de parenté l'association professionnelle peut avoir avec l'Evangile, ni par quels moyens elle pourra transformer la Société dans le sens chrétien. Mais il faut remarquer que si le régime corporatif n'est pas dans l'Evangile, il a du moins caractérisé toute la période médiévale pendant laquelle le règne de l'Eglise a été le mieux assis. Et tant que ce régime a duré, ce qu'on appelle aujourd'hui la question sociale ne s'est pas posé, ce qui donne à penser qu'il y avait en lui les vertus nécessaires pour maintenir la paix entre le travail et le capital. Certes ¹ il ne semble guère que le syndicat joue ce rôle pacificateur aujourd'hui, mais pour faire revivre dans l'association professionnelle les mêmes vertus, il suffirait qu'elle fût, comme au temps où la corporation et la confrérie ne faisaient qu'un, disciplinée par l'esprit religieux.

Il ne s'agit point pourtant, comme le disent les adversaires du catholicisme social qui abusent de ce facile argument, de revenir aux maîtrises du moyen âge. C'est bien sur le syndicat moderne,

sur le syndicalisme, que les catholiques sociaux veulent s'appuyer; et la preuve que ce n'est point une base trop étroite pour y édifier une société nouvelle, c'est que les néo socialistes, qui n'y sont venus que bien plus tard, n'en veulent point d'autre. C'est même d'elle qu'ils attendent non -seulement une société nouvelle, mais une morale nouvelle (voir ci-dessus, p. 570). On peut donc dire qu'en les devançant sur ce terrain, la politique socialo-catholique s'était montrée assez bien avertie.

Au début du mouvement, on cherchait à organiser le syti- (licat mixte, réunissant patrons et ouvriers, et qui semblait offrir les meilleures garanties de paix sociale. Mais les résultats ont été très décevants (1). Il a fallu y renoncer et se con-

(1) En 1894, le Congrès des cercles catholiques à Reims déclarait que : « sans se dissimuler les difficultés qui s'opposent à la généralisation du syndicat mixte la formation de ces syndicats doit être le but de nos efforts ». Et en 1904, le Père Rutten, l'un des chefs du mouvement syndical catholique belge, disait dans un 'l'apport sur le mouvement syndical chrétien : « Nous ne rejetons par la forme du

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

tenter de l'organisation corporative et séparée des patrons et des ouvriers, mais collaborant pour la réglementation du travail et pour la solution des conflits. Ces syndicats, non pas mixtes, mais parallèles, deviendraient peu à peu les organes de la législation ouvrière dont l'État se déchargerait entre leurs mains, plus expérimentées que les siennes. Tout ce qui touche aux intérêts de la profession, durée du travail, repos dominical, apprentissage, hygiène des ateliers, travail des femmes et des enfants, et même

taux minimum du salaire, au lieu d'être réglementé par des lois inflexibles, brutales et par là même presque toujours inappliquées, le serait dorénavant par les syndiqués. Et ces règlements seraient obligatoires par tous ceux, patrons et ouvriers, qui appartiendraient à la même profession. Chacun resterait libre d'entrer ou non dans le syndicat, mais non d'enfreindre ses règlements afin de faire concurrence aux syndiqués en avilissant les conditions du travail. La formule adoptée aujourd'hui est « l'association libre dans la profession organisée » (1).

Si les libéraux s'indignent de voir de simples associations privées investies ainsi d'un pouvoir législatif, on leur répond que la communauté de travail constitue une forme d'association tout aussi naturelle et nécessaire — entendez par là tout aussi indépendante d'une convention volontaire des intéressés — que la communauté de résidence. Or pourtant tout le monde admet que tous les habitants de la commune doivent se soumettre à la loi de la majorité organisée. Pourquoi en serait-il autrement de la corporation que de la commune (2) ?

syndicat mixte et nous concédons volontiers que c'est, en théorie, la pins parfaite. Mais ce n'est pas un motif pour fermer les yeux à la lumière et pour s'obstiner à ne pas vouloir reconnaître qu'à l'heure actuelle le syndicat mixte est, dans au moins 90 p. 100 des grandes communes industrielles du pays, une utopie irréalisable » ; cité par Decbesne, Syndicats ouvriers belges, 1906, p. 76).

(1) Ce programme a été préconisé surtout en Autriche, un des pays où le catholicisme social est assez puissant. Le régime corporatif, à vrai "dire, n'y a jamais complètement disparu et on a essayé depuis quelques années de lui rendre une nouvelle vie —

tout au moins dans les petites industries — précisément sous la forme de corporations avec règlements obligatoires pour tous les membres de la profession.

(2) « La première [la commune] a été organisée de tout temps; la seconde, non. Pourquoi ? Dans les deux cas, il s'établit des relations spéciales, il se crée des besoins similaires, il surgit des concurrences forcées, des connexions et des oppositions d'intérêts, tout un ensemble de rapports dont la coordination suivant un

G. et R. — Doctr. écon. 33

LES DISSIDENTS

On va même jusqu'à reconnaître aux associations professionnelles un rôle politique officiel en faisant de 1 organisation corporative la base d'un nouveau régime électoral, tout au moins pour l'une des deux Chambres.

Il n'est pas très facile — quoique pourtant pas plus difficile que pour tous les autres plans de rénovation sociale — de se représenter ce que serait une société constituée sur ce modèle.

D'abord, il semble bien que ce ne pût être qu'une société professant la foi catholique (1). En effet, si dans les cadres de cette organisation corporative les ennemis de la religion ou même les indifférents viennent à prédominer, tout croule. Et ceci déjà en rend la réalisation très hypothétique. Mais passons.

Celle société serait fondée sur la fraternité au sens plein de ce mot — et même, comme nous l'avons dit tout à l'heure, la seule fraternité qui puisse invoquer un titre décisif : celui de la paternité divine — mais non sur l'égalité dans le sens socialiste de ce

mot, car dans une famille le fait d'être enfants d'un même père n'empêche pas les inégalités et même il implique sinon le droit, du moins le devoir d'aînesse. De même dans l'organisation corporative, l'égalité régnera en ce sens que le travail le plus humble sera égal en dignité au

régime régulier est nécessaire pour procurer la sauvegarde à tous, et à chacun la faculté de poursuivre sa fin » (Hemi Lorin, Principes de l'organisation professionnelle, L'Association Catholique, 15 juillet 1892).

Un peut lépondre à cela, il est vrai, que dans la commune c'est la majorité qui fait la loi, tandis que dans la corporation libre ce serait souvent la minorité. Mais on peut rétorquer, d'autre part, que dans la commune la soi-disant majorité du conseil qui gouverne ne représente aussi qu'une minorité des électeurs et une bien plus faible minorité de l'ensemble des habitants, surtout si l'on tient compte des femmes qui ne votent pas; — et d'ailleurs que le syndicat, du jour où ses règlements seraient obligatoires, ne tarderait pas sans doute à englober la majorité et même la totalité des ouvriers de la profession.

(1) Le père Antoine, dans son Cours d'Économie Sociale (p. 15 i) , dit : « La question sociale ne peut être résolue complètement que par la restauration des mœurs chrétiennes ». Et beaucoup plus catégorique encore est la déclaration de M. Léon Liarmel dans L'Association Catholique de décembre 1889 : « Nous ne voyons qu'un seul remède, c'est que l'autorité du Pape soit reconnue du monde entier, sa direction acceptée par tous les peuples ».

Cependant dans Les Semaines Sociales, réunions annuelles d'études qui sont aujourd'hui la manifestation la plus importante du christianisme social et où l'on discute toutes les questions économiques actuelles, le programme n'est plus stricte-. Le .lient catholique et admet tous ceux qui font profession de christianisme.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME 595

travail soi-disant noble et que chacun pourra être content et même fier de la condition où Dieu l'a appelé à vivre (1).

Mais cette société sera hiérarchisée. Du côté des patrons, l'autorité avec toutes les responsabilités et tous les devoirs qu'elle comporte ; du côté des ouvriers, ses droits respectés, la vie assurée par le salaire minimum, la famille restaurée (2).

Le catholicisme social s'inscrit en faux contre l'article premier du programme socialiste qui dit que « l'émancipation des travailleurs ne se fera que par les travailleurs eux-mêmes ». Non ! elle se fera avec le concours des patrons et de toutes les classes sociales, y compris même celle des nonprofessionnels, les propriétaires, les rentiers et les consommateurs eux-mêmes (3), qui tous devront apprendre les responsabilités que leur imposent leurs conditions diverses et le devoir spécial qui leur incombe, comme à l'économe de la parabole, de « faire valoir les talents que le maître leur a confiés ».

Les Syndicats Chrétiens d'Allemagne (Christliche Gewerkvereine), recrutés en grande majorité parmi les catholiques,, commençaient à prendre une grande place en Allemagne et à mettre parfois en échec les syndicats socialistes rouges. Ils préconisèrent l'union entre patrons et ouvriers, mais néanmoins protestèrent énergiquement contre toute confusion avec les « jaunes », c'est-

à-dire qu'ils prétendent rester indépendants des patrons non moins que des socialistes.

L'intervention de l'État serait nécessaire, au début, pour construire l'organisation corporative, mais celle-ci une fois restaurée absorberait peu à peu, comme nous l'avons dit, le pouvoir législatif et de police — tout au moins dans le domaine de la législation ouvrière et notamment en ce qui

(1) « Les corporations constituées sous la tutelle de la religion auront pour effet de rendre tous leurs membres contents de leur sort, patients dans leur travail et disposés à mener une vie tranquille et heureuse (sua sorte contentas, operumque patientes et ac quietam ac tranquillam vitam agendam inductinl) » (Encyclique de Léon XIII du 28 décembre 1878, dite *Quod Apostolici*). Voir l'Histoire des Corporations de M. Martin Saint-Léon.

(2) « La corporation est essentiellement l'image de l'Eglise. Pour l'Eglise, tous les fidèles sont égaux devant Dieu, mais là s'arrête leur égalité. Pour tout le reste, ils sont hiérarchisés » (Séguir-Lamoignon, Association Catholique du 13 juillet 1894).

(3) La Ligue Sociale d'acheteurs, fondée à Paris en 1900, est d'inspiration sociale catholique.

LES DISSIDENTS

concerne le point essentiel, la fixation du salaire (1), et tout ce qui en dépend, comme l'organisation de caisses de retraite. Mais la puissance législative trouvera ample matière à s'exercer, même en dehors des intérêts professionnels, notamment dans la réglementation des droits de la propriété, la prohibition de l'usure, la protection de l'agriculture (2), etc.

L'État — dit l'Encyclique Immortelle Dei de Léon XIII, qui ne fait d'ailleurs que répéter le texte de S1 2 Paul — est « le ministre de Dieu pour le bien ». Mais Paul l'apôtre dit ailleurs que la Loi est le pédagogue qui doit nous mener à Christ, et si l'on transpose cette parole en ceci que la loi a pour rôle de conduire les hommes à la solidarité fraternelle, on aura une idée assez exacte de la façon dont le catholicisme social envisage le rôle de l'Etat.

Le catholicisme social a parfois manifesté des tendances très avancées et qui se rapprochaient beaucoup du socialisme proprement dit. Mais elles sont restées à l'état de manifestations individuelles, et d'ailleurs ont été formellement condamnées par Rome : généralement ceux qui les professaient se sont inclinés.

Ce fut d'abord, en 1888, M. Lœsewitz qui, dans Y Association Catholique, attaqua violemment la soi-disant productivité du capital (3) : cela fit quelque scandale et provoqua un désaveu du comte de Mun. Ce programme devint plus tard celui du parti dit « des jeunes abbés ». Il faut rappeler aussi le mou-

(1) « Au-dessus de leur libre volonté (celle des patrons et des ouvriers dans le contrat de travail), il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête... Mais de peur que dans ce cas, et d'autres analogues comme en ce qui concerne la journée du travail, les pouvoirs publics n'interviennent pas opportunément, vu surtout la variété des circonstances des temps et des lieux, il serait préférable qu'en principe la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats » (C'est la célèbre Encyclique Sur la condition des ouvriers, appelée aussi *Illum Novarum*, 1891).

(2) Les catholiques-sociaux sont généralement et par tous pays protectionnistes, parce qu'ils pensent que « leur régime corporatif ne saurait se maintenir sans une protection efficace contre la concurrence étrangère » (Programme de l'Œuvre des cercles ouvriers, art. 7) — et ajoutez aussi parce que c'est dans les syndicats agricoles qu'ils comptent le plus de fidèles.

(H) « La prétendue productivité du capital qui est la grande iniquité des sociétés païennes et, au point de vue économique, la dernière cause des souffrances sociales, n'est autre chose qu'un mot inventé pour dissimuler le fait réel : l'appropriation des fruits du travail d'autrui par ceux qui possèdent les instruments du travail » (Loesewitz, Association Catholique, 1886, article Législation du travail).

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

veulent du Sillon (de 1890 à 1910) qui, dans l'ordre politique, s'efforça de réconcilier l'Eglise avec la Démocratie et même avec la République, et dans l'ordre économique alla jusqu'à l'abolition du salariat et du patronat — tout comme les syndicalistes, car l'article 2 des statuts de la Confédération du Travail pose aussi comme but « la disparition du salariat et du patronat ». Au lieu de chercher la solution dans l'action parallèle des syndicats patronaux et des syndicats ouvriers, il tendait à supprimer les premiers pour ne laisser que les seconds devenus maîtres de leurs instruments de production et par conséquent pouvant garder pour eux l'intégralité du produit de leur travail (1). Il diffère cependant du Syndicalisme, surtout au point de vue moral, par l'affirmation d'un idéal supérieur à la conquête du bien-être matériel et présenté comme encore plus indispensable à l'émancipation de la classe ouvrière. On sait que le Sillon a dû se dissoudre

sur l'ordre du Pape, mais ce mouvement résolument syndicaliste-ouvrier continue néanmoins.

Si l'école catholique a eu quelque peine à se constituer une gauche, elle a toujours eu une droite, et qui naturellement est caractérisée par la prépondérance de l'élément patronal. « Le problème n'est pas de sauver l'ouvrier par lui-même, mais de sauver l'ouvrier par le patron » (2). C'est la doctrine du « bon patron » déjà formulée par l'école de Le Play. Au demeurant, cette droite du catholicisme social estime que les

(1) Extrait d'un compte rendu d'une réunion du Sillon de novembre 1907 :

« Marc Sangnier. La transformation sociale que nous rêvons, camarades, elle est faite pour développer l'individu, non pas pour l'absorber. Nous voulons que les usines, les mines, les industries appartiennent à des groupes de travailleurs, n'appartiennent pas à l'Etat.

» Un assistant. C'est du socialisme!

» Marc Sangnier. Appelez cela du socialisme tant que vous voudrez, cela m'est égal, mais ce n'est pas le socialisme des socialistes, le socialisme des unifiés... Nous voulons affranchir les prolétaires du patronat, non pas pour les mettre sous la direction d'un grand et unique patron, l'Etat, mais pour que les prolétaires eux-mêmes puissent devenir collectivement des patrons ».

(2) Milcent, dans l'Association Catholique, 1897, t. II, p. 58.

Il y a aussi un catholicisme social individualiste et libéral représenté par leu Charles Périn, professeur à Louvain, La Richesse

et Le Socialisme chrétien, et par M. Rambaud, Cours cl' Histoire des Doctrines.

On peut rattacher 'a ce groupe de la droite libérale les Caisses rurales de crédit du type Raiffeisen, en Allemagne, en France, en Belgique et en Italie — quoique dans ce dernier pays elles doivent la naissance à un israélite, M. Wollemborg.

institutions existantes seraient parfaitement suffisantes pour résoudre ce qu'on appelle la question sociale, si seulement elles étaient revivifiées par l'esprit chrétien et si les classes Erigeantes savaient « aller au peuple ».

§ 3. — Protestantisme social.

C'est une idée très répandue que le protestantisme est nécessairement individualiste (1), parce que la caractéristique de cette religion c'est que chaque fidèle professe une foi personnelle et pour être sauvé n'a besoin de personne entre Dieu et lui, si ce n'est Christ, tandis que dans le catholicisme, c'est seulement par l'Eglise, par la grande communauté des fidèles, que chacun peut être sauvé. Et puisque le protestantisme est la religion du self-help, on admet qu'il ne pouvait que transposer cette conception dogmatique dans l'enseignement social. On remarque, en outre, que le protestantisme a partie liée avec la bourgeoisie libérale, et de tout cela on conclut que si sa place est généralement à gauche sur le terrain politique, elle doit se trouver au contraire à l'extrême droite sur le terrain économique (2).

Quelque partde vérité qu'il y ait peut-être dans cette appréciation en ce qui concerne la bourgeoisie protestante, n'empêche que les leaders du protestantisme social ont été beaucoup plus loin que ceux du catholicisme social; car, comme nous allons le

voir, les plus avancés ne se contentent pas de l'abolition du salariat, mais y ajoutent l'abolition de la propriété individuelle et ne s'arrêtent qu'à cette limite extrême que le communisme lui-même ne saurait dépasser.

Le protestantisme social a une date de naissance qu'il est possible de préciser, celle de 1850 où fut fondée en Angleterre « la Société pour encourager les associations ouvrières » [for promoting workingmen's associations) et le journal qui devait

(1) C'est, par exemple, l'opinion de M. Nitli dans son livre sur le Socialisme Catholique et la raison peu sérieuse qu'il fait valoir pour ne lui accorder que quelques pages dans son volume.

(2) On pourrait faire valoir en ce sens quelques considérations historiques, notamment le fait que, tandis que l'Église catholique a toujours proscrit l'usure, ce furent au contraire Calvin et des Calvinistes, tels que Saumaise et l'illustre jurisconsulte Dumoulin, qui réhabilitèrent l'intérêt de l'argent.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

lui servir d'organe sous ce titre *The Christian Socialist* (1)* Cette société avait pour inspirateurs deux pasteurs (plus tard professeurs de théologie à Cambridge), Charles Ivingsley et Maurice, et quelques hommes de loi, Ludlow, Hughes, Yansittart Neale. Le premier surtout était alors très en vue non seulement par son éloquence, mais par le succès de son roman *Alton Locke* (1850), qui fut peut-être le premier roman social : c'était l'histoire d'un ouvrier tailleur travaillant sous le régime du sweating System dont les horreurs furent révélées au public pour la première fois (2).

Le groupe des Christian-Socialists, nom sous lequel ils seront dorénavant désignés, se donnait pour programme, comme l'indique le titre de leur société, l'organisation d'associations ouvrières. Mais de quel type? Non l'association professionnelle, la trade-union. Pourquoi? Peut-être parce qu'elle était à cette date mal connue, ou ne l'était que sous un aspect peu attrayant, se débattant encore dans les convulsions de la première enfance ; sans doute aussi parce que ces associations, préoccupées seulement de leurs intérêts professionnels et de luttes pour leur salaire, ne leur paraissaient pas aptes à développer l'esprit de sacrifice et d'amour indispensable à la réalisation du socialisme chrétien. Pas non plus une association coopérative de consommation, malgré le succès récent de celle de Rochdale, soit parce que ces sociétés semblaient inspirées de l'esprit d'Owen, lequel avait été nettement anti-

(1) Il avait été précédé par un autre journal, *Politics for the People*, fondé en 1848, date à laquelle on peut faire remonter la naissance du mouvement. En tout cas, elle est contemporaine de la Révolution française.

Il serait juste aussi de citer, au moins comme précurseur, le pasteur américain •Channing (mort en 1842) et dont les écrits touchant aux questions sociales ont été traduits en français : Les œuvres sociales de Channing, avec préface de Ed. de Laboulaye.

Voir pour l'histoire du christianisme social et tous autres renseignements sur ce mouvement, un dictionnaire américain, *The new Encyclopedia of Social Reform*, édité par Bliss et Rodolph Binder, 1908.

(2) L'année suivante, Charles Ivingsley donna à Londres. «ne prédication qui causa un grand scandale et provoqua un désaveu, séance tenante, du pasteur de la paroisse. Il y disait, par exemple : « Tout système social qui favorise l'accumulation du capital en un petit nombre de mains, qui dépouille les masses du sol que leurs ancêtres ont cultivé et les conduit à la condition de journaliers et de se. fs vivant de salaires et d'aumônes... est contraire au royaume de Dieu que Jésus a proclamé ». Ce sermon fut publié plus tard sous le titre de Message de l'Eglise .aux travailleurs.

LES DISSIDENTS

religieux (voir ci-dessus, p. 279), soit aussi parce que ces sociétés, qui se proposaient seulement de rendre la vie moins coûteuse et plus confortable pour les ouvriers et n'étaient en somme que des boutiques (s'lores), ne leur paraissaient pas un lieu d'élection indiqué pour l'avènement du royaume de Dieu. Ce fut donc vers l'association ouvrière de production qu'ils se tournèrent — comme l'avaient fait d'ailleurs les premiers socialistes catholiques Mais ce ne fut pas de Bûchez qu'ils s'inspirèrent, ils paraissent l'avoir peu connu — ce fut du mouvement associationniste de 1848 qui avait déjà fasciné Stuart Mill (voir ci-dessus, p. 438). Ludlow s'était trouvé à Paris à cette époque et avait vu les associations coopératives de production au moment de leur pleine mais courte floraison. Il leur sembla que de telles associations étaient précisément l'instrument économique voulu pour transformer le salarié en producteur libre et en même temps une très bonne école pour apprendre à subordonner l'intérêt individuel à l'intérêt collectif. Mais ces espoirs furent encore plus rapidement et plus complètement déçus qu'en France. A vrai dire, c'est à peine s'ils reçurent un commencement de réalisation.

Cependant l'oeuvre de l'Association ne fut pas tout à fait vaine, car se voyant impuissante à stimuler les ouvriers et se voyant entravée aussi par les obstacles que la législation d'alors opposait à la constitution des associations ouvrières, elle se tourna du côté de l'État et fit campagne pour obtenir une législation plus libérale. Et en effet, c'est à elle presque uniquement que sont dues les lois de 1852 et de 1862 (Industrial and Provident Societies Acts) qui ont conféré pour la première fois une personnalité légale aux associations coopératives et dont ont bénéficié toutes les autres associations ouvrières.

Au reste, les socialistes chrétiens n'attachaient qu'une importance secondaire à tel ou tel mode de réalisation de leur idéal. Ils savaient par expérience que l'association ouvrière et la législation elle-même ne pourraient donner de bons fruits que lorsque la mentalité des ouvriers serait changée (1). Leur réforme était donc avant tout une réforme

(1) K. M. Kingsley écrivait en 1856 : « L'association sera la forme prochaine de l'évolution industrielle, je ne doute pas de la réussite; mais il faudra un entraînement

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME 601

morale. Et le mot de « coopération » dans leur bouche signifiait moins la réalisation de tel ou tel système industriel que l'antithèse du régime de concurrence, de lutte pour la vie. Là où leur véritable pensée se trouve peut-être le mieux exprimée c'est dans une lettre écrite par Ludlow à Maurice, datée de Paris (mars 1848), où il insiste sur la nécessité de « christianiser le socialisme » (1).

Le christianisme social en Angleterre a survécu à ses fondateurs, mais en changeant de programme. 11 faut distinguer d'ailleurs entre celui de l'Eglise anglicane (2) et celui des Églises non conformistes. Mais dans l'ensemble on peut dire qu'il a abandonné le rêve de l'association de production : il soutient les autres formes de coopération, mais il se préoccupe surtout de la transformation de la propriété foncière, question particulièrement brûlante en Angleterre à raison de l'accaparement du sol par un si petit nombre de landlords (3). Le socialisme chrétien, inspiré de la Bible, se rappelle la parole : « La terre est à moi, dit l'Eternel ! » et comment cette déclaration avait reçu une sanction pratique dans la loi mosaïque du jubilé qui tous les quarante-neuf ans (sept semaines d'années) ramenait la terre entre les mains de ses possesseurs originaires. 11 s'est fait le propagateur du système d'Henri George, qui lui-même peut à certains égards être classé parmi les socialistes chrétiens. En dehors de la question agraire, le christianisme social anglais se fait aussi le défenseur des intérêts de la classe ouvrière. La plupart des églises anglaises sont dites « églises-institutions » (Institutional Churches), parce qu'elles s'entourent d'un réseau d'œuvres

préalable pendant deux générations, autant pour la moralité que pour la capacité , pour que l'ouvrier soit apte à s'en servir ».

Quant à l'intervention de l'État, voici comment l'appréciait Kingsley : « Le diable est toujours prêt à nous pousser à demander qu'on change les lois et le gouvernement, la terre et le ciel, sans jamais nous souffler cette impertinente idée que nous pourrions nous changer nous-mêmes ».

(1) Maurice disait : « Vous devez être socialiste si vous êtes chrétien », mais ce mot de socialiste n'avait pas dans sa bouche la

signification qu'il a prise depuis, et la preuve c'est que Maurice lui-même le définit ainsi . ' « La devise du socialisme c'est coopération; celle de l'anlissocialisme c'est compétition ».

(2) De l'Église anglicane est issu la Christian Social Union, fondée en 1890. Aux églises non conformistes se rattachent plutôt les Insitutions et les Fraternités .

(3) Il a pour organe, dans les milieux de l'Église anglicane, le *Economic Review*, publié à Oxford (qu'il ne faut pas confondre avec *The Economic Journal* qui paraît aussi à Oxford, mais qui est purement scientifique).

LES DISSIDENTS

« pour le peuple et par le peuple » qui pourvoient à tous les besoins matériels, intellectuels et moraux de la vie ouvrière. Plusieurs des leaders du mouvement socialiste ouvrier, notamment Keir Hardie, sont des chrétiens fervents et pratiquants. La Fédération des Brotherhoods (Fraternités) réunit aujourd'hui près de 2.000 sociétés et d'un million d'ouvriers dans une campagne de propagande ardente où l'Évangile et la question sociale, sinon le socialisme, se trouvent étroitement associés (1).

Aux États-Unis, le socialisme chrétien s'est montré encore plus agressif dans sa lutte contre le capitalisme qu'il appelle, en langage biblique, le Mammonisme. La première société des Christian Socialists paraît avoir été fondée à Boston en 1889. Depuis il y en a eu beaucoup d'autres. La plus récente dans ses statuts définit ainsi son objet : « faire pénétrer dans les églises le message social de Jésus et montrer que le socialisme est nécessairement l'expression économique de la vie chrétienne »; et un peu plus loin : « persuadés que l'idéal du socialisme est identique

à celui de l'Eglise et que l'évangile de la République Coopérative [Cooperative Commonwealth] n'est autre que l'évangile du Royaume de Dieu transposé en termes économiques » (2).

(1) E. Gounelie, Le Mouvement des Fraternités (brochure).

(2) M. Josiali Strong, directeur de l'Institut du Service social (soit du Musée Social) de New-York, publie une revue, The Gospel of the Kingdom (L'Évangile du Royaume) qui déclare « qu'il est évident que le monde ne peut être christianisé tant que l'industrie ne sera pas d'abord christianisée » et qui prend pour programme d'étudier les faits économiques à la lumière de l'Évangile. Par exemple, sur la question de chômage, on trouve comme références Mathieu, XX, 6, et sur celle plus technique encore de la open or closed shop (c'est-à-dire la question de savoir si la fabrique doit être ouverte ou fermée aux non-syndiqués) on trouve indiqués comme textes le Psaume 133, 5. 1, et la lre épître de saint Paul aux Corinthiens, XII, 16, 26!

Un livre éloquent de Rauschenbuch (mort en 1898), Christianity and the social crisis, a été traduit en partie en français sous les titres Le plat de lentilles (pour rappeler le marché de Jacob et Esau) et La situation tragique du riche.

Il y a une vingtaine d'années, dans un livre qui lit quelque scandale, un pasteur américain, M. Herron, prêchait qu'il fallait aller bien au delà du collectivisme « beaucoup trop conservateur et même réactionnaire » et ajoutait même que K. Marx n'est qu'un conservateur encroûté à côté de Jésus : car « accepter la propriété privée sous une forme quelconque, même en la restreignant aux objets de consommation, c'est rejeter Christ ». Mais il

n a pas fait école et lui-même ne s'occupe ■ plus de communisme chrélien.

La Protestant Episcopal American C hure h a institué toute une vaste organisation d'étude et d'activité sociale, avec comités locaux, provinciaux, national,

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

C'est en Allemagne qu'il faut chercher, tout à l'opposé, l'extrême droite du protestantisme social. Eu 1878, les pasteurs Stocker et Todt fondèrent « le parti chrétien-social des travailleurs », qui, malgré son titre, resta très conservateur et n'eut pas de prise sur la classe ouvrière; aussi ne tardat-on pas à supprimer dans le titre le mot « travailleurs ». Plus tard, Stocker devint pasteur de la Cour, ce qui conféra à ce mouvement un caractère semi-officiel. C'est le temps où Stocker disait : « J'ai l'intime conviction que nous pourrions mettre la Révolution sociale dans le lit des réformes sociales » (1). Mais ce mariage ne fut pas du goût de l'empereur Guillaume II qui, en 1890, congédia son pasteur et avec lui le christianisme social officiel (2).

Peu après, au Congrès d'Erfurt en 1896, deux autres jeunes pasteurs de Francfort, Naumann et Gœhre (3), cherchèrent à entraîner la classe ouvrière en orientant des Eglises protestantes dans une voie plus socialiste, mais ce mouvement, condamné par l'Église luthérienne officielle, combattu par le patronat et peu soutenu par les socialistes-démocrates, avorta et ses chefs se sont tournés du côté de la politique. Néanmoins ce mouvement se continua sous la forme d'une association d'études (Evangelisch Sozial) où figurent des universitaires connus, comme Schulze-Gavernitz, Rade, Raumgarten.

En Suisse aussi le mouvement se développe vigoureusement et même a trouvé ses apôtres les plus avancés dans la personne du professeur Ragaz et des pasteurs Kutter (4) et Pflüger (ce dernier devenu depuis député).

congrès, publications, etc. Son programme n'est pas précisément socialiste mais vise plutôt à encourager « les relations sympathiques entre le capital et le travail ».

(1) Conférence donnée à Genève en 1891.

Dans cette conférence, M. Stacker définissait ainsi son programme : « Nous croyons qu'on ne peut pas aboutir sans l'aide de l'État, mais nous faisons appel aussi à l'esprit d'association... Nous avons dit aux patrons que leur devoir était de faire un sacrifice et qu'ils devaient résoudre la question d'accord avec les ouvriers. Aux ouvriers, nous avons dit que s'ils n'étaient laborieux, économes, modérés, ils n'obtiendraient jamais une meilleure situation ». '.

(2) Le titre « chrétien-social est un non-sens », déclara plus tard l'empereur dans un télégramme adressé à un puissant palron, « le roi de la Sarre », le baron de Stumm.

(3) Goehre est l'auteur d'un livre, Trois mois d'un travailleur de fabrique, qui .a eu un grand succès. Naumann avait quitté le christianisme social pour la politique : il est devenu célèbre au cours de la guerre par son livre Mittel-Europa (l'union économique de l'Europe centrale) : on vient d annoncer sa mort.

(4) [Jn livre du pasteur Kutter, Sie Mussen (traduit en français sous le nom de

En France, il y a aussi une et même plusieurs écoles socialo-protestantes, mais comme elles ne recrutent qu'une petite fraction du protestantisme qui lui-même ne forme qu'une infime minorité dans le pays, leur action ne peut être bien considérable : cependant on la découvre à l'origine ou à la tête de divers mouvements sociaux, tels que la lutte contre l'alcoolisme et la pornographie, le réveil du coopératisme et la création de maisons du Peuple dites Solidarités. Une « Association pour l'étude pratique des questions sociales » a été fondée en 1887 par J.V.J. le pasteur Gouth (1). Elle se maintient dans une zone tempérée qui ne va pas au delà du coopératisme comme moyen d'action, du solidarisme comme doctrine (2). Cette doctrine nouvelle de la solidarité — quoique venue plutôt du côté radical et comme antithèse à l'esprit de charité, ainsi que nous le verrons plus loin — a été accueillie par le protestantisme social avec enthousiasme. Elle la même aussitôt réclamée comme sienne et se plaint qu'on la lui ait dérobée, car, dit-elle, où trouver la loi de solidarité plus énergiquement exprimée que dans le double dogme chrétien de la chute et de la rédemption — tous les hommes perdus par la chute d'un seul : Adam — tous les hommes sauvés par les mérites d'un seul : Christ?

Mais un groupe de jeunes pasteurs, qui correspond assez bien à ce qu'on appelait dans le catholicisme social le parti des abbés, ne se contente pas de ce programme qu'il trouve édulcoré et, comme ses collègues d'Amérique, pousse jusqu'au

Vieu les mène), a fait grand bruit. L'auteur veut démontrer que les socialistes sont à ce jour les vrais et les seuls disciples du Christ que l'Église a reniés.

(1) Pendant vingt ans son président a été i\I. de Boyve, le leader du mouvement coopératif en France, et présentement c'est l'auteur de ce chapitre. Par là s'affirme la parenté de ces deux mouvements, tous deux issus de l'École de Nîmes.

^ Elle tient des Congrès périodiques et a pour organe une revue qui s'appelle Le Christianisme Social dont le directeur est la pasteur Gounelle.

(2) L'homme qui a été l'inspirateur de ce mouvement, le pasteur Tomy Fallût, indiquait la voie à suivre en ces termes : <. L'essentiel c'est l'ébauche de ce type parfait qui s'appelle la Coopération... Elle constitue dès à présent la prophétie des temps meilleurs » (, L'Action Bonne). C'est la même formule que celle du théologien anglais, Maurice (voir ci-dessus, p. 597).

" Nous sommes chrétiens sociaux parce que nous sommes solidaristes. En cherchant la solidarité nous avons trouvé le Messie et son Royaume... Solidarité, c'est le mot laïque, Royaume de Dieu, c'est le mot chrétien, c'est la même chose ». (Gounelle, L'Avant-Garde, 1907).

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME 605

■ collectivisme (1). En tout cas, ils demandent que tout au moins la question de la propriété « soit posée ».

En somme, dans le protestantisme de tout pays, le « christianisme social » tend à évoluer dans le sens d'un « socialisme chrétien », et cette simple interversion de mots indique le changement de programme. Gela veut dire que les protestants sociaux, ou du moins les militants, adoptent les principes essentiels du Socialisme International (socialisation des moyens de produc-

tion, lutte de classes, internationalisme) et affirment son parfait accord avec les commandements de l'Évangile.

Cependant là même où le protestantisme social se confond comme programme économique avec le collectivisme, il s'en sépare par l'affirmation catégorique de la nécessité d'une réforme morale individuelle, de même qu'inversement il se sépare du christianisme individualiste par l'affirmation que le salut individuel est impossible sans une transformation sociale (2). La conversion du cœur implique la conversion du milieu. A quoi bon prêcher la chasteté à ceux qui sont réduits à coucher dans une même chambre sans distinction de sexe ni d'âge? « La société, disait Fallût, doit être organisée de façon que le salut soit accessible à tous ». Ce régime de la grande industrie, dit M. Gounelle, est le plus grand obstacle au salut des pécheurs qu'ait rencontré le Christ ! » Ce socialisme protestant reste donc individualiste en ce sens que tout en cherchant à supprimer l'individualisme en tant qu'égoïsme, en tant que force centripète, il veut le maintenir et le fortifier en tant que principe d'activité désintéressée, en tant que force

(1) Ce groupe s'est recruté au début parmi les jeunes pasteurs qui exerçaient leur ministère dans les grandes villes industrielles (M. Wilfred Monod à Rouen, M. Gounelle à Roubaix) et par là se trouvaient plus près des misères, des souffrances et des révoltes du peuple. Mais il a recruté aussi quelques laïques, parmi lesquels un professeur à la Faculté de Droit, Biville (mort depuis), et un des fils de l'économiste qui fut longtemps le doyen de l'école libérale, Frédéric Passy. Son fils, Paul Passy, a fondé une petite colonie communiste dans l'est de la France, dite Liefra (c'est-à-dire Liberté, Égalité, Fraternité).

Ce groupe socialiste chrétien a plus spécialement pour organe un petit journal, L'Espoir du Monde.

(2) « Je veux être anathème pour mes frères, dit S1 2 Paul. En d'autres termes : Je ne veux pas être sauvé seul... je ne serai complètement sauvé que lorsque l'humanité sera sauvée. Ainsi la doctrine évangélique subordonna la pleine réalisation de mon salut personnel au salut des autres » (W. Monod, La notion apostolique du salut).

LES DISSIDENTS

expansive et centrifuge. Il prend volontiers pour devise cette parole de Vinet gravée sur le socle de sa statue à Lausanne : « Je veux l'homme maître de lui-même afin qu'il soit mieux le serviteur de tous » (1).

Le christianisme social, plus spécialement celui d'origine protestante, avait pris une part active au mouvement pacifiste (2). Néanmoins, sauf de rares exceptions, tous ceux qui appartenaient à un des pays belligérants ont accepté la guerre — comme les socialistes d'ailleurs — en se donnant à eux-mêmes comme raison que cette guerre avait pour but de « tuer la guerre »; et même bon nombre ont plutôt cherché dans la Bible des raisons pour la justifier, chacun en ce qui concerne son pays.

§ 4. ■ — Les mystiques.

Une revue des doctrines inspirées du christianisme, si sommaire qu'elle soit, ne peut omettre le nom de quelques hommes éminents qui, sans appartenir à cette école et sans prétendre au titre d'économistes (3) ni de socialistes à proprement parler,

mais littérateurs, historiens ou même romanciers, ont prêté à ces doctrines l'appui d'une éloquence passionnée.

Les deux hommes les plus représentatifs de ce mouvement, en marge du christianisme social, sont l'Anglais Ruskin et le Russe-Tolstoï, mais on pourrait en citer beaucoup d'autres (4).

(1) Ou, comme il le dit ailleurs dans un raccourci plus éloquent : « pour se donner, il faut s'appartenir ».

(2) Un Congrès devait précisément se tenir à Bâle à l'heure où la guerre a commencé.

(3) Ce n'est point à dire que Ruskin n'attachât que peu d'importance à ses théories économiques ! Dans son introduction à *Munera Pulveris* (1871), il écrit : « Les pages suivantes contiennent, je crois, la première analyse exacte (, accurate) des lois de l'Économie Politique qui ait été encore publiée en Angleterre (sic) ! — Voir aussi la préface de *Unto This Last*, ayant pour sous-titre « Quatre essais sur les premiers principes de l'Économie Politique » (1862).

(4) Notamment dans la littérature du « roman social », comme on dit. En ce qui concerne l'Angleterre, voir le livre de M. Cazainian qui porte ce titre.

John Ruskin (1819-1900) était depuis longtemps très célèbre en Angleterre qu'il était encore presque inconnu en France. Ce n'est que depuis sa mort qu'on a commencé à traduire ses livres aux noms bizarres et symboliques, *Unto This Last*, *Fors Clavigera*, *Munera Pulveris*, etc. Voir le livre de M. Jacques Bardoux, *John Ruskin*, et ceux de M. de la Sizeranne, qui lui ont été récemment consacrés.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME

Ces deux grands vieillards, l'un et l'autre morts il y a quelques années plus qu'octogénaires, ont fait parmi nos contemporains même figure qu'autrefois les prophètes d'Israël. Ils ont été Isaïe et Jérémie, maudissant les marchands de Tyr et de Sidon, qu'on appelle aujourd'hui les capitalistes, annonçant la Jérusalem nouvelle où « la justice habitera », et parlant d'ailleurs presque la même langue inspirée, Ruskin surtout nourri de la lecture de la Bible (1). L'un et l'autre réprouvent le principe hédonistique de l'intérêt personnel en tant que principe directeur de l'activité économique; ils dénoncent l'argent comme étant devenu l'instrument par lequel l'homme a pu asservir son semblable et ressusciter une sorte d'esclavage (2); ils prêchent le retour au travail manuel comme puissance de libération et de régénération. Ils diffèrent cependant en ce qui concerne la conception de la société future qui, pour Ruskin, doit être aristocratique, chevaleresque, héroïque, tandis que pour Tolstoï elle doit être égalitaire, communiste, rurale; l'un la voit avec les yeux d'un esthète, et l'autre avec ceux d'un moujik; l'un veut susciter surtout des héros, l'autre surtout des saints.

Citons aussi Thomas Carlyle, auteur, entre autres nombreux ouvrages, d'une Histoire de la Révolution française (1837) et du livre célèbre Les Héros et le culte des Héros. Un peu antérieur chronologiquement aux deux auteurs que nous venons de nommer, il a exercé dans l'histoire des doctrines économiques une action encore plus grande et, quoiqu'on ne puisse le classer parmi les socialistes chrétiens mais qu'il appartienne plutôt à la famille des individualistes du type de Nietzsche et d'Ibsen, cependant son action a été parallèle à celle de Ruskin. Leurs imprécations contre

l'ordre économique actuel se répondent comme des échos ou plutôt comme les répons des chœurs dans les tragédies antiques (3).

(1) A tel point qu'on a pu écrire un livre intitulé *La Bible et Ruskin* (par j\lme Brunhes). Mais on sait que Tolstoï de son côté a publié une édition des Évangiles soi-disant plus fidèle que le texte canonique.

(2) Voir Fors Clavigera passim. Ue même, Tolstoï : « L'argent n'est qu'un signe conventionnel qui donne le droit ou mieux la possibilité de se servir du travail des autres ». Et d'ailleurs, si l'argent est tout-puissant pour l'exploitation des pauvres, il est complètement impuissant à leur faire du bien. Voir le curieux développement de cette idée dans *Que faire ?*

(3) « Trois fois maudite, trois fois impie, la doctrine des Économistes : cher-

LES DISSIDENTS

C'est Carlyle qui a le plus vigoureusement battu en brèche la bécote classique libérale. C'est lui qui a stigmatisé l'Economie Politique, telle du moins qu'elle était enseignée de son temps, du nom de *dismal science* (science néfaste). C'est lui qui a raillé l'abstraction de l'*homo œconomicus* et qui a donné cette définition du rôle de l'État : l'anarchie avec le gendarme (anarchy, plus constable). C'est lui qui a dénoncé la banqueroute du laisser-faire (1).

Mais il s'en tient à la critique et ne propose pas de programme de réforme sociale — autre que la réforme de l'être intérieur, et en ceci se rattache bien à l'école chrétienne (2).

Ruskin a au contraire tout un programme de rénovation sociale qui peut se formuler ainsi (3) :

1° Le travail manuel obligatoire pour tous. — Ruskin ne manque pas de rappeler la parole de saint Paul : qui non laborat non meinducet. Et pourquoi? Parce qu'il est absurde et immoral qu'un homme puisse vivre dans l'oisiveté en payant les services de ses semblables avec de l'argent recueilli par héritage : « il faut payer de sa vie », autrement dit, il faut que chacun paie le travail présent par un travail présent, car il est contradictoire qu'on puisse vivre sur un travail mort — mais il faut un travail vraiment humain, ennobli par le renoncement à l'emploi des machines, sauf cependant celles mises en mouvement par beau ou le vent, par les forces élémentaires qui, à la différence du charbon, ne souillent pas mais purifient.

Ruskin veut que tout travail devienne œuvre d'art et que

-chez premièrement votre intérêt et ce sera finalement l'intérêt de tous! Notre Maître n'a pas dit cela... » (Ruskin, *Crown of wild olive*, Lecture il).

(1) Notamment dans ce passage célèbre : » Elle (l'économie politique) jette sa sonde philosophico-politico-économique dans l'océan de la souffrance humaine et nous ayant appris combien profond et infini est le gouffre, elle nous offre pour toute consolation l'assurance que l'homme ne peut rien y faire — si ce n'est de s'asseoir et de considérer curieusement le temps qu'il fait et les lois naturelles! Et cela dit, sans toutefois aller jusqu'à nous recommander le suicide, elle prend tranquillement congé de nous » (Carlyle, *Charlism*).

(2) « Si tu insistes en demandant que faut-il faire ? — laisse-moi te répondre : pour le présent à peu près rien... Il faut descendre dans le fond de ton être et voir s'il y reste encore quelque vestige d'une âme. Alors nous discernerons non pas une seule chose à faire, mais, d'une façon plus ou moins claire ou trouble, toute une légion innombrable de choses qui peuvent être faites. Fais d'abord la première ! » (Past and Présent, Introduction, ch. IV).

(3) Voir surtout Fors Clavigera.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME 609

Le titre d'artisan redevienne synonyme d'artiste comme au Moyen âge (à ce qu'on dit ! mais on généralise peut-être un peu). Ce n'est pas très facile en pratique. Quelques disciples de Ruskin se sont faits relieurs de livres de luxe; mais c'est un débouché assez restreint.

Quant à Tolstoï, il ne vise pas au travail artistique mais au travail rural — qu'il appelle magnifiquement « le travail du pain » — et qui lui paraît assez noble sans enjolivements.

2° Le travail garanti à tous, ce qui est le complément et le correctif de la règle précédente — c'est-à-dire point d'oisifs, mais aussi point de chômeurs. Dans la société actuelle, le travail n'est pas obligatoire : mais pour un grand nombre d'hommes, c'est le chômage qui, lui, est obligatoire (1) ! Il faut intervertir cet ordre monstrueux. Cependant n'y a-t-il pas lieu de craindre que du jour où tout le monde devra travailler, il n'y ait plus assez de travail pour tous ? Non, carce qui en résultera ce sera non un accroissement du chômage, mais un accroissement de loisirs : quelle différence !

3° Le travail rémunéré non plus par la loi de l'offre et de la demande, par une assimilation de la main-d'œuvre humaine à une marchandise — mais par la justice, laquelle d'ailleurs n'aura pas besoin d'être loi écrite : l'usage suffirait comme celui qui fixe les honoraires du médecin, de l'avocat, du professeur. Dans ces professions il y a sans doute des inégalités individuelles, mais il y a une norme; et il est contraire à la dignité professionnelle, parfois même il est défendu par les règlements de la corporation, d'accepter moins — et même, ajouterait volontiers Ruskin, d'accepter plus. L'homme, quelque profession qu'il exerce, ouvrier, soldat, marchand, doit travailler non pour le profit, mais pour le service social. Sans doute, il doit être convenablement rémunéré pour que la dignité du travailleur soit sauve et pour que la fonction elle-même soit convenablement remplie, mais c'est intervertir la vérité que de faire du gain le but, et du travail le moyen.

4° La nationalisation de toutes les richesses naturelles (terres, mines, chutes d'eau) et aussi celles des voies de communication.

(1) « U n'est pas un seul travailleur à quatre pattes en ce monde qui ne trouve du travail et plus qu'il n'en veut ! Et quand il s'agit du travailleur à deux pattes, on lui dit : c'est impossible » (Carlyle, *ibid.*, ch. III, et aussi Chartism, ch. IV).

G. et R. — Doctr. écon. 39

LES DISSIDENTS

5° La hiérarchie sociale rétablie conformément aux services rendus, librement acceptée et respectée sans basse envie, — la reconstitution d'une nouvelle chevalerie sans laquelle « aucune société industrielle, pas plus qu'une société militaire, ne peut vivre », et la croisade ouverte contre l'ignoble Mammonisme (1).

6° L'éducation surtout, mais pas seulement l'instruction,, car ce qu'il importe d'enseigner avant tout, c'est la propreté, la beauté, l'obéissance, le service d'autrui, et ce qu'il importe d'acquérir, ce sont les facultés d'admiration, d'espérance et d'amour » (2).

De tout le programme ruskinien, c'est jusqu'à présent ce dernier article seulement qui est en voie de réalisation, mais il subira à donner au maître une place dans 1 histoire économique des doctrines et même dans celle des faits. Elle a abouti non seulement à la création de collèges pour ouvriers d Oxford et à d'autres « Ruskin Colleges », mais aussi à la création des Cités-Jardins (Garden Ciliés) (3), villes nouvelles créées l mit exprès pour libérer la classe ouvrière de la geôle des vieilles cités industrielles, et d'après des plans établis en vue de n'altérer, ni dans le présent, ni dans l'avenir, la beauté de la nature et la santé des hommes.

Quoique Ruskin se décerne à lui-même comme un titre d honneur ce qualificatif « le plus rouge des communistes ». son communisme était aristocratique et esthétique : aussi a-t il eu un certain succès dans la haute société anglaise. Tolstoï est un communiste pour de bon. Il raille « l'instinct bas et bestial que les hommes appellent le sentiment ou le droit de propriété » (4). Sou programme, c'est le retour à la terre et

(1) C'eU en conformité de cet idéal que Ruskin organisa la société dite Guilde

de Saint-Georges. Son idéal était donc teinté de chevalerie et de militarisme, tandis qu'on sait que Tolstoï condamnait toute résistance au mal par la force et toute guerre, même soi-disant défensive. ,

Gomparer l'article récent de M. le professeur Marshall, quoi-qu'il n'y parle pas de Ruskin, intitulé : *The social possibilities of économie Chivalry* (*Economie Journal*, mars 1907).

(2) Quand les Christian Socialists, en 1854, ouvrirent à Londres des cours pour les ouvriers, Ruskin voulut y donner des leçons, mais non point d'économie sociale ou d'histoire, seulement de dessin.

(3) On appelle ainsi les cités ouvrières de Port-Sunlight et de Bournville, mais, en outre, une ville modèle a été créée de toutes pièces en 1902, à Hitchin, près de Cambridge, par une société d'inspiration ruskinienne.

(4) Histoire d'un cheval, 1861, dans *Premières nouvelles*.

LES DOCTRINES INSPIRÉES DU CHRISTIANISME 611

sa culture en commun : le mir. Il ne s'agit pas de faire un travail quelconque : il faut d'abord que chacun produise son pain : « c'est la loi inéluctable de l'existence humaine » (1). Et quant à la loi de la division du travail, si vantée par les économistes et par laquelle les hommes ont réussi à éluder le divin commandement, elle n'est « qu'une théorie diabolique et astucieuse ». Tout au moins, elle ne devrait être pratiquée que consécutivement aux besoins et par une entente réglée entre les intéressés, mais non par anticipation, ce qui engendre la concurrence, la surproduction et les crises.

Si ces doctrines doivent être prises au pied de la lettre — comme Tolstoï nous recommande lui-même de prendre au pied de la lettre toutes les paroles du Christ — alors la société qu'il rêve va même au delà de l'idéal communiste. Il ne faut plus de

villes, plus d'argent, plus de commerce, plus de séparation de métiers, plus de littérateurs — et par conséquent plus de Tolstoï! c'est le nirvana économique.

(1) Voir le livre *Le Travail*, qui est une méditation du moujik Bondareff sur la parole de la Genèse : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front — suivie d'un long commentaire de Tolstoï.

LIVRE V

LES DOCTRINES RÉCENTES

Au début des livres précédents, nous avons pu marquer sans trop de peine les traits essentiels de la pensée économique de chaque époque. Mais au seuil de ce dernier livre, nous éprouvons quelque hésitation. La perspective nous manque. Il faudrait plus de recul pour apprécier sans parti pris la portée d'une évolution qui s'accomplit sous nos yeux. Et nous courons le risque, ici plus qu'ailleurs, de voir notre choix taxé d'arbitraire.

On peut cependant, nous semble-t-il, distinguer, dans la pensée économique, à la fin du xix^e et au commencement du xx^e siècle, quatre grandes tendances caractéristiques :

1° D'abord, un renouveau inattendu des préoccupations théoriques. La pure théorie économique, volontairement négligée par les historistes, les socialistes d'Etat et les chrétiens sociaux, a trouvé vers 1872 des représentants éminents, simultanément en France, en Angleterre et en Autriche. Reprenant des idées presque abandonnées depuis Condillac, usant de la méthode mathématique négligée depuis Cournot, ils ont, avec un succès gran-

dissant, substitué à l'édifice trop délabré des théories classiques une conception ingénieuse et séduisante de la formation des prix. Son application dans presque tous les domaines de la science économique s'est montrée tous les jours plus féconde. A la suite de Walras, Jevons et Menger, une foule d'écrivains en Amérique et en Europe (à l'exception toutefois de la France) se sont engagés dans cette voie. Diagrammes, formules algébriques, raison-

LES DOCTRINES RÉCENTES

nements subtils, ont rempli de nouveau les ouvrages des économistes. L'Économie pure, si décriée depuis Ricardo, a retrouvé ses titres de noblesse. Malgré une vive opposition, elle s'est imposée partout à l'attention. C'est là, peut-être, au point de vue de la science économique, le fait le plus notable de ces dernières années.

:2° Parallèlement, un changement profond s'accomplit dans le socialisme. Au livre précédent, nous avons déjà montré la transformation subie par les idées de Marx chez les marxistes eux-mêmes. Leur déclin n'est pas moins sensible ailleurs. Le socialisme renonce à la prétention d'opposer à l'économie « bourgeoise » une économie « ouvrière ». Il est nécessaire, écrit quelque part M. Sorel, d'abandonner toute velléité de transformer le socialisme en science. De fait, syndicalistes français, socialistes fabiens en Angleterre, révisionnistes en Allemagne, se rallient de plus ou moins bonne grâce aux idées scientifiques d'un Marshall, d'un Pareto, ou d'un Bohm-Bawerk. Mais c'est pour se consacrer avec d'autant plus d'énergie aux revendications sociales et politiques du socialisme. La grève générale, la création des syndicats et des coopératives, le socialisme municipal, les absorbent davantage à mesure que la théorie de la plus-value les

laisse plus indifférents. Bien mieux, nous verrons certains d'entre eux — les partisans de la nationalisation du sol — tenter une sorte de conciliation entre le libéralisme et le socialisme en s'appuyant sur la théorie classique par excellence : la théorie de la rente.

3° Ce n'est pas le seul changement qu'on peut noter dans le socialisme. Avec le collectivisme, c'était un idéal autoritaire et centralisateur qui avait prévalu dans la classe ouvrière. L'organisation des collectivistes en grand parti politique, collaborant dans certains pays au travail législatif et même au gouvernement, a fait saillir plus encore ce caractère. Mais le vieil esprit révolutionnaire et individualiste, toujours vivace, surtout dans les pays latins, commence à s'inquiéter de ces conséquences. Et nous assistons alors à une renaissance singulière du libéralisme dans la classe ouvrière — d'un libéralisme sans doute bien différent de celui des fondateurs, autrement âpre et violent dans son expression, libéralisme que Smith et Bastiat eussent sans aucun doute désavoué et •qui, pour ne pas être confondu avec cette vieille doctrine,

LES DOCTRINES RÉCENTES

■ s'est donné le qualificatif de libertaire — mais qui n'en est pas moins authentique : c'est Y anarchisme . La tendance libertaire ou anarchiste, déjà sensible dans Y Internationale, finit par prendre sur les classes ouvrières un ascendant toujours plus visible — et elle a marqué de son empreinte le récent mouvement syndical en France et en Italie. En même temps se manifeste chez beaucoup d'écrivains de la bourgeoisie une sorte d'anarchisme philosophique et moral, qui paraît présager un renouveau de l'individualisme.

4° En face de ces transformations de l'individualisme et du socialisme, la doctrine intermédiaire que nous avons étudiée dans le livre précédent sous le nom de socialisme d'Etat subit aussi une métamorphose et elle devient, en France du moins, le Soliclarisme qui s'efforce à la fois de justifier l'intervention de l'État en l'appuyant sur des fondements nouveaux et de la resserrer cependant dans de justes limites. Elle cherche à faire ainsi la synthèse de l'individualisme et du socialisme.

Ce sont ces grands courants que nous avons essayé de décrire dans les chapitres suivants. En les groupant sous le titre de doctrines récentes, nous avons entendu caractériser moins la date de leur naissance (qui remonte parfois assez haut) que l'effort de rajeunissement de théories plus anciennes dont elles sont la manifestation. Nous aurions pu peut-être — empruntant à un autre domaine une dénomination devenue courante — les qualifier de doctrines « modernistes », s'il ne nous avait semblé téméraire de grouper sous un terme trop significatif des conceptions aussi diverses et qui n'ont guère entre elles qu'un lien chronologique.

CHAPITRE PREMIER

LES HÉDONISTES

§ 1. — La pseudo-rennaissance de l'école classique.

Pour situer à sa véritable place cette nouvelle doctrine, il faut se reporter au chapitre sur l'école historique. Nous avons vu que cette école avait critiqué l'école classique en se plaçant surtout au point de vue de la méthode, en rejetant dédaigneusement la foi à

de prétendues lois naturelles permanentes et universelles et en niant la possibilité de fonder sur elles une science, c'est-à-dire un enchaînement de propositions générales. Elle avait réduit l'Economie politique à une sorte de classification des faits observés.

Il était à prévoir que l'oscillation séculaire du pendule qui mesure le temps dans l'histoire des idées ramènerait l'heure favorable à la méthode abstraite. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Précisément au moment où l'enseignement historique battait son plein, vers 1862-1874, plusieurs économistes éminents, simultanément en Autriche, en Angleterre, en Suisse, aux Etats-Unis, revendiquaient avec éclat pour l'Economie politique le droit de se constituer à l'état de science exacte ou, comme ils disaient, d'Économie Pure. Comme on peut le penser, cette prétention suscita de vives controverses entre les champions de l'école historique et ceux de l'école néo-classique, notamment entre le professeur allemand Schmoller pour la première et le professeur autrichien Charles Menger pour la seconde.

Cette nouvelle école a ceci de caractéristique que, recherchant le principe le plus évident sur lequel on puisse asseoir cette science, elle le trouve dans le fait que tout homme recherche le plaisir et évite la peine et vise en toutes circons-

LES HÉDONISTES 617

tances à obtenir le maximum de l'un avec le minimum de l'autre (1). Il va sans dire qu'un fait de si grande conséquence — et qui, d'ailleurs, déborde de beaucoup l'ordre des faits économiques puisqu'il se retrouve dans toute la nature comme « principe du moindre effort » — n'avait pas échappé aux économistes classiques. Ils l'appelaient tout simplement l'intérêt personnel;

on l'appelle aujourd'hui principe hédonistique (du mot grec - qSov-q, plaisir, agrément). De là le nom de famille que nous avons donné à cette école.

En réduisant ainsi tous les mobiles qui peuvent déterminer l'action de l'homme à un seul, cette école n'entend certes pas nier tous les autres. Elle se borne à réclamer le droit d'user de l'abstraction, sans laquelle aucune science exacte ne peut se constituer, c'est-à-dire le droit d'éliminer du champ de recherches tout autre élément que celui qu'on veut examiner, en laissant aux autres sciences sociales le soin d'étudier les autres mobiles des actes de l'homme. L'homo œconomicus, qu'on avait si fort raillé chez les classiques, est remis en honneur et bien plus simplifié encore : ce n'est plus seulement l'homme squelette, c'est l'homme schématique. Les hommes ne sont plus considérés que comme des forces représentées par des flèches, comme dans les figures des traités de mécanique. Il suffit d'analyser ce qui résulte de leurs rapports les uns avec les autres et de leurs réactions sur le monde extérieur.

Nous verrons aussi que cette école aboutit à peu près à la même conclusion que l'ancienne : à savoir que la libre concurrence absolue réaliserait le maximum de satisfaction pour chaque individu et, ici encore, sauf les réserves que nous ferons ci-après, elle renoue la grande tradition classique.

Par là donc, cette école nouvelle se montre plutôt sympathique à l'ancienne école classique. Elle témoigne même à son égard d'une sorte de piété filiale (2).

(1) « La théorie qui suit est entièrement basée sur un calcul de plaisir et de peine, et l'objet de l'économie politique est de déter-

miner le maximum de bonheur qui peut être réalisé en achetant le plus de plaisir possible avec le moins de peine possible » (Stanley Jevons, *Theory of political economy*).

(2) « Les erreurs des économistes classiques ne sont, pour ainsi dire, que les' maladies de croissance ordinaires (the ordinary diseases of the childhood) de toute science » (Böhm-Bawerk, *The Austrian Economists*, dans « *Aims of the American Academy of Political and Social Science* », janvier 1891).

<518 LES doctrines récentes

Néanmoins, elle reproche à l'Économie classique, non de s'être fourvoyée — puisqu'elle arrive de son côté à peu près aux mêmes conclusions — mais de n'avoir pas su démontrer ce qu'elle avait affirmé, de s'être contentée trop facilement de raisonnements qui ne sont que des cercles vicieux. C'est ce qui lui arrive notamment quand les premiers économistes cherchaient à établir des rapports de cause à effet, sans s'apercevoir bien souvent que l'effet peut aussi bien devenir la cause, et vice versa. Il faut dorénavant se contenter de rechercher des relations ou des uniformités entre les phénomènes en abandonnant la recherche vaine de savoir lesquels sont causes, lesquels sont effets.

Prenons les trois grandes lois qui étaient comme l'armature de la science économique : — la loi de l'offre et de la demande, celle du coût de production et celle de la répartition du produit entre les trois facteurs de la production. Or, telles qu'elles étaient présentées, elles ne tiennent pas debout. Regardons-y en effet de plus près.

La loi d'après laquelle « le prix varie en raison directe de la demande et en raison inverse de l'offre » prétendait précisément à

une apparence mathématique. Et en effet, elle a servi de pont pour passer de l'ancienne Economie à la nouvelle — mais, aussitôt passée, celle-ci a coupé le pont. Elle n'a pas eu de peine à démontrer que cette prétendue loi, qui était considérée comme un des axiomes d'Euclide de l'Economie politique, le ■ quid inconcussum sur lequel elle avait élevé toutes ses superstructures, était précisément un bel exemple de ce raisonnement en cercle dont nous parlions tout à l'heure, et ce fut un grand émoi parmi les économistes quand, vers le milieu du dernier siècle, ils furent obligés de le reconnaître ! En effet, si le prix est déterminé par l'offre et la demande, il faut reconnaître que l'offre et la demande sont, chacune de leur côté, déterminées par le prix, en sorte qu'à chercher laquelle est cause et laquelle est effet, on tourne en cercle. Stuart Mill avait bien remarqué cette contradiction et l'avait rectifiée de la façon que nous avons indiquée (p. 424). Mais il ignorait qu'avant lui (en 1838), et mieux que lui, Cournot avait démolé la formule que nous venons de rappeler, en lui opposant celle-ci qui inaugure vraiment la méthode hédonis-

LES HÉDONISTES

tique : « la demande est une fonction du prix » (1), c'est à dire qu'elle est liée au prix par un mouvement de bascule, baissant quand le prix monte et montant quand il s'abaisse. Mais l'offre aussi est en fonction du prix ! seulement dans une relation bien différente puisqu'elle le suit parallèlement dans ses mouvements, montant et descendant avec lui. Ainsi le prix, l'offre et la demande, sont comme les trois parties solidaires d'un même mécanisme qui ne peuvent se mouvoir isolément, et il s'agit de déterminer les lois de leur interdépendance.

Gela ne veut pas dire que la loi de l'offre et de la demande sera dorénavant rayée du vocabulaire économique, mais elle a pris une autre signification. Aujourd'hui, comme nous le verrons, on exprime la loi de l'offre et de la demande par ce qu'on appelle « la courbe de la demande » : c'est traduire simplement en figure le théorème de Cournot que la demande est une fonction du prix.

De même la loi d'après laquelle « le coût de production détermine la valeur ». Même pétition de principe. Qui ne voit que, tout au contraire, c'est d'après ce qu'il sait ou ce qu'il prévoit du prix que l'entrepreneur fait ses devis et règle ses frais de production? L'école classique avait su le voir pour une des catégories de revenus : la rente; elle avait démontré que c'est le prix qui détermine la rente et non la rente qui détermine le prix. Eh bien! c'est également vrai de tous les autres éléments. Ou plutôt cette nouvelle formule est également incorrecte : il faut abandonner cette recherche vaine des causes et des effets et se contenter de dire qu'entre le coût de production et le prix il y a une relation qui tend à l'égalité, non point par la vertu de quelque solidarité mystérieuse, mais parce que, là où cette coïncidence n'existe point, la diminution ou l'accroissement des quantités produites tend aussitôt à ramener l'équilibre. Et cette relation de dépendance entre deux valeurs, quoique très importante certes, est bien lom d'être la seule : elle n'est qu'un cas particulier d'une foule de -cas où telle ou telle valeur varie en fonction d'une autre, cas que l'école hédoniste collectionne avec une grande curiosité.

De même encore pour la loi de répartition, c'est à-dire la

(I) Recherches sur les Principes malhématiques de la théorie des richesses.

part du salaire, de l'intérêt, de la rente. Comment dans la doctrine classique déterminait-on chacune de ces parts? De la façon la plus naïve. S'agissait-il de déterminer la rente ? on disait : il n'y a qu'à retrancher de la valeur totale du produit le salaire, l'intérêt et le profit : ce qui restera c'est la rente. S'agissait-il de déterminer le profit? on déduisait d'abord la rente, s'il y en avait, puis le salaire et l'intérêt comme constituant le coût de production, et ce qui restait c'était le profit. S'agissait-il de déterminer le salaire, de même, car comme le remarque spirituellement M. de Bôhm-Bawerk, dire que le salaire est déterminé par la productivité du travail, cela revient à dire que le salaire c'est tout ce qui reste sur la valeur du produit, défalcation faite de la rente et du salaire. Ainsi chacun des copartageants est considéré, à tour de rôle, comme celui qui a droit à tout ce qui reste quand les autres ont pris leurs parts, the residual claimant. Pour déterminer la part inconnue de chacun des trois, on suppose les parts des deux autres déjà connues (1) !

Or, l'école nouvelle ne révère plus cette vieille Trinité théologique. On ne peut traiter chacun des facteurs de la production isolément puisqu'ils sont nécessairement solidaires ou, comme dit la nouvelle école, complémentaires dans l'œuvre de la production. En tout cas, pour pouvoir déterminer chacun d'eux, il faut établir entre eux autant de relations différentes qu'il y a d'inconnues. Et nous voici conduits à recourir aux équations et formules mathématiques.

Cependant l'emploi des mathématiques n'est pas de règle chez tous les hédonistes. D'une part, l'école psychologique,

(1) On sait que tout problème d'algèbre doit comporter au moins autant d'équations qu'il y a d'inconnues. Or ici il y a trois inconnues mais une seule équation.

En représentant par P la valeur connue du produit et par x , y , z , respectivement le salaire, l'intérêt et la rente, on peut poser l'équation :

Mais si on veut aller plus loin et déterminer séparément chacune de ces inconnues, il ne suffit pas de prendre successivement chacune de ces inconnues et de la supposer connue pour déterminer les autres ! C'est cependant ce que faisait la vieille économie politique par les raisonnements exposés ci-dessus. C'est comme si elle eût écrit :

$$x \text{ (salaire)} = P - (y + z) \quad y \text{ (intérêt)} = P - (x + z) \quad z \text{ (rente)} = P - (x + y)$$

LES HÉDONISTES

surtout celle qui porte le nom d'école autrichienne, ne juge pas utile d'y recourir. Et, inversement, beaucoup d'économistes mathématiciens déclarent n'avoir aucun besoin de la méthode psychologique ni du fameux principe de l'utilité finale qui constitue, comme nous le verrons, l'essence de la doctrine autrichienne (1).

On peut donc nous critiquer pour avoir classé les économistes mathématiciens dans un chapitre qui porte pour titre les hédonistes (2), mais pourtant quelques-uns d'entre eux, notamment Stanley Jevons, emploient les deux méthodes et en tout cas la plupart ont ceci de commun de faire de l'économie politique — de « l'économique » comme ils disent — une science exacte, disons

plutôt « abstraite ». Ces raisonnements de l'école autrichienne, quoique sans formules, n'en sont pas moins une algèbre.

Mieux vaut néanmoins, pour la clarté de l'exposition, étudier séparément, dans l'école néo-économique, le groupe des psychologues et celui des mathématiciens.

§ 2. — L'école psychologique.

L'école psychologique a pour caractéristique de tout ramener à l'utilité finale. Que faut-il entendre par là (3) ?

(1) « Les théories de l'équilibre économique sont indépendantes des théories de l'utilité (degré final). L'opinion commune, au contraire, confond, identifie ces deux genres de théorie » (Vilfredo Pareto, *L'Économie pure*, brochure, 1902).

(2) Cette critique nous a été adressée notamment par M. Vilfredo Pareto dans son *Traité de Sociologie*, 1, 87, note : il proteste contre un passage de la première édition de ce livre, dans lequel nous le classions parmi les hédonistes et à côté de Walras. Il déclare n'appartenir à aucune école et n'avoir d'autre méthode que de faire de l'économie politique « une science, précisément comme la chimie, la physique ou l'astronomie ». Mais n'est-ce pas là aussi ce que les hédonistes prétendent faire ?

(3) Le nom varie un peu selon les auteurs et selon les pays : le degré final d'utilité, avait dit Jevons, l'utilité marginale, disent les Américains, l'inéluctable du dernier besoin satisfait, dit Walras. Et c'est aussi ce que Walras appelle la rareté, mais en prenant ce mot dans le sens purement subjectif comme exprimant l'insuffisance de la quantité pour le besoin présent. L'abondance même de cette terminologie dénote une certaine nébulosité dans l'idée.

A choisir, l'épithète « marginale » nous paraît plus Claire que celle de « finale », mais celle-ci est déjà consacrée en France par l'usage.

L'idée première de l'utilité finale, qui caractérise l'école psychologique, paraît devoir être attribuée à un ingénieur français, Dupuit. Elle a été énoncée dans deux mémoires sur la mesure de l'utilité des travaux publics (1844) et sur l'uti-

C'est futilité au vieux sens des économistes classiques, celle-qu'ils appelaient valeur d'usage — et qu'ils avaient mise de côté comme sans portée, après lui avoir donné un coup de chapeau — qui ressuscite mais très transfigurée.

Premièrement elle apparaît définitivement divorcée de futilité au sens vulgaire et normatif de ce mot, de futilité considérée comme opposée à ce qui est nuisible ou superflu : elle n'exprime rien de plus que la propriété de satisfaire à un désir quelconque de l'homme, raisonnable, stupide, ou coupable, pain, diamant ou opium, il n'importe (1).

Secondement, il ne s'agit plus de l'utilité générique d'un bien quelconque, par exemple l'utilité de l'eau, du fer ou du charbon, considérée en regard des besoins de l'espèce humaine, mais de futilité de l'unité concrète qui fait l'objet de nos préoccupations comme échangiste, producteur ou consommateur. 11 n'est jamais question d'acheter le pain, mais d'acheter des pains. Que m'importe futilité du pain en général et comment pourrais-je d'ailleurs la mesurer? Ce qui

lité des voies de communication (1849), publiés l'un et l'autre dans les Annales des Ponts et Chaussées, et dont l'importance n'a

été reconnue que longtemps après. Gossen aussi, dans l'ouvrage cité plus loin (p. 625, note), l'avait dégagée.

Mais sous sa forme actuelle elle fut exposée simultanément par Stanley Jevons dans sa *Theory of Political Economy* (1871), et par Karl Menger dans ses *Gründsätze der Volkswirtschaftslehre* (1871). D'autre part, la conception de la « rareté » de Walras est toute pareille et à peu près contemporaine (1874), et enfin le professeur américain Clark, dans sa *Philosophy of Value*, quoique un peu postérieure en date (1881), paraît y être arrivé directement de son côté par une autre route. C'est un exemple remarquable, quoique assez fréquent, de la coïncidence des découvertes dans l'histoire des idées.

Malgré ses origines cosmopolites, cette école a reçu le nom « d'école autrichienne » parce que c'est en Autriche qu'elle a trouvé ses représentants les plus éminents parmi lesquels il faut citer, en plus du professeur Charles Menger déjà nommé, le professeur Sax, *Das Wesen und die Aufgabe der Nationalökonomie* (1884), Wieser, *Der natürliche Werth* (1889), et surtout de Böhm-Bawerk, *Grundzüge der Theorie des wirtschaftlichen Güterwerths* (*Jahrbücher für Nationalökonomie*, 1886), ainsi que son livre célèbre sur le Capital et l'Intérêt.

Mais on peut dire qu'aujourd'hui cette doctrine est devenue encore plus américaine qu'autrichienne : les professeurs J. -B. Clark, Patten, Irving Fisher, Carver, Fetter, etc., cultivent l'utilité marginale avec passion, particulièrement dans l'analyse de la distribution des richesses et surtout dans la critique de la conception du capital et de l'intérêt.

(1) C'est pour éviter la confusion qui résulte de l'emploi d'un même mot pour désigner deux conceptions si différentes, confusion qui trouble l'esprit quoi qu'on fasse pour la prévenir, que M. Vilfredo Pareto remplace le mot d'utilité par celui d'io-phélimité et que, dans mes Principes d'Économie Politique, dès les premières éditions, j'ai employé le mot de désirabilité.

LES HÉDONISTES

me intéresse seulement c'est l'utilité du pain dont j'ai besoin. Or, ce simple changement de point de vue va permettre de dissiper toutes les obscurités au milieu desquelles l'école classique s'était égarée (1). Voici comment :

1° bit d'abord pourquoi l'idée de valeur est-elle inséparable de celle de rareté? Parce que l'utilité de chaque unité dépend de l'intensité du besoin actuel et immédiat qu'elle doit satisfaire (2) — et par conséquent aussi qu'elle dépend de la quantité déjà possédée, puisque c'est une loi physiologique et psychologique à la fois que tout besoin est limité et par conséquent que tout besoin décroît par la possession jusqu'à un point zéro qui s'appelle la satiété — et même, passé ce point, peut devenir négatif et se transformer en répulsion. Donc un objet quelconque ne peut être utile qu'à la condition de n'être pas surabondant..

Aussi longtemps qu'on s'en tenait à l'idée d'utilité en bloc, in genere, on n'apercevait pas de lien nécessaire entre l'utilité et la rareté. On voyait bien que toute explication de la valeur qui ne s'appuyait que sur l'une des deux notions était boiteuse, mais on ne savait pas pourquoi. Dorénavant la solidarité des deux facteurs saute aux yeux : l'utilité apparaît comme une fonction de la

quantité. Et le degré d'utilité est précisément ce qu'on appelle l'utilité finale : autrefois on disait valeur d'usage.

2° De même que la notion d'utilité finale résout le problème qui était la croix des économistes, à savoir pourquoi l'eau a

(1) <(L'idée de l'utilité finale c'est le Sésame, ouvre-loi ! la formule qui donne la clé de tous les phénomènes les plus compliqués de la vie économique et permet de dénouer les problèmes les plus inextricables de la science « (Bohm-Bawerk, *The Austrian Economists. Annals of the American Academy of political and social Science*, 1891).

(2) Condillac avait déjà fort bien remarqué ce fait le capital (voir ci-dessus, p. 56) et avant lui Bulfon avait dit que « l'écu du pauvre destiné à payer les objets de première nécessité et l'écu qui complète le sac d'un financier sont, aux yeux d'un mathématicien, deux unités du même ordre, mais au moral l'un vaut un louis, l'autre ne vaut pas un liard » (*Essai d'arithmétique morale*).

Ce système de liaison entre la quantité et le besoin peut être exprimé par une courbe, en sorte qu'il y a une courbe de l'utilité comme il y a une courbe de la demande (voir ci-après, p. 630). Pour la tracer il suffira de porter sur une horizontale les quantités consommées, 1, 2, 3, 4, etc., et d'élever à chacun de ces points une verticale mesurant l'intensité du désir correspondant à chacune de ces quantités. On verra ces verticales (ordonnées) décroître plus ou moins rapidement au fur et à mesure que la quantité augmente — jusqu'à tomber à zéro.

moins de valeur que le diamant, de même elle en résout un autre qui, depuis les Physiocrates, ne les avait pas moins tourmentés : comment se fait-il que 1 échange qui, par définition même, semble impliquer équivalence des objets échangés, puisse procurer un gain à chacune des deux parties? Voici le mot de l'énigme : c'est que dans l'échange ce ne sont pas les utilités totales qu'il faut considérer, mais seulement les utilités finales, c'est-à-dire les utilités respectives, pour chacune des deux parties, de la dernière portion acquise et la dernière portion cédée. C'est là seulement qu'il faut chercher l'égalité essentielle à tout échange.

Et encore ne faut-il pas croire, même en ce qui concerne les utilités finales, qu'il s'agisse d'arriver à une égalité d'utilité finale de chaque marchandise pour les deux coéchangistes. Nullement! Entre les désirs de l'un et de l'autre il n'y a aucune commune mesure, — no bridge, disent les hédonistes anglais, point de pont — mais ce qu'il faut et ce qui suffit c'est l'égalité d'utilité finale des deux marchandises pour le même coéchangiste. C'est dans le for intérieur de chacun que se fait la pesée. Et l'échange réalisé sur le marché n'est que la résultante de tous ces échanges virtuels.

Imaginons deux échangistes au Congo : Primus a de la poudre, Secundus du riz : ils veulent échanger. Primus donne quelques grains de poudre et reçoit quelques poignées de riz. Niais au fur et à mesure que le tas de riz augmente, chaque poignée nouvelle qui s'y ajoute représente une utilité décroissante, car il en aura bientôt assez pour ses besoins. Et au contraire, chaque grain de poudre dont il se dessaisit représente pour lui une utilité croissante, car il sait qu'il ne lui en restera bientôt plus assez pour ses besoins. Et puisque, à chaque poignée échangée,

l'utilité de l'unité cédée augmente tandis que l'utilité de l'unité acquise diminue, il est évident qu'un moment viendra où elles seront égales. A ce moment Primus s'arrêtera. Secundus fera de son côté, dans son for intérieur, les mêmes pesées, mais en sens inverse. Il est donc probable qu'il y aura un point de rencontre qui donnera satisfaction à l'un et à l'autre (1).

(1) C'est ici que les figures remplacent avantageusement les longs raisonnements. Si, en effet, nous traçons une courbe ascendante représentant l'utilité de chaque poignée de sel cédée et une courbe descendante représentant l'utilité de chaque

LES HÉDONISTES

Quelle satisfaction, dira-t-on, et où est l'avantage, puisque 1 utilité cédée est exactement égale à l'utilité acquise? L'utilité finale, celle de la dernière portion, oui, mais puisque chacune des portions acquises antérieurement avait une plus grande utilité que la dernière, la somme de ces portions, c'est-à-dire l'utilité totale, représentera un gain.

3° Autre question. Pourquoi n'y a-t-il qu'un prix unique sur un même marché pour des articles similaires? — Si pourtant cette utilité doit être envisagée en chaque unité séparément et pour chaque individu subjectivement, alors il semble qu'il devrait y avoir autant de valeurs différentes que d'unités, puisque chacune d'elles peut répondre à des besoins très différents. Pourquoi, à ce compte, un pain n'a-t-il pas une beaucoup plus grande valeur pour l'homme affamé que pour l'homme riche ? ou pour moi-même quand je suis à jeun que quand je suis rassasié? — Mais tout simplement parce qu'il serait absurde que des biens identiques et interchangeables pussent avoir des valeurs d'échange

différentes sur un même marché, et à plus forte raison pour la même personne. Cette loi de l'unité de prix (1) dérive elle-même

poignée de riz acquise, ces courbes se croiseront nécessairement puisqu'elles sont en sens inverse : et le point où elles se croiseront est précisément celui où les utilités des deux poignées échangées sont égales.

La situation devient plus compliquée quand il s'agit non de choses divisibles à volonté comme dans l'exemple ci-dessus, mais de choses individualisées, par exemple l'échange d'un fusil contre un bœuf. C'est ici qu'on peut recourir à une autre explication imaginée par l'école autrichienne : celle du couple limite. 11 faut se représenter vendeurs et acheteurs rangés sur deux files les uns en face des autres. Du côté du vendeur, chacun attribue à l'objet qu'il possède et qu'il veut céder une utilité différente ; du côté des acheteurs, de même chacun attribue à l'objet qu'il veut acquérir une utilité différente. Eh bien! c'est entre celui des vendeurs qui attribue la plus grande utilité à l'objet, donc le moins pressé de vendre, et celui des acheteurs qui attribue, au contraire, la moindre utilité à l'objet, donc le moins pressé d'acheter, que se nouera le premier échange qui fixera le prix du marché pour toutes les parties présentes. A première vue, il semble incompréhensible que la partie soit liée par les deux partenaires qui ont le moins envie d'aboutir. Il semblerait plus naturel que la vente d'abord conclue entre le vendeur pressé de vendre, se résignant au besoin à se contenter de 10 francs l'hectolitre, et l'acheteur le plus pressé d'acheter, se résignant au besoin à aller jusqu'à 30 francs? Mais en y réfléchissant on verra que c'est précisément parce qu'ils sont prêts à traiter à tout prix que le prix reste indéterminé. Ces impatients attendront sûrement que les moins

pressés se soient entendus. Il est naturel que ceux qui sont les moins distants soient les premiers à s'accrocher. Ces deux co-échangistes qui font ainsi la loi sur le marché sont ceux que l'école autrichienne appelle le « couple limite ».

(1) Stanley Jevons l'appelle d'un nom très expressif : loi d'indifférence, ce qui G. et R. — Doctr. écon. 40

626 LES DOCTRINES RÉCENTES

d'une autre loi à laquelle l'école psychologique attache avec raison une très grande importance et qui constitue une de ses plus précieuses contributions, La loi de substitution. Elle signifie que toutes les fois qu'un bien peut être remplacé par un autre pour la satisfaction d'un besoin quelconque, le remplacé ne peut valoir plus que le remplaçant (1).

En effet, qu'est-ce qu'une substitution de bien ? — Un échange, tout au moins virtuel, sinon toujours effectué : or tout échange implique l'égalité des valeurs.

Et s'il y a toute une série de biens substituables, aucun ne saurait valoir plus que celui de tous qui vaut le moins.

C'est bien pour cette raison que si chaque homme peut avoir à sa disposition 100 verres d'eau — ce qui est presque toujours le cas, sauf dans le Sahara — aucun de ces verres, pas même celui pour lequel je serais prêt à donner, si j'ai grand soif, son pesant d'or, ne vaudra plus que le 100^e verre, c'est-à-dire rien. En effet, ce dernier verre est là qui attend, toujours prêt à se substituer à n'importe lequel des autres.

Le meilleur moyen peut-être de se faire une idée claire de l'utilité finale, c'est de ne jamais regarder directement à l'utilité de

l'objet qu'on peut évaluer, mais seulement à celle de l'objet qui pourrait le remplacer. Alors il apparaît avec évidence que si je viens à perdre un objet À auquel je tiens beaucoup, mais que je puisse le remplacer parfaitement par un objet O, en ce cas A ne vaut pas plus que B; et si j'ai le choix de le remplacer aussi par C et que C vaille moins encore que B, alors A lui-même ne vaudra pas plus que C (2).

En somme, nous arrivons à formuler cette loi d'une portée aussi générale que celle de n'importe quelle loi de l'ordre physique : c'est que pour toute richesse la valeur est déterminée par l'emploi le moins utile qu'on puisse en faire, par la satisfaction la plus minime qu'on puisse en retirer.

veut dire que deux objets, quoique répondant peut-être à des désirs d'intensité très inégale, ne peuvent avoir des valeurs différentes si nous pouvons choisir indifféremment l'un ou l'autre.

(1) La loi de substitution opère non pas seulement quand il s'agit d'objets différents propres à satisfaire un même besoin, mais souvent aussi quand il s'agit de choses répondant à des besoins différents, si ces besoins eux-mêmes peuvent se substituer l'un à l'autre : le vin peut être remplacé par le thé, le thé par le café, la vie de château par les voyages et la villégiature, etc.

(2) .< L'i sage de la moins importante des unités qui peut être substituée à celle

LES HÉDONISTES '627

Jusqu'ici nous avons vu la notion de Futilité finale servir à résoudre les problèmes de la valeur et de l'échange, mais aurait-elle

la même vertu si on la transportait dans les autres domaines de l'Economie politique : production, répartition, consommation ?

Sans nul doute, disent les hédonistes, puisque tous les actes de production, répartition, consommation, ne sont que des modalités de l'échange.

Pour la production d'abord. Pourquoi sous un régime de libre concurrence la valeur des produits se règle-t-elle sur le coût de production ? Parce que tout régime de libre concurrence est, par définition même, un régime sous lequel tout produit peut être remplacé à tout instant par un produit similaire : mais ce similaire est le résultat d'une certaine transformation de matières premières. C'est donc bien la loi de substitution qui agit ici. S'il est vrai que le coût de production règle la valeur de tous les produits similaires, c'est simplement parce que ce coût de production représente à tout moment la dernière des valeurs substituable aux autres.

De même pour la consommation. Comment chacun de nous distribue-t-il sa consommation ou sa dépense? Évidemment de façon à en tirer le meilleur parti, c'est-à-dire se procurer le maximum de jouissance compatible avec un revenu donné. Il tâtonne inconsciemment, augmentant l'article du budget consacré à son logement, diminuant celui consacré à sa nourriture, ou bien majorant celui consacré à ses aumônes et rognant sur celui consacré au théâtre, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à une position d'équilibre : et cette position d'équilibre est atteinte lorsque les utilités finales des derniers objets échangés ou, si l'on préfère, les intensités des derniers besoins satisfaits sont égales. En effet, si le sou consacré à l'acquisition du dernier cigare qu'il fume dans sa journée ne lui procurait pas une satisfaction égale à celle du sou consacré à

l'achat du dernier journal, réflexion faite, il changerait l'emploi de ce sou, il achèterait un cigare de moins et un journal de plus. La consommation se ramène donc à une sorte d'échange :

dont nous sommes privés, voilà ce que nous appelons l'utilité finale » (Bohri- Bawerk, *The Austrian Economists*. — American Academy of political and social Science, 1891).

c'est notre for intérieur qui est le marché et c'est entre nos propres désirs en lutte que se fait le marchandage (1).

Enfin dans la répartition aussi, la théorie de l'utilité finale s'est installée comme en pays conquis. Ce sont surtout les Américains, notamment le professeur J. -B. Clark, qui se sont appliqués à rénover par là toutes les lois de la rente, de l'intérêt et du salaire. Nous ne pouvons exposer ici ces analyses subtiles où se délectent les *Quarterly économiques* des Universités américaines, sans doute par esprit de réaction contre un milieu social plutôt imprégné de pragmatisme et de réalisme. Indiquons seulement le principe en ce qui concerne le salaire. Le salaire, comme toute valeur, est déterminé par l'utilité finale : mais utilité finale de quoi? et pour qui? Utilité finale des services de l'ouvrier pour l'entrepreneur. Mais quand il s'agit des facteurs de la production, c'est leur degré de productivité qui fait leur degré d'utilité : donc le salaire sera déterminé par la productivité finale, c'est-à-dire par la valeur que pourra produire un ouvrier supplémentaire (l'ouvrier marginal), que l'entrepreneur peut encore utiliser avec un bénéfice, si léger soit-il. La valeur produite par cet ouvrier presque surnuméraire fixe le maximum de ce que l'entrepreneur peut lui donner, et du même coup elle fixe le salaire de tous les autres ouvriers interchangeables avec lui (2), c'est-

(1) En ce qui concerne la consommation, l'école nouvelle a déduit une conséquence curieuse de la loi du prix unique sur tout marché. En effet, quoiqu'il n'y ait qu'un même prix pour tous les acheteurs, disons de blé, l'utilité finale du blé pour chacun des consommateurs est probablement très inégale. Lorsque le prix sur le marché s'est fixé, par exemple, à 20 francs, il y avait tel acheteur qui était disposé à le payer 25 et aurait donné ce prix s'il avait fallu, tel autre 24, 23, 22, etc. Par conséquent, chacun de ceux-ci, en le payant 20 francs seulement, réalise un gain sous forme d'une économie de dépenses. C'est ce que le professeur Marshall appelle la rente du consommateur (Principes, liv. III, ch. VI). Il la désigne sous ce nom pour la rapprocher de la fameuse rente du producteur qui a été découverte longtemps avant les hédonistes et qui a la même cause, à savoir les différences variables, pour chaque producteur, entre le prix de vente établi sur le marché et les frais de production ou sacrifices faits par chacun d'eux.

Mais, en réalité, il n'y a guère qu'une identité verbale entre ces deux catégories de rente, car la rente du consommateur est purement subjective, tandis que celle du producteur a une valeur marchande. Il suffit de dire tout bonnement que, dans la plupart des cas, l'échange procure aux hommes des satisfactions très inégales, même à prix égal.

(2) Car si les ouvriers ne sont pas substituables l'un à l'autre, à raison de capacités différentes, la loi ne joue plus, puisqu'elle suppose toujours la libre concurrence et qu'en ce cas chaque ouvrier aurait une sorte de monopole personnel.

LES HÉDONISTES

à-dire occupés au même genre de travail et fournissant le même effort (quoique la valeur créée par ces autres ouvriers soit vraisemblablement supérieure à celle fournie par l'ouvrier marginal). Absolument comme sur cent verres d'eau disponibles, c'est le moins utile d'entre eux qui détermine pour le consommateur la valeur de tous les autres.

Par là se trouve à la fois confirmée et rectifiée la théorie du salaire fondée sur la productivité du travail : productivité, oui; mais productivité « du travail le moins productif » — de celui qui ne rend guère plus que les frais d'entretien de ce travailleur. Par là, la théorie de la productivité se trouve dépouillée de tout son caractère optimiste et ramenée presque au niveau de la loi d'airain.

De même pour le taux de l'intérêt : c'est le capital placé dans les conditions les moins productives, le capital marginal, qui règle le taux — toujours en vertu de la loi de substitution, laquelle s'applique bien mieux encore aux capitaux qu'aux travailleurs, puisque sous forme de numéraire tous les capitaux sont parfaitement identiques et indiscernables (1).

Quant à la rente de la terre il en sera parlé plus longuement dans le chapitre suivant.

Admirons comment de quelques phénomènes économiques qui, à première vue, paraissaient insignifiants et aussi dépourvus d'intérêt pour la science que la substitution faite par une cuisinière de la chicorée au café ou la mise au rebut d'un gant dépareillé — l'école psychologique a fait sortir par des développements successifs les théories les plus générales embrassant un nombre immense de faits, telles que la loi de substitution ou celle des biens complémentaires! Il y a dans ce travail de déduction un

spectacle saisissant, quelque chose comme la vision de ce Génie des Mille et Une Nuits qui, délivré du vase étroit où il était scellé depuis mille ans, grandit peu à peu jusqu'au ciel. Mais ce Génie n'était qu'une fumée — et reste maintenant à savoir si ces grandioses théories hédonistiques ne lui ressemblent pas en cela aussi.

(1) Il n'en est pas de même si les capitaux sont engagés sous la forme de capitaux fixes, alors la loi de substitution ne s'applique plus et les revenus peuvent être très différents.

LES DOCTRINES RÉCENTES

§ 3. — L'école mathématique (1).

Peut-on dire qu'il y a une école mathématique? Ne faut-il pas dire plutôt que la méthode mathématique n'a aucun rapport nécessaire avec les doctrines hédonistes, non plus qu'avec toute autre doctrine — mais que c'est simplement un instrument qui peut être employé par les écoles les plus dissemblables et que, par conséquent, il n'y a pas lieu de lui ouvrir un compartiment spécial dans notre classification?

(1) La date de naissance de l'école économique mathématique — on s'accorde aujourd'hui généralement à le reconnaître — c'est la publication du livre de Cournot, *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses* (1838), quoi qu'on puisse citer, comme toujours, quelques précédents. Mais à vrai dire, cette méthode n'a commencé à faire école qu'une quarantaine d'années plus tard. Cournot (mort en 1877) était un inspecteur de l'enseignement qui a laissé des livres de philosophie de plus en plus estimés aujourd'hui. Son livre d'économie politique fut un exemple remarquable de la disgrâce réservée à l'homme

qui devance son temps. Pendant bien des années, pas un seul exemplaire ne fut vendu. L'auteur essaya de vaincre l'indifférence du public en rééditant en 1863 à peu près le même livre, mais dépouillé de formules algébriques, sous le titre *Principes de la théorie des richesses*, et en 1876 sous une forme encore plus élémentaire, sous le titre de *Revue sommaire des doctrines économiques* — sans plus de succès d'ailleurs. 11 dut attendre jusqu'à la veille de sa mort qu'un économiste anglais, Stanley Jevons, lui rendît un éclatant hommage.

Le livre de l'Allemand Gossen, *Entwicklung der Gesetze des menschlichen Verkehrs*, quoique venu plus tard (1853), n'eut pas une plus heureuse fortune. Cet auteur resta un obscur scribe dans l'administration, et son livre ne fut découvert que longtemps plus tard et par hasard au British Muséum (c'était, croit-on, le seul exemplaire qui restait) par un professeur anglais, Adamson, et ce fut aussi à Stanley Jevons qu'il dut, comme son prédécesseur, sa réhabilitation. On en trouvera un trop bref résumé dans le Chapitre suivant sur la Rente.

Stanley Jevons (mort en 1882) appartient à la fois à l'école mathématique et à l'école psychologique de l'utilité finale. Son beau livre *Theory of Political Economy* est de 1871 mais n'a été traduit en français qu'en 1909 dans la Bibliothèque Internationale d'Économie Politique.

Léon Walras, quoiqu'on s'obstine à le qualifier d'économiste suisse, parce qu'il a passé la plus grande partie de sa vie à l'Université de Lausanne (aussi dit-on l'école de Lausanne), était parfaitement Français. Il a donné un exposé synthétique de toute la science économique sous la forme mathématique dans ses *Élé-*

ments d'Économie politique pure dont la première partie parut en 1874.

Aujourd'hui, la méthode mathématique a des représentants par tous pays ; Marshall et Edgeworth en Angleterre, Launhardt, Auspitz et Lieben en Allemagne, Vilfredo Pareto et Barone en Italie, Irving Fisher aux États-Unis, Bortkevitch, russe, mais professeur à Berlin. Mais la France, pourtant le pays de Cournot et de Walras, ne compte guère d'économistes mathématiciens. Citons cependant le livre de M. Aupetit, *Théorie de la Monnaie*, qui, quoique portant sur un sujet spécial, contient une introduction générale sur l'Économie mathématique, et MM. Bouvier et Moret cités plus loin.

LES HÉDONISTES

Pourtant l'emploi de la méthode mathématique paraît -comporter une conception assez particulière de l'économie politique : celle qui consiste à la ramener tout entière à l'acte d'échange. Or, tout échange suppose un rapport entre les quantités échangées , lequel s'exprime et se formule dans le prix; par conséquent nous voilà du premier saut en pleine mathématique.

Peut-être pensera-t-on que cette méthode n'aura qu'un champ d'application bien limité si elle ne peut sortir du cercle de l'échange? Erreur! c'est précisément une des plus ingénieuses et fécondes contributions de l'école nouvelle que d'avoir montré comment ce cercle s'élargit jusqu'à embrasser la science économique tout entière.

Répartition, production, consommation même, tout va être saisi dans cette discipline. La répartition d'abord, car qu'est-ce que le salaire, l'intérêt, la rente, en un mot, les revenus? — C'est

le prix de certains services, les services fournis par les agents de la production, travail, capital, terre, et payés par l'entrepreneur, donc le résultat d'un échange.

Qu'est-ce que produire ? — C'est échanger une utilité contre une autre, une certaine quantité de matières premières et de travail contre une certaine quantité de biens consommables. Il faut sacrifier ceux-là pour obtenir ceux-ci. On peut assimiler la Nature à un marchand qui nous cède ses produits en échange de notre travail et Xénophon avait pressenti cette ingénieuse théorie quand il écrivait : « Les dieux nous vendent tous les biens au prix de notre travail ». Et, pour mieux démontrer l'assimilation, on peut la retourner en disant que tout échange est, en réalité, un acte de production, car, comme le dit élégamment M. Pantaleoni : « Nous pouvons considérer le coéchangiste avec qui nous traitons comme s'il était un champ à labourer ou une houillère à exploiter » (1).

Et qu'est-ce que capitaliser, placer, prêter? — C'est échanger des biens présents et des jouissances immédiates contre des biens et des jouissances à venir.

C'est précisément, comme nous le verrons plus loin, en

(1) Des différences d'opinion entre économistes, Genève, 1897, inséré dans le volume *Scritti varii di Economia*, p. 1-48 (1905).

assimilant le prêt d'argent à un échange que M. de Bôhm-Bawerk a été conduit à sa théorie célèbre de l'intérêt, mais M. de Bohm-Bawerk représente l'école autrichienne et non l'école mathématique.

Et la consommation elle-même, ou du moins l'emploi des revenus, suppose un échange incessant puisqu'elle suppose, nos ressources étant limitées, un choix entre l'objet que nous achetons et celui auquel en soupirant nous sommes obligés de renoncer. Sacrifier une soirée au théâtre pour acheter un livre, c'est échanger un plaisir contre un autre, et cet échange-là obéira, comme tous les autres, aux mêmes lois (1).

Et de même partout : payer l'impôt, ce sera céder une partie de son bien pour obtenir en échange la sécurité de tout le reste; engendrer des enfants, ce sera sacrifier une part de son bien-être et de sa tranquillité pour obtenir en échange les joies de la famille ou celle d'avoir bien mérité de la patrie.

C'est ainsi qu'on peut trouver entre les faits d'ordre économique des relations de dépendance que l'on peut essayer d'exprimer par des formules algébriques, alors même qu'on ne pourrait pas les traduire en chiffres. L'art de l'économiste mathématicien sera de découvrir ces relations et de les mettre en équations.

Par exemple, nous savons que lorsque le prix d'une marchandise augmente, la demande diminue, et vice versa. Voilà donc des quantités dont l'une varie toujours « en fonction » de l'autre (2). Voyons comment on exprime sous cette nouvelle forme la loi de la demande.

(1) La valeur elle-même, ce pivot de l'économie politique classique, devient dans l'économie mathématique un simple rapport d'échange et par là même perd toute personnalité, si j'ose dire. Et puisqu'il s'agit, non d'une chose en soi, mais d'une simple expression, il serait ridicule de s'évertuer à en rechercher la cause ou le fondement ou la nature comme faisait l'ancienne école. C'est

pourquoi Stanley Jevons proposait de hannir à jamais ce mot de valeur pour lui substituer simplement celui de rapport d'échange ». Et M. Aupetit insiste : « L'expression de valeur, aujourd'hui vide de tout contenu, nous paraît donc appelée à disparaître du vocabulaire scientifique... Il n'y a aucun dommage appréciable à négliger, comme nous l'avons fait, cet élément parasite et à envisager l'équilibre économique dans son ensemble sans même prononcer le mot de valeur » (Théorie de la Monnaie, p. 85).

(2) En désignant la demande par d , le prix par p , on écrira $d = f(p)$, ce qui veut dire que la demande varie en fonction du prix.

On peut aussi représenter ces rapports par des figures géométriques, au lieu de-

LES HÉDONISTES

Si on porte sur une horizontale à partir d'un point fixe des points équidistants qui représentent les prix 1. 2. 3. 4. 5... 10 et que sur chacun de ces points on élève une verticale représentant la quantité demandée à ce prix et d'une hauteur proportionnelle à cette quantité, et qu'enfin on relie par une ligne les sommets de toutes ces verticales (qu'on appelle les ordonnées), on aura une courbe qui part d'un point très élevé pour les prix les plus bas et descend progressivement pour les prix plus élevés jusqu'à ce qu'elle se confonde avec l'horizontale à un certain point, au point correspondant à un prix tel que la demande devient nulle (1).

Et ce qui est intéressant c'est que cette courbe est différente pour chaque catégorie de produits — pour celui-ci descendant en pente douce, pour celui-là s'effondrant en un talus abrupt, suivant que la demande est, comme dit M. Marshall, plus ou moins élastique — en sorte que chaque marchandise a, pour ainsi dire,

sa courbe caractéristique, son signalement, sa fiche, qui permettrait de la reconnaître (théoriquement du moins) entre cent (2).

les représenter par des équations, puisqu'en mathématiques toute courbe peut se traduire en équation. La représentation géométrique parle plus clairement aux yeux, tout au moins pour les non-initiés, que des équations algébriques, surtout s'il faut déchiffrer, comme avec Cournot et d'autres, les notations du calcul infinitésimal — mais elle offre aussi beaucoup moins de ressources, car la figure géométrique montre seulement la relation entre deux quantités, l'une fixe et l'autre variable (ou tout au plus trois quantités, si l'on a recours à la géométrie à trois dimensions : mais, en ce cas, la figure avec projections ne sera pas très claire), tandis que l'algèbre permet d'établir des rapports entre autant de quantités variables qu'on voudra — pourvu qu'on puisse établir autant d'équations qu'il y a de variables.

(1) C'est l'ingénieur Dupuit, dans une étude citée ci-dessus (p. 517), qui a le premier tracé la courbe de la demande. Mais avant lui, Cournot, qui l'appelait « la loi du débit », l'avait exposée avec une admirable clarté en prenant pour exemple un cas très simple, la vente de bouteilles d'une eau minérale supposée très curative. A un prix très bas, la demande ou le débit sera très grand — quoique non infini pourtant, car tout besoin est limité. A un prix très élevé, elle sera nulle. Entre ces deux limites, elle passera par tous les degrés intermédiaires. Nous n'avons pas d'ailleurs à exposer ici les ingénieuses déductions qu'en tirait Cournot au point de vue du régime de monopole et du plus ou moins de discordance entre le monopole et l'intérêt. général.

(2) La courbe de la demande est généralement concave et cette forme caractéristique n'est que l'expression géométrique d'un fait

bien connu, à savoir que lorsque le prix est assez bas pour être accessible aux masses, le débit augmente aussitôt très rapidement, parce que, les petites bourses étant beaucoup plus nombreuses que les grosses, un abaissement même très petit dans le niveau du prix rend la marchandise accessible à des couches infiniment plus étendues. Cependant

LES DOCTRINES RÉCENTES

Quant à la courbe de l'offre, naturellement, elle est l'inverse de la précédente, s'élevant quand le prix monte, s'abaissant quand il baisse. Il en résulte qu'il n'y aura jamais d'offre au prix zéro, tandis qu'au contraire au prix zéro la demande devient immense — mais non pourtant infinie — ne comportant d'autre limite que la capacité de consommation (1).

elle peut prendre des formes variées. Pour certains produits, comme le blé ou le sel, une forte baisse de prix n'enlaine pas une grande augmentation de débit. Mais pour d'autres, comme les diamants, une forte baisse de prix aurait peut-être pour résultat, en les faisant mépriser, d'arrêter toute demande.

La courbe de l'offre est, au contraire, généralement convexe par cette raison que l'offre, qui n'entre en scène qu'à un certain prix, est très sensible à la hausse du prix et monte rapidement, si peu que le prix monte, mais généralement elle est bientôt enrayée parce que la production ne peut la suivre que lentement, *pede claudo*. Toutefois il est des cas dans lesquels, au contraire, le coût de production va décroissant à mesure que la production va augmentant; alors la courbe de l'offre prend une forme toute différente.

(11 Voici, réunies sur le même diagramme, la courbe de l'offre et celle de la demande :

Les chiffres arabes inscrits sur la ligne horizontale représentent les prix : les chiffres romains sur la ligne verticale représentent les quantités demandées. Donc, dans la figure ci-dessous, au prix 1 (un franc, un sou, il n'importe), la quantité demandée est VII; au prix 9, la quantité demandée est zéro.

Pour la courbe de l'offre tracée sur le même diagramme en pointillé, au prix de 1 l'offre est de II; au prix de 6 l'offre monte à VII et n'augmente plus guère. En aucun cas la courbe de l'offre n'atteint l'axe des ordonnées puisque cet axe est situé au prix zéro et que longtemps avant que le prix zéro, c'est-à-dire la gratuité, ■soit atteint, l'offre cesse.

Il est clair que l'échange ne peut aboutir qu'autant que l'offre et la demande

LES HÉDONISTES

Néanmoins, il ne suffirait pas de dire que la courbe de l'offre est inversement symétrique de celle de la demande. Elle est beaucoup plus compliquée parce que l'offre est conditionnée à son tour par les frais de production. Dans certaines branches de la production, l'agriculture notamment, les frais de production augmentent plus rapidement que le débit; dans d'autres, généralement dans l'industrie, les frais de production par unité diminuent au fur et à mesure que le débit augmente.

L'Economie politique mathématique ne se contente pas de chercher des relations d'échange et de mutuelle dépendance entre des faits isolés : elle prétend les embrasser tous dans une

vue d'ensemble. Elle voit entre eux un état d'équilibre — équilibre stable en ce sens qu'il tend à se rétablir de lui-même toutes les fois qu'il est troublé (1). Déterminer ces conditions d'équilibre, voilà le véritable objet de l'Economie pure.

Le plus remarquable effort de systématisation, ou du moins le premier fait en ce sens, est celui du professeur Walras parce qu'il embrasse hardiment dans une formule grandiose toutes les parties du monde économique — de même que la loi de Newton expliquait l'équilibre de l'univers (2).

arrivent à s'égaliser, et ce point b est précisément celui d'intersection des deux lignes sur la figure, c'est-à-dire la quantité V correspondant au prix 2.

Les lignes verticales s'appellent les ordonnées et celle qui sert de point de départ (ici O X) l'axe des coordonnées. Les distances à partir de cette ligne (marquées sur l'horizontale d'en bas) s'appellent les abscisses. Tout point de la courbe est déterminé par la distance qui le sépare de l'axe des ordonnées et de celui des abscisses. Par exemple, pour savoir ce que représente le point a, j'abaisse deux perpendiculaires, l'une sur l'axe des ordonnées, l'autre sur celui des abscisses : la première m'indique le prix, la seconde la quantité demandée: il a donc été demandé Y₁I unités à 1 franc.

Dans cette figure, les abscisses représentent les prix et les ordonnées les quantités, mais il est clair que l'on pourrait aussi bien convenir que ce sera l'inverse.

(1) Voir l'étude Les Prix et la Théorie générale de l'équilibre de M. J. Moret, dans La Revue de métaphysique, août 1921.

Nous remercions M. Moret pour la rectification de quelques erreurs que nous avons commises dans la rédaction de ce chapitre.

(2) Voici en quels termes l'apprécie M. Pareto (Économie pure, brochure, 1902, p. 11) : « C'est Léon Walras qui, le premier, a trouvé un de ces systèmes d'équation, celui qui se rapporte au cas de libre concurrence. Cette découverte est capitale et l'on ne saurait trop priser le mérite de ce savant. Naturellement, la science s'est déjà développée et continuera à se développer à l'avenir, mais cela ne dimi-

LES DOCTRINES RÉCENTES

Représentons-nous la Société tout entière réunie dans une seule salle, comme à la Bourse de Paris, et toute remplie aussi du tumulte de ceux qui viennent vendre et acheter et crient leurs prix!

Au centre — comme les agents de change au milieu de ce cercle qu'on appelle « la corbeille » — siège l'entrepreneur (industriel, commercial ou agricole). 11 remplit simultanément une double fonction :

D'une main il achète aux producteurs (propriétaires fonciers ou urbains, capitalistes, ouvriers) leurs « services producteurs », comme les appelle Walras, c'est-à-dire la fertilité de leurs terres, la productivité de leurs capitaux, la force de travail des ouvriers, les services des professions libérales; et en les payant au prix fixé par les lois de l'échange, il détermine le revenu de chacun : au propriétaire il paie la rente, au capitaliste l'intérêt, au travailleur le salaire.

Mais à quel prix et comment se fixe-t-il ? Gomme à la Bourse pour les valeurs quelconques, par la loi de l'offre et de la demande. L'entrepreneur demande tant de services à tel prix. Le propriétaire, le capitaliste ou le travailleur, en offre tant à tel prix. Eh bien! le prix montera ou baissera jusqu'à ce qu'il ait fait coïncider les quantités de services demandées et offertes.

De l'autre main l'entrepreneur vend les produits agricoles ou manufacturés qui sortent de sa ferme ou de sa fabrique. Mais à qui les vend-il ? A ces mêmes personnages ayant changé d'habit, comme Maître Jacques, et transformés en consommateurs. En effet, ce sont bien les mêmes, propriétaires, capitalistes, ouvriers, qui, après avoir figuré comme vendeurs de services, reparaissent comme acheteurs de produits et qui d'autres, en effet, sur la scène économique pourraient-ils être? De quelles coulisses sortiraient-ils?

Et sur ce marché des produits, les prix se déterminent de la même façon que sur l'autre.

Mais voici ou tout à coup un nouvel et plus grandiose aspect de cet équilibre se découvre. N'est-il pas évident en effet que la valeur totale des services producteurs d'une part

nuera en rien l'importance de la découverte de M. Walras, de même que les progrès de la mécanique céleste n'ont point diminué l'importance des Principia de- Newton : au contraire ».

LES HÉDONISTES

et la valeur totale des produits d'autre part doivent être mathématiquement égales, puisque les entrepreneurs ne peuvent recevoir, comme paiement des produits livrés aux consommateurs,

plus qu'ils n'ont donné à ces mêmes personnages, naguère producteurs, en paiement de leurs services? D'où ceux-ci tireraient-ils l'argent? C'est un circuit fermé où la même quantité de liquide qui est sortie par un robinet rentre par l'autre.

Nous trouvons ici quelque chose de semblable au fameux Tableau économique de Quesnay (voir ci-dessus, p. 21), mais qui serre de plus près la réalité (I).

Il y a donc deux marchés juxtaposés (2), celui des services

(1) Si pourtant ce tableau doit être considéré comme l'expression de la réalité, il en résulte alors cette conséquence curieuse et imprévue que l'entrepreneur, recevant comme prix de ses produits exactement la même valeur que celle qu'il avait payée pour les services producteurs, ne réalise aucun profil.

Et, en effet, Walras, de même que Pantaleoni, admet pleinement l'exactitude de ce paradoxe apparent : le profit normal est zéro, dit-il — en supposant un régime de libre concurrence absolue et en ayant soin de séparer absolument (ce que ne fait pas l'école anglaise) le profit de l'intérêt, celui-ci restant dans les éléments constitutifs du coût de production.

Du reste, qu'y a-t-il là de surprenant, puisque ce n'est que répéter sous une forme plus hardie la formule bien connue que le prix de vente coïncide nécessairement, sous un régime de libre concurrence, avec le coût de production ?

Cette négation du profit théorique n'empêche pas de reconnaître en fait l'existence du profit dans toutes les sociétés, mais on n'y voit que les oscillations incessantes du système autour d'un point fixe auquel il ne se fixe jamais. Les profits, dans cette

conception, ce sont les vagues de la mer — ce qui ne nous empêche pas d'admettre que le niveau de la mer est horizontal et même de prendre ce niveau comme base de mesure de toutes les différences d'altitude des corps terrestres. Un jour ne peut-il venir où, l'équilibre étant parfaitement réalisé, il n'y aura réellement plus de profit? C'est en effet ce que croient les coopéralistes et ce qu'ils s'efforcent de réaliser dès à présent.

(2) Pour exposer correctement le système de M. Walras, il faut dire qu'il y a non pas seulement deux marchés mais, trois, emboîtés l'un dans l'autre, car de même que sur le marché où s'échangent les produits, la quantité de ces produits dépend de la plus ou moins grande quantité de services producteurs (terre, travail et capital), de même à leur tour la quantité de services producteurs, ou tout au moins celle des capitaux, dépend de la plus ou moins grande activité de fabrication des capitaux neufs (chemins de fer, mines, machines). Et celle-ci dépend à son tour de la puissance d'épargne. Voici donc le troisième marché, celui de la capitalisation. Puisque les capitaux neufs ne peuvent être payés qu'avec l'épargne (c'est-à-dire avec ,celte part de leur revenu que les producteurs auront détournée de l'achat des produits consommables), le prix de ces capitaux devra être tel qu'il fasse coïncider la quantité de capitaux neufs fabriqués et la quantité d'épargne réalisée en numéraire — et si, par exemple, on a plus fabriqué -d'épargnes qu'on n'a fabriqué de capitaux, alors le prix de ceux-ci haussera.

Mais dire que le prix des capitaux monte, c'est dire, en d'autres termes, que le

LES DOCTRINES RÉCENTES

et celui des produits : et sur chacun d'eux les prix sont déterminés par les mêmes lois qui sont au nombre de trois :

a) Qu'il n'y ait sur le marché qu'un seul prix pour tous les produits de même catégorie ;

b) Que ce prix soit tel qu'il fasse coïncider exactement les quantités offertes et demandées;

c) Que ce prix soit tel enfin qu'il permette au plus grand nombre possible de vendeurs et d'acheteurs de s'en retourner satisfaits.

Toutes ces lois sont d'ordre mathématique et constituent précisément ce qu'on appelle des problèmes d'équilibre.

En somme, l'école nouvelle ramène toute la science économique à une mécanique de l'échange et elle s'y croit d'autant plus autorisée que le principe hédonistique « obtenir le maximum de satisfaction avec le minimum de peine » n'est qu'un principe de mécanique pure, celui qu'on appelle le principe « du moindre effort » ou de « l'économie des forces ». Chaque individu est considéré comme subissant l'impulsion de l'intérêt, de même que la bille de billard chassée par la queue; et il s'agit de calculer, comme doit le faire d'ailleurs tout bon joueur, les figures compliquées qui vont résulter du choc des billes entre elles et sur les bandes (1).

taux de l'intérêt (ou, comme dit Walras, le loyer de l'épargne) baisse. Or, la baisse du taux de l'intérêt refroidira ceux qui épargnent. Il en résultera que sur le marché de la capitalisation la balance entre l'offre et la demande changera, le prix des capitaux neufs baissera, le taux de l'intérêt haussera, et ainsi de suite.

En somme donc : « Utilité totale maxima d'une part, unité de prix d'autre part — soit des produits sur le marché des produits, soit des services sur le marché des services, soit des revenus sur le marché des capitaux — telle est donc toujours la double condition suivant laquelle tend à s'ordonner de lui-même le monde des intérêts économiques, tout comme l'attraction en raison directe des niasses et en raison inverse du carré des distances est la double condition suivant laquelle s'ordonne de lui-même le monde des mouvements astronomiques »... D'un côté comme de l'autre, une formule de deux lignes renferme toute la science et fournit l'explication d'une multitude de faits particuliers » (Walras, *Économie politique pure*, p. 306).

(1) Le professeur Edgeworth, employant une image analogue, compare l'homme économique à un char dirigé par un charretier et dit : « un système de tel chariot et charretier, voilà ce qui constitue la science sociale » {*Mat hématie al psychics*, p. 24). Et ailleurs : « la mécanique sociale pourra un jour prendre place à côté de la mécanique céleste, toutes les deux trônant sur le principe du maximum d'énergie (maximum de satisfaction) qui est le sommet suprême de la science sociale comme de la science physique » {*ibid.*, p. 12).)

Et pour M. V. Pareto, l'Économie Politique n'est que l'étude des oppositions entre les désirs et les obstacles.

LES HÉDONISTES

lia autre problème d'équilibre c'est de rechercher selon quelles proportions doivent se combiner dans l'opération de la production les divers éléments. Stanley Jevons avait comparé cette opération à celle des sorcières de Macbeth faisant bouillir dans leur

chaudron une infernale mixture. Ces ingrédients ne sont pas mélangés au hasard, mais, disait M. Y. Pare lo, conformément à la [loi connue en chimie sous le nom de « loi des proportions définies » qui ne permet pas aux molécules des corps de se combiner autrement que selon certains rapports invariables. A vrai dire, il ne s'agit là qu'une image (1); la combinaison des facteurs de la production dans l'entreprise n'est pas si rigide que celle de l'oxygène et de l'hydrogène dans la composition de l'eau. On peut obtenir un même résultat avec plus de main-d'œuvre et moins de capital ou au contraire avec plus de capital et moins de main-d'œuvre. ^Disons simplement qu'il y a une proportion optima pour chacun d'eux qui permet d'obtenir le maximum d'utilisation. Et cet état optimum est obtenu par les mêmes moyens que les autres états d'équilibre, c'est-à-dire en faisant varier les doses du travail et du capital jusqu'à ce que les utilités finales de l'un et de l'autre se trouvent égales (voir ci-dessus, p. 623). C'est cette loi qui, généralement, met un terme à l'accroissement indéfini des entreprises, car il suffit qu'un seul des éléments soit limité (ou terrain, ou capital, ou main-d'œuvre, ou contrôle, ou débouchés) pour que les autres se trouvent limités indirectement — ou du moins pour que la composition de l'entreprise devienne défectueuse et onéreuse. M. V. Pareto a attribué avec raison une grande importance à cette loi et il suffit, en effet, de penser qu'elle est antagoniste à la fameuse loi de concentration pour en entrevoir la portée.

Ce cas d'interdépendance qui vient d'être constaté entre les divers facteurs de la production n'est pas d'ailleurs le seul : il en est beaucoup d'autres sur lesquels l'école nouvelle a attiré l'attention, c'est-à-dire beaucoup de cas dans lesquels certains biens étant complémentaires, l'un de l'autre, leur valeur ne peut varier

isolément : que valent lin gant ou une chaussure dépareillés? un automobile sans essence? un ser-

(1) M. Pareto l'a lui-même désavoué ultérieurement.

vice de table sans cristaux? — Ceci pour les biens de consommation, mais pour ceux de production il en est de même : la valeur du coke est nécessairement liée à celle du gaz puisqu'on ne peut produire l'un que par l'autre, et de même pour tout produit dans ses rapports avec ses sous-produits; la possibilité d'utiliser ceux-ci fait baisser la valeur de celui-là.

§ 4. — La critique des méthodes abstraites.

Les doctrines que nous venons de résumer sont loin d'avoir triomphé partout. Elles ont trouvé en Angleterre, en Italie, en Allemagne, et surtout dans le pays qui semblait le moins prédisposé aux spéculations abstraites, aux Etats-Unis, des disciples, des chaires, et les grandes revues leur ont été largement ouvertes. Mais la France leur a été jusqu'à présent obstinément fermée. Non seulement le doyen de cette école, Walras, a dû s'exiler de France pour aller chercher à l'étranger un milieu plus propice à son enseignement, mais même on n'aurait pu citer jusqu'à ces derniers temps un livre ou un cours où ces doctrines fussent exposées ou même critiquées (1).

On aurait compris plus facilement cette antipathie si la France eût été, comme l'Allemagne, déjà conquise par l'école historique : en ce cas, en effet, il y aurait eu incompatibilité d'humeur entre les deux tendances. Mais nous avons déjà vu qu'il n'en était rien, car la grande majorité des économistes français étaient restés fidèles à l'école libérale. Alors il semble qu'ils auraient dû se montrer bienveillants envers une école qui, en somme, était néo-clas-

sique et ne prétendait qu'à mieux démontrer ce qu'avaient dit les maîtres (2).

(1) Dans ces dernières années, M. Colson, dans son grand traité d'Économie politique, a fait une place aux Théories mathématiques de l'offre et de la demande ; M. Landry, dans son Manuel d'Économie, a exposé les théories de l'école autrichienne récentes. Nous avons cité déjà (p. 626 note) le livre de M. Aupetit sur la Monnaie. Enfin il faut mentionner les traductions du Manuel d'Économie Politique de M. Vilfredo Pareto et de la Théorie de l'Économie Politique de M. Stanley Jevons.

(2) M Paul Leroy-Beaulieu s'est montré particulièrement sévère pour la méthode mathématique. « C'est une pure chimère, une vraie duperie... Elle n'a aucun fondement scientifique ni aucune application pratique. C'est un pur jeu d'esprit... qui ressemble à la recherche des martingales à la roulette de Monaco ». — « La pré-

LES HÉDONISTES G4I

Mais, précisément, cette façon de faire la leçon aux anciens et de redécouvrir à nouveau des principes qui étaient considérés comme des oreillers pour s'y reposer en paix, parut déplaisante.

Pourtant bon nombre de ces critiques ne sont pas fondées et doivent d'abord être écartées.

La plus souvent répétée, et la plus banale, c'est que les désirs ou les besoins des hommes ne sont pas susceptibles d'être mesurés quantitativement et que la prétention de les lier par des équations mathématiques est inconciliable avec le libre arbitre. Mais l'école mathématique n'a jamais rien prétendu de tel. Au

contraire, elle suppose tout homme suivant librement son intérêt, trahit sua quemque voluptas, et elle se contente de chercher comment cet homme s'y prendra pour se procurer le maximum de satisfaction avec les moyens dont il dispose et malgré les obstacles qu'il doit surmonter. Elle ne dit point que tel homme sera forcé de venir vendre ou acheter du blé, mais que, s'il le fait, chacun le fera avec la ferme volonté de faire la meilleure affaire possible, et qu'alors les choses se passeront de telle et telle façon ; et elle affirme que les combinaisons de ces volontés sont susceptibles d'être calculées. Le mouvement des billes sur le billard ne peut-il

tendue courbe de futilité ou celle, de la demande, dit-il, n'ont d'ailleurs aucune portée pratique parce que si le prix du vin tend à monter on boira de la bière ou du cidre. Tout produit a des succédanés qui limitent son mouvement » (*Traité de l'Économie politique*, t. I, p. 85 et t. III, p. 62).

Cette dernière critique est tout de même un peu inattendue. Comment reprocher aux hédonistes d'avoir ignoré la loi de substitution, alors que, comme nous venons de le voir, ce sont eux, au contraire, qui l'ont, sinon découverte, du moins immensément amplifiée? Il est donc probable que s'il y avait eu contradiction entre ladite loi et leurs doctrines elle ne leur aurait pas échappé. Nous n'apercevons pas d'ailleurs cette contradiction. La bière ou le cidre peuvent se substituer au vin : mais chacune de ces boissons a sa courbe de demande. Que la possibilité d'être obligé de passer de l'une à l'autre complique le problème, puisque l'économiste mathématicien est en ce cas obligé de jongler avec deux ou trois boules au lieu d'une seule — d'accord! mais précisément c'est là un genre de difficultés qui se prête le mieux à l'emploi des

mathématiques et peut-être même celui où il s'impose le plus. (Jette solidarité entre différentes valeurs, biens complémentaires ou biens supplémentaires, est précisément un des problèmes que les hédonistes cultivent avec prédilection (voir Panialevoni, *Economia Pura*).

On trouvera une critique de l'Économie mathématique dans une étude de M. Simiand, *La méthode positive en science économique* [Revue de Métaphysique et de Morale, novembre 1908] et, en sens contraire, une bonne défense dans *La méthode mathématique en Économie politique* de M. Bouvier.

G. et R. — Doctr écon.

642 LES DORTINES RÉCENTES

pas être calculé et en quoi cela porte-t-il atteinte à la libertés des joueurs (1) ?

Et de même les économistes mathématiciens ne prétendent nullement chiffrer nos désirs. Le feraient-ils que cela n'aurait rien de si absurde, puisque c'est ce que nous faisons nous-même chaque jour en fixant en francs et en centimes le prix que, nous mettons à l'acquisition ou à la cession de l'objet qui doit satisfaire notre désir. Mais l'économie mathématique n'emploie point de chiffres puisqu'elle n'emploie que des notations algébriques ou des figures géométriques, c'est-à-dire des quantités abstraites. Poser une équation, c'est simplement montrer que le problème peut être résolu et comment il doit l'être : les économistes ne vont pas plus loin. Ils n'ont jamais cherché à évaluer le prix du blé ni de quoi que ce soit, et laissent ce soin aux spéculateurs (2).

Du côté opposé à l'école classique, je veux dire du côté des historicistes, interventionnistes, solidaristes et socialisants, nous trouvons une critique non moins âpre, mais pas plus justifiée. Ceux-ci ont vu dans les doctrines hédonistes un essai de restauration des vieilles doctrines manchestériennes ou opliministes — avec tout leur bagage, individualisme, égoïsme, vertu de la libre concurrence, harmonie de l'intérêt individuel et de l'intérêt général, 'justification de la rente, de l'intérêt et des plus misérables salaires au nom d'une mystérieuse entité qu'on nomme utilité marginale, et en somme démonstration que le régime économique actuel est le meilleur possible — restauration d'autant plus dangereuse, ou en tout cas d'autant plus insupportable, qu'elle se réclame de la science pure et prétend à l'infailibilité mathématique.

Cette critique-là aussi n'est qu'une caricature. Que l'école nouvelle ait pris pour tâche de continuer l'œuvre de l'école classique, cela est certain et on ne saurait l'en blâmer. Ou reconnaît une vraie science à ce qu'elle suit une voie droite, une route royale, et non de petits sentiers qui s'égarent à Ira-

(1) Walras dit très bien : « Jamais nous n'avons essayé de calculer les décisions de la liberté humaine : nous avons essayé seulement d'en exprimer mathématiquement les effets » (*Éléments d'Économie Politique pure*, p. 232).

(2) « Nous ne connaissons pas la relation précise qui lie la fonction à la variable, l'intensité du besoin survivant à la quantité précédemment consommée, mais à toute valeur de la seconde, nous admettons que correspond une valeur déterminée de la première » (Aupelit, *Théorie de la Monnaie*, p. 42).

LES HÉDONISTES

vers champs. Et en ce qui concerne la science économique, ce n'est pas en abandonnant à chaque génération tous les résultats acquis qu'on lui fera faire des progrès, mais en retenant ce qui est bien pour rejeter ce qui est mauvais. C'est ce que s'efforce de faire l'école néo-économique.

Mais les théories de l'équilibre ou de Futilité finale n'impliquent par elles-mêmes aucune justification de l'ordre économique actuel (1) — en prenant ce mot dans le sens apologétique et normatif : — elles l'expliquent, ce qui est tout différent. Cette explication comporte, il est vrai, cette affirmation optimiste que sur un marché libre les choses s'arrangent de telle façon que le plus grand nombre de coéchangistes en retirent le maximum d'avantage. Mais ce mot d'avantage doit être pris au sens hédonistique : il n'implique aucune idée de justice distributive, aucune préoccupation des conditions préexistantes ni des conséquences possibles de l'échange. Ainsi l'antique échange entre Jacob et Esaü, où celui-ci céda son droit d'aînesse pour un brouet de lentilles, a réalisé pour chacun d'eux (et non seulement pour Jacob, comme on le croit, mais aussi pour Esaü !) le maximum hédonistique compatible avec les conditions données : n'est-il pas dit, en effet, qu'Esaü mourait de faim et, dans ces circonstances, n'était-il pas très avantageux pour lui d'avoir de quoi se rassasier ? Et d'ailleurs Jacob, au lieu de lentilles, aurait vendu à son frère une bouteille d'absinthe qu'au point de vue hédonistique l'échange eût pu également réaliser le maximum de satisfaction, car l'utilité finale (ou l'ophélimité) ne fait pas plus acceptation de l'hygiène que de la morale.

La seule appréciation que formulera un hédoniste dans l'espèce, c'est que s'il y avait eu plusieurs Jacob offrant des lentilles, au lieu d'un seul, Esaü aurait fait un marché plus avantageux (2). Voilà en quel sens l'école hédonistique affirme

(1) Pour la réfutation approfondie de cette critique, voir deux articles de M. Ilist, Économie optimiste et Économie scientifique, dans la Revue de Métaphysique et de Morale de juillet 1904 et de septembre 1907.

M. V. Parelodit: « Pour faire notre démonstration, nous avons supposé que les biens économiques étaient appropriés. Ce serait donc faire une pétition de principes si du théorème qui vient d'être démontré on voulait tirer cette conséquence que l'appropriation des biens économiques produit un maximum de bien-être ».

(2) Ou bien encore il dira que le marché eût été plus avantageux pour Esaü si

LES DOCTRINES RÉCENTES

la supériorité de la concurrence sur le monopole. Mais il ne faut point lui prêter l'intention de démontrer qu'Esaü n'a pas été exploité par Jacob ni de chercher à justifier tous ceux qui, depuis lui, ont exploité leurs frères.

De même en ce qui concerne l'intérêt, M. de Bôhm-Bawerk, dans la théorie célèbre à laquelle il a attaché son nom, déclare expressément qu'il ne cherche qu'une explication de l'existence de l'intérêt et nullement une justification. M. de Bohm-Bawerk critique les explications normatives de l'intérêt qu'on s'est efforcé de trouver depuis des siècles. Il s'efforce de démontrer que l'inté-

rêt n'est ni une participation à la productivité du capital, ni un prix de location du capital, ni un tribut prélevé sur la bourse de l'emprunteur exploité, mais qu'il est simplement le prix du temps ; ou, autrement dit, la différence de valeur entre un bien présent et le même bien à venir. C'est un fait d'échange, l'échange d'un bien présent contre un bien futur (1). Et comme cent francs payables dans un an ne valent pas cent francs versés aujourd'hui, l'équivalence ne sera rétablie qu'en ajoutant au plateau qui recevra les cent francs dans un an un supplément de valeur qui s'appelle l'intérêt, ou en enlevant du plateau de la balance qui porte les cent francs d'aujourd'hui une fraction qui s'appelle l'escompte.

Quant à la loi du salaire réglé sur la productivité de l'ouvrier « marginal », elle est si peu optimiste que nous avons fait remarquer tout à l'heure quelle confirmait plutôt la loi d'airain, car elle implique que l'ouvrier employé en dernier lieu

- celui après lequel l'entrepreneur n'en prendra plus d'autres, parce qu'après celui-là un de plus le mettrait en perte

- ne produit et ne touche que l'équivalent de sa subsistance.

Jacob avait eu beaucoup plus de lentilles qu'il ne pouvait en utiliser, car, même sous le régime de monopole, il peut y avoir des situations favorables à l'acheteur.

Récemment vient de paraître, précisément sous ce titre, *Le plut de Lentilles*, un résumé du livre du socialiste chrétien américain Ranscheubuch (Voir ci-dessus, P- 544).

(1) Cette théorie n'est pas acceptée par tous les économistes hédonistes, notamment pas par M. Walras qui l'a critiquée dans

la 4^e édition de son *Economie pure*. Dans des ouvrages récents, M. A. Landry, *Intérêt du capital* (1904), et le professeur Irving Fisher, *The rate of interest* (1907), se sont appliqués non pas précisément à démolir mais à rectifier cette théorie par une analyse encore plus subtile des sentiments qui déterminent chez chaque individu l'appréciation de son revenu futur — cette appréciation (time preference) varierait d'ailleurs selon la situation de fortune de chacun et selon d'autres circonstances encore.

LES HÉDONISTES

Eh somme, l'école hédonistique n'a et ne veut proposer aucune règle de répartition : elle ne connaît pas de copartageants mais seulement des services producteurs dont elle calcule la valeur. Or, autre chose est de savoir quelle est la part qui revient en fait au capital ou à la main-d'œuvre dans chaque unité produite, autre chose de savoir si les capitalistes et les ouvriers sont injustement traités.

Au reste, la meilleure preuve que les hédonistes ne sont point des avocats du laisser-faire c'est l'attitude prise par leurs chefs. Il est vrai que l'école autrichienne s'est montrée assez indifférente à ce qu'on appelle les questions sociales ou ouvrières (1), mais son abstention ne signifie pas nécessairement optimisme ni quiétisme. D'autre part, sans parler de Stanley Jevons, qui s'est montré très résolument interventionniste dans son livre *Social Reforms*, Walras s'est mis à l'avantgarde des socialistes agraires. Quand il passe du domaine de l'Utilité dans celui de la Justice (c'est lui-même qui souligne fortement que ce sont là deux mondes différents), il cherche, il est vrai, à réaliser le plus possible le régime de la libre concurrence, mais comment? Est-ce par le laisser-faire comme l'école libérale? Point du tout, mais

par la suppression de tout monopole — à commencer par celui qui est la base de tous les autres, la propriété foncière. Le système qu'il expose dans son Économie Sociale c'est que la terre doit appartenir à l'État et que tout impôt doit être aboli! Ces deux réformes se tiennent puisque c'est précisément avec la rente de la terre que l'État remplacerait l'impôt; toutes les deux ont le même but qui est de permettre la libre concurrence et par là d'assurer à chaque citoyen le produit intégral de son travail — produit qui, sous le régime actuel, se trouve amputé par un double prélèvement : celui exercé par le propriétaire sous la forme de rente et celui exercé par l'État sous la forme d'impôt (2). Si l'on se

(1) Nous venons de le constater à propos de la théorie de M. de Bôlim Bawerk.

Au reste, en ceci encore l'école hédonistique maintient une des méthodes de

l'école classique, celle sur laquelle Courcelle-Seneuil et Gherbuliez avaient fortement insisté, la nécessité de séparer absolument la science de l'art, l'économie pure de l'économie appliquée. Comme le dit très bien V. Parelo, le maximum d'oph él imité peut être mis en équation, mais le maximum de justice non.

(2) Ce système aurait, d'après Walras, uii autre avantage qui serait de faciliter l'établissement du libre-échange, « qui est l'idéal de la science », en supprimant les principales objections, celles tirées de l'inégalité dans les charges de l'impôt

LES DOCTRINES RÉCENTES

rappelle en outre que le point d'équilibre du système économique de Walras est celui où est réalisée pour toute chose la -

coïncidence parfaite entre le coût de production et le prix de vente et où, par conséquent, le profit est réduit à zéro, on estimera que nous voilà assez loin de l'apologie de l'ordre économique actuel!

M. Pantaleoni s'élève encore plus haut dans la sphère de la science pure et transcendante, car il déclare superbement que l'on pourrait substituer le principe purement altruiste au principe purement égoïste sans que cela changeât rien aux résultats du calcul, pas plus qu'on ne change les équations algébriques en remplaçant partout le signe -f- par le signe — . Le désintéressement de tous produirait les mêmes résultats que l'égoïsme. On rivaliserait de dévouements au lieu de rivaliser d'intérêts. L'échange des sacrifices se substituerait à l'échange des utilités, mais sous l'empire des mêmes lois. Tout cela importe peu à l'hédoniste. Un certain état économique étant donné, il s'agit simplement d'en faire l'analyse exacte, de même qu'une machine étant donnée, il s'agit pour l'ingénieur d'en calculer le rendement (1).

La critique la plus grave qu'on ait faite aux hédonistes ■ c'est qu'ils n'auraient, en fin de compte, rien découvert qu'on ne sût déjà ! — Mais, répliquent-ils, on savait mal : on ne démontrait pas, on affirmait seulement. La démonstration de vérités déjà entrevues constitue une contribution non moins importante au progrès scientifique que la découverte proprement dite de vérités nouvelles. La plus parfaite des sciences, l'astronomie, n'a pas progressé autrement. Les économistes classiques affirmaient bien, par exemple, que le régime de libre concurrence était le meilleur, mais ils ne pouvaient démontrer pourquoi, ni sous quelles conditions. Or, les écono-

d'un pays à l'autre et de l'inégale fertilité des terres. Le libre-échange implique la suppression des impôts et la nationalisation des terres parce qu'à cette condition seulement le capital et le travail pourront se mouvoir librement et se porter là où leur emploi sera le plus avantageux » (La paix par la justice sociale et par le libre-échange, dans Questions pratiques de Législation ouvrière, sept. -oct. 1907).

(1) On peut constater de même chez les économistes américains que la méthode bédonislque laisse toute indépendance de programmes. Si elle incline le professeur Clark vers une certaine apologie de l'ordre économique existant et vers la foi à l'efficacité de la libre concurrence, elle conduit le professeur Palten à un interventionnisme accentué, assez semblable à celui de List.

LES HÉDONISTES

mistes mathématiciens ont trouvé le pourquoi : — c'est parce que ce régime réalise le maximum de satisfaction et le minimum de sacrifice pour chacun des coéchangistes. Et de même pour les soi-disant lois de l'offre et de la demande, du prix unique, du coût de production, du salaire, de l'intérêt, de la rente, etc., etc. C'est quelque chose d'avoir donné la rigueur d'une démonstration irréfutable à des vérités qui n'étaient guère que des affirmations intuitives (1), que des théories amorphes et fluentes. Cet homo oeconomicus dont on rit, ce n'est qu'un squelette, il est vrai, mais c'est précisément ce squelette qui permet à la science, comme à l'être organisé, de se tenir debout et de marcher. Il y a là dans l'évolution de la science économique un progrès comparable à celui (pii dans l'évolution biologique marque le passage des invertébrés aux vertébrés.

Reste une dernière objection, ou tout au moins un doute, *à savoir si même en tenant ces vérités pour définitivement démontrées, comme le pensent les hédonistes, la science pourra en retirer autant de profit qu'ils le croient?

Les hédonistes ne sont pas très modestes en ce qui concerne les vertus de leur méthode et ne sont pas exempts sur -ce point d'un orgueil dogmatique qui rappelle celui des socialistes utopistes et même de Fourier, par exemple quand le professeur Bohm-Bawerk déclare que les nouvelles théories sur le coût de production « sont aussi fondamentales pour l'économie politique que la substitution du système de •Copernic à celui de Ptolémée le fut pour l'astronomie » (2), et nous avons vu tout à l'heure le système d'équilibre de Walras comparé à celui de Newton. Or, il semble qu'il y ait entre ces ambitions et les résultats obtenus une disproportion un peu grande.

Comme on l'a fort bien dit, les mathématiques ne sont •qu'un moulin qui rend à l'état de farine le blé qu'on lui

(1) « L'Économie ne sera une science que le jour où elle s'astreindra à démontrer ce qu'elle s'était bornée à peu près jusqu'ici à affirmer gratuitement » (Walras, Économie Politique pure, p. 427).

(2) Bôhm-Bawerk, The Austrian Economisé, op. cit. — Par contre, un des adeptes de cette école, M. Landry, écrit : « Aujourd'hui, il est permis de considérer l'activité de l'école autrichienne comme à peu près épuisée » (L'École économique autrichienne, Rivista di Scienza, 1907). — Au bout de trente-cinq ans?

<c'est une vie un peu courte.

LES DOCTRINES RÉCENTES

apporte, mais reste à savoir ce que vaut ce blé. Ici c'est tout un sac d'abstractions qu'on verse clans l'engrenage mathématique — un marché unique, des individus mus par le seul principe hédonistique, même intensité ou mêmes variations des désirs pour tous les coéchangistes (1), ubiquité du capital et du travail, facilité absolue de substitution, etc. Il ne pourra donc en sortir que ce qu'on y a mis, c'est-à-dire une économie purement théorique, un monde non moins distant de la réalité présente que la société fouriériste ou saint-simonienne ou anarchiste, et dont la réalisation est non moins invraisemblable ou supposerait une révolution aussi miraculeuse. Au reste, ceci les hédonistes le reconnaissent franchement : c'est même une supériorité qu'ils ont sur les économistes classiques qui, lorsqu'ils raisonnent sur la libre concurrence, croient toujours que « c'est arrivé ».

Il faut remarquer d'ailleurs que ces critiques contre l'emploi des mathématiques sont faites généralement par les économistes qui ignorent les mathématiques : nous aurions donc mauvaise grâce à dénigrer les résultats obtenus par ceux qui savent s'en servir. Nous sommes tout disposés à admettre que l'emploi des mathématiques marque dans l'histoire des doctrines une date qui ne sera plus oubliée, mais qu'il nous soit permis de conclure par ce conseil d'un économiste qui, étant lui-même un maître dans cette école et dans l'école classique, a quelque autorité pour la juger (2) :

« Les applications les plus heureuses des mathématiques à l'Economie Politique sont celles qui sont courtes et simples, qui

emploient peu de symboles, et qui visent à projeter un rayon lumineux sur quelque point de détail du vaste monde économique plutôt qu'à le représenter dans son infinie complexité » (3).

(1) Il faut « appliquer à tous les individus considérés et pour chaque produit la même loi de variation d'intensité du besoin » (Aupetit, La Monnaie, p. 93).

(2) Marshall, Distribution and Exchange, *Economie Journal*, mars 1898.

(3) Au reste, les hédonistes ne sont point du tout butés à l'emploi de la méthode mathématique ou abstraite et ne méconnaissent nullement la légitimité de l'emploi, « la méthode historique ou même biologique. Seulement, ces méthodes, disent-ils, ne pourront créer une science exacte. Pourtant le professeur Marshall déclare expressément préférer la méthode biologique et s'abstenir le plus possible des diagrammes et des courbes comme représentation des phénomènes économiques » (*Economie Journal*, mars 1898, p. 50).

CHAPITRE II

Dans le renouvellement général des théories classiques*, auquel nous avons fait assister l'étude des hédonistes modernes, il en est une qui mérite une mention spéciale. C'est la théorie de la rente. Elle a pris en effet une grande place dans les préoccupations des économistes, surtout pendant le dernier tiers du XIX^e siècle. Et les développements qu'elle a reçus ont une importance à la fois théorique et pratique.

Une importance théorique — car le concept de rente économique créé à propos d'un phénomène spécial, le revenu du propriétaire foncier, s'est montré susceptible d'applications très variées et propre à éclairer plus d'un coin obscur du monde économique. Il a paru en outre particulièrement apte à expliquer une sorte de revenu dont nous n'avons guère eu l'occasion de parler jusqu'ici : le profit de l'entrepreneur, conçu comme distinct de l'intérêt du capitaliste.

Une importance pratique — car la rente du sol est par excellence un « revenu non gagné », un *unearned* incrément *r* en d'autres termes, un revenu qui ne se légitime pas par le travail. Et l'on entrevoit aussitôt les théories sociales qui se peuvent échauffer sur cette constatation. Tous les systèmes de nationalisation du sol, tous les projets de socialisation de la rente reposent sur la théorie de Ricardo, et ces systèmes sont très nombreux.

Nous nous proposons d'étudier dans ce chapitre la théorie de la rente sous ce double aspect : en examinant d'abord les développements qu'elle a reçus chez les économistes, en tant que théorie scientifique et procédé d'interprétation des phéno-

LES DOCTRINES RÉCENTES

mènes ; ensuite, les applications qu'on en a proposées pour la réforme de la Société. Notre objet est de faire connaître surtout les théories récentes. Nous serons obligés cependant de rappeler souvent des théories plus anciennes; nous devons remonter jusqu'à Stuart Mill et même jusqu'à Ricardo ; ce sera en effet le seul moyen de faire comprendre l'évolution des idées.

§ 1. — L'extension théorique du concept de rente.

Nous avons vu dans un précédent chapitre les efforts impuissants faits par Carey et Basliat pour ébranler la théorie de la rente de Ricardo. Sans doute, cette théorie prêtait à la critique, mais pour l'écarter, ses contradicteurs allaient jusqu'à nier le lait même de la valeur propre du sol.

Or, cette prétention était démentie d'une manière par trop évidente par un des phénomènes les plus caractéristiques du xix^e siècle : la hausse du prix des terrains dans les grandes villes. Le siècle dernier est le siècle des grandes villes. Aucune époque ne peut montrer une pareille floraison de centres urbains. L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne et la France, quoique à un moindre degré, ont pris part à cette évolution. Cette agglomération rapide de population sur des espaces restreints a eu pour résultat de conférer au sol des plus-values inouïes. A Chicago, l'histoire du quart d'acre acheté en 1830 pour 20 dollars, quand la population ne dépassait pas 50 habitants, et qui, en 1836, valait 25.000 dollars, pour s'élever à 1.250.000 après l'Exposition universelle de 1894, est célèbre. A Londres, on a évalué à 7.700.000 livres sterling l'augmentation des rentes payées aux propriétaires fonciers entre 1870 et 1895, pour la seule location du sol nu. Hyde-Park, acheté 425.000 francs en 1652 par la Chambre des Communes, vaut aujourd'hui environ 200 millions. A Paris, M. d'Avenel cite un terrain appartenant à l'Hôtel-Dieu, qui valait 6 fr. 40 le mètre carré en 1775 et vaut 1.000 francs de nos jours (1), et M. Leroy-Beaulieu mentionne dans le quartier de l'Arc de

(1) Nous empruntons ces renseignements à la brochure très nourrie de M. Einaudi, *La municipalisation du sol dans les grandes villes*, 1898 (Giard et Brière), extrait du *Devoir Social*,

l'intéressante revue marxiste parue de 1895 à 1898 sous la direction d'Alfred Bonnet, chez Giard et Brière.

Triomphe un terrain qui, de 1881 à 1904, c'est-à-dire en vingt-trois ans, a vu sa valeur doubler et passer de 400 à 800 francs le mètre (1). Ce sont là des exemples isolés, mais très représentatifs, d'un phénomène général et incontestable.

Aussi Carey et Bastiat n'ont-ils fait qu'un petit nombre de conversions. La grande masse des économistes, ou bien est restée fidèle à la conception de Ricardo, ou bien s'est efforcée de l'approfondir et de la développer, mais sans nier le revenu propre du sol. De là une double et très curieuse évolution de la théorie de la rente.

D'une part, on découvrait peu à peu toute une série de revenus différentiels analogues à la rente du sol — si bien que celle-ci, suivant l'expression d'un grand économiste contemporain, « n'apparaît plus comme un fait à part, mais comme l'espèce principale d'un genre très étendu » (2). D'autre part (et cette seconde évolution est peut-être plus curieuse encore que la première), tandis que chez Ricardo la rente du sol est présentée comme une anomalie économique due à des circonstances spéciales (l'inégale fertilité des terres et la loi du rendement décroissant) — les théoriciens modernes n'y voient plus qu'une conséquence normale du jeu régulier des lois de la valeur. La rente du sol et les autres rentes semblables s'encastrent ainsi dans la théorie générale des prix, et la théorie spéciale de la rente, si laborieusement échafaudée par les classiques, s'évanouit en quelque sorte en devenant inutile. Après avoir joué un si grand rôle pendant tout le xix^e siècle, elle sera peut-être devenue, dans quelques années, une simple curiosité historique.

Cette double évolution doctrinale est due à l'action simultanée d'un grand nombre d'économistes. 11 est difficile de noter un progrès régulier de l'un à l'autre. Nous 1 exposerons donc en elle-même, nous bornant à signaler au passage les noms des écrivains qui y ont contribué. Mais nous emprunterons leur texte le plus souvent possible (3).

(1) P. Leroy-Beaulieu, L'art de déplacer et gérer sa fortune, p. 34.

(2) Marshall, Principes, préface de la 1^{re} édition.

(3) On trouvera de bons exposés de l'évolution que nous retraçons brièvement ici dans un ouvrage déjà ancien : *Versuch einer kritischen Dogmengeschichte der Grundrente*, par Édouard Berens (Leipzig, 1868, 319 p.), mais surtout dans *La théorie de la rente et son extension récente*, par Paul Frézouls (Montpellier, 1908, 318 p.), et dans les très intéressants articles de M. Schumpeter : *Bas Ren-*

LES DOCTRINES RÉCENTES

a) J) abord, disions-nous, on n'a pas tardé à remarquer à côté du revenu des propriétaires fonciers une série de revenus différents tout à fait pareils. La même quantité ou, comme disent les économistes anglais, la même « dose » de capital et de travail employée sur des sols différents rapporte des revenus différents. Ricardo en voyait la cause dans un phénomène particulier au sol : le rendement décroissant et l'inégale fertilité des terres, et aussi dans leur inégale distance par rapport au marché. Or, 1 agriculture est loin d'être le seul domaine où l'on constate une productivité inégale du capital et du travail.

D'abord les mines, les salines, les pêcheries — toutes les sources naturelles de richesse — se trouvent dans les mêmes conditions. Leur productivité n'est pas identique; leur fertilité, si l'on peut dire, présente les mêmes différences que celle de la terre cultivée, leurs positions par rapport au marché offrent la même variété. De là, pour toutes les mines, les salines, les pêcheries plus productives ou mieux situées que la moins favorisée d'entre elles, une rente différentielle. Ricardo 1 avait fait déjà remarquer pour les mines, et Stuart-Mill 1 y a insisté plus encore (1).

Il y a plus. La terre ne sert pas seulement à la culture; elle fournit encore des services d'emplacement; ces services ne sont pas moins importants que les autres, et il y a entre les différents emplacements les mêmes différences qu'entre les terres cultivées. Leur productivité commerciale, si l'on peut ainsi dire, est différente, a Le loyer du terrain d'emplacement d'une maison dans un petit village, dit Stuart Mill, ne dépasse guère celui d'un terrain de même grandeur dans les champs; mais celui d'une maison dans Cheapside l'une des rues les plus fréquentées de Londres] le dépassera de tout le ' montant auquel on évalue les facilités plus grandes de gagner de l'argent dans l'endroit plus fréquenté ». Ainsi la valeur de ces emplacements, dit le disciple de Ricardo, est « gouvernée par les principes ordinaires de la rente » (2).

lenprinzip in der Vertheilungslehre, parus dans le Jahrbuch de M. Schmoller en, 1877, p 31 et 591. Cf. aussi dans les Problèmes actuels de l'Économie (Paris, 1921, chez A. Colin, édit.) l'article de M. Augé-Laribé.

(1) Ricardo, Principes, ch. III . Sur la rente des mines, cf. Stuart Mill Principes, liv. III, cb. Y, § 3.

(2) Stuart Mill, loc. cit.

Mais pourquoi nous en tenir à la terre et à ses services? En industrie aussi, les mêmes différences de productivité ou de situation se manifestent pour le capital. D'une usine à l'autre, les machines sont plus ou moins bonnes, les bâtiments plus ou moins bien aménagés, la division du travail poussée plus ou moins loin suivant l'abondance des capitaux; si bien que la productivité de la première dépasse celle de la seconde et lui assure un gain supplémentaire (1). — De même, d'un ouvrier à l'autre, la productivité est inégale : l'un, sans plus de fatigue que son voisin, abat plus de besogne et gagne davantage. Voilà, pour l'ouvrier, un gain supplémentaire, une rente différentielle ! — Ce ne sont pas. seulement les aptitudes des ouvriers, ce sont celles des entrepreneurs qui diffèrent. La « rente d'habileté » joue même ici un rôle essentiel dans le succès variable des entreprises, et dans les revenus inégaux qu'on en retire. « Les gains supplémentaires qu'un producteur ou un négociant acquiert grâce à ses talents commerciaux supérieurs ou à une meilleure organisation de son entreprise sont d'une nature tout à fait analogue à la rente ». Ainsi

(1) Le cas a été indiqué, dès 1832, par Hermann, dans ses très remarquables *Staatswirtschafliche Untersuchungen* (Munich, 1832), p. 16(1 : « Un cas tout à fait analogue [à la rente] a lieu quand dans un pays fonctionnent quelques machines étrangères, dont la multiplication est difficile, — par exemple à cause d'une interdiction d'exportation établie par le pays de provenance [c'était le cas alors pour les machines anglaises]... Supposons que le prix du produit fabriqué avec ces machines s'élève. Si l'on ne peut fabriquer dans le pays que des machines plus chères, et cependant moins efficaces à cause de leur construction défectueuse, —

les prix resteront supérieurs au coût de production du produit sur les meilleures machines (les machines étrangères); ainsi est assuré aux propriétaires de ces dernières l'avantage que leur avait procuré l'élévation des prix ». — De même, Mangoldt (*Die Leire vom Unleniekmergswinn*, Leipzig, 1855) s'exprime ainsi, p. 55 : « La rente se manifeste de la manière la plus nette et la plus vaste sur le sol employé à l'agriculture, mais elle n'est pas moins visible dans tous les capitaux que l'on ne peut multiplier, ou qu'on ne peut remplacer que par d'autres plus chers, ou ayant une productivité moindre, etc. ». Iticardo lui-même avait peut-être songé à la rente des capitaux quand il dit : « La valeur d'échange de tous les produits, qu'ils soient manufacturés ou extraits des mines ou du sol, est toujours régie non par la moindre quantité de travail nécessaire pour leur production..., mais par la grande quantité de travail qui leur est nécessairement consacrée par ceux qui continuent à les produire dans les plus mauvaises conditions, en entendant par là les conditions auxquelles il faut se soumettre pour produire la quantité demandée du produit » (Principes, ch. II, §27). — Cependant les auteurs anglais parlent rarement de la rente des capitaux, parce que pour eux la rente implique toujours, par analogie avec le sol, des différences naturelles de productivité et non des différences dues à l'intervention de l'homme.

LES DOCTRINES RÉCENTES

s'exprime Stuart Mill (1), se bornant du reste à reprendre une idée exprimée déjà, nous le savons, par Senior en 1836 dans son *Économie Politique* où il donnait le nom de rente à toute « rémunération extraordinaire » pour les « pouvoirs extraordinaires du corps ou de l'esprit » (2).

La simple indication que nous rencontrons chez Mill et chez Senior a donné lieu à une théorie développée du profit de l'entrepreneur, où l'on considère tout profit comme la rémunération d'une aptitude exceptionnelle. C'est la théorie de l'Américain Francis Walker exposée dès 1883 dans son *Traité d'économie politique* et reprise par lui avec plus de détails dans le *Quarterly Journal of Economics* en 1887 (3).

Nous avons déjà remarqué la tendance des économistes américains à un certain optimisme. Carey nous en a donné une preuve. Walker en fournit une nouvelle. Déjà dans un ouvrage publié en 1876, *The Wages Question* (La question du salaire), Walker avait combattu avec succès la théorie décourageante pour l'ouvrier du fonds des salaires. Il y avait substitué la théorie qui fait dépendre le salaire, en partie du moins, de la productivité espérée de l'entreprise. Mais il ne suffisait pas, pour rassurer les consciences, de démontrer la possibilité pour le salaire de croître avec la productivité grandissante de l'industrie. Walker voulut prouver aussi contre les socialistes que le profit ne résultait nullement de l'exploitation de l'ouvrier — et la théorie de la rente lui parut fournir un excellent moyen de démonstration.

Par « profit » Walker entend la rémunération spéciale de l'entrepreneur (4), non compris l'intérêt de ses capitaux. Il

(1) St. Mill, *Principes*, liv. III, ch. X, § 4.

(2) Car, disait-il, « c'est évidemment un surplus (un gain différentiel), le travail ayant été déjà payé au taux normal des salaires, et un surplus qui est le don spontané de la nature • » (Cité par Caïman, *Production and Distribution*, p. 198). Cf. *supra*.

(3) The Source of business Profit, in *Quarterlij Journal of Economies*, avril

(4) Walker est un des premiers auteurs de langue anglaise qui ait fait cette distinction et donné au mot profit son sens étroit, en le distinguant de l'intérêt d'une part et du salaire de l'autre (*Wuges Question*, 2e édit., 1891, p. 230 et s.); il écarte du profit même le salaire de surveillance et de direction, parce que ces fonctions de surveillance peuvent être déléguées, tandis que la fonction propre de l'entrepreneur (l'adaptation de la production à la demande) implique seule une rémunération spéciale : le profit. — Chose amusante, et où l'on voit bien l'isolement où vivent les uns par rapport aux autres les économistes des divers pays,

se distingue ici de la plupart des économistes de langue anglaise, qui, malgré l'usage adopté sur le continent, ont longtemps persisté à confondre les fonctions distinctes de l'entrepreneur et du capitaliste. Walker refuse également de réduire la fonction de l'entrepreneur à une simple besogne de direction et de surveillance, qui lui vaudrait tout au plus un* revenu égal au traitement d'un directeur salarié. La fonction de l'entrepreneur est plus élevée : elle consiste à prévoir toutes les fluctuations industrielles, à organiser la production en conséquence, en un mot, à adapter la production à la demande. L'entrepreneur est le vrai « leader » du progrès économique (1), le vrai « capitaine » de l'industrie.

Cela compris, il y a entre les entreprises industrielles, dit Walker, les mêmes écarts de revenus qu'entre les exploitations agricoles. Les unes ne font point de profit du tout; une fois qu'elles ont rémunéré leurs capitaux et leurs ouvriers au taux normal, elles procurent à l'entrepreneur juste de quoi l'empêcher d'aban-

donner son entreprise. D'autres rapportent un peu plus; puis, par une gradation insensible, on passe de ces entreprises médiocres à des entreprises plus prospères, puis enfin à celles qui rapportent des profits immenses à leurs chefs. Ces profits sont-ils pris sur le salaire des ouvriers? Nullement. Les salaires sont souvent les plus élevés là où les profits' sont les plus forts. D'où viennent-ils donc, en supposant toutes choses égales d'ailleurs? Uniquement des capacités personnelles plus grandes de l'entrepreneur. Ce sont des « surplus », tout à fait semblables à la rente du sol. « Sous un régime de libre et pleine concurrence, dit Walker, les patrons prospères toucheraient une rémunération qui serait exactement mesurée pour chacun par la quantité supplémentaire de richesse qu'il peut produire avec une quantité donnée de travail et de capital au delà de ce qui serait pro-

Walker déclare qu'il ne connaît, aucun économiste, sauf son père^Amasa Walker, qui avant lui ait fait la séparation des fonctions de l'entrepreneur et du capitaliste. Or, J. -13. Say l'avait déjà faite très nettement et elle était dès le début du xixe siècle adoptée par presque tous les économistes continentaux.

(1) Voici comment il résume ses fonctions : '< posséder l'habileté technique, les connaissances commerciales et les capacités administratives, assumer les responsabilités et se mettre en garde contre les événements, donner à la production sa forme et sa direction, organiser et contrôler toute la machine industrielle » (Wages Question, p 245).

LES DOCTRINES RÉCENTES

duit (avec la même quantité de capital et de travail) par les patrons de la dernière catégorie — c'est-à-dire de celle qui ne fait

point de profils; — - exactement comme la rente foncière mesure le surplus de produit des meilleures terres au delà de ce qui est produit avec la même dose de travail et de capital sur les terrains les moins productifs encore nécessaires pour approvisionner le marché, et qui eux-mêmes ne produisent pas de rente » (1).

La théorie de Walker contient une bonne part de vérité. Cependant, elle n'est pas aussi neuve qu'il l'imagine. La preuve en est l'opinion de Mill et celle de Senior mentionnées plus haut; et l'on pourrait citer à l'appui plus d'un économiste continental, en commençant par J. -B. Say, pour aboutir à Mangoldt, en passant par Hermann (2). D'autre part, sa doctrine n'a pas triomphé complètement parmi les économistes les plus récents. Sans doute, la plupart des écrivains contemporains reconnaissent dans le profit une forme de rente due en partie aux qualités personnelles de l'entrepreneur, mais ils se refusent à y voir le seul élément du profit (3). Tantôt, comme M. Marshall (4), ils y découvrent, en outre, une part représentant la prime d'assurance contre les risques, et une autre destinée à compenser les frais nécessaires à la formation intellectuelle de l'entrepreneur (5). En fait, avec M. Walras, ils écartent ces deux derniers éléments et ils admettent qu'à l'état statique (c'est-à-dire dans

(1) Walker, *Quarterly Journal of Economics*, avril 1887, p. 278.

(2) Hermann, *Untersuchungen*, p. 206; pour J. -B. Say, cf. *supra*.

(3) M. Pantaleoni (*Economia Parva*, part. III, ch. IV) nous semble le seul auteur ■ qui accepte presque sans restriction la théorie de Walker.

(4) On trouvera sa critique de Walker dans le *Quarterly Journal of Economics*, 1887, p. 479, et dans ses *Principles*, 4^e édit., p. 705 en note. Marshall persiste du reste, conformément à la tradition anglaise, à comprendre dans le profit l'intérêt des capitaux appartenant en propre à l'entrepreneur.

(5) Cette dernière distinction est également faite par M. Pantaleoni : « Les profits, dit-il, peuvent être dus à une habileté supérieure acquise par une étude assidue ou une préparation prolongée. Dans ce cas, nous avons affaire moins à une forme de lente qu'à un profit caractéristique, qui peut être rémunérateur, mais •est soumis à une loi très différente de celle qui règle en général le placement du capital .. [Economia Pura, part. III, ch. IV]. Par contre, M. Pantaleoni se refuse à voir dans le profit une prime d'assurance contre les risques, parce que, dit-il, si la prime a été bien calculée, en stricte proportion avec le risque, « elle doit en moyenne, au bout d'un certain nombre d'années, lui être égale, de sorte que la rente nette devienne égale à zéro » (*ibid.*).

LA THÉORIE DE LA RENTE ET SES APPLICATIONS 657

un état d'équilibre parfait de la production) l'entrepreneur ne fait ni gain ni perte. La source du profit ne peut être alors que dans des rentes « dynamiques », c'est-à-dire naissant des déplacements perpétuels d'équilibre dans une société progressive. Seulement ces rentes dynamiques sont très variées et ne tiennent pas toutes aux qualités personnelles de l'entrepreneur.

D'autres, comme M. Clark (1), admettent avec M. Walras que le profit est constitué par des rentes. Mais ils reconnaissent à côté des rentes dynamiques l'existence de rentes même à l'état statique. Ils rejettent, comme trop éloignée de la réalité, 1 hypo-

thèse nécessaire à M. Walras d'un même prix de revient pour toutes les entreprises. Pour eux, c'est seulement l'entrepreneur le moins favorisé (ou, comme disent les Anglais, l'entrepreneur marginal, celui dont les frais de production sont les plus élevés) qui ne fait ni gain ni perte. Quant aux autres, ils peuvent encore, même en l'absence de tout déplacement d'équilibre, recueillir une série de rentes tenant à toutes les circonstances que nous avons énumérées plus haut : proximité du marché, machines perfectionnées, centralisation des capitaux, etc. Pour ces économistes, le profit constitue, suivant l'expression de M. Marshall, une rente « composite » (2).

Ainsi la doctrine économique n'a pas accepté sans réserves la théorie de Walker. Du reste, pour voir ce qu'elle ad' exclusif et d'exagéré, il suffit de songer que les dividendes distribués aux actionnaires sont prélevés sur le profit. Dira-t-on qu'ils proviennent de leurs capacités exceptionnelles (3) ?

L'explication du profit est l'extension la plus intéressante de la théorie de la rente. Mais elle est loin d'être seule. En partant de la doctrine ricardienne, on aboutit, en somme, à découvrir autant de rentes diverses que de situations variées dans le monde économique. La théorie de la rente généra-

(1) Cf. Clark, *Distribution of wealth* (1899), et *Essentials of économie theory* (1908), p. 156 (trad. franç. sous le titre *Principes d'économie*, 1911).

(2) Du reste, l'entrepreneur peut être obligé d'abandonner une partie de cette rente composite soit au propriétaire de son terrain, soit aux capitalistes auxquels il emprunte ses capitaux, soit aux ouvriers de l'habileté supérieure desquels il bénéficie. Mais

quelle partie ? C'est là une question très délicate que discute M. Marshall dans ses Principes, liv. V, ch. X, § 4, et liv. VI, ch. VIII, § 9 et suiv.

(3) Walker répondrait peut-être que le dividende est un simple intérêt des capitaux ? Mais nous ne saurions accepter cette conception.

G. et R. — Doctr. écon. 42

LES DOCTRINES RÉCENTES

lisée est le passe partout grâce auquel s'expliquent toutes les différences individuelles de revenu. « En fait, dit Mill, tous les avantages qu'un concurrent a sur un autre, qu'ils soient naturels ou acquis (1), qu'ils lui soient personnels ou résultent d'arrangements sociaux..., assimilent le possesseur de cet avantage au bénéficiaire d'une rente ». Ainsi l'économie classique réintroduit dans la théorie de la distribution de richesses un peu de la variété de la vie concrète, après l'en avoir trop exclue par sa doctrine rigide de l'égalité du taux de l'intérêt et de l'uniformité du taux des salaires (2). La théorie de la rente devient un complément indispensable de cette doctrine; elle l'achève et lui donne son aspect définitif. On pourrait dire qu'elle en est la clé de voûte.

b) Mais la théorie de la rente a subi encore une autre transformation.

Pour Ricardo, nous l'avons vu, la rente est essentiellement un revenu différentiel (3). Elle doit son origine aux différences de fertilité du sol. Elle n'existerait pas si toutes les terres étaient également fertiles. De même, toutes les autres rentes découvertes depuis ont le même caractère : qu'il s'agisse d'un terrain à bâtir,

ou d'un ouvrier plus vigoureux, ou d'un entrepreneur plus intelligent, il y a toujours une différence naturelle qui explique la rente. Toutes ces rentes correspondent au même type. On peut, en quelque sorte, ranger par la pensée les entrepreneurs fabriquant la même marchandise, les ouvriers faisant le même métier, les capitaux employés à la même fabrication en un ordre de productivité décroissante, comme Ricardo avait rangé les différents terrains. Le dernier entrepreneur de la série, le dernier ouvrier, le dernier capital,.

(1) Mill, Principes, liv. lit, ch. V, § 4. Ce mol « acquis » u'est pas conforme k la théorie pure- de la rente, car si ces avantages sont acquis, la rémunération qu'ils reçoivent doit être considérée comme l'intérêt d'un capital dépensé.

(2) « Les salaires et les profits, dit Mil'l, représentent les éléments universels de la production, tandis que la rente peut être considérée comme représentant l'élément différentiel ou particulier : toute différence en laveur de certains producteurs, ou en faveur de la production dans certaines circonstances, étant la source d'un gain, qui, quoique ne portant pas le nom de rente à moins d'être payé périodiquement, est gouverné par des lois parfaitement analogues » (Stuart Mill, Principes, liv. 111, ch. VI, § 4).

(8) « La lente, il faut s'en souvenir, est la différence entre le produit obtenu, par des portions égales de travail et de capital sur des terrains de même qualitéou de qualité différente » (Ricardo, Principes, ch. IX, §.56).

rapportent chacun juste assez pour les maintenir en activité. Tous les autres produisant davantage, et vendant néanmoins leurs marchandises ou leurs services au même prix, bénéficient

d'une rente d'autant plus élevée que leur productivité dépasse davantage celle du dernier de la série. Il y aurait, englobant le monde économique tout entier, une sorte de « loi d'inégale fertilité » non seulement des terres, mais des capitaux et des capacités individuelles, — loi suffisante pour expliquer toutes les inégalités de revenu des facteurs de la production.

Mais n'y a-t-il pas dans cette conception quelque chose de singulièrement artificiel ? Les différences de revenu ne s'expliquent-elles pas par un principe plus simple, plus général ? Ne pourrait-on pas en rendre compte directement, — au lieu de voir dans un phénomène aussi général une sorte d'exception et d'anomalie ? On ne pouvait manquer de se poser la question, et la réponse n'a pas tardé.

Le premier doute s'est élevé quand on s'aperçut que le sol pouvait fort bien fournir une rente, en dehors de toute inégalité de fertilité. « Si toute la terre d'un pays était nécessaire à la culture, dit déjà Stuart Mill (1), elle pourrait tout entière fournir une rente ;>. Il suffit pour cela de supposer une demande assez intense et une production assez restreinte pour que le prix du blé se maintienne au-dessus du coût de production (2). Même quand la fertilité est inégale, la plus mauvaise terre peut, elle aussi, fournir une rente. Stuart Mill considère le cas comme rare pour les terres, mais comme fréquent pour les mines (3). Et d'où provient alors la rente ?

(1) Mill, Principes, liv. II, ch. XVI, § 2.

(2) Déjà Ricardo avait fait en passant cette hypothèse : « Supposons, dit-il, que les nécessités de la situation fassent demander un million de quarters de blé, et que ce million soit récolté sur la

superficie du terrain actuellement cultivée, supposons encore que la fertilité de ce terrain s'altère au point de ne plus donner que 900.000 quarters : la demande restant toujours d'un million de quarters, le prix du blé s'élèverait, et on devancera ainsi le moment où l'on aurait défriché des terrains inférieurs si la fertilité de l'ancien sol était restée la même » (Ricardo, trad. franç., p. 377). Du reste, Ricardo paraît bien avoir penché à la (in de sa vie vers une conception plus proche de celle de J. -B. Say. Cf. dans Frézuuls [op. cil., p. 21) des citations curieuses.

(3; « Sans doute, une marchandise peut, dans certains cas, fournir une rente même lorsqu'elle s'est produite dans les circonstances les plus désavantageuses, mais seulement lorsqu'elle est à ce moment dans la situation des biens dont l'offre est absolument limitée et qui par suite se vendent à une valeur de rareté; ce qui

LES DOCTRINES RÉCENTES

Sûrement pas de la différence de fertilité des terres, puisque cette rente apparaît sur la plus mauvaise. La cause de la rente est donc ailleurs. Stuart Mill l'a fort bien vue : « Le produit a en réalité une valeur de rareté » (1).

Mais si telle est l'explication de la rente quand elle apparaît sur la dernière terre mise en culture, — pourquoi l'explication serait-elle autre pour la rente des meilleurs terrains? On comprend mal que Stuart Mill n'ait pas aperçu cette conséquence.

Comment lui-même en effet explique-t-il la naissance de la rente sur la terre n° 1? La production, dit-il, devenant insuffisante pour la demande, les prix vont monter, et c'est seulement quand ils auront atteint un niveau suffisant pour rémunérer au

taux normal le capital et le travail employés sur de nouvelles terres qu'on mettra en exploitation les terres de deuxième qualité (2).

Quelle est donc ici la cause de la rente ? Evidemment l'accroissement de la demande, et non la mise en culture des terres n° 2, puisque cette mise en culture a lieu après la hausse des prix (3). Bien plus ! l'effet de cette mise en culture sera

n'a jamais été, n'esl jamais et ne peut jamais être une situation permanente pour aucune des grandes marchandises fournissant une rente » (Mill, Principes, liv. II, ch. V, § 4). Pour les mines, voir même chapitre, § 3.

(1) Ibid. Stuart Mill assimile ici la rente à un revenu de monopole. « Une chose, dit-il (liv. II, ch. XVI, § 2), qui est limitée en quantité, même quand les propriétaires n'agissent pas de concert, est néanmoins un monopole ». Cette expression, quoique reprise par beaucoup d'auteurs, pourrait cependant être contestée. Ce qui caractérise le monopole, c'est que le ou les monopolistes fixent à l'avance la quantité du produit qu'ils offriront sur le marché en vue d'obtenir le plus grand bénéfice total . Ce n'est pas le cas pour Tes propriétaires de terres. En tout cas, s'il y a monopole, c'est un monopole incomplet.

(2) Stuart Mill, Principes, liv. III, ch. V, § 1.

(3) C'est l'argument que donnait déjà J. -B. Say en polémique contre Ricardo. « Qui ne voit, disait-il, que si l'étendue des besoins de la société porte le prix du blé à un prix qui permet de cultiver les plus mauvais terrains pourvu qu'on y trouve le salaire de ses peines et le profit de son capital, c'est l'étendue des besoins de la société et le prix qu'elle est en état de payer pour avoir

du blé qui permettent qu'on trouve un profit foncier sur les terres meilleures ou mieux situées »? (Traité, 68 édit., p. 410). Et il continue en disant : « D. Ricardo, dans le même chapitre, montre très bien que le profit foncier n'est pas la cause, mais Yeffel du besoin que l'on a de blé; et les raisons qu'il en apporte peuvent servir à prouver contre lui que les autres frais de production, notamment les salaires du travail, ne sont pas davantage la cause, mais l'effet du prix courant des produits ». — Ricardo lui-même semble avoir été près de se laisser convaincre. Voir ci-dessus, p. 655, note 2.

non de provoquer, mais au contraire de contrarier la formation de la rente en arrêtant la hausse des prix, — de limiter cette hausse en augmentant la quantité des produits sur le marché. La rente du terrain n° 1 est donc, elle aussi, une simple rente de rareté naissant directement de l'accroissement de la demande et indépendante de toute variété dans la qualité des terrains. La véritable cause de la rente sur toutes les terres (celles de meilleure comme celles de pire qualité) est donc toujours la même : c'est l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande.

Le même raisonnement pourrait s'appliquer à toutes les autres rentes différentielles, énumérées dans le paragraphe précédent — et la conclusion qui s'impose alors c'est que les rentes sous toutes leurs formes sont non pas une anomalie, mais une conséquence parfaitement normale des lois générales de la valeur. Partout où, pour une cause quelconque, le prix d'un produit acquiert une valeur de rareté et dépasse le coût de production (et ces causes peuvent être nombreuses) il en résulte une rente pour le vendeur de ce produit. Telle est la formule générale à laquelle

on parvient ainsi, formule parfaitement indépendante de la loi du rendement décroissant ou de l'inégale fertilité des terrains (1).

Mais on n'y est pas arrivé du premier coup. L'économie politique anglaise, tout imprégnée des idées ricardiennes, est attachée aujourd'hui encore à la conception de la rente différentielle. Les économistes continentaux ont au contraire vite reconnu dans la rente une simple application des lois de l'offre et de la demande. J. -B. Say expliquait déjà le revenu foncier par « l'étendue des besoins de la société et le prix qu'elle est en état de payer pour avoir du blé » (2). Avec beaucoup plus de précision, un économiste allemand, Hermann, professeur à Munich, dans ses originales et pénétrantes *Staatswirtschaftliche Untersuchungen*, publiées en 1832, présentait la rente du sol comme un simple cas particulier de la rente des capitaux fixes. Tandis que les capitaux circulants, expliquait-il, par leur facilité de déplacement, ont presque toujours un même taux

(1) La théorie de l'équilibre économique permet de faire encore mieux ressortir la généralité du phénomène de la rente. Nous renvoyons sur ce point au Cours de M. Pareto et à l'ouvrage de Sensini, *La teoria della rendita*, Rome, 1912.

(2) Cf. supra, p. 660, note 3.

LES DOCTRINES RÉCENTES

de revenu, les capitaux fixes ne peuvent se déplacer ni se multiplier aussi rapidement. Il en résulte souvent pour eux un revenu supérieur à celui des capitaux circulants : une rente. Or cette rente, au lieu d'être passagère, peut leur rester acquise d'une manière durable, si les nouveaux capitaux fixes qui entrent en concurrence avec les premiers n'ont pas la même productivité.

C'est justement le cas pour les terrains (1). — Un peu plus tard, un autre Allemand, Mangoldt, définissait la rente « une prime de rareté », dont bénéficient « non pas tous les éléments de la production, mais uniquement ceux qu'on ne peut pas multiplier ». Si la rente nous apparaît souvent avec un caractère différentiel, c'est simplement parce que la rareté est souvent relative et peut être atténuée en suppléant à l'élément productif rare par d'autres d'un rendement moindre (2). — De même Schæffle, en 1867, dans un ouvrage en partie consacré à la rente (3), insiste sur l'idée que le sol fournit une rente, non parce qu'il est un don de la nature, mais simplement parce, que le sol est immobile et par suite incapable de déplacement ou de multiplication comme les autres capitaux. — Enfin, quand Cari Menger pose en 1872, dans ses *Grundsätze der Volkswirtschaftslehre*, les fondements de la doctrine moderne de la valeur, il se hâte de faire rentrer la théorie de la rente dans la théorie générale des prix en affirmant catégoriquement que « les services de la terre n'obéissent pas en ce qui concerne leur valeur à d'autres lois générales que les services des machines, des instruments, des

(1) Hermann, *Staatswirtschaftliche Untersuchungen*, 5e partie : Vom Gewinn. Dans la préface, il dit déjà : « La doctrine de la rente du sol ne pouvait être ici qu'un cas particulier dans l'exposé de la loi à laquelle obéit le gain résultant du capital fixe en général ».

(2) Mangoldt, *Die Lehre vom Unternehmergewinn* (Leipzig, 1855), p. 109 et s.

(3) Schæffle, *Die nationalökonomische Theorie der ausschliessenden Absatzverhältnisse*, Tübingue, 1867. Dans cet ouvrage, Schæffle s'efforce de présenter une justification des rentes

en général et de la rente du sol en particulier. Il voit dans les rentes des primes offertes à celui qui sait utiliser soit ses capacités personnelles, soit les capitaux, soit les terres d'une manière particulièrement avantageuse. C'est un appât qui est la source de tout progrès et de toute activité économique, une sorte de droit d'auteur naturel que la société confère spontanément à ceux qui savent la servir, et que la concurrence fait ensuite disparaître en temps utile. La rente du sol se justifie par ce caractère, partout où la législation ne l'a pas faussée et transformée en un abus. — Ce plaidoyer en faveur de la rente est fort intéressant, et ceux qui voient dans la rente exclusivement un *unearned* incrément feraient bien de méditer sur cette fonction économique du revenu non gagn

'maisons d'habitation ou des fabriques, ou que tous les autres biens économiques, de quelque nature qu'ils puissent être » (1).

La seule différence que les économistes récents reconnaissent entre les rentes ainsi conçues, c'est leur durée plus ou moins longue. Les unes, telles celles fournies par une machine de qualité supérieure, disparaîtront très vite parce qu'on fabrique facilement de nouvelles machines concurrentes. D'autres resteront au contraire pendant longtemps attachées au même agent productif : ce sont celles dues à des qualités naturelles, soit du sol, soit de l'homme. Pour employer les expressions de M. Pareto (2), suivant que l'épargne se transformera plus ou moins facilement en un capital déterminé, les rentes fournies par ce capital seront plus ou moins durables. Et M. Marshall, résumant ses subtiles explications sur le sujet qui nous occupe, déclare : « Ainsi en passant des livres dons de la nature aux améliorations permanentes du sol, puis aux améliorations moins durables, de celles-ci aux

constructions de ferme ou d'usine, de celles-ci aux machines à vapeur, etc., et finalement à tous les instruments moins durables et plus rapidement construits, nous trouvons une série continue [de rentes] » (3).

Et, pourrions-nous ajouter, la série continue jusqu'au point

(1) Menger, Grundsätze der Volkswirtschaftslehre, p. 148.

(2) « La somme que l'on paie pour l'usage de la terre ne diffère en rien de la ■ somme que l'on paie pour l'usage de tout autre capital, par exemple d'une machine. ■ Quand on a rendu la terre — ou la machine — dans le même état que celui où on l'a reçue, on paie encore quelque chose, simplement parce que ces capitaux sont rares économiquement, c'est-à-dire parce qu'ils n'existent pas à notre portée en -quantité qui dépasse celle dont nous avons besoin. Ce qui différencie la terre de la machine, c'est que l'épargne peut facilement se transformer en nouvelles machines • tandis qu'elle ne peut généralement se transformer en nouvelles terres, ou que du moins cette transformation ne pourrait avoir lieu qu'à des prix qui la rendent économiquement impossible » (Parelo, Cours d'économie politique, t. II, § 759). — M. Marshall dit en termes analogues : « La différence entre la rente du sol et les quasi-rentes d'autres objets (M. Marshall appelle quasi-rentes les revenus semblables à la rente du sol mais ne provenant pas d'un agent naturel) réside dans le fait que le prix de location des autres objets ne peut pas, dans les circonstances ordinaires et pour un temps prolongé, s'écarter beaucoup des profits normaux sur les dépenses de production, tandis que l'offre de la terre fertile ne peut être rapidement adaptée à la demande de cette même terre, et c'est pourquoi le revenu • qu'on en tire peut, d'une manière permanente, s'écarter beaucoup des profits normaux sur les

dépenses de préparation du sol en vue de la culture » (Principes , iiv. V, ch. IX, § 4).

(3) Marshall, Principes, liv. V, ch. IX, § 5.

LES DOCTRINES RÉCENTES

où la rente devient négative , c'est-à-dire jusqu'au point où les conditions de l'offre et de la demande, après avoir permis un bénéfice supplémentaire, réduisent le revenu de l'instrument productif -au-dessous du taux normal. Thüinen avait déjà noté la rente négative, et M. Pareto a repris cette conception.

Ainsi, pour les auteurs modernes, les rentes résultent simplement des lois de l'offre et de la demande. Par là le concept de rente acquiert toute sa généralité. En même temps il cesse d'être une curiosité ou une anomalie. La prétendue loi du rendement décroissant perd ainsi beaucoup de son importance économique, et la théorie de Ricardo qui s'appuyait sur elle apparaît comme bien menacée. Après avoir, plus qu'aucune autre, provoqué les polémiques des économistes, cette théorie semble près d'être reléguée avec la théorie classique de la valeur parmi les doctrines dont l'historien s'occupe encore, mais que l'économiste renonce à utiliser (1).

§ 2. — L'idée de « l'unearned incrément » et la confiscation de la rente par l'impôt.

Ricardo ne paraît pas avoir soupçonné les menaces que recéléait contre la propriété foncière sa théorie de la rente. Il lui suffit d'en tirer argument contre les droits sur les blés. 11

(1) Si la place nous le permettait, ce serait ici le lieu de signaler le dernier avatar subi par l'idée de rente dans l'ouvrage de l'éco-

nomiste américain Clark, *Distribution of wealth* (1899). Dans ce livre, dont l'auteur jouit d'une réputation justifiée, tous les revenus sont présentés successivement comme des rentes. En effet, supposons donné le capital d'une société, et appliquons-y des doses successives et toujours plus nombreuses de travail: chaque dose de travail nouvelle produira un peu moins que la précédente. La productivité de la dernière dose réglera cependant la rémunération de toutes les précédentes. Mais la productivité de toutes les doses antérieures dépassant celle de la dernière, il y aura un surplus de valeur produite qui représentera la productivité du capital, et qui sera tout à fait semblable à une rente. — Supposons maintenant au contraire donnée la quantité de travail, et appliquons-y des doses successives de capital; celles-ci auront à leur tour une productivité décroissante, et comme la rémunération de chaque dose sera égale à la productivité de la dernière — tout le surplus pourra être considéré comme une rente due au travail. Ainsi de suite. Il y a là des constructions très ingénieuses, mais qu'on ne peut discuter dans une simple note. A notre avis cependant, la théorie de l'équilibre économique rend compte plus simplement des phénomènes de répartition des richesses, et l'espèce d'optimisme auquel aboutit la théorie de M. Clark ne nous paraît pas suffisamment justifié. Son effort pour combiner l'idée de productivité marginale et celle de rendement décroissant est une preuve nouvelle de l'influence prolongée exercée par les idées ricardiennes sur les économistes anglo-saxons.

ne cherche pas plus à légitimer le revenu du sol que celui des capitaux. L'un et l'autre lui paraissent inséparables de la propriété.

Mais d'autres écrivains se sont montrés plus exigeants. C'est une idée morale profondément enracinée dans les esprits, malgré les démentis sans nombre de la réalité, que tout revenu doit se justifier par un effort personnel de son bénéficiaire. Or la rente du soi, dans la théorie de Ricardo, est par excellence un revenu sans travail, un revenu non gagné, un *unearned increment*. La rente est donc illégitime. Telle est la conclusion que très vite on a tirée des prémisses ricardiennes.

La conclusion devait s'imposer d'autant plus naturellement qu'elle trouvait un appui dans une conception très ancienne et bien antérieure à Ricardo : l'idée de l'injustice non seulement du revenu foncier, mais de la propriété foncière elle-même. La propriété mobilière est une création personnelle de l'homme, un fruit de l'épargne et du travail sinon toujours du possesseur actuel au moins d'un possesseur antérieur. Mais la terre ! c'est un don de la nature, une libre dispensation de la Providence, offerte à tous sans exception. On connaît l'apostrophe célèbre de Proudhon : « Qui a fait la terre ? — Dieu. — En ce cas, propriétaire, retire-toi ! » (1). A cette conception première et très ancienne, Ricardo n'a fait, en somme, qu'ajouter involontairement un argument nouveau.

L'idée d'un droit naturel de la communauté sur la terre est de tous les pays. Elle a eu cependant en Angleterre des représentants plus nombreux qu'ailleurs, peut-être à cause de la prédominance chez nos voisins de la grande propriété et des abus auxquels elle a donné lieu. Elle paraît enracinée jusque dans les traditions juridiques de la nation. « Nos lois, dit le jurisconsulte Frédéric Pollock (2), ne reconnaissent le droit de propriété foncière absolue qu'au profit de la couronne. Toutes les terres sont

censées être tenues, immédiatement ou médiatement, de la couronne, même s'il n'est dû aucune rente ou aucun service, et sans que les archives aient enregistré aucun titre de concession par la couronne. » Dès

(1) Proudhon, Qu'est-ce que la propriété ? p. 74.

(2) Pollock, *The Land Laves*, p. 12 (Londres, 1883).

LES DOCTRINES RÉCENTES

le xviii^e siècle, Locke, dans son petit livre *On civil government*, affirmait que « Dieu a donné la terre en commun aux fils des hommes ».

A partir de la fin du xv^e siècle, on rencontre des affirmations plus fréquentes d'un droit de la communauté à reprendre la terre indûment appropriée. Elles émanent parfois de réformateurs obscurs, mais souvent aussi d'écrivains éminents ou célèbres. En 1775, un instituteur de Newcastle, Thomas Spence, dans une conférence faite à la Société philosophique de cette ville, proposait le retour aux paroisses de la propriété du sol. Là-dessus, il se voyait obligé de se réfugier à Londres où il fit, non sans succès, une propagande active en faveur de ses idées. En 1781, un professeur distingué de l'Université d'Aberdeen, W. Ogilvie, publiait, en gardant l'anonymat, un « Essai sur le droit de propriété du sol », où il proposait de confisquer par un impôt tout ce qui, dans la valeur du sol, n'était pas dû aux travaux d'amélioration du propriétaire. Ses idées passent pour avoir eu l'approbation du philosophe Reid. Thomas Paine, en 1797, exposait dans une brochure des idées semblables (1). Au xix^e siècle, nous les rencontrons une fois de plus défendues par un certain Patrick Edouard Dove dans un ouvrage publié en 1850 (2). Et 1 année suivante, le célèbre

philosophe Herbert Spencer, dans sa *Statique Sociale* (3), déclarait que la reprise des terres par l'Etat était « conforme à l'état de civilisation le plus élevé » et en parfaite harmonie avec la loi morale. A vrai dire, dans un ouvrage postérieur, Spencer avouait que « tout ce que la communauté est en droit de réclamer est la surface du territoire à l'état inculte et originel » (4), et il lui refusait tout droit « à la valeur qu'ont donnée au sol le déboisement, le défrichement, la culture prolongée, le drainage, le tracement des routes, la construction des fermes,

(1) *Agrarian Justice* oppose le droit agrarien à la loi agrarienne et au monopole (Londres, 1797).

(2) *The theory of human progression and natural probability of a reign of justice*. Sur Spence, Ogilvie, Dove, Paine, cf. la thèse de M. Escarra, *Nationalisation du sol et Socialisme*, Paris, 1904. Nous lui empruntons ses renseignements sur ces divers auteurs, dont nous n'avons pas eu le texte entre les mains.

(3) *Social Statics*, 1851, ch. IX, sect. 8.

(4) Herbert Spencer, *Justice*, trad. franç., p. 107 (1893).

etc., etc. ». Malgré cette importante restriction, le principe n'en était pas moins nettement reconnu par lui.

En dehors de l'Angleterre, le droit primitif de la communauté sur la terre a été proclamé à plus d'une reprise. A côté de véritables socialistes comme Proudhon et le baron belge -Colins, ou de socialistes chrétiens comme François Huet, on le trouve affirmé par des philosophes comme Renouvier, Fouillée ou Secrétan. Ils vont jusqu'à reconnaître un droit de compensation en faveur

des générations actuelles et à la charge de la société qui a toléré les usurpations anciennes.

Ainsi une conception déjà vieille, et indépendante de toute théorie économique sur la rente, proclamait le droit primitif de chaque homme à la terre et réclamait le rétablissement de ce droit. Nous en retrouvons du reste l'écho chez presque tous les partisans de la nationalisation du sol, chez Stuart Mill, Wallace, Henri George, Walras (1). Par là, ils se rattachent étroitement aux écrivains dont nous venons de parler. Un seul fait exception, c'est Gossen.

Seulement, la simple affirmation de l'illégitimité de la propriété foncière ne mène pas très loin. Car si l'appropriation du sol est une injustice, cette injustice est si ancienne que ses auteurs sont couverts depuis longtemps par la prescription. La plupart des propriétaires actuels, sinon tous, ont non pas usurpé violemment mais acquis régulièrement la terre avec le fruit de leur travail et de leurs épargnes. Entre leurs mains le sol est un instrument de production aussi justement possédé qu'un capital quelconque, une machine par exemple. Le leur enlever sans indemnité, ce serait non réparer l'ancienne injustice, mais y joindre une injustice nouvelle. Aussi la théorie du droit de la communauté sur la terre n'eut guère qu'un intérêt platonique, jusqu'au jour où elle se renforça d'une théorie nouvelle : celle de la rente.

(1) Stuart Mill : « La terre est [l'héritage originaire de l'humanité tout entière » (. Dissertations and Discussions, t. IV, p. 243. Cf. aussi p. 256)". Dans ses Principes d'économie politique (L. II, ch. II, § 5), il s'exprime ainsi : « Le principe essentiel de la propriété étant d'assurer à toute personne ce qu'elle a produit par son travail et accumulé par son abstinence, ce principe ne peut

s'appliquer à ce qui n'est pas le produit du travail : le matériel brut de la terre ». — Walras (Théorie de la propriété, dans Études d'économie sociale, p. 218) écrit : « Les terres -sont de droit naturel la propriété de l'État ». — Henri George (Progress and Poverty, liv. VII, ch. I, p. 261, édit, popul.) dit : « Le droit égal de tous les hommes à l'usage de la terre est aussi clair que leur droit égal à respirer l'air — c'est un droit proclamé par le fait de leur existence ».

LES DOCTRINES RÉCENTES

Que démontre en effet Ricardo? Que le privilège du propriétaire foncier se perpétue pour ainsi dire sous nos yeux.. La terre jouit d'un avantage dont ne jouit aucun autre capital. Spontanément, automatiquement, en dehors de toute activité du propriétaire, son revenu s'accroît. L'extension de la culture sur de nouveaux terrains, l'accroissement de la population, la demande consécutive des subsistances assurent à la terre une valeur indéfiniment progressive. La volonté, l'initiative ou l'intelligence du propriétaire n'y sont pour rien. Les circonstances, le milieu social en sont l'unique source. Cette valeur, née de la communauté, lui appartient; et cependant le propriétaire foncier l'usurpe aujourd'hui, comme au début il usurpa la terre elle-même. Pourquoi ne pas l'en empêcher?

« Supposez, écrit St. Mil 1, qu'il existe une espèce de revenu qui tende à augmenter d'une manière constante sans aucun effort et sans aucun sacrifice de la part des propriétaires, de sorte que ces propriétaires constituent dans la communauté une classe qui s'enrichisse progressivement par le cours naturel des choses, tout en gardant un rôle absolument passif. Ce ne serait pas alors une violation des principes sur lesquels repose la propriété privée que

l'appropriation par l'Etat de cet accroissement, de richesse ou d'une partie de cet accroissement à mesure qu'il se produit. A proprement parler, il ne prendrait rien à personne, il emploierait simplement au profit de la société un accroissement de richesse créé par les circonstances, au lieu de le laisser devenir une augmentation imméritée des richesses d'une classe particulière. Or tel est précisément le cas de la rente » (1).

L'argument, en effet, semble décisif. En tout cas, à peine paru l'ouvrage de Ricardo, on proposait déjà la confiscation de la rente au profit de l'État.

Dès 1821, son ami James Mill écrit que l'État pourrait légitimement s'attribuer non pas la rente actuelle, mais les accroissements futurs de la rente du sol en vue de subvenir aux dépenses publiques (2). Les Saint-Simoniens, peu après,

(1) Principes, liv. V, ch. II, § 5.

(2) James Mill, *Éléments d'Économie Politique*, ch. IV, sect. 5 (Irad. franç., 1823, p. 270 271). « Celle augmentation continue de la rente foncière provenant de circonstances qui sont le fait de la communauté, et non le fait particulier

•expriment la même opinion (1). Mais c'est surtout le fils de James Mill, Stuart Mill, qui s'est attaché à cette idée. Déjà, dans ses *Principes d'économie politique*, il trace le plan général de la réforme. On le trouve encore mieux précisé à partir de 1870 dans le programme de la Ligue fondée par lui en vue de propager ses idées, la Land tenure Reform Association, et dans les discours et commentaires qui l'accompagnent (2).

En voici les traits essentiels : 1° L'Etat ne peut s'approprier que la rente future du sol, celle qui surgira après la réforme promulguée, les propriétaires ayant un droit acquis à la rente actuelle. 2° Pratiquement, on commencera par évaluer la totalité des terres; puis, de période en période, on cherchera à estimer, sur des bases à déterminer, l'accroissement de valeur dont elles ont bénéficié dans l'ensemble. En impôt général permettra de s'en emparer (3). 3° Pour qu'aucun propriétaire ne puisse se considérer comme lésé, l'Etat leur offrira toujours l'alternative ou de payer le nouvel impôt ou de leur racheter leur propriété au prix marchand qu'elle aurait obtenu lors de l'inauguration de la réforme, si on l'avait vendue à ce moment.

Quant à la nationalisation immédiate des terres, Mill s'en déclare adversaire. Non pas qu'il la trouve injuste. Au contraire. Mais il a trop mauvaise opinion de l'administration par l'Etat ou par les municipalités pour croire à l'utilité d'une telle mesure. Il craint que « beaucoup d'années ne s'écoulent avant que le revenu réalisé par l'Etat soit suffisant pour payer l'indemnité que pourraient légitimement exiger les propriétaires dépossédés » (4).

Stuart Mill ne se dissimulait pas que les résultats financiers du propriétaire, semble former un fonds non moins propre à être appliqué d'une manière spéciale aux besoins de l'Etat, que le revenu de la terre dans un pays où elle n'a jamais été propriété privée ».

(1) Cf. supra.

(2) Principes d'Economie politique, liv. V, ch. II, § 5. Cf. aussi, même livre, ch. III, §§ 2 et 6. Voir le programme de la Ligue dans Dissertations and discussions, t. IV.

(3) Mill considère comme impossible de distinguer individuellement sur chaque fonds de terre la plus-value due aux circonstances générales et celle attribuable aux dépenses faites par le propriétaire. C'est pourquoi un impôt général lui paraît le seul procédé équitable pour confisquer la rente.

(4) *Dissertations and discussions*, t. IV, p. 256.

LES DOCTRINES RÉCENTES

de la réforme seraient médiocres et sa portée immédiate des plus modestes. Quelques années plus tard, un autre écrivain allait proposer une mesure beaucoup plus radicale qui devait entraîner une véritable rénovation sociale. C'est, en effet, un projet pour abolir la misère et rétablir la justice dans la répartition des richesses qu'Henri George échafaude sur la théorie de la rente.

Henri George (1839-1897) n'était pas un économiste de profession. C'était un « self-made man », un autodidacte qui, avant de devenir publiciste, fit des métiers très divers. Embarqué à 16 ans comme matelot, il mena longtemps une vie errante, puis en 1861 s'établit à San-Francisco comme compositeur d'imprimerie et devint enfin directeur de journal. Il assista au rapide essor de San-Francisco et de toute la région environnante grâce à l'afflux des chercheurs d'or et à l'exploitation agricole de l'Ouest-Américain. Il vit l'énorme accroissement de valeur des terrains sous ces influences et la fièvre de spéculation qui en résulta. En 1879, il faisait paraître l'ouvrage qui l'a rendu célèbre et qui est tout inspiré de ces circonstances : *Progress and Poverty* (1).

Ce livre eut un retentissement extraordinaire. Il est écrit avec toute la verve d'un journaliste et l'éloquence d'un orateur. Il ne faut y chercher ni la précision, ni la rigueur d'un ouvrage de

science. On peut y relever de nombreuses hérésies économiques. Mais c'est justement son caractère populaire qui a fait son succès. Sa lecture, du reste, a exercé une grande influence, même sur les économistes, en donnant au phénomène qu'il décrit un relief saisissant (2). Il a été enfin le point de départ d'une agitation politique qui n'est pas encore éteinte.

Pour Henri George, les propriétaires du sol attirent à eux grâce à leur monopole non une partie seulement, mais la tota-

(1) Ce n'est pas, du reste, son premier ouvrage. En 1871, il faisait paraître *Our Land and Land Policy*; en 1874, *The Land Question*. Plus tard, il publia encore *Protection or Free Trade* (1886), où il se fait l'ardent défenseur de la liberté des échanges, et en 1891 une *Lettre ouverte au pape Léon XIII sur la condition des travailleurs*. *Progress and Poverty* a été traduit en français par M. Monnier en 1887. Nous citons d'après l'édition populaire anglaise.

(2) M. Clark, dans sa *Distribution of Wealth*, déclare avoir emprunté à George l'idée de la méthode par laquelle il s'efforce de déterminer la productivité propre de chaque facteur de la production.

lité des bénéfices que procurent à la communauté l'accroissement de la population et le perfectionnement des instruments de production. A mesure que la civilisation progresse, l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de grandir. Tandis que la rente s'élève, l'intérêt diminue, et le salaire de l'ouvrier descend au minimum nécessaire à l'existence. Par tous pays nous voyons croître ainsi simultanément, comme deux branches sorties d'un même tronc, l'extrême pauvreté à côté de l'extrême richesse.

Comment expliquer ces faits ?

Faut-il accuser la loi de Malthus et celle du rendement décroissant? Croire avec Malthus, Ricardo et Mill que la misère naît du pullulement d'une population devant l'accroissement de subsistances? Nullement, répond H. George, car l'expérience nous montre partout la richesse progressant plus vite que le nombre des bras et l'association des hommes produisant des merveilles dans les conditions les plus défavorables (1).

Faut-il accuser, avec les socialistes, l'exploitation du travail par le capital? Non plus. George considère au contraire ces deux facteurs comme étroitement solidaires et comme également exploités par les propriétaires fonciers. L'homme, d'après lui, peut à volonté diriger son activité vers la production du capital ou celle du travail. Le capital et le travail sont deux manifestations d'une seule et même force : l'effort humain. Les bénéfices retirés de la formation du capital et de l'exercice du travail tendent à être équivalents ; s'ils ne l'étaient pas, l'homme serait amené à produire tantôt plus de capital et tantôt plus de travail, jusqu'à ce que leur rendement fût de nouveau identique. Le taux de l'intérêt et celui du salaire ne peuvent donc pas varier en sens inverse (2).

(1) « Vingt hommes travaillant ensemble là où la Nature est avare produisent vingt fois plus de richesse qu'un homme isolé ne peut en créer là où la nature est la plus généreuse » (Progress and Poverty, p. 113). Cf. tout le livre II, dirigé contre la théorie de Malthus.

(2) " Le travail et le capital ne sont que des formes différentes de la même chose : l'effort humain [human exertion]. Le capital est produit par le travail, il n'est en réalité que du travail imprimé

dans la matière... L'usage du capital dans la production n'est par suite qu'un mode de travail... Partant, le même principe qui sous un régime de libre concurrence tend à égaliser les salaires entre eux et les profits entre eux — le principe d'après lequel les hommes cherchent à satisfaire leurs désirs avec le moindre effort — ce même principe agit de manière à établir et à maintenir un équilibre entre les salaires et l'intérêt... Et ce rapport

LES DOCTRINES RÉCENTES

Mais si l'on ne peut accuser ni le trop-plein de population, ni l'exploitation du travail par le capital, d'où vient alors la situation misérable du travailleur? — Uniquement des progrès de la rente du sol. — Et ici II. George, si sévère auparavant pour certaines théories de Ricardo, va pousser celle de la rente jusqu'à ses extrêmes limites logiques.

Par la concurrence entre travailleurs et entre capitalistes, nous dit George, le taux du salaire et celui de l'intérêt se fixent à un niveau déterminé par le rendement matériel du capital et du travail sur la dernière terre mise en culture, sur celle qui ne fournit pas encore de renie. Le monopole des propriétaires fonciers leur permet en effet d'exiger, pour prix de l'usage des autres terrains, tout ce qui dépasse ce rendement minimum. La rente va pouvoir ainsi augmenter indéfiniment. Car les limites de la culture ne cessent de reculer. A mesure que la population s'accroît, à mesure que ses besoins sont plus étendus et plus variés, à mesure que les procédés techniques en se perfectionnant rendent plus de bras disponibles, on a recours à plus de terrains, et par suite à des terrains moins productifs. Il en résulte sur les terres précédemment cultivées une rente toujours plus élevée. Ainsi les progrès de la civilisation sous toutes leurs formes aboutissent tou-

jours au même résultat, entraînent toujours le même et identique effet : l'élévation du taux de la rente pour le plus grand bénéfice des propriétaires fonciers (1).

une fois fixé il est évident que l'intérêt et le salaire doivent s'élever ou s'abaisser ensemble, et que l'intérêt ne peut croître sans élever les salaires, ni les salaires s'abaisser sans déprimer l'intérêt » {Ibid., p. 157, liv. III, ch. V). Inutile d'insister sur ce qu'a de simpliste cette conception des rapports entre le taux du salaire et le taux de l'intérêt.

(1) Cette théorie de la répartition des richesses, dont la simplicité presque enfantine devrait suffire à mettre en défiance, a été ainsi résumée par George au liv. V, ch. II : « Dans tous les domaines, la tendance directe d'une civilisation progressive est d'accroître le pouvoir du travail humain, de satisfaire les désirs de l'homme, d'extirper la pauvreté, de bannir le besoin et la crainte du besoin... Mais le travail ne peut récolter les bénéfices qu'apporte une civilisation progressive, parce qu'ils sont interceptés. La terre étant nécessaire au travail, et étant accaparée par des propriétaires privés, chaque accroissement du pouvoir productif du travail n'a fait qu'accroître la rente, c'est-à-dire le prix que le travail doit payer pour avoir la permission d'utiliser ces pouvoirs; ainsi tous les avantages obtenus par la marche du progrès vont aux propriétaires du sol et les salaires n'augmentent pas » (Loc . cit., p. 218-219; liv. V, ch. II). H. George ne prétend pas du reste que le salaire réel baisse. Car les progrès techniques peuvent permettre de produire à la nouvelle marge de la culture autant qu'à l'ancienne. Seu-

« Voici, dit H. George, un petit village : dans dix ans il ■ sera devenu une grande ville; dans dix ans le chemin de fer y aura

remplacé la diligence, et la lumière électrique la chandelle; il sera largement fourni de toutes les machines et de tous les progrès qui multiplient si prodigieusement le pouvoir effectif du travail. Dans dix ans le taux de l'intérêt sera-t-il plus élevé? — Non. — Le salaire du travail ordinaire aura-t-il augmenté? — Non. — Qu'est-ce donc qui aura augmenté? — La rente, la valeur du sol. Allez, achetez un morceau de terrain et prenez-en possession... Vous pouvez vous asseoir et fumer votre pipe; vous pouvez vous étendre au soleil comme les lazzaroni de Naples ou les leperos de Messine ; vous pouvez vous promener en ballon, ou vous réfugier dans un trou du sol, et sans faire le plus petit travail, sans ajouter un iota à la richesse commune, dans dix ans vous serez riche. Dans la nouvelle ville vous pourrez avoir une maison luxueuse ; mais parmi les établissements publics il y aura un bureau de charité » (1).

Ainsi, pour H. George, la rente du sol n'est pas simplement, comme pour Stuart Mill, un revenu particulièrement apte à être frappé d'impôt : c'est la source même des maux sociaux. Supprimez la rente et vous supprimez la pauvreté, l'inégalité des richesses et même les crises, qu'il attribue uniquement à la spéculation sur les terrains. Partant, il ne suffit pas de frapper les accroissements futurs de la rente. Les conséquences néfastes du privilège des propriétaires subsis-

"Inevitablement ce résultat permettra tout au plus au capital et au travail de conserver leur ancienne rémunération ; il ne leur permettra pas de participer réellement au progrès. De sorte que relativement à la rente on peut dire que le salaire et l'intérêt auront baissé. « Quand je dis que le salaire baisse à mesure que la rente s'élève, je ne veux pas dire que la quantité de richesses obtenue

par les ouvriers comme salaires est nécessairement moindre, mais que la proportion de ce salaire à l'ensemble du produit est nécessairement moindre. La proportion peut diminuer, tandis que la quantité reste identique ou même augmente » (Loc . cit., liv. IV, ch. VI, et cf. aussi liv. IV, ch. III). George, comme Ricardo et comme beaucoup de socialistes (Lassalle, Rodbertus), mêle deux problèmes différents : celui du prix des services productifs et celui de la répartition proportionnelle du produit entre les facteurs de la production. George ajoute cependant que la spéculation, en poussant les limites de la culture au delà du point où la diminution de productivité est compensée par les progrès techniques, peut même quelquefois réduire le salaire réel de l'ouvrier, et par conséquent empirer sa situation non seulement relativement, mais aussi absolument (liv. IV, ch. IV).

(1) *Progress and Poverty*, p. 227, liv. V, ch. II.

G. et R. — Doctr. écon.

674 LES DOCTRINES RÉCENTES

teront, si on leur abandonne la jouissance des rentes actuelles. C'est donc la rente actuelle qu'il faut confisquer par l'impôt (1). Cet impôt suffira à défrayer toutes les dépenses de l'Etat et dispensera de tous les autres. Nous arrivons ainsi à la single tax, à l'impôt unique sur le sol... Et ainsi la conclusion de George, par un curieux retour de l'histoire des doctrines, est celle même des Physiocrates !

Le système de George se heurte, au point de vue économique comme au point de vue de l'équité, aux plus graves objections. Économiquement, il est évident que la propriété du sol confère au propriétaire le bénéfice d'une plus-value possible, mais il n'est

pas démontré (et la thèse de George est insoutenable sur ce point) que celle plus value absorbe tout le bénéfice du progrès social. Il est enfantin de voir dans l'accroissement de la rente du sol la seule cause de la misère, et par suite d'attendre de la confiscation de l'une la suppression de l'autre.

Au point de vue du droit, il est clair qu'en détruisant une injustice¹ 2 II. George la remplace par une autre. Enlever sans indemnité aux; propriétaires actuels la rente qu'ils perçoivent, c'est, purement et simplement, les priver d'avantages que beaucoup d'entre eux ont acquis par leur travail et leur économie. Car la terre aujourd'hui s'achète et ne s'obtient plus par l'occupation. Etant donnée la substitution incessante de la terre au capital et vice versa, on ne saurait frapper le revenu des terres comme illégitime tout en respectant celles des autres capitaux. La confiscation ne se justifierait qu'à l'égard des occupants primitifs. Mais combien en reste-t-il?

Enfin, si l'on enlève au propriétaire la rente issue des progrès de la civilisation, il faudra en toute justice l'indemniser aussi des moindres-values qui ne sont pas de son fait. Stuart J. Mill prévoyait l'objection (2) et donnait au propriétaire,

(1) Bien entendu, on laissera aux propriétaires ce qui dans leur revenu représente l'intérêt des capitaux enfouis par eux dans le sol.

(2) Mill écrit : « La réponse [à l'objection ci-dessus] est que le droit d'abandonner le sol à un prix dans lequel on tient compte des deux chances contraires [celle de gain et celle de perte] rétablit l'équilibre ». L'État, ajoute-t-il, n'y perdrait rien :

“ car toute baisse de valeur sur un point (à moins d’être due à une diminution générale de prospérité) implique une hausse correspondante quelque part, hausse dont 1 Liai recueillerait le bénéfice » (Dissertations and discussions, t. IV, p. 294. et 295).

mécontent de payer la taxe, le droit de vendre sa terre à l’État à la valeur marchande quelle avait au moment de la réforme (1). Mais H. George n’y a pas pensé. A ses yeux, il est vrai, la moins-value sera tout à fait exceptionnelle, car la plus-value du sol lui apparaît comme aussi certaine que les lois les mieux établies de la physique.

Le système de Mill, pour se présenter sous une forme plus modérée que celui de George, n’est pas non plus à l’abri de tout reproche. L’idée qui lui est commune avec George, l’idée de Yv-
neared increment, suscite en effet une double critique : celle des socialistes et celle des économistes.

Vous voulez, disent les socialistes, supprimer les revenus sans travail? Fort bien, mais alors pourquoi ne pas supprimer aussi l’intérêt des capitaux? N’est-il pas, autant que le fermage, un revenu non gagné? Le dividende touché par le capitaliste lui a-t-il coûté plus de travail que la rente récoltée par le propriétaire ? Gomme vous, nous prétendons détruire les revenus sans travail, mais, plus logiques que vous, nous avons le courage de les détruire tous. — Stuart Mill et ses partisans ne restent pas ici absolument désarmés, car à leurs yeux l’intérêt est la rémunération légitime, sinon du travail, au moins de l’abstinence du capitaliste. C’est ce sacrifice que 1 intérêt rémunère (2). — Mais les socialistes ne se laissent pas convaincre. Ils refusent de mettre en balance l’effort tout négatif du capitaliste et l’activité positive du

travailleur. La plupart d'entre eux n'ont pas ménagé leurs sarcasmes à la timidité de Mill et de ses amis.

(1) Cependant, M. Einaudi, dans ses excellents *Studi sugli e/fetli dette imposte*, p. 125 (Turin, 1902), fait remarquer que ce principe d'indemnités pour cause de pertes « conduirait directement à la garantie des valeurs de la part de l'État, garantie dont la convenance est pour le moins controversée ». Et il observe en second lieu que le remboursement se ferait souvent à une autre personne qu'à celle qui avait payé la taxe en cas de hausse, si la propriété, dans l'intervalle, a changé de mains.

(2) Sur la distinction entre la légitimité de la propriété mobilière et immobilière, cf. Mill, *Principes*, liv. H, ch. 11, § 1, et H. George, *Progress and Puverty*, liv. VII, ch. 1 : « L'institution de la propriété, dit Mill dans ce passage, lorsqu'on la limite à ses éléments essentiels, consiste dans la reconnaissance en chaque personne d'un droit à la disposition exclusive des choses qu'elle a produites par ses propres efforts, ou reçues de ceux qui les ont produites soit par don, soit par contrat, sans violence ni fraude ». Une telle définition implique évidemment l'illégitimité de la propriété foncière. — La définition de H. George est la reproduction de celle de Mill. Il distingue la maison du sol sur lequel elle est construite, trouve légitime la propriété de la première, illégitime celle du second.

676 LES DOCTRINES RÉCENTES

Et voici maintenant les économistes. Vous trouverez illégitime, disent-ils, la rente du sol parce que les progrès de la société y ont plus de part que le travail du propriétaire ? Mais quel revenu est à l'abri de cette critique ? N'y a-t-il pas à la racine de tous

un élément social par excellence, celui-là même qui crée la rente du sol : la demande des produits? En s'accroissant, la demande sociale apporte au capital comme à la terre, au travail comme au capital, des revenus inattendus et parfois énormes. L'économie politique, en se développant, n'a-t-elle pas graduellement reconnu l'existence d'une foule de rentes ne différant de la rente du sol que par leur durée plus restreinte? La fortune du célèbre bossu de la rue Quincampoix, aux beaux temps du système de Law, est-elle moins l'effet des circonstances que celle du duc de Westminster, possesseur de vastes quartiers de Londres? La plus-value conférée aux capitaux anciens par la baisse du taux de l'intérêt est-elle moins sociale dans son origine que la plus-value des terrains sous l'action d'une population croissante ? L'unearned increment ! mais dans les sociétés modernes on le rencontre partout, car la société ne distribue pas les revenus à la façon d'un maître d'école récompensant l'élève le plus laborieux ou le plus méritant. La société met une prime aux services les plus rares sans se préoccuper s'ils ont ou non coûté des sacrifices, et dans le seul but de marquer le désir plus intense qu'elle en a. De quel droit alors isoler une seule de ces rentes ? Il faut ou les confisquer toutes ou n'en confisquer aucune.

La seule réponse à ces arguments, Stuart Mill l'a déjà donnée : c'est qu'aucune des rentes signalées n'a la persistance ni la généralité de celle des terrains (1). Et la réponse a paru assez bonne pour justifier un vif mouvement d'opinion en faveur d'une application partielle des idées de George et de Mill.

Des Ligues nombreuses se sont fondées vers 1880 en Angleterre, en Amérique et en Australie, pour propager ce que les partisans de George appellent ses « vérités sublimes ». Leur action

s'est beaucoup ralentie depuis quelques années. Par contre, des tentatives fréquentes ont été faites pour soumettre à des taxes spéciales les plus-values de terrains, sur-

(1) Mill, *Dissertations and discussions*, t. IV, p. 298.

tout dans les grandes villes (1). En France, déjà depuis 1807, une loi consacrait le droit de percevoir une indemnité spéciale sur les propriétaires d'immeubles riverains de grands travaux publics, quand ces travaux devaient entraîner pour eux une plus-value (2). Mais elle est rarement appliquée. A Londres, le même principe était reconnu dès le xvn^e siècle et il était aussi tombé en désuétude (3). Aujourd'hui, l'idée jouit au contraire d'une grande faveur en Angleterre et en Allemagne. De nombreux projets ont été présentés surtout pour taxer les plus-values de terrains urbains non bâtis, et quelques-uns ont été réalisés. C'est l'une des dispositions qui, dans le fameux budget anglais de 1909, occasion du grand conflit constitutionnel entre la Chambre des Lords et le gouvernement libéral, ont soulevé le plus d'opposition. Quant aux économistes, ils restent très divisés sur l'opportunité de ces impôts. En Allemagne, l'application par certaines villes d'une *Werthzmoachssteuer* a provoqué au début du xxe siècle dans les revues et dans les livres de vives polémiques qui n'ont pas empêché le gouvernement allemand d'en consacrer le principe en 1911 dans une loi d'Empire, laquelle, à vrai dire, a été abrogée deux ans après.

En France, ces idées ont eu moins de retentissement. D'une part, la propriété y est beaucoup plus morcelée qu'en Angle-

(1) En Angleterre en particulier, de nombreux projets ont été présentés et dis-

cutés devant des commissions parlementaires depuis dix ans. On les trouvera discutés d'une manière pénétrante dans l'ouvrage d'Einaudi cité plus haut et dans un article publié par M. Edgeworth dans l'Economie Journal de 1906, sous le titre Recent Schemes for rating urban land values. \

(2) L'article 30 de la loi du 16 septembre 1807 est ainsi conçu : « Lorsque, par suite des travaux déjà énoncés dans la présente loi, lorsque, pour l'ouverture de nouvelles rues, pour la formation de places nouvelles..., pour la construction de quais, ou pour tous autres travaux publics..., des propriétés privées auront acquis une notable augmentation de valeur, ces propriétés pourront être chargées de payer une indemnité qui pourra s'élever jusqu'à la moitié des avantages qu'elles auront acquis ». Mais les applications de ce principe ont été assez rares. M. Berthélemy (Traité élémentaire de Droit administratif, 1908, p. 624) en compte seulement une vingtaine au cours du xixe siècle.

(3) M. Seligman (Essays in Taxation, 5e édit., p. 341) cite une loi anglaise de 1662 sur l'élargissement de certaines rues de Westminster où ce principe est nettement formulé. Mais lorsqu'en 1890 un bill proposant de l'appliquer à certains travaux de Londres fut proposé, il fut énergiquement combattu. Il n'a été de nouveau admis et appliqué que dans une loi de 1895 pour la construction du grand Pont de la Tour de Londres. — En Amérique, le principe est fréquemment appliqué sous le nom de « spécial assessments » ou de « betlerment ».

LES DOCTRINES RÉCENTES

terre; la rente se répartit ainsi entre des mains très nombreuses et provoque beaucoup moins d'hostilité. D'autre part,

sauf à Paris depuis peu d'années, l'accroissement si lent de notre population, même urbaine, n'a pas posé le problème avec la même acuité qu'en Allemagne où la population ouvrière voit absorber une portion croissante de son salaire par le loyer. Cependant, chez nous comme ailleurs, la question est posée et devra unjourou l'autre recevoir une solution.

La guerre a là encore brisé bien des timidités. L'effort de presque tous les belligérants pour saisir et capter les bénéfices de guerre a fait imaginer des méthodes variées et nombreuses pour calculer « l'enrichissement » même en capital des contribuables à partir d'une année prise comme base. La *Kriegssteuer* allemande en a fourni un exemple particulièrement frappant.

§ 3. — Systèmes de nationalisation du sol.

Les systèmes dont nous avons à parler maintenant ne se contentent pas de confisquer par l'impôt une partie du revenu du sol. Ils demandent le retour des terres elles-mêmes à l'Etat.

En apparence, ils sont plus radicaux que les systèmes précédents — au moins que le système de Mill. En réalité, ils reposent sur un principe beaucoup plus simple. Comme Mill, les nationalisateurs proposent de réserver à l'Etat la plus-value des terres; comme lui, ils ont foi dans la persistance et la continuité de cette plus-value; comme lui, ils admettent le droit primitif de la société à la possession du sol. Mais ils ne prétendent rien enlever aux propriétaires actuels. Ils ne distinguent pas dans leur revenu ce qui est mérité ou non, « *earned* » ou « *unearned* » : ils le considèrent tout entier comme légitime. Ils n'ont nullement la prétention, comme Mill, de dire à la propriété foncière : jusqu'ici et pas plus loin! Ils proposent simplement une expropriation pour

cause d'utilité publique, expropriation entourée, du reste, de toutes les garanties possibles, où l'indemnité compensera les propriétaires non seulement de l'3. perte de leur revenu immédiat, mais encore de la perte du revenu futur sur lequel ils auraient pu compter. Quoi de plus simple et de plus légitime?

L'intérêt pratique de pareils systèmes est évidemment insignifiant. Des bouleversements si profonds de la propriété foncière ne sont possibles dans les vieux pays qu'à des époques révolutionnaires. On ne les fait pas de gaieté de cœur et sans nécessité pressante. Or, justement, tous les grands remaniements de la propriété foncière au xxe siècle (en France sous la 1^{re} Révolution, en Russie lors de l'affranchissement des serfs, en Irlande depuis trente ans) ont tous eu pour but non de limiter, mais au contraire de fortifier ou même de créer la propriété individuelle. A l'heure actuelle, en Russie, de Stolypine aux bolcheviks c'est encore à cette tâche qu'on s'occupe. Les lois promulguées depuis la guerre en Pologne, en Roumanie, en Bulgarie, en Tchéco-Slovaquie poursuivent elles aussi la multiplication des petits propriétaires, au dépens des grands à la vérité, mais nullement au bénéfice de l'Etat. Voilà des précédents peu encourageants pour la nationalisation ! — Peut-être les pays neufs fourniraient-ils un meilleur champ d'expérience. Peut-être y pourrait-on plus facilement réserver le domaine éminent de l'Etat. En fait, cependant, c'est là qu'on y songe le moins, parce que les abus de la propriété foncière n'ont pas encore eu le temps de s'y faire sentir.

Ce caractère utopique des systèmes que nous examinons nous dispense d'insister sur les détails d'organisation une fois la réforme adoptée, détails auxquels se complaisent parfois les nationalisateurs.

Mais il est intéressant d'étudier, soit les idées au nom desquelles on réclame le rachat, soit les procédés économiques par lesquels on compte le réaliser. Les systèmes les plus remarquables à ce point de vue sont ceux de Gossen et de Walras. Le premier est exposé dans un très curieux ouvrage intitulé *Entwicklung der Gesetze des menschlichen Verkehrs*; le second est développé dans un Mémoire présenté en 1880 par l'auteur à la Société Vaudoise des sciences naturelles. Ils renferment tous deux des idées générales dont l'économiste peut tirer grand profit. Nous dirons ensuite quelques mots des écrivains qui dans le rachat voient surtout le moyen d'offrir à tous la « terre libre ».

a) Le livre de Gossen parut en 1853 (1). Par une iutères-

(1) L'ouvrage passa complètement inaperçu à cette date, et même encore, en *1900, la deuxième édition du grand *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*

LES DOCTRINES RÉCENTES

santé coïncidence, presque au même moment où Bastiat, en France, et Carey, en Amérique, créaient deux systèmes d'optimisme économique, l'Allemagne trouvait en Gossen un* optimiste plus convaincu encore et en tout cas beaucoup plus scientifique. Gossen, comme les Phvsioocrates, pense que la Providence a soumis le monde social à des lois bienfaitantes qu'il suffit de connaître et de suivre pour atteindre au bonheur. Ces lois sont celles de la jouissance (*Genuss*), nous dirions aujourd'hui de l'utilité ou de l'ophélimité, lois si belles qu'il suffit à l'homme de poursuivre son propre bonheur pour contribuer en même temps au plus grand bonheur de l'ensemble de la société. Nous trouvons chez, Gossen, sous une forme déjà remarquablement précise et

appuyé sur une très ingénieuse analyse des besoins, le théorème hédoniste du maximum d'ophélimité — d'après lequel les individus, en poursuivant chacun la satisfaction de leurs désirs, sous un régime de libre concurrence, réalisent spontanément le maximum de satisfaction pour l'ensemble.

Si la poursuite par chaque individu du maximum de jouissance personnelle a pour conséquence le maximum de bien-être pour l'ensemble, chaque citoyen doit être mis à même de poursuivre librement son bien-être. Or, deux grands obstacles s'y opposent. Le premier, c'est le manque de capitaux : Gossen y remédie par la création d'une grande caisse de prêts gérée par l'Etat et dont il explique minutieusement le mécanisme. Le second obstacle, c'est la propriété privée du sol. Pour pouvoir, en effet, développer toute son activité, créer le plus de richesses possible, l'homme ne doit pas seulement choisir librement son travail, il faut qu'il puisse choisir pour son travail l'endroit le plus avantageux. Or, la propriété privée empêche ce libre choix. « Grâce à elle, dit Gossen, il dépend souvent de l'entêtement d'une seule personne d'accorder l'usage du sol qui lui appartient et la possibilité de l'utiliser en vue de la production la mieux appropriée... N'a-t-on pas été obligé d'instituer le droit d'expropriation

ignorait son nom. Par contre, la troisième édition a réparé cet oubli. L'ouvrage a été réimprimé en 1889. Sur les rapports des idées de Gossen avec celles de Walras et Jevons, cf. l'intéressant article de Walras : Un économiste inconnu, Hermann-Henri Gossen, publié dans le Journal des Économistes de 1885 et reproduit dans ses Études d'Économie Sociale, p. 351 et suiv.

pour les travaux industriels qui exigent un aménagement considérable comme pour les mines, l'établissement de routes et

de chemins de fer? » (1).

11 faut donc restituer à la communauté la propriété du sol de manière à assurer la possibilité pour tous d'en réclamer et d'en obtenir l'usage. Non seulement chaque industrie pourra choisir ainsi l'emplacement le plus favorable, mais, en mettant l'utilisation du sol aux enchères et en l'accordant au postulant qui promettra le fermage le plus élevé, la communauté s'assurera que chaque parcelle du sol est exploitée par l'individu personnellement le plus capable d'en tirer parti. Ainsi sera garantie à chaque moment, et dans un état donné des connaissances humaines, l'organisation la plus favorable de la production (2).

b) M. Walras ne s'est pas placé à un point de vue aussi strictement utilitaire que Gossen. Sa réforme s'inspire des conceptions sur le rôle respectif de l'individu et de l'Etat, exposées par lui dès 1867 dans ses leçons sur la Théorie générale de la Société. Walras cherche à. réaliser, comme Henry George, une conciliation entre le socialisme et l'individualisme (3), conciliation qu'il qualifie lui-même de socialisme libéral ou encore de socialisme synthétique ou « synthétisme » (4).

Pour lui, l'Etat et l'individu ne s'opposent pas l'un à l'autre, mais se complètent. Ils sont, suivant une expression très juste à notre avis, l'un et l'autre des abstractions, la seule réalité étant « l'homme social », c'est-à-dire l'homme vivant en société. L'homme réel, l'homme tel que nous le connais-

(1) *Enwicklung der Gesetze*, etc., p. 250.

(2) Gossen. voit encore à cette réforme d'autres avantages qu'il énumère p. 273 : 1» en enlevant aux particuliers la jouissance de la rente, on enlève à beaucoup la possibilité de vivre

sans travailler, et l'on augmente ainsi leur activité; 2° les rapports juridiques de propriété seront extrêmement simplifiés; 3° les producteurs seront dispensés d'avoir le capital nécessaire à l'achat préalable d'un terrain ; 4° enfin, la rente remplacera largement l'impôt et libérera sa perception de toute vexation et de toute injustice (Ibid., p. 273).

(3) Cf. dans les Études d'Économie Sociale le morceau intitulé Méthode de conciliation ou de synthèse. Henry George, dans la préface de *Progress and Poverty*, déclare : « Ce que j'ai fait dans ce livre..., c'est unir la vérité aperçue par l'école de Smith et Ricardo à la vérité aperçue par l'école de Proudhon et de Lassalle : c'est montrer que le laisser- faire (dans son plein et vrai sens) ouvre la voie à la réalisation des nobles rêves du socialisme ».

(4) *Études d' Économie Sociale*, p. 239.

LES DOCTRINES RÉCENTES

sons, a deux séries d'intérêts : ceux par où il s'oppose à ses semblables et qui lui sont personnels; ceux, d'autre part, qui lui sont communs avec ses semblables et dont la sauvegarde assure la vie de l'espèce. Ces deux ordres d'intérêts sont équivalents, parce que leur satisfaction est également nécessaire à la vie de l'homme social. L'Etat et l'individu sont simplement les deux termes par où nous désignons l'homme social — suivant que nous l'envisageons dans la poursuite de ses intérêts collectifs ou de ses intérêts spéciaux et personnels. Ils ont chacun leur domaine, marqué par la nature des choses.

L'Etat est chargé d'assurer les conditions générales d'existence commune à tous les hommes. L'individu est chargé de réaliser, suivant ses aptitudes, son travail et sa persévérance propre, sa

position personnelle dans la société. Pour que chacun d'eux, l'Etat comme l'individu, puisse accomplir sa tâche, il faut leur donner à chacun les ressources nécessaires : à l'individu les ressources provenant de son travail et de son épargne, à l'Etat le revenu provenant du progrès social général, c'est-à-dire la rente du sol. Ainsi pourvu, l'État n'aura plus besoin d'enlever aux particuliers par l'impôt une partie des fruits de leur travail. Propriété collective du sol et de son revenu, propriété privée du capital, du travail et de leurs revenus — telle est l'organisation sociale qui réalisera la formule de la justice selon M. Walras : égalité des conditions, inégalité des positions (1).

Mais si le point de départ de la réforme diffère, les conditions de sa réalisation sont pour Gossen et pour Walras exactement les mêmes. L'un et l'autre ont un respect scrupuleux des droits acquis par les propriétaires. L'État, selon eux, n'a pas plus le droit de leur enlever la rente future (2) sur laquelle

(1) Cf. en particulier toute la belle 6e leçon de la Théorie générale de la Société, dans les Études d'Économie Sociale.

(2) « Pour pallier une mesure quelconque qui entraînerait fût-ce une simple diminution de la rente du sol pour le propriétaire, on ne saurait même invoquer le fait que la rente croît continuellement sans la participation du propriétaire. Car la hausse de la rente, dans un certain rapport avec le temps, a dû, à peine remarquée, entrer en compte dans le calcul du prix des terres, précisément parce que ce prix ne peut être trouvé que par un calcul. Par suite, l'acheteur, l'achat ayant eu lieu sous la garantie des lois de la communauté, a indubitablement acheté en même temps le droit à toutes les fluctuations de la rente, quelles qu'elles soient...

Alême si on indemnisait le propriétaire foncier par une rente perpétuelle équiva-

ils comptaient, comme le veut Mill, que la rente actuelle, comme le veut George. Le seul moyen de faire équitablement l'opération consiste à racheter la terre et dans le prix de rachat il faut comprendre les plus-values espérées par les propriétaires. Ce rachat se ferait pratiquement au moyeu d'une émission de rentes, dont les titres seraient offerts aux propriétaires en échange de leur sol. L'Etat, grâce aux fermages perçus dorénavant par lui et qui ne manqueront pas de s'élever progressivement, pourra non seulement payer les intérêts de sa dette, mais encore l'amortir peu à peu. Au bout de quelques années, environ une cinquantaine, le capital sera remboursé et l'Etat jouira seul de la rente (1).

Il n'y aurait rien d'autre à ajouter à cette conception si M. Walras n'y avait fait lui-même une objection et n'avait été amené à préciser de la manière la plus intéressante sa conception des progrès de la rente du sol.

Si, dit M. Walras, l'Etat paie aux propriétaires la valeur mathématique de leurs terres, en comprenant dans le prix une somme correspondant aux accroissements escomptés de la rente du sol, comment peut-il espérer amortir? Si la valeur du sol est exactement estimée, alors l'intérêt du prix de rachat et les sommes à percevoir comme fermages des terres doivent s'équilibrer rigoureusement puisque les unes ne sont que le prix des autres, et l'Etat ne trouvera jamais dans la rente du sol de quoi rembourser le capital emprunté. L'opération, comme on dit, sera « blanche », sans inconvénients, mais aussi sans avantages. Comment lever l'objection?

Très simplement. Si elle était fondée, en effet, elle vaudrait dès aujourd'hui contre toute spéculation sur les terrains. Les acheteurs individuels, s'ils devaient payer aux vendeurs un prix représentant la valeur actuelle de toutes les plus-values futures, se trouveraient à l'avance dépouillés de l'avantage qu'ils escomptent. Or chacun sait qu'il n'en est rien. Tous

lente aux fermages de la terre au moment de la confiscation par l'État, comme on le fait aujourd'hui pour les expropriations forcées, l'injustice résultant du motif susindiqué serait diminuée, mais n'en subsisterait pas moins » (Gossen, *Entwicklung der Gesetze*, etc., p. 257-258).

(1) Gossen indique les raisons pour lesquelles l'État, étant placé dans de meilleures conditions que les particuliers, pourrait faire aux propriétaires des offres supérieures à celles des acheteurs ordinaires : entre autres, l'État pourrait emprunter à meilleur marché et par suite offrir un prix supérieur.

LES DOCTRINES RÉCENTES

les jours ont lieu de telles spéculations, par la bonne raison* que la plus-value est toujours, dans une certaine mesure, aléatoire. L'acheteur, mieux informé ou plus perspicace que le vendeur, croit plus fermement que lui à la hausse ou se réserve de la provoquer lui-même par des mesures appropriées. Or l'Etat sera, lors du rachat, dans la situation du spéculateur en question. D'après M. Walras, la plus-value des terres ne peut manquer de croître dans l'avenir plus vite que ne l'imaginent les détenteurs actuels du sol, et cela grâce à une évolution économique que les propriétaires privés peuvent méconnaître, mais sur laquelle l'Etat peut, au contraire, spéculer en toute sécurité (1).

« Je crois, dit-il avec plusieurs économistes autorisés, que l'humanité accomplit actuellement une évolution économique considérable en passant du régime agricole, où elle a vécu quelques milliers d'années, au régime industriel et commercial, lequel se caractérise essentiellement par le fait que l'agriculture doit s'effectuer sur le pied d'un très large emploi de capital afin de nourrir une population beaucoup plus nombreuse. Je crois que cette évolution, qui aura pour résultat une plus-value nouvelle de la rente, sans augmentation dans la rareté ni dans la valeur des produits agricoles, mais qui n'a été aperçue jusqu'ici que par quelques esprits ouverts et avancés, n'a pu être encore escomptée par les propriétaires. Je crois donc que si 1 Etat rachetait les terrains avant l'évolution dont il s'agit, puis faisait ensuite tout ce qui dépendrait de lui pour la favoriser (et le rachat agirait déjà dans ce sens), il trouverait amplement dans la plus-value normale le moyen d'amortir le prix d'achat » (2).

Ainsi comme Ricardo, et par une sorte de rajeunissement

(1) C'est sur une psychologie analogue que repose le projet de rachat proposé par M. Gide, dans un article du Journal des Économistes de juillet 1883, p. 190. « L'État proposerait aux propriétaires de leur acheter leurs terres payables comptant et livrables dans quatre-vingt-dix-neuf ans. Il y a tout lieu de croire qu'il n'est guère de propriétaire qui ne consentît à ce marché, et cela même au prix d'une indemnité très minime, car, comme une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans équivaut pour chacun de nous à la perpétuité, le prix touché par le propriétaire équivaldrait à un véritable don et il n'aurait pas lieu d'être exigeant ».

(2) Walras, Études d'économie sociale, p. 368. La discussion mathématique de la théorie se trouve dans la Théorie mathéma-

tique du prix des terres; elle est reprise en langage ordinaire dans l'article Un économiste inconnu, p. 365 et s., et résumée plus simplement encore dans l'étude sur le Problème fiscal, p. 446-449.

de sa doctrine, M. Walras est convaincu que nous assisterons dans l'avenir à une plus value progressive des services fonciers due à la quantité limitée des terrains. Seulement sa théorie, au lieu de s'appuyer, comme celle de Ricardo, sur la loi du rendement décroissant, repousse au contraire la possibilité d'une diminution de la production agricole. Elle s'appuie simplement sur le passage certain de l'état agricole à l'état industriel et commercial, et de la culture extensive à la culture intensive, qui donnera aux terres une valeur croissante. L'Etat, en favorisant ce passage par des mesures appropriées, pourra lui-même contribuer à la réussite de cette gigantesque opération, qui du reste ne sera pas la seule; car il faudra y joindre le rachat des mines, des chemins de fer et des autres monopoles économiques (1).

c) Les raisons invoquées par les nationalisateurs sont, nous l'avons vu, assez diverses. Gossen veut réaliser le maximum de productivité; Walras songe d'abord à assurer à l'Etat les ressources nécessaires ; une dernière catégorie d'écrivains y voit surtout le moyen d'assurer à tous le libre accès du sol, la terre libre. Cette préoccupation dirige en particulier Alfred Russe! Wallace, le grand naturaliste anglais, dans la campagne entreprise par lui depuis 1882 pour la nationalisation du sol et dans le livre où il a résumé son argumentation : La nationalisation du sol, sa nécessité et son but (2).

Pour Wallace, en effet, la possibilité d'occuper une terre libre doit nécessairement mettre fin à la dépendance des ouvriers vis-

à-vis des capitalistes. Personne ne voudra travailler à un salaire de famine, s'il est sur dé pouvoir, sur une terre libre, trouver son pain quotidien. Personne non plus ne souffrira du chômage puisqu'il aura toujours un sol à cultiver. Le libre accès au sol résoudra ainsi le problème du paupérisme et du chômage, et ce sera la conséquence la plus heureuse de la nationalisation (3).

« L'essentiel, dit-il, est de donner à tout travailleur la

(1) « La même combinaison serait applicable au rachat des mines, des chemins de fer, des autres monopoles économiques naturels et nécessaires, où le principe de la libre concurrence n'a rien à voir et qui participent de la nature des terres au point de vue de la plus-value dans une société progressive » (Études d'économie soeiale, p. 347, note. Cf. aussi p. 237 et s.).

(2) Land Nationalisation, its necessity and ils aims, 1882.

(3) Cf. Escarra, toc. cil., p. 224. Voir aussi de Laveleye, Le Socialisme contemporain, 8e édit., Appendice I.

LES DOCTRINES RÉCENTES

liberté de posséder et de cultiver une portion du sol » (1). Et il propose, une fois le sol nationalisé, que chaque citoyen ait le droit, une seule fois dans sa vie, de choisir où il lui plaira parmi les terres libres un lot de 1 à 5 acres, à condition de l'occuper et de le mettre personnellement en valeur (2).

Cette conception brille par son extrême simplicité. Elle ne repose pas, "tomme les précédentes, sur une théorie économique complexe et savante. Aussi est-elle une excellente plate-forme politique. A la regarder de près, elle apparaît cependant comme assez enfantine.

Ea culture de la moindre terre exige des capitaux. Les partisans de la terre libre semblent l'oublier. Et ces capitaux dépassent le plus souvent ceux dont dispose un simple ouvrier. De plus, la terre ne produit pas toute l'année; il faut laisser aux semences le temps de germer. Si l'ouvrier a des réserves suffisantes pour attendre la récolte, il en aura probablement aussi assez pour attendre du travail en cas de chômage. Quelques sommes placées à la caisse d'épargne et immédiatement disponibles lui paraîtront sans doute plus secourables en plein hiver qu'un lopin de terre situé peut-être à grande distance. Enfin la culture exige, avec des capitaux, certaines capacités. On ne s'improvise pas paysan. Tel qui fait un excellent ouvrier, ferait sans doute un très mauvais cultivateur. Les expériences de colonies agricoles sont là pour prouver que les chômeurs sont généralement de médiocres laboroureux. Les partisans de la terre libre nous paraissent s'illusionner sur l'efficacité de leur remède, et l'expérience viendrait vite, croyons-nous, leur donner un cruel démenti(3).

(1) Cité par Métin, *Le Socialisme en Angleterre*, 1897, p. 179.

(2) a La possession d'un morceau de terre permet au travailleur de se soustraire à cette dépendance du capitaliste qui est une cause du paupérisme. Le travailleur qui possède la terre est libre; il a toujours quelque chose à faire quand il manque d'ouvrage ». Et ailleurs : « Si une certaine quantité de terre est laissée aux travailleurs, leur salaire augmentera sûrement, car personne ne travaillera pour un autre s'il peut obtenir plus qu'il n'obtiendrait en travaillant pour lui-même ». Cité par Escarra, thèse, p. 224, note. On rencontre du reste cette idée même chez H. George quoiqu'elle ne soit pas mise au premier plan (Escarra, loc. cit., p. 229).

(3) Ce serait le lieu, quoique les dimensions de ce livre ne nous aient pas permis de laite aux économistes italiens la place qui leur serait due, de dire quelques mots des idées de l'économiste Achille Loria. Nul n'a poussé plus loin que M. Loria la virtuosité dans l'art d'écrire en économie politique. Sur l'idée de la terre libre, il a échafaudé toute une prodigieuse superstructure d'histoire économique, sociale, politique et même religieuse qu'il a développée en de nombreux volumes, et qui

§ 4. — Extensions socialistes de l'idée de rente.

Les auteurs dont nous venons de parler sont tous des individualistes. Ils n'en veulent pas <i la propriété en elle-même, et l'intérêt du capital ne trouve pas d'ennemis parmi eux. Bien moins encore sont-ils hostiles aux avantages que chaque personne peut retirer de ses aptitudes et de ses talents. Le socialisme se distingue de tous les systèmes précédents par son hostilité égale contre l'intérêt des capitaux et la rente du sol. Et quelques socialistes vont même jusqu'à dénier à l'individu les bénéfices spéciaux provenant de ses facultés exceptionnelles, et dépassant le pur revenu de son travail.

Entre ces deux conceptions il y a, semble-t-il, un abîme. Ne pourrait-il être comblé?

Certainement, répondent quelques écrivains, et de la manière la plus simple; il suffit de considérer comme des rentes l'intérêt des capitaux et le revenu des capacités exceptionnelles. Ainsi la théorie de la rente justifiera non seulement l'expropriation de la terre par la communauté, mais le collectivisme intégral. — C'est en Angleterre que cette conception a pris naissance.

L'Angleterre, patrie véritable du socialisme, l'Angleterre de Godwin, Hall, Thomson et Owen, n'a vu naître chez elle,

dénote assurément une puissante imagination. On en trouvera le résumé dans un discours traduit en 1892 dans la Revue d'Économie politique, sous le titre : La terre et le système social, et aussi dans son ouvrage plus récent, la Synthèse économique, Paris, 1913. Nous ne pouvons reproduire ici la thèse de M. Loria. Il suffira de dire que dans sa *Coslituzione economica odierna*, 1900, Loria demande que la loi reconnaisse à chaque homme le droit à la terre : soit à Vanité foncière (c'est-à-dire à la quantité de terre nécessaire pour lui permettre de vivre par son travail et de s'établir comme producteur autonome), si la densité de la population et la superficie du pays le permettent; — soit à une fraction seulement de cette unité, si cette superficie est insuffisante.

Mais c'est là une solution théorique. En pratique, son remède est plus bénin. Ce serait le salaire territorial. 11 consisterait à obliger le palroq à fournir à ses ouvriers « en plus du salaire nécessaire, une unité foncière. ■ au bout d'un nombre n d'années. Si, durant celle période n d'années, l'ouvrier avait été employé successivement par plusieurs capitalistes, chacun devrait en fournir une partie proportionnellement au temps pendant lequel il l'aurait employé ».

Par là, au bout d'un nombre n d'années, tous les travailleurs deviendraient successivement propriétaires. Ils se retrouveraient dans le même état que dans la période primitive, dans l'économie naturelle, et pourraient former entre eux ou avec les anciens propriétaires l'association du capital et du travail sur pied d'égalité qui est, aux yeux de M. Loria, l'organisation la plus productive.

Pendant ces n années, la coercition devrait s'exercer sur les propriétaires.

LES DOCTRINES RÉCENTES

après ce premier mouvement d'idées, aucun système socialiste pendant près de soixante-dix ans. A part Mill, sur lequel s'est exercée l'action du socialisme français, elle est même restée assez indifférente aux idées qui agitaient le continent. Karl Marx a pu méditer et rédiger à Londres son Capital sans qu'aucun économiste anglais ait paru s'en apercevoir. Il fallut la formation des partis socialistes en Allemagne et en France après 1870 pour que les idées du grand collectiviste, suscitassent un véritable intérêt en Grande-Bretagne. Il s'y forma alors, vers 1880, un petit parti marxiste (1). Mais en même temps un autre groupe s'efforçait de constituer une doctrine socialiste originale et spécialement anglaise : ce sont les socialistes fabiens.

La Fabian Society s'est constituée en 1884. Elle comprit dès le début un petit nombre de jeunes gens appartenant à la bourgeoisie et qui se détachèrent d'une société plus ancienne, créée « pour régénérer pacifiquement la race en cultivant la perfection du caractère individuel » (2). Le succès parut un peu lointain à quelques-uns d'entre eux. Désireux de résultats plus immédiats ils se laissèrent séduire par des idées empruntées au marxisme et à l'anarchisme du continent. — Mais très vite ils renoncèrent à l'esprit révolutionnaire, si peu conforme au caractère anglais, et pour mieux marquer leur différence avec les partisans des coups de force et les croyants à une « crise historique sensationnelle » (3), ils prirent le nom de « fabiens », dérivé de Fabius le Temporisateur, le célèbre adversaire d'Hannibal. G'étaient et ce sont encore des esprits critiques, très critiques même, craignant le ridi-

cule et n'ayant rien de l'enthousiasme des apôtres. Toujours prêts à rire d'eux-mêmes (4), à brûler leurs anciennes idoles, repoussant tout credo social

(1) La Social-Democratic Fédération, fondée en 1881 par M. Hyndman. Cf. Métin, *Le socialisme en Angleterre*, ch. VI (1897).

(2) Bernard Shaw, *The Fabian Society, what it has done and how : it has done it*, 1892 (*Fabian Tract*, n° 41).

(3) Report on Fabian Policy, présenté au Congrès socialiste international de Londres en 1896 (*Fabian Tract*, n° 70).

(4) « Car c'est à cette époque, dit B. Shaw (loc . cit.), que nous contractâmes 1 habitude inappréciable de rire librement de nous-mêmes, qui nous a toujours distingués, et qui nous a délivrés des flots encombrants de paroles des enthousiastes, qui prennent leurs émotions personnelles pour des mouvements de l'opinion publique ».

ou politique définitif, ils se transformèrent rapidement en une simple société d'études et de propagande, dont le rôle est surtout intellectuel, et qui « est d'avis que dans la philosophie du socialisme la lumière est un facteur plus important que la chaleur » (1).

Malgré ces conditions peu propices au succès d'une prédication sociale, les socialistes fabiens ont eu une action assez profonde, moins parmi les ouvriers que sur les classes bourgeoises. Plusieurs d'entre eux sont des écrivains distingués, comme le dramaturge et critique Bernard Shaw, l'historien Sydney Webb et Mme Webb, le romancier Wells. Pénétrant dans les milieux les plus divers, collaborant à des revues et à des journaux de toute

espèce, sans distinction de parti, publiant des brochures et faisant des conférences, ils sont parvenus à imposer la discussion de leurs idées. Ils les ont résumées dans un recueil curieux d'articles, intitulé les Fabian Essai/s, en 1889. On y trouve l'expression des opinions non de la Société fabienne, mais des principaux fabiens. Car il ne faut pas oublier que la Société en tant que telle n'a qu'une doctrine pratique et non théorique. Elle se proclame nettement socialiste (2), elle poursuit la transformation de la propriété individuelle en propriété collective. Mais elle affirme qu'« elle n'a aucune opinion spéciale sur la question du mariage, la religion, l'art, l'économie politique théorique,

I évolution historique, la circulation monétaire, ou tout autre sujet que son objet propre et spécial de démocratie et de socialisme pratique » (3). Les théories économiques qui nous intéressent ici sont donc personnelles à certains membres de

(1) Report un Fabian Policy (Fabiun Tract, n° 70).

(2) « Le socialisme, tel que le comprend la Société fabienne, signifie l'organisation et la direction des industries nécessaires du pays et l'appropriation de toutes les formes de rente économique de la terre et du capital par l'ensemble de la nation, par l'intermédiaire des autorités publiques les mieux appropriées, paroissiales, provinciales et autres. Le socialisme réclamé par la société fabienne est exclusivement le socialisme d'État » (le mot est employé par opposition au socialisme anarchiste)... D'autre part, « la Société fabienne désapprouve énergiquement tout plan pour assurer à une personne ou à un groupe de personnes le produit intégral de son travail. Elle reconnaît que la richesse est sociale dans son origine et doit être sociale dans sa distribution, puisque l'évolution industrielle a rendu impossible de distinguer

la contribution particulière que chaque personne fait au produit commun, ou d'estimer sa valeur » (Report on Fabian policy).

(3) Ibid.

G. ET R. — Doctr. écon.

690 LES DOCTRINES RÉCENTES

la société. Celle-ci s'en inspire évidemment, mais elles n'ont pas reçu son estampille et ne sont pas toujours acceptées par tous ses adhérents (1).

C'est M. Webb surtout qui a cherché à donner au collectivisme fabien une nouvelle base théorique. Repoussant nettement la théorie marxiste de la valeur-travail, favorable plutôt aux théories modernes de Devons, de Marshall ou des Autrichiens, il lui fallait trouver un autre fondement que Marx à l'appropriation des moyens de production par la collectivité. Un vrai Anglais, et ne pouvant secouer l'espèce de fascination qu'exerce encore Ricardo sur les économistes de son pays, c'est à la théorie de la rente du grand écrivain qu'il a eu recours, théorie qui est à ses yeux « la véritable pierre angulaire de l'économie collectiviste » (2).

La théorie de la rente justifie d'abord — cela va sans dire — l'appropriation collective du revenu des terres, en montrant que ce revenu tient simplement au supplément de produit des meilleures terres par rapport à la plus mauvaise, sur laquelle le travailleur ne produit pas autre chose que son salaire. Jusque-là, rien de nouveau.

. Mais elle ne justifie pas moins la confiscation du revenu des capitaux. Car entre les divers capitaux, c'est-à-dire entre

Mes diverses machines, les instruments et bâtiments de toute sorte qui servent à la production, il y a les mêmes différences de qualité, par suite de productivité matérielle, qu'entre les

(1) En dehors des Fabian Essays, publiés en 1889, les principales publications où l'on trouve l'expression des idées fabiennes sont les Fabian Tracts, brochures très nombreuses sur les sujets les plus divers, puis les ouvrages de M. et Mme Webb, Y Histoire du Trade-unionisme (trad. franç. par Mélin), et surtout E Industrial Democracy, en particulier les chapitres I et III de la 3e partie ; enfin les l'roblems of modem induslry (1898), recueil de conférences et d'articles des mêmes auteurs. Depuis ils ont exposé leur vue générale d'une société socialiste, dans un important volume, publié en 1920 et intitulé A constitution for lhe socialistl com-monwéallh of gréai. Brilain. Le caractère conservateur et administratif de leur conception socialiste, caractère dont M. Wells s'est agréablement moqué dans son roman' The new Machiavelli, se retrouve dans cet ouvrage. Tl faut mentionner aussi leur très intéressante Lutte préventive contre la misère, Paris, chez Giard, 1913.

(2) M. et Mme Webb, dans leur Histoire du Trade-unionisme (p. 116, trad.. franç.), repoussent « cette présomptueuse demi-science et ce préjugé qui conduisit des générations de socialistes à emprunter à A. Smith et aux économistes classiques la théorie fausse que le travail crée tout seul la valeur, sans rendre leur esprit maître de cette insaisissable et bien plus difficile loi de la rente économique qui est la véritable pierre angulaire de l'économie collectiviste ».

diverses terres. L'ouvrier travaillant « à la limite des capitaux », si l'on peut ainsi dire, c'est-à-dire avec le minimum d'instru-

ments sans lesquels aucun travail n'est possible, ne gagne que son salaire. Tout ce qui dépasse ce minimum, les capitalistes peuvent l'exiger comme prix du rendement supérieur des capitaux qu'ils prêtent. L'intérêt n'est donc qu'un revenu différentiel, une rente, à condition de le définir comme il doit l'être, c'est-à-dire comme « une quantité définie de produit », et non comme un tant pour cent (1).

Enfin, tous ceux qui ont des capacités supérieures dépassant celles de l'ouvrier qui, à la marge de la culture, travaille non seulement avec le minimum de terre et de capital, mais encore avec le minimum d'intelligence et d'habileté, — tous ceux-là produisent davantage et peuvent retenir pour eux ce surplus. C'est encore un revenu différentiel : la rente d'habileté. Cette rente, du reste, est, en général, l'effet de l'éducation meilleure reçue par les enfants des propriétaires et capitalistes, et résulte par suite indirectement de la propriété privée (2).

Cette ingénieuse argumentation n'est pas très convaincante. Car même en admettant que l'intérêt et la plupart des salaires ne soient que des revenus différentiels, leur confiscation aurait besoin d'une justification spéciale. Les qualités des capitaux ne sont pas, comme celles des terrains dans la théorie ricardienne, des qualités naturelles, mais des qualités conférées par l'homme. Et quant aux aptitudes spéciales de l'homme, il reste à démontrer que la société ait avantage à en confisquer tout le bénéfice. — Comme explication scien-

' (1) « L'intérêt dont nous nous occupons ici doit être évidemment une quantité définissable de produit » (a definable quantily of produc L) (The National Ltvidehd and ils distribution in Pro-

blems of modern industry, p. 227). C'est à cet article que nous empruntons l'exposé de la doctrine.

(2) La même théorie a été exposée dans le Tract 15, *Enylis/t Proyress towards Social Democracy* . <> Les individus ou les classes qui possèdent le pouvoir social ont de tout temps, consciemment ou inconsciemment, usé de ce pouvoir de manière à ne laisser pratiquement à la majorité de leurs compagnons rien au delà. des moyens de subsistance d'après le niveau local courant. Le produit supplémentaire, déterminé par les différences relatives d'efficacité productive des différents sites, sols, capitaux et sources d'adresse dépassant la marge de la culture, va à ceux qui détiennent ces facteurs productifs précieux, mais rares. Cette bataille pour s'emparer du surplus ou « rente économique » est la clé de l'histoire confuse du progrès européen, et un motif profond quoique inconscient de toutes les révolutions ». Cf. aussi *The difficulties of individualism in Problems of modern industry*, p. 237-239.

(392 LES DOCTRINES RÉCENTES

tifique de la distribution des richesses, cette conception ne nous paraît pas très heureuse non plus. La distribution des revenus s'effectue dans l'échange et dépend du prix des services ; or M. Webb a fait abstraction des prix pour tenir compte uniquement du produit matériel. Nous ne nions pas que les capitaux fixes ne puissent comme la terre rapporter une rente, mesurée par comparaison avec le taux courant de 1 intérêt. Mais il nous paraît impossible, après les travaux de Böhrn- Bawerk et d'Irving Fisher, d'expliquer ce taux lui-même par la productivité matérielle des capitaux. C'est cependant le point essentiel de la théorie de M. Webb.

La tentative de fonder tout le collectivisme sur la théorie de la rente de Ricardo — ce dernier effort pour arracher au vieil économiste des conclusions révolutionnaires a donc échoué. Les amis mêmes de M. Webb ne s'y sont pas ralliés (t) quoique des allusions aux « trois monopoles » reviennent constamment aussi sous leur plume.

L'effort est intéressant moins en lui-même que comme symptôme. Déjà, en France et en Allemagne, nous avons vu les disciples les plus directs de Marx rejeter sa théorie de la valeur et plusieurs d'entre eux se rallier à la théorie de l'utilité finale. Nous voyons ici une partie des socialistes anglais suivre la même évolution. Le socialisme en tous pays semble abandonner la prétention de créer une économie politique « ouvrière » à côté de l'économie politique « bourgeoise » et reconnaître qu'il ne saurait y avoir qu'une seule économie politique indépendante des partis et des idéals sociaux, et dont le rôle est simplement d'expliquer scientifiquement les phénomènes économiques.

Les Fabians vont même beaucoup plus loin que les syndicalistes dans leur réaction contre les théories de Marx. Ils ne rejettent pas seulement sa théorie de la valeur, ils repoussent également toute sa doctrine sociale. Leur opposition se manifeste en particulier sur deux points et, quoique nous nous éloignons ici de l'objet propre de ce chapitre, la théorie de la rente, il importe de les signaler pour compléter notre exposé des idées fabiennes.

La doctrine sociale de Marx est basée sur la lutte des

(1) Par exemple M. Shaw, dans son *Economie basis of socialism* in *Fabian Essays*, dislingue nettement l'intérêt proprement dit de la rente économique.

classes : le socialisme est pour lui la doctrine du prolétariat. Son triomphe sera le triomphe du prolétariat sur la bourgeoisie. Ses principes s'opposent à ceux de la société actuelle comme s'opposent les intérêts des deux classes. Rien de tel chez les Fabiens. Le socialisme n'est pour eux qu'un prolongement de l'idéal démocratique bourgeois. Ils se contentent de développer logiquement les principes sur lesquels reposent dès aujourd'hui les sociétés. « L'aspect économique de l'idéal démocratique est, en fait, dit M. Webb, le socialisme lui-même » (1). Il ne s'agit pas de remplacer la suprématie bourgeoise par la suprématie prolétarienne, ni même d'affranchir l'ouvrier du salariat (en régime socialiste tout le monde sera salarié, disent les Fabiens), mais d'organiser l'industrie dans l'intérêt de « la communauté tout entière ». « Ce n'est pas pour les mineurs, les cordonniers ou les employés de commerce que nous réclamons la direction ou le profit de l'industrie, c'est pour tous les citoyens » (2). Le socialisme n'est donc pas une doctrine de classe, mais une philosophie de l'intérêt général. « Le Socialisme est un plan pour assurer à tous des possibilités et des droits égaux » (3). M. Webb conteste même l'existence en Angleterre d'une lutte des classes au sens marxiste du mot (4). Bien mieux, « la société fabienne, en présence du fait que le mouvement socialiste a été jusqu'ici inspiré, instruit et conduit par les membres de la classe moyenne et bourgeoise..., proteste contre l'absurdité que commettent les socialistes en dénonçant la classe même d'où le socialisme est sorti comme lui étant spécialement hostile » (5). Les Fabieps, comme on voit, ne s'entendent guère avec les syndicalistes français.

Leur philosophie de l'histoire n'est pas moins différente. Pour Marx, le fait capital du XIX^e siècle est la concentration de la pro-

priété aux mains des privilégiés et la prolétarianisation simultanée des masses. Double phénomène, dont la consé-

(1) Fabian Essays, p. 35.

(2) Socialism True and false, Tract 51.

(3) What socialism is, Tract 13, p. 3.

(4) Dans sa préface au livre allemand de M. Kurella, Sozialismus in England (1898), il fait remarquer qu'en Angleterre la classe ouvrière est divisée en nombreuses corporations qui s'en-vient ou se méprisent les unes les autres, mais n'ont pas proprement de conscience de classe (p. 10).

(5) Report on Fabian policy, p. 7.

LES DOCTRINES RÉCENTES

quence nécessaire sera la dépossession révolutionnaire des premiers par les seconds.

Les Fabiens ne contestent pas la concentration de la propriété. Mais ils sont des optimistes. Loin de constater un asservissement parallèle des masses, le fait capital du xix^e siècle est à leurs yeux la diminution de l'autorité des capitalistes, la croissance du gouvernement collectif dans l'économie nationale et la dépossession déjà commencée des oisifs au profit des travailleurs. Le socialisme, d'après M. S. Webb, est en train de se réaliser sans bruit et à l'insu même de ses victimes : « Tranche après tranche a été peu à peu enlevée aux profits du capital, par des restrictions sociales bienfaisantes mises à la liberté du possesseur d'en user à son gré. Tranche après tranche a été enlevée aux revenus nés de la rente et de l'intérêt, par le transfert de l'impôt des épaules des consom-

mateurs sur celles des personnes jouissant d'un revenu supérieur à la moyenne... Aujourd'hui, presque toutes les industries imaginables sont d'une manière ou de l'autre exercées par la paroisse, la municipalité ou le gouvernement lui-même, sans intervention d'aucun intermédiaire ou capitaliste. La communauté crée et entretient ses propres parcs, musées d'art, bibliothèques, salles de cours, routes, rues, ponts, marchés, abattoirs, pompes à incendie, phares, pilotes, bacs, remorqueurs, bateaux de sauvetage, cimetières, bains publics, lavoirs, fourrières, ports, quais, hospices, hôpitaux, dispensaires, usines à gaz, conduites d'eau, tramways, câbles télégraphiques, terrains, prairies, maisons ouvrières, écoles, églises, salles de lecture », etc. En même temps que l'État concurrence l'industrie privée, il l'inspecte et la surveille : '« L'Etat, dans la plupart des grandes opérations industrielles, prescrit l'âge de l'ouvrier, la durée du travail, la quantité d'air, de lumière et d'espace, la température, l'aménagement des cabinets, l'heure du repos et celle des repas; où, quand et comment les salaires seront payés ; comment seront garantis et protégés par des barrières les escaliers, les machines, les ascenseurs, les mines, les carrières; quand et comment les machines seront nettoyées, réparées et mises en train... De tous côtés, le capitaliste individuel est inspecté, contrôlé et, le cas échéant, remplacé par la collectivité » (1).

(1) Fabian Esscujs, p. 48-49.

Vous voyez bien, s'écrie M. Webb, que nous sommes déjà ■ en plein socialisme ! Nos législateurs sont tous des socialistes sans le savoir, et « l'histoire économique du siècle est presque une chronique ininterrompue des progrès du socialisme » (1). Les socialistes — répètent les Fabiens après les Saint-Simoniens — se

bornent à exprimer clairement l'évolution que tout le monde accomplit confusément. « Au lieu d'en être les facteurs inconscients, nous en devenons délibérément les agents, soit pour favoriser, soit pour entraver les transformations que nous apercevons » (2).

Nous voilà loin de Karl Marx et plus loin encore de ses disciples syndicalistes. Nous sommes ramenés, en réalité, à la philosophie de l'histoire des socialistes d'Etat allemands. Les Fabiens ne seraient-ils pas simplement des socialistes d'Etat qui feignent de s'ignorer?

Le « socialisme fabien » n'est donc pas, à proprement parler, une doctrine scientifique nouvelle. 11 représente plutôt, en face du libéralisme un peu usé, mais encore en honneur chez beaucoup d'écrivains anglais, les idées de centralisation économique nées partout en Europe des conditions mêmes de la vie moderne. Car c'est probablement sous l'aspect assez modeste d'une centralisation progressive qu'apparaîtra plus tard l'évolution législative de ces quarante dernières années, qualifiée par ses adversaires et même par beaucoup de ses partisans du nom plus retentissant de socialisme.

Alors qu'en Angleterre la politique pratique avait depuis longtemps commencé à s'affranchir de l'individualisme, la doctrine philosophique et politique des radicaux utilitaires, formulée au début du xix^e siècle par Bentham et ses amis, conservait cependant et conserve encore une forte prise sur les esprits. Les Fabiens se sont constitués les adversaires de cette doctrine. Ils se considèrent volontiers comme les successeurs intellectuels des radicaux utilitaires et prétendent,

(1) Ibid., p. 31.

(2) S. Webb, *The difficulties of individualism*, dans *Problème of modern industry*, p. 231. Aussi M. Webb, dans les *Fabian Essays*, p. 35, déclare-t-il : • « Les socialistes comme les individualistes se rendent compte que des changements organiques importants ont pour condition: 1° d'être démocratiques...; •2° graduels... ; 3° de ne pas être considérés comme immoraux par la masse de la nation... ; 4° d'être, au moins en Angleterre, constitutionnels et pacifiques ».

LES DOCTRINES RÉCENTES

au resté, exprimer simplement les besoins nouveaux d'un grand pays industriel et démocratique. La législation ouvrière, déjà si touffue, le socialisme municipal spontanément développé dans les grandes villes, l'éclat des grandes fédérations coopératives de Manchester et de Glasgow, leur fournissent des exemples persuasifs du socialisme pratique qu'ils préconisent. « Ce n'est pas, dit M^{me} S. Webb, le socialisme des ouvriers étrangers qui réclament une utopie anarchique à réaliser par une révolution sanglante, mais ce socialisme spécifiquement anglais, ce socialisme qui se révèle dans les actes et non dans les mots, ce socialisme qui s'est silencieusement incorporé dans les lois de fabrique, les lois contre le truck-system, les lois sur les responsabilités des accidents, la santé publique, les habitations ouvrières, l'instruction publique — dans cette masse de législation bienfaisante qui force l'individu à se mettre au service et sous la protection de l'État. » (1).

La théorie fabienne est le dernier avatar de la doctrine de Ricardo. Il semble aujourd'hui impossible d'en tirer encore de nou-

velles conséquences ; on lui a fait, croyons-nous, rendre tout ce dont elle était capable. — Essaiera-t-ou de la rajeunir une lois encore? d'y puiser de nouvelles armes de guerre contre les revenus non gagnés? On ne peut le prévoir. Mais cela nous paraît peu probable, si l'on songe que la science économique ne voit plus dans le phénomène de la rente l'étrange anomalie qu'il semblait constituer autrefois au milieu des autres phénomènes économiques. Elle ne conteste pas son rôle, mais elle lui a enlevé beaucoup de l'importance sociale que Ricardo et ses disciples lui avaient attribuée et, par suite, beaucoup de ce qu'on pourrait appeler sa fécondité révolutionnaire.

(1) 13. Polter (Mme Sydney Webb), *The Cooperative Movement*, 2e édit., p 16 (1899). '

Depuis lors un syndicalisme plus agressif est aussi né en Angleterre, dont le théoricien le plus Autorisé paraît être à l'heure actuelle M. Cote. Nous avons indiqué à la fin du chapitre sur le socialisme d'État, chapitre dans lequel nous aurions pu faire figurer les théories de M. et Mme Webb à aussi juste titre que dans celui-ci, la réaction qui s'est manifestée contre cette conception et les principaux représentants anglais de ce nouveau courant d'idées.

CHAPITRE III

LES SOLIDARISTES

§ 1. — Les causes du développement du solidarisme.

Le mot de solidarité, qui autrefois n'était guère employé que dans la langue juridique (1), depuis une vingtaine d'années fait retentir tous les échos, en France tout au moins. Non seulement c'est le mot de la fin de toutes les harangues officielles, de toutes les conférences sociales, de tous les appels pour déclancher les grèves ou pour délier les bourses, mais il revient de plus en plus comme tête de chapitre dans les traités de morale et de pédagogie. Dans une histoire des doctrines économiques françaises il réclame donc une place (2).

Sans doute l'idée exprimée par le mot desolidarité, à savoir que tous les hommes forment un tout, comme les membres d'un même corps, n'est pas nouvelle. Dans l'antiquité, saint

(1) Étymologiquement, le mot de solidarité est une déformation du mot *soliclum*, qui chez les jurisconsultes romains servait à désigner l'obligation qui pesait sur les débiteurs lorsque chacun d'eux était tenu pour le tout (*in solidum*). Il semble que ce mot aurait dû évoluer en celui de solidité et c'est en effet celui qu'emploient les jurisconsultes français de l'ancien régime, Pothier notamment. Ce furent les rédacteurs du Code civil qui le remplacèrent par le mot de solidarité.

(2) On n'en finirait pas de citer les textes où les vertus de la solidarité sont proclamées : il suffit de prendre au hasard les discours officiels ou les articles des journaux. En voici deux seulement comme spécimens :

De M. Millerand, aujourd'hui président de la République, alors ministre du Commerce, dans le discours d'ouverture de l'Exposition Universelle de 1900 : « La science livre aux hommes

le secret de la grandeur matérielle et morale des sociétés — qui tient en un tffiot : la Solidarité ».

De M. Deherme, l'initiateur du mouvement des Universités populaires : « Il faut que nous prenions la folie de la solidarité comme les martyrs eurent la folie du Christ. Il s'agit d'organiser la démocratie... » (La Coopération des Idées , numéro du 16 juin 1900).

Cependant, dans ces dernières années, sa vogue semble avoir un peu baissé.

LES DOCTRINES RÉCENTES

Paul et Marc-Aurèle, sans parler de l'apologue bien connu de Ménénus Agrippa, l'avaient exprimée en termes presque identiques (1).

Un autre mode de solidarité, qui se manifeste non plus dans l'espace mais dans le temps, par l'union des morts aux vivants, par la transmission héréditaire des vertus ou des crimes, n'avait certes pas passé inaperçu des anciens. Sans parler du dogme du péché originel, le plus terrible exemple de solidarité que l'histoire des idées ait jamais enregistré, il suffit de rappeler le vers d'Horace :

Delicta majorum immc^itus lues

Et ce n'est pas seulement à l'état d'idée philosophique ou de dogme que la, solidarité s'est affirmée dans le passé; elle a été réalisée dans les faits, consacrée par les lois, par la religion, par les mœurs, et même avec bien plus de rigueur quelle ne l'est aujourd'hui : il suffit de rappeler dans le droit criminel la responsa-

bilité collective de tous les membres de la famille, survivant aujourd'hui dans la vendetta Corse.

Enfin une autre forme de la solidarité, qui est la division du travail et, comme conséquence, la nécessité pour chaque homme de compter sur autrui pour pourvoir à ses besoins, avait été signalée par les auteurs grecs longtemps avant d'avoir été magnifiquement célébrée dans les pages d'Adam Smith citées ci-dessus (p. 68).

Ainsi la solidarité, quoiqu'elle n'eût point encore de nom, était déjà connue sous tous ses principaux aspects : biologique, sociologique, moral, religieux, juridique, économique — mais précisément chacune de ces faces apparaissait comme isolée, et sans rapports nécessaires avec les autres, et ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que l'on a recherché, sous cette multiplicité, l'unité d'une grande loi, en sorte que l'histoire du solidarisme ne remonte pas très haut. Nous avons vu déjà

(1) « Car comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi nous, quoique plusieurs, sommes un seul corps en Christ et chacun en particulier les membres des uns des autres » (Epître aux Romains, XII, 4 et 5).

« Le même rapport d'union qu'ont entre eux les membres du corps, les êtres raisonnables, bien que séparés les uns des autres, l'ont aussi entre eux parce qu'ils sont faits pour coopérer à une œuvre commune » (Marc-Aurèle, VII, 13).

LES SOLIDARISEES

que Pierre Leroux, les disciples de Fourier et Bastiat lui-même (voir p. 404) avaient donné à l'idée et au mot de solidarité une signification nouvelle. Auguste Comte en fit le fondement de la Sociologie : « L'ensemble de la nouvelle philosophie fait ressortir la liaison de chacun à tous sous une foule d'aspects divers de manière à rendre involontairement familier le sentiment intime de la solidarité sociale étendue à tous les temps, à tous les lieux » (1).

Il fallut pourtant attendre encore un peu pour que cette idée nouvelle prît forme de doctrine et attirât l'attention du public. Peut-être n'aurait-elle jamais fructifié, pas plus que le grain de la parabole tombé dans un chemin pierreux, si tout un ensemble de faits nouveaux, surgissant de tous les points de l'horizon, n'étaient venus, comme autant de leçons de choses, propager le solidarisme.

Celui de tous ces faits qui frappa peut-être le plus vivement les esprits et fournit à tous les conférenciers solidaristes une illustration émouvante, une réclame en lettres de feu, ce fut la microbiologie. On savait bien de tout temps qu'il y avait des maladies contagieuses et épidémiques et elles avaient toujours terrifié les hommes, mais ce fut une grande secousse quand on apprit que les plus graves des maladies, et peut-être même toutes, étaient communiquées d'homme à homme par d'invisibles bacilles, en sorte que la plupart de ceux qui croyaient mourir de leur mort naturelle étaient en réalité tués par leurs semblables. On apprit avec horreur que le « poitrinaire », naguère héros sympathique de beaucoup de romans sentimentaux, expectorait chaque jour assez de milliards de germes mortifères pour dépeupler une ville, ou que l'un des enfants de la famille royale d'An-

gleterre était mort pour avoir porté un vêtement cousu par un tailleur à domicile dont l'enfant avait la scarlatine. Il faut remarquer que cette solidarité pathologique s'intensifie chaque jour par la multiplicité et la rapidité des transports. Le bacille de la peste cueilli à la Mecque était beaucoup plus exposé à périr dans la longue traversée du désert en caravane qu'il ne le sera demain sur le chemin de fer qui transportera en quel-

(1) Discours sur l'Esprit positif. Et dans son Cours de Philosophie, Comte se rend à lui-même cet hommage, un peu candide mais pourtant mérité : « conception vraiment capitale et toute moderne ».

ques heures les pèlerins. Le voyageur d'autrefois à pied ou à cheval courait assurément moins de risques d'absorber des bacilles que celui qui passe, ne fût-ce que quelques minutes, dans le « métro » de Paris.

La Sociologie est venue apporter aussi son contingent de faits et de théories. Elle a cru pouvoir démontrer que la vieille fable « des membres et de l'estomac » était l'expression exacte de la réalité, que toute société constituait « un organisme » dans le sens le plus complet de ce mot et par conséquent avec une solidarité aussi étroite entre toutes ses parties que celle qui existe entre les organes d'un même corps. Et elle a poussé cette assimilation jusque dans les moindres détails anatomiques avec une minutie ou une fantaisie très divertissante. Mêmes fonctions : non seulement celle de la circulation qui n'a même pas à changer de nom, mais la nutrition qui devient la production, la reproduction qui s'appelle la colonisation, l'accumulation de réserves de graisse dans les tissus qui devient la capitalisation : c'est pourquoi dans la Florence du moyen âge les bourgeois étaient appelés « les gras » et

les ouvriers « les maigres » ; — et mêmes organes : le réseau artériel et veineux qui devient le réseau des chemins de fer avec sa double voie montante et descendante ; les filets nerveux qui deviennent les fils télégraphiques, avec la même destination, celle de transporter rapidement les sensations et les nouvelles ; le cerveau qui devient le siège du gouvernement, le cœur qui devient la Bourse ! sans oublier entre ces deux derniers organes une interdépendance particulièrement étroite. Il n'est pas jusqu'aux globules blancs du sang qui n'aient trouvé leur double dans l'organisme social, car depuis qu'on a découvert leur rôle merveilleux, qui est de se porter en masse sur le point menacé de l'organisme pour emprisonner et étouffer les bacilles malfaiteurs, il est facile de reconnaître dans ces « phagocytes » les agents de police (1).

(1) On peut marquer comme point de départ de cette doctrine sociale biologique le grand ouvrage du professeur Schaeffle, *Bau und Leben des socialen Kôrpers* (1875-1878), et même ceux de Rodbertus, qui accuse Schaeffle de l'avoir « pillé ». Voir aussi *Principes de Sociologie* de Spencer. — Aristote avait dit déjà : « On doit admettre que l'animal est constitué comme une cité bien ordonnée » {*De motu animalium*), proposition qu'il suffit d'interpréter pour avoir la conception organiciste de la société.

LES SOLIDARITES

Et si ces assimilations sociologiques, plus ingénieuses que scientifiques, n'ont eu qu'une vogue de coude durée (1), il en est resté cependant quelques constatations qui paraissent bien acquises et dont les solidaristes ont fait les fondements de leur doctrine, à savoir :

a) Que la solidarité, en entendant par là la dépendance réciproque de toutes les parties d'un même corps, est la caractéristique de la vie. Elle fait défaut dans les corps inorganiques qui consistent en simples agrégats de parties indépendantes l'une de l'autre. Qu'est ce que la mort sinon la dissolution des liens mystérieux qui reliaient les parties de l'être naguère vivant et le laissent retomber à l'état de cadavre, c'est-à-dire d'éléments redevenus indifférents les uns aux autres et qui vont se disperser, chacun de leur côté, pour rentrer dans les combinaisons nouvelles où la nature les rappelle ?

b) Que la solidarité est d'autant plus parfaite et plus intensive que l'être se trouve à un niveau supérieur dans l'échelle biologique. Les êtres homogènes ne diffèrent guère de simples agrégats : on peut les couper en deux ou, tout au moins, les amputer sans qu'ils en souffrent ; chaque fraction va vivre d'une vie indépendante où le membre amputé va repousser : même parfois ces êtres pratiquent spontanément cette opération dite autonomie, à seule fin de se reproduire ou de se rajeunir. Au contraire, chez les animaux supérieurs la séparation de l'un quelconque des organes entraîne la mort de l'organisme tout entier ou du moins compromet gravement la vie de toutes les autres parties.

c) Que la solidarité est en raison de la différenciation des parties : là, en effet, où elles sont homogènes, chacune peut se suffire à elle-même, mais là où elles sont dissemblables, chacune complète les autres et par conséquent ne peut agir ni même vivre isolément.

Et on n'a pas manqué d'observer, de même aussi, que dans

les sociétés sauvages la séparation de l'individu de l'ensemble

(1) Elles ont encore cependant des adhérents: voir le livre de M. \\\ omis, Organi in me et Sociétés, et celui de Lilienfeld, Pathologie Sociale.

Mais Herbert Spencer, après s'en être fait le propagateur, lésa abandonnées. Auguste Comte, quoique le parrain de la Sociologie, avait par avance mis en garde les sociologistes contre cette méthode qu'il déclarait irrationnelle.

LES DOCTRINES RECENTES

ne lui fait pas subir un préjudice comparable à celui que le boycottage, par exemple, cette nouvelle forme d'excommunication, inflige à un membre d'une société civilisée.

L'Économie politique, à son tour, à côté du fait grandiose mais depuis longtemps connu de la division du- travail, signala bien d'autres cas d'interdépendance entre les hommes : — les crises, par exemple, qui montrent qu'un krach à New- York ou une mauvaise récolte de riz dans l'Inde suffisent pour faire crouler les banques de Londres ou de Paris, pour réduire au chômage les ouvriers de l'industrie diamantaie ou de celle des automobiles; — ou moins encore, le simple geste du secrétaire d'un syndicat d'électriciens, qui suffit pour plonger toute une ville dans les ténèbres. La grève générale, qui depuis quelque temps sert d'épouvantail contre les bourgeois, ne doit évidemment son effet terrifiant qu'à l'idée de solidarité puisqu'elle implique simplement que du jour où un nombre suffisant d'ouvriers se croiseront les bras, aussitôt la société tout entière n'aura qu'à capituler ou à périr.

Ajoutons encore le développement prodigieux de la presse et des agences télégraphiques qui, chaque jour, à chaque minute, à

propos de tel ou tel incident qui autrefois n'aurait ému qu'un tout petit point du monde (1), font vibrer les hommes de tout pays dans une même commotion de fureur ou de joie — voire même ces liens mystérieux entre les hommes qui apparaissent encore confusément dans les phénomènes du spiritisme et de la télépathie. Ainsi, de toutes parts, du traintrain de la vie quotidienne comme des limbes de l'occultisme, faits et idées ont surgi en foule, tendant tous à démontrer que le « chacun pour tous, tous pour chacun » n'est pas seulement une maxime, mais une réalité, que le bien ou le mal d'autrui est plus ou moins notre propre bien ou notre propre mal et, comme on l'a dit justement, que le Moi lui-même est un produit social.

Et c'est de ces affluents venus de tous les points de l'horizon que s'est formé le grand courant du solidarisme.

(I) « L'énorme développement des transports à vapeur et des lignes télégraphiques sui tout le globe a fait de 1 organisme industriel moderne une sorte de gigantesque pulype, dont aucun membre ne peut être lésé sans affecter le corps tout entier, un p.Éyo. Çôuov qui entre dans les convulsions de l'agonie sitôt qu'il reçoit une blessure quelque part » (Nichotson, *Effects of Machinery on wages*).

LES SOLIDARITES

Ce n'est pas tout. Non seulement cette idée de solidarité semblait surgir de toutes parts, mais elle semblait venir juste au moment voulu pour donner satisfaction à tous ceux qui ne voulaient plus du libéralisme individualiste et qui, pourtant, répugnaient au collectivisme et à l'étatisme.

En France, notamment, il y avait un parti politique qui était en voie de formation et qui cherchait un drapeau. Il voulait un programme économique qui lui permit de se frayer sa voie entre le vieux parti libéral et le socialisme — de répudier le laisser-faire, mais aussi la socialisation de la propriété individuelle; — de maintenir et d'affirmer les droits de l'individu, les Droits de l'Homme, mais en même temps d'imposer à l'individu certains sacrifices dans l'intérêt de tous. C'était le parti qui s'appelait alors radical et aujourd'hui radical-socialiste. Sans doute, le programme du socialisme d'Etat allemand, tel qu'il était enseigné à cette époque (voir pp. 512, 528), disait déjà tout cela : mais sa conception du rôle historique de l'Etat planant au-dessus des intérêts de classes et des partis, si elle était facilement comprise dans un pays comme la Prusse, était beaucoup moins intelligible et sympathique aux Français : l'histoire des deux pays ne leur donnait pas à cet égard les mêmes leçons. Si donc le Solidarisme français m'apparente au Socialisme d'Etat allemand, c'est habillé à la française et se présentant avec plus de bonne grâce, parce qu'il n'implique point nécessairement l'intervention coercitive de l'Etat et déclare vouloir respecter les libertés individuelles (I).

Le mot de solidarité rendait à la démocratie un autre service : il permettait de bannir un autre mot dont on ne voulait plus à cause de sa connotation religieuse, celui de « charité ». Et le mot de « fraternité », qui l'avait remplacé depuis la Révolution de 18-18, paraissait lui-même d'un sentimentalisme un peu suranné. Celui de solidarité avait, au contraire, une tenue scientifique imposante : pas d'apparence d'idéologie. Dorénavant, tous les sacrifices que l'on réclamera pour autrui, subventions aux sociétés de secours mutuels, aux associations ouvrières ou aux logements à bon marché, retraites pour les

(1) « La seule chose que la justice réclame, c'est le paiement de nos dettes : au delà nous n'avons plus le droit de rien imposer aux hommes » (L. Bourgeois, op. cil., p. 45 et 56).

LES DOCTRINES RÉCENTES

ouvriers, voire même assistance pour les indigents, on les réclamera non au nom de la charité, mais au nom de la solidarité, et on entendra eu toute occasion répéter cette formule applaudie : « Nous ne venons pas faire œuvre de charité, mais eie solidarité; la charité dégrade, la solidarité relève! »

§ 2. — Les thèses solidaristes.

Mais pour que le solidarisme put devenir une doctrine à la portée de tous, un programme d'enseignement populaire, il fallait lui donner plus de précision. Tel quel, et grossi d'affluents si divers, le couraut roulait des eaux troubles : il fallait les filtrer (I).

Ce fut le mérite d'un des leaders du parti- radical-socialiste, M. Léon Bourgeois, d'avoir essayé de le faire en enfermant l'idée quelque peu nuageuse et métaphysique de la solidarité

(1) Ce fut en 1889 que, pour la première fois, sauf erreur, la Solidarité fut proposée comme devise d'une nouvelle école économique dans une conférence faite à •Genève, précisément sous ce titre L'École Nouvelle. Elle fut publiée dans un petit volume intitulé Quatre Écoles (l'Économie Sociale, 1890, Genève [L'École libérale, par Frédéric Passy; L'École catholique, par Claudio Jannet; L'École socialiste, par Stiegler; L'École nouvelle, par Ch. Gide],

Dans cette dernière, l'auteur, après avoir défini les trois écoles précédentes comme étant celles respectivement de la Liberté, de l'Autorité, de l'Égalité, leur ■ oppose la doctrine de l'École nouvelle qu'il présentait en ces termes : « Si vous me demandez de définir à mon tour cette nouvelle école, comme les précédentes, par un seul mot, je dirai qu'elle est 1 école de la Solidarité .. La solidarité n'est pas, comme la liberté, l'égalité ou même la fraternité, un mot sonore ou un pur idéal : ■ elle est un fait, un des faits les mieux établis par la science et par l'histoire, la découverte la plus considérable de notre temps. Et ce fait de la solidarité va tous les jours s'accroissant davantage ».

Toutefois, il eût été plus exact de dire un « mouvement nouveau » plutôt qu' » une école nouvelle », car un grand nombre d'écoles très différentes et même opposées, celle du naturalisme biologique comme celle du christianisme, celle de l'anarchisme comme celle du socialisme d'État, se sont réclamées depuis lors de la Solidarité.

En 1890 parut un livre de M. Manon, La Solidarité morale, mais uniquement au point de vue psychologique.

En 1896 est venu le livre de M. Léon Bourgeois qui a marqué une date notable et dont nous parlons ci-après II y a eu depuis lors, en France, une abondante littérature sur le solidarisme, articles de revues ou livres — tout d'abord dans les publications de l'école sociale protestante, Charles Secrétan, Charles Bois, Reclus. Citons aussi La Solidarité sociale et ses nouvelles formules, par M. d'Eichthal (1903); une longue discussion à l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Comptes rendus, année 1903); le livre de M. Bouglé sur Le Solidarisme (1907) et celui de M. Fleuret sur La Solidarité (1907). Aujourd'hui, il n'y a plus un seul

Manuel de Morale pour les écoles qui ne contiennent quelque chapitre sur ce sujet.

LES SOLIDARISTES

dans une formule juridique, celle du quasi-contrat. A raison de la haute situation de l'auteur et de l'opportunité de son apparition, cette thèse a eu un grand retentissement dans les milieux universitaires, dans le vaste monde des instituteurs et de leurs cent mille écoles primaires, dans les ligues et journaux démocratiques, parce qu'on crut y trouver le fondement si désiré d'une morale laïque. C'est pourquoi nous croyons devoir en faire une analyse plus détaillée que celle que comporteraient les dimensions du petit volume où elle se trouve exposée (1). Voici comment il faut l'entendre.

11 faut remarquer d'abord que cette théorie n'est nullement une extension ou une transposition de la solidarité naturelle dans l'ordre moral ou social. Au contraire! Elle est un effort pour la redresser et la corriger. Elle prend pour point de départ ce fait que la solidarité naturelle est injuste ou tout au moins « ajuste », en tant qu'elle fait bénéficier les uns d'avantages qu'ils n'ont point mérités et souffrir les autres de préjudices qu'ils n'ont pas mérités non plus. La Justice doit donc intervenir pour que ceux qui ont bénéficié des fatalités de la solidarité s'acquittent vis-à-vis de ceux qui en ont souffert sans cause; c'est à elle qu'il appartient de reprendre ce que son aveugle sœur avait donné en trop aux uns pour le rendre à qui de droit. Seulement, de même que l'homme sait utiliser pour ses fins les forces naturelles elles-mêmes contre lesquelles il lutte, de même c'est précisément la solidarité réfléchie que la Justice utilisera pour corriger la solidarité brute, et

c'est à elle qu'elle devra un agrandissement et une sorte de renouvellement (2).

Voici donc ce que nous enseigne la solidarité naturelle :

(1) L'étude de M. Léon Bourgeois sur La Solidarité parut d'abord sous forme d'articles dans La Nouvelle Revue en 1896, puis sous forme de livre en 1897. Elle a été exposée sous ses aspects dans une série de conférences de divers auteurs faites à l'École des Hautes Etudes Sociales, sous la présidence de M. Bourgeois lui-même, et réunies en volume sous le titre Essai d'une philosophie de la Solidarité.

■ d'ailleurs, 1902.

(2) « La solidarité existe en fait, mais ses résultats ne sont pas conformes à la

justice. Pour réaliser la justice, l'homme doit observer les lois de la solidarité: après les avoir constatées, il doit s'efforcer pour en modifier les effets au profit de la justice... Solidarité-fait, solidarité-devoir, ne confondons jamais l'une et l'autre : ce sont des notions distinctes. Mais il était indispensable de constater la première pour apercevoir la nécessité morale de la seconde » (Bourgeois, Philosophie de la Solidarité, p. 18, 17). y

G. ET R. — Dictionnaire d'économie.

706 LES DOCTRINES RÉCENTES

c'est que, par suite de la division du travail, de l'hérédité et de mille causes que nous venons de résumer, chaque homme doit à ses prédécesseurs ou à ses contemporains la meilleure part de ce qu'il a et même de ce qu'il est. Comme le disait Auguste Comte :

« Nous naissons chargés d'obligations de toutes sortes envers la Société ». Nombreux sont les textes des constitutions françaises où l'on trouvait déjà le mot de « dette », et même, dans celle de 1793, celui de « dette sacrée », appliqué au devoir d'assistance. Mais ce mot était pris dans le sens un peu vague d'obligation morale, de devoir — dans le sens où l'on dit parfois « noblesse oblige » ou « richesse oblige » — et c'est à la conscience de chacun qu'on laissait le soin de l'acquitter de son mieux. Or, il s'agit de prendre au sérieux et de conférer force juridique à ce mot de devoir en le transformant en dette et, au cas où elle ne serait pas volontairement acquittée, en lui donnant une sanction légale. Mais comment la trouver dans les lois ? — Il suffit d'ouvrir le Code civil aux articles 1371-1381 qui forment le chapitre intitulé les « ■ quasi-contrats » et font partie du Titre 1^{er} ayant pour rubrique Des engagements qui se forment sans conventions .

Ce titre de loi reconnaît, en effet, l'existence de dettes proprement dites, qui naissent sans contrat, c'est-à-dire sans la volonté des parties. Voici d'abord celles qui résultent de tout dommage infligé, même involontairement, à autrui qu'on appelle quasi-délits . Voici aussi celles qui naissent dans divers cas énumérés par le Code et classés sous la rubrique quasicontrats, notamment si j'ai reçu en paiement une somme qui ne m'était point due, ou si j'ai géré sans en avoir reçu mandat les affaires d'autrui. Il en est d'autres encore 1 — l'acceptation d'une succession lorsqu'elle entraîne pour l'héritier l'obligation de payer les dettes; — l'association involontaire qui peut exister entre diverses personnes par le simple fait du voisinage, par exemple entre locataires dans une même maison ou propriétaires limitrophes, ou par une certaine identité de situation telle, par exemple, que celle entre cotuteurs

ou cohéritiers — et qui, dans ces divers cas, peut créer certaines responsabilités.

Eh bien) la thèse de M. E. Bourgeois, c'est que toutes les circonstances caractéristiques du quasi-contrat se retrouvent dans les sociétés humaines, et c'est précisément la solidarité-

LES SOLIDARITES

de fait, la solidarité naturelle qui les crée : — association de fait et de voisinage, à tout instant, et même fréquemment gestion d'affaires pour autrui par suite de la division du travail ; — enrichissement au détriment d'autrui par l'acquisition de valeurs indûment perçues (unearned incrément) et au premier rang précisément celui résultant de la transmission par successions : combien générateur d'inégalités, celui-ci ! — sans oublier tant de préjudices incessamment portés à autrui . qui, ceux-ci, relèvent du quasi-délit! En sorte que, considérée sous ce point de vue, la Société tout entière apparaît comme le résultat non pas précisément, comme le supposait Rousseau, d'un contrat originaire et délibéré, mais d'un « quasicontrat » qui, quoiqu'il n'implique pas l'adhésion consciente des parties, doit avoir les mêmes effets légaux que s'il eût été réel.

Faisons un pas de plus. Si partout d'homme à homme il y a une dette, il faut, comme toutes les dettes, qu'elle soit payée.

Par qui payée? — Par tous ceux qui ont bénéficié du fait de la solidarité naturelle, par tous ceux qui ont fait fortune et dont la fortune n'a pu être faite que grâce à mille coopérateurs anonymes, passés et présents. Tous ceux-là ont touché plus que leur part : ils ont donc un solde à leur débit. Ils doivent donc payer; et s'ils le font volontairement, qu'ils ne s'imaginent pas, comme on

le leur disait jusqu'à présent, faire acte de libéralité! qu'ils ne se comparent pas à ce bon riche de l'Évangile qui payait parce qu'il était bon, quia bonus : non, ils ne font que payer ce qu'ils doivent (1). Et, de même que tout débiteur, ils ne pourront se considérer comme libérés et comme ayant acquis la libre disposition de leurs biens qu'autant qu'ils se seront acquittés. Alors — mais alors seulement — le propriétaire pourra dire : mon bien ne doit rien à personne : il est à moi. Ainsi la propriété individuelle dans cette doctrine sera respectée et libre, mais seu-

(1) « Il y a des déliés qu'on ne connaissait pas et qu'il faut pourtant payer » (Op . cil., p. 60). « Il y a du droit là où nous croyons qu'il n'y a que de la morale, et de la dette là où nous croyons qu'il n'y a que du sacrifice » (Id.).

On pourrait faire remarquer que l'Évangile avait déjà dit : « Il sera beaucoup redemandé à celui qui a beaucoup reçu » (Luc, XII, 48) — et aussi : « Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu? » (Saint Paul, Ire Corinthiens, I, 7).

LES DOCTRINES RÉCENTES

lement après acquit des dettes sociales. Jusqu'à concurrence de leur montant, elle est véritablement hypothéquée (1).

A qui payer? — A tous ceux qui, au lieu d'avoir bénéficié de la solidarité naturelle, en ont pâti, à tous -ceux qu'on appelle si justement « les déshérités » (2). Ce sont ceux-là qui, précisément parce qu'ils n'ont pas reçu leur quote-part dans la masse créée par la coopération sociale, se trouvent constitués créanciers. Il est vrai que ces créanciers ne peuvent être déterminés nominativement, mais ils seront représentés par l'Etat ou par les mille ins-

tutions autrefois dites d'assistance, aujourd'hui dites de mutualité ou de solidarité.

Comment payer? — Par des contributions spontanées aux œuvres de solidarité ou par des contributions obligatoires qui s'appellent l'impôt, voire même l'impôt progressif, car « il y a comme une progression dans le profit que nous tirons de l'outillage national à mesure que nous disposons de moyens d'action plus forts et plus variés » (3), et l'impôt prend patlà un caractère quasi sacré, puisqu'il apparaît comme l'acquittement de la dette sociale.

Et qu'on ne crie pas à l'Etatisme, car ce n'est pas exagérer les pouvoirs de l'Etat que de contraindre quiconque doit à payer ce qu'il doit, « puisque la fonction naturelle de l'Etat, c'est d'être gardien des contrats » (4).

Combien payer? — Ici encore, il est embarrassant, assurément de fixer un chiffre. « Les règles seront celles, dit M. Bourgeois, qu'auraient adoptées les associés s'ils avaient été auparavant libres, et également libres, de discuter les conditions de leur accord ». En d'autres termes, tout doit être réglé comme si la Société était le résultat d'une convention

(1) « üa homme a est pas libre tant qu'il est débiteur. Il n'est libéré que lorsqu'il a payé ». « La doctrine de la solidarité est le rachat de la propriété et de la liberté individuelle » (Op . cil., p. 45).

(2) Cependant, M. Bourgeois indique aussi comme créiteurs nos successeurs — de même que nos prédécesseurs l'étaient vis-à-vis de nous. Ceci n'est plus la même chose et c'est ici que la doctrine paraît quelque peu vacillante. Étrange novation, en ef-

fet, que celle par laquelle des créanciers morts depuis des siècles délèguent la créance qu'ils avaient sur nous à des bénéficiaires qui ne sont pas encore nés I Quel bond elle fait par-dessus nos têtes !

13) Philosophie de la Solidarité, p. 94.

(4) Les textes mêmes du Code civil visés par cette théorie y invitent. L'article 1370, en effet, à côté du quasi-contrat et du quasi-délit, indique, comme cause généralisée d'obligation et en premier lieu, la loi.

LES SOLIDARISTES

expresse ou plutôt « d'un contrat rétroactivement consenti ». — Et comment deviner quelles sont les conditions que chaque individu aurait mises à son adhésion? — En cherchant celles qu'il exigerait si c'était précisément à refaire ? Mais lui-même n'en sait rien, en sorte que nous ne sommes guère plus avancés. En somme, la théorie du quasi-contrat ne donne au solidarisme qu'une précision apparente et même elle tend à le dénaturer en essayant de ramener à une forme de l'échange, à un *do ut des*, une doctrine qui avait pour point de départ une large conception de la communauté des hommes.

Aussi, comme nous allons le voir, quand il s'agit de passer à l'application, on se contente de fixer une créance minima pour les déshérités, à savoir la garantie contre les risques de la vie (t).

Si la théorie de la solidarité de M. Bourgeois a un caractère politico-juridique, celle de M. Durkheim se place dans la sphère toute différente de la sociologie et de la morale.

L'auteur distingue deux sortes de solidarités :

1° L'une, d'un degré inférieur, qui résulte des ressemblances et qui est purement mécanique, telle la cohésion des atomes semblables dans un même corps; 2° l'autre qui résulte des dissemblances et qui est liée à la division du travail : c'est celle qui existe dans les corps vivants et fait leur unité. M. Durkheim attache à celle-ci une valeur incomparable, moins dans ses conséquences économiques que dans ses conséquences morales : « elle devient la base de l'ordre moral ». Pourquoi? Parce que la lutte pour la vie est d'autant moins âpre que chacun poursuit des fins plus divergentes (2). Et

(1) Il faut dire d'ailleurs que le mot de quasi-contrat revient beaucoup moins souvent sous la plume de M. L. Bourgeois que sous celle de ses disciples. Comme il arrive toujours, ceux-ci ont outré la thèse. Dans ses conférences du volume *Essai d'une Philosophie de la Solidarité*, il ne parle plus guère de cette théorie et paraît lui substituer celle de la mutualisation en ces termes :

« Nous avons dit qu'en présence de l'impossibilité évidente de fixer exactement, dans l'association qui naît du quasi-contrat social, la valeur de l'effort personnel de chacun, la valeur de la dette des uns et de la créance des autres... le seul moyen qui s'offre à nous de résoudre la difficulté, c'est de mutualiser ces risques et ces avantages, ce qui revient à admettre à l'avance que, sans savoir qui supportera le risque et qui bénéficiera de l'avantage, les risques seront supportés en commun et l'accès des divers avantages sociaux ouvert à tous » (Bourgeois, *Essai d'une Philosophie de la Solidarité*, p. 81).

(2) « Grâce à elle les rivaux ne sont pas obligés de s'éliminer mutuellement,

LES DOCTRINES RÉCENTES

aussi parce que, grâce à cette différenciation de chacun et de tous, la conscience individuelle réussit à se dégager de la conscience collective. Delà le rôle fondamental que. M. Durkheim assigne à l'association 'professionnelle, au syndicat, pour l'élaboration dp droit nouveau.

Sans contester la vérité de cette distinction, nous ne croyons pas justifié ce dédain pour la solidarité par ressemblances, ni cet enthousiasme pour la solidarité par dissemblances. Nous espérons, au contraire, que c'est la première qui a pour elle l'avenir. Le but de l'évolution n'est-il pas de faire de ce mot banal « nos semblables » une réalité? Le monde, au lieu de marcher vers une différenciation croissante, ne marche-t-il pas vers l'unité? Cela paraît bien démontré pour le monde physique : les montagnes s'abaissent, les mers se comblent; dans l'univers, la chaleur se disperse et les différences de température diminuent jusqu'à l'équilibre final (1). De même, entre les hommes aussi, les différences de castes, de rangs, de mœurs, de costumes, de langues, de mesures, vont s'atténuant. Le veston et le chapeau melon sont des symboles éloquents de cette marche vers l'unité. Et quant à la lutte pour la vie, il semble bien démontré, à en juger par l'histoire, que c'est entre étrangers — étrangers de race, de religion, de culture, d'éducation, par conséquent dissemblables — que les conflits ont toujours été les plus violents, et que, par conséquent, la marche vers l'unité est aussi la marche vers la paix (2).

C'est donc cette dernière conception qui nous paraît

mais peuvent coexister les tins à côté des autres... Si nous nous spécialisons, ce n'est pas pour produire davantage (comme

l'enseignent les économistes, veut dire l'auteur), mais c'est pour pouvoir vivre dans les conditions nouvelles d'existence qui nous sont faites » (Division du Travail).

(1) « Chaque fleuve qui coule, chaque lampe qui brûle, chaque mot qui se prononce, chaque geste qui se fait, diminuent la différenciation de l'univers » (Lalande, De la Dissolution).

[2] G est en ce sens que la solidarité avait été comprise par le philosophe de Lausanne, Charles Secrétan, dans son livre La Civilisation et la Croyance, et la même idée se trouve reproduite par M. Alfred Fouillée : « La solidarité a la valeur d'une idée-force, la . reconnaissance d'une identité profonde entre les hommes, un idéal d'unité parfaite; et à ce titre, comme suprême objet du désir rationnel, elle, prend pour l'être raisonnable la forme du devoir... Nous devons anticiper l'unité du genre humain, qui n'est pas encore complète et ne le sera jamais, en agissant comme si nous étions déjà tous en un, et un en tous .. (Revue des Deux-Mondes, 15 juillet 1901).

LES SOLIDARITES

répondre le mieux à l'idée que nous devons nous faire de la solidarité et qui a aussi la plus grande valeur morale, car si je dois être responsable du mal que subit autrui et complice tlu mal qu'il fait, ceci ne peut être juste que dans la mesure où autrui c'est moi même (1). Elle aura cette conséquence pratique ([lie nous devons préférer les modes d'associations qui groupent les hommes par leurs caractères les plus généraux à ceux qui les classent selon leurs caractères spéciaux — par exemple l'association coopérative de consommation au syndicat professionnel, car celui-ci oppose l'intérêt des producteurs à ceux du public, tandis que celle-là est

le mode d'association le plus général qui se puisse imaginer, la qualité de consommateur étant la seule qui soit commune à tous les hommes.

ç; 3. — Les applications pratiques des doctrines solidaristes (2).

Si les solidaristes poussaient jusqu'au bout les déductions logiques de leur doctrine, c'est-à-dire le droit et le devoir de tout homme de partager la bonne et la mauvaise fortune de ses semblables, ils n'iraient pas loin du communisme. Mais ils s'arrêtent à mi-chemin.

Le programme d'applications pratiques présenté par TM. Léon Bourgeois se réduisait aux trois articles que voici :

1° Assurance contre les risques de la vie, car, étant de leur nature cas fortuits, ils sont communs à tous. La nation doit

■ être une vaste société de secours mutuels.

2° Minimum d'existence garanti à chacun, car étant donné le postulat d'un contrat rétroactif, il serait contradictoire que des hommes eussent consenti à entrer en société si celle société ne leur eût garanti au moins le droit à la vie. Par là le « garantisme » de Sismondi et de Fourier et le « droit au travail » de Louis Blanc et de Considérant retrouvent une signification et une vie nouvelles;

(1) Auguste Comte l'avait dit avec son autorité accoutumée : «. La solidarité

■ repose précisément sur ceci que les hommes se représentent les uns les autres au point d'être responsables les uns pour les

autres » (Traité de Politique, t. 11, p. 336).

(2) Voir un recueil de conférences de divers auteurs faites à 1 Ecole des Hautes .Études sociales et publiées sous le titre : Les applications sociales de la Solidarité', 1904.

LES DOCTRINES RÉCENTES

3° Enseignement gratuit à tous les degrés, car le capital intellectuel étant, plus que tout autre, une œuvre collective,, il doit rester bien commun : chacun doit pouvoir y puiser librement.

C'est sous la rubrique du premier de ces articles, assurances sociales, que l'on peut classer la plupart des applications du solidarisme. Mais leur réalisation a procédé pardeux voies divergentes, l'une qui rapproche le solidarisme du socialisme d'Etat (ci-dessus, pp. 528 531), l'autre qui continue le vieil associationnisme français (ci-dessus, p. 293) auquel il est venu rendre une sève nouvelle (1).

1° Réalisation par voie législative. — Toutes les lois depolitique sociale de ces trente dernières années, tout le foisonnement de la législation ouvrière — réglementation du travail, hygiène des ateliers et des cités, lois sanitaires et de protection contre les maladies contagieuses, assurances des ouvriers contre les accidents et la vieillesse, assistance obligatoirepour les malades et les vieillards indigents (2), organisation des sociétés de secours mutuels et des caisses rurales, construction de maisons à bon marché et institutions de cantines scolaires pour les enfants des écoles, subventions à toutes ces associations — et, comme moyens pour payer ces subventions, impôt progressif sur les successions ou sur le revenu — tout cela a passé ou va passer sous le pavillon de la solida-

(1) « Le par Li radical a une doctrine sociale. Et cete doctrine se résume en un mot: l'association » (Préface de M. L. Bourgeois au livre de M. F. Buisson,. I.a l'oliLhjue Radicale).

(2) Ces lois d assistance sont les plus remarquables manifestations pratiques du mouvement solidàrisle. Elles constituent un fait nouveau en France, car jusqu alors l assistance de la part de l'État, départements et communes, était simplement facultative (saut dans quelques cas exceptionnels : enfants abandonnés et aliénés). Pour ne citer que les principales et en France seulement : la loi du 15 juillet 1893 a rendu l assistance obligatoire dans les communes pour tous les malades indigents, sous forme de secours médicaux; — la loi du 14 juillet 1905 a. étendu ce droit à tous les invalides et vieillards de 70 ans sous forme de pensions dont le montant varie suivant les localités; — enfin la loi du 5 avril 1910 a assuré à tous les travailleurs une retraite à l âge de 60 ans, dont la charge est répartie entre les patrons, l État et eux-mêmes : il faut y voir un paiement par la génération présente aux survivants de la génération passée.

Cette assistance a bien le caractère de la dette sociale que comporte la théorie du quasi-contrat, car d'une part elle constitue une obligation pour la commune, le département, l Etat ou les patrons, selon les cas et dans des proportions déterminées par la loi, obligation à laquelle ils ne peuvent se soustraire; et d'autre part le bénéficiaire a, tout comme un créancier, une action en justice.

LES SOLIDARITES 713

rite ; aussi bien appelle-t-on toutes ces lois « lois de solidarité sociale ».

D'ailleurs, les ouvriers ne sont pas les seuls à bénéficier de ce principe nouveau. Le parti protectionniste ou nationaliste se réclame aussi de la solidarité. C'est même, entre tous et avec les mutualistes, celui qui inscrit le plus souvent ce mot dans ses programmes. Les contribuables se plaignent-ils qu'on leur demande de l'argent pour octroyer des primes à certains propriétaires ou fabricants, ou les consommateurs gémissent-ils de ce que, par des droits à l'importation, on leur fasse payer plus cher les produits, aussitôt on leur ferme la bouche en leur disant qu'ils doivent, par esprit de solidarité, donner la préférence <t leurs compatriotes (1).

La réforme fiscale, avec son double caractère d'impôt progressif au sommet et d'exemption totale à la base, se réclame aussi du principe de solidarité, car elle justifie la progression comme juste dédommagement dû par ceux qui ont cueilli les fruits de l'arbre de la civilisation à ceux qui par leur travail l'ont fait croître; et elle justifie l'exemption en disant qu'on ne peut rien demander aux déshérités puisque ce sont eux, au contraire, qui ont un recours à exercer contre la société.

2° Réalisation par l'association sous ses différentes formes. Syndicalistes, mutualistes, coopératistes, tous se réclament de la solidarité, mais de la solidarité libre et non plus de la solidarité forcée des socialistes d'Etat. Ce n'est point qu'ils ne reconnaissent dans bien des cas la nécessité de celle-ci et même sa supériorité sur le régime de libre concurrence — néanmoins ils l'estiment moralement inférieure à la première. Mais il faut distinguer ici des éléments très hétérogènes.

Les mutualistes sont ceux qui font le plus souvent et le plus

(j) On vient d'inventer dernièrement une application assez curieuse de cette « solidarité nationale ». Dorénavant, le gouvernement ne devra autoriser les emprunts étrangers en France qu'autant que les pays étrangers s'engageront à réserver une partie de leurs commandes à l'industrie française. Cela revient à lier le rentier et l'industriel français par une solidarité forcée, le premier ne devant prêter son argent qu'autant que cet argent pourra revenir en partie au second sous forme de prix d'achat de ses produits.

Et voici à son tour la classe ouvrière qui réclame, à juste titre, sa part dans les droits protecteurs sous forme d'un salaire minimum garanti.

bruyamment appel à la solidarité (1), et ils en ont le droit, car ils ont pour fonction propre l'assurance contre les risques de la vie et contre le mal sous toutes ses formes, maladie, invalidité, vieillesse, chômage et mort; c'est dans le malheur que les hommes ressentent le plus vivement le besoin de se serrer les uns contre les autres. Néanmoins, la solidarité que proclament les mutualistes ne va pas très loin dans la pratique, en tout cas pas assez pour leur faire consentir des sacrifices considérables. La solidarité leur sert surtout à demander à l'Etat, aux communes et aux membres honoraires de payer pour eux(2), et de leur déléguer le soin d'organiser les retraites ouvrières en faisant des sociétés de secours mutuels les dispensatrices de ses subventions. Au reste, se recrutant surtout parmi les employés et les classes moyennes, ces sociétés mutuelles n'ont aucune velléité révolutionnaire et ne visent aucun plan de réorganisation sociale.

Pour les syndicalistes, la solidarité n'est que le moyen, non le but ; le but, c'est l'émancipation de la classe salariée (voir ci-dessus, p. 575). Néanmoins, c'est là que la solidarité est la plus ar-

dente parce que le syndicat se pose en antagoniste du patronat, et que de tout temps c'est par la lutte que les solidarités se sont cimentées, c'est par là seulement qu'elles prennent vraiment la forme d'une discipline. Les efforts que font les syndicats pour imposer cette solidarité non seulement à leurs membres, mais aux ouvriers qui ne voudraient pas se laisser enrôler, la chasse faite aux « jaunes », le développement de ces grèves qu'on appelle de ce terme expressif < ' grèves de solidarité » et en Angleterre « grèves de sympa-

U) A propos d'un banquet de 30.000 mutualistes, un journal du matin inscrivit sur sa première page en lettres énormes : l'Apothéose de la Solidarité !

(2) Les mutualistes sont si épris de solidarité qu'ils protestent avec indignation s'ils entendent par hasard prononcer parmi eux les mots de bienfaisance ou de charité. Chacun, disent-ils, ne réclame que son dû — c'est bien la thèse de M. L. Bourgeois. Mais néanmoins le journal L'Avenir de la Mutualité (février 1909) réclamait pour les sociétés de secours mutuels le droit de faire des tombolas et des loteries en s'appuyant sur le texte de la loi du 21 mai 1836 qui réserve les loteries << aux œuvres exclusivement destinées à la bienfaisance ». Et L'Avenir de la Mutualité, pour justifier sa réclamation, n'hésitait pas à avouer que les sociétés de secours mutuels « admettent un élément de bienfaisance non mutuelle... que l'on rattache avec raison au principe supérieur et moderne de la solidarité sociale, mais qui n'en justifie pas moins l'application de la disposition de faveur de la loi de 1836 ».

thie », constituent un des aspects les plus intéressants du mouvement syndical.

Le coopératisme, à son tour, se réclame de la solidarité et le proclame par son emblème des deux mains jointes comme par sa devise : chacun pour tous, tous pour chacun. Mais cependant, pour cette forme d'association, on voit moins clairement que pour les précédentes en quoi elle se rattache au solidarisme ? Peut-être pourrait-on dire que, tandis que la mutualité et les assurances sociales ont pour but de réaliser la solidarité dans la mauvaise fortune, en faisant participer au malheur des victimes tous les membres de la société mutuelle ou de la nation — les coopératives réalisent la solidarité en faisant participer tous les membres de la société à la bonne fortune créée par les plus dévoués d'entre eux. Car tous ceux qui ont l'expérience des sociétés coopératives, qu'elles soient de production, de consommation ou de crédit, savent que c'est toujours à une minorité de dévoués, parfois à un petit groupe, ouvriers de la première heure, qu'elles doivent leur succès, dont les ouvriers de la onzième heure ne font que bénéficier (1).

A vrai dire, pour les coopératives comme pour les syndicalistes, la solidarité n'est qu'un moyen éducatif, parfois une forme juridique (2), indispensable au succès de ces sociétés, mais le programme coopératiste ne peut être considéré comme une simple variante du programme solidariste : il a un tout autre but qui est soit l'abolition du salariat, pour les coopératives de production, soit la réalisation du juste prix, pour les coopératives de consommation.

Les sociétés coopératives de consommation ont pris, surtout depuis la guerre, un développement tel qu'on ne pourrait se dis-

penser de leur réserver un chapitre dans une histoire du mouvement social contemporain. Mais, en tant que doctrine, le coopératisme n'a peut-être pas acquis encore une autorité suffisante pour que nous nous croyions en droit de lui réserver un chapitre spécial dans cette Histoire des Doctrines qui doit se limiter aux doctrines classiques (3).

(1) Voir dans noire livre La Coopération les deux conférences sur la solidarité.

(2) Dans quelques pays, la solidarité est imposée aux coopératives par la loi, c'est-à-dire que chaque associé est tenu personnellement, et pour le tout,, de tous les engagements de la société.

(3) Disons pourtant que les coopératives, spécialement celles de consommation,

LES BOTTRIXE? JtKENT'ES

Dans les campagnes, l'idée de solidarité se heurte au tempérament particulièrement individualiste du paysan, et c'est là qu'elle pourrait être la plus féconde. Elle y a déjà donné de beaux fruits sous forme d'innombrables associations coopératives de toute espèce : achat, vente, production, mais les plus intéressantes sont celles de crédit mutuel qui précisément ont pour caractéristique d'imposer à leurs membres le principe de solidarité pour toutes les dettes : collective. Responsabilité de tous pour la dette de chacun. telle est la règle d'or qui a fait le merveilleux succès des caisses de crédit rurales depuis Raiffeisen 1 .

Dans le domaine législatif, les répercussions possibles de l'idée solidariste ne sont peut-être pas épuisées. Elles pourront notamment se manifester : par des modifications « graves dans

la conception et le? at-ribnts du droit de propriété. La formule déjà ancienne de la propriété fonction

: . p : «munir -te sîmpi i iriEE.e : ; s: . isifeme, ~e.:s remonte

P r: «ri t e t : e ;pe cez-s .Ers. ~ .? j Feei : - cetEis :SS5,

juv: -- de oxperatecrs ceszgczez pariiiis s: es e rom 5e ; rËcole de

Nîmes >. L :enî d'être format, e 192: ez ~z rrarsîfesîe. s'adres-
sât Siriont aux :: iîâUireî e: signé pi: rr grand azzzzzed - ~ - erT

\citi les cira c .cris. pnes de ce pregrairrre -eefai des co^mlires
ce cossmdni»i.CE : qsan. i ctlc: des coopérâtes ce picd-:ikc. '• _:r
ci-desstî. p. 3Kî .

— * ooopfratisxe : apparente a: ~ce;i_?xe en ce qc -îse eomire
celui-ci à la .rans: rtiji .or. 5e :>rîre é-eonoâîqtLe existai pn: î e
pparâi: n en seulement cz-z ::e :z_ : s e ri;- renne m.: - ecanm.: :e :
e-s .- t-cire ;csie î;cs i s foi? de spi z.i ::z e: de gaspniage. Mais :I
s'en s-ezizeez *e : ;e l'expl .ite dont i. «e prêoccope, e es: m as .e
saiirié qne le et k,p: ■/ .liez ■■ . et 'e Vct t z : _êî il vise s es- ri — -
. s—' . iL/ü — -i «r.îi cpt e . .i.yz -_i -, px . : ; . e ; . e n 5 a ; par là

, c. - .aiiE-a zt lente major*'. in str .e cqz ; de prod :< ion, EEÎ-
rement dit l'eta-

Mtsserr.en; du jus. e r ix.

La rei sari jo d'oa tel programme eons.i: .enit iss-t^emeni ttne
revoêü.n écocoRjsqce psisqueUe fera;: passer .e gcnvçrEêaieE;
er-onc-nÊgne ces rca: es des pcc-r te te ers e ce es es cozs-zz na-
tears. e: ce e ersit i . capitaliste e rc ' ;y.*Dr~* 't* i indosirie accsi
nei que . * perccp-co des prof is. mis révolution qui • :cera:t lzzz : -
t. r - r _

; ; es: v e i:e :: c es: :.. e zicade. e*. q :: r.e ' icei-erth pas à ce
qn'on nacelle es 11*nb de i ordre s>;e ; p.-âprie.é indmdaeUe,
Êerëciê. intérêt.

•e peat même dire sais paradoie qc'cc. tel programme rfpcaÉâl
sei deside- **** d'économistes classiques .voir notamment
R«dî»i p. 4M; Stuart

Mil . p. -137; Walras, p. €37. cote l .

: ta r ma. cette régie de la Mlidarité c'a été vfaierd app'iqrée
qce dans ie proapesteM des sociétés de crédit ealfaolïqaes, iascls
q-e dans des tniüler? desceefs allemandes. iu.re-Ee*. s. ;sses. e'c.
ce e cez e es: sezên'.e.

LES SOLIDAIUSTES

sociale », qui s'opposait à la propriété strictement individua-
liste, au dominium ex jure Quiritium, mais qui jusqu'à ce jour
n'était rien de plus qu'une métaphore, peut devenir, grâce à la so-
lidarité, une réalité. Apparaissant de plus en plus nettement
comme le résultat d'une coopération anonyme d'un concours de
causes pour une bonne part impersonnelles, la propriété tendra
sinon à s'évanouir dans la socialisation collectiviste, du moins à
s'adapter de plus en plus à des tins collectives. Un philosophe
français, M. Alfred Fouillée (1), a fortement mis en relief cette face
de copropriété sociale qui serait comme soudée à toute propriété
individuelle.

Celte influence du solidarisme sur le droit a donné naissance à
tout un mouvement <pii a été baptisé par quelquesuns du nom
de socialisme juridique. Les juristes qui s'efforcent de rénover le
droit actuel par ce principe ne prennent point le quasi-contrat

comme base de leurs reconstructions juridiques à l'instar des solidaristes, mais ils n'admettent plus le droit de propriété dans son sens absolu, tel qu'il ne comporte aucune responsabilité pour le propriétaire tant qu'il fait acte de propriétaire (qui suo jure ulitur neminem Isedere videtur) — mais au contraire ils le subordonnent au droit collectif en vertu de la théorie nouvelle dite « l'abus du droit ». Ils recherchent et savent ingénieusement découvrir mille cas où le propriétaire doit être tenu pour responsable, alors même qu'il n'y a point faute de sa part, mais simplement comme charges inhérentes à sa fonction économique (2). Ils se refusent à reconnaître l'existence de tout « droit acquis » qui serait de nature à tenir en échec un droit nouveau, alors même que l'on se contenterait de le maintenir simplement sous la forme d'un droit à une indemnité (3).

(1) I.a Propriété sociale et la Démocratie.

(2) C'est ainsi que déjà aujourd'hui est admise la responsabilité des patrons au cas où leurs ouvriers sont victimes d'accidents — et bien I ô t même sans doute en cas de maladie. C'est ainsi qu'ils peuvent être tenus de dommages-intérêts lorsqu'ils les congédient. C'est ainsi que les propriétaires urbains ne peuvent plus bâtir à leur guise et sont menacés d'expropriation sans indemnité pour cause de salubrité publique, etc. Il suffit de prolonger ces lignes pour arriver au socialisme juridique. — Voir Des transformations du droit civil par M. Charmont et t.e Droit social et le Droit individuel par M. Duguit.

(3) Antoine Mengèr (de Vienne) a été le principal protagoniste de ce solidarisme juridique. Voir notamment son livre Das bürgerliche Hecttl and (lie besitz -

§ 4. — La critique du solidarisme.

Malgré la faveur dont jouit le mot de solidarité et tous les essais de réalisation que nous venons d'énumérer sommairement, il ne faudrait pas croire que les doctrines solidaristes aient trouvé partout un accueil sympathique. Elles ont suscité au contraire de très vives critiques et tout d'abord de la part de l'école économique libérale.

Ce n'est point que celle-ci nie ou blâme la loi de solidarité puisqu'elle s'honore au contraire de l'avoir découverte sous les aspects de la division du travail et de l'échangisme et d'en avoir montré les effets grandioses (voir Bastiat, p. 402). Mais elle s'en tient à cette solidarité économique parcequ'elle lui paraît suffisante et la meilleure qu'on pût imaginer, même s'il était en notre pouvoir d'en organiser une différente. Que peut-on, en effet, rêver de mieux qu'un régime qui, par la division des fonctions, réalise chaque jour pour tous les hommes la réciprocité des services rendus et, comme le dit Bastiat, met en action la fable L' Aveugle et le Paralytique :

Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi.

Il suffit, dit-elle, de laisser faire pour que, sous la pression de la concurrence, le principe de chacun pour tous se trouve réalisé ; en effet, l'intérêt de tout producteur n'est-il pas de consulter les besoins, les goûts, les caprices du public et de s'efforcer d'y satisfaire de son mieux? Et l'altruisme, si l'on entend par là, comme il se doit, la préoccupation incessante de satisfaire aux besoins d'autrui, voire même de vivre pour autrui, prend ainsi bien plus de force que s'il était une vertu,

Losen \ olkskleissen, 1890 (Le droit civil allemand et les classes non possédantes). Un autre de ses livres, U droit, au produit intégral du travail, a été traduit en français, avec une intéressante préface de M. Andier. M. Menger, transposant dans l'ordre économique ce que lut dans l'ordre politique la Déclaration des Droits de l'Homme, déclare qu'il y a trois droits fondamentaux qui sont : 1° le droit de l'ouvrier au produit intégral de son travail; 2° le droit à l'existence; 3° le droit au travail. Ces revendications se trouvaient déjà dans les programmes des socialistes français de la période de 1848, Considérant, Louis Blanc et Proudhon.

Voir aussi le livre de Lassalle traduit en français avec une introduction de M. Andier, Théorie des droits acquis. Il faut citer en France M. Emmanuel Lévy (de Lyon), qui a publié divers articles dans cet esprit : par exemple la brochure- Capital et Travail.

LES SOLIDARITES

puisqu'il apparaît connue une nécessité professionnelle que nul producteur ne peut éluder sous peine de faillite (1). Ce n'est pas seulement entre producteurs et consommateurs, c'est entre le capital et le travail qu'il y a solidarité puisque aucun des deux ne peut produire isolément et que leur intérêt est le même, à savoir que la masse à partager soit la plus grosse possible. La solidarité existe de même entre nations, chacune ayant d'autant plus de chance de trouver des débouchés à ses produits que les autres pays seront plus riches, etc.

Et toutes ces solidarités sont conformes à la justice puisque chacun reçoit l'équivalent de ce qu'il fournit. Or, qu'est-ce que le

solidarisme prétend ajouter à cette admirable organisation naturelle? — Le parasitisme, tout simplement (2).

En effet, sa thèse c'est que tous ceux qui, dans la société, ont une certaine supériorité de situation, de richesse ou d'intelligence, l'ont usurpée par une audacieuse interversion de rôles et ne sont en réalité que les débiteurs de ceux qui n'ont pas réussi, en sorte que ce sont plutôt ceux-ci qui pourraient réclamer le droit de vivre aux dépens des premiers — mais c'est oublier que beaucoup de ces prétendus débiteurs sont ceux qui ont le plus contribué à créer le capital matériel et intellectuel de la société. Par là on tend à constituer dans toute société des couches de plus en plus épaisses de gens qui vivent de la solidarité, comme autrefois celles qui vivaient de la mendicité, mais bien plus dangereuses, car elles ne sont plus retenues par l'humiliation de demander l'aumône;

1) « Le producteur se préoccupe de leur bien-être [de ses clients] à tout instant... Son sentiment embrasse l'humanité tout entière... Le commerçant, le transporteur, sont à la recherche de ce qui pourrait le mieux convenir aux gens pour qui ils travaillent, par quelles combinaisons ils pourraient trouver de nouveaux clients, c'est-à-dire rendre service à plus de personnes ». Ces lignes, qu'on croirait de la plume de Basliat, sont extraites d'un curieux petit livre de M. Yves Guyot, *La Morale de la Concurrence*.

(2) « La solidarité sert de prétexte aux gens qui veulent jouir du fruit des labeurs d'autrui, aux politiciens qui ont besoin de se recruter des adhérents aux Irais des contribuables : c'est tout simplement un nouveau nom donné à un genre d'égoïsme des

plus malsains » (Vilfredo Pareto, Le péril socialiste, Journal des Economistes, 15 mai 190U).

" Les théories solidaristes qui développent progressivement et indéfiniment le nombre des incapables » (Demolins, Supériorité des Anglo-Saxons).

Dans le livre de M. Paul Bureau, La crise morale des temps nouveaux, on. trouvera une longue et vive critique du solidarisme au point de vue moral.

LUS DOCTRINES RÉCENTES

elles réclament leur dû : elles ne le réclament pas « pour l'amour de Dieu », mais au nom d'on ne sait quel quasicontrat, et avec le gendarme derrière elles pour le cas où le soi-disant débiteur ne s'exécuterait pas de bonne grâce. Ainsi pullulent et les pensionnés ouvriers à titre d'invalides, de retraités, de chômeurs, de victimes d'accidents plus ou moins réels, et les parents qui font nourrir gratuitement leurs enfants dans les cantines scolaires, et les fabricants ou propriétaires qui touchent des primes directes ou indirectes sous forme de droits protecteurs, et les employés de services publics qui au nom de la solidarité professionnelle foulent aux pieds la solidarité nationale en sacrifiant les intérêts des consommateurs et des contribuables.

Les économistes ne prétendent point, certes! que la justice commutative, le do ut des, suffise à tout : ils admettent qu'une large marge s'étend en dehors de la justice — c'est celle qui •constitue le domaine de la charité : mais ce qu'ils estiment funeste c'est d'annexer cette zone au domaine de la justice en se servant de la solidarité comme prétexte pour justifier cette annexion.

En somme, il n'y a pas moyen de sortir de ce dilemme : — ou bien chacun recevra l'équivalent de ce qu'il donne et, en ce cas, ce sera 1 échangeisme; — ou bien il y en aura qui recevront plus qu'ils ne donnent et, en ce cas, ceux-là, de quelque nom qu'on les déguise, seront des parasites ou des assistés : leur cas relève soit de l'exploitation, soit de la charité.

Une autre critique adressée au solidarisme, c'est qu'il irait à l'encontre de l'évolution et est, par conséquent, rétrograde. Nous voyons en effet partout, et même dans le domaine biologique, un effort persévérant de l'être vers l'autonomie, vers l'indépendance (I), un travail persévérant pour dégager l'individu des chaînes des antiques solidarités, depuis la semence qui fait effort pour fendre la terre et monter vers

(1) « L'évolution paraît marquée par une tendance croissante des êtres organisés à l'indépendance vis-à-vis du milieu et à la spécialisation ». (De Launay, L'histoire de la terre). Déjà, dit-il, pour le cristal, se grouper autour d'un centre, en polychèdre cristallin, c'est une forme de défense, donc d'indépendance. Le cristal est la première individualité qui réussit à émerger du milieu.

L'animal qui, naissant du milieu des eaux marines, se constitue en son corps un milieu clos, fait un second pas, etc.

LES SOLIDARITES 721

Le ciel, jusqu'à l'aéronaute ou l'aviateur qui exulte d'avoir enfin rompu le lien de la solidarité qui semblait le plus inéluctable, celui de 1 attraction qui le clouait au sol. En droit pénal, par exemple, la responsabilité collective de la famille ou de la tribu, qui paraît si juste aux sociétés primitives, celle qui fait peser sur les fils des Atrides ou même sur les fils d'Adam le crime de leurs

pères, nous révolte (1). Sans doute, là où la nature l'impose, nous sommes bien obligés de l'accepter. Nous sommes bien obligés de constater que 1 innocent souffre des fautes d'autrui, que l'enfant de l'alcoolique mourra du vice qu'il n'a pas commis. Mais ces solidarités-là nous les appelons des fléaux et nous luttons contre elles ! Nous ne songeons pas à dresser des autels à ces farouches Euménides, comme le sauvage à ses fétiches. A cette solidarité qui s'appelle la contamination, nous répondons par cet individualisme qui est l'antisepsie. Et les solidarités innombrables de la corporation médiévale ont été brisées dans le grand élan de la Révolution française. Alors pourquoi s'appliquer aujourd'hui à forger des chaînes nouvelles et à donner à chaque homme hypothèque sur tous ?

Les moralistes à leur tour ont bien des objections contre le solidarisme. Ils demandent où est le nouveau principe moral qu'il apporte ? Quand on m'aura démontré que la maladie de mon voisin me tuera, quel est le sentiment que la constatation de cette solidarité va faire naître en moi ? L'amour ? Non, mais le désir de l'éloigner de moi le plus possible, de m'en débarrasser, sinon par l'extermination, comme on fait des rats pestiférés, du moins en le reléguant dans quelque sanatorium. Il est vrai que je serai peut-être plus empressé à donner mon argent pour ce sanatorium : mais ce sera la peur, ou, si le mot paraît trop gros, l'intérêt personnel, le souci de ma santé, qui sera le seul mobile de ce geste. Il s'est constitué aux Etats-Unis des Ligues « contre le baiser », mais le puritanisme n'y est pour rien, c'est seulement la crainte des bacilles. Et il y en aura bientôt sans doute, et par le

(1) « L'état primitif était l'âge de la solidarité. Le crime même n'y était pas -considéré comme individuel; la substitution de l'in-

nocent au coupable paraissait toute naturelle : la faute se transmettait et devenait héréditaire. Dans l'âge réfléchi, au contraire, de tels dogmes semblent absurdes » (Renan, Avenir de la Science, p. 307).

G. ET R. — Doctr. écon.

722 LES DOCTRINES RECENTES

même motif, contre « les poignées de main », étrange conséquence de la solidarité qu'on représente néanmoins sur toutes les vignettes par deux mains jointes !

Et si la solidarité ne contient en elle aucun principed'amour, d'autre part elle tend à supprimer ou à affaiblir le sentiment de la responsabilité en rejetant sur la société et sur le milieu des causes déterminantes de nos erreurs, de nos vices, de nos crimes. Pourtant, c'est cette responsabilité individuelle qui est le fondement de la loi morale.

Voilà les critiques des économistes individualistes ! Mais il ne faut pas croire que le solidarisée ait trouvé un accueil plus indulgent du côté des socialistes, anarchistes et syndicalistes. Il leur apparaît comme une façon d'énervier le socialisme en niant la lutte de classes et en réconciliant patrons et ouvriers, riches et pauvres, dans une sentimentale et niaise embrassade (1).

Toutes ces critiques ne nous paraissent cependant point convaincantes. Suffisantes peut-être pour écarter l'idée de dette sociale sous la forme juridique et coercitive, elles n'empêchent que le solidarisée n'ait apportéde précieuses contributions à l'Economie sociale et même à la morale.

Sans doute, la solidarité ne peut fournir par elle-même un principe de conduite morale, puisqu'elle n'est qu'un fait naturel et, comme tel, absolument amoral. Il est évident que, toutes les fois que nous jugeons que la solidarité est un mal, ce jugement que nous portons sur elle implique que nous prenons en dehors d'elle notre critérium du bien et du mal. Nul doute aussi que le fait de la solidarité ne puisse être exploité au profit de l'égoïsme. Si la solidarité n'est qu'une corde qui nous lie, il peut aussi bien se faire (pie tel s'en serve pour se faire hisser sans peine, comme tel autre s'en servira' pour hisser les autres, et que probablement même, si l'on n'y prend garde, les premiers seront [il us nombreux que les seconds. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car tout ce qui sert à étendre la puissance du bien sert aussi à étendre la puis-

(1) Voici, par exemple, ce «ment on l'apprécie dans Le Mouvement Socialiste :

« Le développement du solidarisme est un des traits les plus inquiétants de l' lieu représente. Il est la marque et la cause d'un très grand affaïssement des énergies »■■ (N° de j lillet 1907. — Paul Olivier, compte rendu du Solidarisme de M. Bougiè)..

LES SOLIDARITES

sance du mal. Mais, néanmoins, il faut souhaiter l'avènement de ces puissances nouvelles dans l'espoir que le bien l'emportera finalement sur le mal. La solidarité donc, c'est entendu, ne suffit pas à fournir par elle-même un principe de vie morale à ceux qui n'en ont point par ailleurs, mais lorsqu'il y en a un déjà accepté, que ce soit l'altruisme ou même l'égoïsme, alors elle met à son

service un levier d'une puissance incomparable. Elle nous donne, en effet, trois grandes leçons de choses :

1° Elle nous apprend que tout bien advenu à autrui contribue à notre propre bien et que tout mal advenu à autrui peut devenir notre propre mal', et que, par conséquent nous devons vouloir l'un et haïr l'autre, en sorte qu'une lâche abstention ne nous est pas possible.

En admettant même qu'il y ait beaucoup d'utilitarisme dans cette leçon de morale, c'est quelque chose que de forcer l'égoïste à sortir de soi, à s'inquiéter des autres. Le cœur qui a battu pour autrui, ne fut-ce que d'une peur égoïste, s'est tout de même élargi. Et d'ailleurs c'est se montrer trop exigeant que de vouloir un altruisme qui ne pense point à soi. L'Evangile lui-même dit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». C'est ce que la solidarité dit aussi, ni plus ni moins : seulement elle démontre que mon prochain c'est réellement moi-même.

2° Elle nous apprend que nos actes se répercutent autour de nous à l'infini en vibrations de souffrance ou de joie, et par là elle imprime au moindre d'entre eux un caractère de solennité et de gravité très propice à une haute éducation morale. Elle nous confère charge d'âmes. Et de même que tout à l'heure nous avions perdu le droit de dire « cela ne me regarde pas », de même maintenant se trouve rayée une autre maxime non moins haïssable « cela ne regarde que moi ». Elle n'affaiblit donc pass» notre responsabilité comme on le lui reproche; au contraire, elle l'élargit infiniment. Elle nous habitue à dire Nous comme les Majestés.

3° Il est vrai que, par un effet contraire, elle nous rend plus indulgents pour les fautes d'autrui, en nous démontrant que bien souvent nous en avons été les complices inconscients, mais ceci aussi moralement est un bien, puisque par là nous nous trouvons incités à être plus indulgents pour autrui et plus sévères pour nous-mêmes. '

LES DOCTRINES RÉCENTES

Au point de vue de l'évolution sociologique, s'il est vrai que beaucoup d'antiques formes de solidarité se dissolvent, d'autres se reforment sans cesse. Ce qu'on constate plutôt, c'est que les cercles de la solidarité, famille, cité, patrie, humanité, vont sans cesse s'élargissant et que de cet élargissement même il résulte une double et heureuse conséquence : l'égoïsme corporatif s'ennoblit en s'amplifiant jusqu'à la limite où il embrassera tous les hommes, et les chocs entre ces solidarités antagonistes deviennent moins fréquents. Quant à la crainte de voir l'indépendance en péril, ce n'est que le vieil argument, émoussé déjà, contre la division du travail. Le degré d'indépendance n'est nullement la mesure du degré de personnalité : tant s'en faut ! Sans doute, le sauvage perché sur un arbre est indépendant, le héros d'Ibsen insurgé contre la société l'est aussi peut-être, tandis que le roi sur son trône est très dépendant : mais, néanmoins, le premier à cause de son indépendance est impuissant, tandis que le second à cause de sa dépendance est très puissant. La solidarité ne diminue donc pas l'individu — ni quand elle est naturelle, ni moins encore quand elle est librement consentie, comme celle qui enracine le soldat au pied du drapeau ou lie le guide des Alpes à la corde qui va l'entraîner dans l'abîme. S'il est vrai que le cristal, comme on l'a dit, ne soit que le premier effort de l'être

pour se rendre indépendant du milieu, il faut remarquer que cette indépendance se réalise précisément sous la forme d'une association de molécules.

Enfin, quant à l'argument des économistes que l'échangisme constitue déjà toute la solidarité suffisante et désirable et la seule compatible avec la justice, ici toutes les écoles dont nous avons suivi l'histoire dans ce volume s'inscrivent en faux contre cette affirmation. L'échange d'Ésaü et de Jacob, les contrats entre la Compagnie du Congo et les noirs, entre l'entrepreneur et l'ouvrière à domicile, sont irréprochables au point de vue hédonistique (voir ci-dessus, p. 643). Cependant personne n'oserait présenter ces échanges sauvages — qui, comme Proudhon le dit éloquemment, ressortent de la justice du talion, œil pour œil, dent pour dent — comme des réalisations de la solidarité.

L'échange, sous les apparences d'équivalence maillé-

LES SOLIDARISTES

matique et quoiqu'il ait pour symbole la balance, ne fait jamais aux contractants des parts égales parce qu'eux-mêmes ne sont jamais sur pied d'égalité, alors même que quelque Brennus ne jetterait pas dans l'un des plateaux son épée.

Qu'y faire, dira-t-on? Il faut bien s'y résigner. Non! il faut au contraire se donner pour idéal une société où les relations entre hommes, au lieu d'être déterminées uniquement par l'échange et ses dérivés, vente, prêt, fermage, contrat de salaire, se formeraient par voie d'association, — qu'elle soit professionnelle, mutualiste ou coopérative.

Dans la mesure où l'on s'avance dans cette voie, on passe, qu'on le veuille ou non, du régime de l'échangisme dans celui du solidarisme.

En effet, l'association, même celle à but lucratif, a une valeur morale supérieure à celle de l'échange :

1° en ce qu'elle n'implique pas seulement, comme celui ci, un paiement en argent, mais un certain sacrifice personnel de notre temps, de notre peine, de notre indépendance, ne fût-ce que l'obligation d'assister aux réunions et de se conformer aux statuts ;

2° en ce qu'elle n'implique pas seulement, comme l'échange, un acte unique, instantané et fait une fois pour toutes, mais une collaboration indéfinie des parties intéressées;

3° en ce que généralement elle n'implique pas une stricte équivalence entre la prestation fournie par chaque membre et l'avantage reçu. Par exemple, lorsque l'ouvrier cotise dans son syndicat, sans doute il compte bien par là obtenir un salaire plus élevé, mais c'est un intérêt corporatif, ou élargi aux proportions d'intérêt de classe, qui l'y pousse. Ainsi lorsque le mutualiste cotise à sa société, sans doute il compte bien que la société paiera son médecin s'il tombe malade, mais pourtant il sait que beaucoup versent toute leur vie sans avoir à utiliser les secours de la société et beaucoup en retirent infiniment plus qu'ils n'y ont versé : ceux qui ont la chance d'avoir une bonne santé paient ainsi pour les valétudinaires. Ainsi dans la société coopérative de consommation l'adhérent y attend sans doute un avantage individuel, sous forme de réduction de prix ou de facilités d'épargnes, mais il

LES DOCTRINES RÉCENTES

sait que cet avantage ne pourra être réalisé pour lui qu'à la condition d'être réalisé pour tous. En un mot, tandis que sous le régime compétitif actuel chacun vise à éliminer son concurrent, sous le régime de l'association chacun s'appuie sur son camarade. C'est la solidarité se substituant au *do ut des* (1), le « chacun pour tous » au « chacun pour soi ».

(1) Le régime de la solidarité se distingue à la fois du régime de l'échangisme et de celui de la charité. L'échangisme c'est une prestation pour obtenir une contreprestation exactement équivalente. La charité c'est une prestation sans attendre aucune réciprocité, c'est-à-dire ce qu'on appelle un sacrifice. Quant à la solidarité, s'il est vrai que tout appel à la solidarité suscite l'idée d'un certain sacrifice, néanmoins ce n'est plus un sacrifice absolument désintéressé : c'est le sacrifice d'une partie de notre moi individuel pour acquérir une quote-part d'un moi collectif.

CHAPITRE IV LES ANARCHISTES

La doctrine anarchiste est le produit d'une fusion curieuse -entre les idées libérales et les idées socialistes. Au libéralisme elle emprunte sa critique économique de l'Etat, son exaltation de la libre initiative, sa conception d'un ordre économique spontané. Au socialisme elle emprunte sa critique de la propriété et sa théorie de l'exploitation du travailleur.

Mais, tout en les combinant et précisément parce qu'elle les combine, elle les dépasse tous les deux. Le libéralisme même le

plus extrême, celui d'un Dunoyer par exemple, réservait à l'État une fonction essentielle, celle de producteur de sécurité. En vrai bourgeois de 1830, Dunoyer voit dans l'ordre le besoin primordial de la société (1). Armés des critiques socialistes, les anarchistes repoussent cette dernière fonction de l'État, car à leurs yeux la sécurité dont parle Dunoyer, c'est uniquement la sécurité des propriétaires, d'ordre nécessaire aux possédants contre les attaques des nonpossédants. D'autre part, les socialistes, sauf peut-être Foncier, {et les anarchistes revendiquent Fourier pour un des leurs), s'ils combattent la propriété, réservent cependant à l'Etat une fonction formidable : la direction de toute la production sociale. Armés cette fois des critiques du Libéralisme, les anarchistes repoussent cette fonction nouvelle de l'Etat, dont l'incapacité administrative et économique leur apparaît comme ..démontrée. « La liberté sans le socialisme, dit Bakounine,

(1) Cf. par exemple son article Gouvernement dans le Dictionnaire de Coquelin -et Guillaumin.

LES DOCTRINES RÉCENTES

c'est le privilège, l'injustice ; et le socialisme sans liberté c'est l'esclavage et la brutalité » (1).

On ne s'étonnera donc pas de voir consacrer à la fin de ce livre quelques pages à une doctrine qui opère la fusion des deux grandes tendances sociales entre lesquelles se partage tout le XIX^e siècle.

Cependant, nous ne la rencontrons pas pour la première fois. Proudhon l'avait déjà formulée et baptisée. Proudhon est effectivement le véritable père de l'anarchisme moderne. Non pas qu'en remontant plus haut dans l'histoire des idées,, on ne puisse dé-

couvrir des doctrines semblables, par exemple chez Godwin à la fin du xviii^e siècle. Mais ce sont des manifestations isolées (2). Au contraire, les rapports de l'anarchisme proudhonien avec l'anarchisme politique et social de ces trente dernières années peuvent se suivre comme à la trace. Non seulement l'analogie des idées est frappante, mais encore leur transmission de Proudhon à Bakounine, puis à Kropotkine, à Reclus et à Jean Grave est facile à démontrer,

À côté de l'anarchisme politique et social, qui fait l'objet principal de ce chapitre, s'est développée une autre forme d'anarchisme, celle-ci philosophique et littéraire, dont le caractère le plus saillant est une exaltation presque malade du moi. Cette doctrine a pris naissance en Allemagne. Son représentant le plus connu est Max Stirner, dont le livre intitulé *Le Seul et sa Propriété* a paru en 1844 (3). Il est donc contemporain des premiers ouvrages de Proudhon. Longtemps oublié, après avoir eu lors de son apparition un

(1) Bakounine, Œuvres, t. I, p. 59 (Fédéralisme, socialisme et antithéologisme)..

(2) Adler, dans son article *Anarchismus* du *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* et dans sa *Geschichte des Sozialismus und Kommunismus* (1899

Ire Partie seule Parue), montre que l'idéal anarchiste est de tous les temps et remonte jusqu'à la philosophie grecque.

(3) Le titre allemand est *Der Einzige und sein Eigentum*. L'ouvrage a été réédité en 1882, puis en 1893, traduit en français en 1902. Stirner est encore l'auteur de traductions allemandes d'A. Smith et de J.-B Say. Sur la vie de Stirner et le milieu dans

lequel il a vécu, on trouvera des indications très intéressantes dans ! ouvrage de son disciple J.-H. Mackay : Max Stirner, sein Leben und sein

ei i (Berlin, 1898, 260 pages). Nous luuемpruntons les quelques renseignements donnés dans le texte. Le véritable nom de Stirner est Kaspar Schmidt. Il naquit en 1800, a Baireulh, en Bavière, et mourut à Berlin en 1856 dans une extrême misere et dans un abandon presque complet. Sur les idées de la « gauche hégéïenne » et sur Stirner, on relira avec intérêt les articles de Saint-René-Taillanoier publiés dans la Revue des Deux-Mondes entre 1842 et 1850.

LES ANARCHISTES

succès bruyant, mais éphémère, ce livre a été redécouvert lorsque les idées de Nietzsche eurent conquis la grande popularité littéraire dont elles jouissent aujourd'hui. On s'aperçut alors que Nietzsche avait eu un précurseur — dont lui-même ignorait probablement l'existence — et Stirner a obtenu une célébrité posthume, comme le premier des <« immoralistes »>. Il importe d'en dire quelques mots, ne serait-ce que pour signaler les différences essentielles qui distinguent sa doctrine de l'anarchisme de Proudhon, de Bakounine ou de Kropotkine (1).

§ 1. — L'anarchisme philosophique de Stirner et l'exaltation du moi.

Le livre de Stirner fait l'effet d'une gageure. Pour comprendre son origine, il faut se reporter à l'époque et au milieu spécial dans lequel il a pris naissance. Stirner appartient au groupe de jeunes radicaux et -démocrates allemands qui, depuis 1840, inspirés par Feuerbach et réunis autour de Bruno Bauer, lraient les consé-

quences extrêmes de la philosophie hégélienne. Leur idéal était de réaliser l'absolue liberté de l'esprit, et au nom de cette liberté ils critiquaient tout ce qui paraissait s'y opposer, aussi bien du reste le communisme naissant que le christianisme des théologiens et l'absolutisme des gouvernements. Ils fournirent à la Révolution de 1848, en Allemagne, ses coryphées intellectuels et furent balayés par la réaction de 1850. Quelques-uns d'entre eux, qui se rencontraient régulièrement dans un restaurant de Berlin, avaient adopté le nom « d'hommes libres » (die Freien). Marx et Engels prirent part quelque temps à ces réunions, mais s'en éloignèrent bientôt. C'est contre ce groupe qu'est dirigé leur pamphlet, *La Sainte Famille*, nom ironique par lequel ils désignent Bruno Bauer et ses amis.

(t) On s'étonnera peut-être que nous ne parlions pas ici de Nietzsche, puisque nous y voyons un successeur de Stirner. Mais en réalité Nietzsche est presque exclusivement philosophe et moraliste. Le livre de Stirner, au contraire, a une portée surtout sociale et politique. Déjà, nous l'avouons, l'œuvre de Stirner n'a qu'un rapport assez lointain avec l'économie politique; il figure-rait peut-être avec plus de raison dans une histoire des doctrines politiques. L'examen des idées de Nietzsche nous entraînerait plus loin encore hors du domaine propre de cette histoire, qui ne comporte pas l'étude de toutes les doctrines individualistes.

LES DOCTRINES RÉCENTES

De futurs économistes libéraux allemands, entre autres Julius Faucher, fréquentaient aussi ces soirées. Stirner était un des plus assidus, et tout en écoutant sans beaucoup parler les discussions animées de ses amis, préparait lentement le livre où il s'appropriait

à les étonner tous en démontrant que la critique des plus critiques n'était elle-même pas assez critique.

Car ces radicaux extrêmes restaient encore attachés à toute •une série d'idées', qui pour Stirner sont de simples fantômes. L'Humanité, la Sociélé, la Vérité, le Bien, autant d'abstractions démodées, autant de fétiches taillés de nos propres mains, devant lesquels nous nous inclinons avec respect, et dont nous acceptons dévotement l'autorité, comme les fidèles acceptent celle de leur Dieu. Ces abstractions n'ont cependant pas plus de réalité que les divinités de l'Olympe ou les revenants dont s'émeut l'imagination des enfants. La seule réalité, c'est le moi individuel. Nous n'en connaissons point d'autre. Chaque individu constitue une force indépendante et originale. Sa seule loi est celle de son intérêt personnel. •Et les limites de son développement sont celles mêmes de son intérêt et de sa force. Chaque homme doit se dire : « Je veux •être tout ce que je peux être et avoir tout ce que je peux avoir » (1). Bastiat écrivait : « Tous les intérêts légitimes •sont harmoniques ». Stirner déclare : « Tous les intérêts sont

légitimes . pourvu qu'ils aient la force ». « Le tigre qui

•m'attaque a raison, et moi qui le repousse, j'ai aussi raison ». « Celui qui a la force a le droit; qui n'a pas celle-là, n'a pas ■celui-ci » (2).

Le moi étant la seule réalité, toutes les prétendues collectivités qui limitent mon moi et veulent l'employer à leur service, Etat, famille, sociélé, nation, disparaissent. Elles n'ont point de « corps », point de réalité (3). Elles n'ont d'autre autorité sur moi que celle que je leur attribue. Simples créations de mon esprit, du jour où je cesse de les reconnaître

(1) Der Einzige und sein Eigenlhum (édit. Reklam), p. 164.

(2) Ibid., p. 225.

(3) « Toi ta as un corps, et toi, et toi aussi, — mais vous tous ensemble vous ■ êtes des corps, non un corps. La société a des corps à sou service, mais elle n'a pas un corps qui soit le sien. Elle n'est, comme la « nation » des politiques, rien qu'un « fantôme »; son corps n'est qu'une apparence » (p. 138). N'y a-t-il pas un bien grossier matérialisme à faire de l'existence d'un « corps » le critérium d'une réalité ? A ce taux, une loi, une coutume, la langue même d'un peuple ne seraient

LES ANARCHISTES

et de les respecter, elles perdent tout droit sur moi et je deviens vraiment libre. « J'ai le droit de faire tomber Jésus, Jehova, Dieu, etc., si je le puis... J'ai le droit d'assassiner si je ne me l'interdis pas à moi-même, si je n'ai pas moi-même peur d'un crime comme d'un mal... C'est moi qui décide de mon droit; en dehors de moi, il n'y en a point... Il se peut que cela ne convienne pas aux autres. C'est leur affaire, non la mienne, ils n'ont qu'à se défendre » (1). Les ouvriers qui se plaignent d'être exploités, les misérables privés de toute propriété n'ont qu'une chose à faire : se reconnaître à eux-mêmes ce droit et prendre la propriété qui leur convient : « pour exterminer le paupérisme, l'égoïsme ne dit pas à la plèbe; attends ce dont une Cour d'équité te fera cadeau au nom de la communauté; mais il lui dit : mets la main sur ce dont tu as besoin, prends-le ». La terre appartient à qui sait la prendre, ou à qui l'ayant, sait la garder. S'il s'en empare, non seulement il a la terre, mais encore il a le droit de l'avoir » (2).

Mais quelle société subsistera dans ces conditions? Une seule, « l'Union des égoïstes », c'est-à-dire l'union d'hommes conscients de leur égoïsme et se gardant de chercher dans l'association autre chose que l'accroissement de leurs satisfactions personnelles. La société aujourd'hui domine l'individu, en fait son instrument. L'Union des égoïstes deviendra « l'instrument » de l'individu. Il la quittera sans scrupules dès qu'il n'aura plus d'avantages à en retirer. Chaque homme dit alors à son prochain : « Je ne veux rien reconnaître en

toi, ni rien respecter en toi, je veux . me servir de toi»;3).

Ce sera le bellum omnium contra omnes, tempéré par des alliances précaires et momentanées. Mais ce sera aussi la liberté pour tous.

Étranges et paradoxales affirmations qu'on ne peut combattre qu'en niant le point de départ de Stirner : l'unique réalité de l'individu, l'irréalité de la société. Si l'individu est la seule réalité, alors il est vrai de n'accorder à la société, à la

pas réelles ! Un fait historique, une bataille, une révolution n'ont pas davantage de corps. Cependant leurs conséquences « réelles » sont incalculables !

(1) Ibid., p. 222.

(2) Ibid., p. 223.

(3) Ibid., p. 164.

LES DOCTRINES RÉCENTES

nation, que la valeur d'une abstraction, créée par l'homme* et qu'il peut détruire à son gré. Mais c'est là justement l'erreur. L'individu n'existe pas en dehors de la société. Il n'est pas plus réel qu'elle. Il en est un simple élément, il n'en est pas indépendant; il ne tient pas à lui qu'elle existe ou n'existe pas. La société n'est pas une simple idée. Elle est un fait naturel. Avec autant de raison l'individu pourrait être qualifié d'abstraction. C'est lui le vraifanlôme. L'individu sans la société ne se rencontre pas plus dans l'univers que la société sans individu.

La grande différence entre Stirner et les anarchistes dont nous allons parler, c'est justement cette reconnaissance par eux de la réalité du fait social, niée à tort par Stirner. C'est, du reste, l'opposition fondamentale qu'on retrouve partout entre l'anarchisme littéraire et l'anarchisme politique (1).

§ 2. — L'anarchisme politique et social et la critique de l'autorité.

Stirner a partagé sa vie entre son cabinet de travail et le restaurant Hoppel, lieu de rendez-vous de ses amis. Les hommes comme Bakounine ou Kropotkine sont d'une autre trempe. Ils ont sans hésitation jeté leur vie et leur liberté comme enjeu dans la lutte. La semence versée par eux dans des esprits incultes a produit souvent des fruits déplorables, mais on ne saurait à aucun contester le courage, ni à plusieurs d'entre eux, Kropotkine et Reclus par exemple, une haute noblesse de caractère et de pensée.

Les idées de Bakounine se sont formées dans le même milieu intellectuel que celles de Stirner (2). Bakounine

(1) Dans une brochure intéressante, un écrivain syndicaliste, M. Berth [Les nouveaux aspects du socialisme, Paris, 1908) oppose le syndicalisme à l'anarchisme, et il voit dans la reconnaissance de la réalité de la société par Proudhon, un critérium qui permet de distinguer les deux doctrines. L'anarchisme qu'a en vue M. Berth est uniquement l'anarchisme à la Stirner. Mais, comme on le verra plus loin, ni Bakounine, ni Kropotkine ne nient la réalité de la société. Au contraire, c'est même l'affirmation de cette réalité naturelle qui est le point le plus original de leur thèse. Et c'est ce qui permet de dire, contrairement à la conclusion de M. Berth, que les idées anarchistes ont beaucoup de rapports avec celles du syndicalisme. — Cependant nous verrons plus loin que Jean Grave se rapproche de l'individualisme naïf de Stirner.

(2) Sur Bakounine, cf. sa biographie, mise par son ami James Guillaume en tête du deuxième volume de ses œuvres, et aussi celle mise par Dragomanov en

LES ANARCHISTES

appartenait à une famille noble de Russie et entra dans l'armée. En 1834, âgé de 20 ans, il donnait sa démission d'officier et se consacrait à l'étude de la philosophie. Lui aussi, comme Stirner, comme Proudhon, comme Marx, subit l'influence alors universelle de Hegel. En 1840, il se rendit à Berlin où, pendant quatre ans, il se mêla au mouvement d'idées des jeunes radicaux dont nous avons parlé plus haut. De 1844 à 1847, nous le trouvons à Paris où il passe parfois des nuits entières à discuter avec Proudhon. L'action de celui-ci sur Bakounine a été profonde. Dans les écrits de l'anarchiste russe, on pourrait montrer souvent le simple développement des idées exposées par Proudhon dans

tel de ses ouvrages, *Vidée générale de la Révolution* au XIXe siècle, par exemple. L'année 1848 révèle à ce grand seigneur dilettante sa véritable vocation, celle de révolutionnaire. 11 prend part successivement au soulèvement de Prague, à la révolution saxonne à Dresde. Arrêté, deux fois condamné à mort, en Saxe et en Autriche, il est livré à la Russie et enfermé dans la forteresse Pierre et Paul, où le scorbut fait tomber presque toutes ses dents. Exilé en Sibérie depuis 1857, il parvient à s'échapper en 1861, se rend à Londres et de là se livre à une inlassable propagande révolutionnaire, en Suisse, en Italie, en France même, où il tente de provoquer à Lyon un soulèvement populaire pendant la guerre de 1870-1871. Bernard Lazare nous l'a dépeint « géant hirsute, à la tête énorme, grossie encore par une chevelure broussailleuse et une barbe inculte », se couchant tout habillé, tout botté, n'avant pas de loit, pas de patrie, et toujours prêt à partir comme l'apôtre, toujours sur les chemins, à toute heure et chaque jour.

Le point le plus marquant de sa carrière est sa rupture avec Karl Marx au dernier congrès de l'Internationale, à La Haye, en 1872. Bakounine était entré en 1869 dans l'Internationale

tête de Mich'dl Bakunin's sozial-politischer Brie/wechsel mit llerzen und Ogare/T (Stuttgart, 1895), traduit en français en 1902 (Perrin et Cie, éditeurs). Une biographie considérable, mais restée inédite, a été écrite par Netllau. Une copie s'en trouve, paraît-il, à la Bibliothèque nationale (Cf. l'article de M. Lagardelle sur Bakounine, in *Revue politique et parlementaire* de 1909). Les Œuvres de Bakounine ont été publiées, en français, en 4 volumes, le premier en 1895, les trois derniers en 1907, 1908 et 1909 à Paris, chez Stock, éditeur. — Certains écrits, entre autres les Statuts de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, n'y sont

pas reproduits; nous en empruntons le texte aux appendices publiés à la fin de la Correspondance, éditée par Dragomanow et mentionnée plus haut.

tionale. Mais choqué des tendances autoritaires de son Conseil général, dominé par Karl Marx, il préconisa une organisation fédéraliste de l'association, laissant à chaque section une grande autonomie. Il était soutenu par les délégués suisses de la fédération jurassienne, par beaucoup de délégués français, belges, espagnols et par tous les Italiens. Il fut néanmoins expulsé de l'Internationale par les amis de Marx. La rupture officielle entre le socialisme marxiste et le socialisme anarchiste — dont la rivalité depuis lors n'a cessé de grandir — date de ce moment. Le Congrès de La Haye marqua du reste la fin de l'Internationale telle qu'elle avait été créée par Marx. Son bureau fut transféré par Marx aux Etats-Unis, et depuis lors elle n'eut plus de congrès. Bakounine se retira en même temps de la lutte après avoir constitué à Genève une nouvelle association avec les amis qui lui étaient restés fidèles. Il mourut à Berne en 1876.

C'est dans le Jura, aux environs de Neuchâtel, où Bakounine avait de nombreux fidèles parmi les populations individualistes et un peu mystiques de cette région, que Kropotkine (I) recueillit en 1872, au cours d'un voyage, les idées anarchistes à la propagande desquelles il devait consacrer sa vie. Sans avoir connu personnellement Bakounine, il est devenu ainsi son continuateur direct.

Le prince Kropotkine appartenait lui aussi à l'aristocratie russe. Lui aussi entra dans l'armée après avoir fait ses études au corps des pages. Il se signala bientôt par des travaux remarquables de géographie et d'histoire naturelle et sa pensée est tout

imprégnée des théories évolutionnistes de Darwin. Mais la science ne l'absorbait pas tout entier. Vers 1871, ce n'était plus l'influence hégélienne qui régnait en Russie ; la jeunesse russe intelligente voyait le salut de l'avenir

(1) « Je revins de ce voyage avec des doctrines sociologiques arrêtées, que j'ai gardées jusqu'à ce jour, et. j'ai pu leur donner une forme de plus en plus claire et concrète » (Autour d'une vie, p. 295). Les principaux ouvrages de Kropotkine sont : Paroles d'un Révolté (1885), La Conquête du Pain (1890), son autobiographie intitulée : Autour d'une vie (1902), et son livre L'Entr'aide (1906). Il a publié en outre un grand nombre de brochures, entre autres : L'anarchie, sa philosophie, son idéal (1896). Pour celles que nous n'avons pas entre les mains, nous avons emprunté quelques citations à l'ouvrage d'Eltzbacher, L'anarchisme (trad. franc., 1902), ouvrage qui se compose à peu près exclusivement de citations groupées sous un petit nombre de rubriques, et dont les écrivains anarchistes, entre autres Kropotkine, se sont plu à reconnaître l'impartialité...

LES ANARCHISTES

dans le peuple. Le mot d'ordre était d'aller « vers le peuple », de chercher à se mêler à lui pour l'instruire, gagner sa confiance et le préparer à secouer le joug de l'autocratie. Kropotkine se mêla à ce mouvement. Il a raconté lui-même comment, après un dîner dans une riche maison, ou même au Palais d'Uiver, il prenait un fiacre, troquait chez un ami ses vêtements élégants et sa chemise de soie contre une chemise de coton, de grosses hottes de paysan et une pelisse de mouton et allait rejoindre dans un quartier lointain de Saint-Pétersbourg des ouvriers qu'il s'efforçait d'instruire. Mais cette propagande fut vite interrompue. En

1874, comme il sortait de la Société de géographie où, après un remarquable rapport, on venait de lui offrir la présidence d'une des sections, Kropotkine, inculpé comme organisateur de sociétés de propagande politique, fut arrêté et incarcéré à la forteresse Pierre et Paul. Il s'évada en 1876, se réfugia en Angleterre, fut à tort impliqué dans le procès des anarchistes de Lyon en 1884, et condamné à trois ans de prison à Clairvaux. Oit eut alors le spectacle assez peu banal d'un prisonnier auquel l'Académie des Sciences de Paris et Ernest Renan offrirent la disposition de leur bibliothèque pour lui permettre de continuer ses travaux scientifiques. Déjà, auparavant, pendant son emprisonnement en Russie, la Société de géographie de Saint-Pétersbourg avait donné le même exemple. Depuis lors, le prince Kropotkine est fixé en Angleterre. Il a multiplié les brochures et les livres de propagande anarchiste sans cesser ses études d'histoire naturelle. Rentré en Russie après la révolution, il y est mort en 1919, après avoir à plusieurs reprises exprimé son opposition au système bolchéviste.

Les plus notables anarchistes français, le géographe Elisée Reclus et Jean Grave (1), ne font guère que reproduire les idées de Kropotkine chez lequel à son tour on retrouve aisément la trace des opinions de Bakounine et de Proudhon.

C'est l'expression des idées anarchistes chez ces représentants les plus autorisés de la doctrine qui seule nous inté-

(1) Cf. *L'Évolution, la Révolution et l'idéal anarchique*, par Elisée Reclus. (Paris, 1898) et *La Société future*, par Jean Grave (1895).

LES DOCTRINES RÉCENTES

resse ici. Nous négligerons les formules parfois frappantes mais aussi moins réfléchies qu'elle a trouvées chez des écrivains plus obscurs (1).

A la base de la doctrine nous rencontrons d'abord celle même exaltation des droits individuels, cette même passion pour le libre et complet développement de la personnalité déjà signalée chez Stirner. « Toute obéissance est une abdication », déclare Elisée Reclus (2). « L'espèce humaine veut être gouvernée; elle le sera. J'ai honte de mon espèce », écrivait Proudhon en 1850 dans sa prison de Doullens (3). « Ma liberté, dit Bakounine, ou ce qui revient au même... ma dignité d'homme... consiste à n'obéir à aucun autre homme, et à ne déterminer mes actes que conformément à mes convictions propres... (4). Et pour Jean Grave la société ne peut imposer à l'individu « aucune limitation... autre que celles existant déjà de par les conditions naturelles d'existence au milieu desquelles il se meut » (5).

Seulement cette exaltation de l'individu, partout présente dans les ouvrages anarchistes, repose sur une conception précisément contraire à celle de Stirner. Pour celui-ci, chaque homme est un « unique », n'ayant d'autre règle que son égoïsme. Pour les anarchistes issus de Proudhon, chaque homme, au contraire, est un exemplaire de quelque chose de supérieur à l'individu : l'humanité.. « Ce que je respecte en mon prochain, dit Proudhon... c'est sa qualité d'homme » (6). C'est cette même qualité d'homme que l'anarchiste veut faire respecter en lui en faisant respecter sa liberté, car « la liberté, dit Bakounine, est le but suprême de tout développement humain » (7). Ce n'est donc pas le triomphe du moi égoïste,

(1) Sur l'état des idées anarchistes en France avant la guerre, et. R. de Maramande, *Us Forces révolutionnaires en France*, in *Grande Revue* du 10 août 1911.

(2) *L Evolution, la Révol., etc.*, p. 88, et il ajoute : « Notre idéal comporte... pour tout homme la pleine et absolue liberté d'exprimer sa pensée en toutes choses... il comporte également pour chacun le droit d'agir à son gré, de faire ce qu'il veut » (p. 143). A cette seule condition, l'homme peut « se développer en être moral » (p. 141).

(3) Extrait des *Carnets*, publiés dans *Le Figaro* du 16 janvier 1909.

(4) *Œuvres*, t. I, p. 281.

(d) Jean Grave, *La Société future*, p. 157. Cf. aussi p. 199 : « Non! l'individu ne doit pas accepter de restrictions à son développement, il ne doit pas subir le joug d'une autorité, quel que soit le prétexte dont elle s'appuie ...

(6) *Justice dans la Révolution*, I, p. 185.

(7) Bakounine, *Œuvres*, 1, 105.

LES ANARCHISTES

mais le triomphe en chacun de son « humanité » que souhaitent les anarchistes. — Aussi réclament-ils la liberté non pour •eux-mêmes seulement mais pour tous. Loin de vouloir, comme Stirner, « se servir » de leurs semblables, ils veulent pour tous le même respect de la dignité humaine. « Traite les autres comme tu aimerais à être traité par eux dans des circonstances analogues » (1), dit Kropotkine en une formule d'inspiration toute kan-

tienne et même chrétienne. Pour Bakounine, fidèle disciple en cela de Proudhon, le fondement de toute morale est le respect humain, c'est-à-dire « la reconnaissance de l'humanité, du droit humain, et de l'humaine dignité en tout homme, quels que soient sa race, sa couleur, le degré de développement de son intelligence, et de sa moralité même » (2). Aussi, dit-il, « je ne deviens libre vraiment que par la liberté des autres... La liberté n'est point un fait d'isolement, mais de réflexion mutuelle, non d'exclusion, mais au contraire de liaison, la liberté de tout individu n'étant autre chose que la réflexion de son humanité ou de son droit humain dans la conscience de tous les hommes libres, ses frères, ses égaux » (3). Cette idée d'humanité transmise par Proudhon aux anarchistes ultérieurs n'est pas seulement étrangère à Stirner, elle est précisément l'un des fantômes qu'il a combattus le plus vivement (4).

A cette exaltation de la liberté individuelle correspond, chez les anarchistes politiques comme chez Stirner, la haine de toute autorité. Car toute autorité exercée par un homme sur un autre est une « exploitation de l'homme par l'homme », une diminution dans l'homme de son humanité.

L'État est l'autorité qui résume toutes les autres. Sur lui surtout se concentre la haine des anarchistes. Par son intervention dans toutes les relations humaines, par ses lois qui

(1) Cité par Ellzbacher, loc. cit., p. 199.

(2) Bakounine, Œuvres, I, 281 : « Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres. La liberté d'autrui, loin d'être une

limite ou la négation de ma liberté eu est au contraire la condition nécessaire et la confirmation » (Ibicl).

(3) Bakounine, t. I, p. 277.

(4) L'idée de respecter l'humanité en l'homme est l'une de celles que critique le plus vivement Stirner. Il nomme expressément Proudhon comme la représentant. C'était aussi une idée chère à Feuerbach qui voulait substituer partout la notion -de l'humain à celle du divin.

G. et R. — Doctr. écont.

738 LES DOCTRINES RÉCENTES

réglementent les actes des citoyens, par ses fonctionnaires qui les appliquent, par son armée qui les impose, par ses tribunaux qui les interprètent, par ses prêtres qui en prêchent le respect, et ses professeurs qui les expliquent et les justifient, l'État est l'agent par excellence de l'exploitation et de l'oppression (1). Aussi est-il pour les anarchistes le grand adversaire. L'État, dit Bakounine, c'est « la somme des négations des libertés individuelles de tous ses membres ». C'est « un immense cimetière où viennent se sacrifier, mourir, s'enterrer toutes les manifestations de la vie individuelle ». C'est « la négation flagrante de l'humanité » (2). Comme Bastiat — et ce n'est pas la dernière analogie que nous trouverons entre eux — Bakounine définit l'État par le fait qu'il représente la force, « c'est l'ostentation et l'infatuation de la force ». Par cela seul, il est le mal, car le but de l'humanité est la liberté; or, la force, c'est la « négation permanente de la liberté » (3).

Agent nécessaire d'oppression, le Gouvernement est aussi agent inévitable de corruption. 11 corrompt tout ce qu'il touche, et d'abord ses propres représentants. « Le meilleur homme, le plus intelligent, le plus généreux, le plus pur se gâtera infailliblement à ce métier »... « L'homme privilégié soit politiquement, soit économiquement, est un homme intellectuellement et moralement dépravé ». Ainsi parle Bakounine (4), et pour Élisée Reclus « c'est une loi de nature que l'arbre porte son fruit, que tout gouvernement fleurisse et fructifie en caprices, en tyrannies, en usure, en scélératesse, en meurtres et en malheurs » (5). — L'Etat démoralise les

(1) Proudhon ici encore a fourni le modèle • « Être gouverné, dit-il [Idée générale de la Révolution, p. 341], c'est être à chaque opération, à chaque transaction, à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, coté, cotisé,, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, renfermé, exploité, monopolisé, concessionné, pressuré, mystifié, vclé; puis à la moindre résistance, au premier mol de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garrotté emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. Voilà le Gouvernement, voilà sajustice, voilà sa morale ».

(2) Bakounine, Œuvres, t. I, p. 143, 227, 151.

(3) Ibid., p. 228.

(4) Ibid., 1. 1, p. 176 ; t. III, p. 53. \

(5) L'Évolution, la Révolution et l'idéal anarchiste, p. 164.

LES ANARCHISTES

gouvernants; mais il démoralise aussi les gouvernés et toujours pour la même raison. 11 faille mal en effet « même quand il commande le bien » ; car « le bien, du moment qu'il est commandé..., devient le mal. La liberté, la moralité et la dignité humaines consistent précisément en ceci que l'homme fait le bien non parce qu'il lui est commandé, mais parce qu'il le conçoit, qu'il le veut et qu'il l'aime » (1).

Peu importe donc la forme du Gouvernement. Monarchie absolue ou constitutionnelle, république démocratique ou aristocratique, gouvernement de suffrage universel ou de suffrage restreint, tous se valent, car tous supposent l'Etat. L'autorité, que ce soit celle d'une majorité ou celle d'un despote, est toujours l'autorité; c'est toujours une volonté étrangère s'imposant à la mienne. La grande erreur de toutes les révolutions a été justement de ne renverser un Gouvernement que pour le remplacer aussitôt par un autre. La seule vraie révolution sera celle qui détruira le fait même du Gouvernement — le principe même d'autorité.

A le regarder de près, on s'aperçoit du reste que l'Etat, oppresseur par nature, n'est que l'instrument d'une oppression plus fondamentale encore : celle des non-possédants par les possédants. Adam Smith n'avait-il pas dit déjà en propres termes : « le Gouvernement civil... est, en réalité, institué pour la défense de ceux qui possèdent quelque chose contre ceux qui n'ont rien » (2). Cette formule a été paraphrasée en des centaines de pages par les anarchistes.

Pour Kropotkine, toutes les lois peuvent être groupées en trois catégories : elles ont pour objet ou la protection des personnes, ou la protection du Gouvernement, ou celle de la propriété (3). Mais, en réalité, il aurait pu les réduire toutes à cette dernière catégorie ; car les délits contre les personnes

(1) Bakounine, Œuvres, t. I, p. 280.

(2) A. Smith disait, il est vrai : « le gouvernement civil, en tant qu'il est institué pour la défense de la propriété », etc., ce qui suppose qu'aux yeux du grand économiste, ce n'était pas son but exclusif. Mais c'était en tout cas un de ses objets principaux.

(3) Kropotkine, Paroles d'un Révolté, p. 236. « Si on étudie les millions de lois qui régissent l'humanité, on s'aperçoit aisément qu'elles peuvent être subdivisées en trois grandes catégories : protection de la propriété, protection du gouvernement, protection des personnes. Et, en analysant ces trois catégories, on en arrive, à l'égard de chacune d'elles, à cette conclusion logique et nécessaire : Inutilité et nocivité de la loi ».

LES DOCTRINES RECETTES

sont, aux yeux des anarchistes, le plus souvent l'effet de la misère, c'est-à-dire indirectement de la propriété (1) — et quant au Gouvernement, comme sa fonction essentielle est de défendre la propriété, les lois qui le protègent, protègent surtout celle-ci.

Or, la propriété — et sur ce point les anarchistes se contentent de paraphraser sans y rien ajouter les critiques des socialistes (2) — est l'organisation même de l'exploitation, une minorité de propriétaires maintenant grâce à elle les masses dans un perpétuel esclavage, les obligeant à travailler pour un salaire dérisoire, et se

réservant les loisirs, les jouissances du luxe, la haute culture et tous les bienfaits de la civilisation. La propriété privée, c'est le privilège par excellence, celui d'où dérivent tous les autres. L'État n'est que le bastion de la propriété. « Exploitation et gouvernement, dit Bakounine, le premier donnant les moyens de gouverner et constituant la base nécessaire, aussi bien que le but de

(1) « C'est la société elle-même qui fabrique chaque jour ces êtres incapables de mener une vie honnête de labeur, ces êtres imbus de sentiments antisociaux ». Kropotkine, cité par Eltzbacher, loc. cit., p. 221. « L'organisation de la société étant toujours et partout l'unique cause des crimes commis par les hommes, il y a hypocrisie ou absurdité évidente de la part de la société de punir les criminels, toute punition supposant la culpabilité et les criminels n'étant jamais coupables... Nous nions le libre arbitre et le prétendu droit de la société de punir... Tout individu humain est le produit involontaire d'un milieu naturel et social au sein duquel il est né, il s'est développé et dont il continue à subir l'influence. Les trois grandes causes de cette immoralité humaine sont : l'inégalité, tant politique qu'économique et sociale; l'ignorance qui en est le résultat naturel, et leur conséquence nécessaire l'esclavage » (Bakounine, Programme de l'Alliance, in Sozial-politischer Brie/wechsel, p. 332-333).

« La propriété, la misère, voilà les grandes causes génératrices des crimes... Or, si la mauvaise organisation sociale est la cause génératrice des crimes, ceux-ci doivent disparaître avec elle » (Jean Grave, La Société future, p. 137-138).

(2) V Faudra-t-il, dit Bakounine, répéter les arguments irrésistibles du socialisme, des arguments qu'aucun économiste bourgeois n'est jamais parvenu à détruire ? Qu'est-ce que la propriété,

qu'est-ce que le capital, sous leur forme actuelle ? C'est, pour le capitaliste et pour le propriétaire, le pouvoir et le droit, garanti et protégé par l'Etat, de vivre sans travailler, et comme ni la propriété ni le capital ne produisent absolument rien lorsqu'ils ne sont pas fécondés par le travail, c'est le pouvoir et le droit de vivre par le travail d'autrui, d'exploiter le travail de ceux qui, n'ayant ni propriété, ni capitaux, sont forcés de vendre leur force productive aux heureux détenteurs de l'une ou des autres » (Œuvres, t. III, p. 191). Cf. aussi Kropotkine, La Conquête du Pain : « Multipliez les exemples, choisissez-les où bon vous semblera; méditez sur l'origine de toutes les fortunes grandes ou petites, qu'elles viennent du commerce, de la banque, de l'industrie ou du sol. Partout vous constaterez que la richesse des uns est faite de la misère des autres », p. 56. Cette phrase résume toute une longue démonstration antérieure.

LES ANARCHISTES

tout gouvernement, qui à son tour garantit et légalise le pouvoir d'exploiter, sont les termes indispensables de tout ce qui s'appelle politique »(1). « L'expérience montre, disait déjà Proudhon (2), que partout et toujours le gouvernement, quelque populaire qu'il ait été à son origine, s'est rangé du côté de la classe la plus éclairée et la plus riche contre la classe la plus pauvre et la plus nombreuse » (3).

Quant au régime de propriété qui, en libérant les travailleurs de l'exploitation des possédants, rendra inutile l'institution de l'Etat, les anarchistes ne sont pas d'accord à son sujet. Proudhon, on se le rappelle, avait espéré transformer par la banque d'échange la propriété en simple possession. Bakounine est au contraire sous l'influence des idées marxistes. Il se déclare collec-

tiviste. Les instruments de travail et la terre seront appropriés par la communauté; ils ne pourront être utilisés que par les travailleurs, et ceux-ci, groupés en associations industrielles et agricoles, seront rémunérés d'après leur travail (4). Avec Kropotkine, au contraire, l'idéal anarchiste devient purement communiste. La distinction collectiviste entre les instruments de travail et les objets de consommation lui semble tout à fait oiseuse. La nourriture, le vêtement, le combustible ne sont-ils pas pour l'ouvrier des conditions nécessaires du travail autant et plus que les outils ou les machines ? A quoi bon subtiliser ? Il faut mettre l'ensemble des ressources sociales à la disposition de l'ensemble des travailleurs (5).

Mais l'Etat et la propriété n'épuisent pas la liste des tyrannies oppressives. La liberté individuelle n'est pas plus compatible avec des vœux irrévocables, avec des promesses enchaînant pour toujours la volonté future de l'homme à sa volonté présente qu'avec la soumission à une autorité extérieure. Le mariage actuel est le type de ces vœux irrévoca-

(1) Bakounine, Œuvres, t. I, p. 324.

(2) Proudhon, Idée générale de la Révolution, p. 119.

(3) <(La loi... n'est plus qu'un instrument pour le maintien de l'exploitation et de la domination des riches oisifs sur les masses laborieuses. .. elle n'a qu'une mission : le maintien de l'exploitation ■> (Kropotkine, Paroles d'un Révolté, p. 235).

(4) Bakounine, Programme de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste reproduit en appendice au Sozinl-polilischer Briefwechsel, p. 339.

(5) Kropotkine, Conquête du Pain , p. 61-62.

742 LES DOCTRINES RÉCENTES

blés : il doit faire place à l'union libre, c'est-à-dire librement consentie et librement continuée, seule forme de mariage compatible avec la dignité et l'égalité de l'homme et de la femme (1). Le libre contrat, à défaut de la loi imposée, est du reste la seule forme générale d'engagement que reconnaissent les anarchistes : libres contrats entre l'homme et la femme, entre l'individu et les associations, libres contrats entre associations en vue des tâches collectives, libres contrats entre les communes et les régions d'un pays ou de pays différents. Mais ces engagements mêmes sont toujours révocables ; ils ne sauraient constituer une chaîne nouvelle que l'homme s'impose à lui-même. Car tout contrat, dès qu'il ne se maintient plus par l'adhésion volontaire et constamment renouvelée des contractants, devient tyrannique, oppressif et contraire à la liberté humaine. « Parce que hier j'ai été un imbécile, demande Stirner, dois-je le rester toute ma vie » ? (2) et sur ce point Bakounine, Kropotkine, Reclus, Jean Grave, sinon Proudhon, sont d'accord avec lui.

Cependant — et cette remarque est importante, car elle montre bien tout ce qu'il y a de naïve confiance chez ces auteurs — l'idéal anarchiste n'est nullement le régime du pur caprice. On se tromperait même beaucoup en l'interprétant ainsi.

En effet, dans cette critique sans merci de toutes les autorités, il en est une qui reste debout, à vrai dire tout abstraite, mais non moins impérieuse pour cela : c'est l'autorité de la raison ou de la science. « La souveraineté de la raison » est l'un des éléments essentiels de la société anarchique de Proudhon (3). Ce que Prou-

dhon appelle raison, Bakounine l'appelle science, mais il ne s'incline pas moins humblement

(1) « Oui, les anarchistes veulent les unions libres, rie reposant que sur l'affection mutuelle, le respect de soi et la dignité d'autrui, et en ce sens, si aimants et si dévoués qu'ils soient pour ceux dont la vie est associée à la leur, ils sont bien les ennemis de la famille ». Élisée Reclus, loc. cit., p. 145 146.

(2) lier Einzige, p. 229.

(3) Cf. Idée générale de la Révolution, p. 281, et p. 342 : « La Révolution succède à la Révélation. La Raison assistée de l'expérience expose à l'homme les lois de la Nature et de la Société, puis elle lui dit: ces lois sont celles de la nécessité même. Nul homme ne les a faites; nul ne te les impose. Elles ont été peu à peu découvertes, et je n'insiste que pour en rendre témoignage. Si tu les observes, tu seras juste et bon... Si tu les violes, tu seras injuste et méchant. Je ne te propose pas d'autre motif ».

LES ANARCHISTES

devant elle. « Nous reconnaissons, dit-il, l'autorité absolue de la science ; vis-à-vis des lois naturelles, il n'est pour l'homme qu'une seule liberté possible, c'est de les reconnaître et de les appliquer toujours davantage... Il faut, par exemple, être un fou ou un théologien, ou pour le moins un métaphysicien, un juriste ou un économiste bourgeois, pour se révolter contre cette loi d'après laquelle 2 fois 2 font 4 ». Tout au plus, l'homme peut-il revendiquer en cette matière le droit de n'obéir aux lois naturelles que « parce qu'il les a reconnues lui-même comme telles et non parce qu'elles lui ont été extérieurement imposées par une volonté étrangère » (1).

S'inclinant devant la science, Bakounine s'incline aussi devant la compétence technique ou scientifique. « Lorsqu'il s'agit de bottes, j'en réfère à l'autorité du cordonnier; s'il s'agit d'une maison, d'un canal ou d'un chemin de fer, je consulte celle de l'architecte ou de l'ingénieur »... Seulement, ce qu'il respecte en eux, ce n'est pas leur fonction, c'est leur science, ce n'est pas l'homme, c'est son savoir. « Je ne me laisse imposer ni le cordonnier, ni l'architecte, ni le savant. Je les écoute librement et avec tout le respect que méritent leur intelligence, leur caractère, leur savoir, en réservant toutefois mon droit incontestable de critique et de contrôle » (2). Bakounine ne doute pas (pie la majorité des hommes ne s'incline volontiers et spontanément devant cette autorité naturelle de la science. Après Descartes et presque dans les mêmes termes (3), il pense que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée ». Or, le bon sens se définit pour lui « la somme des lois naturelles généralement reconnues ». Avec les Physiocrates, il croit à l'évidence des lois naturelles et il appelle leur règne de tous ses vœux. Gomme eux, il a foi, pour les faire reconnaître et accepter de tous, « dans un large système d'éducation et d'instruction populaire ». Le jour où, par ce moyen « elles auront passé dans la conscience de tous, la question de la liberté sera parfaitement résolue » (4). Une fois de plus, notons cette réminiscence de

(1) Bakounine, Œuvres, t. III, p. 51.

(2) Ibid., p. 55.

(3) « En général, on peut dire que la masse des hommes dans sa vie quotidienne, se laisse gouverner d'une manière à peu près absolue par le bon sens » [Œuvres, t. III, p. 50).

(4) Bakounine, Œuvres, t. III, p. 51.

LES DOCTRINES RÉCENTES

L'optimisme rationaliste du xvme siècle, et cette foi commune aux anarchistes et aux libéraux en « l'homme raisonnable ». Bakounine ne diffère des Physiocrates que par sa haine du despote souhaité par ceux-ci.

Ainsi une société d'hommes libres, parfaitement autonomes,, n'obéissant chacun qu'à lui-même, mais tous également soumis à l'autorité de la raison et de la science, tel est l'idéal que les anarchistes nous proposent, et dont la condition préalable est le renversement de toutes les autorités établies. « Ni Dieu, ni maître, conclut Jean Grave; chacun n'obéit qu'à sa propre volonté » (1).

§ 3. — L'Entr'aide et la conception anarchiste de la Société.

A première vue, une pareille conception, en élevant chaque individu sur le pavois, en proclamant l'entière autonomie de chacun, semble pulvériser la société en autant de personnalités indépendantes. Tout lien social paraît rompu. Il reste uniquement des individus juxtaposés les uns aux autres. La société, T « être collectif », disparaît.

On se tromperait gravement en interprétant dans ce sens 1 idéal anarchiste. Il n'est point de doctrine, au contraire, où les mots de solidarité, de fraternité reviennent plus souvent. Bonheur individuel et bonheur social y sont inséparables. La société de Hobbes et celle de Stirner, où chaque homme est 1 ennemi, le tyran de tous les autres, leur fait horreur. Elle n'est le portrait que de la société d'aujourd'hui. Mais

I homme est à leurs yeux un être éminemment social. Individu et société sont deux notions corrélatives et l'un ne saurait se concevoir sans l'autre.

I eisonne na exprimé plus fortement et peut-être même mieux senti que Bakounine ce caractère social de l'homme.

II faut le citer encore : « Commençons, dit-il, par faire justice une lois pour toutes de l'individu isolé ou absolu des idéalistes. Cet individu est une fiction pareille à celle de Dieu (2)... La société est antérieure et à la fois elle survit à chaque individu humain, comme la nature elle-même ; elle

(1) La Société future , p. 303.

(2) Bakounine, Œuvres, t. 1, p. 298.

LES ANARCHISTES

est éternelle comme la nature, ou plutôt, née sur la terre elle durera aussi longtemps que durera notre terre (1)... L'homme ne devient homme et n'arrive tant à la conscience qu'à la réalisation de son humanité que dans la société et seulement par l'action collective de la société tout entière. 11 ne s'émancipe du joug de la nature extérieure que par le travail collectif ou social qui seul est capable de transformer la surface de la terre en un séjour favorable aux développements de l'humanité. Il ne peut s'émanciper du joug de sa propre nature, c'est-à-dire il ne peut subordonner les instincts et les mouvements de son propre corps à la direction de son esprit de plus en plus développé que par l'éducation,, et par l'instruction; mais l'une et l'autre sont des choses éminemment sociales; car en dehors de la société l'homme serait resté éternellement une bête sauvage » (2).

Qu'on lise Proudhon ou Kropotkine, on y trouvera l'affirmation non moins énergique et maintes fois répétée de la réalité de l'être social, de l'antériorité de la société ou tout au moins de sa coexistence nécessaire avec l'individu. Seuls certains anarchistes, comme Jean Grave, semblent conserver l'antique et stérile opposition entre l'individu et la société, et la conception d'une société construite avec des individus à la façon d'une maison bâtie avec des briques.

Mais n'y a-t-il pas contradiction entre cette idée et la proclamation antérieure de l'autonomie individuelle? Comment peut-on à la fois exalter la vie sociale et réclamer l'abolition de tous les liens sociaux traditionnels (3j)?

(1) Bakounine, Œuvres, t. I, p. 286.

(2) Ibid., t. I, p. 277.

(3) Encore sur son lit de mort, Bakounine déclare à son ami Reichel : « toute notre philosophie part d'une base fausse! C'est qu'elle commence toujours en considérant l'homme comme individu, et non, ainsi qu'il le faudrait, comme un être appartenant à une collectivité » (Cité par Guillaume, préface au t. II des Œuvres, p. lx). — Dans sa Philosophie du Progrès (Œuvres, t. XX, p. 36 à 38), Proudhon écrit : « Tout ce que sait et qu'affirme la raison c'est que l'être ainsi que l'idée est un groupe... Tout ce qui existe est groupé, tout ce qui forme groupe est un, par conséquent est perceptible, par conséquent est... Hors du groupe il n'y a que des abstractions et des fantômes... C'est d'après cette conception de l'être en général... que je crois possible de prouver la réalité positive, et jusqu'à un certain point, de démontrer les idées (les lois) du moi social ou du groupe humanitaire, et de constater et mani-

fester, au-dessus et en dehors de notre existence individuelle, l'existence d'une individualité supérieure de l'homme collectif ». L'expression de la même idée se trouve encore en maint autre

LES DOCTRINES RÉCENTES

L'antinomie apparente est facile à écarter par une distinction que l'anarchisme emprunte une fois de plus au libéralisme : la distinction entre la société et le gouvernement — la société, création spontanée et nécessaire de la vie, le gouvernement, organe artificiel et parasitaire greffé sur la première et cherchant à l'absorber (1). Seulement les libéraux, depuis Adam Smith, s'étaient contentés d'appliquer cette distinction aux institutions économiques. Les anarchistes l'appliquent à l'ensemble des institutions sociales. Non seulement la vie économique mais la vie sociale sous tous ses aspects résulte d'un instinct profond de l'humanité : l'instinct de sociabilité, de solidarité qui pousse les hommes à coopérer avec leurs semblables, à les secourir, à se grouper entre eux. Kropotkine a nommé cet instinct : l'aide mutuelle (mutual aid) (2). Il est aussi naturel à l'homme et plus nécessaire même au maintien des espèces que celui de la lutte pour la vie. Dès

endroit, par exemple dans le Petit Cathéchisme politique qui forme la fin du premier volume de La Justice dans la Révolution, etc., et dans Idée générale de la Révolution.

Pour Kropotkine, l'homme n'a jamais vécu autrement qu'en société. « Aussi loin que nous pouvons remonter dans la paléontologie de l'humanité, nous trouvons les hommes vivant en sociétés, en tribus semblables à celles des mammifères les plus élevés » (L'Enl'aide , p. 85). « L'homme n'a pas créé la société. La société est antérieure à l'homme », dit-il ailleurs (The Siale; ils

historié rôle, broch. Londres, 1898, p. 6). Pour Jean Grave, au contraire, « l'individu est antérieur il la société... Détruisez l'individu, il n'y aura plus de société. Que l'association se dissolve, que les individus s'isolent, ils vivront mal, ils retourneront à l'état sauvage, leurs facultés régresseront au lieu de progresser, mais au bout du compte ils continueront d'exister » (La Société future, p. 160 et 162). Cette conception de M. Jean Grave lui est toute personnelle et elle n'est pas d'accord avec la doctrine- des véritables fondateurs de la théorie, Bakounine, Kropotkine, Proudhon. — Il est clair du reste que ceux-ci sont beaucoup plus près de la vérité, car il est aussi impossible de concevoir l'individu sans la ■société, que la société sans l'individu. L'individu, comme dit fort bien Bakoumine, est une fiction, ou une abstraction, comme dit M. Walras. Beaucoup de personnes ont quelque peine à accepter cette idée : elle paraît cependant la seule -conforme aux données de l'histoire et de l'histoire naturelle. On ne peut concevoir l'individu hors de la société que comme on peut concevoir un poisson hors ■de l'eau. Privé d'eau, le poisson n'en reste pas moins¹ un poisson, seulement c'est un poisson... mort.

(1) Bastiat parle de « cette erreur, la plus funeste qui ait jamais infecté la ■ science, et qui consiste à confondre la société et le gouvernement », et il pose ainsi le problème du rôle de l'État : « dans le grand cercle qui s'appelle société, tracer rationnellement le cercle inscrit qui s'appelle Gouvernement » (Harmonies , ■p. 539 et 540). Dunoyer exprime à maintes reprises la même idée.

(2) C'est le titre du livre de Kropotkine traduit en français sous le nom de L'Entr'aide (Paris, 1906).

LES ANARCHISTES

aujourd'hui, ce qui cimente la vie commune, ce qui fait la véritable cohésion des hommes entre eux, ce n'est pas, •comme l'imaginent les privilégiés, la contrainte (nécessaire seulement pour défendre leurs privilèges), mais cet instinct profond d'aide mutuelle et d'entente réciproque, dont on méconnaît la puissance et la force. « Il y a dans la nature humaine, dit Kropotkine, un noyau d'habitudes sociales, héritage du passé, que l'on n'a pas encore apprécié comme il convient; ces habitudes ne sont imposées par aucune con- 'trainte; elles sont supérieures à toute contrainte » (1).

Les lois, loin de créer cet instinct social, le supposent. Elles ne s'appliquent que grâce à lui, et tombent en désuétude quand elles cessent d'être sanctionnées par lui. Le gouvernement, loin de développer cet instinct, lui oppose au contraire, par ses institutions rigides et stéréotypées, des limites qui entravent son plein et entier essor. Libérer l'individu de contraintes extérieures, c'est donc aussi libérer la société, lui rendre toute sa plasticité et lui permettre de prendre constamment à nouveau les formes les mieux adaptées au bonheur et à la propriété de l'espèce (2). Dans son beau livre, *L'Entraide*, Kropotkine a multiplié les exemples de cet instinct spontané de sociabilité, il en poursuit la trace et les formes diverses dans les innombrables associations économiques, scientifiques, pédagogiques, sportives, hygiéniques, charitables de l'Europe moderne, dans la vie corporative et municipale du moyen âge et jusque dans les sociétés

(1) Kropotkine, *Autour d'une vie*, p. 414. Cf. aussi *Parole d'un Révolté*, p. 221 et s.

(2) Cette idée est exprimée fréquemment par Reclus et Kropotkine.

« Le fait seul d'avoir institué, réglementé, codifié, flanqué de contraintes, d'amendes, de gendarmes et de geôliers l'ensemble plus ou moins incohérent des conceptions politiques, religieuses, morales et sociales d'aujourd'hui pour les imposer aux hommes de demain, ce fait, absurde en soi, ne peut avoir que des conséquences contradictoires. La vie, toujours imprévue, toujours renouvelée, ne peut s'accorder de conditions élaborées par un temps qui n'est plus» (Elis. Reclus, toc. cit., p. 108-109).

« La société anarchiste, dit Kropotkine (L'anarchie , sa philosophie, son idéal, 1896, p. 17, 18), est une société à laquelle les formes préétablies, cristallisées par la loi répugnent, mais qui cherche l'harmonie dans l'équilibre toujours changeant -et fugitif entre les multitudes de forces variées et d'influences de toute nature, lesquelles suivent leur cours, et précisément grâce à la liberté de se produire au grand jour et de se contre-balancer, peuvent provoquer les énergies qui leur sont .favorables quand elles marchent vers le progrès ».

LÉS DOCTRINES RÉCENTES

animales, dont la plupart, dit-il, n'auraient jamais pu triompher des dangers naturels qui les menacent, sans cet instinct puissant de cohésion et d'entente, base de toute société humaine.

Ne nous représentons donc pas la société anarchiste comme une guerre de tous contre tous, mais comme une fédération de libres associations nées spontanément, et dont l'entrée et la sortie seront constamment ouvertes à chacun. « Cette société, nous déclare Kropotkine, sera composée d'une multitude d'associations unies entre elles pour tout ce qui réclame un effort commun : fédérations de producteurs pour tous les genres de production

agricole, industrielle, intellectuelle, artistique, communes pour la consommation, se chargeant de pourvoir à tout ce qui concerne le logement, l'éclairage, le chauffage, l'alimentation, les institutions sanitaires, etc., fédérations de communes entre elles, et fédérations des communes avec les groupes de production; enfin des groupes plus étendus encore, englobant tout un pays ou même plusieurs pays, et composés de personnes qui travailleront en commun à la satisfaction de ces besoins économiques intellectuels et artistiques qui ne sont pas limités à un territoire déterminé. Tous ces groupes combineront librement leurs efforts par une entente réciproque... une liberté complète présidera au développement de formes nouvelles de production, d'invention et d'organisation; l'initiative individuelle sera encouragée et toute tendance à l'uniformité et à la centralisation combattue » (1).

Dans une telle société, l'accord de l'intérêt général et de l'intérêt individuel, vainement cherché jusqu'ici par les libéraux bourgeois, sera réalisé enfin par la pleine liberté des individus et des groupes et par la disparition de tout antagonisme entre les possédants et les non-possédants, entre les gouvernants et les gouvernés. Remarquons une fois de plus ce retour à l'optimisme du xvme siècle (2) sous sa forme la

(1) Autour d'une vie, p. 410.

(2) Pioudhon déjà posait ainsi le problème : « Trouver une forme de transaction qui, ramenant à l'unité la divergence des intérêts, identifiant le bien particulier et le bien général, effaçant l'inégalité de nature par celle de l'éducation, résolve toutes les contradictions politiques et économiques; où chaque individu soit également ou synonymiquement producteur et consumma-

teur, citoyen et prince, administrateur et administré ; où sa liberté augmente toujours sans qu'il

LES ANARCHISTES

•plus caractéristique : la croyance à l'harmonie spontanée des intérêts.

Un tableau si séduisant n'a pas manqué de soulever des objections. Les écrivains anarchistes les ont prévues et ils ont réponse à tout.

D'abord, dans ce débordement de libertés individuelles, n'y aura-t-il pas des abus, des ruptures injustifiées de contrats, des crimes, des délits? Ne crée-t-on pas ainsi une instabilité perpétuelle, où les personnes consciencieuses seront toujours victimes des fantaisistes ou des inconstants?

Sans doute, disent les anarchistes, il faut s'attendre à des incartades, ou, comme dit Jean Grave, par un euphémisme amusant, « à des incorrections manquant absolument de logique apparente » (1). Mais il faut compter pour réprimer ces instincts antisociaux sur la critique et la désapprobation générales. L'opinion publique, n'étant plus faussée par les institutions d'aujourd'hui, aura une force coercitive beaucoup plus grande (2). En tout cas, ce ne sont pas les prisons, ces « universités du crime », comme dit Kropotkine, qui pourraient diminuer les instincts antisociaux. « La liberté est encore le plus sage remède contre les inconvénients passagers de la liberté » (3). Du reste, il y aura une sanction supérieure à toutes les autres, ce sera le refus même des autres associés de travailler en commun avec ceux sur la parole desquels on

ait besoin d'en aliéner jamais rien ; où son bien-être s'accroisse indéfiniment, sans qu'il puisse éprouver du fait de la société ou de ses concitoyens aucun préjudice ni dans sa propriété, ni dans son travail, ni dans son revenu, ni dans ses rapports d'intérêts, d'opinion ou d'affection avec ses semblables » (Idée générale de la Révolution, p. 145). Et Jean Grave : « Si la société était établie sur des bases naturelles, l'intérêt individuel et l'intérêt général ne devraient jamais se heurter »

(Société future, p. 156).

(1) La Société future, p. 16. « Nous ne nous dissimulons pas, dit Kiopolkine, que si une entière liberté de pensée et d'action était laissée à l'individu, nous devons nous attendre jusqu'à un certain point à des exagérations, parfois extravagantes, de nos principes ». Autour d'une vie, p. 413.

(2) Bakounine, Œuvres, t. III, p. 79, note : « La seule grande et toute-puissante autorité naturelle et rationnelle à la fois, la seule que nous puissions respecter, ce sera celle de l'esprit collectif et public d'une société fondée sur Légalité et sur la solidarité, aussi bien que sur la liberté et sur le respect humain et mutuel de tous ses membres... Elle sera mille fois plus puissante... que toutes vos autorités divines, théologiques, métaphysiques, politiques et juridiques, instituées par l'Eglise et l'État, plus puissante que vos codes criminels, vos geôliers et vos bourreaux ».

(3) Autour d'une vie, p. 414. C'est encore une des idées favorites du libéralisme.

LES DOCTRINES RÉCENTES

ne peut complet' (1). « S il veut périr, il est libre, mais s il veut vivre, il ne peut le faire c[u'en trouvant des compagnons » (2).

Autre objection plus grave encore. En l'absence de toute contrainte, qui voudra travailler? La masse des paresseux est dès maintenant immense. Sans l'aiguillon de la nécessité, ne va-t-elle pas s'accroître encore? Kropotkine a remarqué lui-même que chez les abeilles, « quand l'abondance des biens est trop grande, par exemple autour des plantations de cannes à sucre des Indes occidentales et des raffineries d'Europe, le vol, la paresse et très souvent l'ivrognerie deviennent tout à fait habituels » (3). Les hommes n'imiteront-ils pas les abeilles?'

- D'abord, répondent les anarchistes, beaucoup des soi-disant paresseux d'aujourd'hui sont simplement des esprits fourvoyés auxquels la liberté illimitée de la société future permettra de trouver leur voie, et qu'elle transformera par conséquent en travailleurs utiles (4). Mieux encore. Si tant de personnes fuient actuellement le travail, c'est que notre société l'a organisé de la manière la plus dure et la plus répugnante. Peiner pendant dix ou douze heures par jour dans une usine souvent malsaine, enchaîné à un travail monotone et épuisant, toucher en échange de ce travail un salaire misérable à peine suffisant pour nourrir sa famille..., est-ce là une perspective propre à séduire le travailleur? La société anarchiste aura justement pour résultat principal, comme le Phalanstère de Fourier, de rendre le travail à la fois productif et attrayant (5). Les applications de la science rendront l'usine saine, aérée, lumineuse. Les machines introduites dans le travail domestique libéreront la femme dans son

(T) Kropotkine, La Conquête du Pain, p. 202.

(2) Grave, op. cit., p. 297. Proudhon est plus sévère : « Si tu jures le pacte... tu fais partie de la société des hommes libres... En cas d'infraction de leur part ou de la tienne... vous êtes responsables les uns des autres... cette responsabilité peut aller... jusqu'à l'excommunication et à la mort » [Idée générale, etc., p. 343].

(3) Kropotkine, L'Enlraide, p. 19.

(4) « Selon nous, au sens strict du mot, il n'existe pas de véritable fainéant. Il n'y a que des individus dont les facultés n'ont pu se développer librement, dont, l'organisation sociale a empêché l'activité de trouver sa direction normale... Faites une société où les individus pourront choisir leurs occupations et vous verrez les plus fainéants se rendre utiles ■ ». J. Grave, La Société future, p. 277-278. Dans le même sens, Kropotkine, La Conquête du Pain, ch. Objections.

(5) Kropotkine, Autour d'une vie, p. 414, et La Conquête du Pain, p. 156. Mais les anarchistes ne sont pas par isans de généraliser le Phalanstère, et préfèrent la vie de famille individuelle.

LES ANARCHISTES

ménage de trop de travaux répugnants. Les savants dispensés aujourd'hui de toute besogne pénible négligent cet ordre d'inventions. Mais « si un Pasteur passait seulement cinq heures dans les égouts de Paris, croyez bien qu'il trouverait le moyen de les rendre tout aussi salubres que son laboratoire bactériologique » (1). — Enfin et surtout la durée du travail sera réduite, ramenée au plus à quatre ou cinq heures par jour, d'abord parce qu'il n'y aura plus d'oisifs et aussi, parce que la science systématiquement appliquée à la production en décuplera la puissance.

L'extension prodigieuse de la production grâce à la science est l'une des idées les plus chères aux anarchistes. Kropotkine en a fait dans sa *Conquête du Pain* des tableaux enchanteurs. Il nous montre les merveilles accomplies grâce à la culture intensive par les maraîchers des environs de Paris, les 110 tonnes de légumes, par exemple, obtenues par l'un* d'eux sur un seul hectare avec trois ouvriers travaillant de douze à quinze heures par jour. Partant de là, il voit déjà les 3.600.000 habitants de Seine et Seine-et-Oise se procurant avec un travail annuel de cinquante-huit demi-journées par adulte tout le blé, le lait, les légumes, le pain et les fruits de luxe qu'ils pourront désirer. Appliquant au logement un calcul analogue, il trouve qu'un travail de vingthuit à trente-six journées par an procurerait à une famille une de ces maisonnettes ouvrières salubres et confortables comme on en construit en Angleterre. De même pour le vêtement. Les fabriques américaines produisent aujourd'hui une moyenne de 40 mètres de cotonnade en dix heures; « en admettant qu'une famille emploie 200 mètres par an, ce qui serait beaucoup, cela équivaldrait à cinquantes heures de travail, soit dix demi-journées de cinq heures chacune » (2). En résumé, « en travaillant cinq ou quatre heures par jour jusqu'à l'âge de 40 à 50 ans, l'homme pourrait aisément produire tout ce qui est nécessaire pour garantir l'aisance à la société » (3). Elisée Reclus partage ces espoirs. Pour lui, <(dans ,la grande famille de l'humanité, la faim n'est pas seulement le résultat d'un crime collectif : elle est encore une

(1) Kropotkine, *Conquête du Pain*, p. 204.

(2) Ibid., p. 126.

(3) Kropotkine, *Conquête du Pain*, p. 135.

absurdité, puisque les produits dépassent deux fois les nécessités de la consommation » (1).

Au milieu d'une telle surabondance de richesses, dans un monde ainsi transformé en pays de cocagne, la répartition des biens cessera d'être un problème difficile. Rien de plus aisé à organiser. « Prise au tas de ce qu'on possède en abondance. Rationnement de ce qui doit être mesuré, partagé » (2). Tel est le principe. En cas de rationnement, on commencera, bien entendu, par satisfaire les femmes, les vieillards, les enfants, les malades. Les adultes viendront après. C'est la pratique des « soupes communistes », dont les grèves nous fournissent des exemples nombreux. La guerre aussi a montré que le rationnement était parfaitement possible pour certaines denrées, quoique pas toujours très facile à contrôler. — Quant aux lois de la valeur, suivant lesquelles la répartition des richesses s'effectue aujourd'hui, et que les économistes croient immuables et nécessaires, elles font sourire les anarchistes — ou plutôt ils ne s'en préoccupent pas (3).

§ 4. — La Révolution.

Mais comment réaliser ce beau rêve? Comment passer de la société misérable où nous vivons à l'âge d'or que les anarchistes nous font entrevoir? — Par la Révolution.

La théorie de la Révolution est un des éléments essentiels de la doctrine anarchiste. C'est même en général ce que le public connaît de plus précis sur cette doctrine. Nous n'en dirons cependant que quelques mots; car déjà l'anarchisme nous a entraînés trop loin des idées économiques proprement dites.

Proudhon d'abord doit être mis à part. Nous avons vu

(1) Élisée Reclus, L'évolution, etc., p. 136-137.

(2) Conquête du Vain , p. 79.

(3) Cf. dans Grave, La Société future, le ch. xiv, La Valeur. Les anarchistes se plaignent souvent de voir leurs idées défigurées par les économistes bourgeois. On pourra lire ce chapitre si l'on veut se rendre compte de l'intelligence avec laquelle certains d'entre eux interprètent les idées de leurs adversaires. Beaucoup de bourgeois du reste n'en savent d'ailleurs pas plus que les anarchistes sur ce point. Nous avons entendu pendant la guerre un haut fonctionnaire de la préfecture de la Seine, chargé de la lourde mission du contrôle et de la fixation des prix, déclarer dans une conférence que la « loi de l'offre et de la demande » était une maladie comme la diphtérie ou la peste, et que la « science » (celle des fonctionnaires sans doute?) pouvait la rendre inoffensive ! Il est vrai que sa définition de la « loi de l'offre et de la demande » était aussi fantaisiste que celle de M. Jean Grave.

LES ANARCHISTES

•déjà qu'il désapprouve la Révolution violente. A ses yeux, une révolution des cœurs et des consciences est seule capable de réaliser l'anarchie. Ses successeurs ne sont pas aussi patients. La Révolution leur apparaît comme une nécessité inéluctable à laquelle on n'échappera pas. Imaginer les privilégiés d'aujourd'hui consentant d'eux-mêmes dans une nouvelle nuit du 4 août à sacrifier leurs privilèges et à rentrer dans le rang, c'est se leurrer volontairement. Bien plus, l'événement, s'il était possible, serait à peine désirable. Le peuple, dit Élisée Reclus, serait capable, avec son habituelle générosité, de se laisser émouvoir et de dire à ses

anciens maîtres : « Gardez vos privilèges ». « Non, s'écrie-t-il, il faut que justice se fasse; pour que les choses reprennent leur équilibre naturel, il faut que les opprimés se relèvent par leur propre force, que les spoliés reprennent leur bien, que les esclaves reconquièrent la liberté. Ils ne l'auront réellement qu'à près l'avoir gagnée de haute lutte » (1). -

Ce n'est pas cependant que Bakounine, Kropotkine ou leurs disciples aient le goût du sang et se plaisent aux déchaînements des violences. Non, l'effusion du sang, pour être inévitable et inséparable d'une révolution, n'en est pas moins en elle-même regrettable et il faudra la limiter au minimum. « Les révolutions sanglantes sont parfois nécessaires à cause de la bêtise humaine, mais elles sont toujours un mal, un mal immense, et un grand malheur. Non seulement à cause de leurs victimes, mais aussi à cause de la pureté et de la perfection du but à poursuivre et au nom duquel on les accomplit » (2). « La question, dit Kropotkine (3), est non pas tant de savoir comment éviter les révolutions que de trouver le moyen d'obtenir les meilleurs résultats en enrayant le plus possible la guerre civile, en restreignant le nombre des victimes, en y mettant réciproquement le minimum d'acharnement ». Pour cela, il faut compter d'abord sur les instincts du

(1) L'Évolution, etc., p. 154. Kropotkine : « Ceux qui veulent le triomphe de la justice, ceux qui veulent mettre en pratique les idées nouvelles... comprennent la nécessité d'une tourmente révolutionnaire qui balaie toute cette moisissure, vivifie de son souffle les cœurs engourdis et apporte à l'humanité le dévouement, l'abnégation, l'héroïsme sans lesquels une société s'avilit, se dégrade, se décompose » (Paroles d'un Révolté, p. 280).

(2) Bakounine, in Sozial-politischer Briefwechsel , p. 297 et 309.

(3) Autour d'une vie , p 297.

G. et R. — Doctr. écon.

LES DOCTRINES RÉCENTES

peuple qui, loin d'être sanguinaire, « a trop bon cœur pour que la cruauté ne lui répugne pas bientôt » (1). Mais surtout il faut s'attaquer moins aux hommes qu'aux positions, moins aux individus qu'aux situations sociales, et c'est pourquoi Bakounine attache une importance majeure à brûler d'abord en temps de révolution les archives, les papiers de toutes sortes qui servent de titres à la propriété, à supprimer immédiatement les tribunaux, la police, à licencier l'armée et à confisquer sans hésitation les instruments de production, maisons, usines, fabriques, mines, etc. Et dans *La Conquête du Pain*, Kropotkine nous montre les habitants d'une commune insurgée s'emparant, avant toute chose, des logements pour les occuper, des magasins de vêtements, « afin que chacun puisse y prendre ce dont il a besoin » — et de la terre pour la cultiver et s'en partager les produits. Si l'on procède de cette manière (au lieu de respecter naïvement comme fit la Commune de 1871 les trésors de la Banque de France), la révolution sera vite achevée et la réorganisation spontanée de la production assurée sur des bases indestructibles et avec le minimum de sang.

Cependant, ces protestations relativement humanitaires ont fait place parfois à des expressions infiniment plus violentes. Bakounine, au moins pendant un moment de sa vie, a prêché la Révolution sauvage et sans merci contre les privilégiés. Il a pu pas-

ser justement pour l'inventeur de cette « propagande par le fait » — qui, appliquée vers les années 1890-1895 par des fanatiques exaspérés, a soulevé contre l'anarchisme toute l'opinion publique. « Nous comprenons la Révolution, a-t-il écrit quelque part, dans le sens du déchaînement de ce qu'on appelle aujourd'hui les mauvaises passions et de la destruction de ce qu'on appelle dans la même langue l'ordre public ».

« Le brigandage, dit-il ailleurs, est l'une des formes les plus honorables de la vie politique russe... Le brigand est un héros, un défenseur, un sauveur du peuple » (2). Et dans une

(1) Kropotkine, cité par Ellzbacher, p. 236. « La Révolution, depuis qu'elle a revêtu le caractère socialiste, a cessé d'être sanguinaire et cruelle. Le peuple n'est point du tout cruel; ce sont les classes privilégiées qui le sont... Ordinairement, il est bon et humain. Il souffre trop lui-même pour ne point compatir aux souffrances » (Bakounine, t. III, p. 184-185). La même idée se trouve dans Sorel, *Réflexions sur la violence*.

(2) B ikunin's Sozial-politischer Briefwechsel , p. 335 et 353.

LES ANARCHISTES

sorte de proclamation intitulée *Les Principes de la Révolution*, dont on a contesté il est vrai l'attribution à Bakounine, mais qui paraît cependant avoir traduit au moins momentanément sa pensée, il a prêché sans réserve la destruction pour la destruction. « La génération actuelle, y est-il dit, doit détruire tout ce qui existe sans distinction et aveuglement avec cette seule pensée : le plus possible et le plus vite possible » (1). Quant aux moyens, les plus variés feront l'affaire : « Poison, poignard, lacet, etc. La Révolution sanctifie tout en ce domaine. Le champ est donc libre » (2).

Bakounine a toujours eu de la sympathie pour le rôle de conspirateur. On trouve dans les « Statuts des frères internationaux », règlement d'une sorte de confrérie révolutionnaire créée par lui en 1864, des passages d'une violence presque aussi sauvage que ceux du fameux « Catéchisme révolutionnaire » de Netchaïeff(3)f 11 est difficile, en toulcas, de trouver une expression plus énergique de l'exaspération révolutionnaire que dans ce passage des Statuts de l'Alliance socialiste internationale , véritable programme de l'anarchie qui paraît bien exprimer la pensée de Bakounine, et par lequel nous terminons cet exposé. « Nous voulons, écritil, la révolution universelle, sociale, philosophique, économique et politique à la fois, afin que de l'ordre des choses actuel, fondé sur la propriété, l'exploitation, sur la domination et sur le principe de l'autorité soit religieuse, soit métaphysique et bourgeoisement doctrinaire, soit même jacobinement révolutionnaire, il ne reste dans toute l'Europe d'abord et ensuite dans le reste du monde pas une pierre sur une pierre. Au cri de paix aux travailleurs, liberté à tous les opprimés et de mort aux dominateurs, exploiteurs et aux

(1) Bakunin's Sozial-pôlitischer Briefweclisel , p. 361. A vrai dire, il s'agit ici d'une proclamation adressée à la jeunesse russe, à un moment où, après avoir donné des gages au libéralisme par l'émancipation des serfs, le tsar Alexandre II revenait au système de compression et de répression cruelle de son père Nicolas Ier, et exaspérait d'autant plus les partis avancés qu'ils avaient cru voir s'entr'ouvrir un instant les portes de la liberté. A vrai dire aussi, Bakounine se trouvait à ce moment sous l'influence d'un fanatique sans scrupule du nom de Netchbaïeff, dont l'énergie sauvage et sombre et une sorte de mysticisme du crime mis au service de la révolution l'avaient momentanément subjugué. Plus

tard il réprouva énergiquement ces procédés criminels et déclara s'être laissé tromper.

(2) Ibid.

(3) On trouvera le texte français de ce Catéchisme dans Bakunin's Sozialpolitischer Briefwechsel.

756 les doctrines récentes

tuteurs de toute sortes, nous voulons détruire tous les Etats et toutes les Églises, avec toutes leurs institutions et leurs lois religieuses, politiques, juridiques, financières, policières, universitaires, économiques et sociales, afin que tous ces millions de pauvres êtres humains, trompés, asservis, tourmentés, exploités, délivrés de tous leurs directeurs et bienfaiteurs officiels et officieux, associations et individus respirent enfin avec une complète liberté » (1).

Notre rôle n'est pas de discuter la doctrine anarchiste. De telles généralisations, qu'aucune restriction, si petite soit-elle, ne vient limiter, désarment l'esprit critique. Ces soi-disant « théories » sont surtout des effusions de sentiments passionnés. Est-il nécessaire de les « réfuter » ? Bornons-nous à indiquer brièvement leur influence.

Nous ne parlons pas de parricides attentats criminels provoqués par une prédication adressée trop souvent à des esprits incultes, exaspérés par la misère et incapables de trouver en eux-mêmes le contrepois à des formules de violence simpliste. A défaut d'une justification impossible, ces attentats, qualifiés de propagande par le fait, trouvent leur explication dans l'inconscience et l'exaltation de leurs auteurs. On ne saurait en rendre responsable une

doctrine sociale qui, suivant les cas, peut être considérée comme la philosophie de la plus sauvage destruction, ou comme l'expression la plus élevée d'un idéal de fraternité humaine et de progrès individuel.

L'influence dont nous parlons ici est celle que l'anarchisme a exercée sur la classe ouvrière en général. Incontestablement elle y a provoqué un réveil de l'individualisme, une réaction contre le socialisme centralisateur de Marx. Son succès a été grand, surtout dans les pays latins, quoique en Autriche l'anarchisme ait menacé pendant un temps de supplanter complètement le socialisme. Cependant les progrès de l'anarchisme ont été marqués surtout en France, en Italie et en Espagne. Les individualités fortes y seraient elles plus nombreuses qu'ailleurs ? Il ne semble pas. Mais en ces pays, nés récemment à la liberté, l'ordre et la discipline, même librement acceptés, apparaissent trop souvent encore comme une servitude intolérable.

(1) Bakunin's Sozial-politischer Briefwechsel, p. 332.

LES ANARCHISTES 757

Un véritable « parti anarchiste » s'est constitué entre 1880 et 1895. Depuis lors, il a été en décroissant. L'influence de l'anarchisme n'a pas disparu pour cela, mais elle s'est manifestée différemment. On a vu, en effet, beaucoup d'anciens anarchistes — surtout en France — pénétrer dans les syndicats ouvriers, et prendre même parfois la direction du mouvement syndical. Sous leur action, les syndicats ont cherché à s'affranchir de plus en plus de la tutelle du parti socialiste. La Confédération générale du Travail a pris pour devise deux mots qu'on trouve partout accouplés dans les écrits anarchistes : « bien-être et liberté ». Elle a

prêché 1' « action directe », c'est-à-dire l'action indépendante des pouvoirs publics, et à caractère révolutionnaire. Enfin elle a préconisé l'indifférence pour la politique et l'absorption des ouvriers dans la lutte économique.

Quant aux théoriciens du syndicalisme révolutionnaire, ils repoussent aujourd'hui toute compromission avec l'anarchisme. Malgré leurs protestations, il n'est pas malaisé cependant de montrer entre leurs idées et celles d'un Bakounine ou d'un Kropotkine de nombreuses analogies. Du reste, Proudhon n'est-il pas autant que Marx leur inspirateur? Et la pensée de Proudhon, nous l'avons vu, est à la source des doctrines anarchistes.

Ils se ressemblent d'abord par leur conception de la violence comme méthode de régénération et de purification de la vie sociale. « C'est à la violence, dit M. Sorel, que le socialisme doit les hautes valeurs morales par lesquelles il apporte le salut au monde moderne » (1). De même, pour les anarchistes, la Révolution sera comme l'orage qui assainit la lourde atmosphère des jours d'été et refait le ciel pur et serein. Kropotkine appelle la révolution non seulement pour renverser le régime économique, mais aussi pour « remuer la société dans sa vie intellectuelle et morale, secouer la torpeur, refaire les mœurs, apporter au milieu des passions viles et mesquines du moment le souffle vivifiant des passions nobles, des grands élans, des généreux dévouements » (2)> C'est exactement dans ces termes que les théoriciens de la

(1) 1 \é flexions sur la violence , p. 253.

(2) Paroles cl'un révolté , p. 17-18.

guerre, surtout en Allemagne, en vantaient avant 1914 les effets régénérateurs.

En second lieu, les préoccupations morales absentes de la philosophie de Marx se retrouvent au même degré chez M. Sorel et chez les anarchistes. Nous avons vu Bakounine, Kropotkine, surtout Proudhon, demander de chaque individu un « respect humain » qui le rende digne lui-même de la liberté. Ils proclament la souveraineté de la raison qui seule fera les hommes libres dans toute la force du terme. M. Sorel, après avoir déclaré que « la nouvelle école s'est rapidement distinguée du socialisme officiel en reconnaissant la nécessité de perfectionner les mœurs », ajoute : « Je ne fais aucune difficulté de me reconnaître anarchisant à ce point de vue » (1).

Enfin leur idéal social et politique est le même : c'est la suppression de la propriété et aussi de l'État. Le syndicalisme hait l'État autant que l'anarchisme. « Il voit dans l'État, nous dit l'un d'entre eux, le parasite par excellence, l'improductif installé sur le producteur et vivant de sa substance » (2), et pour M. Sorel le « socialisme est devenu une préparation des masses employées dans la grande industrie, qui veulent supprimer l'État et la propriété » (3). « Des producteurs libres, travaillant dans un atelier débarrassé de maîtres » (4), tel est, encore d'après M. Sorel, l'idéal du syndicalisme. Aussi la même hostilité se retrouve-t-elle chez les uns et les autres contre la démocratie régnante qui s'appuie sur la force de l'État.

Les deux conceptions, malgré tant de points de contact, restent cependant différentes. L'anarchisme a confiance dans l'action spontanée de la liberté universelle pour régénérer la société. Mais le syndicalisme s'appuie sur un instrument particulier et

précis : le syndicat ouvrier, considéré comme l'outil essentiel de la lutte des classes. Il construit sur cette base un idéal de société de producteurs, fondée sur le travail, et d'où l'intellectualisme sera banni, — tandis que l'anarchisme se complaît dans la vision d'une sorte de société de nature que les syndicalistes considèrent à la fois comme chimérique •et dangereuse.

(1) Réflexions sur la violence, p. 218.

(2) Berlh, Les nouveaux aspects du socialisme, p. 3.

(3) Réflexions sur la violence, Introduction, p. 37.

(4) Ibid., p. 237.

LES ANARCHISTES

Il n'était pas inutile cependant de marquer l'analogie très frappante entre les deux courants d'idées qui ont eu dans le xxe siècle à ses débuts l'action la plus profonde sur la classe ouvrière, et qui traduisent l'un et l'autre un réveil caractéristique de l'individualisme.

§ 5. — La doctrine bolchéviste.

La révolution russe consilue l'expérience tragique d'un régime inspiré à la fois par les idées de l'anarchisme et du socialisme. Elle a remplacé dans toutes les bouches ces vieux mots occidentaux d'anarchie et de socialisme par le mot salve de bolchévisme. Quelles sont les racines idéologiques de cette doctrine ? 11 est nécessaire de l'indiquer brièvement. Quant à la doctrine elle-même, elle a été exposée avec une netlé qui ne laisse rien à désirer par celui qui en est devenu le metteur en œuvre et le représentant, par Lénine. Nous nous bornerons à en résumer les for-

mules d'après les écrits publiés par lui-même peu avant son arrivée au pouvoir.

Du régime bolchéviste en tant que système de gouvernement, nous n'avons pas à nous en occuper ici. Il est impossible cependant de ne pas dire quelques mots, sinon de son aspect politique — nul ne conteste — plus aujourd'hui qu'il ait dégénéré en une sanglante tyrannie — au moins de son aspect économique. Nous constatons déjà dans la précédente édition de ce livre le divorce manifeste entre les théories communistes officiellement proclamées et une pratique économique se rapprochant de plus en plus des méthodes dites « capitalistes ». La première entorse aux principes a consisté dans l'introduction, dès 1918, du salaire différencié au lieu du salaire uniforme (1).

L'appel aux « techniciens bourgeois » en était le prétexte. Depuis lors, la répudiation des pratiques socialistes s'est encore accentuée. En 1921, un pas énorme a été fait par l'introduc-

(1) Dès son discours de mars-avril 1918 sur les lâches prochaines de la puissance des Soviets, Lénine constate lui-même que le gouvernement a dû faire « un pas en arrière » par rapport à ses principes : d'abord en accordant en fait de hauts salaires « pour les services les plus importants parmi les techniciens bourgeois », p. 19, et ensuite en faisant un compromis avec les coopératives, et en renonçant à exclure de leur direction les bourgeois (p. 30).

LES DOCTRINES RÉCENTES

tion de la liberté du commerce (1). En 1922, à l'heure où nous écrivons, un décret sur le rétablissement de la propriété privée (daté du mois de mai) consacre expressément l'abandon du prin-

cipe communiste proclamé à l'origine, et marque doctrinalement la fin d'une utopie.

Voilà pour les principes. Mais l'abandon dans les faits est plus complet encore. En matière de propriété foncière, le communisme, solennellement proclamé au début, n'a jamais été appliqué. Le droit de propriété sur la terre, lisait-on dans un décret du 26 octobre 1917, est annulé pour toujours. En réalité, le régime bolchéviste, peut-être malgré lui, a, dès l'origine et malgré les apparences, fait disparaître les dernières traces de communisme dans le régime agraire de la Russie. Malheureusement cet accès, si longtemps désiré, du paysan russe à la propriété privée s'est fait dans des conditions si désastreuses qu'à la prospérité qui en serait résultée en toute autre circonstance s'est substituée une misère lamentable. La détérioration de tous les moyens de transport, la désagrégation graduelle de l'industrie avec la dispersion des ouvriers et leur retour soit au sol, soit à l'industrie familiale (2), la suppression des marchés étrangers et du commerce extérieur, ont entraîné une formidable régression économique, dont la Russie ne peut sortir à l'heure présente que par un appel désespéré au capitalisme occidental, contre lequel ses dictateurs étaient partis en guerre. Les conférences de Gênes et de La Haye ont marqué cette capitulation d'un régime économique, prétendu novateur, devant la supériorité d'un adversaire dont il avait méconnu les raisons profondes de vitalité et auquel il demande aujourd'hui secours et appui.

Il n'en reste pas moins nécessaire de rechercher les doctrines inspiratrices de cette étonnante expérience historique. Elles sont extrêmement mêlées. En Russie, les doctrines sociales n'ont ja-

mais constitué qu'un des éléments du credo révolutionnaire, visant avant tout à la destruction d'un régime

(1) Sur cette évolution, cf. surtout Simon Zagorsky, *Uéoolulion actuelle du bolchevisme russe*, Paris, 1921 (Powlozky, édit.).

(2) Sur i industrie, cf. Labry, *L'industrie russe et la révolution* (Payot, édit.),_ et Zagorsky, *Le bilan économique de la République des Soviets*, Paris 192L (Payot, édit.).

LES ANARCHISTES

politique profondément haï. Passion politique et théories sociales sont donc ici intimement associées, les secondes étant acceptées d'autant plus aisément qu'elles paraissent mieux servir la première. Il y a donc quelque chose d'artificiel à détacher ces théories du milieu politique où elles se sont développées. Leur analyse purement économique ne s'en impose pas moins à l'historien des idées, quoique leur succès ne puisse se comprendre sans tenir compte de l'élément passionnel puissant qui en a fait la vraie force.

Le bolchévisme — tel que nous le connaissons à travers les écrits de Lénine (1) — est une interprétation et un amalgame de doctrines révolutionnaires plus anciennes, dont quelques-unes sont spécifiquement russes, comme celles des « narodniki » (2), et surtout de deux d'entre elles, l'anarchisme et le marxisme, mises au service d'une conception politique. Mais au lieu d'imprégner le marxisme, comme l'a faitM.Sorel, d anarchisme libértaire, c'est au contraire l'idéal anarchiste auquel il imprime la marque du plus violent autoritarisme marxiste.

Lénine se qualifie lui-même de communiste. C'est aussi le nom officiel de son parti (3). 1! se rattache ainsi directement

(1) Ceux au moins que nous avons pu avoir enre les mains. Le livre principal auquel nous empruntons l'exposé des idées bolchévistes est intitulé : Staat und Révolution. Die Lehre des Marxismus vom Staat und die Aufgaben des Prolétariats in des Révolution (Berne, Promacbos-Verlag, 1918, 190 pages). Il est daté du mois d'août 1917, et précède de quelques semaines la révolution bolchéviste du 17 octobre, qui a porté Lénine au pouvoir. Il en contient déjà toutle programme avec une netteté frappante. Deux discours de Lénine adressés au Comité exécutif central des députés des ouvriers, soldats, paysans et cosaques ont été édités en brochure, et publiés en allemand à la même librairie: Die nächslen Aufgaben der Sowjel-Macht (avril 1918), 64 pages (ce dernier a été publié également en français), et Der Kampf um das Brot (36 pages). Notre ignorance du russe ne nous permet malheureusement pas d'en prendre connaissance dans le texte original. Nous n'avons pu nous procurer les discours de Lénine antérieurs à la révolution russe, ni ses ouvrages sur le Capitalisme russe, la Question agraire, etc., cités par Antonelli {La Russie bolctieviste, Grasset, éditeur, 1920). Le premier seul a été traduit en allemand, mais est devenu introuvable.

(2) « Les bolcbéviks, écrit M. Delevsky (Les idées des « narodniki russes », in Revue d'économie politique, juillet-août 1921), dans leur théorie comme dans leur pratique, ont puisé non seulement dans le marxisme, mais aussi dans le « narodnitches-too », dans Bakounine, dans le « bountarsloo », dans TkatchofT, dans la théorie des minorités agissantes, dans le programme agraire des socialistes révolutionnaires, toutes ces idées étant dé-

gradées, transformées jusqu'à la dégénérescence, cimentées avec hypocrisie, avec un cynisme jésuitique, par la terreur et la corruption, pour le besoin d'une nouvelle caste dominante. »

(3) Le mot Bolcheviki (majoritaires) « n'exprime rien d'autre que le fait tout à.

762 LES DOCTRINES RÉCENTES

à la tradition ancienne du « Manifeste » de Marx et d'Engels. Pourquoi pas socialiste? Il ne repousse pas ce titre. Seulement, le socialisme, à ses yeux, ne forme dans l'évolution économique à venir qu'une phase préparatoire. Dans cette phase, la socialisation se borne aux instruments de production; elle ne s'étend pas encore aux biens de consommation, et beaucoup de règles de droit y persistent, qui dans le communisme n'auront plus de raison d'être. Le socialisme est donc une simple étape — importante certes puisqu'elle coïncide avec la dictature du prolétariat — mais cependant momentanée, en attendant l'avènement de la « phase supérieure de la société communiste » (1).

Cette « phase supérieure » qu'est-elle donc? Nous la connaissons bien. C'est la simple copie du paradis anarchiste de Bakounine et de Kropotkine. Le tableau qu'en trace Lénine leur est emprunté trait pour trait. Et l'on ne saurait vraiment dire en quoi il en diffère.

Même promesse d'un accroissement inouï de la productivité sociale dans l'avenir. « Nous pouvons, de la manière la plus déterminée, affirmer que l'expropriation des capitalistes entraînera un développement inouï des forces productives de la société humaine » (2). — Même assurance de l'inutilité de la contrainte pour obliger les hommes au travail. « Les hommes seront telle-

ment habitués à respecter les principes fondamentaux de la vie en commun, et leur travail sera devenu si productif qu'ils travailleront librement chacun suivant ses capacités » (3). — Et symétriquement à la règle « Chacun suivant ses capacités », même principe de distribution « A chacun suivant ses besoins ». « La distribution des produits n'exigera aucune réglementation sociale du quantum à remettre à chaque personne, car chacun prendra librement suivant ses besoins » (4). — Même croyance à la disparition spontanée

l'ait accidentel que nous eûmes la majorité au Congrès de Bruxelles-Londres en 1908 » (Lénine, *Staat u. Révolution*, p. 120). Le nom officiel du parti est devenu : Parti communiste, avec, entre parenthèses, le mot *Bolchewild*. Le Congrès de Bruxelles-Londres est le deuxième congrès du parti ouvrier social-démocrate russe (Cf. Antonelli, *Russie bolcheviste*, p. 46).

(1) Cf. *Slaat und Révolution*, p. 149-150.

(3) Ibid.

LES ANARCHISTES

des délits avec la disparition de la misère. « Ne savons-nous pas qu'en dernière analyse la cause sociale de toutes les violations des règles de la vie en commun est l'exploitation des masses populaires, leur pauvreté et leur misère? » (1). — Même confiance dans la répression spontanée des inévitables « écarts individuels ». Elle se fera « avec la même facilité avec laquelle jusque dans l'actuelle société une réunion quelconque d'hommes civilisés met fin à un pugilat ou protège une femme sans défense » (2). — - Même conviction aussi de l'inutilité de l'Etat qui n'aura plus qu'à mourir de sa belle mort. « Avec la disparition des délits,

l'Etat aussi disparaîtra » (3). - — Et même violence enfin dans l'affirmation sans cesse répétée qu'il faut « détruire », <« anéantir » l'Etat, le « briser en morceaux », le « faire disparaître de la face de la terre » (4), toutes expressions auxquelles se délecte Lénine avec une sorte de volupté et qui font écho à la virulence d'un Bakounine se complaisant à peindre le crépuscule sanglant de la société moderne (5).

Lénine est-il donc anarchiste? Nullement. Il couvre au contraire de ses sarcasmes les « rêveries des anarchistes » (6). Ceux-ci ne s'imaginent-ils pas pouvoir entrer de plain-pied dans le communisme par la simple suppression de l'Etat? Quelle illusion! Entre leur idéal et la société actuelle, une étape est indispensable : la « dictature du prolétariat ». Et par là Lénine est un marxiste.

Ce communisme, en effet, dépeint par lui sous de si séduisantes couleurs, Lénine se hâte d'ajouter qu'il ne se réalisera pas de sitôt. Sans doute il se réalisera une fois. Marx l'affirme : le communisme est contenu dans le capitalisme. Mais quand en sortira-t-il ? Qui peut le dire? « On sait, écrit Lénine avec un sérieux assez comique, qu'il s'agit là d'un processus très

(5) P. 79. C'est Lénine lui-même qui note l'analogie : « Marx se rencontre avec Proudhon en ce qu'ils sont partisans tous deux d'un « anéantissement » de la machine d'État actuelle. Cette ressemblance du marxisme et de l'anarchisme (celui de Proudhon comme celui de Bakounine), ni les opportunistes [Bernstein], ni les partisans de Kautsky, ne veulent la voir, car sur ce point ils se sont écartés du marxisme ».

LES DOCTRINES RÉCENTES

lent » (p. 128). Cette « habitude d'observer spontanément les règles de la vie en commun », elle ne s'acquerra pas du jour au lendemain. « On ne peut, sans tomber dans des utopies, admettre que les hommes, aussitôt après l'état capitaliste, auront appris sans aucune règle de droit à travailler au profit de la collectivité ». L'Etat communiste « suppose également une productivité du travail et un type humain bien différent de l'homme d'aujourd'hui, de cet homme hâtif capable en un instant de détériorer des magasins publics et d'exiger qu'on lui donne le bleu du ciel ». Or, quand ce type humain verra-t-il le jour? « Sur tous les tons il nous répète : « nous ne le savons pas et nous ne pouvons pas le savoir » (1). Croit-il même qu'il surgira jamais? On en peut sérieusement douter quand il parle quelque part, avec un profond dédain, des rêves anarchistes qui remettent la Révolution aux calendes grecques « jusqu'au moment où les hommes seront devenus différents » (2). La « phase supérieure du communisme » semble jouer dans la doctrine le rôle d'une sorte de paradis de Mahomet. On s'en sert pour fanatiser les fidèles et leur „ faire prendre patience. Mais on le relègue de plus en plus dans l'autre vie. Et c'est de choses plus immédiates que l'on va s'occuper.

Cette tâche prochaine c'est la Révolution. La Révolution se fera non avec des hommes imaginaires, mais « avec les hommes tels qu'ils soient maintenant, lesquels ne peuvent se passer ni de soumission, ni de contrôle, ni de surveillance » (3). La Révolution implique donc « soumission, contrôle, surveillance », en d'autres termes, gouvernement et même dictature. La Révolution ne supprime pas l'État. Elle se borne à remplacer une forme d'État par une autre - — l'État bourgeois par la « dictature révolutionnaire du prolétariat ». - Celle-ci ajustement pour tâche de détruire à jamais le premier, d'en rendre le retour impossible et

même de préparer pour l'avenir la disparition de tout État quel qu'il soit. Mais, en attendant, l'État « du prolétariat armé et organisé en classe dominante » (4) est un État, dans toute la force du terme, pourvu de tous les attributs que ce mot comporte.

(1) Voir ces textes aux p. 144, 146, 147.

(3) Ibid.

(4) P. 83 et 96.

LES ANARCHISTES

La description de l'Etat prolétarien est ce qu'il y a de plus original dans le livre de Lénine, si l'on peut parler d'originalité à propos d'une peinture où transparaissent surtout, à travers la sécheresse et la pédanterie du style, une haine raisonnée et implacable contre l'ordre social actuel, un souffle amer de « revanche de classe » et, avec beaucoup de rouerie, une sorte de plaisir sardonique de démagogie. La « dictature du prolétariat » est une formule marxiste. Mais ce n'est qu'une formule. Marx et Engels l'ont créée, mais ont laissé son contenu dans le vague. Sur le maigre canevas fourni par quelques phrases empruntées soit au Manifeste communiste, soit à des lettres et à des pamphlets politiques de ses deux maîtres — car il ne cite pas le Capital — Lénine a brodé l'image complète d'un régime tel que celui que le bolchévisme a cherché à réaliser (1). On y peut lire, trois mois avant sa prise du pouvoir, tout le programme du dictateur-de la Russie1-.

Qu'est-ce, en principe, qu'un Etat? se demande le disciple de Marx. L'essence de l'Etat, répond-il, est « l'oppression »

L'Etat, c'est Engels qui l'a dit, « est une puissance spéciale de répression ». « L'Etat est une machine organisée pour l'oppres-

sion d'une classe par une autre classe » (encore une définition d'Engels). L'Etat, dit Lénine, est « l'emploi systé-

(1) On pourrait disserter sur la (idéologie de l'interprétation que Lénine donne des textes marxistes cités. Dans quelle mesure ces phrases, quelquefois ces mots isolés correspondent-ils à la pensée vraie de Marx? Dans quelle mesure sont-ils des concessions verbales à la phraséologie révolutionnaire du parti? 11 faudrait, pour le dire, savoir dans quelle mesure Marx et Engels étaient testés des révolutionnaires prêts au coup de main, au moment où ces textes ont été écrits. Bernstein, dans un appendice au livre récent du Hongrois Palyi, *Der Kommunismus, sein Wesen, sein Ziel, seine Wirklichkeit*, Berlin, 1919, considère le bolchévisme, « non comme un développement du socialisme au delà de Marx, mais comme un recul au socialisme d'avant Marx » (p. 102).

L'écrit de Marx sur lequel Lénine s'appuie est surtout la circulaire du 5 mai 1875 — sur le programme de Gotha — publiée dans la *Neue Zeit*, 1891, t. XX, où l'on trouve ce passage : « Entre la société capitaliste et communiste se trouve une période de passage de l'une à l'autre. A celle-ci correspond aussi une période de transition politique dont l'État ne peut être autre que la dictature révolutionnaire du prolétariat ». Dans un travail très complet, *Der Bolchewismus*, Berlin, 1920, M. W. Mautner a discuté à fond la légitimité des prétentions bolchévistes à se fonder sur l'autorité de Marx, en faisant intervenir tous les textes importants capables d'éclairer la pensée de Marx. Il conclut que ce dernier, en dépit de tout, était un démocrate convaincu, tandis que Lénine est essentiellement autocrate.

ma tique de la force des armes par une classe contre 1 autre » (1). Toutes ces qualifications — empruntées, il est vrai, à 1 expérience d'États capitalistes — appartiennent cependant, nous dit Lénine, non à telle forme d'État déterminé, mais à 1 État en soi. Et d'en conclure aussitôt : l'État prolétarien, étant un État, devra présenter tous ces caractères. Il devra être répressif, oppresseur, et comme organe d'une classe,

« employer systématiquement la force des armes contre une autre classe ». Ainsi les rôles seront simplement renversés. La classe opprimante devient la classe opprimée, et vice versa. Les personnages changent de cos! urne, mais la pièce reste la même.

On passera, écrit Lénine, de « la puissance de l'État comme force spécialisée pour l'oppression d'une classe déterminée, à l'oppression des exploiters par la force commune de la majorité du peuple, des ouvriers et des paysans ». « L'organe d'oppression n'est plus ici la minorité de la population, comme cela a toujours été le cas sous l'esclavage, le servage et le salariat, mais la majorité. Et (ajoute Lénine avec une ironie menaçante), quand la majorité du peuple se met une fois à s'occuper constamment d'opprimer les exploiters, un organe « spécial » d'oppression devient superflu. En ce sens, l'État commence déjà à se dissoudre. Au lieu de corporations spéciales appartenant à la minorité privilégiée (les fonctionnaires privilégiés, les chefs de l'armée permanente), la majorité peut s'en occuper elle-même, et plus populaire devient l'exercice des fonctions de la puissance gouvernementale, plus il est facile de se dispenser de cette puissance elle-même » (2).

De liberté pour tous, il ne saurait être question. « La dictature du prolétariat se caractérise par une série de restrictions à la li-

berté des oppresseurs, exploiters et capitalistes »... Démocratie? Oui, mais « démocratie pour la colossale majorité du peuple, violent écrasement, c'est-à-dire exclusion de la démocratie des exploiters et oppresseurs du peuple » (p. 135).

L'Etat subsiste donc dans ce qu'il a d'essentiel : l'oppres-

(1) Cf. pp. 27, 119, 92.

(2) Ibid., pp. 65 et 64.

LES ANARCHISTES

sion.-La « combinaison des mots liberté et Etat est un non-sens »... « Aussi longtemps qu'un Etat subsiste, il n'y a pas de liberté, et. quand la liberté existera, il n'y aura plus d'Etat » (p. 145).

Seulement ce régime d'oppression retournée implique pour fonctionner une « machinerie » nouvelle. L'ancienne « machine » bureaucratique et militaire disparaît. Une autre prend sa place, politiquement et économiquement.

La machine politique ne nous intéresse pas ici. Lénine en a emprunté le modèle à la Commune de Paris de 1871, telle que Marx l'a décrite dans sa Guerre civile en France (1). Ses éléments essentiels se retrouvent dans la Constitution de la République des Soviets.

Quant à la machine économique, c'est le collectivisme sous sa forme la plus connue et la plus banale (2) : mise en commun des instruments de travail, travail obligatoire pour tous, paiement d'après le travail fourni, égalité de traitement pour l'intellectuel

et l'ouvrier manuel, et enfin contrôle de toute cette organisation par « le prolétariat armé ».

Rien d'original, comme on le voit, dans ce schéma. Deux traits cependant méritent d'arrêter l'attention parce que Lénine y revient sans cesse avec une volontaire insistance et une sorte de cynique franchise : le nouveau régime économique ne sera ni libre, ni juste.

11 ne sera pas libre, d'abord. L'ouvrier, dans l'atelier socialiste, ne sera pas moins étroitement dirigé que sous le régime capitaliste :

« Jusqu'à la réalisation de la phase supérieure du communisme, les socialistes réclament le contrôle le plus sévère (3) de la mesure du travail et de celle de la consom-

(1) En voici les traits principaux : Nomination au suffrage universel de délégués

dans chaque commune ; — droit permanent de destituer et remplacer ces délégués ; — disparition du parlementarisme, la Commune ayant à la fois les fonctions délibérantes et exécutives ; — fixation du traitement des fonctionnaires au niveau du salaire des ouvriers ; contrôle des fonctionnaires par le prolétariat armé ; — enfin, centralisation énergique du pouvoir en une assemblée composée de représentants des communes (Lénine s'élève vivement contre le principe fédératif à la Proudhon). '

(2) Voir p. 140 la description classique du régime collectiviste, avec magasins de vente, bons de travail donnant droit à une consommation déterminée, etc. : « L'ensemble de la société, dit-il

p. 154, devient une fabrique unique, un unique bureau avec travail égal et salaire égal pour tous ».

(3) Les italiques sont de Lénine.

768 LES DOCTRINES RÉCENTES

mation de la part de la société et de l'État. Seulement ce contrôle doit commencer' par l'expropriation des capitalistes par les ouvriers et doit être exercé non par l'entremise d'un Etat fonctionnarisé, mais par l'entremise de l'Etat des ouvriers armés » (p. 148). Réglementation et contrôle, dit-il ailleurs (p. 153), voilà l'essentiel de ce qu'il faut pour la mise en train et le bon fonctionnement de la société communiste dans sa première phase. Tous les citoyens deviennent des employés commissionnés par 1 Etat composé des ouvriers armés. Tous les citoyens deviennent employés et ouvriers du seul et unique grand syndicat d'Etat. 11 s'agit seulement que tous travaillent également, maintiennent uniforme le rythme du travail et touchent un salaire égal ». On y parviendra en maintenant dans les grandes industries « la discipline de fer la plus stricte » (1).

11 est vrai que Lénine parle surtout du contrôle à exercer sur « les capitalistes devenus employés » et sur « messieurs les gens cultivés aux allures de capitalistes ». Ceux-ci une fois matés, le reste viendra tout seul. Mais c'est là une dorure démagogique dont on recouvre la pilule qu'il s'agit de faire avaler aux ouvriers. Car, évidemment, dans un État socialiste où tous travaillent, le contrôle devra s'exercer sur tous. Et déjà dans un rapport de Lénine du 29 avril 1918 (2), il considère comme la tâche la plus urgente l'application aux ouvriers révolutionnaires de la discipline du travail. « Il faut apprendre à unir le démocratisme orageux de

meeting des masses ouvrières, s'épanchant hors des rives comme une inondation de printemps, avec une discipline de fer pendant le travail, avec la soumission sans conteste à la volonté d'une seule personne : le directeur soviétiste » (3). On sait que cette militarisation des ouvriers a été effectivement réalisée par la suite, sans que du reste le rendement de ceux-ci en ait été accru, bien au contraire (4).

(1) Cf. p. 153 et 74.

(2) Les Lâches prochaines de la puissance des Soviets, rapport fait au Comité •exécutif central des députés, des travailleurs, soldats, députés et Cosaques de

•toutes les Itussies, p-, 56.

(3) Les lâches prochaines, etc., p. 56.

(4) Cf. Trotsky, Terrorisme et communisme (Paris, Bibliothèque communiste, 1920) : « Sans les formes de coercition gouvernementale qui constituent le fondement de la militarisation du travail, le remplacement de l'économie capitaliste par 1 économie socialiste ne serait qu'un vain mot.

LES ANARCHISTES

Ce contrôle par les ouvriers « armés » apparaît assez inquiétant. Sans parler du terrorisme dont il s'accompagne (mais qui justement n'est pas pour déplaire à Lénine), peut-on vraiment admettre que l'ensemble des ouvriers soit apte à contrôler le fonctionnement compliqué d'une usine? N'est-ce pas là une besogne technique demandant comme tout autre un apprentissage? Du tout, répond Lénine. Le contrôle aujourd'hui est la plus simple des choses, et c'est justement au capitalisme que nous le

devons. Grâce à celui-ci, en effet, déclare-t-il en grand sérieux, « le contrôle se réduit aux opérations les plus élémentaires de surveillance et de comptabilité accessibles à tout homme ayant l'éducation scolaire rudimentaire, aux quatre règles arithmétiques et à 1 établissement des quittances correspondantes » (1). Ainsi, tous les membres de la société peuvent y prendre part à tour de rôle, et un État où s'exerce un contrôle universel de ce genre cesse presque d'être un État, prépare cette disparition graduelle de l'État à laquelle nous marchons. Comme, d'ailleurs, « les ouvriers armés ne badinent pas, étant des hommes de la vie pratique et non des intellectuels sentimentaux et efféminés » (2), la « nécessité » de se soumettre deviendra bientôt une habitude et ouvrira ainsi la porte à la société nouvelle.

Cette « discipline de fer » sera-t-elle au moins compensée par la justice enfin réalisée dans la rétribution du travail? Détrompez vous, dit Lénine, qui défend toute illusion à ses lecteurs. L'égalité de salaire et de travail n'est rien moins que la justice. Il faut citer ici ses paroles textuelles :

« Chaque droit est l'application d'une norme identique à des hommes différents qui, en réalité, ne sont pas les mêmes ; c'est pourquoi le « droit égal » est une entorse à l'égalité et une injustice. Sans doute, chacun de ceux qui fournissent une quantité égale de travail social reçoivent une portion égale du fonds de consommation social (après certaines déductions). Mais les individus ne sont pas égaux entre eux ; l'un est plus fort, l'autre est plus faible ; l'un est marié et l'autre pas ; l'un a plus d'enfants, l'autre moins... La justice et l'égalité ne

(1) Staat und Révolution, p. 154.

(2) Ibid., p. 156.

G. ET R. — Doctr. écon.

LES DOCTRINES RÉCENTES

peuvent donc régner encore dans cette première phase du communisme » (1). Un seul progrès vers la justice : l'exploitation par les individus aura disparu grâce à la mise en commun des instruments de production. Mais quelle justice rudimentaire ! Et combien elle laisse subsister encore de lourdes survivances bourgeoises dans la société nouvelle. Car (retenons cet extraordinaire aveu), qui dit droit dit bourgeoisie. « Nous ne connaissons pas d'autres règles de droit que le droit bourgeois » (2). Et le communisme auquel Lénine aspire est justement une société sans droit.

La théorie économique du bolchévisme peut donc se résumer ainsi :

Pour l'avenir — un avenir qu'on recule dans le lointain le plus nébuleux — une utopie anarchiste qui suppose à la fois « des hommes devenus différents de ceux d'aujourd'hui » et des produits en quantité illimitée — double et commode hypothèse qui dispense la société nouvelle d'organisation juridique comme d'organisation économique.

Pour le présent — un présent dont on n'entrevoit pas la fin — un régime économique, le collectivisme, qui, de l'aveu même de l'auteur, n'apporte pas aux ouvriers plus de liberté et à peine plus de justice, se bornant à substituer aux entrepreneurs privés l'Etat comme employeur universel.

Par contre, une lutte de classe poussée au paroxysme — un régime d'oppression systématique de la minorité par la majorité —

le « prolétariat armé » prenant brutalement sa revanche des souffrances passées, une dictature démocratique non pas au profit de tous, mais avec « exclusion de la démocratie des exploiters et oppresseurs du peuple » ([>• UE>).

En un mot, et c'est Lénine qui conclut ainsi : « Dans le communisme, non seulement est conservé [pendant un certain temps le droit bourgeois , mais même l'Etat bourgeois — sans la bourgeoisie » (p. 155). L'Etat bourgeois sans la bourgeoisie — l'Etat bourgeois paré naturellement de toutes les laideurs, de toutes les oppressions et de toutes les injustices dont la doctrine marxiste le rend responsable, mais où les

(1) Staat und Revolution, p. 111-142. « Des différences de richesses — et des différences injustes — continuent à subsister », lit-on dans la suite du passage.

(2) Ibid., p. 144.

LES ANARCHISTES

bourgeois sont remplacés par les prolétaires armés, telle est, donnée par Lénine lui-même, la définition du nouveau régime instauré par lui en Russie.

Par quoi donc alors se légitime un tel bouleversement? L'organisation nouvelle, on l'avoue, n'établira ni la liberté, ni la justice ; ce sera une tyrannie non dissimulée, et quant à sa supériorité productive, on n'essaie même pas de la démontrer. Par quelle raison intelligible l'auteur d'un tel système peut-il encore en justifier l'avènement ?

Par une philosophie de l'histoire. Le bolchévisme de Lénine est l'application presque littérale de la théorie du matérialisme

historique. Et par là encore il a le droit de se proclamer marxiste. Mais jamais la philosophie de l'histoire — cette source de tout temps si pernicieuse d'illusions et d'erreurs et dont se sont habillés tant de « mythes » générateurs de désastres — n'a été mise en action avec une plus rudimentaire simplicité. Marx a prédit l'évolution du capitalisme au collectivisme et de celui-ci au communisme. Cette évolution, pour s'accomplir, a besoin d'une étape intermédiaire : la dictature du prolétariat. C'est cette étape que la Révolution russe a pour mission de lui faire franchir. Telle est, dans sa nudité, la pensée exprimée par Lénine. Il faut la reproduire dans son texte même.

« Toute la théorie de Marx, écrit-il, est une application de la théorie de l'évolution dans sa forme la plus conséquente, la plus complète, la plus approfondie et la plus riche de contenu, au capitalisme moderne... Sur quelles données peut-on poser la question du développement futur du communisme qui vient? Sur ce fondement que le communisme soit du capitalisme, est engendré historiquement par le capitalisme et représente le résultat des actions de cette puissance publique qui naît du capitalisme... Marx pose la question du communisme comme un naturaliste pose la question du développement disons d'une nouvelle espèce biologique, dont on saurait quelle est née de telle ou telle manière, et se modifie dans telle ou telle direction déterminée » (p. 528, 529),

C'est du même point de vue que se justifie la dictature du prolétariat. « Le premier point qui est absolument certain, qui est confirmé par toute la théorie de l'évolution, par toute

la science en général [...], c'est celui-ci : qu'il y ait historiquement est indispensable qu'il y ait un stade particulier ou une étape par-

ticulière servant de passage entre le capitalisme et le communisme... Le passage de la société capitaliste, laquelle se développe dans le sens du communisme, au communisme est impensable sans une « période de transition politique » [formule de Marx] et l'État de cette période ne peut être autre chose que la dictature révolutionnaire du prolétariat » (p. 130 131).

Voilà pour l'explication doctrinale. Car l'explication de la dictature réelle, le moteur dont on use à l'égard des masses, on pense bien que ce n'est pas cette grise théorie historique sans action sur les hommes. Pour ceux-ci la formule est toute trouvée. C'est celle que Lénine employait tout à l'heure : la bourgeoisie sans les bourgeois . Voilà qui est simple et accessible à tous. La bourgeoisie étant définie une minorité de gens qui jouissent et exploitent, le nouveau régime sera donc une majorité de gens qui jouissent et exploitent. Plus le peuple auquel on offre un tel appât sera retardé dans sa culture, et primitif dans ses instincts, plus il aura souffert auparavant d'une exploitation gouvernementale brutale et sans frein, plus aussi ce programme pourra compter sur le succès, plus il s'accompagnera naturellement aussi de cruauté et d'injustice. Et c'est ce qui fait de la doctrine un instrument si efficace de démagogie.

Mais d'a-utre part, et par une inéluctable logique, plus ce programme de bourgeoisie retournée s'emparera des esprits, plus il y a de chances pour que de la destruction de l'ancien régime bourgeois sorte — au lieu du communisme millénaire proposé au mysticisme des croyants — une forme nouvelle de bourgeoisie économique. C'est bien ce qui s'est passé en Russie. Le résultat le plus clair de la Révolution a été — à la suite de l'assaut donné par les paysans aux domaines des seigneurs — un partage violent des

terres, entraînant la création d'une démocratie de paysans propriétaires. Par un paradoxe qui est dans la logique des choses, sinon des mots, la conclusion durable du communisme de Lénine sera l'extension de la propriété individuelle à la majorité du peuple russe. C'est ce résultat qui paraît seul pouvoir expliquer le maintien d'un gouvernement que l'on redoute

LES ANARCHISTES 773

malgré tout moins que le retour au passé dont ses adversaires menacent les paysans russes.

La doctrine que nous venons de résumer est donc bien moins une doctrine économique qu'une doctrine politique. En tant que régime économique, la dictature collectiviste du prolétariat n'est pas viable. Et comme le communisme parfait auquel elle est censée conduire reste un rêve, la Russie, pour vivre, devra retrouver — et déjà cherche — une forme de capitalisme qui lui permette de produire.

Par contre, en tant que système politique, la dictature du prolétariat apparaît simplement comme la substitution violente d'un personnel et d'un régime gouvernemental à un autre personnel et à un autre régime. Cette substitution a été relativement facile dans un pays où la bourgeoisie n'a jamais eu le temps de constituer des cadres politiques et représente une infime minorité en face de l'immense majorité paysanne. Les intérêts dits « bourgeois » ou « capitalistes », c'est-à-dire eu somme ceux de la propriété mobilière, n'ont pas eu le temps, comme dans les pays occidentaux, d'étendre leurs ramifications à travers toutes les classes de la société, même paysannes et ouvrières. Quant à la grande propriété foncière, ses représentants constituent une mi-

norité nécessairement à la merci d'un soulèvement des masses rurales pauvres. Dans ces conditions, l'évanouissement simultané de la bureaucratie tsariste universellement détestée et de l'armée qui lui servait d'appui, laissait la place vide pour un parti s'appuyant sur les sentiments les plus violents et les plus simples, ceux « des ouvriers et paysans les plus pauvres » (1).

Si, malgré tout, on veut voir dans la doctrine de Lénine autre chose qu'un fragile paravent théorique destiné à justifier la « conquête des pouvoirs publics », et si l'on fait abstraction pour la juger de tout point de vue pris en dehors d'elle, on ne peut lui appliquer économiquement et moralement que deux critères :

Puisqu'elle prétend instaurer un régime de production supérieure, l'expérience faite justifie-t-elle sa prétention?

Puisqu'elle prétend substituer à l'injustice oppressive de là

(1) C'est à ces deux catégories de personnes que Lénine fait constamment appel .

774 LES DOCTRINES RÉCENTES

majorité par la minorité, l'injustice moindre à ses yeux d'une oppression de la minorité par la majorité, est-elle sûre au moins d'avoir avec elle la majorité? Et même le veut-elle sincèrement?

Au premier de ces points de vue, l'histoire, dès à présent a rendu son verdict. La famine de 1922 restera à jamais comme le symbole de l'effroyable destruction de richesse due au bolchévisme.

Et quant au second critérium, Lénine ne paraît rien moins que convaincu de représenter les désirs et les vœux de la majorité. «

La dictature du prolétariat, c'est, dit-il, l'éléval ou de l'avant-garde des classes exploitées h la situation de classe dominante pour l'écrasement des exploiters » (p. 134). Ailleurs (p. 41-42), il justifie la dictature, non seulement par la nécessité d'écraser la résistance des exploiters, mais aussi par celle de « diriger la grande masse de la population, des paysans, des petits bourgeois et des demi-prolétaires pendant l'établissement de l'organisation économique socialiste ». C'est donc que cette grande masse n'y adhère pas spontanément. Mais alors quelle est la justification de cette nouvelle oligarchie ?

CONCLUSION

Une histoire des doctrines économiques comporte t elle vraiment une conclusion?

L'histoire d'une science ne s'arrête qu'avec sa constitution définitive. Or, les sciences les plus avancées, la physique, la chimie, les mathématiques même, se modifient tous* les jours, progressent, abandonnent dans leur progrès des conceptions autrefois utiles, devenues aujourd'hui surannées, et les remplacent par des conceptions sinon entièrement nouvelles, au moins plus compréhensives et plus fécondes. Bien mieux, nous voyons se transformer sous nos yeux non seulement les sciences particulières, mais la conception même de la science en général. Le progrès des sciences modifie l'idée que nous nous faisons de la science. Aujourd'hui comme autrefois le savant poursuit la vérité. Mais la notion de la vérité scientifique, au commencement du xxe siècle, n'est plus identique h ce qu'elle était au commencement duxixe, et tout nous fait prévoir qu'elle se modifiera encore. A plus forte raison, 1 Économie Politique, science toute jeune, à peine sortie des tâtonnements du début, ne saurait-elle prétendre

dorénavant à l'immutabilité, tout ce que peut se permettre l'historien des doctrines est de mesurer le chemin parcouru, sans prétendre deviner la route qui reste à suivre. Son ambition doit se borner à apprécier les tâches prochaines qui s'imposent aux travailleurs après tous les efforts, dans des sens si divers, auxquels les chapitres précédents nous ont fait assister.

Pour illustrer l'impression qui se dégage d'une histoire des idées économiques depuis un siècle et demi, qu'on nous

CONCLUSION

permette une comparaison. Il semble, à la contempler d'ensemble, que l'on se trouve devant un éventail ouvert. A la poignée, les rayons de l'éventail sont si strictement serrés qu'ils paraissent faire un bloc. A mesure que l'œil avance vers la circonférence, il voit les rayons s'éloigner graduellement les uns des autres comme pour prendre des directions infiniment divergentes. Cependant ils ne se séparent pas complètement. Car au fur et à mesure qu'ils s'écartent, on voit se déployer entre les branches un tissu commun qui crée entre elles un lien, une unité nouvelle, aussi résistante, sinon plus, que l'unité factice qui résultait, à la poignée, de leur superposition.

De même avec les Physiocrates, plus encore avec A. Smith, l'économie politique apparaît comme un corps de doctrines d'une belle simplicité. L'esprit peut l'embrasser d'un coup d'œil. Mais le temps s'écoule, la science progresse, et l'on s'aperçoit que l'unité du début était plus apparente que réelle. Les théories souvent contradictoires que Smith avait su concilier donnent naissance à des courants d'idées, en opposition croissante les uns à l'égard des autres, à mesure qu'ils se développent avec plus d'indépen-

dance. Théories diverses de la distribution des richesses et de la valeur, méthode historique et méthode abstraite, libéralisme et socialisme — autant de conceptions, qui suivent chacune leur voie avec des fortunes diverses et à travers des avatars nombreux. Chacune cependant s'entoure, pour se défendre, d'un réseau d'observations et de faits, apporte son contingent de vérités nouvelles et de remarques utiles — et ainsi se forme peu à peu autour de chaque grand courant de la pensée économique un tissu de plus en plus résistant, de plus en plus étendu, qui constitue comme un fonds commun scientifique, sous lequel on voit apparaître encore les traits saillants des grandes doctrines. A partir enfin d'un certain moment, ce qui frappe le regard ce ne sont plus les branches de levetail mais le tissu commun, dans lequel, vers la circonférence, tous les rayons viennent se perdre et disparaître c'est-à-dire 1 ensemble des vérités acquises qui forment le résultat durable des systèmes. C'est à cela seulement que vous regardons aujourd'hui.

Ainsi le résultat de tant de discussions et de polémiques a été de constituer peu à peu un véritable domaine commun,

CONCLUSION

où, quelles que soient leurs aspirations sociales ou politiques, les économistes peuvent se rencontrer. Ce domaine c'est celui de la science économique proprement dite, de la science qui se préoccupe non de prescrire ce qui doit être, mais simplement d'expliquer et de comprendre ce qui est. La supériorité d'une théorie se mesure ici uniquement à sa valeur explicative. Peu importe qu'en pratique on soit alors interventionniste ou libéral, protectionniste ou libre-échangiste, socialiste ou individualiste, tout es-

prit bien fait s'incline nécessairement devant une observation exacte ou une explication satisfaisante.

Mais tandis que ces divergences d'écoles tendent à s'effacer dans l'unité de la science mieux comprise, voici qu'en sous-œuvre on voit se former d'autres divisions, celles-ci moins scolastiques et plus fécondes pour le progrès de la science, en sorte qu'un nouvel éventail paraît se reconstituer sous l'ancien.

D'abord, en ce qui concerne la méthode, la séparation s'accroît de plus en plus entre Y économie pure et Y économie descriptive, ou, si l'on préfère, entre la systématisation théorique et l'observation des phénomènes concrets. Ce sont là deux ordres de recherches également nécessaires et qui correspondent à des qualités d'esprit rarement réunies en une même personne. Cependant la science économique ne saurait se passer ni de théorie, ni d'observation. Nous ne ressentons pas moins vivement aujourd'hui qu'autrefois le désir de saisir l'enchaînement des phénomènes économiques et leurs rapports réciproques ; et, d'autre part, quand l'organisation économique du monde est en perpétuelle transformation, quand la forme et les aspects de l'industrie et du commerce se modifient tous les jours, comment pourrions-nous nous dispenser de les observer et de les décrire à nouveau ? Sous nos yeux, ces deux méthodes se développent et progressent simultanément, et les grandes querelles sur leur supériorité respective paraissent aujourd'hui définitivement apaisées.

Nous voyons ensuite s'opérer une segmentation de la science économique en sciences distinctes qui tendent à devenir de plus en plus autonomes. Seulement cette séparation n'implique plus lutte, mais simple division du travail.

A ses débuts, la science économique tient toute en un ou deux volumes. Sous ces trois grandes rubriques, production,

CONCLUSION

consommation, distribution des richesses, Sav et ses successeurs pensent pouvoir grouper aisément les théories et les faits essentiels dont la connaissance suffit à former un économiste. Depuis, notre science, comme toutes les autres, s'est fractionnée en un grand nombre de branches diverses. Ce qu'on appelait autrefois la physique ou la chimie n'est plus qu'un cadre élastique qui embrasse une multitude de sciences spéciales (électricité, optique, thermodynamique, chimie biologique, etc.) et dont chacune suffit à absorber l'attention de toute une vie d'homme. De même l'Economie Politique est devenue aujourd'hui un terme vague, mais commode, qu'on, emploie pour désigner des recherches souvent fort éloignées les unes des autres. La théorie des prix et celle de la distribution des richesses ont pris des développements nouveaux qui font presque de chacune une branche spéciale de la science; — l'économie sociale s'est taillé son domaine et vit de sa vie propre ; — la théorie de la population s'est élargie aux proportions d'une science particulière, la démographie;

— la théorie de l'impôt a pris le nom de science des finances ;

— la statistique a ses méthodes spéciales et déborde sur toutes les autres blanches; — la description du mécanisme commercial et industriel, des banques, des Bourses, la classification des formes d'industrie, l'étude de leurs transformations, sont à l'Economie Politique ce que la zoologie, la botanique descriptive ou la morphologie sont à l'histoire naturelle. Et quoique des noms spé-

ciaux ne distinguent pas toujours chacune de ces disciplines, en réalité ce sont là autant de sciences spéciales dont les rapports et l'unité profonde ^{11e} sont pas toujours faciles à découvrir.

Cependant il reste un terrain sur lequel non seulement les divergences, les luttes continuent, mais probablement même ne cesseront jamais : c'est celui de la politique économique et sociale.

Tandis qu'un fonds commun scientifique semble se constituer peu à peu entre les économistes, les divergences sur le but à poursuivre et sur les moyens à employer en matière de politique économique ne sont pas moins vives aujourd'hui qu'autrefois. Chacune des grandes doctrines que nous avons exposées dans ce livre ont encore leurs représentants convaincus. Libéraux, socialistes, interventionnistes, socialistes

CONCLUSION

<l 'Etat et socialistes chrétiens, continuent à opposer leurs idéals et leurs méthodes d'action. Est ce la science qui les départagera? Certainement non, car les raisons sur lesquelles ils s'appuient sont empruntées pour une bonne part à d'autres sources qu'à la science. Les croyances religieuses ou morales, les convictions politiques et sociales, les sentiments et les préférences individuels, jusqu'aux expériences et aux intérêts personnels, jouent ici leur rôle et contribuent à déterminer l'orientation de chacun. Dans la première moitié du xixe siècle, la science avait fait cause commune avec une doctrine particulière, le libéralisme. Cette alliance lui a été funeste. Le jour où l'on a pu soupçonner les théories économiques de dissimuler un simple plaidoyer en faveur d'une politique déterminée, elles ont perdu une bonne partie de

leur crédit. Mais cette leçon a produit ses fruits, et rien ne serait plus dangereux pour le développement de notre science que de l'inféoder à nouveau à une école quelconque. Sans doute, la science peut fournir un appui précieux à la politique économique en permettant de prévoir les résultats de telle ou telle mesure, et il faut espérer que ces prévisions, encore trop souvent incertaines, deviendront plus précises dans l'avenir. Mais elle ne saurait tracer à la politique économique ni son idéal ni son but.

Ne nous flattons donc pas de voir disparaître un jour ces grands courants d'opinion qui s'appellent aujourd'hui libéralisme, socialisme, solidarisme, syndicalisme ou même anarchisme. Peut-être dans l'avenir porteront-ils d'autres noms. Mais, sous une forme ou sous une autre, ils subsisteront côte à côte, parce qu'ils correspondent à des tendances profondes de la nature humaine ou à des intérêts collectifs permanents, qui tour à tour obtiennent la primauté.

Faut-il le regretter? Nous ne le croyons pas. L'unité de croyances nous paraît un idéal chimérique, et au point de vue purement pratique nous sommes de ceux qui, -dans 1 intérêt même des causes qui leur sont chères, souhaitent ne pas les voir un jour débarrassées de toute concurrence.

En résumé :

Unité et collaboration croissante sur le terrain scientifique, grâce au perfectionnement des méthodes;

CONCLUSION

Etd'autre part, variété et même lutte sur le terrain pratique entre les différents idéals économiques, continuante combattre

pour la prépondérance ;

Tel sera sans doute le spectacle que présentera l'Economie Politique dans l'avenir.

Ainsi l'impression qui se dégage d'une histoire des doctrines est sinon quelque peu mélancolique, du moins faite pour nous disposer à une certaine humilité. Tant de doctrines qu'on croyait définitivement acquises s'effacent et tant d'autres qu'on croyait mortes revivent ! Mais celles qui meurent ne meurent jamais tout entières et celles qui revivent ne revivent jamais tout à fait les mêmes.

Ce dont l'science et l'enseignement ont le plus besoin pour se développer c'est donc d'une large et complète liberté : liberté dans les méthodes, liberté dans les théories, liberté aussi dans les idéals et les systèmes — car ceux-ci, en mettant en jeu les sentiments, sont parfois de précieux stimulants à la recherche scientifique elle-même. Rien ne serait plus funeste à celle-ci que le dogmatisme d'où qu'il vienne. Et malheureusement sur ce point aucune école et aucun pays ne sont à l'abri de toute critique.

Déjà Sismondi accusait le libéralisme triomphant de transformer l'économie politique en une orthodoxie. Mais le libéralisme n'est pas seul à encourir semblable reproche. En Allemagne, il y a peu d'années, le chef de l'école historique, M. Schmoller, dans un discours prononcé comme recteur de l'Université de Berlin, déclarait qu'on ne pourrait admettre dorénavant dans l'enseignement public « ni de purs marxistes, ni de purs disciples de Smith ». L'école historique allemande voudrait-elle renouveler contre ses adversaires un ostracisme dont elle fut autrefois la première à souffrir ? Nous ne saurions cependant nous piquer en France

d'avoir été beaucoup moins exclusifs. L'indifférence ou même l'hostilité qu'a rencontrée longtemps chez nous l'école mathématique ne nous fait pas grand honneur. D'ailleurs, cette même intolérance, si justement reprochée à l'économie « bourgeoise », on l'a rencontrée à un degré semblable dans le socialisme. Le jour où les théories de Marx ont été battues en brèche par certains marxistes, on a vu se porter à leur secours des défenseurs

CONCLUSION

non moins autoritaires ni moins intransigeants que ceux du libéralisme, lorsque celui-ci s'était cru menacé par des tendances nouvelles. En sorte que si un enseignement se dégage de l'histoire des doctrines, c'est la nécessité d'un esprit critique qui, restant toujours en éveil, ne cessant jamais de contrôler les vérités acquises et d'accueillir avec bienveillance les observations et les expériences nouvelles, permette ainsi d'élargir et d'approfondir sans relâche le domaine de la science économique.

APPENDICE

SUR QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

Nous n'avons pu, au cours de cet ouvrage, mentionner un certain nombre de publications qui ont marqué dans l'évolution récente des idées économiques, et qui sont destinées, croyons-nous, à y laisser une trace durable, ne fût-ce que par les controverses qu'elles ont suscitées. 11 nous aurait fallu, pour leur faire place, remanier entièrement l'ordonnance de certains chapitres ou

ajouter un nouveau volume à celui-ci. Le temps dont nous disposions ne nous permettait d'envisager ni Lune ni l'autre de ces solutions/ Aussi nous bornerons nous à signaler brièvement ici quelques noms et quelques titres qui nous semblent particulièrement significatifs. Certains trouveront sans doute que nous négligeons des productions auxquelles ils attribuent plus d'importance qu'à celles relevées ici. Cela est inévitable. Nous n'avons pas la prétention d'être complet. Nous voulons simplement orienter le lecteur, et surtout le lecteur français, vers les travaux qui lui permettront de suivre le plus utilement à nos yeux, l'évolution des idées de ces quinze ou vingt dernières années.

En matière d 'histoire des doctrines, mentionnons une seule histoire générale, celle Irès attachante, publiée en trois volumes par M. Gonnard. Son apparition contemporaine de la révision de celle édition ne nous a pas permis de l'utiliser. Elle couvre du reste une période beaucoup plus vaste que celle dont nous nous sommes occupés, puisqu'elle va de l'antiquité jusqu'à nos jours.

En matière de doctrines sociales, on peut considérer comme une création vraiment constructive et neuve, la science civique, la « Civics » pour la désigner du nom que lui donne son vrai fondateur, l'urbaniste et sociologue écossais Patrick Geddes. C'est sous ce titre qu'il a inauguré une série de volumes publiés en collaboration avec plusieurs de ses disciples, et qui ont pour but d'apporter une synthèse sociale également éloignée de l'individualisme anarchique et de l'impérialisme conquérant, entre lesquels oscillent aujourd'hui les partis. Les sciences les plus diverses, géographie humaine, sociologie, histoire sociale, ethnographie, économie politique sont mises à contribution pour fournir une base à une doctrine de conciliation et d'union, laquelle se

îéaliserait par l'importance prépondérante accordée à la cité ou à la région considérées comme les vrais cenlres de l'activité sociale, par opposition à l'État ou à l'individu isolé.

En dehors de cette doctrine nouvelle, il fiut noter la renaissance ou le rajeunissement de certaines doctrines anciennes que l'oti pouvait croire définitivement disparues : le sa'nl-simouisme et le proudhonisme. Le premier, qui est le socia-

(t) Par M. Rist.

APPENDICE

lisme des entrepreneurs, a trouvé des continuateurs pleins d'ardeur et très per onnels dans les rédacteurs du nouveau Producteur, revue qui paraît depuis 1920 sous la direction de MM. Fernand Gros et Gabriel Darquet, et dont le titre indique suffisamment la tendance. Le second — le proudhonis ne — a pour représentant le plus pénétrant M. Maxime Leroy,, dont les ouvrages principaux, celui tout récent sur les Techniques nouvelles du syndicalisme, ou celui plus ancien sur la Coutume ouvrière, marquent une date importante dans la littérature sociale inspirée par le mouvement syndical, et sont pleins d'aperçus neufs et féconds. Rappelons enfin que la doctrine de la rente et du rôle prépondérant de la terre dans l'économie a trouvé en Allemagne avec M. Oppenheimer un théoricien nouveau et ingénieux.

Quant aux doctrines économiques proprement dites, ce sont les problèmes monétaires, ceux relatifs aux échanges internationaux et à la théorie des crises qui ont donné lieu aux travaux les plus importants. Ou ne peut citer par contre, en matière de théorie générale, par exemple en matière d'économie mathématique, aucune œuvre tout à fait originale. Notons en passant un fa t qui

a son importance au point de vue de l'histoire des théories mathématiques, et qui a été signalé par M. Colson dans sa préface au tout récent ouvrage de M. Rueff, *Des sciences physiques aux sciences morales* (Paris, 1922), c'est que l'emploi fait par M. Colson dans son grand *Traité de courbes d'offre et de demande*, si analogue à celui qu'en a fait en Angleterre M. Marshall, a été conçu indépendamment de ce dernier, et avant que l'économiste français ait eu connaissance des célèbres *Principles of Economics*.

En matière monétaire, un très vif mouvement d'idées a été provoqué (surtout en Allemagne) par l'ouvrage profondément médité de Fiédéric Knapp, *Slaatliche Théorie des Geldes* (1906). Knapp a été le promoteur (après Mongin en France) (1) de ce qu'il est convenu d'appeler les théuries nominalistes de la monnaie. Sa théorie est plus juridique qu'économique, comme l'a souvent fait remarquer un de ses disciples les plus indépendants, Bendixen, directeur de la Banque hypothécaire de Hambourg. Elle est déparée par un souverain dédain pour la théorie quantitative de la monnaie, dédain que les expériences catastrophiques du papier-monnaie pendant la guerre font apparaître comme plus étrange encore. Elle constitue néanmoins une systématisation très remarquable et extrêmement instructive des pratiques monétaires d'avant-guerre. A notre avis cependant, le grand ouvrage de R. -G. Hawtrey, *Currency and crédit* (1920) — qui se distingue par une alliance très rare de l'érudition historique et de l'acuité théorique — fournit l'interprétation probablement la plus compréhensive qui ait encore été donnée des innombrables expériences monétaires auxquelles nous avons assisté depuis la Révolution française jusqu'à 1918. Il constitue le guide le plus précieux

que nous connaissions pour l'interprétation des phénomènes monétaires modernes (2).

Dans un ordre d'idées voisin, le marché de l'escompte et les phénomènes de change, ont suscité des travaux dont quelques-uns peuvent, dès maintenant, être considérés comme classiques. A peine paru, le brillant ouvrage de M. Hartley Wilhers, *The Meaning of money* (1909), aussitôt traduit en plusieurs langues, a été considéré comme l'égal du célèbre livre de Bagehot — Lombard Street — publié quarante ans auparavant sur le même sujet. Nulle part, on n'a démontré aussi clairement la similitude du rôle du billet de banque et des crédits en banque utilisables par chèques, similitude que les expériences de la guerre ont définitivement vérifiée et qui, du reste, avait déjà été signalée avec beaucoup de force par l'écossais Mac Leod dans son ouvrage bien connu sur les banques. Nulle part non plus, on n'a démonté avec plus d'ingéniosité les rouages d'un grand marché moné-

(1) Dont les articles ont paru dans la Revue d'Économie politique de 1857, 1838 et 1897.

(2) M. R. -G. Hawtrey a publié, dans les Problèmes modernes de l'économie (Paris, 1921, Colin, éditeur), une très belle étude sur la situation monétaire de l'Europe à la fin de la guerre.

APPENDICE

taire comme celui de Londres. Parmi les théoriciens du change, deux écrivains doivent être mentionnés. L'un est l'économiste suédois Cassel, qui, dans sa *Theoretische Nationalökonomie* (1918) d'une si forte structure, comme dans ses Mémoires célèbres aux diverses conférences internationales réunies depuis 1918, a développé, non sans soulever de vives contro-

verses, la doctrine classique du ■ change de Ricardo et celle du célèbre Bullion Committee de 1810 réédité récemment par M. Cannan. C'est aussi la doctrine classique qu'a défendue en France, dans son bel ouvrage sur les changes étrangers et dans ses nombreux articles, M. Décamps. Loin de la trouver contredite, il la considère, au contraire, comme confirmée par toutes les expériences du xxe siècle.

De toutes les parties de l'économie politique, c'est peut-être la théorie des crises qui a provoqué depuis vingt ans le plus de travaux intéressants. Les trois grandes crises internationales auxquelles nous avons assisté pendant cette période, celle de 1899-1900, celle de 1907-1908, celle enfin de 1920-1922, en ont été les ■ occasions toutes naturelles. La France a fourni ici deux contributions de grande valeur : Les crises générales et périodiques, de M. Lescure, et l'étude si fouillée de M. Aftalion, Les crises périodiques de surproduction. M. Aftalion voit dans la longueur du temps nécessaire à la production des capitaux fixes la source profonde du phénomène qu'il étudie. A l'étranger, les publications sur ce sujet sont extrêmement nombreuses; il faudrait citer les noms de MM. Bouniatian, Moore, Beveridge, Tugan-Bazanowski et bien d'autres encore.

Les discussions sur le commerce international qui paraissent presque éteintes depuis le début du xxe siècle ont suscité un intérêt nouveau grâce aux difficultés du problème des réparations et à la prétention à l'autonomie économique manifestée pendant et depuis la guerre par un grand nombre d'États. Ces débats ■ ont donné naissance à l'ouvrage économique qui a eu peut-être — depuis celui de Henry George ou celui de Karl Marx — le plus grand retentissement mondial : Les conséquences écono-

miques de la paix de J.-M. Keynes. Quoiqu'on puisse ■ penser de ses conclusions politiques, il marquera certainement une date dans l'histoire des grandes controverses économiques. L'analyse par laquelle le livre débute, de la solidarité de fait qui s'était établie avant la guerre entre les grandes nations productrices, et du mécanisme grâce auquel cette solidarité devenait chaque jour plus intime, compte parmi les pages les plus fortes de la récente littérature économique. Un livre plus ancien, *Currency of India* (1913), avait du reste manifesté avant la guerre la maîtrise de l'auteur en matière monétaire.

Mais les progrès de l'économie politique ne doivent pas être suivis seulement dans les livres. De même qu'aujourd'hui la chimie, la physique et les sciences naturelles se renouvellent et se développent surtout dans les travaux des laboratoires, de même, l'économie politique dispose aujourd'hui de centres d'observation qui constituent comme ses laboratoires et dont les travaux méthodiques contribuent souvent plus que les gros ouvrages à ses progrès. C'est dans les mémoires • et les études publiés par ces institutions qu'il faut souvent chercher aujourd'hui la véritable source du progrès des idées économiques. Le Bulletin publié périodiquement par le service de la Statistique générale de la France, ou la *Review of Economic Statistics* de l'Université Harvard, pour ne citer que celles-là parmi les publications des innombrables services statistiques des grands pays ou des grandes sociétés qui ont su organiser collectivement le travail d'enquête et d'analyse ■ économique sont le type des sources qui fournissent aujourd'hui à l'économiste les matériaux sur lesquels il travaille et souvent aussi l'élaboration déjà très complète de ces matériaux. Multiplier ces centres d'observation et d'analyse, accroître leur indépendance, leurs moyens d'action, former des es-

prits capables d'utiliser et d'interpréter les faits qu'ils accumulent, donner ainsi aux hommes publics et à

G. et R. — Docte, écon.

APPENDICE

l'opm'on une vue toujours plus sûre de l'évolution de ces grands phénomènes socsaux dont le développement souvent inconscient et inaperçu domine la politique, tel est aujourd'hui le devoir le plus pressant.

Trop souvent l'économie politique est encore serve de la politique. De même que la philosophie autrefois ancilla theoloyiae a fini par s'affranchir de celle ciT de même l'économie politique doit conquérir et affirmer son indépendance dans un monde où le progrès économique est devenu la condition de pre que tous les autres.

INDEX ALPHABETIQUE

DES NOMS PROPRES

Les chiffres indiquent les pages où sont mentionnés les auteurs ; le ? chiffres imprimés en caractères gi'as indiquent celles qui contiennent l'exposition de l'ensemble de leurs doctrines ou de la plus importante.

Adamson, 630 n.

Adler, 728 n.

Aftalion, 217 n.

Alembert (d'), xi n.

Allix, 137 n. ; 244 n.

Anderson, 173 n.

Andler, 376 n. ; 518 n. ; 537 n. ; 718 n. Antoine (père), 594 n.

Anlonelli, 293 n. ; 761 n.

Argenson (marquis d'), 12 n.

Aristote, 209, « chrématistique >>; — 478, définition de la science; — 538 n., de la valeur; — 700 n., solidarisme.

Arkwright, 75.

Ashley, ix ; — 458 n., son opinion sur l'école historique; — 461; — 46[^] n , sur les théories économiques; — 464, critique l'école historique.

Auburtin, 580 n.

Aucuy, 371 n.

Augé-Laribé, 652 n.

Aulard, 236 n.

Aupetit, 630 n.; 632 n., écarte le mot « valeur » ; — 640 n. ; 642 ; — 648 n. Auspitz, 630 n.

Avenel (vicomte d'), 650.

Babbage, 78.

Babeuf (Gracchus), 237; 519 n.

Bade (margrave de), 5 ; 50.

Bakounine, 732 à 756; 536'm; 548 n.- 727; rapports avec Lénine, 762.

Bardoux (Jacques), 606 n.

Barone, 630 n. \

Barres (Maurice), 298 n.

Bastable, 325 n.

Bastiat, 385 à 407 ; — vui, xiv; — 43, filiation avec les Physiocrates ; — 107, son optimisme différent de celui de Smith ; — 133, 136, ressemblances avec Say; — 262 n., ressemblances avec les St-Simoniens ; — 360 n., controverse avec Proudhon sur l'intérêt ; — 429 ri., ressemblances avec Ricardo; — 431, avec St. Mill ; — 445; — 487-488, sa conception du gouvernement; — 506, 508, opposition avec Rodberlus sur le problème de la répartition proportionnelle ; — 522 n., rôle de l'État ; — 650, échec de sa théorie de la rente; — 699, précurseur du solidarisme; — 716, et même de la coopération; — 719 n., parenté avec XL Guyot; — 730, comparé à Slirner ; — 746, et aux anarchistes; fournit aux anarchistes la distinction entre le gouvernement et la société.

Baudeau, 3 n., sa définition des Physiocrates ; — 4 n., ses ouvrages ; — 21 n., opinion sur le Tableau économique; — 26; sur la propriété foncière; — 42 n.,

788 INDES ALPHABÉTIQUE DES NOUS PROPRES

sur le gouvernement de la Chine; — 43, sur l'instruction ; — 44 n., sur le patriotisme ; — 45 n. et 46, sur l'impôt ;

— 47 n., sur les intérêts concordants du souverain et du pays.

Bauer (Bruno), 729.

Bauer (Étienne), 21 n.; 22 n.

Bazard, 237, ne connaît pas Fourier; — 243, 245, 251, auleur de la Doctrine SfltmLSî«o?ue??ne.Cf.Saint-Simoniens.

Bebel, 520.

Bendixen, 784.

Benoit-Lévy (Georges), 294 n.

Bentham, 112 n., opinion sur l'intérêt;

— 691. critiqué par les Fabiens.

Berens (Édouard), 651.

Bergson (Henri), 480 n. ; — 560 n. ; 568 n., rapports avec le néo-marxisme.

Bernstein, E66, critique les thèses Marxistes; — 564, contribue à la crise du Marxisme; — 565 n., apprécie Bôhm-Bawerk; — 763 n., critiqué par Lénine ; — 765 n.

Berth, 571 n.; — 732 n., opinion sur les anarchistes; — 758 n , sur l'État.

Bertbélemy, 677 n.

Bismark, 494 ; 519.

Bi ville, 605 n.

Blanc (Louis), 299 à 307, son organisation du travail; — 232, s'est inspiré de Sismondi; — 267, devancé par les Sl-Simoniens ;

— 347 n., opinion de Proudhon sur lui; — 352 à 358, son rôle pendant la Révolution de 1848; — 494, prédécesseur du socialisme d'État ;

— 576, Lassalle lui emprunte son projet d'associations ouvrières; — 711, renouvelé par les solidaristes:

Blanqui (Adolphe), 232, 346.

Block (Maurice), 444.

Bôhm-Bawerk, 639, sa théorie de l'intérêt; 83 n., 92 n., opinion sur Adam Smith; — 385, opinion sur Bastiat; — 565 n., 610, ses idées acceptées par certains socialistes; — 617 n., jugement sur les classiques; — 620, critique qu'il leur adresse; — 622 n.; 623 n., son opinion sur Futilité finale; — 627 n., sa définition de Futilité finale ; — 632 et 644, sa théorie de l'intérêt ; — 643, importance attribuée aux théories hédonistes; — 692, divergence avec les Fabiens.

Bois (Charles), 704 n.

Boisguilbert, 33 n. ; 38 n.; 62.

Bolcheviki, 761 n.

Bonar (James', 60 n.; 140.

Bondareff, 611 n.

Bonnard (banque), 270; 271 n.

Bonnet (Alfred), 564 n.; 650 n.

Boilh (Charles), 461.

Borkiewilch, 630 n.

Bossuet, 573.

Bougie, 361 n. ; 704 n.; 722 n.

Bouniatian, 785.

Bourgeois (Léon), 704-709, théorie du « quasi-contrat ».

Bourgin, 110 n. ; 237 n. ; 310 n.

Bourguin (Maurice), 270 n. ; 375 n. ; 537 n. Bouvier, 630; 641 n.

Brandès (Georgel, 515 n.

Brants, îx.

Boyve (de), 604 n.

Braun (Karl), 436.

B ray, 369.

Brentano (Lujo), 459.

Briand (Aristide), 293 n.

Bright (John). 432.

Brissot de Warville, 237 n.; 342 n.

Brodnitz, 529 n.

Brook-Fann, 298 n.

Bruhnes (Mme), 667 n.

Brunetière (Ferdinand), 578 n.

Buckleugh (duc de), 59 n.

Buchanan, 60 n. ; 166.

Bûcher (Lolhar), 494.

Biicher (Karl), 295 n., fait dériver le travail du jeu; — 318 n., son opinion sur la succession des périodes économiques; — 474, sur la méthode.

Bûchez, 302, association de production ;

— 312, imité par Louis Blanc; — 357, précurseur des associations ouvrières ;

— 590, du catholicisme social; — 600, des Cliristians socialists.

Buffon, 141 ; 623 n.

Buisson (Ferdinand), 712 n.

Buonarotti, 300.

Bureau (Paul), 160; 587 n. ; 590 n. ; 719 n. Buret, 233.

Cabet, 308 ; — 273 ; 286 ; 347 n . ; — 348, critiqué par Proudhon.

Cairnes, 443; — 460, son opinion sur la méthode.

Calvin, 398 n.

Campanella, 237 n.; 287.

Cannan (Edwin), 60 n., éditeur d'A.

Smith; — 65 n., opinion sur les trois facteurs; — 70, sur la division du travail de Smith ; — 88 n., sur la théorie du capital d'A. Smith; — 91 n., sur la théorie de la spoliation de Smith ; — 169, enclosures et prix du blé ; — 509 n., 654 n., profit.

Cantillon (Richard), 53.

Carey, 396 à 398, sa théorie de la rente foncière; —33, se réclame des Physiocrates ; — 135, réfuté à l'avance par J. -B. Say; — 330 à 333, sa théorie du protectionnisme; — 334, 385, rapports avec Basliat; — 389, sa théorie de la valeur; — 405, sa théorie de la solidarité; — 407, de la population; — 506, opposition avec Rodhertus sur le problème de la répartition proportionnelle; — 650, 651, insuccès de sa critique de Ricardo.

Carey (Mathieu), 326.

Carlyle, 607; — 137; 231.

Carnot (Hippolyte), 249; 251 n.

Carnot (Sadi), 434.

Carrel (Armand), 249

Carver, 617 n.

Cassel, 784.

Catherine II, 5; 29.

Cauwès, 334 n.

Cazamian, 603 n.

Channing, 298 n.; 599 n.

Chaptal, 129; 324; 325 n.

Charléty, 265 n.

Charmonl, 717 n.

Châtelain, 57 n. ; 436 n. ; 495 n. : 500 n.

Cherbuliez, 444; 640 n.

Chevalier (Michel), 443 ; — 249, 250, ses rapports avec les Saint Simoniens; — 265, négocie le traité de 1860; — 339 n., apprécié par List ; — 491, ses idées sur le rôle de l'État; — 527, précurseur du socialisme d'État.

Child, 62.

Cité du Soleil, 287.

Clark (J. -B.), 622 n., utilité finale; — 628, rénove la théorie de la distribution;

642 n , ses tendances optimistes; — 657. différences avec Walras et Walker ;

— 664 n., sa théorie de la répartition;

— 670, influence de Henry George sur lui; — 646 n., son optimisme.

Clavières, 124.

DES NOMS PROPRES 789

Cliffe Leslie, 231; 460.

Cobden, 385 n., sa Ligue imitée par Bastiat; — 426, sa loi du salaire; — 433, le libre-échange; — 444, négocie les traités de 1860.

Colbert, 327.

Cole, 533 n., 696 n.

Colins (baron), 181, 667.

Colson, 401 n., répartition des revenus; 509 n.; 640 n., 784.

Collectivisme, 548.

Comte (Auguste), 481-483, sa conception de l'économie politique; — 40 n. ^ du despotisme; — 237 n., 239 n., 240, rapports avec les Sainl-Simoniens ; — 261, théorie des trois états, empruntée à Saint-Simon ; — 388, sa critique de 1 optimisme économique; — 392, la « fonction sociale »; — 416, 434, influence sur Mill; — 442 n., critiqué par Stuart Mill; — 535, oppose la statique à la dynamique; — 579 n., christianisme;

— 699, précurseur du solidarisme; — 701 n., se défie de l'organicisme ; — 706, 711 n., idée de la responsabilité solidaire. i

Comte (Charles), 244.

Condillac, 55 à 58; - xi, estime utile la connaissance des fausses doctrines;

— 86, inconnu d'Adam Smith et éclipsé par lui ; — 126, inspire Say ; — 127 n., mal compris par Say; — 136, aide Say à corriger Smith; — 613; — 623 n., ses idées reprises par les hédonistes.

Condorcet, 142; 263.

Considérant (Victor), 298; 346 n., critiqué par Proudbon ; — 352, détend le droit au travail; — 355, appelé à la Commission du Luxembourg; — 711, précurseur du solidarisme.

Cooper (William), 285.

Coquelin (et Guilaumin), 352; 727 n.

Cossa, vu ; 434, appréciation St. Mill; — de Cherbuliez, 444.

Courcelle-Seneuil, 380 n. ; 371 n.; 444; 640 n.

Cournot, vni, ne croit pas à l'influence des économistes sur les faits; 311 n., combat le libre-échange ; — 425 n., critique la loi de l'offre et de la demande ,

— 492, critique l'optimisme, voit dans le libéralisme un « adage de sagesse pratique » ; — 501 n., 527, auxiliaire du

790 INDES ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

socialisme d'État; — 613; — 618, la demande fonction du prix; — 630 n., 633 n., emploie les notations algébriques; — 633 n., la loi du débit.

Coux (de), 573 n .

Croce (Benedetto), 565 n.

Cromwell, 117 n. (Actes de navigation).

Cunningham, 461.

Curmont, 14 n.

Darimon, 360 n. ; 370 n.

Darquet, 783.

Darwin, 140; 382; 734.

Décamps (Jules), 785.

Dechesne, 593 n.

Deherme, 696 n.

Delevsky, 761 n.

Demolins (E.), 588; 589 n. ; 719 n.

Denis (Hector), ix; — 2 n., 21, opinion sur les Physiocrates ; — 9 n., 22 n., diagrammes illustrant la théorie physiocratique; — 217 n., son interprétation de la « mieux-value » de Sismondi; — 283 n., critique le magasin d'échange d'Owen; — 481 n., rattache A. Comte à l'école historique.

Descaries, 743.

Deschamps, ix n.

Diderol, 7.

Diehl (Iv), 372 n.

Dolléans (Ed.), 276 n. ; 279 n ; 285 n.

Dollfus, 584.

Doubleday, 160 n.

Dove (Patrick Edouard), 666.

Dragomanow, 732 n.

Droz, 232.

Drysdale, 156 n.

Dubois, îx.

Duguit, 717 n.

Dühring (E.), 135; 245 n. ; 338 n.; 339 n.

Dumas, 239 n. ; 240.

Dumont (Arsène), 160.

Dumoulin, 598 n.

Dunoyer, 383 ; 407 à 410 ; — 244, rapports avec Saint-Simon; — 380 n., préconise la concurrence ; — 381 n., hostile à l'association ; — 382, appartient à l'école « dure » ; — 428, échange international; — 522, imité par Prince- Smith; — 727, 746 n., différences et ressemblances avec les anarchistes.

Dupin (baron), 325 n.

Dupont de Nemours, 4 n., ses œuvres; —

6, sa définition de la physiocratie ; — 8, 9, 10, sa conception des lois sociales; — 40 n., son opinion sur le despotisme; — 46 n., 48 n., sur les propriétaires; — 418 n., définition des lois naturelles.

Dupontl-White, 523 à 527; — 260, sur la méthode historique ; — 355, membre de la Commission du Luxembourg; — 487 n., a en vue surtout l'État démocratique moderne; — 488, peu écouté sous le Second Empire.

Dupuit, 621 n. ; 633 n.

Durand, 714 n.
 Durkheim, 708 à 709, solidarité ; — 71 ; 462 n.
 Duverger, 25b.
 Eden (traité d'), 122.
 Edgeworth (miss), 138 n.
 Edgeworth (F. Y.), 630 n. ; 638 n., 677 n.
 Efferlz (Otto), 501.
 Eheberg, 312 n.
 Eichthal (Eugène d'), 704 n.
 Eichthal (Gustave d'), 442 n.
 Einaudi (Luigi), 650 n. ; 675 n. ; 677 n.
 Eisenach (congrès d'), 520; — 497, appréciation de Rodbertus.
 Eltzbacher, 734 n. ; 737 n. ; 740 n. ; 754 n.
 Ely (Richard), 414 n.
 Encyclopédie (!), 3 n.
 Enfantin, 237 il., rapports avec Fourier;
 — 249, fonde Le Producteur ; — 250, transforme le Saint-Simonisme en religion ; — 251 n., évolution de ses idées ;
 — 254 n., sa théorie du profit et du salaire; — 257 n., importance qu'il attache aux banques ; — 265, son action pratique ; —

265 n., sa définition du crédit; —269, sa conception de l'intérêt général ; — 444, projette le canal de Suez.

Engels (Frédéric), 248 n., « mort » de l'Etat; — 246, 267, son appréciation sur Saint-Simon ; — 537 n., ami et éditeur de Marx; — 551 n., annonce la déchéance de la propriété privée; — 729, fréquente les « Hommes libres » ; — 765, cité par Lénine.

Escarra, 666 n. ; 685 n. ; 686 n.

Esmein, 39 n. ; 40 n.

Espinas, îx.

Fabienne (société), 688 à 696.

Faguet, 294 n.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Fallût (Tomy), 604 n.

Faucher (Jules), 730.

Ferrara (Francesco), 390 n.

Ferrier, 326 n.

Fesly (Octave), 302 n.

Fetler, 617 n.

Feuerbach, 729; 737 n.

Fichte, 518 n.

Fisher (Irving), 83 n. ; 97 n. ; 617 n. ; 630 n. ; 644 n.

Fix (Théodore), 232.

Fleurant, 704 n.

Fontenay (Roger de), 170 n.; 396 n., rente foncière.

Fouillée (Alfred), 667; 710 n. ; 717.

Fourier, 288 à 299; — 160 n., opinion sur la population; — 229, combattu par Sismondi; -» 237 n., influence sur Enfantin; — 272, rapports avec Owen;

— 310 n., opinion sur la liberté des échanges; — 346, critiqué par Proudhon ; — 351, partisan du droit au travail; — 555, cité par Labriola; — 560, veut s'appuyer sur les classes dirigeantes; — 699, 711, anticipe le Socialisme; — 727, revendiqué par les anarchistes; — 750 n., devance les anarchistes par le Phalanstère.

Fournière, 559 n.

Foville (A. de), 182 n.

Foxwell, 369 n.

Franklin, 385.

Frézouls (Paul), 651 n.; 655 n.

Fröbel, 297.

Galiani (abbé), 36; 53; 54.

Gandalin (le sorcier), 227.

Garçon, 51 n.

Garnier (Joseph), 346; 450.

Garnier (baron Germain), 60 n. ; 123, traduit Smith; — 125, son opinion sur les Physiocrates ; — 126, son opinion sur les produits immatériels; — 134, sur la surproduction.

Geddes (Patrick), 783.

George (Henry), 670 à 676 — vm; — 51 n., dédie un livre aux Physiocrates;

— 181, inspiré par Ricardo; — 266, anticipé par les Saint-Simoniens ; — 601, propagé par le christianisme social anglais ; — 667, proclame le droit de la communauté à la terre; — 681, analogies et différences avec Walras; — 682 n., partisan de la « terre libre ».

Gibbon, 122.

Gide (Charles), 286 n., 287 n. ; Fourier;

— 392 n. ; 401 n., critiques de Basiat ;

— 618 n., désirabilité; 684 n., rachat de la terre ; — 704, solidarisme ; — 715 n., coopératisme.

Godin (André), 298-299.

Godwin, 141 ; — 152, sur Malthus; 159 n., opinion sur la population française; — 237, différence avec le SainL-Siionisme; — 728, ancêtre des anarchistes.

Goehre (Paul), 603 n.

Goethe, 477.

Gonnard (René), 783.

Gossen, 679 à 681 ; — 565 n., apprécié par Bernstein ; — 622 n., 630 n., histoire de son livre ; — 663, théorie de la nationalisation du sol ; — 663, différence avec Mill.

Gotha (programme de), 762 n.

Gounelle, 602 n. ; 605 n. ; 604.

Gournay (Vincent de), 5 n. ; 12 n.

Goût (pasteur), 604.

Grave (Jean), 728 ; — 732 n. ; 735, disciple de Kropotkine ; — 736, exalte l'individu ;

— 740, opinion sur les causes des crimes ; — 742, sur l'irrévocabilité des contrats ; — 744, « ni Dieu ni maître » ;

— 746 n., différence avec Kropotkine sur les rôles respectifs de l'individu et de la société ; 749, croit à l'harmonie spontanée des intérêts ; — 750 n., opinion sur les fainéants ; 752 n., sur la théorie de la valeur.

Gros (Fernand), 783.

Grün (Karl), 349 n. ; 378 n.

Guesde (Jules), 541 n. ; 555 n.

GuiUl-Socialism, 533.

Guillaume II, 529 ; 600.

Guillaume (James), 548 n. ; 732 n. ; 745 n. Guillaumin, 352 (cf. Coqueliu).

Guise (Famillistère de), 299.

Gustave III, 5.

Guy-Grand, 560 n. ; 574 n.

Guyau (J.-M.), 706 n.

Guyot (Y ves), 403 n. ; 422 n. ; 719 n.

Halévy (Élie), 133 n. ; 244 n. ; 269 n.

Hall, 683.

Hamilton, 32Y Hargreaves, 75.

Harmel (Léon), 594 n.

Hannony (New), 276 n.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Harvey, 21. '•*

Hasbach, 80 n.

Hauser (H.), 534 n.

Hawthorne, 298 n.

Hawtrey (R. -G.), 784.

Heeren, 455 n.

Hegel, 518 n.; 733.

Helii, 459.

Hermann, 490; 653 n.; 656; 661; 658 n. Herron (pasteur), 602
n.

Higgs, 5 n.

Hildebrand (Bruno), 455 à 457 ; — 231, devancé par Sismondi; — 317 n., sa théorie des périodes économiques; — 452 n., opinion sur List; — 453 n., critiqué par Max Weber; — 481, 483, analogies avec Comte.

Hirst, 325 n. ; 326 n.

Hitze (abbé), 591.

Hobbes, 744.

Hobson, 533 n.

Holyoake, 285 n.

Howarth (Charles), 285.

Huet (François), 590; 667.

Hughes, 599.

Hume, 59 n., son amitié pour A. Smith;

— 62, opinion sur la balance du commerce; — 76 n., sur la rente ; — 98 n., sur la théorie quantitative ; — 122, 123, opinion sur la Richesse des Nations; — 139n., rapports avec le père de Maltbus ;

— 174 n. , 193, la théorie quantitative de la monnaie; — 320 n., loué par Smith.

Huskisson, 311 ; 313.

Hutcheson, 62.

Hyudman, 684 n.

Ibsen, 607.

Icarie, 308 ; 555.

Ingersoll (Charles), 326 n.

Ingram, ix; 458 n. ; 481.

Internationale (Association des travailleurs), 376; 731.

Janet (Paul), 297.

Jannet (Claudio), 584 n. ; 794 n.

Jaurès, 555 n. ; 559.

Jevons . (Stanley), 136 n., opinion sur 1 école française ; — 451, 484 n., opinion sur la méthode historique; — 617 n., définit l'objet de l'économie politique;

— 621 n., le « degré final d'utilité »; 625 n., la « loi d'indifférence »; — 630 n., réhabilite Cournot; — 632 n., propose de bannir le mot valeur; — 639, |

opération de la production; — 645, est interventionniste; — 680 n., comparé à Gossen ; — 690.

Jenks, 333 n.

Joseph, II, 5.

Kaufsky, 569 n.; 763 n., critiqué par Lénine.

Keir-Hardie, 602.

Ivetteler (Mer de), 591.

Keynes (J.-M.), 785.

Kidd (B.), 578.

King (Gregory), 62.

Kingsley (Charles), 599; 600 n. ; 597 n.

Knapp (Frédéric), 784.

Knies, 463 à 466; — 103 n., sa critique injuste de Smith ; — 231, 452 n., classe Sismondi parmi les socialistes; — 453 n., critiqué par Max Weber; — 469, critique l'abus du mobile égoïste; — 481, sa conception des lois historiques — 482, 483, analogie avec A. Comte.

Kohler, 325 n.

Kraus, 123 n.

Ivropotkine, 734 à 756; 548 n. ; — 762, rapports avec Lénine.

Kurella, 693 n.

Kutter (pasteur), 603.

Laboulaye (Édouard de), 599 n.

Labriola (Antonio), 537 n. ; 551 n. ; 553 n. ; 555; 557; 559 n.; 560; 564 n.

Labriola (Arturo), 42 n. ; 565 n.

Labry, 759 n.

Lacordaire, 307.

Lafargue, 555 n.

Lafayette, 314.

Lagardelle, 574 n.; 733 n.

Lalande, 710 n.

Lamartine, 353 n.

Lamennais, 590.

Lanark (New), 276.

Landry, 501 n. ; — 560 n., opinion sur la morale de Marx; — 640 n. ; 643 n., sur l'École autrichienne; — 644 n., sur la théorie de l'intérêt; — 647 n.

Langlois, 483 n.

Laskine, 245 n.; 533 n.

Lassalle, 514 à 520; — 84 n., réfuté à l'avance par Smith; — 186, 426, loi d'airain sur les salaires; — 306, rapports avec Louis Blanc ; — 385, critique Bastiat; — 445, critique Schulze; — 493, cherche un compromis entre la

société actuelle et le socialisme; — 494, ses rapports personnels avec Rodbertus et Bismark; — 495, t'ait l'apologie de Rodbertus ; — 497, ne parvient pas à faire entrer Rodbertus dans son association de travailleurs; — 507, loi d'airain; — 536 n., et 540; — 583 n., association de production; — 673 n., 681 n.; comparé à Henry George; — 718 n., socialisme juridique.

Lauderdale, 126 n.

Launay (de), 720 n.

Launhurdt, 630 n.

Laveleye (de), 261, 262 n. ; 445, 685 n.

Lavergne (L. de), 439 n.

Lavoisier, 17 ; 145.

Lazare (Bernard), 733.

Le Chapelier, 273 n. ; 585.

Ledru-Rollin, 354.

Legendre, 12 n.

Légrand (Daniel), 580.

Lénine, 759 à 774.

Léon XIII, 595, n.; 596 n. ; 593.

Léopold (de Toscane), 5.

Le Play, 580 à 589; — 160, son opinion sur la population ; — 231, rapports avec Sismondi ; — - 355, fait partie de la Commission du Luxembourg; — 591, la famille.

Leroux (Pierre), 276 n., invente le mot socialisme; — 307 n., 699, et celui de solidarité.

Leroy-Beaulieu (Paul), 160, sur la natalité; — 298 n., sur Fourier; — 401 n , adopte la théorie de Bastiat sur la répartition proportionnelle; — 444 n., Collège de France; — 570, sur le Cinquième Étal; — 640 n., son opinion sur la méthode mathématique ; — 650, 651 n., sur la plus-value des terrains.

Leroy (Maxime), 784.

Lescnre, 785.

Lesseps (Ferdinand de), 249.

Le Trosne, 4; 17 n.; 22; 31 n , 56.

Levasseur, 381 n.; 462 n.

Lévy-Brühl, 518 n.

Lévy (Emmanuel), 718 n., socialisme juridique.

Lexis, 534 n., explication de la plus-value.

Liebteberger (André), 237 n.

Lieben, 630 n.

Liebkecht, 520.

Lilienfeld, 701 n.

List (Frédéric), 310 à 339; — xm; 129; 200; 260; — 452, pré-décès de

DES NOMS PROPRES 793

l'École historique ; — 490, 522, son action sur le socialisme d'Etat ; — 646 n., et Patten.

Littre, 261 n.

Locke, 666.

Loesewilz, 596.

Longe, 427.

Loria (Achille), 686 n., la terre libre ; — 559 n., le matérialisme historique.

Lorin (Henri), 594 n.

Ludlow, 599; 600.

Luxembourg (Commission du), 357.

Mably, 237.

Macaulay, 78.

Mac Culloch, 60 n., édite la Riclœsse des nations; — 78, 131 n., adopte la théorie des produits immatériels ; — 164 n., 196, ' disciple de Ricardo ; — 209, sa controverse avec Sismondi ; — 412 n. ; — 450.

Mackay, 728 n.

Mac Leod, 784.

Mac Wickar, 412.

Maton (Benoît), 521 n.; 555 n.

Mallhus-, 137 à 160; — xm, 20; — 128 n., hostile à la théorie des produits immatériels ; — 135, polémique avec Say sur les crises; — 166, 168, sa théorie de la rente; — 182 n., 184, la loi du rendement non proportionnel; — 186, sa théorie du salaire ; — 192, est protectionniste; — 206, 223, influence sur Sismondi; — 267, opinion des Saint- Simon iens ; — 387, attitude de Basliat à son égard ; — 406, 407, critiqué par Bastial et Carey ; — 4k^3-424, outrepassé par Stuart Mill ; — 489, dans quelle mesure il contribue à la critique du laisserfaire; — 667, critiqué par H. George.

Mandeville (Bernard de), 62; 82 n.

Man.oldt, 653 n.; 656; 662.

Manou, 154.

Mantoux (P.), 68 n. ; 76 n. ; 113 n. ; 120.

Marat, 236 n.

Marc-Aurèle, 698. *•'

Marcet (Mm"), 411, 412 n.

March (Lucien), 466 n.

Marie, 353.

Marion, 704 n.

Marmande (de), 736 n.

Marmoutel, 7.

Maroussem (do), 589 n.

Marrast ^Armand), 354.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Marshall, 393, économie chevaleresque ;

— 459, 464 n., opinion sur les économistes allemands; — 466 à 467, sur la nature des lois économiques ; — 470, ne veut pas de *Vhomo œconomicus* ; — 437, utilise à la fois l'induction et la déduction; — 478, 479 il., critique l'histoire comme instrument d'explication des phénomènes; — 562 n.. rapproché -de Marx ; — 610 n., de Ruskin ; — 614, ses idées acceptées par certains socialistes ;

628 n., « rente du consommateur » ; — 633, « élasticité » de la demande; — 648, opinion' sur la méthode mathématique; — 651 n., sur le concept de la rente ; — 656, sa conception du profit; — 657, la rente « composite » ; — 663, voit dans la rente du sol un élément d'une longue série.

Martineau (Miss), 139 n.; 411-412.

Martin- Sain'l-Léon,*s590 n., 595 n.

Marx (Karl), 534-556; — 76, son opinion sur Smith; — 89, sa théorie de la valeur formulée par Smith; — 139, 162, parenté avec Ricardo; — 214, analogie avec les classiques; — 217, différence entre sa « plus-valeur » et la « mieux-valeur » de Sismondi ; — 220, loi de la concentration capitaliste chez Sismondi; — 233, ses nombreux emprunts à Sismondi; — 253 à 255, sa théorie de l'exploitation différente de celle des Saint-Simoniens ; — 264,459, son système de philosophie de l'histoire ; — 266, en quoi il diffère de celui des Saint-Simoniens; — 343 n., différence entre sa théorie de la valeur et celle de Proudhon ; — 369 n., critique les bons d'échange de Bray; — 374-375, attaque violemment Proudhon, — 376, son triomphe sur lui dans l'Internationale ; — 435 n., différence avec Stuart Mill; — 496, son révolutionnarisme opposé au conservatisme de Rodbertus ;

— 501, sa théorie de la valeur-travail repoussée par Rodbertus; — 507, n'accepte pas formellement la loi d'airain des salaires; — 511, moins pressé que Rodbertus d'améliorer la situation des ouvriers ; — 514, action commune avec Lassalle en 1848 ; — 515, ses théories en partie adoptées par Lassalle; — 516 n., critique l'attitude de Lassalle ; — 520,

emprunte ses observations à l'Angleterre plus qu'à l'Allemagne ; — 535 n., son influence sur Lexis ; — 688, son peu d'action en Angleterre; 692-3, différences avec les Fabiens;— 729, fréquente « les hommes libres » ; — 733, ses rapports avec Bakounine; — 756-758, son influence combattue par les anarchistes; — 762-773, influence sur Lénine.

Mathieu (de la Drôme), 353.

Maurice, 599, 604 n.

Mautner (W.), 765 n., compare Marx et Lénine. ,

Mazel (Fulcrand), 370; 371 n.

Mehring (F.), 516 n. ; 517 n.

Méline, 20 n.

Mélouga (la famille), 582; 587.

Menenius Agrippa, 698.

Menger (Antoine), 247, opinion sur la doctrine Saint-Simonienne ; — 270 n., 495 n., opinion sur les sources de Rodbertus; — 496 n., 537 n., sur celles de Marx; — 519 n., de Fichte; — 717, rapports avec le « socialisme juridique ».

Menger (Cari), 463 ; — 454, 455 n., opinion sur Roscher ; — 609, sa polémique avec Schmoller; — 464, opinion sur le « relativisme » ; — 472 n., partisan de la méthode déductive; — 479 n., différence entre l'intelligence « historique »

(t l'intelligence « théorique » d'un phénomène; — 613, 616, utilité marginale; — 622 n., 662, fait rentrer la théorie de la rente dans la théorie générale des prix.

Mercier de la Rivière, 4 n., ses ouvrages;

— 6, conception de l'Ordre Nature! ; — 18, harmonie de l'intérêt général et particulier; — 14, stérilité des artisans ;

— 26, opinion sur la propriété ; — 32, le commerce un « mal nécessaire » ; — 33, les commerçants parasites; — 35, réfute le mercantilisme ;— 38, rapports avec Catherine de Russie ; — 372, avec Owen et Fourier.

Meredith (George), 515 n.

Meslier (curé), 237 n.

Métin, 686 n., 688 n., 690.

Meyer (Ernest), 479 n., 483 n.

Meyer (Rodolphe), 495 n. ; 496 ; 497 n. ; 498 n.

Milcent, 597 n.

Mil (James), 181 ; 197; 412 a.; 668.

Mill (John-Stuart), 415 à 442; — 72.

126 n., combat la thèse des produits immatériels; — 84, « le capital limite 1 industrie »; — 87 n., corrige la définition de l'utilité de Smith ; — 114, supérieur à Smith dans la théorie du commerce international; — 116, l'importation principal avantage du commerce international; — 164, loi de la rente « pont aux ânes » des étudiants;— 189, l'état stationnaire ; — 262 n., écrit à Laveleye ; — 299, opinion sur Saint- Simon et Fourier; — 328, accepte l'idée de protection des industries naissantes ;

— 332-333, réfute Carey ; — 451, ne mérite pas les critiques des historistes;

— 466, l'économie politique une science de « tendances » ; — 469, n'accepte pas l'égoïsme comme seul mobile économique; — 481, 490 à 492, 527, son opinion sur le rôle du gouvernement; — 526, son attitude comparée à celle d'A. Wagner ; — 582, réfute Le Play ; — 618, rectifie la loi de l'offre et de la demande;

— 650, étend la théorie de la rente de Ricardo; — 652, rente des mines; — 657, sa théorie du profit; — 659, rente de rareté; — 667, accepte le droit de la communauté à la terre ; — 668 à 676,

sa théorie de l'impôt sur la rente; — 678, différences avec Walras et Gossen ;

— 716 n., favorable à la coopération.

Mill (Mme ,T. Stuart), 415 i., 424.

Millerand, 696 n.

Mirabeau (marquis de), 4, ses ouvrages;

— 12 n., attribue à Gournay la formule « à laisser faire » ; — 21, opinion sur le Tableau Économique ; — 37, sur le prêt à intérêt; — 141, sur la population.

Moïse, 154.

Molinari (de), 43, définit comme les Physiocrates les fonctions de l'État ; — 290, voit dans les sociétés par actions la solution de la question sociale; — 385 n., son portrait de Bastiat ; — 407 n., 422, sa loi dans la libre concurrence.

Mollien (comte), 368.

Mongin, 784.

Monod (Gabriel), 483 n.

Monod (Wilfred), 605 n.

Montalembert, 580 n., sur Le Play.

Montchrétien (A. de), 1.

DES NOMS PROPRES

Montesquieu, 40; 141.

Moore, 785.

Morellet (abbé), 53.

Murelly, 237.

Moret (Jacques), 630 n., 635 n.

Morris (William), 294.

Morus (Thomas), 237; 287.

Mou fan g, 591.

Müller (Adam), 326 n.

Mun vcomle A. de), 577 n. ; 591 ; 596.

Napoléon Ier, 124 n , ses rapports avec Say. Napoléon 111, 328; 379; 433, les traités de commerce ; — 374, articles de Proudhon contre lui ; — 444, les questions ouvrières ; — 584 n., rapports avec Le Play. Narodniki, 761.

Naumann, 603.

Necker, 37, supprime la liberté du commerce des grains; 45 n , présente le premier budget français; — 184, formule la loi d'airain sur les salaires.

Neill (Patrick), 325 n.

Netchaïeff, 755.

Nettlau, 733 n.

New Harmony, 276 n.; 282 n.

New Lancir/c, 276 n.; 277.

Newton, 128, inspire Say.

Nicbolson, 60 n.; 702 n.

Nietzsche, 607 ; 729.

Nîmes (École de), 600 n., 716 n.

Nitti, 598 n.

North (Dudley), 62.

North (lord), 122.

Oberlin, 580.

Ogilvie (W.), 666.

Olivier (Paul), 723 n.

Ollivier (Émile), 380.

Oncken (Auguste), 4 n. ; 12 n. ; 20; 22 n. ; 34 ; 455 n.

Oncken (Hermann), 494 n.

Oppenheimer, 784.

Orbiston, 276 n.

Oit, 371 n. ; 501 h.

Owen (Robert), 275 à 286; — 202 n , questions ouvrières; — 217, différence avec Sismondi; — 229, critiqué par Sismondi; — 237 n., inconnu aux Saint-Simoniens; — 272, ressemblance avec les Physiocrates ; — 274, 275, comparé avec Fourier; — 2S6, critiqué par Fourier; — 302, 305, différences

avec Louis Blanc; — 370, sa banque comparée à celle de Proudhon; — 438, n'a pas inspiré Stuart Mill; — 560, veut s'appuyer sur les classes riches;

— 699, rapports avec les Christian socialists.

Paepe (de), 518 n.

Paillolet, 403 n.

Paine (Thomas), 666.

Palyi, 765 n.

Pantaleoni, 42 n., opinion sur le rôle des Physiocrates ; — 631, assimile la production à un acte d'échange; — 646, sa conception de l'économie pure; — 656 n., partage l'opinion de Walker sur le profit.

Pareto (Vilfredo), 83 n. ; 89 n., définition du problème économique: — 115, 492, 618 n., distingue l'ophélimité de l'utilité;

— 270 n., sa critique du socialisme; — 337 n., de l'échange international; — 473, conception de la méthode ; — 492, 502, les

prix nécessaires même dans une société collectiviste; — 532, se rencontre avec irorel ; — t>21 n., équilibre économique; — 626 n., déclare n'appartenir à aucune école ; — 635 n., opinion sur Walras; — 639, loi des proportions définies; — 638 n., désirs elobstacles ; — 613 n., sur la piopriété;

— 640 n., exclut les préoccupations éthiques ; — 651 n., 663, explication de la rente par la difficulté de transformer l'épargne en capital; — 661, la rente « négative »; — 719 n., critique la solidarité.

Passy (Frédéric), 605 rr., 704 n.

J^assy (Hippolyte), 439 n.

ilPassy (Paul), 601 n.

Patlen, 334 n. ; 622 n. ; 646 n.

Pearson (Karl), 466 n. ; 485 n.

Pecqueur, 356; 534 n.

Peel (Robert), 328 ; 433.

Pellarin, 287.

Péreire (Isaac et Eugène), 249.

Périn (Charles), 597 n.

Pervinquière, 17 n.

Petty (William), 62.

Pflüger (pasteur), 603.

Physiocrates, 1 à 58 ; — xm. 60 n., rapports personnels avec Smith ; — 63, ce que Smith leur a emprunté; —72, 103,

DES NOMS PROPRES

comparés à Smith; — 73 à 75, Smith accepte en partie leur thèse sur la productivité de l'agriculture ; — 80, et celle sur la spontanéité des phénomènes économiques; — 112, 114, dépassées par Smith sur la liberté économique et le commerce extérieur; — 126, opinion de Garnier et de Say sur eux ; — 127, leur notion de l'ordre naturel comparée à celles de Smith et de Say; — 131-132, dépassés par Say pour la théorie de la distribution; — 160, leur notion de la rente comparée à celle de Malthus et Ricardo ;— 218, critiqués par Sismondi ;

— 236 n., influence sur la Révolution ;

— 272, comparés à Owen; — 367, préparent la voie à Proudhon ; — 377, 378, 381, fondent l'optimisme ; — 387, inspirent Bastiat ; —409-410, opposition avec Dunoyer; — 418, conception des lois naturelles ; — 419, substituent « la raison » à l'intérêt personnel; — 438, 538 n., le « produit net » comparé à la plus-value de Marx; — 744, analogie avec Bakounine ; — 776, caractère simple de l'Economie Politique dans leurs livres.

Pitt, 122.

Place (Francis), 186 n.

Platon, 237.

Pollock (sir Frédéric), 665.

Potier (Béatrice), 696 n. (Cf. Webb).

Prince-Smith, 445; — 522.

Proudhon, 340 à 376, — v ; xi; — 20) ;

— 246, s'inspire des Saint-Simoniens ;

— 391 n., sa discussion avec Bastiat;

— 495 n., n'a pas inspiré Rodbertus;

— 511 n., la « constitution de la valeur » critiquée par Marx ; — 537 et 538 n., rapports avec Marx ; — 552 ; — 665, opinion sur la propriété foncière; — 724, loi du talion; — 728, précurseur de l'anarchisme; — 733, rapports avec Bakounine; — 736, exaltation de la liberté; — 738 n , anathèmes contre le gouvernement; — 741, le gouvernement protecteur né des propriétaires;

— 742, proclame la souveraineté de la raison; — 745 n., voit dans la société un être réel ; — 743, croit à l'harmonie spontanée des intérêts; — 752, veut faire la Révolution des consciences ; — 752, son action sur le syndicalisme; — 763 n., cité par Lenine; 767 n.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Pi'udhommeaux, 303 n.

Puech, 376 n. ; 378 n.

Quesnay, 2, mérite le nom de fondateur;

— 3, Smith veut lui dédier son livre;

— 4 n., ses livres; — 9, voit dans l'économie politique une physiologie ; — 10, sa conception de l'ordre naturel; — T2, formule le principe hédouLlique; — 18, conception du « hon prix » ; — 21,

22 n., le Tableau économique; — 24, socialiste sans le savoir ; — 28, son respect pour la propriété; — 32, le commerce international un « pis aller » ;

— 37, théorie de l'intérêt; — 49, lui d'airain du galaire ; — 53 n., théorie de la valeur; — 64, rapports personnels avec Smith; — 65, 103, critiqué par Adam Smith; — 237 n., par Enfantin ;

— 272, comparé à Owen ; — 348, revendiqué par Proudhon; — 637, comparé à Wallas.

Quelelet, 485 n.

Rae (John), 60 n. ; 75 n. ; 76 n. ; 123 n.

Ragaz, 603.

Raiffeisen, 590 n. ; 597 n. ; 716.

Rimbaud, ix; 325 n.; 597 il.

Rattenau, (AV.), 533, s'inspire des Saint-Simoniens.

Rau, 415 ; 450.

Rauschenbusch (Walter), 602 n.

Raymond, 325 n.

Reclus (Elisée), 732 à 756.

Recolin, 704 n.

Reichel, 745.

Reid, 662.

Renan (Ernest), 721 n.; 735.

Renard (Georges), 559 n.

Renouvier (Ch.), 480 n. ; 667.

Renlzsch, 522 n.

Reybaud (Louis), 358; 417 ; 448.

Ribbes (de), 586 n.

Ricardo, 160 à 196; — vu; xm; — 19, 29 n., « rente » et « produit net » ; — 79, diffère d'opinion avec Smith sur les landlords; — 87 n., corrige la définition de l'utilité de Smith; — 93, s'occupe surtout de la distribution; — 115, 117, améliore la théorie du commerce international de Smilh; — 125, 135, 136, opposition avec Say ; — 138, est un philanthrope; — 139, père intellectuel de

Marx; — 206, critiqué par Sismond ;

— 209, réfute et convainc Sismondi ; — 212 n., opinion curieuse sur les machi- ... nés; — 213, critique la thèse de Sismondi sur ce point; — 223. faux rapport établi entre les hauts salaires et la population ; — 267, inspire les Saint-Simoniens; — 316 n.. ignoré par List; — 379, 3^j6 n , critiqué par Basliat ; — 396, Carey nie sa loi de la rente; — 412 n., ses disciples ; — 413, sa théorie de la rente élargie par Seniof; — 417, 438, prépare la voie à Stuart Mill; — • 428- 429, théorie du commerce international, comparée à celle de Mill et Basliat ;

— 441, décroissance des profits ; — 451 , 452. critiqué par Tqynbee et par List ;

— 454, opinion de Roscher sur lui ; — 468, critiqué par les historisles, — 489, contribue à la critique du l'aisser-faire ;

— 495 n., sa théorie de la valeur-travail critiquée par Rodbertus; — 506, sa solution du problème de la répartition proportionnelle; — 507, 516, sa théorie du salaire nécessaire qualifiée par Lassalle de « loi d'airain » ; — 538, 540, ouvre la voie à Marx; — 556, sa méthode analogue à celle de Marx ; — 645, donne naissance à l'idée de nationalisation; — 650 à 664, -extension de sa théorie de la rente par divers auteurs ;

— 652, sur les mines ; — 649 n., rente des capitaux; — 659, substitution de l'idée de rareté à l'idée de différence, comme explication de la rente; — 665, 669 n., transformation de sa conception par Mill et George; — 664, sape le droit de propriété; — 680, différence de sa conception avec celle de Walras ;

— 690, son influence sur les Fabiens.

Richelot, 311 n ; 312 n.

Ullrich, 203 n. ; 401 n., critiques de Rodbertus ; — 504 n., critique de Bastiat ; — 643 n., défense des hédonistes.

Rinchdale (Pionniers.de), 285; 599, 716.

Rodbertus, 493 à 514; — 84 n., critiqué d'avance par Smith; — 233, ses emprunts à Sismondi; — 344, 345, analogies avec Proudhon ; — 370, ses « bons de travail » comparés aux « bons de circulation » de Proudhon; — 401 n., opposé à Bastiat; — 436, d'accord avec St. Mill; — 516, son jugement sur

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

Lassalle; — 52 A, emprunte ses observations hors de l'Allemagne; — 526, inspire A. Wagner; — 535 n., inspire Lexis; — 538,

et Marx; — 563, analogies avec Marx; — 673 n., avec H. George;
— 700 n., organicisme.

Rodrigues (Eugène), 249.

Ilodrigues (Olinde . 239; 241 n.; 249.

Rogers (Thorold), 60 n.

Roscher, 453 à 455; — 231, devancé par Sismondi ; — 450, apparition du l'écis; — 456, 457, différences avec Hildebrand et Knies; — 461, fidèle au libéralisme; — 46*, ses idées tardivement discutées; — 476 n , sa ihéoi'ie des « parallélismes » historiques.

Rossi, — 358 n., coopération de consommation; — 415; 434, professeur au Collège de France.

Roubaud (abbé), 4 n.

Rousiers (P. de), 589 n.

Rousseau (J.-J.J; — 1, article de l'Encyclopédie ; — 6 n., le contrat social comparé à l'ordre naturel; — 7 n , 8 est à l'opposé des Phvsioocrates ; — 139 n., lié avec le père de Malihus; — 236 n., droit de propriété et la Révolution française; — 278 n., V Émile et Robert Uwen ; — 578 ; — 707, le contrat social.

'Rowton~Hjv.se, 288.

Roy, 537 n.

Rueff, 784.

Ruskin, 231, 294; 606 à 609.

Rutten (Père), 592 n.

Sainte-Beuve, 227, 345 n., 349 n.

Saint-Luc, 707 n.

Saint-Marc (Henri), 520 n.

Saint-Paul, 308, solidarité ; — 596, 602 n., 698, 707 n.

Saint-René Taillandier, 728 n.

Saint-Simon, 239 à 248 ; — xm ; — 310 n., antiprotectionniste ; — 365 n., influence sur Proudhon ; — 416, sur SI. Mill ; — 444, sur Michel Chevalier ; 482, suggère à A. Comte sa théorie des « séries » historiques ; — 538, 563, prépare Marx ; — 558, écrit pour les classes aisées.

Sainl-Simoniens, 2494270 ; — 130, leur prestige ; 199, 217, analogie avec Sismondi ; — 227, opinion sur Sismondi ; — 270, le plus éloquent des socialistes ;

271, différences avec les socialistes associationnistes ; — 297, la question des femmes ; — 298, leur école moins durable que le Fouriérisme ; — 302,.

paimi eux Bûchez ; - — 339 n., protectionnisme ; — 313, 346, rapports avec Proudhon ; — 434, 440, influence sur Stuart Mill ; — 452, prédécesseurs de l'Ecole hislorique ; — 502, 504, leurs idées reprises par Rodbertus ; 540 n., comparés à Marx ; — 534, inspirent Rathenau ; — 555 n., ne méritent pas le nom d' « utopistes » ; — 558, 561 n., ont l'idée de lutte des classes ; — 668,., anticipent H. George.

Saint Thomas (d'Aquin), 576.

Sand (George), 307.

Sangnier (Marc), 590; 594 n.

Sartorius, 123.

Saumaise, 598 n.

Sauvaire Jourdan, 459 n.

Savigny, 454.

Sax, 622 n.

Say (Louis), 311 n.

Say (J. -B.), 120 à 138 ; — vin; — xi,, trouve inutile l'histoire des erreurs; — xm ; — 72, productivité ; — 75 n., définit l'entrepreneur; — 81, différence avec Adam Smith ; — 93, 108, de la distribution des richesses ; — 120, opinion sur la politique coloniale; — 162 n., correspondance avec Ricardo; — 202, opinion sur la misère des ouvriers ; — 209, polémique avec Sismondi ; — 210, condamne sa définition de l'Économie politique; — 213, réfute la théorie des crises de Sismondi ; — 214, opinion sur les machines ; — 228, croit à l'insuffisance de la production; — 237 n., opinion d'Enfantiin sur lui ; — 244, analogie avec Saint-Simon ; — 247 n., opinion de Saint-Simon sur lui ; — 267, 268 n., . opposition avec les socialistes; — 316 m, lu par List; — 327, qualifié de mercantiliste par List ; — 348, 367, imité et exagéré par Proudhon ; — 385 n., lu par Basliat; — 391 n., polémique avec Basliat ; — 393 n., sens du mot service ; — 409, produits immatériels ; — 442 n., sens du mot profit ; — 441 n., premier titulaire au Collège de France ; — 468, critiqué par les historistes ; — 503, sa théorie de la distribution prépare celle

de Rodberlus ; — 506, pose le problème de la répartition proportionnelle ; — 655 n., distingue avant Walker les fonctions de l'entrepreneur ; — 660 n., 661, critique la théorie de la rente de Ricardo ;

— 728, traduit par Stirner.

Schaefle, 521 n., ses œuvres ; — 559, la

question sociale une question de ventre ;

— 662, sa justification de la rente ; — 700 n., sa conception biologique de la société.

Schatz, 62 n. ; 470 n.

Scbelle, 5 n., 13 n.

Schmidt (Kaspar) ; Cf. Stirner').

Schmoller (Gustave), 457 à 459 ; — 231, devancé par Sismondi ; — 455, opinion sur Roscher ; — 463 n., polémique avec Cari Menger ; — 471, conception de l'économie politique à venir ; — 473, opinion sur la méthode ; — 477, cite Gœlke ; — 481, son scepticisme à l'égard des lois historiques ; — 485, apprécié par Ashley ; — 521, rédige le manifeste du Congrès d'Eisenach ; — 527 n., opinion sur les mérites des Hohenzollern ;

— 612, 780, manque de libéralisme.

Schonberg, 522 n.

Schulze-Delitzsch, v ; 445 ; 517.

Schumacher, 533 n.

Schumpeter (J.), 651 n.

Schuster, 378.

Schweitzer, 517 n.

Seager, 412 n.

Secrélan (Ch.), 667, 704 n., 710 n.

Ségur-Lamoignon, 595 n.

Seignobos (Ch. J, 411 n.

Seligman (Edwin R. A.), 411 n.; 677 n. Senior (Nassau), 412 à 415; — 126 n., adopte la théorie des produits immatériels; — 197, élève de Ricardo; — 422, monopole; — 428, exagère la notion de rente: — 440, considère l'héritage comme une rente; — 654, anticipe la théorie de Walker sur le profit.

Sensini, 627 n.

Shaftesbury (lord), 78; 277; 580.

Shaw (Bernard), 688, 689 n., 692 n.

Sillon (Le), 590 n. ; 597 n.

Simiand (François), 462 n.; 479 n.; 641 n. Sismondi, 205 à 234;— vu; xm ; —

1 29, 173, controverse avec Say;— 199;

— 253 à 255, 538 n., différence de sa théorie de l'exploitation avec celles des |

Saint-Simoniens et de Marx; — 268 n., 1 approuvé par les Saint-Simoniens; — 300, 307, inspire Louis Blanc ; —310 n., opinion sur le libre-échange; — 339, comparaison avec List; — 434,

inspire St. Mill ; — 439 n., s'occupe de la petite propriété; — 452, prédécesseur de l'école historique; — 489, critique le laisser-faire ; — 492, timidité de son intervention ; — 495, 499. 591, 5U2, 508,. emprunts que lui l'ait Rodberlus ; — 538, comparé à Marx; — 540 n., 566, « plus-value » et « mieux-value »; — 711, son garantisme renouvelé par le solidarisme; — 780, critique le dogmatisme des libéraux.

Sizeranne (R. de la), 606 n.

Smith (Adam), 5S à 124 ; — xiii; — 2,. sa définition de l'économie politique;

— 3, ses rapports avec les Physiocrates •

— 4 n., rapproché de Turgot; — 19,

opinion sur la productivité duàol; — 81, la division du travail; — 125, clarifié par Say; — 126, 127, conception différente de Say des lois économiques et de l'économie polilique ; — 130, plus préoccupé de l'agriculture que Say; — 132, n'a pas dégagé le rôle de l'entrepreneur ; — 132, théorie défectueuse de la distribution ; — 136, plus suggestif que Say; — 161, comparaison avec Ricardo; 165, 166, 167 n., sa

théorie de la rente; — 174, 180 n., la valeur proportionnelle au travail; — 179 n., opposition avec Ricardo sur les agriculteurs; 175, moins libre-échangiste que Ricardo ; — 193, théorie quantitative de la monnaie; — 205 à 206, inspire Sismondi ; — 215, opinion sur la concurrence ; — 219, sa coïncidence de l'intérêt particulier et général critiquée par Sismondi; — 222, sa théorie de la population adoptée par Sismondi; — 247 n., loué par Saint-Simon; — 256, opinion sur le rôle du gouvernement;

— 267, en oppositions avec les socialistes ; — 310, succès de sa doctrine en Europe; — 316, 320, 327, critiqué injustement par List; — 367, 369, à propos de Proudhon ; — 378, 382, prépare l'optimisme; — 417, comparé à Stuart.

Mill; — 438; — 452, critiqué par List;

— 464, critiqué à tort par les hislo-

ristes ; — 468, étroitesse de sa psychologie d'après les historistes ; — 489, rôle de l'État; — 490, sa défense du laisser-faire comparée à celle de Bastiat; — 493, fondement de son libéralisme;— 498, critiqué par Bodbertus^ 499, distingue avant Bodbertus le « besoin social » et la « demande effective » ; — 501, sa pensée développée . chez Bodbertus ; — 521 n., plus près de Wagner que de Bastiat; — 690 n., critiqué par les Fabiens; — 698, prépare la voie au solidarisme ; — 728 n., traduit par Stirner; — 739, paraphrasé par les anarchistes; — 7/6, caractère simple de son économie politique.

Solvay, 283 ; —372, comptabilisme social. Sombart (Werner), 318 n.; 459; 564 n.

Sorel (Georges)* 565 à 567 ; — 247, rapports avec les Saint-Simoniens ; — 376, son admiration pour Proudhon ; — 532, le marxisme rapproché du manchesterianisme ; — 556 n., avantages d'un style obscur; 557 n., interprétation du marxisme; — 561 n., 564 n., 573 n., opposition des producteurs et des intellectuels; — 573 n., foi dans le syndicalisme et opinion sur la violence;— 614, le socialisme n'est pas une science; — 574-75, théorie des mythes; 754 n.; — 757, 75S, comparé | aux anarchistes; — 761, à Lénine.

Souchon, îx.

Spence (Thomas), 666.

Spencer (Herbert), xi; — 425, le conflit des intérêts nécessaire au progrès; — 440, 666, admet le droit de la communauté sur le sol; — 700 n., 701 n., sa conception organicistes de la Société.

Staël (Mme de), 204 n.

Stangeland, 140 n.

Stanislas (roi de Pologne), 5.

Slein (Lorenz von), 344 n.

Stein (ministre), 123 n.

Stewart (Dugald), 60 n.

Stiegler, 704 n.

Stirner (Max), 728 à 732; — 728 n.

Stacker, 603.

Stolypine, 679.

Slorch, 450.

Strong (Josiah), 602 n.

Êjtumm, 60.

Sully, 20.

DES NOMS PROPRES

Théry (Edmond), 334 n.

Thierry (Augustin), 240 n.; 249.

Thiers (Adolphe), 354.

Thomas (Emile), 357, ateliers nationaux.

Thomas (Félix), 308 n.

Thompson (Robert), 182 n.

Thompson (William), 229; 237 n.; 285, précurseur du marxisme, 537 n.

Thornton, 427 ; 439 n.

Thiinen (de), 173 n.; 415 n.

Todt, 603.

Tolstoï, 607-609.

Tooke, 126 n.

Torrens (Robert), 412 n.

Tourville (abbé de), 587; 588.

Towashend (Charles), 39 n.

Toynbee (Arnold), — 231, devancé par Sismondi ; — 443, pourrait être disciple de Mill ; — 451 n., son opinion sur les économistes classiques; — 460, influencé par la question ouvrière; — 461, méthode historique.

Trotsky, 768 n.

Tucker (Josiah), 62.

Tugan-Baranowski, 785.

Turgot, 53-54; sa vie et ses œuvres;

— 11, l'universalité et l'immutabilité de l'ordre naturel ; — 12 n., attribue à Gournay la formule laisser-faire; — 16, appelle les artisans des « stipendiés » ;

— 16, les mines ne donnent pas de produit net; — 21, compare la circulation du produit net à celle du sang ; — 23 n., résume le Tableau économique; — 28 n., diffère des Physiocrates quant à la légitimité de la propriété foncière; — 30 n., son édit abolissant les corporations; — 34 n., opinion sur la stabilité des prix; — 35 n., libère le commerce du blé; — 37, partisan de la liberté du prêt à intérêt; — 38, réhabilite les classes stériles ; — 43 n., admet certains privilèges aux manufactures ; — 49, 184, 538, loi d'airain des salaires ; — 53, sa théorie de la valeur ; — 54, principales divergences avec les Physiocrates; — 58 n., théorie sur l'origine de l'intérêt ;

— 64, influence sur A. Smith; — 136, sur J. -B. Say; — 171, formule la loi du rendement non proportionnel; — 261 n., a devancé A. Comte; — 268, estime des Saint-Simoniens pour lui;

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES 801

— 348, revendiqué par Proudhon ; — 540 n., et Marx.

Ure (Andrew), 78; 202 n.

Utopie (de Morus), 287; 506.

Vandervelde, 260; 559 n.

Vansiltart Neale, 599.

Varlin, 548 n.

Vergeot, 266 n.

Vidal (François), 303; — 356; organisation du travail ; 501 n.

Villeneuve-Bargemont, 233.

Villermé (Dr), 203.

Villey (E.), 383 n.

Vinet, 606.

Voltaire, 5, raille les Physiocrates ; — 36, opinion sur Galiani; — 47 n., 49, l'homme aux quarante écus; — 59 n., 60 n., admiré par A. Smith.

Wagner (Adolphe), 521 à 526; — 260, 468 n., 469, se sépare de l'École historique; — 471 n., critique l'application mais non l'emploi de la méthode déductive et de l'abstraction ; — 481, ne croit pas aux « lois historiques » ; — 494, ses rapports personnels avec Rodbertus et Bismarck; — 496, son jugement sur Rodbertus; — 514 n., le socialisme « exagération » de l'étatisme.

Wakefield (Gibbon), 412 n.

Walker (Amasa), 651 n.

Walker (Francis), vin ; 428 n.; 654 à

Wallace (Alfred Russell), 685.

Wallace (Graham), 186 n.

Walras (Léon), 631 à 634, sa conception de l'équilibre économique; — 35, rapproché des Physiocrates; 87,133, analogies avec J.-B. Say; — 181, avec Ricardo; — 415, avec Senior; — 467, conception de l'économie pure; — 493, définit le rôle de l'État et

celui de l'individu; — 609, un des fondateurs de l'école mathématique ; — 635 n., appréciation de M. V. Pareto; — 640 n., critique la théorie de Bôhm-Bawerk; — 621 n., l'intensité du dernier besoin

satisfait; — 620 n., différence avec l'école autrichienne; — 630 n., 637 èt suiv. n., abolition du profit; — 645 n., argument pour le libre-échange ; — 640, méconnu en France; — 642 n., repousse le déterminisme; — 544 n., en désaccord avec Bôhm-Bawerk ; — 645, socialiste agraire; — 647 n., avenir de la science économique; — 656, 657, différence avec Walker; — 667, droit naturel de l'État aux terres; — 679 à 685, système de rachat des terres; — 746 n.

Watt (James), 75, 76.

Webb (M. et M^{“*} Sydney), 689 à 695;

— 201 ; 202 n. ; 260 ; — 461, rattachés à l'école historique; — 533: — 685, membres de la société fabienne; — 686, attachent grande importance à la théorie de la, rente el considèrent l'intérêt comme une rente différentielle ;

— 689, le socialisme dérivé de la démocratie ; — 690, 691, différences avec Marx et les syndicalistes français. — (Cf. Potter).

Weber (Max), 453 n.

Weil, 239 n.; 265 n.

W eitling, 378.

Wells, 689; 690 n.

West (Edward), 172 n. ; 174.

Weulersse, 5 n. ; 25 n. ; 30 n.

Wicart, 412.

Wieser (von), 622 n.

Wilson (George), 113 n.

Wirlh (Moriti), 495 n.

Withers (Hartley), 784.

Wollemborg, 597 n.

Wolowsky, 355; 453 n.

Worms (René), 701 n.

Xénophon, 631.

Young (Arthur), 159 n. ; 439.

Yule (Udny), 485 n.

Zagorsky, 760 n.

Zola, 272 ; 298 n.

Zollverein, 314 ; 328.

G. ET R. — Doctr. Écon.

TABLE ANALYTIQUE- DES MATJÈI1ES

Pages

AVERTISSEMENT DE LA 4e ÉDITION . vii

Explication f^{ut} critique de ces formules

§ 3. La circulation des richesses, 20; — Le «/Tableau Économique »,

21-23; — La conception physiocratique du rôle du propriétaire foncier, 24-29; — Les trois catégories d'avances, 26; — Les trois catégories de propriétés, 28.

II La politique économique.

§ 1. Le commerce, 30; — La stérilité de l'échange, 31-32 ; — Conception physiocratique du libre-échange, 32-37 ; — Les adversaires protectionnistes : Galiani et Necker, 36-37 ; — La liberté de l'intérêt : Turgot, 37.

§ 2. Du rôle de l'État, 38; — Théorie du despotisme, 39-41; — Les fonctions de l'État, 42.

§ 3. De l'impôt, 43 ; — L'impôt unique sur le produit net, 44-47 ; — Réfutation des objections contre l'impôt unique, 47-50; — L'expérimentation du Margrave de Rade, 51.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages

§ 4. Résumé de la doctrine physiocratique. Les critiques et les dissidents, 52; — Les contributions des Physiocrates à l'Économie - Politique, 52-53 : — Leur fausse conception de la valeur, 53;

— Les divergences de vue de Turgut, 54; — Originalité des théories de Condillac, 55-58.

CHAPITRE II

Adam Smith . 59-136

Importance du livre d'Adam Smilh, 59-61; — Les prédécesseurs d'A.

Smith : Hutcheson, Hume, Mandeville, les Physiocrales, 61-64.

§ 1. La division du travail. — Le travail collectif, source de la richesse sociale, 65-67; — La division du travail, forme de coopération spontanée, 67-68; — Ses inconvénients : ses limites, 69-70; — Productivité inégale des divers travaux, 71-75; — Attitude de SmiLh à l'égard des ouvriers et des industriels, 76-78; — Préférence en faveur des agriculteurs, 78-79.

§2. Naturalisme et optimisme de Smith, 79; — L'idée de la spontanéité des institutions économiques, 80-81 ; — Origines de la division du travail, 81; — de la monnaie, 82; — du capital, 84; — La théorie des prix, 85-93; — Adaptation spontanée de la production à la demande des marchandises, 93-94 ; — Théorie de la population, 95;

— Théorie de la monnaie, 96 99; — • L'intérêt personnel moteur du monde économique, 100-102; — Optimisme de Smith, 103-105; — Sa démonstration insuffisante, 106-108; — - Ses différences avec l'optimisme de Bastia et celui des hédonistes, 108.

§ 3. La liberté économique et la théorie du commerce international,

108; — Critique du Gouvernement, 109-110 ; — Atténuations au principe du laisser-faire, 111-113; — Critique incomplète du protectionnisme, 114-116; — Modération des conclusions pratiques de Smith,

§ 4. Influence et diffusion de la pensée de Smith; — J. -B. Say, 118;

— Circonstances favorables à l'expansion des idées de Smith, 120-121 ;

— Traductions de son livre, 122-123; — Rôle de J. -B. Say, 124;
—

Sa conception de « l'entrepreneur » et sa théorie de la distribution des richesses, 131-132; — Opposition à Ricardo, 132; — Théorie des débouchés et des crises, 133-135.

CHAPITRE III

Les Pessimistes... . 137

Pourquoi ce qualificatif? 137-138.

I. Malthus. — La loi de la population, 139; — Les théories optimistes de Godwin et de Condorcet, 141-142; — La théorie de Malthus : ses deux progressions, 143-146 ; — Les obstacles préventifs et les obstacles répressifs; que faut-il entendre par contrainte morale ? 147-149; — Concessions utilitaires au principe, 149-151 ;

— Critique des prévisions malthusiennes, 152-159; — Le néo-malthusianisme, 156; — Conséquences douloureuses de la doctrine malthusienne, 157-158; — Ses applications à la charité et à l'aumône, 157-158 ; — Théories modernes de la population, 159-160.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages

II. Ricardo. — Sa place dans la science économique

§ 1. La loi de la rente foncière, 164; — Antécédents de la théorie ricardienne, 165-166 ; — Théorie de la rente foncière, 166-171 ; — Son application à la crise agricole de l'Angleterre, 169; — La loi du rendement non proportionnel, 170-172; — Les postulats impliqués dans la théorie de la rente : la loi du prix unique, 173; — La loi du coût maximum, 175-176; — La rente différentielle et celle absolue, 177 ; —

Pourquoi la théorie de la rente a-t-elle une si grande importance ?

178; — Les conséquences au point de vue du libre-échange, 180; — de la propriété foncière, 180; — de l'avenir des sociétés, 181-183.

§ 2. La loi des salaires et des profits, 183; — La loi des salaires de Turgot, 184 ; — celles de Ricardo et de Malthus, 186; — L'an-

tagonisme du profit et du salaire, 187-188 ; — La baisse inéluctable du profit,

189; — La théorie de la répartition d'après Ricardo, 190.

§ 3. La loi de la balance du commerce et la théorie quantitative de la monnaie, 191; — Comment le commerce international tend vers le troc, 192-193.

§ 4. La réglementation de l'émission et le papier-monnaie, 194; — De la suppression de la monnaie métallique, 195-196; — Les disciples immédiats de Ricardo, 197.

CHAPITRE PREMIER

Sismondi et les origines de l'École critique . 201-234

Triomphe du libéralisme économique, 201; — Le paupérisme, 202; —

Les crises, 203-204.

1. La méthode et l'objet de l'Économie politique, 205; — Occasion de la publication des Nouveaux Principes, 205; — Défiance de l'abstraction, 206-208 ; — Critique de la « chrématistique », 209; — Conception de l'économie sociale, 210.

§ 2. Critique de la surproduction et de la concurrence, 211 ; — Souffrances des périodes de transition, 212; — Les machines, 212-215 ;

— La concurrence et la spoliation de l'ouvrier, 215-218; — L'intérêt personnel contraire à l'intérêt général, 219.

§ 3. La séparation de la propriété et du travail. Explication du paupérisme et des crises, 219; — Loi de concentration de la propriété, 220-221 ; — Théorie de la population et du salaire, 222; —

« Produit net » et « produit brut », 223-224; — Théorie des crises,

§ 4. Les projets de réforme de Sismondi. Son influence sur l'histoire des doctrines, 226 ; — Restrictions proposées à la production, 227 ;

— Le rétablissement de la petite industrie et de la petite culture, 228;

— La « garantie professionnelle », 229-230; — Rapports de Sismondi avec l'école historique, 231 ; — avec l'interventionnisme, 232; — avec le socialisme, 233.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE II

Saint-Simon, les Saint-Simoniens et les origines

du Collectivisme . 235-270

Le socialisme au xvme siècle et sous la Révolution, 235-237.

§ 1. Saint-Simon et l'industrialisme, 238; — Vie et caractère, 238-239;

— La « Parabole », 240-241; — ■ » L'industrialisme », 242; — Les « oisifs » et les « travailleurs », 242; — L'atelier, modèle de la Société,

245; — Le gouvernement économique substitué au gouvernement politique, 246-248.

§ 2. Les Saint-Simoniens et la critique de la propriété privée, 249;

— Les disciples de Saint-Simon, 249-251; — Exploitation résultant de la propriété, 252; — Différents sens du mot « exploitation - chez les socialistes, 253-254; — L'anarchie économique naissant de la propriété, 256; — Centralisation des capitaux dans les banques et suppression de l'héritage, 257-260 ; — Évolution historique de la propriété et philosophie de l'histoire, H61-264.

§ 3. Importance du Saint-Simonisme dans l'histoire des doctrines,

265; — Activité pratique des Saint-Simoniens, 265-266; — Formules et idées léguées aux socialistes ultérieurs, 267 ; — Oppositions fondamentales avec les écrivains classiques, 268 ; — Conception différente de la distribution des revenus, 268; — de l'intérêt général et particulier ; l'intérêt, du producteur mis au-dessus de celui du consommateur,

269; — L'organisation artificielle préférable à l'organisation spontanée, 270.

CHAPITRE III

Les Socialistes associationnistes . 271 309

Caractéristiques de cette école; pourquoi la qualifie-t-on d'utopisle?

272; — Réaction contre la Révolution de Quatre-vingt-neuf, 273 ;

Parallèle d'Owen et de Fourier, 274.

L Robert Owen, 275; — Son activité de patron socialiste, 276-278.

§ 1. Création du milieu social, 278 ; — Caractère déterministe de ce système, 279.

§ 2. Abolition du profit, 279; — Les bons de travail, 281 ; — Le Labour Exchange, 282; — Les magasins coopératifs, 283; — Son disciple Thompson, 285.

IL Charles Fourier, 286; — Ses bizarreries, 287.

§ 1. Le Phalanstère, 287-288; — Les économies du ménage collectif,

289; — La question des domestiques, 289.

§ 2. La coopération intégrale, 290; — La formule de répartition, 291;

— La transformation de la propriété en actionnariat, 292; — L'abolition du salariat, 293.

§ 3. Le retour à la terre, 293; — Les Cités-Jardins, 294 ; - Prééminence donnée à l'horticulture, 295. <

§ 4. Le travail attrayant, 295; — Les groupes et séries, 296; — Le féminisme, 297; Le garantisme, 298; — Disciples de Fourier: Considérant, Godin, 298-299.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages

III. Louis Blanc, 299; — L'organisation du travail, 300; L'association opposée à la concurrence, 301 ; — Bûchez et l'association coopérative de production, 302; — « L'atelier social », 303-304; — Justification de l'intervention de l'État, 305 307; — Pierre Leroux, 307; —

Cabet, 308.

CHAPITRE IV

Frédéric List et l'Économie Nationale . . . 310 339

Succès universel de la doctrine du libre-échange; rareté des dissidents,

§ 1. La situation économique de l'Allemagne et les idées de List,

311 ; — Douanes intérieures et extérieures dans la Confédération germanique, 312 ; — Constitution du Zollverein, 313-315 ; —

Écllosion du Système national : son caractère spécifiquement allemand, 315 ;

— L'idée de nationalité, 316-318; — L'idée de forces productives,

319-321; — Traits caractéristiques du protectionnisme de List, 332-

§ 2. Influence de List sur les doctrines protectionnistes ultérieures, 324; — Le Rapport de Hamilton et le protectionnisme américain, 325-327; — List et le Colbertisme, 327-328; — Différences entre le régime protectionniste actuel et 1rs idées de List, 328-330 ;

— List et Carey, 330-333; — List et les auteurs protectionnistes modernes, 333; — L'idée d' « autonomie économique », 333; —

L'idée de <■ conservation du marché national », 335.

§ 3. La véritable originalité de List, 336 ; — La méthode historique,

336; - L'idée de centralisation économique, 337-338; — La concep-

tion dynamique de la prospérité nationale, 338-339.

CHAPITRE V

Proudhon et le Socialisme de 1843 . 340-376

Idee générale de Proudhon : la réforme de la « circulation », 341.

§ 1. Critique de la propriété et du socialisme, 341 ; — « La propriété c'est le vol », 342-344; — Explication originale de la spoliation, 345;

— Critique du socialisme, 346; — L'idée d'équilibre, l'idée de justice et le « mutuellisme », 347-361.

§ 2. La Révolution de 1848 et le discrédit du socialisme, 361 ;
—

Influence de 1848 sur l'histoire des idées, 352; — Le « droit au travail » et les ateliers nationaux, 352-354; — « L'organisation du travail » et la Commission du Luxembourg, 355-357 ; — Les associations ouvrières, 357-359.

§ 3 La théorie de la Banque d'échange, 359 ; — L'intérêt de l'argent fondement de l'injustice, 360-361; — Sa suppression par une Banque d'échange, 362; — Conséquence du système : « Tanardue », 363; — Impossibilité du système, 364; — Réapparition nécessaire de l'intérêt,

365-367; — Part de vérité : le crédit mutuel, 368; — Comparaison avec les systèmes analogues : les « bons de travail » d'Owen, la banque Mazel, le « comptabilisme » de M. Solvay, 369-373; — L'idée de la « Banque du peuple », 374.

808 TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

§ 4. L'influence de Proudhon après 1848, 344; — Proudhon et Marx, 375-376; — « L'école nouvelle » de M. Sorel, 376.

CHAPITRE PREMIER

Les Optimistes .

Caractéristiques de l'école optimiste française, 378-382; — La conjonction du libéralisme économique et du libéralisme politique, 382; — Carey et Bastiat : leur place respective, 384; — Sévérité des appréciations sur Bastiat, 386; — Les harmonies providentielles, 387-388.

§ 1. La théorie de la valeur-service, 388; — La définition de la valeur, 389-390; — L'amphibologie du mot service, 391-392.

§ 2. La loi de l'utilité gratuite et de la rente, 393; — Le communisme réalisé par le progrès, 394-396; — La théorie de la rente de Carey, 396-398.

§ 3 La loi de répartition entre le capital et le travail, 399 ; — La baisse du taux de l'intérêt, 400-401.

§ 4 La subordination du producteur au consommateur, 481 ; — Idée fausse que le pouvoir de consommation peut se passer d'organisation,

§ 5. La loi de solidarité, 404; — Signification particulière que lui donnait Bastiat, 405 ; — Conception de Carey, 405.

§ 6. La loi de la population, 406 ; — celle de Carey, 407.

Charles Dunoyer, 407-408; — Le libre-échange, 408; — Les richesses immatérielles, 409.

CHAPITRE II

L'apogée et le déclin de l'École classique.

Stuart Mill .

État de l'enseignement économique en Angleterre après Ricardo, 411;

— Nassau Senior, 412; — Théorie de « l'abstinence », 413 ; — Élargissement de la notion de rente, 413-414; — John-Stuart Mill, 415;

— Sa personne et ses œuvres, sa place dans l'histoire, 416-417.

§ 1. Les grandes lois, 418; — L'homo œconomicus, 419.

a) Loi de l'intérêt personnel, 419; — Qu'est-ce que l'individualisme : différences avec le libéralisme, 419-420.

b) Loi de la libre concurrence, 420; — Le manchestérianisme, 421-422.

c) Loi de la population, 423.

d) Loi de l'offre et de la demande : comment corrigée par St Mill, 424.

e) Loi du salaire, 425; — Conversion de St. Mill, 427.

Pages

TABLE ANALYTIQUE DES MANIÈRES

Pages

f) Loi de la rente, 427.

g) Loi de l'échange international, 428 ; — Évolution de la théorie des valeurs internationales, 429 431 ; — Les concessions de Stuart Mill au protectionnisme, 431-432.

§ 2. Le programme individualiste- socialiste de Stuart Mill, 433; —

Ses concessions au socialisme ; son programme de réforme sociale,

434-436; — L'abolition du salariat par l'association de production,

437-438; — L'abolition de la rente par l'impôt, 438; — La petite propriété, 439; — La limitation du droit d'héritage, 440; — « L'état stationnaire », 441-442.

§ 3. Les successeurs de Stuart Mill, 443; — Cairnes, Michel Chevalier, Courcelle-Seneuil, Cherbuliez, 443-445.

CHAPITRE PREMIER

L'École historique et la querelle des méthodes.. 450-485

« Anémie » de l'économie politique vers 1842, 450-451; — Essais antérieurs de la rajeunir par l'histoire, 452 ; — Double caractère de l'école historique : critique et constructif, 452-453.

§ 1. L'origine et le développement de l'école historique, 453; — Guillaume Roscher, 453-455; — Bruno Hildebrand, 455-456; — Karl Knies, 457; — La « jeune école historique » et M. Schmoller, 458 459 ;

— Expansion de l'école historique en Angleterre, 460-461 ; — en France, 461.

§ 2. Les idées critiques de l'école historique, 462; — Les Recherches sur la méthode des sciences sociales de Carl Menger, 463.

a) L'idée du relativisme des lois économiques, 464-466 ; — Attitude de Stuart Mill, 467; — de Marshall et de Walras, 467.

b) Critique de l'égoïsme comme mobile psychologique, 468; — Attitude de Wagner, Mill, Marshall, 469-470.

c) Critique de l'abstraction et de la déduction, 471-472; — Tendance actuelle à un accord chez Marshall, Pareto, Schmoller, Bücher,

§3. Les idées positives de l'école historique, 474 ; — Les points de vue « mécanique » et « organique » en économie politique, 474-476;

— L'histoire comme procédé d'explication, 477 ; — Son insuffisance,

478; — Prétendues « lois historiques », 479-480; — Les idées d'Auguste Comte, 481-482: — La méthode des « séries », 482; — Conclusions de Jevons et d'Ashley, 484-485.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE II

Le Socialisme d'État . 486-528

Manières différentes d'envisager le rôle de l'Etat chez A. Smilh et Bastiat, 487; — Double courant d'idées à l'origine du Socialisme d'État, 488-489.

§ 1. La critique du laisser faire chez les économistes, 489; — Sismondi, Hermann, List, Mil 1, 490; Chevalier et Cournot, 491-492; —

Le libéralisme « adage de sagesse pratique », 492.

§ 2. Les origines socialistes du socialisme d'État, 493.

A) Rocibertus, 495-497; — Les fonctions sociales nées de la division du travail, 498; — Le « besoin social », 499-500; — Rentabilité et productivité, 501; — Théorie de la répartition, 502-505; — Part du capital et du travail dans le produit, 507-508; — Insuffisance de cette théorie, 508-510; — Le « compromis » nécessaire, 510-511; — Conception biologique de la Société, 512; — Critique de Rodbertus,

B) Lassa lie, 514; — Son rôle historique, 515-51,6 ; — raille la conception de l'État « veilleur de nuit », 517-518.

§ 3. Le socialisme d'État proprement dit, 519; — Le Congrès d'Eisenach, 520-521; — Idée desolidarité nationale, 522; — Dupont-White et A. Wagner; exaltation de l'État et dépréciation de l'individu, 523- 525; — Limites de leurs rôles respectifs, 525; — Applications à la distribution et à la production des richesses, 526-530; — Circonstances historiques favorables au socialisme d'État. Le rôle de Bismarck,

529-530; — Indices d'une réaction avant la guerre, 531-532; — Le « Guild-Socialism » et la nationalisation industrialisée depuis la guerre, 532-534.

I. Karl Filarx. — Bibliographie, 536 n

§ i. Le surtravail et la plus-value, 538; — Théorie de la valeur-travail, 539; — La force du travail de l'ouvrier, 539; — Le mystère de la production capitaliste, 541; — La « plus-value », 541; — Le « surtravail », 541; — - Les moyens pour le capitaliste d'augmenter la plus-value, 541; — Comment l'ouvrier se trouve spolié sans être volé,

543; — Le capital variable et le capital constant, 544-545; — Les entreprises de « composition supérieure » et celles de « composition inférieure », 546.

§ 2. La loi de concentration ou d'expropriation, 547; — D'où vient la dénomination de collectivisme, 548; — L'évolution du régime capitaliste, 548-550; La conversion des producteurs indépendants en salariés, 547; — L'auto-destruction du régime capitaliste, 550; — Les

crises, 551; — L'aboutissant de l'évolution collectiviste, 551; — La

socialisation des instruments de production, 553-554.

II. L'école marxiste

a) Pourquoi revendique-t-elle le titre de socialisme scientifique ?

555; Sa parenté avec 1 école de Ricardo; ce qu'elle reproche à •
1 économie classique, 555-556.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES 811

Pages

b) Le matérialisme historique, 558; — Sens qu'il faut donner à
cette expression, 569.

c) Son caractère exclusivement ouvrier, 560; — La lutte de
classes,

d) La thèse catastrophique, 562; — L'utilité du mal, 563.

III. La crise du marxisme et le néo-marxisme

§ 1. Le néo-marxisme réformiste, 564; — Critique des théories de
Marx,

565; — de la plus-value, 565-566; — et de la loi de
concentration,

566-568; — Bernstein, 566; — Limites mises à la socialisation
de la propriété, 568 ; — Atténuations de la thèse de la lutte de
classes, 569 ;

— et de celle catastrophique, 570.

§2. Le néo-marxisme syndicaliste, 571; — De la filiation enire le marxisme et le syndicalisme, 572; — Action éducative du syndicat,

572; — « L'action directe », 573; — Le « mythe » de la grève générale, 574-575.

CHAPITRE IV

Les doctrines inspirées du Christianisme . 576-611

Causes qui ont déterminé la naissance de ces écoles, 575; — Leur diversité et leur caractère commun, 577; — Leur antagonisme avec ie libéralisme, 577 ; — Leurs divergences d'avec le socialisme, 578; — Importance de l'action qu'elles ont exercée, 579-580.

■ § 1. L'école de Le Play-, 580; — Les <• faux dogmes » de Quatre-vingtneuf, 581 ; — La famille patriarcale, la famille sô'uche, la famille instable, 582-584; — Les institutions patronales, 584-585; — La méthode monographique, 586; — illusions de cette méthode, 587 ; — Différences avec l'école historique allemande, 587; — Schisme dans l'école de Le Play, 588; — L'école de la « Science Sociale », 588-589.

§ 2. Le catholicisme social, 590; — Les précurseurs de cette école, 590;

— Importance attribuée à la corporation, 591-592; — Attribution à la corporation de pouvoirs de réglementation, 593; — Né-

cessité de la hiérarchie, 595; — Rôle de l'État, 595-596; — L'École catholique de gauche, 596; — Le Sillon, 597; — L'École catholique de droite, 597.

§ 3. Le protestantisme social, 598; — Couleur sociale du protestantisme, 598; — Les Christian Socialists de 1850, 598-600; — La foi dans l'association coopérative de production, 600; — Évolution du christianisme social en Angleterre, 600-602 ; — id aux États-Unis,

602; — id. en Allemagne, 603; — "17. en France, 60 i ; — Les Associations protestantes pour l'étude des questions sociales, 604; — Caractère individualiste du protestantisme social, 605 606.

g 4. Les mystiques, 606; — La littérature socialo-biblique, 607; — Les anathèmes de Carlyle, 607; — Le programme socialo-esthétique. de Ruskin, 608; — L'obligation et la glorification du travail manuel, 608;

— La « chevalerie économique », 609; — L'art pour le peuple : les cités-jardins », 610; — Le programme communiste de Tolstoï, 609-

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Les Hédonistes .

§ 1. La pseudo-renaissance de l'école classique, 617; — Résurrection de *Yhomo œconomicus*, 617 ; — Critique des grandes théories classiques, 618-620; — id. de la loi de l'offre et de la demande, 618 : — id. de la loi du coût de production, 619; id. de la loi de répartition, 619-620.

§ 2. L'école psychologique, 721 ; — Pourquoi dite « l'école autrichienne » ? 621 ; Principe de « l'utilité finale », 621-622 ; — Comment il résout les problèmes de la valeur et de l'échange, 623-624; — Le « couple limite », 625; — La loi de l'unité du prix ou « loi d'indifférence », 625; La loi « de substitution », 626; — La loi de distribution des dépenses, 627; — La « rente du consommateur », 628; — La loi du « salaire marginal », 628.

§ 3. L'école mathématique, 630; — Historique de cette école, 630; — Comment elle ramène tout acte économique à l'échange, 631-632; — Suppression du mot de valeur, 632; — L'art de mettre tout en équations, 632; — Les courbes de l'offre et de la demande, 633 634; — L'état d'équilibre, 635 ; — Le système d'équilibre économique général de M. Walras, 635-637 ; — Les trois marchés et les lois qui les régissent 636; — La mécanique de l'échange, 638; — La « loi des proportions définies », 639; — Les « biens complémentaires », 639.

§ 4. La critique des doctrines hédonistes, 640; — Leur peu de succès en France, 640; S'il est vrai que les désirs ne peuvent être mis en équation? 611 ; — S'il est vrai que les hédonistes ne soient que les revenants de l'optimisme? 642; — L'explication de l'intérêt par M. de Böhm-Bawerk, 644; — Le socialisme agraire de M. Walras, 615; — Exclusion de toute considération éthique, 645; - S'il est vrai que les hédonistes n'aient rien découvert? 646 ; - S'ils n'ont pas trop présumé de leur méthode? 646 648.

CHAPITRE II

La théorie de la rente et ses applications .

§ 1. L'extension théorique du concept de rente, 650; — La rente du sol urbain au xix^e siècle, 650-651.

a) Extension de l'idée de rente à d'autres sortes de richesses que la terre, 652-653; — Théorie du profit de Francis Walker, 654-656 ; — Différences avec celles de Walras et de Clark, 657-658. '

Pages

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES 813

Pages

b) Conception de la rente comme « revenu différentiel » ou comme « prime de rareté », 658-661 ; — Succès de cette dernière conception chez les économistes continentaux : Hermann, Mangoldt, Schaeffle,

Menger, Pareto, 661-663; — Rente « négative », 664.

§ 2. L'idée de « l'earned increment » et la confiscation de la rente par l'impôt, 664; — Critiques anciennes de la propriété foncière,

665-667; — La théorie de Ricardo leur donne une force nouvelle,

668 ; — Projets de James Mill et de John-Stuart Mill, 668-669; —

Théorie d'Henri Gt-orge, 670-673; — Critiques des théories de George et de Mill, 674 676; — Essais d'application, 676 et s.

§ 3. Systèmes de nationalisation du sol, 678; — Leur caractère utopique, 679; — Projet de Gossen, 679-681; — de YValras, 681-685; — de Wallace, 685; — de Loria, « la terre libre », 686.

§4. Extensions socialistes de l'idée de rente, 687 ; — La Fabian Society, 688 689 ; Essai de M. Webb pourramener l'intérêt des capitaux à l'idée de rente, 690-692; — (Opposition des Pabiens au marxisme, 692-695; — Socialisme « spécifiquement anglais », 696.

CHAPITRE III

Les Solidaristes . 697-726

§ 1. Les causes du développement du solidarisme, 697; — Etymo-

logie du mot de solidarité, 697; — Antécédents de la doctrine solidariste, 698; — Influence de la microbiologie, 699; — et de la socialo-biologie, 700; — Influence (les facteurs économiques, 702; — et des causes politiques, 703.

§2. Les thèses solidaristes, 704; — La dette sociale, 706; — La théorie du quasi-contrat de M. Léon Bourgeois, 7t 5-707 ; — Par qui due? 706-707; — A qui payée? 708; — Gomme payée? 708; — La mutualisation des risques, 709; — Inutilité de la fiction du quasicontrat, 709; — Conclusions pratiques de celte théorie, 709;

— La théorie de la division du travail de M. Durkheim, 709; — La solidarité en tant que la tendance à l'unité, 710-711.

§3. Les applications pratiques des doctrines solidaristes, 711; — Les lois d'assistance obligatoire, 712; — Les lois fiscales : impôt progressif, 713; — La solidarité par l'association libre, 613; — Les syndicats, 714; — Les mutualités, 714; — Les coopératives, 715; — Le programme de « l'École de Nîmes », 716; — La propriété sociale, 717; — Le « socialisme juridique », 717.

j 4. La critique du solidarisme, 718; — Les critiques de l'école libérale, 718-719; — des moralistes, 721; — des socialistes, 722; — Réponse à ces critiques, 722; — Services rendus par le fait de la solidarité à la loi morale, 723-724; — Insuffisance de l'échangeisme comme réalisation de la solidarité, 724-725.

814 TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

Les Anarchistes .

Double origine de la doctrine : libérale et socialiste, 727-729.

§ 1. L'ANARCHISME PHILOSOPHIQUE DE STIRNER ET L'EXALTATION DU MOI,

729; — Milieu où il se développe, 729; — Le moi, seule réalité, 730.

§ 2. L'anarchisme politique et social et la critique de l'autorité, 732; — Vie de Bakounine, 732-734 ; — de Kropotkine, 734; —

L'exaltation du moi et l'idée d' « humanité », 736-738; — Critique de l'État,

1 37-/39; — de la propriété, 739-741 ; — des vœux irrévocables, 741- 742; — Seule autorité de la raison et de la science, 742-744.

§3. L'entr'aide et la vie sociale spontanée, 744; — L'homme, un animal social, 744 ; — Distinction, empruntée aux libéraux, entre la société et le gouvernement, 746; — L'anarchie, libre fédération d individus et d associations, 748 ; — Réponses aux objections, 747- 750; — L'accroissement de la production, 745-752.

§4. La Révolution, 752; - Sa nécessité, 753; - Doit s'attaquer aux positions plus qu'aux hommes, 754; — Bakounine et Netchaïeff, 755; — Influence et propagation des idées anarchistes, 756 ; — Rapports de l'anarchisme avec le syndicalisme, 757-758.

§5. La doctrine bolchéviste, 759; — Lénine, communiste , 761;
—

Emprunts aux anarchistes, 762; — au marxisme, 763; — L'État pro-

létai i e n , 765-767; — Le contrôle des ouvriers armés, 76
<-770; _

Le matérialisme historique, 771.

CONCLUSION

Comment les divergences d'écoles tendent à s'effacer dans une unité supérieure, 776; — Comment la science économique tend à se fragmenter en sciences distinctes, 777; — Pourquoi les diver-

gences subsisteront dans la politique économique, 778; — Comment l'histoire des doctrines enseigne à éviter le dogmatisme, 780.

APPENDICE : Note bibliographique sur quelques publications récentes .

INDEX ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

ERRATA

Page 759, § 5, ligne 4, lire : Slave, au lieu de : Salve.

Page 760, ligne 3, après les mois : décret sur le rétablissement de la propriété privée, ajouter en note : publié par les Tsvestia du 22 juin et reproduit comme Annexe II au procès-verbal de la première séance de la première sous-commission non-russe (biens privés) avec la commission russe, à la Conférence de La Haye (juin 1922 .

Page 761, ligne, 12, mettre entre parenthèses les mots: (« dont quelques-unes sont spécifiquement russes, comme celles des narodniki »).

Page 761, note 2, ligne 4, lire : » naroduitchestv'o », au lieu de : narodnitchestoo.

Page 761, note 2, ligne b, lire : « bountarstvo », au lieu de : « bountsarstoo ».

39.614. — Bordeaux, imprimerie Y. Cadoret, 17, rue Poquelin-Molière.

Date Due

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/histoiredesdoctroooooogide>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.